

LE

BON JARDINIER,

POUR L'ANNÉE 1826.



Prix : 7 fr., et 9 fr. par la poste.

On trouve cet ouvrage aux adresses suivantes :

A Amsterdam,	chez	Delachaux.
Angers,	—	Fourrier-Mame.
Avignon,	—	Aubanel.
Avranches.	—	Leroux.
Bordeaux,	—	Bergeret.
		Gassiot.
Bruxelles,	—	Demat.
		Grignon.
		Lecharlier.
		Tarlier.
Chambéry.	—	Bergoin.
Clermont,	—	Landriot.
Dijon,	—	Lagier.
Gand,	—	Hubert Dujardin.
Genève	—	Barbezat et Delarue.
		Paschoud.
		Cherbuliez.
Havre,	—	Chapelle.
Lausanne,	—	Michoud.
Liége,	—	Desoer.
Lille,	—	Bronner-Bauwens.
		Vanakère.
Londres,	—	Martin Bossange.
Lyon,	—	Bohaire
		Laurent et Bernard.
		Maire.
Mans,	—	Pesche.
Marseille,	—	Masvert.
Metz,	—	Devilly.
Milan,	—	J. Bocca.
Mons,	—	Leroux.
Nancy,	—	Vincenot.
Nantes,	—	Busseuil frères.
		madame Busseuil jeune.
		Mellinet-Malassis.
Pétersbourg,	—	Ch. Weyher.
Rouen,	—	Frère aîné.
Strasbourg,	—	Levrault.
		Treuttel et Würtz.
Toulouse,	—	Devers.
Tours.	—	Moisy.
Turin,	—	Bocca.
		Pic.
Valenciennes,	—	Lemaître.
Varsovie.	—	Glucksberg.

Et chez les principaux grainiers et marchands fleuristes de Paris.

A *Bollwiller*, près *Mulhausen*, département du Haut-Rhin, chez MM. *Baumann frères*, botanistes et pépiniéristes. Cette maison, où l'on peut se procurer tout ce qu'il y a de rare et de nouveau en fait de végétaux, est en relation avec les principaux établissemens de culture de toutes les contrées.

A *Annonay*, département de l'Ardèche, chez MM. *Jacquemet Bonnefont père et fils*, marchands grainiers et pépiniéristes, dont la maison mérite à tous égards la confiance dont elle jouit.

A *Tarascon* (Bouches-du-Rhône), chez M. *Audibert*, botaniste et pépiniériste, dont l'établissement est recommandable par l'étendue de ses pépinières et de ses relations.

A *Ville-d'Avray*, par *Sèvres*, près Paris, chez M. *Godefroy*, pépiniériste, dont la maison jouit d'une renommée justement acquise.

LE BON JARDINIER,

POUR L'ANNÉE 1826,

CONTENANT les principes généraux de culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les Jardins; la Description, l'Histoire et la Culture de toutes les Plantes potagères, économiques ou employées dans les arts; de celles propres aux Fourrages; des Arbres fruitiers; des Ognons et Plantes à fleurs; des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément, disposés selon la méthode du Jardin du Roi, suivis d'un Vocabulaire des termes de Jardinage et de Botanique; d'un jardin de plantes médicinales; d'un tableau des végétaux groupés d'après la place qu'ils doivent occuper dans les parterres, bosquets, etc.,

ET PRÉCÉDÉ

D'UNE REVUE DE TOUT CE QUI A PARU DE NOUVEAU EN JARDINAGE PENDANT L'ANNÉE 1825.

VINGT-SEPTIÈME ÉDITION,

Par A. POITEAU, rédacteur principal, ancien Jardinier en chef des Pépinières royales de Versailles, Botaniste du Roi et directeur des cultures aux habitations royales de la Guyanne; des Sociétés d'agriculture de Seine-et-Oise et Linnéenne de Paris; auteur de l'*Histoire naturelle des Orangers*, du *Traité des arbres fruitiers*, etc.; et VILMORIN, marchand grainier du Roi, membre de la Société royale d'agriculture; de la Société horticulturale de Londres, etc.

DÉDIÉ ET PRÉSENTÉ A S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRI.



PARIS,
AUDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N°. 11.

1826.

Extrait du Code pénal.

Art. 425. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée EN ENTIER OU EN PARTIE, au mépris des lois et règlemens relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon, et toute contrefaçon est un délit.

Art. 427. La peine contre le contrefacteur, ou contre l'introducteur, sera une amende de cent francs au moins et de deux mille francs au plus; et contre le débitant, une amende de vingt-cinq francs au moins et de cinq cents francs au plus.

La confiscation de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'introducteur et le débitant.

Les planches, moules ou matrices des objets contrefaits seront aussi confisqués.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

A Son Altesse Royale

MADAME,

DUCHESSE DE BERRI.

Madame,

Il est toujours heureux pour des auteurs de voir leur ouvrage accueilli par une personne d'un rang très-élevé; mais lorsqu'une princesse, qui veut bien en accepter l'hommage, est plus que tout autre, par ses connaissances, en état d'en apprécier le mérite et l'utilité, leurs veilles laborieuses reçoivent la récompense la plus flatteuse qu'ils puissent désirer.

Nous savons que l'horticulture n'est pas plus étrangère à VOTRE ALTESSE ROYALE que beaucoup d'arts et de sciences qu'elle cultive avec succès, et nous aimons à publier qu'elle a daigné prodiguer des encouragemens

aux utiles travaux dont le but est d'arracher à la nature sauvage les fleurs et les fruits qui doivent augmenter la richesse des jardins.

Permettez-nous de le dire, MADAME, c'est un précieux avantage pour la science, comme pour nous, que vous possédiez le goût de la culture des plantes; car on sait que vous n'aimez que ce qui est vraiment utile et bon, et, chacun voulant imiter votre exemple, le désir d'obtenir des succès auxquels VOTRE ALTESSE ROYALE daigne s'intéresser, ou l'espérance que des découvertes nouvelles pourront vous être agréables, feront faire aux amateurs et aux cultivateurs des efforts qui profiteront à la science, et qui, étant dus à la protection que vous avez bien voulu accorder au BON JARDINIER, ajouteront encore, s'il est possible, à la reconnaissance de ses auteurs.

Ils ont l'honneur d'être,

AVEC UN PROFOND RESPECT,

Madame,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE

Les très-humbles et très-obéissans serviteurs.

LES AUTEURS ET ÉDITEUR DU BON JARDINIER.

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Les perfectionnemens apportés à cette édition sont : Une revue horticole contenant les nouvelles qui peuvent intéresser les amateurs de jardins. Les descriptions et les figures de plusieurs outils et instrumens nouveaux ou perfectionnés ; de nouveaux aperçus sur les fonctions des organes des végétaux ; la théorie et la pratique de la greffe mieux développées ; la taille des arbres presque entièrement refaite ; quelques nouveaux abris ; de nouvelles plantes potagères. Des augmentations considérables et des améliorations dans l'article Grande culture, par M. Vilmorin ; les articles Olivier, Oranger, Figuier, Vigne, Fraisier, refaits à neufs. Plusieurs corrections aux autres arbres fruitiers ; description d'un Fruitier, d'une Serre à légumes, d'un Hangar. Les familles des Lycopodes, des Fougères, des Pandanées, des Cycadées, des Hémodoracées, des Myrsinées, des Epacridées, des Dilleniacées, des Menispermées, des Bombacées, des Byttnériacées, des Violettes, des Cierges, des Polygalées, des Pittosporées, et des Hamamélidées, introduites dans l'ouvrage ; un grand nombre de nouvelles plantes agréables ou utiles, décrites et classées pour la première fois (1) ; beaucoup de

---

(1) Voici la note des principaux articles de ces additions :
Agrostis. Ail magique. *Alnus glauca*, *cœrulœata* Amandier de Géorgie. Amaryllis obscure. *Amorpha pumila*, *glabra* *Andromeda membranacea*, *paniculata*, *serratifolia* *Angelonia*. Ardisia à feuilles glanduleuses, paniculé. Arum de Minorque, à feuilles en cœur, odorant. Astrapeæ. Azalée liliacée. Cactier tronqué. Caffeyer le Roi. Calamagrostis. Calomérie. Le vrai *Camellia axillaris* et le *Camellia olivæfera*. Campanule à fruit velu. Carolinier. Ceanothe azuré. Chèvre-feuille dioïque, variable. Clethra à feuilles panachées. Clématite à grand calice, *triternata*, *revoluta*. Cornouiller à feuilles rondes. Coutar. *Cratægus arbutifolius* ; *nivea*, *umbellata*, *glabra*. *Crinum amabile*. Cryptolepis. Curculigo. Daphné dauphin. Dianelle des bois. Epine vinette à fruits violets. Erable de Constantinople. Erythrine crête de coq. Euphorbe de Commelin. Eutaxia. Fétuque. Fromager. Galanga à feuilles de Balisier. Gattilier à feuilles incisées. Glaieul à grandes fleurs. *Globba erecta*. Gooderia. Liatris. Lobélie à feuilles de saule. Lis con-

a.

corrections dans les descriptions; les articles Dahlia, et Pivoine entr'autres, refaits à neuf; culture du Rosier et de l'Églantier plus étendue; plus d'ordre dans la disposition des arbres verts; beaucoup de corrections dans le Vocabulaire; deux Tableaux donnant la clef de la méthode de Linné et de celle de M. de Jussieu; enfin plusieurs changemens plus ou moins importans dans tout le corps de l'ouvrage.

Pour satisfaire au désir de beaucoup de personnes, cet ouvrage a été disposé de manière à pouvoir être divisé à la page 353, et à former, si l'on veut, deux volumes, dont le premier contiendra le Jardin d'utilité et le second le Jardin d'agrément.

L'augmentation considérable qui a eu lieu dans le prix du papier et dans le nombre des pages du Bon Jardinier pour 1826, m'ont forcé à le vendre cette année 7 fr. Je dois même dire que si, à cause de son grand débit, il n'était pas imprimé chaque année à trois et quatre mille exemplaires, je serais obligé d'en élever davantage le prix.

Les réclamations, notes et renseignemens relatifs au *Bon Jardinier* seront toujours favorablement accueillis. Ils devront être adressés au Libraire-Éditeur, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 11, à Paris.

Les outils et instrumens de jardinage ne se trouvant pas chez tous les quincailliers, on nous saura gré, sans

---

color. Lycopode. Magnolier grêle, de Thompson. Malope. Matricaire mandiane. Menisperme *Mespilus*, nouvelles variétés. Micocoulier de la Chine. Myrsine. Mussinie. Noyer, *Juglans amara*, *cathartica porcina*, *squamosa*. Pavot à bractées. Pédilanthe. Pervenche herbacée. Phlomis lacinié. Pin de Calabre, de Monteray, Pistachier de Narbonne, Poirier du mont Sinaï. Polypode. Prénanthe. *Primula sinensis*. Ptérocarya. *Rhododendrum arboreum*. Rhindera. Rodrigueria. Rosier, nouvelles variétés. Saule, nouvelles variétés. Schisandre. Souchet à papier, à feuilles alternes. Soude en arbre, Thé sasanqua. Viorne à feuilles roides, comestible, Visnée. Vernonia. Véronique élégante. Xanthochyle des peintres.

doute, d'indiquer les maisons où l'on sera certain de trouver les objets que l'on désire se procurer.

MM. Arnheiter et Petit, mécaniciens brevetés de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, rue Childebert, n°. 13, abbaye Saint-Germain, à Paris, fabriquent les sécateurs de tous genres, cueilloirs et autres outils ou instrumens nouveaux, et en général tous ceux de formes particulières qui pourraient leur être commandés.

M. Delarue, successeur de M. Derbecourt, marchand quincaillier, à l'Orme Saint-Gervais, rue du Monceau-Saint-Gervais, près de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, est fourni d'un grand assortiment d'outils. Les amateurs de jardinage y trouveront une partie des objets de culture qui peuvent leur être nécessaires.

Les autres marchands quincailliers les plus assortis en instrumens de jardinage demeurent sur le quai de la Mégisserie, à Paris.

De la culture des Truffes, etc, par A. DE BORNHOLZ, traduit de l'allemand. Paris, Eberhart. Tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître; nous regrettons de n'avoir plus qu'une petite place pour donner un extrait fort court de cette brochure dont le titre seul est fait pour exciter de l'intérêt, ou au moins de la curiosité L'auteur paraît convaincu que la truffe n'appartient ni au règne animal, ni au règne végétal, et qu'elle forme une classe intermédiaire; qu'elle ne se propage ni par graines ni par divisions; qu'elle vient dans une terre appropriée à sa nature, comme les vers intestinaux et autres dans les animaux. D'après cette manière de voir, il a particulièrement étudié la terre où croissent naturellement les meilleures truffes, et il a cru reconnaître que celle qui leur convient le mieux est en grande partie composée de débris de feuilles et de bois de chêne; qu'elle est fraîche sans être marécageuse, à demi ombragée par de grands arbres (des chênes surtout), quelques arbrisseaux, et un peu d'herbe fine. Muni de ces connaissances, voici, en abrégé, comme l'auteur conseille d'établir une *truffière*. On choisit un sol frais, on le défonce à 3 pieds de profondeur, et au moyen de bon fumier consommé, et de divers mélanges, on le rend aussi doux et aussi fertile que celui d'un bon jardin: on y mélange en outre un quart ou un tiers de feuilles de chêne, des écorces pulvérisées du même arbre ou du tan. Au printemps ou à l'automne, on va dans les endroits où croissent les bonnes truffes, on choisit celles qui n'ont encore que le quart de leur grosseur, on les enlève environnées d'une poignée de terre, on les enferme étroitement dans une caisse de manière à ce qu'elles n'aient pas de contact avec l'air, et on les plante dans la terre préparée à 3 ou 4 pouces de profondeur (l'auteur n'indique pas à quelle distance); on recouvre le terrain de 6 pouces de feuilles de chêne, jusqu'au printemps suivant, époque où les jeunes truffes doivent commencer à paraître.

JANVIER.

Dernier Quartier le 1.
Nouvelle Lune le 8.
Premier Quartier le 16.
P. L. le 24. D. Q. le 30.

Les jours croissent, de 32' le mat. et de 32' le soir.

DIM.	1	CIRCONCISION.
lundi.	2	s. Basile, évêq.
mard.	3	*ste. Geneviève.*
merc.	4	s. Rigobert.
jeudi.	5	s. Siméon.
vend.	6	L'ÉPIPHANIE.
sam.	7	s. Théau, orf.
DIM.	8	s. Lucien, évêq.
lundi.	9	s. Furcy, abbé.
mard.	10	s. Paul, erm.
merc.	11	ste. Hortense.
jeudi.	12	s. Arcade.
vend.	13	Baptême N. S.
sam.	14	s. Hilaire, évêq.
DIM.	15	s. Maure, abbé.
lundi.	16	s. Guillaume.
mard.	17	s. Antoine, ab.
merc.	18	Ch. s. P. à Rome
jeudi.	19	s. Sulpice, év.
vend.	20	s. Sébastien.
sam.	21	ste. Agnès, v. m.
DIM.	22	*Septuagésime.*
lundi	23	s. Ildefonse.
mard.	24	s. Babylas, év.
merc.	25	Conv. s. Paul.
jeudi.	26	ste. Paule.
vend.	27	s. Julien, évêq.
sam.	28	s. Charlemagne.
DIM.	29	*Sexagésime.*
lundi.	30	ste. Bathilde.
mard.	31	s. Pierre N.

FÉVRIER.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 22.

Les jours croissent de 47' le mat. et de 48' le soir.

merc.	1	s. Ignace.
jeudi.	2	PURIFICATION.
vend.	3	s. Blaise, mar.
sam.	4	s. Philéas.
DIM.	5	*Quinquagésime.*
lundi.	6	s. Vast, év.
mard.	7	*Mardi-Gras.*
merc.	8	*Les Cendres.*
jeudi.	9	ste. Apolline.
vend.	10	ste. Scholastique.
sam.	11	s. Séverin, ab.
DIM.	12	*Quadragésime.*
lundi.	13	s. Lezin.
mard.	14	s. Faustin.
merc.	15	*Quatre-Temps.*
jeudi.	16	ste. Julienne.
vend.	17	s. Sylvain.
sam.	18	s. Siméon.
DIM	19	*Reminiscere.*
lundi.	20	s. Eucher.
mard.	21	s. Pepin.
merc.	22	ste Isabelle.
jeudi.	23	s. Mérault.
vend.	24	s. Mathias.
sam.	25	s. Taraise.
DIM.	26	*Oculi.*
lundi.	27	ste Honorine.
mard.	28	s. Romain.

Épacte. . . . . . . XXI.
Lettre Dominicale A.

MARS.

PRINTEMPS le 20.

Dernier Quartier le 1.
Nouvelle Lune le 18.
Premier Quartier le 26.
P. L. le 23. D. Q. le 30.

Les jours croissent de 56' le mat. et de 55' le soir.

merc.	1	s. Aubin, év.
jeudi.	2	s. Simplice.
vend.	3	ste. Cunégonde.
sam.	4	s. Casimir.
Dim.	5	*Lætare.*
lundi.	6	ste. Colette.
mard.	7	ste. Perpétue.
merc.	8	s. Jean de Dieu.
jeudi.	9	ste. Françoise.
vend.	10	ste. Doct.
sam.	11	40 Martyrs.
Dim.	12	*La Passion.*
lundi.	13	ste. Euphrasie.
mard.	14	s. Abraham.
merc.	15	ste. Gertrude.
jeudi.	16	s. Alexandre.
vend.	17	s. Joseph.
sam.	18	s Maximilien.
Dim.	19	*Les Rameaux.*
lundi.	20	s. Joachim.
mard.	21	s. Benoît.
merc.	22	s. Paul, év.
jeudi.	23	s. Victorien.
vend.	24	*Vendredi-Saint.*
sam.	25	s. Irénée.
Dim.	26	PASQUES.
lundi.	27	s. Rupert.
mard.	28	s. Gontrand.
merc.	29	s. Eustase.
jeudi.	30	s. Rieul.
vend.	31	ste. Balbine.

AVRIL.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 22.
Dernier Quartier le 29.

Les jours croissent de 52' le mat. et de 52' le soir.

sam.	1	s. Hugues.
Dim.	2	*Quasimodo.*
lundi.	3	ANNONCIATION.
mard.	4	s. Ambroise.
merc.	5	s Vincent.
jeudi.	6	s. Prudence.
vend.	7	s. Hégésipe.
sam.	8	s. Gautier.
Dim.	9	ste. Marie Ég.
lundi.	10	s. Onésime.
mard.	11	ste. Godeber.
merc.	12	s. Jules, pape.
jeudi.	13	s. Tiburce.
vend.	14	s Paterne.
sam.	15	s. Calixte.
Dim.	16	s. Anicet, pape.
lundi.	17	s. Parfait.
mard.	18	s. Elphège.
merc.	19	ste. Hildegonde.
jeudi.	20	s. Anselme.
vend.	21	ste. Opportune.
sam.	22	s. Georges
Dim.	23	ste. Beuve.
lundi.	24	s. Anaclet.
mard.	25	s. Marc, évang.
merc.	26	s. Clet, pape.
jeudi.	27	s. Polycarpe.
vend.	28	s Vital, mart.
sam.	29	s. Robert.
Dim.	30	s. Eutrope.

MAI.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 28

Éclipse de lune, le 21, à 1 h. 50 min. du soir.

Les jours croissent de 40' le mat. et de 40' le soir.

lundi.	1	*Les Rogations.*
mard.	2	s. Athanase.
merc.	3	Inv. ste. Croix.
jeudi.	4	ASCENSION.
vend.	5	Conv. s Aug.
sam.	6	s. Jean P. L.
DIM.	7	s. Stanislas.
lundi.	8	s. Désiré.
mard.	9	s. Grégoire N.
merc.	10	s. Gordien.
jeudi.	11	s. Léon, év.
vend.	12	s. Mamert.
sam.	13	s. Servais. *V. J.*
DIM.	14	PENTECOTE.
lundi.	15	s. Isidore.
mard.	16	s. Honoré.
merc.	17	*Quatre-Temps.*
jeudi.	18	s. Félix.
vend.	19	s. Célestin, p.
sam.	20	s. Bernardin.
DIM.	21	*La Trinité.*
lundi.	22	ste Julie.
mard.	23	s. Didier.
merc.	24	s. Donatien.
jeudi.	25	FÊTE-DIEU.
vend.	26	s. Philip. de N.
sam.	27	s. Hildevert.
DIM.	28	s. Germain.
lundi.	29	s. Maximin.
mard.	30	s. Hubert.
merc.	31	ste. Pétronille.

JUIN.

ÉTÉ LE 22.

Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 13.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 27.

Eclipse de soleil, le 5, à 6 h 50 min. du soir.

Les jours croissent de 10' le mat. et de 9' le soir.

jeudi.	1	*Oct. F.-D.*
vend.	2	s. Pothin.
sam.	3	ste. Clotilde.
DIM.	4	s. Optat.
lundi.	5	s. Érasme.
mard.	6	s. Claude.
merc.	7	s. Paul de C.
jeudi.	8	s. Médard.
vend.	9	s. Julien.
sam.	10	s. Laudri.
DIM.	11	s. Barnabé.
lundi.	12	s. Basilide.
mard.	13	s. Antoine.
merc.	14	s. Justin.
jeudi.	15	s. Guy, mart.
vend.	16	s. Fargeau.
sam.	17	s. Avit.
DIM.	18	ste. Marine.
lundi.	19	s. Gerv. s. Prot.
mard.	20	s Silvère.
merc.	21	s Leufroi.
jeudi.	22	s. Paulin, év.
vend.	23	s. *Vigile-jeûne.*
sam.	24	*s. Jean-Baptiste.*
DIM.	25	s. Prosper.
lundi.	26	s Babolein.
mard.	27	s. Ladislas.
merc.	28	*Vigile-jeûne.*
jeudi.	29	*ss. Pierre et Paul*
vend.	30	Comm. s. Paul.

JUILLET.

Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 12.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 26.

Les jours décroissent de 28 ' le mat. et de 29 ' le soir.

sam.	1	s. Martial.
Dim.	2	Visitat. de N.-D.
lundi.	3	s. Anatole, év.
mard.	4	Trans. s. Martin.
merc.	5	ste. Zoé, mart.
jeudi.	6	s. Tranquillin.
vend.	7	ste. Aubierge.
sam.	8	ste. Elisabeth.
Dim.	9	ste. Victoire.
lundi.	10	ste. Félicité.
mard.	11	Trans. s. Benoît.
merc.	12	s. Gualbert.
jeudi.	13	s. Turiaf, év.
vend.	14	s. Bonaventure.
sam.	15	s. Henri, emp.
Dim.	16	s. Eustate, év.
lundi.	17	s. Spérat et C.
mard.	18	s. Clair.
merc.	19	s. Vincent de P.
jeudi.	20	ste. Marguerite.
vend.	21	s. Victor, mart.
sam.	22	ste. Madeleine.
Dim.	23	s. Apollinaire.
lundi.	24	ste. Christine.
mard.	25	s. Jacq. le m.
merc.	26	s. Christophe.
jeudi.	27	s. George.
vend.	28	ste. Anne.
sam.	29	ste. Marthe.
Dim.	30	s. Ignace.
lundi.	31	s. Germain A.

AOUT.

Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 10.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 25.

Les jours décroissent de 49 ' le mat. et de 49 ' le soir.

mard.	1	ste. Sophie.
merc.	2	s. Étienne, pap.
jeudi.	3	Inv. de s. Ét.
vend.	4	Suscep. ste. Cr.
sam.	5	s. Yon, mart.
Dim.	6	Transf. de N. S.
lundi.	7	s. Gaëtan.
mard.	8	s. Justin, mart.
merc.	9	s. Romain.
jeudi.	10	s. Laurent, m.
vend.	11	Susc. ste. Cour.
sam.	12	ste. Claire.
Dim.	13	s. Hyppolite.
lundi.	14	*Vigile jeûne.*
mard.	15	ASSOMPTION.
merc.	16	s. Roch.
jeudi.	17	s. Mammès.
vend.	18	ste. Hélène.
sam.	19	s. Louis, év.
Dim.	20	s. Bernard, ab.
lundi.	21	s. Privat, év.
mard.	22	s. Symphorien.
merc.	23	s. Sidoine, év.
jeudi.	24	s. Barthélemy.
vend.	25	s. Louis, roi.
sam.	26	s. Zéphirin.
Dim.	27	s. Césaire, év.
lundi.	28	s. Augustin.
mard.	29	Décol. s. Jean-B.
merc.	30	s. Fiacre.
jeudi.	31	s. Ovide.

SEPTEMBRE.

AUTOMNE LE 23.

Nouvelle Lune le 2.
Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 24.

Les jours décroissent de 54' le mat. et de 53' le soir.

vend.	1	s. Leu. s. Gilles.
sam.	2	s. Lazare.
DIM.	3	s. Grégoire, P.
lundi.	4	ste. Rosalie.
mard.	5	s. Bertin, abbé.
merc.	6	s. Onésiphore.
jeudi.	7	s. Cloud, pr.
vend.	8	NATIV. DE N.-D.
sam.	9	s. Omer, év.
DIM.	10	s. Nicolas de T.
lundi.	11	s. Hyacinthe.
mard.	12	s. Serdot, év.
merc.	13	s. Maurille.
jeudi.	14	Exalt. ste. Croix.
vend.	15	s. Achard.
sam.	16	s. Nicomède.
DIM.	17	s. Cyprien.
lundi.	18	s. Jean Chrys.
mard.	19	s. Janvier.
merc.	20	*Quatre-Temps.*
jeudi.	21	s. Mathieu.
vend.	22	s. Maurice.
sam.	23	ste. Thècle, v.
DIM.	24	s. Andoche.
lundi.	25	s. Firmin.
mard.	26	ste. Justine, v.
merc.	27	s. Côme, s. D.
jeudi.	28	s. Céran, év.
vend.	29	s. Michel, arch.
sam.	30	s. Jérôme.

OCTOBRE.

Nouvelle Lune le 1.
Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 15.
D. Q. le 24. N. L. le 31.

Eclipse de soleil, le 31, à 1 h. 24 min. du soir.

Les jours décroissent de 54' le mat. et de 54' le soir.

DIM.	1	s. Remi, év.
lundi.	2	ss. Anges gard.
mard.	3	s. Cyprien.
merc.	4	s. François d'A.
jeudi.	5	ste. Aure, v.
vend.	6	s. Bruno.
sam.	7	ste. Julie.
DIM.	8	ste. Pélagie.
lundi.	9	*s. Denis, évêq.*
mard.	10	s. Géréon, m.
merc.	11	s. Nicaise.
jeudi.	12	s. Donatien.
vend.	13	s. Gérand, c.
sam.	14	s. Calixte, pap.
DIM.	15	ste. Thérèse.
lundi.	16	s. Gal, abbé.
mard.	17	s. Cerbonnet.
merc.	18	s. Luc, évang.
jeudi.	19	s. Savinien.
vend.	20	s. Sendou, pr.
sam.	21	ste. Ursule, v.
DIM.	22	s. Mellon, év.
lundi.	23	s. Hilarion.
mard.	24	s. Magloire.
merc.	25	s. Crépin. s. Cr.
jeudi.	26	s. Rustique.
vend.	27	s. Frumence.
sam.	28	s. Sim. s. Jude.
DIM.	29	s. Faron, évêq.
lundi.	30	s. Lucain.
mard.	31	*Vigile-jeûne.*

NOVEMBRE.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 29.

Eclipse de lune, le 14, à 2 h. 23 min. du soir.

Eclipse de soleil, le 29, à 10 h. 10 min. du matin.

Les jours décroissent de 41' le mat. et de 41' le soir,

merc.	1	La Toussaint.
jeudi.	2	Les Trépassés.
vend.	3	s. Marcel.
sam.	4	s. Charles.
Dim.	5	ste. Bertilde.
lundi.	6	s. Léonard.
mard.	7	s. Achille.
merc.	8	stes. Reliques.
jeudi.	9	s. Mathurin.
vend.	10	s. Léon, p. pap.
sam.	11	s. Martin, év.
Dim.	12	s. René, év.
lundi.	13	s. Brice, év.
mard.	14	s. Maclou.
merc.	15	s. Eugène, m.
jeudi.	16	s. Eucher, év.
vend.	17	s. Agnan, év.
sam.	18	ste. Aude, v.
Dim.	19	ste. Elisabeth.
lundi.	20	s. Edmond, roi.
mard.	21	Présent. de N.-D.
merc.	22	ste. Cécile.
jeudi.	23	s. Clément.
vend.	24	ste. Flore, v.
sam.	25	ste. Catherine.
Dim.	26	ste Genev. des A.
lundi.	27	s. Malo.
mard.	28	s. Sosthène.
merc.	29	s. Saturnin.
jeudi.	30	s. André.

DÉCEMBRE.

HIVER LE 22.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 28.

Les jours décroissent de 11' le mat. et de 11' le soir.

vend.	1	Éloi, évêq.
sam.	2	s. François Xav.
Dim.	3	L'Avent.
lundi.	4	ste. Barbe.
mard.	5	s. Sabas, ab.
merc.	6	s. Nicolas.
jeudi.	7	ste. Fare, v.
vend.	8	Conception.
sam.	9	ste. Gorgonie.
Dim.	10	ste. Valère, v.
lundi.	11	s. Fuscien, m.
mard.	12	ste. Constance.
merc.	13	ste. Luce, v. m.
jeudi.	14	s. Nicaise.
vend.	15	s. Maximin.
sam.	16	ste. Adélaïde.
Dim.	17	s. Mesmin.
lundi.	18	s. Gatien, évêq.
mard.	19	ste. Meuris.
merc.	20	*Quatre-Temps.*
jeudi.	21	s. Thomas, ap.
vend.	22	s. Yves.
sam.	23	ste. Vict. *V.-J.*
Dim.	24	s Yves.
lundi.	25	NOEL.
mard.	26	*s. Etienne, m.*
merc.	27	*s. Jean, évang.*
jeud.	28	ss. Innocens.
vend.	29	s. Thomas de C.
sam.	30	ste. Colombe.
Dim.	31	s. Sylvestre.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Nota. On y a réuni les dessins de beaucoup d'outils, ustensiles et autres objets nouveaux, ou qui ne sont pas connus généralement. Il aurait été impossible de les dessiner plus en grand sans augmenter cet ouvrage d'une quantité de planches qui en auraient fait élever le prix. Toutes ces gravures, exécutées dans de plus grandes proportions et avec des explications détaillées, font partie du volume de figures qui fait suite au *Bon Jardinier*, dont la 6e. édition vient d'être enrichie d'un grand nombre de dessins, et entr'autres, de 8 serres et bâches convenables à tous les usages et à toutes les températures.

Planche I.

Fig. 1. Soufflet à enfumer les pucerons. Il s'adapte à un fourneau A rempli de charbon; ce fourneau se ferme avec un couvercle B, divisé par un grillage sur lequel on pose du tabac haché. En faisant agir le soufflet, la fumée s'échappe par le tuyau *c*, que l'on dirige sur la plante infestée de pucerons.

Fig. 2. Échelle-brouette, imaginée par M. Bonafous, de Turin. Dans cet état, on a une véritable brouette ou une échelle double; mais la partie *a* étant tenue à la partie *b*, au moyen d'un boulon en *c*, cette partie *a* se rabat, si on veut, en *b*, et on a une échelle simple de 8 ou 10 pieds de longueur.

Fig. 3. L'un des 4 crochets en fer qui s'adaptent à 2 brancards pour enlever des caisses d'arbustes que deux hommes peuvent porter.

Fig. 4. Sarcloir long de 8 à 9 pouces, en usage dans la plaine Saint-Denis pour sarcler les légumes. Il est très expéditif. La fig. 5 en montre la courbe.

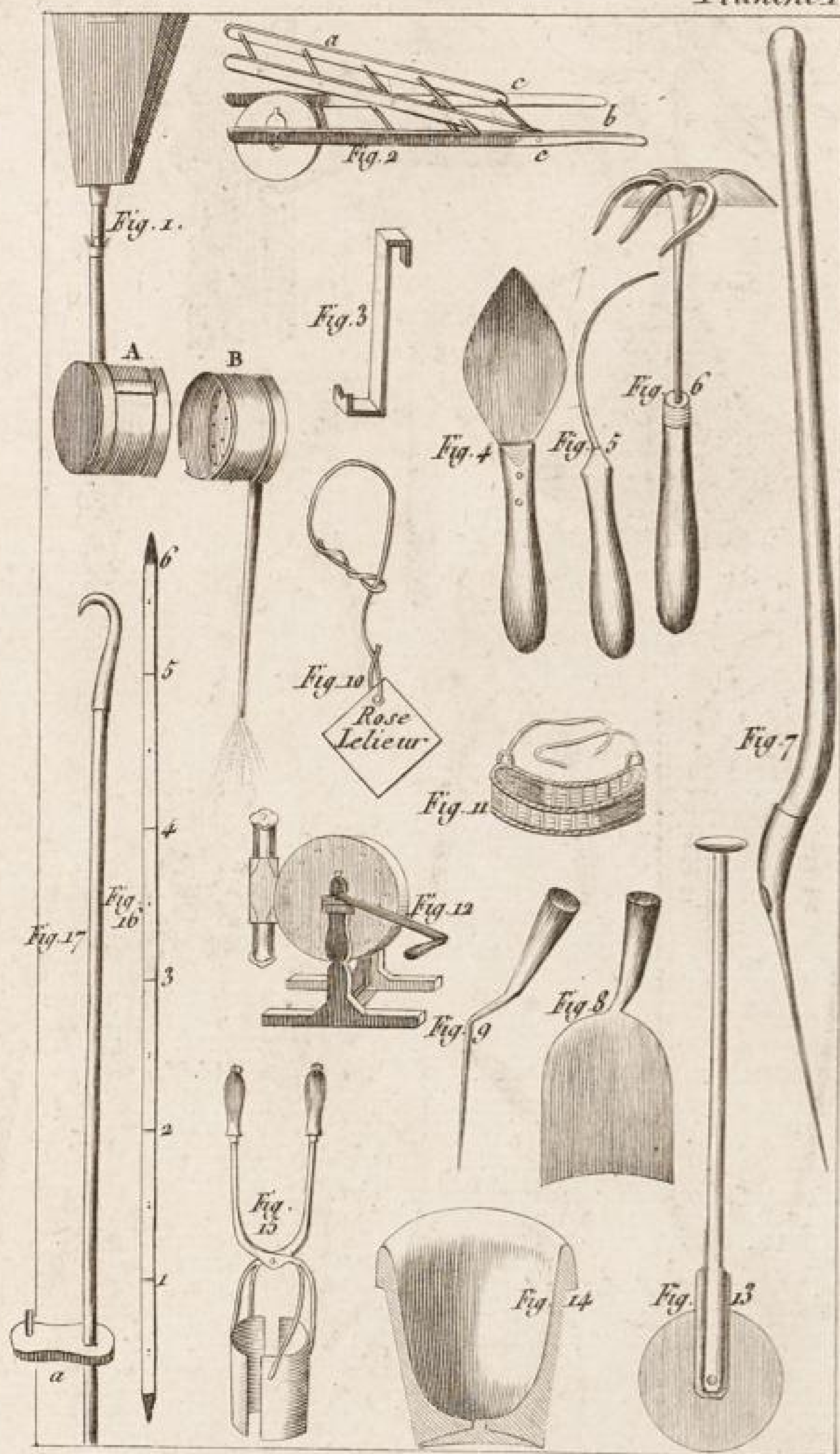
Fig. 6. Sarcloir à deux fins, long de 10 à 12 pouces, y compris le manche. Il a d'un côté une lame courbée en ratissoire, et de l'autre une fourche à 3 dents.

Fig. 7. Profil d'une bêche très-usitée en Belgique, propre à jeter des terres en avant et à ratisser des allées dures.

Fig 8. Ratissoire à pousser, courbée, convenable pour les terrains durs. La fig. 9 en fait voir le profil.

Fig. 10. Etiquette en plomb laminé, pendue à un fil de laiton attaché à une branche au moyen d'un nœud coulant. Le laiton ne s'oxide pas comme le fer, et le nœud coulant fait que la branche n'est jamais serrée.

Fig. 11. Panier a palisser, semi-circulaire, léger, fait en osier, et qui s'attache devant soi au moyen de deux courroies. On met dedans ses clous, ses loques, ses tenailles et son marteau en palissant.


Fig. 1.
A
B
a
b
c
c
Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4
Fig. 5
Fig. 6
Fig. 7
Fig. 8
Fig. 9
Fig. 10
Rose
Lelieur
Fig. 11
Fig. 12
Fig. 13
Fig. 14
Fig. 15
Fig. 16
Fig. 17
a
1
2
3
4
5
6

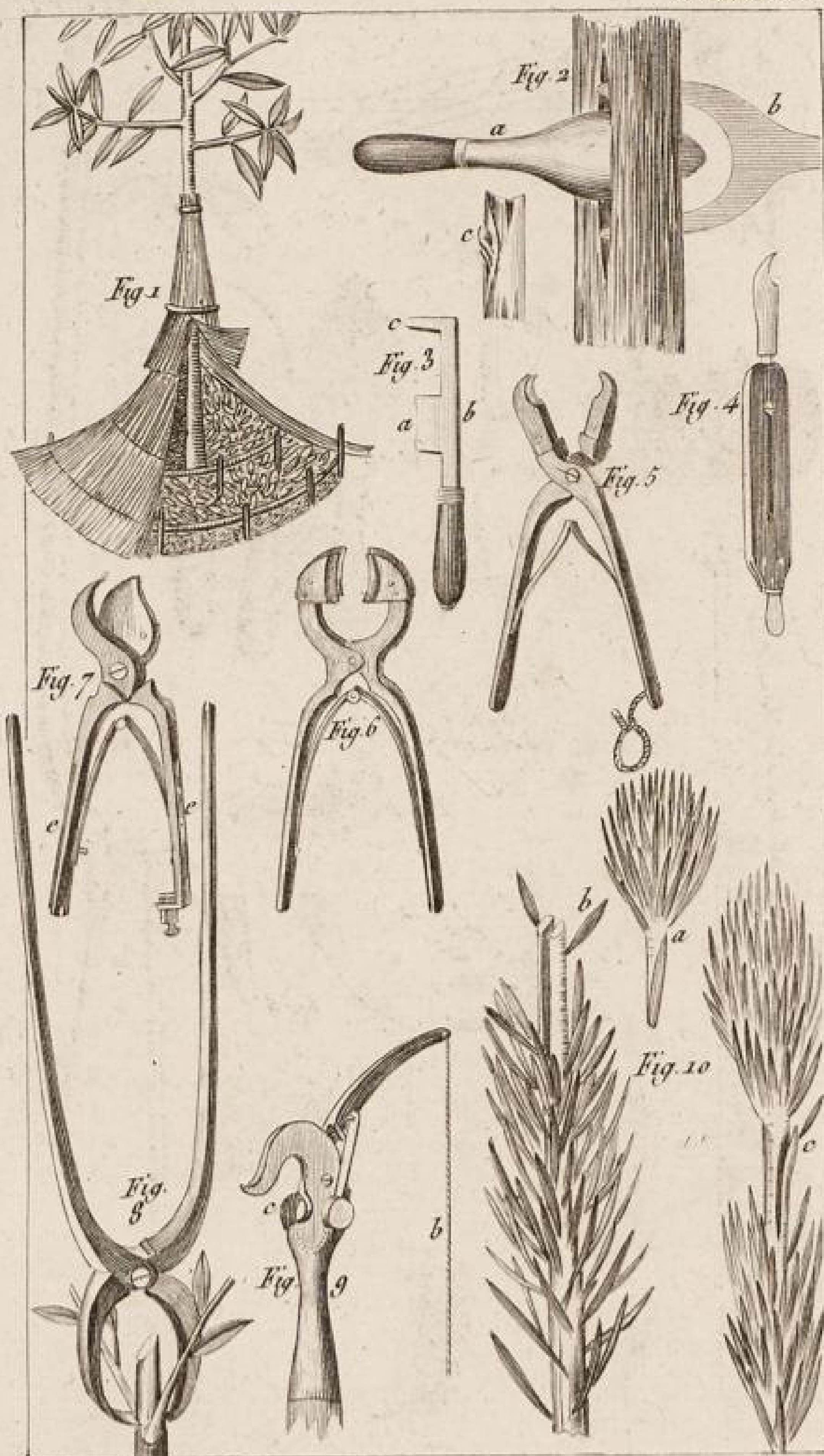

Fig. 1
Fig. 2
a
b
c
Fig. 3
c
a
b
Fig. 4
Fig. 5
Fig. 6
Fig. 7
e
e
Fig. 8
Fig. 9
c
b
Fig. 10
a
b
c

Fig. 12. Pompe de Dietz (nom de l'inventeur), très simple et très-commode pour élever l'eau d'un puits; elle s'adapte en quelques minutes partout où l'on veut.

Fig. 13. Coupe-gazon, composé d'un disque acéré et tranchant, roulant sur un essieu qui en traverse l'axe et est attaché au bout d'un manche de bêche; il sert particulièrement à couper et à rafraîchir le bord des gazons le long des allées.

Fig. 14. Coupe d'un pot dont le fond, terminé en courbe et percé au milieu, ne permet pas le séjour des eaux.

Fig. 15. Transplantoir en fer de 2 à 3 pieds de long.

Fig. 16. Toise-traçoir graduée et ferrée par le bout, afin que sa longueur ne diminue pas par l'usage.

Fig. 17. Crochet pour abaisser une branche et la tenir ainsi abaissée au moyen d'une planchette *a*, munie d'une mentonnière que l'on fait glisser sur le manche, et que l'on attache à soi ou à tout autre corps. Alors on a les deux mains libres pour cueillir les fruits.

Planche II.

Fig. 1. Chapiteau pour garantir le pied des arbres exotiques de la gelée et de l'humidité, tels que plusieurs magnolias. *Voy.* pages xl et 648.

Fig. 2. Greffe en navette imaginée, il y a quelques années, par M. Noël, pour greffer les gros pieds de vigne près de terre. On a un fort ciseau, *a*, avec lequel on fend le cep d'outre en outre; on insinue dans la fente, du côté opposé au ciseau, une fourche, *b*, en fer, qui tient la plaie ouverte; on taille en navette un morceau de sarment muni d'un bon œil, *c*; on retire le ciseau, on met cette greffe à la place, en faisant coïncider les libers; on retire aussi la fourche: ensuite on ligature et on enduit d'onguent de saint Fiacre. Elle se fait à l'époque de la greffe en fente. *Voy.* page 324.

Fig. 3. Greffoir en fente. Après avoir coupé le sujet et avoir uni la plaie, on pose la lame *a* dessus, et on frappe sur le dos *b* avec un marteau; quand le sujet est assez fendu, on retire le greffoir. et on introduit dans la fente la spatule *c*; en poussant ou tirant à droite ou à gauche, on maintient la fente ouverte jusqu'à ce que les greffes soient placées.

Fig. 4. Greffoir a coulisse. La lame rentrant dans le manche comme celle de certains canifs, on est moins exposé à se blesser qu'avec le greffoir ordinaire.

Fig. 5. Pince pour l'incision annulaire.

Fig. 6. Pince dont le ressort est disposé de manière qu'elle serre la branche d'elle-même et toujours également, de sorte que la main n'a rien à presser; on fait tourner l'instrument autour de la branche, en le poussant ou le tirant avec un ou deux doigts, et l'anneau d'écorce est enlevé.

Fig. 7. Sécateur des dames, dont les branches sont garnies en *e*, d'écaille ou d'ivoire; on devrait garnir ainsi, ou en

os, les sécateurs pour les personnes qui n'aiment pas à manier le fer.

Fig. 8. PINCE propre à couper net la tête ou le chicot d'un églantier ou de tout autre sujet, immédiatement au-dessus de deux écussons opposés, quand on les a laissés pousser. Cet instrument est extrêmement précieux tant pour la célérité que pour la perfection de la coupe.

Fig. 9. SÉCATEUR qui est en même temps un échenilloir, et qu'on adapte, au moyen d'une douille, au bout d'un bâton ou d'une perche; on introduit la branche à couper dans le crochet *a* et en tirant la corde *b*, la lame *c* se relève et coupe la branche net.

Fig. 10. GREFFE HERBACÉE ou à la Tschudy. La plante qui sert ici d'exemple est un épicéa. Cette greffe se pratique sur les parties encore herbacées des végétaux, et c'est en quoi seulement elle diffère de la greffe en fente. On voit en *a* un rameau préparé pour être placé dans la fente terminale *b*, ou dans la fente latérale *c*. *Voy.* pages 40 et 61.

REVUE HORTICOLE.

Chargé pour la première fois de la rédaction du BON JARDINIER, nous devons faire connaître à nos lecteurs dans quel esprit nous nous proposons d'en rédiger les éditions subséquentes, afin que chacun puisse nous adresser les observations qu'il pourra faire, soit en relevant une erreur de notre part, soit en nous indiquant un perfectionnement à introduire dans l'ouvrage.

Après avoir parcouru et pratiqué presque toutes les branches de culture, nous sommes arrivé à l'âge où l'homme sait enfin *qu'il ne sait pas grand'chose*. Il n'est donc pas étonnant que nous soyons disposé à accueillir avec reconnaissance tout ce qui nous sera adressé dans la vue de rendre le BON JARDINIER de plus en plus digne de la distinction honorable que les amateurs éclairés lui ont toujours accordée, et de servir de guide aux jeunes praticiens dont l'art si étendu et si varié du jardinage.

Il n'est pas à notre connaissance qu'un cultivateur sache à lui seul tout ce que savent collectivement les

autres cultivateurs. Nous sommes donc loin de nous croire capable de nous passer des lumières de nos confrères dans la rédaction qui nous est confiée ; nous les prions, au contraire, de nous continuer leurs bons offices dans l'intérêt du Bon Jardinier, qui est le dépôt de *la science pratique du jardinage*, et non le savoir ou l'opinion de tel ou tel en particulier.

Déjà nous avons la satisfaction de pouvoir publier notre reconnaissance envers notre ancien confrère et ami, M. Godefroy, pépiniériste à Ville-d'Avray. Cet habile cultivateur nous a communiqué un grand nombre de remarques judicieuses dont nous avons profité pour améliorer cette édition, et nous espérons que nos autres confrères et les amateurs éclairés imiteront M. Godefroy, en nous mettant à même de leur témoigner notre reconnaissance dans la prochaine édition.

Nous ne nous bornons pas à mettre à contribution notre propre expérience et celle de nos confrères ; nous faisons aussi usage de notre jugement pour emprunter ce que nous trouvons de convenable à notre sujet dans les livres qui se publient sur le jardinage. Nous espérons qu'on ne nous récusera pas en cette matière, pour peu qu'on veuille bien se rappeler qu'on nous honorait déjà de quelque distinction en jardinage sous le règne de Louis XVI, et que depuis cette époque, ou plutôt depuis que nous avons la force de manier la bêche, nous avons toujours marché dans la même carrière, en tâchant de nous tenir à la hauteur des progrès que la science a faits successivement jusqu'aujourd'hui.

Mais si, d'une part, nous trouvons quelque chose à emprunter dans les livres qui se publient sur le plan plus ou moins déguisé du Bon Jardinier, d'un autre coté, notre longue expérience nous rend apte à reconnaître facilement les fautes et les erreurs contenues dans ces livres ; nous en sommes même venu au point de reconnaître, à la lecture d'un livre, si son auteur est jeune ou vieux ; s'il est du métier, ou s'il n'est qu'un homme d'esprit qui a cru que l'esprit suffisait pour pouvoir parler de tout. Les bornes qui nous sont prescrites ne nous laissent que peu de place pour dire quelques mots

sur deux de ces ouvrages, dont les auteurs, sortant à peine de dessus les bancs, promettent à leurs lecteurs plus que n'a jamais osé promettre le praticien le plus consommé.

L'auteur de *l'Annuaire*, qui vient de voir le jour pour la première fois, se dit *jardinier agronome;* mais effrayé, sans doute, du poids de ce double titre, il a jugé prudent de s'envelopper du manteau de l'anonyme. S'étant ainsi mis à l'abri de la crainte, il promet *qu'il ne réimprimera jamais les mêmes choses; que ce qu'il dit sera bon dans dix, quinze ou vingt ans comme aujourd'hui; qu'il y ajoutera un supplément chaque année, sans jamais rien changer à ce qui aura été fait les années précédentes*, etc. Cette promesse nous paraît celle d'un jeune homme qui manque d'expérience, et qui n'a aucune idée de la progression des connaissances humaines. Au lieu d'avoir donné son livre comme un ouvrage sans appel, il aurait mieux fait de se ménager les moyens d'en corriger les fautes que nous allons lui signaler.

Pourquoi cet auteur se fait-il un mérite de n'avoir pas décrit les plantes nouvelles dont il parle, quand il n'était pas en son pouvoir de les décrire, puisqu'elles sont encore si faibles et si peu développées, qu'il est impossible d'en saisir les caractères? Et parce qu'il n'a pas pu les décrire, il conclut que les *descriptions sont absolument inutiles*. Cette conclusion, que le simple bon sens repousse, n'est favorable ni aux connaissances ni à la bonne foi de l'auteur.

Page 136. Cet auteur anonyme décrit *l'avant-pêche rouge* de Duhamel comme s'il la connaissait, tandis qu'il y a plus d'un demi-siècle qu'elle est disparue.

Page 133. Pourquoi confondre l'oranger mandarin, apporté de Manille à Cayenne, et de Cayenne à Paris, par M. Perrotet, avec une histoire hyperbolique venue d'Angleterre, et appliquée à une plante qui n'est pas encore caractérisée? L'anonyme aurait dû se transporter chez M. His, il y aurait vu un oranger mandarin qui donne des fruits depuis plusieurs années, et il aurait reconnu que ces fruits n'offrent rien des choses incroyables relatées dans l'histoire anglaise.

Page 153. Pourquoi l'anonyme bouleverse-t-il les genres en appelant ixia odorant, *ixia fragrans*, le glaïeul à taches jaunes, *gladiolus leucoxylus*, cultivé depuis vingt-cinq ans, et figuré sous ce dernier nom dans les liliacées de Redouté ?

Page 156. Pourquoi après avoir présenté la pivoine mâle comme une plante distincte, la représenter encore comme une autre plante distincte sous le nom de pivoine coraline, qui n'est qu'un synonyme de la première? On pourrait donner à cette faute une couleur fort désagréable pour son auteur.

Page 169. Pourquoi l'anonyme fait-il des palmiers avec les *carludovia*, qui sont des plantes de la famille des aroïdes?

Et quand cet auteur aura fait dix, quinze et vingt supplémens à son livre, en accumulant faute sur faute sans jamais revenir sur ses pas pour les corriger, puisqu'il s'est interdit cette voie, croira-t-il encore, comme il le prétend aujourd'hui, avoir fait un ouvrage économique et commode qui dispensera les connaisseurs et les élèves de se procurer le Bon Jardinier? Nous en doutons.

Ces citations suffisent pour rappeler à l'auteur anonyme de *l'Annuaire du jardinier et de l'agronome*, qu'il a trop présumé de ses forces, ou qu'il a trop compté sur l'ignorance de ses lecteurs en annonçant un ouvrage inaccessible aux corrections.

— L'auteur anonyme dont nous venons de parler, donnant particulièrement son ouvrage comme un supplément au *Manuel du jardinier*, en 2 vol., 2e. édit., *corrigée*, nous devons examiner aussi ce dernier ouvrage. Nous confessons n'avoir jamais vu l'auteur et ne le connaître que par ses écrits; cependant nous ne craignons pas d'affirmer que ce doit être un très-jeune homme. En effet, il faut être un très-jeune homme pour s'ériger en législateur dans un art si étendu, que la vie la plus longue ne suffit pas pour en approfondir toutes les parties. L'auteur se dit élève de feu le professeur Thouin : s'il a hérité du savoir de ce vénéré professeur, à coup sûr il n'a pas hérité de sa modestie, car

il se place si haut, et sa course est si rapide, qu'il éclabousse, qu'il écrase impitoyablement tout ce qui se trouve sur sa route en criant : *cedite romani scriptores*, *cedite Galli*. Il n'était pas du tout nécessaire d'emboucher une trompette aussi sonore pour parler de l'humble jardinage.

En lisant l'ouvrage en question, on reconnaît que son auteur a infiniment d'esprit, une grande facilité, une imagination ardente, et que la nature l'a plutôt fait pour chanter les jardins que pour s'appesantir sur leur didactique. Avec un esprit de cette trempe, on ne peut qu'effleurer les objets, courir de l'un à l'autre sans en approfondir aucun ; on peut devenir savant aimable, mais jamais profond. Nous allons le prouver en signalant quelques-unes des erreurs qui se trouvent dans la 2e. édition de son ouvrage.

Page 41. L'auteur ne connaît pas le *phylirea*, puisqu'il conseille de le chauffer comme un arbre à fleur.

Page 44. Si l'auteur savait que la tige du framboisier n'est que bisannuelle, il ne conseillerait pas de la tailler comme celle du groseillier.

Page 45. Où donc l'auteur a-t-il vu *biner des cardons, des artichauts, et des capucines en mars ?* Est-ce pour les habitans des tropiques qu'il a fait son livre ?

Page 71. Nous savions que M. Durand était un artiste distingué ; mais nous étions loin de nous douter qu'il fût arrivé au point de faire, dit notre auteur, *des gressoirs propres à faire obtenir une infinité de variétés dans les fruits*.

Page. 73. L'imagination trop ardente de l'auteur l'a fait échouer complétement, lorsqu'il a voulu parler de l'anatomie et de la physiologie végétale. Il n'a pas eu la patience de choisir ce qu'il y a de bon dans les auteurs, et ce qu'il dit de son propre fonds est erroné.

Page 109. L'auteur dit que les terres limoneuses sont très-fertiles, mais *de peu de durée*. Il fallait dire, au contraire, que ce sont elles qui conservent le plus longtemps leur fertilité sans le secours des engrais.

Page 112. L'auteur assure que *le terreau de feuilles*

est certainement le meilleur de tous les engrais. Aucun praticien n'en conviendra, quoique ce terreau ait une propriété qui lui soit particulière.

Page 126. Si l'auteur avait tant soit peu de pratique, il saurait que les règles les plus générales ont encore beaucoup d'exceptions, et il se serait gardé d'affirmer que *toutes les plantes venues de boutures ne sont jamais d'une belle venue*, puisqu'on peut lui opposer le saule de Babylone et le peuplier d'Italie, qui n'ont jamais été multipliés que de boutures ou de marcottes depuis qu'ils sont en France, et qui certainement sont de beaux arbres.

Page 131. Il faut que l'auteur croie ses lecteurs bien ignorans, puisqu'il ose leur dire *que la couronne de l'ananas est une sobole.* Cette erreur tient à son peu de connaissances anatomiques.

Page 146. La greffe, dit cet auteur, *est entièrement le résultat de l'industrie humaine.* C'est une erreur : la greffe n'est que l'imitation d'une opération qui s'est toujours présentée et qui se présente tous les jours à nos yeux dans les forêts, dans les haies, et partout où deux portions de végétaux se trouvent en contact. L'homme varie le procédé, mais le principe ne lui appartient pas.

Page 148. L'auteur ne conçoit pas comment une greffe donne des produits différens de ceux du sujet sur lequel on l'applique, et il s'étonne de ce que *les savans n'en expliquent pas la cause.* Nous lui dirons que c'est probablement par la même raison qu'on ne nous explique plus pourquoi il fait jour à midi.

Page 219. Où l'auteur a-t-il vu *des couches bordées pour la culture des champignons?*

Page 222. Comment croire que l'auteur a des yeux, lorsqu'il nous dit que *les châssis et les bâches sont des couches auxquelles on ajoute des constructions en bois ou en maçonnerie.*

Page 242. L'auteur tombe à bras raccourcis sur nous autres pauvres cultivateurs, parce que nous ne savons presque rien pour guérir nos arbres des maladies auxquelles ils sont sujets. Nous recevions cette gourmade

avec résignation, parce que nous espérions qu'on allait nous apprendre quelque chose; point du tout. Voilà notre auteur qui dit : *Aussi ne tenterons-nous pas de donner des recettes pour les combattre et les guérir.* C'était bien la peine de nous battre!

289. Il paraît que l'auteur connaît mieux l'oseille sous un fricandeau que dans un jardin, puisqu'il dit que *l'oseille-vierge ne monte jamais.* S'il la connaissait il saurait qu'elle monte comme une autre, mais que cette plante étant dioïque, on préfère ne cultiver que l'individu mâle, afin de n'avoir pas de graines qui, en tombant dans les allées, y germeraient et les saliraient.

Page 299. Qui donc a dit à l'auteur que *les artichauts périssent au bout de trois ans?* Les artichauts ne périssent pas, mais leur produit devient moins considérable au bout de 3 ou 4 ans, et on doit alors penser à les remplacer par un jeune plant.

Page 314. L'auteur dit que la *culture du gombaud ne demande pas de grands soins.* Au contraire, elle demande tant de soins sous notre climat, qu'il est permis d'assurer qu'elle ne sera jamais ni satisfaisante ni lucrative à Paris.

326. Pour apprendre à ses lecteurs la manière de faire venir des champignons, l'auteur leur dit : *Quand la couche a trente degrés de chaleur, on prend le blanc de champignon, on le divise en petites parties, on le met sous le fumier, on recouvre ensuite toute la surface d'un pouce et demi de mortier.....* Quel gâchis!

Page 366. A coup sûr, l'auteur ne sait pas ce que c'est qu'un genre, puisqu'il dit, contre la vérité, que le savant professeur de botanique du jardin du roi *a divisé les orangers en cinq genres.*

Page 368. Il ne sait pas mieux ce que c'est que l'olive, puisqu'il en fait une baie.

Le temps et la place nous manquent avant d'avoir vu tout le premier volume; cependant le second ne doit pas être moins curieux, puisqu'on nous fait remarquer qu'à la page 155 l'auteur trouve une *singularité remarquable* en ce que l'Alsine moyenne est une bonne

nourriture pour les oiseaux, tandis que le mouron rouge les empoisonne. Si l'auteur avait consulté le plus petit botaniste, il aurait appris que la nature a placé plus de 15 mille plantes entre l'alsine moyenne et le mouron rouge, et qu'en conséquence il n'y a rien d'étonnant que ces deux dernières aient des propriétés différentes. On nous fait encore observer qu'à la page 236, l'auteur dit que les *racines des navets, carottes, betteraves, se changent en feuilles, en vertu des lois de l'organisation végétale; que les tiges de jacinthes ont la propriété de croître indifféremment dans toutes les directions.* Ne croirait-on pas lire *les Mille et une Nuits?*

Ces citations suffisent pour démontrer que l'auteur du *Manuel complet, théorique et pratique du Jardinier,* en 2 vol., 2e. édition, revue, *corrigée* et considérablement augmentée, s'est trompé en s'imaginant que son esprit lui tiendrait lieu de science; qu'il ne connaissait pas l'étendue de la carrière dans laquelle il s'est engagé, et qu'il a promis plus qu'il ne pouvait tenir, en annonçant un ouvrage *meilleur et plus complet que ceux qui existent.*

— En 1787, M. Cels a formé à Mont-Rouge, près Paris, un jardin dans lequel il a rassemblé et cultivé avec un grand succès les végétaux les plus rares et les plus précieux. Une correspondance aussi active qu'étendue l'a mis à même d'obtenir une infinité de plantes utiles ou agréables, inconnues en France avant lui. L'art de multiplier les plantes par bouture a pris entre les mains de cet habile cultivateur une extension qui ressemblait à une création nouvelle, tant ses résultats étaient au-dessus des connaissances de cette époque. En 1808, M. Cels fils, digne héritier du nom et des talens de son père, a transporté son jardin près la barrière du Maine; il lui a donné un plus grand développement et l'a enrichi de tous les végétaux que l'art et le commerce peuvent offrir sous le rapport de l'utilité

et de l'agrément. Le jardin de M. Cels est aussi une pépinière d'habiles jardiniers, qui, après s'être perfectionnés sous ses yeux et par ses conseils, vont ensuite porter leurs lumières dans les départemens et chez l'étranger.

—M. L. Noisette a établi son jardin rue du faubourg Saint-Jacques, en 1802. Cet établissement porté tout d'un coup à un haut degré de prospérité renferme les collections de plantes les plus nombreuses et par conséquent les cultures les plus variées. On y fait des expériences propres à reculer les bornes de nos connaissances dans l'art de la multiplication et de la conservation des plantes. Les élèves jardiniers qui sortent de chez M. Noisette sont la plupart infiniment instruits, et vont dans tous les pays du monde répandre les meilleurs procédés dans la culture des jardins.

— En 1822, M. Soulange-Bodin a transformé ses jardins de Fromont, près Ris, sur la route de Fontainebleau, en une vaste et riche pépinière ouverte au commerce et à toute l'industrie horticole. Depuis longtemps, le propriétaire, dominé par l'amour des plantes, se plaisait à y rassembler les végétaux les plus précieux dans l'intention de se livrer entièrement un jour à leur culture et à leur multiplication. Maintenant M. Soulange a réalisé son projet. Les arbres anciennement plantés sont devenus des porte-graines ou des mères qui l'ont déjà mis à même d'étendre ses multiplications sur une échelle infiniment plus grande que toutes celles qui existent en ce genre, et qui donne à son établissement un grandiose que font encore valoir une position heureuse, des sites variés et l'ordonnance la mieux entendue. Le rang que M. Soulange tient dans la société, sa fortune, la variété de ses connaissances, son goût décidé pour la culture, les succès qu'il obtient chaque jour, l'immense quantité de plantes de pleine terre, d'orangerie, de serres chaudes et tempérées qu'il offre au commerce, mettent les jardins de Fromont au rang des plus beaux établissemens commerciaux, et font espérer qu'il en sortira des élèves capables d'épurer, d'agrandir et de propager nos connaissances en culture.

— Vers 1812, M. Noël a commencé à faire paraître au Marché-aux-Fleurs les plus belles espèces de roses greffées en tête sur des églantiers-tiges. Quoique ce procédé fût déjà connu, ce fut une nouveauté de voir d'aussi forts églantiers, terminés par une aussi belle tête, et cultivés dans des pots de moyenne dimension. Depuis cette époque, M. Noël a été imité par plusieurs de ses confrères, mais aucun n'est encore parvenu à exposer sur le Marché-aux-Fleurs d'aussi beaux rosiers, ni en aussi grande quantité. Cet habile cultivateur s'étant particulièrement attaché à la culture des rosiers, les élève et les conduit avec une rare intelligence et un succès toujours croissant.

— En 1813, M. Fion a planté dans son jardin un espalier d'orangers à fruit doux, qui a parfaitement réussi; c'est aujourd'hui un tapis de la plus agréable verdure, émaillé de fleurs, enrichi de fruits délicieux, surprenans par leur volume et leur beauté. Cet espalier, cultivé avec tout l'art possible, est une des merveilles qu'on admire dans Paris. Son auteur s'attache en outre depuis long-temps à réunir toutes les espèces et variétés d'orangers qu'il est possible de se procurer, et sa collection est maintenant la plus complète de celles que nous connaissons.

— Vers 1816, M. Lemon a le premier commencé à répandre à Paris le goût de la culture et de la multiplication d'un choix de *geranium* remarquables par la grandeur, l'éclat et la beauté de leurs fleurs. Tous ces geranium regardés, avec raison, par les botanistes comme des variétés ou des hybrides, n'existaient pas au siècle dernier. Ce sont des enfans brillans de grâce et de fraîcheur que l'art a su tirer du néant et qui y rentreraient bientôt, si la main laborieuse et industrieuse du cultivateur ne les soutenait pas, et cessait de leur prodiguer les soins les plus assidus et les plus délicats. La place de M. Lemon, sur le Marché-aux-Fleurs, se reconnaît aisément au choix et à la beauté des geranium qu'il y expose.

— Jusqu'en 1798, l'Hortensia n'avait été qu'une plante de collection, très-rare en France, et connue des

seuls botanistes ; cultivée en serre chaude, dans de très-petits pots, sa tige ne s'élevait qu'à la hauteur d'un demi-pied, et sa tête de fleurs ne prenait que deux pouces de diamètre. A cette époque, M. Audebert neveu, en acheta deux pieds pour la somme de 12 francs, chez M. Williams, à Sèvres, qui l'avait introduit en France dix ans auparavant : il les mit en pleine terre de bruyère, d'abord dans une serre tempérée, ensuite à l'air libre et ombragés. Dans la même année, ces plantes ont poussé des tiges hautes de trois pieds, et l'année suivante se sont terminées par des boules de fleurs roses de 20 à 24 pouces de circonférence. Alors seulement l'hortensia fut apprécié et devint à la mode : on se rappele combien il était beau, combien il était couru, et surtout combien il s'est vendu cher. L'hortensia aurait pu faire une grande fortune à M. Audebert, mais il n'en a tiré qu'environ 20,000 fr.

—Depuis 1818 jusqu'aujourd'hui, on a pu voir chez M. Ledru, maire de Fontenay-aux-Roses, près Paris, le *Laurier-tin*, greffé sur la mansienne (*viburnum lantana*), à dix pieds de hauteur; le genêt à balais greffé en tête sur le faux ébénier, et un *spartium* à fleurs blanches, greffé également sur le faux ébénier. Il est à remarquer que ces plantes greffées à 5 et 10 pieds d'élévation ne souffrent pas de la gelée, tandis que franc de pied elles en sont souvent endommagées D'après ces exemples, on peut penser que le genêt d'Espagne réussirait aussi greffé en tête sur le faux ébénier : ce serait une nouvelle conquête de l'art, d'autant plus précieuse pour les jardins paysagers et pittoresques, que les fleurs du genêt d'Espagne sont plus grandes que celles des cytises qu'on a coutume de greffer ainsi en tête, et qu'elles s'épanouissent plus tard que les autres espèces à fleurs jaunes. Le jardin de M. Ledru renferme encore beaucoup de choses qui prouvent que le maître est un amateur extrêmement éclairé, capable de donner de bons conseils aux praticiens.

—Le *Rhododendron arboreum* a fleuri pour la première fois, cette année, chez M. Boursault : les fleurs, d'un rouge éclatant, auraient plus de grâce si, au lieu

d'être

d'être rapprochées en tête, elles étaient portées chacune sur un pédoncule plus long qui leur permît quelques mouvemens; on a remarqué aussi en fleur dans la même serre le *Glycine sinensis*, plante sarmenteuse à grandes fleurs bleues disposées en longues grappes arquées ou inclinées avec grâce : il n'a succédé aucun fruit à ces belles fleurs.

— Le commerce est maintenant en possession de deux charmantes plantes, introduites en France par M. Boursault, comme des variétés de l'*Azalea indica*, mais qui nous en paraissent assez différentes pour devoir être désignées chacune par un nom particulier : elles sont décrites ici, pag. 613, l'une sous le nom d'*Azalea formosa*, et l'autre sous celui de *A. venusta*. Voy. leur article.

—On remarquait au printemps de 1825, chez M. Soulange, un pied *d'acacia semperflorens*, haut de 7 pieds et couvert de fleurs, quoiqu'il n'eût encore que 3 ans de semis : ses fleurs disposées en petites têtes réunies en grappes, se succèdent presque sans interruption. La plante et les fleurs sont de la plus grande élégance. Il nous a paru que les individus qui se trouvent dans le commerce, sous le même nom, en différaient un peu.

On voyait aussi chez M. Soulange le *Pavia discolor*, petit arbre qui fleurit et fructifie à la hauteur de 2 ou 3 pieds.

— Le *Melastoma malabathrica* vient de fleurir chez M. Cels. C'est le plus beau des Melastomes par la grandeur et la brillante couleur de sa fleur : les cils qui enveloppent son ovaire sont aussi une chose admirable par la singularité de leur disposition. Il est bien dommage que ce précieux arbrisseau soit d'une multiplication et même d'une conservation difficile.

—En juillet 1825, le *Plumiera rubra* a fleuri au jardin royal des Plantes, à Paris. On y remarquait aussi le *Cryptolepis reticulata*, en fleurs pour la première fois. Depuis 1820, le *crinum amabile* y fleurit chaque année.

— Dans le courant de janvier 1826, le *Carolinea*

princeps fleurissait dans les serres de Mgr. le duc d'Orléans. Cet arbre remarquable par la couleur glauque de ses rameaux, par ses feuilles digitées à 3 ou 5 folioles ovales, longues de 4 ou 5 pouces, était haut de 8 à 10 pieds. Ses fleurs étaient terminales solitaires, longues de 6 pouces avant leur épanouissement, et larges de 10 à 12 pouces quand les 5 pétales lancéolés linéaires, roux en dehors, blanchâtre en dedans, se furent écartés les uns des autres, pour laisser voir une immense aigrette blanche, formée par l'ensemble des étamines, aigrette qui fait la beauté et la singularité de cette fleur.

Jusqu'ici on avait rapporté le *Carolinea princeps*, au *Pachira aquatica* d'Aublet, mais c'est une erreur que nous sommes à même de relever, puisque nous avons vu ces deux arbres dans leur pays natal. Le *Pachira aquatica* est connu dans l'île de Cayenne : il est plus petit dans toutes ses parties que le *carolinea princeps*, sa fleur a plus d'éclat; son aigrette terminée par des anthères pourpres desquelles s'échappe un pollen doré, est une chose admirable. Son fruit, ovale-allongé, relevé de cinq côtés, n'a que 6 ou 8 pouces de hauteur sur 4 à 5 de diamètre. Le *Carolinea princeps*, au contraire, ne croît pas dans l'île de Cayenne; nous l'avons observé vers les confins de la Guiane, sur les rives du Maroni et sur les terres de Surinam. Il devient bien plus grand, sa fleur est aussi plus grande, mais son aigrette n'a pas la belle couleur de celle du *Pachira aquatica*. Son fruit est aussi deux ou trois fois plus gros et plus arrondi : il contient, comme le précédent, de 40 à 60 grosses graines dont l'amande est fort bonne à manger crue. Vingt de ces amandes suffisent pour faire un repas de botaniste dans les immenses déserts des forêts de la Guiane.

— Dans l'été de 1825, on voyait chez M. Noisette, le *Dichorisandra thyrsiflora*, en fleurs, plante superbe, voisine des commelines et des *Tradescantia* : elle était haute de 2 pieds, terminée par un thyrse de fleurs bleues magnifiques. Comme cette plante paraît d'une multiplication facile, elle ne tardera pas à orner les serres des amateurs. La *Commelina hexandra*, d'Au-

blet, *Tradescantia divaricata* Willd., qui a également les fleurs en thyrse et d'un beau bleu, entre naturellement dans le genre Dichorisandre, en vertu de la structure de ses étamines.

Le *Dracœna umbraculifera* a fleuri aussi dans l'automne de la même année chez M. Noisette : on sait que ses feuilles nombreuses, longues de 3 pieds, divergent de toute part et forment un large parasol ; mais on sait moins, que du centre de ces feuilles naît une grosse et courte panicule de fleurs nombreuses, longues de 15 lignes, menues, purpurines en dehors, blanches en dedans et qui se succèdent pendant deux mois. Cette plante est fort rare et d'une multiplication lente.

— Depuis un grand nombre d'années on cultivait au Jardin-du-Roi un pied de *Doryanthes excelsa* ou *Littea geminiflora* : cette plante assez extraordinaire est de la famille des narcisses : sa tige, ligneuse, grosse comme le bras, était haute seulement de deux pieds, y compris un gros renflement ovale terminal qui donnait naissance à des milliers de feuilles linéaires, roides, dures, qui de verticales qu'elles sont dans leur jeunesse, deviennent pendantes et longues de 15 à 24 pouces dans l'état adulte. Vers la fin d'octobre 1825, on a vu s'élever du centre de ces feuilles une hampe aussi simple et aussi droite qu'un cierge, qui le 15 janvier suivant était haute de 14 pieds, presque aussi grosse que le poignet, couverte de plusieurs milliers de fleurs divergentes, sessiles, deux à deux, grosses comme le petit doigt, longues de 2 pouces, verdâtres en dehors, lavées de brun dans la partie supérieure, un peu arquées, à limbe peu ouvert, divisé en six lobes oblongs, aigus, jaunâtres en dedans ; elles contenaient 6 étamines dont les filets de la longueur de la corolle étaient terminés par de grosses anthères vacillantes, saillantes, longues et jaunes comme celles du lis blanc.

— Le *Magnolia thompsoniana* a fleuri cette année dans le jardin de M. Godefroy, à Ville-d'Avray, près Paris ; c'est une très-belle espèce, à tige pyramidale et qui produit des fleurs blanches larges de 5 à 6 pouces.

b.

Il diffère entièrement du *M. glauca*, avec lequel on croyait lui trouver beaucoup de rapport, quand il était petit.

— *L'Astrapœa Wallichii*, introduite en 1824 par M. Soulange, vient de fleurir pour la première fois, en France, chez S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans. Les personnes peu familiarisées avec la multiplication des végétaux trouveront peut-être extraordinaire que la plante de Mgr. le duc d'Orléans, qui n'est qu'une bouture prise sur celle de M. Soulange, ait fleuri avant le pied même sur lequel on l'a prise. Cependant cette marche est fort naturelle, et les cultivateurs en profitent souvent pour avancer la floraison de certaines plantes.

L'*Astrapœa* est de la famille des *Malvacées*. L'individu qui était en fleur du 1er. au 12 janvier dernier, chez Mgr. le duc d'Orléans, avait 2 pieds de hauteur; ses feuilles étaient en cœur, longues et larges de 6 à 8 pouces, portées sur de longs pétioles accompagnés de grandes stipules caulinaires appliquées contre la tige; les fleurs, d'un rose cocciné, sont disposées en ombelle pendante au bout d'un pédoncule axillaire long de 8 à 12 pouces; l'ombelle contient de 40 à 60 fleurs; elle est resserrée en forme de tête au moyen d'une collerette composée de 12 grandes folioles ovales formant une sorte de tasse qui contient toutes les fleurs; des anthères nombreuses, plus brillantes que l'or, se détachent agréablement sur le fond rouge de ces fleurs.

Il y avait deux têtes fleuries de différens âges sur cette jeune plante; on doit espérer que quand on en aura de forts pieds, les fleurs se succéderont pendant long-temps. L'*Astrapœa* se trouve maintenant dans le commerce chez les principaux cultivateurs.

—Le *Cactus truncatus* est cultivé et multiplié par M. Lemon avec un succès extraordinaire. Cette plante, voisine du *Cactus speciosus*, a les fleurs de la même couleur, moins grandes et moins nombreuses; elles en diffèrent surtout en ce que leurs étamines sont diadelphes. C'est d'ailleurs une très-belle plante qui fleurit chez M. Lemon, à la hauteur de quelques pouces, et dont les fleurs se succèdent pendant long-temps.

— M. Richard, horloger à Saint-Léonard, nous a communiqué un épi de giroflée jaune double ordinaire de sa culture, dont la longueur était de plus de 4 pieds.

— M. Thomas Beale a annoncé à la Société de botanique de Gand qu'il allait lui envoyer d'Amérique une pivoine à fleur double jaune.

— Une lettre de Batavia, en date du 18 janvier 1825, écrite par M. Blume, directeur du jardin royal des plantes, à Buitenzerg, fait mention d'une plante extraordinaire qu'il a découverte à l'île de Noussa-Kambangang, dite Ile des Fleurs; le bouton de la fleur de cette plante est gros comme un chou ordinaire, et lorsque la fleur est épanouie, elle a deux pieds de diamètre. (*Extrait du Journal du Commerce*, 15 juin 1825.)

C'est probablement cette même plante que M. R. Brown a décrite et figurée dans les transactions de la Société linnéenne de Londres, sous le nom de *rafflesia Arnoldi*, et que nous sommes porté à regarder comme un *champignon*, nonobstant l'opinion contraire du savant botaniste M. R. Brown.

— Nous avons vu en fleurs, chez M. Cels, ce qu'on appelle *Bengale jaune*. C'est une sous-variété de la *rose-thé*, plus petite, jaune serin pâle et presque semi-double. Elle conserve une faible odeur de la rose thé.

Vers le 15 février, comme on tirait les dernières feuilles du *Bon Jardinier*, *l'anemone arborea* commençait à fleurir chez M. Cels. On doutait que cette plante fût une anémone, tant son port paraissait différent; mais enfin tous les doutes sont dissipés : son inflorescence la rapproche de l'anémone pulsatile. Le bouton est rouge en dehors. Nous la ferons mieux connaître l'année prochaine.

Manière de préparer le verjus pour qu'il se conserve long-temps.

On pile du raisin non mûr dans un mortier, ayant soin de ne pas écraser les pepins, ce qui donnerait un goût désagréable à la liqueur. On en exprime le jus au travers d'un linge; on en remplit des

bouteilles ordinaires qu'on expose au soleil sans les boucher. La liqueur fermente et expulse les parties grossières. Tous les matins, pendant 6 à 7 jours, on remet de nouveau verjus dans les bouteilles pour remplacer ce qu'elles ont perdu en écume. Ordinairement après ce délai la fermentation cesse , alors on décante la liqueur dans une bouteille vide que l'on bouche et qu'on porte à la cave pour l'usage journalier. On pourrait conserver par un semblable procédé le suc des fruits aigres, tel que celui de citron, de groseille, etc. On ne ferait la dépense en sucre qu'au moment de la consommation.

Lorsqu'on veut faire une boisson avec du verjus, on la mélange avec du sirop ou du sucre : on agite fortement et l'on en verse une petite quantité dans un verre qu'on remplit d'eau. On obtient ainsi une liqueur qui est à meilleur marché que le sirop de groseille et qui est aussi agréable et aussi rafraîchissante. (Extrait du Journal des connaissances usuelles.)

— En 1802, M. Forsyth, jardinier du roi d'Angleterre, a publié un traité des arbres fruitiers, qui nous prouve qu'alors la taille de ces arbres était moins parfaite en Angleterre que chez nous. Cependant l'auteur a imaginé de donner à ses arbres une forme nouvelle que les jardiniers français se sont empressés d'adopter sous le nom de taille à la Forsyth, ou en palmette; cette taille, plus simple, plus facile , plus naturelle, prévaudra probablement sur la taille en éventail , à la Montreuil , et les fera disparaître de nos jardins. Mais ce n'était ni pour cette taille, ni pour sa manière de cultiver les arbres fruitiers que M. Forsyth avait obtenu une part honorable de la munificence royale , et s'était fait une réputation colossale dans son pays : c'était pour avoir imaginé une composition qui , selon lui , guérissait tous les arbres fruitiers et forestiers des chancres , de la gomme et de toutes les plaies les plus graves. Nous n'avons jamais cru à tous les miracles opérés par la composition de M. Forsyth ; mais nous la croyons bonne pour mettre les plaies à l'abri du contact de l'air, et c'est tout ce que la chirurgie végétale a jamais su faire. Voici la recette : prenez un boisseau de bouse de vache, un demi-

boisseau de platras de vieux bâtiment, un demi-boisseau de cendres de bois, un sixième de boisseau de sable de rivière : on tamise ces trois dernières substances avant de les mêler, ensuite on mélange le tout avec une spatule de bois, on en fait un mortier qui pourrait s'employer desuite, mais il est plus avantageux de le rendre liquide en le délayant dans de l'urine et de l'eau de savon jusqu'à la consistance d'une peinture un peu épaisse. Après avoir bien nettoyé la plaie de l'arbre et enlevé le bois mort, on applique dessus la composition avec un pinceau de peintre; ensuite on la saupoudre avec de la cendre sèche mêlée d'un sixième de cendre d'os brûlés, ce qui absorbe l'humidité et donne de la solidité; enfin on presse et on unit la surface avec la main.

— M. Soulange a publié dans le Bulletin des sciences agricoles et industrielles, nov. 1825, l'analyse d'un Mémoire intéressant de M. J. Fred. Daniel, inséré dans les actes de la société horticulturale de Londres. Ce Mémoire intitulé, *Du climat considéré dans ses rapports avec l'horticulture*, renferme beaucoup de considérations inaccessibles aux cultivateurs, et qui resteront probablement encore quelque temps dans la partie spéculative de la science; mais il en contient d'autres plus abordables, plus ou moins connues des praticiens, et qui mériteraient d'être plus répandues parmi nous. Le but de l'auteur étant de montrer l'influence du climat ou de la température sur la végétation, il a dû s'occuper des moyens de le modifier autant que possible en faveur des végétaux exotiques soumis à la culture, et de leur créer en quelque sorte une petite atmosphère artificielle; de là les abris contre le chaud, le froid, l'humidité et la sécheresse, c'est-à-dire les murs, les palissades, les ados, les couches, les châssis, bâches, serres, etc. L'auteur nous rappelle l'avantage de ne laisser entrer dans nos serres, pendant l'hiver, qu'un air qui aurait déjà subi une élévation de température en passant dans un lieu approprié à cet usage. Mais ce qui serait tout-à-fait nouveau, très-facile à faire, point dispendieux et très-avantageux serait l'usage des observations hygrométriques dans les serres : il est permis

de s'étonner qu'on n'y ait pas encore pensé, quand nous sommes si intéressés à reconnaître le degré de sécheresse ou d'humidité qui y règne. Ce ne peut être même qu'à l'aide des observations hygrométriques que les ventilateurs pourront se perfectionner et rendre les services qu'ils sont susceptibles de rendre.

— Un jardinier anglais a trouvé que rien n'est aussi efficace pour détruire les insectes sur les arbres fruitiers et autres, qu'une *lotion d'eau à travers laquelle on a fait passer le gaz hydrogène extrait du charbon.* Cette eau doit sa propriété à l'odeur extrêmement fétide que le gaz lui communique. L'auteur l'emploie encore de la manière suivante : il mêle une livre de fleur de soufre dans *trois galons* (10 pintes de France) *de cette eau,* et il y ajoute une quantité de savon suffisante pour faire adhérer la composition aux branches et aux bourgeons sur lesquels on l'étend avec une brosse de peintre. Cette composition n'étant pas inflammable, on peut la faire sur le feu sans inconvénient.

— Préservatif CONTRE LES SOURIS. Fichez dans un tas de grain, ou de tout ce que vous voulez préserver, une tige avec ses branches et ses feuilles, vertes ou sèches, de cresson de fontaine, *Sisymbrium nasturtium*, aucun de ces animaux malfaisans n'en approchera. CONTRE LES RATS. Mettez dans leur trou une tige de *Cynoglosse officinale* écrasée ; l'odeur de cette plante les forcera à s'éloigner. CONTRE LES TAUPES. Quelques gousses d'ail enfoncées dans les taupinières suffisent pour en éloigner ces animaux.

— FORSYTH dit que l'infusion de feuilles de noyer dans de l'eau bouillante mêlée avec de l'eau de chaux, du savon et de l'urine, est très-efficace pour détruire les limaces et les vers sur le terrain, et les insectes sur les arbres.

Le même auteur dit que si on étend de la poudre de *staphisaigre* sur la terre au pied des arbres, les fourmis n'y monteront pas.

— Pourquoi donc les jardiniers ne généralisent-ils pas l'usage de faire germer leurs graines avant de les mettre en terre? ils y trouveraient pourtant plusieurs avantages ;

les graines lèveraient plus vite, elles resteraient moins long-temps exposées aux ravages des insectes, au hâle des vents desséchans; leur produit se ferait moins attendre : au lieu d'être étouffées par les mauvaises herbes qui ordinairement poussent avant elles, elles étoufferaient elles-mêmes les mauvaises herbes : les sarclages deviendraient beaucoup moins considérables et par conséquent moins dispendieux. Voici comme nous faisions dans notre jeunesse. Nous mettions les graines que nous voulions semer dans de petits sacs de toile, et après les avoir liés, nous les plongions dans de l'eau que nous tenions tiède pendant quatre ou cinq heures : ensuite nous pendions ces sacs dans la cheminée à une douce chaleur : le lendemain matin, les graines de laitues et de raves étaient germées. Quand les graines sont plus dures, après les avoir fait tremper une journée, on les tient dans une humidité tiède pendant quelques autres jours, et on les sème quand leurs enveloppes sont crevées, et que la radicule commence à sortir. Le persil, qui met ordinairement quatre semaines à lever, lève au bout de quatre jours par ce procédé. M. Petit, pharmacien à Corbeil, vient de nous apprendre qu'il avance considérablement la germination des graines en les faisant tremper dans une solution très-faible de muriate de chaux. Depuis long-temps nous savions que des graines trempées pendant 3 ou 4 heures dans un verre d'eau mêlée avec 4 ou 6 gouttes d'acide muriatique, germaient plus promptement que les autres.

— Puisque la germination développe un principe sucré dans les graines, pourquoi donc ne fait-on pas germer les pois, les fèves, les haricots et les lentilles, avant de les faire cuire? On dit que les anciens le faisaient, quoiqu'ils fussent bien moins chimistes que nous. On devrait bien faire revivre cet usage.

— Tout le monde sait qu'il y a des pois et des haricots qui ne veulent pas cuire : ce défaut tient au légume lui-même ou à l'eau dans laquelle on les fait bouillir : pour le détruire, un auteur conseille de mettre un peu de potasse dans l'eau avant d'y faire cuire ces légumes.

— On sait que depuis un grand nombre d'années, M. Van Mons, de Bruxelles, qui enseigne maintenant l'horticulture, la chimie et la pharmacie, s'occupe depuis plus de trente ans, de semer des graines de fruits domestiques, pour en obtenir de nouvelles variétés. En 1823, ce savant a publié un catalogue dans lequel il expose les principes de sa méthode qui mérite d'être connue.

Les pépiniéristes qui sèment pour obtenir de nouvelles variétés de fruits, ne conservent en général, en fruits à pepins, que les sujets peu ou point épineux, à larges feuilles et à gros bois, lesquels, surtout en francs de poirier, ne produisent la plupart du temps que des fruits d'été, petits et de peu de valeur. M Van Mons, au contraire, choisit parmi ses semis les sujets épineux, mais dont les épines longues sont garnies d'yeux jusqu'à leur sommet, et ceux dont l'aspect rappelle quelque bonne variété domestique. Quand ces sujets donnent des fruits, il en ressème les graines jusqu'à la 4e., 5e., 6e., génération. Le pêcher et l'abricotier semés ainsi n'ont plus donné que d'excellens fruits à la 3e. génération : ce n'a été qu'à la 4e. génération que le pommier a donné tous fruits parfaits. Quant au poirier, il paraît que cet arbre est plus long-temps à se régénérer que les autres : M. Van Mons ne nous dit pas à quelle génération il en est vis-à-vis de cet arbre, mais il assure qu'il n'en obtient plus de mauvais fruits; qu'il en obtient encore de médiocres mêlés avec d'excellens. Encore quelques générations, le médiocre aura disparu et il ne restera que l'excellent. L'auteur assure que tous ces nouveaux arbres sont exempts des maladies et infirmités qui assiégent nos anciens arbres fruitiers.

Les drageons des bonnes variétés ainsi obtenues rapportent naturellement les mêmes fruits que leurs pieds mères, ce qui fournit un moyen de multiplication, par pied, plus sain que celui de la greffe, et qui serait préférable à ce dernier, si, à l'exception du pêcher en espalier, les francs de pied ne donnaient pas infiniment moins de rejets que les pieds greffés : mais on pourrait les rabattre ras-terre et les convertir en mères

comme nous faisons des cognassiers. On a remarqué en outre que les variétés les plus parfaites donnaient, dans ce cas même, le moins de rejets.

Le grand nombre de fruits délicieux que M. Van Mons déjà répandus dans le commerce, est un puissant argument en faveur de sa méthode, et il est permis de s'étonner de ce qu'aucune société savante ne s'en soit pas encore emparée pour la confirmer ou l'infirmer par des expériences directes. Si elle se trouvait bien fondée, ce serait un nouveau flambeau qui éclairerait les bases infiniment obscures de la botanique et de la physiologie végétale.

— Poire Colmar-Dewez. Nouvelle poire dédiée à M. Dewez, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, par M. Van Mons. L'arbre affecte naturellement la forme pyramidale : ses bourgeons sont érigés, grêles, un peu tortueux, d'un brun violâtre, mouchetés de points allongés et blanchâtres ; ils se terminent par 2 ou 3 boutons ; beaucoup de leurs jets inférieurs se développent en sous-bourgeons dans la même année, et ces sous-bourgeons se transforment promptement en lambourdes fertiles. Le fruit est gros, de la forme du colmar, vert clair, tiqueté de fauve et tavelé de roux vers la queue ; il prend une teinte jaune pâle à l'époque de la maturité, et ne rougit jamais, même au plus grand soleil, son œil est enfoncé dans une cavité profonde évasée et relevée de bosses : sa chair est blanche, tendre, d'un beurré exquis, assaisonnée d'une eau sucrée agréablement parfumée. Cet excellent fruit mûrit à Bruxelles, vers la fin d'octobre, et peut durer un mois si on a soin de l'entre-cueillir. (Extrait du Messager des sciences et arts de Bruxelles.)

— Coucourzelle, Courge d'Italie. Légume de la famille des courges, cultivé depuis quatre ans au potager du roi à Versailles. Sa tige couchée sur la terre ne s'allonge que de deux ou trois pieds : sa fleur est de la grandeur et de la couleur de celle du pótiron ; ses feuilles ont aussi des rapports avec celle du potiron, mais elles sont découpées en cinq lobes : les fruits se mangent aussitôt qu'ils sont défleuris ; ils ont alors quatre ou

cinq pouces de longueur sur un de diamètre : on les fait cuire, et, préparés en friture ou avec diverses sauces, ils forment toujours un manger fort délicat et très-recherché à la cour. Quand le fruit est mûr, il a de douze à dix-huit pouces en longueur sur cinq ou six en diamètre, quelquefois tout vert, souvent rayé de vert et de jaune; alors on le mange comme un potiron ordinaire, mais il n'est plus aussi délicat qu'étant petit. Si on le cultive auprès des potirons, il dégénère, et sa tige s'allonge de cinq à six pieds. Voy. son article, pag. 144.

— Courge de Valparaiso, Courge à la moelle. Autre plante de la même famille, mentionnée dans quelques catalogues, mais dont les qualités étaient oubliées ou méconnues; le fruit est petit, ovale, long de quatre à six pouces, plein d'une chair fondante, succulente, jusqu'à l'époque de la maturité des graines, ensuite fibreuse et coriace, de sorte qu'il faut la manger avant que les graines ne soient mûres, circonstance très-particulière que madame Adanson vient de rappeler aux cultivateurs, dans un excellent ouvrage intitulé *La Maison de campagne*. Madame Adanson indique la manière de cultiver et de préparer ce légume qui est un des meilleurs de la famille. Voyez son article ci-après, pag. 144.

— M. Boursault, à qui l'art du jardinage a tant d'obligation, s'est assuré par un grand nombre d'expériences, que le *Magnolia grandiflora*, planté à l'air libre, aux environs de Paris, n'était jamais endommagé par les gelées dans ses parties supérieures quoique exposées toutes nues aux intempéries de l'hiver : il s'est assuré aussi par les mêmes expériences, que quand le magnolia périssait par la gelée, c'était toujours sur le pied de l'arbre, à fleur de terre ou à quelques pouces au-dessous de la surface du sol, qu'elle produisait ses ravages. Voici comme M. Boursault explique ce dernier fait.

Dans les hivers fatals aux plantes, la terre gèle et dégèle plusieurs fois; souvent le dégel n'est pas complet; la terre ne dégèle que de l'épaisseur de 3 à 4 pouces, et il reste en dessous une couche gelée qui empêche les eaux de s'infiltrer. Si le temps reste doux pendant quelques jours, cette eau ou cette humidité s'échauffe

autour du pied de l'arbre ; l'écorce se dilate, ses sucs se raréfient et entrent en mouvement jusque dans l'intérieur du bois : bientôt la gelée reprend avec plus d'intensité ; non-seulement l'eau dégelée autour du pied de l'arbre regèle de nouveau, mais la gelée pénètre jusque dans l'écorce, parce que celle-ci est gonflée d'humidité et que ses pores sont ouverts ; les sucs de l'écorce, en se glaçant, occupent plus d'espace et les fibres sont forcés de se rompre ; il en résulte une désorganisation à cet endroit qui, lorsqu'elle est considérable, interrompt le cours de la séve et cause la mort de l'arbre.

Le magnolia pousse une grande quantité de petites racines qui tendent à s'élever à la surface du sol, et que les gelées détruisent ; l'arbre n'en meurt pas, mais il en souffre sensiblement.

Pour obvier à ces deux inconvéniens, M. Boursault a imaginé de faire couvrir la terre tout autour du pied de ses magnolia avec des feuilles sèches, sur un diamètre de cinq à six pieds : il en fait mettre 18 à 20 pouces d'épaisseur contre le pied, et cette épaisseur diminue progressivement jusqu'à n'avoir plus que six pouces à la circonférence : on recouvre le tout d'un chapiteau de paille neuve, qui rejette les eaux de pluie en dehors et empêche que les feuilles de dessous ainsi que le pied de l'arbre ne soient mouillés. Voyez la fig. de cet appareil, pl. 2, fig. 1. C'est de cette manière que M. Boursault préserve ses magnolia de la gelée, et on sait combien ils sont beaux.

— La culture de l'épinard de la Nouvelle-Zélande, Tétragone étalée, *Tetragonia expansa*, commence à prendre faveur ; plusieurs personnes la préfèrent à l'épinard ordinaire qu'elle remplace avec d'autant plus de facilité pendant tout l'été, qu'elle n'a pas besoin d'eau et qu'elle ne craint pas la chaleur. Il suffirait que quelque traiteur en réputation la mît en vogue, pour que sa culture devînt générale. Voyez son article, pag. 183.

— M. Way indique la méthode suivante pour conserver les carottes. Vers la fin d'août on arrache les carottes, on les nettoie de la terre qui reste après, on

leur coupe les feuilles (l'auteur ne dit pas si on leur coupe en même temps la tête), et ensuite on prend un tonneau au fond duquel on pose d'abord une légère couche de terre, puis une couche de carottes et ainsi de suite alternativement jusqu'à ce que le tonneau soit rempli, alors on le ferme hermétiquement et on le met dans une cave sèche. Les carottes ainsi conservées sont beaucoup meilleures que celles qui restent en terre jusqu'à la fin de septembre et d'octobre, quoiqu'il faille le double de temps pour les cuire. (Ext. du Bull. univ.)

— Une traduction de M. Soulange, insérée dans le Bulletin des sciences agricoles et économiques, nous apprend qu'un agriculteur des environs de Boston, qui cultive beaucoup de carottes, leur a fait couper toutes les feuilles deux fois dans le courant de l'été, et que les carottes sont devenues plus grosses et meilleures que celles auxquelles on n'avait rien retranché. Si ce résultat est exact, il est en opposition avec les idées reçues, puisqu'on est généralement persuadé que les feuilles sont nécessaires à l'accroissement des racines.

La question est assez intéressante pour qu'on cherche à la résoudre par des expériences répétées.

— Le lin de la Nouvelle-Zélande, *Phormium tenax*, vient de produire des graines parfaites à Cherbourg. Depuis quelques années, cette plante en produit aussi à Toulon, dans le jardin de la marine confié aux soins de M. Robert. On sait que ce n'est qu'au moyen de semis successifs faits avec des graines recueillies dans le pays où l'on désire acclimater une plante, que l'on parvient enfin à l'acclimater. Nous pouvons donc espérer maintenant de voir un jour le lin de la Nouvelle-Zélande cultivé en grand dans une partie de la France, et sa filasse, supérieure à celle du lin ordinaire, par sa force et sa finesse, fournir au commerce des toiles plus fines et plus solides.

— Un auteur américain dit que, dans les années abondantes, on coupe les pêches en deux; on pose les morceaux, du côté convexe, sur des claies dans une chambre fortement échauffée par un poêle, et étant ainsi desséchées elles ont un goût fort agréable. Nous

pensons que les pavies pourraient en effet se dessécher ainsi ; mais les pêches fondantes sont si aqueuses, qu'il ne resterait que la peau après une entière dessiccation de cette manière.

— Depuis quelques années la société horticulturale de Londres fait cultiver et multiplier les fraisiers au moyen des semis, et elle en a déjà obtenu des hybrides ou des variétés que l'on dit avoir beaucoup de mérite. M. Sabine, secrétaire de la société horticulturale, a bien voulu en remettre quelques-uns à MM. Vilmorin et Noisette, et bientôt le Bon Jardinier en enrichira son répertoire, s'ils soutiennent en France la réputation qu'ils ont en Angleterre.

— Traité *sur le chauffage des serres et des habitations au moyen d'appareils à la vapeur, par M. Bailey, traduit du hollandais.* Paris, Audot, 1826. Brochure in-8°. avec 5 planches.

Si nous ne voulons pas convenir que les Anglais sont nos maîtres, sous beaucoup de rapports, nous ne pouvons au moins nous dissimuler qu'ils nous devancent très-souvent dans les inventions utiles, et que ce n'est qu'après avoir été leurs tributaires pendant plus ou moins de temps, que nous faisons à peu près comme eux; mais alors ils ont inventé d'autres nouvelles choses que nous n'osons ou ne pouvons pas imiter, et qui nous tiennent encore ou leurs tributaires ou leurs admirateurs.

Nous savons tous que MM. Loddiges et Gray, habiles cultivateurs en Angleterre, chauffent leurs serres au moyen de la vapeur; nous savons qu'il est prouvé que ce procédé est économique, qu'il est salutaire aux plantes, qu'il est facile, commode, qu'il est surtout à l'abri des dangers auxquels les fourneaux de nos serres sont sujets; eh bien, tout le monde attend que la mode s'en introduise en France, mais personne ne s'occupe de l'y introduire. En attendant, les Hollandais, que nous disons si lents, envoient en Angleterre prendre connaissance des faits, s'en font faire des rapports, proposent des prix, et introduisent chez eux l'usage *d'appareils à la vapeur*, parce qu'ils l'ont reconnu avantageux pour chauffer les petites et les grandes serres. Quand est-ce

donc que les Français, si actifs dans mille et mille choses, le seront aussi dans leur véritable intérêt?

— Le baron de Tschudy (1) est l'inventeur des *greffes herbacées*, pas assez appréciées, et dont on n'a pas encore tiré tout l'avantage qu'elles sont susceptibles d'offrir. M. Larminat, conservateur de la forêt et maire de la ville de Fontainebleau, ayant eu occasion de passer quelque temps à Metz, a recueilli, dans cette ville, des documens précieux, peu ou point connus à Paris, sur le baron de Tschudy et sur les procédés que ce savant modeste employait pour l'extension de la multiplication des végétaux. De retour à Fontainebleau, ce zélé conservateur s'est empressé de mettre en pratique quelques-uns des procédés du baron de Tschudy dans la belle forêt confiée à ses soins. Le succès a répondu à ses espérances : on peut voir aujourd'hui dans cette forêt environ dix mille pins de Corse, *Pinus laricio*, de la plus grande beauté, greffés sur le pin sylvestre ou pin du nord, *Pinus sylvestris*. On sait que le pin de Corse est infiniment plus précieux pour la construction navale et civile, que ceux qui croissent naturellement en France. M. Larminat, poussé par l'amour du bien public, a pensé qu'en multipliant considérablement le pin de Corse dans la forêt de Fontainebleau, il s'y naturaliserait et fournirait des graines qui serviront à nos neveux pour le multiplier de plus en plus sur le sol de la France : idée noble, grande, vraiment digne d'un homme d'état, et qui attache le nom de M. Larminat à celui de Le Monnier, vénéré depuis un demi-siècle, inscrit parmi les bienfaiteurs de l'humanité dans les Annales de la reconnaissance publique, et à qui on doit les premiers semis d'arbres verts dans la romantique forêt de Fontainebleau.

En attendant que M. Larminat publie lui-même ses notes sur le baron de Tschudy, et l'ensemble de ses expériences dans la forêt de Fontainebleau, il veut bien nous permettre de rapporter ici quelques-uns de ses pro-

(1) Le baron de Tschudy était neveu du baron du même nom, auteur d'un Mémoire estimé sur les Conifères.

cédés et de ses résultats, dans la multiplication des arbres verts, par la *greffe herbacée*, en nous obligeant toutefois à dire que ces expériences ne sont encore que dans leur 5e. année, afin qu'on ne leur accorde que le degré de confiance dû à leur âge.

M. Larminat a reconnu, 1°. que le pin sylvestre ou pin du nord, *Pinus sylvestris* est le meilleur sujet pour recevoir la greffe des autres espèces de pin : le pin maritime ou de Bordeaux, employé comme sujet, ne lui a pas donné de résultat aussi satisfaisant; 2°. que tous les pins peuvent se greffer les uns sur les autres, les sapins sur les sapins, les épicias sur les épicias, les mélèzes sur les mélèzes; mais que si on greffe l'un de ces genres sur l'un des trois autres, le produit n'offre rien de satisfaisant; 3°. qu'il n'y a qu'une demi-analogie entre le mélèze et le cèdre du Liban, et qu'il est probable que la greffe de ce dernier sur le premier n'aura jamais de succès complet; 4°. que le baron de Tschudy pensant qu'il ne fallait greffer les pins à 2 feuilles que sur des pins à 2 feuilles, ceux à 3 ou 5 feuilles sur ceux à 3 ou 5 feuilles, avait trop resserré les bornes de l'analogie, puisque le pin de lord Weimouth, *Pinus strobus* qui a 5 feuilles, réussit parfaitement sur le pin sylvestre qui n'en a que deux. Si le succès de cette dernière greffe se soutient, comme on a lieu de l'espérer, il en résultera un avantage considérable, car l'éducation du pin de lord Weimouth, par semis, est longue et difficile; ensuite cet arbre lui-même est difficile sur le terrain; on ne peut pas toujours le placer où l'on voudrait dans les jardins : mais une fois greffé sur le pin sylvestre qui vient presque partout, on pourra le placer aux points de vue qui conviendront le mieux à sa beauté, à sa hauteur et à l'élégance de son feuillage.

5°. M. Larminat pense que le pin sylvestre, destiné comme sujet, à recevoir la greffe des autres pins, doit être greffé à l'âge de 3 ou 4 ans, et à la hauteur de 6 à 12 pouces, au plus, afin que tout le tronc qui en proviendra soit homogène. Il est inutile de rappeler que c'est toujours sur la tige et non sur l'un des rameaux, qu'il faut établir la greffe; il est également inutile de

dire que c'est avec des branches latérales de l'espèce qu'on veut multiplier, qu'il faut former les greffes, puisqu'on gâterait ses porte-greffes si on leur coupait la tête pour la greffer.

Le moment le plus favorable pour greffer les pins est quand leurs jeunes pousses ont déjà atteint plus des trois quarts de leur longueur, et que leur partie supérieure, encore tout-à-fait herbacée, casse comme une asperge : alors on casse la tige du sujet à deux pouces au-dessous de son bouton terminal ; on la dépouille de ses feuilles sur une longueur de 20 à 24 lignes dans sa partie supérieure, en lui laissant cependant 2 paires de feuilles opposées, les plus près de la cassure, et dont la conservation est de la plus grande importance ; on fend la tige par le milieu, avec une lame très-mince, entre ces deux paires de feuilles jusqu'à la profondeur de 2 pouces ; ensuite on prend l'extrémité d'une branche latérale de l'espèce qu'on veut multiplier et qui soit aussi parvenue presque à son dernier degré de croissance, mais cependant encore cassante comme une asperge ; cette extrémité doit être terminée par un bouton bien conditionné, et elle doit avoir de 28 à 30 lignes de longueur ; on la dépouille de ses feuilles dans sa partie inférieure sur une longueur de 2 pouces ; on taille cette partie en coin épais, long seulement de 22 lignes, afin qu'après l'avoir introduit dans la fente du sujet, à la manière ordinaire, le haut du coin soit débordé d'une ligne ou deux de chaque côté, par le bout du sujet muni des 2 paires de feuilles destinées à attirer la sève et par conséquent à concourir puissamment au succès de l'opération. La greffe ainsi posée, on la ligature avec de la laine en 4 brins, en commençant par en haut, pour ne pas la faire remonter et de manière à ce que les bords de la fente soient bien couverts, à l'abri du soleil, du vent et de la pluie ; enfin, pour ne rien laisser au hasard, on enveloppe cette greffe d'un petit cornet de papier, lié au sujet, pour garantir la partie saillante du grand soleil et des vents desséchans, jusqu'à ce qu'elle soit reprise.

Au bout de 15 jours on enlève le cornet ; un mois

après on ôte la ligature : alors les deux paires de feuilles *nourrices* qu'on avait ménagées ont développé chacune un bourgeon ; on les supprime ainsi que les feuilles elles-mêmes, en coupant en biseau les deux extrémités du sujet qui dépassent le bas de la greffe et qui ne se sont pas soudées avec elle.

Les greffes des pins susceptibles de deux séves, au moins dans leur jeunesse, tels que le pin pignon, le grand pin maritime, produisent dans la même année un jet de 5 à 6 pouces ; mais celles de ceux qui n'ont jamais qu'une séve, comme le pin de Corse, de lord Weimouth, le pin rigide, etc., se contentent de mûrir leur bois et de bien aoûter leur bouton terminal : l'année suivante, les unes et les autres croissent de 15 à 24 pouces.

— Les nouvelles de Nantes disent que M. Lefièvre, pépiniériste de ce pays, a greffé avec succès le cèdre du Liban sur le mélèze, et que ce genre de reproduction aura *d'immenses avantages*. Nous n'osons partager l'espérance du rédacteur de l'exposition des produits de l'industrie du département de la Loire-Inférieure, parce que le mode de végétation du cèdre nous semble un obstacle à ce qu'on puisse parvenir à former aisément une tige verticale avec l'une de ses branches qui sont toutes horizontales ; car nous ne pensons pas que M. Lefièvre ait l'intention de greffer la tête d'un cèdre sur le mélèze ; ce procédé, au lieu d'avoir d'immenses avantages n'aurait que d'immenses dommages. Une branche latérale de pin quelconque peut bien se changer en une tige verticale et pyramidale au moyen de la greffe ou de la bouture, parce que les branches de pin ont la condition de cette propriété, condition manifestée dans la position verticillée de leurs bourgeons ; mais cette condition n'existe pas dans les branches des sapins : leur tige seule a les bourgeons verticillés ; les ramifications de ces branches sont distiques : il faudrait donc greffer ou bouturer la tête d'un sapin pour en obtenir naturellement un arbre pyramidal. Depuis plus de vingt ans qu'on greffe et qu'on bouture des branches latérales de divers sapins étrangers, en France et en

Angleterre, on n'a pas encore pu parvenir non-seulement à en faire un arbre pyramidal, mais même à faire que ces nouvelles tiges se tiennent droites. Or le cédre nous paraissant avoir le même mode de végétation que le sapin; une de ses branches greffée ou bouturée, ne pourra que s'étendre horizontalement, et jamais elle ne rappellera ni l'élévation ni le port majestueux du cédre du Liban, à moins que par hasard, ou par l'art, il ne se développe au bas de la greffe un *bourgeon adventif* qui ait les propriétés de la tige : ce dernier cas est rare naturellement; mais l'art peut le rendre plus fréquent.

— M. Madiot, directeur de la Pépinière royale de naturalisation du Rhône, membre de plusieurs sociétés savantes d'agriculture du royaume et de l'étranger, annonce la prochaine publication d'un ouvrage intéressant sous le titre de *Traité classique et historique des arbres exotiques acclimatés depuis* 60 *ans en France, avec un aperçu des ressources qu'ils offrent aux habitans des contrées qui les produisent, et des avantages qu'on en peut retirer; suivi d'une méthode de les cultiver :* 2 vol. in-8°., ornés de 50 figures. Prix de chaque volume, pour les souscripteurs, 6 fr. On souscrit chez Audot, libraire.

— Les sacs de crin pour envelopper le raisin sont très-coûteux. On a imaginé de les remplacer par des sacs de toile claire servant ordinairement aux emballages et qui ne reviennent pas à plus de 5 fr. le cent. Pour donner plus de consistance, on les enduit d'une couche d'huile de lin ou de noix, à laquelle on peut mêler une couleur verte si on veut éviter la bigarrure sur la treille. Cet essai a fort bien réussi jusqu'à présent, et la peinture n'a donné aucune odeur au fruit. Peut-être pourrait-on en étendre l'usage à la conservation des greffes.

VIe. *Exposition publique de la Société de Flore de Bruxelles, le* 19 *février* 1825.

Les plantes exposées au concours s'élevaient au nombre de 837, présentées ou envoyées par 260 amateurs,

au nombre desquels se trouve S. M. la reine des Pays-Bas.

Le prix désigné pour la plante la plus rare, ou d'une introduction très-récente en Europe, a été remporté par l'*Amaryllis cinnamomea* exposée par M. Moretus d'Anvers. Le second prix affecté à la plante dont la floraison a offert le plus de difficulté ou qui a paru la plus éloignée de l'époque naturelle, a été décerné à un *Dracœna terminalis* exposé par M. Meeus-Wouters. Enfin la médaille d'honneur pour la plante la plus remarquable par sa force, sa beauté et son éclat a été remportée par un *Camellia japonica*, *flore albo simplici*, présenté par M. Vander Maelen.

VIIe. *Exposition du 19 juillet.*

On comptait 964 plantes exposées au concours. Le prix destiné à la plante la plus récemment introduite en Europe a été remporté par un *Yxora incarnata* présenté par M. Vandouckelaer, jardinier en chef du jardin botanique de Louvain. Le prix pour la plante dont la floraison était la plus éloignée de son époque naturelle a été décerné à un *Heliconia bihai* de la collection de M. Nyst. Le troisième prix affecté à la plus belle culture a été gagné par un *Lagerstroemia indica* offert par M. Huysman de Neufcourt. Le *Pittorporum undulatum* qui a remporté un accessit a été cultivé et exposé par M. Symon-Brunelle.

XXXIIe. *Exposition publique de la Société royale d'Agriculture et de Botanique, de la ville de Gand*, *les* 6, 7, 8 *et* 9 *février* 1825.

Le nombre de plantes exposées dans la salle du concours était de 800 envoyées ou présentées par 225 amateurs à la tête desquels est S. M. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, etc.

La plante proposée en concours pour être cultivée de manière à fleurir précisément le 6 février, était l'*Asclepias tuberosa;* mais aucun individu n'a été présenté. La médaille d'honneur pour la collection la plus riche en belles plantes envoyées à l'exposition a été décernée

à M. Josse Verleeuwen. Le prix de belle culture a été remporté par un *Enkianthus quinque flora* de la collection de M. De Caters de Wolf (1).

XXXIIIe. *Exposition des 29 et 30 juin, 1 et 2 juillet même année.*

Le nombre de plantes envoyées au concours était de 859. Le prix destiné à la plante la plus rare a été remporté par un *Hovea Celsii* de la collection de M. Josse Verleeuwen ; mais l'honneur de ce prix lui a été vivement disputé par l'*Amaryllis toxicaria* de M. N. de Cook et par le *Canna iridiflora* de M. Joseph de Cook. Le prix de belle culture a été décerné à un *Erythrina crista galli* de la collection de M. le baron de Rasmon. La médaille destinée à la collection la plus riche en plantes rares ou nouvelles a été donnée à M. Josse Verleeuwen.

XXXIVe. *Exposition publique, le* 31 *janvier*, 1, 2 *et* 3 *février* 1826.

On comptait 867 plantes exposées dans la salle du concours, envoyées par 257 cultivateurs ou amateurs. *L'Asclepias tuberosa* était la plante désignée pour être présentée en fleurs le 6 février. La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs, a été adjugée à M. Josse Verleeuwen. Des mentions honorables ont été votées pour les belles collections envoyées par M. N. de Cook et M. Van Tieghem Vandermeersch. Le prix de belle culture a été adjugé à un *Strelitzia rutilans* de la collection de M. Auguste Vandewoestyne. Le *Pœonia moutan, rosea odorata*, de M. Verleeuwen, ont obtenu le premier accessit, et l'*Azalea indica* de M. Eugène D'hane a obtenu le second.

---

(1) Nous sommes obligés, dans la crainte d'être trop longs, de passer sous silence les accessits et les mentions honorables obtenus par un grand nombre de cultivateurs et d'amateurs distingués.

Plantes nouvelles introduites dans le commerce, en 1825.

Par M. Cels.

Acer oblongatum.
Amaryllis linearis.
Angelonia salicarioides.
Anemone arborea.
Aotus villosus.
Arbutus sinensis.
Ardisia elegans.
— lateriflora
Aster australis.
Astrapœa viscosa.
Besleria bulbosa.
Bradelia spinosa.
Budleja diversifolia.
Celtis senegalensis.
Cinchona floribunda.
Crowea latifolia.
Cunonia capensis.
Curculigo sumatrana.
Cyrtopodium venustum.
Coutarea speciosa.
Dillenia scandens vera.
Dracœna cordilini.
Driandra floribunda.
Echites purpurea.
Epidendrum vitreum.
Glycine comptoniana.
Grevillea ilicifolia.
Guarea carapa.
Hakea Lambertii.
Hellenia cœrulea.
Hemerocallis coccinea.
Ilex paraguanensis.
Jacsonia scoparia.
Lacnea purpurea.
Maclourea aurantiaca.
Melanopsydium cayanense.
Melastoma malabathrica.
Philadelphus gracilis.
Pitcairnia staminea.
Quisqualis indica.
Rhododendrum ponticum album verum.
— montanum
Ruellia anisatum.
Spirea corymbosa.
Templetonia glauca.
Kenardia floribunda.
Vaccinium meridionale, et plus de 200 autres plantes qu'il serait trop long d'annoncer ici.

Par M. Noisette.

Agapanthus umbellatus subalbus.
Aralia umbraculifera.
Cactus Napoleonis.
Citrus scandens.
Coccoloba coronata.
Crassula versicolor.
Cratœgus rubra.
Dahlia Bessa.
— duchesse de Raguse.
— Reggio.
— Poiteau.
— Triomphe d'Écoffé.
— Turpin.
— Vandel.
— Ventre de biche.
(De ses semis de 1825 et 30 autres variétés de dahlias.)
Daphne pontica rubra.
— altaica.
— colina glabra.
Fuschia ovata.
— serratifolia.
Gesneria agregata.
— bulbosa.
Fraxinus nepaulensis.
Glauxinia speciosa alba.
— lutea.
Glycyne macrophylla.
Grevillea ilicifolia.
— juniperina.
Jacaranda ovalifolia.
Lilium longiflorum.
Piper incanum.
Rosier Provins, deuil impérial.
— — Mably.
— — l'Haïtienne.
— blanc, belle Lavalette.
— Damas, Emma.
— — Rabelais.

— — Broussonnet.
— — Caroline Mitchell.
— noisette, rouge virginal.
— — Cupidon.
— — Milton.
— — Wood.
— île de Bourbon, Jacques.
— — double perpétuelle.
— Bengale.
— — Denon.
— — Argus.
— — L'Écossaise.
— — Jaune.
— — Molière.
— — Nabab.
— — Vésuve.
— Thé, Zénobie.
— — belle Biggotini.
— — Carnot.
— — Le Fakir, et une infinité d'autres plantes.

Par M. Lemon.

Geranium amabile.
— decorum.
— delectabile.
— floccosum.
— Jankinsoni.
— varians, et beaucoup d'autres.

— La société d'encouragement pour l'industrie nationale propose les prix suivans pour l'année 1826.

1°. Au premier juillet 1826, elle accordera un prix de 1000 fr. à celui qui aura construit un moulin à bras le plus simple possible, propre à décortiquer les légumes secs tels que pois, haricots, fèves, etc. Le mémoire et le modèle du moulin doivent être adressés à la société avant le premier mai 1826.

2°. A la même époque, elle décernera un prix de 500 fr. à celui qui dans un endroit éloigné de 20 lieues de toute ancienne plantation de pins d'Écosse, aura semé la plus grande étendue de ce pin, dans un terrain de deux hectares. Le mémoire et les certificats à l'appui devront être adressés à la société avant le premier mai 1826.

3°. Un prix de 1500 francs en trois médailles d'or sera décerné à ceux qui auront introduit l'usage des puits artésiens, dans un pays où il n'en existe pas. L'envoi du mémoire et des certificats devra être fait avant le premier mai.

4°. En 1828, la société décernera un prix de 1000 fr. à celui qui aura semé une plus grande étendue de terre en pins de Corse, *Pinus laricio*, dans un terrain crayeux ou sablonneux, produisant au plus 6 francs de rente par hectare. Le semis ne pourra être moindre que de deux hectares.

LE BON JARDINIER, ALMANACH.

CALENDRIER DU JARDINIER,

Ou observations sur les temps propres à semer, à planter, etc.; par M. Vilmorin.

Nota. La température de toutes les années n'étant pas uniforme, on conçoit que les indications qui suivent ne peuvent être d'une exactitude rigoureuse, et que l'on devra avancer ou retarder les semis selon que la saison sera plus ou moins hâtive ou tardive. On observera encore que ce calendrier est fait pour le climat de Paris, et ne saurait être appliqué aux départemens du midi, du nord et de l'ouest de la France, qu'avec les modifications que nécessite la différence du climat.

JANVIER.

Les semis à faire en pleine terre dans ce mois sont peu nombreux. Ce sont quelques pois hâtifs et feves de marais sur les côtières, ou les plates-bandes à l'exposition du levant et du midi, abritées par les murs; et, dans les terres légères, de l'ognon, mais seulement à la fin du mois. On continue les cultures de primeur qui ont lieu à l'aide de couches et de châssis vitrés. On sème de cette manière de la laitue à couper, de petites laitues printanières pour pommer sous cloche, telles que la gotte, la crêpe, etc.; du cresson, de la chicorée sauvage, du pourpier et d'autres fournitures; de la chicorée hâtive, des choux-fleurs, des radis, surtout le petit blanc de Hollande; de la rave hâtive, des melons et des concombres, qu'il faut replacer quinze jours après leur levée sur de nouvelles couches chaudes; des pois et des haricots hâtifs, que l'on sème dru pour les replanter le mois suivant sur une autre couche. On force des asperges sur couche, et en pleine terre sous châssis.

On continue les plantations d'arbres, quand le temps le permet, ainsi que la taille des poiriers et pommiers.

On met à germer, au plus tard dans les premiers jours du mois, les amandes. Les graines d'une germination lente, telles que celles d'aubépines, de frênes, d'érables de sorbiers, les noyaux de Sainte-Lucie, de merisier, etc., doivent être semés en janvier, si on ne l'a pas fait à l'automne, ou qu'on ne les ait pas mis en stratification.

On peut planter dans ce mois, surtout à la fin, des anémones et des renoncules, et même risquer quelques ognons de fleurs, tels que jacinthes et tulipes, si on a négligé de les planter à l'automne.

FÉVRIER.

Le jardinage prend de l'extension dans ce mois. On sème en pleine terre de l'ognon (parmi lequel on peut mêler un peu de graine de laitue hâtive), du poireau, de la ciboule, de la carotte courte hâtive et de l'ordinaire, du panais, des épinards, du persil, des pois, des feves de marais, des petits radis sur les côtières avec paillis; à la fin du mois, le gros chou des Vertus et d'autres sortes de Milan, même des choux cabus, si l'on manque de plant d'automne (mais il vaut mieux sur couche tiède), des laitues pommées et romaines de plusieurs espèces, de la graine d'asperge. On plante en terrain léger l'ail et l'échalotte; on met en place une partie des plants de choux et choux-fleurs élevés à l'automne et l'hiver; on commence à replanter les bordures et plantes vivaces, telles que ciboulette, estragon, lavande, etc.

Sur couche, tous les articles du mois précédent. On ressème des melons pour la seconde saison des châssis. On transplante ceux semés le mois précédent, et on élève les plants de choux-fleurs, salades, etc., des premiers semis. On sème de l'aubergine. Si les plants de chou d'Yorck avaient péri ou monté, on en ressème sur couche tiède pour les remplacer avec peu de différence dans la précocité.

On sème en pleine terre et en place, pied-d'alouette, pavot, coquelicot, thlaspi, et autres fleurs indiquées pour les mois de septembre et octobre, dont on se procure ainsi une seconde saison. Le nombre des fleurs d'été

et d'automne à semer sur couche, tant sur châssis que sous cloche, est assez considérable. Il doit surtout comprendre les espèces délicates et d'une floraison tardive, telles que la sensitive, le *datura fastuosa*, le lotier Saint-Jacques, la pervenche de Madagascar, les amaranthes, amaranthoïdes, quarantaines, etc. On peut encore planter des anémones et renoncules.

On continue les plantations. On achève la taille des arbres fruitiers à pepin; et, vers le 15, on commence celle du pêcher, de l'abricotier, du prunier, du cerisier et de la vigne.

MARS.

La plupart des semis indiqués pour février peuvent se faire en mars; plusieurs doivent même être répétés, tels que ceux de salades, de radis, d'épinards, de pois, etc. On y ajoute ceux de salsifis, scorsonères, choux cabus hâtifs et tardifs, pour succéder à ceux élevés d'automne, un peu de chou-fleur tendre et demi-dur, de la poirée, de l'oseille, du cerfeuil, du cresson, et autres herbages à couper. On peut, dans les terres légères, semer de la betterave, et essayer une première saison de navets hâtifs en employant de la graine vieille.

On plante les griffes d'asperge, la plupart des racines porte-graines conservées de l'année précédente. On achève de mettre en place les choux et choux-fleurs hivernés, et de séparer et replanter les bordures et les fraisiers. On sépare également, et on replante les juliennes, les hépatiques, œillets d'Espagne, lychnis, campanules et autres plantes vivaces.

Les couches sont encore d'un grand usage dans ce mois. On y sème des melons, concombres, aubergines, du piment, du basilic. On y met les racines de patates plantées dans des pots que l'on enterre dans la couche sous un châssis. Les balsamines, reines-marguerites, quarantaines, roses et œillets d'Inde, passe-roses de la Chine, belles-de-nuit, le seneçon des Indes, et un grand nombre d'autres fleurs se sèment aussi dans ce mois sur les couches. A défaut de couches, on y supplée en semant ces mêmes fleurs seulement à la fin du mois d'avril sur une plate-bande bien terreautée au pied d'un mur

au midi, où on élève leurs plants, jusqu'à ce qu'ils soient bons à mettre en place. Les tubéreuses se plantent dans ce mois sur couche.

On peut encore semer en place une grande partie des fleurs indiquées dans le mois de février et de septembre et plusieurs autres, telles que la belle-de-jour, la nigelle de Damas, les crépis rose et barbu, les chrysanthèmes, etc.

On achève les plantations d'arbres, et on continue la taille des pêchers, de la vigne, etc. On greffe en fente. On met en terre les amandes germées après avoir pincé l'extrémité du pivot, et aussi les différentes graines d'arbres stratifiées. Beaucoup d'autres que l'on sème sans préparation doivent l'être dans ce mois, notamment celles des pins, sapins, ébéniers, baguenaudiers, etc.

AVRIL.

Aux espèces de légumes indiquées pour le mois précédent, et dont la plupart peuvent encore se semer en celui-ci, on peut ajouter les betteraves, choux de Bruxelles, choux-raves, choux-navets, divers choux verts, choux cavaliers et choux frisés du Nord, les pois sans parchemin, les gros pois verts, et en général tous les pois de saison moyenne et tardive, le céleri, les cardons et les potirons. On peut aussi risquer à la fin du mois quelques haricots hâtifs au pied des murs au midi, et faire en place des semis de concombre et de cornichon dans de petites fosses garnies de terreau.

On plante aussi des asperges. On œilletonne et on plante les artichauts.

La plupart des plantes annuelles peuvent encore être semées, soit sur couche, soit en pleine terre. On y ajoute quelques espèces trop tendres pour être semées (en place) en mars, comme liserons, capucines, belles-de-nuit, dahlias, etc.

On peut encore faire quelques plantations au commencement de ce mois, si la terre est forte et humide. C'est aussi le temps de planter les pins, sapins, et les arbrisseaux, arbustes et plantes de pleine terre de bruyère dont on sépare les élèves enracinés. La greffe en fente se continue, et on commence celle en couronne et celle en flûte, quand les sujets sont assez en séve, comme aussi

l'écussonnage à œil poussant avec des rameaux coupés en février et mars, et conservés en terre au pied d'un mur au nord. La taille des pêchers peut encore se faire, si elle est en retard. Les marcottes et boutures d'arbres et arbrisseaux de pleine terre se font aussi dans ce mois, où l'on commence à faire sortir de l'orangerie les plantes les moins délicates, etc.

MAI.

On peut encore semer les betteraves, carottes et scorsonères, des concombres en pleine terre, surtout des cornichons; des navets hâtifs, du céleri, des cardons de Tours et d'Espagne, des laitues pour pommer et des romaines, des raves et radis, de la chicorée d'été et de l'escarole, du pourpier en pleine terre, des haricots de toutes espèces et des pois sans pareil, de Marly, de Clamart, carrés blancs, à cul noir, etc., du chou-fleur, du chou à grosses côtes, et en général tous les choux non pommés; plus, du petit Milan et du chou de Bruxelles. On commence à semer à la fin du mois le brocoli blanc et le violet. On finit d'œilletonner et planter les artichauts.

On peut semer encore quelques graines de fleurs d'automne, comme quarantaine, nigelle, thlaspi, miroir de Vénus, liseron, haricot d'Espagne, etc. On détache et plante les œilletons d'oreilles d'ours. C'est le meilleur temps pour semer les graines d'œillet et de giroflée pour le printemps suivant. Il est également propre pour le semis d'acacia blanc, de févier et de sophora du Japon. Celles d'orme, à la fin du mois ou au commencement de juin dès qu'elles sont récoltées. On commence à faire des marcottes et boutures des plantes d'orangerie.

JUIN.

Les semis à faire sont principalement du chou-fleur pour la saison d'automne, des brocolis, des navets, du *rutabaga*, du chou-navet, et de celui à grosses côtes, des chicorées et escaroles, des laitues pommées et romaines, des haricots suisses et flageolets, des pois d'automne, particulièrement le clamart, de la rave d'Augsbourg, et à la fin du mois du gros radis noir. Il faut ajouter à ces semences toutes les fournitures et

autres petits articles que l'on peut nommer hebdomadaires, tels que cerfeuil, cresson, chicorée sauvage, épinards, petits radis ronds, etc. On en sème peu à la fois, demi-ombre; on les arrose journellement et on les renouvelle tout l'été, et tous les huit à quinze jours, jusqu'à la fin de septembre.

L'ébourgeonnement et le palissage de la vigne et des arbres fruitiers sont une des principales occupations de ce mois. On fait quelques marcottes et boutures des plantes tardives d'orangerie, et des écussons à œil poussant d'églantiers, etc., si leur bois est bien nourri. Les ognons de fleurs, pates et griffes, doivent être déplantés à mesure que les fanes se dessèchent. On commence par les tulipes à la fin de ce mois, et l'on continue le mois suivant les autres déplantations: c'est le dessèchement des fanes qui doit diriger.

JUILLET.

On sème encore, dans ce mois, les espèces indiquées pour juin, à l'exception du chou à grosses côtes et des choux-fleurs. Le chou-navet et le brocoli ne peuvent pas être semés plus tard que dans les premiers jours de juillet. Du 15 au 30 on sème poireau et ciboule pour être replantés en septembre; du 20 au 30, des scorsonnères, de l'ognon blanc pour être replanté en octobre, si la terre est forte; dans les terres légères on ne doit le semer qu'en août. On veille à la récolte des plantes potagères et des fleurs.

L'ébourgeonnement et le palissage se continuent.

Vers la moitié du mois, on greffe à œil dormant sur prunier, épine et poirier.

Vers la mi-juillet on commence à marcotter les œillets, et on continue en août.

AOUT.

Les semences de ce mois sont: l'ognon blanc, les navets, les laitues et romaines d'hiver, le radis noir et celui d'Augsbourg; de l'oseille, des épinards, des petits radis, etc., comme il a été dit pour le mois de juin; de la raiponce, des gros choux pommés ou cabus; et, à la fin du mois, du chou d'Yorck, du pain de sucre, des carottes hâtives et ordinaires, ainsi que des panais

pour passer l'hiver et donner de bonne heure au printemps; de la mâche ou doucette.

On replante les couronnes impériales, les perce-neiges et quelques autres ognons de fleurs qui ne peuvent souffrir de rester long-temps hors de terre. On commence à semer de la quarantaine pour repiquer de bonne heure; et, en place, pour fleurir au printemps, des graines de pied-d'alouette, de pavot, de coquelicot d'immortelle, de thlaspi, d'adonide, de barbeau, et autres fleurs en état de supporter l'hiver.

On écussonne sur cognassier, merisier et cerisier, francs de pommier, doucin et paradis, et sur les tiges d'amandier.

SEPTEMBRE.

On peut encore semer presque tout ce qui a été indiqué pour les deux mois précédens, et en outre les choux-fleurs destinés à passer l'hiver, repiqués sur ados au midi. Le commencement de ce mois convient encore bien pour le semis du chou d'Yorck et des autres espèces hâtives, même pour celui des gros choux pommés.

Planter les fraisiers si on veut en jouir l'année suivante.

Semer de la quarantaine pour repiquer de bonne heure.

Les graines de pied-d'alouette, pavots et autres fleurs indiquées pour le mois précédent se sèment encore parfaitement bien dans celui-ci, et même en octobre. On peut encore semer des anémones, renoncules, et autres graines de plantes bulbeuses ou à tubercules. On sait qu'elles demandent de grands soins en hiver contre les pluies, la neige, le givre et la gelée.

Planter des jacinthes, des jonquilles et des tulipes à la fin du mois. Dans certaines terres tardives, ces premières plantations plus hâtives ont, en hiver, plus besoin d'être garanties des intempéries.

Mettre en carafes ou en pots, pour fleurir, l'hiver, les ognons à fleurs, comme narcisse double de Constantinople, narcisse blanc, soleil d'or de Hollande, jacinthes de toutes espèces, et des jonquilles.

Écussonner les jeunes pêchers et amandiers.

OCTOBRE.

Dans le mois d'octobre, on risque encore, à diverses fois, la mâche et l'épinard pour le mois de mars, le cerfeuil pour le printemps.

On fait la seconde semence de divers plants qui portent le nom de la *Saint-Remi*, comme laitue crêpe, de la Passion, coquille, gotte et romaine hâtive pour replanter. Commencer à semer des pois michaux au pied des murs, en bonne exposition.

On repique les jeunes plants de chou d'Yorck et autres choux pommés semés en août, soit en pépinière pour n'être plantés qu'en février et mars, soit en place. Cette dernière méthode convient surtout pour le chou d'Yorck. On repique encore le plant d'ognon blanc; et sur les ados et planches d'espaliers, ceux des laitues d'hiver et des choux-fleurs semés en septembre.

A la fin de ce mois on commence à planter toutes les espèces d'arbres fruitiers et autres; et on continue jusqu'au printemps, pendant les temps favorables.

On peut encore semer l'immortelle et autres fleurs annuelles qui résistent au froid.

Planter les jacinthes de toutes espèces, narcisses, jonquilles, tulipes, anémones, renoncules, etc.

Séparer, mieux qu'au printemps, les marcottes d'œillet, et les mettre en pots pour les serrer l'hiver.

C'est dans ce mois qu'on rentre les plantes qui doivent passer l'hiver à l'abri du froid.

NOVEMBRE.

On fait à la Toussaint, sur les nouvelles couches, les premières semences de laitues, de radis, de cresson, etc.

L'asperge se sème en automne avec plus de succès qu'au printemps.

On continue de semer des pois michaux sur des côtières bien *terreautées*.

On arrache le céleri pour le planter près à près dans des tranchées profondes. On abrite et on couvre, si le temps l'exige, les artichauts, les laitues d'hiver et autres légumes qui demandent à être préservés.

On plante dans la cave les racines de chicorée sauvage, pour blanchir, comme il sera expliqué à son article.

Les plantations de toutes espèces d'arbres sont une des opérations principales de ce mois. Il convient aussi pour semer les graines d'aubépine, les noyaux de merisier et de Sainte-Lucie, les graines d'érable, et d'un bon nombre d'autres arbres qui, semés au printemps, ne lèveraient pas dans la même année.

On plante les ognons de tulipes, d'ornithogales, de narcisses de Constantinople, les semi-doubles, les anémones, jacinthes et autres, s'il en reste; ces ognons plus tardifs résistent mieux au froid.

On commence à tailler les poiriers et les pommiers, surtout les jeunes, et ceux qui ne promettent point de fruits.

DÉCEMBRE.

On sème sur les couches de décembre, des radis et raves, des salades, du cresson et d'autres fournitures. Les amateurs de primeurs élèvent même, dans ce temps, des concombres sous châssis; mais il faut bien de la surveillance pour faire cette culture, dans un temps où l'on ne peut donner aux plantes l'air si nécessaire à leur végétation, sans introduire un froid humide qui contrarie beaucoup la température artificielle des fumiers chauds.

On force de vieux plants d'asperges sur couche chaude et sous châssis, ainsi que diverses autres primeurs.

On sait qu'alors les couches doivent être fort étroites afin que la chaleur des réchauds dont on les entoure puisse pénétrer jusqu'à leur centre.

On risque les premières fèves de marais à de bons abris.

On bute et on enterre les brocolis.

On peut planter des renoncules, anémones, tulipes, et tous les autres ognons qu'on n'a pas été à portée de planter auparavant.

On continue à tailler les poiriers et les pommiers.

A la fin de ce mois, ou au commencement de janvier, on met *stratifier*, pour être semés au printemps, les noyaux de pêches, de prunes, d'abricots, de cerises, de merises; les amandes, noix, glands, faînes, etc. Voyez l'article *Stratification*.

PRONOSTICS.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages, c'est un signe d'orage.

Les couronnes ou cercles blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Lorsqu'au coucher du soleil les nuages se forment à l'ouest et se colorent, cela indique assez généralement vent et temps sec.

Les nuages qui après la pluie descendent près de terre, et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps, et s'il survient un brouillard pendant un mauvais temps, il indique sa cessation; mais si le brouillard survient pendant le beau temps, et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui du nord, c'est un signe certain de beau temps.

Si après le vent il s'ensuit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, c'est un signe de temps mauvais et malsain.

Dans le climat de Paris, le vent du sud-ouest est celui qui amène le plus souvent de la pluie, et le vent de l'est, celui qui donne un temps beau, mais très-sec et froid.

Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasque.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont beaucoup plus forts et durent plus long-temps que ceux qui commencent pendant la nuit.

La gelée qui commence par un vent nord-est dure long-temps et fait plus de mal.

De petits nuages blancs passant immédiatement sous le soleil lorsqu'il est près de l'horizon, et s'y colorant en rouge, en jaune, en vert, etc., annoncent la pluie.

Lorsque la suie se détache et tombe de la cheminée, il y a grande probabilité de pluie; mais si la braise paraît plus ardente qu'à l'ordinaire, et si la flamme paraît plus agitée, c'est signe de vent et de froid; lorsqu'au contraire la flamme est droite et tranquille, c'est un indice de beau temps.

Les chouettes qu'on entend crier pendant le mauvais temps annoncent le retour du beau temps. Les corbeaux qui croassent le matin indiquent la même chose.

Lorsque les canards volent ça et là, pendant le beau temps en criant et se plongeant dans l'eau, c'est un indice de pluie et d'orage.

Les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche annoncent la

pluie, comme lorsqu'elles arrivent en foule à la ruche avant la nuit et sans être entièrement chargées.

Si les pigeons reviennent tard au colombier, ils indiquent la pluie pour les jours suivans.

Les poules qui se roulent dans la poussière plus que de coutume annoncent la pluie. Il en est de même si les coqs chantent le soir ou à des heures extraordinaires.

C'est un signe de mauvais temps lorsque les hirondelles volent en rasant la surface de la terre et de l'eau.

Lorsque les mouches piquent et deviennent plus importunes qu'à l'ordinaire, et que les abeilles sont méchantes et attaquent ceux qui les approchent, c'est un indice d'orage.

Si les grenouilles coassent plus long-temps qu'à l'ordinaire, si les crapauds sortent le soir en plus grand nombre de leurs trous, si les vers de terre paraissent à la surface du sol, si les taupes labourent plus que de coutume, il y a presque certitude de pluie.

L'arrivée des oiseaux de passage dans nos climats, tels que les canards, oies, etc., est un indice de froid. Celle des cygnes indique un froid plus vif. Si ces oiseaux, après avoir quitté la contrée, reparaissent en volant au midi, c'est un signe que le froid va reprendre.

Dans l'hiver, une grande quantité de neige promet une année fertile, et des pluies abondantes font craindre le contraire. On sait que lorsque le printemps est pluvieux il y a abondance de foin et faible production de blé; que s'il est chaud il y aura beaucoup de fruits; que s'il est froid les récoltes seront tardives.

Tels sont les pronostics généraux dont la connaissance est utile aux jardiniers, pour qu'ils prennent les précautions nécessaires à la conservation de leurs plantes. Souvent le défaut de connaissance à ce sujet fait perdre en un jour le fruit des travaux d'une année; ils doivent en outre réunir à ces connaissances les observations particulières à leur canton, et se procurer un baromètre et un thermomètre, dont la marche leur fournira de nouveaux indices.

Pronostics par le baromètre.

Le mercure qui monte et descend beaucoup annonce changement de temps.

La descente du mercure n'annonce pas toujours de la pluie, mais du vent.

Le mercure descend plus ou moins, suivant la nature des vents; le mercure monte plus généralement lorsque le vent est nord-ouest, nord et nord-est, que pendant tout autre temps.

Lorsqu'il y a deux vents en même temps, l'un près de la terre, et l'autre dans la région supérieure de l'atmosphère, si le vent le plus haut est nord, et que le vent bas soit sud, il survient quelquefois de la pluie, quoique le baromètre soit

alors fort haut; si, au contraire, c'est le vent du sud qui est le plus élevé; et le vent du nord le plus bas, il ne pleuvra pas, quoique le baromètre soit très-bas.

Pour peu que le baromètre monte, et continue à s'élever, après ou pendant une pluie abondante et longue, il y aura du beau temps.

Le mercure qui descend beaucoup, mais avec lenteur, indique continuation de temps mauvais ou inconstant; quand il monte beaucoup et lentement, il présage la continuation du beau temps.

Le mercure qui monte beaucoup et avec promptitude annonce que le beau temps sera de courte durée; quand il descend beaucoup et promptement, c'est une indication pareille pour le mauvais temps.

Quand le mercure reste un peu au temps variable, le ciel n'est ni serein ni pluvieux, il ne fait ni beau ni mauvais temps; mais alors, pour peu que le mercure descende, il annonce de la pluie ou du vent, si au contraire il monte, ne fût-ce que de très-peu, on a lieu d'espérer du beau temps.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU JARDINAGE.

DU JARDIN ET DE SON EXPOSITION.

De la bonne situation d'un jardin dépend, en grande partie, l'entière réussite de ses cultures. On préfère les situations basses, parce qu'elles sont moins exposées à la sécheresse ; ouvertes, pour permettre la libre circulation de l'air et de la lumière ; mais cependant abritées, surtout au nord, pour réfléchir la chaleur et garantir de la violence des vents.

L'exposition la plus favorable est celle du midi, ensuite celle du levant, puis celle du couchant; celle du nord convient à quelques végétaux particuliers, mais à aucune culture générale. Une pente douce, regardant le midi, est toujours avantageuse, surtout dans les terres fortes qui absorbent difficilement les eaux de pluie; elle leur facilite un écoulement aisé, et empêche qu'elles ne nuisent à la végétation en séjournant trop longtemps sur le sol.

Pour faire un bon jardin, il faut encore que la couche de terre végétale ait une profondeur suffisante, afin que les racines des plantes que l'on se propose de cultiver puissent y développer tout leur accroissement sans rencontrer le tuf, l'argile, la marne ou autres terres infertiles, car, dans ce cas, les végétaux souffrent, languissent quelque temps, jaunissent et meurent. Les poiriers, les amandiers et tous les arbres à racines pivotantes, c'est-à-dire s'enfonçant verticalement dans la terre à une assez grande profondeur, demanderont en conséquence un sol végétal très-profond, tandis que les plantes à racines traçantes ou d'une médiocre longueur, réussiront parfaitement dans un sol superficiel. Quelques pouces de terre végétale suffiront, par exemple, à la culture des ognons, laitues, radis, etc. C'est faute de connaître cet effet que plusieurs jardiniers et amateurs ont attribué à des causes étrangères des pertes qui souvent les ont dégoûtés de la culture, ou au moins d'un terrain qui pouvait devenir bon en employant les moyens que nous indiquons à l'article *culture des terres*.

Des terres, terreaux et engrais.

Un jardin bien situé, à bonne exposition, et sur un sol profond, peut encore être un mauvais jardin si la nature de la terre n'est pas appropriée à la nature des plantes que l'on y cultive.

Il existe plusieurs espèces de terres ayant toutes des qualités particulières qu'un jardinier doit apprendre à connaître. L'*argile* ou *terre forte*, plus ou moins blanche, jaune ou rougeâtre, devenant très-dure par la sécheresse et gluante par l'humidité, employée seule, est peu fertile, retient l'eau des arrosemens sans la laisser pénétrer jusque sur les racines des plantes, forme une croûte épaisse et dure que la chaleur fait crevasser et qui empêche souvent la germination. Mélangée avec des matières qui peuvent la diviser, telles que de la terre légère, du sable, du fumier de paille, des coquilles réduites en état de chaux, elle devient extrêmement productive, et les légumes qui y croissent ont un goût excellent : mais elle a besoin d'humidité.

La *terre franche*, le plus souvent jaunâtre, un peu collante sans ténacité, onctueuse, plus ou moins légère, est la plus commune comme la plus fertile de toutes. Elle paraît être le résultat de la première, mélangée aux décompositions des végétaux qui forment l'*humus*. Sa grande fécondité vient de ce que, ni trop compacte ni trop légère, elle tient plus long-temps l'équilibre entre la sécheresse et l'humidité.

La *terre légère* se divise en deux espèces; l'une est légère parce qu'elle contient trop de sable; l'autre est également légère parce qu'elle contient beaucoup d'humus ou débris végétaux et animaux réduits en terreau : la première est peu fertile et ne convient particulièrement qu'à un petit nombre de plantes : la seconde, au contraire, est extraordinairement fertile; c'est elle qui fait la base des jardins où depuis long-temps on emploie beaucoup de terreau ; elle est noirâtre, se réduit en poussière par la sécheresse, et se gonfle à l'humidité sans devenir onctueuse. Sa légèreté la rend propre aux légumes, mais la plupart des arbres veulent une terre

plus substantielle ; il lui faut beaucoup d'eau dans l'été.

La *terre sablonneuse*, quoique peu fertile lorsqu'on ne l'amende pas, et qu'on n'entretient pas son humidité par de fréquens arrosemens, convient cependant très-bien aux légumes, qui y acquièrent un goût exquis, et à toutes les plantes bulbeuses.

La *terre de bruyère*, la plus légère de toutes, est le résidu de la décomposition des bruyères et autres plantes qui croissent dans les clairières des bois, mêlé avec du sable à différentes doses, d'où les variations dans les qualités de cette terre. On l'emploie pure ou mélangée, et elle convient à toutes les plantes délicates, dont les racines très-faibles auraient de la peine à percer et à s'étendre dans une terre plus forte. Cette terre, que l'on a peut-être trop généralement employée, contient fort peu de sucs nourriciers, et de plus a le défaut d'absorber très-difficilement l'eau des arrosemens lorsqu'on a laissé sécher sa surface. Avant de s'en servir on la brise et on la laisse un an pour qu'elle se perfectionne par l'entière décomposition des racines.

Les jardiniers confondent assez généralement, sous le nom de *terres fortes*, l'argile et la terre franche, et donnent aux trois autres celui de *terres légères*. On appelle *terres vierges* celles qui n'ont jamais été cultivées, et *terres neuves* celles qui ne l'ont pas été pendant un grand nombre d'années. Mais une division plus utile à étudier est celle des terres *chaudes* et *froides*. Toutes peuvent avoir l'une ou l'autre de ces qualités, parce qu'elles appartiennent à des causes souvent indépendantes de leur nature. Les terres abritées des vents du nord, exposées au midi, ou en pente plus ou moins inclinée du même côté, seront toujours chaudes si elles ne reposent pas sur une couche humide, et elles s'échaufferont d'autant plus qu'elles seront plus légères, parce qu'elles se laisseront plus aisément pénétrer par les rayons du soleil. Les terres qui seront au contraire tournées au nord, celles qui reposeront sur une couche près de celle des eaux, seront d'autant plus froides qu'elles seront plus compactes et conserveront mieux l'humidité.

Pour approprier une terre à la culture de telle ou

telle plante, le terreau et les engrais que l'on doit employer ne sont pas d'un choix indifférent.

On appelle *terreau* ou *humus* le résidu entièrement décomposé des animaux et des végétaux : il varie beaucoup d'après ses principes constituans. On distingue 1°. Le *terreau de feuilles;* il se fait en amoncelant les plantes inutiles que l'on arrache et les feuilles sèches, avec la précaution d'en éloigner celles qui contiennent du tannin, comme celles du chêne, du marronier, du châtaignier, etc. Il convient aux terres substantielles un peu fortes, et à la culture des plantes bulbeuses. 2°. Les *terreaux de vache*, 3°. *de cheval*, 4°. *d'âne* ou *de mulet*, 5°. *de mouton*, s'emploient avantageusement dans tous les terrains, et conviennent très-bien aux plantes potagères. 6°. La *colombine pure* ou fiente de pigeon, et la *colombine mêlée*, mélangée avec la fiente d'autres volatiles, sont excellentes pour les terres froides. 7°. Le *terreau de porc*, très-froid, mortel aux plantes bulbeuses, ne s'emploie que dans les grandes cultures. 8°. Enfin le *terreau mélangé*, formé de ces différentes substances confondues. Toutes les matières possibles, susceptibles de fermentation et d'une décomposition rapide, peuvent être converties en terreau plus ou moins actif; les matières animales, surtout, augmentent singulièrement la végétation, mais les plantes y perdent en qualité ce qu'elles gagnent en volume. Plus un terreau sera consommé, ce qui se reconnaît à sa couleur noirâtre, à sa légèreté et surtout à la perte de toute mauvaise odeur, plus il sera approprié à tous les genres de cultures.

On appelle *engrais* les terreaux, les fumiers et les matières minérales ayant la qualité de fertiliser les terres, soit en les divisant lorsqu'elles sont trop compactes, soit en leur donnant du corps si elles sont trop légères, soit enfin en fournissant aux unes et aux autres plus de principes substantiels de végétation. La seule différence qu'il y ait entre les engrais et les terreaux, c'est que ces derniers étant plus décomposés peuvent être employés seuls, tandis que les engrais n'étant consommés qu'au tiers, à moitié, aux trois quarts, s'em-

ploient même frais, mais toujours comme auxiliaires et fertilisans, c'est-à-dire mélangés avec d'autres terres.

On compte plusieurs sortes d'engrais : 1°. les *engrais animaux*, 2°. les *engrais végétaux*, 3°. les *engrais mixtes* ou *composés*, 4°. les *engrais minéraux* (1). Les engrais animaux le plus employés sont : les os calcinés, les poils, la corne, les vieux cuirs, les cadavres d'animaux, les écailles, etc. ; on les entasse dans des fosses en les plaçant couche par couche avec de la terre, et au bout de cinq ou six mois on mélange le tout. Ils conviennent parfaitement aux terres amaigries ou épuisées ; ils sont très-actifs, et fertilisent pour plusieurs années. L'urine de moutons et des autres animaux, employée en arrosemens, communique aussi à la terre un grand degré de fertilité.

Les engrais végétaux se composent de tous les débris de la végétation, tels que feuilles mortes et fougères, les plantes inutiles des jardins, les tontures d'arbres lorsqu'elles ne contiennent pas de gros rameaux, les plantes marines ou fluviatiles, les marcs de raisins, de graines oléagineuses, les gazons, les cendres et la suie. Les uns peuvent s'employer tels quels, par exemple, la suie, les cendres, les marcs ; mais les autres doivent être consommés. On les accumule en tas dans un trou et à l'abri du soleil ; après un certain temps, que l'on peut abréger en hâtant la décomposition par des arrosemens, on s'en sert très-avantageusement. Il est vrai que cet engrais, qui convient surtout au jardinage, a moins d'activité que la plupart des autres, mais en récompense il a le précieux avantage de ne communiquer aucun mauvais goût aux légumes et de durer fort long-temps.

Les engrais *mixtes*, ou *fumiers*, sont les plus généralement employés. Il y en a de plusieurs sortes, tous composés du mélange de parties animales, végétales, et souvent minérales. La fiente des animaux, mêlée avec leurs litières ou avec les plantes qui servent à les nour-

---

(1) L'état des connaissances actuelles demande qu'on ne confonde plus les engrais avec les amendemens. Tout cet article sera refait l'année prochaine.

rir, tient le premier rang. Ils ont d'autant plus d'activité, qu'ils sont d'une nature plus chaude; ils doivent s'employer, les plus chauds dans les terres les plus froides, et les plus froids dans les terres les plus chaudes. La *poudrette*, ou sécrétions humaines séchées et pulvérisées, développe une végétation prodigieuse, mais communique aux légumes un goût désagréable. Elle est le plus actif et le plus chaud des engrais. Viennent après, dans l'ordre de leur activité, les fumiers de pigeons et autres volailles, extrêmement chauds, et demandant de grands ménagemens dans leur emploi; puis celui de moutons, celui de chevaux, ensuite celui de vaches, et enfin celui de cochons, qui est tout-à-fait froid. Comme on n'a pas toujours à sa disposition, pour les placer dans les terres où ils conviendraient, toutes ces sortes de fumiers, on peut augmenter ou diminuer leur chaleur en les laissant plus ou moins fermenter ou consommer, et combiner les qualités de celui que l'on possède avec les besoins du terrain où on doit le placer, ce qui est facile lorsque l'on sait qu'un fumier chaud perd de son activité en raison de sa plus grande consommation, et qu'un fumier froid au contraire en acquiert. Les couches, par exemple, qui demandent le plus haut degré de chaleur, sont faites avec du fumier de cheval sortant de l'écurie; ce fumier, au bout de deux ans, est réduit en un terreau qui n'a pas plus d'activité que celui de cochon lorsqu'il est consommé.

Une chose essentielle dans la préparation de ces fumiers, c'est de les mettre consommer dans des fosses qui laisseront perdre le moins possible de leurs principes fertilisans. Celles qui sont pavées et murées sont les meilleures; mais, à leur défaut, on peut se contenter de battre la terre du fond et des parois de la fosse, de manière à empêcher le plus possible l'infiltration des liquides. En enlevant le fumier, lorsqu'il aura acquis le degré de consommation suffisant, on enlèvera aussi une partie de la couche de terre sur laquelle il reposait : elle se sera emparée d'une partie de ses sucs nutritifs qui en feront un engrais aussi bon que le fumier lui-même.

Parmi les engrais mixtes, on peut compter comme

très-approprié aux terres fortes et froides, l'*urate*, ou mélange d'urine et de plâtre. Les balayures de maisons, les ordures de rues, etc., consommées dans une fosse, sont de très-bons engrais pour tous les terrains. La vase que l'on tire du fond des étangs, des bassins, des fossés et des mares, est extrêmement productive, mais il faut la laisser exposée en tas aux influences de l'air, au moins pendant un an, sans cela elle est trop froide. On peut cependant s'en servir de suite en la mélangeant avec du plâtre ou de la chaux. Enfin les plâtras et mortiers des démolitions, écrasés et passés au crible, font un bon effet dans les argiles humides et par conséquent froides.

Les engrais minéraux agissent sur la terre différemment que les fumiers. Ils ne lui fournissent pas de principes nutritifs, mais ils la forcent, en augmentant sa fermentation, à développer ceux qu'elle renferme. Les plus en usage sont, 1°. le *plâtre*, semé en poudre sur les récoltes en terrain froid; 2°. la *marne*, espèce de terre blanche, grise ou bleuâtre, onctueuse et très-bonne dans les terres légères, froides ou sablonneuses, non-seulement parce qu'elle augmente leur fermentation, mais encore parce qu'elle leur donne du corps en s'amalgamant avec elles; 3°. la *chaux*, qui échauffe considérablement les terrains humides.

Enfin on pourrait classer au nombre des matières minérales d'amendement des terres, les sables et graviers, avec lesquels on divise celles qui sont trop compactes; et même l'argile pure, dont on se sert pour donner du corps à celles qui sont trop poreuses.

Lorsque l'on connaît bien la nature de sa terre et les engrais qui lui conviennent, il reste encore quelques soins à prendre dans la manière de les lui donner. Les fumiers qui contiennent beaucoup de paille peuvent être employés avantageusement dans la terre forte, sans être beaucoup consommés, parce qu'en la soulevant et la divisant, ils donneront à l'air, à l'eau et aux autres matières atmosphériques, plus de facilité pour la pénétrer doucement et y porter leurs influences végétatives; dans les terres peu adhérentes et poreuses on n'emploiera que des fumiers au tiers, à demi ou aux trois quarts

consommés, parce que le froid et la chaleur pénétrant déjà trop facilement sur les racines des plantes, nuiraient davantage si la terre était plus divisée. Cependant, comme le fumier consommé a moins d'activité que celui qui l'est peu, on pourrait, en le coupant avec la bêche et en l'émiettant, pour ainsi dire, pendant qu'il est dans la fosse, le rendre plus compacte et l employer plus chaud avec un grand avantage.

Plus une terre produit plus elle s'épuise vite, et plus il faut l'entretenir avec de bons engrais; cependant une trop grande quantité serait plus nuisible qu'utile, car, la végétation se développant trop rapidement, la séve se porterait aux feuilles et aux tiges aux dépens des fruits, et les plantes finiraient par s'étioler. Il est à remarquer aussi que lorsqu'on emploie des fumiers chauds, il en faut une quantité d'autant moindre, qu'il a plus d'activité.

Terres composées, ou Composts.

Le cultivateur, pour réunir dans un seul point les végétaux que la nature a dispersés sur toute la surface du globe, et pour les y voir prospérer, a été obligé de rendre, autant que possible, à chacun la température et le sol de son pays natal. De là l'art de faire les couches et celui de mélanger et composer les terres, que l'on peut réduire aux espèces suivantes :

1°. *Terre franche :* trois quarts de terre forte mêlée à un quart de terreau de couche. Pour l'employer au printemps, on fait le mélange en automne et on le remue deux fois pendant l'hiver. Elle convient à toutes les plantes qui ont de fortes racines, et qui croissent dans les terres fortes.

2°. *Terre franche légère :* moitié terre franche, un quart terreau et un quart terre de bruyère, ou, à son défaut, terre légère. La remuer souvent et ne s'en servir qu'au bout d'un an.

3°. *Terre légère :* moitié terre franche un peu sablonneuse, un quart terreau de couche et un quart terre de bruyère. On peut encore la composer ainsi : un tiers terre franche un peu sablonneuse, un tiers terreau de feuilles et un tiers de terreau de couche.

4°. *Terre sablonneuse :* deux tiers de sable et un tiers de terreau de feuilles, ou bien moitié terre sablonneuse, un quart terreau de feuilles et un quart terreau de tan entièrement consommé depuis un an au moins. Elle convient très-bien aux plantes qui croissent dans les sables et aux bulbes et ognons à fleurs. Si on la destinait particulièrement à la culture de ces derniers, on la composerait ainsi : moitié terre de bruyère, un quart sable de rivière, et un quart terreau de vache très-consommé et sans litière.

5°. *Terre à orangers :* moitié terre franche, un sixième de fumier de cheval, autant de fumier de mouton, et la même quantité de fumier de vache. On peut y ajouter avec avantage un vingtième de colombine ; et, dans les pays vignobles, remplacer le fumier de vache par du marc de raisin. On remue ce mélange à plusieurs reprises et on s'en sert la seconde année. Cette terre se compose encore d'une autre manière : on mêle à une terre franche composée d'un tiers d'argile, d'un tiers de sable et d'un tiers d'humus végétal, une quantité égale de terreau de vache à moitié consommé. L'année suivante on remue deux fois ce mélange. L'année d'après, on le mêle avec environ moitié de fumier de cheval. On le remue deux fois dans cette année, et l'hiver suivant on y mêle un douzième de crottin de mouton, un vingtième de colombine, et un quarantième de poudrette ; on remue de nouveau à deux reprises, et à l'automne suivant on peut employer ce mélange, qui passe pour meilleur que le premier.

6°. *Terre de bruyère :* quand elle est trop maigre pour être employée seule, on y mêle un tiers, plus ou moins, de terreau de feuilles ; si, au contraire, elle est trop onctueuse, on y mêle une certaine quantité de sable. Dans les pays où on ne peut pas se procurer de la terre de bruyère, on la remplace, mais imparfaitement, par celle n°. 4.

Tous ces mélanges doivent être faits dans un lieu ombragé, et même à l'abri de la pluie s'il est possible, mais exposé à toutes les influences de l'air. Les terres doivent être passées à la claie, amoncelées, et débar-

rassées des mauvaises herbes qui pourraient y croître. Dans les temps très-secs, et plus souvent si elles sont déposées sous un hangar, on les arrose pour hâter leur fermentation.

Couches.

Non-seulement les couches ont été inventées pour rendre aux végétaux étrangers le sol et la température de leur pays, mais encore pour hâter leur végétation et obtenir dans toutes les saisons les résultats qu'elles ne présentent qu'à une certaine époque de l'année, lorsqu'elles sont abandonnées à la nature ou à une culture ordinaire. De là sont venues différentes espèces de couches, que l'on distingue en *chaude, tiède* et *sourde.* La couche chaude et la couche tiède ne sont que deux manières d'être de la même couche, c'est-à-dire que la première est ainsi nommée tant qu'elle conserve toute sa chaleur; elle devient couche tiède quand elle en a perdu une partie.

Comme on se propose le même but, celui de développer une chaleur soutenue, dans la formation de toutes les couches, les moyens généraux à employer sont aussi les mêmes. Une exposition au midi, abritée du côté du nord, est la condition la plus essentielle à remplir. La seconde est le choix des matières dont on doit les composer. Tous les fumiers susceptibles d'une grande fermentation peuvent servir à leur confection, parce qu'ils développent beaucoup de chaleur, mais cependant les plus généralement employés sont ceux de cheval, d'âne, de mulet, de vache et de mouton, sortant de l'écurie. La chaleur dure plus ou moins long-temps en raison des matières dont les couches sont faites. Celles de fumier la conservent 6 mois; celles de feuilles sèches, de tontures et même de poudrette en ont environ un an; les couches de marc de raisins, d'olives et de pommes la conservent 18 à 20 mois. Enfin il faut que la couche soit placée sur un terrain sec, ou rendu tel par le moyen d'un lit épais de sable, de pierrailles ou gravois. On sait que plus le volume de matières en fermentation est grand, plus la fermentation est for-

te et soutenue; or, comme c'est elle seule qui donne la chaleur, plus on voudra en obtenir, plus on donnera d'épaisseur et de largeur à la couche. L'épaisseur du lit de fumier peut donc varier depuis 1 pied jusqu'à 4, et sa largeur depuis 3 jusqu'à 7.

Les couches *chaudes* et *tièdes* sont *encaissées*, quand on a excavé le terrain pour y mettre le fumier. Celles-ci ont l'avantage de laisser échapper moins de chaleur au dehors, mais aussi quand elles commencent à la perdre, on ne peut y placer des *réchauds* pour la renouveler, ce qui fait qu'elles sont moins usitées que les couches *bordées*, élevées au-dessus du sol; du reste, elles se font de la même manière. Pour élever ces dernières, on commence par niveler son terrain, puis on y place le lit de fumier de l'épaisseur et de la largeur convenables, en l'inclinant un peu en pente douce regardant le midi. Ordinairement, quand le fumier est tassé comme il doit l'être, son épaisseur est calculée sur 15 à 18 pouces si c'est au printemps, et sur 20 à 24 depuis l'automne jusqu'au printemps, on choisit celui qui a la paille la plus longue pour le placer sur les bords, afin de pouvoir la relever et la reployer dans la couche lorsqu'on placera le terreau qui s'y trouvera comme encaissé, cette précaution donne de la propreté et de la solidité. Le fumier ainsi arrangé et fortement tassé, on le laisse quelques jours s'échauffer; on l'arrose même s'il est trop sec pour fermenter aisément. Ensuite on recouvre d'un lit de terreau, auquel on peut donner depuis 4 pouces jusqu'à 1 pied et plus d'épaisseur, selon les plantes que l'on veut y cultiver. Avant d'y rien semer ou planter, il faut attendre que sa chaleur soit modérée, ce que l'on reconnaît par le moyen d'un thermomètre ou d'un bâton que l'on plonge dedans.

Les *couches sourdes* s'établissent dans une fosse creusée dans la terre à la profondeur d'environ 20 pouces, et qu'on garnit de plâtras si la terre est humide. Si on en a la faculté, il est utile de couvrir les parois des encaissemens avec des planches isolées d'un pouce de la maçonnerie ou de la terre, de tous les côtés et du fond.

On place d'abord dans cet encaissement un premier lit de fumier frais ou *litière* de cheval; on lui donne 6 pouces d'élévation, et on le tasse bien en le marchant; on établit un autre lit d'un pied d'épaisseur de fumier, ou de feuilles sèches, ou de marcs de raisins, etc.; on tasse, on égalise, et l'on ajoute un troisième lit de la même matière et de la même épaisseur, puis on recouvre de terreau.

Couches à primeurs.

Elles servent à obtenir, plus ou moins long-temps avant la saison ordinaire, les melons, salades et autres plantes potagères que l'on veut avancer. On les fait avec un mélange de fumiers de vache et de cheval, parce que, si on les employait purs, le premier ne donnerait pas assez de chaleur, et le second en donnerait une trop vive, mais peu durable. La longueur de ces couches est indéterminée; cependant il faut la calculer de manière à pouvoir établir trois rangs de couches au moins, espacées les unes des autres de 18 ou 20 pouces; ces petits sentiers servent à placer les *réchauds* qui, par ce moyen, chauffent deux couches à la fois, et conservent plus long-temps et plus également la chaleur qu'ils doivent leur communiquer. La largeur de chaque couche ne doit pas excéder 5 pieds, par la raison que la chaleur des réchauds les pénétrera plus facilement, et qu'elles seront plus faciles à cultiver; enfin leur hauteur n'excédera jamais 2 pieds et demi ou 3 pieds au plus. Pour les élever on commence à planter des piquets à chaque coin, à placer un premier lit de branches sèches, de paille ou de long fumier pour préserver d'une trop grande humidité qui causerait un refroidissement. On piétine et l'on met par-dessus un lit de fumier de vache, puis un second de fumier pur de cheval, ensuite les autres mélangés jusqu'à la hauteur déterminée. Chaque lit doit être bien tassé, piétiné, et d'une épaisseur égale partout, pour empêcher la couche de pencher en s'affaissant plus d'un côté que de l'autre. Lorsqu'elle est dans cet état, on fixe tout autour, au moyen de piquets, une bordure faite d'un rouleau de paille ou

de planches, destinée à maintenir les 7 ou 8 pouces de terreau mêlé à moitié de bonne terre dont on la recouvrira. Pour donner aux fruits et aux tiges des plantes que l'on cultive sur ces couches, le même degré de chaleur qu'à la terre où s'étalent leurs racines, on les couvre de cloches ou de châssis portatifs.

Les *réchauds* dont on se sert pour rendre la chaleur aux couches quand elle commence à devenir trop faible, sont des fumiers chauds sortant de l'écurie, dont on environne leurs contours. On leur donne 20 pouces d'épaisseur et la hauteur de la couche, y compris le terreau, et on les fait sans union avec elles pour pouvoir les enlever et les renouveler toutes les fois qu'il en est besoin.

Culture des terres.

Nous entendons ici les travaux qui ont pour but de fertiliser la terre sans y ajouter de nouveaux moyens nutritifs; ces travaux sont les défoncemens, les labours, les binages, etc.

Quelque favorable que paraisse la superficie d'un terrain qu'on veut mettre en culture, il faut d'abord le sonder jusqu'à la profondeur d'environ 3 pieds. Si on ne rencontre ni tuf ni argile en banc, ni l'eau en nappe, on peut espérer du succès dans la culture qu'on y introduira. Si on ne veut y cultiver que des plantes herbacées ou des arbrisseaux, il suffira de le défoncer à la profondeur de 18 pouces et d'en extraire les pierrailles: si on veut planter des arbres à demeure, il faudra le défoncer jusqu'à 2 pieds et demi, ou au moins faire des trous de cette profondeur et larges de 4 pieds, à la place de chaque arbre, mettre la terre de la superficie dans le fond et celle du fond à la superficie qu'on bonifiera ensuite par des amendemens. Si on trouvait le tuf, l'argile ou l'eau en nappe, à moins de 2 pieds de profondeur, il serait inutile ou nuisible de la défoncer; il n'y aurait qu'un très-petit nombre d'arbres qui pussent réussir sur un tel fond; il faudrait n'y cultiver que des arbrisseaux, des herbages, ou aller s'établir ailleurs.

Dans les terrains déjà mis en culture, on emploiera

les labours à la bêche ou à la charrue pour diviser la terre, l'ameublir, la mêler parfaitement avec les engrais, détruire les plantes inutiles en les enfouissant, et enfin la rendre plus pénétrable aux influences atmosphériques, en plaçant tour à tour la terre du fond à l'air, et celle de la superficie au fond du labour. Les terres fortes doivent être profondément labourées ; on doit briser avec la bêche toutes les mottes qui gêneraient la germination et empêcheraient le chevelu des racines de s'étendre aisément. Les terres sablonneuses n'exigent qu'un labour léger dans la belle saison.

La profondeur des labours dépend aussi de la direction des racines. Les plantes à racines pivotantes le demandent plus profond que les autres ; les arbres plus que les plantes, et parmi ceux-ci les pivotans, tels que le poirier et le noyer, veulent être labourés plus profondément encore. En ameublissant et divisant la terre, il faut avoir égard à la délicatesse des graines qu'elle doit recevoir. Les unes, les céréales par exemple, germent aisément et avec assez de vigueur pour percer une terre forte : un hersage ordinaire leur suffit. Mais d'autres sont si délicates, que le moindre obstacle, une petite pierre, un fragment de motte, les empêche de lever ; pour celles-ci on se sert d'un râteau à dents serrées, qui divise la terre en enlevant toutes les pierres et les mottes qui nuiraient.

Bien labourer n'est pas une chose aussi facile qu'on le pense, et les cultivateurs savent très-bien que les ouvriers qui labourent vite ne sont pas ceux qui labourent le mieux, aussi ne les prennent-ils jamais qu'à la journée et jamais à prix fait. Pour exécuter régulièrement un labour, on fait, au commencement de la pièce de terre, une jauge d'un pied de largeur, au moins, sur la profondeur du labour à donner. Cette jauge a pour longueur la largeur du terrain qu'on veut labourer. La terre qu'on en retire se répand sur le carré ou se reporte à l'endroit où le labour doit finir, pour combler la jauge, quand on prévoit ne pas pouvoir la remplir autrement La jauge faite, on enlève avec la bêche une lame de terre plus ou moins épaisse, qu'on retourne et

place à la hauteur de la jauge qu'on aura toujours à combler devant soi; on l'ameublit avec le tranchant de la bêche; on enlève les pierres, les cailloux, les racines, surtout celles de chiendent, que l'on rencontre en avançant son travail; et, lorsqu'on est au bout, on remplit la jauge avec la terre qu'on a transportée en commençant. Plus la surface du terrain est unie quand on a fini le labour, plus la terre est meuble et propre, mieux l'ouvrage a été fait.

Lorsque les semences sont levées, et que la terre, par l'effet des pluies et des arrosemens, a formé une croûte à sa superficie, ou s'est couverte d'herbes, il faut lui donner un second labour léger et peu profond, c'est ce que l'on nomme *binage*. Si le semis n'a pas été fait en rayons, que les jeunes plantes soient peu avancées, et que l'on craigne de les blesser avec la binette dont on se sert, on arrache les mauvaises herbes à la main.

Influences atmosphériques sur la végétation.

La lumière, la chaleur, l'air et l'eau, sont les agens indispensables de la végétation.

La *lumière* peint chaque végétal de la couleur qui lui est propre : toute plante qui en est privée s'étiole et périt; les fruits qui n'y sont pas suffisamment exposés n'acquièrent ni couleur ni saveur. C'est pour cette raison que les jardiniers, quelque temps avant la maturité des fruits, suppriment les feuilles qui leur dérobaient les rayons du soleil.

La *chaleur* paraît être un des plus puissans agens de la végétation, et toute plante qui n'en reçoit pas une quantité analogue à son organisation, périt très-promptement. On doit donc étudier la température des climats où croissent spontanément les végétaux que l'on veut cultiver, et chercher, par le moyen des couches, serres, etc., à leur rendre la même température, ce que l'on peut calculer avec le thermomètre. Souvent le passage subit du froid au chaud est plus funeste aux plantes que le froid lui-même.

L'*air* est composé de différens *gaz* qui, en se combinant avec d'autres corps, en partagent les propriétés. Ces

gaz sont aspirés par les plantes et les nourrissent d'une manière évidente ; outre cela, ils charrient avec eux des matières volatilisées qui, s'introduisant dans les végétaux par les pores nombreux et aspirans dont toute leur surface est criblée, alimentent aussi leur végétation ; il en résulte que l'air peut communiquer aux fruits la mauvaise odeur dont il est imprégné, ce qui doit engager les jardiniers à éloigner de leurs plantes tous les engrais dont les émanations sont fétides. On doit aussi espacer les végétaux de manière à ce que l'air puisse circuler librement, non-seulement autour d'eux, mais même à travers leur feuillage. Sans air, une plante s'allonge, s'étiole et finit par périr. L'air est encore utile à la végétation en aidant la fermentation de la terre, et en augmentant par conséquent sa chaleur.

L'*eau* est tellement importante, que sans elle il n'existerait aucun signe de végétation. Comme l'air, elle est utile en assimilant aux plantes les *gaz* dont elle est imprégnée, les matières en dissolution qu'elle charrie, et en aidant puissamment la fermentation des terres.

Des arrosemens.

On fournit l'eau à la terre par deux moyens : le premier, nommé irrigation, consiste à profiter d'une eau plus élevée que le terrain, et à l'y faire couler uniformément au moyen de rigoles. Cet arrosement convient particulièrement aux pays chauds et aux grandes cultures ; le deuxième, nommé arrosement, a lieu avec des arrosoirs de plusieurs espèces.

Les uns fournissent l'eau par une pomme fermée, percée d'un très-grand nombre de trous (1) (voyez pl. XXII),

---

(1) Les figures citées dans la suite de cet ouvrage forment un recueil qui se vend sous le titre de : FIGURES POUR L'ALMANACH DU BON JARDINIER, représentant les Ustensiles les plus généralement employés dans la culture des Jardins, différentes manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers, enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage employés dans cet ouvrage, relatifs aux formes et directions des racines, tiges, feuilles, fleurs, etc. ; le tout accompagné, en regard, de notes explicatives : ouvrage utile à

les seconds par un bec très-allongé (pl. XXIII) fig. 4, d'autres par un goulot, et enfin on en a dont le goulot est recouvert par une plaque percée comme la pomme. Les premiers servent principalement à rendre, en arrosant, l'effet d'une pluie fine, humectant un grand espace de terre sans la battre, et lavant à la fois les tiges et le feuillage. Les seconds servent à porter l'eau sur un pot éloigné sur les derniers rangs d'un gradin, sans courir la chance de mouiller le feuillage des plantes qui l'entourent. Le troisième sert pour les grandes caisses à orangers, grenadiers, etc., ou à donner de l'eau aux pieds des arbres et arbustes de pleine terre. Le quatrième s'emploie pour les plantes de serre, de bâche et orangerie, dont il faut éviter de battre la terre et de mouiller les feuilles. Lorsqu'on arrose avec la pomme, on doit tenir son arrosoir élevé, pour diminuer la force de l'eau et moins tasser la terre. On repasse plusieurs fois sur le même terrain, au lieu de donner toute l'eau à la fois, parce que la terre s'imbibe mieux, et que l'eau ne coule pas à droite et à gauche.

Il est également utile d'arroser, de temps à autre, la tête des arbustes, afin de laver leurs feuilles. On se sert alors d'une petite pompe pour les grands arbustes (pl. XXXVII), et d'une seringue pour les petits (pl. XXIII). Dans les temps chauds il faut choisir le soir pour l'arrosement; mais quand le soleil n'a pas encore de force, on arrose le matin. Dans tous les cas, quand on mouille les feuilles, il faut toujours qu'elles aient le temps de se ressuyer avant de recevoir les rayons du soleil, car sans cela chaque goutte d'eau ferait une tache, une brûlure, qui ferait souffrir et même périr la plante si l'imprudence se répétait. Dans l'hiver on ne doit donner de l'eau aux plantes, dans les orangeries, les serres, etc., que de dix heures du matin à midi. On arrose

---

toutes les personnes qui, possédant le Bon Jardinier, veulent cultiver par elles-mêmes ou gouverner leur jardin, marcotter, greffer, palisser, etc., et se familiariser, sans une trop grande application, avec la Science de la botanique. Un vol. in-12, 4 fr. A Paris, chez Audot, libraire, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 11.

alors avec de l'eau mise à couvert dès la veille pour qu'elle ne soit pas trop froide. Lorsqu'on n'a que des eaux froides de puits, il faut les exposer à l'air avant de s'en servir, et les tirer au moins le matin pour les arrosemens du soir ; si c'est en hiver, on les met dans la serre et on les y laisse 24 heures, afin qu'elles en acquièrent la température.

Toutes les eaux ne sont pas également bonnes pour la végétation. L'eau de pluie est la meilleure ; celle de rivière vient après ; puis les eaux de source et de fontaine, lorsqu'elles ne sont pas trop froides ; et enfin celles de puits, que l'on n'emploie que faute d'autres. Pour les plantes délicates ou souffrantes, on compose des arrosemens de différentes manières, qui servent aussi d'engrais, et que l'on doit par conséquent combiner avec la qualité des terres qui doivent les absorber. Pour les terres légères ou chaudes, on emploie un cinquième de terre franche détrempée et lavée ; quand elle fait corps avec l'eau, on la vide dans un second vase avec la précaution de laisser au fond du premier le sable qui s'y sera déposé. On mêle ensuite dans le second vase un cinquième de terreau à demi passé, et mieux de fiente fraîche de vache ; enfin trois cinquièmes d'eau que l'on augmente au besoin. Il faut toujours en mettre assez pour que le tout reste liquide, de manière à pouvoir facilement arroser avec. Si la terre qui doit être arrosée est forte, on mettra moitié terreau de cheval, moitié terreau de vache ; pour les terres froides on délaiera dans de l'eau du terreau de cheval, d'âne ou de mulet, sans autres matières.

On compose encore une eau excellente en mettant dans un tonneau, jusqu'au quart de sa capacité, une couche de fumier de mouton, chaud et sans paille, en remplissant d'eau et laissant fermenter pendant au moins quinze jours avant de s'en servir. On peut, quand on en a la facilité, remplacer le fumier de mouton par des râpures de cornes achetées chez les tourneurs, et, dans ce cas, on laisse fermenter un mois et demi. Cette eau agit avec une grande activité, mais elle a une odeur très-désagréable. Ces derniers mélanges ne s'emploient

que pour les plantes précieuses de serre et d'orangerie, et doivent être donnés avec économie.

Toutes les plantes ont besoin d'eau, mais en plus ou moins grande quantité, selon leur nature, ce que le jardinier doit étudier avec attention. Elles ne doivent être arrosées qu'autant qu'il le faut pour entretenir leur vie et leur santé, car une trop grande quantité d'eau, si elle ne les fait pas pourir, enlève le parfum des fleurs, la saveur des légumes et des fruits. Quand les pluies sont trop abondantes, il faut même les en préserver en les abritant. Les jardiniers intelligens couchent leur poterie quand la pluie se prolonge trop. On a un moyen facile de reconnaître quand les plantes et la terre ont besoin d'arrosemens; les premières se fanent, la seconde se durcit, se resserre à la surface, ou se fend, ou se pulvérise.

Outils et ustensiles du jardinage.

Bêche. On se sert de bêches de différentes formes, selon le pays et la nature du terrain. La plus usitée est celle figurée pl. XIX du *volume de figures*. Il est essentiel qu'elle soit d'une bonne qualité, et corroyée avec de l'acier. Une bêche doit toujours être d'une grandeur proportionnée à la force de celui qui l'emploie, et au plus ou moins de légèreté de la terre, comme à la profondeur du labour que sa qualité exige.

Bêche en fourche. Pl. XXV. Pour labourer un terrain rempli de racines, comme des terres couvertes de pommiers, d'asperges, etc., on emploie cette bêche qui n'est autre chose qu'une fourche à dents plates avec laquelle on évite de couper les racines.

Houe. Pl. XXV. La lame, ou carrée, ou arrondie, ou triangulaire, ou fourchue, fait un angle de 45 degrés avec la douille destinée à un manche court. Cet instrument est plus expéditif que les bêches pour remuer les terres légères, mais le travail à la bêche est plus parfait.

Binette. Pl. XXV. C'est une sorte de houe, mais elle est bien plus mince et plus légère; le manche est aussi plus long. Elle sert à faire les trous ou potelots

pour planter les pois, haricots, pommes-de-terre, et à biner et buter les plantes pour lesquelles cette opération est nécessaire.

Serfouette. Pl. XIX et XXVIII. C'est une binette très-étroite, dont le côté opposé à celui de la lame a ordinairement 2 dents aussi longues que cette lame. On s'en sert pour *serfouir* la terre autour des petites plantes trop rapprochées pour y faire passer la binette.

Féchou. Pl. XIX. Instrument publié pour la première fois par madame Adanson. Le fer se fait dans la proportion d'un fer de houe, mais le manche est plus allongé. Il est très-utile pour enlever la terre du fond des fossés, curer les boues qui ont de la consistance, amonceler les terreaux, dresser les terrains, etc. Sa courbure donne beaucoup de facilité à l'ouvrier.

La *houe*, la *binette*, la *serfouette*, le *féchou*, la *ratissoire*, la *houlette*, la *serpe* et le *croissant*, doivent être, comme la *bêche*, corroyés avec de l'acier.

Pelle. Pl. XIX. Instrument de bois, ordinairement d'une seule pièce, et dont le manche a environ 3 pieds. Dans quelques cantons, toute la palette est de fer.

Rateau. Pl. XX. Il demande diverses proportions, quant à sa largueur, à la longueur de son manche, à celle de ses dents en bois ou en fer, et à l'espace qui sépare ces dernières, selon les travaux que l'on doit exécuter.

Ratissoires à *pousser* et à *tirer*. Pl. XIX. La première est une lame de fer acérée ou une portion de faux longue de 8 à 9 pouces, soudée ou attachée en travers à une douille droite dont le manche a 4 ou 5 pieds : très-expéditive dans les allées tendres ou sablonneuses ; l'ouvrier se tient droit, va en avant ou en arrière. L'autre n'a que 6 pouces de longueur, est attachée à une douille recourbée en demi-cercle ; sert dans les allées dures, ou à biner des légumes ; l'ouvrier est courbé et ne va qu'en avant. La charrue à ratisser les allées, figurée planche XXXVIII, les remplace avec un très-grand avantage.

Pioche. Pl. XXV. Instrument très-utile pour faire des trous et pour la déplantation des arbres. On a des pioches à deux taillans qui servent dans les pierrailles et les terrains compacts.

Fourche. Pl. XIX. Elle est indispensable pour travailler les fumiers, faire les couches, etc.

Houlette. Pl. XXII. On s'en sert pour tirer de la terre des ognons, pates ou griffes de fleurs, et pour lever des marcottes et autres petites plantes. Voyez aussi les transplantoirs, pl. XXVIII et XXXVI.

Transplantoir. Cet instrument a plus besoin, pour être compris, d'une figure que d'une description. On verra des transplantoirs dans les pl. XXII, XXVIII et XXIX. Celui de M. Legoube, pl. XXXVI, est très-ingénieux, d'une grande utilité et ne coûte presque rien.

Brouette. Pl. XXII. Elle doit être faite dans des proportions calculées sur la force de celui qui l'emploie. La même planche représente une brouette à civière.

La hotte est très-commode pour le transport des fumiers, terres et terreaux, dans les parties où la brouette ne peut être employée. On fait des hottes à claire voie, pour les matières volumineuses, comme les fumiers, les feuilles, les litières.

Paniers. Il est essentiel d'en avoir de diverses proportions. Ils servent, lorsqu'on sarcle ou qu'on épierre à la main, pour y mettre ce qu'on tire de la terre, pour y placer les fruits et les légumes qu'on récolte. Voyez, pl. XXIII *bis*, un panier d'une forme très-commode pour l'usage d'un jardinier. Les paniers nommés *mannes*, faits grossièrement, sont employés pour y planter de jeunes élèves d'arbres pivotans et dont la reprise est difficile, ou des marcottes et autres plants qu'on veut enlever en tout temps avec leur motte sans qu'ils souffrent de la transplantation. On les laisse en terre jusqu'au moment où l'élève est bon à mettre en place. Le panier est souvent à moitié pouri; mais la motte est bien garnie de racines, et la reprise assurée.

Serpette. Pl. XVIII. Petite serpe destinée à la taille des arbres et des vignes. La lame a 3 pouces de hauteur et un pouce de largeur dans le bas. Cette serpette sert pour la taille des branches fortes; mais on en a une plus petite pour les pêchers, arbrisseaux et arbustes délicats. Les lames doivent être d'un bon acier bien trempé, et

les manches faits d'une matière qui, comme la corne de cerf, ne glisse pas dans la main : les manches doivent encore se terminer au bas par un point d'arrêt qui les maintienne quand on fait un effort.

GREFFOIR. Pl. XVIII. La lame doit être arrondie sur le bout, du côté du tranchant; le manche, en corne de cerf, est terminé par une lame d'ivoire.

SÉCATEUR. Cet instrument a deux branches qui saisissent un scion et le coupent net, lorsqu'il n'est pas plus gros que le petit doigt. On en fabrique depuis peu dans des dimensions assez fortes pour couper des branches d'une certaine grosseur; d'autres au moyen de manches de 5 à 6 pieds permettent d'atteindre à des branches élevées. Voy. le volume de *figures*, où il y en a 6 de dessinés. Le sécateur peut remplacer la serpette pour la taille d'été et pour la vigne.

SERPE. Pl. XXI. Cet instrument sert pour couper des branches un peu grosses dans les arbres en plein vent et d'agrément, pour faire des fagots, préparer des pieux, des échalas, des marques, etc.

CROISSANT. Pl. XX. Instrument, dont la lame, demi-circulaire, d'environ un pied, est tranchante dans la partie intérieure. Armé d'un grand manche de bois léger, il sert à élaguer et tondre les arbres des allées.

CISEAUX OU CISAILLES DE JARDIN. Pl. XXI. On les emploie à tondre les petites palissades, les buis, et arbrisseaux des plates-bandes.

*ÉCHENILLOIR. La description des différentes sortes d'échenilloirs serait trop longue et peu claire. Le volume de *figures* en contient plusieurs nouveaux qui réunissent tous les avantages.

SCIE. Pl. XXI. On emploie deux espèces de scies. L'une en forme de couteau de 6 à 8 pouces de long, pour couper les branches trop fortes pour la serpette, l'autre est la scie à main ou *égoïne*. Elle sert pour scier des branches placées de manière que la serpe ou la hache ne peuvent y atteindre.

HACHETTE. Petite hache plus commode que la serpe dans beaucoup d'occasions.

CORDEAU. Pl. XXI. Ficelle de 10 à 16 toises, atta-

chée par ses deux extrémités à deux piquets d'environ un pied. Le cordeau sert pour les alignemens.

Marques. Quand on cultive un grand nombre d'espèces ou de variétés de plantes, il faut les marquer pour les reconnaître. On se sert, pour les pots, de plomb laminé que l'on coupe en morceaux de 2 pouces de longueur sur 8 lignes; on coupe un des bouts en pointe et on frappe à l'autre extrémité les numéros avec des poinçons d'acier, qui se trouvent chez les quincailliers, et sont peu coûteux. Les étiquettes des arbres sont des petits carrés de plomb laminé frappés de n^{os}. et suspendus aux branches par une lanière de plomb. On fait aussi ces marques sur de petites bandelettes de plomb laminé, que l'on roule sur les branches. Enfin on se sert aussi d'ardoises sur lesquelles on grave, ou de bouts de lattes de 12 à 18 pouces de long sur lesquels on peint ses numéros. Voy. la pl. XXIX.

Arrosoir. Voy. les pl. XXII et XXIII. Cet instrument doit être en cuivre pour être de meilleur usage; cependant quelques personnes se contentent d'arrosoirs en fer-blanc qu'elles couvrent, en dehors, de deux couches de peinture à l'huile, et qu'elles ont soin, quand elles ne s'en servent plus, de tenir renversés et à couvert. Plus les gerbes sont percées fin, moins l'arrosement bat la terre et couche les plantes.

Pompe a main. Cette machine, en cuivre ou en fer-blanc, lance l'eau à plusieurs toises de hauteur dans l'atmosphère où elle s'imprègne des diverses substances de l'air. Voy. la pl. XXXVII, où elle est dessinée fort en détail, et sur une pompe qui produit à volonté un jet ou une pluie très-fine.

Rouleau. Pl. XXII. C'est un cylindre d'un bois dur et pesant, quelquefois de pierre ou de fonte. Ses dimensions varient suivant la qualité des terres. On s'en sert pour unir les pièces de gazon, pour resserrer leurs parties et pour forcer les plantes à taller.

Échelles. Les échelles simples employées pour la taille ou le palissage des espaliers doivent avoir à leur extrémité supérieure deux chevilles longues de 6 à 8 pouces, qui forment un angle droit avec les traverses, et

empêchent l'échelle de porter sur les arbres. Pour tailler les arbres élevés, il faut une échelle double.

Couteau pour les asperges. Pl. XX, fig. 6. On s'en sert pour couper les asperges visibles, sans nuire aux nouvelles pousses ni aux racines.

Cueilloir. Les pl. XXV, XXXV et XXXVI en représentent 4 de différentes formes, dont un très-simple et que l'on peut fabriquer soi-même. Ils servent à cueillir des fruits et des raisins sans monter à l'échelle.

Claie. Cadre en bois de 5 pieds de hauteur sur 3 à 4 de largeur, avec une traverse en croix au milieu. On la garnit de tringles en bois ou en fer à 6, 8 ou 10 lignes de distance. On jette avec une pelle la terre contre la claie ; la terre la plus fine passe à travers ; les mottes et les pierres tombent au pied : on brise les mottes et on repasse la terre.

Crible. Nécessaire à ceux qui cultivent beaucoup de plantes en pots. Il sert à rendre la terre plus meuble, et à enlever les petites pierres qui ont passé à travers la claie. On doit en avoir 2 en fil de laiton, dont l'un ait les mailles de 6 lignes, et l'autre seulement de 3 lignes.

Van. Nécessaire à un jardinier pour nettoyer ses graines, les purger des corps étrangers et de la poussière.

Organes extérieurs des végétaux.

Les végétaux qu'il nous importe le plus de connaître offrent, la plupart, des fleurs, des graines, des racines, des tiges et des feuilles. Nous allons rappeler succinctement les fonctions de ces organes.

La *fleur* renferme les organes de la génération. Elle est composée d'une ou de deux enveloppes : l'enveloppe extérieure s'appelle *calice* (1) et l'intérieure *corolle.* Les organes de la génération sont les *étamines* et le *pistil* : l'étamine est l'organe mâle, et le pistil l'organe femelle. L'étamine se compose d'un filet surmonté d'une *anthère* : le pistil se compose d'un *ovaire* et d'un *stig-*

---

(1) Pour l'explication de ces termes, voyez le *vocabulaire explicatif* à la fin de l'ouvrage, et le volume des *figures*.

mate qui lui adhère immédiatement, ou médiatement au moyen d'un *style*. L'anthère renferme une poussière appelée *pollen*, dans laquelle réside la vertu prolifique. Le stigmate est la partie de l'ovaire sur laquelle agit immédiatement la vertu du pollen. Quand l'époque de la fécondation est arrivée, le stigmate s'humecte ou devient visqueux : l'anthère s'ouvre, le pollen s'en échappe, les globules qui le composent se crèvent et lancent un fluide appelé par les physiciens *aura seminalis* : le stigmate, avide de ce fluide, s'en imprègne : sa vertu prolifique agit jusque sur les ovules renfermés dans l'ovaire, et la fécondation est consommée. Un voile impénétrable, jusqu'aujourd'hui, couvre à nos yeux le chemin que suit cette *aura seminalis* pour arriver jusqu'aux ovules, et nous ne saurons probablement jamais comment elle agit pour les féconder.

L'étamine et le pistil ne sont pas toujours contenus dans la même fleur : l'étamine peut être dans une fleur et le pistil dans une autre sur la même plante, comme, par exemple, sur le melon. Ces organes peuvent même être l'un sur une plante et l'autre sur une autre plante, comme dans le chanvre, le pistachier : dans ce dernier cas, la fécondation est plus exposée à être incomplète ou nulle à cause des distances, des corps interposés, des pluies, etc. C'est depuis que le phénomène de la fécondation, quoiqu'inexplicable, est devenu, en quelque sorte, une connaissance vulgaire, que nous avons obtenu ce grand nombre de variétés de roses, de dahlias, d'œillets, d'auricules, etc., nombre qui augmente tous les jours par les nouvelles opérations des physiciens, des curieux et des amateurs. Voici l'un des procédés qui peuvent s'appliquer à tous les végétaux florifères pour en obtenir de nouvelles variétés. Supposons que nous n'ayons encore qu'un rosier à fleur rouge et qu'un rosier à fleur blanche, et que nous voulions en obtenir d'autres dont les fleurs aient ces deux couleurs. Il faudra avoir grand soin de couper et d'enlever toutes les étamines des fleurs de l'un de ces deux rosiers avant qu'elles ne répandent le pollen, et de saupoudrer deux ou trois fois les stigmates de ces mêmes fleurs avec lepollen des

anthères de l'autre rosier. Si l'opération réussit bien, les graines qui en proviendront donneront des rosiers dont les fleurs auront certainement du rouge et du blanc. Quand cette fécondation adultérine a lieu, soit naturellement, soit par l'industrie humaine, sur des plantes qui ne sont congénères qu'à un degré éloigné, la plante nouvelle qui peut en résulter se nomme *hybride*, et elle est quelquefois privée de la faculté de se reproduire par graines.

Les *graines* sont le résultat de la floraison et de la fécondation. Par elles, toutes les plantes peuvent se multiplier, quoiqu'on emploie très-souvent d'autres moyens pour arriver à ce but. On doit étudier leurs formes pour apprendre à les reconnaître au premier coup d'œil, et par-là éviter des méprises désagréables. Il est très-essentiel aussi de savoir distinguer les vieilles d'avec les nouvelles, parce que toutes ne conservent pas leur vertu germinative pendant le même espace de temps. Telle graine cesse d'être fertile après un an, tandis qu'une autre germera après 10 et 15. Il est de principe général qu'une vieille graine donne des fleurs plus souvent doubles, des fruits meilleurs, et que la nouvelle graine pousse des tiges et des feuilles plus vigoureuses. Les graines ne se recueillent qu'à leur parfaite maturité, ce qui se reconnaît lorsqu'elles se détachent facilement de la plante.

Les *feuilles* sont extrêmement utiles aux végétaux, parce que leurs surfaces, étant plus criblées de pores que les autres parties des plantes, absorbent aussi une plus grande partie des fluides indispensables à leur nourriture. Quand on les supprime pour aider à la coloration des fruits, il faut toujours y mettre beaucoup de réserve.

Les *tiges* sont le principal produit de la végétation et le support des feuilles et de la fructification. Elles sont recouvertes d'une écorce qui, outre ses fonctions particulières, exerce aussi en partie celle des feuilles : il faut donc la tenir toujours bien nette : ses couches les plus intérieures portent le nom de *liber*, et la couche la plus extérieure celui d'*épiderme*. C'est entre le liber et le bois que la nature organise la matière de la végétation : à certaine époque de l'année, cette matière a la consis-

tance d'un mucilage et porte le nom de *cambium*; dans d'autres temps elle est fluide et limpide comme de l'eau et porte celui de *sève;* ou bien elle est colorée ou imprégnée de sucs particuliers et n'a plus de nom bien déterminé. Dans tous les cas, c'est elle qui, se changeant en liber d'une part et en bois de l'autre, fait grossir les plantes. C'est en mettant en contact, avec de certaines conditions, le cambium des deux végétaux qu'on opère leur greffe. Les tiges sont dites *herbacées*, quand elles n'ont pas de consistance et meurent après avoir *fructifié* une seule fois; elles sont *ligneuses* quand elles persistent plusieurs années, et prennent le nom de *tronc* si elles deviennent un grand arbre.

Les *boutons* ou *bourgeons* croissent aux aisselles des feuilles, et sont enveloppés d'écailles nues, velues, enduites de gomme, de résine et chargées par la nature de les garantir du froid et de l'humidité. En se développant ils produisent du bois, des feuilles ou des fleurs. On doit s'habituer à les reconnaître avant leur épanouissement, pour les ménager à la taille. Les *boutons à bois* sont ovales et pleins; les *boutons à feuilles* sont allongés et très-minces; les *boutons à fleurs* ou *à fruits* sont gros, gonflés et arrondis. (Voyez pl. XVII *bis*, fig. 4.)

La *racine*, en se développant, est extrêmement délicate; trop faible encore pour tirer sa nourriture de la terre, elle la reçoit des deux premières feuilles ou *cotylédons* de la petite plante : ainsi ces cotylédons ne doivent jamais être retranchés. Lorsqu'elle prend de la force elle s'enfonce verticalement dans la terre, et dans ce cas on l'appelle *pivotante;* ou elle rampe parallèlement à la surface, à peu de profondeur, et on la nomme *traçante*. Elle est ou *ligneuse*, ou *fibreuse*, ou *bulbeuse*, et alors, selon sa forme, elle peut porter les noms d'*ognon*, *bulbe*, *griffe*, *gemme*, *turion*. Ses fonctions sont de tirer les sucs nutritifs de la terre par des suçoirs placés à l'extrémité de ses fibres; aussi, lors des transplantations, ne doit-on couper que celles qui sont altérées. Les racines sont *annuelles* quand elles vivent un an, *bisannuelles* quand elles en vivent deux, et *vivaces* lorsqu'elles durent plusieurs

années. Le contact de l'air leur est tellement nuisible qu'il faut les y laisser exposées le moins long-temps possible.

Multiplication des plantes.

Toutes les plantes se multiplient par leurs graines. Une grande partie se reproduisent par leurs racines; d'autres par leurs tiges, leurs branches, et même leurs feuilles. Les racines, les tiges et les greffes perpétuent les variétés.

Multiplication par graines.

Les semis sont en général la manière la plus sûre et la meilleure pour obtenir des individus sains et vigoureux, d'une croissance rapide. Il n'y a qu'un petit nombre d'arbres, parmi les érables, les sorbiers et quelques autres, qui prennent un plus grand développement étant greffés, que francs de pied. C'est aussi par les semis seuls qu'on peut se procurer de nouvelles variétés. Chaque plante se sème à une époque déterminée, indiquée à son article particulier.

Choix et conservation des graines. Il importe beaucoup de n'employer que des graines bonnes et bien mûres, ce que l'on reconnaît aisément à leur poids, à leur couleur, et surtout à leur grosseur. Quand elles sont bien pleines, ce dont on s'assure en en coupant une dans son milieu, qu'elles n'ont ni rides ni aucun indice de corruption, elles sont susceptibles de germination, à moins qu'elles ne soient trop vieilles. L'épreuve de l'eau, par laquelle les mauvaises graines surnagent et les bonnes vont au fond, est assez certaine quand on ne l'emploie pas sur celles qui sont huileuses et sur celles qui, venant de loin, ont été mal préparées.

On conserve les graines plus ou moins long-temps, selon leur faculté germinative; il y en a qui la perdent de suite. Quand on est forcé de les garder quelque temps avant de les semer, on les mêle avec de la terre et du sable frais, puis on les enferme dans une boîte de fer-blanc ou dans une bouteille que l'on bouche de manière à les défendre du contact de l'air. Lorsque le moment

est arrivé, on les sème avec la terre qui les contient. Quant à celles que l'on peut garder long-temps, il faut les garantir du contact de l'air, et les serrer dans un lieu qui ne soit ni humide ni trop chaud. On laisse dans leurs enveloppes naturelles celles à siliques et à capsules sèches. Celles à enveloppes humides, susceptibles de retenir l'humidité, seront mieux dans des sacs.

Préparation des graines. Les graines nues, comme celles de l'œillet, de la balsamine, n'ont pas besoin de précautions pour être semées également. Il n'en est pas de même des graines aigrettées, velues et membraneuses : il faut, avant de les semer, les frotter dans ses mains avec du sable très-fin ou de la cendre; autrement elles s'attacheraient ou pelotonneraient ensemble. Les graines très-fines se mêlent avec de la terre sèche bien tamisée.

Stratification. Pour hâter la végétation de quelques graines et de tous les noyaux, on doit les mettre à stratifier avant d'être semés. Au mois de novembre on les place dans des vases, par lits, sur de petites couches de terre ou de sable, de 1 à 2 pouces d'épaisseur chacune. On ferme les vases et on les porte à la cave, où on les enterre à 1 pied de profondeur, au midi. Vers la fin de février, si ces graines ne commencent pas à germer, on les arrose légèrement; au mois de mars on les retire pour les mettre en place.

Modes de semis. Ils varient selon la nature des végétaux, le volume des graines, selon qu'ils sont faits en plein champ ou dans des jardins; que les plantes sont plus ou moins délicates. Dans tous les cas la terre doit être bien ameublie, amendée, et composée convenablement. Souvent aussi il est nécessaire d'abriter par un *pailler* ou par un *terreautage* les graines délicates. On étend sur le semis une couverture légère de terreau, de mousse ou de paille menue provenant des débris de couche; elle empêche la terre de se plomber et protége les jeunes plantes contre l'ardeur du soleil.

Semis à la volée. C'est jeter les graines à la main. Pour les enterrer on aplanit la terre à la herse ou au

râteau, selon la nature et la grandeur du semis. Il faut beaucoup d'habitude pour semer ainsi avec égalité. Quand on veut que les plantes s'effilent, comme le chanvre et le lin, on sème dru; et au contraire très-clair lorsqu'on désire qu'elles grossissent; par exemple, les carottes, salade, etc. On éclaircit à la main les plantes qui se gênent entr'elles.

Semis en rayons. Les plantes qui demandent à être binées et sarclées se sèment ainsi : on ouvre, au cordeau, des rayons d'un pouce ou 2 de profondeur; on y jette de la graine, et l'on recouvre avec la terre qu'on a déplacée.

Semis en potelots ou *pochets.* On fait des trous à une distance et à une profondeur déterminées par la nature de la plante; on recouvre d'abord avec une partie de la terre déplacée, et plus tard on butte en rapprochant et relevant autour de la tige la terre des côtés.

Semis en pépinière. On place, un à un, des pepins ou noyaux à des distances égales et combinées d'après la grandeur de la plante, la faculté de la biner, et l'époque à laquelle on doit la lever. On fait ce semis en automne, et en terre convenable. Les pepins doivent être enfoncés d'un pouce de profondeur dans la terre, et les noyaux de 2. On couvre pendant les fortes gelées avec de la paille ou des feuilles, et l'on découvre au printemps.

Semis en terrines et en pots. Il se fait, avec les mêmes précautions que les autres, pour les plantes délicates qui demandent à être changées d'exposition, et serrées l'hiver. On met dans des pots séparés (voy. pl. XXIII *bis*) les plantes qui craignent la transplantation à racines nues, comme les melons. Le fond de la terrine doit être garni d'un bon lit de gros sable, pour faciliter l'écoulement des eaux. Les terrines ou pots dans lesquels on a semé des graines très-fines, et qui aiment l'humidité, se placent dans un vase plein d'eau, de manière à ce qu'elle atteigne le quart de leur hauteur. L'eau s'insinue par-dessous et humecte suffisamment la terre, qui par ce moyen ne peut plus être battue ni tassée par des arrosemens devenus inutiles.

Semis sur couche. On sème, de même qu'en pleine terre, sur couche simplement, ou sous cloches, toutes les graines dont on veut hâter la germination, ou d'autres trop délicates pour la pleine terre.

Multiplication par les racines.

Caïeux et *bulbilles.* Les bulbes, ou ognons, produisent autour de leurs racines de petits ognons nommés caïeux, qui, enlevés et replantés, servent à multiplier la variété. On ne doit les en détacher que lorsqu'ils sont mûrs, ce qui arrive quand la plante est entièrement desséchée. Les bulbilles ou *sóboles* sont de petits corps charnus qui croissent aux aisselles des feuilles et à la place des fleurs de quelques plantes. On les cultive comme les caïeux.

Tubercules. Certains végétaux convertissent leurs racines, en tout ou en partie, en tubercules de diverses dimensions dans lesquels la vie de la plante se retire quand la végétation cesse. Ces tubercules séparés et remis en terre forment de nouvelles plantes. Pl. I, fig. 3, 8. Telles sont les racines de la patate. L'étude de l'organisation végétale nous apprend que le tubercule appelé pomme-de-terre, celui du topinambour et de quelques autres regardés vulgairement comme des racines, sont de véritables tiges souterraines, munies d'yeux ou de bourgeons comme les tiges aériennes. En effet, quand on plante une pomme-de-terre, elle ne grossit pas et ne produit aucune racine ; mais ses yeux se développent en tiges, lesquelles produisent de véritables racines et de petits rameaux souterrains munis d'écailles au lieu de feuilles, et qui se gonflent en nouvelles pomme-de-terre à leur extrémité ou dans quelques autres parties de leur longueur. Quand les tubercules sont gros et munis d'yeux à leur surface, on peut les couper en autant de morceaux qu'il y a d'yeux : chacun produira une nouvelle plante.

Œilletons, rejetons. Ce sont des rejets enracinés qui croissent au collet ou sur les racines de la plante-mère. On les sépare et replante avec les précautions indiquées à chaque culture particulière. (Pl. I.)

Racines. On relève une racine et on expose son extrémité à l'air. Il s'y forme bientôt des bourgeons qui se développent et fournissent une plante nouvelle. Lorsqu'elle est assez forte, on sépare la racine et on l'enlève pour la transplanter ailleurs. On peut encore couper une racine (cela ne doit pas s'appliquer à toutes les plantes) en tronçons, planter les morceaux en laissant à l'air leur extrémité ; tous pousseront bientôt des jets et des tiges.

Éclat, ou séparation des racines. Les plantes à racines vivaces poussent des touffes épaisses de gemmes, boutons ou turions, que l'on sépare en autant de petites touffes, soit par déchirement, soit en coupant avec la bêche ou un autre instrument.

Multiplication par les tiges.

Stolones, *traces, coulans.* (Pl. I et II, fig. 7.) Quelques plantes, par exemple le fraisier, produisent des tiges longues, fluettes et rampantes, émettant des racines et des feuilles à chaque articulation. Ces tiges, séparées et replantées, produiront autant de plantes qu'elles ont d'articulations.

Marcotte. Marcotter une plante c'est provoquer une branche, avant de la séparer, à prendre racine pour multiplier l'individu qui l'a fournie.

Marcotte simple. (Pl. XV, fig. 1, 6.) Elle consiste à coucher en terre, à 3 pouces de profondeur plus ou moins, une branche que l'on y fixe par le moyen d'un crochet en bois (fig. 2), et que l'on recouvre ensuite. On a eu soin d'effeuiller la partie qui se trouve enterrée, et l'on redresse celle qui reste au-dessus, mais avec ménagement pour ne pas la casser. Cette marcotte est appelée *provin* ou en *archet*. Lorsque la branche, au lieu d'être coupée hors de terre, est recouchée de nouveau pour fournir une seconde ou même une troisième marcotte, le marcottage est en *serpenteaux* ou *arceaux* (fig. I, *a*, *a*). Enfin, si la tige est enterrée dans toute sa longueur, excepté vers son milieu, c'est marcotter *par bourgeons*, parce que chacun de ceux-ci produira, en dessous, des racines, et en dessus, une tige.

Marcotte par strangulation. Fig. 1, *c.* La même que la précédente, avec cette différence qu'à la partie de la branche mise en terre, on serre l'écorce sans la couper, près et au-dessus d'un œil ou d'un nœud, avec du fil-de-fer, de laiton ou de lin. La ligature peut être étroite, large, quelquefois en spirale.

Marcotte par torsion. (Fig. 1, *b.*) Elle consiste à tordre la branche dans l'endroit où on veut qu'elle prenne racine. On l'emploie pour les plantes sarmenteuses dont l'écorce est très-mince.

Marcotte par circoncision. Comme celle par étranglement, excepté qu'au lieu de la ligature, on enlève, au-dessous d'un œil, un anneau de l'écorce.

Marcotte par incision. (Fig. 1 *d* et 6 *a.*) Diffère de la précédente par une seule opération, mais qui se fait de plusieurs manières. 1°. L'*incision en fente simple :* elle consiste à fendre la branche dans le milieu avec un instrument tranchant et pointu, et à mettre entre les 2 parties, un petit corps, une pierre par exemple, pour les tenir écartées. 2°. L'*incision à talon :* on fait une incision horizontale qui doit pénétrer jusqu'au milieu de l'épaisseur de la branche, puis on détourne le tranchant de l'instrument et l'on divise la branche en 2 en remontant de 8 ou 10 lignes sans rien amputer ; on écarte le talon qui reste en position lorsque l'on relève la branche presque perpendiculairement pour faire sortir son extrémité hors de terre. 3°. L'*incision compliquée :* employée pour les arbres les plus rebelles ; on entaille horizontalement la branche à moitié ou aux 2 tiers de son épaisseur, puis on fait 2 ou 3 fentes perpendiculaires sur cette entaille : on les tient écartées par le moyen de petits corps durs, et l'on place dessus un morceau d'éponge mouillée.

Marcotte par amputation. On la fait comme celle par incision à talon, mais on enlève entièrement le morceau incisé. Les marcottes par circoncision, incision, et amputation ne peuvent se faire sur les arbres et arbustes à écorce mince.

Marcotte par cépée. On coupe rez de terre un arbre ou un arbuste, et l'on recouvre la souche avec de la

terre : elle donne plusieurs rejets qu'on enlève lorsqu'ils ont pris racine.

Ces marcottes ne peuvent pas toujours se faire en pleine terre, ou dans la même terre que la plante-mère, parce que souvent les branches sont trop élevées pour être couchées, ou que les plantes sont dans des pots trop petits pour y faire le couchage, ou que la transplantation de la marcotte, après sa reprise, peut l'exposer à mourir. On les couche, si c'est en pleine terre, dans un panier ou dans un pot auquel on fait une profonde échancrure d'un côté pour y faire passer la branche, à moins qu'on ne puisse la faire passer aisément par le trou du fond, qu'on élargit à cet effet. (Voyez pl. XV, fig. 1.) Pour celles que l'on ne peut coucher, soit à cause de leur fragilité, soit à cause de leur hauteur, on se sert d'un pot en 2 parties (fig. 5), d'un cornet en plomb (fig. 4, *b*), ou d'une espèce d'entonnoir de fer-blanc qui s'ouvre avec des charnières ; on emploie aussi des vases de verre (fig. 3, et fig. 1) composés de 4 ou 6 morceaux plus larges dans la partie supérieure que dans la partie inférieure, unis avec du plomb comme les vitraux, ce qui donne moyen de voir quand les marcottes ont poussé des racines. Enfin, si la reprise est prompte, comme par exemple celle des œillets, on peut faire avec du papier fort un cornet maintenu avec deux épingles : la branche préparée, on la place dans le vase que l'on remplit de terre recouverte de mousse et tenue constamment humide. On n'enlève les marcottes que lorsqu'elles sont bien enracinées, et on ne les sépare de l'arbre que peu à peu, en commençant par une entaille qu'on rend plus profonde quelques jours après.

Boutures. Ce sont des branches entièrement séparées d'une plante et placées dans la terre, où elles émettent des racines pour former un nouveau végétal. (Pl. XV, fig. 7, 8, 9.) L'époque à laquelle on doit les faire est un des points les plus importans pour assurer leur reprise. En principes généraux, celles des arbres et arbustes de pleine terre se font à la fin de l'hiver, celles des plantes d'orangerie au printemps, et celles des ar-

bres résineux vers la fin de l'automne. Chacune doit être placée dans une terre appropriée à sa nature, à une exposition plutôt fraîche que chaude pour celles de pleine terre, et ombragée pour toutes. Les plantes délicates ou des pays chauds se font en terrines ou en pots, que l'on plonge dans une couche plus ou moins chaude, et que l'on recouvre d'une cloche de verre dépoli, ou d'un châssis à l'ombre; dans ce cas on leur rend peu à peu l'air libre quand elles ont commencé à pousser. Toute la préparation qu'exige une branche pour être mise en bouture consiste à être arrachée en talon, ou coupée net et horizontalement au-dessous d'un nœud ou d'un bouton. On enlève avec précaution, et sans déchirure, toutes les feuilles qui se trouvent sur la partie qui doit être enterrée. Si l'on n'avait à employer qu'une branche disposée à donner fleur, on pincerait l'extrémité. On ne doit pas préparer un grand nombre de boutures à la fois, dans la crainte que leur extrémité n'ait le temps de se dessécher, excepté cependant pour les plantes grasses, que l'on ne replante que lorsque la plaie est très-sèche, ce que l'on attend 4 ou 5 jours, plus ou moins.

Pour planter une bouture en pot ou en terrine, on foule un peu la terre, on y fait un trou avec le doigt ou un bâton non pointu; on y place la branche de manière à ce que 2 ou 3 yeux au moins, ou le bouquet de feuilles, soient hors de terre, et l'on remplit le trou en y faisant glisser de la terre qu'ensuite on rapproche par une pression latérale et un peu forte, pour qu'elle s'attache aux boutures, ce que l'on aide par un arrosement; on les espace assez pour pouvoir être enlevées chacune avec une petite motte lorsqu'elles seront reprises. On peut préparer dans l'eau, c'est-à-dire les y laisser plongées au tiers pendant quelque temps, les boutures de quelques plantes, celles de la vigne, par exemple, et de tous les végétaux qui aiment l'humidité sans craindre le pouri.

Bouture simple (faite avec une branche de la dernière pousse), propre à la multiplication de beaucoup d'arbres et arbustes d'orangerie, de serre chaude, et de

quelques espèces de pleine terre. On la place sur couche et sous cloche, et on l'entretient dans une chaleur douce, humide, et à l'abri du soleil.

Bouture à bois de 2 ans (faite avec une branche sur laquelle se trouve une portion de bois de 2 ans et de l'année précédente). On l'emploie à la multiplication des arbres et des arbustes au printemps; on la place en rigole, en pleine terre, au nord.

Bouture à talon (faite avec une branche de la dernière pousse et avec la nodosité qui la joignait à sa tige). Elle est propre à la multiplication des bois durs, soit de pleine terre, soit de serre, au printemps; on la met à l'ombre en pleine terre, ou sur couche et sous cloche. (Voy. pl. XV, fig. 9.)

Bouture en plançon (faite avec une branche d'un à 10 pieds de haut, en forme de pieu, propre à la multiplication des arbres aquatiques, tels que les saules, les peupliers). On la fiche en terre dans un trou fait avec un pieu.

Bouture en rameau. Jeune branche ramifiée, enterrée dans toute sa longueur, excepté le gros bout qui saille de 2 pouces hors de la terre; elle est favorable pour multiplier certaines espèces d'arbres qui se dépouillent, le grenadier, le groseillier, etc. On doit la mettre au printemps en terre franche et en exposition chaude, et pour les plantes d'orangerie sur couche sourde.

Bouture en ramée. Grande branche avec tous ses rameaux, propre à fournir des pépinières d'oliviers, à garnir des berges de rivières, de marais, à affermir et à exhausser le terrain. Les saules, les peupliers, le chalef, l'aune, etc., sont propres à cet usage. On les plante horizontalement, à la fin de l'hiver, à 4 ou 5 pouces de profondeur, en ayant soin de laisser sortir de 3 à 4 pouces l'extrémité des rameaux.

Bouture en fascine. Branches de la dernière et de l'avant-dernière pousse, réunies en fagots de 8 à 10 pouces d'épaisseur, de 2 pieds de long et ployées sur elles-mêmes. On s'en sert lorsqu'on veut retenir des berges sur le point d'être enlevées par les eaux. On enterre ces fascines de manière à n'en laisser sortir que la longueur

de

de 4 pouces, et on les assujettit avec un pieu passé à travers. On plante ainsi les osiers et les saules.

Bouture avec bourrelet par étranglement. C'est une branche sur laquelle on a déterminé la formation d'un bourrelet par une ligature faite dans la saison précédente. On l'emploie pour les arbres durs, soit indigènes, soit étrangers, les fruitiers particulièrement.

Bouture avec bourrelet par incision. C'est la même que la précédente, avec la modification de l'incision. On l'emploie pour les espèces à bois dur, ou à la possession desquelles on attache plus de prix.

Bouture à crossette. Elles se font avec du bois de la dernière et de l'avant-dernière année, et ont la forme de petites crosses. Le bois de 2 ans ne forme que le cinquième de leur longueur, qui est de 15 pouces. Beaucoup d'arbres, dont la consistance du bois est aussi éloignée de l'extrême dureté que de la mollesse, se multiplient de cette manière. On les choisit à la taille, sur des branches vigoureuses, et on en fait de petits fagots qu'on enterre au nord, par l'extrémité inférieure, et qu'on recouvre ensuite avec des feuilles et de la litière, en attendant la saison favorable pour les planter.

Multiplication par la greffe.

Théorie générale de la greffe. Si, au printemps, on enlève un morceau d'écorce sur le tronc d'un arbre et qu'on garantisse l'aubier, mis à découvert, des impressions de l'air et de la lumière, en mettant au devant, par exemple, un morceau de verre recouvert d'un morceau d'étoffe, on verra bientôt des gouttelettes de liqueur, d'abord limpides, ensuite blanchâtres, suinter à la surface de l'aubier ; leur nombre et leur volume augmentera ; elles deviendront mucilagineuses, plus opaques, s'étendront de plus en plus, finiront par se toucher et recouvir l'aubier en tout ou en grande partie. Si on examine ce mucilage à une forte loupe, on n'y aperçoit encore aucune organisation. Quelque temps après, il prend de la solidité, son intérieur montre le rudiment d'un tissu cellulaire qui se caractérise de plus en plus, s'étend d'une gouttelette à l'autre, les réunit

toutes et n'en fait plus qu'un seul corps. D'après cette observation, on s'est dit : puisque deux gouttelettes de séve d'un même arbre, mises en contact, s'unissent par une organisation commune, et ne font plus qu'un ; la même chose arriverait, sans doute, en mettant en contact la séve de deux arbres séparés. L'expérience a démontré que l'union ne se faisait qu'entre des végétaux parens à un degré très-rapproché.

La greffe a pour résultat immédiat le changement du tronc ou des branches d'un végétal, en tronc ou branches d'un autre végétal. Ce changement ne peut s'opérer qu'entre plantes qui ont entr'elles beaucoup d'analogie. Toutes les greffes hétérogènes décrites dans les ouvrages des anciens, comme la vigne sur le noyer pour avoir des grappes d'huile, le rosier sur le houx pour avoir des roses vertes, etc., sont tombées devant l'expérience et reléguées au rang des fables. La botanique est un excellent guide pour nous conduire dans la recherche de l'analogie qui existe entre deux végétaux ; cependant la nature a, sans doute, des secrets qui échappent à cette science, car les botanistes placent le poirier et le pommier dans le même genre, et pourtant on n'a jamais pu faire prospérer une greffe de pommier sur un poirier, ni celle d'un poirier sur un pommier, tandis que le chionanthe réussit à merveille sur le frêne, et que beaucoup de genres des rosacées font très-bien sur l'épine blanche. L'analogie dans les sucs et dans la structure interne du sujet et de la greffe sont la condition indispensable à la reprise. Il existe encore une autre condition nécessaire pour obtenir un résultat aussi durable que possible ; c'est qu'il faut que les deux arbres soient d'une végétation et d'une force à peu près égale. Dans la pratique, mille raisons nous obligent à négliger souvent cette dernière condition : nous posons des arbres faibles sur un sujet vigoureux quand nous greffons des érables sur un sycomore ; des arbres vigoureux sur un sujet faible quand nous greffons des poiriers sur un coignassier, etc. Il en résulte des arbres qui ne vivent pas aussi long-temps que si le sujet et la greffe étaient d'une force égale.

Plusieurs greffes successives d'un sujet sur lui-même, diminuent sa vigueur et affinent ses fruits. Une greffe posée sur un sujet très-jeune se met plus tôt à fruit que quand le sujet est plus âgé ; mais l'arbre vit moins long-temps : il faut donc prendre un terme moyen pour obtenir des arbres qui donnent des fruits bien nourris et pendant longues années. Les divers procédés employés pour mettre la séve de deux arbres en contact sont devenus autant de sortes de greffes décrites dans différens ouvrages : nous allons exposer ici la manière de faire celles de ces greffes qui sont le plus en usage et d'un succès plus certain.

Les objets nécessaires pour greffer sont, outre le greffoir figuré pl. XVIII, le *greffoir angulaire*, inventé par M. Noisette pour la greffe en approche (pl. XXIX, fig. 7); de l'*onguent de Saint-Fiacre*, mélange moitié terre glaise, moitié bouse de vache ; de la *cire à greffer*, qui est une fusion de colophane et de cire jaune en égale quantité ; ou de cinq huitièmes de poix noire, un huitième de résine, un huitième de suif, et autant de cire jaune ; ou de deux tiers de cette dernière, avec un tiers de suif. On peut y ajouter une certaine quantité de brique bien pulvérisée, pour lui donner de la force. Il faut chauffer cette cire pour la rendre malléable, et ne l'employer que lorsqu'on peut en supporter la chaleur sur la peau des doigts.

Greffe par approche. Elle exige les précautions suivantes : 1°. couper une partie de la tête du sujet pour déterminer la séve à se porter dans la greffe ; faire aux parties que l'on veut greffer l'une sur l'autre des plaies bien nettes, d'une longueur proportionnée à leur grosseur, depuis l'épiderme jusque dans l'épaisseur du bois, et quelquefois jusqu'à la moelle, suivant l'exigence du cas ; et pour augmenter la chance du succès, on fait une coche sur la plaie du sujet et une sur celle de la greffe en sens inverse, de manière que l'esquille de l'une entre dans la coche de l'autre ; 2°. joindre ces plaies de manière que les libers coïncident parfaitement par les bords de leur surface interne, sans avoir égard à la partie extérieure des écorces ; 3°. fixer ces parties au

moyen de ligatures solides, de cordes, d'osier, d'écorce ou de laine, suivant leur grosseur, en leur donnant au besoin des tuteurs; 4°. abriter ces plaies de la lumière, de l'air et de l'eau, au moyen de l'onguent de St.-Fiacre, que l'on recouvre d'une toile grossière pour les greffes ordinaires : dans les plantes délicates, la greffe se recouvre avec de la cire à greffer ; 5°. surveiller leur croissance pour prévenir les nodosités, et empêcher que les branches soient coupées par les ligatures que l'on relâche au besoin. Toutes ces conditions sont indispensables pour toutes les greffes par scions ; 6°. ne sevrer les greffes de leur pied naturel que lorsque la soudure des parties est complètement effectuée. Quand il est question de plantes délicates, on coupe peu à peu, pendant 15 jours, au lieu de sevrer la greffe dans le même moment. (Voyez pl. XVI, fig. 1.)

On greffe en approche pendant que la séve est en mouvement. Par son moyen on peut croiser des haies en losange; changer la tête d'un arbre en celle d'un autre, ou la porter sur un autre tronc si le sien est malsain. A cet effet on plante un ou deux sujets, d'une force proportionnée à cet arbre, à droite et à gauche de sa tige ; après la reprise on leur coupe la tête, et on les taille en biseau ou en bec de flûte, du côté du tronc contre lequel on veut les appliquer ; on retranche l'extrémité aiguë du biseau pour lui donner une épaisseur telle que la communication des deux libers ait lieu par la partie supérieure de ces tiges comme par les côtés. On fait au vieux tronc, à droite et à gauche, une incision horizontale, aussi large et profonde que la partie supérieure du biseau des jeunes tiges a de largeur et d'épaisseur ; ensuite on enlève, au-dessous de cette incision, la portion d'écorce et de bois nécessaire pour y insérer l'extrémité des jeunes tiges, et on les maintient avec les précautions indiquées ci-dessus. La greffe en approche sert à beaucoup d'usages dans les grandes cultures, mais généralement dans les jardins on ne l'emploie que pour les végétaux délicats, qui se prêtent difficilement au mode d'une greffe plus simple. La nature exécute fréquemment toute seule la greffe par approche dans les forêts et dans les haies. Quand deux branches

qui se touchent sont agitées par le vent, elles se déchirent réciproquement au point de contact. Si c'est au printemps et que le vent vienne à cesser de les agiter, elles se greffent en très-peu de temps à l'endroit blessé.

Greffe en fente ou en poupée. Lors de l'ascension de la séve du printemps, on ampute horizontalement, et à telle hauteur qu'on le veut, un arbre, ou seulement une branche. A l'extrémité nue que laisse l'amputation, on fait, en descendant droit, une fente longue d'un à deux pouces. Cette fente doit couper longitudinalement le sujet, de manière à ce que chaque côté présente des lignes droites et bien unies; voilà pour le sujet. On choisit, parmi les branches *aoûtées* et bien saines de l'arbre qu'on veut multiplier, une branche de l'année précédente. On coupe l'extrémité supérieure au-dessus d'un bouton à bois, et on en conserve 3 si cela se peut. A 3 ou 4 lignes au-dessous du bouton inférieur, on taille cette extrémité en biseau des 2 côtés, sur la longueur d'un à 2 pouces. Ensuite l'on ouvre la fente du sujet, soit avec un greffoir, soit avec un coin, et l'on pose la greffe dans cette fente, de manière à ce que, de chaque côté, le liber du sujet coïncide exactement avec celui de la greffe dont l'écorce est tournée en dehors et le tranchant du biseau en dedans, car c'est de cette coïncidence que dépend la reprise. Cette opération faite, on ligature la greffe pour bien l'assurer, si les individus sont faibles; ensuite on défend les plaies du contact de l'air avec de la *cire à greffer* ou une poupée faite avec de l'onguent de Saint-Fiacre, recouverte par un morceau de toile. Sur un sujet plus fort, on peut mettre deux greffes. (Voyez pl. XVI, fig. 2.) Si la greffe et le sujet étaient d'égale épaisseur, on taillerait l'extrémité de la première en coin, on fendrait le sujet diamétralement et l'on placerait la greffe de manière à ce qu'elle présentât sur les 2 lignes marginales, et à chaque bord du coin, son liber au liber des quatre lignes de la fente diamétrale du sujet, ce qui donnerait 4 chances au lieu de 2 pour la reprise de chaque greffe taillée pour une fente simple. On nomme *greffe d'ourche* cette dernière, qu'on ligature comme la précédente.

Nous devons avertir qu'il faut que le sujet soit décidément en séve pour faire cette greffe avec le plus de chance de succès; mais si la greffe était aussi en mouvement et que ses yeux se fussent déjà allongés, ils se dessécheraient certainement avant la reprise et l'opération réussirait mal. Pour obvier à cet inconvénient, on coupe pendant l'hiver les branches dont on veut faire des greffes; on les fiche en terre au nord, afin que leurs yeux ne se développent pas aussi promptement que ceux des sujets sur lesquels on veut les greffer. On peut donc établir, comme règle générale, que pour greffer par scion, *il faut que le sujet soit en séve et que la greffe n'y soit pas encore.*

Greffe en couronne. Sous ce nom on comprend 2 sortes de greffes assez différentes. La première n'est que la greffe en fente compliquée, c'est-à-dire qu'au lieu de ne faire qu'une fente au sujet on en fait 2, 3, 4, etc., qui forment le bouble de rayons; au bout de chacun, on met une greffe de la manière indiquée pour la greffe en fente. La seconde sorte se pratique sur des sujets trop gros pour être fendus. (Voyez pl. XVI, fig. 3.) Après avoir bien uni la coupe horizontale du sujet, on enfonce un petit coin en bois dur, fait exprès pour cet usage, entre le bois et l'écorce à la profondeur de 2 pouces; on taille la greffe en biseau, d'un seul côté, sur une longueur d'un pouce et demi, de manière qu'il ne reste que très-peu ou point de bois à la partie inférieure du biseau: on retire le coin, on met la greffe à la place, le biseau appliqué contre l'aubier du sujet, et on l'enfonce jusqu'à ce que tout le biseau soit caché, et ainsi de suite tout autour de la coupe à 2 ou 3 pouces de distance l'une de l'autre. Si l'effort du coin fait fendre l'écorce du sujet, on la rapproche avec une ligature quand la greffe est placée. Le reste comme la greffe en fente.

Greffe à l'anglaise ou *Miller*. C'est couper l'extrémité d'un sujet en biseau dans un sens, et le bas d'une greffe aussi en biseau de même surface, mais du côté inverse, afin de rapprocher exactement les deux plaies, de manière qu'en se couvrant, les libers s'appliquent avec justesse l'un sur l'autre. Du reste, l'opération, que l'on

peut compliquer par des crans inverses, se termine comme dans la *greffe en approche*. On fera bien de mettre ces greffes sur couche, ou en bâche, jusqu'à leur reprise. (Voy. pl. XVI, fig. 6.)

Greffe à la pontoise. Comme la précédente, excepté qu'à l'extrémité tronquée du sujet, on creuse en descendant un angle très-prolongé; et à l'extrémité de la greffe, du côté opposé, on taille un angle saillant dont les dimensions sont tellement exactes, qu'elles remplissent l'angle creux du sujet avec la même coïncidence que dans la greffe précédente pour la jonction des libers. Ou bien on fend tout uniment le sujet à moitié ou au trois quarts de son diamètre, sans rien retrancher dans la fente, on y place une greffe préparée comme pour la greffe en fente : elle réussit très-bien. Le reste comme dans la greffe à l'anglaise. (Voy. pl. XVI, fig. 7.)

Ces deux sortes de greffes demandent beaucoup de justesse et de rapidité dans l'exécution qui doit avoir lieu à l'ombre, par une température douce, toujours dans un temps où la séve est en activité, et entre individus de même épaisseur cylindrique, et de quelques lignes de diamètre.

Greffe en flûte ou *chalumeau.* A l'époque où l'écorce commence à se détacher du bois, on coupe la tête du sujet au-dessus d'une partie où l'écorce est bien unie. On fait ensuite, à l'extrémité de la tige, des incisions longitudinales d'un pouce ou 2, qui ne fendent que l'écorce et la divisent en lanières, séparées du bois, et n'y tiennent que par leur extrémité inférieure. On prépare en même temps la greffe. C'est un tube d'écorce muni d'yeux bien aoûtés, d'une hauteur égale à la longueur des lanières qu'on a enlevées; on le détache du bois par un mouvement circulaire de droite et de gauche, pour ne pas s'exposer à vider les yeux, parce que, si le germe n'y était plus, ils ne pousseraient pas. Si ce tube est du diamètre du sujet, on le fait glisser sur son bois jusqu'à la naissance des lanières, qu'on relève et dont on le recouvre à l'exception des yeux. On lie les lanières et on enveloppe avec un des onglumens cités plus haut. Si le tube a un plus petit diamètre que le sujet, on le fend et on con-

serve, sans la détacher, la partie de l'écorce du sujet nécessaire pour couvrir le bois. Si le tube est au contraire plus large, on lui enlève une lanière pour le réduire au diamètre du sujet. On se sert de cette greffe pour le noyer et le châtaignier. (Voy. pl. XVI, fig. 4.)

Greffe en écusson à œil poussant ou *à œil dormant*. (pl. XVI *bis*.) La première se fait de mai en juillet, soit sur la tige, soit sur les branches vigoureuses de l'année. Alors on a soin, dès le départ des bourgeons, de ne laisser pousser que ceux destinés à cette greffe, afin qu'ils soient assez forts et vigoureux pour la recevoir. La greffe faite, on coupe aussitôt le sujet au-dessus d'elle, pour la faire pousser de suite, afin qu'elle ait le temps de s'aoûter pour l'hiver. Si le sujet est très-moelleux, on laisse quelques feuilles au-dessus de la greffe jusqu'à ce qu'elle puisse attirer toute la séve; ensuite on les coupe avec tout ce qui est au-dessus d'elle. La seconde ou à *œil dormant* se fait dès la fin de juillet, jusqu'à ce que la seconde séve s'arrête, ce qui varie suivant les espèces et les dispositions des plantes. On a soin de ne laisser pousser sur les sujets que les branches destinées à être greffées; et si l'on a négligé cette précaution, il faudra couper les branches superflues quelques jours à l'avance, afin que la séve troublée ou arrêtée par cette opération ait eu le temps de reprendre son cours. Il est encore bon, pour entretenir ou raviver la séve, d'arroser les sujets quelques jours avant de les greffer. S'ils sont en pots on pourra les mettre sous châssis, ou les enterrer avec le vase sur une couche chaude pour activer la séve. La greffe à *œil dormant* ne se lance qu'au printemps de l'année suivante : alors on rabat le sujet au-dessus d'elle, avec les précautions indiquées pour la greffe à *œil poussant*.

Quand on veut écussonner et que les sujets sont préparés, on coupe sur l'arbre à multiplier les rameaux dont on a besoin. S'il est question d'arbres fruitiers, il faut savoir distinguer les bonnes branches à bois, et parmi celles-ci; celles qui ont les yeux bien nourris : les meilleurs yeux sont ordinairement sur la partie moyenne du rameau; ceux du bas sont trop maigres et ceux du haut

trop développés ou pas assez mûrs. On coupe de suite toutes les feuilles au milieu de leur pétiole, afin que, par leur transpiration, elles ne dessèchent pas le rameau : s'il y a de grandes stipules, des oreillettes, des aiguillons sur l'écorce, comme dans certains rosiers, on les supprime aussi ; il ne doit rester auprès de l'œil qu'un bout de pétiole long de 6 à 8 lignes, pl. XVI *bis*, fig. 1, *a*, qui servira d'abord à tenir l'écusson quand on l'aura levé, et ensuite à aider à juger du succès heureux ou malheureux de la reprise, selon qu'il tombera promptement ou qu'il se ridera sans tomber.

Tout étant ainsi préparé, on tient son rameau de la main gauche et son greffoir de la main droite ; on porte obliquement la partie *b* de la lame sur la partie *c* du rameau, en même temps qu'on place le pouce au bas de l'œil en *f*; on appuie un peu pour entamer l'écorce, et de suite on dirige la lame parallèlement au rameau ; on appuie légèrement sur le manche en tirant un peu à droite et en soutenant toujours l'écusson avec le pouce, de manière que ce soit la partie *d* de la lame qui arrive en *e* pour terminer la levée qui se fait beaucoup mieux quand la lame descend ainsi obliquement. L'écusson étant levé, on le retourne, fig. 3, pour voir s'il est en bon état. Or il arrive nécessairement l'un de ces 2 cas en levant un écusson, ou la lame du greffoir a glissé juste entre le bois et l'écorce, ou elle a entamé le bois plus ou moins : dans le premier cas, l'écusson est excellent, on peut le poser de suite : dans le second cas, s'il est resté peu de bois dans l'écusson on peut encore le poser de suite ; mais s'il en restait assez pour qu'un tiers ou davantage du liber en fût recouvert, il faudrait l'ôter : pour cela on passe la pointe du greffoir entre le liber et le bois, celui-ci étant un peu levé, est facilement saisi entre la lame et le pouce, et on l'enlève ; cependant il arrive assez souvent qu'on ne l'enlève qu'en partie et qu'il faut achever à diverses reprises, ce qui est long et toujours nuisible à l'écusson : ou bien en l'enlevant d'un seul coup on emporte avec lui le cœur de l'œil ; alors l'écusson est perdu. Nous avons représenté, fig. 3 et fig. 4, deux écussons, le premier bien

levé et le second mal levé : le premier est plein sans aucun enfoncement, il montre en *g* une tache verdâtre qui est la racine du bouton, et en *h* celle de la feuille ; le second, au contraire, a un grand enfoncement au milieu qui laisserait un vide si on le mettait en place. Quand ce vide est peu considérable, l'œil boude à la pousse, mais il finit enfin par se développer ; mais quand le vide est trop grand, l'œil ne pousse pas, quoique l'écorce de l'écusson se soit bien soudée au sujet.

Un bon greffeur lève et pose 160 écussons par heure, sur coignassiers, paradis, amandiers, quand ils ont l'œil plat, c'est-à-dire portés sur une console peu saillante, comme dans la crassane, le doyenné, parce que ces écussons se lèvent aisément sans bois, et qu'on n'a rien à ôter de leur intérieur. Quand, au contraire, il greffe des espèces dont les yeux sont portés sur des consoles très-saillantes, comme dans le bon-chrétien d'été, les beurrés, fig. 2, il ne peut guère poser plus de 50 écussons par heure, parce que ceux-ci ne peuvent se lever qu'avec beaucoup de bois, qu'il faut ôter ensuite avant de les poser. On a cru obvier à cet inconvénient en levant l'écusson à *emporte-pièce*, fig. 5, c'est-à-dire qu'avec la pointe du greffoir on coupe l'écorce jusqu'au bois tout autour de l'écusson à la distance requise, qu'ensuite on prend la console entre le pouce et l'index, et qu'on pousse à droite et à gauche jusqu'à ce que l'écusson se détache. Cette manière est sujette à deux inconvéniens ; d'abord on peut froisser l'œil en le poussant ainsi, ensuite il arrive assez souvent que le cœur de l'œil se vide plus qu'on ne voudrait et quelquefois même tout-à-fait, ce qui produit des écussons *boudeurs* ou *aveugles*. Mais voici un moyen infaillible pour qu'un écusson soit toujours excellent, quand même la main qui le lèverait n'aurait aucune expérience, Voy. fig. 6 ; on enlève une lanière d'écorce autour de l'écusson, on soulève le bord supérieur de celui-ci avec la pointe du greffoir, on engage derrière un crin ou un fil de soie dont les bouts *n* prolongés à volonté, sont attachés au gilet de celui qui opère ; tenant le rameau de la main gauche et posant un doigt sur les deux branches du fil pour les diriger,

on avance le bras ou on recule la poitrine ; le fil glisse entre le bois et l'écorce, et l'écusson se trouve levé avec toute la perfection désirable. Ce moyen, pratiqué au Jardin du Roi, réussit partout et doit être préféré quand les greffes sont très-petites, comme dans certains rosiers et dans d'autres plantes plus menues encore.

Enfin de quelque manière qu'on ait levé son écusson, il faut le mettre immédiatement en place ; on coupe jusqu'au bois l'écorce du sujet en forme de T droit ou renversé, fig. 7 : on soulève les lèvres de la plaie, fig, 8, avec la spatule du greffoir et on la coule à droite et à gauche sous l'écorce pour la détacher du bois jusqu'à la ligne ponctuée *a* : pendant cette opération de la main droite, on tient son écusson par la queue de la main gauche, on l'insinue parallèlement au sujet dans la fente en appuyant légèrement sur la queue et sur la console : si le haut de l'écusson débordait un peu la ligne transversale quand il est posé, on le raccourcirait à cet endroit, afin que rien ne gêne son application sur le bois du sujet : on rapproche les lèvres latérales de la plaie sur l'écusson, fig, 9, on assujétit le tout avec du fil de laine en 4, en commençant la ligature par en bas ; 8 tours doivent suffire, 4 au-dessous et 4 au-dessus de l'œil en faisant en sorte de ne pas le couvrir. Voy. fig. 10. On doit savoir rendre cette ligature solide sans y faire de nœud ; pour cela on passe le second tour sur le premier, et le dernier sous l'avant-dernier.

Le contact immédiat du liber de l'écusson avec le liber du sujet, toujours tant recommandé par ceux qui ne connaissent pas la physiologie végétale, est une chose indifférente à la reprise de l'écusson : ce n'est ni par en haut, ni par en bas, ni par les côtés que l'écusson s'unit immédiatement au sujet ; c'est par sa face interne au moyen des irradiations qui sortent de la partie du bois qu'il recouvre : ce n'est que long-temps après sa reprise qu'il communique avec les productions qui sortent sous les lèvres latérales et supérieures de la plaie.

Jusqu'à ces derniers temps nous n'avions pas approuvé et encore moins conseillé l'usage de placer 2 écussons opposés l'un à l'autre sur une même tige, dans la

vue d'obtenir une plus belle tête, tant était grande la difficulté de rabattre ensuite convenablement le sujet quand ces deux greffes avaient poussé ; mais depuis l'invention du *sécateur*, nous pensons tout différemment : au moyen de cet instrument, on coupe très-aisément le sujet juste au-dessus des écussons ; de sorte que la difficulté qui nous arrêtait étant évanouie, nous conseillons de placer deux écussons opposés l'un à l'autre, tant pour obtenir une plus belle tête que pour accélérer le recouvrement de la plaie. On peut mettre différentes variétés sur différentes branches ; mais il faut pour cela qu'elles soient naturellement d'une force égale de végétation ; autrement les plus vigoureuses feraient bientôt dessécher les autres en les affamant ; ou il faudrait être très-attentif pour arrêter la végétation des plus fortes en faveur des plus faibles.

On visite de temps en temps ces écussons comme ceux des autres greffes, et on s'assure de la reprise quand le pétiole se détache naturellement et promptement. Quoique les écussons à œil dormant soient destinés à ne se développer que le printemps suivant, on peut les forcer à pousser de suite, en coupant la tête du sujet au-dessus de l'écusson aussitôt qu'il est posé, au lieu d'attendre la fin de l'hiver comme on fait ordinairement ; mais cette pousse accélérée court des dangers l'hiver si elle n'a pas été bien aoûtée.

Les greffes en fente, en couronne, en écusson, sont les plus usitées dans le jardinage pour les arbres à fruits et à fleurs ; les autres en *approche*, à l'*anglaise*, à la *pontoise*, etc., sont plus convenables pour les plantes de serre : toutes ces greffes sont indiquées à la culture de chaque plante. Nous nous bornerons donc à rappeler ici quelques règles générales : c'est que pour greffer il faut une température douce, sans pluie ni vent froid ; que les arbres soient en séve pour conserver les greffes ; il faut aussi veiller à ce que la séve ne les abandonne pas, et supprimer dans cette vue tous bourgeons au-dessous de ces greffes ; enfin les desserrer une quinzaine de jours après l'opération, tant pour favoriser la greffe que pour empêcher que les ligatures ne forment ni *exostoses* ni

bourrelets. Si l'on était obligé de couper plusieurs greffes à la fois, on les tiendrait le pied dans l'eau et à l'ombre. S'il fallait les transporter d'un lieu à un autre, on les piquerait dans une boule de glaise humide, on les envelopperait de linges ou de mousse mouillés, et on les placerait ainsi dans une boîte hermétiquement fermée.

Greffe herbacée. Imaginée par le baron de Tschudy. C'est une greffe en fente exécutée avec les parties encore herbacées des végétaux. On sent de suite qu'il faut l'abriter du soleil et du grand air qui la dessécherait avant la reprise; elle peut s'appliquer aux plantes de pleine terre qu'il est possible d'abriter, à celles cultivées en pots, en serre et sous châssis. Elle réussit mieux que toutes les autres sur les arbres verts, probablement parce que les rameaux encore tendres et herbacés de ces arbres, ont la séve plus fluide et moins chargée de résine que quand ils sont aoûtés. Sa condition est que la partie du sujet sur laquelle on opère soit herbacée aussi-bien que les greffes. D'après cela on coupe le bourgeon du sujet à l'endroit déterminé, on le fend et on y introduit la greffe préparée comme pour la fente, et on la maintient avec une ligature; ou bien, sans couper la tête du bourgeon, on lui fait latéralement une incision longitudinale en descendant, dans laquelle on place la greffe. Si le sujet est tel qu'on puisse faire l'incision dans l'aisselle d'une feuille, et remplacer, par la greffe, le bouton qui y existe naturellement, la chance du succès en sera augmentée. Quand la reprise est assurée on coupe les feuilles et les rameaux qui se trouvent au-dessous; si la greffe est latérale, on supprime le bourgeon du sujet qui la surmonte. Voyez pl. XVI, fig. 5, la préparation de cette greffe sur épicéa.

Éducation des plantes.

Le *repiquage et la transplantation* des plantes doivent se faire par une température douce et humide, dans des terres préparées selon la nature de chaque végétal et avec les précautions indiquées à leur culture particulière. Nous avons figuré, pl. XXXVI, le transplantoir de M. Legoube, qui convient parfaitement à toutes les

plantes, et principalement à celles qui sont délicates est craignent d'avoir leurs racines remuées. Du reste, des abris pour les garantir des rayons du soleil, et plus ou moins d'arrosemens sont les seuls soins généraux que l'on ait à prendre. Les transplantations d'arbres réussissent mieux à l'automne, à l'exception des arbres verts qui demandent à être levés en motte et plantés au printemps. Jamais un arbre ne doit être transplanté pendant sa végétation, à moins qu'on ne soit forcé à le faire par des circonstances particulières et impérieuses. Dans ce cas, on l'arrachera avec les plus grandes précautions pour laisser autour des racines le plus de terre possible; on le mettra en place et on recouvrira de suite ses racines; on le dégagera de toutes les branches qui peuvent être coupées sans gâter sa forme, ainsi que de ses fleurs ou de ses fruits. S'il est mis dans une terre meilleure et qu'on lui donne de fréquens arrosemens, on courra moins de chances de le perdre. Jamais on ne doit toucher aux racines d'un végétal que l'on transplante, à moins qu'il ne s'en trouve d'altérées; dans ce cas on enlève celles-ci et l'on ménage les autres.

Taille des arbres.

Cette opération a pour but de donner aux arbres 1°. une forme et des proportions qu'ils ne prendraient pas d'eux-mêmes ; 2°. de leur faire produire des fruits plus volumineux et plus savoureux, mais la quantité en est souvent diminuée, excepté dans la vigne, qui produit plus étant taillée que ne l'étant pas. On peut commencer à tailler quand on croit n'avoir plus de fortes gelées à craindre, c'est-à-dire vers le 15 janvier, et continuer jusqu'en avril. L'usage est de commencer par les poiriers et pommiers, parce qu'ils craignent peu la gelée : on taille le pêcher et l'abricotier plus tard, quand leurs boutons grossissent sensiblement, afin de n'en pas hâter la floraison, qui pourrait être endommagée par les gelées tardives du printemps. C'est aussi une loi générale de commencer par les arbres faibles et de finir par les plus vigoureux. Dans l'opération de la taille, on a égard à la nature de l'arbre, à son mode de végétation, à son état

de santé, à la place qu'il occupe et à la forme qu'on a résolu de lui donner. Le poirier, le pommier et le prunier prennent aisément toutes les formes usitées, et se placent à toutes les expositions : le cerisier et l'abricotier se prêtent très-bien à l'espalier, mais ils figurent toujours mal sous toutes les autres formes artificielles : le pêcher n'accepte que la place et la forme de l'espalier sous le climat de Paris; c'est là qu'il déploie toute sa beauté, qu'il prolonge son existence, qu'il prend en peu d'années un développement qu'il n'atteindrait jamais ailleurs, qu'il nous donne des fruits aussi gros et aussi délicieux qu'il nous en donnerait de petits et de revèches abandonné à lui-même et sans abri. On aurait de la peine à énumérer les livres qui ont été faits sur la culture du pêcher, les systèmes qui ont été inventés sur sa taille, et les controverses auxquelles il a donné lieu. M. le comte Lelieur a publié, en 1816, sous le titre de *Pomone française*, le premier livre dans lequel la taille du pêcher est ramenée à sa simplicité naturelle, d'après l'examen des procédés suivis par un petit nombre de praticiens éclairés, et d'après ses propres observations. Nous pensons qu'on s'épargnerait bien des dégoûts, en ne remontant à aucun ouvrage plus ancien que celui de M. Lelieur, pour prendre des notions exactes sur la taille de cet arbre. Comme le pêcher ne donne de beaux et bons fruits qu'étant cultivé en espalier, aux environs de Paris, nous devons dire ici ce que c'est qu'un espalier.

Espalier. On appelle ainsi un arbre ou l'ensemble de plusieurs arbres plantés au pied d'un mur sur lequel on étend et on attache leurs branches dans tel ou tel ordre; chaque ordre a reçu un nom particulier, comme taille *en Éventail, à la Montreuil*, *en Palmette*, etc. Ces branches, après avoir été raccourcies ou taillées selon certaines règles, sont entourées d'une petite bande d'étoffe que l'on fixe au mur avec un clou, ou bien sont attachées avec de l'osier à un treillage fait d'avance contre le mur.

On trouvait ici, dans les éditions précédentes du Bon Jardinier, une suite de préceptes que l'on supposait applicables à la taille de tous les arbres frui-

tiers : après les avoir lus avec attention, nous sommes restés convaincus que leur auteur n'avait pas atteint le but qu'il s'était proposé; nous doutons même qu'on parvienne jamais à faire rien de semblable qui ne soit rempli d'exceptions, de contradictions, et auquel on ne puisse opposer des objections sans nombre.

En appliquant l'état de nos connaissances actuelles à l'étude du mode de végétation propre à chaque genre de nos arbres fruitiers, nous croyons voir que le pommier et le poirier peuvent être soumis à la même règle; que le coignassier, qui en est si près sous beaucoup de rapports, en est à 100 lieues pour la taille, que le prunier, le cerisier, et, avec un petit effort, l'abricotier, peuvent marcher sous une même loi; que le pêcher a ses règles à part, que la vigne a les siennes; que le figuier a les siennes aussi, et qu'enfin il est impossible de les comprendre tous dans les mêmes préceptes. C'est d'après cette manière de voir que nous allons exposer succinctement la taille des arbres fruitiers, en commençant par celle du pêcher; nous la ferons précéder de quelques notions propres à faciliter l'application des règles qui seront prescrites après.

Notions préliminaires. 1°. *Avant de commencer à tailler un pêcher, il faut examiner son âge, sa vigueur, le sujet sur lequel il est greffé, et le terrain où il est planté.* Un arbre vigoureux, tout étant égal d'ailleurs, doit se tailler plus long qu'un faible : un arbre peut être faible par sa constitution ou par la faute du terrain ; dans ces deux cas, ce serait perdre son temps et son arbre que de vouloir lui donner un grand développement par le fait de la taille seulement ; il faut recourir à d'autres moyens. Nous connaissons deux frères jardiniers : l'un s'est fait une réputation distinguée en élevant des pêchers de la plus grande étendue dans un terrain excellent ; l'autre, croyant qu'il suffisait de tailler comme son frère, pour avoir de beaux arbres, s'est trompé et a trompé l'espérance de ses maîtres pendant huit années, en promettant des arbres semblables dans un terrain très-léger.

2°. *La pratique a senti le besoin de donner des noms*

différens aux branches qui paraissent remplir des fonctions différentes. Il faut savoir reconnaître ces diverses sortes de branches qui sont 1°. le *gourmand*, branche d'une voracité excessive qui attire à elle la séve destinée aux branches voisines et cause souvent leur ruine : on n'en doit jamais voir sur un pêcher bien conduit. 2°. La *branche à bois* est celle qui termine naturellement les membres ou les principales branches : elle est généralement moins forte que les gourmands et ses yeux sont mieux nourris. 3°. La *branche à fruit*; on en distingue deux sortes : la première est celle qui croît le long des membres et des branches à bois; elle est rarement plus grosse qu'une plume à écrire, et ne développe pas de sous-bourgeons comme le gourmand et la branche à bois; elle a souvent des boutons à fleur et à bois dans toute sa longueur, qui varie de six à vingt-quatre pouces: la seconde est une sorte de lambourde appelée à Montreuil *petit-bouquet, cochonnet;* on ne la voit que sur les arbres faits; elle est longue d'un à trois pouces, couronnée par plusieurs boutons à fleur et terminée par un bouton à bois; elle s'allonge très-peu, ne se taille jamais, donne du fruit pendant trois ou quatre ans, et périt épuisée.

3°. *Un jeune pêcher pousse naturellement ses premiers rameaux verticalement : ce serait nuire à leur développement que de les éloigner beaucoup de la ligne verticale.* On doit donc regarder comme vicieux l'usage d'ouvrir les deux membres d'un jeune pêcher à 45 degrés, dès la première année : cette ouverture ne doit se faire que progressivement.

4°. *La séve des arbres, tendant toujours à monter, afflue avec abondance dans les branches supérieures et verticales, tandis qu'elle se porte avec moins de force dans celles qui sont horizontales.* D'où il suit que les branches inférieures et latérales s'amaigriraient de plus en plus et périraient bientôt si nous ne maintenions l'équilibre entre les unes et les autres, 1°. en inclinant à droite et à gauche les branches trop vigoureuses, et en relevant et tirant en avant celles qui sont trop faibles; 2°. en traitant les branches faibles comme nous

venons de dire, et en palissant et pinçant strictement les trop vigoureuses. Une branche strictement palissée est dans un état de gêne qui nuit beaucoup à son développement; elle ne reçoit plus la lumière que d'un côté; au lieu de nager dans l'air, son élément naturel, elle n'en ressent plus qu'une légère influence : le pincement apporte une sorte de stupeur dans la séve, qui la tient pendant huit jours sans mouvement sensible; de sorte qu'une branche pincée deux fois en quinze jours, est retardée au moins d'un mois.

5°. *Plus une branche ressemble par sa vigueur et par son volume à ce que nous appelons gourmand, plus ses yeux inférieurs sont faibles et près de s'éteindre.* Si donc une telle branche s'était développée, à notre insu, où nous n'en aurions voulu qu'une moyenne, nous devons la tailler sur le plus maigre de ses yeux inférieurs : il ne pourra sortir d'un œil ainsi appauvri qu'une branche d'abord faible, d'une croissance lente, qui paraîtra avoir perdu le caractère de sa mère; si cependant au bout de quelque temps elle montrait plus de vigueur qu'on ne lui en demande, on la modérerait aisément par le pincement et le palissage.

6°. *Quand une branche a crû sans trop de contrainte, les yeux placés vers le milieu de sa longueur, sont ordinairement les plus parfaits, ceux du bas sont mal nourris, et les supérieurs développés ou pas assez aoûtés.* Il suit de là que, quand on veut qu'une branche prenne un beau développement, il faut la tailler sur ses yeux du milieu; quand on trouve qu'elle remplit bien sa place, ou qu'on ne veut plus qu'elle grandisse sensiblement, on la taille sur les yeux de son extrémité supérieure; si enfin elle est trop forte pour la place qu'elle doit occuper, on la taille sur les yeux qui avoisinent sa naissance, par les raisons développées au 5°.

7°. *La nature a placé sur chaque branche du pêcher plus de boutons à bois qu'il ne lui en faut quand il est cultivé en espalier, et si on les laissait tous se développer en bourgeons, ceux-ci affaibliraient l'arbre, et nuiraient à la forme que nous voulons lui donner.* Rien n'est plus aisé de faire en sorte qu'un ar-

bre n'ait que le nombre juste de branches nécessaires à sa santé et à sa beauté : il suffit de surveiller le développement des boutons à la fin d'avril et dans le commencement de mai ; quand ils auront de 4 à 8 lignes de longueur, on abattra tous ceux qui se trouveront mal placés ou superflus, c'est-à-dire, qui nuiraient à l'équilibre et à la symétrie imposée à l'arbre. Ceux placés devant et derrière les branches se suppriment généralement quand ceux des côtés sont bons et assez nombreux ; mais si, parmi ces derniers, il s'en trouvait un trop faible ou éteint dans un endroit où il faudrait nécessairement une branche, alors on ménagerait le bouton de devant ou de derrière le plus voisin de cet endroit ; à la fin de mai et en juin, quand son bois serait un peu formé, on le dirigerait peu à peu, à plusieurs reprises distantes l'une de l'autre de quelques jours, vers l'endroit vide : le petit coude causé à la base de ce bourgeon, par une direction forcée, sera d'autant moins sensible, que l'opération aura été faite plus adroitement et à temps opportun. On abat les bourgeons naissans superflus, ou mal placés en les poussant de côté avec le doigt ou le pouce : l'expérience nous a démontré que la crainte qu'on a de voir la gomme fluer par la petite plaie que cause cette cassure, n'est nullement fondée, quand on supprime le bourgeon à l'époque que nous indiquons : plus tard on ne pourrait plus le casser sans danger pour l'arbre, il faudrait alors le couper, et il en résulterait une plaie beaucoup plus grande.

Nous ne pouvons approuver l'usage de l'*ébourgeonnement à sec*, c'est-à-dire de supprimer à la taille même les yeux mal placés sur les branches taillées, parce qu'il peut arriver, dans ce cas, qu'un œil sur lequel on aurait compté pérît, et qu'il n'y ait plus moyen de le remplacer, inconvénient qui n'a pas lieu quand on attend que les yeux aient déjà poussé de 4 à 8 lignes Nous préférons l'*ébourgeonnement à œil poussant* ; il fixe le nombre et la place des branches qui doivent être conservées ; il évite une perte de séve considérable qui aurait été employée à développer des bourgeons nuisibles que les jardiniers peu habiles ne suppriment qu'en

juin et juillet quand ils palissent leurs arbres; il est de la plus grande importance, pour la conservation, la beauté du pêcher, et fort économique pour le jardinier entendu. Nous ne concevons pas pourquoi on le fait si négligemment dans quelques endroits et pas du tout dans d'autres.

8°. *Les boutons à bois du pêcher sont simples, doubles ou triples : ceux du bas des bourgeons sont souvent simples ; les autres se trouvent dans la partie supérieure.* Quand tous ces boutons se sont allongés de 4 à 8 lignes, on peut déjà apprécier leur vigueur respective et choisir, pour les conserver, ceux qui par leur position et leur force, peuvent le mieux contribuer à l'équilibre de l'arbre : les deux bourgeons d'un œil double divergent plus ou moins en s'allongeant, et peuvent différer de vigueur ; on doit conserver celui qui se dirige le mieux vers l'endroit qu'on veut garnir : quand l'œil est triple c'est le bourgeon du milieu qui est ordinairement le plus fort, à moins que quelque accident ne l'ait affaibli ; il est propre à allonger la branche ou le membre qu'il termine, tandisque l'un des latéraux sera supprimé et l'autre converti en une branche à fruit.

9°. *Les branches supérieures du pêcher tendent la plupart, dès le mois de juillet, à développer des sous-bourgeons dans leur partie moyenne ou vers leur sommet, et comme ils se développent avec une extrême rapidité, leur partie inférieure est dénuée d'yeux dans une longueur de 3 à 5 pouces, ce qui est un grand inconvénient et rend leur conservation difficile à la taille.* On a dû suivre le développement de ces sous-bourgeons et abattre à mesure ceux qui se trouvaient en avant, en arrière, et ne laisser que ceux des côtés pour être palissés. Au moment de la taille, il peut paraître avantageux de tailler au-dessous de ces sous-bourgeons, alors ils sont comme non avenus, ou il faut tailler au-dessus si la branche est forte et qu'on ait un grand espace à remplir ; dans ce cas on examinera s'ils n'auraient pas de sous-yeux à leur origine ; ceux qui en auront seront supprimés pour faire développer leur sous-œil ; ceux qui n'en auront pas seront taillés sur leur

premier bouton à bois si l'espace à garnir exige leur conservation. Quand on supprime un sous-bourgeon en palissant, il faut ménager soigneusement la feuille dans l'aisselle de laquelle il est né.

10°. *Tous les boutons à bois d'un pêcher se développent en branches au plus tard la seconde année de leur existence ou s'éteignent irrémissiblement.* Cette connaissance a fait imaginer l'art du remplacement sans la pratique duquel un pêcher se dégarnit promptement de branches à fruit dans sa partie inférieure.

11°. *Quand un pêcher bien formé est en rapport, ses membres dirigés obliquement sont garnis de branches à fruit sur leurs côtés supérieur et inférieur dans toute leur longueur : celles du côté supérieur étant plus favorablement placées que celles du côté inférieur, ne tarderaient pas à s'emporter et à devenir branches à bois, si on ne les contenait pas.* Pour maintenir l'équilibre, il faut palisser le côté supérieur des membres huit ou quinze jours avant le côté inférieur ; pincer même celles des branches à fruit qui voudraient s'emporter ; tirer en avant les branches faibles du côté inférieur, pour les exposer à l'air et à la lumière, et quand on verra que ces branches inférieures commenceront à devenir plus fortes que les supérieures, on les palissera aussi. De cette dernière circonstance découle la *loi générale* qu'il faut palisser le haut d'un pêcher huit ou quinze jours avant le bas.

12°. *Le pêcher tendant toujours à produire de grosses branches sur le côté supérieur de ses membres inclinés, il faut le forcer d'en produire du côté inférieur avant que de lui permettre d'en avoir du côté supérieur.* A mesure qu'un membre s'allonge vers la circonférence du cercle qu'il doit atteindre, il s'éloigne de plus en plus de ses voisins, et l'espace qui l'en sépare s'agrandit aussi de plus en plus ; il faut donc pour que cet espace se garnisse faire ramifier les membres, c'est-à-dire, faire qu'ils se soudivisent en branches de 2e., 3e. ordre, etc., à mesure qu'ils s'allongent. Si on laissait faire le pêcher, il produirait sur le côté supérieur de ses membres beaucoup plus de branches secondaires que

nous n'en voudrions, et point du tout du côté inférieur, ce qui détruirait de suite l'équilibre que nous sommes intéressés à maintenir. Si quelques circonstances nous forcent à choisir une branche quelconque du côté supérieur, pour l'élever au rang des branches de 2e. ou 3e. ordre, avant que d'en avoir établi une semblable du côté inférieur, au moins un an auparavant ; nous maintiendrons cette branche par la taille, par le pincement, par l'arcure et par un palissage rigoureux, jusqu'à ce que la branche inférieure, que nous nous hâterons de favoriser en l'attirant en avant, ait acquis l'étendue et la vigueur nécessaires pour balancer la supérieure quand on lui aura donné l'essor.

13°. *Il est important d'asseoir la taille du pêcher à une distance raisonnée de l'œil qui doit devenir terminal, et de veiller à ce que les branches attachées ne soient pas coupées par leurs liens.* Le pêcher ayant le jeune bois mou et moelleux, exige une attention plus particulière dans sa taille pour que le bord de la plaie ne se dessèche pas et qu'elle se recouvre le plus tôt possible. Les bons praticiens commencent la coupe de la branche vis-à-vis le tiers inférieur de l'œil du côté qui lui est diamétralement opposé, et viennent finir à environ une ligne au-dessus de la pointe de l'œil. On emploie la loque, l'osier et le jonc pour attacher les branches du pêcher : la loque est usitée quand on n'a pas de treillage et que le mur, de pierre tendre ou revêtu de plâtre, permet d'y enfoncer des clous ; l'osier s'emploie pour attacher les branches taillées au treillage, et le jonc pour y palisser les jeunes pousses. Il faut veiller à desserrer les branches attachées avec de l'osier à mesure qu'elles grossissent, dans la crainte qu'elles n'en soient étranglées.

14°. *Il faut visiter ses pêchers au moins une fois par semaine, depuis le 15 avril jusqu'en octobre pour prévenir les désordres qui pourraient arriver.* Une branche dépalissée ou qu'on aurait oublié de pincer ; un œil mal placé qu'on n'aurait pas abattu, apportent en quinze jours de temps un grand désordre dans l'équilibre d'un pêcher : l'écoulement de la gomme peut être arrêté

en s'y opposant dans les premiers jours; plus tard, le mal est incurable.

Munis de ces notions préliminaires, nous allons opérer sur un pêcher nouvellement planté ou du moins qui n'a qu'un an de greffe. S'il est bien venant, sa greffe aura poussé un jet de 3 à 5 pieds de hauteur et gros comme le pouce, par en bas : on aura dû, en le plantant, supprimer adroitement le chicot du sauvageon jusqu'auprès de la greffe.

TAILLE DU PÊCHER A LA MONTREUIL en espalier contre un mur de 9 à 10 pieds de hauteur.

1re. *Année.* Du 15 mars au 1er. avril on rabattra la tige de notre jeune arbre sur ses yeux inférieurs en ne lui laissant que de 4 à 6 pouces de longueur Quand les yeux ménagés se seront développés en bourgeons longs de 4 à 8 lignes, on choisira le plus beau du côté droit et le plus beau du côté gauche pour les conserver, et on supprimera les autres. Les deux branches qui en proviendront seront surveillées et favorisées dans leur développement par tous les moyens indiqués précédemment. Il faudra les palisser légèrement au mois d'août seulement pour ne pas gêner leur croissance : si l'une paraissait devenir plus forte que l'autre on la palisserait seule, et la seconde ne serait attachée que quand l'équilibre serait rétabli. Les sous-bourgeons de devant et de derrière seront coupés à 4 lignes de la tige à la fin de juillet, en ayant soin de ne pas endommager la feuille qui est à leur base; les autres seront attachés légèrement.

2e. *Année.* C'est toujours à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril qu'il faut revenir à son pêcher. La première chose à faire est de le dépalisser, de couper bien proprement l'onglet qui a pu rester au-dessus de la naissance de la plus haute branche, et de recouvrir la plaie avec de l'onguent de St.-Fiacre. Ensuite on examine la force de ses branches pour déterminer la longueur qu'on doit leur laisser; si elles sont vigoureuses, on pourra les tailler à la longueur de 12 à 18 pouces et leur laisser quelques sous-bourgeons taillés à un œil qui donnera peut-être déjà quelques fruits. Si on ne jugeait pas l'arbre ca-

pable de supporter une taille aussi longue, c'est qu'il serait faible; alors il faudrait recourir aux engrais. Il faut, autant que possible, tailler sur un œil placé en dehors ou en avant: dans le premier cas, le bourgeon sortira du côté extérieur quand on aura écarté les deux membres; dans le second cas, il cachera la plaie et contribuera à son recouvrement en la mettant à l'abri du soleil et des intempéries; on n'ouvrira ces membres que de 15 degrés environ en les attachant au treillage. Quand les yeux se seront allongés de 4 à 8 lignes, on supprimera ceux de devant et de derrière, on favorisera le bourgeon terminal pour allonger les membres, et l'un des inférieurs de chaque côté pour en faire deux branches secondaires en-dessous; on maintiendra ceux de dessus par le palissage et le pincement, et on laissera ceux de dessous en liberté jusqu'à la fin de juillet, et même plus tard, si besoin est pour qu'ils prennent de la force: tous les soins de l'année se borneront au maintien de l'équilibre entre les deux membres, les branches secondaires et les branches à fruit qui doivent se caractériser dans cette seconde année. (pl. XVII, fig. 4.)

3e. *Année*. En examinant son arbre, si on s'aperçoit qu'il n'a pas conservé l'équilibre, on décidera quelle modification il faudra apporter dans la taille et dans l'inclinaison de ses branches pour le lui rendre, ensuite on le dépalissera. Les branches qui terminent et allongent les membres pourront encore se tailler à 12 ou 18 pouces ainsi que les deux branches secondaires *a*; il faudra établir aussi une branche secondaire du côté supérieur sur chaque membre en choisissant les plus fortes et les mieux placées de ce côté; on ne devra laisser à celles-ci que six pouces de long pour faire développer leurs yeux inférieurs, afin qu'elles se garnissent bien. Les branches à fruit seront taillées depuis 6 jusqu'à 12 pouces en raison de leur force. En rattachant l'arbre, on lui ouvrira les deux membres à 25 ou 30 degrés. L'ébourgeonnement à œil poussant s'exécutera sur les branches à bois comme dans les années précédentes et comme dans toutes les suivantes; mais les branches à fruit se gouvernent différemment: de tel côté que se

présente leur bourgeon le plus inférieur, il ne faut jamais le supprimer; car c'est lui qui, à la taille suivante, remplacera la branche à fruit. Il ne faut pas non plus ôter aucun bourgeon accompagné de boutons à fleur, car ils sont si nécessaires aux fruits, que quand ceux-ci en sont dépourvus, ils parviennent très-rarement jusqu'au terme de leur croissance. Quand sur la longueur d'une branche à fruit il y a quelques bourgeons qui ne sont pas accompagnés de fruits, on doit les supprimer entièrement excepté le terminal que l'on maintiendra par le pincement, et le plus inférieur, dont au contraire on favorisera le développement. Quant aux bourgeons accompagnés de fruits, on les pincera avec circonspection jusqu'à ce que les fruits se soient bien emparés de toute la séve. Si, par quelque accident, il ne nouait aucune pêche sur une branche à fruit, ou qu'elles tombassent toutes avant la maturité, on la rabattrait de suite sur le bourgeon inférieur. Si ce bourgeon inférieur ne se développait pas comme il faut sur une branche chargée de fruits, il faudrait supprimer un, deux ou trois bourgeons immédiatement au-dessus de lui, et même une partie des fruits, et pincer rigoureusement le bourgeon terminal, car il ne peut exister un beau pêcher sans la pratique du remplacement. On sent bien qu'ayant supprimé à *œil poussant* tous les bourgeons inutiles et mal placés, l'ébourgeonnement d'été est presque nul; on n'a plus à l'opérer que sur les sous-bourgeons des pousses actuelles : l'attention doit se porter sur le maintien de l'équilibre de toutes les parties de l'arbre : on aura quelquefois besoin pour cela de tirer des branches inférieures en avant, de les attacher pendant quelque temps à des piquets plantés au-devant de l'espalier, et de les remettre en place quand elles auront pris la force qu'on veut leur donner, tandis qu'on aura pincé et palissé rigoureusement celles de dessus qui auraient voulu devenir trop fortes.

4e. *Année.* On examine, comme dans les années précédentes, si l'arbre a conservé son équilibre; on avise aux moyens de le lui rendre, s'il l'avait perdu, ensuite on le dépalisse. Non-seulement il faudra obte-

n r une autre branche secondaire du côté inférieur de chaque membre ; mais il faudra encore faire que la première obtenue de ce côté en produise une tertiaire, c'est-à-dire qu'elle se divise en deux branches à bois, car les extrémités doivent se multiplier au fur et à mesure qu'elles s'éloignent du centre, afin que le mur soit garni partout. L'arbre étant dans l'âge de la plus grande vigueur, sa taille s'allongera de 18 pouces au moins sur les branches à bois, excepté sur les deux tertiaires qu'on établit actuellement, et qu'on taillera à 6 ou 8 pouces: les branches à fruits se taillent toujours entre 6 et 12 pouces quand elles sont bien conditionnées. Ces opérations faites, on rattachera l'arbre en ouvrant ses deux membres à 35 ou 40 degrés, et on attendra le moment d'ébourgeonner, à œil poussant, les branches à bois comme à l'ordinaire, et les branches à fruit comme nous l'avons indiqué pour la 3me. année : on favorisera le développement d'une nouvelle branche secondaire du côté supérieur de chaque membre, et la ramification de celles précédemment établies au-dessus et au-dessous, afin que la charpente de l'arbre se forme; toutes les autres branches seront restreintes ou favorisées par les moyens indiqués, selon qu'elles seront trop vigoureuses ou trop faibles; les branches de remplacement surtout obtiendront notre sollicitude et notre surveillance.

5e. *Année.* On ouvrira les deux membres du pêcher à 45 ou 50 degrés pour ne plus les ouvrir davantage ; on augmentera le nombre des branches à bois, à mesure que l'espace à garnir grandira ; du reste ce sont les mêmes opérations, les mêmes soins que par le passé. Si un pêcher de 5 ans n'a pas 2 pieds d'envergure, c'est qu'il a été mal conduit, ou que l'arbre est malade, ou que la terre est mauvaise.

Taille du pêcher en éventail. Elle differe de la précédente en ce qu"au lieu de former l'arbre sur deux membres seulement, on lui en établit de suite 3, 4 ou 5, qui partent de la première taille ; on abaisse peu à peu les membres extérieurs, de manière qu'à leur troisième ou quatrième année, ils soient dans une position à peu près horizontale. Les autres s'inclineront autant qu'il

faudra pour égaliser les distances. L'ébourgeonnement à œil poussant, le pincement, le palissage, l'arcure, le remplacement des branches à fruit se font de la même manière ; seulement on a besoin d'une moins grande quantité de nouvelles branches à bois, puisque tous ces membres en tiennent déjà lieu.

Taille du pêcher en pyramide. L'arbre soumis à cette forme conserve sa tige verticalement, et tous ses bras sont étendus horizontalement : on en a deux variétés ; dans l'une les bras ont des branches à fruit sur le côté supérieur et inférieur ; dans l'autre ils n'en ont que sur le côté supérieur ; on trouve un exemple de la première chez M. Demours aux Termes, et plusieurs de la seconde à la pépinière du roi, au Roule. Que les branches à fruit ne soient qu'en dessus ou qu'elles soient en-dessus et en-dessous, il n'en faut pas moins que les bras soient espacés à au moins 20 pouces les uns des autres pour qu'on puisse palisser leurs branches à fruit. On sent qu'un tel arbre a besoin d'un mur beaucoup plus haut que ne sont ordinairement les murs de clôture, que ses fruits, étant portés à une grande hauteur, sont souvent exposés à manquer de la chaleur nécessaire à leur perfection : aussi voit-on très-peu de pêchers en pyramide ou en palmette. Cette forme ainsi que quelques autres moins usitées encore, sont curieuses seulement en ce qu'elles font voir que le pêcher, qui passe pour un arbre rebelle, est aussi docile que la vigne sous une main intelligente et active.

Taille de l'abricotier en espalier. On ne doit mettre en espalier que quelques abricotins ou abricots hâtifs, et quelques abricotiers-pêches, pour en avancer la maturité et pour être moins exposé à manquer de fruits, si ceux des arbres en plein-vent venaient à être gelés ; car on sait que les abricots d'espalier sont fades, peu savoureux, tandis que ceux en plein-vent sont sapides et bien parfumés, quand toutefois l'année est favorable et que les arbres ne sont pas trop chargés. Outre que l'abricotier commun ne mérite pas l'honneur de l'espalier, il serait impossible de lui donner une forme agréable dans cette position, tant il se dégarnit vite.

Ce que nous allons dire s'applique particulièrement à l'abricotier-pêche. Cet arbre n'a pas la souplesse du pêcher, et on ne pourra jamais lui donner des formes aussi gracieuses; d'un autre côté il est plus fertile, moins difficile à gouverner, selon sa nature, puisque ses branches à fruits durent plusieurs années et qu'il reperce facilement sur le vieux bois. La taille en éventail ou une modification entre l'éventail et la Montreuil, lui suffit et lui convient à merveille.

1re. *Année*. Soit un abricotier d'un an de greffe et nouvellement planté. A la fin de mars on lui rabat la tige à la hauteur de 6 à 8 pouces, et on attend que les yeux ménagés se développent: en avril on choisira deux jeunes bourgeons, un de chaque côté, les mieux placés, qu'on destinera à former deux membres, et on abattra tous les autres. Ces deux bourgeons croîtront à volonté tant qu'ils conserveront une force égale, mais si l'un paraissait vouloir devenir plus fort que l'autre, on le modèrerait par tous les moyens indiqués pour le pêcher; on ne les palissera qu'en septembre, en les ouvrant seulement de 10 à 15 degrés. Si ces deux jeunes membres n'ont pas de 4 à 5 pieds de longueur, c'est que l'arbre n'a pas la vigueur nécessaire; il faudra lui donner de la nourriture.

2e. *Année*. On rabattra le chicot sur le plus haut membre, et on couvrira la plaie avec de l'onguent de Saint-Fiacre. On taillera à la longueur de 6 à 8 pouces seulement, afin de forcer ces deux jeunes membres à se ramifier le plus possible; quand tous les yeux se seront développés on ne supprimera que ceux de derrière; tous les autres seront conservés; les deux plus élevés de chaque membre seront favorisés dans leur développement, pour en faire des prolongations; les latéraux seront destinés à faire des branches à fruits; quant à ceux du devant, ils se trouveront dans l'un de ces deux cas; ou ils ne s'allongeront que de 1 ou 2 pouces, et pourront être conservés en entier; ou ils deviendront plus longs et par conséquent nuisibles, alors on les coupera, en mai et juin, comme dit la Quintinye, à l'*épaisseur d'un écu*; il en sortira une ou deux petites bran-

ches à fruits qui se dirigeront ou qu'on dirigera sur les côtés, et qui, au lieu de nuire à la beauté de l'arbre, l'embelliront en le fertilisant. Le palissage et la suppression des sous-bourgeons, le maintien et l'équilibre entre les membres, seront les soins de la campagne.

3e. *Année.* S'il n'est pas arrivé d'accident, toutes les branches, excepté les quatre grosses terminales, auront des boutons à fleurs. Celles qui n'ont que 2 pouces de longueur ne se taillent pas; les autres se taillent depuis 2 jusqu'à 8 et 12 pouces, selon leur force et selon le besoin qu'on aura de les faire ramifier; quant aux 4 branches terminales, on les taillera à la longueur de 18 à 24 pouces, si on espère que cette longueur ne les empêchera pas de développer la plupart des yeux placés sur leurs côtés, autrement il vaudrait mieux tailler un peu plus court que de s'exposer à avoir des vides. Nous ne pousserons pas plus loin la taille de l'abricotier; il nous suffira de rappeler que ses branches à fruits durant de 4 à 8 et 10 ans, que ses grosses branches repoussant de nouveaux bourgeons partout où on les coupe, il n'y a pas de raison pour que cet arbre soit jamais dégarni entre les mains d'un jardinier habile.

Taille du prunier et du cerisier en espalier. On plante des pruniers et des cerisiers en espalier, au midi, pour avancer la maturité de leurs fruits, et au nord, pour la retarder. On les dispose en éventail et en palmette avec la plus grande facilité, parce que leurs rameaux ont beaucoup de longueur et de souplesse. Leurs branches à fruits étant toujours fort courtes, elles n'occupent pas beaucoup de place; en conséquence on multiplie beaucoup les bras ou grosses branches sur lesquelles naissent les petites branches à fruits qui durent de 4 à 8 ans, si on ne les laisse pas s'épuiser par une trop grande quantité de fruits. La taille de ces arbres ne consiste guère que dans la suppression des branches qui ne peuvent pas être palissées, soit faute de place, soit parce qu'elles seraient mal placées, et dans le raccourcissement ou la suppression de celles qui affameraient les autres ou qui détruiraient l'équilibre. En gé-

néral on ne doit raccourcir les branches palissées que pour les forcer à développer leurs yeux latéraux en branches à fruit; toutes celles qui viennent en avant se suppriment tout-à-fait si on n'en a pas besoin, ou se taillent à l'épaisseur d'un écu pour en obtenir quelques petites branches à fruit. Si on se rappelait combien une reine-claude venue en espalier, au midi, est supérieure à la meilleure reine-claude venue en plein-vent, on en planterait beaucoup plus à cette position avantageuse.

Taille du poirier et du pommier en palmette. Il n'y a guère plus de 25 ans qu'on a commencé à donner cette forme à quelques arbres fruitiers; l'idée en a été fournie par Forsyth, jardinier du roi d'Angleterre, de sorte que taille en palmette et taille à la Forsyth sont synonymes. Elle se distingue en ce que la tige de l'arbre est élevée verticalement, sans bifurcations, et que toutes les branches latérales sont palissées horizontalement. On en connaît deux variétés principales : la première a lieu quand on laisse allonger la tige sans la tailler; dans ce cas, il y a nécessairement beaucoup d'yeux latéraux qui ne se développent pas et il en résulte des vides plus ou moins grands; la séve abandonne promptement les branches inférieures qui maigrissent et périssent bientôt; de manière qu'une palmette ainsi élevée ne remplit qu'imparfaitement la place qu'elle occupe, blesse le goût épuré du véritable cultivateur et meurt encore jeune après avoir donné quelques fruits prématurés; nous la proscrivons d'un jardin bien tenu. La seconde, au contraire, nous semble la forme la plus parfaite et la plus naturelle que l'on puisse donner à un poirier en espalier. L'usage commence à s'en répandre et probablement il se généralisera de plus en plus. Voici la manière aussi simple que facile de la former.

Poirier en palmette. 1re. *Année.* Il faut que l'arbre soit greffé près de terre et que la greffe n'ait qu'un an de pousse. On la rabattra de manière qu'il reste au moins trois bons yeux bien placés; les deux inférieurs formeront les deux premiers bras, et le supérieur servira à prolonger la tige; s'il s'en développait un plus grand

nombre, on ne conserverait également que les trois plus beaux bourgeons; le supérieur sera attaché verticalement; les deux latéraux resteront en liberté jusqu'en septembre, pour qu'ils acquièrent toute la force possible; alors on les palissera horizontalement tandis qu'ils conservent encore de la souplesse.

2e. *Année.* A l'époque de la taille il faut détacher son arbre et rabattre le chicot qui aura pu exister au-dessus de la naissance du bourgeon vertical. C'est alors qu'il faut bien se représenter en imagination la forme qu'on désire donner à l'arbre. Un poirier en palmette doit avoir ses branches éloignées de 5 à 6 pouces les unes des autres, et celles du côté droit doivent alterner, autant que possible, celles du côté gauche; c'est d'après ce principe qu'on allongera ou raccourcira la taille du bourgeon vertical. Les branches étendues horizontalement seront taillées longues, afin que leurs yeux latéraux ne se développent qu'en bourses, lambourdes et brindilles; si, contre notre attente, les yeux inférieurs ne se développaient pas comme ceux du sommet, alors on arquerait la branche de manière à faire descendre son sommet plus bas que son origine, et que l'œil qu'on veut faire développer se trouve dans la partie la plus élevée de l'arc; quand l'équilibre sera rétabli, on remettra la branche en place; si au contraire un œil latéral se développait en branche à bois, on la convertirait en brindille par le pincement et le palissage. Nous ne pousserons pas plus loin ces raisonnemens; il suffit de savoir qu'il faut obtenir chaque année deux branches latérales et une verticale, jusqu'à ce que l'arbre ait atteint la hauteur qu'on veut lui donner; qu'il faut pratiquer l'ébourgeonnement à œil poussant pour supprimer ce qui se dirigerait trop en avant ou qui ferait confusion: que les branches étant à six pouces l'une de l'autre de chaque côté, elles n'ont pas besoin de se ramifier, et que tous leurs boutons, excepté le terminal, doivent être convertis en branches à fruit; si cependant une branche venait à mourir, on ferait ramifier la plus voisine pour remplir le vide. Un arbre en palmette est plus aisé à conduire que sous une autre forme; le pru-

nier et le cerisier s'en accommodent très-bien. (Voy. pl. XVII, fig. 5.)

Contre-espalier. On donne aux arbres en contre-espalier la même forme qu'à ceux en espalier : quand ils sont trop vigoureux, on leur laisse une branche du milieu s'élever en quenouille ; c'est même le meilleur moyen de faire mettre à fruit un arbre rebelle. La taille, l'ébourgeonnement, le palissage, l'arcure, se pratiquent comme en espalier ; il faut pourtant être prévenu que le palissage est bien moins puissant en contre-espalier pour modérer la trop grande vigueur d'une branche, et pour rétablir l'équilibre, parce qu'on ne peut la soustraire à l'influence de l'air et de la lumière.

Taille en quenouille. (Pl. XVII *bis*, fig. 2.) La pyramide diffère si peu de la quenouille que nous ne nous occuperons que de cette dernière. Elle s'établit sur une basse-tige que l'on rabat à 5 ou 6 pouces en lui conservant 3 ou 4 boutons pour former des branches latérales et le prolongement de la tige. Ces premiers bourgeons sont essentiels à obtenir, car c'est d'eux seuls que la quenouille prendra toute sa beauté en se garnissant bien du bas, chose à laquelle il est impossible de remédier lorsqu'une fois elle est parvenue à une certaine hauteur. On s'oppose au développement de toute autre branche. On arrête tous les ans, à 1 pied ou 18 pouces, la tige du milieu, quand elle arrive à cette hauteur, afin de donner plus de force aux branches latérales dirigées horizontalement par étage chaque année. Il faut choisir, d'année en année, pour branches latérales ou principales, les bourgeons alternes le long de la tige. A la taille on rabat les branches latérales plus ou moins, suivant la vigueur de l'arbre, et d'après la nécessité d'une distribution proportionnelle de séve entre toutes les branches. On taille sur un bouton placé en dessus de la branche, s'il est nécessaire de relever sa direction ; placé en dessous, pour l'abaisser ; et du côté droit ou gauche pour l'éloigner tant soit peu du côté opposé, suivant que cela convient pour donner de l'harmonie aux directions. Dans l'un ou l'autre de ces cas, l'on peut rabattre la branche à dix lignes seulement

au-dessus du bouton pour l'empêcher de se prolonger droit : à la première taille de l'automne, on supprime l'onglet qui dans toute autre circonstance serait une faute, puisqu'il empêche la branche de se continuer en ligne droite. C'est d'après ces principes que se continue la taille. Comme les branches inférieures ont toujours un an de plus que les supérieures, cette gradation d'année doit être observée dans la longueur de ces branches, longueur qui doit nécessairement toujours diminuer par étage, de la base au sommet. Ce genre de taille concilie en même temps les avantages de la fructification et de la durée de l'arbre.

TAILLE EN GOBELET. (Pl. XVII *bis*, fig. 3.) Le gobelet n'est rien autre chose qu'un espalier *à la Montreuil*, dont les deux côtés, arrondis en demi-cercle, forment, en se réunissant, la figure d'un vase élargi à son sommet et commençant en cône à sa base. Pour y parvenir, on élève l'arbre sur 4 ou 5 branches le plus près possible du collet, et on conduit les branches principales comme celles d'un espalier. On doit supprimer tous les bourgeons qui croissent à l'intérieur et déformeraient le vase, en le remplissant. On palisse les branches par le moyen de cerceaux. Cette taille, offrant beaucoup de difficultés et aucun avantage particulier, est presque abandonnée depuis l'usage des quenouilles.

TAILLE EN BUISSON. Elle ne s'emploie guère que sur les arbres nains, particulièrement sur les pommiers dont on forme souvent un carré entier nommé *Normandie*. Elle consiste à laisser prendre à l'arbre sa forme naturelle, et à ne tailler que pour avoir du fruit et maintenir l'équilibre entre les branches à fruits et celles à bois.

TAILLE DES PLEINS-VENTS A DEMI-TIGE ET A HAUTE TIGE. Si l'arbre a été greffé en place, on peut ne rien couper à la greffe la première année : dans le cas de la transplantation, on la ravale sur 2 ou 3 boutons. On choisit, l'année suivante, le plus fort bourgeon pour prolonger la tige, et on pince les autres à 6 pouces pour favoriser le bourgeon dominant, qui formera la tige. Si elle pousse des bourgeons latéraux, on les taille en crochets, c'est-à-dire sur un œil ou 2 seulement. A l'au-

tomne, on rabat jusque sur la tige les crochets de la taille du printemps, et les bourgeons pincés en faveur de la tige pendant la végétation. On continue à traiter ainsi l'arbre jusqu'à ce qu'il ait atteint la hauteur que l'on veut donner à son tronc, soit demi-tige, soit plein-vent. Si la branche destinée à former ce tronc se bifurquait avant d'atteindre cette hauteur, on pincerait, aussitôt qu'elle aurait 3 à 4 pouces, l'une des 2 branches. L'on choisirait pour cette opération la moins vigoureuse, et on la supprimerait entièrement à la première taille. Enfin si cette branche-tige se contournait, piquée par un insecte, ou se cassait par quelque accident, on la pincerait ou couperait au-dessous du point endommagé, et à la première taille de l'automne, on la rabattrait au-dessus du plus fort bourgeon que l'on aurait favorisé attentivement aux dépens des autres, pour continuer la tige.

Lorsqu'elle s'est élevée à la hauteur désirée, on l'arrête en la pinçant, si c'est dans le temps de la végétation; et en la coupant à hauteur en automne, si elle ne s'élève suffisamment qu'à la seconde séve. On fait disparaître en même temps, à cette taille, tous les autres bourgeons que l'on aurait pincés.

A la séve du printemps, l'on surveille la pousse de l'extrémité de cette tige, sur laquelle on ne laisse, parmi les bourgeons qu'elle donne, que les 3 à 4 plus vigoureux et les mieux espacés entr'eux, pour représenter des branches principales. On pince tous les autres bourgeons pour protéger ces dernières, sur lesquelles on laisse pousser les rameaux qu'elles peuvent donner, mais aussi en pinçant ceux qui seront trop près les uns des autres, en attendant qu'ils disparaissent à la taille. A l'automne on taille les branches principales, et les rameaux destinés à former les branches secondaires, absolument comme nous l'avons dit des espaliers. Après avoir ainsi taillé le plein-vent un an ou deux, on peut laisser pousser la tête à volonté, et se borner à couper annuellement les branches mortes. L'arbre bien formé, en bonne terre bien cultivée, pourra durer plus d'un siècle.

Quelquefois une branche plus vigoureuse que les au-

tres peut nuire à des branches plus utiles; si on tient à la conserver, on diminue sa vigueur en l'arquant, la taillant très-long, ou même en lui faisant l'incision annulaire.

Ébourgeonnement. Il n'y a pas encore long-temps que cette opération n'avait pour but que la suppression des bourgeons développés inutilement sur les arbres soumis à la taille; aujourd'hui l'ébourgeonnement est l'art d'empêcher les bourgeons inutiles de se développer aux dépens de ceux qui doivent être conservés, parce que on en est venu à penser qu'il était plus avantageux de supprimer un œil non développé que d'attendre qu'il ait dépensé, souvent au préjudice de l'arbre, une plus ou moins grande quantité de séve. Nous ajouterons qu'un bourgeon, en se développant vigoureusement au dehors, développe aussi de nouvelles fibres dans le corps de l'arbre et de nouvelles racines dans la terre; de sorte que quand on le supprime, les fibres et les racines qui lui appartenaient, n'ayant plus de fonctions directes à remplir, doivent déterminer quelques crises dans l'économie végétale; il serait même facile de citer plusieurs arbres que ces crises répétées ont fait mourir. Il est donc, en général, plus avantageux de ne pas attendre que les bourgeons inutiles ou mal placés soient développés, pour les supprimer. Cependant l'ébourgeonnement du poirier et du pommier exige un discernement des plus subtiles, parce que les boutons à fruits de ces arbres étant de 1 à 4 ans à se former, il a une très-grande influence sur eux; il peut les favoriser ou les détruire par excès comme par défaut selon la manière dont il sera exécuté. La suppression d'un bourgeon près d'un bouton disposé à fruit, peut changer ce dernier en branche à bois; trop de bourgeons contre un bouton à fruit peuvent l'affamer et le faire avorter, etc. Une taille trop courte entretient ou amène nécessairement la stérilité dans un poirier qui n'est pas naturellement aussi fertile que le beurré et le doyenné.

Palissage. Depuis les modifications apportées à l'ébourgeonnement, le palissage n'est plus regardé comme

propre seulement à découvrir les fruits et à donner un aspect agréable aux arbres, on a reconnu qu'il est un moyen puissant de modérer les branches trop vigoureuses et qu'on rétablissait l'équilibre dans un arbre en palissant les bourgeons trop forts, et laissant les faibles en liberté. D'après ces observations il n'y a que des palissages partiels à faire pendant le printemps et l'été; ce n'est que quand la séve baisse sensiblement qu'on doit palisser les branches faibles, avant qu'elles ne s'endurcissent dans une direction qui n'est pas celle qu'on veut qu'elles aient.

L'INCISION ANNULAIRE se fait en coupant à l'écorce une lanière circulaire et large de quelques lignes, au collet d'un arbre ou d'une branche seulement. Cette opération peut s'exécuter avec tout instrument tranchant, et mieux encore avec celui appelé *inciseur annulaire*. (pl. XXVI.) Il y a peu d'années que cette opération était vantée comme une merveilleuse découverte. Des cultivateurs se sont abusés jusqu'à imaginer qu'elle pouvait empêcher l'accident connu des vignerons sous le nom de coulure. L'incision annulaire pratiquée quelques jours avant la fleur sur un arbre à fruit, en interceptant la marche de la séve la fait profiter à la fructification; mais les beaux fruits obtenus par ce moyen épuisent la plante ou la partie à laquelle il a été appliqué; et suivant que le végétal est plus ou moins robuste, et que l'opération se renouvelle plus ou moins de fois, il périt plus ou moins vite. Cette opération peut être appliquée à des végétaux ou parties de végétaux dont la séve trop vigoureuse contrarie le plan du cultivateur dans la disposition d'un arbre; mais il faut ne la considérer que comme un remède contre une trop grande abondance de séve, et n'en user qu'avec prudence.

L'ARCURE s'opère en courbant en demi-cercle plus ou moins ouvert les branches dont on rapproche ainsi l'extrémité vers la terre. Cette situation gêne le mouvement de la séve, la ralentit et la force à se porter aux boutons inférieurs, qu'elle transforme en branches à fruit.

L'ÉLAGAGE est une opération par laquelle on retran-

che aux arbres les branches mortes ou inutiles. Les petites se coupent à la serpette, et les grosses à la scie ; mais dans ce dernier cas il faut avoir la précaution d'unir la plaie avec un instrument tranchant. On élague en automne et au printemps.

La tonte n'est employée que sur les arbres d'ornement auxquels on veut donner une forme déterminée. On la fait entre la première et la seconde séve, soit au croissant, soit à la cisaille, et de préférence par un temps pluvieux.

Conservation des plantes.

Abris. On appelle ainsi tout ce qui défend les plantes contre les froids, les vents, la trop grande ardeur du soleil, etc. Des coteaux empêchent les mauvais effets des vents qui soufflent des côtés auxquels ils sont opposés ; mais ces abris sont insuffisans pour des plantes délicates auxquelles il en faut encore d'artificiels, tels que des murs, des palissades, des haies d'arbres verts, des paillassons, une bâche, des châssis, des serres de toutes les températures.

Murs. Dirigés de l'est à l'ouest, ils remplissent deux fonctions diamétralement opposées : du côté du midi, ils hâtent la maturité des fruits et des légumes, protégent les plantes méridionales contre les atteintes du froid : de l'autre côté, ils défendent les plantes alpines et boréales des rayons brûlans du soleil.

Palissades d'arbres verts et autres. On peut les regarder comme d'excellens abris pour les plantes qui ont besoin d'air et redoutent néanmoins un soleil trop ardent ou trop continu : ces abris ont encore l'avantage de conserver la fraîcheur requise pour certains semis d'arbres et de plantes des Alpes ou du nord de l'Amérique, et de toujours laisser pénétrer quelques faibles rayons du soleil. On préfère le *thuia* d'orient, dans bien des cas, parce qu'il s'étend aisément en palissade au moyen d'un coup de croissant chaque année, et qu'il ne grandit pas trop vite ; mais son ombrage est trop dense pour certaines plantes. Le peuplier d'Italie fait très-bien pendant cinq à six ans : le prunier myrobolan palissé

sur un treillage forme un excellent abri pour les plantes cultivées en pot et que l'on rentre l'hiver. En Angleterre, l'*if* est fréquemment employé au même usage. Quand il n'est question de garantir des semis que pendant l'été, 2 rangs de topinambours suffisent.

PAILLASSONS. Quelques plantes délicates périraient l'hiver, si l'on n'avait soin de les couvrir, soit par une certaine épaisseur de litière ou de feuilles sèches, soit par des paillassons. Tous ces abris, surtout pour les plantes qui, conservant leurs feuilles, ne veulent pas être privées trop long-temps de la lumière, doivent s'enlever chaque fois qu'il ne gèle pas, ou que le froid n'est pas trop fort, pour être remis les soirs, et même pendant le jour, lorsque la prudence l'exige. Celui qui veut récolter ses fruits doit se précautionner contre les gelées tardives du printemps; c'est pour cette raison qu'à Montreuil, et dans tous les jardins fruitiers bien tenus, on voit les chaperons des murs d'espaliers disposés pour qu'on puisse y mettre des planches ou des paillassons maintenus solidement devant les arbres, de manière à ne pas froisser ou faire tomber les fleurs.

Il est certaines plantes auxquelles il convient de n'avoir que le soleil du matin, ou seulement pendant quelques heures de la journée. Lors donc que l'on n'a ni palissades, ni murs, ou qu'ils ne sont pas dans la direction nécessaire, on y supplée par des paillassons maintenus droits au moyen de pieux auxquels on les attache avec des liens d'osier.

Celui qui manque de toiles doit aussi, pendant l'été, jeter des paillassons légers sur les vitraux des châssis et des serres lorsque le soleil y darde trop fort. Les paillassons sont de nécessité rigoureuse pour les bien couvrir toutes les nuits d'hiver, et même quelquefois pendant le jour, s'il neige, si le froid est trop intense. Pour ne pas s'exposer à des pertes considérables on doit se hâter de jeter des paillassons sur tout ce qui est vitrage, lorsqu'on est menacé de grêle. (Voy. la pl. XXXIX pour la manière de les faire.)

PAILLÉ. Couche de litière courte ou de fumier non consommé, épaisse de 1 ou 2 doigts que l'on étend sur les

planches avant ou après les avoir plantées. Si le paillé est un peu dispendieux, il dédommage bien le cultivateur qui en fait usage, 1°. il empêche la terre de sécher, de durcir, de se fendre, et favorise ainsi la reprise du jeune plant; 2°. il étouffe les graines des mauvaises herbes, et les empêche de lever; 3°. il protége le cœur des plantes tendres contre les gelées tardives du printemps; 4°. il retient l'eau des pluies, des arrosemens en empêchant leur évaporation. Aussi l'usage du paillé se généralise-t-il dans tous les jardins où il ne répugne pas de voir la terre couverte de paille.

MOUSSE. Elle sert à couvrir les planches de terre de bruyère au nord, où sont les petites plantes alpines et boréales délicates ou d'une conservation difficile. On l'étend aussi sur les couchages des plantes pour y maintenir l'humidité.

TOILES. Elles ont trop peu d'épaisseur pour servir d'abri contre le froid; mais l'amateur, pour prolonger ses jouissances, les emploie avantageusement contre le vent, la pluie, une gelée blanche et le soleil. Lors donc qu'il voit ses fleurs suffisamment épanouies et colorées, il ajuste à sa plate-bande, soit un berceau portatif construit exprès en fer, et haut d'environ 4 pieds et demi, soit des piquets propres à recevoir des cerceaux sur lesquels il étend et attache des toiles. On les y laisse tout le temps du danger, mais seulement depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 ou 5 heures du soir : rien n'empêche de relever ces toiles successivement par les côtés d'où le vent, la pluie ou le soleil ne viennent point. Des fleurs ainsi ménagées gardent leurs belles formes et tout leur éclat 10 à 12 jours de plus que si on ne les eût pas garanties. Enfin les toiles et canevas sont préférables aux pailles et paillassons dont on couvre les cloches et châssis pendant le soleil; parce qu'à l'avantage d'intercepter ses rayons brûlans ils joignent, pour les plantes, celui de ne point les priver de lumière.

CLOCHES. Les cloches en verre dont on se sert pour les melons, ont 10 pouces de hauteur sur 14 de large (pl. XXIV, fig. 2). On s'en sert tant pour concentrer la chaleur sur des plantes délicates et des boutures, que pour

les garantir du froid et de la pluie. Si la chaleur devient trop forte, on les couvre d'une toile ou d'un peu de paille courte ; et si les nuits sont froides, on les couvre d'un paillasson. On donne encore le nom de *cloches obscures* à des pots qu'on place sur des boutures ou des plantes nouvellement transplantées, pour faciliter leur reprise, et sur d'autres pour les garantir, la nuit, du froid, et le jour, des rayons solaires, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Verrines. Les verrines, ou cloches à facettes, sont composées de carreaux de verre à vitre, assemblés avec du plomb laminé (pl. XXIV, fig. 3). Quand on veut donner de l'air aux plantes, on soulève du côté du midi, ou en totalité, suivant le besoin, les cloches et les verrines, qu'on supporte, les petites par des fourchettes en bois, et les grandes par des crémaillères. (Voy. pl. XXIV, fig. 4.)

Entonnoirs. Ce sont de véritables entonnoirs de verre blanc, de différentes grandeurs, dont on couvre les boutures délicates qui sont sous châssis ou en serre chaude. Leur utilité est de pouvoir ne laisser qu'une petite quantité d'air aux boutures, d'y concentrer la chaleur ou de la diminuer à volonté, et de renouveler l'air au besoin, sans déranger l'entonnoir, mais en bouchant en tout, ou seulement en partie, le trou de l'extrémité supérieure.

Cages. Les unes sont des verrines proportionnées aux arbustes ou arbrisseaux qu'on veut couvrir pour leur donner plus de chaleur. Il faut un carreau de verre mobile pour donner de l'air au besoin. (Voy. pl. XXIV.) Ces cages sont aussi des cylindres faits en osier, qu'on met sur une plante quand on veut la priver d'une partie des rayons du soleil, ou la garantir des animaux.

Chassis. (pl. XXIV, fig. 1.) C'est la plus simple des serres ; c'est plus ordinairement une caisse de 8 pieds de long sur 4 de large, formée avec des planches, liées avec des clous ou des queues d'aronde. La planche de derrière a de 6 à 12 pouces de large, et celle de devant 4 à 8. On peut employer dans cette construction les bois les plus communs. Les châssis vitrés qui les recouvrent

sont de bois de chêne, et ont 4 pieds carrés. Les carreaux sont de verre de 6 à 8 pouces de large. Le premier carreau de verre est recouvert d'un pouce par le second ; ce recouvrement n'intercepte pas toujours tout le passage à l'air extérieur ; mais, loin de nuire, cette communication est souvent utile. D'ailleurs, elle sert à l'écoulement des vapeurs qui se condensent contre le verre. Les panneaux ont une poignée de fer sur le devant et une sur le derrière. La caisse est divisée sur sa longueur par une barre de 3 pouces de large sur 15 à 18 lignes d'épaisseur, pour soutenir les deux panneaux au milieu de la caisse. Elle est arrêtée par des queues d'aronde dans les planches de devant et de derrière ; on fait une gouttière au milieu. On donne plus de solidité aux caisses et aux panneaux au moyen d'équerres de fer ; on maintient les châssis vitrés au moyen de pates à crochet en équerre, placées dans la planche de devant pour les empêcher de glisser. On donne de l'air à ces châssis en les soulevant et en les appuyant sur des crémaillères : deux suffisent pour un châssis vitré (pl. XXIV, fig. 4). On donne deux couches de peinture, et une nouvelle tous les ans. Ces châssis se posent sur les couches ou en terre-plein. Si on y sème, on élève la terre dans les châssis pour rapprocher les semis du verre. On emploie ces châssis pour les melons, les semences délicates, et pour faire passer l'hiver à des plantes très-basses. Si on désirait des primeurs, on donnerait au moins 2 pieds de hauteur au derrière de la caisse, et 18 pouces au devant. On y cultiverait des pois, des asperges, des haricots, etc. ; on y ferait fleurir des lilas, des syringas, des roses du Bengale, etc.

On fait aussi de petits *châssis portatifs* de 3 pieds de large. On s'en sert à couvrir des plantes de pleine terre, mais qui, sensibles au trop grand froid, ne peuvent pas toujours passer l'hiver sans abri. On enlève ces châssis lorsqu'on n'a plus à craindre les fortes gelées. Quand on ne veut point de chaleur, et qu'il s'agit seulement d'éviter le froid, on enfonce d'un pied en terre des caisses hautes d'environ 2 pieds par derrière et 1 pied en devant ; ou bien l'on en construit de pareilles en ma-

çonnerie : tout autour, à l'extérieur, on creuse une tranchée profonde et large d'un pied, et on la remplit avec du poussier de charbon : le coffre se garnit ensuite, au dehors, d'une épaisseur d'un pied ou deux de litière sèche. Un châssis ainsi préparé convient très-bien à la culture des ixias, antholyses et autres ognons du Cap; à beaucoup d'arbustes du même pays, tels que bruyères, etc.; mais alors il faudra avoir creusé l'aire du châssis d'environ un pied, et la remettre au niveau avec de la terre de bruyère, soit que les plantes y doivent être mises à nu, soit qu'on ne doive qu'enterrer les pots où elles auraient été plantées. Une épaisseur de 2 bons doigts de mâchefer pilé et mis sous la terre de bruyère donnera aux eaux les moyens de s'écouler, et empêchera les vers de terre de pénétrer. Ce châssis doit s'ouvrir toutes les fois qu'il ne gèle point, se couvrir de paillassons plus ou moins épais toutes les nuits, et aussi pendant le jour quand il gèle et ne fait pas de soleil : enfin on doit en enlever tout-à-fait les panneaux au mois de mai, pour ne les replacer qu'en septembre, ou même en octobre. Pour les plantes susceptibles de croître en hauteur, on dispose le premier coffre du châssis de manière à pouvoir lui en ajuster un second que l'on appelle *Hausse*. Le *coffre* et la *hausse*, pour être meilleurs et plus durables, doivent être faits en bon bois de chêne qui pourit et se tourmente moins que tout autre.

BACHES. Après le châssis, la bâche est l'espèce de serre la plus commune : si l'on y ajuste un poêle ou un fourneau, elle peut en quelque sorte suppléer la serre chaude : souvent certaines plantes, qui n'exigent point la tannée, s'y portent mieux, parce que, n'étant pas excitées par une grande chaleur à faire des pousses trop vigoureuses, elles supportent de suite le plein air lorsqu'on les y reporte, ou lorsqu'on enlève les châssis à la belle saison.

Beaucoup de cultivateurs appellent bâches, de vastes châssis à bords hauts, et faits en planches fortes et épaisses, ou bien en dalles posées de champ, ou même en briques bien cuites et liées avec le mastic inventé par M. DIHL. L'aire de ces châssis, étant plus basse que le

niveau du terrain, est moins susceptible d'être atteinte par la gelée; d'ailleurs, rien n'empêche de l'en préserver encore par des garnitures épaisses de litière sèche, ou de fumier, établies tout autour.

D'autres cultivateurs considèrent les bâches comme des espèces de serres (pl. XXIV, fig. 8). Ils font creuser parallèlement à un mur haut de 8 à 10 pieds et exposé au soleil du midi, une tranchée de 12 pieds et demi de large sur 4 et demi de profondeur. La terre que l'on tire de la tranchée est mise contre et derrière le grand mur. On la dispose en talus pour écarter les eaux de ce mur que la gelée ne peut pénétrer aussi facilement dans l'hiver. Un mur épais de 15 à 18 pouces, élevé en moellons un peu au-dessus du niveau du jardin, et recouvert en dalles posées à plat, mais inclinées et faisant saillie en dehors, retient sur le devant les terres et supporte des pilastres ou montans, posés droits ou tant soit peu obliquement, hauts de 2 pieds, et surmontés d'une traverse dans toute la longueur de la bâche. Le tout est ajusté pour recevoir des châssis vitrés ou des croisées à battans. D'autre part, au moyen de corbeaux scellés dans le grand mur, à hauteur convenable, on établit en madriers (que l'on recouvre en plomb), une plate-forme large de 2 pieds au plus : elle doit être bordée d'une pièce de bois épaisse régnant dans toute la longueur de la bâche, et appuyée des 2 bouts sur les murs latéraux, qui du reste doivent être taillés en demi-toit avec au moins 45 degrés d'inclinaison. D'autres pièces de bois, appelées *Barres à queue*, s'assemblent (*à queue perdue* ou *fermée*) d'un bout dans la traverse qui borde la plate-forme, et de l'autre dans la traverse du bas que soutiennent les pilastres. Ces *barres à queue* doivent être convenablement éloignées et ajustées pour recevoir des châssis mobiles, vitrés, et *noyés en attrape-mouche*, se joignant si bien que l'eau, la neige ou l'air ne trouvent point d'issue pour pénétrer dans l'intérieur. Sur l'un des murs latéraux s'établissent des degrés pour monter à la plate-forme, d'où il sera facile de dérouler des paillassons ou des toiles, selon que l'on aura à défendre les plantes contre le froid ou les rayons

du soleil. Des traverses en fer, placées et vissées dans l'intérieur sur les *barres à queue*, servent à la fois à les maintenir et à pouvoir, au moyen de crémaillères, donner aux châssis l'ouverture que l'on juge à propos.

Quant à l'intérieur de la bâche, il faut avoir crépi et enduit, dans toute leur étendue, les murs avec du plâtre blanc et passé au sas : on fait l'entrée de la bâche par celui de ses bouts qui aura paru le plus commode, et l'on y pratique un cabinet vitré où doivent être les degrés par lesquels on y descend : c'est dans ce cabinet que l'on peut placer la bouche du poêle ou du fourneau. Son tuyau, composé de cylindres en terre cuite et entrant les uns dans les autres, parcourt la bâche dans toute sa longueur pour aller rendre la fumée en dehors à l'autre bout. Le mur mitoyen de cette espèce d'antichambre de la bâche ne sera en maçonnerie que jusqu'à hauteur d'appui, et le surplus sera en panneaux vitrés, fixes ou mobiles. Une porte placée au milieu, ou bien au tiers du côté extérieur, fera face au chemin qu'on tracera dans la longueur entière de la bâche, et que, de chaque côté, l'on bordera par un mur de 3 pieds de haut et construit en dalles minces et posées de champ, ou en briques mastiquées. On peut se contenter, au lieu de murs, de planches épaisses ou madriers que l'on cloue sur des montans qui, placés sur des pierres disposées à cet effet, supportent les traverses qui soutiennent les châssis et les empêchent de se courber au milieu. Au surplus, chacun peut donner à sa bâche les dimensions qu'il juge convenables aux plantes qu'il veut cultiver. Le fond des creux formés de chaque côté du chemin se garnit de quelques doigts de mâchefer pilé grossièrement, le surplus s'emplit de terres convenables aux cultures. — Au mur du fond on adosse ou palisse certains arbustes grimpans, tels que bignones, passiflores, clématites, etc., dont les rameaux longs et flexibles donnent la facilité d'en faire beaucoup de marcottes. On met encore en pleine terre de ce côté, des arbrisseaux qui y viennent et fleurissent beaucoup mieux que si on les tenait en caisses ou en pots. Enfin, souvent on y couche à plat certains arbustes, comme des bruyères, dont tous les jeu-

nes rameaux, couchés et retenus en terre par des crochets, deviennent autant de nouvelles plantes : on couvre la terre de mousse qui entretient la fraîcheur. Lorsque la bâche est à l'exposition du levant, on peut adosser contre le mur du fond une autre serre placée au couchant. Il est bien plus facile de conserver toutes ses plantes, quand on a des bâches aux 3 expositions, au lieu d'en avoir une seule au midi, parce que toutes les plantes ne demandent pas le même degré de chaleur, et qu'il y en a qui préfèrent l'exposition du levant ou celle du couchant : telles sont en général les bruyères. Les châssis du dessus, aussi-bien que les croisées à battans du devant, s'enlèveront pendant la belle saison, et seront posés à plat, les uns sur les autres, dans une pièce ou sous un hangar, à l'abri de toutes les intempéries. Tous les bois qui servent à ces constructions n'auront une longue durée qu'autant qu'ils auront été imbus d'huile de lin bouillante, et peints à 2 couches : il faudra encore tous les 2 ans leur donner une nouvelle couche. Les jeunes élèves, les arbustes et les arbrisseaux qui aiment la lumière, réussissent beaucoup mieux dans une bâche que dans un bâtiment plus élevé. Aussi ce genre de construction est-il le plus convenable pour ceux qui font le commerce de plantes. Ils y mettent en pleine terre toutes les mères destinées à fournir de nouveaux sujets par le marcottage. Ils y font leurs boutures ; et les élèves enracinés se placent sur un gradin qu'on établit contre le mur du fond.

Orangerie *ou* Serre froide. Elle est destinée à recevoir, pendant la mauvaise saison, les arbrisseaux et plantes qui ne demandent qu'à être défendus contre la gelée, et à la conservation desquels il ne faut qu'une température de 2 ou 3 degrés au-dessus de la congélation. Il devient donc indispensable d'y placer un poêle qui, dans les froids, entretienne cette température. Il n'est pas moins essentiel, 1°. d'établir l'orangerie dans un terrain sec, car l'humidité fait périr encore plus de plantes que ne ferait le froid ; 2°. de la faire grande, aérée ; 3°. de lui procurer le plus de lumière qu'il sera possible. Si le terrain était humide, il faudrait en éle-

ver l'aire de quelques pieds. On rentre dans cette serre les plantes les plus susceptibles, vers la mi-octobre, pour n'en ressortir qu'à la mi-mai : celles plus rustiques, telles que les grenadiers, lauriers-roses, etc., peuvent être rentrées plus tard et sorties un mois plus tôt. Les plantes et arbustes doivent s'y ranger par ordre de hauteur pour mieux jouir de la lumière ; les plus grands sur les rangs de derrière avec ceux qui perdent leurs feuilles. L'orangerie doit encore être ouverte tant qu'il ne gèle pas : on la tient fermée toutes les nuits, et le jour même dans les grands froids ; alors les ouvertures doivent encore en être bouchées par des paillassons, pendant les nuits. Les plantes veulent être visitées souvent, purgées de leurs feuilles mortes et de la chancissure qui croît sur elles ou seulement sur la terre de leurs pots : on ne les arrose que quand elles en marquent le besoin. Enfin, pour les habituer au grand air, les fenêtres et portes se tiennent ouvertes jour et nuit, à commencer de la fin d'avril.

Serre tempérée ; Serre chaude. Nous n'en faisons qu'un article : leur construction extérieure peut être absolument la même, puisqu'elle est à peu près semblable à celle de la bâche que nous avons décrite. Cette serre est seulement plus élevée, et conséquemment plus propre pour de grands arbrisseaux. Elle est aussi moins enfoncée en terre. La meilleure exposition serait au sud-est. Si le terrain est humide, il faudra indispensablement élever aussi les aires de quelques pieds. Dans tous les cas, il sera bon que les murs latéraux et de face se trouvent à hauteur d'appui dans l'intérieur ; que les croisées du devant aient au moins 3 pieds de haut ; et qu'au lieu de murs à chaque bout il n'y ait que des châssis vitrés, roulant pour la plupart sur des gonds : du reste, mêmes contruction, inclinaison et disposition que celles indiquées ci-devant pour la bâche.

Il y aura de l'avantage à placer sur la même ligne la serre tempérée et la serre chaude, qui pourront n'être séparées que par une cloison vitrée, ou bien par un cabinet dans lequel se trouveraient les portes des poêles et fourneaux, dont le surplus et surtout les tuyaux con-

ducteurs de la fumée doivent être dans les serres mêmes, où des bouches de chaleur pratiquées dans les poêles doivent encore se rendre. Si l'on veut que ces tuyaux soient d'une grande utilité, on leur fera parcourir la plus grande étendue des serres, et on leur donnera au plus 8 pouces de diamètre : ils seront faits de morceaux cylindriques de terre cuite, emboîtés les uns dans les autres, posés sur des briques placées de distance en distance, et que soutiendrait un petit mur de 15 à 18 pouces de haut. Quelque forme qu'on ait donnée à ce tuyau, il doit être isolé du mur d'appui. Après avoir parcouru le devant et un bout de la serre, ce conduit de la fumée doit s'élever jusqu'au haut par un conduit carré de terre cuite appliqué au mur, et qu'il traversera pour rendre la fumée au dehors. La bouche du poêle ou fourneau doit toujours être en dehors ou dans le cabinet antérieur, pour ôter à la fumée tout moyen de pénétrer dans les serres où elle pourrait occasioner de grands dommages aux plantes.

Le gouvernement de ces serres consiste principalement à leur procurer les degrés convenables de chaleur. On se règlera sur de bons thermomètres de Réaumur, dont un sera suspendu au mur du fond, et l'autre à un des pilastres de face. Six à 8 degrés au-dessus de zéro suffisent, pendant le jour, pour la serre tempérée dans laquelle les plantes peuvent ou se poser sur l'aire même, sur les tablettes ou gradins, ou être enfouies avec leurs pots dans la terre, dont on emplit une fosse pratiquée, soit le long du mur du fond, soit au milieu même de la serre. Les bords, élevés de 2 pieds et demi à 3, peuvent se faire en bons madriers de sapin, en briques ou en dalles minces posées sur champ et retenues par des crampons de fer. Il faut 10 degrés de chaleur au plus la nuit, et 20 le jour, pour une serre chaude : on y établira encore une tannée pour les plantes des régions équatoriales, dans une fosse pratiquée comme on vient de le dire pour la bâche, et placée de même. Mais le tan ne prend point de chaleur s'il n'est en quantité suffisante : dans ce dernier cas, on pourra lui en procurer au moyen d'une certaine épaisseur de bon fumier qu'on

mettra en dessous : ou bien on mélangera ensemble le fumier et le tan, et le tout se couvrira d'une couche d'un pied ou 2 de tan pur. Ce mélange a l'inconvénient de s'échauffer trop quelquefois, et de procurer toujours un excès d'humidité contre lequel il faut se mettre en garde, si l'on ne veut pas éprouver de dommage. Quant à l'excès de chaleur, on attend qu'il soit modéré ; ce dont on s'assure au moyen du thermomètre, ou d'un bâton qu'on enfonce dans la tannée. Quand on a atteint le degré convenable, on enfonce les pots en observant de les aligner, et de placer ceux des plantes les plus hautes sur les rangs de derrière.

Des soins à donner à une serre chaude. Le jardinier ne doit pas manquer un seul jour de visiter ses plantes pour les nettoyer, en ôter les feuilles et bois morts, et surtout la chancissure et les cochenilles qui ne tarderaient pas à se multiplier. Tous les 8 jours, il faut encore lever les pots pour s'assurer si les plantes ne poussent pas de racines au dehors, par les fentes et les trous du fond. Il faut aussi arroser tous les 2 ou 3 jours à peu près, tantôt avec le goulot, d'autres fois avec une pomme dont les trous très-petits versent l'eau en forme de pluie : de temps à autre, il est bon de seringuer de l'eau sur le feuillage des plantes élevées que l'arrosoir ne peut atteindre. L'eau dont on se sert pour les arrosemens et les aspersions doit avoir séjourné quelques jours dans la serre pour avoir le temps d'y prendre le degré de chaleur convenable. Chaque jour, dans la matinée, il faut, quand il ne gèle pas à glace, renouveler l'air des serres, en y établissant un courant au moyen d'un des châssis du haut que l'on tient ouvert plus ou moins, et plus ou moins long-temps, selon la température extérieure. Si le feu a été trop poussé, ou que le soleil ait procuré une chaleur de 20 à 25 degrés, il faut aussitôt ouvrir quelques croisées ; on les ouvre encore tous les jours pendant la belle saison, mais on les ferme avant que l'atmosphère se refroidisse. Dans l'hiver, et surtout pendant les fortes gelées, on doit, aussitôt que le soleil ne brille plus, dérouler les paillassons pour conserver la chaleur que les rayons de cet astre ont pu pro-

curer, et d'autres fois pour empêcher l'air intérieur de se refroidir pendant la nuit : les toiles se déroulent aussi pour briser les rayons du soleil quand il darde trop fort. Lorsque la chaleur de la tannée commence à se perdre, on la remue, ou bien on la renouvelle soit en totalité, soit en introduisant moitié de tan nouveau dans autant de l'ancien. Quant au surplus de la chaleur artificielle, on la procure au moyen des poêles qu'on entretient avec du bois, du charbon-de-terre, de la tourbe : le feu s'allume tous les soirs : pendant les froids, il a quelquefois besoin d'être renouvelé dans la nuit, et même aussi pendant le jour : bien ménagé et bien conduit, il épargne beaucoup de dépense ; tellement qu'avec 2 cordes de bois il est très-possible d'entretenir, d'octobre à la fin de mars, une serre chaude de moyenne grandeur.

Il est essentiel de varier le degré de chaleur du jour et de la nuit : 2 ou 3 degrés suffisent la nuit pour les serres tempérées, et 8 ou 10 pour les serres chaudes. Le même degré de chaleur ferait étioler et souffrir les plantes. Quand elles ont été privées pendant quelque temps de l'air libre et du soleil, soit dans les châssis, bâches ou serres, on doit les accoutumer à l'air peu à peu, en ouvrant les communications avant de les sortir : et, pour les exposer au dehors, on doit attendre un jour pluvieux, ou sombre et couvert.

Maladies des plantes.

Toutes sont occasionées par un défaut de nutrition, ou par un défaut de circulation dans la séve. Les premières proviennent plus particulièrement des mauvais terrains, des expositions nuisibles, et des engrais malsains ou trop abondans ; les secondes, ayant des causes purement accidentelles, peuvent provenir d'une mauvaise taille ou d'une mauvaise culture, des blessures, et principalement des piqûres d'insectes. Nous allons traiter d'abord des maladies des arbres, puis nous passerons aux moyens de détruire les animaux nuisibles.

Le blanc, lèpre, *ou* meunier, est une espèce de poussière ou de moisissure blanchâtre qui se montre à

l'extrémité des jeunes pousses du pêcher, s'étend bientôt jusqu'à leur origine, gagne même quelquefois le fruit, et fait périr les feuilles et les jeunes tiges. Lorsque cette maladie se déclare au printemps, elle est beaucoup plus dangereuse qu'à l'automne. On croit qu'elle est occasionée par des changemens trop brusques de température, et que, par conséquent, on pourrait la prévenir par une bonne exposition et des abris. Lorsqu'un arbre en est atteint c'est pour la vie ; elle se reproduit chaque année avec plus ou moins d'intensité ; on coupe les parties malades à mesure qu'elles sont affectées, plutôt pour la propreté que dans l'espoir d'arrêter le mal.

C'est sur les pêchers dénués de glandes pétiolaires que le blanc se manifeste plus particulièrement : et si les fonctions des glandes sont d'élaborer les sucs, ne pourrait-on pas penser que c'est parce que les *pêchers madeleines* n'ont pas de glandes pour élaborer et purger leur séve, qu'ils éprouvent cette espèce de pléthore au bout de leurs rameaux ? Nous avons vu cependant le blanc se communiquer, par attouchement, à un autre pêcher pourvu de glandes pétiolaires.

Il paraît néanmoins qu'elle n'est pas contagieuse ; quoi qu'il en soit, on fera toujours bien d'enlever toutes les parties attaquées pour aller les brûler ou les enterrer dans un endroit écarté.

Le rouge est une maladie propre au pêcher et regardée, jusqu'à présent, comme incurable. Le jeune bois prend une teinte rougeâtre qui devient de plus en plus dense, et l'arbre périt ordinairement de la 3e à la 5e. année : nous n'avons remarqué cette maladie que sur des pêches *royales* et *admirables*.

La rouille a beaucoup d'analogie avec le blanc. Elle se manifeste par des taches rousses, saillantes sur les feuilles et les jeunes pousses. Elle fait tomber les feuilles et développer des pousses à contre-temps. On croit qu'elle est produite par des pluies froides de l'été, par des coups de soleil ou des piqûres d'insectes ; mais on ne sait pas mieux la guérir que la précédente.

La cloque affecte le pêcher à la pousse. Les feuilles

deviennent boursouflées, épaisses, ternes, crispées et contournées. Les bourgeons cessent de croître et se tuméfient ; les pucerons et les fourmis viennent augmenter le mal. Les feuilles et les jeunes pousses meurent ou restent rabougries, et l'arbre reste stérile. Cette maladie est attribuée aux vents froids qui viennent attaquer les arbres après quelques jours de chaleur. On ne doit pas se presser d'extraire les parties attaquées, mais seulement on attend la fin de la crise, et, au moment de la reprise du cours de la séve, quand la saison est peu avancée, on rabat les bourgeons sur les yeux sains, et assez souvent il en repousse de nouveaux qui ont encore le temps de mûrir. Si la saison est trop avancée on ajourne toute suppression à la taille du printemps, et, en attendant, on entretient la vigueur de l'arbre et on excite sa végétation par de bons engrais et des fumiers bien consommés.

La gomme, propre à tous les arbres à noyau, est un suc morbifique que la séve laisse échapper ; il s'amasse entre l'écorce et le bois d'une branche, y forme un dépôt où il se coagule, devient corrosif, intercepte la circulation de la séve et occasione une destruction plus ou moins étendue du tissu de la branche. Le dépôt crève quelquefois en se formant, et la gomme en sort en forme de larmes, alors le mal se borne à peu de chose ; mais si l'écorce a de la solidité, et qu'elle ne fasse jour à l'écoulement de la gomme qu'au bout d'un certain temps, la maladie devient considérable et fort dangereuse. Si on s'en aperçoit dès le principe, on peut en arrêter les progrès en pratiquant des incisions longitudinales dans toute l'épaisseur de l'écorce ; mais le meilleur moyen est de couper les branches attaquées à quelques pouces au-dessous de la partie affectée. Cette maladie, qui se montre ordinairement aux deux époques de l'année où la séve est en mouvement, est occasionée par des déchirures, des ruptures, des contusions à l'écorce, ou par une taille intempestive pendant l'ascension de la séve.

Le chancre est un ulcère quelquefois sec, ordinairement sanieux, qui ronge et creuse plus ou moins

promptement et profondément les parties de l'arbre sur lesquelles il s'établit. Il est souvent le résultat d'un dépôt de gomme : d'autres fois il est produit par une meurtrissure, par la piqûre d'un insecte, ou par toute autre cause qui fait plaie à l'écorce et met le bois en contact avec l'air. Cette maladie n'est mortelle qu'autant qu'on l'a négligée ; car un moyen infaillible, mais unique, de la guérir, c'est d'enlever la partie malade sans en laisser le moindre vestige, et de couvrir la plaie avec l'onguent de saint Fiacre ou avec la cire à greffer.

Les lichens et les mousses, en s'amassant sur les arbres négligés, y forment des couches épaisses qui interceptent les influences de l'atmosphère en bouchant les pores de l'écorce, entretiennent une humidité pernicieuse presque toujours suivie du chancre ou de la gomme. On doit en débarrasser les arbres toutes les fois qu'on y en trouve, et pour cela on emploie avec avantage les émoussoirs. (Voyez pl. XXIX.) De l'eau, dans laquelle on a fait éteindre de la chaux, appliquée sur l'écorce avec un gros pinceau, est aussi un fort bon moyen.

Insectes et animaux nuisibles.

Oiseaux. On connaît les moyens employés jusqu'à ce jour contre les oiseaux, tels que les appâts, les épouvantails, les filets, les claquets. M. Delaunay a vu réussir un épouvantail fait avec une feuille de clinquant suspendue au bout d'un bâton, qu'on attache horizontalement à un mur, un treillage ou un arbre. Le moindre vent l'agite en le faisant résonner et briller.

Quelquefois on réussit à chasser les moineaux en plaçant dans les endroits qu'on veut garantir de leur voracité, un chat, ou un oiseau de proie empaillé, ou vivant retenu dans une cage, d'où il peut être aisément aperçu. On les effraie encore par des guirlandes de plumes enfilées vers leur milieu par un nœud coulant dans une ficelle que le moindre vent fera tourner, si elle est un peu tendue et suffisamment écartée du mur ou de la treille par des bâtons placés de distance en distance. Enfin, pour garantir les jeunes greffes de



la brusquerie des oiseaux qui, en venant se poser dessus, ne manquent pas de les décoller, on y place de petits moulins de plumes très-mobiles. On les fait en fichant en croix 4 plumes, de longueur égale, sur la partie ronde d'un bouchon de liége, dont le milieu sera traversé par un tuyau de plume, d'un volume suffisant pour laisser jouer la grosse épingle qui doit servir d'axe au moulin. Cette épingle, passée par le tuyau, s'enfonce dans la partie qui reste du bouchon, et que l'on aura fixée sur un bâton pointu assez long, attaché verticalement à l'arbre greffé. Pour que ces moulins aient toute la mobilité possible, il faut que le tuyau dans lequel passe l'axe soit un peu plus long que le bout du bouchon qu'il traverse; la pointe de l'épingle doit aussi fixer sur l'autre partie du bouchon un morceau de tuyau de plume étalé, sur lequel glissera le bout du tuyau au travers duquel passe l'épingle; autrement il serait arrêté par le liége. On se sert de plumes blanches de poules ou de pigeons, dont les barbes sont un peu fermes et pas trop longues.

Tous les oiseaux ne sont pas dangereux, et même ceux qui vivent d'insectes sont plus utiles que nuisibles. En conservant ceux qui sont utiles, on doit s'attacher à détruire les autres, les moineaux surtout, dont tout le monde connaît les énormes dégâts. Pour y parvenir il existe plusieurs moyens. Le premier et le plus sûr est de les tuer à coups de fusil, non pas qu'on puisse espérer de les détruire tous, mais le bruit les épouvante et les écarte pour long-temps. On doit aussi, dans le temps de la ponte, chercher leurs nids et s'emparer des œufs et des petits. Quelques personnes placent contre les murs des pots de terre dans lesquels ces oiseaux viennent volontiers nicher. On les prend aussi avec des trébuchets dans lesquels on en renferme des jeunes pour appelans; avec des filets; avec de petites baguettes extrêmement légères, enduites de glu, et passées dans le milieu d'un petit morceau de mie de pain que l'on a semée dans l'endroit où ils ont l'habitude de venir se poser; enfin, on les empoisonne avec de la mie de pain ou des grains de blé que l'on

mélange avec de la noix vomique réduite en poudre. Le Traité des chasses aux piéges, publié par le libraire *Audot*, offre pour prendre ces oiseaux toutes sortes de moyens très-ingénieux.

Chenilles. Le plus sûr moyen de les détruire est d'écheniller; et cette opération consiste à rechercher avec soin, en taillant les arbres, les anneaux d'œufs qu'elles ont déposés sur les branches, à couper et enlever les nids, et à les brûler; enfin, à détruire les chenilles éparses sur les plantes, ainsi que les papillons qui viennent y faire leur ponte. Lorsqu'on n'a écarté que les oiseaux nuisibles, les autres chassent les chenilles et en font une grande destruction.

Araignées. Celles qui font des toiles pour prendre des mouches nuisent très-peu dans les jardins : mais il y en a une espèce qui est toujours en mouvement sur la terre, et qui attaque plusieurs jeunes semis, particulièrement celui de carottes dont elle pique la tigelle pour en pomper les sucs. La plante alors se fane et périt. Cette araignée est quelquefois si multipliée, qu'elle détruit les semis, quelque considérables qu'ils soient. Il n'est qu'un moyen de les en écarter : comme elles craignent l'humidité, on donne chaque jour un léger arrosement aux plantes lorsque le temps est chaud et sec, jusqu'à ce qu'elles aient poussé 2 ou 3 feuilles. Une décoction de suie produit plus d'effet.

Courtilière. La Courtilière, courterole ou taupe-grillon, fait de grands ravages dans les semis : elle détruit les racines tendres des plantes, et, si elle ne les mange pas comme on l'a cru, si elle est souvent utile en détruisant beaucoup d'insectes et leurs larves, elle n'en est pas moins redoutable, et on doit employer tous ses efforts pour la faire disparaître des cultures. On n'emploie ordinairement pour la détruire que de l'eau sur laquelle on jette un peu d'huile. On verse cette eau dans les trous de la courtilière, et, si l'eau parvient au fond du trou, elle remonte pour éviter l'inondation; elle traverse la couche d'huile qui la fait périr sur-le-champ. Ce moyen réussit assez bien dans les terres fortes; mais dans les terres légères et dans les

terreaux, l'huile et une partie de l'eau sont absorbées par les parois des trous et galeries des courtilières, la terre s'éboule, et la courtilière se fait un autre passage par lequel elle s'échappe. Ce moyen peut cependant être d'une grande utilité lorsque les courtilières se sont réunies dans les couches, où elles s'assemblent à raison de la chaleur et du grand nombre d'insectes qui y éclosent, et où elles détruisent les melons et les autres plantes. On sacrifie alors sa couche, on la bat, on enlève le terreau et le fumier. Le bruit oblige les courtilières de se retirer dans les trous qu'elles ont pratiqués au fond du fumier, et surtout dans la terre au pied de la couche. Après cette opération, on enlève à reculons avec la bêche un demi-pouce de terre du fond de la couche, tant pour l'aplanir que pour déboucher les trous des courtilières, ce qui forme un bassin. On met dans une quantité d'eau assez grande, pour couvrir la surface de ce bassin, un ou plusieurs verres d'huile commune, et on la répand dans le bassin. L'eau pénètre dans les trous, les courtilières sortent de terre, et viennent périr à la surface en moins de 20 minutes. Dans les carrés et les plates-bandes on peut employer le moyen suivant : on enterre une caisse sans couvercle, de plusieurs pieds de longueur, sur 14 à 18 pouces de profondeur ; on fait à sa partie supérieure, à 1 pouce du bord, 2 ou 3 trous de chaque côté, assez grands pour le passage des courtilières; on remplit la caisse de fumier chaud, que l'on couvre d'un pouce de terre : le rebord de la caisse doit être au niveau du terrain. La chaleur du fumier et les insectes attirent les courtilières de tout le carré. On place, 8 ou 10 jours après, devant chaque trou, une ardoise ou un morceau de planche mince, enfoncé de manière à le boucher. On bat la terre, on l'enlève, mais en l'éparpillant, de crainte qu'il n'y reste des courtilières, qui se retirent dans le fond de la caisse, où on les laisse après les avoir tuées. S'il y en a beaucoup à détruire, on recommence l'opération en emplissant de nouveau la caisse. Quelques jardiniers se contentent d'enterrer de distance en distance des petits tas de fumier chaud dans lesquels

elles vont se loger en automne. Lorsque les premières gelées sont arrivées, ils les y trouvent engourdies.

On enfonce encore le long des murs de grands pots ou de mauvaises cloches, enterrés un pouce au-dessous du niveau du terrain, qu'on établit en pente rapide. On remplit les vases à moitié d'eau ; les courtilières, comme d'autres insectes, ainsi que les rats, mulots, souris, etc., qui courent la nuit, y tombent et ne peuvent en sortir.

Vers de terre, Achées, Lombrics. On parvient à les détruire par les moyens suivans. Lorsque le temps est humide sans être froid, on leur donne la chasse avant le lever du soleil, ou une heure ou 2 après qu'il est couché. On a un pot à fleurs et une mauvaise paire de ciseaux. On les cherche au moyen d'une lanterne sourde; on jette dans le pot ceux qui sont hors de terre, et on arrache avec précaution ceux qui n'ont qu'une partie du corps hors de leur trou, car si on en laisse une portion, tant petite soit-elle, elle formera bientôt un ver entier. Cette faculté de se reproduire complet d'une partie de leur corps doit tenir les jardiniers en garde contre la mauvaise habitude que beaucoup d'entre eux ont de les couper d'un coup du tranchant de leur bêche; au lieu d'en avoir détruit un ils en ont fait 2. C'est au printemps qu'on en détruit le plus par cette chasse, dont on donne les produits à la volaille qui en est très-friande : et on a l'avantage d'arrêter leur multiplication. Le jour on prend un pieu de 4 à 5 pieds de long, affilé par un bout; on l'enfonce de 12 à 15 pouces, en l'agitant en tous sens pendant 10 à 12 minutes. Ce mouvement fait sortir les lombrics de terre. S'ils étaient dans une caisse ou dans un pot à fleurs, on le frapperait légèrement de côté, avec un maillet, pendant 8 ou 10 minutes, et les vers sortiraient de terre. On les en fait sortir avec une infusion de brou de 30 à 40 noix vertes qu'on jette dans un seau d'eau, qu'on y laisse infuser quelques jours, et dont arrose ensuite la terre.

Tiquet, Altis bleue. Cet insecte vit sur les plantes de la famille des cruciferes, et fait, dans certaines années, le désespoir des jardiniers, dont il détruit les semis de choux, de navets, de raves et de radis. Dès qu'on ap-

proche des jeunes plantes, on en voit des centaines s'élancer et retomber à terre, où il est très-difficile de les saisir. On n'a d'autres moyens de les faire périr que des décoctions de plantes âcres, telles que le tabac, le noyer, le sureau; de l'eau chargée de potasse ou de suie; de l'urine, et de la composition de M. TATIN. Voy. page 108.

FOURMIS. L'huile produit sur la fourmi le même effet que sur la courtilière. Ainsi on peut inonder les fourmilières avec de l'eau et un peu d'huile. De l'eau bouillante versée dedans les détruit entièrement ; mais, lorsque la position d'une fourmilière s'oppose à ces moyens, on suspend aux arbres voisins de petites bouteilles d'eau miellée, où elles viennent se noyer. On bouleverse la fourmilière et on la couvre d'un pot; les fourmis y montent et on les noie. On empêche les fourmis de monter dans les arbres en entourant les troncs d'un anneau de glu ou de peinture à l'huile, et en les renouvelant quand ils sont desséchés. Un flocon de laine bien cardée et dont on fait un anneau produit le même effet. On peut encore placer sous le pied des caisses un vase de terre cuite rempli d'eau, et mettre les pots des plantes qui aiment l'humidité dans des assiettes ou plats remplis d'eau. Enfin on peut transporter dans son jardin une grande quantité de carabes dorés; ils chassent continuellement aux fourmis et aux autres insectes, et n'attaquent jamais les végétaux.

LIMACES, ESCARGOTS. Le moyen le plus sûr de détruire ces animaux est de leur donner la chasse le matin et le soir des jours de printemps et d'automne, lorsque le temps est doux et lorsqu'il pleut.

TAUPES. La taupe, ainsi que la courtilière, travaille au lever, au coucher du soleil et à midi. Un peu avant qu'elle se mette en mouvement, on débouche une des taupinières (petit monticule que fait la taupe en formant ses galeries). On reste à l'affût sans faire le moindre bruit, et pendant qu'elle travaille à reboucher l'ouverture, on l'enlève d'un coup de bêche en dessous.

On les prend aussi avec 2 piéges. Le premier consiste en un tube de bois cylindrique de 9 à 10 pouces de long et de 18 lignes de diamètre, fermé à l'une de ses extrémi-

tés par un grillage en fil de fer, et à l'autre par une soupape ou porte en tôle suspendue par une charnière, et s'ouvrant au moindre effort de l'extrémité à l'intérieur, mais arrêtée à l'extérieur par 2 fils de fer contre lesquels elle bat. Le 2ᵉ. est une espèce de pincette élastique en fer et qui est fermée. (Voyez pl. XXI.)

On débouche un boyau; et si on sait de quel côté vient la taupe, on y met un des piéges tourné de ce côté. Si on ne sait de quel côté elle vient, on met un piége semblable tourné en sens contraire. On recouvre le trou pour intercepter la lumière. La taupe entre dans le tube et ne peut en sortir, ou elle est tuée par la pince. Une noix bouillie dans la lessive, et mise dans le premier piége ou placée derrière le 2ᵉ., attire par son odeur la taupe qui en est friande, et qui périt, dit-on, lorsqu'elle en mange; ce qui a déterminé à se contenter de mettre 4 ou 5 de ces noix dans les boyaux. D'autres coupent des vers de terre ou lombrics par tronçons de 3 ou 4 pouces; ils les saupoudrent de râpure de noix vomique, ou se contentent de les laisser pendant 24 heures dans cette râpure, et ils en mettent un ou 2 morceaux dans chaque boyau. Si la taupe les mange, elle périt.

On peut encore enterrer un pot ou une cloche de verre en l'enfonçant à un demi-pouce au-dessous du boyau, et en le remplissant d'eau jusqu'à la moitié. On recouvre comme pour les piéges, et la taupe, en continuant sa route, y tombe et s'y noie.

Rats, Mulots, Souris, etc. Le meilleur moyen pour la destruction de ces animaux est d'avoir de bons chats. Le second est d'employer les ratières, souricières, quatre-de-chiffre, pots enterrés et autres piéges. En voici un par lequel on peut en détruire beaucoup. On coupe une barrique en deux, on enterre la moitié qu'on remplit d'eau à la hauteur de 6 pouces; on la recouvre avec des planches jointes, et on met sur la couverture un morceau de fil de fer placé verticalement, et dont l'extrémité supérieure est recourbée. On suspend à cette extrémité, avec un fil ordinaire, à 4 pouces de la couverture, un morceau de lard rôti, ou un fruit, ou tout autre appât, au-dessus d'une bascule établie dans la

couverture même. Cette bascule, large de 3 pouces et longue de 8, doit être très-légère et seulement plus pesante d'un demi-gros sur le devant que sous l'appât. L'animal vient sur la bascule, la fait trébucher par son poids et tombe dans l'eau ; la bascule se rétablit, et par ce moyen un autre peut être pris le moment d'après. On peut encore employer la mort aux rats et d'autres poisons ; mais il faut les placer dans des endroits où les chats et même les enfans ne puissent les atteindre.

Vers blancs, Mans, Tons *ou* Turcs. La larve du hanneton, connue sous ces noms, cause de grands ravages, et malheureusement ce n'est que par la destruction des racines des plantes dont elle se nourrit qu'on s'aperçoit de sa présence. Un des meilleurs moyens à employer est de prevenir sa multiplication. Pour réussir, il faut, dans la saison des hannetons, leur donner la chasse à midi, en secouant les arbres et leurs branches. L'insecte tombe, on l'écrase, et par ce moyen on diminue la ponte ; mais il ne faut pas négliger ceux que l'on aperçoit; si on craint qu'il y en ait dans un carré ou dans une planche dans laquelle on a mis des plantes qu'on veut conserver, on y plante quelques pieds de fraisier, ou on y sème de la laitue. De temps à autre on visite les racines du fraisier, parce que les vers blancs les attaquent de préférence, ou on examine l'état des laitues, en cherchant au pied de celles qui sont fanées ; et dans les deux cas, on détruit le ver, qui ne peut échapper, parce que ses mouvemens sont très-lents. On peut encore, si la terre est un peu ferme, faire des trous avec un plantoir ; le ver, en traversant les trous, y tombe ; on les visite une fois par jour pour les détruire.

Frelons, Guêpes. Dès qu'on aperçoit un nid de guêpes suspendu à une branche, on le détruit en le brûlant avec une poignée de paille enflammée que l'on tient dessous. Lorsque les nids sont dans un mur ou dans tout autre endroit élevé, on examine s'il y a plusieurs passages, et on les bouche, à l'exception d'un seul, avec de la glaise ou du plâtre, ou un mortier quelconque. On prépare une mèche un peu grosse qu'on trempe à 2 ou 3 reprises à une de ses extrémités, dans du soufre li-

quide, et on enfonce l'autre dans une poignée de la matière avec laquelle on a bouché les trous. On met le feu à la mèche, et on la fait entrer dans le trou conservé qu'on ferme exactement avec le mortier. La vapeur du soufre se répand dans l'intérieur, et tue tous les insectes. Si le nid est enterré, on le remue au moyen d'un coup de bêche, et on y répand de l'eau bouillante. Ces opérations se font le soir, après le soleil couché. On suspend à l'automne, aux arbres chargés de fruits, de petites bouteilles ou fioles débouchées et remplies à moitié d'eau miellée. Les jeunes mères de frelons ou de guêpes y entrent et s'y noient, ce qui diminue le nombre des nids au printemps, parce qu'il n'y a que ces mères qui résistent pendant l'hiver. Aussi doit-on leur donner la chasse au printemps où on trouve les guêpes sur le vieux bois et les boutons de poirier, et les frelons sur les frênes. On les prend avec un filet à papillons.

PIQURE DES GUÊPES, ABEILLES, COUSINS. Lorsqu'on est piqué par un de ces insectes, il faut de suite tirer l'aiguillon, sucer la plaie, et y mettre, aussitôt qu'on peut s'en procurer, un peu de chaux vive en poudre, ou de l'alcali volatil fluor: le verjus appliqué sur la piqure fait cesser la douleur sur le champ; le jus d'oseille, d'allelula et de toutes les plantes acides, produirait sans doute le même effet.

PETITS INSECTES, PUNAISES, PUCERONS, KERMÈS. Il est difficile de les détruire. S'il est question d'une plante précieuse, on la nettoie et on la lave avec une décoction de tabac ou l'eau préparée par M. TATIN (1). Cette dernière eau, n'étant pas chère, peut servir à bassiner les

(1) *Composition* de M. TATIN. — Savon noir, 2 livres et demie; fleurs de soufre, 2 livres et demie; champignons des bois, ou de couche, 2 livres, 60 pintes d'eau : on partage l'eau en 2 parties égales, dont une se verse dans un tonneau; on y délaie le savon noir, et on y ajoute les champignons après les avoir écrasés légèrement; on fait bouillir l'autre partie de l'eau pendant 20 minutes : on y met avant l'ébullition le soufre renfermé dans une toile claire, et attaché à un poids pour le retenir au fond; on remue pendant ce temps, avec un bâton, l'eau pour lui faire prendre de la couleur, et l'on presse de temps en temps le soufre avec l'extrémité du bâton; on

semis. La cendre, un peu de fleur de soufre ou de la suie, éloignent momentanément plusieurs insectes. On fait tremper les graines dans de l'eau chargée de suie, ou bien on les mêle avec de la fleur de soufre dans un vase qu'on tient fermé pendant 3 jours, et l'odeur contractée empêche plusieurs insectes d'attaquer les semis au moment de la levée. Les pucerons, qui portent un préjudice considérable à de certains arbres, particulièrement au pêcher, ne résistent pas une demi-heure à la fumée de tabac, distribuée, par le moyen d'un soufflet, sur toutes les branches qui en sont attaquées. Une boîte en cuivre, fermant hermétiquement, renferme une certaine quantité de tabac auquel on met le feu; à un des côtés de cette boîte est un tuyau auquel on adapte un soufflet de cuisine; à l'autre côté est un autre tuyau de 7 pouces de longueur, servant de conducteur à la fumée, et la lançant en jet partout où on veut la diriger, par le moyen du soufflet que l'on fait jouer. (Voyez le *volume des figures*, où cet instrument est dessiné et décrit dans tous ses détails.) En l'employant il faut avoir la précaution de ne pas trop approcher le tuyau des feuilles et des pousses délicates, dans la crainte de les brûler.

On détruit les kermès qui sont fortement collés contre les branches, en frottant ces dernières avec une brosse rude, ou mieux avec le dos de la lame d'une serpette, de bas en haut, et en la lavant ensuite; mais il vaudrait mieux ne pas les laisser se multiplier en arrosant la tige, les rameaux et les feuilles des arbres, plusieurs fois en mai, au moyen d'une seringue à pomme, avec la liqueur fétile de M. Tatin, ou peut-être encore mieux avec l'eau hydrogénée indiquée dans les Nouvelles en tête de cet ouvrage. On assure que les charançons qui attaquent le blé sont chassés par l'odeur de la corne

---

verse ensuite l'eau bouillante dans le tonneau, on la remue un instant avec le bâton, et on l'agite chaque jour jusqu'à ce que son odeur soit fétide. Plus cette composition est ancienne et fétide, plus elle produit d'effet. On y plonge les branches, on les arrose et on les seringue avec cette composition. L'extrémité de la seringue est terminée par une petite tête à trous très-fins. (Voyez planche XXIII, figure 6.)

brûlée et du sureau; celle de résine, de térébenthine, de lavande, de camphre, éloigne les teignes.

PLANTES POTAGÈRES.

AIL, *Allium sativum*. On plante les caïeux à la fin de février ou en mars, en planches ou en bordures, à 4 à 5 pouces de distance. Lorsque les feuilles sont entièrement desséchées, on déplante les ognons qu'on laisse quelques jours sur terre, à l'air et au soleil, pour faire évaporer le trop d'humidité; on en fait des bottillons qu'on suspend dans un endroit sec. — AIL D'ESPAGNE ou ROCAMBOLE. *A. Scorodoprasum*. Même culture. Les bulbilles de la tige, et les caïeux, servent à multiplier la plante, et sont employés aux mêmes usages que l'ail.

ANANAS A COURONNE. Il a plusieurs variétés, dont les sept principales sont: l'ananas *à feuilles panachées*, — *à fruit blanc*, — *à fruit jaune*, — *à fruit rouge*, — *sans épines*, — *avec peu d'épines*, — *à gros fruit violet*, — *à fruit noir*, — *à fruit en pain de sucre*, — *de Monserrat*, — *pomme de reinette*, — et *l'ananas pite* ou *vert*. Cette dernière variété, dont le fruit est le plus petit, est encore rare en Europe; elle mérite d'être multipliée pour la qualité de son fruit et de son parfum qui l'emporte sur les ananas à plus gros fruits. C'est à la force de son odeur qu'on juge qu'il est en maturité, car il reste vert étant mûr. On cultive en Angleterre, depuis quelques années, une espèce d'ananas sous le nom de *Providentialis*, dont les feuilles, plus larges que celles des autres ananas, sont légèrement teintes de violet dans leur jeunesse. Le fruit devient très-gros: M. Noisette en a vu de 5 à 6 livres, mais la chair est moins fine que dans quelques autres. Cette espèce mérite d'être propagée pour la beauté de son fruit. L'ananas vaut ordinairement une guinée la livre en Angleterre. Depuis 20 ans on a cru s'apercevoir que l'ananas s'acclimate, car il exige aujourd'hui une culture beaucoup moins difficile qu'alors.

Pour obtenir sûrement son fruit, il faut avoir une serre chaude pour l'hiver, des châssis pour l'été, des pots

ordinaires avec 3 fentes; de la terre préparée n°. 2, page 8, et des couches faites exprès.

Si l'on a déjà des ananas, on doit, à mesure qu'on cueille le fruit, couper les grandes feuilles des vieux pieds pour donner de la force aux œilletons : s'ils n'étaient pas assez avancés on leur donnerait de la chaleur en ôtant de la couche environ un tiers du vieux tan, qu'on remplacerait par autant de nouveau, mêlé avec soin. Les plus faibles œilletons seront laissés avec les vieilles souches dans l'endroit le plus sec de la serre, pour n'être séparés et plantés qu'au printemps. A mesure qu'on mangera les fruits, on en déposera les couronnes dans un endroit sec et à l'ombre pendant 12 à 15 jours avant de les planter, ou on les plantera de suite dans la tannée de la serre ou dans des pots, s'il n'y a pas d'humidité. Les forts œilletons seront traités de même, mais avec la précaution de retrancher dans ceux-ci les feuilles qui seraient de trop, et de couper au vif les racines gâtées. On les met dans des pots de 5 pouces, remplis de terre préparée le plus anciennement possible, gardée sous un hangar depuis quelque temps, de peur qu'elle ne soit trop humide, et repassée, au moment, à la claie fine, ou au moins bien ameublie avec les mains.

Pour faire reprendre les œilletons et les couronnes ainsi empotés, on les place le plus près des verres qu'il est possible, sous un châssis à melons, ajusté sur une couche en état de les recevoir, et dressée pour cela dès le mois d'août. On peut les y laisser jusqu'aux premières gelées, en les entretenant à une température de 8 à 10 degrés. Les pieds destinés à porter fruit demandent plus de chaleur, et ils doivent être mis pendant l'hiver dans une serre chaude, tenue constamment à 10 ou 12 degrés du thermomètre de Réaumur, et les pots enfoncés dans le tan qui couvre le fumier de la couche disposée à cet effet, et dans laquelle la chaleur sera de 25 à 30 degrés. Il faut avoir le soin de ne pas mettre les plantes trop près les unes des autres, car alors elles s'étiolent et ne donnent que de faibles fruits.

Sur la fin de septembre, ou au commencement d'octobre, on profite d'un beau soleil pour rentrer tous les

ananas dans la serre chaude, et on ne leur donne plus d'eau qu'avec l'arrosoir à bec; on fait couler l'eau jusque sur les pots par le moyen d'un conduit, pour n'en pas verser dans le cœur des plantes, et seulement quand la terre est sèche, jusqu'au commencement de mars, époque à laquelle on les porte dans le châssis sur la couche qu'on y a préparée au moins un mois à l'avance. Celle-ci doit consister en parties égales et bien mêlées de fumier vieux et nouveau, dont on fait des lits bien foulés, qu'on recouvre de tan neuf, dans lequel on enfonce les pots. Pour les couches d'hiver on prend du fumier neuf et moelleux, que l'on mêle avec des feuilles de charme ou de chêne, afin de tirer l'humidité du fumier, et on recouvre de tan vieux et nouveau mêlés, que l'on remue lorsque la chaleur devient forte, plus souvent, même jusqu'à 3 ou 4 fois par jour dans les temps humides, pour qu'il se ressuie. Ces couches doivent être faites très-solidement et avoir plus que moins de hauteur, car elles deviennent presque toujours trop basses. Au reste, pour placer les pots dans la couche d'été, on attend que la chaleur soit à son degré, en observant bien de sonder de temps à autre, de peur de brûler les racines tendres des ananas qui n'auraient pas été plantés à *cul-nu*. Le châssis peut avoir en longueur les dimensions qu'on voudra; mais en largeur il ne doit pas excéder 5 pieds et demi en dedans d'un petit mur de 9 à 12 pouces d'épaisseur, qui doit le soutenir, et auquel il faut donner une profondeur de 3 pieds sur le devant, et de 5 pieds à 5 pieds et demi sur le derrière. On y pratique quelquefois des fourneaux, mais toujours on y établit un sentier entre le mur et la couche. Ce châssis étant sujet à l'humidité pendant l'hiver, il faut lui donner de l'air lorsque le soleil brille. Cette précaution, bonne dans les temps doux et en été, renouvelle l'air et empêche les coups de soleil. Avant d'empoter les plantes destinées au châssis, il faut les arracher, les laisser hors de terre pendant une huitaine, couper toutes les racines, trancher jusqu'au vif les talons qui seraient attaqués de pouriture, exposer pendant 5 à 6 jours leurs plaies au soleil; enfin éplucher les plantes, c'est-à-dire, ôter les feuilles qui nuisent ou sont gâtées,

écraser avec un petit bâton plat les poux qui rongent l'ananas; enfin, après avoir bien essuyé les feuilles, mettre de l'eau sur les parties attaquées, et y saupoudrer de la fleur de soufre que l'humidité y retient.

On plante dans des pots, proportionnés à leur force, les ananas ainsi préparés (c'est ce qu'on appelle planter à *cul-nu*). Au lieu de couper toutes les racines, on peut n'ôter que les mortes et rafraîchir les autres pour les pieds qui marquent fruit, ou que l'on destine à en donner; ce à quoi on les force par le plus de chaleur. La plantation à cul-nu retarde les fruits et peut servir pour en avoir de plus tardifs. Dans tous les cas, on sonde la couche au moyen d'un thermomètre enfoncé à 1 pied de profondeur dans le tan. Si la chaleur ne le fait élever que de 30 à 35 degrés, alors on y met les pots. D'autres les placent 3 ou 4 jours avant de planter, pour que la terre s'échauffe. Ils font ensuite, au milieu, un trou dans lequel ils mettent l'ananas, qu'ils arrosent médiocrement. Chaque soir, jusqu'au mois de juin, on a soin de couvrir les châssis de paillassons de peur des gelées ou seulement de la fraîcheur des nuits; pendant le jour on étend une toile ou de la paille dessus lorsque le soleil est ardent, de peur qu'il ne fasse rougir les plantes. Quand elles sont bien reprises, c'est-à-dire 3 ou 4 semaines après leur empotage, on leur donne des *bassinures* pardessus jusqu'à la mi-septembre, temps auquel il faut reprendre la précaution de ne point mouiller les feuilles. Enfin, au mois d'août, on relève tous ces ananas pour réchauffer la couche; ce que l'on fait en y remettant un quart de tan nouveau que l'on mêle bien avec l'ancien. Cette opération est la dernière jusqu'aux couches d'hiver.

Quant aux plantes destinées à donner fruit, lorsqu'elles sont en *règles*, et qu'elles commencent à fleurir, on leur donne une chaleur beaucoup plus forte que dans un autre temps, jusqu'à ce que la fleur soit passée : dès ce moment, il faut 2 ou 3 fois par jour, dans le plus fort de la chaleur, et pendant au moins un mois, leur donner, ainsi qu'aux autres plantes, un arrosement avec la seringue. On pourrait même ne pratiquer que cet arrose-

ment depuis que les plantes sont sous le châssis; mais il faudrait, surtout si l'on veut forcer les ananas à fructifier, n'employer au printemps que de l'eau tiède ayant passé 3 ou 4 jours dans la serre chaude, ou au moins ayant 7 à 8 degrés de chaleur. Il est bon que les fruits ne mûrissent pas tous à la fois; on hâte la maturité des uns par plus de chaleur; on retarde celle des autres en leur donnant de l'air, et en les couvrant de paillassons pendant les grandes chaleurs. Le degré pour faire marquer le fruit est de 15 à 18 degrés, suivant la force du plant et le temps plus ou moins prochain auquel on veut l'avoir. On peut, au moyen de la chaleur, faire aussi-bien porter fruit à une plante d'un an, qu'à une de 3, même dans le milieu de la France.

ARROCHE DES JARDINS, IRIBLE, FOLLETTE, BONNE-DAME, BELLE-DAME. *Atriplex hortensis*. L'usage de cette plante est d'adoucir l'acidité et la couleur trop verte de l'oseille : elle est annuelle, monte vite en graine, dure peu, se sème et se reproduit souvent d'elle-même. Semer en mars : tout terrain convient. On en distingue 3 variétés, la blonde, la rouge, et la très-rouge.

ARTICHAUT COMMUN. *Cynara scolimus*. De Barbarie et du midi de l'Europe. Ses variétés les plus remarquables sont : le GROS VERT DE LAON, le meilleur de tous, le plus estimé et cultivé à Paris. Le GROS CAMUS DE BRETAGNE, apporté par M. Féburier ; tête d'un vert plus pâle, plus élargie, aplatie ; plus hâtif que le précédent; le VIOLET, hâtif, excellent à la poivrade, ainsi que le ROUGE, qui n'en est probablement qu'une sous-variété.

La plupart des variétés ne sauraient se conserver franches, par le moyen du semis ; il faut donc les propager par les œilletons, et encore pourront-elles subir quelques altérations en raison du climat, de la culture plus ou moins bien entendue, et des qualités naturelles ou artificielles du sol, qui doit être une terre profonde franche et légère. On choisit des œilletons sains et vigoureux, au commencement d'avril, plus tôt ou plus tard, suivant la température. On les lève lorsqu'on ne craint plus

les fortes gelées, et que les feuilles se développent. On ne plante que ceux dont l'extrémité inférieure se termine par un renflement qu'on nomme noix. On ne laisse à chaque pied que 2 ou 3 pousses, distinctes des œilletons par leur force et la largeur de leurs feuilles, et qui marquent bientôt le fruit qui s'élève de leur centre ou *cœur*. On les plante, autant qu'il est possible, par un temps couvert ou pluvieux, à 3 pieds de distance les uns des autres, dans une terre bien amendée et ameublie par un bon labour : il faut se garder de trop enterrer, ce qui les ferait pourir. Chaque pied doit être arrosé jusqu'à sa reprise, si le temps est sec, et surtout garanti contre les gelées du printemps. Si le terrain était trop humide, on le disposerait par planches en dos d'âne, sur le milieu duquel on placerait ses œilletons. On peut encore faire une plantation après la cueillette des fruits. Quelques-uns de ceux plantés au printemps, qui sont bien conduits, arrosés suffisamment et à propos, enfin binés et purgés des mauvaises herbes, donneront des artichauts dans l'année ; mais le temps de leur plus grande production sera dans les 2 années suivantes. Pendant l'hiver, on les garantit contre les gelées, en butant chaque pied, et en l'entourant et le couvrant de feuilles ou de litière sèche dont on augmente l'épaisseur en raison du froid, mais qu'il est bon d'écarter lorsque la saison est douce et qu'il ne pleut pas.

Lorsque les artichauts ont péri par l'hiver, ou que l'on n'est pas à même de s'en procurer des œilletons, on peut alors recourir à la voie du semis qui se fait en février ou en mars, sur couche tiède et sous châssis, soit en pots, soit en plein terreau, pour mettre en place quand les intempéries ne laissent plus rien à redouter; ou bien encore en place, fin d'avril ou commencement de mai, en planches et à la distance requise pour les œilletons. Ordinairement on sème plusieurs graines ensemble, pour ne laisser ensuite qu'un plant. Quelques personnes déplantent chaque pied pour couper le pivot de la racine, et replantent à mesure. Elles croient que ce retranchement porte l'artichaut à donner sa production plus belle, plus abondante et plus hâtive. Parmi les pieds obtenus de se-

mis, il s'en trouve toujours un certain nombre à détruire, qui donnent des fruits petits et piquans, ressemblant à de gros chardons. La graine se conserve 5 à 6 ans.

ASPERGE ORDINAIRE. *Asparagus officinalis.* Dioïque, du midi de la France. La culture, les terrains et les climats divers ont produit des différences dans la grosseur, la couleur et la saveur de cette plante. Parmi les pays nombreux dont les asperges sont en réputation, on distingue la *Hollande, Marchiennes, Strasbourg, Sarre-Louis, Gravelines, Besançon, Vendôme,* etc. On multiplie l'asperge de deux manières, ou par le semis en place, ou bien au moyen de plants élevés en pépinière; cette dernière méthode est la plus usitée. Pour le semis en pépinière, la terre étant préparée par de bons labours et de bons engrais, en octobre ou novembre pour les climats méridionaux et les terres sèches et légères, en mars pour les environs de Paris, et en avril seulement pour les climats plus septentrionaux ou pour les terres fortes et humides, on répand, à la volée ou en rayons, et très-clair, les semences qu'on recouvre d'environ un doigt de terreau bien consommé. Il ne s'agit plus que de biner légèrement, d'arroser quelquefois et d'ôter les mauvaises herbes à mesure qu'il en paraît, avec la précaution de ne point briser ni déraciner le nouveau plant, dont les pousses sont coupées à l'arrière-saison. Pendant l'hiver on recouvre les racines d'environ 3 pouces de bon terreau. On emploie le plant à un ou 2 ans; il faut éviter d'en planter de plus âgé. On doit avoir soin, lorsqu'on l'arrache, de faire ce travail avec précaution, de manière à ne pas briser les racines. Nous allons indiquer plusieurs méthodes employées pour la plantation. On prépare à l'avance des fosses qui doivent avoir une profondeur d'environ 2 pieds, et une largeur de 4, sur la longueur qu'on voudra. On laisse entre elles un intervalle à peu près égal à leur largeur, sur lequel on jette la terre de la fouille. Dans les terrains humides, il faut creuser davantage et remplir l'excédant avec des plâtras, pierrailles, décombres, broussailles ou autres matériaux. Cela fait, on jette au fond des fosses une épaisseur d'environ 1 pied de bons engrais, tels que

fumiers, gazons, boues des rues, que l'on foule ensuite en piétinant bien dessus; puis on recouvre de 3 pouces de terre de la fouille, en supposant que préalablement elle aura été nettoyée, amendée et rendue légère par un mélange d'engrais ou de terreau bien consommé. Après cette opération, on tire dans la longueur des fosses, 3 lignes à égale distance, sur lesquelles on marque, à environ 15 à 18 pouces l'une de l'autre, les places des racines par un très-petit monticule de terreau. On étend à la main les racines sur le monticule, en inclinant leurs extrémités, et l'on couvre aussitôt le tout de 3 bons doigts de terre. Au moyen de ces distances, il sera facile de biner, arroser et sarcler d'autres plantes qu'on peut cultiver sur les talus; mais on doit observer, quant à ces derniers, de n'employer que des plantes basses qui ne donnent point d'ombre aux fosses, qui n'effritent point la terre, et qui, en moins de 6 mois, aient donné leur production; car, en novembre suivant, il faudra encore y prendre 3 doigts de terre pour les répandre dans les fosses. Le printemps d'après, on bine, sarcle et arrose au besoin; pour l'arrière-saison, couper toutes les pousses rez-terre, et couvrir les fosses de 2 ou 3 doigts de bon fumier qu'on enterre par un léger labour au printemps, et recharger encore de 2 ou 3 pouces de terre; à la 3e. année, on coupe les plus belles asperges; à la 5e., le plant est en plein rapport. Ainsi conduit et fumé tous les 2 ans, il en peut durer 12 ou 15. Si l'on préfère se faire une aspergerie de semis, au lieu de placer des racines sur les monticules, on fait un petit creux dans lequel on met 3 graines d'asperges qu'on recouvre de terreau; en juin suivant, on retire 2 des nouveaux pieds pour ne laisser que le plus vigoureux, ou mieux, on coupe le collet de 2 pour ne pas ébranler les racines du 3e. Du reste, l'aspergerie se conduit de même.

Cette méthode est un peu moins dispendieuse que la suivante, mais aussi moins productive. Les asperges sont plus belles, et le carré peut durer plus long-temps par la méthode que voici : On fume bien la terre du carré au mois d'août. Si elle est forte, on y mêle du sable, et de la terre de bruyère si elle est commune. En mars sui-

vant, pour la température de Paris, on divise le carré en planches de 5 pieds. On enlève de la 1re. planche 8 à 9 pouces de terre qu'on jette sur la 2e. planche. On creuse ensuite la 1re. de 16 à 18 pouces, et on en porte la terre dans un dépôt. Si le terrain est fort humide, on creuse en outre 6 pouces de plus, et on remplace cette dernière terre par du gros sable et des cailloux. On remplit ensuite à 18 pouces cette fosse avec des engrais, soit des fumiers ou du tan mêlé avec des retailles, soit des feuilles, des coquilles d'huîtres pilées, etc.; on couvre ces engrais de la terre jetée sur la 2e. planche, de manière que la 1re. planche soit au niveau des autres. On opère de même et successivement sur les autres planches, de façon que le terrain se trouve uni et à la même hauteur qu'avant l'opération; on plante ou on sème, comme il a été dit plus haut, et on donne les mêmes soins au jeune plant. Si le *criocère* l'attaque, on le cherche pour le détruire, ainsi que ses œufs, qui sont des points noirs rangés par ordre, et on sème autour du carré quelques graines de chanvre, plante dont l'odeur écarte ces insectes. Si le *ver blanc* l'attaque, on y sème de bonne heure de la laitue; et, quand on en voit se faner, on trouve le ver à la racine : le fumier baisse, et il est possible l'année suivante de recharger le carré de 3 pouces de bonne terre. Pour le reste on continue comme il a été dit.

Les asperges d'hiver ou de primeur s'obtiennent au moyen de couches ou de châssis par divers procédés; voici les deux plus usités par les bons jardiniers de Paris. 1°. *Pour chauffer des asperges sur place*, on dispose des planches de 4 pieds de large, entre lesquelles on laisse des sentiers de 2 pieds. On défonce et l'on amende les planches mieux encore que pour une plantation ordinaire, et on les garnit de 4 rangs de plants à un pied, ce qui laisse 6 pouces de bord de chaque côté, les griffes à 9 à 10 pouces sur le rang. On soigne et cultive ce plant pendant 3 ans. La 4e. année, lorsqu'on veut chauffer, ce qui a lieu de décembre en mars, selon que l'on désire avancer la végétation, on creuse et on enlève la terre des sentiers à la profondeur de 18 à 20 pouces, et on la remplace par du fumier chaud, bien foulé, qu'il

faudra avoir soin ensuite de renouveler au besoin, pour entretenir la chaleur. On place alors les châssis qui doivent être gouvernés comme ceux employés aux cultures d'hiver, c'est-à-dire, que la nuit, et dans tous les temps froids, il faut les couvrir de paillassons, et leur donner de l'air lorsqu'il survient quelques heures de beau temps et de soleil. En avril on ôte les châssis, on enlève ce premier fumier des sentiers, que l'on remplace de nouveau par de la terre, et on laisse les asperges à l'air libre. Un plant ainsi traité peut se maintenir en rapport pendant 8 à 10 ans, pourvu que l'on ne chauffe la même planche ou le même carré que de 2 années l'une : il faut même, pour le mieux, s'abstenir d'y couper des asperges dans l'année d'intervalle; 2°. *la culture forcée, ou sur couche*, donne des produits encore plus hâtifs. En novembre, décembre ou janvier, on fait une couche de 15 à 18 pouces de haut, et de la largeur des châssis. Lorsqu'elle est à son degré de chaleur, on la recouvre de 2 pouces de terreau, et l'on y adapte les châssis, dont les vitraux doivent être très-rapprochés de la surface. Il a fallu se pourvoir à l'avance de plants; on peut en employer de 3 à 4 ans, mais comme, dans cette méthode, il est sacrifié, on se sert plus ordinairement de vieilles griffes provenant d'une aspergerie sur le retour, et destinée à être détruite. On prépare ce plant en éclatant et séparant les souches, et ne conservant que ce qui est vif et pourvu de bons yeux ; on écourte les racines trop longues. Le plant, ainsi préparé, est placé debout et près à près de manière à ce qu'il se touche, sur le terreau, que l'on rapproche et que l'on appuie contre les griffes, à mesure qu'on les place, en sorte qu'il les maintienne. On répand ensuite, à la main, de nouveau terreau pour remplir les vides, et recouvrir les plants jusqu'à la hauteur des têtes. Les panneaux posés, il ne s'agit plus que d'entretenir la chaleur de la couche, au moyen de réchauds de fumier, et par les soins indiqués à l'article précédent.

BASELLE, *Basella*. Plante bisannuelle. Les feuilles de 2 espèces sont employées en aliment dans les Indes et à la Chine ; la *rouge* et la *blanche*, ou épinard rouge

et blanc du Malabar, toutes deux à tiges grimpantes et rouges ou blanches, de même que les feuilles. On sème, en mars, en terre bonne et meuble, sur couche chaude et sous châssis; et, lorsqu'on n'a plus à craindre de froid, on repique en pleine terre et contre un mur treillagé, exposé au midi, où les graines mûrissent bien. On prépare leurs feuilles comme les épinards. Les baies fournissent un suc d'un très-beau pourpre, qu'il serait peut-être utile de savoir fixer.

BETTERAVE, *Beta vulgaris*. Ses principales variétés sont : 1°. la GROSSE ROUGE, la plus cultivée de toutes; 2°. la PETITE ROUGE; 3°. la ROUGE RONDE, précoce; 4°. la JAUNE, plus sucrée que les autres variétés; 5°. la BLANCHE; 6°. la BETTERAVE CHAMPÊTRE ou RACINE DE DISETTE, plus employée dans la grande culture que dans celle des jardins. Toutes se conduisent de même, c'est-à-dire, que, selon la qualité plus ou moins chaude du terrain et la température du lieu, après avoir bien ameubli la terre par un ou 2 labours profonds, on sème, ordinairement à la volée ou en rayons, dès le commencement de mars jusqu'en mai; on éclaircit de manière à ce que les plants restent éloignés les uns des autres, d'un pied à 18 pouces, suivant la qualité du sol; on sarcle et on donne plusieurs binages; on peut aussi semer la betterave en pépinière pour la mettre en place lorsque la racine a atteint la grosseur du doigt, sans rien retrancher de celle-ci, de préférence par un temps humide, autrement il serait à propos de les tremper dans un mélange d'eau de fumier, de bouse de vache et de terre. Les betteraves préfèrent une terre douce et profonde, bien labourée, et fumée l'année précédente. Si on est forcé de donner de l'engrais en labourant la terre pour semer, on ne doit employer que des fumiers consommés. On fait la récolte des racines en novembre; on les met dans une cave ou une serre sèche et à l'abri de la gelée, après les avoir laissées ressuyer. (Voy. CAROTTE.) Si on en avait laissé quelques-unes en terre pour avoir de la graine, il faudrait avoir soin de les couvrir pendant les fortes gelées; et, en cas de dommage, on aura la ressource de

replanter en mars quelques-unes des plus saines de celles qui auront été gardées.

CAPUCINE, *Tropæolum*. La GRANDE et la PETITE sont cultivées pour parer les salades. Les boutons de fleurs à peine formés, et les graines prises encore vertes, se confisent au vinaigre et remplacent les câpres. On préfere, pour cet usage, la petite espèce, qui a l'avantage de pouvoir se passer d'appui et de fleurir plus abondamment. (Voyez, pour la culture, aux plantes d'agrément.)

CARDON, *Cynara cardunculus*. De Barbarie. On préfere le CARDON DE TOURS, qui est très-épineux, au CARDON D'ESPAGNE, qui est sans épines, parce que ce dernier joint au désavantage d'être plus sujet à monter celui d'avoir les côtes moins épaisses et moins tendres. L'un et l'autre se sèment dès janvier, en pots sur couche et sous châssis, si l'on veut avoir des cardons de primeur, mangeables en mai et juin. Pour les avoir, au contraire, à l'arrière-saison ou en hiver, on ne les sème qu'en avril et mai, dans des trous garnis de fumier consommé, espacés d'environ 3 pieds en tous sens, où l'on place 2 à 3 graines ensemble pour ne laisser qu'un pied. Ces plantes doivent être conduites comme les artichauts, mais plus arrosées et tenues plus chaudement, car elles sont plus délicates. Il faut les blanchir lorsqu'elles sont devenues assez fortes : on les bute avec de la terre qu'on amoncelle au pied; on rapproche les feuilles souvent longues de 6 pieds; on les retient avec de l'osier ou de la ficelle, puis l'on met une couverture de paille sèche et longue, qu'on attache avec des liens. Ainsi caché et serré pendant 3 semaines, le cardon aura blanchi, et ses côtes se seront attendries; laissé plus long-temps dans cet état, il pourirait. Pour la récolte de la graine, qui se conserve 5 à 6 ans, on garde, sans les blanchir, quelques pieds que l'on conserve pendant l'hiver en les butant et les couvrant comme les artichauts.

CARDON PLEIN ET SANS ÉPINES. Ce qui vient d'être dit peut s'appliquer à cette variété, qui ne diffère des autres que par le précieux avantage d'avoir les tiges aussi pleines et aussi succulentes que celles du cardon

de Tours, et en même temps dépourvues d'épines. M. Vilmorin en a reçu une autre variété de M. Delacour Gouffé, directeur du jardin botanique de Marseille. Elle est à feuilles d'artichauts, à côtes rougeâtres, sans piquans, très-pleines, et excellentes.

CAROTTE, Pastenade, *Daucus Carotta*. Indigène. On en cultive plusieurs variétés, la ROUGE, la JAUNE, la BLANCHE, la COURTE de Hollande, et quelques sous-variétés. Celle de couleur violette, cultivée en Espagne, a été communiquée à M. Vilmorin, par M. le marquis de la Bentana, amateur distingué. Elle est plus sucrée qu'aucune autre, et fort grosse, mais très-sujette à monter si on la sème de bonne heure. On sème fin de février jusqu'en mai, et même jusqu'en juin; et encore à la fin de l'été, particulièrement de la courte, pour en avoir de nouvelle au printemps. La carotte demande une terre profonde, et plutôt légère que forte, chargée de sucs nutritifs, et qui ait été fumée au plus tard à l'automne précédent; autrement la carotte fourcherait et prendrait un goût de fumier. On donne un labour profond et on ameublit bien la terre; on sème à la volée, ou en rayons; et après avoir donné un coup de râteau, on met une légère couche de terreau, ou l'on paille. On mêle ordinairement la graine de carotte avec de la cendre ou du sable fin, après l'avoir frottée pour la diviser.

Lorsque la carotte lève, il faut la visiter, afin de détruire les limaces et les araignées. Les ravages de ces insectes forcent à semer plus dru, afin d'avoir du plant pour regarnir les places où il en peut manquer. Quand on veut en repiquer, on choisit un temps couvert. Lorsque la carotte a 2 feuilles outre les cotylédons, on lève le plant dans les endroits où il est trop épais, de manière à ne pas briser ses racines, et à laisser un intervalle de 2 à 3 pouces entre les plants qui restent. On place ceux qu'on enlève dans un panier recouvert: on repique, au plantoir, à la même distance: on a l'attention de séparer les plants sans les rompre, de descendre leurs racines verticalement, et de presser légèrement la terre avec le plantoir. On arrose ensuite, et on continue la surveillance jusqu'à ce que les carottes aient 4 ou

5 feuilles. On sarcle, et, lorsqu'elles sont grosses comme le doigt, on en arrache une entre 2, soit pour son usage ou celui des bestiaux. Les carottes sont alors à 5 ou 6 pouces : on peut leur donner un binage. On fait la grande récolte, à l'approche des gelées, avec des fourches ordinaires, et mieux avec celles à dents plates. On coupe les feuilles auparavant ; on trie les carottes et on met à part les belles, qu'on place dans la serre aux légumes, dans une cave ou un trou fait exprès en terre. On répand une couche de sable sur le sol, on met de la paille contre le mur ou les parois du trou ; ensuite on fait un lit de carottes, les têtes en dehors et les racines contre le mur. On recouvre ce lit d'une couche de sable, et ainsi de suite. Si c'est un trou, après l'avoir rempli de carottes, on le recouvre de paille, et on rejette dessus la terre sortie de la fosse, en la disposant en talus pour l'écoulement des eaux. Les carottes semées pour le printemps restent en terre, et sont couvertes de feuilles ou de paille lorsqu'il gèle. Il en est de même de celles conservées pour graines. Si on n'en a pas laissé pour ce dernier usage, on en choisit au printemps de bien saines, qu'on plante à 15 ou 18 pouces. La graine est bonne pendant 5 ou 6 ans ; pour les semis d'automne, ou ceux que l'on fait de très-bonne heure au printemps, on doit éviter d'employer de la semence toute nouvelle qui est plus sujette à monter.

CÉLERI CULTIVÉ, *Apium graveolens Celeri*. H. P. Bisannuel. Variétés : le *céleri creux*, *petit céleri* ou *céleri à couper*, dont les feuilles s'emploient comme fourniture de salade ; le *plein blanc ;* une très-grosse variété du même, appelée *céleri turc* ou de Prusse ; le *nain frisé*, très-tendre et cassant ; le *plein rose ;* le *gros violet de Tours*, plus volumineux que la plupart des autres ; et enfin le *céleri-rave,* dont la racine grosse, et en forme de navet, se mange cuite : celui-ci a une sous-variété veinée de rouge. Pour avoir des céleris à différentes époques, on en sème depuis janvier jusqu'en juin. De janvier en mars, on sème sur couche et sous cloche. On repique sur couche et sous cloche ou sous châssis, pour ne mettre en pleine terre que vers le com-

mencement d'avril, dans une planche de terre légère bien amendée, où l'on dispose le céleri en quinconce, dans des rayons éloignés d'environ 8 à 9 pouces. Chaque pied, arrosé sur-le-champ pour la reprise, doit être mouillé tous les deux ou trois jours s'il ne pleut pas. Lorsque le plant est assez fort, on le fait blanchir en le liant de trois liens, par un temps sec, et en le garnissant de paille sèche, de manière à ne laisser voir que l'extrémité des feuilles; ou bien, après l'avoir lié, on amoncelle la terre autour du pied jusqu'au premier lien d'abord, 8 jours après jusqu'au 2e., et enfin jusqu'au 3e. 8 autres jours après. Lorsqu'on veut le buter, on laisse un intervalle égal à la largeur des planches qu'on plante en laitue, chicorée, etc., et dont la terre sert ensuite à buter le céleri; ou bien on fait une fosse, on en fume le fond, on bêche et on y plante le céleri: la terre de la fosse sert ensuite à le buter. Le semis de mai doit se faire clair, et s'éclaircir encore pour être mis en place sans repiquage, afin de ne pas retarder la crue du céleri. On paille et bute les pieds du dernier semis avant les fortes gelées. Celui que l'on conserve en serre doit être abrité du froid et de l'humidité: il faut l'aérer toutes les fois qu'il ne gèle point. Quelques pieds restés en pleine terre et couverts de paille servent pour porte-graines. Les semences les plus nouvelles sont les meilleures, quoiqu'elles puissent se conserver bonnes pendant 3 ou 4 ans. Le céleri-rave n'a pas besoin d'être buté; seulement on couvre pendant le froid les pieds destinés à donner des graines. Les jardiniers qui ont beaucoup de terreau arrachent le céleri à l'automne et l'y enterrent. Cette plante exige de fréquens arrosemens.

CERFEUIL, *Scandix Cerefolium*. Indigène et annuel. On le sème à toutes les époques, de mars jusqu'en septembre, avec la différence qu'on le sème en rayons, au pied d'un mur en mars, au nord et à l'ombre en juin et pendant l'été, et à toute exposition dans tous les autres temps. Sa graine mûrit dans l'année, et se conserve 3 ans. CERFEUIL FRISÉ, très-jolie variété; même culture. CERFEUIL MUSQUÉ *ou* D'ESPAGNE; FOUGÈRE MUSQUÉE, *Scandix odorata*. Plus grand et vivace; son

goût ne plaît pas à tout le monde : on le sème à l'automne, aussitôt après la récolte des graines, mieux qu'au printemps.

CHAMPIGNONS. La famille des champignons est très-nombreuse, et plusieurs espèces peuvent se manger; mais il est très-facile de s'y méprendre, et les méprises, toujours dangereuses, sont souvent mortelles; il est certain que le champignon le moins nuisible ne digère jamais que difficilement. Quant au champignon commun, on en fait naître artificiellement sur des couches de diverses manières. Nous allons indiquer la méthode la plus usitée par les jardiniers de Paris. Les 2 opérations nécessaires à distinguer dans la culture du champignon sont : la préparation du fumier destiné à former les meules : la formation et la conduite de ces meules. La préparation du fumier est une chose extrêmement essentielle, et à laquelle le succès tient absolument. C'est le plus souvent à l'ignorance de cette particularité qu'est dû le peu de réussite des tentatives que l'on fait.

Préparation du fumier. En toute saison, mieux au printemps et en automne, le succès étant plus certain alors, il faut prendre du bon fumier de cheval, en quantité proportionnée au nombre des meules que l'on veut établir. Il est utile de choisir un terrain uni et sain, à l'abri des incursions des volailles et des oiseaux de basse-cour. On dispose le fumier en toisés ou planches, de longueur et largeur à volonté, et de 2 pieds d'épaisseur, le faisant exactement passer à la fourche pour en retirer tous les corps étrangers, la portion de foin, et la grande paille, qui ne seraient point imprégnées de l'urine des chevaux. Il faut bien marcher ce tas qui doit être uni comme un toisé de moellons : si c'est en été et que le temps soit très-sec et chaud, on fait mouiller abondamment; dans le cas contraire, il ne faut pas arroser du tout, le fumier ne devant être ni sec, ni trop humecté. Au bout de 8 à 10 jours, le fumier ayant fermenté vivement, ce que l'on reconnaîtra à la couleur blanche qu'il aura prise à l'intérieur, tout le tas sera remanié et reconstruit sur le même terrain, avec l'at-

tention de remettre dans l'intérieur le fumier qui était sur les côtés et la superficie, ainsi que les portions qui auraient éprouvé moins de fermentation que les autres. On aura encore soin de retirer les immondices étrangères que l'on trouverait.

Le tas établi, on le laissera reposer encore 8 à 10 jours, au bout desquels le fumier a ordinairement acquis le degré de douceur nécessaire pour être bon à employer. C'est ce qu'il est difficile mais essentiel de reconnaître ; c'est aussi pourquoi il faut de la pratique, car de ce point précis dépend en grande partie le succès de la meule. Si ce fumier a une couleur brunâtre, qu'il soit bien lié et moelleux, que, pressé dans la main, il ne rende point d'eau, mais qu'il y laisse une onctuosité douce et grasse, on peut le juger bon. S'il est sec et peu lié, ou gâcheux et mouillé, il ne sera pas au point convenable. Dans le premier cas, on pourra, en l'humectant modérément, l'y ramener ; dans le second, une surabondance d'humidité l'aura probablement gâté, ce qui a quelquefois lieu par l'effet des grandes pluies : il y aura alors peu de succès à en espérer, et le plus sûr sera de recommencer avec du nouveau fumier.

Formation et conduite des meules. Je suppose le fumier amené à son juste point ; il s'agit maintenant de procéder à l'établissement de la meule. Au printemps et en été, son emplacement sera à l'ombre : en automne et au commencement de l'hiver, au midi, mieux, en toute saison, dans une cave ou autre lieu abrité, bien clos et obscur, parce que les champignons cultivés dehors ont à redouter en été l'influence des orages, et en hiver celle des gelées. On donnera à la meule 20 pouces à 2 pieds de largeur à sa base, et on l'élèvera à la même hauteur, en la rétrécissant de manière à ce qu'elle n'ait plus aucune largeur à son sommet, et qu'elle se termine en arête ou dos d'âne. On battra doucement les côtés avec une pelle pour la régulariser et la consolider, puis on la peignera, c'est-à-dire, qu'avec les doigts ou la fourche, on ratissera légèrement, du haut en bas, la surface de chaque côté, pour l'approprier et retirer les pailles qui passeraient. On arrangera alors par-

dessus, une couverture en grande litière, appelée chemise, et on laissera la meule dans cet état pendant quelques jours, la bassinant de temps à autre, si c'est en été. Cette couverture n'est utile que pour les meules élevées dehors, ou dans les lieux abrités où la lumière a accès; car celles établies dans les caves ou autres emplacemens tout-à-fait obscurs, n'en ont pas besoin.

Après quelques jours, la meule étant parvenue à un degré modéré de chaleur, dont on jugera au moyen des sondes placées dedans, ainsi qu'on le pratique ordinairement pour les couches, il faudra larder ou garnir de blanc. On doit avoir pour cela de bon blanc de champignon : on nomme ainsi des galettes de fumier provenant de couches à champignons, et imprégnées de germes, ou, si l'on veut, de semences de ce végétal. Avec la main, on fait dans les flancs de la meule de petites ouvertures de la largeur de 4 doigts, et profondes d'autant; on remplit à mesure chacune d'elles avec un morceau de blanc de champignon de même dimension, enfoncé de manière qu'il paraisse à fleur de la meule; on appuie doucement au-dessus pour que le blanc se trouve bien en contact avec le fumier. Les ouvertures se font régulièrement à 1 pied l'une de l'autre, sur 2 lignes, dont la première règne à 4 pouces environ de la base, et la seconde à 5 ou 6 pouces au-dessus de la première, les lardons de l'une alternant avec ceux de l'autre, en échiquier.

Ce travail fait, on remet sur la meule la couverture qui y était auparavant; au bout de 8 à 10 jours on visite pour voir si le blanc a pris, ce que l'on connaît à une espèce de fermentation que l'on remarque sur le fumier, autour des lardons, présentant l'apparence d'une moisissure naissante. Si au bout de 15 jours on ne voyait rien, c'est que probablement le blanc n'était pas bon; il faudrait en remettre de meilleur dans de nouvelles ouvertures pratiquées à côté des anciennes. Le blanc, au contraire, étant bien attaché, l'on gopte la meule, c'est-à-dire qu'on la recouvre de terre. Pour cela, il faut d'abord raffermir les côtés en les frappant doucement avec le dos d'une pelle; si le temps est sec, on

bassine très-légèrement, puis avec la pelle on applique sur toute la surface une couche de terre tamisée, très-meuble et légère, ou de terreau fin, de l'épaisseur d'environ 1 pouce. On remet encore la couverture aussitôt cette opération faite, et on arrose légèrement par-dessus, si la saison l'exige. On observera encore que la chemise ne doit jamais être enlevée en telle saison que ce soit, son utilité s'étendant à toute la durée de la meule. Pour faire la récolte, on découvre à mesure devant soi, on bassine légèrement, et l'on recouvre de suite.

CHERVIS, Cherui, Chirouis, et Giroles. *Sium sisarum.* Vivace; les racines, charnues et très-sucrées, se mangent comme les scorsonnères. On peut les multiplier par pieds éclatés, mais les racines d'un semis de l'année sont plus tendres et meilleures. Semer au printemps ou en septembre, en terre douce, fraîche et profonde, et bassiner souvent; biner, sarcler et arroser fréquemment; en novembre et tout l'hiver, à mesure du besoin, on fait la récolte des racines.

CHICORÉE sauvage. *Cichorium intybus.* Indigène et vivace. On en sème toute l'année et tous les quinze jours, sur couche ou en pleine terre, selon la saison, pour en couper de très-jeunes feuilles, que l'on mange en salade : ces semis ont besoin de quelques soins, et surtout d'être arrosés. C'est avec cette chicorée que l'on fait la salade d'hiver, appelée *Barbe-de-Capucin* et *Cheveux-de-Paysan.* On établit dans une cave, en novembre et décembre, une ou plusieurs couches de terre légère et sablonneuse, ou de fumier bien consommé, de 2 à 3 pouces d'épaisseur, et 2 pieds de largeur, sur la longueur que l'on veut. On y couche, la tête en dehors, des racines de chicorée semée dans l'année, et l'on recouvre d'un lit de même terre et de même épaisseur, sur lequel on place un nouveau rang de racines qu'on recouvre de même, et ainsi de suite. La température égale et douce de la cave, et le défaut de lumière, ne tardent pas à faire pousser des feuilles étiolées et sans couleur, que l'on récolte à mesure qu'elles paraissent, en les coupant ou en arrachant les racines qu'on met en bottes. Ces couches se mouillent au besoin, si l'on a em-

ployé de la terre trop sèche. On cultive une variété à feuilles panachées et une autre dite à CAFÉ, dont les racines charnues comme des carottes, servent à faire le *café-chicorée*. Les feuilles s'emploient aussi en salade.

CHICORÉE BLANCHE OU FRISÉE. *Cichorium endivia.* Des Indes et annuelle. On peut en semer de mars en juillet, d'abord sous cloche ou sous châssis, ensuite en pleine terre bien ameublie et bien exposée : le plant se repique en plate-bande, en quinconce, et à environ 1 pied de distance, dans une terre meuble et paillée. On arrose aussitôt, et ensuite au besoin. Quand le plant est assez fort, on le lie par un temps sec; les amateurs le couvrent avec un pot à fleurs. Il faut environ 3 semaines pour l'attendrir et le faire blanchir : la pluie ou l'eau des arrosemens qui entreraient alors dans le cœur de la plante pourraient la faire pourir; aussi ne se sert-on plus que du goulot, et non de la pomme de l'arrosoir, afin de verser l'eau plus sûrement à côté de la plante et non dessus : on la couvre même avec des feuilles de chou, ou autres, pendant la pluie. La graine est bonne 6 à 7 ans, et on sème toujours la plus ancienne, afin d'obtenir des plantes moins sujettes à monter. La Chicorée blanche a plusieurs variétés. LA CHICORÉE DE MEAUX ou ENDIVE se cultive le plus généralement; elle monte très-facilement, surtout la première semée, pour peu qu'on la pousse par de trop fréquens arrosemens, ou que la pluie soit trop abondante, mais elle réussit très-bien semée seulement en juin. LA CHICORÉE FINE D'ITALIE, *C. E. italica*, plus hâtive et plus fine, se garnit promptement et peut être semée de bonne heure, sans monter, d'où son nom de CHICORÉE D'ÉTÉ. LA CHICORÉE TOUJOURS BLANCHE, *C. E. angustifolia*, se garnit peu : la meilleure manière d'en faire usage est de la couper jeune comme la petite laitue. LA CHICORÉE SCAROLE, ou ESCAROLE, ou SCARIOLE, *C. E. latifolia*. Elle se cultive et s'emploie comme la chicorée blanche. Ses principales variétés sont : *la grande*, dite de Hollande; *la ronde*, dont les feuilles plus courtes tendent à pommer; et *la blonde*, qui est jaune en naissant.

CHOU, *Brassica oleracea*. Bisannuel et indigène.

On en distingue plusieurs races principales, savoir : les *Choux cabus* ou *pommés*, à feuilles lisses et ordinairement glauques ; les *Choux de Milan*, pommés, à feuilles cloquées et d'un vert plus ou moins foncé; les *Choux verts* ou *sans tête*, qui peuvent durer 3 ans et plus ; les *Choux-fleurs* et les *Brocolis*.

CHOU POMMÉ OU CABUS. Ses sous-variétés principales, suivant l'ordre de leur précocité, sont :

CHOU D'YORCK. Pomme petite, allongée, très-précoce et très-estimée. Il a quelques sous-variétés, telles que le *Chou cabage* ou *superfin hâtif*, encore plus petit, mais de quelques jours plus précoce ; le *Chou nain hâtif*, plus bas de pied et à pomme un peu plus courte, aussi précoce ; le *gros Chou d'Yorck*, dont la tête acquiert plus de volume et se forme un peu moins vite.

CHOU HATIF EN PAIN DE SUCRE. Feuilles d'un vert un peu blond, capuchonnées : pomme allongée et quelquefois en cône renversé, tendre et très-bonne.

CHOU COEUR-DE-BOEUF. Trois sous-variétés : le *petit*, le *moyen* et le *gros*. Le petit forme sa pomme presque aussitôt que le *Chou d'Yorck*. Le gros est assez voisin du gros chou cabus blanc. Ils sont bons et fort cultivés.

GROS CHOU CABUS BLANC, ou CHOU POMMÉ. Celui-ci offre le plus grand nombre de variétés. Voici les meilleures et le plus généralement connues : *Chou de Saint-Denis* ou *Chou blanc de Bonneuil;* pied très-court, feuille très-glauque, pomme grosse, ordinairement aplatie, quelquefois ronde. *Chou cabus d'Alsace, deuxième saison*, pied un peu élevé, feuilles détachées, arrondies, un peu capuchonnées ; tête grosse, arrondie, quelquefois plate. C'est un des plus prompts à former sa tête parmi les gros choux pommés. *Gros chou d'Allemagne, d'Alsace* ou *chou quintal*, tige courte, très-grosse ; feuilles larges, un peu festonnées, d'un vert plus clair que dans les espèces précédentes ; pomme énorme dans les terrains riches et frais. *Le gros chou pommé de Hollande*, le *trapu de Brunswick* et le *chou d'Écosse*, sont aussi de fort belles variétés. On dit ce dernier plus rustique que les autres choux cabus, et de plus longue garde en hiver.

Chou pommé rouge. Il y a le gros et le petit, dit *Chou noirâtre d'Utrecht*, très-estimé dans le nord : d'usage en médecine. Ils peuvent être mangés en salade.

Tous les gros choux cabus servent à faire de la *choucroûte*, lorsque leurs pommes sont pleines et serrées.

On sème le chou cabus à plusieurs époques : 1°. de la mi-août au commencement de septembre (les choux d'Yorck et autres petits hâtifs pas avant la fin d'août). Ces derniers sont replantés en place en octobre ; les grosses espèces peuvent l'être dans le même temps, ou bien repiquées en pépinière, pour être plantées à demeure en février et mars, à la distance de 15 pouces pour les petits, 18 pouces à 2 pieds pour les moyens, 2 pieds et demi à 3 pieds pour les gros. Semés comme dessus, les choux d'Yorck en terrain hâtif viennent à pomme vers la mi-avril jusqu'en mai, et les autres successivement jusqu'en août ; 2°. en février sur couche ; 3°. fin du même mois et commencement de mars, sur plate-bande bien terreautée, au pied d'un mur au midi ; 4°. courant de mars, en pleine terre avec terreautage. Les plantes provenant de ces semis sont mises en place, fin de mars et courant d'avril, et leur produit succède à celui des semis d'automne, et se prolonge jusqu'en novembre et décembre. On pourrait à la rigueur semer les grosses espèces en avril, et les petites, pour ainsi dire toute l'année ; mais il y aurait peu d'avantage, les choux-milans étant préférables pour les semis tardifs du printemps.

Les choux en général, et particulièrement les gros choux pommés, demandent une bonne terre, un peu consistante et bien fumée ; lorsqu'elle est naturellement fraîche, ils en deviennent plus beaux et plus gros. Pour les semis, la terre doit être plutôt légère que forte, bien ameublie, un peu ombragée, ce qui surtout est essentiel pour les semis de printemps et d'été. Il faut, si le temps est sec, les bassiner régulièrement, les visiter pour détruire les insectes qui pourraient les attaquer, et particulièrement le tiquet, ou puce de terre, qui leur est quelquefois très-nuisible. Le meilleur moyen d'écarter ces insectes est de semer le matin, à la rosée, de la cendre sur le jeune plant. Lorsqu'on replante, on visite le

pied au point du départ des racines, et si l'on y aperçoit une tumeur, on en coupe la moitié et on détruit le ver qui l'occasione, et qui arrêterait le développement de la plante; on arrose chaque pied au moment de la plantation, et il faut ensuite continuer les arrosemens autant que la saison l'exige.

Chou de Milan ou pommé-frisé. Ses têtes sont moins serrées et ordinairement plus tendres et moins sujettes au goût de musc. Les principales variétés sont le *Milan très-hâtif d'Ulm*, à tige un peu haute, très-prompt à pommer, peu gros, excellent; le *Milan hâtif*, plus bas de pied; le *Milan court* ou *nain*, extrêmement trapu, d'un vert très-foncé, assez hâtif à pommer, tendre et très-bon; le *Pancalier de Touraine*, bas de pied, et d'un vert très-foncé comme le précédent, mais à côtes plus fortes; le *Milan ordinaire* ou *gros chou-milan*, plus fort de pomme que tous les précédens: le *Milan à tête longue*, dont la pomme est pointue, peu grosse, mais tendre et excellente; le *Milan doré*, dont la couleur, d'un vert un peu blond, devient tout-à-fait jaune en hiver: il a une pomme peu serrée et fort tendre; le *Milan des Vertus*, ou *gros chou pommé-frisé d'Allemagne*, a la tête aussi grosse que celle des gros choux cabus, dont il se rapproche un peu par sa manière de pommer, et parce qu'il est moins cloqué et quelquefois glauque: il lui faut un bon terrain. C'est une variété précieuse pour la grande culture. Il est plus rustique et se conserve plus long-temps en hiver, ainsi que le pancalier et le milan ordinaire, que les choux cabus blancs. Le *Chou de Bruxelles à jets*, *Chou rosette*, à tige haute de 2 à 3 pieds, produisant à l'aisselle des feuilles de petites pommes frisées, tendres et fort estimées. On le débarrasse de ses feuilles, et ensuite on cueille les pommes à mesure qu'elles grossissent; on finit par la tête.

Les choux-milans pourraient être semés, comme les choux cabus, en août et septembre; mais l'usage le plus ordinaire est de les semer au printemps, depuis la fin de février jusqu'en mai, à l'exception du milan des Vertus, qui ne doit pas être semé plus tard qu'en avril. La distance, pour les petits et moyens milans, est de 18

pouces à 2 pieds, et 2 pieds et demi à 3 pieds pour les gros. Les premiers semés, des variétés hâtives, viennent en juin, et les derniers pomment au commencement de l'hiver, et se conservent jusqu'en mars. On peut laisser dehors ceux à demi faits, surtout les pancaliers et milans ordinaires; la gelée attendrit le cœur sans les détruire, à moins qu'elle ne soit extraordinaire. Pour prolonger la jouissance, soit des choux-milans pommés, soit des choux cabus de l'arrière-saison, on peut les coucher avant le froid, pour les garantir plus facilement. On enlève un peu de terre au nord, on incline le chou de ce côté, et on met la terre de l'autre sur les racines.

Chou de Russie. Variété fort singulière du chou de Milan qui a été adressée à M. Vilmorin, par M. Perkins, de Boston, amateur très-instruit. Le chou de Russie a les feuilles découpées jusqu'à la côte, en lanières étroites et irrégulières, mais qui conservent la raideur particulière aux feuilles de choux de Milan, ce qui contraste avec l'élégance des découpures. Au sommet de la tige, haute d'environ 1 pied (30 centim.), les feuilles se réunissent en une pomme arrondie, de moyenne grosseur, très-tendre et d'excellente qualité. Ce chou semé en avril et mai, comme les milans et traité de même qu'eux, nous a fort bien réussi.

Choux verts ou non-pommés. On réunit sous cette dénomination plusieurs variétés, qui ne forment point de pommes, et dont les unes sont vertes, les autres rougeâtres, violettes, panachées, etc. Ces choux résistent mieux au froid que ceux des autres divisions, et la plupart ne sont bien bons à manger que lorsque la gelée a attendri leurs feuilles. On mange également, au printemps, leurs pousses nouvelles avant le développement des fleurs. On ne les coupe pas comme les autres, quand on veut s'en servir : on se contente de détacher quelques feuilles inférieures à chaque pied. Les variétés principales sont : le *Chou cavalier, grand chou à vache, chou en arbre,* qui s'élève jusqu'à 6 pieds et plus, sur une seule tige ; ses feuilles sont grandes et unies, très-bonnes à manger, et très-employées à la nourriture des bestiaux. Le *Chou moellier,* sous-variété du précédent, dont la

tige augmente en grosseur depuis le milieu jusqu'au haut, et qui a été envoyé à M. Vilmorin par M. Robineau, amateur demeurant près de La Flèche; le *Chou caulet de Flandre*, qui ne diffère du chou cavalier que par sa couleur rouge; le *Chou vert branchu du Poitou*, moins élevé que le cavalier, mais formant une touffe considérable et productive par ses feuilles; le *Chou vivace de Daubenton*, distingué du précédent par ses ramifications inférieures, qui s'allongent et s'inclinent jusqu'à terre, où elles s'enracinent quelquefois naturellement. Le *grand frisé vert du nord*, *Chou frangé*, ou *frisé d'Écosse*, et le *grand frisé rouge*, résistent mieux au froid que les autres, et sont en outre des plantes d'ornement, par leur port et la découpure élégante de leurs feuilles. Il en est de même de la variété *panachée* et de celle à *feuilles prolifères*, trouvée par M. Vilmorin, et ainsi nommée à cause des productions foliacées implantées sur les nervures des feuilles.

Ces choux, très-utiles pour la nourriture des bestiaux, sont d'une culture facile. On pourrait les semer pendant tout le printemps, l'été et l'automne; mais on le fait plus ordinairement en mars et avril, pour obtenir leur produit en hiver et à l'entrée du printemps; et en juillet et août, pour les produits d'été. Distance de 2 pieds et demi à 3 pieds, pour les 5 premières variétés, et 2 pieds pour les autres.

Le *Chou palmier*, ainsi nommé parce que ses feuilles longues, étroites, cloquées, d'un vert foncé, sont réunies au sommet d'une tige élevée; et le *Chou de Naples*, à tige basse et renflée, à feuilles planes au milieu et frangées sur le bord, viennent d'Italie. Ils sont délicats, et passent assez difficilement l'hiver; ils se sèment aux mêmes époques. Les plants de juillet et août résistent mieux au froid que ceux du printemps.

Chou à grosse côte, dont on cultive deux variétés anciennement connues, le *vert* et le *blond*, et une 3e. nouvelle, *à bord frangé*. Ce sont d'excellens légumes d'hiver; mais le vert, très-dur au froid, a besoin de fortes gelées pour acquérir toute sa qualité. Semer depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juin pour planter en juillet et août. Du reste, même culture.

Chou-rave ou de Siam. On le distingue par sa tige renflée au-dessus de terre, et qui forme une boule, sur les sommets et les côtés de laquelle les feuilles sont implantées. Ce chou-rave, à moitié grosseur, est un bon légume quand on l'a beaucoup arrosé. Il participe du chou et du navet pour le goût. Il a 3 variétés, le *blanc*, le *violet*, et le *nain hâtif*. Ce dernier a les feuilles petites, peu nombreuses, et sa boule se forme très-vite. Semer en mai et juin, et le nain hâtif jusqu'en juillet. Les choux-raves résistent à des gelées assez fortes : dans les lieux où l'hiver est rigoureux, on les dépouille de leurs feuilles, et on les conserve comme les autres racines. Les feuilles et les racines peuvent servir pour nourrir les bestiaux.

Chou-navet, Chou turnep, Chou de Laponie. Il produit en terre une racine charnue, comme un gros navet oblong qui a la saveur du chou-rave. 3 variétés, *Chou-navet blanc ordinaire*, *blanc hâtif*, et *Chou-navet à collet rouge;* ce dernier a les côtes et les nervures teintes de la même couleur. Ils résistent aux plus grands froids, et on ne les arrache qu'au besoin. Même culture que le *Chou-rave;* mais on peut se dispenser de les transplanter. Même usage, avec l'attention, si on veut les cuire, d'enlever l'écorce à une certaine épaisseur.

Chou rutabaga, Navet de Suède, assez semblable au précédent, mais jaunâtre, plus net, plus prompt à se faire, et méritant la préférence comme légume. Semer en place, aussi clair que pour les gros navets, dès la mi-mai jusqu'à la mi-juillet. On peut le transplanter. Il est presque aussi rustique que le chou-navet, et peut être laissé dehors l'hiver.

Pour se procurer de bonne graine de chou, on choisit, pour leur faire passer l'hiver, des individus bien francs dans leur espèce, et on a soin d'isoler les diverses variétés. S'il s'agit de choux pommés ou d'autres espèces délicates, on les abrite au moyen de litières et de paillassons. Lorsqu'il arrive qu'au printemps les pommes ne veulent pas s'ouvrir pour laisser monter la tige, on les fend légèrement en 4 pour faciliter sa sortie. Si le dessus des pommes est gâté par la gelée, ce

qui souvent a lieu, on l'enlève de manière à ne conserver que la partie vive. Plusieurs jardiniers sont dans l'usage de couper à l'automne la tête des choux pommés, et de conserver seulement les trognons pour graine, en les abritant; d'autres, après avoir coupé la pomme, prennent les rejets qui viennent sur la couronne autour de la coupe, et les replantent pour porte-graines. La graine de chou se conserve 6 à 7 ans.

Chou-fleur. Le chou-fleur est regardé comme faisant une race à part, quoiqu'il vienne peut-être originairement du chou vert. On en distingue 3 variétés principales, le *tendre*, le *demi-dur*, et le *dur*. Ces variétés n'offrent pas de caractères extérieurs bien déterminés, qui les distinguent nettement l'une de l'autre, mais elles diffèrent assez sensiblement par leurs qualités Le tendre fait ordinairement une plante moins forte, sa feuille est plus unie, plus droite, moins large que celle des autres. Sa pomme, plus prompte à se faire, est moins compacte et moins serrée, et se divise assez promptement. Le dur a communément la tige grosse et courte, la feuille grande, plus repliée et ondulée que celle du tendre. Il marque sa pomme beaucoup plus tard, mais elle est plus serrée et plus pesante, et elle se maintient aussi plus long-temps. Le demi-dur participe de l'un et de l'autre par son apparence et par ses qualités. Les choux-fleurs renommés de *Malte*, de *Chypre*, de *Hollande*, d'*Angleterre*, etc., offrent encore moins de caractères distinctifs que les précédens, et rentrent dans l'une ou l'autre de ces 3 sortes. Le chou-fleur, de quelque espèce qu'il soit, demande une bonne terre douce, bien fumée, et surtout beaucoup d'eau. Une température humide lui convient beaucoup mieux qu'un air très-sec et chaud : aussi réussit-il bien plus facilement au printemps et en automne qu'en été. Le chou-fleur dur, surtout, ne peut aucunement s'accommoder de cette saison, particulièrement dans les terres d'une nature brûlante. On peut cependant, lorsqu'on ne manque ni d'engrais ni d'eau, se procurer des choux-fleurs à peu près toute l'année, ainsi que le prouve la pratique des maraîchers de Pa-

ris, qui en fournissent les marchés pendant 9 et 10 mois. Nous allons indiquer les semis des diverses saisons et les soins particuliers qu'ils exigent.

Chou-fleur semé à l'automne pour le printemps.

Du 5 septembre à la fin du mois, on sème en plein air sur le terreau d'une vieille couche, ou sur une planche de jardin terreautée. 15 à 20 jours après la levée, on dispose au pied d'un mur, au midi, un ados très-peu incliné, de largeur à recevoir 1, 2 ou 3 rangs de cloches : on le charge de 3 à 4 pouces de terreau, et là on repique le plant à raison de 20 à 25 par cloche ; un moindre nombre est encore mieux si l'on a de la place et des cloches. On ne pose celles-ci que quand vient le froid, d'abord le soir seulement, donnant de l'air tous les jours autant que le temps le permet. Si la saison est très-douce, et que le plant s'avance trop, on l'arrache, on laboure légèrement l'ados, et on repique de suite sur la même place. Quand les gelées deviennent un peu fortes, on jette de la litière sur les cloches, et, dans les froids rigoureux, on les entoure et les couvre entièrement de litière, et on y ajoute des paillassons, s'il est nécessaire. On donne toujours de l'air dans le jour, quand il fait beau. Enfin il s'agit d'une part, d'empêcher le plant de geler, de l'autre, de le fortifier autant que possible en le nourrissant d'air, sans quoi il s'étiolerait et périrait. Ce plant ainsi hiverné se mettra en place dans le courant de mars, un peu plus tôt ou plus tard, selon qu'il est robuste et que la saison le permet ; il produit vers la fin de mai, en juin, et quelquefois jusqu'en juillet. C'est le chou-fleur dur et le demi-dur qui conviennent pour ces semis. A défaut de cloches, on peut entreprendre de faire passer l'hiver à son plant dans de petits encaissemens formés de litière sèche, maintenue par des piquets ayant la même inclinaison que l'ados, de sorte que celui-ci soit renfermé dans une espèce de petit mur de fumier sec, à la hauteur de 5 à 6 pouces. Des perches transversales, portées par les piquets, reçoivent des paillassons que

l'on redouble dans les grands froids, et que l'on ôte par le beau temps.

Quand on veut obtenir des semis d'automne, des choux-fleurs qui donnent en avril et mai, on les modifie de la manière suivante : on sème du 25 août au 5 septembre; on hiverne son plant de préférence sous châssis, et repique à 4 pouces de distance. Au commencement de février on dresse, dans une tranchée de 18 pouces, une couche sourde de moitié feuilles sèches et moitié fumier, par lits alternatifs, que l'on monte jusqu'à la hauteur de 14 pouces, et que l'on charge de 9 à 10 pouces de terre et terreau mêlés par moitié. Dix à 12 jours après, on y plante ses choux-fleurs à la distance de 20 pouces, une cloche sur chaque; et, si l'on veut, on peut encore mettre sous chaque cloche 4 laitues crêpes à graine noire, qui seront bonnes à manger en mars. L'entre-deux des cloches doit être garni de litière sèche jusqu'au sommet, et doubles paillassons par-dessus s'il gèle fort. On ôte les paillassons le jour; et après la reprise, on donne de l'air graduellement par-dessous les cloches, jusqu'en mars, qu'on les ôte tout-à-fait. Ces choux-fleurs donnent dès avril.

Semis de l'hiver et du printemps pour l'été.

A la fin de janvier, mieux du 10 au 15 février, semez très-clair sur couche chaude et sous cloche ou sous châssis; 3 semaines après, repiquez sur une autre couche, sous cloche ou avec abri de paillassons. A la fin de mars ou en avril, le plant sera mis en place en pleine terre et produira en juin et juillet.

Du 1er. au 15 mars, pareil semis sur couche, abrité sous cloche ou sous paillassons. Le plant peut être repiqué comme au semis précédent, mais on peut aussi le laisser 3 à 4 semaines sur place, moyennant qu'on puisse lui donner beaucoup d'air, et qu'il ait été semé exprès extrêmement clair. Alors on le met immédiatement en place, en avril; et il donne en juillet. Le chou-fleur demi-dur convient le mieux pour ces 2 saisons : on peut aussi y employer le tendre, surtout pour le semis de mars.

Depuis la mi-avril jusqu'à la mi-mai, on sème à plusieurs reprises, en plein air, du chou-fleur tendre, que l'on met en place sans repiquage. Ces plantations donnent de juillet en septembre. C'est la saison la plus ingrate et où les choux-fleurs réussissent le moins, surtout dans les étés fort secs et chauds. Comme c'est le tendre qui convient le mieux ici, particulièrement au semis d'avril, et qu'il ne tient pas long-temps la pomme, il en faut semer peu à la fois. Pour les semis de mai, on préfère généralement le demi-dur, espèce que les maraîchers emploient exclusivement aux deux autres, pour toutes les saisons.

Semis de l'été pour l'automne.

Du 10 au 15 juin, et même jusqu'au 25, dans les terrains légers hâtifs, on sème sur plate-bande de terreau, à l'ombre; puis on met en place, sans avoir repiqué, en juillet. C'est là le semis le plus ordinaire, et qui est pratiqué par le commun des jardiniers bourgeois, dans les maisons où l'on n'accorde au potager que le strict nécessaire. Cette culture en effet est fort simple, et se réduit à celle des choux communs. Avec cela, elle ne réussit pas toujours bien, ce qui tient le plus souvent au défaut d'arrosemens suffisans. Il faut en effet que les choux-fleurs de cette saison soient constamment entretenus à l'eau, durant presque tout le temps de leur végétation, et surtout dans les 1ers. mois. Ils donnent depuis la fin d'août jusqu'en octobre et novembre. Les derniers semés sont ceux que l'on conserve l'hiver : ils durent quelquefois jusqu'en février. Pour cela, on les coupe à 3 pouces au-dessous de la pomme, en les dégarnissant de toutes leurs feuilles, même des petites intérieures; l'on y parvient avec un peu d'adresse. On les place sur des tablettes, ou bien on les pend au plancher, dans un cellier sain, ou dans une serre aérée. Le chou-fleur demi-dur convient particulièrement pour le dernier semis. On y emploie souvent le chou-fleur dur, mais il réussit mal pour peu que les arrosemens soient négligés, et il se trouve quelquefois trop tardif. Passé le 15 juin, on est

presque sûr qu'il ne pommera pas ; il faut donc employer alors le demi-dur, ou, à son défaut, le tendre.

Il arrive quelquefois qu'une partie des choux-fleurs d'automne n'ont pas pommé quand les gelées viennent ; alors on les dépouille de la plus grande partie de leurs feuilles extérieures, et on les plante très-près les uns des autres, avec leur motte, dans une cave ou cellier ; ou bien on fait une tranchée de 2 pieds de profondeur, et de la largeur d'un coffre de châssis ; on la remplit de débris de couche, et on les y plante fort serrés ; on place les châssis ; l'on met à l'entour un réchaud de fumier neuf, que l'on entretient tant que cela est nécessaire. Les choux-fleurs ainsi traités ne sont pas gros, mais on en jouit quelquefois jusqu'en mars.

La graine se récolte de préférence sur ceux semés à l'automne et hivernés sous cloche ou sous châssis. On choisit des plantes dont la tige soit grosse et courte, et la pomme ferme, nette et bien blanche.

Chou-Brocoli, *Brassica Botrytis cymosa.* Il ressemble au chou-fleur, dont il ne diffère que par ses feuilles ondulées, par ses dimensions en tout plus grandes, et par ses couleurs. Les variétés principales sont : le *blanc*, le *violet*, et le *violet nain hâtif*, tous les 3 pommés ; il y en a aussi de rouges, de jaunâtres, de verts, les uns et les autres sans pomme, et se divisant en jets nombreux. On préfère le violet et le blanc. On sème en mai et en juin les brocolis (excepté le violet nain qu'on retarde jusqu'en juillet), en suivant la même culture que pour les choux-fleurs d'automne, mais en les mettant à 2 pieds et demi de distance, et en chaussant leurs pieds à l'approche des froids, de la manière suivante : on fait au pied, du côté du nord, une fosse étroite, où l'on couche la tige en l'inclinant à plusieurs reprises : on la couvre de terre en laissant seulement passer la tête, ou bien on enlève le brocoli en motte et on l'enfonce debout, jusqu'à la naissance des feuilles, dans un trou fait à côté. Si le froid augmente jusqu'à 6 ou 7 degrés, on couvre les brocolis de grande litière, et on leur donne de l'air, quand le temps le permet. Ainsi traités, ils sont bons

à la fin de l'hiver et au commencement du printemps. Le blanc donne une pomme semblable à celle du chou-fleur, mais de meilleure qualité.

CHOU MARIN, ou CRAMBÉ MARITIME, *Crambe maritima.* Excellent légume, très-cultivé en Angleterre, et qui mérite de l'être également en France. On peut le semer en place et le replanter. Dans le premier cas, après avoir labouré profondément une planche de jardin supposée de 5 pieds de large, on y trace 2 rangs à 15 pouces des sentiers. Sur ces rangs on forme, de 2 pieds et demi en 2 pieds et demi, des petits creux ou pots, dans chacun desquels on met une poignée de terreau et 3 à 4 graines de crambé, pour ne laisser que le pied le plus vigoureux après la levée. Ce semis se fait en février ou en septembre. On arrose au besoin pour faciliter la levée. Il faut éloigner le tiquet et fortifier le jeune plant. Lorsqu'il a changé de feuilles, il suffit de tenir la terre binée et sarclée, et de le laisser croître pendant 2 ans. Si l'on sème en pépinière, ce doit être un peu clair et par rayons espacés d'environ 1 pied. On donne les mêmes soins, et on laisse le plant se faire la première année. Au mois de février ou de mars suivant, il est mis en place à la distance indiquée pour le semis en place. On peut à la 3e. pousse, c'est-à-dire, un peu moins de 2 ans après le semis, s'il a eu lieu en mars, commencer à faire blanchir : de décembre en mars, suivant que l'on veut avancer le produit, on pose sur chaque plant un pot renversé, préalablement bouché, et que l'on borde avec de la terre, ou, si l'on veut, une petite caisse bien jointe, de manière que la plante soit totalement privée de lumière ; on garnit les intervalles entre les pots et toute la surface de la planche, d'une bonne épaisseur de grande litière. Néanmoins, si c'est en février ou mars, et qu'on ne veuille pas forcer, on se dispense de cette couverture. D'autres n'emploient ni pots ni caisses, et établissent seulement une couche épaisse de litière sur la planche. Par l'un ou l'autre moyen, les pousses privées d'air blanchissent à mesure qu'elles sortent de terre. On les coupe près du collet quand elles ont de 5 à 8 pouces

de haut; elles sont tendres et très-bonnes à manger cuites et assaisonnées de diverses manières, au jus ou au beurre. Ces pousses consistent dans la réunion de la tige et des feuilles naissantes en une espèce de pomme allongée. La plante dure long-temps : lorsque la principale souche se détruit, elle est remplacée par des œilletons qui naissent successivement à l'entour, et qui perpétuent le produit. On pourrait se servir de ces œilletons pour multiplier, et même de tronçons de racines, lesquelles reprennent fort bien et forment autant de plantes nouvelles. Une qualité précieuse du chou marin est de donner son produit en février et mars, saison où l'on ne jouit encore d'aucun légume nouveau.

CIBOULE. *Allium fissile.* On la sème, en 2 saisons, dans une terre légère et substantielle, en février et mars, pour replanter en avril et mai 2 plants ensemble, et du 15 à la fin de juillet. On met 6 pouces de distance entre les touffes. Le dernier plant remplace le précédent, et donne en avril et mai. Les variétés sont : *la ciboule ordinaire*, *la blanche*, et une nouvelle sorte *hâtive*. Il y a encore une ciboule vivace qu'on propage par éclat ou caïeux, parce qu'elle donne rarement des graines. Les semences, gardées dans leurs capsules, restent bonnes 3 ans; 2 seulement, si on les en ôte.

CIBOULETTE, CIVETTE, APPÉTIT. *Allium schœnoprasum.* Indigène. Se multiplie par ses caïeux que l'on sépare en mars pour les mettre en planche, ou plus ordinairement en bordure; elle aime une bonne terre, une exposition chaude et assez d'arrosement en été. A l'automne, on coupe toutes les feuilles rez-terre, et l'on couvre la plante de terreau bien consommé.

CONCOMBRE, *Cucumis.* Plante des climats chauds. LE CONCOMBRE CULTIVÉ, *C. sativus*, offre plusieurs variétés : *le blanc long; le blanc hâtif; le gros blanc de Bonneuil; le hâtif de Hollande*, d'abord blanc, et qui jaunit promptement ; propre au châssis; *le jaune long; le vert petit* à confire, appelé *Cornichon; le vert long.*

LE CONCOMBRE DE RUSSIE, fort petit, presque rond et venant par bouquets; le plus hâtif de tous.

Le Concombre arada, gros comme une noix allongée, très-fécond quand il réussit, mais délicat; propre à confire.

Le Concombre serpent, *C. flexuosus*. Des Indes. Fruit très-curieux, devant son surnom à sa forme allongée et flexueuse. On en fait des cornichons.

On sème le concombre sur les couches à melon, de février au commencement de mars, et on plante sur couche sourde en avril. On sème en place, sur couche sourde en mars. De la mi-avril au commencement de mai, on sème en pleine terre et en place, dans des trous remplis de fumier, recouverts de terreau. On ne sème guère le cornichon qu'en place, en avril et mai. Pour les concombres de primeur, semer en janvier sur couche, sous châssis et en pots, même dès novembre et décembre si l'on veut. 15 jours après la levée, repiquer sur une nouvelle couche dans d'autres pots; et 15 autres jours après, mettre en place sur une autre couche sous châssis. C'est le hâtif qui convient pour cette culture. La taille consiste à pincer au-dessus du second œil, peu de temps après le premier repiquage en pots, ensuite à pincer successivement les branches à 3 ou 4 nœuds, et à ôter une partie des feuilles les plus grandes, à mesure qu'elles vieillissent, pour donner de l'air. Dans les semis en place, c'est la même taille, sauf que l'on pince à 5 ou 6 yeux, et que l'on n'ôte pas de feuilles. Tous les concombres aiment la chaleur et l'eau. On se procure les graines en laissant des fruits sur le pied jusqu'à ce qu'ils pourissent; elles se conservent 6 à 8 ans.

CORNE-DE-CERF, Plantain, *Plantago Coronopus*. Annuelle. Ses feuilles s'emploient comme fournitures dans les salades; on peut déjà en cueillir sur des plantes de 2 ou 3 mois; il en repoussera bientôt d'autres, si l'on continue de bien arroser. Elle aime assez l'eau, et en a besoin surtout dans son premier âge et pendant les chaleurs. Sa graine, très-menue, mûre en août, se sème clair en mars, dans une terre légère et bien fumée.

COURGE, *Cucurbita*. Toutes les plantes qui composent cet article, originaires des pays chauds, aiment la chaleur et l'humidité; on met leurs graines germer sur

couche et sous cloche, au mois de mars, dans un pot rempli de terreau; puis, après les avoir habituées à l'air, on les dépote pour les placer à bonne exposition en pleine terre, où elles donnent leurs fruits mûrs à la fin d'août; autrement on se contente de faire un trou à une bonne place et en bonne terre, on le remplit de fumier et de terreau par-dessus, et on y plante, de la fin de mars à la mi-avril, 2 ou 3 graines, pour ne laisser ensuite que le pied le plus fort, qu'on a soin d'arroser souvent. On cultive plusieurs espèces de ce genre et un grand nombre de variétés. Nous allons en citer quelques-unes :

Potiron, *Cucurbita Pepo.* Des Indes. Cette plante couvre un grand espace par ses longues tiges rampantes et par ses larges feuilles. Fruits souvent énormes et très-pesans, dont l'écorce unie, verruqueuse ou brodée, est d'un jaune plus ou moins foncé, ou blanche, ou verte, quelquefois à bande ou tachée.

Potiron d'Espagne. Variété propagée par M. Gondouin, ancien jardinier du roi, supérieure à la plupart des autres, par la finesse de sa chair et par sa saveur.

Giraumon Turban. Chair plus ferme et plus sucrée que celle du potiron. Courge melonée ou musquée de Marseille, très-estimée en Provence; le Giraumon noir; le Giraumon long de Barbarie, ou Courge longue a bandes; le Patisson, Bonnet d'électeur, ou Artichaut de Jérusalem. La plupart sont préférables au potiron par la qualité de leur chair.

Coucourzelle. Courge d'Italie. Envoyée d'Italie à Mgr. le duc d'Orléans, en 1820. Cultivée abondamment, comme un excellent légume, au potager du Roi à Versailles : tige couchée, très-courte; fleurs de potiron; feuilles à 5 lobes. On coupe les jeunes fruits aussitôt qu'ils sont défleuris; ils ont alors 4 à 5 pouces de longueur sur 1 ou 2 de diamètre. C'est dans cet état qu'on les envoie aux cuisines du Roi où l'on en fait une grande consommation. Il y a long-temps que M. Vilmorin cultive cette plante sous le nom de courge d'Italie; mais on ne connaissait pas la meilleure manière de la préparer : le fruit mûr est long de 15 à 18 pouces, sur 5 à 6 de diamètre, souvent rayé de bandes vertes; il est

alors

alors moins bon qu'un potiron ordinaire. Sujette à dégénérer si on la cultive auprès d'autres cucurbitacées.

Courge de Valparaiso. Courge a la moelle. Fruit ovale plein, long de 5 à 8 pouces, d'un jaune très-pâle; chair douce, fondante, succulente jusqu'à l'époque de la maturité des graines, ensuite fibreuse et coriace; de sorte qu'il faut le manger avant que les graines soient tout-à-fait mûres, circonstance particulière fort connue en Angleterre, et que madame Adanson vient de rappeler dans sa *Maison de campagne*. M. Vilmorin cultive aussi cette espèce depuis long-temps.

Au reste, tous les fruits de Courges et Potirons cueillis petits, sont excellens cuits et assaisonnés de diverses manières; mais la plupart s'emploient quand ils sont parvenus à leur grosseur et à leur maturité. On les place alors dans un lieu sec et tempéré; ils se conservent bons à manger pendant 3 ou 4 mois.

Courge-cougourde, *Cucurbita leucantha lagenaria;* les C. poire a poudre, *C. L. pirotheca;* C. trompette, *Cucurbita leucantha longa;* le Melopepon-Orange, et le Pyriforme, *C. Melopepo aurantiiformis* et *pyriformis*, Duch., et plusieurs autres espèces ou variétés, donnent des fruits qu'on garde pour la singularité de leur forme, et que mal à propos on nomme *coloquintes*.

La graine qui est, ainsi que celle des melons, d'une qualité meilleure et plus sûre, lorsqu'on la laisse se perfectionner dans un fruit qui pourit de maturité, se conserve 6 à 8 ans; on peut propager de boutures.

CRESSON de fontaine, *Sisymbrium nasturtium.* L. On peut se procurer du cresson de fontaine, dans les endroits où il est rare, en le semant au printemps sur les bords des eaux courantes, où il s'étend par ses racines traçantes. A défaut d'eau courante, on remplit à moitié de terre, des baquets auprès des puits; on y sème de la graine, ou l'on y plante des racines de cette plante, et on couvre d'eau qu'on renouvelle de temps en temps pour l'empêcher de se corrompre.

Cresson des prés, *Cardamine pratensis*. Une terre humide, où on la sème au printemps, suffit à cette plante

vivace. Sa variété à fleurs doubles est très-jolie : mêmes propriétés et usages que le *cresson de fontaine*.

CRESSON DE TERRE, CRESSON VIVACE, SISYMBRIUM, VELAR BARBARÉ, *Erysimum præcox*. Cette plante a des rapports avec le CRESSON DE FONTAINE, et peut le remplacer. Dans une terre franche, légère et humide, semer en ligne, mais plus clair que le cresson alénois.

CRESSON ALÉNOIS, PASSERAGE CULTIVÉ, *Lepidium sativum*, L. *Thlaspi sativum*, DESF. De Perse. Cette plante a reçu le nom de *cresson* à cause de sa saveur piquante et un peu âcre. Elle dure peu, et monte promptement à graine, ce qui oblige à semer tous les 15 jours, et à l'ombre en été. Trois variétés outre l'*ordinaire*, savoir : le *frisé*, celui *à larges feuilles* et le *doré*. Il sert aux mêmes usages que les autres.

ÉCHALOTE, *Allium Ascalonicum*. Les bulbes, qu'on retire de terre lorsque les feuilles ont été desséchées, et qu'on garde au sec et à l'abri du froid pendant l'hiver, se replantent en février et en mars, en planches ou en bordures, à 3 pouces de distance, et à fleur de terre, de peur qu'elles ne pourissent. Elles donnent beaucoup de caïeux ; et déjà on peut en faire usage au mois de juin. Il lui faut une très-bonne terre légère, ce qui influe considérablement sur la grosseur des ognons ; telle est, peut-être, la cause pour laquelle on croit qu'il existe une variété appelée GROSSE ÉCHALOTE.

ÉPINARD, *Spinacia oleracea*. De l'Asie septent. On en connaît 2 espèces principales, dont la plus commune a les graines épineuses, l'autre les a lisses et sans piquans : chacune a sa variété à feuilles plus larges. Pour en avoir en tous temps, il faut semer tous les mois, depuis mars jusqu'à la fin d'octobre, en rayons espacés de 6 pouces, et dans une terre bien fumée et bien ameublie, un peu fraîche ou arrosée. On choisit une situation ombragée pour les semis d'été dont on ne jouit pas longtemps, parce que la chaleur fait monter très-vite l'épinard. On garde pour graine une planche du premier semis, on arrache les individus mâles aussitôt que leurs fleurs sont passées; on peut soutenir les femelles avec des treillages, pour que, restant droites, leurs graines, bonnes 2 ou 3 ans, s'échappent moins.

ESTRAGON, *Artemisia dracunculus.* Plante vivace, aromatique, que l'on multiplie par l'éclat des pieds, en avril et mai. On met les plants à 1 pied de distance l'un de l'autre, dans une terre bien labourée. Quand ils ont pris racine, on peut les couper tous les 15 jours.

FENOUIL, *Anethum fœniculum.* L. Indigène, dans les terres sèches et chaudes du midi. Ses graines, employées dans les ratafias, tombent et se sèment d'elles-mêmes si on ne les cueille pas avant leur maturité ; on peut les conserver 2 ou 3 ans. Semer en mars, en terre légère. FENOUIL DOUX, ou ANIS DE PARIS, *anethum dulce*, grand et à côtes longues qu'on fait blanchir comme le céleri et qui se mangent de même.

FÈVE DE MARAIS. *Faba major.* H. P. Annuelle ; de Perse. On la sème en février et mars, au plus tard en avril, à moins qu'on n'en veuille jouir plus long-temps, et qu'on n'ait des planches de terre abritées du soleil à midi. Pour en avoir de bonne heure, on sème dans des planches exposées au midi, et à l'abri des murs, en décembre et janvier. Les semis se font soit en rayons, soit en touffes : on forme ces dernières en mettant 3 ou 4 fèves dans des trous faits à la houe, et espacés d'environ 1 pied. Les rayons se creusent à la même distance. La terre d'entre les trous, et celle de dessus les bords des rayons, servent à buter les fèves, lorsqu'elles ont près de 4 pouces, en une ou 2 fois différentes, et à une quinzaine l'une de l'autre : on bine en même temps qu'on fait cette opération, dont le but est de faire pousser, à la partie basse et enterrée de la tige, des racines qui fortifient la plante, et la rendent plus productive. La fleur, très-recherchée par les abeilles, est remarquable par sa blancheur, que font ressortir encore les 2 taches noires des ailes. Lorsqu'elle est entièrement passée, on pince le bout des branches et de la tige pour arrêter la séve et la porter à l'avantage du fruit, qui alors mûrit plus tôt, et devient plus beau. Comme le fruit est recherché lorsqu'il est très-jeune, et au quart à peu près de sa grosseur, on coupe rez-terre la tige aussitôt qu'elle a été dégarnie ; lorsque le temps est favorable, elle donne de nouvelles branches qui produiront

de nouvelles feves : d'ailleurs la tige coupée n'est pas perdue, elle se donne aux bestiaux, ou se fait sécher pour chauffer le four. Quelques individus des premiers semis sont laissés intacts pour fournir la graine qu'on laisse mûrir sur pied, et encore se perfectionner dans les cosses jusqu'au moment de la semer. Ainsi gardées, les feves conservent leur faculté germinative au delà de 5 ans. La terre de potager, bien fumée, est celle qui leur convient le mieux. Les principales variété sont : la GROSSE FÈVE ORDINAIRE ; la FÈVE DE WINDSOR, très-grosse aussi, de forme arrondie ; la PETITE FÈVE, *dite* JULIENNE, *Faba minor ;* la FÈVE NAINE, branchue, très-productive, propre à cultiver sous châssis.

LA FÈVE VERTE, *Faba viridis*. Son fruit, mûr et sec, reste *vert :* elle nous vient de la Chine, est très-productive, mais donne un peu plus tard que les autres.

LA FÈVE A LONGUE COSSE, *Faba longisiliqua*, est hâtive. Ses cosses fort longues contiennent plus de fruits, et peuvent lui mériter la préférence.

GESSE CULTIVÉE, LENTILLE D'ESPAGNE, *Lathyrus sativus*. Elle appartient essentiellement à la grande culture. Cependant quelques personnes l'admettent dans les potagers, et font usage de ses semences encore vertes, comme des petits pois ; mûres, ces semences sont bonnes en purée. Semer en mars et avril, de la même manière que les pois.

GOMBAUD, GOMBO, KETMIE COMESTIBLE, *Hibiscus esculentus*. Cette plante ressemble, en quelque sorte, à notre guimauve. Ses fruits, coupés verts, et ses jeunes pousses, d'un grand usage en Amérique, servent à épaissir le bouillon, ou se mangent comme les épinards. Elle veut de la chaleur ; semer sur couche en février, et mettre en place sur une autre couche ; ou en plate-bande exposée au midi. Beaucoup d'eau en été. Ainsi traité, le gombo réussit un peu à Paris. Dans le midi de la France, on le cultive facilement, et ses graines mûrissent chaque année.

HARICOT, PHASÉOLE, *Phaseolus*. Annuel ; de l'Inde. La culture et les différences de climat ont fait plus de

300 variétés de cet excellent légume ; nous n'en désignerons qu'un petit nombre des meilleures, lesquelles, à l'exception du HARICOT D'ESPAGNE, *Phaseolus coccineus*, sont regardées comme appartenant à l'espèce du HARICOT COMMUN, *Phaseolus vulgaris*.

Les haricots, considérés sous le rapport de leur culture et de leur emploi, présentent quelques différences assez grandes auxquelles on doit avoir égard dans le choix des espèces. Ainsi les uns sont à rames ; leur tige grimpante a besoin, pour se soutenir, de rames de 5 à 9 pieds, les autres sont nains, et plusieurs tiennent le milieu entre ces deux variétés. Les uns sont partiticulièrement propres à manger en grains, les autres à consommer en petites cosses vertes (haricots verts) ; une troisième sorte que l'on nomme *mange-tout* ou *sans parchemin* (cette dernière expression s'applique à la cosse et non au grain), peut être mangée cosse et grain ensemble, presque jusqu'au point de maturité. Une de ces qualités n'exclut pas toujours les autres. Par exemple le *suisse rouge*, qui est un des meilleurs haricots verts, est aussi fort bon en sec, et la plupart des *mange-tout* sont très-estimés en grain. En faisant connaître quelques-unes des meilleures variétés, on indiquera leurs qualités sous ces divers rapports.

HARICOTS A RAMES. — *De Soissons.* Graine blanche, plate, grosse. Ce haricot, le plus estimé en sec à Paris, n'est autre que le blanc commun plat, cultivé presque partout ; mais il acquiert à Soissons une finesse de goût et de peau qui le rendent supérieur à ceux de même espèce récoltés dans la plupart des autres terrains. — *Sabre.* Graine blanche, aplatie, de moyenne grosseur. Cette variété est peut-être la meilleure de toutes. Elle produit considérablement. Ses cosses sont d'une longeur et d'une largeur extraordinaires. Jeunes, elles font d'excellens haricots verts ; parvenues à presque toute leur grosseur, elles sont encore tendres et charnues, et peuvent être consommées en cet état, soit fraîches, étant cassées par morceaux : soit en hiver, après avoir été coupées en lanières et confites au sel ; enfin le grain, soit nouveau, soit sec, est égal et peut-être supérieur à celui du haricot de Soissons. Il monte très-haut, et il lui faut

de grandes et fortes rames. — *Prédome, prudhomme, prodommet.* Graine blanche, ronde, petite. C'est un mange-tout par excellence. Sa cosse est absolument sans parchemin, et encore bonne étant presque sèche. Le grain, en sec, est d'une qualité estimée. Il y en a une variété jaune. — *Prague,* ou *Pois rouge.* Grain rond, d'un rouge violet, très-tardif, mais extrêmement productif dans les automnes favorables, et quand il est ramé très-haut, ce qui lui est nécessaire. Il est sans parchemin, et très-bon comme tel. Le grain, en sec, a la peau un peu épaisse, mais il est très-farineux, et d'une pâte sèche, analogue à celle de la châtaigne, et d'une bonne saveur. — *Prague bicolor.* Il a les mêmes qualités que le précédent; il est aussi très-tardif. — *Sophie.* Variété semblable au *prague,* avec cette différence que les grains sont blancs et un peu plus gros. Son meilleur emploi nous paraît être comme mange-tout, c'est-à-dire, en cosses grosses; en sec, nous l'avons trouvé médiocre et aqueux, avec la peau dure. Peut-être est-il meilleur dans d'autres terrains. — *Riz.* Cette petite variété plaît par la finesse de son grain blanc, oblong et très-menu. Il charge beaucoup: il est bon en vert, et surtout en grains frais écossés. Quelques personnes le trouvent excellent en sec. Il ne nous a jamais semblé tel, différence qui tient sans doute à celle des terrains. — *De Lima.* Grain très-gros, épais, d'un blanc sale, cosse large, courte, un peu rude, et chagrinée comme celle du haricot d'Espagne. C'est une variété remarquable par son énorme produit et la qualité farineuse de son grain; mais il est un peu délicat et tardif pour le climat de Paris, où l'on n'obtient la maturité d'une partie des gousses qu'en l'avançant sur couche dans de petits pots pour les planter ensuite en mai. Il rame très-haut, et pourrait bien devenir précieux pour le midi de la France. — *Haricot d'Espagne* ou *écarlate*, *Phaseolus coccineus.* Cette espèce, distincte du haricot commun, a 2 variétés. Celle à fleur écarlate n'est guère cultivée que comme plante d'agrément, quoique son grain soit bon à manger. Celle à fleur blanche sert aussi aux deux usages; mais elle est préférée à la première comme plante alimentaire. Quelques personnes

l'estiment à raison de sa qualité farineuse, quoiqu'elle ait la peau un peu épaisse.

HARICOTS NAINS ou SANS RAMES. — *Nain hâtif de Hollande.* Le plus hâtif; c'est celui que les maraîchers préferent pour châssis; cosse longue, étroite, excellente en vert. — *Flageolet* ou *Nain hâtif de Laon.* Graine blanche, étroite, longuette, un peu cylindrique. Cette variété est une des plus estimées, et peut-être la plus répandue aux environs de Paris. Elle est très-naine, très-hâtive, très-propre aux châssis, fort employée pour faire des haricots verts, et assez bonne en sec. — *De Soissons nain, gros pieds.* Grains et cosses analogues à ceux de Soissons; presque aussi hâtif que le précédent, très-bon en grain frais écossé, et en sec. On cultive dans plusieurs lieux, sous le nom de *gros pied,* des variétés différentes de celle-ci. — *Nain blanc sans parchemin,* et *Sabre nain.* Ces 2 variétés ont entre elles beaucoup d'analogie; elles font une touffe grosse, très-ramifiée; les cosses sont fort longues et très-larges dans le sabre nain. La graine est blanche, aplatie, assez petite. Ces haricots sont, ainsi que le sabre à rame, très-bons en vert, sans parchemin jusqu'aux trois quarts de leur grosseur, et de plus excellens en sec. Les terrains humides leur conviennent moins qu'à d'autres, parce que leurs longues cosses attachées très-bas traînent à terre, et quelquefois y pourissent. A ce défaut près, ils sont excellens et très-féconds. Il n'en faut mettre que 2 ou 3 à la touffe. — *Nain blanc d'Amérique.* Pied court, à touffe grosse et ramifiée, filant quelquefois un peu, mais plus ordinairement nain, et n'ayant pas besoin de rames, très-fécond. Sa cosse grosse, renflée, un peu arquée, se colorant fortement en rouge brun, surtout aux 2 extrémités, est absolument sans parchemin. La fève petite, blanche, un peu allongée, est très-bonne en sec. On n'en met que 2 ou 3 par touffe. — *Deux à la touffe.* Très-fécond; à cosse sans parchemin; bon en vert et en grain, blanc.

Le *Haricot suisse blanc*, le *rouge*, le *gris*, le *gris de Bagnolet*, le *ventre de biche*, sont 5 variétés qui ont du rapport entre elles, par leurs qualités et par la

forme allongée de leurs grains. Elles sont excellentes en haricots verts, et c'est là leur principal emploi. Le suisse gris surtout, et le bagnolet, se sèment en très-grande quantité aux environs de Paris pour cet usage, soit pour être mangés frais ou séchés, et conservés pour l'hiver; le bagnolet a sur le gris l'avantage d'être hâtif et de ne pas filer, ce à quoi les suisses sont sujets. Le blanc, le rouge et le ventre de biche sont bons en sec. Ce dernier est cependant meilleur en purée qu'avec sa peau.

Haricot noir ou *nègre nain*. Il rivalise avec les suisses pour sa bonne qualité en vert. On le préfère en Touraine pour cet usage. Il est hâtif et fructueux. — *Rouge d'Orléans*. Particulièrement estimé pour manger en sec, en étuvée. Le grain est rouge, aplati et petit. — *Nain jaune du Canada*. Le plus nain et un des plus hâtifs, sans parchemin, et par conséquent bon en vert, et en cosse grosse. Le grain, presque rond, d'un jaune pâle, avec un petit cercle brunâtre autour de l'ombilic, est fort bon en sec. — *De la Chine*. Variété très-productive, excellente fraîche écossée et en sec. Le grain est assez gros, arrondi, soufre pâle. Il a une sous-variété bronze clair, qui paraît être aussi bonne.

Dolique, *Dolichos*. A la suite des haricots, nous devons parler d'un genre voisin, celui des doliques qui fournit, dans les pays chauds surtout, plusieurs espèces et variétés cultivées pour la nourriture de l'homme. L'espèce la plus répandue en Europe est le *Dolique à onglet* ou à œil noir; *Dolichos unguiculatus*, nommé en Provence Mongette et Bannette. Il est estimé, et d'un bon produit, mais il vient difficilement à maturité. Celui d'*Égypte* ou *Lablab*, qui se cultive en Égypte, n'est pas moins difficile. C'est principalement comme plante d'ornement qu'il est admis dans nos jardins. Enfin il en est une 3e. espèce nommée Dolique à longue gousse, haricot asperge, *D. sesquipedalis*, que la longueur extraordinaire de ses cosses étroites, charnues, et bonnes en vert, fait admettre dans les jardins d'amateurs.

La culture des haricots est facile et trop connue pour demander de longs détails. Cette plante aime beaucoup l'engrais consommé. Une terre douce, légère et un

peu fraîche, est celle qui lui convient le mieux. Dans les terrains argileux et compacts, il faut plus de façon et plus d'engrais, semer plus tard et recouvrir peu la semence. Dans les terrains légers, on commence vers le 20 avril (aux environs de Paris) de petits semis d'espèces hâtives, mais la grande saison est pendant la première quinzaine de mai. Il ne faut guère passer cette époque, lorsqu'on veut récolter en sec, si ce n'est pour les espèces hâtives, qui, semées jusqu'à la fin de mai peuvent encore venir à maturité. Les semis pour haricots verts se continuent pendant juin, et même jusqu'au commencement de juillet. Ce sont les suisses et le flageolet qu'on emploie de préférence pour cette saison. Dans les terres légères, on doit semer le haricot par touffes, pour ombrager les pieds et conserver plus d'humidité. Dans les terres fortes, au contraire, on doit préférer de semer en ligne, grain à grain, à 3 pouces environ de distance, avec un intervalle de 12 à 15 pouces entre les lignes. Si l'on sème par touffes, on ne doit mettre que 5 à 6 grains dans chaque trou, à moins que le froid ou l'humidité du sol et de l'atmosphère ne fassent craindre la destruction d'une partie, parce que le trop grand nombre de pieds réunis nuit à la récolte. Si les pluies tassent la terre, et forment à sa surface une croûte qui s'oppose à la levée des haricots, il faut la rompre, afin de faciliter la sortie des jeunes plantes. On donne au moins 2 binages, au second desquels il faut rechausser légèrement; il faut éviter de travailler les haricots lorsque les feuilles sont mouillées, ce qui serait nuisible. Leur semence, conservée en gousse, est bonne plusieurs années.

LAITUE, *Lactuca*. D'Asie. Deux espèces ont donné naissance à deux divisions : les LAITUES POMMÉES, *Lactucæ capitatæ*, et les LAITUES ROMAINES, *Lactucæ longæ*. La première se distingue à sa forme arrondie, et l'autre à sa forme plus allongée. Le cœur de la seconde se développe plus aisément. Elle a aussi une saveur beaucoup plus douce. Nous indiquerons les variétés les plus estimées, en nous bornant à un nombre beaucoup moindre que celui existant ; car il est peu de plantes qui aient autant varié que la laitue.

1. LAITUES POMMÉES DE PRINTEMPS.

LAITUE GOTTE ou GAU. Petite, fort blonde; feuilles plissées et cloquées : elle pomme promptement, et elle monte de même. Cette espèce sert principalement pour les plantations sur couche, sous cloches et sous châssis. Cependant on la fait aussi sur terre au printemps. Graine blanche; 2 sous-variétés à graine noire, aussi hâtives, et tenant mieux à la pomme, surtout celle nommée LENTE A MONTER, qui, même en été, ne monte que très-difficilement. — *A bord rouge,* ou *cordon rouge.* Petite, quoique plus forte que la précédente; feuilles d'un vert blond, un peu huilé; le dessus de la pomme teint de rouge, prompte à se faire, mais tenant peu; très-bonne pour le printemps; passe aussi bien l'hiver. Graine blanche. — *Dauphine.* Feuilles assez lisses, d'un vert un peu blond, tant soit peu rouge sur la pomme, celle-ci d'une bonne grosseur, hâtive, tenant assez bien au printemps, seule saison qui lui convienne. Graine noire.

2. LAITUES POMMÉES D'ÉTÉ.

— *De Versailles.* Fort ample, à feuilles minces, bosselées, d'un blond blanchâtre; pomme grosse, un peu haute, bien fournie sans être dure. Excellente pour l'été, assez prompte à pommer : elle monte difficilement. Graine blanche. — *Blonde à graine noire.* Feuilles d'un blond luisant, un peu doré; pomme ferme, d'une bonne grosseur moyenne. La *blonde de Berlin et la royale à graine noire*, sont très-voisines de cette espèce; la dernière est un peu plus verte. — *Blonde paresseuse* ou *jaune d'été.* Très-blonde; feuilles unies, surtout sur la pomme, laquelle est très-bien faite, serrée, un peu plate, d'une belle grosseur; elle se maintient parfaitement en été. Graine blanche. — *Blonde trapue.* Feuilles étalées, extrêmement travaillées et plissées; pomme élargie, un peu écrasée, très-serrée : elle monte fort difficilement. Graine blanche. — *Batavia blonde* ou *Silésie.* Extrêmement grosse; feuilles ondulées sur les bords, d'un vert un peu doré, teint de rouge. Elle est sujette à prendre de l'amertume si elle souffre de la sécheresse, et sa pomme est rarement très-pleine. Toutefois c'est une des meilleures laitues quand elle réussit bien,

et aucune ne la surpasse en volume. Graine blanche. — *De Malte.* Belle variété de la précédente, d'un vert pâle, uni, tête aplatie, fort tendre; graine blanche. — *Chou* ou *Batavia brune.* Feuilles d'un vert très-brun; pomme au moins aussi grosse que celle de la précédente. Cette espèce est superbe, mais un peu dure et meilleure cuite que crue. Graine blanche. — *Turque.* Feuilles grandes, presque unies, d'un vert terne; pomme très-grosse et ferme, une des plus belles et des meilleures laitues d'été. Elle ne diffère de l'espèce décrite sous le nom d'impériale, dans le Nouveau la Quintinie et le dictionnaire de l'abbé Rozier, que par sa graine qui est noire. — *De Gênes.* Feuilles très-unies, huilées, d'un vert doux, un peu dorées; pomme très-bien faite, un peu aplatie et teinte de rouge sur le sommet, se formant assez vite et tenant bien. Graine noire. — *Méterelle.* Quelque ressemblance avec la Versaillaise et avec la blonde à graine noire, mais un peu plus verte; pomme très-serrée, composée de feuilles très-repliées; un peu lente à se faire et montant difficilement. Graine blanche. — *Grosse brune paresseuse, grosse grise* des maraîchers de Paris. Feuilles d'un vert gris, marquées çà et là de quelques taches d'un brun pâle, grandes, arrondies, un peu cloquées. Pomme très-grosse et régulière, un peu teinte de rouge sur le sommet, très-lente à se faire, et cependant d'une moindre durée que plusieurs des précédentes. Graine noire. — *Palatine rousse, brune hollandaise, petite brune.* Cette variété est très-répandue sous différens noms; feuilles presque unies, fortement teintes de rouge; pomme moyenne mais très-ferme. Nullement difficile sur le terrain ni sur la saison, et convenant mieux qu'aucune autre pour les derniers semis de l'été. Graine noire. — *Sanguine*, ou *flagellée à graine blanche.* Variété agréable par la moucheture rouge de ses feuilles, et d'ailleurs tendre et fort bonne. Elle monte facilement dans les chaleurs, et convient mieux pour le printemps et l'automne. — *Sanguine à graine noire.* Plus rare que la précédente; tenant beaucoup mieux la pomme en été, plus fortement fouettée de rouge. On en obtient difficilement de la graine.

3. LAITUES D'HIVER.

LAITUE PASSION, OU DE LA PASSION, ainsi nommée parce qu'elle pomme vers la semaine sainte. Elle est plus verte que blonde, parsemée de quelques faibles taches rougeâtres. Sa pomme n'est ni belle ni tendre; mais elle a cela de commun avec toutes les laitues d'hiver, dont le principal mérite consiste dans leur rusticité. Elle a une sous-variété toute mouchetée de rouge qui ne lui est pas préférable. Graine blanche.—*Morine*. Un peu plus verte que la *passion*, moins étendue en feuilles, mais au moins aussi grosse en pomme : elle tient plus long-temps. Graine blanche. — *Petite crêpe*. Quoique cette espèce ne se cultive pas de même que les 2 précédentes, elle appartient cependant aux laitues d'hiver. Elle est petite et pomme peu; mais elle vient très-bien sous cloche en hiver, et n'est même propre qu'à cet usage. Celle que les maraîchers nomment *petite noire* paraît en être une sous-variété qui s'élève sous cloches, sans qu'on soit obligé de lui donner de l'air. Graine noire.

4. LAITUES A COUPER.

Toutes les laitues, particulièrement celles dont le plant est blond, sont propres à faire de la laitue à couper, mais on préfère ordinairement pour cet usage, de petites espèces hâtives, telles que les *crêpes*, la *gotte*, etc. Il en est deux autres qui méritent une mention particulière, parce qu'on peut les couper plus fortes que les précédentes. Ce sont, la *laitue chicorée*, dont les feuilles crêpues imitent une petite chicorée jaune; et la *L. épinard*, découpée à peu près comme la feuille de chêne. Cette dernière repousse, et peut être recoupée plusieurs fois.

CULTURE. — Les laitues du printemps se sèment en mars sur une petite couche, ou, à défaut, sur terreau à un bon abri, et se replantent en avril; ou bien on les sème clair en place en février et mars parmi l'ognon, les carottes, les salsifis. Cette dernière méthode, quoique très-usitée, n'est pas sans inconvénient; cependant on peut la pratiquer avec profit en semant très-clair et en n'employant que de petites espèces.

Celles d'été se sèment des deux manières précédentes

et à la même époque, pour que leur produit succède à celui des hâtives; mais leurs semis, au lieu de se borner au premier printemps, se prolongent successivement jusqu'en juillet. Passé le mois de mars, on élève le plant en pleine terre. La transplantation ne demande d'autre attention particulière que de ne pas trop plomber la terre autour des racines, surtout si elle est forte. Une terre franche, légère et substantielle, est celle qui convient le mieux à la laitue, et les arrosemens fréquens sont le moyen d'obtenir cette salade tendre et douce.

Les laitues d'hiver se sèment depuis la mi-août jusque vers le 10 septembre. On les replante à la fin d'octobre sur les plates-bandes du midi, au pied des murs, et on les préserve des fortes gelées et des neiges en les couvrant de grandes litières ou de paillassons que l'on ôte dès que le temps le permet. Il est bon d'en faire 2 semis à une quinzaine de distance, parceque quelquefois les premières semées s'avancent trop, et sont plus sujettes à périr que les autres.

On se procure de la laitue tout l'hiver avec la petite crêpe, en la traitant de la manière suivante. Au commencement d'octobre, on sème sur un ados de terreau et sous cloche; dès que les 2 premières feuilles après les séminales commencent à paraître, on repique sur un autre ados de terreau, à 1 pouce et demi ou 2 pouces de distance. On élève ce repiquage sous cloche sans lui donner d'air. Vers la fin de novembre, on dresse de petites couches avec du vieux fumier, telles qu'elles ne puissent prendre qu'une chaleur modérée, que l'on entretient ensuite avec des réchauds. On met en place le plant le plus fort, sur ces couches, à raison de 5 par cloche. On abrite la couche des froids, de la neige et des grandes pluies, en garnissant bien les cloches de litières et de paillassons, que l'on ôte dans le milieu du jour si le temps le permet, mais sans donner d'air. Cette plantation produit à la fin de décembre ou au commencement de janvier. Le plant qui est resté sur l'ados lors de la première plantation, et sur lequel on a dû remettre les cloches, sert à en faire une 2e., et si l'on veut une 3e. et même une 4e. semblables, à 12 ou 15 jours d'inter-

valle entre chacune. On a ainsi une succession de petites laitues pommées jusqu'à la fin de février.

La gotte peut être traitée de même quant au semis et au repiquage; mais elle se met en place seulement de la fin de décembre à la mi-février, et on lui donne de l'air quand elle est aux trois quarts faite, et prête à pommer. Elle produit pendant tout mars et le commencement d'avril. On en peut mettre en place sous châssis. Elle y fait très-bien, au contraire de la petite crêpe qui ne réussit qu'étouffée sous les cloches.

La laitue à couper se sème sur les couches de janvier, février et mars, sous châssis, cloches, ou sur terre en avril et plus tard. Il est facile d'en avoir toute l'année au moyen de semis successifs.

5. LAITUES ROMAINES ou CHICONS.

Verte hâtive, bonne pour les couches et les plantations du printemps. *Verte maraîchère*, se coiffant très-bien d'elle-même. *Grise maraîchère*, ayant la même propriété. *Verte d'hiver. Grosse grise*, d'été et d'hiver. *Rouge d'hiver*, la plus dure pour passer l'hiver. *Alphange blonde*, très-grosse, à feuilles grasses, épaisses et jaunes. *Panachée* ou *sanguine*, à graine blanche et graine noire. *Blonde maraîchère. Blonde de Brunoy.*

La culture des laitues pommées convient en tout point aux romaines. On sait que celles-ci ont besoin d'être liées pour que leur tête s'emplisse mieux. On peut, à la rigueur, se dispenser de ce soin pour la *verte maraîchère*, les deux *grises* et les deux *blondes*, lesquelles se coiffent naturellement; mais on les aura toujours mieux pommées en les liant. La *panachée*, qui est une charmante salade, très-tendre, monte promptement en été. Il en faut, par cette raison, semer peu à la fois tous les 15 à 20 jours. Les espèces d'hiver se sèment et se traitent comme la *Laitue passion*. Les maraîchers de Paris emploient la *verte hâtive* pour la culture d'hiver, de la même manière que *la laitue crêpe* et *la gotte*. Seulement on la laisse en pépinière jusqu'au commencement de janvier, et on fait alors la première plantation sur couche tiède et sous cloche, donnant de l'air plus souvent, et plus que pour la laitue gotte. Le reste du même plant, auquel on donne de temps en temps de l'air pour

l'endurcir, s'emploie ensuite depuis la mi-janvier jusqu'à la mi-février, à planter sur plate-bande terreautée au pied des murs du midi, avec un paillis de fumier court sur le terrain. Ces plantations procurent de la romaine mangeable depuis février jusqu'en avril, auquel temps viennent celles d'hiver, qui, à leur tour, sont remplacées par les premières semées au printemps. On se procure de la graine bonne et pure, en choisissant les plus belles laitues de chaque variété, qu'on tient éloignées les unes des autres, pour éviter le mélange des poussières fécondantes. Elle se conserve 4 ans et plus.

LENTILLE COMMUNE, GROSSE LENTILLE, LENTILLE BLONDE, *Ervum lens*. L. Du midi de la France. Elle est très-cultivée aux environs de Paris, soit dans les jardins, au milieu d'autres cultures et en touffes ou en rayons, soit en plein champ, où on la sème aussi en rayons et à la volée. Elle se plaît et produit davantage dans les terrains secs et sablonneux. Elle donne beaucoup d'herbe et peu de semences dans les terrains gras. On la sème dès que les gelées ne sont plus à craindre, fin de février et commencement de mars. Pour que sa graine soit de meilleure qualité et plus belle, on ne la bat qu'à mesure qu'on en a besoin, soit pour la manger, soit pour la semer; et de cette manière, elle est encore très-bonne la seconde année. Une variété dite LENTILLE A LA REINE, LENTILLE ROUGE, *Ervum lens minor*, donne une graine beaucoup plus petite, rousse, bombée et plus estimée dans certains cantons. Comme la précédente, elle est annuelle et de France. On conseille de faire germer les lentilles avant de les faire cuire, pour développer leur principe sucré.

MACHE, BOURSETTE, DOUCETTE, BLANCHETTE, *Valeriana locusta*. L. Annuelle; indigène. On en sème tous les 8 à 10 jours, à commencer de la mi-août jusqu'à la fin d'octobre, à la volée, dans une terre meuble, douce et fumée au plus de l'année précédente. On recouvre très-légèrement avec le râteau, et on arrose, si cela devient nécessaire. Comme les mâches s'emploient entières, et seulement dans leur jeunesse, en cueillant les plus avancées pour la consommation, le plant se trouvera suffisamment éclairci. On laisse quelques pieds pour

graines ; comme celles-ci tombent à mesure qu'elles mûrissent, il faut en faire la récolte à plusieurs reprises, en secouant les pieds sur un linge ou un carton, ensuite on les arrache et on les suspend dans un lieu qui ne soit pas trop sec, afin que les graines qui restent encore puissent achever de mûrir. On cultive une variété sous le nom de *mâche ronde,* beaucoup plus étoffée et meilleure que celle des champs. La MACHE D'ITALIE est une espèce distincte, à feuilles plus larges et un peu blondes, estimée quoiqu'un peu moins tendre que la commune. Leurs graines se conservent au moins 6 ans. Il faut éviter de les semer toutes nouvelles, parce que, dans ce cas, elles sont souvent très-longues à lever.

MACRE, CHATAIGNE D'EAU, TRUFFE D'EAU, *Trapa natans.* Indigène et annuelle, dans les eaux stagnantes, mais non croupissantes. Elle donne des fleurs blanches, de juin en août, auxquelles succèdent des fruits ayant à peu près la couleur des châtaignes, mais moins gros et munis de leurs calices, dont les 4 divisions sont autant de cornes piquantes. Ces fruits, remplis d'une pulpe blanche, assez agréable au goût, se mangent crus, ou cuits dans l'eau ou sous la cendre. On les conserve dans l'eau pendant tout l'hiver. Il suffit, pour multiplier cette plante, d'en jeter les fruits mûrs dans la pièce d'eau où l'on veut se la procurer. Ensuite, on n'a d'autre peine que celle de la récolte, qu'il faut ne pas trop retarder, autrement les fruits se détachent et vont à fond.

MELON, *Cucumis melo.* De l'Asie. Sa saveur et son parfum délicieux l'ont fait rechercher ; aussi ses variétés se sont-elles beaucoup multipliées. On peut réduire à 3 les races principales : les communs ou brodés, les cantaloups, les melons à écorce unie, mince, et à grandes graines.

VARIÉTÉS DE LA PREMIÈRE RACE.

MELON MARAÎCHER, brodé, rond, quelquefois un peu déprimé de l'ombilic au pédoncule, sans côtes et de moyenne grosseur. Chair très-épaisse et abondante en eau ; saveur médiocre. Ce melon, et tous ceux de même race, sont fébriles à l'arrière-saison.—*Sucrin de Tours.* Rond et brodé comme le précédent, mais inconstant

dans sa forme. Chair rouge, ferme et très-sucrée. — *Sucrin à petites graines*. Petit, rond, chair rouge, fruit très-plein, précoce et propre au châssis.—*de Langeais*. Ovale, à côtes peu saillantes; chair rouge, sucrée et vineuse. —*des Carmes*. Deux variétés : l'une moyenne, l'autre petite. Chair pâle, mais bien fondante et bien sucrée. — *Sucrin à chair blanche*. Espèce excellente, très-fondante et d'une réussite facile. —*de Honfleur*. Très-gros, allongé, côtes larges; chair un peu grossière, mais pleine d'eau, de bonne qualité. — *de Coulommiers*. Très-gros, forme moins régulière, fond plus vert, inférieur en qualité au précédent.

Variétés de la seconde race.

Cantaloup orange. Petit, rond, à côtes; fond vert clair ou brun; chair rouge, un peu ferme, mais bonne. Le plus hâtif des melons, et conséquemment destiné pour la primeur. — *Fin hâtif*. Aussi précoce que le précédent, plus petit, un peu plus aplati, à côtes plus marquées, avec quelques petites gales, ou parfois un peu de broderie; chair rouge, très-fine et bonne. — *Noir des Carmes*. Fruit rond, d'un vert noir, sans gales; à côtes peu enfoncées; chair rouge, vineuse, fondante, excellente. Cette variété, propagée par M. Beville, amateur très-distingué, fait fort bien sous châssis, quoiqu'un peu forte en bois et en feuilles; elle y est très-hâtive. —*Petit prescott*. Fond noir ou brun, un peu aplati aux extrémités, couronné, avec un point saillant au centre de la couronne, à côtes galeuses. Hâtif, un des meilleurs pour le châssis; à chair rouge et d'excellente qualité.— *Gros prescott*. Deux variétés, fond noir et fond blanc. Même forme que le précédent, mais plus gros, et presque aussi hâtif; très-bonne qualité. — *Boule de Siam*. Très-aplati à ses 2 extrémités, à fond noir, à côtes larges et relevées, à forte gale sans point saillant; chair un peu moins fine que les précédens. Il y en a encore plusieurs autres variétés, telles que le *Gros Cantaloup noir de Hollande;* le *Gros Portugal;* le *Mogol; celui à chair verte; à chair blanche*, etc., tous très-bons, mais que les bornes de cet ouvrage ne permettent pas de décrire.

Variétés de la troisième race.

Melon *de Malte, à chair blanche.* Hâtif, de moyenne grosseur, de forme allongée, assez gros; chair fondante et sucrée. —*de Malte, à chair rouge.* Très-hâtif. Même forme; saveur sucrée et aromatisée. — *Muscade des États-Unis.* Très-petit; chair verte, fondante; excellent. — *du Pérou.* Forme ovale; écorce mince, fond vert noir; chair très-blanche, fondante très-sucrée.—*de Morée, de Candie, de Malte d'hiver.* Écorce lisse; chair verdâtre, fondante et parfumée. Il a l'avantage de se conserver jusqu'au mois de février. — *de Perse* ou *d'Odessa.* Vert rayé de jaune; très-allongé; chair verte, fondante; d'hiver comme le précédent.

Culture. Si l'on veut des primeurs, on sème en janvier ou février, sous châssis, ou dans une bâche, lorsque la couche a la chaleur convenable, chaleur qu'il faut avoir soin d'entretenir, soit en renouvelant les réchauds des couches, soit en entretenant la chaleur de la bâche. (Voy. les articles *Châssis, Bâche.*)

On enterre dans le terreau de la couche des pots de 4 pouces de diamètre en dehors. On les remplit de terreau qu'on foule très-peu; on mét dans chaque pot une graine, si on a de l'espace sur la couche, ou 2 si on a peu de place. On pose le châssis qu'on couvre de paillassons pour garantir du froid et accélérer la végétation. Lorsque les graines sont levées, on les habitue peu à peu à la lumière, en soulevant les paillassons, pour les ôter ensuite tout-à-fait, et n'avoir à les remettre que pour les nuits et les gelées. On donne un peu d'air dans le moment le plus chaud du jour, en soulevant d'un à 2 pouces, les panneaux par derrière. Si ces panneaux étaient chargés d'humidité en dedans, on profiterait du moment où on renouvelle l'air pour les essuyer. On continue ces soins, et surtout celui d'entretenir la chaleur, jusqu'à ce que le plant ait 2 feuilles, non compris les cotylédons. On pince alors la tige au-dessus de la 2ᵉ. feuille; ce qui force le développement des bourgeons placés à l'aisselle des feuilles, donne lieu à la naissance de 2 ou 3 branches latérales au lieu d'une verticale, et oblige la séve à se dévier et à précipiter le moment de la fructification. Deux jours après, la plaie est bien cicatri-

sée, et on met le plant en place. A cet effet, on a préparé une couche un peu inclinée au midi, et couverte de châssis. On n'a que du terreau pur, ou mêlé sur la couche avec un 6e. de terre légère au plus. On fait 2 trous par panneau de châssis, et on y porte les jeunes plants après les avoir dépotés, on rapproche le terreau de la motte, et on arrose légèrement. Si on avait mis 2 plants dans le même pot, on couperait la motte, du haut en bas, jusqu'à la moitié, entre les 2 plants, et on les séparerait ensuite pour les planter seuls. On enfonce un peu le plant pour chausser la tige et faire sortir de nouvelles racines. On continue les soins indiqués plus haut, en donnant plus d'air à mesure que la chaleur augmente. Si les branches poussent trop vigoureusement, on les dispose d'une manière un peu tortueuse pour dévier davantage la séve. Si on craignait que les plantes devinssent trop fortes, on pourrait retrancher les cotylédons lorsque la 4e. feuille se développe. Ce retranchement affaiblit un peu la plante, et arrête la pousse de nouvelles branches nuisibles qu'il faut détruire; ce qu'on ne ferait pas sans nuire à la végétation. Bientôt la plante fleurit et donne des fleurs mâles et des fleurs femelles. On n'enlève les fleurs mâles qu'après la fécondation et quand elles se fanent.

Lorsque le fruit est noué, on taille les branches principales, auxquelles on laisse de la longueur à raison de leur vigueur, en allongeant plus les fortes que les faibles. Quatre ou 5 jours après cette taille, on supprime les branches secondaires nuisibles. S'il y a plus d'un fruit sur une branche, on retranche les autres en conservant le mieux fait. S'il n'y en avait qu'un, et qu'arrondi d'un côté il ne le fût pas de l'autre, on passerait légèrement le tranchant de la serpette sur le côté qui ne l'est pas, et on ferait 2 ou 3 incisions longitudinales, qui ne pénétreraient que dans l'écorce. Quelque temps après on pince l'extrémité des branches à fruit, et on supprime encore les branches inutiles. Pendant ce temps on leur donne le plus d'air qu'il est possible, on les fait jouir, autant qu'on le peut, de l'influence directe des rayons solaires. On les arrose peu, surtout les variétés

de la première classe; et les arrosemens se font au pied et non sur les feuilles, tant qu'elles ne reçoivent pas les rayons directs du soleil. L'eau dont on se sert doit être au moins aussi chaude que l'atmosphère.

Lorsque les fruits approchent de leur maturité, on les place sur une tuile, ou mieux sur un morceau de planche, et on les couvre avec une cloche.

Les amateurs qui font des melons plus tardifs s'évitent beaucoup de peine, et les mangent meilleurs. Ils sèment en avril, et préparent leurs couches, dont ils ne font qu'un massif. Ils ajoutent un tiers de terre dans le terreau qu'ils emploient pour recouvrir leurs couches. Ils replantent comme on l'a dit, mais ils peuvent se passer de châssis: des cloches ou des verrines suffisent en les couvrant toutes les fois que le temps l'exige. Si au mois de mai la chaleur devient forte, ils mettent un peu de paille sur la cloche pour amortir les rayons du soleil, et une légère couche de litière sur la couche pour arrêter la trop grande évaporation. On en use de même pour les châssis, si le soleil de mars était trop chaud les premiers jours qu'on aurait repiqué le plant.

Lorsqu'on sème en mai, une couche sourde suffit. On sème en place sur une terre nutritive, en y mêlant un tiers de terreau consommé. On recouvre d'une cloche, on pince et on taille comme on l'a dit précédemment. Mais si l'espèce est petite on laisse deux fruits au lieu d'un sur chaque branche.

Dans les pays méridionaux, on se contente de jeter un peu de fumier dans une petite fosse, qu'on recouvre de terre, et où on met 5 à 6 graines. Quand les plantes ont 4 ou 5 feuilles, on conserve les 2 plus belles plantes, et on les abandonne ensuite à la nature; mais l'effet du défaut de soins est tel dans ce cas, que les melons sont à peine aussi bons que dans les contrées plus froides. Une taille raisonnée y ferait prospérer tous les fruits, dont une partie est à peine bonne pour les bestiaux, pendant qu'à Honfleur, où on se contente de faire des fosses de 2 pieds à 2 pieds et demi, que l'on remplit de fumier bien tassé, recouvert de 9 pouces d'une terre substantielle, sur laquelle on jette le terreau de la fosse de l'année

précédente, on a des melons de 24 à 36 livres. Voici la marche que l'on y suit : 15 jours après avoir disposé les couches sourdes, les jardiniers les couvrent avec des verrines. Quand la chaleur est forte, ils y sèment plusieurs graines à la distance de 4 pouces. Aussitôt que les plantes ont 3 ou 4 feuilles, ils détruisent tous les plants, à l'exception de deux : ils pincent l'extrémité des plantes, et conservent les cloches jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus les contenir (ce qu'on doit aussi faire sur couche, ainsi que ce qui suit). Si le temps est froid, principalement la nuit, et qu'il soit pluvieux, on les couvre de paillassons. On sarcle et on bine au besoin. Lorsque les plantes s'étendent, on élève les cloches qu'on soutient par des supports. On ne laisse que 2 ou 3 fruits; on taille et supprime ainsi qu'on l'a dit plus haut.

Il ne faut pas approcher les concombres, les potirons et autres plantes de la famille des cucurbitacées, des plants de melon, ni même les diverses espèces de melons entre elles, si l'on veut les conserver franches, à moins qu'on ne le fasse à des époques différentes, et que la floraison n'ait pas lieu en même temps.

Pour avoir de bonnes graines, on choisit dans chaque espèce le fruit le plus beau et le plus franc, qu'on laisse sur pied parvenir à la plus grande maturité et même pourir. Les semences sont alors séparées du jus et des filamens, puis bien ressuyées et séchées; elles se conservent 7 à 8 ans et quelquefois plus : on préfère, pour semer, celles de plusieurs années. Les graines des fruits mangés à leur point ordinaire de maturité peuvent aussi servir, quand même elles auraient été lavées.

Melon d'eau, citrouille pastèque, *Cucurbita citrullus.* Feuilles rudes, très-découpées; fruit ordinairement arrondi, à écorce lisse, verte, marbrée ou mouchetée. Chair rouge ou blanche, très-fondante, sucrée, mais un peu fade; graines noires ou rouges. En le semant de très-bonne heure, comme les melons hâtifs, et en repiquant ensuite le plant, dans de la bonne terre préparée sur couche ordinaire ou sourde, et à la meilleure exposition, on peut hâter sa maturité, et s'en procurer la jouissance à l'époque où il doit être le plus agréa-

ble, c'est-à-dire pendant les grandes chaleurs. On taille cette courge comme les melons, et lorsque les pieds sont garnis d'un nombre suffisant de bras, on les laisse courir en liberté, sans arrêter ni supprimer aucun des fruits. Il suffit ensuite de donner les arrosemens nécessaires.

MÉLONGÈNE, Mérangène, Mayenne, Aubergine, *Solanum Melongena.* Comme elle vient de l'Amérique méridionale, il lui faut de la chaleur. On la sème au mois de février et de mars, sur couche et sous cloches ou châssis, pour repiquer ensuite chaque pied en pot séparé, qu'on replace sur couche modérée et qu'on couvre d'une cloche tant que les froids sont à craindre. On peut ensuite dépoter la plante et la mettre en bonne exposition au pied d'un mur. Ordinairement elle donne ses fruits en septembre : ils sont, suivant la variété, ronds, ovales, ou allongés, et de couleur violet sale. On en mange beaucoup maintenant à Paris : on les coupe en deux parties sur la longueur, on fait quelques incisions à la chair; on recouvre celle-ci d'une farce composée de mie de pain, huile, sel et poivre, et on les fait cuire sur le gril, ou entre deux plats. On mange encore les aubergines coupées par tranches et frites. Une variété à fruit petit, ovale, et d'un blanc luisant, fort semblable à un œuf, se cultive comme plante d'agrément : elle est malsaine à manger : c'est le *Solanum Melongena ovifera,* que trivialement on appelle *Poule pondeuse* ou *Plante aux œufs*. Ces plantes sont annuelles et épineuses; elles aiment la chaleur et l'eau.

MOUTARDE, *ou* Sénevé, *Sinapis nigra*. Annuelle, indigène. On la cultive en grand, parce que sa graine forme cette moutarde si commune pour l'usage de la table. On la sème très-clair, à la volée, en mars, dans une bonne terre préparée par 2 labours successifs, entre lesquels on fume avec du fumier bien consommé. La récolte se fait le plus souvent en septembre; mais, comme tout ne mûrit pas à la fois, on coupe ou on arrache les pieds à mesure qu'ils jaunissent; on les entasse dans un grenier, on les couvre de paille pour être battus avec les derniers récoltés, à la baguette, et non au fléau qui écraserait les graines qu'on peut con-

server pendant 3 à 4 ans. LA MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba*, sert au même usage que la noire, et se cultive de même. Les jeunes feuilles de l'une et de l'autre sont une bonne fourniture de salade. Pour cela on les sème épais et peu à la fois comme du cresson.

NAVET, *Brassica Napus*. Bisannuel, indigène. La saison de semer les navets est depuis la fin de juin jusqu'à la moitié d'août. Au commencement de septembre, dans les terres légères, on peut encore semer des espèces hâtives. Quelquefois, pour avoir des navets d'été, on les sème dès les mois de mars et d'avril; mais alors ils sont fort sujets à monter, et il ne faut employer que de la vieille graine. Ce sont les navets tendres seuls, et notamment celui des Vertus, et les plats hâtifs, blancs ou rouges, qui conviennent pour ces semis hâtifs. On sème sur la terre fraîchement remuée, clair et à la volée, autant que possible par un temps pluvieux ou couvert. Les terrains sablonneux et doux sont de beaucoup préférables aux forts et argileux, pour avoir des navets de bonne qualité. Il est même plusieurs races de navets fins, tels que le *freneuse*, le *saulieu*, le *petit berlin*, qui n'acquièrent toutes leurs qualités propres que sur le territoire en possession de les produire. Le terrain influe beaucoup sur la saveur et sur les caractères extérieurs des navets; il s'ensuit que les nuances, aussi-bien que les noms des variétés, se sont extrêmement multipliés. Nous en indiquerons seulement un petit nombre des plus distinctes. On peut les rapporter toutes à 2 divisions principales, et à une 3e. intermédiaire: les *navets secs*, dont la chair est fine, et ne se délaie point en cuisant; les *navets tendres*, dont le nom indique la qualité de chair; et les *demi-tendres*, qui participent des uns et des autres.

1. LES NAVETS SECS sont: le *freneuse;* petit et demi-long. On a introduit depuis quelques années, à Freneuse, une race de même forme, plus grosse, et qui ne vaut pas l'ancienne. Le *Navet de Meaux;* très-allongé et en forme de carotte effilée. Le *saulieu;* même forme et écorce noirâtre. Le *petit berlin* ou *teltau;* le plus petit des navets, et n'ayant pas plus de feuilles qu'un radis. Ces variétés, et toutes celles appartenant à la mê-

me section, ne réussissent que dans les terrains privilégiés, sablonneux et doux. Ce sont des navets par excellence, surtout pour mettre en ragoût; mais, dans les terres fortes, ils deviennent fibreux, véreux, et valent moinsque les espèces plus communes.

2. Parmi les *Navets tendres*, nous citerons celui des *Vertus*, qui est oblong, très-blanc, hâtif et de bonne qualité. Le *Navet des Sablons*, demi-rond, blanc, très-bon. Le *Navet rose du Palatinat*, à collet rose, à chair très-tendre et douce. Le *gros long d'Alsace*, d'un volume énorme et peu délicat. Le *Navet de Clair-Fontaine*, très-long, sortant presqu'à moitié hors de terre. Le *Navet blanc-plat hâtif*, et le *rouge-plat hâtif*, ayant pour principal mérite leur grande précocité. La *rave du Limousin*, ou *rabiole*, ou *turneps*, qui, bien que cultivée pour les bestiaux, est cependant très-bonne dans la plupart des terrains. Il y en a un grand nombre d'autres. En général, les navets hâtifs, ceux de forme ronde, ou qui sortent de terre, appartiennent à cette division. Ils sont moins fins de goût que les navets secs; mais ils ont l'avantage de réussir beaucoup mieux dans les terrains qui ne sont pas sablonneux.

3. Les suivans peuvent être considérés comme *demi-tendres*. Ils participent des deux autres races; néanmoins, comme tous les navets, quelle que soit leur espèce, ils seront d'autant meilleurs, que le sol sera plus doux et plus près du sablonneux. Le *jaune de Hollande*, de forme ronde, écorce et chair jaunâtre. Le *jaune d'Écosse*, propagé depuis peu en Écosse et en Angleterre, à raison de la qualité qu'on lui a trouvée de mieux résister aux gelées que le précédent et que les autres navets. Le *noir d'Alsace*, long, ordinairement très-doux et bon. Le *gris de Morigny*, de forme obronde.

OGNON, *Allium cepa*. Bisannuel. Il a plusieurs variétés dont les principales sont : l'*ognon rouge foncé*, e *rouge pâle*, le *jaune*, l'*ognon d'Espagne* d'une saveur douce, l'*ognon à double tige*, rouge pâle, à petites feuilles, très-hâtif; le *blanc gros*, le *blanc hâtif*, l'*ognon pyriforme* ou *en poire*, et l'*ognon d'Égypte*, qui, comme la rocambole, porte sur sa tête de

de fleurs plus de bulbes que de graines. On le multiplie au moyen de ces bulbes que l'on plante à la mi-mars.

On cultive depuis peu, sous le nom d'*Ognon patate*, ou d'*Ognon sous terre*, une variété ayant du rapport avec le précédent, mais elle en diffère en ce qu'elle ne produit presque jamais de tiges à graines ou à bulbes, et se multiplie sous terre par des caïeux groupés autour de la bulbe principale. On plante ces caïeux en janvier ou février, dans une terre plutôt forte que légère.

L'ognon demande une bonne terre substantielle, et amendée une année auparavant; trop fraîchement fumée, elle lui serait contraire, à moins qu'on n'ait employé du terreau bien consommé. On le sème en planche et à la volée, depuis la mi-février jusqu'à la mi-mars, plus tôt dans les terres légères, plus tard dans les terres fortes, et suivant la température. On ameublit la terre par deux labours dont le dernier doit être donné une quinzaine avant le semis, dans les terres légères; on piétine bien la surface de la planche, ou mieux, on y passe un fort rouleau afin d'affermir la terre avant de répandre la graine; après quoi l'on herse avec la fourche, puis l'on passe légèrement le râteau, ou bien on répand une très-légère couche de terreau; il faut avoir la précaution de jeter des feuilles ou de la litière sur le semis lorsqu'il neige ou que le froid est rigoureux; on doit arroser au besoin, opération qu'il ne faut pas manquer de faire pour aider la germination de la graine, si le temps est sec. On éclaircit quand le plant est trop dru, ou bien on repique à 3 pouces de distance dans les terres fortes. Pour la consommation d'été, on sème l'ognon blanc hâtif en août et même en septembre, dans les terres légères; quelquefois aussi, mais moins bien, en mars; on l'éclaircit et repique en octobre ou en mars; on peut se dispenser de repiquer celui semé en août: on le garantit contre la neige et le grand froid pendant l'hiver: on l'arrose au printemps; et enfin, il est bon pour l'usage dès mai ou juin. Les autres espèces d'ognons peuvent être traitées comme le blanc, c'est-à-dire semées en août et septembre. Le moyen d'obtenir de

petits ognons pour confire est de semer extrêmement dru, sur un terrain qui ne soit pas trop riche ; toutes les espèces pourraient être employées pour cet usage, mais l'*ognon blanc hâtif* et celui à *double tige* sont préférables. On déterre les ognons lorsque les feuilles jaunissent bien, et on les expose sur terre ou dans un lieu sec, à l'air, et même au soleil, pendant une quinzaine, après quoi on les serre pour la consommation. En octobre pour l'ognon blanc, et en mars pour les autres espèces, on choisit les mieux conditionnés et les plus sains pour les replanter à 10 ou 12 pouces de distance, et en ligne, afin d'obtenir la graine qui se conserve pendant 2 ans, rarement 3.

OSEILLE, *Rumex acetosa.* Vivace et commune dans les prés. On la sème à la volée en planche ou en bordure, au printemps, et mieux en automne : elle vient assez bien dans toutes les terres, quoiqu'elle préfère un sol léger et profond, ni trop sec ni trop humide. Pour s'en servir, on est dans l'usage de la couper rez-terre ; mais les maraîchers se contentent de la cueillir feuille à feuille, et toujours les extérieures. Comme les chaleurs de l'été augmentent son acidité, on doit avoir la précaution d'en semer une planche ou une bordure au nord, pour l'usage de cette saison. On cultive plusieurs variétés parmi lesquelles nous citerons l'*oseille de Belleville*, à feuilles plus larges, moins acide que l'oseille commune, et généralement cultivée aux environs de Paris. On peut aussi multiplier l'oseille par l'éclat des pieds ; c'est même le moyen presque unique de propager l'espèce que les gens délicats préfèrent ; nous voulons parler de l'OSEILLE VIERGE, *Rumex montanus*, H. P. Ses feuilles sont plus blondes, plus larges et moins acides. Elle est très-propre aux bordures du potager, parce que, ne produisant pas de graines, elle ne pullule pas dans les allées comme les autres. L'*oseille à feuilles cloquées*, très-belle race, encore peu répandue, se multiplie aussi d'éclats de pieds pour la conserver franche. Les graines de l'oseille germent pendant 3 ou 4 ans.

Un amateur nous a, il y a deux ans, communiqué et

recommandé, comme très-précoce et productive, une espèce qu'il cultivait sous le nom d'OSEILLE-EPINARD. La plante obtenue des graines qu'il nous a données s'est trouvée être la *patience* (*rumex patientia*), dont les racines sont, comme on sait, d'un usage fréquent en médecine. L'emploi que nous avons fait des feuilles, en cuisine, nous a convaincu qu'elle ne serait pas moins utile sous ce dernier rapport; ces feuilles ont la saveur de l'oseille, mais avec une acidité beaucoup plus douce; elles sont grandes, tendres, poussent au premier printemps, avant presque aucune autre verdure et se reproduisent avec abondance pendant plusieurs mois, si l'on a le soin de couper les tiges à mesure qu'elles veulent monter.

La patience a été, d'après Miller, autrefois cultivée en Angleterre comme plante potagère; elle l'est probablement encore aux États-Unis, si nous en jugeons par un Catalogue reçu de ce pays; enfin on la mange en France en plusieurs lieux, sous divers noms, notamment sous celui d'*épinards immortels*, cité par M. Decandole, dans sa Flore française. Il est difficile de s'expliquer comment, avec ces autorités en sa faveur, cette plante ne s'est pas répandue généralement dans les potagers; peut-être cela tient-il à la supposition que les feuilles doivent participer des qualités médicinales de la racine, ce que l'expérience prouve qui n'est point; outre que les plantes médicinales douces dans leurs effets, telle que celle-ci, sont souvent d'excellens légumes, comme on le voit de la carotte, de la chicorée sauvage, des côtes de rhubarbe, etc. Un inconvénient peut-être plus réel, du moins pour les fort petits jardins, c'est le volume de la plante et sa voracité, la grosseur et la hauteur de ses tiges, inconvénient qui ne nous paraît pas balancer à beaucoup près les avantages de cette oseille comme légume très-précoce, abondant, de bonne qualité et d'une durée presque indéfinie.

La patience se multiplie très-facilement soit de pieds éclatés, soit par ses graines semées au printemps en place, fort clair, ou en pépinière pour être replantée; elle nous a paru n'être aucunement difficile sur la qua-

lité du terrein. Nous pensons que cette plante pourrait être utilisée comme fourrage vert précoce, et nous nous proposons d'en faire l'essai.

PANAIS, *Pastinaca oleracea.* Indigène. Grande plante bisannuelle, à racine longue, simple, sucrée et aromatique : elle donne du goût au potage. Même culture que la carotte. Il existe, sous le nom de *Panais rond*, une variété en forme de toupie, plus hâtive que l'ordinaire, et convenant mieux pour les terres qui ont peu de fond. Sa graine n'est bonne qu'un an.

PATATE DOUCE, BATATE, *Convolvulus batatas*, L. De l'Amér. mérid. Ses racines, grosses, moelleuses, très-nourrissantes, sucrées et fort agréables au goût, offrent un très-bon aliment. On possède, en France, 2 variétés principales ; l'une, à racines jaunes ou blanches, moins estimée et peu répandue ; l'autre, à racines rouges et d'un meilleur goût. Voici leur culture.

On a soin d'avoir, toute préparée pour la mi-avril, une couche de 3 pieds et demi de large, sur 2 d'épaisseur, en bon fumier de cheval : on la recouvre d'environ 6 pouces de terre, et lorsqu'il ne lui reste plus qu'une bonne chaleur, on coupe, par tranches d'environ 1 pouce de long, les racines de patates qu'on a pu conserver, et on les met dans cette terre à 2 pouces de profondeur, et à 8 de distance l'une de l'autre. A mesure que les jets, qu'elles ne tardent pas à émettre, ont atteint une longueur de 8 à 10 pouces, on les lève, on en retranche toutes les feuilles, hors celles du bout, puis on les transporte dans une planche large de 4 pieds, labourée profondément (à 18 pouces), où on les place au milieu, en ligne droite longitudinale, à 2 pieds de distance l'un de l'autre, presque horizontalement, et de manière que le bouquet de feuilles laissées soit seul hors de terre. On fait et remplit ainsi de chaque côté une ligne parallèle, de sorte que la plantation achevée soit en échiquier; et, chaque fois qu'on plante, on arrose si la saison est sèche. De ce moment à celui de la récolte, qui se fait vers la mi-octobre, les patates demandent, pour tout soin, d'être débarrassées des mauvaises herbes; et, dans les sécheresses extrêmes,

d'être arrosées, mais amplement et tellement que la terre soit bien imbibée. Ainsi plantées et soignées, même dans les plus mauvais terrains, les tranches peuvent donner chacune environ 2 livres de racines, au calcul de M. Dupuy. Au moyen de couches sourdes et de terres préparées, on peut en obtenir davantage. On peut encore élever des buttes pyramidales de terre préparée, d'environ 3 pieds de hauteur; et sur leur cime on plante les racines, puis on entoure le tout de fumier, qu'on renouvelle s'il faut réchauffer. Lorsque la saison ne laisse plus craindre de froid, et que l'atmosphère est suffisamment échauffée, on dégarnit ces buttes. Cette opération donne aux racines un accroissement considérable. La récolte doit s'en faire en les soulevant doucement de terre, avec l'extrême précaution de ne point les blesser, attendu que la moindre égratignure les dispose à se gâter. La moindre atteinte du froid ou de l'humidité les porte aussi à une dissolution rapide. On est averti de cet accident par une odeur de rose très-suave qu'exhalent alors ces plantes. Alors aussi on doit se hâter de les consommer. C'est parmi les plus saines qu'il faut choisir celles qu'on destine à la multiplication de l'année suivante. On les met dans des caisses; on les y place de manière qu'elles ne se touchent point. Pour cela, on forme des lits avec du sable fin et sec, qui doit encore faire la première et la dernière couche. La première caisse doit être renfermée dans une seconde, et enveloppée de paille bien sèche. Le tout se place dans un tas de litière qui garantit la caisse de l'humidité, et lui conserve une température égale et douce.

PERCE-PIERRE, et par corruption Passe-Pierre, *Crithmum maritimum*. Plante vivace des bords de la mer, et qu'on nomme encore *fénouil marin*, *herbe Saint-Pierre*, *criste* ou *crête marine*, et *bacile*. Ses feuilles, confites au vinaigre, entrent dans les salades et les assaisonnemens. Quoique la plus estimée soit celle que l'on recueille dans son lieu natal, toutefois on la cultive avec succès dans les jardins : elle se sème en terre légère qu'on tient humide, en mars, ou mieux

sitôt après la maturité de la graine qui, conservée, lève très-difficilement. Il est à propos de la garantir des fortes gelées par une couverture de paille ou de feuilles sèches ; elle se conserve encore mieux plantée ou semée dans les fentes des pierres, au pied des murs, au midi ou au levant.

PERSIL, *Apium petroselinum*. Plante bisannuelle ou trisannuelle, qu'on dit originaire de Sardaigne. Ses graines, qui ordinairement mettent un mois à lever, doivent être semées depuis mars jusqu'en août, dans une bonne terre bien meuble ; et à l'automne, au pied d'un mur au midi, pour en avoir de bonne heure au printemps. Cette plante monte seulement à graine la seconde année, et les graines se conservent 2 ans. Lorsqu'on veut avoir du persil pendant l'hiver, il faut le couvrir de bons paillassons dans les temps de neiges et de gelées. Le PERSIL COMMUN, *Apium petroselinum vulgare*, a plusieurs variétés, telles que le FRISÉ ; *A. P. crispum*, dont les semences jouent et donnent souvent le persil ordinaire ; le NAIN TRÈS-FRISÉ, variété nouvelle fort remarquable par la beauté de ses feuilles, et sa lenteur à monter ; celui à LARGES FEUILLES, *A. P. latifolium*, sujet à avorter ; celui à GROSSES RACINES, *A. P. tuberosum*, dont la racine charnue s'emploie en cuisine, le PERSIL DE NAPLES à grosses côtes, ou PERSIL-CÉLERI, qui produit une plante beaucoup plus grande que les autres, et dont les côtes blanchies se mangent cuites comme celles du céleri. Pour ce dernier usage, il est nécessaire de le semer très-clair, ou mieux de le replanter à 1 pied environ en tous sens.

PICRIDIE CULTIVÉE, TERRE CRÉPIE, TERRA CREPOLA, *Picridium vulgare*. H. P. Du midi de la France. On la cultive en Italie : d'où M. VILMORIN l'a tirée, sur l'indication de M. CORREA. Elle se sème en mars et successivement ; on la coupe jeune et verte, et on la mange en salade.

PIMENT, *Capsicum*. Plusieurs espèces de ce genre sont employées comme assaisonnement ; la plus usitée est le *piment annuel*, appelé encore *poivre-long*, *poivre de Guinée*, *corail*. On sème cette plante sur cou-

che, en février ou mars, ou bien sur terreau en avril. On la replante fin d'avril ou commencement de mai, soit sur une plate-bande au midi, soit dans des pots que l'on expose de même, ou que l'on enterre dans une couche. Le *piment ordinaire*, le *rond*, le *gros doux d'Espagne*, et plusieurs autres variétés ou espèces, traitées de cette manière, rapportent leurs fruits mûrs dans l'année. L'espèce appelée aux Antilles *piment enragé*, est un arbuste qui demande la serre.

PIMENT TOMATE. Parmi plusieurs espèces ou variétés de piment que nous avons reçues depuis peu, celle-ci est remarquable par la beauté de son fruit, large, arrondi, tout-à-fait comprimé et à côtes. Il ressemble enfin, pour la forme et le volume, à celui de la tomate, mais il en diffère par sa couleur jaune à l'époque de la maturité. Ce piment doux mûrit plus difficilement que l'espèce ordinaire. Nous le devons à M. ROBERT, botaniste de la marine à Toulon.

PIMPRENELLE (PETITE), *Poterium sanguisorba*. Plante vivace, indigène, employée dans les fournitures de salades. On la sème ordinairement en bordures au printemps ou à l'automne, ou bien on la multiplie aux mêmes époques, en éclatant les pieds, qu'on ne laisse pas long-temps hors de terre. Ce qu'on n'emploie pas pour la cuisine se donne aux bestiaux; sa graine est bonne pendant 3 ans.

PORREAU, POIREAU, *Allium porrum*. De Suisse; bisannuel. Il demande une terre légère, substantielle, et qui n'ait pas été fumée depuis 2 ou 3 ans. On le sème en février, mars et juillet. Lorsqu'il a acquis la grosseur d'un tuyau de plume, on saisit un temps pluvieux et couvert pour le déplanter avec précaution, et sur-le-champ on le replante dans une planche de même terre bien ameublie, à 6 pouces environ de distance et à 3 ou 5 de profondeur, après avoir coupé l'extrémité des feuilles et des racines. Pendant l'été, on sarclera et arrosera souvent, surtout dans les temps secs. Pour obtenir de la graine, on replante en mars quelques-uns des pieds les plus gros et les plus vigoureux; la graine est bonne pendant 2 ans; il faut la conserver de préférence

dans les têtes. On connaît 2 variétés du porreau : l'une *longue*, l'autre *courte* et plus grosse.

POIRÉE, ou BETTE, *Beta*. Les feuilles de la poirée ordinaire, *Beta vulgaris*, ne servent guère, en cuisine, qu'à corriger l'acidité de l'oseille. On les coupe souvent pour en faire produire de nouvelles, qui sont plus tendres. La variété *Poirée à cardes* est adoptée généralement, parce que les pétioles et les côtes de ses feuilles, plus tendres et plus larges, se cuisent à l'eau salée et se mangent à la sauce blanche. La race la plus cultivée est la carde blanche ; il en est d'autres dont les côtes rouges, roses ou jaunes, sont remarquables par leurs belles couleurs, et sont peu inférieures en qualité à celles de la blanche. La poirée ordinaire se sème, en bordure ou en planche, depuis mai jusqu'en août, et ne demande d'autres soins que d'être arrosée au besoin. Celle à cardes doit être semée clair et encore éclaircie, pour que les pieds se trouvent espacés d'environ 15 pouces, ou replantés à pareille distance. On en fait en 2 saisons ; en mars pour donner l'hiver, et fin de juillet et commencement d'août pour le printemps. Dans les grandes gelées, il est bon de les couvrir ; la première année elles ne donnent que des feuilles ; la seconde, elles pousseront une tige qui produira les graines : celles-ci se conservent bonnes pendant 5 à 6 ans, et se sèment souvent d'elles-mêmes.

POIS, *Pisum*. Les pois ne sont pas difficiles sur la qualité du sol ; mais on ne peut en ressemer avantageusement dans la terre qui en a produit, qu'au bout de plusieurs années. On les sème en touffes, ou bien en rayons, souvent sur les plates-bandes, le long des murs exposés au midi, quand on veut obtenir quelque précocité : alors aussi il faut choisir des terrains chauds et sablonneux. Les rayons se pratiquent à environ 8 pouces les uns des autres, et c'est la distance d'un pied qui doit exister entre les trous faits à la houe, et dans lesquels on jette les 5 ou 6 pois qui doivent former la touffe. Jusqu'à la récolte, il ne s'agit plus que de biner, de sarcler, de ramer les grandes espèces, et de pincer les hâtives à la 3e. ou 4e. fleur. Dans les terres naturellement bonnes on doit éviter de fumer les pois ;

l'engrais les rend trop vigoureux, et alors ils donnent peu de fruits.

On sème en novembre et décembre, le long des plates-bandes au midi, le *michaux* et les autres hâtifs : fin de janvier, février, mars et successivement, les mêmes espèces et celles de 2e. et 3e. saisons ; on prolonge les semis en pleine terre au moyen du *Clamart*, jusqu'à la fin de juillet. Pour les primeurs, lorsque l'on a des bâches, on y établit une couche que l'on recouvre de 8 à 10 pouces de terre. On sème en place en novembre, décembre et janvier, et l'on pince à 3 à 4 fleurs. A défaut de bâches on force sur couche et sous châssis. On sème en décembre et janvier quelquefois en place, mais mieux épais pour replanter lorsque le plant a 3 ou 4 pouces. Cela se fait sur une nouvelle couche peu forte et qui ne soit que tiède. On met 2 plants ensemble, à 4 pouces d'intervalle sur la ligne, et à 6 à 7 pouces de distance entre les lignes. On donne de l'air toutes les fois que le temps le permet.

On peut diviser les variétés de pois en deux sections principales ; les pois à écosser, dont on ne mange que le grain, et les pois *sans parchemin*, ou *mange-tout*, *goulus* ou *gourmands*, dont on mange la cosse et le grain. Parmi les uns et les autres on distingue les variétés *naines* et celles à rames. Voici les principales :

1. Pois a écosser. Les nains. — *Pois nain hâtif.* Haut de 15 pouces à 2 pieds, suivant le terrain ; plus précoce que les autres nains, et sous ce rapport propre aux châssis ; dans ce cas, il faut le pincer, et c'est même le mieux à faire en pleine terre. Sa saison est celle du michaux. Il prend fleur dès le 2e. ou 3e. nœud, ce qui le distingue de tous les autres pois. Sa cosse est plutôt petite que grande : il est de bonne qualité sans être marquant. — *Nain de Hollande*, plus nain que le précédent et de saison moyenne, chargeant bien, mais à cosse et à grains petits. Il peut être mis en bordure dans les terres médiocres. On l'emploie aussi pour les châssis, quoique non hâtif, parce qu'il est franc nain. — *Nain de Bretagne*, le plus petit de tous, et ne s'élevant qu'à 5 ou 6 pouces. Il est très-propre aux bor-

dures : c'est même son seul mérite. — *Gros grain sucré.* Tardif, productif, gros grains de fort bonne qualité. La plante, forte et trapue, demande un peu plus d'espace que les pois nains. — *Nain vert petit.* — *Nain vert de Prusse.* Ces 2 espèces sont bonnes et productives. La végétation en est un peu forte pour des pois nains : le petit se distingue par la finesse du grain, et celui de Prusse par une plus grande fécondité.

2. Pois a écosser, a rames. — *Pois michaux de Hollande.* Sa grande précocité le met au rang des espèces les plus recommandables. Il est plus délicat que le michaux et passe difficilement l'hiver ; mais, semé à la fin de février ou au commencement de mars, il devance ordinairement le michaux fait à la sainte Catherine. Il est moins haut que celui-ci, et peut très-bien se passer de rames, étant pincé. Les terrains humides ne lui conviennent pas. — *Michaux, petits pois de Paris.* La précocité et l'excellence de ce pois l'ont mis depuis long-temps en réputation. C'est celui qu'on sème le plus ordinairement avant l'hiver, au pied des murs du midi. On en cultive, sous le nom de *Pois de Ruelle*, une sous-variété perfectionnée, plus précoce que l'ancienne, et ayant des cosses un peu plus fortes. L'une et l'autre doivent être pincées à 3 ou 4 fleurs : dans les bonnes terres on les rame. — *Michaux à œil noir*, aussi hâtif, ou à peu près, que le michaux : grain un peu plus gros, très-bonne espèce. — *Hâtif à la moelle*, d'Angleterre. Il succède au michaux à 8 jours environ de distance ; plus élevé, cosse plus forte, très-bonne qualité. — *Dominé*, fort analogue au précédent ; cosses moins rondes, productif et bon. — *De Marly*, tardif, très-grand ; belles cosses, gros grain très-rond et tendre. — *De Clamart* ou *Carré fin*, grand, tardif, très-productif et sucré ; grain fort serré dans la cosse. C'est celui qu'aux environs de Paris on sème le plus tard pour l'arrière-saison. — *Carré blanc et carré à œil noir*, encore plus tardif et plus élevé, bon et sucré, surtout le blanc, mais s'emportant trop souvent en tiges et en feuilles, au détriment du fruit. — *Fève*, très-grand et tardif ; grains

rès-gros, tendres, mais peu sucrés. — *Géant ;* encore plus grand que le précédent ; grain d'une grosseur extraordinaire, moelleux, peu sucré. — *Gros vert normand*, tardif et à grandes rames, estimé surtout pour son excellente qualité en sec. — *Ridé*, ou *de Knight*. Espèce nouvelle trouvée par le célèbre Knight, président de la société horticulturale de Londres, et introduite en France par M. Vilmorin. Ce pois tardif, à grandes rames, l'emporte peut-être sur tous les autres par la qualité sucrée et moelleuse de son grain carré, gros et ridé. La cosse est grosse, longue et bien fournie.

3. Pois sans parchemin ou mange-tout. *Pois sans parchemin nain et hâtif.* Variété de Hollande où on la fait venir sous châssis, quoiqu'un peu grande pour cet emploi. Elle est bonne aussi pour la pleine terre, et y produit des cosses plus belles, mais moins nombreuses que le pois suivant. — *Sans parchemin nain ordinaire.* Il s'élève à 2 et jusqu'à 3 pieds. Ses cosses sont petites, fort nombreuses et très-tendres. — *En éventail*, le seul sans parchemin tout-à-fait nain, ayant à peine 1 pied de haut, branchu du pied et formant à peu près l'éventail, tardif et médiocrement productif. — *Sans parchemin blanc à grandes cosses*, le meilleur peut-être de tous les *mange-tout ;* cosses grandes, larges, charnues, crochues, ce qui le fait encore nommer *cornes de belier*. Il est à grandes rames, tardif et très-productif dans les bons terrains. — *Sans parchemin à demi-rames*, très-productif aussi ; cosse plus étroite, plus remplie. Il donne avant le précédent. — *Sans parchemin à fleurs rouges*, très-élevé, très-tardif ; grande cosse crochue comme celle du *blanc à rames*. — *Turc ou couronné*, nom tiré de la disposition des fleurs. A grandes rames ; cosses très-nombreuses, si tendres et si sucrées que le oiseaux en détruisent quelquefois une grande partie. Variété à fleurs pourpres d'un assez bel effet pour qu'on en fasse une plante d'agrément.

Les graines des pois de primeur sont exposées à être attaquées par un insecte nommé *bruche des pois*. Comme on a remarqué que les pois plus tardifs l'étaient beaucoup moins, probablement parce que l'insecte avait

terminé sa ponte, on parviendrait peut-être à préserver de ces inconvéniens les pois destinés pour graine ou pour purée, en les semant seulement en avril. Nous engageons les amateurs à faire sur ce sujet des essais et des observations. Les pois germent pendant 3 ou 4 ans, et plus si on les conserve dans la cosse.

POMME-DE-TERRE, ou PARMENTIÈRE. Cette plante étant beaucoup plus cultivée dans les champs que dans les jardins, nous renvoyons pour sa culture et ses variétés à l'article des *Fourrages*.

POURPIER, *Portulaca oleracea*. Plante annuelle, du midi de la France, estimée par sa qualité douce et rafraîchissante. Pour en avoir de primeur, on la sème sur couche et sous châssis : elle craint la moindre gelée. Sa graine, très-fine, se jette clair et à la volée sur du terreau bien consommé : on ne l'enterre point, mais on se contente de l'appliquer sur terre en appuyant la main. L'on arrose ensuite légèrement. On sème en pleine terre lorsque les froids ne sont plus à craindre, fin d'avril ou commencement de mai et successivement. Variété dite *Pourpier doré*, plus estimée, mais qui souvent dégénère en reprenant sa couleur verte primitive. La graine se conserve bonne pendant 5 ou 6 ans.

RAIPONCE, *Campanula rapunculus*. Elle a deux variétés, la velue, et la glabre. On sème au mois de juin, sur terre préalablement bien labourée et ameublie, à une exposition ombragée. On recouvre très-légèrement de terreau fin ; on bassine souvent avec un arrosoir à trous fins : ces précautions sont essentielles à cause de l'extrême finesse de la graine, laquelle est bonne pendant 3 ans. Dans les mois de février, mars et avril suivans, on mange en salade la plante entière, dont la racine est blanche, charnue et ferme. On mange de même celle de la Campanule miroir de Vénus, *Campanula speculum*, et celle de la Campanule gantelée, *C. trachelium*.

RAVE, *Raphanus sativus oblongus*; et RADIS, *Raphanus sativus rotundus*. Ces racines annuelles, venant originairement de la Chine, offrent plusieurs variétés ; telles sont les *raves de corail* ou *rouge longue ; petite hâtive ; couleur de rose* ou *saumonée ; blanche ; tor-*

tillée du Mans; le radis blanc hâtif; le blanc ordinaire; le petit rose ou *saumoné; le rose hâtif; le petit rouge* ou *violet; le violet hâtif; le gris long d'été; le radis petit gris; le radis jaune; le gros blanc d'Ausbourg; le raifort* ou *gros noir d'hiver; le gros violet d'hiver.*

La plupart de ces variétés, surtout les petits radis ronds, se sèment presque toute l'année sur couche en hiver et au printemps, en pleine terre dans les autres saisons. Pour obtenir des radis bien ronds, il faut que la terre soit fortement piétinée avant de semer. Dans les chaleurs il faut beaucoup d'eau, un peu d'ombre, et semer peu à la fois.

La *rave hâtive* s'emploie particulièrement sur les couches; la *rouge longue*, au contraire, en pleine terre; la *rave tortillée* demande une terre douce et profonde, et veut être semée plus clair que les autres. Le *petit radis gris* et le *jaune* doivent aussi être semés un peu clair. Ils vont bien pendant tout l'été. Le *gros blanc d'Ausbourg* fort clair depuis mai jusque fin d'août, et arrosé assidûment. Le *gros noir* depuis juin jusqu'en août. Celui-ci se conserve tout l'hiver enterré dans le sable, ou mis en rigole dehors, et couvert dans les gelées. On peut aussi conserver de petits radis une partie de l'hiver, en les semant fin de septembre, les déplantant en novembre, et les replantant très-près les uns des autres sur un ados de terreau au midi, enterrés jusqu'à la naissance des feuilles. On les couvre dans les fortes gelées. Les graines se conservent environ 6 ans.

RHUBARBE, *Rheum*. On fait en Angleterre un usage assez fréquent des côtes de la RHUBARBE ONDULÉE, *Rheum ondulatum*, pelurées et coupées par tronçons pour mettre dans les tartes avec ou en place de fruit. La RHUBARBE GROSEILLE, *Rheum ribes*, de l'Asie, est réputée la meilleure comme plante potagère, et beaucoup vantée sous ce rapport; mais malheureusement la plante est extrêmement rare en France et même en Angleterre, ce qui empêche les amateurs d'en pouvoir faire l'essai.

ROQUETTE, *Brassica eruca*. Annuelle et indigène.

On la sème fort clair au commencement du printemps, dans une terre labourée et bien exposée, et successivement, si on veut en avoir des feuilles fraîches tout l'été; on sarcle, on éclaircit au besoin, et on arrose. Ces soins diminuent sa saveur âcre, qui est moindre dans les jeunes feuilles. On les mange en salade. Elle fleurit en mai ou juin, et ses fleurs ont l'odeur de la fleur d'orange. Ses graines se conservent 3 à 4 ans.

SALSIFIS, CERCIFIS, *Tragopogon porrifolium*. Indigène et bisannuelle. On sème à la volée, en février, mars et avril, en terre substantielle, labourée profondément, bien ameublie, et qui n'ait pas été nouvellement fumée : il ne s'agit plus que d'arroser souvent pour que la graine ne se dessèche pas avant d'avoir levé : quelques binages suffiront ensuite jusqu'à la récolte des racines, qui doit se faire avant qu'elles aient donné graine. On cultive de même et pour le même usage, le SCORSONÈRE D'ESPAGNE, *Scorzonera Hispanica*, dont la racine est noire ; on le sème en février, mars et avril, ou à la fin de juillet et en août. Il diffère du salsifis par l'usage, en ce qu'on ne le mange communément qu'à sa seconde année, excepté dans les terres très-douces, où il peut acquérir, dès la première année, une grosseur suffisante. La graine de ces 2 plantes ne se conserve qu'un à 2 ans au plus.

SOUCHET COMESTIBLE, AMANDE-DE-TERRE, *Cyperus esculentus*. Du midi de l'Europe. En Espagne, en Allemagne, et dans quelques départemens de la France, les tubercules nombreux dont ses racines sont garnies, servent d'aliment, ou à faire une sorte d'orgeat fort agréable : on peut aussi en tirer de l'huile. On plante en mars, à la profondeur d'un pouce, dans une terre de préférence légère et humide, bien ameublie, par touffes espacées entr'elles d'environ un pied, 3 ou 4 tubercules qu'on fait ordinairement gonfler dans l'eau ; on bine, on sarcle et on arrose ; au mois d'octobre, on arrache les tubercules qu'on conserve pour l'usage, et pour planter l'année suivante.

SPILANTHE, ABÉCÉDAIRE, *Spilanthus*. Nom de 2 plantes annuelles que leur saveur piquante fait em-

ployer en cuisine comme assaisonnement ; l'une est appelée CRESSON DE PARA, *S. oleracea*, et l'autre, CRESSON DU BRÉSIL, *S. brasiliana*. Pour se les procurer, il suffit, lorsque d'elles-mêmes elles ne se sont pas semées, de le faire au printemps sur couche ; puis, lorsque le plant est assez fort, on le repique à une exposition du midi, et l'on arrose souvent.

TÉTRAGONE ÉTALÉE OU CORNUE, *Tetragonia expansa*. Plante de la Nouvelle-Zélande et des îles de la mer du Sud, reconnue par le capitaine Cook pour un bon légume et un excellent anti-scorbutique, et introduite en Europe par sir Joseph Banks, en 1772. Dans les distributions de graines faites par le Jardin du Roi, la tétragogne a été comprise pendant plusieurs années, sans que sa culture parût s'être répandue. M. le comte d'Ourches, agronome zélé et instruit, s'en était enfin occupé : les résultats satisfaisans qu'il avait obtenus ont été consignés dans le N°. de septembre 1819 des Annales d'agriculture. Cette plante lui a paru pour l'été, saison où elle donne son produit, beaucoup préférable aux épinards. Il la semait sur couche et repiquait le plant en pleine terre à 18 pouces de distance. Il a encore mieux réussi en la semant clair en place, dans une terre fraîche et substantielle, après la saison des gelées, attendu qu'elle est sensible au froid. La tétragone demande ensuite de la chaleur et de l'eau. On fait des cueilles successivement des feuilles et des jeunes tiges qui se reproduisent pendant tout l'été. On laisse quelques pieds pour récolter la graine, bonne pendant plusieurs années.

TOMATE, POMME D'AMOUR, *Solanum lycopersicon*. Du Mexique, annuelle. On la sème de bonne heure, sur couche et sous châssis, pour la repiquer en pleine terre, au midi, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et de 18 à 24 pouces de distance. Quand les plantes ont environ 15 pouces, on les arrête en pinçant le sommet des tiges. On pince également ensuite les pousses secondaires au-dessus des fleurs. Lorsqu'il y a un bon nombre de fruits arrivés à moitié grosseur, on commence à effeuiller, et l'on retranche les petites pousses nouvelles. Sur l'arrière-saison, on effeuille complète-

ment, afin que les fruits soient tout-à-fait exposés au soleil. Beaucoup d'eau en été. La tomate a plusieurs variétés grandes ou petites, à fruits sillonnés, unis, ronds ou ovales; les graines germent pendant 3 ou 4 ans.

TOPINAMBOUR, POIRE DE TERRE, *Helianthus tuberosus, L.* du Brésil. Tiges de 6 à 8 pieds de haut, terminées par des fleurs semblables, en petit, à celles du *soleil.* On le cultive comme les pommes-de-terre. On peut couper de même les tubercules par morceaux munis d'un ou de plusieurs yeux, avant de les mettre en terre; et comme ils résistent au froid, on peut aussi les planter plus tôt que la pomme-de-terre, faire la récolte plus tard, et même ne récolter qu'à mesure qu'on en a besoin. Les petits tubercules qui échappent à la récolte, se détruisent difficilement et poussent pendant long-temps où on a cultivé la topinambour. Le goût de ce tubercule a du rapport avec celui de l'artichaut cuit. M. Vilmorin a obtenu de semis une variété à tubercules jaunes ou d'un blanc jaunâtre.

TRIQUE-MADAME, ORPIN BLANC, TRIP-MADAME, *Sedum album, L.* Indigène et annuel. On en use comme fourniture de salade. Il se multiplie ou de semences ou de boutures, et s'étend bientôt pourvu qu'il ait été mis en exposition chaude, dans une terre sablonneuse, et qu'il soit un peu arrosé. L'orpin réfléchi, *Sedum reflexum*, a aussi, dans quelques cantons, le nom de *Trique-Madame.* Nous ignorons si on le mange.

TRUFFE, *Lycoperdon Tuber. L.* Végétal extrêmement singulier, puisque, n'ayant ni tiges, ni feuilles, ni racines, il consiste uniquement en une tubérosité noirâtre, plus ou moins foncée ou blanche suivant la variété, toujours cachée sous terre. On ignore aussi de quelle manière il se produit. On le cherche en automne dans les bois de chêne surtout. Les truffes les plus estimées en cuisine viennent du Périgord. On a essayé de faire des *Truffières*, mais jusqu'à présent le succès n'a pas répondu aux intentions; peut-être n'a-t-on pas bien choisi les moyens.

GRANDE CULTURE.

Des principales espèces de fourrages et de plantes économiques, et de quelques espèces de céréales; par M. Vilmorin.

L'Almanach du bon jardinier ayant de tout temps contenu un chapitre des *Plantes à fourrages et économiques*, on a cru devoir le conserver, comme pouvant être utile à un grand nombre de lecteurs. Cette partie, étrangère au jardinage, ne devant toutefois occuper qu'un fort petit espace, j'ai dû me restreindre aux notions les plus essentielles sur l'emploi et la culture de chaque espèce, et ne pas parler de toutes les plantes qui pourraient figurer dans un traité plus étendu. J'ai fait en sorte, cependant, de n'omettre aucune de celles dont l'utilité est bien constatée; et, parmi les autres, j'ai fait un choix de celles qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt. — J'ai classé distinctement, à raison de la différence de leur emploi, les *céréales*, les *fourrages*, et les *plantes propres aux arts* (1).

Afin d'éviter les répétitions, je donnerai ici quelques indications générales sur les semis et la culture de ces plantes, et surtout de celles à fourrage. Dans un semis de prairie artificielle, on doit considérer que le succès intéresse non-seulement le produit en fourrage que l'on en attend directement, mais encore la récolte de grains ou d'autres productions qui suivra le défrichement, quelquefois même plusieurs récoltes subséquentes. On

---

(1) On trouvera dans la maison de commerce de MM. *Vilmorin-Andrieux et compagnie, marchands grainiers du Roi, quai de la Mégisserie*, n°. 30, des graines de toutes les plantes économiques désignées ici, et de celles dont on n'a pu faire mention; comme aussi des semences potagères, de fleurs, d'arbres, des bulbes et ognons de fleurs, etc.

Pour faciliter au public la connaisssance des plantes fourragères et économiques, donner les moyens de vérifier les espèces dont les noms sont douteux, etc. M. Vilmorin a formé un *Herbier* de ces plantes destiné pour son magasin et que chacun pourra y consulter au besoin.

doit donc donner à cette opération des soins proportionnés à l'étendue de ses résultats. Les plantes qui durent plusieurs années, et dont les racines descendent profondément, comme la luzerne et le sainfoin, demandent des labours aussi profonds et aussi complets qu'on puisse les donner; et pour toutes les espèces de fourrages, à bien peu d'exceptions près, on réussira d'autant mieux que la terre aura été plus divisée, ameublie, et surtout nettoyée de mauvaises herbes. Quand il s'agit d'une prairie à faucher, la surface du sol doit être aplanie et nivelée, autant que possible, épierrée, s'il est nécessaire, enfin débarrassée de ce qui pourrait gêner le fauchage, qui est d'autant meilleur qu'il est plus ras. — L'application des fumiers aux prairies artificielles plutôt qu'aux grains qui doivent ordinairement les suivre, est une très-bonne méthode, dont les avantages s'étendent à la fois sur le produit de la prairie, sur la bonté et la netteté de la moisson suivante, enfin sur l'état du terrain après cette moisson. Cette méthode est surtout recommandable pour les fourrages annuels, ou d'une courte durée, comme la vesce, le trèfle, etc. Les fumiers nouveaux conviennent en général aux plantes vigoureuses et à grosses graines; à celles qui doivent être fauchées en fleurs peu de temps après leur semis; à celles que l'on sème ou plante en rangées alignées dont les intervalles doivent être cultivés, telles que les pommes-de-terre, le maïs, les fèves, les choux, etc. Quelques espèces, au contraire, dont les semences sont très-fines, ou qui sont délicates dans leur jeunesse, comme la luzerne, la carotte, demandent des engrais consommés. Ceux-ci sont encore à préférer pour entretenir et raviver les prairies déjà établies; mais, dans ce cas, on leur associe, ou même on leur substitue souvent, les cendres, la chaux, les plâtres pulvérisés, ou d'autres amendemens calcaires et alcalins, qui conviennent surtout aux terrains humides; enfin, on sait que le plâtre, répandu sur les trèfles, les luzernes, et en général sur les plantes de la famille des légumineuses, donne à leur végétation une force extraordinaire. — Les graines menues doivent être semées sur un hersage plutôt que sur le dernier labour, et il faut

ne les recouvrir que légèrement ; pour cette opération on se sert d'une herse légère et à dents courtes, ou de la herse ordinaire, entre les dents de laquelle on entrelace quelques branches d'épines, ou seulement du rouleau. L'usage de ce dernier instrument, même après le hersage, est toujours excellent pour les semis faits en terre légère et sablonneuse. Très-souvent on sème les fourrages, avec l'orge, l'avoine, ou d'autres céréales ; ou bien un semis de pré se trouve composé de graines grosses ou légères, comme celles du sainfoin, du fromental, etc., et d'autres fines et coulantes, comme celles du trèfle blanc. Dans ces deux cas, on sème d'abord les grosses graines, les ayant préalablement mêlées ensemble, s'il y en a de plusieurs espèces ; on herse ce premier semis ; ensuite on répand, sur tout le champ, les semences fines (également mêlées, s'il y en a plusieurs sortes), puis on herse de nouveau en travers, ou bien on roule de même. D'autres fois, et cela est surtout usité pour le trèfle, le semis se fait sur un froment, une avoine, ou un autre grain en végétation ; dans ce cas, les uns jettent la graine sur ces céréales, sans préparation et sans la recouvrir ; d'autres, après avoir semé, passent le rouleau ; d'autres, enfin, hersent d'abord le grain, sèment et roulent ensuite. La première méthode est la moins sûre pour la germination de la graine : la dernière pourrait nuire à un blé trop clair ; mais quand le grain est épais, ou la terre croûtée, elle est préférable aux autres. — Dans les semis alignés, on doit suivre à peu près les mêmes règles, c'est-à-dire semer toujours en terre bien meuble, ne recouvrir que légèrement les graines fines, et davantage les autres, à peu près en proportion de leur grosseur, faisant usage de la charrue pour quelques-unes, et pour le plus grand nombre, de la herse et du rouleau. On observe des intervalles plus ou moins grands entre les lignes, selon la nature des plantes, le mode que l'on veut employer pour les binages, et les façons qu'elles devront recevoir : l'usage des petites charrues à biner et à buter, appelées *houes à cheval*, *cultivateurs*, etc., est très-avantageux pour ce travail. M. Yvart a donné, dans le tome XIIe. du Nouveau

cours d'Agriculture, à la suite de son excellent article *Succession de culture*, le dessin d'un de ces instrumens, et d'une petite herse triangulaire, qui exécutent on ne peut mieux les opérations du sarclage et du butage.

J'ai indiqué à la plupart des articles la quantité approximative des semences à employer pour un *hectare* de terre ; je dois prévenir que ces indications ne sont pas du tout des règles fixes. Un point semblable ne peut être déterminé exactement, car une livre de la même graine peut contenir un nombre très-différent de semences, suivant le terrain où elle aura été récoltée, et la température de l'année ; de plus, il est nécessaire, selon les circonstances diverses, de semer plus ou moins épais : ainsi un mauvais terrain demande plus de semences qu'un bon : sur une terre médiocrement préparée, par un temps sec et défavorable, dans une situation exposée à des gelées tardives, dans toutes les circonstances enfin désavantageuses à un semis, il faut le faire plus épais que si le sol et la saison le favorisent. J'ai cru nécessaire néanmoins de donner des *à peu près*, pour diriger les propriétaires qui, voulant faire des essais, n'ont quelquefois aucune donnée sur la quantité de graines nécessaire pour le terrain qu'ils veulent ensemencer.

Ire. DIVISION. — *Des Plantes à fourrages.*

Ire. SECTION. — *Plantes à fourrages de la famille des graminées.*

AGROSTIS TRAÇANTE. FIORIN. *Agrostis stolonifera.* Cette plante est très-commune en France où elle est connue dans beaucoup de lieux sous les noms de *Terrenue*, *Eternue*, *Traînasse.* Dans les champs c'est une mauvaise herbe que l'on cherche avec raison à détruire ; dans les prés et sur les pâtures humides, c'est au contraire un bon fourrage. Elle a été très-préconisée, il y a quelques années, en Angleterre, sous le nom de *Fiorin* ; mais il ne paraît point que les essais qui en ont été faits en France aient eu un résultat avantageux ; je ne m'étendrai donc point en détails sur sa culture, et me bornerai à dire que l'agrostis traçante peut être em-

ployée utilement sur des terreins tourbeux, ou comme pâture sur les mauvaises terres humides où souvent elle se propage naturellement avec abondance. Sa graine étant extrêmement fine doit être à peine recouverte et semée à raison de 8 à 10 livres par hectare. On peut aussi multiplier aisément cette plante en couchant des tiges coupées dans des rigoles peu profondes et les recouvrant légèrement.

AGROSTIS D'AMÉRIQUE, *Agrostis dispar. Mich.* Cette espèce m'a été envoyée, il y a quelques années, de l'Amérique septentrionale, et en a été rapportée, vers le même temps, par M. MICHAUX, comme un très-bon fourrage. On la nomme, dans le pays, HERD-GRASS ou REDTOP-GRASS ; elle y est cultivée sur les terrains humides, et très-estimée pour la nourriture des bœufs. L'agrostis d'Amérique se sème en septembre et octobre, ou en mars et avril ; sa graine doit être peu recouverte, à cause de son extrême finesse. Je pense que 8 à 10 livres, et peut-être 6, bien employées, sèmeraient 1 hectare. Cette plante m'a constamment donné, quoique sur un terrain plutôt sec qu'humide, un produit très-considérable en fourrage, un peu gros à la vérité, mais que les vaches et les chevaux mangent bien.

AVOINE ÉLEVÉE, FROMENTAL, *Avena elatior. L.* Graminée vivace, une des plus grandes et des plus productives que l'on trouve en France. Elle convient particulièrement aux prés hauts et moyens, et craint l'excès d'humidité ; son foin, quoique de bonne qualité, est un peu gros, et sujet à sécher trop promptement sur pied ; par ces raisons, il convient de faucher le fromental de bonne heure, de le semer dru, de lui associer des plantes de la famille des légumineuses, telles que sainfoin, trèfle, etc. : traité ainsi, ce gramen sera supérieur à tous les autres pour former des hauts prés à faucher. Un hectare demande environ 240 livres de graine. Le fromental est souvent désigné sous le nom impropre de *Ray-Grass de France.*

BROME DES PRÉS. *Bromus pratensis.* Fort commun dans les hauts prés, ce gramen y présente les mêmes inconvéniens que le dactyle, et peut au plus y

être classé parmi les espèces passables. Mais il est des terrains et des circonstances où une plante fort médiocre ailleurs peut devenir très-utile ; c'est ainsi que sur un sol calcaire, trop pauvre même pour le sainfoin, et où il s'agissait d'obtenir des fourrages quelconques, le brome des prés m'a donné des résultats plus satisfaisans qu'aucune autre espèce. Il s'y est établi vigoureusement, de manière à fournir une bonne pâture et même à devenir fauchable, mieux que le fromental et le dactyle. Il en a été de même sur des sables fort médiocres. On peut donc ranger cette plante au nombre de celles qui, par leur vigueur et leur rusticité, sont en état de réussir sur les plus mauvais terrains et d'y offrir des ressources et des moyens d'amélioration que l'on n'obtiendrait point d'espèces plus précieuses. Sa durée paraît être longue ; j'en ai une pièce de 4 ans de semis encore bonne et bien garnie. Le brome des prés gazonnant bien, sa feuille étant étroite, douce et de quelque ressemblance avec celle du ray-grass, il offrira encore l'avantage d'être propre à former des gazons d'agrément d'assez longue durée sur des terres où ce même ray-grass et les herbes de bas-prés ne peuvent vivre. Un hectare emploie 90 à 100 livres de graines.

DACTYLE PELOTONNÉ, *Dactylis glomerata. L.* Cette plante, alternativement recommandée et décriée, convient peu pour la formation des prairies à faucher, parce que ses tiges sont trop grosses et durcissent promptement ; mais employée convenablement, c'est-à-dire, coupée en vert de bonne heure, ou pâturée, elle présente des avantages réels; elle est rustique, précoce, réussit sur des terrains médiocres et secs, où elle repousse et se maintient mieux que presque aucune graminée des prés. Ces considérations doivent la rendre recommandable surtout aux yeux des cultivateurs qui connaissent tous les inconvéniens du pâturage des prairies artificielles composées de plantes légumineuses, et il est présumable qu'elles rendront, par la suite, la culture de ce fourrage plus étendue qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Il faudrait environ 70 à 80 livres de graine pour 1 hectare.

FÉTUQUE DES PRÉS, *Festuca pratensis. L.* Plante vivace des prairies naturelles; l'une des meilleures que l'on puisse employer dans les ensemencemens de bas prés, à raison de l'abondance et de la qualité de son produit. Elle est un peu tardive, et ne doit pas être, par cette raison, associée avec les espèces de la première saison, telles que le vulpin et le paturin des prés. Semée seule, elle demanderait environ 100 livres de graine par hectare. — FÉTUQUE ÉLEVÉE, *Festuca elatior.* Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente, et a souvent été confondue avec elle par les botanistes, ou considérée seulement comme une variété; mais des semis répétés et faits en grand de l'une et de l'autre m'ont donné la preuve que ce sont deux espèces distinctes. La fétuque élevée est plus tardive, plus forte dans toutes ses parties et beaucoup plus durable; elle offre d'ailleurs, avec celle des prés, des différences botaniques que le défaut d'espace ne nous permet pas d'exposer ici. Quoique le foin de cette plante soit gros, comme il est en même temps d'assez bonne qualité, aussi bien que fort abondant, je la regarde comme une des espèces les plus utiles à cultiver dans les fonds de bas-prés. — FÉTUQUE OVINE, COQUIOLE, *Festuca ovina.* Petite, à feuilles fines, peu productive, mais renommée pour la qualité du pâturage qu'elle fournit aux moutons, et ayant l'avantage de venir dans les sables fins, stériles, et sur les coteaux les plus secs. C'est seulement dans de pareils terrains qu'elle peut être utile et qu'il convient de la semer, soit en septembre, soit de bonne heure au printemps, et à raison d'environ 50 livres par hectare. — FÉTUQUE ROUGE. *Festuca rubra.* J'indique sous ce nom, d'après *Thuillier*, une graminée très-voisine de *la fétuque ovine* et qui probablement a été confondue jusqu'à présent avec elle. Ses tiges sont plus élevées, un peu moins nombreuses et moins réunies en gerbe; ses balles sont terminées par une arête courte qui manque dans la *vraie fétuque ovine;* ses touffes sont plus étalées, ses feuilles un peu plus grosses, d'un vert plus foncé, souvent recourbées; elle gazonne mieux le terrein. J'ai d'abord recueilli cette plante dans l'état sauvage, et

l'ayant ensuite semée comparativement avec l'*ovine*, j'ai trouvé qu'elle réussissait au moins aussi bien que cette dernière sur les terrains très-secs, soit sablonneux, soit calcaires, et qu'elle y fournissait une pâture plus abondante et plus avantageuse. Je la sème en grand pour cet usage et ne doute point que lorsqu'elle sera commune elle ne devienne d'un emploi étendu pour utiliser les terres très-sèches et pauvres. Elle est également assez convenable pour former des pelouses d'agrément sur les fonds les plus arides, soit seule, soit mêlée avec la fétuque traçante, et le brome des prés : 50 à 60 livres à l'hectare pour pâture. — Fétuque traçante ou durette, *Festuca duriuscula*, Sith. Cette espèce rentre dans la qualité des deux précédentes ; elle est, ainsi qu'elles, très-propre à former des pâtures sur des terrains fort secs et arides. Sa durée est très-longue à raison des traces nombreuses qu'elle reproduit chaque année et qui finissent par arrêter le développement des tiges. Quoiqu'elle croisse naturellement dans des situations très-sèches, on la trouve cependant aussi dans les prés frais : là elle change d'aspect, s'élève beaucoup davantage et se classe parmi les plantes à faucher, d'assez bonne qualité. Environ 70 livres de graines par hectare. — Fétuque flottante, *Festuca fluitans. L.* Plante des lieux aquatiques, dont le fourrage vert est très-recherché des animaux, et qu'il serait utile de pouvoir multiplier dans les pacages marécageux, les prés très-humides, sur le bord des étangs, etc. Dans les marais de plusieurs pays du Nord, où elle est très-abondante, on ramasse sa graine, qui, mondée, est employée à l'instar du riz, et passe pour un très-bon aliment. Cette graine est connue sous les noms de *manne de Pologne, de Prusse*, etc. On peut la semer au printemps et à l'automne.

FLÉOLE, ou Fléau des Prés, Timothy des Anglais, *Phleum pratense. L.* Le produit considérable de cette plante a engagé, depuis long-temps, à la semer séparément pour en faire des prairies à faucher. Elle convient particulièrement aux terrains humides, soit argileux, tourbeux ou sablonneux. J'en ai vu des pièces excellentes

excellentes sur des terres de cette dernière nature, à la sablonnière près Bonny, département du Loiret, chez M. le comte de Chazal, agriculteur plein de zèle et de mérite, qui en obtient depuis 1000 jusqu'à 1400 bottes par hectare. Le foin de cette plante, quoique gros, est de très-bonne qualité. Le timothy étant une des graminées les plus tardives, si on l'emploie pour former le fonds d'une prairie naturelle, on doit éviter de lui adjoindre les espèces très-hâtives : les *agrostis*, les *fétuques des prés et élevée*, etc., sont celles qui sous ce rapport iraient le mieux avec lui. On peut encore employer très-avantageusement le timothy en pâture, même sur des terrains médiocres, pourvu qu'ils aient de la fraîcheur ; M. de Chazal en fait également un grand emploi de cette manière. La graine se sème en septembre et octobre, ou en mars et avril, à raison de 14 à 16 livres par hectare.

FLOUVE ODORANTE, *Anthoxantum odoratum L.* D'un faible produit, mais recommandable par sa grande précocité et par son odeur aromatique ; elle croît dans des situations et des terrains très-différens : on la trouve, plus communément qu'ailleurs, dans les bois, sur les coteaux secs et élevés, mais elle n'est pas rare dans les prairies, même humides. Seule elle ne saurait faire de bonnes prairies à faucher : on peut la semer avec plus d'avantage sur des terrains secs et médiocres, pour y fournir un pâturage précoce. Un autre emploi précieux est de la mélanger en petite quantité avec les graines que l'on destine à l'ensemencement d'un pré ; la bonne odeur qu'elle communique au foin rend celui-ci plus appétissant pour les bestiaux.

HOUQUE LAINEUSE, *Holcus lanatus L.* Il est peu de plantes, parmi les graminées vivaces, qui conviennent mieux à former un fond de pré que la houque laineuse. Elle croît abondamment dans les meilleures prairies des environs de Paris, soit humides, soit sèches. L'époque de sa floraison, qui tient le milieu entre les espèces hâtives et les tardives, et la faculté qu'elle a de se conserver sur pied quelque temps après sa maturité, sans trop perdre de sa qualité, permettent de l'associer

avec la plupart des autres gramens ; enfin elle est très-bonne en pâturage. Il faut à peu près 40 livres de graines par hectare.

Si le mélange des graminées avec les plantes de prairies artificielles, et particulièrement avec le trèfle, est une bonne pratique, comme j'en suis convaincu pour beaucoup de cas, la houque laineuse serait sans contredit une des espèces les plus propres à cet usage, et préférable à plusieurs égards au ray-grass et au dactyle que les Anglais y emploient ordinairement.

IVRAIE VIVACE, RAY-GRASS d'Angleterre, *Lolium perenne L.* C'est, de toutes les herbes de pré, celle dont on sème le plus séparément en France, parce qu'elle est très-employée sous le nom de GAZON ANGLAIS, pour former des tapis de verdure. Dans la grande culture, les résultats qu'on en obtient varient infiniment en raison du climat, du sol et des autres circonstances locales ; ce qui est sans doute une des causes de la grande dissidence des opinions sur son mérite. En général, on peut admettre que le ray-grass n'est pas (en France du moins) une bonne plante à faucher. Il y a cependant des exceptions ; on le voit quelquefois, dans les prés bas et frais, haut de 3 pieds, vif, bien feuillé, ne devançant pas la maturité des autres gramens : dans ce cas, on l'estime et on regarde comme très-bon le foin où il se trouve. On peut donc l'admettre partiellement dans les ensemencemens de semblables prairies ; mais, hors ces circonstances favorables, son foin blanchit, sèche trop complétement, et j'ai vu des chevaux le refuser, quoique coupé au commencement de la floraison. C'est donc en pâturage qu'il faudrait l'employer de préférence, dans tous les terrains où il peut jouir d'une humidité soutenue. Sur les terres en plaine, particulièrement sur celles qui sont plutôt fortes que légères, il peut être très-utile de cette manière. Sa précocité, son aptitude à repousser sous la dent des bestiaux, à taller et se fortifier d'autant plus qu'il est plus brouté et piétiné, enfin la qualité nourrissante et engraissante de son herbe, ont été parfaitement reconnues par l'expérience, et lui assigneront toujours une place utile parmi les fourrages. Dans les situations

et sur les terrains secs et brûlans, le ray-grass, soit pour pâturage, soit pour gazon, est d'une ressource presque nulle; et, dans tous les cas, son succès et son produit sont toujours proportionnés au degré d'humidité du climat. En Angleterre, où, par cette raison, il est d'une réussite plus générale qu'en France, on forme souvent avec un mélange de ray-grass et de trèfle rouge ou blanc, des prairies destinées à durer de deux à quatre ans et plus. Si l'on sème le fond d'un herbage en ray-grass, l'addition de ces deux plantes, en petite proportion, y est toujours utile. Pour les gazons, on lui associe le trèfle blanc seul; mais on pourrait y ajouter le TRÈFLE FRAISE, et surtout le LOTIER CORNICULÉ. (*Voy.* ce mot.) Cent livres de graine de ray-grass par hectare sont un bon ensemencement, s'il s'agit d'un pré : pour les gazons, on en peut mettre le double. On sème en février et mars, septembre et octobre.

PANIS ÉLEVÉ, ou HERBE DE GUINÉE, *Panicum altissimum*. Fourrage très-estimé en Amérique à cause de l'abondance et de l'excellente qualité de son produit. On en a dès long-temps recommandé la culture en France, mais les expériences, faites sans doute avec des semences venues des Antilles, n'avaient pas réussi. Un envoi de graine provenant de la Caroline, reçu au Jardin du Roi dans ces dernières années, en a produit une race qui a passablement résisté à plusieurs de nos hivers, et donne l'espoir de pouvoir le naturaliser dans nos contrées. Plusieurs pieds ont bien supporté chez moi le froid rigoureux de 1820, et M. Lullin cultive cette plante avec succès dans les environs de Genève. Elle aime un terrain substantiel et frais, quoiqu'elle puisse aussi fort bien réussir dans une bonne terre sèche. Le semis demande quelques soins, la plante étant délicate et craignant le froid dans sa première jeunesse; il doit être fait dans la dernière quinzaine d'avril sur planche, ou plate-bande bien préparée et exposée au midi; de la fin de mai à la mi-juin, suivant que le plant a profité, on le met en place en l'espaçant de 12 à 15 pouces. Lorsqu'on en est une fois monté, il est peut-être autant et plus avantageux de la multiplier par la séparation de ses

touffes que par le semis de la graine, attendu que la très-grande majorité de celle-ci avorte ; circonstance qui contribue souvent à rendre fort incomplet le succès des semis. La souche de cette plante est composée d'espèces de nœuds fort durs, tendant à s'élever au-dessus du sol. Comme ils restent par-là plus exposés à la gelée, il serait probablement avantageux de les recharger de terre à l'entrée de l'hiver, afin de les mieux garantir contre les froids. — Depuis la première rédaction de cet article, j'ai continué et étendu la culture de l'herbe de Guinée avec un succès satisfaisant ; elle produit de beaucoup meilleure graine, et se ressème même naturellement On peut donc espérer que ce fourrage remarquable pourra, avec le temps, s'acclimater tout-à-fait en France.

PATURIN, ou POA DES PRÉS, *Poa pratensis L.* Les paturins offrent plusieurs plantes intéressantes sous différens rapports, mais surtout sous celui de la qualité de leur fourrage. L'espèce dite *paturin des prés* est peut-être la plus difficile à apprécier. Peu de gramens sont aussi communs que celui-là, et se présentent sous des aspects plus différens. On le voit petit et sec sur le bord des routes et les berges des fossés, grand et fourrageux dans les prairies humides, mais partout extrêmement traçant et très-précoce. Ces deux caractères le rendent souvent plus nuisible qu'utile dans les mélanges formés par le hasard, et doivent engager à ne l'employer qu'avec circonspection dans la formation des prés, quoique son foin passe pour être d'excellente qualité. Le mieux serait peut-être de le semer seul, ou du moins de ne l'associer, dans les terrains humides, qu'avec le vulpin des prés et le paturin commun, qui, bien que plus tardif, demande à être coupé à peu près en même temps que lui ; et, dans les terrains secs, avec le dactyle et le fromental, un peu de flouve et des légumineuses, ayant soin, dans ce dernier cas, de le faucher de très-bonne heure. Semé seul, il demanderait environ 35 à 40 liv. de graines par hectare. Le PATURIN COMMUN, *Poa trivialis*, aussi commun que le précédent, croît comme lui dan des terrains très-différens ; il est abondant dans les plaines sèches, parmi les prairies artifi-

cielles, et cependant l'humidité lui est si favorable qu'on le trouve souvent dans des situations tout-à-fait aquatiques. Je le crois préférable à l'espèce des prés; il est nécessaire de le faucher de bonne heure, parce qu'après sa floraison il sèche très-promptement sur pied. Environ 36 liv. par hectare. Je ne parlerais pas du PATURIN COMPRIMÉ, *Poa compressa*, si de bons ouvrages n'avaient accrédité de nouveau, dans ces dernières années, une ancienne erreur sur son compte, savoir, que le *Poa compressa* était le *Bird-grass* ou *herbe d'oiseau*, fourrage vanté, mais sur lequel il est presque impossible d'obtenir des éclaircissemens. J'ai fait beaucoup de recherches pour me procurer ce bird-grass, et savoir précisément ce que c'était; leur résultat a été de me convaincre que, s'il a jamais existé en Virginie une plante cultivée sous ce nom, cette plante n'était certainement pas le *Poa compressa*. Celui-ci est un fort petit gramen, venant ordinairement sur les murs et dans les endroits très-secs, dont les tiges rares, les feuilles courtes, le prompt dessèchement sur pied, s'éloignent absolument de cette abondance et de cette permanence de verdure que l'on attribue au bird-grass. Par la description incomplète que l'on a donnée de ce dernier, il me paraîtrait que c'est un agrostis, et la ressemblance de noms pourrait faire supposer que c'est le *Herd-grass*, qui est aussi une plante américaine. Voyez AGROSTIS D'AMÉRIQUE.

PATURIN DES BOIS OU A FEUILLE ÉTROITE, *Poa nemoralis seu angustifolia*. Dans les cultures en grand que j'ai faites depuis plusieurs années, de beaucoup d'espèces de graminées séparées, le poa des bois s'est constamment montré avec avantage. C'est à peu près le plus hâtif des gramens (ou du moins des espèces cultivables) dans le développement de sa feuille au printemps. Chaque année, en mars, il présente une masse de verdure nouvelle et bien fournie, tandis que la plupart des autres espèces entrent à peine en séve. Quoique ses tiges s'élèvent peu, elles sont cependant si nombreuses en même temps que bien soutenues, qu'elles offrent une coupe assez abondante même dans un terrain sablonneux

et médiocre. Le foin, sous le rapport de la finesse, de la souplesse et de la verdeur, l'emporte sur celui que donnent presque toutes les autres graminées. Le paturin des bois est d'ailleurs rustique, durable et peu difficile sur le terrain, pourvu que celui-ci soit sec ou sain, car je ne l'ai jamais trouvé dans les prairies basses et humides. Une particularité remarquable qu'offre ce gramen, c'est que venant naturellement dans les bois et se maintenant fort bien sous l'ombrage des taillis, il croît cependant aussi avec vigueur sur les terrains découverts et même sur les murs, où on le trouve fréquemment, ce qui prouve en lui une vigueur de constitution peu commune. A côté de ces qualités le paturin des bois offre un défaut notable, celui de ne pas bien gazonner le terrain; ses rejets, quoique nombreux, poussent toujours verticalement, et ne s'étalent point sur terre comme ceux de quelques autres herbes et surtout du ray-grass. Malgré cet inconvénient, je le regarde comme une des meilleures entre nos graminées indigènes, soit pour former des pâturages précoces, soit pour entrer dans les ensemencemens de hauts prés que l'on voudrait composer entièrement de plantes fines et de première qualité. Il est encore très-propre, ainsi que j'en ai fait l'épreuve, à couvrir de verdure le dessous des massifs et les parties ombragées des jardins d'agrémens, où il se maintient longues années, tandis que le ray-grass et les autres herbes à gazon y périssent promptement. Employé seul, il demanderait 35 à 40 liv. de graines par hectare.

PHALARIS ROSEAU, *Phalaris arundinacea L.* Quoique cette plante ait l'apparence d'un roseau, elle en est cependant fort différente par sa qualité; ses tiges coupées jeunes sont tendres, nourrissantes, et fournissent un bon aliment aux bestiaux. Feu DUMONT DE COURSET me l'a recommandée comme un très-bon fourrage, devant nécessairement faire partie des espèces dont je cultive ou fais récolter annuellement des graines pour le commerce. Le phalaris roseau ne réussit que dans les terrains très-humides.

VULPIN DES PRÉS, *Alopecurus pratensis L.* Presque tous les observateurs qui, en France, en An-

gleterre et en Allemagne, ont étudié les graminées des prés, s'accordent à regarder le vulpin comme une des plus précieuses de toutes par sa précocité et l'abondance de son fourrage. Dans les cultures que j'en ai faites pour graines, je lui ai reconnu ces qualités; aucune espèce ne mérite plus d'être soumise à des essais pratiques. Le vulpin des prés aime l'humidité. Dans les éditions précédentes j'ai dit qu'il ne pouvait guère aller avec d'autres gramens à cause de sa précocité : des observations plus suivies ont changé mon opinion à cet égard. Bien qu'il épie en effet beaucoup plus tôt qu'aucune autre des bonnes espèces, sa végétation soutenue et une longue reproduction de nouvelles tiges font qu'il est encore vert et fourrageux lorsque le *ray-grass*, la *houque* et d'autres bonnes espèces sont à leur point de fauchaison. Il peut être semé de bonne heure en automne, ou au printemps. Il faut environ 40 livres de semence pour un hectare.

2ᵉ. SECTION. *Plantes à fourrages de la famille des légumineuses.*

AJONC, JONC MARIN, LANDE, LANDIER, JEAN, BRUSC, GENÊT ÉPINEUX, *Ulex europæus L.* Arbuste extrêmement épineux, naturel aux terrains incultes et aux landes de l'Europe; l'abondance et la durée de ses fleurs légumineuses et jaunes le rendraient propre à l'ornement des jardins paysagers, si les sommités de ses rameaux et ses feuilles, qui deviennent des épines fort acérées et fort dures, ne le faisaient redouter. Il convient bien pour former des clôtures presque impénétrables; pour cela, après l'avoir semé, au mois de mars, sur le revers des fossés, on défend ses jeunes pousses de la dent des bestiaux et des chevaux, qui s'en accommodent très-bien. Cela a donné l'idée de cultiver l'ajonc dans les pays où l'on manque de prairies et de pâtures artificielles. On sème à la volée 30 liv. environ de graines par hectare de terre médiocre, mais bien labourée. La seconde année on commence à couper les jeunes pousses avant la floraison qui a lieu en mars; et dans les années suivantes on en fait la récolte en hiver, à mesure que l'on en a besoin; on le donne aux animaux, après en avoir

écrasé les piquans avec un maillet, ou sous une meule à cidre. Cet arbrisseau a encore l'avantage de fournir un très-bon combustible, et on le cultive exprès pour cet usage dans une partie de la Normandie. L'ajonc passe pour fertilisant : après lui, l'on a de belles récoltes de blé, ce qui tient sans doute beaucoup à l'usage où l'on est, quand on l'extirpe, de brûler les souches et les racines sur le terrain. La petite espèce d'ajonc, *Ulex nanus*, commune aux environs de Paris, sert aux pauvres gens pour nourrir leurs bestiaux dans sa nouveauté, et pour chauffer leur four dans l'arrière-saison.

ERS ERVILLIER, KOMIN, *Ervum Ervillia L.* Fourrage annuel, usité dans quelques-uns de nos départemens méridionaux. L'ers, sans être élevée, ne laisse pas d'être fourrageuse, et produit surtout beaucoup de graine que l'on donne aux pigeons, mais avec ménagement, parce qu'elle les échauffe. Le fourrage participe de cette qualité ; il ne doit être administré aux chevaux que par petites rations, et lorsqu'on veut leur donner des forces et les soutenir pour des travaux pénibles. On m'a assuré que la plante mangée verte par les cochons leur était mortelle. La semence, comme aliment pour l'homme, est également très-suspecte, et l'on doit se garder de l'employer en mélange dans le pain. On voit par-là que je veux moins engager à cultiver ce fourrage que prémunir contre ses dangers ceux qui ne les connaîtraient pas. L'ers peut être semée à l'automne, mais elle m'a mieux réussi au printemps. Enfouie en fleur, elle passe, dans quelques cantons, pour l'engrais végétal le plus efficace.

FÉVEROLLE, *Faba vulgaris equina C. V.* La grande utilité des feves, pour la nourriture des hommes et des animaux, est généralement connue ; cependant il est bien des cantons de terres fortes et argileuses que cette culture pourrait améliorer considérablement, et où elle n'est pas pratiquée. Les feves donnent un bon fourrage, soit coupées en fleurs, ou lorsque leurs gousses sont formées ; souvent elles entrent dans la composition des dragées et des hivernages (mélanges de légumineuses et d'avoine ou de seigle, destinés à couper en vert

pour fourrage) ; mais c'est surtout de leur grain sec que l'on tire le plus de parti. On sème ordinairement la féverolle de la fin de février en avril, soit à la volée, soit en lignes. Cette dernière méthode est préférable en général, mais surtout pour les terres compactes, auxquelles les binages et houages, que l'on a en vue dans ce mode de semis, sont très-profitables. La culture de la fève est reconnue, non-seulement pour une des moins épuisantes qui existent, mais encore comme la meilleure de toutes, pour préparer de belles récoltes de froment sur les sols argileux. Enfouie en vert, la fève est encore un des meilleurs engrais végétaux connus. Toutes les espèces pourraient être employées dans la grande culture; mais la petite, appelée féverolle, est celle adoptée généralement pour cet usage. Il en existe plusieurs variétés : j'en ai fait venir d'Angleterre une nouvelle, appelée *fève d'Héligoland*, que l'on dit supérieure à toutes les autres pour la qualité et le produit. Dans le midi de la France, les fèves passent assez bien l'hiver, et par cette raison on les y sème souvent en automne; mais dans le nord, où l'espèce ordinaire gèlerait, ou du moins souffrirait beaucoup, il existe pour les semis de cette saison une variété particulière, plus rustique, et que l'on appelle *féverolle d'hiver*. 2 hectolitres par hectare.

GALÉGA, ou RUE DE CHÈVRE, *Galega officinalis L.* Ceux qui voient le galéga dans les jardins, où ses touffes sont si fournies et si fourrageuses, doivent en concevoir une idée avantageuse, et désirer l'essayer en prairie artificielle; mais, quoique recommandé dans plusieurs ouvrages, malheureusement il paraît, d'après diverses observations, que ce fourrage ne convient pas aux bestiaux, ou que du moins ils le refusent d'abord, et que, dans les pâturages, ils n'y touchent point. S'il n'a pas été fait d'expériences positives à ce sujet, ce que j'ignore, il est à désirer qu'on les fasse ; car on sait que les bestiaux refusent souvent une nourriture, même fort bonne pour eux, et à laquelle ils s'accoutument très-bien après quelques tentatives. S'il en était ainsi du galéga, il deviendrait précieux par sa grande vigueur, son produit considérable et sa longue durée. Environ 40 livres pour un hectare.

GESSE CULTIVÉE, OU LENTILLE D'ESPAGNE, POIS GRAS. *Lathyrus sativus. L.* Fourrage annuel, très-bon pour les moutons surtout; moins échauffant que la vesce. La gesse n'est pas très-difficile et réussit sur des terres, soit fortes, soit légères, pourvu qu'elles ne soient pas très-humides. On la sème en mars et avril, et quelquefois, dans le midi de la France, en automne. On la coupe soit en fleur, pour donner en vert, soit quand les premières gousses commencent à mûrir, si l'on veut la faner; soit enfin lors de leur maturité complète, si l'on ne vise qu'à la récolte de la graine. Dans plusieurs parties de la France, celle-ci sert aux habitans des campagnes à faire de bonnes purées. La quantité de semence pour un hectare est d'environ un hectolitre et demi.

GESSE VELUE, *Lathyrus hirsutus L.* M. le baron de Wal, cultivateur éclairé à Baronville, près Givet, m'a fait part des succès qu'il a obtenus de la culture de cette plante comme fourrage. Semée en automne, elle lui a paru pouvoir rivaliser d'utilité avec la vesce d'hiver. Je l'ai essayée d'après son conseil, et je l'ai trouvée en effet rustique et très-fourrageuse, mais un peu moins hâtive que la vesce et le pois d'hiver; elle produit une quantité considérable de semences plus petites que celles de la vesce, mais qui paraissent être une bonne nourriture pour les pigeons; au reste, dans le fourrage coupé encore vert, comme il doit l'être, la plupart de ces semences restent dans les cosses. Cette plante pourra entrer en ligne à côté de celles utilement cultivées pour la nourriture des bestiaux; ce sera une conquête de plus sur les mauvaises herbes de nos champs, car la gesse velue n'a été autre chose jusqu'à présent.

GESSETTE, JAROSSE, GAROUSSE, JARAT, PETITE-GESSE. *Lathyrus cicera L.* Elle est d'hiver, et plusieurs cultivateurs m'ont assuré qu'elle était plus rustique que la vesce d'hiver. Elle fournit un fourrage très-estimé pour les moutons, mais trop échauffant pour les chevaux, et qu'il ne faut leur donner qu'avec beaucoup de ménagement. Je dois prévenir aussi que sa graine est un aliment extrêmement dangereux pour l'homme. Dans quelques cantons, les gens de campagne la font moudre pour mê-

ler, en petite portion, dans leur pain. Il ne paraît pas qu'il en résulte de mauvais effets, tant que cette proportion est très-faible; mais, dans les années de pénurie, quelques personnes l'ayant augmentée plus que de coutume, les unes en sont mortes, les autres ont été frappées de paralysies incurables. Ce fait m'a été attesté par un témoin véridique et estimable, M. DE LA NOUE, chirurgien à *Bourgueil*, et confirmé par M. DESLANDES, dans une observation du *Journal des Maires*. Il est d'autant plus essentiel de lui donner de la publicité, que la culture de la jarosse s'est considérablement étendue en France depuis quelques années, et que, par-là, les occasions de dangers se sont multipliées.

LENTILLE A UNE FLEUR, LENTILLE D'AUVERGNE, *Ervum monanthos L.*, *Vicia monantha Lam.* Elle est cultivée dans quelques parties de la France, comme fourrage, et pour ses semences farineuses. Sans être très-productive, elle a des qualités qui peuvent la rendre précieuse dans certains cas, celle, par exemple, de réussir dans de très-mauvais terrains où l'on ne pourrait élever la vesce ni le pois gris. Ses tiges fines et grimpantes ont besoin d'être soutenues par un peu de seigle ou d'avoine d'hiver, que l'on sème avec. Le fourrage est doux et de bonne qualité; les semences se mangent comme les lentilles; on en fait depuis quelques années beaucoup d'usage à Orléans et dans les environs, où cette plante est désignée sous le nom impropre de *Jarosse*. Elle se sème ordinairement en automne, et résiste très-bien à l'hiver.

Depuis trois à quatre ans j'ai été à même de reconnaître l'extrême utilité de cette plante pour les mauvais sables, soit par l'emploi que j'en fais sur mon exploitation, soit surtout par les cultures très-étendues que j'en vois chaque année chez un agriculteur fort instruit de mon voisinage, M. Valentin de Cullion, maire de Châtillon-sur-Loing. Les masses de fourrages qu'il a obtenues de la lentille d'Auvergne et du pois gris d'hiver, sur des terrains qui jusque-là étaient réputés incapables d'en produire une botte sont telles, qu'elles auront et ont déjà pour résultat une immense amélioration dans l'état de ses fermes. Je ne saurais trop engager

les propriétaires qui possèdent de très-mauvais terrains sablonneux et qui manquent de fourrages à introduire chez eux la culture de la lentille d'Auvergne ; je suis assuré qu'ils y trouveront de grands avantages.

LENTILLON, *Ervum Lens minor C. V.* Plante annuelle, dont le fourrage est fort estimé, et que l'on cultive beaucoup dans quelques-uns des départemens voisins de Paris. Le lentillon aime les terres sèches ; on le sème à la volée au printemps, et communément avec un peu d'avoine destinée à le ramer. Il y en a une variété d'*hiver* que l'on sème en septembre, et à laquelle on associe le seigle au lieu d'avoine. Un hectare emploie 12 décalitres de semence.

LOTIER CORNICULÉ, *Lotus corniculatus L.* Peu connu jusqu'à présent dans la culture, il mérite certainement de l'être. Dans les prés, où il se trouve fréquemment, il est estimé et ne laisse pas d'être fourrageux quoiqu'il s'élève peu. Il est bon en pâturage, vient fort bien sur les terrains secs, et y maintient sa végétation en été. Il est propre à la plupart des usages auxquels on emploie le trèfle blanc, et lui serait souvent préférable, notamment pour garnir les gazons de graminées, où ses fleurs jaunes font un très-joli effet : malheureusement sa graine est si peu abondante et si difficile à récolter, que l'on ne peut supposer que la culture de cette plante soit jamais d'une certaine étendue.

LOTIER VELU, *Lotus villosus* THUILLIER. Cette espèce ressemble assez à la précédente pour que plusieurs botanistes ne l'aient regardée que comme en étant une variété, mais elle est véritablement distincte à titre d'espece. Elle se plaît dans des terrains plus humides, est plus élevée, plus fourrageuse, et d'après sa longue durée et ce que j'en ai vu tant à l'état sauvage que dans les semis que j'en ai faits, je ne doute point que ce lotier ne soit une bonne plante à cultiver, peut-être seul, mais tout au moins dans les mélanges destinés à former des prairies naturelles. Il graine beaucoup plus abondamment que l'autre. Semis en mars et avril à raison d'environ 16 livres à l'hectare.

LUPIN BLANC, *Lupinus albus L.* C'est surtout dans

le midi de la France et en Italie que cette plante est connue par l'excellent engrais qu'elle fournit aux terres, étant enfouie pendant sa floraison. Sa graine, macérée dans l'eau, est un bon aliment pour les bœufs; enfin la plante encore jeune est employée en pâturage pour les moutons. Un des principaux avantages du lupin est de prospérer sur de très-mauvaises terres, telles que les sables graveleux, ferrugineux, les argiles maigres, et de fournir le moyen de les améliorer, soit en le faisant pâturer sur place, soit surtout en l'enfouissant. Il est un peu sensible au froid, et ne doit être semé sous le climat de Paris que vers la mi-avril; 10 à 12 décalitres par hectare.

LUPULINE, Minette, *Medicago Lupulina L.* Elle a la feuille et l'apparence d'un trèfle, ce qui lui fait donner quelquefois le nom de *trèfle jaune, trèfle noir,* dérivés, l'un de la couleur de sa fleur, l'autre de celle de sa gousse. Sa culture a été long-temps confinée dans le Boulonnais et un petit nombre d'autres cantons; mais depuis quelques années elle s'est considérablement étendue dans le centre de la France. Un de ses principaux avantages est de réussir sur les terres calcaires, sèches et de médiocre qualité; elle est bisannuelle, et peut occuper, dans les assolemens des terres à seigle, la même place qu'occupe le trèfle dans ceux des terres à froment; son fourrage, moins abondant, est fin, de bonne qualité, et presque sans dangers pour les bestiaux. Au reste, le pâturage de la lupuline, pour les moutons, est peut-être encore plus avantageux que sa conversion en foin. On la sème ordinairement avec les mars, et à raison de 30 livres par hectare.

LUZERNE, *Medicago sativa L.* On connaît tous les avantages de cette plante, la plus productive de celles employées en prairies artificielles. Elle préfère une bonne terre, profonde, saine, bien nettoyée, et fumée l'année qui précède le semis; néanmoins elle réussit dans beaucoup de sols de nature différente, excepté dans ceux tourbeux ou argileux à la surface, ou d'une maigreur extrême; si l'on fume à l'époque du semis, il faut le faire avec des engrais consommés. Les produits considérables et

la longue durée de cette plante tiennent pour beaucoup à la facilité que trouvent ses racines à pénétrer à une grande profondeur dans la terre, qui doit à cet effet être bien défoncée. La méthode ordinaire de la semer est de la mêler avec l'avoine ou l'orge, au printemps. Dans les situations un peu basses, voisines des bois, ou exposées par une cause quelconque aux gelées blanches tardives, il est prudent de ne semer qu'en mai; il est même habituel, dans certains cantons, de ne le faire qu'en été. Dans les terres sèches et légères, on peut la semer avec avantage, comme M. Yvart l'a pratiqué, de bonne heure en automne, avec de l'escourgeon ou du seigle. La terre étant bien ameublie et nivelée, on exécute le semis avec les soins indiqués pour les graines fines. Pour soutenir les produits d'une luzernière, et prolonger sa durée, il est avantageux de répandre dessus, en hiver, ou au commencement du printemps, un engrais bien consommé et à l'état de terreau, des cendres de tourbe ou de houille, ou encore mieux du plâtre calciné et pulvérisé, substance qui produit sur toutes les plantes de la famille des légumineuses des effets étonnans. On choisit, pour le répandre, un temps couvert et qui promette de la pluie. Cette opération peut se faire non-seulement à la fin de l'hiver, avant la végétation, mais encore au printemps et en été, sur la première ou la seconde pousse déjà développée. Peu de personnes ignorent les accidens fréquens qui résultent du pâturage des regains de luzerne et de trèfle : lorsqu'on y laisse aller les bestiaux avant que la rosée soit dissipée, ou après la pluie, les animaux gonflent et souvent périssent. Les propriétaires ne sauraient donc être trop surveillans à cet égard, aussi-bien que sur l'emploi en vert des fourrages à l'étable; car, donnés encore humides ou en trop grande quantité, ils occasionent des accidens semblables. On met ordinairement 40 livres de graine par hectare.

Luzerne rustique, *Medicago media.* Il croît naturellement en France une luzerne voisine de l'espèce cultivée, mais qui en diffère par la disposition de sa tige à s'étaler plutôt qu'à se dresser et par sa végétation un peu plus tardive. Selon plusieurs observations qui

m'ont été communiquées et celles que j'ai faites moi-même, j'ai lieu de croire que cette luzerne est plus rustique et moins difficile sur le terrain que l'espèce que nous cultivons. Elle est très-vigoureuse et produit souvent des tiges de 4 pieds et plus de longueur. Quoique les essais que j'en ai faits ne soient pas assez avancés pour que j'en puisse porter un jugement assuré, cette plante me paraît cependant offrir assez d'intérêt pour que je croie devoir l'indiquer aux cultivateurs et appeler sur elle leur attention. Elle est intermédiaire entre la luzerne ordinaire et la *luzerne faucille* (*medicago falcata*), et je soupçonne, sans en être assuré, que c'est la plante désignée dans Persoon (*synopsis plantarum*) sous le nom de *medicago media*.

A l'égard de la *luzerne faucille*, dont la culture a été plusieurs fois conseillée, elle s'est toujours montrée dans les essais que j'en ai faits, fort inférieure à celle dont je viens de parler; cependant comme elle croît naturellement dans les plus mauvais terrains, elle mérite aussi, sous ce rapport, d'être soumise à l'épreuve de la culture. Je me propose d'en reparler plus tard.

MÉLILOT DE SIBÉRIE, *Melilotus alba. H. P.* Depuis quelques années j'ai eu connaissance de plusieurs essais en grand de la culture de cette plante bisannuelle qui s'élève à une hauteur considérable. Ces essais, faits sur des terres de bonne qualité, par d'habiles fermiers de la Beauce, ont eu un succès satisfaisant. La durée du mélilot de Sibérie permet de l'intercaler dans les assolemens de la même manière que le trèfle; il est probable qu'il s'accommoderait mieux que celui-ci des terres médiocres et graveleuses. Quelque jugement qu'on en porte dans la suite comme fourrage, il possède un avantage bien reconnu maintenant, celui de fournir aux abeilles, par des fleurs très-nombreuses et successives, une pâture abondante qu'elles recherchent avec avidité. Il faudrait 25 à 30 livres de graine par hectare.

POIS GRIS, BISAILLE, POIS AGNEAU, POIS DE BREBIS, *Pisum arvense L.* Fourrage très-estimé, particulièrement pour les moutons. C'est une plante annuelle et d'une végétation rapide, propre, ainsi que la vesce,

à être semée sur les jachères : traitée convenablement, elle les dispose très-bien à rapporter du grain. Les terres à froment, peu humides, conviennent le mieux au pois gris ; il réussit aussi sur celles à seigle quand elles sont passables. Il est bon de fumer quand on veut le faire suivre par du grain. On le sème presque toujours à la volée : on le coupe quelquefois en fleur, mais plus souvent quand la plus grande partie des cosses sont formées : on le fait sécher ensuite pour l'hiver. Deux variétés de printemps sont les plus ordinaires. L'une hâtive, se semant en mars ; l'autre, plus tardive, jusqu'en mai ; une troisième, dite *pois gris d'hiver*, que l'on sème à l'automne, commence à se répandre depuis quelques années, et paraît fort avantageuse, surtout pour les terrains secs. Les pois gris entrent ordinairement dans les mélanges fourrageux appelés *dragées*. On emploie communément 24 à 26 décalitres de graine par hectare.

SAINFOIN, BOURGOGNE, ESPARCETTE, *Hedysarum onobrichis L.* Les bonnes qualités du sainfoin sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les indiquer ; mais on peut insister avec plus d'utilité sur la faculté qu'a cette plante de réussir dans des terrains médiocres, soit sablonneux et graveleux, soit surtout calcaires, et sur son mérite de les améliorer sensiblement. Parmi les exemples d'améliorations semblables, je citerai celui fourni par M. YVART, ur son exploitation de *Maisons, près Charenton*. C'est avec le sainfoin qu'il a converti en terre à froment des terrains où, malgré des tentatives antérieures, on n'avait recueilli que du seigle ; la démonstration a été telle, et l'exemple si influent, que, de proche en proche, une grande partie des terres de la plaine de Maisons a subi, à l'aide du même moyen, une semblable transformation. Lorsque l'on destine une prairie de sainfoin à être fauchée, et qu'on veut entretenir sa durée le plus long-temps possible, on doit éviter de faire pâturer le regain, surtout dans les premières années ; mais il est des cas, particulièrement sur de mauvais terrains, où on le sème exprès pour le pâturage des bêtes à laine ; alors il dure peu, mais néanmoins il est encore d'une grande ressource. On le sème ordinairement au printemps, quelquefois de bonne heure en au-

tomne, et presque toujours avec les grains. La quantité de semence à mettre par hectare est d'environ 36 à 45 décalitres. La variété SAINFOIN A DEUX COUPES, ou SAINFOIN CHAUD, propagée d'abord aux environs de Péronne par M. PINCEPRÉ DE BUIRE, s'est considérablement répandue en France depuis quelques années. Elle est plus vigoureuse, plus forte et plus productive que le sainfoin ordinaire; enfin elle donne une seconde coupe abondante, là où celle-ci ne produit qu'un faible regain. Plusieurs fermiers, qui l'ont adoptée, m'ont dit qu'il lui fallait de meilleures terres qu'à l'espèce ordinaire; comme il est présumable que ce n'est qu'une variété en quelque sorte artificielle, obtenue par une culture long-temps continuée sur de très-bons terrains, les personnes qui l'admettront sur des sols médiocres devront en renouveler de temps en temps la semence, pour en obtenir constamment des produits supérieurs à ceux du sainfoin ordinaire. Ses tiges étant encore plus grosses et plus dures que celles du sainfoin ordinaire, et sa graine plus volumineuse, il faut le semer plus épais, c'est-à-dire à raison d'au moins 45 décalitres à l'hectare.

TRÈFLE COMMUN, GRAND TRÈFLE ROUGE, TRÈFLE ROUGE DE HOLLANDE, *Trifolium pratense L.* C'est, pour toutes les prairies artificielles, la plante dont la culture est la plus étendue en France; ce qui tient sans doute à la facilité avec laquelle elle entre dans l'assolement de 3 années, sans en déranger l'ordre. Sous ce rapport, elle a rendu et rendra encore les plus grands services, en contribuant plus qu'aucune autre à la suppression de l'année de jachère, et en démontrant qu'elle peut être remplacée avec avantage par une année productive. Il est à souhaiter néanmoins que cette manière d'utiliser le trèfle soit remplacée par une autre moins défectueuse; car des terres où on le ramènerait plusieurs fois de suite, avec une seule année d'intervalle, en seraient certainement bientôt lasses; il aime les terrains frais et profonds; il réussit très-bien sur les sols argileux convenablement amendés, et assez bien sur ceux sablonneux si le fond n'en est pas brûlant. Le plus souvent on le sème au printemps avec les avoines ou les

orges, assez fréquemment sur les blés en herbe, et quelquefois en automne, mais cette époque ne convient que sur les terrains légers et que les gelées ne travaillent pas. Quand on sème sur des céréales déjà venues, et qu'on ne veut pas les herser, on choisit un temps disposé à la pluie : dans tous les cas, il faut avoir soin de recouvrir la graine légèrement à cause de sa grande finesse. Le pâturage du trèfle chargé de rosée ou d'humidité est très-dangereux, aussi-bien que son emploi en vert dans les mêmes circonstances : on ne doit donc le donner aux bestiaux que convenablement ressuyé et flétri. Le plâtre est l'amendement par excellence pour cette plante. La quantité de graine pour un hectare est de 30 à 32 livres; la pratique des divers lieux est différente sur ce point; dans les uns, on ne met que de 3 à 4 livres à l'arpent; dans d'autres, 20 livres et au delà. GILBERT a pris le terme moyen d'un grand nombre de cantons, qui s'est trouvé être de 15 livres et demie pour l'arpent de 48,400 pieds, répondant à un demi-hectare. GRAND TRÈFLE NORMAND. M. de Laquesnerie, savant agriculteur, a fait connaître cette variété du trèfle ordinaire, et a bien voulu m'en envoyer de la graine : les semis que j'en ai faits m'ont mis à même de reconnaître l'exactitude des détails qu'il avait donnés sur ce fourrage. Le grand trèfle normand ou plutôt, suivant M. de Laquesnerie, du pays de Caux, est beaucoup plus élevé que le commun, plus tardif et ne donne ordinairement qu'une coupe, mais qui souvent équivaut aux deux coupes du trèfle ordinaire. Son fourrage est plus gros et la plante m'a paru être plus durable. Ce trèfle doit-il être préféré à l'espèce ordinaire? Je ne prendrai pas sur moi de résoudre cette question, qui, d'ailleurs, est probablement susceptible de solutions opposées dans des terrains et des circonstances différentes. Cette race est encore trop récemment connue pour qu'il soit possible d'en porter un jugement; mais j'ai cru devoir l'indiquer aux cultivateurs comme un sujet intéressant d'épreuves et d'observations. Le TRÈFLE BLANC, PETIT TRÈFLE DE HOLLANDE, *Trifolium repens L.*, appelé encore *fin houssy*, est vivace et particulièrement propre au pâtu-

rage des moutons ; on le sème aussi pour faucher dans quelques parties de l'Allemagne ; mais son produit, de cette manière, est peu considérable. Il résiste bien dans les terres sèches et légères, et peut y être employé fort utilement. Il vient aussi dans les terrains humides : je l'ai trouvé très-beau dans des prairies assez mouillées pour que la *Fétuque flottante* y vînt en abondance. On l'emploie fréquemment, avec beaucoup d'avantage, pour garnir le fond des prés et des gazons semés en graminées. Seul, on le sème à raison d'environ 24 livres par hectare. Le Trèfle incarnat, Farouche, Trèfle de Roussillon, *Trifolium incarnatum L.* Excellent fourrage annuel, dont la culture pratiquée seulement autrefois dans quelques-uns de nos départemens méridionaux, s'est étendue depuis avec avantage dans plusieurs de ceux du nord, aussi-bien qu'aux environs de Genève, où M. Ch. Pictet l'a rendue en quelque sorte classique par des succès marquans et par des écrits pleins d'intérêt. Ce trèfle incarnat se sème du 15 août au 15 septembre, et dès le commencement de mai, dans le midi de la France ; il produit une coupe très-considérable de fourrage, après laquelle on le retourne pour mettre du maïs, du millet ou d'autres productions. Dans le Nord, son produit, quoiqu'un peu plus tardif, est également très-avantageux, surtout pour être donné en vert à l'étable. On en tire un très-bon parti en le faisant pâturer au printemps par les moutons ; mais cet emploi demande les mêmes précautions que pour le trèfle ordinaire. Les terres de bonne qualité, soit argileuses, pourvu qu'elles soient saines, soit calcaires, lui conviennent le mieux. Environ 32 livres de graine mondée par hectare. Trèfle de Molineri, *Trifolium Molineri*, Balbis. Celui-ci est tellement voisin du précédent, qu'on pourrait en botanique le confondre avec lui (comme je crois que cela a souvent eu lieu), ou tout au plus l'en distinguer comme variété ; mais en culture il me paraît présenter avec lui des différences assez sensibles : 1°. le trèfle de Molineri croît naturellement aux environs de Paris, où je n'ai jamais trouvé sauvage le trèfle incarnat du Roussillon ; 2°. les touffes sont plus fortes, plus feuillées

et plus fourrageuses ; 3°. sa végétation est un peu moins accélérée et il a moins de disposition à monter en tiges. C'est la première de ces trois circonstances qui m'a engagé à le tirer de l'état sauvage et à essayer de le cultiver ; j'ai pensé qu'en sa qualité de plante indigène et accoutumée depuis les siècles à supporter nos hivers, sa réussite serait plus constamment assurée que celle de la race méridionale, qui, quelquefois, comme en 1820, périt ou souffre par les gelées rigoureuses. Ce que j'ai vu jusqu'ici de l'un et de l'autre, sans me donner de preuve décisive à cet égard, m'a cependant maintenu dans l'opinion que le trèfle de Molineri sera très-probablement plus rustique : d'un autre côté, j'ai reconnu qu'il était peu difficile sur le terrain, et qu'il réussissait dans des sables de qualité médiocre. Ces considérations, jointes à sa qualité plus fourrageuse, m'engagent à continuer sa culture et à donner ici sur lui ces premières notions. Quoiqu'il n'égale pas tout-à-fait le trèfle incarnat en précocité, ce qui est un désavantage marqué, je crois cependant qu'il pourra être très-utile et mériter d'être cultivé ; il se sème de même que son analogue, d'août en septembre, pour monter au printemps suivant. Sa fleur est d'un blanc sale avec l'extrémité de l'épi rouge ou couleur de chair ; ce caractère est presque le seul qui le distingue de l'incarnat.

VESCE COMMUNE, *Vicia sativa L.* Très-bon fourrage annuel, propre à utiliser les jachères, et offrant plusieurs autres avantages considérables, dont un des principaux est de pouvoir être semé jusqu'en juin sur les terres fortes et fraîches, et d'offrir ainsi une ressource pour parer au manque de fourrage, quand la récolte des prés s'annonce mal. Il existe 2 variétés principales de vesce : celle de printemps, qui se sème de mars en mai, et quelquefois jusqu'en juin ; et celle d'hiver, qui se sème en automne. L'une et l'autre aiment les bonnes terres plutôt fortes que légères : cependant une humidité un peu considérable en hiver, exposant souvent la vesce d'hiver à périr, elle ira mieux dans un terrain léger et sec que celle de printemps ; cette dernière, au contraire, aime beaucoup la fraîcheur, surtout pour les

semis tardifs. Il faut recouvrir la graine avec soin pour la préserver des pigeons qui en sont très-avides. On coupe le fourrage quand il est en fleur, ou quand une partie des gousses commence à mûrir, ou enfin après leur entière maturité, si l'on tient plus à la graine qu'au fourrage. La vesce est très-bonne à donner en vert à l'étable, ou à faire pâturer, mais avec les précautions nécessaires pour les fourrages fort succulens et nourrissans; car, donnée trop fraîche ou trop abondamment, elle incommode les animaux non moins dangereusement que le trèfle trop humide. La quantité ordinaire de semence est de 24 à 26 décalitres par hectare. Il est bon de semer avec les vesces un peu d'avoine ou de seigle pour les soutenir et les ramer. La VESCE BLANCHE, LENTILLE DU CANADA, *Vicia sativa alba*, est moins cultivée que les 2 précédentes : cependant il paraît qu'elle n'offre pas moins d'avantages comme fourrage; de plus, son grain, blanc et plus gros, est utile pour la nourriture de l'homme. Dans plusieurs cantons, les habitans des campagnes la mangent en purée, ou la font entrer dans leur pain, associée en petite proportion avec des céréales. Plusieurs autres espèces de vesces pourraient être cultivées utilement.

3e. SECTION. — *Plantes à fourrages, de diverses familles.*

BUNIAS D'ORIENT, *Bunias orientalis L.* Le besoin qu'éprouve notre agriculture, de fourrages offrant leur produit en vert en mars et avril, a fixé l'attention sur le bunias. MM. THOUIN et Arth. YOUNG l'ont recommandé sous ce rapport, et de plus comme abondant et de bonne qualité. Je l'ai observé dans les jardins, en pleine végétation en mars, haut alors d'environ 1 pied, et bien fourrageux. Néanmoins M. Charles Pictet, de Genève, m'a mandé que le bunias, transporté dans les champs, n'avait pas répondu à ce qu'il avait promis d'abord : dans un essai semblable, j'ai aussi reconnu qu'il n'était pas plus hâtif, et peut-être moins, au premier printemps, que la chicorée sauvage; mais en avril il offrait une végétation vigoureuse et un fourrage vert

abondant. Il a de plus présenté, en 1818, une autre qualité précieuse, celle de résister à une sécheresse rigoureuse. Des essais plus multipliés sur cette plante seraient fort intéressans. Le bunias, dans les essais en petit, doit être semé en pépinière en mars ou avril, et replanté ensuite à 8 ou 10 pouces de distance; si sa culture s'étend: on le sèmera sans doute en place. Il dure plusieurs années.

CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium intybus L.* Fourrage très-productif, précoce, résistant bien à la sécheresse, fort utile en pâturage, ou pour être donné en vert à l'étable : il est excellent pour les vaches, semé avec du trèfle rouge par moitié; il réussit bien dans des terres fortes ou légères, pourvu qu'elles aient un peu de fond. On le sème ordinairement au printemps et à la volée, soit seul, soit avec de l'orge ou de l'avoine, à raison de 24 livres par hectare. On peut aussi le semer en septembre. Il dure 3 à 4 ans. Une variété, la CHICORÉE SAUVAGE A NAVET, a des racines longues et charnues comme des carottes blanches : elles servent à la fabrication du café de chicorée; mais on en pourrait tirer un parti avantageux pour la nourriture des bestiaux, ou au moins des porcs, qui mangent bien les racines plus dures et plus fibreuses de l'espèce ordinaire. Ces racines ne gèlent pas, et peuvent rester l'hiver en terre, ce qui est important; de plus la plante est aussi vigoureuse, et a les feuilles plus larges que celles de la chicorée sauvage ordinaire; de sorte que, comme fourrage, elle ne sera probablement pas inférieure à celle-ci. Semée un peu claire; elle fournit de très-belles racines; on pourrait la cultiver en lignes sarclées et binées.

CHOU CAVALIER, CHOU A VACHES, *Brassica oleracea vaccina, seu procerior C. V.* Partout on connaît l'utilité des choux pour la nourriture des bestiaux; mais ce n'est que dans quelques localités qu'on les cultive exprès pour cet usage, qui mériterait d'être étendu. Parmi les espèces qui y sont propres, le chou cavalier paraît être le meilleur, au moins pour les terrains fertiles, à raison de son élévation considérable et de l'ampleur de ses feuilles; on le cultive beaucoup dans plu-

sieurs de nos départemens de l'ouest. Tous les choux aiment la bonne terre, plutôt forte que légère, et bien fumée. On sème le chou cavalier, et toutes les grandes espèces, en pépinière dans un coin du jardin, en juillet et août, ou en mars et avril; on les replante en place, les premiers, de septembre en novembre; les seconds en avril et mai, par lignes espacées d'environ 3 pieds, et à 2 ou 3 pieds de distance sur la ligne (l'espacement varie selon l'espèce et la fertilité du terrain). Pendant leur végétation, on entretient ce terrain net et meuble, par des labours ou des binages. Ils donnent leur produit en feuilles jusqu'au printemps de leur seconde année, qu'ils montent à graine. Le *Caulet* de Flandre, cultivé surtout dans les environs de Lille, est voisin du chou cavalier par son port, sa hauteur et son produit. Le *Chou branchu* ou *chou mille-têtes* du Poitou est cultivé de préférence dans les environs de Chollet, de Beaupreau et la partie orientale du Bocage de la Vendée, pour l'engrais des bœufs : il est moins élevé que le cavalier, mais peut-être aussi productif; il est garni, depuis le pied, de jets nombreux et forts qui en font une espèce de buisson très-épais. Ces diverses variétés, ainsi que tous les choux verts proprement dits, se cultivent de la même manière et sont peu sensibles au froid. Six à 8 onces de graines fournissent assez de plant pour 1 hectare.

CHOU FRISÉ VERT DU NORD, et CHOU FRISÉ ROUGE DU NORD, *Brass. oler. fimbriata C. V.* Ces 2 choux sont très-cultivés dans le nord de l'Europe. Ils diffèrent des espèces précédentes par la découpure de leurs feuilles; ils sont plus rustiques et résistent mieux aux froids.

CHOU-NAVET, CHOU TURNEP, CHOU DE LAPONIE, *Brassica napo-brassica L.* Son produit principal consiste dans sa racine charnue comme un gros navet; une de ses qualités est de supporter de très-grands froids sans altération. Il peut être traité par la transplantation comme les précédens, à cette différence près qu'on doit davantage rapprocher les plants; mais on en obtiendra de plus belles racines en le semant en place, soit en lignes, ce qui est le mieux, soit à la volée : dans tous les cas, on éclaircira de manière que les plants

soient à 12 ou 15 pouces de distance ; ce semis peut se faire d'avril en juin, et demande 3 à 4 livres de graine par hectare, si l'on sème en place.

Chou-rutabaga, Navet de Suède, *Brassica rutabaga C. V.* Cette plante, introduite en France vers 1792, s'était répandue peu d'années avant en Angleterre, où elle est devenue d'une culture très-étendue. Elle ressemble un peu au chou-navet, avec lequel M. Sonnini l'avait confondue, jusqu'à ce que, en 1804, la Société d'agriculture de Paris ait nommé une commission, dont je faisais partie, pour constater la différence. Le rutabaga doit être semé en place, à la volée, pour en obtenir de beaux produits ; ou mieux en ligne, et espacé de même que le chou-navet. Il se forme plus vite que lui, et, par cette raison, peut être semé environ 1 mois plus tard. L'un et l'autre s'accommodent mieux que les grands choux, d'une terre légère et médiocre, quoiqu'ils la préferent bonne et fumée. Le rutabaga supporte un froid considérable, et peut être laissé l'hiver dans les champs, pour n'être arraché qu'au besoin ; néanmoins j'ai remarqué plusieurs fois que la grande humidité et les alternatives de gelée et de dégel lui étaient plus nuisibles qu'au chou-navet, sur lequel il l'emporte d'un autre côté par la beauté et la netteté de ses racines. Tous les 2 sont une ressource précieuse pour la nourriture d'hiver des bêtes à cornes et des moutons, auxquels on les donne coupés par tranches. Le *Chou-rave* et plusieurs autres espèces se cultivent encore pour la nourriture des bestiaux.

Chou-colza, *Brassica oleracea campestris* Dec. C'est principalement pour l'huile que l'on retire de sa graine, et qui est un grand objet de commerce en Flandre, en Belgique, etc., que le colza est cultivé ; mais il sert aussi comme fourrage. On peut, dans cette vue, le transporter aligné comme les autres choux verts ; mais la meilleure manière me paraît être celle pratiquée par M. Yvart, et indiquée par lui dans son article *Succession de culture*, du nouveau Cours d'agriculture. Elle consiste à donner, immédiatement après la récolte des graines, un labour au chaume, soit avec une forte

her.e

herse de fer, soit à la charrue, et à semer à la volée, sur ce guéret, la graine de colza, à raison de 8 à 10 livres par hectare. Le plant passe ordinairement l'hiver sans être endommagé; et, à la fin de cette saison, il fournit soit une pâture, soit du fourrage vert à donner à l'étable, l'un et l'autre précieux par l'époque où ils viennent. Tous les choux rustiques, et encore mieux le rutabaga et le chou-navet, peuvent être employés de cette manière; le seul avantage particulier au colza dans ce cas est le bas prix de sa graine.

Culture du colza pour graine. La méthode ci-dessus n'est bonne que pour le cas où l'on veut tirer du colza un fourrage vert au printemps; la culture pour graine demande plus de soin. De la mi-juillet à la fin d'août, on sème, sur des planches bien préparées, la graine destinée à produire le plant; on sarcle et soigne celui-ci, et 6 à 8 semaines après, on le transplante en place dans un terrain également bien préparé et fumé, par rangées espacées d'un pied, et à même distance sur la ligne. On fait ainsi des planches de 12 rangs, laissant entre chacune et la suivante un intervalle de 2 à 3 pieds non planté, dont la terre, répandue avec la bêche entre les pieds de colza, sert à les rechausser. Si l'on préfère façonner les entre-deux des rangs avec le cultivateur ou la binette, on leur donne alors une distance de 18 pouces à 2 pieds. Il est essentiel de faire la récolte aussitôt que la maturité du plus grand nombre des cosses est à peu près complète, car on pourrait perdre beaucoup en différant. Quelquefois on sème le colza en place à la volée, et on le laisse venir sans culture; il serait mieux néanmoins, dans ce cas, de l'éclaircir et de le biner. Ceci s'applique au colza ordinaire ou d'hiver. Il en existe une variété de printemps, le COLZA DE MARS, qui, semée en mars et avril, mûrit sa graine dans l'été même, particularité remarquable pour un chou. Cette variété est beaucoup moins cultivée que l'autre, mais elle offre une ressource intéressante lorsque celle-ci a manqué. On la sème ordinairement en place.

MILLEFEUILLE, *Achillea Millefolium.* L. Cette plante, peu productive, et qui n'est pas propre à fau-

cher, n'occupera toujours qu'un rang secondaire parmi les fourrages; néanmoins elle peut être fort utile dans certaines circonstances. Son pâturage est très-bon pour les moutons; elle a le mérite de résister aux plus grandes sécheresses, et cela sur des terrains fort secs eux-mêmes. Il est très-présumable que les propriétaires de bêtes à laine, surtout dans le midi de la France, trouveraient, dans la culture de la millefeuille, des ressources intéressantes pour la nourriture de leurs troupeaux pendant les mois d'été. Cette plante est d'une longue durée; elle devra être semée au printemps : elle réussirait sans doute aussi, semée de bonne heure en automne. Elle vient plus communément sur les argiles sèches et les terrains battus, que dans les terres meubles et sablonneuses. Je pense que 10 à 12 livres de graine sèmeraient un hectare.

MOUTARDE NOIRE, *Sinapis nigra*, *L.*; et MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba*, *L.* La moutarde est cultivée en grand pour la récolte de sa graine. On la sème aussi, surtout la blanche, pour fournir du vert aux vaches à la fin de l'été. Dans le premier cas, on choisit de bonnes terres profondes, fraîches, et l'on sème un peu clair au printemps. Dans le second cas, la moutarde blanche est préférée; on la regarde même comme si bonne, qu'on lui donne, dans plusieurs cantons, le nom de *plante au beurre*. La manière ordinaire dont je l'ai vu employer est de la semer sur les chaumes immédiatement après la récolte, au moyen d'un léger labour, qui pourrait être remplacé avantageusement par la scarification avec la herse à couteau Ce semis, s'il est favorisé par la saison, croît promptement et fournit de la nourriture aux vaches, jusqu'aux gelées. Le semis pour graine emploie 8 à 10 livres par hectare : celui pour fourrage le double.

NAVETTE, RABETTE, *Brassica-Napus sylvestris. C. V.* La navette sert de fourrage, en la semant sur les chaumes après la moisson, à raison d'environ 20 livres par hectare; nous connaissons même des cultivateurs qui la préfèrent, pour cet usage, à la moutarde blanche; mais son principal emploi est comme graine oléagineuse. On la sème pour cet objet, de la fin de juillet au

commencement de septembre, sur une terre préparée par plusieurs labours, ordinairement à la volée, quelquefois en rayons; on bine, ou au moins on sarcle et l'on éclaircit le plant : l'été suivant on récolte la graine, lorsque la plus grande partie des cosses est jaune; c'est-à-dire, avant leur complète maturité, qui occasionerait un égrainement considérable. L'espèce qui se cultive ainsi est la navette *ordinaire* ou *d'hiver*. Il en existe une autre appelée *navette d'été* ou *quarantaine*. Elle ne se sème qu'au printemps et graine dans l'année même : elle est moins productive que celle d'hiver, mais elle présente l'avantage de remplacer les autres cultures oléagineuses, lorsque la rigueur de l'hiver ou quelque accident les a fait manquer. On sème, par hectare, environ 6 livres de celle d'hiver et 8 livres de celle d'été.

PASTEL, *Isatis tinctoria. L.* Le pastel, considéré comme plante fourragère, se recommande sous un seul mais important point de vue, celui de son extrême précocité. L'hiver n'arrête sa végétation que pendant le temps des fortes gelées; et en mars, quelquefois même en février, il offre déjà un développement considérable. S'il était plus recherché par les bestiaux, il deviendrait une des plus précieuses ressources du cultivateur; malheureusement il paraît qu'il pèche sous ce rapport. Je ne crois pas néanmoins que ce point ait été suffisamment approfondi. Je ne connais pas d'essai sur le pastel pour la nourriture des vaches en hiver : et, quant à sa convenance pour les moutons, les autorités pour et contre sont également recommandables. Je pense donc que de nouvelles recherches sur ce sujet seraient fort utiles; on ne peut renoncer à un avantage tel que celui qu'offre la végétation hivernale du pastel, qu'après une conviction pour ainsi dire surabondante. Cette plante, cultivée pour fourrage, doit être semée à la volée, dans des terrains plutôt secs qu'humides. On la sème ordinairement au printemps, quelquefois à la fin de l'été, et sur le pied de 40 livres par hectare. Cultivé pour la teinture, le pastel demande un bon sol, bien préparé et fumé : on le sème, dans ce cas, plus clair et en rayons dont on bine et cultive soigneusement les intervalles.

PIMPRENELLE, *Poterium sanguisorba. L.* Après avoir été très-vantée et très-décriée, cette plante a pris sa vraie place dans notre agriculture, et une place bien utile, quoique bien humble. On ne propose plus d'en faire des prairies à plusieurs coupes; on a reconnu qu'elle n'était d'une certaine abondance que sur les très-bonnes terres, et qu'elle y donnait un foin dur et médiocre; mais on la sème sur de mauvais sols secs, soit sablonneux ou argileux, soit surtout crayeux ou marneux. Elle fournit, pour les bêtes à laines, un pâturage peu abondant à la vérité; mais il est excellent, et a de plus le mérite de résister aux plus fortes sécheresses comme aux froids rigoureux. Employée de cette manière, elle a déjà amélioré sensiblement plusieurs terres crétacées de la Champagne-Pouilleuse. Elle convertira encore en bonnes pâtures des milliers d'arpens aujourd'hui stériles, lorsque les détails de ces améliorations seront connus autant qu'ils le méritent. Elle se sème de bonne heure au printemps, ou en septembre, soit seule, soit avec le seigle et les céréales du printemps. Lorsque le terrain a assez de fond pour admettre le sainfoin, on les associe souvent ensemble; le pâturage en est meilleur. Semée seule, elle demande 60 livres de graine par hectare.

SPERGULE, *Spergula arvensis. L.* Fourrage annuel, particulièrement propre aux sables frais, et qui fournit une nourriture excellente pour les vaches. Dans une partie des Pays-Bas, où cette plante est très-cultivée, le beurre des vaches qui en sont nourries est regardé comme d'une qualité supérieure, et désigné sous le nom de *beurre de spergule.* On la sème quelquefois au printemps; mais la saison ordinaire est en été sur les chaumes que l'on retourne par un léger labour, aussitôt après la moisson. On la fait consommer sur place, ou on la donne en vert à l'étable, ressource qui dure jusqu'aux gelées. Quelquefois on fauche et l'on fait faner celle semée de bonne heure; mais ce foin perd considérablement à la dessiccation, difficile à cause de la nature aqueuse de la plante. On trouve dans plusieurs ouvrages, que la graine de spergule est très-bonne pour la volaille; j'en ai vu plusieurs fois donner à des poules qui toujours

l'ont refusée. Cette graine, très-fine, doit être fort peu recouverte. On en sème environ 24 livres par hectare.

4e. Section. — *Racines-Fourrages.*

BETTERAVE champêtre, Disette, *Beta vulgaris campestris. C. V.* Toutes les betteraves sont un excellent fourrage, surtout pour les vaches laitières; mais on cultive particulièrement, pour cet objet, la Betterave champêtre, à cause de son produit plus considérable. Elle demande un bon terrain bien préparé, et, pour le mieux, fumé; on la sème de la fin de mars en mai, souvent à la volée; mais la culture en ligne est préférable, à une distance de 15 pouces au moins, qui est nécessaire pour travailler les intervalles, soit à la binette ou à la houe, soit avec la petite charrue appelée *cultivateur*. On éclaircit, on sarcle et on bine les plantes sans les rechausser. La betterave se sème aussi en pépinière pour être replantée dans les champs, quand le plant est déjà fort et que les racines ont atteint la grosseur du doigt. Sur la fin de l'été, quand elles ont acquis à peu près tout leur développement, on peut récolter les feuilles successivement, en ne prenant que celles du bas, et laissant toujours un bouquet bien fourni au sommet. D'octobre à novembre, avant les gelées, on arrache les racines, et, après les avoir effeuillées et laissées ressuyer, on les serre dans un lieu sain, ou dans une fosse ou des tranchées faites dans la terre, garnies et recouvertes de grande paille, et que l'on défend le mieux possible contre la gelée et l'humidité. On fait consommer ces racines pendant tout l'hiver. La betterave champêtre a plusieurs variétés, dont la plus estimée et la plus belle est celle qui sort à moitié et plus de terre, et que l'on appelle, par cette raison, Betterave sur terre. La betterave blanche de Prusse, que M. Achard préférait pour l'extraction du sucre, devient aussi d'un volume énorme, et pourrait être essayée comparativement avec la précédente, pour la nourriture des bestiaux. Le semis en ligne de l'une ou de l'autre emploie à peu près 6 livres de graine par hectare; celui à la volée en demande 8 à 10.

CAROTTE, *Daucus Carota. L.* L'excellente qualité de la carotte, pour la nourriture de tous les animaux, devrait rendre sa culture plus générale qu'elle ne l'est : un de ses avantages est de pouvoir très-bien se passer d'être fumée. Elle préfère une terre douce, profonde, bien ameublie, amendée l'année précédant celle du semis, ou bien avec des engrais consommés. On sème depuis mars jusqu'en mai, et quelquefois en juin, selon le climat et le terrain, à raison de 8 à 10 livres par hectare, à la volée, ou mieux en rayon; on recouvre la graine par un léger hersage, et l'on roule. Quelquefois la carotte se sème avec de l'avoine, de l'orge, du lin ou autres graines du printemps, ou même sur les seigles et fromens en herbe, après un hersage; le succès en est moins assuré que lorsqu'on la sème seule. Dans ce dernier cas, on la sarcle, l'éclaircit et la bine. On coupe la feuille au moment d'arracher les racines, ou après leur extraction; on serre celles-ci en un lieu à l'abri de la gelée, ou même, si le sol est sain et sec, dans des tranchées profondes ou dans une fosse, comme il a été dit à l'article *potager*. Plusieurs sortes de carottes sont cultivées pour les bestiaux. En Angleterre, on préfère les *rouges;* en Flandre, les *rouges pâles à grosse tête;* ailleurs, les *jaunes* ou les *blanches :* il y a quelques différences entre ces variétés, indépendamment de la couleur; mais toutes peuvent être employées utilement. Celle *courte* et *hâtive*, moins volumineuse que les autres, a l'avantage de réussir dans des terrains n'ayant pas assez de fond pour les races pivotantes.

NAVET TURNEP, RABIOULE, RAVE PLATE, *Brassica Rapa. L.* Les ressources que fournissent les navets pour la nourriture des animaux, pendant l'hiver, sont généralement connues. De temps immémorial, on a fait usage de cette racine, dans plusieurs parties de la France, pour l'engrais des bœufs, et pour aider à nourrir les vaches, les moutons et les porcs. Les navets aiment la terre plutôt légère et sèche, ou du moins saine, que forte et humide, bien préparée, nettoyée, et, pour le mieux, fumée. La saison ordinaire de la semaille est depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'août;

elle peut être néanmoins, dans certains cas, prolongée jusqu'aux premiers jours de septembre; et, dans d'autres, devancée de plusieurs semaines. La méthode ordinaire, en France, est de semer les navets à la volée: celle de les semer en lignes serait certainement préférable, par la plus grande facilité des sarclages et binages, si les instrumens propres à ce travail, tels que le *cultivateur*, la petite *herse triangulaire* et autres analogues, étaient plus usités parmi nous. On peut encore, après avoir semé à la volée, tracer les rayons avec ces instrumens en donnant le premier binage; mais, de quelque manière que l'on s'y prenne, il est toujours aussi profitable pour les navets, que pour la récolte qui les suivra, qu'ils soient éclaircis, sarclés et façonnés. Quoiqu'il y ait en général beaucoup d'avantages à donner à la culture des navets les soins que nous venons d'indiquer, nous devons cependant ajouter que, dans la pratique usuelle, on obtient fréquemment d'assez bonnes récoltes de cette racine avec beaucoup moins de soins, au moyen d'un seul labour léger donné au chaume; ces semis réussissent si la saison les favorise. Bien que cette méthode ne soit pas la meilleure, dans les pays où la culture est encore peu avancée, elle rend souvent de fort bons services aux cultivateurs: c'est particulièrement dans les terres à seigle, légères et sablonneuses que ces sortes de semis peuvent être mis en pratique avec avantage. Toutes les espèces de gros navets sont propres à la grande culture; mais les *raves*, proprement dites (de forme ronde ou aplatie) sont les plus employées pour cet usage, et principalement la grosse rave du Limousin et de l'Auvergne, appelée *rabioule*, à laquelle on a consacré le nom impropre de *turnep*. Il en existe plusieurs variétés. Le *navet jaune rond* (ou plutôt *rave jaune*) est aussi une fort bonne espèce; il sort moins de terre que la rabioule, et n'acquiert pas un si gros volume: sa chair est plus serrée et plus ferme; elle résiste un peu mieux à la gelée. Une nouvelle variété, le *navet jaune d'Écosse* s'est répandue depuis peu en Écosse et en Angleterre, à cause de la qualité qu'on lui attribue de mieux supporter le froid que toutes les autres. Parmi les navets

longs, un des plus beaux et des plus propres à la grande culture est celui d'Alsace, appelé *navet long de campagne*, et désigné quelquefois sous le nom de *gros navet de Berlin*. Les raves et les navets doivent être enlevés des champs et serrés avant les gelées, à moins qu'on ne veuille les faire consommer sur pied, en automne, par les moutons : ce qui est avantageux dans certains cas. On emploie ordinairement 6 liv. de graines par hectare.

PANAIS, *Pastinaca sativa*. L. C'est un fait remarquable et qui atteste la lenteur avec laquelle les bonnes pratiques se répandent, qu'une racine cultivée depuis des siècles en Bretagne, dont on tire, en ce pays, le plus grand parti, qui y est reconnue excellente pour presque tous les animaux, soit restée, à peu près dans tout le reste de la France, plante exclusivement potagère, et qu'on n'y en fasse presque nulle part un champ destiné pour les bestiaux. Un avantage très-marquant de cette racine est de ne souffrir aucunement des gelées, et de pouvoir rester dans le champ tout l'hiver, ce qui sauve les frais et les risques de la récolte et de la conservation. Ce mérite compense bien les inconvéniens de la culture, dont le plus considérable consiste dans les défoncemens ou les labours profonds qu'exige cette racine, et dans le choix d'un terrain substantiel et frais. Les procédés de cette culture sont les mêmes que pour la carotte ; il faut seulement que les panais soient éclaircis davantage, à cause des plus grandes dimensions de leurs feuilles ; cette circonstance le rend moins propre aussi à être semé parmi les céréales. Le *Panais rond*, variété nouvellement connue dans le jardinage, a l'avantage de réussir sur des terrains moins profonds et moins riches que pour l'autre. Il rendra la culture du panais praticable dans un beaucoup plus grand nombre de localités, et si cette culture devient générale, c'est sans doute cette variété que l'on adoptera. On sème 10 à 12 livres de graine, de l'un et de l'autre, par hectare.

POMME-DE-TERRE, ou PARMENTIÈRE, *Solanum tuberosum*. Cette plante précieuse n'a heureusement plus besoin de recommandation en France ; son mérite y est apprécié, et, s'il est quelques parties du royaume

encore en arrière pour sa culture, elles ne le seront pas long-temps. Les soins, désormais, porteront principalement sur les améliorations dont cette culture est susceptible, soit quant aux diverses opérations qu'elle embrasse, soit quant au choix des variétés, relativement aux terrains et à la différence des climats. Le défaut d'espace ne me permettant pas d'entrer dans des détails suffisans sur aucun de ces objets, je me bornerai à présenter un petit nombre d'observations détachées.

Les procédés de culture de la parmentière sont très-variés, et l'on peut dire qu'il n'en est aucun qui ne soit avantageux, principalement lorsque les travaux ont été faits avec assiduité, et que le butage surtout a été soigné. Quelque méthode que l'on suive, il ne faut pas perdre de vue que plus et mieux on travaille les pommes-de-terre, et plus leur produit est considérable. On n'est pas encore entièrement d'accord sur le meilleur mode de fumure; la méthode de réunir l'engrais au fond des sillons, et de placer les pommes-de-terre immédiatement dessus, paraît cependant prévaloir. Dans les terrains forts et argileux, où généralement les pommes-de-terre sont de mauvaise qualité, on parvient à en obtenir de bonnes en employant, au lieu d'engrais, de la grande litière, ou même des pailles neuves, ou d'autres tiges sèches de végétaux, qui soulèvent et divisent la terre. Nous donnerons ici une idée de la culture irlandaise, qui diffère beaucoup de la nôtre, et que l'on dit plus productive; on divise le terrain en bandes plus ou moins larges, par exemple de 5 pieds, séparées entre elles par des intervalles d'environ 2 pieds. Ces intervalles ne seront point plantés, et serviront à rehausser la plantation. On pioche, on bêche ou on laboure légèrement la surface des planches; on y répand le fumier, sur lequel on place les pommes-de-terre, à des distances à peu près égales, ordinairement 9 à 10 pouces en tous sens; on recouvre de 2 à 3 pouces de terre, pris dans les intervalles non plantés. Lorsque les plantes ont quelques pouces de hauteur, on les surcharge d'une nouvelle couche de terre, prise de même aux dépens des intervalles ou tranchées qui séparent les planches. Cette opération se

répète plus tard une troisième fois. Il est inutile de dire que la terre des tranchées doit être bien divisée par la bêche, avant d'être répandue sur les planches.

La question de la préférence à donner aux gros ou aux petits tubercules, aux quartiers ou aux yeux, ne peut être discutée ici. Je me bornerai à dire que, d'après les expériences comparatives, il paraît démontré qu'à nombre égal et à terrain égal, les gros tubercules entiers sont ceux qui donnent le produit net le plus considérable, et que les petits tubercules ou les morceaux, reproduisent un plus grand nombre de fois leur semence. Ainsi, on devra préférer les uns ou les autres, selon que l'on aura intérêt à ménager davantage sa semence ou son terrain. Les yeux détachés avec une portion de pulpe ont été fortement recommandés; c'est un moyen supplémentaire fort utile dans des années de pénurie, mais qui, dans les cas ordinaires, ne vaut pas les tubercules entiers ou coupés. Les germes déjà poussés, détachés du tubercule qui les porte, et plantés, donnent d'assez bons résultats. Le semis des graines est un moyen précieux de reproduction, qu'il serait à désirer que chacun connût pour en faire usage au besoin : il peut donner, dès la première année, même en plein champ, si la terre est légère et douce, des produits de bonne grosseur. On l'exécute de deux manières : ou en semant en pépinière dans un jardin, pour replanter à 15 ou 18 pouces entre chaque plant, ou bien en semant en place ainsi qu'il suit : le terrain étant bien préparé, on trace des rigoles profondes, espacées entre elles de 18 pouces à 2 pieds : en mars ou avril, on sème très-clair dans ces rigoles, et l'on recouvre très-peu, de préférence avec du terreau bien consommé. Quand les jeunes plantes ont levé, on arrache à la main les mauvaises herbes; lorsqu'elles ont environ 1 pied de hauteur, on sarcle de nouveau, on éclaircit dans les places trop garnies, et, avec le couteau à sarcler, on fait couler un peu de terre autour des plants qui restent, pour les raffermir et les rechausser. Plus tard on fait un second éclaircissage qui laisse les plantes à 1 pied environ l'une de l'autre; cette fois on les bute modérément. On continue ensuite de les buter comme

on ferait de pommes-de-terre plantées. Dans un semis d'expériences, en plein champ, exécuté pour la société d'agriculture, nous avons obtenu, par ce procédé, des pommes-de-terre dont plus de la moitié étaient de grosseur ordinaire, et le reste comme des noix.

Les diverses espèces de pommes-de-terre offrent entre elles des différences quelquefois fort grandes; il en est de très-hâtives et de très-tardives: quelques-unes se distinguent par leur grand produit, d'autres par leur bonne qualité; certaines ont des tiges peu nombreuses, peu feuillées, laissant un libre accès aux rayons du soleil, tandis que dans quelques races les tiges forment une touffe épaisse qui ombrage absolument le sol. Ces différences doivent influer beaucoup sur le choix des espèces à cultiver dans des circonstances et des terrains différens. Ainsi, les espèces à tiges rares seront de meilleure qualité, et mûriront plus complétement dans un terrain froid ou humide: celles qui couvrent bien le sol se défendront mieux contre la sécheresse dans un terrain sec et brûlant. Les espèces (comme il en est) dont les tubercules tendent à s'élever à la surface du sol, devront être butées davantage, et par conséquent plantées plus espacées, à végétation égale d'ailleurs, que celles dont les tubercules s'enfoncent naturellement. On voit par-là que l'étude des variétés est loin d'être indifférente, et que, pour obtenir en quantité et en qualité le meilleur produit possible, il faut combiner les circonstances locales avec la manière d'être de l'espèce, et modifier en conséquence la culture de celle-ci.

Parmi les variétés très-nombreuses qui existent, j'en citerai quelques-unes des plus recommandables. Le *Cornichon jaune,* appelé *Hollande jaune* à la halle de Paris, très-farineux et léger. La *Truffe d'août*, rouge pâle, hâtive et fort bonne. La *Descroizille*, rose, longuette, d'excellente qualité et de bonne garde. La *Naine hâtive*, jaune, ronde, et remarquable par son extrême précocité: elle mûrit en juin. La *Chave* ou *Shaw*, jaune, obronde, plus précoce, plus grosse et plus productive que la truffe d'août: c'est la plus précieuse des espèces hâtives que je connaisse. La *Tardive d'Irlande*,

appelée *Américaine* à Neufchâtel en Suisse, où M. Th. de Meuren la cultive depuis long-temps, et *Pomme-de-terre suisse* à Valenciennes, recommandable par la faculté qu'elle possède de se conserver bonne, et presque sans pousser, jusqu'au milieu de l'été. Beaucoup d'autres variétés pourraient encore être citées, surtout parmi les rouges pâles et les grosses jaunes; plusieurs de ces dernières ont le mérite d'être à la fois productives et fort bonnes. Au reste, les qualités de pommes-de-terre ne sont pas toujours absolues, mais dépendent souvent du climat et du terrain; de sorte qu'il est à propos d'en essayer plusieurs avant de se fixer à celle que l'on doit cultiver. Le semis peut être ici d'une grande utilité en créant des variétés en quelque sorte locales, plus convenables au sol et au climat où elles sont nées que celles apportées de loin.

Le premier binage à donner aux pommes-de-terre peut être remplacé avantageusement par un hersage sur le travers des rangées, donné cinq à six semaines après la plantation, lorsque les premières pousses commencent à pointer. On passe deux fois de suite la herse. Cette façon est économique et d'un très-bon effet. M. N. Demars, habile cultivateur à Aubervilliers, l'emploie avec un plein succès.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*. L. Ce n'est que depuis peu que l'on a entrepris de cultiver le topinambour en grand, et cette culture est due surtout à l'exemple de M. Yvart, qui en a tiré le plus grand parti pour la nourriture de ses troupeaux. Les avantages qu'elle présente sont nombreux et importans; le topinambour donne des récoltes considérables de tubercules propres à la nourriture de presque tous les animaux. *Ces tubercules ne gèlent jamais;* la plante réussit sur des terrains médiocres, et résiste bien aux sécheresses; enfin les feuilles sont une bonne nourriture pour les animaux, et les tiges fournissent un combustible abondant. A la vérité, le topinambour a aussi quelques défauts; celui de repousser obstinément dans les champs qui en ont produit, et la qualité un peu aqueuse de ses tubercules, qui les rend dangereux pour les moutons si on

leur en donne trop. Il est assez difficile de remédier au premier inconvénient : le meilleur moyen paraît être (après avoir fait l'extirpation aussi complète que possible) de faire pâturer au printemps suivant, par les vaches ou par les moutons, toutes les tiges qui repoussent. Quant à la qualité trop rafraîchissante des tubercules, on la corrige en mêlant à ceux-ci une petite quantité de sel, de baies de genièvre concassées, ou de quelque autre substance tonique : mais on y obvie surtout par le soin de les allier avec la nourriture sèche, et de ne les comprendre que pour moitié dans la ration journalière des moutons ; précaution nécessaire pour toute espèce de racines ou de nourriture fraîche que l'on donne en hiver à ces animaux. A l'égard des vaches et des cochons, le même inconvénient n'existe pas. Les topinambours doivent être cultivés comme les pommes-de-terre, c'est-à-dire, plantés en lignes assez espacées pour qu'on puisse les biner et les buter, opérations indispensables. La plantation se fait de bonne heure au printemps, et emploie de 20 à 25 hectolitres de tubercules par hectare.

IIe. DIVISION. — *De quelques espèces et variétés de plantes céréales.*

ALPISTE, Graine d'oiseau, Graine de Canarie, Millet long, *Phalaris canariensis.* L. Plante annuelle, analogue au millet par sa culture et son emploi. Sa paille est un bon fourrage pour les chevaux. Semer clair, à la volée, en avril et mai, sur une bonne terre meuble et engraissée.

AVOINE, *Avena sativa.* Cette céréale présente un grand nombre de variétés dont il est difficile de déterminer le mérite respectif, attendu que le terrain et le climat influent souvent beaucoup sur leur succès et leur qualité. J'indiquerai ici les principales de ces variétés, en faisant observer que c'est seulement par des essais faits sur son propre terrain que chacun pourra juger de celles auxquelles il devra donner la préférence.

Avoine patate, ou Avoine pomme-de-terre, *Avena sativa turgida. C. V.* Grain blanc, court, pe-

sant, à écorce fine, abondant en farine. Cette variété, fort multipliée depuis quelques années en Angleterre, conserve difficilement ici les qualités qui la font rechercher dans ce pays; elle est très-sujette au charbon: dans plusieurs essais cependant elle s'est montrée encore supérieure à notre avoine ordinaire.

Avoine de Géorgie, *Av. sat. Georgiana, C. V.* Grain d'un blanc jaune, fort gros et pesant, à écorce dure; panicule très-grande; feuille large; paille grosse, élevée, douce cependant et de bonne qualité pour le bétail; maturité très-précoce; elle fournit au battage plus de balle qu'aucune autre espèce.

Avoine Joanette, *Av. sat. var.* Multipliée depuis peu dans les environs d'Orléans, à cause de sa précocité; sujette à s'égrainer, et demandant par cette raison à être coupée avant sa parfaite maturité. Grain noir, d'assez bonne qualité.

Avoine a trois grains. *Av. trisperma, C. V.* Ainsi nommée de ce que ses épillets sont en grande partie composés de trois grains qui restent attachés par leur base; fort productive et peu difficile sur le terrain; grain assez volumineux, mais barbu, à écorce dure.

Avoine noire de Brie. *Av. sat. var.* Une des meilleures variétés et des plus productives dans les bons terrains; grain court, renflé, de très-bonne qualité. Une partie des grains ne se séparent point au battage et restent attachés deux ensemble par leur base.

AVOINE d'hiver, *Av. sat. hyemalis.* Très-cultivée et estimée en Bretagne et dans une partie de l'ouest de la France, mais d'une réussite incertaine dans les contrées de l'est et du nord, où les gelées la fatiguent et quelquefois la font périr; très-productive en paille et en grain, qui est pesant et d'excellente qualité; maturité précoce. On la sème en septembre ou au commencement d'octobre, dans les pays où elle ne craint point l'hiver; dans les autres, on peut l'employer très-utilement, ainsi qu'on le fait dans une partie du Berry, pour les premiers semis de février, ou même de la fin de janvier, qui faits avec cette espèce sont bien plus assurés qu'avec les avoines de mars.

Avoine de Hongrie, de Russie, unilatérale, *Av. orientalis*. Deux variétés, la blanche et la noire, fort distinctes des autres avoines en ce que leur panicule est resserré, et tous les grains attachés de court, et pendans d'un seul côté, ce qui leur fait donner aussi le nom d'*avoine à grappe*. La noire est extrêmement productive dans les bons terrains; M. le Vte. de Morel-Vindé en a obtenu des récoltes extraordinaires, et a beaucoup contribué par ses écrits et par son exemple à la propager. Le grain de cette avoine est ordinairement un peu maigre et d'un faible poids; elle est, d'un autre côté, assez sujette à échauder; enfin je l'ai trouvée inférieure à l'avoine commune dans les terrains pauvres; malgré ces défauts, son grand produit en grain et en paille lui fait donner, dans plusieurs lieux, la préférence sur toutes les autres. *L'avoine blanche de Hongrie*, est surtout remarquable par la force et la hauteur de sa paille; son grain est souvent encore inférieur en qualité à celui de la noire; néanmoins j'en cultive depuis peu une sous-variété sans barbes ou rarement barbue, dont le grain est bon et nourri. Elle produit ainsi que l'autre très-abondamment dans les terrains riches, et réussit mieux que la noire dans les mauvais; l'une et l'autre sont dures à battre et leur paille est un moins bon fourrage que celle des autres espèces.

Avoine nue, *avena nuda*. Remarquable par ses épillets composés de 4 à 5 grains pendans en une petite grappe et par son grain sans écorce et qui, au battage, sort de la balle tout mondé; produit faible; grain petit. M. Ardent en a introduit, il y a quelques années, une variété plus grosse; mais dont une partie des grains ne se dépouille pas naturellement. Leur grain mondé semblerait les rendre plus propres que d'autres à la confection du gruau, mais je n'ai pas connaissance que l'essai en ait encore été fait.

FROMENT. Ne pouvant donner ici un travail suffisamment étendu sur les diverses espèces et variétés de froment, je me bornerai à indiquer quelques-unes des plus marquantes, et qui me sont plus connues par les essais que j'en ai faits.

Blés d'hiver sans barbes. — Blé blanc de Flandre dit blanc zec ou blazée. Un des fromens les plus beaux et les plus productifs qui se récoltent en France.

Blé blanc de Hongrie. Remarquable par la forme très-arrondie de son grain.

Blé de Talavéra. Fort multiplié depuis quelques années en Angleterre ; paille élevée ; épi long ; beau grain blanc, de forme un peu allongée.

Blé de haie. A grand et gros épi dont les balles sont recouvertes d'un duvet cotonneux. Ce blé m'a été envoyé d'Angleterre et me paraît être une fort bonne race. Quoiqu'on me l'ait donné sous le nom de blé de haie (*hedge wheat*), je ne suis pas certain que ce soit le même que celui décrit autrefois sous ce nom par M. Tessier.

Blé lammas. Rouge, précoce, productif ; veut être semé de bonne heure et craint les terrains trop humides ; sujet à s'égrainer et demandant, par cette raison, à être coupé avant sa complète maturité.

Blés d'hiver barbus. — Blé du Caucase. Épi très-allongé : grain dur et pesant ; paille grosse et cependant sujette à verser. Ce blé est remarquable par sa grande précocité et peut être semé au printemps aussi bien qu'à l'automne. Il a une sous-variété *à épi rouge* et *sans barbes*, qui ne diffère du barbu que par ces deux caractères. Je dois l'un et l'autre à M. Durand de Metz, agriculteur distingué.

Tous les blés qui viennent d'être décrits appartiennent à l'espèce du *blé commun*, *triticum sativum*.

Blé poulard blanc, carré, ou poulard de Barbarie, *triticum turgidum*, *var.* Ce froment appartient à la race des *gros blés barbus* dit *poulards*, dont le grain est en général d'une qualité commune et peu estimée ; mais il l'emporte sensiblement à cet égard, sur ses analogues, en même temps que comme eux il a le mérite d'être très-productif en paille et en grain, et plus rustique que les blés fins. Sa paille est pleine et dure.

Blé bleu conique, *triticum turgidum*, *var.* Un de ceux de cette même race de poulards qui se distinguent le plus par la grandeur des épis et l'abondance du produit.

Blé de miracle ou de Smyrne, *triticum compo-*

situm. Remarquable par ses épis rameux, c'est-à-dire composés de plusieurs épis réunis en une seule tête grosse et élargie ; grain blanc, fort gros et arrondi. Quoique ce froment ait été à diverses époques très-préconisé, et qu'il ait le mérite d'être d'un grand produit, sa culture s'est cependant très-peu étendue jusqu'ici, parce qu'il est assez difficile sur le terrain, et qu'il donne une farine rude et grossière. Sa paille est pleine et très-dure.

Blé de Pologne, *triticum polonicum*. Celui-ci se distingue de tous les fromens par ses épis très-grands et longs, dont les balles sont d'une dimension extraordinaire, aussi-bien que par la forme de son grain très-allongé et complétement dur ou glacé. Son apparence lui a fait donner les noms de *seigle de Pologne, seigle de Russie*, etc. Ce blé est d'une bonne qualité, mais je l'ai toujours trouvé d'un faible produit. Il peut être semé au printemps, quoique la saison à préférer soit l'automne; dans ce dernier cas, il craint plus l'humidité que les autres fromens, il est du reste moins exigeant que la plupart d'entr'eux, sous le rapport de la qualité du terrain, et réussit assez bien dans les sables à seigle. Sa paille est très-longue, dure et pleine.

FROMENT DE MARS, *triticum sativum vernum*. Cette race de grain n'est pas aussi cultivée qu'elle devrait l'être ; si l'excès des pluies, une inondation, les insectes ont détruit ou endommagé fortement des pièces semées en blé d'automne; si les fermiers, contrariés par une saison trop pluvieuse, n'ont pu achever leurs semailles, il en résulte un déficit, quelquefois considérable, dans la récolte des fromens; déficit qui pourrait être rempli par les blés de mars, si leur culture était plus générale et plus étendue qu'elle ne l'est. Il faudrait pour cela que l'on en semât annuellement sur chaque exploitation quelques arpens. Cette ressource pourrait être d'autant plus facilement étendue que les blés de mars réussiraient dans beaucoup de terrains trop légers pour ceux d'automne. Parmi les variétés de ce grain nous citerons les suivantes : *Froment de mars à épi blanc sans barbes*, le plus cultivé aux environs de Paris, quoiqu'on l'y trouve plus souvent mêlé du suivant que pur ; *à épi blanc*

barbu, un peu plus hâtif que le précédent; *rouge sans barbes*, espèce que j'ai reçue du Nord, et qui paraît être fort bonne; *carré de Sicile*, épi rouge, court, ramassé sans barbes; *Trimenia barbu de Sicile*, hâtif et d'un bon produit; *blé Fellemberg*, paille aussi haute et épi aussi long que dans le blé d'automne; il a le défaut de s'égrener facilement, et doit, pour cette raison, être coupé un peu avant la maturité complète; *blé Pictet*, sous-variété du précédent, dont le grain tient mieux dans la balle, et qui paraît lui être égal et peut-être supérieur sous les autres rapports; *blés d'Odessa* et de *Tangarock*, qui, dans des essais nombreux faits en France, ont généralement bien réussi, mais qu'il est difficile de bien caractériser, parce que la plupart des lots importés sous ces noms se sont trouvés mélangés de plusieurs variétés; celle qui dominait se rapproche du *trimenia barbu* de Sicile. *Blé du Cap*, joli grain, jaune, dur et pesant; dans mes essais de 1822, il a mieux résisté à la sécheresse que presque toutes les autres espèces. Ces divers blés peuvent être semés jusqu'à la mi-avril, et même à la rigueur dans les premiers jours de mai, cependant il ne faudrait pas le faire de préférence aussi tard; ceux qui m'ont paru se prêter le mieux à ces semis tardifs sont: celui à *épi blanc barbu*, le *carré de Sicile*, et le *trimenia barbu*. Depuis plusieurs années on a recommandé, sous le nom de *blés de mai*, divers fromens, pouvant, disait-on, être semés dans ce mois avec un entier succès. Des essais comparatifs m'ont donné la preuve que ce n'était que des blés de mars déjà connus, et j'ai la conviction que, jusqu'à présent, nous ne possédons aucune variété exclusivement propre à ces semis tardifs, et qui mérite véritablement le nom de blé de mai.

ÉPEAUTRE, *Triticum spelta*. L. Ce froment, par sa rusticité, est une espèce utile dans les pays froids et montagneux, et dans les terrains trop tenaces, où il vient mieux que les autres. La farine de l'épeautre est supérieure à toutes les autres, mais le grain est difficile à extraire de la balle; la variété de printemps, dite ÉPEAUTRE DE MARS, est estimée dans quelques parties

de l'Allemagne. La petite épeautre, Ingrain et Engrain, *Triticum monococcum*, L., est également remarquable par sa facilité à réussir sur de mauvais terrains, même sur ceux à seigle. On la sème à l'automne et au printemps. C'est la plante qu'on a cultivée dans certains cantons sous le nom de *Riz sec*.

MAIS, Blé de Turquie, Blé d'Inde, *Zea Maïs*. L. L'utilité de ce grain pour l'homme et les animaux est bien connue. Le maïs aime les bons terrains, quoiqu'il réussisse passablement dans ceux de médiocre qualité; mais il lui faut de l'engrais. On le sème de la fin d'avril à la fin de mai, à la volée, ou mieux par rangées alignées, distantes d'environ 3 pieds, et les plantes à 2 pieds à peu près sur la ligne; on met cependant les semences plus rapprochées, mais on supprime ensuite les pieds excédans. On donne des binages réitérés autant qu'on le peut, et on bute en même temps les plants; on supprime les drageons ou rejetons qui viennent au pied, l'on coupe les sommités au-dessus du dernier épi, après que la fécondation a eu lieu; ce qui se reconnaît quand les pistils, qui pendent du sommet de l'épi comme une barbe soyeuse, se dessèchent et se noircissent. Toutes ces parties supprimées sont excellentes pour les bestiaux. On procure encore à ceux-ci une nourriture abondante avec le maïs, en le semant exprès pour fourrage, dru et à la volée; ce fourrage, donné en vert, est supérieur à tout autre. La maturité des épis se reconnaît aisément au desséchement des enveloppes qui les recouvrent; on les détache alors par un temps sec, en cassant leur pédicule; on les étend clair dans un grenier, ou bien, ce qui convient surtout dans les années où la chaleur est peu considérable, on les lie par paquets que l'on suspend au soleil ou dans un lieu couvert, pour que le desséchement se complète le mieux possible. La culture du maïs a l'avantage d'améliorer les terres par la diminution des jachères sur lesquelles on le sème fréquemment, et par les sarclages et binages qu'elle nécessite. Le grand maïs a plusieurs variétés différentes pour la couleur du grain; la plus cultivée est celle à grain jaune. Il en existe de hâtives qui ont leur mérite

particulier et dont nous citerons les deux principales, savoir :

MAÏS QUARANTAIN. Cette variété, moins élevée et moins productive que l'ordinaire, est beaucoup plus précoce, qualité qui permet d'étendre sa culture beaucoup au delà de la ligne où l'on peut cultiver la grande espèce, et qui rend également le maïs quarantain précieux, comme récolte subsidiaire destinée à remplacer quelque culture de printemps qui aurait manqué.

MAÏS A POULET. Nous devons cette jolie race à M. le Comte LELIEUR, qui l'a rapportée d'Amérique : elle diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, et encore plus précoce. La petitesse de ses grains est indiquée par son nom, aussi-bien que l'usage qu'on peut en faire. Sous le rapport du produit, cette variété ne peut être comparée même au Quarantain; mais elle possède encore à un plus haut degré tous les avantages attachés à une grande précocité, et, sous ce rapport, elle est véritablement intéressante. Ces deux maïs doivent être semés plus rapprochés que le grand.

MOHA, *voyez* PANIS.

ORGE NUE A DEUX RANGS, GROSSE ORGE NUE, *Hordeum distichum nudum*. H. P. Cette variété a un avantage considérable sur l'orge commune, par la qualité de son grain, aussi lourd et même plus que celui de froment, et qui, au moulin, rend son poids presque entier d'une farine fort supérieure à celle de l'orge ordinaire. Son mérite, sous ce rapport, aurait sans doute rendu sa culture générale depuis long-temps, si elle ne présentait quelques défauts assez notables, tels que celui d'avoir la paille trop cassante, de se battre fort difficilement, et enfin de brunir lorsqu'elle est récoltée par un temps humide, ce qui n'altère pas d'ailleurs la qualité du grain. Malgré ces défauts, quelques cultivateurs en font beaucoup de cas, et la sèment de préférence aux autres variétés. Elle est de printemps et hâtive.

ORGE CARRÉE DE PRINTEMPS OU ESCOURGEON DE PRINTEMPS, *Hordeum vulgare*. L. Malgré son nom botanique latin, cette espèce, répandue en Allemagne et dans le nord de la France, est à peu près inconnue dans la

plupart de nos départemens. C'est la plus hâtive des orges, et celle qui convient le mieux aux semailles faites très-tardivement, par exemple à la fin de mai ou en juin. Elle est intéressante sous ce rapport et sous celui de son aptitude à réussir dans les terres qui ont peu de qualité. ORGE CARRÉE NUE, PETITE ORGE NUE, ORGE CÉLESTE, ORGE NUE A SIX RANGS, *Hordeum vulgare nudum, Hordeum celeste*, L., connue depuis long-temps en Europe, y était très-peu cultivée jusqu'à ces dernières années qu'on l'a multipliée en Belgique, sous les noms impropres de *blé de mai* et *blé d'Égypte* (1); elle est plus productive que celle à 2 rangs; sa paille est plus haute; et, d'après les essais multipliés qu'on en a faits en Belgique, on peut la regarder comme un excellent grain, très-profitable à cultiver. Elle peut être semée avec succès jusqu'au commencement de mai, ce qu'elle a au reste de commun avec toutes les orges de printemps. ORGE ÉVENTAIL OU ORGE RIZ, *Hordeum zeocriton*, L., a le mérite particulier de réussir sur des terrains médiocres et dans des situations très-froides; elle a une certaine réputation en Allemagne, mais elle est peu connue en France. En 1818, cette orge a considérablement produit malgré la sécheresse; son grain est fort lourd et supérieur en qualité à celui de la plupart des autres espèces. ORGE NOIRE, *Hordeum vulgare nigrum, C. V*. Cette variété se distingue autant des autres par sa manière de végéter que par la couleur de son grain. Selon la température et surtout selon l'époque où elle a été semée, elle présente d'une année à l'autre des différences fort sensibles; tantôt donnant une récolte considérable en paille et en grain, comme je l'ai éprouvé en 1821, tantôt ne montant point ou à peine. L'expérience m'a fait reconnaître que semée sous le climat de Paris, plus tard que le 15 avril, elle ne monte pas; le mieux est de la mettre en terre dans le courant de mars. Si on la sème à la fin d'avril ou en

---

(1) Dans une partie de la Belgique on a aussi donné le nom de *blé de mai* et *blé d'Égypte*, à un blé de mars, qui s'est trouvé être le même que celui cultivé aux environs de Paris.

mai, les touffes se conservent vertes toute l'année passent l'hiver et montent l'année suivante. J'ai essayé de traiter cette orge comme l'escourgeon, c'est-à-dire de la semer en automne, elle a péri presqu'en entier. Ce qu'elle m'a surtout offert de remarquable est cette lenteur à monter, qui la rend presque bisannuelle, et qui permettrait (au moins, à ce qu'il me semble, dans le nord de la France), en ne la semant qu'à la fin d'avril ou en mai, d'en obtenir du fourrage la première année et du grain la seconde. Si on l'essayait dans ce sens, il serait utile de lui comparer le seigle de la Saint-Jean, le seigle ordinaire même, et les espèces tardives de froment, en les traitant de la même manière.

PANIS D'ITALIE, ou MILLET A GRAPPE, *Panicum italicum*, L., et MILLET COMMUN, *Panicum miliaceum*. L. La culture et l'emploi de ces deux plantes se ressemblent beaucoup. L'une et l'autre ne sont guère cultivées pour la nourriture de l'homme que dans le midi de l'Europe. Elles demandent une bonne terre: plus légère que forte, bien ameublie et fumée. On les sème clair, à la volée et un peu tard, c'est-à-dire, après les gelées. Il est convenable de les sarcler et biner. Elles peuvent fournir un bon fourrage vert, étant semées dru, j'ai vu employer la seconde pour cet usage.

MOHA DE HONGRIE, *Panicum germanicum*. Une autre plante de la même famille a été depuis quelques années introduite en France et cultivée pour fourrage aux environs de Metz, sous le nom de *moha* qu'elle porte en Hongrie. Les avantages de cette culture ont été exposés dans une notice et publiés par les journaux agricoles, avec un peu d'enthousiasme. Bien que j'ajoute foi aux résultats énoncés dans ces écrits, je dois dire cependant que je n'en ai point obtenu d'aussi avantageux. Depuis 1820, j'ai cultivé le moha qui m'avait été donné par M. de Borda, et je l'ai introduit dans ma collection commerciale. Des essais comparatifs avec le panis d'Italie, dont il est fort voisin, me l'ont montré supérieur à celui-ci comme fourrage, à raison du plus grand nombre de ses tiges et de leur moindre grosseur; mais je ne l'ai obtenu qu'une seule

fois très-vigoureux et abondant; c'était sur un sable gras, frais et bien amendé; des semis en grand faits sur des terres calcaires d'assez bonne qualité, ne m'ont donné que de faibles produits. C'est donc, si je ne me trompe, seulement dans les très-bons fonds que cette plante peut être considérée comme un fourrage de grande ressource. Sous le rapport de l'utilité de son grain, je pense que l'on peut au plus l'assimiler au panis d'Italie. J'engage les amateurs qui voudront essayer le moha à semer comparativement ces deux plantes pour établir entr'elles un parallèle qui ne peut que tourner au profit de la pratique agricole.

RIZ DE CARRO, ou RIZ SEC DE LA CHINE, *Oriza sativa mutica. C. V.* Parmi les nombreuses variétés de *riz* cultivées dans l'Inde et dans certaines parties de l'Amérique, il en est quelques-unes qui, se semant à l'époque de la saison des pluies, réussissent à l'aide de cette circonstance, sur les terrains élevés et sans le secours de l'inondation. C'est ce qu'on appelle *riz secs* ou *riz de montagne*. Plus d'une fois on a tenté de les naturaliser en Europe, et surtout en Piémont, où l'insalubrité des rizières inondées décime la population de certains villages. Ces essais ont toujours été infructueux : le seul *riz de Carro*, variété précoce et fort intéressante, a donné quelques espérances qui, jusqu'à présent, ne se sont pas réalisées. Cependant les journaux d'agriculture ont plusieurs fois annoncé des récoltes complètes et des succès décisifs obtenus de la culture du riz sec dans plusieurs de nos départemens de l'est. Il est nécessaire de prévenir les amateurs de cultures étrangères, que les annonces en question n'étaient fondées que sur une erreur d'espèce. J'ai reçu de plusieurs endroits, de ce prétendu riz sec; tous les échantillons m'ont uniformément présenté le *froment locular* ou *petit Epeautre* (*Triticum monococcum*), appelé encore *Engrain* ou *Aingrain*, et cultivé sous ces derniers noms, comme la ressource des plus pauvres terres, dans une partie du Berry et du Gatinais.

Pour prévenir les cultivateurs contre la méprise que je signale ici, il suffit de leur rappeler que les véritables

riz sont tous paniculés, comme le millet des oiseaux (*Panicum miliacum*) et l'avoine commune, tandis que la petite épeautre porte un épi raide, aplati, dont les grains sont serrés et disposés sur deux rangs comme dans l'orge.

SARRASIN, Blé noir, Carabin, Bucail, etc. *Polygonum fagopyrum*. L. C'est, en général, la ressource des pays pauvres et des terrains sablonneux, froids et médiocres. Il offre aussi des avantages qui peuvent le faire admettre, avec utilité, sur des exploitations mieux partagées. Son grain très-abondant, et qui sert, comme l'on sait, à la nourriture de l'homme, convient encore beaucoup pour la volaille et les pigeons; il est excellent pour l'engrais des cochons, et bon pour les chevaux: ses fleurs fournissent une abondante pâture aux abeilles. Coupée en vert, la plante donne un assez bon fourrage; enfouie en fleur, elle est regardée par plusieurs praticiens comme un des meilleurs engrais végétaux connus: de plus, la végétation du sarrasin étant très-rapide, et permettant de le semer tard en saison, il offre une grande ressource, comme récolte auxiliaire ou intercalaire. On le sème presque toujours à la volée, et quand la terre est humide on la relève en billons auparavant, parce qu'il craint l'humidité: il ne craint pas moins les gelées tardives, et il ne faut le semer que quand leur saison est passée. On emploie un demi-hectolitre de semence par hectare pour récolter *à graine*, et le double si c'est pour enfouir. Les cendres de ses tiges contiennent beaucoup de potasse. Cette plante fleurissant pendant long-temps, ses premières graines sont tombées avant que les dernières ne soient mûres; on est donc obligé de prendre un terme moyen entre les unes et les autres pour faire la récolte. Le Sarrasin de Tartarie, *Polygonum tartaricum*, L., dont le grain est inférieur en qualité, est plus rustique et moins sensible au froid; la plante est plus forte, plus ramifiée et plus productive en grain. Il réussit également dans des terrains fort médiocres, notamment dans ceux de la Sologne: il peut être semé plus tôt et plus tard que le commun, et demande moins de semence.

SEIGLE DE MARS, *Secale cereale vernum.* C. V. Il a la paille moins longue et plus fine que celle du seigle d'automne ; son grain est un peu plus menu, mais lourd et d'excellente qualité. Sa culture s'est beaucoup étendue depuis quelques années. On le sème en mars ainsi que son nom l'indique. J'en ai obtenu d'Allemagne une variété plus élevée, à plus longs épis, et un peu plus tardive que celle de France.

SEIGLE DE LA SAINT-JEAN, SEIGLE DU NORD. Variété du seigle d'automne qui se distingue par la longueur de sa paille et de ses épis, par son grain un peu plus court et plus mince; et en ce qu'il est plus tardif et qu'il talle davantage. En Saxe, on le cultive à la fois pour fourrage et pour grain ; on le sème vers la Saint-Jean (ce qui lui a fait donner son nom) ; on le coupe en fourrage vert à l'automne, ou on le fait pâturer jusqu'à la fin de l'hiver, et l'été suivant on le récolte en grain. Cette époque de semaille n'est cependant pas de rigueur, le seigle de la St.-Jean pouvant être, aussi-bien que notre espèce commune, semé à l'automne et donner sa récolte au temps ordinaire l'année suivante; d'un autre côté, il est reconnu que le seigle commun d'automne peut, comme l'espèce du nord, être semé au milieu de l'été, et donner des résultats analogues; la différence entre les deux races, sous ce rapport, n'a pas encore été parfaitement établie. Ce qui est, quant à présent bien constaté, c'est que le seigle de la Saint-Jean constitue une variété intéressante par sa grande vigueur, et qui mérite d'être essayée comparativement avec notre espèce ordinaire et comme grain et comme fourrage. A raison de la petitesse de son grain et de la force de ses touffes, il demande environ un cinquième de semence de moins que le seigle commun.

SORGHO, *Holcus sorghum.* L. Ce grain ne peut convenir que dans le midi de la France, et y offre même peu d'avantage, parce qu'il est un médiocre aliment, et qu'il exige de bons terrains. On en donne aux volailles, quoique, d'après quelques rapports, il ne leur soit pas très-bon. On peut employer la plante en fourrage vert. On en cultive un peu en Anjou pour faire des ba-

lais avec ses panicules. On le sème tard, parce qu'il est sensible aux gelées; et clair, parce qu'il devient presque aussi fort que le maïs. Le *Sorgho blanc* est plus gros et plus farineux que le commun; mais il est encore plus tardif, et mûrit très-difficilement sous le climat de Paris.

IIIᵉ. DIVISION. — *Plantes économiques, ou employées dans les arts* (1).

ARACHIDE, Pistache de terre, *Arachys hypogæa*. L. Cette plante, originaire du Mexique, est cultivée principalement dans les colonies espagnoles, pour sa graine, qui fournit une huile bonne à manger et à divers autres usages. Elle fut introduite, il y a environ quinze ans, dans le département des Landes, et y réussit parfaitement; mais le défaut d'emploi de la graine y a fait tomber complétement cette culture, qu'il serait à désirer de voir revivre dans le midi de la France, où elle pourrait être d'une grande utilité, moyennant que l'on s'assurât des moyens de tirer parti de ses produits. La culture de l'arachide se rapproche beaucoup de celle des haricots; il ne faut la semer, comme eux, que quand la terre est assez échauffée pour la faire germer de suite. On doit choisir une terre légère, douce, et une bonne exposition; façonner et biner les intervalles entre les touffes ou les rayons, de manière que les gousses, qui, après leur floraison, s'enfoncent en terre pour y prendre leur accroissement et leur maturité, puissent aisément y pénétrer. Ces gousses tenant toutes à la plante, étant très-friables, et les amandes grosses, la récolte et l'extraction sont d'une grande facilité. On peut espérer de voir réussir l'arachide dans les parties de la France où les melons viennent en plein champ; plus au nord, il n'y faut pas compter.

CAMELINE ou Camomille, *Myagrum sativum*. L Plante oléagineuse. Elle se sème au printemps, et peut

(1) Plusieurs plantes qui appartiennent à cette division, étant aussi cultivées pour faire du fourrage, se trouvent comprises dans la division des plantes à fourrages; telles que le *colsa*, la *navette*, la *moutarde*, le *pastel*, etc.

l'être jusqu'en juin; ce qui fait qu'on en tire souvent parti, pour remplacer les cultures printanières ou hivernales qui ont manqué. Son plus grand produit est dans les bonnes terres à blé, cependant elle vient assez bien sur les sols sablonneux et médiocres. On la sème ordinairement à la volée, et il est bon de la sarcler une fois. On la récolte quand les capsules jaunissent, et avec les précautions que demandent les espèces sujettes à s'égrener. Dix livres peuvent ensemencer un hectare.

CARDÈRE, Chardon a Foulon, Chardon a Bonnetier, *Dipsacus fullonum. Wild. Sp.* Ses têtes, garnies de crochets nombreux et fermes, servent à peigner les draps. Il lui faut une très-bonne terre profonde et bien amendée. On la sème au printemps, dans les contrées du nord, et à l'automne, dans le midi de la France, à la volée, ou en rayons (ce qui est préférable). On donne des sarclages et des binages fréquens, et on éclaircit, de manière que les plantes soient espacées d'environ un pied. Si l'on a semé en ligne, il faut que les intervalles soient assez grands pour permettre le passage de la houe à cheval ou du cultivateur, qui sont bien plus économiques que le travail à la main. On peut aussi semer la Cardère en pépinière au printemps, et la replanter à l'automne. La récolte se fait en plusieurs fois, lorsque les têtes et les tiges commencent à jaunir, et en laissant à celles-ci une longueur d'environ un pied, nécessaire pour les lier par poignées.

CARTHAME, Safran batard, *Carthamus tinctorius.* L. Les sommités de ses fleurs fournissent une teinture rouge, et, sous le nom commercial de *saframum*, sont pour la France un objet d'importation assez considérable; importation à laquelle elle pourrait aisément se soustraire, car cette plante n'est pas délicate, et viendrait très-bien, dans les départemens du midi surtout. Les terrains secs, qui ont de la profondeur, conviennent au carthame. On le sème quand les dernières gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, selon le climat, de mars au commencement de mai, à la volée, ou mieux en rayons, pour la facilité des façons et de la récolte. On bine, et, s'il y a lieu, on éclaircit de manière que

les plantes se trouvent espacées d'un pied au moins. On fait la cueillette des fleurons successivement et par un temps sec, tant que dure la floraison, et on les met sécher avec soin, en évitant de les entasser. La graine de carthame fournit une huile assez abondante, employée dans le Levant. Cette graine convient aux volailles; elle est un aliment favori pour les perroquets.

CHANVRE, *Cannabis sativa*. L. La culture du chanvre demande une terre franche, légère et bien substantielle, fumée et labourée à l'automne, et labourée de nouveau au printemps, de préférence à la bêche, et dans tous les cas autant de fois qu'il le faut pour qu'elle soit parfaitement ameublie. Lorsqu'on ne craint plus les gelées, on sème le chanvre immédiatement après une pluie, ou, si la terre n'est pas sèche, aussitôt après le dernier labour, afin que la graine trouve assez de fraîcheur pour germer sur-le-champ. On sème plus ou moins dru, suivant que l'on désire une filasse plus fine ou plus forte, mais dans tous les cas assez épais pour que les plantes ne puissent se ramifier. On enterre très-peu la graine; un sarclage est quelquefois utile, et même un éclaircissage dans les places où le plant serait par trop épais. Pour faciliter ces opérations, aussi-bien que l'extraction des pieds mâles (que l'on appelle femelles dans la campagne), on dispose ordinairement le terrain en planches, avec un petit sentier entre deux. La récolte se fait à deux reprises, parce que la plante est dioïque, et que les pieds mâles mûrissent les premiers. On les arrache dès qu'ils commencent à jaunir. On récolte les pieds femelles lorsque la graine est mûre; celle-ci doit être souvent remuée pour l'empêcher de fermenter, et être mise à l'abri des rats et des oiseaux. Il en faut environ 4 hectolitres et demi à 5 hectolitres par hectare. La graine de chanvre fournit une bonne huile à brûler. Elle engraisse et échauffe les oiseaux de basse-cour et ceux de volière. Si la grêle avait fortement mutilé le chanvre avant que les pieds mâles eussent commencé à jaunir, il faudrait le faire faucher, et on aurait encore l'espérance d'une bonne récolte. LE CHANVRE DE PIÉMONT est une race ou une variété particulière, qui s'é-

lève beaucoup plus haut que le chanvre commun ; sous ce rapport, il présente de l'intérêt, surtout lorsqu'il s'agit d'avoir de grands et forts chanvres comme ceux destinés pour la marine. M. Dupassage, ancien maire de Caillouel, a tiré parti d'une manière fort ingénieuse de cette grande force de végétation ; ayant remarqué que le chanvre de Piémont, semé sur de bonnes terres fumées, devenait trop grand et trop gros, il l'a mis sur des pièces de moindre qualité, point ou très-peu fumées, et il a eu de cette manière des chanvres aussi beaux que ceux obtenus de l'espèce du pays, sur les terres les plus riches. On conçoit l'avantage de cette méthode, qui épargne la plus grande partie des engrais ordinairement prodigués aux chènevières. Si l'on voulait faire cet emploi du chanvre de Piémont, il faudrait en semer à part une petite pièce sur une excellente terre, pour récolter de la graine franche ; car celle cultivée comme nous l'avons dit dégénèrerait bientôt.

GARANCE. *Rubia tinctorum.* Vivace ; indigène. Cette plante aime une terre légère, substantielle et fraîche, ou susceptible d'irrigation, préparée par de bons labours et bien fumée. On sème en mars et avril, à la volée et très-clair, ou mieux en rayons et par planches : on plante aussi, à défaut de graines, les œilletons enlevés sur les grosses racines, chaque œilleton à la distance d'un pied, et en rayons, ce qui se fait à la fin de septembre ou en octobre.; mais les productions sont moindres et les graines moins bonnes. La semence doit être nouvelle, autrement elle mettrait plus d'une année à lever : il en faut à peu près 80 livres par hectare. Chaque année il faut biner, sarcler et même recharger les pieds de garance, ce qui est le moyen d'en faire grossir les racines. Voilà pourquoi quelques personnes préfèrent la culture en planches larges de 4 pieds, et que l'on creuse d'environ 6 pouces ; on rejette la terre de la fouille sur les intervalles entre les fosses, qui doivent avoir la même largeur qu'elles. Chaque année, on jette sur les fosses un tiers de la terre des fouilles, de manière qu'à la troisième année le terrain se trouve de niveau. On récolte les racines de garance en octobre ou novembre de la troi-

sième année, en ouvrant une tranchée pour attaquer les racines par leur partie inférieure. On doit les laver à grande eau, enlever les parties pouries et les boutons. On les dépose ensuite dans un lieu couvert et à l'abri de la pluie, tel qu'un hangar, etc., et, lorsqu'elles ont perdu une grande partie de leur eau de végétation, on achève de les sécher au soleil ou dans un four. On les bat ensuite légèrement avec un fléau, pour en séparer l'épiderme et la terre. Ensuite, on les réduit en poudre dans des moulins à tan ou à farine. Elles fournissent une couleur jaune et une couleur rouge.

GAUDE, *Reseda luteola*. L. Cette plante se sème ordinairement en juillet, dans les terrains secs et sablonneux, assez fréquemment entre les rangs de quelque culture binée, notamment parmi les haricots, avant ou après la dernière façon : il faut avoir soin, dans tous les cas, de recouvrir la graine très-légèrement, à cause de son extrême finesse. A l'automne et au printemps suivant, on donne des sarclages rigoureux, afin, d'un côté, de favoriser la végétation, et de l'autre, d'avoir la gaude aussi pure que possible. Au commencement de l'été, lorsque les tiges commencent à prendre une couleur jaune, ce qui est leur point de maturité pour la teinture, on les arrache et on les fait sécher par petites bottes : il ne faut point les entasser ; cela occasionerait une fermentation qui détruirait la partie colorante. On emploie environ 8 livres de graines par hectare.

HOUBLON, *Humulus lupulus*. L. Les détails étendus, mais indispensables, dans lesquels il faudrait entrer pour donner une idée exacte de la culture du houblon, ne pouvant trouver place ici, je suis obligé de renvoyer aux ouvrages qui en ont traité, et notamment *au 10e. volume du Nouveau Cours d'agriculture, édition de Déterville*, où se trouve un très-bon article de M. Yvart, sur cette culture ; je me contenterai de dire qu'on ne peut entreprendre, avec profit, la culture du houblon, que sur des sols très-riches, et au moyen de préparations et de soins dispendieux.

LIN, *Linum usitatissimum*. L. On cultive le lin pour la filasse que procure son écorce, et pour l'huile que l'on

tire de sa graine ; dans le midi de l'Europe, on l'emploie aussi quelquefois comme fourrage. Suivant le climat et l'usage qu'on veut en faire, on le sème plus ou moins dru, ordinairement au printemps, quelquefois en automne, et toujours à la volée, dans une terre légère, très-meuble, préparée par de bons labours en tous sens, et amendée avec de bons engrais ; enfin, disposée en planches bombées, s'il faut donner aux eaux la facilité de s'écouler. On herse ensuite et l'on passe le rouleau ; quelques sarclages sont les soins qu'exige le nouveau plant, tant que son peu d'élévation permet de les faire. Si on sème dru et en terre légère, on obtiendra la plus belle filasse : la graine sera plus abondante et meilleure, si l'on sème clair et en terre forte. On a, pour les divers cas, des variétés différentes connues sous les noms de *lin froid, lin chaud, lin de mars, de mai,* etc. La graine que l'on tire de Riga est généralement la plus estimée. On arrache le lin lorsque les tiges et les capsules ont pris une couleur jaune, et que les premières se dépouillent de leurs feuilles. On le met debout, en petits faisceaux liés par le sommet, pour le faire sécher : on sépare la graine le plus tôt possible après l'arrachage, soit en battant avec précaution les sommités des tiges, soit en les faisant passer entre les dents d'une espèce de râteau : les tiges se mettent ensuite à rouir. La quantité de graine employée varie suivant les diverses destinations des semis, le terrain, etc., entre 250 et 350 livres par hectare.

Lin vivace, *Linum perenne.* L. On a proposé, depuis long-temps, de cultiver, pour les usages économiques, cette espèce de lin, qui a le mérite d'être vivace et très-rustique ; je sais que beaucoup de personnes l'ont essayée, mais je ne connais pas assez les résultats obtenus, pour indiquer, avec quelque certitude, son mérite ou ses défauts. D'après ce que j'en ai observé moi-même, il paraît qu'il faut au lin vivace, comme au commun, une terre bonne et bien amendée, et qu'il doit être semé, quoique beaucoup moins dru que celui-ci, assez épais pour forcer les tiges à se dresser et à s'allonger ; car leur disposition naturelle est de s'incliner et de se ramifier à la hauteur d'un pied environ. L'essai

de cette plante est assez intéressant pour être suivi, et surtout pour que les personnes qui l'ont déjà fait, ou qui le feront par suite, en fassent connaître les résultats au public. Je pense, d'après quelques données, que 80 livres ou environ sèmeraient un hectare.

LIN DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, *Phormium tenax*. Voyez son article aux plantes d'agrément.

PAVOT, OLIETTE, *ou* ŒILLETTE, *Papaver somniferum*. L. L'huile que l'on retire de la graine de pavot est un objet de consommation et de commerce considérable, et donne lieu à une culture étendue de cette plante dans plusieurs de nos départemens du nord. On a long-temps accusé l'huile d'Oliette d'être malfaisante, mais des épreuves authentiques ont constaté que cette supposition était sans aucun fondement, ce qui est, au reste, suffisamment démontré par l'immense consommation qui s'en fait en Allemagne, en Flandre et même à Paris. Le pavot aime une terre douce et substantielle; il réussit particulièrement bien sur les trèfles et les luzernes défrichés, et mal après les avoines. On le sème ordinairement à la volée, depuis la fin de mars jusqu'en mai et même juin; dans le midi, on pourrait aussi le semer très-convenablement en septembre. La terre doit être parfaitement ameublie et préparée, et la graine, qui est très-fine, répandue avec soin et fort peu recouverte. On donne, à la binette, plusieurs façons, dont la première quand les plantes ont cinq à six feuilles, et la dernière quand elles commencent à monter en tige. En binant, on les éclaircit de manière qu'elles se trouvent espacées de 6 à 8 pouces, même davantage si la terre est très-bonne. Vers septembre, quand la maturité s'annonce par la couleur grise que prennent les têtes, on arrache les plantes; on les lie par poignées sans les incliner, et l'on réunit ces poignées debout, par petits faisceaux. On laisse ainsi la maturité et la dessiccation se parfaire; après quoi, par un beau temps, on bat dans le champ même, sur des draps ou des toiles. Cela se fait ordinairement en frappant deux poignées l'une contre l'autre, jusqu'à ce que toute la graine soit tombée; ce qui a lieu facilement au moyen de petites ouvertures

dont la capsule est percée dans le haut. 4 à 5 livres de cette graine sèment un hectare.

On connaît, sous le nom d'ŒILLETTE AVEUGLE, une variété à capsules fort grosses, et sans trous ou opercules; elle a, sous ce dernier rapport, le même avantage que le pavot blanc, qui est de ne pas laisser échapper ses graines. Cependant elle est moins cultivée et moins estimée dans les pays à culture de pavot que la race ordinaire.

PAVOT BLANC, *Papaver somniferum album. C. V.* Cette variété (ou peut-être espèce) est cultivée plus fréquemment pour ses têtes plus grosses, dont on fait usage en médecine, que pour sa graine. J'ignore si la préférence que l'on donne à l'oliette grise, sous ce dernier rapport, est fondée sur une comparaison bien approfondie; le pavot blanc me semblerait avoir certains avantages: par exemple, ses capsules plus grosses et fermées, qui n'exposent pas à la perte d'une partie de la graine, comme il arrive avec les capsules ouvertes du commun; sa graine, plus douce au goût, et qui semblerait promettre une huile plus fine. A la vérité, la plante est moins ramifiée que l'autre, et produit moins de têtes; mais c'est seulement un sujet d'essai que j'indique; on balancerait, dans cette comparaison, les avantages et les inconvéniens respectifs. Les capsules vertes de ces deux espèces de pavots, incisées sur pied, fournissent l'*opium*. On a constaté, par des épreuves, que celui de France égale en qualité celui du Levant.

RADIS OLÉIFÈRE; RAIFORT DE LA CHINE, *Raphanus sativus oleifer. C. V.* On cultive, en Chine, un radis à graine douce, et dont on fait une huile que l'on mange. Cette plante a été introduite et essayée avec succès en Italie, d'où elle nous est venue. Il lui faut une terre douce, et quelque profondeur. Dans le midi de la France, le mieux sera sans doute de la semer en automne; dans le nord, il faut attendre le printemps: j'en ai perdu un semis fait avant l'hiver. Il est utile de sarcler, de biner et d'éclaircir, de manière que les plantes restent à environ un pied d'intervalle. Cette plante donne sa graine dans l'année; elle ressemble absolument à nos radis cultivés, excepté que sa racine blanche ou grisâtre et pi-

votante, est moins charnue. Il s'agira de la comparer avec nos autres *graines grasses*, sous le rapport du produit et de la qualité de l'huile; ces essais pourraient être faits, mieux qu'ailleurs, en Flandre et en Artois, où les cultures de ce genre sont fréquentes, et portent sur plusieurs espèces différentes.

RÉGLISSE, *Glycyrrhiza glabra*. L. La réglisse demande un sol doux, profond et substantiel. On la multiplie de drageons ou pieds enracinés, que l'on plante au printemps, par lignes distantes d'environ un pied, et en planches séparées par des tranchées garnies de fumier. On cultive soigneusement les intervalles pendant les trois années que les racines mettent à acquérir la grosseur et la qualité requises pour le commerce; on les fouille alors par-dessous, en creusant les tranchées comme pour la garance. Cette opération doit être faite par un temps très-sec, et les racines soigneusement nettoyées à mesure. On les fait ensuite sécher par petites bottes, après quoi elles sont propres à la vente.

RHUBARBE, *Rheum*. La rhubarbe aime les terres franches légères, profondes, plutôt sèches qu'humides, et l'exposition en pente au levant. On la sème après la récolte de la graine, ou bien on plante au printemps des drageons qu'on sépare des fortes racines, et qu'on place à 3 ou 4 pieds de distance. On la sarcle et on la bine la première année; dans les années suivantes, il suffit d'un léger labour au printemps. Il faut au moins laisser les racines 4 ou 5 ans en terre; on les en tire à la fin de l'automne; on les coupe en morceaux de deux pouces, on enlève l'épiderme, et on les dessèche à une chaleur modérée sur une claie. Après la dessiccation, on unit les morceaux avec une râpe, on arrondit les angles, et ensuite on les roule dans une barrique avec la râpure. Ce sont les *Rheum compactum* et *undulatum* qu'on cultive principalement en France. Le *Rheum palmatum* leur est probablement fort supérieur en qualité, mais il est encore rare. Un propriétaire des environs de Paris est cependant parvenu depuis peu à en établir des plantations considérables, et je commence, de mon côté, à le multiplier. On possède encore les *Rheum rhaponticum* et *hybridum*.

ARBRES FRUITIERS.

Fruits à noyaux (1).

PÊCHER, *Amygdalus persica.* De Perse. Fleurs en mars. Ses nombreuses variétés se distinguent en plusieurs races, dont la 1re. a la peau velue, la chair fondante, se détachant aisément de la peau et du noyau; la 2e. a la peau également velue, une chair ferme et adhérente au noyau; la 3e. se distingue des 2 premières par une peau lisse et violette, la chair fondante, quittant le noyau; la 4e. par une peau lisse, le noyau adhérent à la chair. En joignant à ces caractères ceux tirés de la grandeur des fleurs, de la présence ou de l'absence et de la forme des glandes du bas des feuilles du pêcher, on a les moyens de ranger toutes les pêches connues en un certain nombre de séries qui en facilitent la connaissance et les distinctions. L'astérisque * indique les meilleurs fruits.

I. Pêches duveteuses, a chair quittant le noyau.

** Grandes fleurs; glandes globuleuses.*

Pêche mignonne hative. Poit. Variété de la grosse mignonne, à fruits plus petits, souvent mamelonnés au sommet. Mûrit au commencement d'août.

— Mignonne frisée. Fleurs tellement frisées et contournées, qu'à une certaine distance on a de la peine à reconnaître l'arbre, en fleurs, pour un pêcher. Mûrit à la fin d'août.

— Vineuse de Fromentin *. Très-bonne; grosse variété de la mignonne. Elle mûrit presqu'en même temps qu'elle, et s'en distingue par sa couleur plus forte et sa chair plus vineuse.

(1) Nous croyons devoir avertir les amateurs que le grand nombre de nouvelles espèces et variétés ajoutées à cette édition, se trouvent toutes chez M. Noisette, rue du Faubourg Saint-Jacques, n°. 51, qui les a introduites pour la plupart.

PÊCHE BELLE BEAUCE. A beaucoup de rapport avec la mignonne : aussi bonne, plus grosse, mais plus tardive de 15 jours.

— BELLE BEAUTÉ. Très-beau fruit, mûrit presqu'en même temps.

— GROSSE MIGNONNE *. JARDIN FRUITIER, pl. 19 (1). Fruit gros, arrondi, aplati et même creusé au sommet par un large sillon qui le divise en deux lobes; peau jaune, mais d'un rouge foncé du côté du soleil; noyau petit et se détachant aisément de la chair qui est fine, fondante, sucrée, délicate. Cette espèce est précieuse, parce que l'arbre se contente de toutes les expositions, vient partout, et produit beaucoup. Mûrit du 20 au 30 août.

** *Grandes fleurs; glandes réniformes.*

— POURPRÉE HATIVE, *la Vineuse*. JARDIN FRUITIER, pl. 18. Fleurs plus vives que celles de la grosse mignonne; fruit gros, mais plus coloré; chair également fine et fondante; plus vineuse, plus relevée, mais sujette, en certaines années, à devenir cotonneuse. Mi-août. L'arbre souffre le plein vent; en espalier au levant; il est sujet au blanc.

— A FLEURS DOUBLES, ou plutôt semi-doubles. On cultive cet arbre pour la beauté de ses grandes fleurs : à la mi-septembre, il donne des fruits très-bons et assez nombreux quand l'arbre est fort.

— ABRICOTÉE *, *Admirable jaune, Grosse jaune, Pêche de Burai, Pêche d'Orange, Sandalie hermaphrodite*. JARDIN FRUITIER, pl. 22. Fruit très-gros, jaune en dehors et en dedans avant la maturité, ensuite un peu lavé de rouge du côté du soleil; chair ferme, jaune, ayant un peu le goût d'abricot, mais ayant besoin d'un automne chaud, pour mûrir parfaitement à

(1) LE JARDIN FRUITIER, ouvrage indispensable à tous ceux qui cultivent les fruits, contient la description étendue de tous les fruits connus, la figure coloriée du plus grand nombre des plus intéressans, et d'excellens principes généraux de culture. Cet ouvrage forme 3 vol. in-4°., du prix de 37 fr. 50 c. avec figures noires et 225 fr. avec figures coloriées. A Paris, chez l'éditeur du *Bon jardinier*.

la mi-octobre; autrement la pêche est farineuse. Ce pêcher se reproduit de semence.

*** *Grandes fleurs ; glandes nulles.*

Avant-pêche blanche. Jardin fruitier, pl. 17. Arbre maigre et délicat; feuilles bordées de grandes dents ; fleurs très-pâles ; fruit petit, arrondi, toujours blanc, à gros noyau, chair succulente, sucrée, mais pas toujours parfumée. Mûrit fin de juin, et n'est cultivé que pour sa précocité.

— Magdeleine blanche. Jardin fruitier, pl. 17. Arbre vigoureux, moelle noirâtre, feuilles bordées de grandes dents, fleurs pâles; fruit gros, blanc et rougissant à peine du côté du soleil; chair blanche, fine, fondante et agréablement musquée. Fin d'août.

— de Malte *, Belle de Paris. Moelle brune; feuilles à grandes dents; fleurs pâles; fruit de moyenne grosseur, aplati en dessous, légèrement marbré de rouge du côté du soleil; chair la plus délicate de toutes quand elle réussit bien. Cette pêche, qui a des rapports avec la magdeleine blanche, mûrit en août et en septembre. L'arbre souffre le plein vent. Il demande le levant en espalier, et se reproduit de semence.

—Magdeleine de Courson *, *Magdeleine rouge. Paysanne.* Jardin fruitier, pl. 18. Espèce plus vigoureuse que la précédente; feuilles aussi dentées; fleurs pâles; fruit plus gros, arrondi, d'un beau rouge, chair ferme et vineuse. Commencement de septembre.

— Cardinale, *Cardinale de Furstemberg.* Jardin fruitier, pl. 25. Fleurs très-pâles; fruit de la grosseur et de la forme de ceux de Malte, mais d'un rouge terne et obscur en dehors, et entièrement marbré, comme une betterave rouge, en dedans. On le mange cuit avec un assaisonnement. 15 octobre.

— d'Ispahan. Petit arbre; feuilles fortement dentées; fleurs pâles; fruit petit, peu coloré, susceptible d'être perfectionné. Mûrit en plein vent; mi-septemb.

— Nain. Jardin fruitier, pl. 24. Petit arbrisseau à gros bois, à feuilles grandes et dentelées, à fleurs très-pâles; fruits ronds très-tardifs, ne mûrissant qu'en

bâche. Sa variété à fleurs doubles est un charmant arbuste qu'on cultive à demi-tige et en boule. Il est superbe par ses fleurs qui ressemblent à de petites roses pompons : on ne le taille qu'après qu'elles sont passées. On peut hâter sa floraison en le mettant en pot et sous châssis.

* *Fleurs moyennes ; glandes globuleuses.*

PÊCHE ADMIRABLE *, *Belle de Vitry*. Arbre grand et vigoureux ; fruits très-gros, ronds, d'un jaune clair, mêlé d'un peu de rouge vif du côté du soleil ; chair ferme, fine, sucrée, vineuse, et une des meilleures pêches. Mi-septembre. Toute exposition. Vient en plein vent dans les lieux abrités.

** *Fleurs moyennes ; glandes réniformes.*

— ALBERGE JAUNE *, *Pêche jaune, Saint-Laurent jaune, Petite Roussanne*. JARDIN FRUITIER, pl. 17. Arbre très-fertile ; feuilles denticulées ; fruits moyens, d'abord jaunes, d'un rouge foncé à la maturité ; chair très-jaune à la circonférence, très-rouge auprès du noyau, ferme, sucrée et vineuse. Fin d'août.

— CHEVREUSE HATIVE *. JARDIN FRUITIER, pl. 21. Fruits gros, allongés, rarement mamelonnés, jaunissant de bonne heure, et se marbrant de rouge vif du côté du soleil ; chair fondante, très-sucrée et agréable. Commencement de septembre.—Sous-variété. La CHANCELIÈRE *. Fruits moins allongés, plus sucrés et un peu plus tardifs.

*** *Fleurs moyennes ; glandes nulles.*

— MAGDELEINE A MOYENNES FLEURS *, *Magdeleine rouge tardive* ou *à petites fleurs*. Arbre moins fort que la *Magdeleine de Courson ;* feuilles aussi dentées ; fruits ordinairement un peu plus petits et moins ronds, très-rouges, plus vineux, excellens et ne manquant presque jamais. Fin de septembre.

* *Fleurs petites ; glandes globuleuses.*

—GALANDE *, *Bellegarde*. JARDIN FRUITIER, pl. 23. Arbre vigoureux et fertile, un des moins sensibles à la gelée, et dont les fruits se gâtent le moins par la pluie. Ils sont de moyenne grosseur, et tellement colorés qu'ils

paraissent presque noirs; chair presque semblable à l'*admirable*. Fin d'août. Exposition du levant. Il faut peu découvrir le fruit.

Pêche Bourdine *. Jardin fruitier, pl. 20. Fleurs malfaites et pâles; fruits gros, arrondis, quelquefois mamelonnés, lavés de rouge foncé du côté du soleil; chair fondante, sucrée et vineuse; noyau petit et gonflé. Mi-septembre. Espèce productive qui supporte le plein vent, vient en espalier au levant, et se reproduit de semence.

— Téton de Vénus *. Jardin fruitier, pl. 22. Fleurs comme celles de la *bourdine*; fruits plus gros, moins colorés, surmontés communément d'un gros mamelon; chair délicate, surtout dans les terrains chauds et légers. Fin de septembre. Exposition du midi.

— Nivette *, *Veloutée tardive*. Jardin fruitier, pl. 25. Gros fruits, un peu allongés, vert et rouge foncé, velus; chair ferme, sucrée, relevée; petit noyau. Fin de septembre. Amère dans les terres et les expositions froides, et ne mûrit bien qu'à une exposition chaude.

— Royale *. Jardin fruitier, pl. 23. Cette espèce a de grands rapports avec l'*admirable*, mais les fruits ne mûrissent qu'au commencement d'octobre.

— A feuilles de saule. Feuilles linéaires comme celles du saule; fruits moyens, arrondis, encore blanchâtres à la fin d'octobre. Mûrit en novembre. Exposition du midi. Propre seulement au midi de la France.

** *Fleurs moyennes; glandes réniformes.*

— Chevreuse tardive *. Jardin fruitier, pl. 21. Espèce très-fertile; fruit très-velu, très-allongé jusqu'au 25 août, puis arrondi et d'une couleur foncée. Excellent, mûr du 15 au 30 septembre.

— Petite mignonne. Espèce fertile; feuilles menues et blondes; fruits petits, ronds, colorés, d'un rouge vif du côté du soleil, et les plus estimées des pêches hâtives. Commencement d'août.

II. Pêches duveteuses, a chair adhérente au noyau.

* *Fleurs grandes; glandes réniformes.*

— Pavie de Pompone. *Pavie monstrueux, Gros persèque rouge. Gros mélecoton.* Jardin fruitier,

pl. 24. Fleurs assez vives; fruits les plus gros de toutes les pêches, souvent terminés par un mamelon, d'un blanc de cire dans l'ombre, et d'un rouge très-vif du côté du soleil; chair ferme, excellente cuite; fin d'octobre si la saison est favorable. L'exposition la plus chaude et la mieux abritée.

*** Glandes nulles.*

Pêche Pavie Magdeleine, *Pavie blanc.* L'arbre, les feuilles, les fruits, ressemblent à la *Magdeleine blanche.* Les seules différences consistent dans l'adhérence de la chair au noyau, et dans la maturité qui a lieu à la fin de septembre.

**** Fleurs petites; glandes réniformes.*

— Pavie alberge. *Pavie jaune, Persèque jaune.* Fruits très-gros et fort beaux; peau et chair jaunes avant la maturité. Le côté du soleil se colore d'un rouge très-foncé. Chair supérieure au Pavie de Pompone. Fin de septembre. Exposition chaude et abritée.

— Persèque, *Gros persèque* ou *persèque allongé.* Jardin fruitier, pl. 25. Arbre très-fécond, même en plein vent, et qui se reproduit de semence. Fruits gros, allongés, tuberculés, rouges. Commencement d'octobre. Terre et exposition chaudes.

— Pavie tardif. Poit. Ce fruit, ne mûrissant qu'en novembre, ne peut être cultivé que dans le midi de la France. On peut en faire de bonnes compotes.

III. Pêches lisses, a chair quittant le noyau.

Fleurs grandes; glandes réniformes.

— Desprès. Poit. Fleurs pâles; fruit moyen, d'un blanc jaunâtre à peine marbré de rouge du côté du soleil. Mi-août.

— Jaune lisse. *Lissée jaune, Roussanne.* Jardin fruitier, pl. 20. Tardive; fruit petit, à peau jaune un peu lavée de rouge. Il a le goût d'abricot. Il mûrit fin d'octobre lorsque l'automne est chaud; autrement il pourit. Exposition chaude et abritée.

IV. FRUITS LISSES, A CHAIR ADHÉRENTE AU NOYAU.

* *Fleurs petites ; glandes réniformes.*

PÊCHE CERISE. JARDIN FRUITIER, pl. 31. Petit arbre délicat ; feuilles étroites ; fruit gros comme une prune de reine-claude, couleur rouge de cerise, ayant une petite pointe au sommet. Fruit bon. Fin d'août.

— VIOLETTE HATIVE *. Arbre très-productif, plus fort que le précédent ; fruit gros comme une petite *mignonne*, jaunâtre et d'un violet obscur du côté du soleil ; chair sucrée, vineuse, bonne ; commencement de septembre. Exposition chaude.

— GROSSE VIOLETTE, *Violette de Courson*. JARDIN FRUITIER, pl. 21. On la distingue de la précédente par le fruit une fois aussi gros, plutôt marbré que lavé de rouge violet ; chair moins vineuse. 15 septembre. On donne, dans plusieurs départemens, le nom de *brugnon* à ces 2 pêches violettes.

** *Fleurs grandes ; glandes réniformes.*

— BRUGNON MUSQUÉ. JARDIN FRUITIER, pl. 20. Fruit aussi gros que la grosse *violette*, d'un rouge plus clair et plus vif du côté du soleil ; chair jaune, vineuse et musquée. Fin de septembre. Quand le fruit de ces 3 dernières variétés est mûr, il faut le laisser faner sur l'arbre, et faire son eau dans la fruiterie.

Pêches dans l'ordre de maturité : *avant-pêche blanche, petite mignonne, mignonne hâtive, pourprée hâtive, Desprès, grosse mignonne, vineuse de Fromentin, belle beauce, belle beauté, mignonne frisée, galande, Magdeleine blanche, pêche de Malte, alberge jaune, pêche cerise, violette hâtive, Chevreuse hâtive, Magdeleine de Courson, bourdine, grosse violette, admirable, pêche d'Ispahan, Chevreuse tardive, nivette, pavie Magdeleine, Magdeleine à moyennes fleurs, pavie alberge, téton de Vénus, brugnon musqué, royale, persèque, abricotée, cardinale, pavie de Pompone, jaune lisse, pêcher à feuilles de saule, pêcher nain, pavie tardif.*

CULTURE. Terre douce, profonde, substantielle, mais plus légère que forte. On sème et on élève le pêcher avec

les mêmes soins qui sont indiqués pour le semis de l'abricotier et de l'amandier, et, soit qu'on le veuille en espalier à la Montreuil ou en éventail, soit en plein vent, à demi-tige ou haute tige, on le conduit comme nous l'avons dit à ces articles, avec la précaution de donner les labours et binages nécessaires, et une bonne fumure tous les 3 à 4 ans; mais l'année qu'on fumera, il faudra allonger la taille, afin que l'abondance de sève trouve une issue et ne produise pas la gomme.

Le semis du pêcher donne généralement des fruits très-bons, surtout si l'on sème la *Magdeleine*, la *grosse mignonne*, l'*admirable*, etc. Dans les lieux où la température est contraire aux pêchers en plein vent, on les cultive en espaliers, communément greffés. L'amandier à coque dure, et dont l'amande est douce, est le meilleur sujet pour fixer toutes les espèces. Il croît avec vigueur, même dans les sols rocailleux et sablonneux. On le préfère aux autres amandiers, parce qu'il est le moins sujet à la gomme, à la cloque et à la perte de ses branches. C'est pourquoi, lorsqu'on achète des pêchers greffés sur amandier, il faut préférer ceux-ci; cependant on greffe aussi avec avantage sur l'amandier-pêche, surtout pour le plein-vent. Dans les terroirs peu profonds ou humides il faut greffer sur pruniers, dont les racines traçantes sont moins difficiles, et n'occupent d'ailleurs qu'une couche de terre plus facile à améliorer et à entretenir par la culture. On préfère pour greffer, les pruniers de semence de damas noir, du Saint-Julien, etc., aux rejetons ou drageons qui ont l'inconvénient de trop pulluler au pied de l'arbre. On greffe le pêcher en écusson sur le prunier, depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre, suivant la disposition des sujets et la saison. La séve plus ou moins prolongée et la température doivent guider le cultivateur. En greffant trop tôt, il exposerait ses écussons à être noyés par la séve, et trop tard à ne pas reprendre. Il faut greffer de 4 à 6 pieds de hauteur, si le sujet est destiné à *plein-vent*; et de 4 à 6 pouces du collet, si l'on se propose d'en faire un *espalier*.

On plante les pêchers précoces et tardifs au midi, et les autres à toutes les expositions, excepté celle du nord. On

laisse devant le mur une plate-bande de 6 pieds, qu'on réduit à 4 en faisant un petit sentier à un pied du mur, pour soigner les arbres. Si l'on veut avoir un bel espalier, on défonce cette plate-bande à 4 pieds, on ameublit la terre; on y mêle du fumier consommé si elle est maigre. Si l'on y a cultivé des pêchers, pruniers ou abricotiers, on remplace la terre tirée de la tranchée par de la terre nouvelle. On fait des trous le long du mur, à 3 toises de distance, si les greffes sont sur prunier, et de 4 à 5, si la greffe est sur amandier. On plante le jeune pêcher comme l'abricotier, en tenant sa greffe à 2 pouces au-dessus de la terre, en ne coupant aucunes racines, à moins qu'elles ne soient gâtées, chancreuses ou fracturées, et l'on enfonce verticalement les racines du prunier pour les empêcher de pousser des rejetons. La plantation faite, on peut couvrir la plate-bande de 4 bons pouces de fumier un peu passé, et laisser les choses en cet état jusqu'à la fin de l'hiver; et l'on ferait très-bien d'en mettre ainsi tous les ans.

En même temps que l'on dirige et taille les pêchers, on a soin de donner de temps en temps des binages et râtelages à la plate-bande. Si le temps est sec, on ne laisse pas suspendre, par la sécheresse, la végétation des jeunes pêchers. On arrose les feuilles et les jeunes pousses avec une pompe à main, Voy. pl. XXXVII, quand le soleil ne donne plus dessus, et on répand un arrosoir d'eau sur les racines.

Pendant l'hiver, si les givres, les neiges, couvrent les rameaux, on s'empresse de les ôter avec un balai de bruyère peu serré, dans la crainte de blesser les yeux ou boutons de ces plantes. On prévient, par cette précaution, les ravages que causent souvent les gelées, toujours plus dangereuses quand elles prennent sur l'humidité.

Ordinairement aux mois de juillet et août, la sécheresse est très-grande : dans ce cas on peut encore arroser; mais huit jours environ avant la maturité des fruits, on cesse tous arrosemens, pour ne pas rendre leur chair trop aqueuse; enfin, pour concilier tout, on couvre la tige de ces arbres, avec des planches ou de petits pail-

lassons, afin d'empêcher qu'elle s'épuise ou se fatigue par cette sécheresse.

Aux mois d'août et de septembre, on ne s'occupera donc plus qu'à recueillir les fruits. Les pêches annoncent leur maturité par leur brillant coloris. En les cueillant, on a soin de ne pas offenser les jeunes branches qui doivent remplacer celles qui portent actuellement fruit. Quand les pêches sont bien mûres, elles ont une flexibilité que le tact le plus léger reconnaît d'abord, et sur lequel l'œil de l'expérience se trompe bien rarement. Si l'on a des motifs pour cueillir des pêches un peu avant leur parfaite maturité, soit pour les envoyer, soit pour les conserver dans la liqueur, on les tourne légèrement sur leur pédoncule pour les en détacher : alors elles cèdent volontiers.

Malgré les soins et les précautions du cultivateur, quelques pêchers sont sujets à la *cloque*, à la *rouille*, à la *gomme*, et au *chancre*, on les traite comme nous avons dit à l'article *Maladies des plantes.*

Les amateurs qui voudraient voir de beaux pêchers peuvent aller visiter les espaliers de M. le duc de Praslin, à Praslin, près Melun. Ces arbres, dirigés par M. Sieule, sont les plus beaux que nous connaissions, non-seulement dans les environs de Paris, mais même en Europe. Pour se convaincre que le pêcher se laisse diriger tout aussi bien que la vigne, il faut voir ceux élevés par Corbie, à Boissy-Saint-Léger et ceux de la pépinière royale du Roule, à Paris.

AMANDIER, *Amygdalus communis.* D'Asie. Arbre de moyenne grandeur, racines pivotantes. Les fleurs précèdent les feuilles et paraissent en mars ; ce qui les expose à être quelquefois gelées.

On sème, avec les mêmes précautions que l'abricotier, en terre légère et profonde, et exposition chaude, les plus belles amandes tombées naturellement. En pépinière, on les met à un pied dans les rangs, pour greffer le pêcher, et à 2 pour les former à haute tige. Semé en place, il est bon de mettre, à l'automne, 2 amandes à 2 ou 3 pouces l'une de l'autre ; on détruit un plant, si les deux réussissent bien, et on peut le greffer et le tailler,

soit en plein vent, soit en espalier, pour avoir de plus beaux fruits; on le cultive alors comme l'abricotier et le pêcher, et on le garantit de même des gelées. Dans les terres franches, où les racines de l'amandier plongent profondément et aspirent trop d'humidité, on le greffe sur prunier.

Il y en a plusieurs variétés, dont on peut faire 3 divisions. La 1re. fournit les amandes douces, qu'on distingue en *grosses*, *petites*, *à coque dure*, Jardin Fruitier pl. 3; *amande-princesse* ou *des dames*, Jardin fruitier, pl. 3; *amande sultane*, et *amande-pistache*, toutes 3 à coque tendre. On classe dans la 2e. les amandes amères, dans lesquelles on en trouve de petites, de moyennes et de grosses, à coque plus ou moins dure. La 3e. division comprend l'*amandier-pêcher*, Jardin fruitier, pl. 3, espèce d'hybride du pêcher et de l'amandier. On trouve quelquefois sur la même branche de cette variété, surtout dans les étés chauds, les 2 sortes de fruits: les uns gros, ronds, très-charnus, et succulens comme la pêche, mais d'une saveur amère, et seulement propres à être employés en compote; les autres gros, allongés, n'ayant qu'un brou sec. Leur amande est douce. L'amandier se reproduit rarement, semblable à lui-même, par la graine : il est sujet à la gomme; son bois est dur.

ABRICOTIER, *Armeniaca vulgaris*. De l'Arménie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes; fleurs en février et mars, avant les feuilles. On sème ou l'on greffe l'abricotier, suivant l'espèce. Pour semer, on choisit les plus beaux noyaux des meilleurs fruits; c'est un principe général applicable à tous les semis d'arbres fruitiers : on les met de suite à stratifier. On les plante ensuite à 2 pouces de profondeur en automne, et on couvre le semis avec des feuilles jusqu'au printemps. L'abricotier n'est pas difficile sur la qualité de la terre, pourvu qu'elle ait été bien ameublie, et qu'elle ne soit pas trop argileuse et humide; parce qu'il aime la chaleur, et que ces terrains naturellement froids, rendraient les fruits aqueux et peu sucrés. D'ailleurs ses fleurs sont très-sensibles à

la gelée, qui produit plus d'effet dans les sols humides et argileux que dans les sablonneux. Si l'on veut un arbre en plein vent, on peut mettre le noyau en place; mais, si l'on désire un espalier, il est essentiel de le mettre en pépinière, ou au moins de pincer légèrement, de très-bonne heure, l'extrémité du pivot, autrement on ne pourrait le diriger. On le conduit comme il a été dit à l'article de la *Taille des arbres*, pour le former pendant les premières années. On place l'abricotier en espalier au levant, excepte pour les terres froides et humides, dans lesquelles on les met au midi : on leur donne peu d'engrais, et des engrais consommés, formés principalement avec des végétaux.

On le greffe ordinairement en écusson à œil dormant, sur l'amandier, et sur les pruniers damas noir, cerisette, Saint-Julien, et quelquefois sur l'abricotier de semis. Comme les greffes de l'abricotier-pêche, de l'Angoumois et de l'albergier sont sujettes à se décoller sur l'amandier, on donne la préférence au prunier; mais il faut des sujets de graine et non des rejetons, parce que ces derniers sont trop sujets à pousser des drageons.

Après avoir formé les arbres pendant trois ans, ils sont assez vigoureux pour commencer à porter des fruits, on allonge alors davantage la taille des arbres en plein vent, et un peu moins celle des espaliers. L'arbre en plein vent, une fois formé, pourrait être dispensé de la taille; mais il se dégarnirait promptement par le bas, et, après quelques années, on serait contraint de le ravaler sur les mères branches, ce qui retarde la jouissance de quelques années, et rend désagréable la tête de l'arbre en la déformant. On prévient cet inconvénient par la taille qui force la séve à refluer dans les parties inférieures des branches; on retranche celles mal placées et inutiles, qui gênent la circulation de l'air par leur trop grand nombre, surtout à l'intérieur de l'arbre. Il ne faut pas mettre l'abricotier commun en espalier, parce qu'on ne peut pas l'empêcher de se dégarnir, et quand on le cultive en plein-vent, on doit se borner à le nettoyer de son bois mort, et à s'opposer à ce qu'il ne s'emporte sur des gourmands.

Les abricotiers portent quelquefois trop de fruits : il faut en retrancher ; la qualité dédommagera amplement de la quantité ; et les racines, mieux nourries, nourriront mieux les branches à leur tour. Si on n'avait pas fait ce retranchement, il faudrait l'hiver suivant tailler très-court.

Les fleurs de l'abricotier, paraissant de bonne heure, sont conséquemment exposées aux gelées tardives ; pour les en préserver, on les couvre de toiles ou de paillassons. Si l'humidité et le froid avaient saisi les fleurs, on essaierait de remédier au mal en brûlant quelques poignées de paille humide, pour en diriger la fumée sur les fleurs et faire fondre la glace avant le lever du soleil, dont les rayons les brûleraient sans cette précaution. Ce moyen produit souvent d'excellens effets pour l'abricotier, le pêcher et l'amandier.

Les fruits des espaliers situés au midi sont exposés aux coups de soleil, lorsqu'on les a inconsidérément découverts en palissant, ou en coupant trop de feuilles à la fois : on évite cet inconvénient en ne découvrant que peu à peu.

Il serait utile de laisser, autant qu'on le pourrait, les abricotiers de semence donner du fruit avant de les greffer ; ces fruits ne sont pas mauvais, et on aurait l'espoir de se procurer de nouvelles variétés. Les fruits des arbres en plein vent, quoiqu'un peu plus petits, sont en général meilleurs, lorsque la chaleur a été suffisante ; mais ceux des arbres en espaliers, pouvant concentrer plus de chaleur, ont plus de chances pour parvenir à maturité ; ils sont aussi plus beaux.

ABRICOT PRÉCOCE, *Abricotin*. JARDIN FRUITIER, pl. 1. Petit, presque rond, vermeil du côté du soleil, et jaunâtre de l'autre ; chair jaunâtre, de médiocre qualité, et un peu musquée ; amande amère. Il mûrit fin de juin, en espalier, et au commencement de juillet, en plein vent. Non greffé, l'arbre dure plus long-temps.

— *Blanc*. Chair plus blanche que les suivans, meilleure, ayant un léger goût de pêche ; amande amère ; plus de chaleur qu'au précédent : mûrit un peu plus tard. On le greffe sur le damas noir.

Abricot *Angoumois*. Jardin fruitier, pl. 1. Plus petit ou plus allongé que le précédent; chair d'un jaune presque rouge, un peu acide, mais bonne, à odeur forte et pénétrante; amande douce, souvent double et bonne: mûr à la mi-juillet.

— *Commun*. Jardin fruitier, pl. 1. Très-productif; fruit gros si l'arbre est bien cultivé; chair supérieure à celle du précédent, surtout en plein vent, mais pâteuse quand elle est trop mûre. Amande amère; mûr à la mi-juillet. Arbre très-vigoureux, se dégarnissant promptement du bas.

— *de Hollande* ou *amande aveline*. Mûr à la fin de juillet; petit, à chair jaune, fondante, vineuse; amande douce, ayant le goût d'aveline.

— *de Provence*. Petit, à chair jaune, quelquefois un peu sèche, mais d'un goût sucré et vineux; noyau raboteux; amande douce; fin de juillet.

— *de Portugal*. *Abricot mâle* de quelques pays. Jardin fruitier, pl. 2. Petit, arrondi, très-bon, chair fondante; mi-août.

— *Alberge*. Arbre assez grand, de noyau, point greffé ordinairement, ou greffé sur amandier pour qu'il fructifie plus tôt. Fruits mûrs à la mi-août, toujours abondans, meilleurs en plein vent, souvent raboteux et colorés, à chair fondante et vineuse: on en fait d'excellentes confitures. Il lui arrive souvent de dégénérer. Amande grosse et amère. 2 Variétés, de *Mongamet* et de *Tours*, supérieures en saveur et en grosseur.

— *Aveline*. Variété de l'alberge; amande douce.

— *Pêche*. Jardin fruitier, pl. 2. Feuillage comme fané. Fruit de la fin d'août, plus gros que les autres, un peu aplati, excellent en plein vent où il devient raboteux et coloré: sa chair est d'un jaune rouge, très-fondante, d'une saveur qui lui est particulière. Son noyau se reconnaît en ce qu'il est le seul au travers duquel on trouve une trou pour passer une épingle. L'abricot-pêche se reproduisant toujours plusou moins bon de graine, on en a beaucoup de variétés.

— *Royal*. Nouvelle espèce obtenue à la pépinière du Luxembourg: plus rond et encore meilleur que le précédent.

Abricot noir. Duh. *du Pape. Prunus dasicarpa.* Willd. Fruit petit, couleur de lie de vin foncée, chair d'un rouge de feu obscur, de très-médiocre qualité. Variétés à feuilles panachées et à feuilles de saule.

— *Musch.* Rapporté depuis quelque temps de la ville de Musch, sur les frontières de la Turquie, du côté de la Perse. Arrondi, d'un jaune foncé ; remarquable par la transparence de sa pulpe qui laisse entrevoir le noyau. Chair très-fine, agréable ; mûr à la mi-juillet. Cet arbre délicat doit être en espalier.

— *Gros Musch.* Arbre vigoureux ; fruit parfumé, profondément sillonné d'un côté, comprimé de l'autre ; chair n'adhérant pas au noyau ; amande douce ; fin juillet.

—*A fleurs doubles*, joli arbuste d'ornement.

Entre autres moyens d'employer les abricots, on indique celui d'ouvrir en deux chaque fruit mûr, et de les faire sécher au soleil ou au four. On les conserve pour l'hiver dans un endroit sec. Trempés de la veille dans l'eau, on les cuit avec du sucre, et l'on en fait d'excellentes compotes (1). Le bois de l'abricotier sert à des ouvrages de tour.

PRUNIER, *Prunus.* Arbre moyen, dont les racines traçantes poussent des rejetons de tous côtés. Il fleurit en mars.

Prune *de Catalogne* ou *de St.-Barnabé, jaune-hâtive.* Jardin fruitier, pl. 53. Arbre moyen, très-productif ; se met en espalier au midi. Fruit petit, allongé, jaune, sucré, quelquefois insipide. Commencement de juillet.

— *Précoce de Tours, Prune noire hâtive.* Fruit petit, ovale, peu relevé. Mi-juillet.

— *Damas musqué.* Jardin fruitier, pl. 56. Arbre

---

(1) On trouvera, pour chaque fruit, beaucoup d'autres procédés excellens, dans l'*Art d'employer les fruits*, ouvrage en un volume. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Audot, libraire.

moyen, originaire de Damas, en Syrie. Peu fécond. Fruit petit, violet foncé, ferme, musqué. Mi-août.

PRUNE *de Damas violet*. JARDIN FRUITIER, pl. 54. Moyen, allongé, violet, ferme, sucré, un peu aigre. Fin d'août.

— *Damas d'Espagne*. Fruit ovale, médiocre, fort fleuri, violet et taché de rouge du côté du soleil. Chair sucrée, parfumée, se séparant du noyau. Commencement de septembre.

— *Damas de septembre*. JARDIN FRUITIER, pl. 54. Arbre vigoureux et très-productif. Fruit petit, oblong, violet foncé, relevé, agréable. Fin de septembre. Tous les damas se perpétuent par leurs semences.

— *Royale hâtive*. Beau et bon fruit; saveur et couleur de la reine-claude violette; mûr au commencement de juillet.

— *Bifère*. JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit allongé, vert tirant sur le jaune, saveur agréable. Il mûrit à la mi-juillet, et donne sa 2me. récolte au 15 septembre.

— * *Monsieur*. JARDIN FRUITIER, pl. 57. Arbre vigoureux, productif. Fruit gros, rond, beau, violet, fondant, peu relevé, meilleur dans les terres chaudes et légères. Fin de juillet. — *Monsieur hâtif*. JARDIN FRUITIER, pl. 56. Fruit semblable au précédent, mais d'un violet plus foncé. Mi-juillet.

— * *Surpasse-Monsieur*. Ce fruit superbe a été obtenu de semis par M. Noisette. Il est plus beau et plus parfumé que la prune monsieur, et l'arbre a le précieux avantage de produire sur ses rejetons des prunes dans toute leur beauté et qualité. Mûrit fin d'août.

— * *Royale de Tours*. JARDIN FRUITIER, pl. 56. Grand arbre fécond. Fruit gros, presque rond, violet et rouge clair, fin, sucré. Fin de juillet.

— *Monsieur tardive, altesse*. Arbre moyen. Fruit ressemblant au *monsieur;* mais plus gros, plus sucré, tardif. De septembre en novembre.

— * *Perdrigon blanc*. JARDIN FRUITIER, pl. 53. Petit, longuet, blanc, fondant, très-sucré, très-parfumé et excellent. Il se reproduit de noyau. En espalier, il donne du fruit au commencement de septembre;

plus abondamment en contre-espalier; meilleur en plein vent, où il réussit bien au sud de Paris. Au nord et à l'ouest, il exige l'espalier.

Prune *Perdrigon violet.* Jardin fruitier, pl. 53. Même forme, un peu plus gros, mêmes qualités. Espalier au midi. Fin d'août.

— * *Perdrigon rouge.* Jardin fruitier, pl. 56. Mêmes forme, grosseur et qualité, d'un beau rouge presque violet. Septembre.

— *Pêche.* Très-grosse; chair de la *prune de monsieur,* moins bonne et mûre à la même époque.

— *de Jérusalem.* Jardin fruitier, pl. 59. Très-beau fruit adhérant au noyau: goût de la *prune de monsieur;* chair de l'abricot.

— *Sans noyau.* Jardin fruitier, pl. 59. Petit fruit, d'une qualité médiocre, et seulement curieux.

— *Brignole.* Prune oblongue, médiocre, d'un jaune pâle, rougeâtre du côté du soleil; chair jaune très-sucrée, dont on fait les pruneaux dits de *Brignole.*

— *de Briançon.* Fruit qui tient de la prune et de l'abricot, et qu'on cultive uniquement parce qu'il fournit l'*huile de marmotte.*

— *Petite Bricette.* Jardin fruitier, pl. 56. Fruit tardif; chair de la *Sainte-Catherine,* et même couleur.

— *Rouge et blanche.* Espèce jardinière d'Amérique, très-sucrée et tardive.

— * *Reine-Claude.* Jardin fruitier, pl. 57. — A Tours, *abricot vert.* — A Rouen, *verte-bonne.* Arbre vigoureux, grand et productif. Fruit gros, sphérique, vert piqueté de gris et de rouge: la meilleure de toutes les prunes. Mûre en août. Cette prune se reproduisant plus ou moins parfaitement de graine, on en a plusieurs variétés moins bonnes qu'il faudrait détruire: elle est excellente en plein vent au soleil, et divine en espalier au midi.

— * *Petite Reine-Claude.* Inférieure en grosseur et en qualité, un peu plus tardive. Il y a une sous-variété à fleurs semi-doubles.

— * *Reine-Claude violette.* Presque aussi bonne que la précédente. C'est une variété qui en diffère par sa couleur, et par sa durée quelquefois jusqu'en octobre.

PRUNE *abricotée.* JARDIN FRUITIER, pl. 55. Gros fruit plus long que rond, blanc jaunâtre d'un côté, rouge de l'autre; chair jaune quittant le noyau, ferme, musquée, excellente. Commencement de septembre. La *prune-abricot,* que l'on confond avec elle, est moins bonne.

— * *Petite mirabelle.* Arbre petit, touffu, très-fécond. Feuilles petites. Fruit petit, rond, un peu oblong, jaune-ambré, ferme, fort sucré. Mi-août.

— * *Grosse mirabelle.* JARDIN FRUITIER, pl. 55. Presque ronde, jaune, piquetée de rouge, fondante, sucrée, très-bonne. Mi-août. Les arbres poussent des touffes confuses de branchettes dont on les débarrasse. On doit aussi les tailler plus court.

— *Impériale violette, prune-œuf.* JARDIN FRUITIER, pl. 50. Gros fruit de la forme et quelquefois de la grosseur d'un œuf, violet-clair, ferme, sucré, relevé, trop souvent gommeux et véreux dans les terres fortes ou froides. Fin d'août.

— *Impériale blanche.* Même forme, mais plus grosse que la précédente. Peau coriace, chair blanche, ferme et adhérente au noyau. Cette prune est inférieure pour la saveur à l'impériale violette.

— *Dame Aubert.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit encore plus volumineux, mais d'un goût médiocre.

— *Diaprée violette.* JARDIN FRUITIER, pl. 58. Fruit moyen, allongé, violet, fleuri, ferme, sucré, délicat, bon, souvent véreux. Commencement d'août.

— *Diaprée rouge.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Mêmes forme et grosseur, rouge-cerise d'un côté, ferme, sucré, relevé. Commencement de septembre.

— *Impératrice blanche.* JARDIN FRUITIER, pl. 58. Moyenne, oblongue, jaune-clair, ferme, sucrée, agréable. Fin d'août.

— *Ile-verte.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit gros, allongé, bon en confiture. Commencement de septembre.

— * *Sainte-Catherine.* JARDIN FRUITIER, pl. 55. Fruit abondant, moyen, allongé, jaune, sucré; très-bon. C'est, sous le climat de Paris, la meilleure espèce pour faire des pruneaux. Septembre et octobre.

— *Quetsche.* Violette, médiocre, très-allongée, renflée au milieu; chair douce et agréable en pruneaux.

PRUNE *de Saint-Martin*. Bon fruit, gros comme la Reine-Claude violette, ayant la même couleur; c'est la plus tardive des prunes.

— *Cerisette, blanche* et *rouge*. Feuille petite et presque ronde; fruit médiocre, allongé. Cultivé pour greffer les autres variétés du prunier et de l'abricotier.

— *Saint-Julien, gros* et *petit*. Fruit violet foncé, fort fleuri. Cultivé seulement pour greffer les autres pruniers, l'abricotier et le pêcher; est préféré aux cerisettes et aux espèces suivantes.

— *Damas noir, gros* et *petit*. Cultivé comme les deux précédens, pour greffer l'abricotier, le prunier et le pêcher. On doit préférer le gros damas pour la greffe du pêcher. Son bois farineux et son cœur blanchâtre le font reconnaître. Le bois du petit est d'un brun égal, et sa pousse de l'année est rougeâtre.

CULTURE. Le prunier n'est pas difficile sur la qualité du terrain : il vient partout, pourvu que le sol ne soit pas glaiseux, marécageux ou trop sablonneux. Une bonne terre franche et légère lui convient mieux que toute autre, parce que ses racines traçantes ne peuvent chercher leur nourriture à une grande profondeur. Dans une terre trop forte il ferait de plus grandes pousses, mais ne donnerait que peu de fruits, peu sucrés et sans saveur. Il en est de même à la température de Paris, quand l'arbre est exposé au nord ou trop ombragé. Il lui faut, dans ces climats, l'exposition du levant, ou même celle du midi.

On fait stratifier les semences ou noyaux de prunes indiquées ci-dessus pour la greffe, ou ceux de bons fruits qu'on ne devrait greffer qu'après leur fructification. On les sème et cultive comme les abricotiers et pêchers. Les jeunes plants n'ont pas une croissance très-rapide les 2 premières années : c'est pourquoi beaucoup de pépiniéristes leur préfèrent les rejetons, parce que ces derniers poussent très-promptement, et sont quelquefois bons à greffer dans l'année où ils ont été mis en pépinière, et mieux greffés sur place; mais ces rejetons ne deviennent pas aussi grands et ne sont pas toujours aussi robustes que les sujets de semis; ils ne vivent pas aussi long-temps;

leurs racines tracent davantage, et s'épuisent à fournir de nouveaux rejetons bien plus tôt et en plus grande quantité que les plants de semis. On doit donc donner la préférence à ces derniers, quand on désire des arbres en plein vent, soit pruniers, abricotiers ou pêchers, soit des arbres en espaliers d'un grand développement, ou de grandes pyramides. Il faut n'employer les rejetons que pour les petits espaliers, les contre-espaliers, et les moyennes pyramides.

On attend, pour greffer les jeunes pruniers, qu'ils aient la force relative à l'emploi qu'on en veut faire. Il faut être attentif à l'époque de l'été où ils sont en état de recevoir la greffe en écusson, la plus ordinaire pour le prunier; il faut opérer de suite. Si on a beaucoup de sujets à greffer, et qu'on ait de l'eau à sa disposition, on donne aux jeunes plants un ou 2 arrosemens copieux en cas de sécheresse; car dès que la terre se dessèche, l'écorce se colle contre l'aubier, et les écussons, qu'on place avec plus de peine, réussissent rarement. On prépare le prunier comme le pommier, 15 jours, ou davantage, avant de greffer. On peut, au printemps, employer la greffe en fente pour les forts sujets.

On plante les pruniers l'année qui suit la première pousse de la greffe, qu'on rabat à 4 ou 6 yeux, et plus, suivant leur force et celle des racines, qu'on ne saurait trop ménager comme celles de tout arbre. Le prunier donne beaucoup de rejetons qu'il faut détruire en les coupant sur la racine. On conserve, par cette suppression, toute la séve aux arbres.

La taille du prunier en espalier se fait suivant les principes indiqués, et en allongeant un peu plus. Si on veut des arbres en plein vent, de la plus grande dimension, il est essentiel de les tailler les 3 premières années. Au cas qu'on ne veuille qu'accélérer la fructification, on se contente de couper les branches qui font confusion, et on ne taille pas. On n'a, par la suite, qu'à débarrasser les pleins vents du bois mort. Ces arbres, dans certaines années, sont tellement chargés de fruits, qu'on est obligé de soutenir leurs branches comme celles du pommier. Quand on n'a pas le courage de retrancher le trop à au-

cun de ces arbres, on les épuise, à moins que l'automne ou l'hiver n'occasione souvent la mort de quelques branches. On doit, par cette raison, rapprocher la taille du prunier en espalier de celle du pêcher, et ravaler, sur 3 ou 4 yeux, une branche à côté de celle qu'on allonge pour la remettre à fruit.

Le prunier est très-sujet à l. gomme, et quelquefois au blanc et à la brûlure. Son bois, rougeâtre, assez dur, peut servir en menuiserie.

CERISIER, *Cerasus*. Quatre espèces, dont 2 indigènes, une originaire du Nord, et une du Pont, en Asie, ont fourni toutes les variétés au nombre de plus de 70. Lucullus, après sa conquête du royaume de Pont, rapporta un de ces arbres des environs de la ville de *Cerasonte*, d'où vient le nom de *cerisier*. Leurs fruits sont doux, surtout ceux de la première espèce, et leur chair plus ou moins ferme. Les feuilles sont légèrement velues en dessous. Ces deux espèces sont à racines pivotantes. Les fleurs sortent du bois d'un à deux ans, leurs bouquets de fleurs sont légèrement pédonculés, et quelquefois accompagnés d'une feuille; leurs fruits ronds sont plus ou moins acidulés; la chair en est tendre et aqueuse, les racines traçantes. Tous fleurissent en mai, et mûrissent leurs fruits en été.

Toute terre convient aux cerisiers, pourvu qu'elle ne soit ni trop humide, ni trop sèche, ni trop argileuse. Ils préfèrent les terres profondes et légères, et demandent quelques arrosemens dans les sécheresses. On les multiplie de noyaux et de rejetons. Ces derniers donnent des arbres moins beaux et plus sujets à la gomme.

On greffe sur les sujets venus de noyaux, si on désire de grands arbres; les greffes sur les rejetons en donnent de moyens, et celles sur le cerisier-griottier, de plus petits. La greffe doit se faire en écusson à œil dormant; lorsque les branches sont trop grosses on ravale l'arbre, et on attend qu'il en soit sorti de beaux scions, pour les écussonner. Comme cet arbre se cultive en plein vent, on se contente de détruire le bois mort; nous pensons cependant qu'il serait utile de le diriger comme les au-

tres arbres, les trois premières années, en allongeant davantage la taille. On accélère la maturité du fruit, et on augmente son volume, en le mettant en espalier, et en conservant, après trois années, les petites branches qui poussent sur le devant; dans ce cas on le greffe sur *Mahaleb*, ou *Sainte-Lucie*. On a adopté cette marche pour le cerisier précoce et celui d'Angleterre. Lorsque le cerisier est sur le retour, on ravale sur les grosses branches, et il forme promptement une nouvelle tête.

VARIÉTÉS. — 1re. *division.* — LE MERISIER ou *Cerisier sauvage* a fourni plusieurs variétés, dont nous ne noterons que les principales; nous ferons de même pour les autres divisions. Le GUIGNIER *à gros fruit noir*. JARDIN FRUITIER, pl. 5. Les bourgeons sont bruns et assez gros; les feuilles des branches à fruits, presque ovales, et celles des branches à bois, deux fois plus longues. Fleurs en avril, comme toutes celles des variétés de merisiers, à l'exception du *Guignier tardif;* fruit gros, à peau fine et d'un brun noir; chair d'un rouge foncé et d'une saveur douce; maturité en juin. GUIGNIER *à petit fruit noir :* diffère peu du précédent; fruit plus petit, et aussi précoce. — *à gros fruits blancs*. Fruit à peau mince, rougeâtre du côté du soleil, et blanchâtre de l'autre côté; chair blanche, un peu ferme, mais très-agréable; mûr 15 jours après les précédens. — *à fruit rose hâtif*. Fruit rouge tendre; chair très-aqueuse; maturité *idem*. — *à gros fruit noir et luisant*. Bourgeons jaunâtres et fleurs petites; fruit à peau noire, luisante; chair rouge, tendre, et meilleure que celle des autres variétés. Il mûrit fin de juin. Il a une sous-variété qui n'en diffère que par un pédoncule très-court, et un fruit plus aromatisé. — *à rameaux pendans*. Fruit tardif et bon.

2e. *Division.* — BIGARREAUTIER, *Cerasus bigarella*. — BIGARREAUTIER HATIF, *à petit fruit rouge*. Fruit moyen, rouge clair : chair parsemée de fibres blanches; bourgeons d'un brun noir; mûrit à la mi-juillet; souvent attaqué de vers. — *à gros fruit rouge*. Fruit plus

gros, d'un rouge plus foncé; chair *idem*, mais meilleure; mûrit fin de juillet. — *à gros fruit blanc.* Il diffère du précédent par sa couleur beaucoup plus claire du côté du soleil, et blanchâtre à l'ombre; chair moins ferme et plus succulente; bourgeons cendrés. — *Belle de Rocmont, cœur de pigeon.* Fruit moins gros et moins long que le précédent; peau luisante et marbrée; mûrit à la mi-juillet. Branches pendantes. — *à fruit couleur de chair.* Variété du précédent, est aussi bon. — *Gros cœuret.* Fruit en cœur raccourci, déprimé; peau luisante; passe du rouge au cramoisi presque noir; mûrit en août; le meilleur de tous. — *Tardif* ou *cerisier des 4 à la livre.* Fruit le plus gros de tous, à chair très-ferme, mais inférieure en qualité au précédent, mûrit en août; arbre remarquable par la grandeur de ses feuilles. Les sujets sur lesquels on le greffe dans nos climats, peut-être trop chauds pour lui, ne lui fournissent pas assez de nourriture; ses fruits nous ont toujours paru avortés pour cette raison. — *à fruit jaune.* Fruit petit; saveur agréable.

3e. *Division.* — CERISIER. — CERISIER ANGLAIS, *royal hâtif.* Fruit gros, un peu comprimé dans ses extrémités; pédoncule court, vert et pourvu d'une foliole. Chair douce et bonne. Produit beaucoup; mûrit fin de mai. — *à bouquets ou trochets.* JARDIN FRUITIER, pl. 7. Fleurs réunies sur le même pétiole; fruit à chair délicate, mais acide, produit beaucoup et mûrit en juin. — *Cerise-guigne.* Fruit turbiné, très-délicat; mûrit fin de juin. — *de Prusse.* Semblable à la précédente en se rapprochant un peu de la tardive d'Angleterre; mûrit fin de juin. — *Cerisier de Montmorency à gros fruit.* Fruit gros, aplati à ses 2 extrémités, d'un rouge vif; chair d'un blanc jaunâtre, légèrement acidulée et très-bonne. L'arbre produit peu de fruits; mûrit en juillet. — *Gros gobet.* JARDIN FRUIT., pl. 5. Variété du précédent; arbre moins fort; bourgeons plus effilés; feuilles plus étroites; fruit moins gros, ayant la gouttière plus profonde et le pédoncule plus court : fruits fort bons. — GRIOTTIER *de Villènes ou à fruit rouge pâle.* Bon fruit, mais sujet à couler; mûrit en juin. Il

a une variété ambrée très-vigoureuse, peu productive, et dont les fruits excellens ne mûrissent qu'en juillet. — *royal tardif.* CERISE ANGLAISE TARDIVE. Excellente espèce dont les fruits, très-abondans, gros et d'une couleur très-foncée, mûrissent en juillet. Il y en a une variété dont le fruit devient presque aussi noir que la guigne noire. Elle a les mêmes qualités que le précédent. — DOUCETTE, BELLE DE CHOISY, *de la Palembre.* Fruit très-gros, à longs pétioles, d'un beau rouge et d'un excellent goût. L'arbre produit peu; fruit mûr en juillet. — *de Varenne.* Fruit rapproché du Montmorency à long pédoncule, mais meilleur; mûrit en août. — *à gros fruit blanc.* Fruit très-sucré; mûrit en août. — *Cherry duck.* Bon fruit, mûrit en août. — *tardif, ou de la Toussaint.* JARDIN FRUITIER, pl. 6. Des fleurs depuis mai jusqu'à la Toussaint; fruits tardifs, acides, en grappes terminales et pendantes. Bourgeons grêles et pendans.

4e. *Division.* — CERISIER DU NORD. — Fruit très-tardif, bon pour ratafia et confitures. — *De Sibérie à gros fruit et à rameaux pendans.* Fruit ovale, noir; mûrit en août et septembre. — *de Sibérie à fruit rond;* plus petit que le précédent; mûrit en août. Ces 2 espèces sont de médiocre qualité. — GRIOTTIER COMMUN, JARDIN FRUITIER, pl. 8. Fruit petit, très-acide; quand on ne le greffe pas, le fruit est moins gros. — *nain précoce.* Branches longues et grêles, fruit petit, très-médiocre : mûrit en mai. — *d'Allemagne.* Fruit à chair rouge et à eau abondante; mûrit à la mi-juillet. — *de Portugal.* Fruit d'un rouge foncé, à chair ferme et rouge; mûrit en août.

USAGE. On conserve les merises, les guignes, et quelques griottes, en les exposant sur des planches à l'ardeur du soleil. Les griottes se mettent à l'eau-de-vie, en confitures, etc. On fait du résiné des merises, on en fabrique un petit vin, mais qui se conserve peu de temps : on en extrait le *kirschen-waser* et le *marasquin.* Le bois, et particulièrement celui du merisier à fruit noir, est employé pour la menuiserie et pour le tour. Les merisiers, par la beauté de leur port et de

leurs feuilles, feraient un bel effet dans les jardins paysagers, où le cerisier de la Toussaint, qui a des fleurs pendant 4 mois, mérite aussi d'être placé.

OLIVIER CULTIVÉ. *Olea europæa.* Arbre de 25 à 30 pieds de hauteur, originaire de l'Asie, introduit en Europe par les Romains lorsqu'ils firent la conquête de la Grèce où il était cultivé et consacré à Minerve à cause de sa grande utilité ; son huile servait dans les libations et les sacrifices. Notre climat est un peu trop froid pour lui ; on n'a encore pu le cultiver en grand que dans la Provence, dans le Languedoc et dans une partie du département des Pyrénées-Orientales. Dans le reste de la France on ne le voit que chez quelques curieux où il est reçu à cause de la célébrité attachée à son nom ; car son port, son feuillage et sa fleur n'ont rien qui puisse le faire rechercher : quant à ses fruits, nous n'avons aucune connaissance qu'il en ait jamais produit aux environs de Paris, quoique Miller ait écrit qu'en 1719, des oliviers bien abrités à *Kinsington*, près de Londres, produisirent une grande quantité de fruits qui devinrent assez gros pour être marinés.

Quoi qu'il en soit, nous ne cultivons l'olivier à Paris que comme plante d'orangerie, et en petite quantité, parce qu'il n'est pas propre au décor, et que ses petites fleurs blanches disposées en grappe au bout des rameaux, ne se montrent même pas constamment chaque année, en mai ou juin, époque de leur développement. On le tient en pot ou en caisse dans une terre à oranger, et il s'élève avec difficulté à la hauteur de 8 ou 10 pieds sous la forme de baliveau. Nous pensons que si on le mettait en espalier au midi, et qu'on le couvrît l'hiver avec des paillassons, il végéterait plus vigoureusement, et qu'on pourrait espérer de lui voir rapporter quelques olives.

On le multiplie de graines, de marcottes, de boutures et par la greffe sur le troëne. Les graines sont des olives bien mûres qu'on fait venir de Provence, et qu'on sème toutes fraîches dans des pots remplis de terre à oranger, placés sur une couche tiède pour avancer leur germination qui est naturellement fort lente, comme

celle de beaucoup de noyaux. Les marcottes se font avec ou sans incisions : les boutures, avec du jeune bois, se font sous cloche, dans une terre légère et pressée ; celles avec du vieux bois et des bourrelets se font en pleine terre au frais et à demi-ombre ; et comme il est rare qu'elles aient des racines la première année, on les couvre l'hiver avec de la laitière, pour qu'elles restent deux ans en place.

La greffe se fait en approche sur le troëne lorsque la séve est en plein mouvement, et en fente, immédiatement avant qu'elle ne s'y mette. Quand le troëne du Japon sera plus commun, qu'il fructifiera dans notre climat, on pourra en faire des sujets qui vaudront probablement mieux que le troëne commun pour recevoir l'olivier, parce qu'il y aura moins de différence entre leurs grandeurs respectives.

L'olivier supporte aisément 4 degrés de froid. On le rentre dans l'orangerie en même temps que le grenadier, et on ne lui donne que très-peu d'eau pendant l'hiver. Nous en avons vu de 30 pieds de hauteur sous le 17e. degré de latitude nord, pendant notre séjour dans les régions équatoriales, qui ne donnaient jamais de fruit : et tout le monde sait que cet arbre cesse d'être productif au-delà du 45me degré de la même latitude ; de sorte qu'il paraît démontré que le grand chaud et le grand froid sont nuisibles à son produit.

Maintenant nous allons prendre le titre d'historien pour donner une idée de la grande culture de l'olivier dans la partie de la France où il est devenu un objet de commerce et de prospérité. Quoique très-multiplié en Languedoc, en Provence et sur le littoral français de la Méditerranée, il n'y est pas tellement acclimaté, qu'il ne soit de temps en temps plus ou moins endommagé par les gelées qui s'y font sentir ; il en souffre moins dans les cantons où la terre est sèche, légère, aérée, et son fruit y est meilleur : il végète avec plus de vigueur et devient plus grand dans une terre fraîche, substancielle, et il rapporte beaucoup plus de fruit, mais ce fruit a moins de qualité, et l'arbre est plus sujet à la gelée.

Quelques années avant 1788, on a essayé d'arroser les oliviers dans le pays situé entre Arles et Aix, au moyen d'un grand canal d'irrigation connu sous le nom de *Canal Boisgelin*. Cette tentative eut des succès inouïs : en 1787, le produit en huile de ce canton excéda de 300,000 francs celui d'une année commune avant l'irrigation, quoique l'huile de cette grande récolte fût inférieure à celle des années qui avaient précédé l'usage des arrosemens. Mais de tels succès ne furent pas de longue durée ; le terrible hiver de 1789 survint ; il ne resta pas un seul olivier de tous ceux qui avaient été arrosés ; ils périrent tous jusque dans leurs racines ; inutilement furent-ils recépés, aucun rejeton ne se montra : depuis cette fatale époque, les oliviers ne sont plus arrosés en Provence.

Un hiver plus reculé et non moins funeste, celui de 1709, avait donné occasion de remarquer que l'olivier produit une immense quantité de racines qui se conservent en terre pendant des siècles. Plusieurs propriétaires de cette époque vendirent de ces racines *pour plus que ne valait leur fonds*. Ce fait est une conséquence de l'extrême longévité de l'olivier.

Un olivier venu de graine commence à donner quelques olives à l'âge de 5 à 6 ans, et ce n'est guère que vers la 12e. année que sa récolte devient intéressante. Cette longue attente fait qu'il n'y a que quelques curieux qui sèment l'olivier en Provence. Les uns vont lever du plant dans les endroits vagues, où les oiseaux ont laissé tomber les noyaux des olives qu'ils ont mangées, le plantent en olivettes et le greffent quand il est devenu assez fort ; les autres font des boutures en pépinières et mettent le plant en place à l'âge de 5 à 6 ans ; ceux-ci établissent des marcottes sur de vieilles souches et les enlèvent quand elles ont des racines ; ceux-là, enfin, éclatent les drageons plus ou moins en racines pour les mettre immédiatement en place, ou pour les faire fortifier en pépinière. Avec tous ces moyens, l'arbre se forme toujours lentement, et son produit se fait beaucoup attendre ; inconvénient qui n'aurait pas lieu, si on élevait les oliviers en pépinière comme nous élevons ici nos arbres fruitiers.

Rosier vante beaucoup la multiplication par racine, qui consiste, quand on arrache un vieux olivier, à prendre des tronçons de moyennes racines, longs d'un pied, et à les enterrer à la profondeur de 4 à 5 pouces, le gros bout un peu incliné par en-bas.

Les vieux oliviers, à force d'avoir produit des drageons à leur pied, ont souvent à cette partie une protubérance du poids de plusieurs quintaux, sur laquelle naissent toujours des drageons qu'on enlève successivement avec une grande portion de vieux bois, au moyen d'une hache ou d'un ciseau; plus on emporte de vieux bois avec le drageon, mieux celui-ci réussit à la plantation.

La greffe en couronne est la plus usitée sur l'olivier, quoique celles en fente et en écusson réussissent également bien.

On plante l'olivier en quinconce ou en bordure, et on l'espace à la distance de 30 ou 40 pieds, selon la bonté du terrain et la vigueur de l'espèce. Les trous se font en raison de la grosseur des arbres; il est toujours bon de les faire grands, et de les ouvrir long-temps d'avance: on butte un peu les arbres nouvellement plantés, pour les maintenir contre la violence des vents. On les fume de temps en temps avec du fumier consommé, et ils profitent des cultures céréales ou autres qu'on établit dans l'olivette. On considère comme un excellent engrais les chiffons de laine, le poil, les cornes et les ongles des animaux.

La longue multiplication de l'olivier par boutures et marcottes lui a fait perdre son port primitif et sa grandeur naturelle. Dans beaucoup de plantations, il ne s'élève plus qu'à la hauteur de 12 pieds, et sa tête est un hémisphère aplati. Il fleurit en avril dans toute la Provence, et assez souvent une partie de ses fleurs est détruite par les gelées tardives. Les fruits les plus hâtifs mûrissent en novembre, et la cueillette se prolonge jusqu'en mars, quoique les fruits soient mûrs depuis décembre. L'usage de laisser les olives sur les arbres ou tomber à terre long-temps après leur maturité, paraît contraire à l'intérêt des propriétaires; cependant il se maintient malgré tout ce qu'ont pu dire contre beau-

coup d'écrivains très-recommandables. Pour obtenir la meilleure huile possible, il faut cueillir les olives par un beau jour, lorsqu'elles ne sont qu'au 5/6e. de leur parfaite maturité, les porter à la maison, les étendre de l'épaisseur de 3 à 4 pouces sur un plancher sec ou plutôt sur des claies, afin qu'elles perdent leur eau de végétation et ne puissent pas s'échauffer, et quand elles se seront ressuyées ainsi pendant 5, 6, 7 ou 8 jours au plus, on les portera au moulin où on les pressera sans écraser le noyau, car son huile et celle de l'amande sont inférieures à celle de la pulpe. Plus les autres manières de recueillir et de presser les amandes s'éloignent de celle que nous venons d'exposer, plus l'huile qu'on en obtient est inférieure.

L'huile se conserve douce dans l'olive pendant un mois, après quoi elle se détériore et n'est plus bonne que dans les arts. Chaque variété d'olive donne une huile différente et en plus ou moins grande quantité; plusieurs des plus petites, donnent la meilleure; quelques-unes sont préférées pour confire, d'autres le sont pour la grande quantité d'huile qu'elles contiennent : on distingue toutes ces variétés au port de l'arbre, à la grandeur et à la couleur de ses feuilles; à la forme, à la grosseur, à la couleur, aux qualités et à l'époque de la maturité des fruits. Quand on veut confire des olives, on les cueille avant leur maturité, et pour leur ôter une partie de leur amertume, on les soumet à une préparation dont le sel marin est la base. Quand on veut en manger de mûres, on les assaisonne avec du sel, du poivre et de l'huile. Nous allons relater ici celles de ces variétés qui sont le plus généralement cultivées et celles qui offrent quelque chose de particulier.

OLIVE GALININGUE, OULIVIÈRE. LAURINE. *O. angulosa* GOUAN. Résiste bien au froid : feuillage peu nombreux : fruit rougeâtre à long pédoncule : on le confit en quelques endroits : son huile est médiocre, selon Gouan, très-bonne selon d'autres.

O. AGLANDEAU. CAIANNE. DEC. *O. subrotunda*. Fruit petit, arrondi, très-amer : huile excellente.

O. AMELLON, AMELLINGUE, PLANT D'AIX. *O.*

amygdelina Gouan. L'une des plus cultivées. Fruit ressemblant un peu à une amande : se confit souvent quoique son huile soit fort douce.

Olive Cormeau. *O. cranimorpha*, Gouan. Branches inclinées vers la terre : très-productive : fruit petit, arqué, pointu, fort noir : noyau aigu aux deux extrémités.

O. Ampoulleau, Barralingue. *O. sphærica* Gouan. Fruit plus arrondi qu'aucun autre, huile délicate.

O. Picholine, Saurine. *O. oblonga* Gouan. Fruit réputé le meilleur étant confit. Huile fine et douce. Selon Rosier on donne aussi ce nom à un autre fruit plus arrondi et dont la pulpe est fortement colorée.

O. Verdole, Verdau. *O. viridula* Gouan. Fruit ovoïde, conserve long-temps sa couleur verte ; sujet à pourir à l'époque de la maturité : estimé à Pont-Saint-Esprit ; négligé ailleurs : cela tient-il au sol ou à la culture ?

O. Moureau, Mourette, Mourescole, Négrette. *O. præcox* Gouan. Fruit ovale, très-foncé en couleur : noyau petit : huile estimée : on compte plusieurs variétés de Moureau.

O. Bouteilleau, Boutiniane, Nopugète. *O. racemosa* Gouan. Peu sensible au froid. Variable dans son produit : huile bonne, mais déposant beaucoup de lie.

O. Sayerne, Salierne. *O. atrorubens* Gouan. Arbre de petite taille, craignant le froid, aimant la terre caillouteuse et les roches calcaires. Fruit d'un violet noir, fleuri ; huile des plus fines.

O. Marbrée, Pigau. *O. variegata* Gouan. Fruit variable en forme et en grosseur ; passant du vert au rouge et du rouge au violet pointillé de blanc.

O. Turquoise. *O. odorata* Rosier. Feuilles larges et nombreuses : fruit allongé, d'une odeur agréable, exquis étant confit, mais ne se conservant pas autant que les autres.

O. d'Espagne, l'Espagnole, plant d'Aiguières. *O. hispanica* Rosier. La plus grosse olive de France, estimée confite : huile amère.

O. Royale, Triparde, Triparelle. *O. regia*

Rosier. Fruit gros, propre à être mariné. Huile de mauvaise qualité.

Olive pointue, Punchude, Rougette. *O. atrovirens* Rosier. Fruit allongé, pointu aux deux extrémités, rouge de jujube dans la maturité. Huile estimée.

Ne pouvant rapporter ici toutes les variétés cultivées, nous citerons cependant encore l'olive noire douce et l'olive blanche douce, parce qu'elles ont cela de particulier qu'étant mûres, elles ne sont pas âpres comme les autres et qu'on peut les manger sans préparation.

CORNOUILLER male, *Cornus mas*. Indigène. Arbre de 15 à 25 pieds. En février, fleurs petites, jaunes, en ombelles. Ses drupes rouges, nommés *cornes* ou *cornouilles*, aigrelettes, bonnes quand elles sont bien mûres, servent à faire d'excellentes confitures, des liqueurs, etc. Cet arbre robuste vient bien dans toutes les terres, dans une situation ombragée; multiplication de semences, marcottes et traces, ou par la greffe sur les autres espèces. On en cultive deux variétés, l'une à *gros fruit rouge*, l'autre à *fruit jaune*.

Fruits à pepins.

POIRIER, *Pyrus*. Indigène. Bel arbre de 20 à 40 pieds; à racines pivotantes. Fleurs en avril. Ses variétés, très-nombreuses, sont:

— *Petit muscat, sept-en-gueule.* Jardin fruitier, pl. 26. En tige ou espalier au levant: fruit très-petit, précoce, plus abondant sur les vieux pleins-vents, en bouquets: peau unie et d'un jaune rouge-brun; chair demi-beurrée et musquée; fin de juin.

— *Amiré-Joannet, petit Saint-Jean.* Fruit petit, jaune-citron, tendre, peu de goût; fin de juin.

— *Muscat-Robert, gros Saint-Jean musqué.* Jardin fruitier, pl. 26. Son jeune bois est jaune. Fruits plus gros que les précédens; peau unie, jaune, quelquefois vermeille; chair tendre, sucrée et relevée; mi-juillet; greffe sur franc.

—*Aurate.* Jardin fruitier, pl. 26. Productif; fruit en bouquets, petit, turbiné, jaune et rouge clair, demi-beurré, un peu musqué; fin de juillet.

Poire *petit-blanquet, poire-à-perle.* Petit fruit en forme de perle, jaune très-pâle, demi-cassant, musqué. Fin de juillet.

— *Blanquette à longue queue.* Jardin fruitier, pl. 27. Fort petit, pyriforme, blanc, demi-cassant, sucré, parfumé. Disposé comme on voudra, mais en terrain léger et profond. Commencement d'août.

— *Blanquet, gros-blanquet, roi-Louis.* Moyen, pyriforme, blanc et rouge clair, cassant, sucré, relevé. Fin de juillet.

— *Magdeleine.* Jardin fruitier, pl. 26. Fruit moyen, turbiné, vert clair, fondant, parfumé, mûr en juillet, vers la *Magdeleine*, mollissant promptement. En buisson, en éventail. Soleil et chaleur.

— *Cuisse-madame.* Jardin fruitier, pl. 27. Arbre tardif à se mettre à fruit, mais ensuite très-productif; pouvant se mettre en plein vent, ou en espalier au levant, et en entonnoir. Fruit moyen, allongé, vert et roux, demi-beurré, un peu musqué. Fin de juillet.

— * *Épargne, beau présent, grosse cuisse-madame.* Jardin fruitier, pl. 27. Arbre assez fort, difficile à mettre en pyramide; boutons gros, fleurs grandes; fruit moyen, très-allongé, vert, fondant, le meilleur de la saison, mais mollissant promptement; en espalier au couchant, terrain sec et aéré; autrement il est sans goût. Fin de juillet.

— * *Bellissime d'été, suprême.* Gros fruit, en forme de calebasse; jaune pâle; chair blanche, demi-beurrée, parfumée, agréable, mais seulement après les étés chauds. Fin de juillet. Arbre vigoureux, chargeant peu.

— *Bellissime d'automne, vermillon, suprême, petit certeau.* Jardin fruitier, pl. 27. Moyen, encore plus allongé, rouge foncé, cassant, demi-fondant, sucré, relevé. Fin d'octobre.

— *Bellissime d'hiver, téton de Vénus.* Fruit gros, presque rond, jaune et rouge, tendre, bon à cuire. En quenouille et en contr'espalier. Février, mai.

— *de vallée.* L'arbre greffé sur franc devient très-considérable et très-productif. Fruit médiocre. Fin d'août.

Poire *bourdon musqué*, ou *orangé d'été*. Petit, rond, vert clair, cassant, musqué. Juillet.

— *Ognonet, archiduc d'été, amiré roux, poire-ognon*. Jardin fruitier, pl. 27. Moyen, turbiné, jaune et rouge vif, demi-cassant; goût de rose et relevé. Commencement d'août. On ne le greffe sur le cognassier que dans les bons terrains.

— * *Salviati*. Jardin fruitier, pl. 28. Moyen, rond, jaune et rouge clair, demi-beurré, sucré, très-parfumé. Se greffe sur franc. Août.

— *Orange musquée* ou *d'été*. Moyen, rond, boutonné, jaune et rouge clair, cassant, musqué. Août.

— *Orange tulipée, poire aux mouches*. Jardin fruitier, pl. 39. Moyenne, verte et brune, rayée de rouge clair et marbrée de gris, demi-cassante. Commencement de septembre.

— *Orange rouge*, *d'automne*. Jardin fruitier, pl. 31. Même forme, un peu plus gros, gris et rouge vif, cassant, sucré et musqué. Août.

— *Orange d'hiver*. Jardin fruitier, pl. 29. Moyen, rond, boutonné, vert, cassant, musqué. Février et mars.

— *Rousselet hâtif, poire de Chypre, perdreau*. Petit, pyriforme, jaune et rouge vif, taché de gris, demi-cassant, sucré, très-parfumé. Mi-juillet.

— *Gros rousselet, roi d'été*. Jardin fruitier, pl. 30. Arbre s'élevant et se formant très-bien en pyramide. Fruit moyen, pyriforme, vert foncé et rouge brun, demi-cassant, parfumé. Septembre.

— * *Rousselet de Reims, petit rousselet*. Jardin fruitier, pl. 31. Tardif, à pousses grêles et brunes, à yeux plats; terre profonde. Fruit petit, vert foncé, rouge brun, demi-beurré, fin, très-parfumé. Fin d'août. Bon à mettre à l'eau-de-vie et à sécher.

— *Rousselet d'hiver*. Jardin fruitier, pl. 29. Beaucoup de bourgeons. Petit fruit, vert foncé et rouge brun, demi-cassant; à cuire. Février et mars.

— *Sans peau, fleurs de guignes*. Jardin fruitier, pl. 28. Grand arbre productif. Fruit moyen, pyriforme, vert et jaune, tacheté de rouge, fondant, parfumé. Commencement d'août.

Poire *cassolette, muscat vert, friolet, lèche-friand.* Jardin fruitier, pl. 30. Petit, vert clair et rouge, pâle, cassant, tendre, sucré, musqué. Fin d'août.

— *Épine d'été, fondante, musquée, satin-vert.* Jardin fruitier, pl. 37. Moyen, pyriforme, allongé, vert, très-musqué. Commencement de septembre.

— *Robine, royale d'été.* Jardin fruitier, pl. 36 Fruit en bouquet, moyen, turbiné, court, jaune piqueté, demi-cassant, sucré, musqué. Août.

— *Épine-rose.* Jardin fruitier, pl. 44. Vient bien dans les terres fraîches en plein vent, ou en espalier, greffé sur cognassier. Gros, sphérique, jaune et rouge clair, demi-fondant, musqué, sucré. Août.

— *Épine d'hiver.* Jardin fruitier, pl. 35. Gros, allongé, vert pâle, fondant, doux; excellent s'il est greffé sur cognassier, et si le terrain lui convient. Novembre, décembre, janvier.

— *Bon-Chrétien d'été.* Jardin fruitier, pl. 40. Moyen, en poire de coing, jaune et rouge léger, cassant. Fin d'août. Se greffe sur franc.

— *Bon-Chrétien musqué.* Fruit petit, mais bon : il est très-nombreux sur l'arbre.

— *Gros Bon-Chrétien, Graciolli d'été.* Jardin fruitier, pl. 41. Se greffe sur franc ; vient bien dans les cours pavées; pousse de longs bourgeons qui se terminent souvent par un bouton à fruit. Fruit gros, pyramidal, tronqué, bossu, jaune, demi-cassant, sucré, très-succulent. Commencement de septembre.

—*Bon-Chrétien d'Espagne.* Très-gros, pyramidal, jaune et beau rouge, cassant, doux. Novembre et décembre. Bon cuit.

* — *Bon-Chrétien d'hiver, poire d'angoisse.* Jardin fruitier, pl. 42. Arbre un peu tortu et noueux, productif, se mettant tard à fruit. Greffer sur cognassier : en espalier, au midi ou au levant ; terre substantielle, un peu fraîche et profonde. Fruit gros, à peau unie, épaisse, d'un jaune verdâtre. Le soleil d'automne lui donne un peu de rougeur et de la qualité. Chair ferme, grenue, sucrée. En octobre, et se conserve pendant tout l'hiver. Le Bon-Chrétien d'Auch est une

variété excellente, qui donne de plus beaux et de meilleurs fruits.

POIRE * *Bon-Chrétien de Vernois*. Même forme et même grosseur que le bon-chrétien d'hiver. Chair plus fondante, meilleure, sans pierres, peau mince et jaune.

— *Bon-Chrétien Spina*. Nouveau fruit d'Italie, plus ramassé que le bon-chrétien d'hiver; même chair et même peau.

—*Bon-Chrétien de Bruxelles*. Beau et bon fruit, qui mûrit en mars.

— *Bon-Chrétien à bois jaspé*. Variété. Fruit curieux, bon, et mûrissant un peu plus tôt.

— *Bon-Chrétien Turc*. Le plus beau et le plus gros fruit de toutes les variétés du bon-chrétien : il est parfumé.

— * *Beurré*. JARDIN FRUITIER, pl. 39. Gros, varié de couleur, fondant, très-beurré, fin, relevé, excellent; meilleur, mais moins coloré greffé sur franc. Fin de septembre. L'arbre se met promptement à fruit, aussi-bien que ses variétés : on le dispose en entonnoir, ou on le met en espalier. Les beurrés doivent se cueillir avant la maturité. Quand l'arbre est chargé de fruits, on cueille dès la mi-septembre.

— * *Beurré d'Arembert*. Très-beau et bon fruit, verdâtre, forme et grosseur du beurré gris, le meilleur des beurrés. En novembre et décembre.

— *Beurré de Coloma*. Fruit moyen, bon; mûr au commencement de septembre.

— *Beurré capiémont*. Très-bon; mûr en octobre.

— * *Angleterre*. *Beurré d'Angleterre*. JARDIN FRUITIER, pl. 39. L'arbre se greffe sur franc et charge beaucoup. Livré à lui-même et en plein vent, il devient fort grand; mais en espalier il donne du fruit plus gros : celui-ci est ordinairement moyen, ovoïde, allongé, gris, demi-beurré, fondant et succulent dans les terres sèches, légères et douces. Septembre. —*Grosse Angleterre de Noisette*. Variété obtenue par M. Noisette, plus grosse et plus tardive.

— *Angleterre d'hiver*. JARDIN FRUITIER, pl. 29.

Moyen, pyriforme, jaune-citron, doux, un peu sec. Décembre, janvier, février.

Poire *spingola*. Fruit de Florence ; même forme que beurré d'Angleterre, et chair agréable.

— *Doyenné blanc, beurré blanc, Saint-Michel.* Jardin fruitier, pl. 40 et 41. Gros, presque rond, jaune, très-sucré, quelquefois relevé, excellent, mais sujet à *cotonner*. Mi-septembre. Les doyennés doivent être taillés plus courts, pour leur faire pousser du bois, et arrêter l'excès de leur fécondité.

— *Doyenné gris* ou *d'automne*. Se met promptement à fruit. En entonnoir. En espalier au levant, au couchant, même au nord où son fruit devient de meilleure garde : on doit aussi le laisser mûrir dans la fruiterie : il est moyen, gris, beurré, fondant, meilleur que le précédent. Il peut durer jusqu'en novembre.

— *Doyenné galeux*. Fruit rapproché du précédent, couleur plus claire, mais tachetée ; même chair, souvent pierreuse d'un côté.

— * *Doyenné d'hiver*. Semblable à celui d'automne, vient plus gros à égalité de circonstances de culture, a l'épiderme piqueté de brun, et du reste a toutes les propriétés et qualités de l'autre, avec cette différence qu'il mûrit beaucoup plus tard.

— *Bergamote d'été, de la Beuvrière, Milan blanc.* Jardin fruitier, pl. 30. Gros, turbiné, vert gai et roux, demi-beurré, presque fondant, un peu relevé. Commencement de septembre.

— *Bergamote d'automne*. Jardin fruitier, pl. 29. Bel arbre. Espalier au levant ou au midi, et terre légère. Fruit gros, turbiné, jaune et rouge brun, beurré, sucré, doux, parfumé. Octobre, novembre, décembre. — *Bergamote suisse*. Moyen, turbiné, rayé de vert, de jaune et de rouge, beurré, fondant, sucré. Octobre.

— *Bergamote Sylvange*. Jardin fruitier, pl. 55. Fruit gros, fondant et excellent. Trouvé dans les bois de Sylvange, près de Metz. Se greffe sur franc. Mûr en novembre et décembre.

— *Bergamote de Pâques* ou *d'hiver*. Jardin frui-

TIER, pl. 33. Plus gros, court, turbiné, vert, piqueté de gris, demi-beurré, peu relevé. Janvier, mars. L'arbre donne de très-gros bourgeons.

POIRE *bergamote de la Pentecôte**. Fruit gros, ovale arrondi; queue grosse et fort courte dans une petite cavité : peau verte, marquée de points gris saillans, légèrement colorée du côté du soleil. L'époque de la maturité varie de novembre en mai. Les premières mûres sont moins bonnes que les tardives. Un sol trop frais ou une mauvaise année, donnent à cet excellent fruit une sorte d'âcreté qui en diminue le mérite.

— *Bergamote de Hollande, d'Alençon.* JARDIN FRUITIER, pl. 34. Très-gros, aplati, jaune clair, demi-cassant, relevé. Très-tardif. Se garde jusqu'en juin.

— * *Bergamote-crassane, crassane, crésane.* JARDIN FRUITIER, pl. 32. Fruit rond, gros, gris-vert, très-fondant, sucré, relevé, excellent; plus beau, meilleur, et plus abondant en espalier et terre légère; plus petit, se conservant mieux, en plein vent. Se cueille du 8 au 15 octobre au plus tard, et se conserve jusqu'en janvier : il a une variété à feuilles panachées.

— *Cassante de Brest, Cheneau.* JARDIN FRUITIER, pl. 28. Moyen, turbiné, allongé, vert gai et rouge clair, cassant, sucré, relevé. Commencement de septembre.

— *Caillot rosat.* Assez semblable à la précédente, meilleure, mais mollissant vite. Fin de septembre.

— *Poire olive* (de sa forme). Fruit moyen, très-bon, fondant, mûr en septembre.

— *Poire-figue.* Moyen, très-allongé, vert brun, fondant, sucré. Commencement de septembre.

— *Verte-longue, mouille-bouche, muscat fleuri.* Gros, allongé, vert, fondant, doux, sucré, bon. Commencement d'octobre.

— *Verte-longue panachée, culotte de Suisse.* JARDIN FRUITIER, pl. 38. Varié de vert et de jaune.

— *Sucré-vert.* JARDIN FRUITIER, pl. 37. Fruit moyen, allongé, vert, beurré, sucré, bon. Fin d'octobre.

— *Belle de Bruxelles, belle d'août.* Superbe fruit, bon; mûr en août.

Poire *noir grain.* Fruit moyen, chargeant beaucoup, très-estimé en Flandre; mûr en septembre.

— *Angélique de Bordeaux, Saint-Marcel, gros Franc-Réal.* Jardin fruitier, pl. 41. Gros, turbiné, à longue queue, plus pâle que le précédent, un peu fondant à sa maturité, doux et sucré. Janvier, février.

— *Angélique de Rome.* Jardin fruitier, pl. 42. Fruit moyen, fondant, très-bon. D'automne.

— *Calebasse* (Poire). Gros et bon fruit, cassant; mûr en septembre et octobre.

— *Jargonelle.* Jardin fruitier, pl. 38. Fruit turbiné, moyen; peau luisante, jaune, rouge vif au soleil; demi-cassant, musqué, médiocre; commencement de septembre.

— * *Messire-Jean, chaulis.* Jardin fruitier, pl. 34. Plein vent, si on greffe sur franc, et alors terre profonde et fraîche. Buisson ou espalier au couchant, et même au nord; mais dans ce cas il faut qu'il soit greffé sur cognassier. Fruit gros, presque rond, cassant, sucré, relevé, très-bon, quelquefois pierreux. Octobre.

Sieulle (Poire). On doit cette nouvelle poire à M. Sieulle, très-habile cultivateur et jardinier de M. le duc de Choiseul à Praslin. Son apparition date de 1815, et depuis cette époque M. Noisette la cultive dans ses pépinières. Fruit moyen, forme de crassane, plus renflée vers la base : queue longue, placée dans un enfoncement entouré de quelques petits lobes; œil peu enfoncé; peau fine, jaune citron, légèrement lavée de rouge du côté du soleil; chair demi-fondante; eau sucrée, relevée, abondante et agréable. Murit d'octobre en novembre. Bel arbre vigoureux et fertile. Se greffe sur franc et sur coignassier.

— * *Bezy de Chaumontel.* Jardin fruitier, pl. 39. Trouvé à *Chaumontel*, près de Chantilly. En entonnoir, ou en espalier au couchant. Il lui faut une terre légère, peu humide, sans quoi il a de l'âcreté. Il en est de même des beurrés. Tailler court. Fruit gros, varié de forme et de couleur, demi-beurré, fondant, sucré, relevé. Excellent. Novembre, décembre, janvier.

Poire *de Bezy de la Motte*. Jardin fruitier, pl. 35. Bois épineux, fruit gros, renflé à sa base, roux, très-coloré du côté du soleil, piqueté de gris, cassant et sucré. Mûr en octobre et novembre.

— *Bezy de Montigny*. Jardin fruitier, pl. 35. Moyen, forme du doyenné, jaune, très-fondant, musqué. Commencement d'octobre.

— *Frangipane*. Jardin fruitier, pl. 41. Moyen, long, renflé par le milieu, beau jaune, demi-fondant, doux, sucré : parfum particulier. Fin d'octobre.

— *Jalousie*. Jardin fruitier, pl. 41. Gros, allongé, renflé, boutonné, roux, très-beurré, sucré, relevé, fort bon. Se greffe sur franc. Fin d'octobre.

— *de râteau*. Fruit très-gros, turbiné, blanc-verdâtre d'un côté, rougeâtre de l'autre, parsemé de points roussâtres ; chair ferme, cassante, un peu sucrée, assez parfumée. Propre à faire l'ornement des desserts pendant une partie de l'hiver ; bon cru, meilleur en compote ; mûrit fin de décembre.

— *Jardin (poire de)*. Jardin fruitier, pl. 29. Gros fruit rond, boutonné, jaune d'un côté et rouge de l'autre, cassant, sucré, bon. Décembre.

— *Rousseline*. Jardin fruitier, pl. 31. Petit, pyriforme, turbiné, couleurs plus claires que celles du précédent, demi-beurré, sucré, musqué, agréable. Novembre. Se greffe sur franc.

— *Marquise*. Jardin fruitier, pl. 32. En plein vent, mieux en espalier au levant et au couchant. Gros et pyramidal allongé, jaune, beurré, fondant, doux, sucré. Novembre et décembre.

— *Mansuette solitaire*. Jardin fruitier, pl. 43. Gros, pyramidal, peu régulier, vert et jaune, demi-fondant ; bonté médiocre.

— *Martin-sire, Ronville*. Moyen, beau, pyriforme, vert clair, cassant, doux et sucré. Janvier.

— *Martin-sec*, rousselet d'hiver*. Jardin fruitier, pl. 31. Arbre très-productif, naturellement touffu, à bois jaune, à feuilles aiguës. Il s'accommode de tous terrains et de toutes formes. Fruit moyen, pyriforme,

allongé, isabelle et rouge, cassant, sucré, bon. Novembre, décembre, janvier.

Poire *sabine*. En l'honneur de M. Sabine, secrétaire de la société horticulturale de Londres; obtenus de graines aux environs de Metz, par M. Jaminet. Fruit moyen, renflé vers la base; peau verdâtre, marquée de points gris, nombreux; chair molle, d'un parfum très-agréable. De décembre en février. Arbre facile à conduire sous toutes les formes, se greffe sur franc et sur cognassier.

— * *Virgouleuse* (de *Virgoulé*, village près de St.-Léonard, Haute-Vienne). *Poire-glace*. Jardin fruitier, pl. 32. Arbre vigoureux et tardif; branches longues, jaunes, luisantes; greffer sur franc, parce que la greffe se décolle sur cognassier. Fruit gros, allongé, jaune, tendre, beurré, relevé, excellent; en espalier au levant: au midi il se fend. Novembre, février.

— * *Saint-Germain* (du nom de la forêt). Jardin fruitier, pl. 40. L'arbre fructifie promptement; fruit pyramidal allongé, vert, fondant, excellent, mais souvent pierreux. Se cueille au commencement d'octobre, et mûrit de novembre à avril. — *Saint-Germain à fruit strié ou rayé de jaune*. Variété; même qualité.

— *Pastorale, musette d'automne, petit râteau*. Jardin fruitier, pl. 40. Gros, très-allongé, jaune semé de roux, demi-fondant, un peu musqué, bon. Octobre, novembre, décembre.

— *Lansac, satin, dauphine*. Jardin fruitier, pl. 36. Moyen; presque rond, jaune, fondant, sucré, relevé. Depuis octobre jusqu'en janvier.

— *Duchesse d'Angoulême*. Des environs d'Angers. Fruit gros, ventru, rétréci d'une manière obtuse aux deux bouts, lavé de rouge brun du côté du soleil; chair fondante, vineuse, ayant les qualités de la crassane sans défaut. Octobre et novembre. Arbre d'un beau port, ayant les rameaux érigés. Sur franc et sur cognassier.

— *Bonne ente*. Fruit moyen, très-bon, mûr en décembre. Planter au midi, près d'une muraille.

POIRE *royale d'hiver*. JARDIN FRUITIER, pl. 38. Fruit gros, pyriforme, jaune clair et beau rouge, demi-beurré, fondant, sucré dans les terres chaudes. Vient bien en entonnoir ou en espalier au midi, et mieux greffé sur franc que sur cognassier. Décembre, février.

— *Echassery, Bezy de Chassery*. JARDIN FRUITIER, pl. 37. Presque même grosseur et couleur, ovale, fondant, sucré, musqué dans les terres qui lui conviennent. Novembre, décembre, janvier.

— *Ambrette*. JARDIN FRUITIER, pl. 34. Arbre épineux; fruit moyen, rond, blanchâtre, fin, fondant, sucré, relevé dans les terrains chauds et les années sèches. Novembre à février.

— *Franc réal*. Très-productif en plein vent, en entonnoir, même en espalier au couchant; terres profondes, point sèches. Feuilles cotonneuses : fruit gros, renflé par le milieu, vert jaune, plaqué et piqueté de roux; bon à cuire en octobre, décembre.

— *Bezy* de *Caissoy* (forêt de Bretagne), *Roussette d'Anjou*. JARDIN FRUITIER, pl. 34. Petit fruit, presque rond, jaune brun, tendre, beurré, sucré, excellent; se greffe sur franc, excepté pour espaliers et contre-espaliers. Il devient plus gros en espalier, se conserve moins. Novembre, décembre, janvier et même février, pour les fruits de plein vent.

— *Double fleur* ou *Arménie*. JARDIN FRUITIER, pl. 36. Fruit gros, rond, jaune; bon à cuire de février en avril. — *Panachée*. Variété rayée de vert et de jaune.

— * *Colmar, poire manne*. JARDIN FRUITIER, pl. 32. Fruit très-gros, pyramidal tronqué, vert et rouge léger, beurré, fondant, sucré, relevé, excellent. Entonnoir ou espalier au levant. Janvier, février et mars.

— *Colmar doré*. Fruit plus allongé que le précédent, fondant, très-bon; mûr en mars.

— *Passe-Colmar*. Gros, un peu allongé, à peau jaune-citron et piquetée, à chairsucculente, fondante, beurrée, très-sucrée. Décembre, février.

— * *De saint-père* (Poire). Gros comme le précédent : plus coloré; mûr en mars; meilleur cuit que cru.

— *Louisebonne*. Ressemble au St.-Germain; gros,

blanc, demi-beurré; bon seulement dans les terrains secs. Décembre et janvier.

Poirier *Impériale à feuilles de chêne*. Jardin fruitier, pl. 33. L'arbre s'étend beaucoup. Son fruit, moyen, ressemble à une petite virgouleuse : il est inférieur en qualité. Mars et avril.

— *Catillac*. Jardin fruitier, pl. 43. En gobelet, ou en contre-espalier attaché sur un treillage, à cause du poids de son fruit, très-gros, obtus, jaune et rouge-brun; âcre, bon cuit. De novembre à la fin d'avril.

— *Livre (poire d'une), gros râteau gris*. Arbre vigoureux; terre substantielle, profonde, un peu fraîche; en espalier au couchant ou en entonnoir, vu le poids de son fruit très-gros, aplati dans sa longueur, vert jaunâtre, pointillé de roux; très-bon cuit. En décembre, janvier et février. Se greffe sur franc.

— *Trésor d'amour*. Très-gros, renflé, jaune-citron, tendre, doux, très-bon à cuire. Depuis décembre jusqu'en mars. Mettre en entonnoir ou en contre-espalier et sur un treillage.

— *De tonneau*. Jardin fruitier, pl. 43. Très-gros; forme de tonneau, jaune et rouge vif; bon à cuire en février et mars; disposer de même.

— *Chaptal*. Jardin fruitier, pl. 45. Gros, pyramidal, vert jaunâtre, excellent cuit; se garde jusqu'en avril.

— *De Naples*. Jardin fruitier, pl. 36. Moyen, forme de calebasse, jaune, lavé de rouge brun, demi-cassant, doux. Février et mars.

— *Chat brûlé*. Moyen, pyriforme, allongé, jaune et beau rouge vif, très-bon à cuire, en février et mars.

— *Sarrazin*. Moyen, allongé, brun, pointillé de gris et de jaune, presque beurré, sucré, parfumé, bon cuit. Se garde d'une année à l'autre.

— *Sanguine d'Italie*. Fruit petit, grisâtre, rugueux; chair cassante, marbrée de carmin : curieux.

— *Muscat Lalleman*. Jardin fruitier, pl. 38. Très-gros, ventru, gris et rouge, beurré, fondant, musqué et relevé. Mars, avril, mai. En entonnoir ou en espalier au couchant.

Culture. Le poirier aime une terre profonde, plus légère que forte, dans laquelle il puisse plonger ses racines pivotantes. Les terrains glaiseux, compactes et froids, ne lui conviennent pas. Lorsque ses racines parviennent jusqu'à l'eau, ses rameaux sont minces, allongés; ses feuilles sont également longues et étroites; elles jaunissent, et ont quelquefois l'extrémité comme brûlée. L'arbre ne produit presque plus, et les fruits tombent avant la maturité, ou ils se fendillent et sont pierreux.

Les semis de poirier se font ordinairement avec les pepins des poires qui ont servi à faire le cidre nommé *poiré*. On les laisse dans le marc jusqu'au moment de s'en servir, et ils fournissent des sujets excellens pour greffer des pleins-vents. Si l'on se servait, pour semis, de pepins provenus d'arbres entièrement sauvages, les sujets seraient forts, vigoureux, et vivraient des siècles, mais les fruits que l'on grefferait dessus seraient moins beaux, et leur saveur se ressentirait plus ou moins de celle des fruits du sujet, aussi ne greffe-t-on guère sur sauvageons que les fruits à *poiré* ou à cuire.

Les sujets provenus de *poires à couteau* sont les moins vigoureux. Ils le sont en général d'autant moins que les fruits dont on a pris les pepins sont plus volumineux. On dirait que la chair a été formée aux dépens des semences, car l'on y trouve des pepins entièrement avortés, et d'autres dont l'embryon est si faible qu'il ne peut se développer. Les cultivateurs qui désirent des sujets pour les poires à couteau, doivent donc ramasser chaque jour les pepins de leurs meilleurs fruits, les laisser quelque temps à l'air, et les mettre ensuite par couche dans un peu de terre ou de sable, pour les semer en temps convenable. Ces élèves conviendront pour tous les fruits à couteau en buissons, pyramides et grands espaliers, pour les espèces très-vigoureuses, et qui par cette raison ne font pas si bien sur le cognassier. Les poiriers seront plus faciles à diriger que s'ils étaient greffés sur sauvageons, ou sur francs des espèces cultivées pour le poiré: on n'aura pas à craindre que les fruits diminuent de volume et de saveur.

On sème les pepins du poirier à l'entrée du printemps, dans une terre bien meuble. On y fait des rayons d'un pouce de profondeur, et à une distance de six pouces. On y répand les pepins, et on remplit le rayon; puis on couvre d'un peu de litière pour conserver la fraîcheur de la terre. Quelque variété qu'on ait semée, on donne aux élèves les mêmes soins, qui consistent à sarcler, biner, éclaircir, si le jeune plant est trop épais. Lorsque l'année a été favorable, et que le plant est fort, on le met en pépinière, à la fin de l'automne, dans les terres sablonneuses, et en février ou mars dans les sols humides et plus argileux. On lui conserve son pivot autant qu'il est possible. Au cas que le jeune plant ait fait une faible pousse, on retarde la transplantation jusqu'à l'année suivante, en le laissant 2 années en place. On donne de fréquens binages à cette plantation. On la visite souvent. On a soin de ne laisser à chaque élève qu'une seule pousse, celle de son prolongement; mais s'il paraissait vouloir s'emporter de préférence sur un bourgeon près du collet, il faudrait le rabaisser sur ce bourgeon.

Si, dans un semis, l'on obtient des sujets à feuilles larges et sans épines, il faudra les soigner et les cultiver; il est probable que ce seront de nouvelles espèces de fruits précieux. Lorsqu'on aperçoit un de ces sujets, on peut, à la seconde année, couper l'extrémité de la tige pour la greffer en fente sur un sujet sain et vigoureux, ou, si l'on ne greffe pas, diriger les branches horizontalement sur un treillage. Ces deux méthodes fournissent le moyen d'obtenir du fruit beaucoup plus tôt, et de pouvoir le juger.

On greffe le poirier en écusson à œil dormant sur de très-jeunes sujets, si on veut des arbres d'une taille médiocre et une prompte fructification; sur des sujets plus âgés, si on désire des arbres plus grands. Ainsi la greffe peut être faite sur des sujets de 2 à 4 ans. Ceux qui ne désirent que des arbres en espaliers, pour des murs de 8 à 9 pieds, peuvent greffer sur le cognassier de Portugal ou grand cognassier, mais nous observons qu'il craint davantage le froid. On greffe sur le petit cognassier quand on veut des poiriers nains.

On ne doit greffer le poirier qu'à 6 ou 8 pouces au-dessus de la terre. On y trouve un double avantage ; si la tige vient à être rompue, on peut rétablir l'arbre, à moins que la fracture n'ait lieu au-dessous de la greffe, ce qui arrive rarement.

Il faut choisir les greffes sur des arbres bien sains, car, sans cette précaution, on s'expose à communiquer une maladie au nouvel arbre. On prépare les sujets comme il est dit à l'article *Pommier*. Il y a des espèces qui ne réussissent pas bien sur le cognassier. Elles sont indiquées dans la nomenclature.

L'exposition du levant convient aux fruits précoces et même aux fruits d'été, qu'on peut également placer à celle du couchant, mais il faut l'exposition du midi pour les fruits d'hiver. Les poiriers greffés sur cognassier préfèrent l'exposition du levant et du couchant. Quand on les place au midi, il faut mettre une planchette ou ardoise devant le tronc, pour les préserver des rayons du soleil, pendant les grandes chaleurs.

On trouvera au chapitre *Transplantation* les précautions à prendre pour planter le poirier, et à celui *Taille*, la marche à suivre pendant les premières années. Le poirier a, comme le pêcher, ses branches à bois, dont les principales forment la charpente, et sur lesquelles il en pousse de nouvelles pour les prolonger et pour garnir le mur. On les taille comme il a été indiqué. Il a aussi des branches à fruit de plusieurs sortes, mais elles diffèrent de celles du pêcher en ce qu'elles donnent du fruit plusieurs années de suite, et qu'elles sont pour la plupart 2 ou 3 ans pour se mettre à fruit. Les premières sont des branches qui poussent assez vigoureusement au printemps, qui s'arrêtent bientôt, ou qui se garnissent de boutons à fleurs et donnent du fruit l'année suivante. Si les boutons à fleurs s'allongent un peu, ils prennent le nom de bourse et durent plusieurs années, en fleurissant au moins tous les 2 ans. On ne les taille pas, et on se contente de rafraîchir leur extrémité si on veut avoir du fruit. Les 2es. sont les brindilles ; on les taille sur un bon œil à bois, et environ à moitié de leur longueur. Les jardiniers qui craignent de

les voir se couvrir de boutons à bois les cassent à la taille d'été pour perdre plus de séve, l'expérience leur ayant démontré que les plaies unies se cicatrisent plus facilement. Ces brindilles et les branches à fruits se taillent très-court, si l'on veut les transformer en branches à bois ; on allonge beaucoup les dernières si l'on veut en faire des branches à fruits. Les 3es. sont les *lambourdes*, que l'on ne taille jamais. Voy. pl. XVII *bis*, fig. 4.

Le poirier a aussi quelquefois des branches chiffonnes qu'on retranche si elles sont inutiles, ou l'on en conserve une dans les parties vides de l'arbre, on la taille courte pour donner naissance à une branche à bois. Quant aux branches dites *gourmandes*, si on a été assez maladroit pour en avoir laissé croître, on les supprimera si elles gênent, ou on les traitera comme nous l'avons dit à l'article *Pêcher*, pag. 66.

Les fleurs naissent en bouquets : elles sont en trop grand nombre pour pouvoir réussir toutes ; celles dont l'ovaire ne grossit pas promptement tombent bientôt après être écloses ; celles qui persistent sont exposées à la gelée, à la pluie et à toutes les intempéries du printemps, de sorte que quand un sixième seulement des fleurs donne du fruit, on est très-heureux, et la récolte est abondante. Si même il en restait une plus grande quantité, il faudrait en supprimer une partie sur les espèces à gros fruits.

On taille court les arbres très-fertiles, tels que le doyenné et le beurré, afin de les forcer à pousser des branches à bois : on taille long, au contraire, ceux qui se mettent difficilement à fruit. Quand une branche à fruit est épuisée, il faut voir si, en la raccourcissant beaucoup, on pourrait faire sortir de sa base une autre branche pour la remplacer : s'il n'y a pas de probabilité de succès, on la supprime et on tâche de masquer sa place en en rapprochant les branches voisines. Les poiriers en espalier doivent être labourés tous les ans à l'automne, sarclés et binés plusieurs fois dans le courant de l'été : le labour du printemps vaudrait mieux dans quelques terres; mais il développe une certaine fraîcheur qui attire la gelée sur les fleurs. Si on met quelques plantes dans la plate-

bande de l'espalier, il faut que ce ne soit que des primeurs peu élevées, de peu de durée, et qui ne creusent guère la terre : il vaudrait mieux, dès la mi-mai, mettre un bon paillé sur toute la plate-bande; il empêcherait la terre de se durcir, de se fendre, de se couvrir de mauvaises herbes qu'il faudrait détruire : il tiendrait les racines des arbres fraîches, éviterait des arrosemens coûteux et souvent infructueux. Tous les 4 ou 5 ans, il est bon d'enterrer une couche de fumier pouri, épaisse de 3 ou 4 doigts dans toute la plate-bande : si la terre est légère, on préférera le fumier de vache; si elle est froide ou compacte, on prendra du fumier de cheval. Le contre-espalier se gouverne de la même manière avec la modification indiquée à l'article *taille*. Nous nous bornons à rappeler ici que, si un contre-espalier avait plus de 4 pieds et demi de hauteur, il empêcherait la vue du jardin, inconvénient qu'on évite en y plantant des poiriers greffés sur le petit coignassier et taillés en palmette.

Dans les terrains humides, le tronc et les branches se couvrent de lichens et de mousse. On les détruit comme nous l'avons dit à l'article *Maladies* des plantes. Le poirier est quelquefois sujet à la carie et au chancre; on prévient ces maladies en assainissant le terrain. Lorsqu'un arbre est vicié, les élèves qu'on en obtient par le semis ou la greffe sont communément atteints de la même maladie. L'*Attelabe bleu*, les *Pucerons*, les chenilles des *Hépiales*, les *Pyrales*, les *Alucites*, la *Tenthrède* du cerisier, et l'*Acanthie* du poirier, attaquent quelquefois son feuillage : les feuilles jaunissent, se dessèchent et même noircissent par l'effet des ravages de ces insectes. Il est très-difficile d'arrêter le mal, par la difficulté de détruire ces animaux. Le point essentiel est de le prévenir en tenant les murs bien crépis, et l'écorce des arbres bien nette, sans lichen ni mousse. On a employé le moyen suivant avec succès pour détruire ces animaux. Après avoir laissé de la chaux vive s'éteindre à l'air, on en a saupoudré la surface des arbres au moment où ils étaient couverts de rosée.

Nous joignons ici la liste des poiriers les meilleurs et les plus productifs de ceux cultivés pour faire du poiré. Le Moque Friand, *rouge* et *blanc;* le Robin ou *gris cochon;* le Gréal, le Raguenet, un des plus productifs et qui donne le meilleur poiré, d'Angoisse, Hectot, de Mier; de Chemin, égal au *Raguenet;* Grippe, *grosse*, *petite* et *d'auge;* Gros vert; Carisi, *rouge* et *blanc;* le Billon, Binetot, de Branche, une des meilleures et des plus fertiles espèces; Lantriccotin, Trochet de Fer, de Roux; Grosménil; Sabot, très-productif, bon poiré; de Maillot. Enfin le Sauger ou Poirier de Sauge, arbre très-vigoureux du Gâtinais; le fruit de ce dernier fournit un excellent cidre; et les pepins produisent des sujets propres à greffer les fruits en plein vent.

COGNASSIER, *Cydonia communis*. De l'Europe méridionale. Fleurs en avril et mai. Il aime un sol léger et frais, et une exposition chaude. On sème ses graines, immédiatement après leur maturité, dans une terre bien ameublie. Il lève au printemps suivant. On le sarcle, et on le bine au besoin. Il pousse lentement, ce qui fait préférer sa multiplication par boutures, marcottes et rejetons. Quand on le multiplie par boutures, on conserve un talon de bois de 2 ans; on les met en terre à la fin de l'hiver, et elles reprennent promptement. Elles n'exigent d'autres soins qu'un peu d'eau si le printemps est très-sec, un binage et un sarclage. Si le terrain et la température leur sont favorables, on peut les placer de suite à 15 ou 18 pouces de distance, et en rangs éloignés de 2 pieds. Dans le cas contraire, on les met en pépinière à 4 ou 5 pouces, pour les relever au printemps suivant. On marcotte rarement le cognassier, parce qu'il pousse lentement des racines; mais on emploie dans beaucoup de lieux la méthode de couper un pied rez-terre, et de le buter un peu : il en sort un grand nombre de rejetons, qu'on peut souvent détacher l'année suivante. Le cognassier se taille rarement, et ne demande d'autres soins que d'être débarrassé de quelques branches, quand elles sont trop multipliées, et des rejetons qui poussent au pied. Il a 2 variétés.

La meilleure est celle de Portugal ; il est fâcheux qu'elle ne mûrisse pas toujours sous le climat de Paris : c'est pourquoi nous conseillons de cultiver les deux. Ses fleurs sont beaucoup plus grandes, ses fruits plus gros, moins cotonneux, moins graveleux, plus tendres et plus parfumés. Elle a 2 sous-variétés : celle à fruits ronds, nommés *coings-pommes ;* celle à fruits allongés, nommés *coings-poires*. JARDIN FRUITIER, pl. 9 et 9 *bis*.

On cultive quelques cognassiers pour leurs fruits dont on fait des confitures ; mais le plus grand nombre des élèves est destiné à servir de sujets au poirier qui fructifie plus tôt par ce moyen, et dont les fruits sont généralement plus sucrés et plus savoureux que lorsqu'il est greffé sur sauvageon et même sur franc ; mais il faut choisir des sujets bien sains. Le bois en est assez dur.

COGNASSIER DE LA CHINE, *Cydonia sinensis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De la Chine. Fleurs en avril et mai, d'un beau rouge, d'une odeur suave. Fruits ovoïdes-allongés, très-gros. Juqu'à présent ils n'ont pu atteindre, sous le climat de Paris, à une maturité assez parfaite pour être mangés. On peut espérer qu'une culture soignée, et surtout la multiplication par les semis, pourront un jour modifier ce beau fruit et le rendre aussi bon au goût qu'il est agréable à l'odorat. Il n'est point délicat sur la nature du sol, mais les gelées tardives lui sont funestes. On le multiplie de marcottes, même de boutures, et surtout en le greffant sur le cognassier commun.

POMMIER. *Pyrus Malus*, L. *Malus ;* JUSS. Arbre indigène et de moyenne grandeur, fleurit en mai. On connaît plus de 100 variétés de pommes à couteau ou à cuire. Nous citerons les meilleures, et nous indiquerons par un astérisque * celles à préférer.

POMME CALVILLE *d'été, passe-pomme, grosse pomme-Magdeleine*. JARDIN FRUITIER, pl. 48. Fruit petit, conique, à côtes, blanc et beau rouge, chair sèche, de peu de saveur. Il n'a guère que le mérite de la précocité. Juillet. En compote.

— *Passe-pomme rouge*. Arbre très-hâtif et productif. Fleurs et feuilles grandes. Fruit petit, aplati,

rouge léger et rouge vif, peu relevé; juillet, en compote; mûr fin d'août.

POMME *calville blanc d'hiver*, bonnet carré.* JARDIN FRUITIER, pl. 49. Grand arbre très-fécond. Fruit très-gros, à côtes relevées; peau jaune pâle tirant sur le vert; chair fine, tendre, grenue, légère, goût relevé. Se cueille à la Saint-Denis, et se mange de décembre en avril.

— *Calville rouge d'hiver.* Arbre donnant peu de bois; mais de très-gros fruits à côtes; peau d'un rouge très-foncé, chair presque toute rose, fine, légère, grenue, vineuse. Jusqu'à la fin de mars.

— * *Postophe d'hiver* (corrompu de *Brostorff* ou *Postdoff*, en Allemagne, d'où cette variété est venue). Arbre moyen, très-productif quand il est jeune; feuilles plus unies, plus luisantes, plus rondes que dans les autres espèces. Pomme grosse, excellente, et belle comme la reinette du Canada.

— * *Calville rouge d'automne.* Fruit moyen, conique et rouge foncé; chair un peu teinte, sucrée, parfumée de violette. Jusqu'en mai; cotonneux dès février. Plus beau en entonnoir sur doucin.

— *Châtaignier* (*Pomme de*). On a cru apercevoir quelque ressemblance dans le port de cet arbre avec celui du *Châtaignier.* Fruit gros, allongé, d'un rouge vif, meilleur cuit. On le cueille en octobre. Se greffe sur franc pour être mis en plein vent. Décembre.

— *à feuilles d'aucuba.* Bon fruit, rapproché du châtaignier, mais plus allongé; mûr en mars; curieux par son feuillage.

Pomme cœur de bœuf. Beau fruit rouge, à compote; mûr en décembre.

— *Figue sans pepins.* Fruit petit, ovale, jaune piqueté de rose; bon, et mûr en mars.

— *Violette* ou *des 4 goûts.* Fruit moyen; février.

— *Des quatre goûts.* Mûrit en octobre et novembre.

— *D'Astracan, Transparente de Moscovie.* Médiocre; extraordinaire par sa transparence. Mûr en août.

— *Culotte suisse.* Bois et fruit rayés comme la poire du même nom. Fruit moyen, mûr en décembre.

POMME *coing*. Fruit de la forme du coing de Portugal et gros; qualité médiocre; mûr en décembre.

— **Fenouillet gris; Anis*. JARDIN FRUITIER, pl. 48. Arbre moyen, à bois et feuilles blanchâtres, très-fécond; fruit bien fait, ventre de biche, tendre, à odeur de *fenouil* ou d'anis. Décembre, février.

— **Fenouillet jaune, drap d'or*. Assez grand arbre, très-productif; fruit moyen, de même forme que le précédent; peau d'un beau jaune, marquée de traits fins, ressemblant à des lettres, et qui ont fait donner au fruit le nom de *pomme de caractère*. On le cueille à la fin de septembre. Chair ferme, délicate, douce, fort bonne. De décembre à février.

— *Fenouillet rouge, bardin, azerolly*. JARDIN FRUITIER, pl. 50. Moyen, gris foncé et rouge brun; plus ferme, sucré et relevé que l'anis. Jusqu'en mars.

— **Reinette franche*. JARDIN FRUITIER, pl. 52. Fruit très-gros, aplati, jaune, ferme, sucré, relevé, excellent. Jusqu'en août. Se conserve d'une année à l'autre.

— * *Reinette d'Angleterre, pomme d'or*. JARDIN FRUITIER, pl. 51. Très-productif. Fruit moyen, de la couleur du *fenouillet jaune*, rayé de rouge; ferme, sucré, très-relevé. Excellent jusqu'en mars.

— * *Reinette dorée*, ou *rousse*, ou *jaune tardive*. Arbre moyen, productif; fruit moyen, raccourci, à peau rude, et d'un gris clair sur un fond jaune, chair ferme, sucrée, relevée, peu acide. Jusqu'en mars.

— *Reinette blanche*. Fruit moyen, abondant, jaune pâle, très-odorant, agréable. Jusqu'en mars. Se greffe le plus ordinairement sur paradis.

— *Reinette rouge*. Fruit gros, raccourci, jaune très-clair et beau rouge, ferme, aigrelet, tardif. Autre *Reinette rouge*. Fruit piqueté, moyen et bon. Mûrit en février.

* POMME *reinette de Hollande*. Fruit gros, très-bon; mûr en octobre et novembre. Arbre très-productif.

— *Reinette jaune hâtive*. Fruit bon, semblable à la reinette franche; mûr en septembre.

— *Reinette rousse* ou *des Carmes*. Fruit moyen, bon; mûrit fin d'octobre.

POMME *reinette tendre, Blanc d'Espagne.* Fruit très-gros, mais d'une qualité médiocre; mûrit en octobre.

— * *Reinette de Bretagne.* Beau fruit, rouge foncé et vif, piqueté de jaune, ferme, sucré, peu acide. Excellent; pas assez connu. Finit en décembre.

— * *Reinette de Canada.* JARDIN FRUITIER, pl. 52 *bis.* Assez grand arbre, très-productif, qu'on met en plein vent, mais qui, en entonnoir, donne des fruits plus beaux et moins sujets à être véreux. Fruit très-gros, à côtes, jaune lavé de rouge; chair caverneuse, sans acide: très-bonne. Jusqu'en février et mars.

— * *Reinette d'Espagne.* Se greffe sur paradis et se met en entonnoir. Fruit gros, allongé, à côtes relevées; l'un des meilleurs, se gardant jusqu'en mars.

— * *Reinette grise haute bonté.* JARDIN FRUITIER, pl. 49. Gros, aplati, gris, ferme, sucré, fin, excellent. Jusqu'en juillet.

— * *Reinette grise de Granville.* Excellente qualité.

— *Reinette de Caux.* Fruit très-gros, comprimé, de forme irrégulière, comme les rambours; vert-jaunâtre, acide très-doux, agréable. De décembre en février. En quenouille sur doucin et sur paradis.

— *Reinette Princesse noble.* Excellent et beau fruit, gros et aplati; charge beaucoup.

— * *Pigeonnet, cœur-de-pigeon, museau-de-lièvre.* Moyen, allongé, rouge, rayé de rouge foncé, fin, doux, agréable. Jusqu'en décembre.

— * *Pigeon, Jérusalem.* JARDIN FRUITIER, pl. 51. Arbre moyen, très-fécond; fruit petit, conique, couleur de rose changeante, fin, délicat, grenu, léger, très-bon. Jusqu'en février.

— * *Rambour franc, gros rambour.* JARDIN FRUITIER, pl. 52. Bois fort gros; feuilles larges; fruit gros, aplati, à côtes, jaune pâle, rayé de rouge, léger, aigrelet. Bon à cuire en septembre et octobre.

— * *Rambour d'hiver.* Mêmes forme et couleur, plus acide; bon à cuire jusqu'en mars.

— * *Api.* JARDIN FRUITIER, pl. 48. C. APPIUS apporta, dit-on, du Péloponèse, cet arbre moyen, très-productif, à rameaux redressés et longs. Fruit fort pe-

t, jaune pâle, d'un beau rouge vif du côté du soleil, ferme, croquant. Jusqu'en avril. — Variétés : *api noir*, à peau d'un rouge très-brun. — *Gros api*, *pomme-rose*, parce que le fruit est plus gros et sent la rose : moins bonne que l'api ordinaire.

• — *Court-pendu*, *Capendu*. JARDIN FRUITIER, pl. 50. Arbre moyen, fécond. Fruit petit, conique, à queue très-courte, rouge pourpre et rouge brun, piqueté de fauve, aigrelet ; bon jusqu'à la fin de mars.

— *De lettre*. Cette pomme, trouvée en 1813 dans le département de la Vienne, se conserve pendant 3 ans ; elle est très-estimée.

Pommier doux d'Angers. Fruit moyen, d'un vert roussâtre du côté du soleil ; chair d'un blanc très-prononcé, d'un acide fort doux ; il dure très-longtemps.

CULTURE. Une terre franche, douce et un peu humide. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait autant de profondeur que pour le poirier, parce que les racines du pommier sont plus traçantes que pivotantes. C'est par cette raison que le pommier demande une terre plus forte, qui lui fournisse l'humidité nécessaire à la végétation. Aussi végète-t-il aussi mal dans les terrains sablonneux que dans les craies.

On se procure des sujets de pommier en les prenant dans les forêts, où, par la disposition de leurs racines, ils sont plus faciles à lever que les sauvageons du poirier, et beaucoup moins mutilés ; ce qui leur donne du prix pour greffer le pommier à cidre. Ces plants, quand ils proviennent de semence, et non de rejetons, dont il faut bien les distinguer, sont très-vigoureux : ils ménagent aux cultivateurs 6 ou 7 années d'attente et de soins. Quand on veut des arbres de la plus forte taille et de la plus grande durée, il faut se procurer des semences ou pepins de fruits sauvages. Quand on en manque, on emploie les pepins de pommes à cidre dont le germe est encore vigoureux, quoiqu'il le soit moins ; ils produisent de beaux arbres. Ces sujets, nommés *égrins*, qui se développent un peu plus promptement que les sauvageons, et qui sont excellens pour greffer les pommes à cidre,

sont presque toujours employés pour les fruits à couteau, cultivés en plein vent, ou en grande pyramide.

Les pepins des bons fruits à couteau donnent les sujets propres à former les pommiers de la 3e. grandeur. C'est sur ces sujets qu'on devrait greffer les belles espèces qu'on met en plein vent, ainsi que les gobelets. On aurait en outre l'avantage de trouver dans ces sujets d'excellentes variétés ou espèces jardinières, si l'on attendait, avant de les greffer, que ceux sans épines et à larges feuilles eussent donné du fruit ; ou plutôt si on les greffait sur paradis, car dans ce cas on pourrait juger du fruit plus promptement.

Le *doucin* fournit les sujets de 4e. grandeur ; il est propre pour les gobelets, contre-espaliers, et pour les pyramides moyennes. Il doit s'employer de préférence dans les terrains légers, parce que ses racines, pivotant plus que celles du paradis, atteignent l'humidité et se nourrissent où l'autre se dessèche et meurt. Enfin, le *paradis* est propre pour les sujets de 5e. grandeur, pour les nains de l'espèce. On l'emploie communément pour les petits vases ou entonnoirs connus sous le nom de *paradis*, pour les quenouilles et les contre-espaliers de 4 pieds. On taille court ces derniers sujets pendant les premières années, pour donner une certaine étendue aux arbres, qui fleuriraient dès la 2e. année, si on les abandonnait à eux-mêmes : alors ils ne s'élèveraient pas à plus de 3 pieds. Ces petits arbres, bien conduits, donnent les fruits les plus beaux et les meilleurs ; mais les germes de leurs pepins sont les plus faibles, ce qui prouve que, plus l'espèce est modifiée pour avoir de beaux et bons fruits, moins l'arbre acquiert de développement.

On conserve les pepins de pomme comme ceux des poires, on les sème de même, et on leur donne les mêmes soins ; mais les labours peuvent être moins profonds. On attend plus ou moins, pour greffer les sujets, suivant le désir d'accélérer ou de retarder la fructification. On greffe assez ordinairement en fente quand on établit les greffes à 4 ou 6 pieds de hauteur. Cette greffe a quelque avantage à une telle hauteur, parce que la tête

de l'arbre est formée plus promptement, et se met plus tôt à fruit. Le cultivateur, après avoir été chercher les sujets, et les avoir greffés, borne ses soins à les planter et à les envelopper d'un fagot d'épines. Il aurait, au contraire, le travail de former la tige, s'il greffait à 6 ou 8 pouces de terre; mais la reprise de cette dernière greffe serait plus assurée; et, en cas de rupture de la tige, on aurait plus de ressources.

Dans les pépinières, la greffe en écusson est plus généralement adoptée, parce qu'elle est plus facile, qu'on l'exécute plus promptement, et qu'elle est plus propre aux sujets de *doucin* et de *paradis*. On prépare ces sujets quelques jours d'avance, en les débarrassant des branches qui peuvent gêner la greffe, que l'on place à 6 ou 10 pouces du collet : quand on transplante le sujet, on n'enterre pas la greffe, par les raisons indiquées à l'article du poirier. On plante les pommiers en plein vent, à 30 pieds de distance dans les sols de médiocre qualité, et à 40 dans les bons fonds de terre, à 20 pieds pour les buissons et les contre-espaliers, 12 pour les pyramides, 6 ou 8 pour les petites, et 4 ou 5 pour les *paradis*. La direction du pommier est la même que celle du poirier, et la tendance de ses branches vers la ligne horizontale rend sa conduite plus aisée. On le taille d'après les mêmes principes, mais en général plus court, surtout les nains, dont les pousses acquièrent rarement une grande longueur.

Les pommiers cultivés sont plus délicats que ceux abandonnés à la nature; leurs fleurs sont moins exposées que celles du poirier, à être détruites par la gelée, parce qu'elles s'épanouissent plus tard ; mais en revanche, elles ont, ainsi que les feuilles, plus d'ennemis à craindre : elles sont attaquées par les chenilles de plusieurs bombices, noctuelles et teignes, par le charançon gris et le puceron dit *du pommier*, qui, en détruisant non-seulement les fleurs, mais même les feuilles, peuvent nuire à la récolte pour 2 ans. On n'a pas d'autres moyens pour diminuer le mal que de détruire les œufs de ces insectes, dont quelques espèces forment des anneaux autour des branches, et de tuer les chenilles.

Le pommier est un des arbres les plus sujets à la carie et au chancre que l'on traite comme il a été dit à l'article *Maladies des plantes*.

On donne un labour annuel au pommier comme au poirier ; mais les racines du pommier étant traçantes, on ne laboure pas profondément. Tous les 3 ou 4 ans, on enlève à l'automne, autour du pied de l'arbre, une couche de terre de 5 ou 6 pouces de profondeur, jusqu'à la distance de 6 pieds, tant pour faire arriver plus directement les principes de la végétation fournis par tous les météores d'hiver, jusqu'aux racines, que pour détruire les insectes rassemblés au pied de l'arbre où ils cherchent alors un abri. On remet la terre après l'avoir amendée, ou mieux, on la remplace par de la nouvelle bien substantielle; et, dans les terrains frais, on y mêle de la marne calcaire, mûrie pendant 2 ou 3 saisons. Si le terrain est sec, on préfère un fumier gras réduit en terreau.

Quand le pommier a pris une grande étendue, ses branches inférieures s'inclinent tellement, qu'elles empêchent l'air de circuler autour de la tige, et qu'elles y concentrent l'humidité. Il faut alors couper les plus inclinées, et recouvrir les plaies.

Nous joignons ici la liste de quelques pommiers à cidre, réputés les meilleures espèces. Pommiers précoces ou de première saison : *Girard, lente au gros, relet, cocherie flagellée, doux-veret, Guillot-Roger, Saint-Gilles, blanc-doux, haze, renouvelet, la fausse-varin, amer-doux-blanc, l'orpolin jaune, greffe de monsieur, blanc-mollet.* — 2e. saison : *frequin, petit-court, doux-évêque, héronet, amer-doux, saint-philibert, long-pommier, cimetière, d'avoine, Ozanne, gros-doux, moussette, gallot, d'Amelot, rouget, cul-noué, souci, blanchette, turbet, becquet, doux-ballon, l'épice, de rivière, préaux, de côte.* — 3e. saison : *germaine, béboi, Marin-Onfroi, Barbarie, peau-de-vache, bédan, bouteille, la petite-ente, duret, haute-bonté, de chènevière, de massue, de cendres, fossetta, ros, prépetit, pétas, doux-belle-heure, camière, sauvage, gros-doux, sapin, doux-Martin, muscadet, tard-fleuri, à-coup-venant, Jean-Huré.*

Nous terminons l'article POMMIER en prévenant les personnes qui ne connaissent pas la fabrication du cidre, et qui cependant voudraient élever des pommiers pour en faire, qu'elles doivent planter des espèces à pommes douces, amères et acides, parce que ces trois sortes entrent dans la confection des bons cidres, mais dans des proportions si diverses, selon les différens cantons de la Normandie, que nous ne devons en préciser aucune ici. Le bois du pommier est assez dur et solide pour servir en menuiserie.

NÉFLIER, *Mespilus germanica*. Arbrisseau indigène, de moyenne grandeur. La culture a produit des variétés à fruits plus gros, d'une saveur moins sauvage: l'une d'elles, *Mespilus abortiva* donne des fruits sans noyaux. Les autres principales variétés sont le néflier à gros fruit, à fruit allongé, et à fruit précoce. Les fruits, âpres avant leur maturité, cueillis au commencement d'octobre, et restés quelque temps sur la paille, acquièrent une saveur douce. On y trouve 5 noyaux qui sont ordinairement 2 ans à lever. Aussi emploie-t-on le moyen plus court des marcottes et de la greffe en fente ou en écusson sur l'épine, le néfflier des bois, l'azérolier, le cognassier, le poirier. Tout terrain qui n'est pas marécageux, et toute exposition, conviennent aux néfliers, et leur culture n'exige pas de grands soins. Il serait même désavantageux de vouloir corriger par la taille, la forme bizarre qu'affectent ces arbres; car alors on diminuerait la récolte des nèfles, qui viennent toujours au bout des rameaux. Le bois est dur.

GOYAVIER, GOUYANIER, POIRIER DE INDES, *Psidium pyriferum*. Des Indes. Arbrisseau de 12 pieds, naturalisé dans le midi de la France, où il donne de bons fruits et des graines parfaites. De serre tempérée dans le climat de Paris. Tige droite, écorce lisse et d'un vert roussâtre; feuilles entières, ovales, allongées, persistantes; fleurs en mai, blanches, grandes, solitaires ou ternées. Fruit de la forme et de la grosseur d'une pomme, à peau jaunâtre dans la maturité, parfumé comme la framboise, aigre-doux et astringent; il se mange cru ou en compote. On le sème et on le traite comme l'oran-

ger, et dans la même terre. On cultive encore le *Goyavier à fruit en forme de pomme*, un peu moins délicat que le précédent.

GRENADIER, *Punica granatum*. D'Afrique. Arbrisseau naturalisé dans la France méridionale, et qu'on trouve même ici dans quelques jardins, en pleine terre, mais dans un sol substantiel, et placé contre un mur à l'exposition la plus chaude et la mieux abritée; encore ne parvient-on à le conserver qu'en couvrant sa tige avec des paillassons, et son pied avec de la litière sèche pendant les froids. On le tient en caisse dans les départemens du nord, pour le serrer en orangerie pendant l'hiver. Fleurs de juillet en septembre; fruits gros comme de grosses pommes, et renfermant un nombre infini de graines qu'entoure une pulpe rouge acide, agréable, et fondante dans la bouche. On le multiplie de graines et de bouture, par la séparation des rejetons, ou par les marcottes strangulées. A la fin de l'été, la marcotte sera en état d'être sevrée, surtout si l'on a eu soin de la faire en pot, et d'entretenir la terre du pot assez humide. Pour déterminer le grenadier à fleurir, il suffit de pincer les sommités de ses nouvelles pousses, lorsqu'elles ont atteint une certaine longueur. Il faut aussi l'arroser souvent, surtout s'il est en caisse; et alors il demande encore à être changé de terre tous les 3 ans. On le taille comme l'oranger. Il forme naturellement un buisson, surtout quand il n'est point élevé de semence, parce qu'il pousse beaucoup de rejetons. On peut donc, dans les départemens méridionaux, en former des haies. On en cultive plusieurs espèces: le *Grenadier à fruit acide*, sur lequel on greffe en fente les autres variétés; le *Grenadier à fleur blanche*, et le *nain à petit fruit*.

ORANGER. *Citrus*. Des Indes et de la Chine. Naturalisé dans tous les pays du monde où la température ne descend pas au-dessous de 2 ou 3 degrés de la congélation, devenu une branche de commerce importante sur tout le littoral européen de la Méditerranée, enfin, cultivé dans des vases, qu'on rentre pendant l'hiver partout où le froid descend au delà de 3 à 4 degrés de la congélation.

L'élégance de l'oranger, la beauté de son feuillage, la grâce et la suavité de ses fleurs, la couleur, le parfum et les qualités bienfaisantes de ses fruits, le rendent le plus riche et le plus bel ornement du globe : déjà célèbre dans les temps héroïques et fabuleux, il a traversé les siècles, et il est arrivé parmi nous, avec toute la fraîcheur du jeune âge et de la nouveauté.

En l'an 1500, il n'existait encore qu'un seul pied d'oranger en France : cet oranger avait été semé en 1421, à Pampelune, alors capitale du royaume de Navarre : après être venu de Pampelune à Chantilly et de Chantilly à Fontainebleau, il est depuis 1684 à l'orangerie de Versailles, où il tient le premier rang par sa taille et par sa beauté, sous les noms de *Grand Bourbon, Grand Connétable*, *François Ier*. Depuis cette époque les orangeries se sont beaucoup multipliées en France ; l'oranger a été l'arbre à la mode pendant deux siècles ; mais vers le milieu du 18e. siècle, les goûts se sont tournés vers la culture des plantes étrangères, et celle de l'oranger a été presque abandonnée. Aujourd'hui ce bel arbre a repris faveur, et les jardiniers de Paris le multiplient considérablement. Le nombre des espèces et variétés d'orangers, bigaradiers, limettiers, lumies, pampelmouses, limoniers, cédratiers, etc., s'élève à plus de cent.

Multiplication de l'oranger à Paris. Par semis. Quand on sème des pepins d'orange, de bigarade, de limon ou citron, ce n'est pas dans la vue de multiplier ces espèces, mais dans l'espoir d'en obtenir de nouvelles variétés propres à enrichir le commerce. Il n'y a guère que le pompoléon, la poire du commandeur, les perrettes et quelques autres qui se reproduisent de graines sans changement considérable, de sorte que la multiplication se fait plus généralement par la greffe. On se procure des sujets en semant des pepins de citrons de la manière suivante.

En février, mars et avril, on achète chez les confiseurs et distillateurs, un *marc* de citrons; on le délaie dans de l'eau et on y trouve de 4 à 5 mille pepins que l'on plante à la distance de 15 lignes l'un de l'autre dans

des terrines profondes de 5 à 6 pouces, remplies de terre légère à oranger ; ou bien on les met un à un dans autant de pots de 3 pouces, et on recouvre de 6 à 8 lignes de la même terre. On a préparé d'avance une couche à panneaux, amenée à la température de 15 à 18 degrés : on plonge les terrines ou les pots dans le terreau, et on couvre le tout de panneaux vitrés. Les pepins lèvent la plupart du 10me. au 15me. jour. On entretient la chaleur par des réchauds, et l'humidité par des arrosemens fréquens. Si le soleil devenait ardent on couvrirait les panneaux avec des paillassons clairs, plutôt que de donner de l'air, dans la crainte de faire durcir le jeune plant, ce qui l'empêcherait de grandir. On ne commencera à donner un peu d'air que vers la fin de juin. Au mois d'août, quelques sujets pourront être greffés à la Pontoise.

En octobre beaucoup seront de la grosseur d'une plume à écrire, et hauts de 12 à 15 pouces. On les rentrera dans une bâche, ou bien on fera une nouvelle couche tempérée sur laquelle on les enterrera sous des panneaux où ils passeront l'hiver au moyen de réchauds et de couvertures proportionnés à la densité du froid.

Au mois de mai suivant il faut mettre chaque plant dans un pot de 5 pouces, placer le tout sur une couche comme l'année précédente, et donner peu d'air pour faciliter la reprise. Une grande partie pourra être greffée à la Pontoise dans le courant de l'été. On leur donnera plus d'air que dans l'année précédente, sans cependant les dépanneauter. On les fera passer ce second hiver comme le premier : au printemps suivant on leur donnera de plus grands pots : ils passeront encore leur 3me. année sous châssis, mais avec beaucoup d'air, afin de les accoutumer à la température de l'atmosphère à laquelle on les exposera entièrement pendant l'été de leur 4me. année. Tant qu'il fait chaud, les jeunes citronniers veulent beaucoup d'eau ; mais il faut cesser de les mouiller quand la végétation est suspendue : il est bon de se souvenir qu'ils végètent mieux dans une caisse que dans un pot, et qu'il est avantageux de leur en donner une à la 3me. année. Ils se greffent depuis l'âge de 3 mois jus-

qu'à l'âge de 10 ans et plus : les plus petits se greffent de préférence à la Pontoise, et les grands en écusson : on en a, par ce moyen, qui n'ont que 4 à 5 pouces de tige et d'autres qui l'ont haute de 5 à 6 pieds.

Par bouture. Tous les orangers reprennent parfaitement de bouture, mais il n'y a guère que les poncires, les cédrats et quelques autres qui fassent des pousses satisfaisantes de cette manière ; les orangers et les bigaradiers restent faibles pendant un si grand nombre d'années qu'on a renoncé à les multiplier de bouture.

Par marcotte. Ce procédé, encore moins avantageux que la bouture, n'est pratiqué par aucun jardinier de Paris

De la terre à oranger. Dans les pays chauds, l'oranger prospère à merveille dans une terre forte ; mais à Paris la température n'est pas assez élevée pour échauffer convenablement une terre compacte, ni pour en absorber l'humidité surabondante qui est pernicieuse aux racines de l'oranger pendant l'hiver. On tâche donc, au moyen des mélanges, d'obtenir une terre très-nutritive, perméable aux racines, qui puisse s'échauffer aisément, qui s'imprègne facilement de l'eau qu'on lui donne, mais qui la laisse ensuite s'écouler librement. Nous avons la preuve que l'oranger végète parfaitement dans une bonne terre à potager, mêlée par moitié avec un bon terreau de fumier de vache et de cheval. Nous avons aussi la preuve qu'il réussit également bien dans des terres très-composées ; mais c'est quand toutes les drogues qui entrent dans ces terres sont réduites en terreau, qu'on la donne aux orangers ; alors tout le merveilleux a disparu. Voici la composition de la terre des orangers de Versailles, qui sont certainement très-beaux.

On mêle ensemble de la terre franche et du terreau de couches en parties égales ; prenant ensuite cette masse pour unité, on y ajoute un 10me. *de bon fumier de vache gras; un* 20me. *de poudrette; un* 40me. *de fiente de pigeon ou de poule ; un* 40me. *de marc de raisin ; un* 20me. *de crottin de mouton ; un* 5me. *de terre de gazon faite : on amalgame bien le tout ensemble, on en fait un tas conique que l'on recouvre d'une couche de ter-*

reau ; on le remue et on le passe à la claie tous les ans ; et après la 3me. année on peut s'en servir sans danger. On voit encore qu'on ne se sert de cette terre qu'après que tous les ingrédiens qui entrent dedans sont réduits en terreau. Quand on a ces ingrédiens sous la main, on fait très-bien de s'en servir, mais il faut cesser de les présenter comme indispensables : c'est la thériaque du jardinage, et toutes les thériaques sont d'autant plus ridicules qu'elles sont plus compliquées.

En général, on fait maintenant toutes les terres plus légères qu'autrefois, et on a raison : on est obligé d'arroser davantage, mais les plantes poussent mieux ; leurs racines sont moins grosses, mais elles sont plus nombreuses. Une fois, on nous a confié de jeunes orangers malades, parce que leur terre était trop compacte ; nous les avons décaissés, avons mis leurs racines à nu en faisant tomber les 3/4 de leur motte, et les avons plantés, ainsi à nu, au mois d'avril, dans du terreau pur sur une couche tiède. En octobre ils étaient de la plus grande beauté : leurs racines étaient une véritable perruque à laquelle était attachée une masse considérable de terreau ; nous leur avons conservé cette nouvelle motte, les avons replantés en caisse, dans de la terre de potager mêlée avec partie égale de terreau. Ils ont passé l'hiver dans l'orangerie sans souffrir aucunement, quoiqu'on les eût remaniés un peu tard, et ils devinrent, les années suivantes, les plus beaux de la collection. C'est le moyen de refaire promptement des orangers malades, pour avoir été mal soignés, et qui n'ont pas encore de lésions organiques : quoique nous nous soyons bien trouvés d'avoir mis les nôtres dans du terreau pur, nous conseillons cependant de mélanger un tiers de bonne terre dans le terreau de la couche où l'on voudrait en planter de la même manière.

Culture de l'oranger à Paris. Les orangers qu'on élève à Paris se mettent en caisse à 1 ou 2 ans de greffe, dans une terre fertile, rendue légère par de bon terreau et un peu de vieille terre de bruyère si on en a : on les enfonce très-peu dans la caisse, parce que l'oranger n'aime pas à avoir ses racines fort enterrées : on les tient

au

au midi à l'abri des vents, et on les mouille quand leurs feuilles mollissent, et quand la chaleur est considérable. Lorsqu'on les rentre dans l'orangerie, vers le 15 oct., il faut tâcher de les mettre le plus près possible de la lumière pendant leur jeunesse. On doit les rencaisser tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 8 ou 10 ans, ensuite tous les 3 ou 4 ans. A mesure que les orangers grandissent, on leur donne une terre plus consistante Si la poussière ou les vapeurs grasses les salissent, on frotte leur tige et leurs rameaux avec une brosse mouillée et on lave leurs feuilles avec une éponge. On enlève, par le même procédé, les punaises, les kermès, et tous les insectes qui s'attachent aux arbres et qui attirent les fourmis : on les lave en outre de temps en temps avec une pompe à bras qui fait tomber l'eau dessus en forme de pluie. Quand les arbres ont une vingtaine d'années, il est bon de leur donner des caisses à panneaux mobiles, pour que les rencaissemens et les demi-rencaissemens soient moins difficiles. Enfin, quand un oranger est devenu trop gros et trop lourd pour être décaissé et rencaissé avec les bras seulement, on emploie une grue appropriée à cet usage.

Rencaissement. Quand l'arbre est ôté de sa caisse, on coupe avec une bêche bien tranchante, 2, 3, 4 pouces de terre tout autour et au-dessous de la motte, selon sa grosseur et selon l'état des racines qui se trouvent elles-mêmes coupées nettement. S'il s'en trouve de viciées, on les supprime jusqu'au vif en creusant dans la motte ; ensuite on gratte la terre tout autour afin de mettre les bouts des racines à nu sur une longueur de 15 à 18 lignes. Si la motte paraît très-sèche, on la plonge un quart d'heure dans l'eau ; pendant ce temps on met un lit de plâtras ou de coquilles d'huîtres dans le fond de la caisse, on recouvre ce lit de bonne terre à la hauteur convenable, on la presse, ou la foule bien, afin que le poids de l'arbre et les arrosemens ne lui causent que peu ou point de retrait, on pose la motte sur cette terre, on tient l'arbre bien verticalement tandis que d'autres ouvriers mettent les panneaux à la caisse, qu'ils jettent dedans de la terre que l'on étend et que l'on

foule à mesure tour autour de la motte, avec des bâtons aplatis, jusqu'à ce qu'enfin il y en ait quelques pouces plus haut que la caisse. On fait un bassin autour du pied de l'arbre : on met de petites hausses provisoires contre les bords de la caisse pour soutenir la terre qui est exaucée, et on donne une bonne mouillure.

Le rempotement, et le rencaissement des petits arbres, n'étant qu'un diminutif de ce que nous venons de dire, nous ne nous y arrêterons pas.

De la taille. Chez les marchands, la taille des orangers se réduit à bien peu de chose : on vise à obtenir beaucoup de belles fleurs; leurs arbres ont la tête plus ou moins arrondie, et assez souvent fort irrégulière : on se borne à arrêter les pousses qui s'élancent trop, à supprimer celles qui sont trop faibles ou usées ou qui feraient confusion; enfin les marchands veulent de la fleur et pas autre chose. Il n'en est pas de même à l'orangerie de Versailles, et dans celles des maisons opulentes : là on veut d'abord une belle forme, la fleur vient après. L'oranger cultivé en caisse, se forme lui-même une tête assez arrondie; l'art ne fait que l'aider dans cette disposition par des pincemens à propos, par la suppression de branches mal placées, en éclaircissant les endroits confus ou trop serrés, en supprimant les petites branches de l'intérieur qui, outre qu'elles ne peuvent rien produire, nuisent à la circulation de l'air et rendent la tête trop compacte. Il faut que la tête d'un oranger soit arrondie sans contrainte, qu'elle ait de la grâce, de l'aisance, de la légèreté, rien de lourd, rien de roide, enfin qu'on ne puisse s'apercevoir qu'elle est ce qu'on appelle taillée. On pince à la sortie de l'orangerie les branches qu'on veut faire ramifier; on épluche après la fleur, mais on ne doit tailler qu'en septembre. Presque partout, les orangers ont la tête plus large que haute, comme du temps de La Quintinye; cette forme exige beaucoup de place dans l'orangerie, et souvent il en résulte des dommages considérables. Autrefois les orangers de Versailles avaient aussi la tête fort large; à la fin ils ne purent plus tenir dans l'orangerie; ils se brisaient les uns les autres. On a pris le parti de les couper beaucoup sur toute la circonférence de leur tête, et de les

laisser monter davantage : cette opération ayant parfaitement réussi, il en est résulté une forme nouvelle, qu'on ne cherchait pas, mais qui est plus agréable que l'ancienne, plus favorable aux arbres, et beaucoup plus commode pour le placement : cette forme est un cylindre bombé en dessus. La surface de la tête ayant gagné en hauteur ce qu'elle a perdu en largeur, on est parvenu à placer trois orangers où on ne pouvait en placer que deux. On devrait donner partout aux orangers cette nouvelle forme plus avantageuse que l'ancienne, lorsqu'ils deviennent un peu gros.

Rapprochement. Aucun arbre ne repousse aussi-bien sur le vieux bois que l'oranger : c'est un avantage dont on profite pour le rajeunir de temps en temps, lorsqu'on s'aperçoit qu'il ne pousse plus. Ce fut par un rapprochement considérable, qu'on a donné aux orangers de Versailles la forme cylindrique qu'ils ont aujourd'hui : on rapproche sur le bois de 4, 5, 6 et même 10 ans. Cette opération est pour les branches ce que le rencaissement est pour les racines : et comme ces deux opérations sont violentes, on a soin de ne pas les faire toutes deux dans la même année. La théorie et l'expérience ont appris qu'il fallait faire d'abord le rencaissement, et n'exécuter le rapprochement que l'année suivante.

Soins divers. Moins la terre a de consistance, plus les arrosemens doivent être fréquens : c'est surtout à l'époque de la floraison qu'il faut arroser souvent. Sur trois mouillures, il faut que l'une traverse toute la motte de terre et qu'on voie l'eau sortir sous la caisse. On diminue les arrosemens à mesure que la température baisse.

Un jardinier serait blâmable si ses orangers étaient surpris par une gelée après le 15 octobre ; ils doivent être rentrés à cette époque, quand même il ne gèlerait pas, parce que les nuits sont froides et que les orangers jaunissent dehors. Quand ils sont placés dans l'orangerie on leur donne une bonne mouillure pour raffermir la terre qui a été ébranlée, et il est rare que les forts orangers aient besoin de plus d'une ou deux mouillures pendant tout l'hiver. On ôtera les feuilles jaunes, les moisissures ; on tiendra la terre des caisses nette, on la binera quand elle sera ressuyée après les mouillures,

enfin on balaiera proprement le sol de l'orangerie. Au 10 ou 15 d'avril, quand la végétation sera sur le point de se mettre en mouvement, on donnera le plus d'air possible et une bonne mouillure qui sera la dernière, jusqu'au 10 ou 15 de mai, époque où on les sort pour les mettre en place dehors. Quand ils sont placés, on laboure la terre des caisses, on la couvre de 2 ou 3 pouces de fumier gras, et on mouille amplement par-dessus.

Nous ne connaissons d'orangers en pleine terre, à Paris, que chez M. Boursault et chez M. Fion : ce dernier les cultive et les multiplie avec le plus grand succès. Son espalier d'orangers est une des merveilles qu'on admire à Paris.

Les orangers produisent des fleurs sur le bois d'un an et sur les pousses actuelles : c'est vers la mi-juin qu'elles se développent en grande quantité. Comme elles durent peu étant épanouies, on les cueille tous les deux jours, et même tous les jours quand la chaleur est forte : on les étend sur du linge blanc, et il faut les employer le 2e. ou le 3e. jour au plus tard. Jusqu'à présent, les fruits de nos orangeries n'ont encore eu aucune importance, ni pour leur nombre, ni pour leurs qualités : on recueille cependant quelques oranges assez bonnes sur les portugais : les bigarades et les limons servent à assaisonner les viandes et les poissons.

Outre les orangers qu'on élève à Paris, nous avons encore ceux que les Génois et les Provençaux nous envoient tout greffés en écusson, chaque année, en mars et avril : ils sont souvent en fort mauvais état, mais l'oranger est si dur, qu'il faut le tuer pour qu'il meure : on lave leurs racines, on les nettoie de la tête au pied : si la tige paraît un peu ridée de sécheresse, on la fait revenir dans l'eau : après les avoir bien habillés, on les plante en pot, on les met sur une couche tiède, sous un châssis, on les y étouffe en les privant d'air et de lumière, et on en sauve beaucoup par ce moyen.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de parler de la culture des orangers en pleine terre, ni de décrire les nombreuses espèces ou variétés, cultivées à Paris et sur le littoral de la Méditerranée ; nous ren-

voyons, pour cet article et pour de plus grands détails, à l'*Histoire naturelle des orangers*, que M. Risso et nous avons publié en 1818 (1). Nous rappellerons seulement que la culture de l'oranger ayant repris faveur depuis une vingtaine d'années, plusieurs jardiniers de Paris en cultivent maintenant un très-grand nombre d'espèces et variétés, qui se rangent naturellement dans les divisions que nous avons établies dans l'ouvrage que nous venons de citer. Voici les titres et l'abrégé des caractères de ces divisions.

1. *Orangers*. Tige arborée; feuilles à pétiole ailé; vésicules de l'écorce du fruit convexes; pulpe pleine de jus doux, sucré, très-agréable (2).

2. *Bigaradiers*. Tige moins élevée; feuillage plus étoffé, à pétiole plus ailé; vésicules de la peau du fruit concaves; pulpe pleine de jus acide et amer.

3. *Limoniers* ou *Citronniers*. Tige arborescente à rameaux effilés, flexibles, souvent épineuse; à feuilles oblongues portées sur des pétioles marginées; fleurs lavées de rouge en dehors : fruit ovale oblong, lisse ou rugueux, à vésicules concaves, rempli d'une pulpe abondante contenant beaucoup de jus acide et savoureux.

4. *Cédratiers*. Diffèrent des limoniers par des rameaux plus courts, plus roides; par des fruits plus gros, plus verruqueux, et surtout par une chair plus épaisse, plus ferme, très-bonne à confire; leur pulpe et leur jus sont moins considérables.

5. *Limettiers*. Port et feuilles de limonier : fleurs blanches, petites, d'une odeur douce; fruit d'un jaune

---

(1) Elle se trouve chez Audot, libraire, rue des Maçons-Sorbonne. « Cette Histoire des orangers (disent les auteurs du » Nouveau Cours d'Agriculture, 2e. édition) doit être regardée » comme l'ouvrage le plus complet qui existe dans aucune » langue; il est enrichi de nombreuses figures. Nous conseillons » son acquisition à tous ceux qui veulent étudier cet intéres- » sant genre. »

(2) Nous avons, le premier, remarqué que les orangers ont les vésicules d'huile essentielle de leur écorce, d'autant plus convexes, que le jus de leur pulpe est plus sucrée; les limes, qui ont le jus fade, ont les vésicules planes; les bigarades, qui ont le jus acide et amer, ont les vésicules concaves.

pâle, ovale arrondi, mamelonné ; vésicules de l'écorce planes ou légèrement concaves, pulpe douceâtre, fade ou légèrement amère.

6. *Lumies*. Diffèrent des limettiers par leurs fleurs rouges en dehors.

7. *Pompelmouses*. De moyenne taille ; rameaux gros, obtus, glabres ou pubescens dans leur jeunesse ; feuilles fort grandes, à pétiole largement ailé : fleurs les plus grandes du genre, souvent à 4 pétales ; fruit très-gros, arrondi ou pyriforme, à écorce lisse, jaune pâle, à vésicules planes ou convexes selon que le jus de l'intérieur est plus ou moins doux, pulpe verdâtre, peu abondante.

Fruits en Baies.

VIGNE, *vitis vinifera*. Ce que nous allons dire de la vigne, s'applique aux espèces ou variétés dont le fruit est recherché pour le service de la table, et non à celles cultivées en grand pour faire du vin.

Un sol léger et profond est celui qui convient le mieux pour avoir du raisin excellent. Dans un sol moins bon la vigne y languirait ; dans un sol plus consistant ses productions seraient trop fortes, trop aqueuses, et son fruit aurait moins de qualités. Il faut encore à la vigne, sous le climat de Paris, une exposition chaude pour que le raisin mûrisse parfaitement, et ce n'est guère que le long d'un mur, au midi ou au levant, qu'il trouve la chaleur nécessaire à sa perfection. De toutes les manières usitées de tailler la vigne, de la palisser ou de l'étendre contre un mur, nous ne parlerons que de celle pratiquée à Thomery, village près de Fontainebleau, parce qu'elle nous semble préférable à toutes les autres, par sa simplicité et par ses résultats.

Quant à ses résultats tout le monde les connaît ; on sait que le plus beau et le meilleur raisin qui se mange à Paris, vient de Thomery, sous le nom de *chasselas de Fontainebleau*. On croit que c'est à la position et à la nature du terrain, que les habitans de ce pays doivent leur beau raisin ; point du tout. Thomery n'est pas heureusement exposé, et son terrain est argileux, froid, pourissant et d'une difficulté inouïe à travailler.

Il faut donc convenir que c'est à la manière seulement dont ces habiles cultivateurs travaillent leur vigne, qu'ils doivent les qualités supérieures de leurs raisins. Avant que de décrire leur méthode, nous devons avertir qu'ils sont très-soigneux dans le choix des variétés, et qu'ils les épurent continuellement en ne prenant du plant que sur les pieds de meilleures qualités, chose qu'on néglige trop partout ailleurs.

Les murs sur lesquels on palisse la vigne à Thomery ont à peu près 8 pieds de hauteur, et sont terminés par un chaperon saillant de 9 à 10 pouces : ce chaperon garantit la vigne de la gelée, de la violence des pluies, et empêche le cordon supérieur de pousser avec trop de force. Ces murs sont garnis de treillages dont les montans sont espacés à deux pieds l'un de l'autre et les lattes horizontales seulement à 9 pouces. La première rangée de celles-ci est à 6 pouces de terre. Voici comme on procède à la plantation de la vigne.

La plate-bande qui règne le long du mur sur lequel on veut établir une treille, est défoncée, ameublie et fumée sur une largeur de 5 pieds au moins et sur 15 ou 18 pouces de profondeur. Si le terrain est humide, on donne à la plate-bande une pente suffisante pour éloigner les eaux du mur. Le défoncement étant fait, on ouvre, à 4 pieds du mur, une tranchée parallèle à ce mur, large de 2 pieds et profonde de 9 à 10 pouces : on prépare la quantité de marcottes (1), ou de crossettes, dont on a besoin; après qu'on en a ôté les ergots, les vrilles et tout ce qu'il y avait de nuisible ou d'inutile, on les couche en travers dans le fond de cette tranchée, la tête tournée vers le mur, et à la distance de 20 pouces, l'une de l'autre; quand elles sont recouvertes de 4 à 5 pouces de terre, on les plombe un peu avec pied, tandis qu'on relève l'extrémité du côté du mur pour lui donner à peu près une direction

(1) A Thomery on ne plante que des crossettes, probablement parce qu'il n'est pas aisé de faire des marcottes sur les treilles conduites comme celles du pays. Les marcottes enracinées que Thomery fournit au commerce, se font sur des mères destinées à cet usage et jamais sur les treilles.

verticale ; on remplit ensuite la tranchée jusqu'aux deux tiers seulement ; le reste de la terre se répand sur la plate-bande, et on met dans la tranchée une couche de fumier de 3 pouces d'épaisseur, qui sert à tenir la crossette au frais, à empêcher la terre de se dessécher, de durcir et de se fendre : en mars on coupe chaque plant à 2 yeux au-dessus de la terre ; on sarcle, on bine et on arrose pendant l'été, si la chaleur l'exige ou si la sécheresse se prolongeait, car il faut qu'une bouture de vigne soit toujours dans une douce humidité pour produire des racines ; on attachera les pousses à un échalas, en favorisant leur développement par tous les moyens connus. L'année suivante, si quelques pieds avaient plus d'une branche on ne conserverait que la plus belle ; on couchera toutes les pousses comme la première fois, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin elles arrivent au pied du mur. Comme chaque fois qu'on couche une nouvelle pousse il faut la rabattre sur du bois assez fort et garni de bons yeux, on est ordinairement trois ans sans atteindre le mur ; mais on recueille toujours en attendant quelques grappes ordinairement fort belles.

Maintenant il est question de former les cordons. Si le mur est haut de 8 pieds on y établira 5 cordons ; le premier à six pouces de terre, et les quatre autres à 18 pouces l'un de l'autre, sur les lignes transversales du treillage disposées d'avance à cet effet. Le cep destiné au cordon le plus bas, sera taillé juste à la hauteur du cordon s'il a un œil double à cet endroit, autrement il faudrait le tailler sur l'œil qui est immédiatement au-dessus de l'endroit marqué ; on favorisera aussi le développement de l'œil qui est le plus près au-dessous ; ces deux yeux doivent fournir les deux branches avec lesquelles on formera les deux bras du cep, l'un à droite et l'autre à gauche : quand le bois sera mûr si la branche supérieure s'élevait un peu au-dessus du treillage sur lequel il faut la coucher, on la ploierait doucement jusqu'à ce qu'enfin elle s'appliquât exactement sur le treillage : si l'autre branche, au contraire, avait pris naissance un peu trop bas, on la dirigerait verticalement jusqu'à la hauteur de l'autre, et là, on la ploie-

rait aussi sur le treillage du côté opposé de manière à ce que les deux branches fussent sur la même ligne et parussent sortir du même point.

Le second cordon, qui est à deux pieds de terre, ne peut pas être formé aussitôt que le premier ; le troisième le sera encore plus tard et ainsi de suite. Quelle que soit la hauteur à laquelle il faille faire parvenir le cep, pour le former en cordon, il convient de ne l'allonger que de 12 ou 15 pouces chaque année, et de lui conserver les bourgeons latéraux qu'on taillera en coursons pour le faire grossir et obtenir du raisin ; mais dès qu'il aura atteint la hauteur requise, et que ses deux bras auront reçu la première taille, il faudra supprimer scrupuleusement tous les coursons qui pourraient exister sur toute sa longueur.

Nous supposons tous les ceps arrivés à la hauteur qui est assignée à chacun, et que leurs deux dernières branches sont étendues l'une à droite, l'autre à gauche, pour former les deux bras du cordon ; voici comme on doit tailler ces deux branches jusqu'à ce qu'elles aient chacune quatre pieds de longueur, pour ne plus s'allonger : On taillera, la première année, de manière à obtenir trois bourgeons placés à la distance de 4 à 6 pouces l'un de l'autre : deux de ces bourgeons seront convertis en coursons à la taille suivante et le troisième qui est le plus éloigné, sera destiné à prolonger le bras ou cordon. On aura soin pendant l'été d'attacher verticalement sur le treillage, les pousses destinées à faire des coursons, et d'étendre horizontalement celle qui termine la taille et qui est destinée à allonger le cordon. A la seconde taille les deux coursons seront taillés à deux yeux, et la branche terminale sera encore taillée de manière à ce qu'il en sorte 3 bourgeons éloignés de 4 à 6 pouces l'un de l'autre ; 2 de ces bourgeons seront palissés verticalement, et le troisième sera étendu horizontalement, comme l'année précédente, et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque bras ait la longueur de quatre pieds ; alors la pousse terminale se taillera aussi en courson : chaque bras doit avoir huit coursons, tous placés du côté supérieur autant que possible. *Voyez*

pl. XVII, fig. 6. Quand le cinquième cep sera aussi parvenu à avoir ses deux bras, longs de 4 pieds chacun, on aura, sur une surface de 8 pieds carrés, 80 coursons qui, étant taillés à 2 yeux, donneront chacun 2 branches qui produiront chacune au moins deux grappes d'excellent raisin, ce qui fera 320 grappes sur une surface de 8 pieds carrés.

Les yeux du bas des bourgeons dans la vigne sont très-rapprochés et très-petits, il y en a au moins six sur une longueur de deux lignes : quand on taille le bourgeon long, c'est-à-dire, à 1 ou 2 pouces, ces petits yeux s'éteignent et ne poussent pas; mais si on taille dessus, ils se développent parfaitement et donnent de très-belles grappes. Les jardiniers habiles ne l'ignorent pas; ils taillent toujours les coursons à une ligne, et quelquefois moins, c'est pourquoi ces sortes de branches ne s'allongent jamais entre leurs mains. Ceux qui ne connaissent point l'organisation de la vigne, ne conçoivent pas comment un courson qui donne des grappes depuis vingt ans, n'a pas encore un pouce de long. Le sécateur est infiniment plus commode qu'une serpette, pour tailler ainsi les coursons à moins d'une ligne de longueur. Si quelques personnes ont décrié cet instrument, c'est qu'elles n'en ont vu que de mal faits et qu'elles ont exagéré la pression qu'il exerce sur l'un des côtés de la branche que l'on coupe.

Si après la taille il se développait plus de deux bourgeons sur un courson, il faudrait supprimer le surplus quand même il y aurait des grappes; deux bourgeons garnis chacun de deux belles grappes valent mieux qu'un plus grand nombre avec des grappes plus petites. Les jeunes bourgeons de la vigne se décollent aisément; il faut bien prendre garde, quand on les palisse pour la première fois, de les forcer à prendre une direction trop opposée à celle qu'ils peuvent avoir. On ne doit chercher à les diriger très-verticalement que quand le grain est gros : jusque-là on se contente de supprimer ceux qui n'auraient pas de grappes, à ôter les vrilles, et à pincer l'extrémité de ceux qui en ont, après que la floraison est passée, s'ils paraissent vouloir trop gran-

dir. Il est bien que tous les bourgeons s'allongent jusqu'au cordon qui est au-dessus d'eux, mais aucun ne doit le dépasser ; on supprime avec soin toutes les pousses qui s'élèvent au-delà.

Quand le raisin est près d'atteindre sa grosseur, il est avantageux de faire tomber dessus de l'eau en forme de pluie, au moyen d'une pompe à main : cela attendrit la peau et le fait grossir : on le découvre peu à peu, avec précaution, pour l'exposer au soleil, lui faire prendre de la couleur et augmenter sa qualité : si on se propose d'en conserver sur la treille jusqu'aux fortes gelées, on l'enferme dans des sacs de papier ou de crin, huit ou dix jours avant sa parfaite maturité : c'est aussi le moyen de les mettre à l'abri des mouches et des oiseaux.

Nous admirons, comme bien d'autres, des cordons de vigne qui ont jusqu'à 200 pieds de longueur, et nous reconnaissons qu'il y a des parties de mur qui ne peuvent être couvertes que par des cordons dont le pied se trouve fort éloigné : mais nous rappellerons que quand un cordon a dépassé une certaine longueur, il ne donne plus de belles grappes qu'à son extrémité ; les coursons du centre ne produisent plus que des grappillons, et meurent peu à peu d'inanition. Cet inconvénient des grands cordons a sans doute frappé les habitans de Thoméry, et c'est d'après un excellent calcul qu'ils ont fixé la longueur de leurs cordons de vigne à 8 pieds : il en résulte que la séve est également répartie entre tous les coursons, et que toutes les grappes sont bien nourries et plus belles. Nous rappellerons encore, que quoique les cordons n'aient que 8 pieds d'étendue à Thomery, ils ne poussent pas extraordinairement, parce que les ceps étant plantés à 20 pouces l'un de l'autre, leurs racines se disputent la nourriture ; le chaperon du mur, qui fait une saillie de 9 à 10 pouces, contribue aussi à modérer la végétation : de sorte que la vigne, ne péchant par aucun excès, son fruit a toutes les qualités qu'il est susceptible d'acquérir.

La vigne, plantée en contre-espalier, en tonnelle, peut se traiter absolument de la même manière. Nous

ne pourrions parler de la culture des vignes à faire du vin sans sortir des bornes prescrites à cet ouvrage.

Quoique les habitans de Thomery ne plantent jamais que des crossettes non enracinées, pour former leurs belles treilles, l'usage de multiplier la vigne par marcotte n'en est pas moins général et fort avantageux. Les marcottes se font en abaissant le milieu d'un sarment dans une fosse naviculaire et en le recouvrant de terre: on marcotte aussi dans un pot à fleur, dans un panier, dans l'intention de rendre la reprise de la marcotte plus certaine quand on la mettra en place l'année suivante; mais ces procédés sont à peu près superflus pour la vigne, qui fait des racines avec la plus grande facilité. Le climat de Paris n'est pas propre à la multiplication de la vigne, par semis; il faut attendre 6 ou 8 ans, pour connaître le résultat, et nous sommes trop pressés de jouir. La marcotte, la bouture et la greffe sont les moyens de multiplication usités parmi nous: on ne pratique que deux sortes de greffes sur la vigne dans les jardins, celle en fente un peu modifiée, et celle en *navette*: la première se fait, comme à l'ordinaire, sur du bois de plusieurs années; il est nécessaire que les écorces coïncident exactement, quoi qu'en aient dit quelques auteurs: mais ce que la vigne demande de particulier, c'est qu'il faut enfoncer la greffe bien plus avant qu'à l'ordinaire, parce que le bout du sujet meurt toujours jusqu'à une certaine longueur, *voy*. pl. XVII, fig. 10. Après la reprise on coupe jusqu'au vif les deux chicots desséchés. La greffe en *navette* se pratique plus particulièrement vers le pied des ceps déjà gros dont on voudrait supprimer l'espèce et conserver la racine: on fend d'outre en outre la tige au moyen d'un ciseau approprié à cet usage, pl. XVII, fig. 11. On prend un morceau de sarment muni d'un bon œil, on le taille en coin en dessus et en dessous de l'œil *a*, fig. 14, sur une longueur de 18 à 24 lignes de chaque côté, on tient la fente *b* ouverte au moyen d'une fourche de fer *c*, introduite du côté opposé à celui qui doit recevoir la greffe qu'on place de manière à ce que les libers coïncident le mieux possible: on retire ensuite la fourche de fer et la

fente se resserre sur la greffe *d* fig. 15 : on fait une poupée, ou on recouvre les plaies avec la cire à greffer : quand la greffe est reprise, on coupe le cep au-dessus : si elle ne reprend pas, rien n'est gâté, et c'est en quoi cette greffe vaut mieux que celle en fente ordinaire qui oblige à couper le cep d'avance.

La coulure a lieu sur les vignes en espalier aussi-bien que sur celles en plein champ. Les causes qui la produisent sont indépendantes de nous ; des pluies intempestives, des changemens subits de température, paraissent en être les principales : la plaie annulaire, proposée comme remède à ce fléau, loin d'avoir obtenu tous les suffrages, n'est employée généralement nulle part ; on la pratique dans quelques coins comme un objet de curiosité, et son efficacité est encore contestée : mais ce qu'on ne peut lui contester, c'est de faire grossir les grains du raisin et de les faire mûrir une huitaine de jours plus tôt.

Voici les variétés de raisins cultivées dans les jardins, pour la table et pour l'office.

Raisin précoce de la Madeleine. Morillon hâtif. Petite grappe ; très-petit grain violet noir, de peu de goût, mais précoce. Placer au midi. Variété à fruit blanc.

— *Chasselas de Fontainebleau.* Grande grappe peu serrée, à gros grain, d'un jaune verdâtre ou doré, excellent. Ses variétés sont : *Chasselas noir ;* très-bon. — *Chasselas violet.* — *Chasselas rouge ;* fruit de bonne qualité, se colorant dès qu'il est noué. — *Chasselas rose ;* gros fruit. — *Petit chasselas hâtif.*

— *Chasselas doré* (1), *Bar-sur-Aube, raisin de Champagne.* Grande grappe ; gros raisin rond, jaune d'ambre, fondant, doux, sucré, très-bon. Le placer au levant. Il y a une variété rouge.

— *Chasselas musqué.* Un peu moins gros et plus tardif ; vert, sucré, relevé de musc.

— *Ciouta, raisin d'Autriche.* Variété du chasselas ;

---

(1) Le Jardin fruitier, déjà cité, contient les figures de dix-huit espèces de raisins.

feuilles laciniées; grappes et grains plus petits; bon. Sous-variété à *feuilles de persil.*

— *Verdal.* Le meilleur et le plus sucré des raisins de dessert; mais, comme il vient du Languedoc, il lui faut des années très-chaudes pour mûrir dans le climat de Paris. Grappes belles; très-gros raisins verts, à peau mince, contenant un ou 2 pepins. Toujours en treille, et dans les meilleures expositions. Près d'une serre chaude, on peut y en faire passer quelques branches qui fleurissent de bonne heure: le soleil de juillet et d'août achève d'en mûrir les grains.

Raisin muscat blanc ou *de Frontignan.* Grosse grappe très-longue, conique; grains très-serrés, croquans; peau blanche; eau sucrée et musquée.

— *Muscat rouge.* Grain moins serré, moins gros, rouge vif, musqué, moins bon; mûrit mieux que le blanc. Le violet et le noir sont moins bons.

— *Muscat d'Alexandrie, passe-longue musquée.* Peu de grains, ovales, jaunes, musqués et très-bons; mûrit rarement. Les muscats se taillent plus longs que les autres, et se mettent, au midi, en treilles, mieux dans les angles de 2 murs exposés au levant et au midi. On éclaircit les grappes pour aider la maturité, qui n'est parfaite qu'autant qu'elles ne sont élevées au-dessus du sol que de 2 à 4 pieds.

— *Cornichon blanc.* Peu de grains, très-longs, renflés par le milieu, blancs, doux, sucrés, très-bons; mûrit rarement. — *Cornichon violet;* mûrit encore plus rarement. On met ces raisins au midi.

— *Corinthe blanc.* Petite grappe allongée, très-garnie de forts petits grains ronds, jaunes, succulens, sucrés, sans pepins. — *Corinthe violet;* mêmes qualités.

— *Verjus, bourdelas, bordelais:* en Languedoc, *Agyras.* Très-grosse grappe, bien garnie de fort gros grains oblongs, jaunes pâles, noirs ou rouges, suivant la variété, pleins d'une eau agréable dans leur maturité. Le verjus se taille long: comme on ne le mange guère et qu'il ne s'emploie pas mûr, on le place ordinairement au couchant et même au nord.

— *Saint-Pierre.* Gros et très-beau fruit, grains ronds, blancs, serrés, excellens. (Allier)

GROSEILLIER ORDINAIRE, *Ribes rubrum*. Arbrisseau d'Europe, formant un buisson, ou dont on fait des palissades et même qu'on élève en tige de 4 à 5 pieds et en quenouille. Ce groseillier a une variété à feuilles panachées, une autre à gros fruits blancs et d'un suc beaucoup plus doux, *Ribes album*. H. P.; une 3e. à fruits de couleur de chair. Enfin le groseillier blanc a une sous-variété qu'on nomme *perlée*. Depuis quelques années on cultive le grosseiller *Gondouin*, espèce plus trapue que les autres, à feuilles plus étoffées, à grains rouges, plus gros, ramassés au bout de la grappe. On le doit au patriarche des jardiniers, et elle en porte le nom.

2. GROSEILLIER A FRUIT NOIR, CASSIS, POIVRIER. *R. nigrum*. Plus grand dans toutes ses dimensions, et aromatique dans toutes ses parties. Les fruits en grappes sont gros et noirs; on les emploie à faire des ratafias. On en a une variété à feuilles réniformes et tomenteuses, à fruits plus petits, et une autre panachée.

3. GROSEILLIER ÉPINEUX *ou* A MAQUEREAU, *R. uva-cripsa*. Tiges plus courtes, plus nombreuses et couvertes de forts aiguillons qui le rendent très-propre à former des haies impénétrables. Feuilles plus petites. Fruits, ordinairement solitaires, plus gros (quelques variétés atteignent le volume d'un œuf de pigeon), verts ou jaunes, rouges, blancs, violets, etc., dont M. Noisette a une nombreuse collection. Voici les principales.

GROSEILLES LISSES. — *Grosse verte ronde; — grosse verte longue; — grosse lobée; — grosse ambrée; — très-grosse jaune*, assez allongée, que ce cultivateur a obtenues de semis. — GROSEILLES HÉRISSÉES: *à fruits ambrés; — à couleur de chair, longs; — à couleur de chair, ronds, — verte-blanche, — grosse jaune, — grosse ronde, couleur olive*, fruit tardif, le plus gros et le meilleur, trouvé par M. Noisette: *Nouvelle-Angleterre*, très-grosse. Il existe beaucoup d'autres variétés lisses ou hérissées. Tous ces fruits ont une peau épaisse, un suc abondant et plus ou moins sucré. Avant qu'ils soient mûrs, on les emploie au lieu de verjus pour assaisonner les *maquereaux*.

Les groseilliers, en général, se contentent de tout terrain et de toute exposition. Leurs fruits seront plus gros et plus doux dans une terre douce, sableuse et fraîche. En février, on retranche les bois morts ou trop vieux, on rabat les branches plus ou moins, suivant leur force et leur âge. Ils se propagent de semences et de boutures, en automne ou en février, ou bien de marcottes et d'éclats des vieux pieds. Il faut les remplanter tous les cinq ans; sans cette opération indispensable, ces arbrisseaux, qui tendent toujours à sortir de terre, maigrissent et dégénèrent.

ÉPINE-VINETTE, VINETIER. *Berberis vulgaris.* Arbuste indigène, qui croît en buisson de la hauteur de 6 à 8 pieds. Fruit aigrelet, recherché pour les confitures : on préfère les fruits sans pepins : ceux-ci viennent sur de vieux pieds produits de marcottes ; les fruits verts se confisent au vinaigre. L'épine-vinette peut servir à former des haies impénétrables. Outre l'espèce ordinaire, on cultive les variétés à *gros fruit*, à *fruit blanc*, et à *fruit violet* dont la saveur est moins acide. L'ÉPINE-VINETTE DE LA CHINE, *B. sinensis H. P.* est aussi un fort joli arbuste, plus faible que le précédent, formant un buisson plus bas, plus touffu, plus vert, mais donnant moins de fruits Ces arbustes sont très-rustiques, et n'exigent ni taille, ni culture, ni engrais : cependant ils viennent plus vigoureux et plus beaux quand ils sont bien cultivés. On les multiplie de graines, rejetons, boutures et marcottes. Celles-ci sont 2 ans à s'enraciner, et doivent être séparées en automne, époque à laquelle il faut aussi éclater et replanter les rejetons. On tire du bois de l'épinette-vinette et de ses racines une couleur jaune assez belle et solide.

FRAMBOISIER, *Rubus idæus.* Arbuste du mont Ida à tiges bisannuelles. Ses fruits mûrissent en juillet. Variété à fruits blancs; autre dite FRAMBOISIER DES ALPES DE TOUS LES MOIS, à fruits rouges. Ce dernier donne jusqu'aux gelées. *Framboisier rouge à gros fruits;* — et *à gros fruits couleur de chair*, les plus gros et les meilleurs fruits du genre, introduits par M. Noisette. Le framboisier, effritant la terre et nuisant aux

autres plantes, doit être cultivé à part, dans un endroit dont il faut le changer lorsqu'il en a épuisé les sucs, ce qu'on aperçoit lorsque les fruits se rapetissent. Il peut rester plus long-temps dans la même place, au moyen d'engrais qu'on lui donne à l'automne. Du reste, il n'est pas difficile sur le terrain, quoiqu'il préfère un sol frais et une exposition demi-ombragée. On le multiplie par ses drageons, qu'on plante depuis novembre jusqu'en mars. En février, on retranche tous les brins qui ont donné fruit parce qu'ils sont morts; on taille à 2 ou 3 pieds une partie des jeunes pour les faire ramifier; on laisse les plus faibles entiers; enfin on laboure.

FRAISIER. *Fragaria.* Plantes vivaces à tiges courtes, sous-ligneuses, se multipliant de graines, de coulans et d'éclats enracinés. Tous les fraisiers paraissent former six races bien distinctes que l'on reconnaît aisément à leur port, à leur couleur, à la grandeur, à la structure de leur fleur, à la grosseur et aux qualités de leurs fruits. Trois de ces races sont européennes; les trois autres sont américaines. Toutes aiment une terre douce, chaude, substantielle sans être forte, et riche d'engrais bien consommés; les 3e., 4e. et 5e. races végètent parfaitement dans une terre plus forte et plus fraîche, mais leur fruit y est sans saveur et en moindre quantité. La fraise préfère l'eau que le jardinier lui donne à celle des pluies et à celle d'une terre lourde.

Les diverses races de fraisiers avaient été aperçues par M. Duchesne, qui depuis 40 ans les mentionne dans divers ouvrages, sous les noms de *Majaufes, Bresling, Coimio, Frutiller*, noms que la pratique a toujours repoussés et qui restent relégués dans les livres où M. Duchesne les a consignés.

Multiplication par graines. Il est avantageux de semer aussitôt que les graines sont mûres, c'est-à-dire à la fin de juin. On choisit les plus belles fraises qu'on laisse bien mûrir; on les écrase dans de l'eau, et au moyen de plusieurs lavages on en extrait les graines que l'on fait, non pas sécher, mais seulement un peu ressuyer, et on les mêle avec de la cendre. On a dû labourer et ameublir, d'avance, un petit coin de terre, légère,

douce, extrêmement divisée, l'avoir terreautée et bien égalisée au râteau : on la mouillera avec un arrosoir à pomme, de manière à ne pas la battre : on sèmera de suite sur cette terre humide la graine et la cendre, le plus également possible, ensuite on tamisera sur le tout une demi-ligne de terreau le plus fin ou de terre de bruyère. Il faut faire ce semis dans l'endroit le plus chaud du jardin, l'abriter du soleil et du grand vent par des paillassons : on le bassinera souvent afin de ne pas laisser sécher du tout la superficie de la terre avant que la graine ne soit levée. Si on faisait son semis au nord ou à l'ombre on craindrait moins la sécheresse, mais la terre serait trop froide, et la germination irait moins vite. Quinze jours après le plant lèvera ou sera levé, et on pourra le repiquer en place ou en pépinière à l'âge de six semaines ou deux mois. Il est loisible de conserver la graine jusqu'au printemps suivant pour la semer sur couche ou en pleine terre.

Par coulans. Tous les fraisiers, excepté le *f. buisson* et *le f. gaillon*, produisent des filets ou coulans qui s'allongent au loin sur la terre, et qui, de distance en distance, sont garnis de nœuds, où se développent autant de petits fraisiers qui servent à multiplier l'espèce. Quand on n'a pas besoin de plant, on détruit, ou plutôt on ne laisse pas pousser ces coulans parce qu'ils affaiblissent les pieds-mères et nuisent à la récolte; mais quand on en a besoin on leur donne l'essor en août et septembre. Le plant qu'ils produisent est bon à lever et mettre en place en octobre.

Par éclats. On divise les gros pieds en éclatant les rameaux qui les composent, de manière à ce que chaque éclat conserve quelques racines pour en faciliter la reprise.

De la plantation. Les fraisiers se plantent en planches ou en bordure dans une terre bien ameublie, bien divisée par un labour, et amendée avec du fumier réduit en terreau : les fruits seront d'autant meilleurs et plus hâtifs, que la terre sera plus douce, plus chaude et l'exposition plus au midi. Si on plante en bordure, on pourra espacer les pieds à 10 ou 12 pouces pour les es-

pèces des deux premières races, et à 15 pouces pour celles des 4 autres races : si on plante en planches ce sera toujours en quinconce, quoique la largeur des planches soit subordonnée au goût et aux localités ; les plus commodes sont celles qui contiennent 4 lignes espacées à 12 pouces l'une de l'autre, et dont chaque pied de fraisier est éloigné de 15 pouces de son voisin, pour les 2 premières races, mais pour les 4 dernières il faudra mettre chaque pied de fraisier à 18 pouces l'un de l'autre. Cette opération se fait en septembre et octobre, en mars et avril. La 1re. récolte est assez abondante sur la plantation d'automne, tandis qu'elle est faible ou nulle sur celle du printemps, excepté avec la quatre saisons. Il est avantageux de pailler la planche avant de la planter, car il est fort long et fort difficile de bien faire cette opération indispensable, après la plantation. On donnera immédiatement une bonne mouillure pour attacher le plant à la terre. Dans la plantation d'automne on perd inévitablement quelques pieds pendant l'hiver, qu'il faut remplacer au printemps. Les soins de la 1re. campagne sont des sarclages, binages, des mouillures à propos et la suppression des coulans. Au printemps de la 2e. année, après avoir ôté les feuilles mortes et les coulans, s'il y en a, on donne un léger labour, on terreaute et on paille par-dessus : l'entretien consistera, comme précédemment, à biner, sarcler, mouiller et à supprimer les coulans au moins jusqu'en août. Après cette époque, on laissera les coulans se multiplier autant qu'on en aura besoin pour faire un nouveau plant en octobre, car la plupart des fraisiers ne rapportent abondamment que dans leur 2e. et 3e. année; il faut les renouveler au bout de ce temps, ou par graines, ce qui vaudrait mieux, ou par coulans, ce qui vaut moins, mais qui cependant est la méthode la plus suivie.

En faisant ainsi un nouveau plant tous les deux ans, on sera sûr d'avoir toujours abondamment de belles et bonnes fraises.

Si cependant on ne pouvait pas ou si on ne voulait pas renouveler ses fraisiers tous les trois ans, il faudrait

les rechausser de temps en temps, c'est-à-dire apporter quelques pouces de bonne terre autour des pieds; cela leur ferait pousser de nouvelles racines au-dessus des anciennes, qui entretiendraient leur vigueur et leur fertilité.

Plusieurs jardiniers de Paris qui ne cultivent que le fraisier 4-saisons, le sèment en mars sur couche, et ils en obtiennent du fruit en mai. C'est l'espèce qui se chauffe le mieux, soit en place couverte d'un châssis entouré de fumier chaud, soit planté dans des pots rangés sur les tablettes d'une serre chaude.

Le ver blanc est friand des racines de fraisier : on s'aperçoit qu'il les mange quand leurs feuilles se fanent sans raison apparente; alors on se hâte de fouiller au pied et de tuer le ver. Si le fraisier n'est pas trop endommagé on le replante et on le mouille de suite.

La grande récolte des fraises est pendant tout le mois de juin. Tout le monde connaît ce fruit délicieux. On dit que si les personnes sujettes aux engelures s'en frottaient les mains dans la saison, elles n'en auraient pas l'hiver suivant. On rapporte aussi que le grand Linné s'est guéri de la goutte en mangeant beaucoup de fraises.

I *Les communs*. Feuillage blond, petit ou de moyenne grandeur; fleurs petites; fruits ronds ou oblongs, très-sapides.

1. Fraisier des bois. *F. vesca*, petit fruit rond ou allongé estimé le meilleur de tous quand il a cru au soleil, moins cultivé depuis que la 4-saisons est devenue commune. Var. à fruit blanc.

2. Fraisier de Montreuil. *F. portentosa*. Plus grand que le précédent, remarquable par ses premiers fruits diversement lobés, monstrueux, 6 ou 8 fois plus gros que les autres; saveur plus faible que dans la fraise des bois, originaire des environs de Mont-l'Héry, cultivé à Montreuil, avec des soins tout particuliers; donne du 1er. juin au 15 juillet. Var. à fruit blanc moins estimée.

3. Fraisier de Florence. *F. collina*. Willd. Aussi grand que celui de Montreuil; fruit oblong, blanc régulier, excellent; obtenu de graines, au Jardin du Roi à Paris; cultivé en Italie sous le nom que nous lui conservons.

4. Fraisier des Alpes. *F. semperflorens*. Peut tenir lieu de tous les autres fraisiers; fruit presque aussi bon que celui des bois, beaucoup plus gros, de forme allongée; donne depuis avril jusqu'aux gelées en pleine terre, et pendant tout l'hiver sous châssis ou en serre chaude; sujet à dégénérer en fruit rond, mais se régénère par le semis, qui est la meilleure manière de le renouveler; semé en mars sur couche, il fructifie en mai; les coulans fleurissent à l'âge de 20 jours. Var. à fruit blanc.

5. Fraisier de Gaillon. *F. semperflorens efflagellosa*. Trouvé depuis peu d'années par M. Le Baube, à Gaillon; fleurit et donne des fruits toute l'année comme celui des Alpes, mais n'a pas de coulans, ce qui le rend propre aux bordures. Var. à fruit blanc communiqué à M. Vilmorin, par M. de Vindé; on l'a vue se reproduire franche de graines; on l'a vue aussi se reproduire avec des coulans et des fruits rouges.

6. Fraisier buisson. *F. efflagellosa*. Cultivé depuis fort long-temps en bordure, parce que, ne produisant pas de coulans, il n'a pas l'inconvénient de s'étendre dans les allées : son fruit est bon mais n'est guère plus gros que celui des bois. Var. à fruit blanc, obtenue par M. Lebel, de Vitry-le-Français, en 1824. Le fraisier de Gaillon remplacera celui-ci avec avantage quand il sera plus répandu.

7. Fraisier a fleur double. *F. duplex*. Les fleurs doubles de ce fraisier donnent des fruits gros comme ceux des bois, mais d'une acidité repoussante. Il est plus curieux qu'utile.

8. Fraisier a une feuille. *F. monophylla*, obtenu en 1761 par M. Duchesne à Versailles, de graines du fraisier des bois; la plupart de ses feuilles sont simples; quelquefois il en montre de trifoliées; premières fleurs souvent à 10 ou 15 pétales; fruit allongé régulier ou difforme, rouges et sapides comme ceux des bois.

II. *Les étoilés*. Feuillage petit, vert sombre ou bleuâtre; hampe grêle; fleur petite, hermaphrodite ou unisexe; calice rabattu sur le fruit et y formant

une étoile; fruit rond, petit, diversement coloré et de diverses saveurs, faisant un petit bruit lorsqu'on le détache, d'où l'autre nom, *les craquelins*.

9. Fraisier de Bargemont. *F. Bergemontis*. Feuillage blond, ramification des hampes très-longues; fruit nombreux, arrondi, rouge foncé, ferme, parfumé; n'est bon que très-mûr; vient après la fraise de Montreuil et l'ananas, remonte à l'automne, mais les seconds fruits n'ont pas le temps de mûrir.

10. Fraisier hétérophylle. Fraisier vert. Duch. *F. heterophylla*. Feuillage blond à 3, 4, 5 folioles; quelques pétioles munis d'oreillettes dans leur partie supérieure; premières fleurs verdâtres, très-près de terre; les autres sur des hampes aussi hautes que les feuilles; fruit arrondi, un peu velu, succulent, d'une saveur exaltée; graines nombreuses, désagréables sous la dent; remonte à l'automne, mais n'a pas le temps de fructifier.

11. Fraisier de Lonchamps. Trouvé par M. Duchesne, auprès du bois de Boulogne. Feuillage blond; hampe grêle; fruit rond aplati en-dessus, rouge écarlate, sombre d'un côté; graines peu nombreuses, enfoncées dans des alvéoles; chair succulente; meilleur que le précédent.

12. Fraisier Pilon, Fraise marteau. (Duch.) *F. pistellaris*. Se distingue à son fruit un peu allongé et plus gros au sommet qu'à la base; toutes les hampes se couchent à la maturité.

13. Fraisier de Champagne, Vineuse de Champagne. *F. campana*. A du rapport avec le précédent; mais s'en distingue par ses anthères extrêmement petites, par les ramifications de ses hampes plus longues, par ses fruits les uns arrondis, les autres oblongs, anguleux et bizarres; on lui trouve un goût vineux qui ne nous paraît pas constant.

14. Fraisier a petites feuilles. *F. parvifolia*. Feuillage petit, soyeux, vert bleuâtre, hampe très-grêle toujours couchée; fruit petit, un peu allongé, rouge-clair, succulent, sapide; peu de graines : cultivé chez M. Vilmorin.

III. *Les Capronniers*. Feuillage d'un vert-blond,

grand, velu; hampes droites, fortes; fleurs moyennes, hermaphrodites ou unisexes; calice relevé; fruit gros, arrondi, rouge foncé; saveur particulière, souvent musquée.

15. Capron royal. *F. elatior.* Willd. Fleurs hermaphrodites; étamines persistantes; fruit musqué à chair ferme.

16. Capron male. *F. elatior mascula.* Fleurs toutes mâles, plus grandes que les femelles, ne donnant jamais de fruit; mais se plante avec les suivans et sert à les féconder.

17. Capron commun. *F. elatior communis.* Fleur femelle; fruit allongé, dénué de graines à la base; chair succulente, fondante, parfumée.

18. Capron abricot. *F. elatior subrotunda.* Fruit ovoïde ayant les graines saillantes.

19. Capron framboise. *F. elatior favosa.* Fruit ovoïde ayant les graines enfoncées dans des alvéoles. Tous les Caprons passent vite

IV. *Les Écarlates.* Feuillage très-grand, vert-bleuâtre; fleurs petites et moyennes, unisexes et hermaphrodites; fruit petit et moyen, écarlate; calice rabattu sur le fruit; graines enfoncées dans de grandes alvéoles.

20. Fraisier de Virginie a petite fleur. *F. canadensis.* Mich. Feuillage élevé, folioles étroites; fleurs petites, femelles; hampes très-courtes; fruit petit, rond, le plus précoce de tous; graines très-enfoncées; fin de mai, jusqu'à la fin de juin; varie beaucoup en qualité.

21. Fraisier de Virginie a grande fleur. *F. virginiana.* Willd. Fleurs plus grandes, hermaphrodites; fruit plus gros et meilleur que le précédent.

22. Fraisier de Virginie a gros fruits. Fraisier Dowton. *F. virginiana macrocarpa.* Fleur de la précédente; fruit deux fois plus gros. Venu d'Angleterre en 1823; cultivé chez M. Vilmorin; paraît un hybride du F. de Caroline et du F. de Virginie; mérite la préférence sur les deux précédens.

V. *Les Ananas.* Feuillage très-grand; folioles plus larges que dans les écarlates; fleurs très-grandes, hermaphrodites; calice rabattu sur le fruit qui est gros,

arrondi ou allongé, rouge, rose, blanc, très-succulent, variable dans son parfum.

23. Fraisier de Caroline. *F. caroliniana.* Fruit rond, rouge-cocciné ou écarlate, mat ou luisant, très-succulent, blanc ou rosé intérieurement; peu sapide; plus fertile que les suivans. Var. à fruit long, autre Var. à fruit blanc, plus rare, obtenue de graines par M. Duchesne.

24. Fraisier de Bath. *F. bathonica.* Feuillage moins élevé que le précédent, plus étoffé, plus large; hampes plus courtes; fleurs *id.*, fruit plus gros, variable dans sa forme, mais toujours lavé de rose ou ponceau sur un fond blanc; il reste même tout-à-fait blanc dans l'ombre, chair succulente, peu parfumée.

24. Fraisier ananas. *F. grandiflora.* Willd. Plus court que le précédent; fruit gros, écarlate très-vif; graines peu nombreuses placées dans des alvéoles profondes; mais ce qui distingue surtout l'ananas, ce sont ses pédoncules qui grossissent et s'épaississent en massue à mesure que le fruit grossit. Var. à fruit long. Toutes les fraises de cette section se vendent sur les marchés, sous le nom d'*ananas*. Elles sont fades quand a saison est pluvieuse.

VI. *Les Chiliens.* Feuillage soyeux, moins élevé que celui de la race précédente. Fleurs très-grandes, unisexes ou hermaphrodites; ici les fruits se redressent pour mûrir, tandis que tous les précédens s'inclinent dans la maturité.

25. Fraisier du Chili. *F. chiloensis.* Willd. Fleurs unisexes, femelles, fruit gros comme un petit œuf de poule, redressé, lavé de vermillon plus ou moins vif sur un fond blanc-jaunâtre, souvent monstrueux; peu savoureux à Paris. Espèce difficile non-seulement à multiplier, mais même à conserver; elle demande une exposition chaude en pente vers le midi, une bonne terre de potager bien ameublie où l'eau ne séjourne pas; la terre de bruyère lui convient aussi beaucoup; pour en obtenir des fruits, il faut la planter auprès des fraisiers carolines, ananas ou caprons dont on aura retardé la floraison, car on ne lui connaît pas d'individu mâle,

mâle. Il prospère à merveille à Brest, depuis 1712, qu'il y fut apporté de la Conception par un officier de marine, nommé *Frezier*.

26. FRAISIER SOUCHET. *F. bistorta.* Obtenu en 1808, par M. Souchet, au potager du roi à Versailles, de graines recueillies sur le fraisier du Chili que l'on croyait avoir été fécondé par un capron. Feuilles un peu plus hautes que celles du précédent ; ses fleurs inférieures sont femelles, les supérieures hermaphrodites : le jeune fruit s'incline d'abord, ensuite il se redresse pour mûrir, de sorte que son pédoncule prend la forme d'une S qu'il conserve toujours ; fruit haut d'un pouce sur 15 lignes de diamètre, passant du rouge cinabre obscur à l'écarlate ; chair ferme, parfumée, meilleure que celle de la fraise du Chili. D'autres graines du même fraisier du Chili, ont donné des fruits plus allongés, mais qui tous avaient aussi le pédoncule contourné en S.

MM. Vilmorin et Noisette, ont reçu plusieurs fraisiers de la société horticulturale de Londres, qui nous paraissent la plupart des hybrides du fraisier de Virginie et du fraisier de la Caroline ; plusieurs offrent des fruits remarquables par leur beauté et leur qualité : nous nous proposons de les étudier et d'en rendre compte à nos lecteurs.

FIGUIER, *Ficus carica.* Arbre cultivé en grand dans le levant et dans le midi de la France, où il s'élève à la hauteur de 25 pieds, et où son fruit forme un objet de commerce considérable. Mais aux environs de Paris, s'il n'est pas favorisé de la protection de quelque haute muraille, il ne s'élève guère qu'à 8 ou 10 pieds ; il est même de notre intérêt de ne pas le laisser s'élever davantage, afin que la cueillette en soit plus facile, et qu'on puisse mieux le garantir des gelées pendant l'hiver. On en cultive un grand nombre de variétés sur le littoral de la Méditerranée : à Paris, nous n'en cultivons que cinq avec plus ou moins de succès, selon que les années sont plus ou moins chaudes. Ce sont, 1°. la FIGUE *blanche ronde.* C'est la meilleure et la plus multipliée aux environs de la capitale : elle enrichit nos marchés depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'août. —

2°. *Blanche longue.* Un peu plus grosse et plus difficile sur l'exposition : elle est aussi moins abondante. —3°. *Violette.* Assez grosse, violette en dehors et en dedans : préférée à la blanche, par quelques personnes, lorsqu'elle est bien mûre.—4°. *Jaune angélique.* Médiocre, jaune et ponctuée de vert, chair rougeâtre, très-fertile. — 5°. *Poire, figue de Bordeaux.* JARDIN FRUITIER, pl. 10 *bis.* Médiocre, très-longue, d'un rouge brun, chair fauve rougeâtre.

Tous les figuiers tendent à donner deux récoltes par an ; l'une en juillet, l'autre en septembre et octobre ; mais la seconde n'arrive que très-rarement en maturité sous le climat de Paris ; il y a pourtant quelques variétés dont la seconde récolte réussit mieux que la première. On plante le figuier dans un sol sablonneux, doux, à l'exposition du midi, protégé par un mur, un édifice ou une montagne. Il pousse, ordinairement du pied, beaucoup de rejetons qui servent à le multiplier ; on enlève ces rejetons avec un talon plus ou moins enraciné ; on les met de suite en place s'ils sont assez forts, ou en pépinière s'ils sont trop faibles. Si on n'avait pas besoin de plants, il faudrait supprimer de même les rejetons, du moins en grande partie, parce qu'ils nuisent aux deux ou trois tiges fructifères qui composent ordinairement chaque touffe de figuier : on n'en laisse que pour remplacer successivement les tiges épuisées ou qu'un accident fait périr. Les pépiniéristes cultivent le figuier en mère et ils en marcottent les branches chaque année : il réussit aussi de bouture. Cet arbre vit des siècles, sinon par son tronc, du moins par ses racines qui repoussent de nouvelles tiges quand on coupe les anciennes ou qu'elles périssent. Sa culture se réduit à tenir la terre propre autour de lui, à l'arroser dans les grandes chaleurs, s'il en a besoin ; à le nettoyer de son bois mort, à supprimer les branches faibles, parce qu'elles ne donnent jamais de fruit, à pincer les fortes pour les faire ramifier, et empêcher qu'elles ne s'allongent trop. Le pincement de juin se fait pour hâter la maturité des fruits d'été ; mais il détruit l'espoir d'une récolte d'automne. Si on répand, ou plutôt si on mêle 6 ou 8 pouces de sable doux ou de terre de bruyère, avec la

terre du pied d'un figuier, et qu'on le tienne à l'eau, on le verra croître et embellir rapidement. Les cultivateurs d'Argenteuil suppriment le bouton à bois qui se trouve auprès d'une figue naissante, pour que celle-ci en profite, et ils pincent le bourgeon terminal en juin pour hâter la maturité des figues; deux opérations qu'on devrait pratiquer dans tous les jardins. Mais un usage plus répandu est celui-ci : quand les figues ont atteint plus des deux tiers de leur grosseur, on accélère leur maturité en enfonçant de 3 ou 4 lignes, dans leur œil, le bout d'un poinçon trempé dans de l'huile d'olive. Nous n'avons pas réussi à faire grossir les figues au moyen de la plaie annulaire, comme nous avions réussi à faire grossir les pêches.

Quand on a beaucoup de figuiers, il faut en choisir un certain nombre pour leur faire porter des figues d'automne. Voici comme on doit s'y prendre : on leur ôtera toutes les figues d'été quand elles seront grosses comme le bout du doigt, en cautérisant en même temps la plaie avec de la chaux ou du plâtre en poudre, afin que le lait ne s'écoule pas. La branche s'allongera davantage et les figues d'automne paraîtront plutôt : quand il y en aura 6 ou 8 sur une branche, on la pincera; les figues en profiteront, grossiront plus vite, et elles auront le temps de mûrir avant les gelées.

On peut greffer le figuier en flûte; mais on emploie rarement la greffe sur cet arbre, parce qu'il prend facilement de marcotte, de bouture, et qu'il pousse toujours beaucoup de drageons du pied. A l'approche des grands froids, on rassemble en faisceaux toutes ses branches en les liant fortement avec de l'osier; ensuite on recouvre ces faisceaux de deux pouces de litière ou de paille neuve qu'on lie également avec de l'osier, et on finit par mettre un capuchon de paille au sommet pour éloigner les eaux. En avril, on ôte cette couverture, on donne la liberté aux branches, et on attend que les gelées ne soient plus à craindre pour faire le nettoiement dont nous avons parlé plus haut. A Argenteuil, on cultive le figuier en plein champ, et comme il faudrait trop de paille pour couvrir la quantité considérable de pieds cultivés ainsi,

voici comme on les préserve de la gelée : quand la saison est arrivée, on ôte toutes les feuilles qui pourraient rester sur les rameaux, on fait des rigoles autour des pieds dans la direction des branches ; on abaisse celles-ci dans les rigoles ; on les y fixe au moyen de quelques crochets fichés dans le sol, on les recouvre de 5 à 6 pouces de terre, et on butte les parties qui n'ont pu être ainsi enterrées : ces figuiers restent sans danger, dans cette position, jusqu'à la fin de mars, qu'on va les rendre à l'air et à la lumière.

Malgré tant de soins les tiges du figuier gèlent, à Paris, au moins une fois tous les 12 ou 15 ans : c'est peut-être ce qui a déterminé quelques personnes à le cultiver en caisse qu'on rentre l'hiver dans l'orangerie; mais on n'obtient, de cette méthode, que de petits fruits peu savoureux, parce que l'arbre n'a pas assez de nourriture, quoiqu'on y supplée autant que possible par des arrosemens copieux et fréquens.

Quand on établit une figuerie en pleine terre, il faut mettre les plantes en quinconce à 12 pieds de distance l'un de l'autre. On force le figuier très-facilement, en introduisant ses branches sous un châssis chauffé par du fumier, ou en le levant en motte et le replantant dans une serre chaude.

Le figuier a pour ennemi une sorte de kermès ou un psyle qui, lorsqu'il est fort abondant, arrête la végétation, dessèche les branches, et empêche les fruits de grossir. On le détruit en frottant les rameaux infestés, avec une brosse rude, trempée dans des eaux amères ou alcalines.

Les figues fraîches sont agréables et rafraîchissantes ; elles nourrissent peu dans cet état ; mais étant sèches, elles sont très-nutritives.

MURIER, *Morus nigra*. De l'Asie mineure. Arbre de 25 à 30 pieds, presque toujours relégué dans les cours ou basses-cours, où il trouve ordinairement un terrain mêlé de décombres, tel qu'il lui convient, et un abri contre les vents du nord. Ses grandes feuilles donnent une ombre épaisse, agréable à la volaille. On mange ses fruits depuis juillet jusqu'en sep-

tembre. On ne taille cet arbre que pour le débarrasser de son bois mort, ou pour le rajeunir quand il ne donne plus que du petit fruit. — MURIER ROUGE, *M. rubra.* De l'Amér. sept Arbre de 40 pieds et plus. Il a des feuilles plus grandes et plus rudes; et son fruit, qui est fort bon, est d'un rouge très-foncé. Ces mûriers se propagent de semences, ou de marcottes et de boutures faites en été ou en automne. On peut aussi les greffer de toutes manières, sur franc ou sur le *mûrier blanc*, *M. alba :* le fruit de ce dernier convient beaucoup aux volailles, et ses feuilles aux vers à soie; on peut consulter les nombreux ouvrages qui ont été faits à son sujet.

Fruits en chaton.

CHATAIGNIER COMMUN, *Castanea vulgaris.* Arbre indigène de 1re. grandeur, à racines pivotantes. Une terre franche légère lui convient; il ne réussit pas dans un sol gras et trop frais, ni dans les terres calcaires. Quand on veut faire un semis, on choisit les plus belles châtaignes qu'on met stratifier, et on les garantit de la gelée. En février et mars, on les plante dans une terre bien ameublie mais non fumée, à 18 pouces de distance, et 3 pouces de profondeur, dans des rayons espacés de 2 pieds et demi, et dirigés du nord au midi. On fait un léger labour l'hiver suivant, et on bine l'été d'après. Au second hiver, on laboure; et on continue ces soins jusqu'à ce que les plants aient acquis environ 6 pouces de circonférence. Si on sème en place, on donne un labour profond dès le printemps; on réitère ce labour au mois d'octobre, et on sème alors les châtaignes en les enfonçant à 3 pouces, à une distance déterminée, avec l'attention d'en mettre deux à chaque place, à 2 ou 3 pouces l'une de l'autre. Cette méthode est préférable au semis à la volée. Il est également avantageux de semer en automne si l'on n'a rien à craindre des mulots et des rats; autrement il vaut mieux faire stratifier les châtaignes, et ne les semer qu'au printemps, mais sans pincer le pivot; l'arbre en devient plus grand et plus vigoureux.

Quand le châtaignier de pépinière a acquis la grosseur

convenable, on le lève, on le met en place, et l'on rabat les branches latérales. Il est bon de buter un peu le jeune plant pour le fortifier contre l'action du vent; de l'entourer d'épines s'il est exposé aux bestiaux, et de jeter, au printemps suivant, un peu de paille ou de fougère autour du pied pour y conserver l'humidité. La seconde année on greffe en flûte ou en écusson à œil poussant, lorsque la séve est montée. On lui donne ensuite peu de soins. On détruit les brindilles; on retranche aussi quelques-unes des branches les plus vigoureuses pendant que l'arbre est jeune, si ces dernières étaient trop serrées ou trop nombreuses; mais, lorsqu'il est sur le retour et que ses branches se rapprochent de la ligne horizontale, on conserve celles dites gourmandes, pour remplacer les autres. Lorsque l'arbre devient vieux, et que l'extrémité de ses branches ne pousse plus ou se dessèche, on les coupe toutes à 3 pieds du tronc. L'année suivante il pousse de forts scions, qui en 3 ou 4 ans commencent à donner du fruit peu abondant, mais très-gros. On peut renouveler cette opération. On doit écarter les châtaigniers, de manière que les branches d'un arbre ne recouvrent pas celles d'un autre, car celles couvertes donneraient peu de fruit, et de médiocre qualité.

On distingue le châtaignier en 2 espèces: le châtaignier proprement dit, et le marronier. Le fruit de ce dernier est plus rond, plus gros et meilleur que la plupart des châtaignes. Voici les variétés les plus communes: *La châtaigne des bois*. Elle est petite et a peu de saveur. — *ordinaire*. Un peu plus grosse et meilleure que la précédente. — *pourtalonne*. Fruits beaux, bons et nombreux. — *printanière*. Elle n'a d'autre mérite que d'être précoce. — *verte du Limousin*. Grosse, de bon goût et se conservant long-temps. — *exalade*. La meilleure. L'arbre produit beaucoup et s'épuise promptement. *Le marron de Lyon, d'Aubray, d'Agen, de Luc*. Le plus gros de tous: très-renommé. Dans le département de la Corrèze, on cultive de préférence les variétés nommées la *hâtive noire*, la *hâtive rousse*, la *hâtive de mai*, les *huminaux*, les *huminaux*

roux, la *mastrone* et la *carrive*. On attend pour faire la récolte des châtaignes qu'elles tombent naturellement, et on les emporte avec leur coque ou hérisson : elles achèvent de mûrir et d'acquérir de la qualité. On les place sous un hangar ouvert, et on peut les conserver ainsi un ou 2 mois. On les sépare au fur et à mesure de leur coque, et on les expose 7 à 8 jours au soleil, sur des claies qu'on rentre après le coucher du soleil et qu'on place dans un lieu sec. Dans les cantons où les habitans en font leur principale nourriture, on les dessèche au moyen de la fumée qui circule entre des claies couvertes de ces fruits. Le bois du châtaignier est employé pour la charpente et la menuiserie. Il dure très-long-temps dans l'eau. On en fait des cerceaux et du treillage.

NOYER CULTIVÉ. *Juglans regia*. D'Asie. Arbre très-élevé et très-beau. Ses fruits diffèrent en forme, grosseur et qualité, suivant la variété. Fleurit en avril ou en mai. Le mot *Juglans* est une contraction de *Jovis glans*, gland de Jupiter. — 1. NOYER COMMUN. Le plus productif; fruits ovales arrondis : amande fournissant beaucoup d'huile. JARDIN FRUITIER, pl. 16.—2. NOYER A COQUE TENDRE ou NOYER-MÉSANGE, ainsi nommé, parce que sa coque est si tendre que la *mésange* la perce pour en manger l'amande. Fruits plus allongés, bien pleins, et meilleurs que ceux de l'espèce précédente : ils fournissent beaucoup d'huile.—3. NOYER TARDIF, NOYER DE LA SAINT-JEAN. *J. serotina. H. P.* Espèce précieuse dans les cantons où les gelées sont tardives, parce qu'elle ne fleurit qu'à la fin de juin. L'amande donne assez d'huile, et on la mange en cerneaux sur la fin de septembre.—4. NOYER A GROS FRUIT, *J. maxima*. De peu de rapport; noix très-grosses : il faut les manger fraîches; gardées, elles diminueraient de moitié. On les appelle *noix de jauge*. Elles donnent peu d'huile. JARDIN FRUITIER, pl. 16. —5. NOYER A FRUIT ANGULEUX ou A NOIX ANGULEUSE, *J. angulosa*: Amande très-bonne, mais enfoncée dans la coque, de laquelle il est d'autant plus difficile de la tirer, que cette coque est très-dure. Elle fournit une meilleure huile, et en plus grande quantité que les autres. Cet arbre, le plus grand et le plus vigoureux

de son espèce, est cultivé pour son bois, qui est le plus dur, le plus fort et le mieux veiné. — 6. NOYER A GROS FRUITS LONGS. L'amande remplit bien la coque, qui n'est pas dure. Son fruit ne le cède en bonté qu'à celui de la mésange, mais l'arbre produit beaucoup plus. 7. — NOIX A BIJOUX. Fruit très-gros, presque carré, dans la coquille duquel on loge une paire de gants, ou différens petits instrumens ou bijoux, pour donner en étrennes. L'amande est bonne en cerneaux; mais, comme elle remplit peu la coquille, elle rancit facilement. — 8. NOYER A GRAPPE, *J. racemosa;* fruits disposés 15 à 20 ou plus ensemble, en une sorte de grappe.

Le noyer se cultive pour son bois, son fruit, et l'huile qu'on en tire. La culture doit un peu varier, relativement à la destination qu'on veut lui donner. Si on tient plus à la qualité du bois, on retarde la fructification; on place l'arbre dans un terrain sablonneux, et même pierreux, pourvu qu'il y ait assez d'humidité. Ce terrain convient aussi pour donner de la qualité à l'huile. On sème, s'il est possible, en place, afin de ne pas endommager le pivot qui pénètre à travers les fissures des rochers; et, pour obtenir des tiges plus hautes, plus droites, et des arbres moins sensibles aux gelées, on ne greffe pas. On donne la préférence au n°. 5, si l'on désire un très-bel arbre; et attendu la difficulté de séparer l'amande de sa coque, on préfère les n°s. 1, 2 et 6, si on tient à l'huile. Si, au contraire, on veut manger les noix, soit en cerneaux, soit parvenues à leur maturité, il faut pour greffer donner la préférence aux n^es^. 2, 3 et 6. Ce dernier a l'avantage de fournir des cerneaux plus tard. La terre doit être moins légère, moins sablonneuse et plus substantielle, parce que l'arbre ne peut pas plonger ses racines aussi profondément.

Le semis se fait avec des fruits choisis, et parvenus à leur maturité, dans les espèces qu'on veut cultiver, si l'on ne greffe pas. Dans le cas contraire, on prend les noix du noyer commun: ou mieux les noix anguleuses, quand on préfère des arbres plus vigoureux ou plus grands. On les stratifie en les mettant dans un endroit

frais et à l'abri des gelées. On ne les sème qu'au printemps pour les préserver des rats. Lorsqu'on les met en place, on a l'attention de placer 2 noix à 3 pouces l'une de l'autre, et à 2 pouces de profondeur, dans une terre bien défoncée et ameublie, sans fumier. Veut-on les mettre en rayons? on laisse 18 ou 20 pouces d'intervalle entre chaque noix, et deux pieds entre les rayons. On donne les soins ordinaires aux plantes en pépinière. Après la chute des feuilles dans les terres sablonneuses, et après les gelées dans les terres plus fortes et humides, on lève un plant entre deux, ce qui établit une distance de 3 pieds dans les rayons. On examine auparavant les sujets qui doivent rester, et on remplace ceux qui manquent ou sont mal venus. Comme on peut lever les plants en motte, il n'y a rien à retrancher après cette opération. On plante les autres de la même manière dans une terre préparée d'avance.

Les années suivantes, on donne de légers labours et on taille en crochet. Quelques pépiniéristes cernent les sujets entre les deux séves, la 2e. ou 3e. année de la plantation en pépinière. Cette opération se fait en enfonçant verticalement en terre, à distance égale des sujets, tout le fer d'une bêche tranchante. On coupe ainsi les parties de racines qui dépassent; les plaies se cicatrisent, et il se forme beaucoup de chevelu. L'arbre pousse, il est vrai, moins vigoureusement l'année suivante, mais sa reprise est assurée quand on le transplante. Lorsque les sujets ont environ 4 pouces de circonférence et 5 à 6 pieds de hauteur, on peut les greffer en flûte, en fente, en écusson à œil poussant, ou en anneau. Cette dernière greffe se fait en enlevant, dans le moment de la plus grande séve, un anneau d'écorce muni d'un œil; on en enveloppe le sujet dans son pourtour, sur une place où l'on a ôté un semblable anneau. (Voyez pl. XVII, fig. 16.) On conçoit que pour placer cette greffe il faut la fendre d'un côté afin de pouvoir ouvrir l'anneau et lui faire embrasser le sujet. Lorsqu'elle est adaptée de manière à ce que les écorces se joignent bien en haut et en bas, on recouvre d'onguent de saint Fiacre ou de cire à greffer, et l'on ne fait au-

eune ligature. Si l'on greffait en fente, il faudrait tailler la greffe et la place comme celle de la vigne. Pl. XVII, fig. 10. Pour la greffe en écusson, on coupe les branches lorsque le mouvement de la séve commence à faire grossir les boutons, et on conserve le pied dans l'eau jusqu'à ce que l'écorce puisse se détacher avec facilité. L'inconvénient de cette greffe est d'être exposée à se décoller lorsque l'arbre est en place et isolé; on y remédie en pinçant l'extrémité du jet, ou mieux en liant contre le sujet un petit tuteur qui le dépasse d'un pied, et contre lequel on attache le jet de la greffe. Si l'on greffait les sujets plus jeunes, cette opération nuirait au développement de ces arbres comme à celui de tous les arbres en général, mais ils fructifieraient plus tôt. L'année suivante ils peuvent être mis en place dans une terre défoncée de 2 pieds et demi à 3 pieds. On rabat la greffe à 5 ou 6 yeux, après la plantation, si elle est faite au printemps; mais, si elle a lieu entre les deux séves, on attend que les fortes gelées soient passées pour tailler les branches. On peut greffer de vieux noyers, qu'on a étêtés l'année précédente pour leur faire pousser de beaux scions sur lesquels on établit les greffes.

Ces arbres prennent de grandes dimensions; il faut au moins 6 à 8 toises de distance entre ceux greffés, et 10 à 12 entre ceux qui ne le sont pas. On ne les plante pas sur la lisière ou au milieu d'un champ à blé ou d'autre terre en rapport, parce que le noyer étend très-loin ses racines : qu'il effrite et épuise la terre : que son ombrage fatigue les autres végétaux, et que l'eau qui a été quelque temps sur ses feuilles nuit aux plantes sur lesquelles elle tombe. Il aime le grand air et réussit mal en massifs, où il donne peu de fruit. On ne peut donc l'employer qu'isolé ou en avenue.

Quand cet arbre est sur le retour, l'extrémité de ses branches supérieures se dessèche : on l'abat, si on ne veut pas nuire à la qualité du bois; mais si on met plus de valeur au fruit, on ravale à 2 ou 3 pieds du tronc, et il pousse des branches qui lui forment une nouvelle tête. Le noyer forme naturellement sa tête et n'a besoin que d'être débarrassé du bois mort et des branches rom-

pues. On ne lui coupe du bois vert qu'autant qu'il pousse des branches mal placées ou trop vigoureuses.

Le temps de la récolte des noix est indiqué par le brou qui se crevasse. On la fait avec des gaules, parce que le fruit est placé à l'extrémité des branches. Il faut frapper légèrement pour ne pas effeuiller l'arbre, et pour ne pas blesser les boutons à fruit et à bois. On porte la récolte dans des lieux bien secs et bien aérés; on l'étend sur 2 ou 3 pouces d'épaisseur, et on la remue chaque jour jusqu'à ce que les noix soient desséchées et que le brou s'en sépare. Ensuite, on les renferme dans un endroit sec, ni trop chaud ni trop froid, et on peut les conserver ainsi un an sans qu'elles rancissent. On mange les noix vertes en cerneaux, et parvenues à leur maturité. On en tire une huile qui, pendant qu'elle est fraîche, sert aux mêmes usages que celle d'olive et qu'on brûle ou qu'on emploie dans divers arts lorsqu'elle vieillit. Le brou et les racines donnent une teinture assez solide. Le bois du noyer est précieux; on en fait de jolis meubles, quand on réduit le tronc en planches, six mois après l'avoir abattu. On met ces planches tremper pendant six mois, et on ne les emploie que bien sèches.

NOISETIER, COUDRIER. *Corylus*. Arbrisseaux et moyens arbres indigènes et étrangers dont le jeune bois, souple et fort élastique, sert particulièrement à faire des cerceaux. Le fruit du NOISETIER DES BOIS est abandonné aux enfans et aux bêtes fauves, à cause de sa petitesse; mais on cultive dans les jardins, pour l'usage de la table, le NOISETIER FRANC, *Corylus tubulosa* WILLD., dont le fruit allongé et peu dur est très-estimé avant sa parfaite maturité : il a deux variétés ; dans l'une l'amande est recouverte d'une pellicule blanche ; dans l'autre la pellicule est rouge. — AVELINIER. *C. Avellana*. Celui-ci a le fruit plus gros et moins allongé : il a aussi quelques variétés qu'on trouve dans les 4 mendians, sous les noms de *C. ovata*, *maxima* et *striata*. Les avelines du commerce viennent en grande partie de l'Espagne. — NOISETIER A GRAPPES. *C. racemosa*, variété encore assez rare, dont le fruit est gros et très-

bon. Les fruits des *C. americana, rostrata* et *colurna* ne valent pas l'honneur d'être mangés, quand nous avons les avelines d'Espagne; aussi ces trois espèces ne figurent-elles dans nos jardins que comme arbres d'agrément.

Les noisettes mûrissent et tombent en août et septembre. On les recueille comme les noix et on les conserve de même : elles contiennent une huile beaucoup plus précieuse. Le noisetier se multiplie de graines, de marcottes et de drageons : il aime l'exposition du nord, et ne demande d'autre culture que de n'être pas dévoré ni étouffé par des arbres plus grands ou plus vigoureux que lui. Celui des bois a une variété à feuilles panachées.

PISTACHIER CULTIVÉ, *Pistacia vera.* De Syrie. Arbre de 20 pieds, naturalisé dans le midi de la France. En mai, fleurs mâles et femelles en grappes, mais les sexes placés sur des individus différens, ce qui oblige à les avoir tous deux pour obtenir des fruits. Le fruit, d'un vert cramoisi, contient une amande verdâtre, d'une saveur agréable. La pistache est recherchée par les confiseurs et pour l'office. Terre franche légère, au midi en espalier contre un mur. Multiplication de marcottes, mieux de semis sur couche chaude et sous châssis; repiquage en pots pour rentrer pendant 3 ou 4 ans dans l'orangerie, où on les tient sèchement.

Depuis un grand nombre d'années, on voit à la pépinière du Roule et à celle du Luxembourg, des pistachiers en espalier, qui rapportent de bons fruits, et on a lieu de s'étonner que ces exemples n'aient pas encouragé à multiplier davantage cet arbre intéressant, partout aux environs de Paris où il y a des abris et des positions avantageuses. Pour l'acclimater de plus en plus, il faudrait ne le multiplier que de graines récoltées dans les pépinières que nous venons d'indiquer. Il se trouverait, sans doute, beaucoup d'individus mâles dans les jeunes pieds qu'on obtiendrait, mais quand on les aurait reconnus à la fleur, on transformerait, par la greffe, en femelle tous les pieds mâles superflus ou inutiles à la fécondation des pieds femelles. Si on formait un espalier des pistachiers, il conviendrait de les espacer à au

moins 12 pieds les uns des autres, et qu'il y eût un individu mâle entre trois ou quatre femelles ; ou, ce qui vaudrait encore mieux, greffer une branche mâle au milieu des branches de chaque individu femelle.

DU FRUITIER.

On appelle fruitier ou fruiterie, un local dans lequel on dépose les fruits qui ne peuvent pas mûrir sur les arbres avant la saison des gelées. Ce local, pour réunir les meilleures conditions, doit être au rez-de-chaussée, enfoncé de deux ou trois pieds, très-sec ; peu susceptible d'être échauffé ou refroidi par la présence ou l'absence du soleil, et impénétrable à la gelée. Le point le plus important pour que les fruits se gardent long-temps dans un fruitier, c'est que la température soit toujours la même et peu élevée au-dessus de zéro ; que l'air y soit plus sec qu'humide, qu'il soit sans courant, qu'il ne se renouvelle que quand on le juge nécessaire pour détruire l'humidité, et qu'enfin la lumière n'y pénètre que quand on renouvelle l'air. Si on peut faire lambrisser et parqueter ce local, il en vaudra encore bien mieux ; on établira tout autour trois ou quatre rangs de tablettes larges de 20 à 24 pouces, bordées en avant d'une petite tringle de bois, haute de 15 lignes, pour empêcher les fruits de tomber, et on couvrira ces tablettes d'un lit de paille neuve, fort menue, très-sèche, exempte d'odeur, et la plus fine qu'on pourra trouver. Si le fruitier a une assez grande largeur, on placera au milieu une table longue, avec des étagères également bordées de tringles, et qu'on couvrira de paille sèche et fine, comme les tablettes

Quand l'époque de cueillir les fruits d'automne et d'hiver arrive, il y en a qui sont à la veille de mûrir, d'autres qui ne mûriront que dans 1, 2, 3 ou 4 mois, et d'autres enfin qui ne mûriront pas, mais qu'on trouve fort bons cuits ou crus quand ils sont parvenus à un certain état. On cueille à part chaque sorte de fruit ; on a même soin de ne pas mêler ceux d'espalier avec ceux de plein-vent, quoique de même espèce, parce que ceux

d'espalier mûrissent plus tôt; à mesure qu'on les cueille on les pose doucement dans des paniers, et quand ceux-ci sont pleins, on les porte dans une pièce bien aérée où on étend les fruits pour les faire ressuier. Cinq ou six jours après, quand on juge que l'humidité de leur peau est entièrement évaporée, on les porte dans la fruiterie, espèce par espèce, et on les range sur les tablettes à côté les uns des autres, en les posant sur l'œil autant que possible. Si le temps est beau, on pourra donner de l'air à la fruiterie pendant quatre ou cinq jours, pour chasser l'humidité s'il y en a; ensuite on la ferme hermétiquement. Non-seulement il faut jeter un coup d'œil sur toutes les tablettes, quand on va chercher des fruits pour la table, mais il faut encore s'assujettir à visiter la fruiterie en entier, deux fois par semaine, pour mettre de côté les fruits tachés afin de les manger les premiers et qu'ils ne gâtent pas les autres.

Il faut qu'un fruitier soit éloigné de tout ce qui répand une mauvaise odeur, de la chaleur et de l'humidité.

Les fruits d'un jardin ne sont pas tous dignes d'aller à la fruiterie, les uns sont petits, pierreux, mal faits, blessés ou tachés, et susceptibles de pourir bientôt si on ne se hâtait de les employer; alors on les fait cuire de différentes manières, soit pour être mangés de suite, soit pour être conservés. Il y a mille moyens de tirer parti de toutes ces pommes et poires inférieures, souvent abondantes, ainsi que des prunes et fruits rouges qu'on laisse trop ordinairement perdre, faute de penser à les convertir en diverses sortes de confitures aussi saines qu'agréables.

Les raisins se conservent couchés sur des tablettes, comme les poires et les pommes, mais avec moins de facilité. On les pend aussi par la queue à des cerceaux attachés au plancher, ou bien on les pend par le bout opposé à la queue afin que les grains s'éloignent les uns des autres et ne se pourissent pas mutuellement. Un autre moyen de conservation est de mettre le raisin dans des tiroirs ou dans des caisses entremêlé lit par lit, avec de la sciure de bois, fine, sans odeur et bien sèche. De quelque manière qu'on s'y prenne, le raisin

exige une grande surveillance à cause de l'abondance de son eau qui fait que plusieurs grains se pourissent assez promptement : il faut se hâter de couper les grains gâtés, par la queue, avec des ciseaux, afin qu'ils ne pourissent pas leurs voisins.

Toutes les fois qu'on en aura la possibilité, on fera bien d'avoir une serre particulière pour les raisins, parce que la grande humidité qui s'échappe des grains pouris, nuit à la durée des autres fruits.

DE LA SERRE A LÉGUMES (1).

Lieu dans lequel on rassemble les légumes aux approches du froid, pour les préserver des gelées et les avoir sous la main pendant l'hiver : la meilleure serre serait une voûte sèche, à l'abri de la gelée, munie de deux portes ou de deux fenêtres opposées, afin qu'on puisse en renouveler l'air aisément, car il se corrompt promptement quand les légumes y sont rassemblés en quantité. Le sol de ce souterrain doit être du sable ou une terre sablonneuse, légère, de 8 ou 10 pouces d'épaisseur, et facile à labourer. On le divisera en plusieurs compartimens proportionnés à la quantité d'objets qu'on aura à placer. Les tubercules et les racines, comme pomme-de-terre, topinambours, carottes, salsifis, navets, betteraves, seront arrachés dans le jardin, avec soin, un peu nettoyées et séchées sur le terrain ; on coupera les feuilles de très-près à celles qui en auront, ensuite on les portera dans la serre : ces légumes pourront être élevés en tas carrés, en mettant alternativement un lit de racines et un lit de terre.

Pour avoir beaucoup de chicorée sauvage ou de barbe-de-capucin dans un petit espace, on élève un talus de terre adossé contre le mur, ou un cône isolé, en met-

(1) Chargé pour la première fois de la rédaction du Bon Jardinier, nous nous sommes aperçu trop tard, que l'article *plantes potagères* manquait de serre à légumes, et qu'on avait omis de parler de la nécessité d'avoir un hangar pour serrer les gros outils de jardinage, les paillassons, etc. Nous relatons ici ces deux articles qui seront reportés chacun à sa place respective dans la prochaine édition du Bon Jardinier.

tant d'abord un lit de racines, les têtes en dehors, tout du long de la base du talus, ou sur le contour de la base du cône; puis on met un pouce de terre sur ces racines, un autre lit de racines sur cette terre et ainsi de suite jusqu'à ce que le talus ou le cône soit élevé à la hauteur requise, ou jusqu'à ce qu'on ait employé toutes les racines. Au lieu de mettre les racines libres, on peut les lier par petites bottes aplaties: on aura eu soin de couper auparavant toutes les feuilles vertes ou gâtées; il en repoussera bientôt de nouvelles plus longues, plus étroites, blanches, fort tendres et qu'on coupera au fur et à mesure pendant tout l'hiver.

Quelques personnes ont une futaille criblée d'un très-grand nombre de trous tout autour; on l'emplit de sable et de racines de chicorées couchées lit par lit, de manière que chaque tête de chicorée sorte par un trou; ce procédé économise beaucoup de terrain. Les chicorées frisées et les scaroles se lèveront avec leurs racines dans le jardin par un temps sec et se transplanteront dans la serre près à près. On y plantera aussi les cardons après les avoir liés pour qu'ils tiennent moins de place, et les choux-fleurs après en avoir supprimé les 3/4 des feuilles. Tous ces légumes seront vistés souvent et on consommera de préférence ceux qui montreraient des dispositions à ne pas durer long-temps.

DU HANGAR.

Ce local est de première nécessité dans une maison où il y a quelque culture. Il est ou isolé dans la cour, ou appuyé d'un côté sur le mur de clôture. Sa grandeur est relative à celle de l'établissement. Il sert à mettre à l'abri les bois de charpente, les bois à brûler, les échelles, les grands instrumens et outils de culture: c'est sous le hangar qu'on taille les bois; qu'on fait des assemblages, que le jardinier fait ses paillassons, qu'il raccommode ses brouettes, emmanche ses outils, etc.; enfin c'est sous le hangar que la volaille et même les gens trouvent un abri contre l'orage et la tempête.

LE
BON JARDINIER.

PLANTES D'AGRÉMENT.

FAMILLE des Lycopodes.

LYCOPODE denticulé. *Lycopodium denticulatum.* W. De l'Europe. Jolie petite plante formant gazon, très-propre à décorer les rochers humides, les cascades et fontaines, des serres chaudes et tempérées.

FAMILLE des Fougères. *Les feuilles de toutes ces plantes sont roulées en crosse avant leur développement et portent ensuite la fructification sur le dos.* Il en croît dans toutes les parties du monde : elles se multiplient de traces et de semis.

AGROSTIC a cornes d'élan. *Agrosticum alcicorne.* W. De l'Inde et de l'Amér. Plante curieuse par une ou deux feuilles radicales, en forme d'oreilles, très-grandes, couchées sur la terre ; les autres feuilles sont droites, planes, hautes de 1 à 2 pieds, divisées en cornes d'élan, recouvertes en-dessous d'une fructification rousse et pulvérulente. Serre chaude. Terre légère.

POLYPODE doré. *Polypodium aureum.* W. De l'Am. mér. Tige traçante couverte d'écailles rousses : feuilles profondément pinnatifides, glauques, hautes de 2 à 4 pieds : fructification réunie en gros points disposés par lignes. Serre chaude. Terre douce et franche.

Polypode a feuille épaisse. *Polypodium crassifolium.* W. De l'Am. mér. Feuilles simples lancéolées, droites, roides ; longues de 2 à 3 pieds. Même culture.

FAMILLE des Arums. Gouets. *Plantes vivaces, les unes sans tiges, les autres munies d'une tige ligneuse, droite, sarmenteuse ou grimpante : fleurs portées sur un spadice entouré d'une spathe ou sans spathe.* Les caulescentes se multiplient de bouture ; les acaules par la séparation des bulbes ou tubercules en automne ; les unes et les autres par semis. Toutes aiment une terre franche légère.

ARUM, attrape-mouche. *Arum crinitum.* W.

De Minorque. Tige marbrée, formée par les pétioles engaînans des feuilles, haute de 15 à 20 pouces : feuilles pédiaires, grandes, à lobes extérieurs prolifères : au printemps, fleur centrale, arquée, longue d'un pied, maculée de vert en dehors, tapissée en dedans de soies violettes, dirigées de haut en bas, qui enlacent et retiennent les mouches attirées par l'odeur cadavereuse qu'exhale cette fleur extraordinaire. Serre tempérée. Terre douce et fraîche. Arrosemens fréquens. Multip. de graines et par la séparation des bulbes.

2. Arum serpentaire. *A. dracunculus*. W. Indigène. Tige et feuilles à peu près comme dans la précédente, fleur droite, lisse, fort grande, d'un violet pourpre foncé en dedans, verte à l'extérieur, répandant une mauvaise odeur. Fruit d'un beau rouge. Pleine terre, au frais, demi-ombre : multipl. par graines et par la séparation des tubercules qui sont ronds, aplatis en dessus.

3. Arum a feuille en coeur. *Arum cordifolium*. W. De Bourbon. Caulescente. Feuilles en cœur hastées : fleur blanche de moyenne grandeur. M. Hubert a expérimenté à l'île Bourbon, et nous à Cayenne, que le spadice de cette espèce est si chaud à l'époque de la fécondation, qu'on a peine à le tenir dans la main. Serre chaude. Terre franche, fraîche. Cultivé au jardin du Roi. Se multiplie par les bulbes qui croissent au pied.

4. Arum odorant. *Arum odoratum*. Nob. Caulescente. Feuilles en cœur, ondulées, érigées verticalement : fleur blanche, de moyenne grandeur, répandant une odeur très-agréable en mai : cultivée en serre chaude chez M. Foursault. Nous ignorons sa patrie et si elle est connue des botanistes. On cultive encore, plusieurs autres espèces et une variété du Gouet pied de veau commun, A. *maculatum*, qui a les feuilles tigrées de blanc ou de noir. Pleine terre ordinaire et fraîche.

CALADION bicolor. *Caladium bicolor*. Vent. *Arum bicolor*. Herbier de l'Amateur, vol. 8. Du Brésil. Vivace ; racines fibreuses et d'une saveur caustique ; feuilles radicales presqu'en forme de bouclier, sagit-

tées, et d'un rouge vif au centre, que les bords d'un beau vert font ressortir; fleurs en juin et juillet : la beauté des feuilles fait le mérite de la plante. Serre chaude; arrosemens fréquens pendant la végétation. Dépotement annuel en avril. Multiplication de rejetons et de semences.

CALLA. Du grec *kallè*, belle, parce que la fleur est belle et a un parfum très-suave. CALLA D'ÉTHIOPIE, Pied-de-Veau, ou Arum d'Éthiopie, *Calla æthiopica*. Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles à pétiole long et canaliculé, grandes, sagittées, acuminées, d'un beau vert; de février-avril, fleurs solitaires, blanches, évasées en cornet, larges de 2 à 3 pouces, et à étamines jaunes. Terre légère constamment humide; grand soleil. Serre tempérée ou au moins orangerie. Cesser quelques jours d'arroser, avant de séparer les rejetons.

DRACONTE A FEUILLES NOMBREUSES. *Dracontium polyphyllum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. De Surinam. Racine tubéreuse, arrondie; tige presque nulle; feuilles à long pétiole, pédiaires, à digitations lancéolées, crénelées. Spathe radicale, ovale-allongée, en forme de nacelle, violet-pourpre; spadice cylindrique, court, couvert de fleurs jaunes. Terre substantielle; serre chaude; arrosemens fréquens pendant la végétation. Multiplic. par la séparation de ses racines.

ACORUS ODORANT. *Acorus calamus*. Plante indigène et herbacée des terrains marécageux, cultivée pour l'odeur agréable de ses feuilles et de ses racines. A placer dans les endroits humides. Racines traçantes; tiges comprimées; feuilles engaînantes, ensiformes, striées, d'un beau vert. Fleurs en juin, d'aucun effet. Toute terre, mais humide. Multiplication de traces. On croit que ces racines garantissent les pelleteries des attaques des insectes. ACORUS GRAMINÉ. *A. Gramineus*; H. K. De la Chine. Cette plante a les feuilles étroites; elle fleurit en février, et forme des touffes assez jolies.

FAMILLE DES MASSETTES. *Fleurs monoïques. Calice triphylle.* MALE, 3 *étam.* FEM., *style simple.* Plantes aquatiques à feuilles engaînantes.

MASSETTE A LARGES FEUILLES. *Typha latifolia*. Indigène. Plante de 4 à 6 pieds produisant un bel effet

dans les grandes pièces d'eau, des jardins pittoresques. Se multiplie par la division des touffes.

FAMILLE des Graminées. *Balles à une ou plusieurs fleurs en épis ou panicules; chaume articulé, fistuleux : feuilles ayant la gaîne fendue tout du long.* Plantes vivaces, réussissant mieux dans un terrain humide, et se multipliant de traces.

CALAMAGROSTIS roseau. Roseau panache, *Calamagrostis lanceolata.* dec. Indigène. Haut de 3 pieds et plus : chaume et feuilles rubannés de blanc jaunâtre. Panicule resserrée en épi blanchâtre du côté de l'ombre, pourpre du côté du soleil. En juin, propre aux rochers et aux rocailles des jardins pittoresques. Multiplication par traces. Robuste.

STIPE plumeuse. *Stipa pennata.* Indigène et vivace. Feuilles jonciformes en faisceau ; tiges de 18 pouces, grêles, surmontées, en juin, par un épi dont chaque calice se prolonge par une arête articulée, très-longue, plumeuse et flottant avec grâce. Tout terrain. Semis en automne ou au printemps, la 1re. fois; ensuite elle se sème d'elle-même.

FÉTUQUE glauque. *Festuca glauca.* L. Indigène. Feuilles menues, roides, glauques, faisant de belles bordures dans les grands jardins paysagers. Terre sèche et légère. Multiplication par graines et par la division des touffes.

ROSEAU à quenouilles. *Arundo donax.* De la France mérid. Tiges de 8 à 12 pieds, ligneuses, creuses; feuilles longues, aiguës, vert glauque; en août, fleurs paniculées, élégantes et pourprées, se balançant au moindre vent, d'où le surnom *donax*, du grec, *donein*, agiter. Terre profonde et humide sur le bord des eaux. Couper les tiges en octobre, et couvrir d'une couche de litière. Sa variété panachée, *A. D. variegata*, est plus petite et plus délicate. Terre franche légère et humide ; exposition chaude, dans un baquet qu'on rentre en octobre dans l'orangerie, où il lui faut peu d'eau. Multiplic. par la séparation des jets latéraux enlevés avec précaution sans déranger la plante, et mis dans un pot enfoncé dans une couche tiède, modérément arrosés.

FAMILLE des Cypéracées. *Balle à une valve. Fleurs en épi ou paniculées, gaîne des feuilles entières.* Plantes la plupart aquatiques et très-vivaces.

SOUCHET A PAPIER. *Cyperus papyrus.* L. D'Italie, d'Egypte et d'Amér. Vivace. Point de feuilles : plusieurs tiges hautes de 6 à 8 pieds, terminées chacune par une large ombelle extrêmement élégante par la légèreté et la ténuité de ses parties. Se multiplie par la division de ses touffes. Peut se mettre dans un bassin dehors pendant l'été. Rentrer en serre chaude l'hiver ; mettre son pot le cul dans l'eau ou boucher ses trous et arroser très-souvent. Terre tourbeuse. L'écorce de cette plante servait de papier aux anciens.

Souchet a feuilles alternes. *Cyperus alternifolius.* L. de Madagascar. Vivace. Plusieurs tiges de 1 à 2 pieds, terminées par une touffe de feuilles planes de 6 à 9 pouces de long, et par une petite panicule de fleurs roussâtres. Serre chaude, veut beaucoup moins d'eau que le précédent. Terre franche, légère.

FAMILLE des Joncs. *Calice infère, glumacé; 6 étamines; 1, 3 ou 6 ovaires supères ; autant de stigmates, de styles, et de capsules.* Plantes vivaces dont la plus grande partie aime une terre humide. Elles se multiplient d'éclats des racines.

BRAGALOU de Montpellier. *Aphyllanthes Monspeliensis.* Indigène. Plante agréable, sans feuilles, à tige comme celle du jonc, de 7 à 8 pouces, terminée pendant l'été par plusieurs fleurs bleuâtres, ou blanches, qui se succèdent. Terre légère ou de bruyère. Multiplic. d'éclats ou de graines ; couverture en hiver, ou orangerie.

JONC. Ceux qui ont des eaux ou des parties de terrains humides feront bien d'y planter les joncs commun et glauque ; souvent même ils réussissent dans des terrains secs. La moelle du jonc commun, *Juncus effusus*, sert à faire des mèches.

FAMILLE des Asperges. *Calice infère, régulier, à 6 divisions profondes; 6 étamines; ovaire simple, le plus souvent supère; baie, ou rarement capsule, 3-loculaire. Chaque fleur avec spathe.* Plantes vivaces, se multipliant de racines et préférant les terres légères.

DIANELLE bleue. *Dianella cœrulea.* De la Nouvel. Holl. Jolie plante vivace à tige tortueuse, de 2 ou 3

pieds, garnie, par le haut, de feuilles ensiformes, engaînantes, carénées avec un angle tranchant, d'un pied de long et dentelées; de mars en juin, fleurs en panicule lâche, moyennes et d'un beau bleu; étamines jaunes. Terre substantielle; peu de soleil; serre tempérée et mieux en serre chaude. Multiplication de boutures ou par la séparation des pieds après la floraison. — La Dianelle des bois. *Dianella nemorosa*. Lamk. A les fleurs jaunes, moins nombreuses et beaucoup moins jolies. La plante est aussi moins grande. Même culture.

TRILLIUM SESSILE. *Trillium sessile*. Son nom vient du nombre 3, parce que chaque tige porte 3 feuilles, une fleur qui consiste en un calice à 3 divisions, en 3 pétales, 3 étamines, 3 styles, et une capsule à 3 loges. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. I. De la Caroline. Vivace; tige de 6 à 8 pouces, pourpre; feuilles ovales-allongées, vert foncé, marquées de taches blanchâtres; en avril, fleurs sessiles, à pétales longs, spatulés, d'un brun rougeâtre, étamines et capsules violettes. Terre de bruyère ombragée. Multiplic. de graines en place aussitôt la maturité, ou de racines quand la plante est sèche.

MUGUET DE MAI, LIS DE MAI ou DES VALLÉES. *Convallaria maïalis*. Indigène. Plante traçante et vivace, tige nue, de 10 pouces; feuilles radicales, ovales et lisses; en mai, fleurs à épi unilatéral, blanches et en grelots. Variétés: à fleurs rouge-clair, *C. M., flore purpurescente*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. I; à fleurs doubles, *Convallaria M., flore pleno*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol I. Plus grande et à tiges plus hautes; c'est celle qu'on préfère. Toute terre, mais fraîche et ombragée. Multiplic. de rejetons ou de racines, et au besoin de graines semées en place. Elles sont propres à orner les lieux agrestes. — MUGUET DU JAPON. *C. Japonica*. THUNB. Recherché pour ses fruits, d'un beau bleu; ils sont cachés en partie par les feuilles. Même culture, mais multiplication par l'éclat des touffes.

SCEAU DE SALOMON. Tige souterraine ayant des articulations en forme de cachet, d'où ses noms. — SCEAU DE SALOMON VERTICILLÉ. *Polygonatum verticillatum*. DESF. Du midi de la France. Tige simple,

haute de 15 à 20 pouces, garnie de feuilles étroites, lancéolées, très-glabres, verticillées 4 à 4; fleurs blanchâtres ou verdâtres, pendantes, 2 à 3 ensemble sur des pédoncules axillaires; en mai et juin. Toute terre, fraîche et ombragée. Multiplic. de semences, à mi-soleil, ou par graines.

2. Sceau de Salomon commun. *P. vulgare.* Desf. *Convallaria polygonatum.* L. Indigène. Tige de 18 pouces, anguleuse, courbée, garnie, dans la moitié supérieure, de feuilles ovales-lancéolées, sessiles et demi amplexicaules; fleurs blanches, pendantes, la plupart solitaires; en avril et mai. Même culture : variétés à fleurs doubles.

3. Sceau de Salomon a feuilles larges. *P. latifolium. Convallaria latifolia.* Jacq. Du midi de la France. Ses feuilles sont plus larges que dans l'espèce précédente, et ses pédoncules portent plusieurs fleurs. Même culture.

4. Sceau de Salomon multiflore. *Polygonatum multiflorum.* Desf. *Convallaria multiflora.* L. Indigène. Tige cylindrique ou à deux angles à peine saillans, haute de 2 à 3 pieds; feuilles ovales-lancéolées, fleurs blanchâtres, pendantes, disposées 2 à 6 ensemble sur des pédoncules axillaires; en mai. Même culture. On préfère la variété à fleurs doubles.

FRAGON piquant, petit Houx, Houx-Frelon. *Ruscus aculeatus.* Indigène. Vivace. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles ovales, pointues et piquantes; en décembre et en juin, fleurs petites, solitaires, blanches et placées à la surface supérieure des feuilles. Fruits gros et rouges comme des cerises. Pendant l'automne et l'hiver. Se cultive très-difficilement. Terre légère et humide; exposition chaude et ombragée. Multiplication par le pied. — Fragon Laurier-Alexandrin. *R. hypophyllum.* D'Italie. Il diffère du précédent par ses tiges anguleuses, de 2 pieds au plus, par ses feuilles elliptiques non piquantes, et par ses fleurs placées dessous comme dessus les feuilles. Même culture. On se sert des tiges pour faire de petits balais. Ces plantes, toujours vertes, peuvent garnir sous les bosquets. — Fragon an-

DROGYNE. *R. androgynus.* De Madère. Tiges de 5 à 6 pieds, sarmenteuses; feuilles ovales, larges à leur base, et luisantes; en été, fleurs plusieurs ensemble, blanc soufré, sortant des crénelures latérales des feuilles. Fait de superbes palissades en serre tempérée. Terre franche légère, orangerie; même multiplication.

FAMILLE DES COMMÉLINES. *Calice semi-pétalé; un ovaire; capsule à 3 loges.* Plantes vivaces. Elles préfèrent une terre légère, et on les multiplie de racines ou rejetons.

COMMÉLINE TUBÉREUSE. *Commelina tuberosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, volume 2. Du Mexique. Vivace. Racines tubéreuses; tiges de 2 pieds, articulées; feuilles en cœur, sessiles, à gaînes striées; de juin à septembre, fleurs à 3 pétales arrondis, beau bleu, réunies dans une feuille spathacée. Terre légère et fraîche; multiplic. par racines, et mieux de graines sur couche au printemps. Serre chaude.

ÉPHÉMÈRE ou ÉPHÉMÉRINE, du grec *ephemeros*, qui signifie durée d'un jour, parce que les fleurs ne durent que ce temps. — ÉPHÉMÈRE DE VIRGINIE. *Tradescantia Virginica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Plante très-jolie, rustique et vivace; tiges de 18 pouces, nombreuses, articulées, herbacées; feuilles graminées. De mai en octobre, fleurs à bouquets terminaux, moyennes, 3 pétales bleu-violâtre. Terre légère et ombragée. Multiplic. par racines en octobre ou au printemps. Variétés à fleurs purpurines et blanches.

2. ÉPHÉMÈRE A FLEURS ROSES. *T. rosea.* MICH. De la Caroline. Semblable à la précédente, mais plus petite et plus délicate : fleurs roses tout l'été. Même culture. Il faut couvrir ou rentrer dans l'orangerie l'hiver. On en fait des boutures.

3. ÉPHÉMÈRE BICOLORE. *T. discolor.* Du Mexique. Vivace; joli feuillage, oblong, canaliculé, sessile, vert en dessus et pourpre en dessous : tout l'été, fleurs petites, blanches et nombreuses, sortant de spathes monophylles et pourpres. Terre franche et légère. Multiplic. d'œilletons en automne. Serre chaude.

4. ÉPHÉMÈRE SANS TIGE. *T. Fuscata.* Point de tige. Feuilles radicales, étalées, ovales, épaisses, multiner-

vées, un peu velues, roussâtres. En septembre, fleurs centrales, légèrement pédonculées, d'un beau pourpre tendre. Vivace. Serre chaude. Terre de bruyère fraîche, mélangée. Introduite par M. Boursault en 1824.

FAMILLE des Alismacées. *Calice pétaloïde; plusieurs ovaires et autant de capsules uniloculaires; ombelle ou verticille de fleurs environné d'une collerette triphylle.* Plantes indigènes, vivaces, aimant les terres marécageuses et se multipliant de racines.

BUTOME ombellé, Jonc-fleuri. *Butomus umbellatus.* Feuilles droites et graminées; tiges nues de 3 pieds, couronnées en juillet par une ombelle d'une vingtaine de fleurs assez grandes, roses, d'un bel effet et durant long-temps. Variété à feuilles panachées. Terrain aquatique. Séparation des pieds. Propre à orner le bord des eaux et les bassins.

FLÉCHIÈRE commune. *Sagittaria sagittifolia.* Tige droite de 4 à 6 pouces; feuilles nerveuses, en fer de flèche, d'où son nom; de juin en juillet, fleurs en épi terminal, réunies par 3, moyennes, blanches, un peu teintes de pourpre. Placer dans les eaux des jardins. Multiplic. par racines en automne.

FAMILLE des Colchicées. *Calice égal, coloré; plusieurs ovaires, souvent 3; autant de capsules uniloculaires, quelquefois réunies à leur base. Fleurs paniculées ou en épi.* Plantes vivaces, rustiques, se multipliant par leurs bulbes ou leurs racines.

HÉLONIAS rose. *Helonias bullata. H. latifolia.* Mich. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Du Maryland. Racines vivaces, fibreuses; feuilles engaînantes, lancéolées-aiguës, persistantes, en rosette; hampe d'un pied, teinte de rose comme les feuilles; en mai jolies fleurs à pétales roses, en épi serré. Terre légère ou de bruyère, et fraîche; un peu ombragée. Multiplic. de graines au printemps, ou d'œilletons à l'automne. On la tient ordinairement en pots. On cultive de même l'*helonias asphodeloïdes.*

MÉLANTHE à épi. *Melanthium spicatum.* H. Angl. Du Cap. Petit ognon. Tige menue. Feuilles engaînantes, longues, étroites. En mai, un épi de fleurs à 6 pétales longs, étroits, ouverts en étoile, couleur pourpre.

Plante fort jolie. — Mélanthe a feuilles de jonc. *M. junceum.* Herbier de l'Amateur, volume 1. Ognon allongé et petit ; 2 feuilles jonciformes, la supérieure dilatée à sa base. En avril et mai, une grappe simple de 5 ou 6 fleurs, à 6 pétales ouverts en étoile, ovales-allongés, blancs, bleus ou roses, selon la variété : ils sont marqués à la base d'une large et jolie tache violâtre : ovaire trigone et violet. Culture des *ixias.*

VARAIRE. *Veratrum.* Fleurs en grappe terminale; racines vivaces. — Varaire blanc, Ellébore blanc. *V. album.* Indigène. Feuilles grandes, sessiles, ovales, plissées en long, beau vert. Tiges de 3 pieds; en juin et août, fleurs blanchâtres. — Varaire noir. *V. nigrum.* Indigène. Tiges plus hautes, et feuilles plus grandes; fleurs brunâtres, ouvertes, de juin en août. — Varaire v rt. *V. viride.* De l'Amér. sept. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles plus grandes et plus plissées ; de juin en août, fleurs verdâtres.—Varaire jaune. *V. luteum.* De l'Amér. sept. Feuilles et tiges plus petites. Fleurs d'un blanc jaunâtre. Très-rustiques, tous les terrains, mais mieux en terre un peu fraîche. De semences en pleine terre, mieux d'œilletons séparés tous les 3 ou 4 ans.

MÉRENDERA bulbocode. *Merendera bulbocodium.* Ram. *Bulbocodium vernum. L.* Cette jolie messagère du printemps, de 2 à 3 pouces de haut, est alpine. Feuilles lancéolées; en mars, fleurs au nombre de 2 ou 3, radicales, blanches et ensuite purpurines, assez semblables à celle du colchique. Exposition un peu chaude; couverture de litière, si le froid devenait trop vif. Les Anglais en possèdent une autre espèce qui vient de Russie, et qu'ils nomment Bulbocode tigride, *B. Tigrinum.*

COLCHIQUE d'automne. Tue-chien. *Colchicum autumnale.* De Colchide. Cet ognon donne en septembre 5 ou 6 fleurs rose purpurin, ressemblant à celles du crocus; les feuilles ne paraissent qu'en décembre. Il existe une variété à fleur double, paraissant en septembre, et qui mérite la culture. M. Vilmorin a reçu des Hollandais un grand nombre de variétés, dont les principales sont les colchiques *de montagne* (*montanum*), *blanc, pourpre-*

panaché, rose, rose-panaché, agate, à fleur double, à feuilles panachées. — COLCHIQUE PANACHÉ. *C. variegatum.* De la Grèce. On trouve une espèce de soie sous la première tunique de l'ognon. Feuilles plus étroites et plus courtes que celles du précédent; fleurs panachées par petits carreaux pourpres, en forme de damiers. Orangerie, près des jours.

FAMILLE DES LIS. *Calice infère, coloré; 6 étamines insérées au bas des divisions calicinales; ovaire supère; 1 ou pas de style; stigmate triple; capsule triloculaire à 3 valves.* Ces plantes vivaces, toutes fort jolies, se cultivent, en grande partie, en pleine terre, en massifs, en bordures, ou répandues çà et là dans les grands jardins pour y produire de l'effet. D'autres, sensibles au froid, se conservent en serre ou sous châssis en pleine terre ou en pot. En général elles demandent peu d'eau, craignent le pouri, et préfèrent un sol sablonneux, aussi leur donne-t on souvent la terre de bruyère pure ou mélangée; mais, quel que soit le genre de terre dans lequel on les plantera, jamais on ne doit y mêler du fumier, à moins que ce ne soit du terreau de feuilles bien consommé. On doit relever les ognons tous les 3 ou 4 ans, tant pour renouveler leur terre que pour empêcher leur dégénération. Beaucoup de plantes bulbeuses perdent leurs feuilles et ne laissent aucune trace quand elles en sont dépouillées: si elles sont en pleine terre, il est essentiel de marquer leurs places, tant pour les reconnaître que pour ne pas s'exposer à les couper en bêchant. On peut leur donner quelques arrosemens pendant la floraison, mais toujours avec économie. Si on les cultive en pot, on doit, avant de les y planter, garnir le fond du vase de tessons ou de gros sable. Ces plantes peuvent s'expédier au loin, avec quelques précautions : on attend qu'elles aient perdu leurs feuilles, et, après avoir levé les ognons de terre et mis sécher quelques jours à l'air et à l'ombre, on les enveloppe de papier ou de mousse très-sèche, et on les encaisse de manière à ce qu'ils ne puissent pas être ballottés. S'il y avait nécessité de les faire voyager pendant leur végétation, on envelopperait les feuilles et les racines avec de la mousse légèrement humide. Beaucoup de personnes aiment à conserver des fleurs de liliacées dans leurs appartemens; nous devons les prévenir qu'elles doivent en renouveler l'air souvent et ne jamais en garder la nuit dans la chambre où l'on couche, parce qu'elles vicient l'air, au point d'incommoder beaucoup et même d'asphyxier les personnes qui le respirent. Plus elles ont d'odeur, quelque agréable qu'elles soit, plus elles sont dangereuses.

TULIPE SAUVAGE. *Tulipa sylvestris.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène. Ognon allongé; 2 ou 3

feuilles étroites, aiguës et pliées ; tige de 18 pouces ; en avril une ou 2 fleurs d'un jaune gai, à divisions lancéolées et pointues. Sa variété, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, donne en mai des fleurs très-doubles, et belles : elles ont besoin d'être soutenues, la hampe étant faible. Multiplic. par caïeux tous les ans.

2. TULIPE GALLIQUE. *T. gallica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Indigène. Elle a des rapports avec la précédente ; mais elle est beaucoup plus petite. Pétales extérieurs verts en dehors, aigus et marqués d'un point rougeâtre à l'extrémité. Fleur en avril et mai ; odorante.

3. TULIPE DE CELS. *T. celsiana.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène. Moins haute que la précédente, et plus précoce : fleur jaune, plus safranée ; les 3 pétales extérieurs rouges en dehors. Multiplic. par des bulbes naissant sur des prolongemens fibreux et radiciformes.

4. TULIPE DE L'ÉCLUSE. *T. clusiana.* DEC. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Indigène. Ognon muni d'un coton roussâtre sous la pellicule ; tige courte ; 3 ou 4 feuilles glabres, glauques et entières ; à la mi-avril, fleurs odorantes, à pétales extérieurs d'un rose violet bordé de blanc ; les 3 intérieurs blancs avec la base rougeâtre.

5. TULIPE OEIL-DU-SOLEIL. *T. oculus solis.* SAINT-AMANT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène. Ognon allongé ; feuilles et tiges d'une grande stature ; fleurs en mai, grandes, les 3 pétales extérieurs aigus, les 3 intérieurs obtus, mais tous d'un rouge éclatant, et marqués à l'onglet d'une large tache d'un pourpre foncé et velouté avec un entourage de jaune.

6-7. TULIPE ODORANTE, DUC-DE-THOL. *T. suaveolens.* ROTH. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du midi de l'Europe. Hampe courte et velue ; feuilles ovales-lancéolées ; fleurs en mars ; odeur suave ; pétales d'un rouge éclatant, bordés de jaune à leur extrémité, en pointe recourbée ; onglet taché de jaune verdâtre. Garantir l'ognon des mulots et des souris qui en sont avides. On le plante souvent dans des vases avec l'iris de Perse ; et on le chauffe pour accélérer la floraison.

8. Tulipes a pétales étroits, Tulipe turque. *T. stenopetala.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Il en existe 3 variétés. — L'une, à fleurs blanches, et pétales étroits, longs et aigus, alternativement festonnés ou échancrés dans leur bord. — L'autre à fleur plus courte, rouge laque, avec quelques pétales dentés. — La 3e. à pétales démesurément longs et étroits, d'un assez beau rouge, jaunes à la base et à bords ondulés. Ces 3 tulipes, quoique assez grandes, poussent des feuilles fort aiguës, et plus étroites que dans les autres espèces.

9. Tulipe bossuelle. *T. campsopetala.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Fleurs globuleuses dans le bas, resserrées dans leur milieu, et évasées à leur sommet. Les pétales sont d'un beau jaune doré, ou blancs, couverts de lignes très-rouges faisant masse dans le milieu, et divergeant vers les bords : souvent encore les intérieurs ont l'onglet verdâtre. Propre à former des bordures.

10. Tulipe de Gesner ou des Fleuristes, *T. Gesneriana.* Herbier de l'Amateur, tom. 3. Du Levant. Ognon se renouvelant annuellement sur les côtés du germe produit par celui qu'on a planté.

Les variétés de la tulipe sont très-nombreuses ; on en compte environ 600, toutes belles par leurs formes et leurs couleurs. On les distingue en tulipes bizarres, qui, sur un fond coloré, réunissent une, 2 ou 3 autres couleurs ; et en tulipes à fond blanc, ou flamandes, parce que les amateurs de l'ancienne Flandre française ne cultivent et ne multiplient par les semis que celles-ci. Les plus riches collections marchandes de Paris et des environs sont celle de M. Vilmorin, et celle du jardin fleuriste de Saint-Cloud, cultivée par M. Lécoffé.

Les amateurs recherchent les tulipes dont la tige est droite, ferme et d'un beau vert ; dont la fleur est proportionnée à la tige, bien faite, plus longue que large, et pas trop évasée, qui a des pétales arrondis à la partie supérieure, épais et brillans, des couleurs vives, nettes et bien tranchées. L'épaisseur des pétales est un indice que la fleur se conservera plus long-temps.

Culture. Il faut à la tulipe une terre franche, légère

et substantielle, dans laquelle on n'emploie que du terreau de feuilles bien consommé. Les vieux gazons et les plâtras brisés dans la terre et mêlés lui conviennent. Elle réussit également bien dans les terres préparées pour les jacinthes. Si le fond est humide, on creuse la planche de 16 à 18 pouces; on met dans le fond 4 ou 6 pouces de cailloutage ou de plâtras, et on achève de remplir la fosse avec une terre propre à la tulipe. Lorsqu'on veut semer, on choisit, pour recueillir la graine, les fleurs dont la forme est parfaite, et dont les couleurs sont foncées, nettes et bien tranchées. On met les ognons dans une plate-bande à part au levant, et on les y laisse fleurir sans autres soins. Lorsque les capsules commencent à s'ouvrir par leur sommet, on les cueille en coupant la tige quelques doigts plus bas; et on les garde jusqu'en septembre ou octobre, époque du semis. Alors on retire les graines de leurs capsules où elles se sont perfectionnées, et on les répand sur une plate-bande de terre préparée à cet effet, ou dans des terrines; on couvre le semis d'environ un demi-pouce de même terre mêlée avec du terreau bien consommé. On entretient le semis frais, on sarcle, et l'on garantit des gelées en rentrant dans l'orangerie, ou en couvrant de litière; conduites de cette manière, ces graines lèvent fin de février, ou en mars. Elles poussent une feuille qui est bientôt desséchée : aussitôt, on renouvelle le dessus de la terre, et l'on prend pour l'hiver suivant les précautions qu'on a prises pour le précédent. Lorsque les secondes fanes sont desséchées, on relève les jeunes ognons, et on les replante de suite dans une autre terre disposée à cet effet. On les met à 3 pouces de distance, et autant de profondeur, en couchant l'ognon du côté du nord, afin d'éviter qu'il s'enfonce à quelques pouces. Après la 4e. pousse, on les traite comme des ognons parfaits, parce qu'ils doivent fleurir l'année suivante.

Dans les mois d'octobre et de novembre, après avoir bien ameubli une planche proportionnée au nombre d'ognons que l'on possède, on les plante dans des rayons espacés de 6 pouces, et profonds de 2; on les y enfonce entièrement, à 5 ou 6 pouces les uns des autres, et l'on

recouvre de terre, puis d'environ 1 pouce de terreau. On peut encore tracer des lignes à 6 pouces de distance sur la longueur et la largeur, et enfoncer les ognons à 3 pouces de profondeur sur tous les points où les lignes se croisent; ou, mieux, enlever sur la planche une couche de 2 pouces de terre, unir sa surface, tracer les lignes et enfoncer les ognons seulement au niveau du sol; dans les deux cas on recouvre de terre et de terreau. On doit avoir la précaution de placer alternativement un ognon à fleur et un caïeu, pour que la planche soit également fleurie, à moins qu'on ne fasse une planche des uns et une planche des autres. Les plus petits ognons à fleurs seront sur le 1er. rang; ceux plus forts sur le 2e., les plus gros sur le 3e., et ainsi de suite, afin de tirer parti de la différence des hautes tiges, pour présenter le coup d'œil d'une espèce de gradin. Les couleurs doivent aussi être mélangées de manière à se faire valoir réciproquement. Comme l'humidité est nuisible à l'ognon, il est bon d'élever les planches de 2 ou 3 pouces au-dessus des sentiers. On peut maintenir la terre comme pour les planches de jacinthes, et leur donner les mêmes soins l'hiver et après la pousse des feuilles. A l'époque de la fleur, ceux qui veulent doubler leur durée les couvrent avec des berceaux sur lesquels ils étendent des toiles ou des paillassons, lorsque le soleil est trop ardent, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Pendant la floraison des semis, on marque toutes les plantes dont les baguettes sont hautes et fermes, dont les fleurs ont une forme élégante et annoncent de belles couleurs. Lorsque les fleurs sont passées, on coupe les têtes pour conserver à l'ognon la nourriture qui eût été employée pour des graines inutiles; et on lève les ognons, quand les feuilles sont fanées, en ouvrant une jauge au commencement du premier rang qu'on suit dans toute sa longueur, et ainsi des autres, et en coulant le fer de la houlette un peu en biais sous l'ognon pour ne pas s'exposer à le blesser. S'il est très-mûr, on peut le nettoyer de suite en le débarrassant de sa tige, de ses racines, des vieilles tuniques desséchées et de la terre, et même en séparer les caïeux; mais s'il n'est pas parvenu à sa matu-

rité, on se contente de couper la tige, qu'on ne sépare que 15 ou 20 jours après, lorsqu'on nettoie les ognons. On a l'attention de les couvrir à mesure qu'on les tire de terre; autrement les rayons du soleil pourraient les frapper trop fortement, et ils seraient exposés à pourir. Il ne faut les entasser dans des sacs, ni ailleurs, qu'après les avoir nettoyés et séchés.

Lorsqu'on lève les plants de semis qu'on nomme *couleurs*, on ne garde que celles marquées et on rejette les autres. Les années suivantes, à mesure que les ognons multiplient, on en conserve seulement 2, et au plus 4 provenant de la même graine, qu'on classe jusqu'à ce que les couleurs mêlées sur les pétales viennent à se séparer, et mettent les jardiniers en état de faire un choix. Cette séparation des couleurs a lieu au plus tôt la 4e. année pour les fonds blancs, et peut être retardée de 12 ou 15 pour les bizarres.

Les amateurs, pour prolonger leurs jouissances, font des planches au levant et au midi, et d'autres au nord qui fleurissent plus tard et n'ont pas besoin de berceau. Indépendamment des tulipes panachées à fleurs simples, qui sont les plus estimées, on en cultive une douzaine d'espèces à fleurs doubles, les unes d'une seule couleur, comme la jaune, la blanche, etc., les autres panachées. Elles font un bel effet dans les massifs, les corbeilles et les ronds. On met au nombre des variétés de la tulipe des fleuristes, sans cependant pouvoir l'assurer, des tulipes dont les pétales exorbitamment allongés sont encore bizarrement déchiquetés. C'est parmi celles-ci qu'on trouve la FLAMBOYANTE, la DRAGONNE, le MONT-ETNA, etc., (HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3), dont les couleurs sont très-éclatantes.

ÉRYTHRONE DENT-DE-CHIEN. *Erythronium dens canis*. ÉRYTHRONE A LONGUES FEUILLES. *E. longifolium*, LAM. Indigènes. Petites plantes vivaces et de pleine terre : une ou 2 feuilles radicales à pétiole engaînant, ovales, lancéolées, maculées de vert et de rouge ; tige de 6 pouces, terminée en avril par une jolie fleur à 6 pétales, blanche en dedans et rougeâtre en dehors, ou lavée de rose, suivant l'espèce. — ÉRYTHRONE A FLEURS

JAUNES *ou* DORÉES. *E. flavescens.* HORT. KEW. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. De l'Amér. sept. Plus grand; feuilles engaînantes, maculées de rouge, lancéolées-oblongues; fleurs jaune doré. Ces plantes rustiques se cultivent en terre de bruyère ombragée. Il faut remarquer la place, parce que dès la fin de mai toutes les feuilles ont disparu pour ne plus se montrer qu'au printemps. Elle se multiplie de graines qu'on sème dans un pot, qu'on repique lorsque le plant est assez fort, et mieux par les caïeux, qui ressemblent à une DENT-DE-CHIEN. Séparer tous les 3 ans et replanter de suite.

MÉTHONIQUE SUPERBE DU MALABAR. *Methonica superba.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. — *Gloriosa superba.* L. Racine grosse, tubéreuse et jaune; tige de 4 à 5 pieds, droite, faible, ayant besoin de supports. Feuilles longues, étroites, et terminées par une vrille; de juillet à octobre, fleurs à longs pédoncules, aurore éclatant, assez grandes, penchées, 6 pétales très-longs, ondulés, relevés de manière à ce que leur extrémité touche le pédoncule; style très-long et coudé, tournant sur lui-même, pour recevoir le tribut de chaque anthère. En pot et en serre chaude : terre franche légère. Dès le printemps, il faut mettre cette plante dans la tannée, pour obtenir ses fleurs. Tant qu'elle travaille, on l'arrose comme les autres : elle n'en a pas besoin quand elle repose. On peut alors aussi la retirer de la tannée, même du pot, et garder les racines dans du sable sec, à l'abri de toute gelée, depuis novembre jusqu'en février. Multiplic. par caïeux.

UVULAIRE DE LA CHINE. *Uvularia sinensis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Tige rameuse; feuilles alternes, lancéolées, lisses; fleurs rouge brun, pendantes, portées 2 à 4 ensemble sur des pédoncules rameux et opposés aux feuilles, en mai et juin. Multiplic. par les racines à l'automne; terre de bruyère; orangerie.

FRITILLAIRE DAMIER ou MÉLÉAGRE. *Fritillaria Meleagris.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Indigène. Les surnoms de cette jolie plante lui ont été donnés, parce que ses fleurs marquées de carreaux blancs ou jaunes, et rouges ou pourpres, suivant la variété, res-

semblent à un *damier*, ou au plumage de la pintade (*Meleagris*). Bulbe comprimée; tige droite, grêle, de 8 à 9 pouces; feuilles alternes, linéaires, pointues; en mars et avril, fleurs semblables à des tulipes renversées, mais moins grandes. Terrain gras et frais ou terre de bruyère à l'ombre : couverture dans les grands froids. Multiplic. par caïeux séparés tous les 3 ou 4 ans, en juillet ou août, replantés aussitôt, ainsi que les bulbes principales; ou de semis en automne, dans des terrines qu'on serre en orangerie pendant les gelées. Au mois d'août de la 2e. année, on met les jeunes ognons en place, pour fleurir la 3e. Variété à fleurs tout-à-fait blanches et à fleurs doubles.

2. Fritillaire de Perse. *F. Persica.* Bulbe arrondie et écailleuse; tige herbacée, de près de 2 pieds; feuilles nombreuses, éparses, sessiles, entières, oblongues et lisses. En avril une 30ne. de fleurs, en grappes assez grandes, violet bleuâtre et terne, penchées. Terre franche légère, même culture. Comme elle est délicate, il est utile d'en rentrer dans l'orangerie quelque bulbes plantées en pots.

3. Fritillaire Couronne impériale, impériale. *Fritillaria imperialis.* Herbier de l'Amateur, vol. 7, De Thrace. Ognon très-gros et charnu; tige droite, de 3 pieds; feuilles linéaires; Fleurs en avril, rouge-safrané, ressemblant à des tulipes renversées, et disposées en couronne sur le haut de la tige, que termine un faisceau de feuilles. Semer les graines aussitôt la maturité, pour obtenir des variétés. La couronne impériale exhale de toutes ses parties une odeur fétide. Elle est d'un grand effet dans les parterres, où il lui faut du soleil et une terre non fumée, et ne retenant pas l'humidité qui la ferait périr. En juillet, elle a disparu; c'est alors que, tous les 3 ou 4 ans, on relève l'ognon, on le nettoie et on sépare les caïeux; on replante de suite à 3 ou 4 pouces de profondeur, si l'on veut en avoir la fleur l'année suivante. Cette plante ne craint point nos hivers. Il y en a un grand nombre de variétés, telles que : *Aurora Sinensis; Flore luteo; luteo pleno; Flore rubro; rubro pleno; rubro*

sulphurino ; folio argenteo siriato ; Kroon-op-Kroon ; (couronne sur couronne) *Maxima ; orange ; Flore sulphurine ; Williams Rex ; Stad Sawaard*, etc. Cette dernière est recherchée pour sa belle touffe de fleurs rouges ; sa tige est large et plate.

SOWERBÉE A FEUILLES DE JONC. *Sowerbea juncea.* CURT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De la Nouv.-Holl. Racines fibreuses ; tige grêle, terminée, en mai et juin, par un bouquet de fleurs à 6 pétales pourpres et d'un joli effet. La plante sans fleurs ressemble à un jonc. Terre de bruyère. Orangerie. Multiplic. de drageons. Petite plante délicate.

LIS BLANC, COMMUN. *Lilium candidum.* Du Levant. Tous les 3 ou 4 ans, lorsque les feuilles sont desséchées, on les relève pour en séparer les caïeux : il faut replanter de suite à 5 pouces de profondeur, si l'on veut des fleurs l'année suivante. Cependant on peut les envoyer au loin sans qu'ils périssent. Variétés : LIS A FLEURS DOUBLES, *L. Flore pleno*, dont la fleur avorte souvent, ou s'épanouit mal, surtout si la saison est pluvieuse : elle consiste en un grand nombre de pétales placés en épi sur l'extrémité du pédicule qui leur sert d'axe. LIS ENSANGLANTÉ. *L. C. Purpureo variegatum*, à pétales vergetés de rouge, couleur qui s'annonce sur les feuilles et sur les écailles de la bulbe. LIS DE CONSTANTINOPLE. *L. Peregrinum*, à tige plus courte ; feuilles plus étroites, fleurs moins grandes, un peu pendantes, et pétales un peu plus étroits à leur base. LIS A FEUILLES PANACHÉES et LIS A FEUILLES BORDÉES. Ces 3 dernières variétés sont plus petites. Bonne terre de jardin, douce.

2. LIS DU JAPON. *L. Japonicum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Tige de 3 pieds ; feuilles radicales et caulinaires, lancéolées, rétrécies en pétioles à la base, longues de 6 à 8 pouces à 3 ou 5 nervures : fleurs terminales, inclinées horizontalement, campanulées, blanche et les plus grandes du genre. Superbe plante encore peu multipliée. Terre de bruyère mélangée.

3. LIS BULBIFÈRE. *L. bulbiferum.* Des Alpes. Tiges ordinairement dépourvues de feuilles à la base ; feuilles plus courtes et plus larges que celles du lis commun :

il naît à leur insertion des bulbilles qui, mises en terre aussitôt leur maturité, fleurissent au bout de 3 ans. Fin de mai, fleurs peu nombreuses, droites et à pétales rétrécis, d'un rouge orangé, marqués d'une large tache plus pâle, et pointillés de brun. Variété plus petite; autre à fleurs doubles, 3e. à feuilles panachées. Terre de bruyère mélangée.

4. Lis orangé. *L. croceum.* D'Autriche. Tige plus haute; feuilles étroites, sillonnées; fleurs en juin. droites, rouge safrané, parsemées de petites taches noires, plus nombreuses que dans le bulbifère précédent. Même culture : touffe comme le lis commun.

5—7. Les Lis a fleurs pendantes, de Pensylvanie, et de Philadelphie, *L. pendulinum, pensylvanicum* et *philadelphicum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, ont une tige de 2 pieds; les feuilles étroites, plus ou moins longues : chaque tige donne une ou plusieurs fleurs, plus ou moins rouges et ponctuées. Les pétales du lis de Philadelphie ont des onglets remarquables. Terre de bruyère mélangée.

8. Lis de Pompone, Lis Turban. *L. pomponium.* Des Pyrénées. Tige garnie de feuilles verticillées en bas, bordées de poils blanchâtres, terminée en juillet par 5 à 6 fleurs pendantes, d'un beau rouge ponceau; pétales roulés en dehors comme un *turban*. Terre de bruyère peu de soleil et plus d'arrosement.

9—10. Lis des Pyrénées. *L. pyrenaïcum.* Distingué du précédent par ses fleurs jaunes, ponctuées, rouge brun en dedans, et par des anthères écarlates. Le lis de Chalcédoine, *L. chalcedonicum*, en diffère par ses fleurs écarlates un peu plus grandes, moins réfléchies, roulées et pendantes. Terre de bruyère mélangée.

11. Lis Martagon. *L. Martagon.* Des Alpes. Tige luisante, ponctuée de noir; feuilles verticillées, ovales-lancéolées; fleurs, en juillet et août, comme celles du lis de Pompone, mais plus ou moins pourprées-rouges, avec des points noirs; odeur peu agréable. Même culture. Il y a près de 25 autres belles variétés de martagons, parmi lesquelles on remarque le *blanc*, le *pourpre*, le *piqueté de blanc*, le *piqueté de pourpre*,

le *jaune brillant*, et celui à *fleurs doubles*. Terre de bruyère : il est prudent de les couvrir l'hiver.

12. Lis du Canada. *Lilium Canadense.* Tige de 3 à 4 pieds : feuilles sessiles, les unes en verticilles, les autres en demi-verticilles, marquées en dessous de nervures longitudinales. Ombelle de 3 à 12 fleurs. Les pédicules de celles-ci, divergeant du même point de départ, présentent une sorte de couronne de fleurs pendantes, dont les pétales jaunes et ponctués noir en dedans ne se roulent jamais. Fleurit fin de juillet. Terre de bruyère.

13. Lis superbe. *Lilium superbum.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Tiges de 8 à 9 pieds, droites, violâtres; feuilles linéaires en verticilles espacés ; girandole terminale, garnie souvent de plus de 40 fleurs pendantes, de grosseur moyenne, à pétales d'un beau rouge orangé et ponctués pourpre brun. L'ognon se cultive en terre de bruyère, seule qui lui convienne. Il passe l'hiver ; mais, quoique d'un climat plus froid que le nôtre, il est prudent de le protéger contre les gelées. Relever tous les 3 à 4 ans pour en séparer les caïeux, qu'on replante de suite comme l'ognon principal. Le jeune plant à l'ombre, et l'arroser seulement pour qu'il ne dessèche pas. La plante est sujette à fondre, surtout quand on laisse d'autres plantes lui disputer les sucs nourriciers de la terre. Elle se multiplie aussi par les écailles de ses ognons.

14. Lis du Kamtschatka. *Lilium Kamschatcense.* Tige de 2 à 4 pieds, droite et pubescente; feuilles oblongues, un peu velues; en juillet, ombelle de fleurs renversées, d'un beau jaune doré ; intérieur parsemé de petits points pourpres; odeur de jonquille. Terre de bruxère : exposition au levant.

15. Lis tigré. *Lilium tigrinum.* — Herbier de l'Amateur, vol. 2. De la Chine, où l'on mange ses racines. Tige violette et laineuse, de 3 à 5 pieds, suivant la qualité de la terre et l'exposition ; feuilles éparses, lancéolées, marquées de lignes longitudinales ; en juillet, souvent 12 à 40 fleurs, en thyrse, très-grandes, d'un très-beau rouge orangé, piquetées de pourpre noir. Terre de bruyère.

16. Lis monadelphe. *Lilium monadelphum.* Du mont Caucase. Tige droite ; feuilles nombreuses, lancéolées, velues, presque verticillées. En juin, fleurs assez multipliées, jaune-citron, piquetées de rouge ; corolle réfléchie ; étamines réunies au tiers de leur longueur. Terre de bruyère.

17. Lis concolor. *Lilium concolor.* Tige simple, pauciflore, haute de 1 à 2 pieds, garnie de feuilles lancéolées linéaires, éparses. Fleur large de 3 pouces à pétales étroits rouge cocciné pur, ainsi que les étamines et le style. L'ovaire seul est vert, fleurit en juin, à demi-ombre. Terre de bruyère. Se multiplie beaucoup de caïeux. Cultivé chez M. Cels. Differe du Lis concolor de Smith.

SANSEVIÈRE de Guinée. *Sanseviera guineensis.* H. Wind. *Aletris guineensis.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Racines tubéreuses ; feuilles engaînantes, longues, lancéolées-aiguës, tachées de blanc ; hampe droite, vert bleuâtre, piquetée de blanc jusqu'à l'épi ; de juin à novembre, fleurs odorantes à tube court et lanières longues, linéaires et blanches. Baie rougeâtre et molle, qui a fait distraire les *sanseviera* du genre *aletris.* Terre franche et légère, et au moins la serre tempérée.

2. Sansevière de Ceylan. *S. zeylanica.* Willd. Feuilles épaisses, longues, ondulées, engaînantes ; fleurs blanches, en épi, odeur suave pendant la nuit. Aussi délicate que la première. Serre chaude, ou au moins tempérée.

3. Sansevière Carnée. *S. carnea.* Willd. Fleurs nombreuses, sortant des côtés ramifiés de la souche, en épi de 3 pouces, blanc rosé, odeur agréable ; bractées d'un brun rougeâtre. Culture dans les châssis des ixias. Multiplic. par œilletons, ainsi que les espèces précédentes.

4. Sansevière a fleurs sessiles. *S. sessiliflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. De la Chine. Racines noueuses. Feuilles en touffes, sur deux rangs, canaliculées, embrassantes, planes, linéaires. A diverses époques de l'année, hampe haute de plus de 6 pouces, rougeâtre, terminée par une douzaine de fleurs ses-

siles et monopétales, à 10 divisions, de couleur carnée. Terre fraîche, légère, et orangerie l'hiver.

ALETRIS ODORANT. *Aletris fragrans*. D'Afrique. Tige cylindrique de 8 à 10 pieds, terminée par un faisceau de feuilles longues, lancéolées, amplexicaules; en février et mars, fleurs blanchâtres, en épi rameux, terminal et odorant. Serre tempérée; terre légère et beaucoup d'eau. Multiplic. de rejetons qui poussent, mais rarement, du sommet de la tige. On les plante en pots que l'on plonge dans une couche.

2. ALETRIS FARINEUX. *A. farinosa*. De l'Amér. sept. Feuilles radicales, lisses, d'un beau vert, canaliculées, disposées en étoiles. Hampe d'un pied et demi, brune et couverte de poussière, terminée en juin par un épi de fleurs petites, blanches, duveteuses, à 6 divisions, et marquées d'une ligne rouge. Terre franche, légère. Châssis ou orangerie pour l'hiver. Multiplic. de caïeux. On cultive encore comme le n°. 1, *l'Aletris arborea*, remarquable par la hauteur qu'il acquiert et par l'ampleur de son feuillage. (Voyez, pour les autres aletris, les mots SANSEVIERA, TRITOMA et VELTHEIMIA.)

VELTHEIMIA DU CAP. *Veltheimia viridifolia*. WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. *Aletris capensis*. Genre distrait des aletris. Feuilles radicales, fasciculées, oblongues, ondulées; hampe rouge-brun et verte, de 15 à 16 pouces: en février-avril, fleurs épiées, pendantes, tubulées, longues, jaune mêlé de rouge, à odeur peu agréable. Terre franche légère. Châssis ou orangerie auprès des jours. Exposition au midi. Arrosemens légers. Multiplic. par semences en terre de bruyère, aussitôt leur maturité, ou par la séparation des caïeux, tous les 2 ou 3 ans, quand on renouvelle la terre, lorsque les feuilles sont desséchées.

TRITOMA A GRAPPE. *Tritoma uvaria*, genre tiré des *Veltheimia*, démembré du genre *Aletris*. Du Cap. Feuilles nombreuses, persistantes, dentelées, très-longues et ensiformes; tige de 3 pieds, couronnée en août et sept. par un épi de fleurs, grandes, pendantes, vermillon éclatant. Terre sablonneuse, ou de bruyère un peu maigre; orangerie. Arrosemens légers

pour empêcher la terre de se dessécher. Multiplic. de graines et d'œilletons, en mai : on laisse dessécher les plaies avant de replanter. Exposition du midi ; les rentrer pendant les pluies continues et les nuits fraîches.

2. TRITOMA MOYEN. *T. media.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Racines traçantes; feuilles d'un pied et demi, étroites et glauques; tige d'un pied, droite, teinte de pourpre, terminée à la fin de l'hiver par une grappe de fleurs serrées, à tube safrané et à divisions jaunes et bordées de vert. Mélange de terre franche et de terreau de bruyère; multiplic. de rejetons; arrosemens plus fréquens qu'à la première ; orangerie.

3. TRITOMA NAIN. *T. pumila.* WILLD. Du Cap. Plus petit que les précédens. Feuilles carénées, plus courtes que sa hampe marbrée; en septembre-novembre, belle grappe de fleurs à tube court, pyriformes, et d'un beau rouge safran. Les fleurs supérieures s'ouvrent les premières. Même culture.

PITCAIRNE A FEUILLES LARGES. *Pitcairnia latifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Des Antilles ; tiges hautes de 2 pieds, ligneuses à la base; feuilles en faisceau, linéaires-lancéolées, aiguës, à dents épineuses; de mai en août grappe de 50 à 60 fleurs, rouge éclatant, calice à 3 folioles lancéolées ; corolle à pétales moitié plus longs que le calice. Serre chaude; terre franche mêlée d'un peu de terreau de couche; multiplic. de graines semées sur couche chaude et sous châssis, ou d'œilletons faits en pot, et traités de même.

2. PITCAIRNE VERT ET BLANC. *P. discolor.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Racines fibreuses, vivaces, faisceau de feuilles oblongues, lancéolées au collet, tige de 13 à 15 pouces, garnie de feuilles très-aiguës et rouge pourpre, panicule de fleurs verdâtres à extrémité bleu-clair. Même culture.

ALOES, *Aloe.* Ils exigent la serre tempérée et chaude, une terre franche légère qu'on arrose rarement, surtout l'hiver, où, à moins d'une grande sécheresse, on ne leur donne pas d'eau. Arrosement en serre avec l'arrosoir à bec, pour ne pas mouiller les feuilles, ce qui pourirait et compromettrait la plante. Multiplic.

de semences au printemps, en terre légère, en pots, sur couche tiède, et sous châssis, pour repiquer le plant quand il est fort, ou de rejetons en ne les plantant que 2 ou 3 jours après les avoir détachés, pour sécher la plaie, en les plaçant dans un lieu sec : on rentre fin de septembre, et on ne sort qu'après les gelées pour placer à une exposition chaude et abritée. Le fond des pots doit être garni d'une couche de plâtre ou de gros sable.

1. ALOÈS VULGAIRE, FAUX SOCCOTRIN. *Aloe vulgaris*. D'Afrique. Feuilles droites, charnues, subulées, plus épaisses au centre, épineuses sur les bords, et longues de 2 pieds : tige rougeâtre de 3 à 4 pieds ; fin de l'hiver, fleurs à long tube, à 6 pétales soudés à leur base, pendantes, en thyrse et d'un jaune rougeâtre.

2. ALOÈS DE L'ILE DE BOURBON. *A. purpurea*. LAM. Feuilles bordées de rouge ; fleurs pourpres en épi.

3. ALOÈS SOCCOTRIN. *A. soccotrina*. De l'île de Soccotra. Feuilles longues, étroites et épineuses ; fleurs rouges en épi.

4. ALOÈS CORNE DE BELIER. *A. fruticosa*. LAM. D'Afrique. Tige arborescente de 12 pieds et plus ; feuilles au sommet, et renversées en dehors ; fleurs d'un rouge éclatant.

5. ALOÈS MITRÉ. *A. mitræformis*. LAM. Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles rassemblées en forme de *mitre;* fleurs rouges en épi ; ne fleurit qu'en serre chaude.

6. ALOÈS TOILE D'ARAIGNÉE. *A. arachnoïdea*. Du Cap. Petit et bas ; feuilles en rosette, couvertes de fils blancs très-nombreux ; fleurs en épi et verdâtres.

7. ALOÈS PERLÉ. *A. margaritifera*. Du Cap. Petit ; feuilles trigones, couvertes de tubercules blancs, d'où son surnom ; fleurs verdâtres en épi.

8. ALOÈS POUCE ÉCRASÉ. *A. retusa*. Du Cap. Bas ; feuilles courtes, épaisses, aplaties en dessus ; fleurs en épi.

9. ALOÈS PANACHÉ ou PERROQUET. *A. variegata*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Cap. Tige basse ; feuilles sur 3 rangs, épaisses, triangulaires, pointues, maculées et bordées de blanc ; fleurs rouges, en grappes.

10. ALOÈS FÉROCE. *A. ferox*. H. K. D'Afrique. Tige haute ; feuilles longues, amplexicaules, noirâtres, épi-

neuses de tous côtés, d'où son surnom; fleurs rougeâtres, verdâtres à leur sommet et en épi allongé. De serre chaude, où il fleurit tous les ans.

11. ALOÈS A OMBELLES. *A. Saponaria.* HAW, *A. umbellata.* DEC. Du Cap. En mai, juin, fleurs en bel épi, serrées, pendantes, très-grandes, et du plus beau rouge safrané : une variété a les feuilles pourpres, tachées de vert foncé, et bordées d'épines jaunes.

12. ALOÈS LANGUE DE CHAT OU LINGUIFORME. *A. lingua.* THUNB.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Cap. Feuilles en forme de langue; fleurs rouges à la base, vertes au sommet.

13. ALOÈS ÉVENTAIL. *A. plicatilis.* Du Cap. Feuilles disposées en éventail, fleurs rouges en grappe.

14. ALOÈS BEC DE CANNE. *A. disticha.* THUNB. Feuilles en forme de bec de canne, et quelquefois pourpres; fleurs nombreuses, rouges, poudrées à la base, blanches et rayées vert au sommet.

15. ALOÈS OBLIQUE. *A. obliqua.* H. K. Du Cap. Feuilles obliques, pointues, marbrées de blanc verdâtre, 30 ou 40 fleurs en épi, blanc transparent, vertes au sommet. Variétés à angles et côtés bordés de blanc.

16. ALOÈS ANGULEUX. *A. angulata.* Du Cap. Feuilles larges, concaves, vert rouillé, et bordées d'aspérités; fleurs pendantes, rouges, et vertes à l'extrémité.

17. ALOÈS NAIN. *A. humilis.* HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 2. Feuilles épaisses, bordées d'épines, aiguës: en mai fleurs en grappe, grandes, nombreuses, rouges, vertes au sommet.

18. ALOÈS VERRUQUEUX. *A. verrucosa.* AIT.—HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 3. D'Afrique. Feuilles ensiformes, couvertes de verrues; fleurs rouges, réfléchies, pendantes, en grappe.

PHALANGÈRE RAMEUSE. Herbe à l'araignée. *Phalangium ramosum.* H. P. *Anthericum ramosum.* L. Indigène. Vivace et fibreuse; feuilles semblables à celles du gazon; fin de juin, tiges garnies d'épis de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes, à 6 pétales oblongs et planes.

2. PHALANGÈRE-FLEURS-DE-LIS. *P. liliago.* H. P.

Anthericum liliago. L. Indigène. Racine fibreuse; feuilles planes plus grandes, en faisceaux entourés d'autres feuilles ou écailles brunâtres et aiguës : tiges simples; en juin, épi de fleurs blanches, ressemblant assez à la fleur de lis, mais plus petites. Ces 2 espèces sont faciles à cultiver. Terre très-légère, substantielle et ombragée. Multiplic. de semence, plus promptement par la séparation des racines lorsque les feuilles sont fanées.

3. PHALANGÈRE, LIS SAINT-BRUNO. Fleur de lis. *P. liliastrum.* H. P. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Des montagnes du Dauphiné, d'où son nom de SAINT-BRUNO. Racine semblable à une griffe d'asperge; feuilles planes, radicales; tige de plus d'un pied, simple; en juin, épi de belles fleurs blanches plus grandes que celles de la précédente, terre franche, légère et substantielle; exposition chaude; couverture de litière sèche lorsqu'il gèle; multiplic. par la séparation des racines, en automne, avec la précaution de ne pas les rompre, car elles sont très-fragiles. Si on les transporte au loin, il faut les envelopper de mousse fraîche.

4. PHALANGÈRE BICOLORE. *P. bicolor.* DESF. *Anthericum planifolium.* L. Indigène. Racines épaisses et charnues; feuilles longues, étroites et planes; tige ramifiée dans le haut; en mai fleurs petites, de peu de durée, mais d'un joli rose violet à l'extérieur, et blanches en dedans. Terre légère et sablonneuse, à l'abri d'un trop grand soleil.

ASPHODÈLE JAUNE, Bâton-de-Jacob, *Asphodelus luteus.* (En grec *asphodelos* signifie bâton royal.) Indigène. Racines fibreuses et longues; feuilles menues, longues, striées et glauques; tige de 3 pieds; en mai-juillet épi de fleurs assez grandes, nombreuses, d'un beau jaune. Bonne terre ordinaire sans engrais; exposition du midi. Multiplic. par graines que l'on sème au printemps, en pleine terre et au midi, ou mieux par drageons ou par la séparation des racines qui se détachent d'elles-mêmes. Variété à fleurs doubles.

2. ASPHODÈLE RAMEUX. Bâton-Royal. *A. ramosus.* Indigène. Sa racine rustique et vivace est un amas de bulbes charnues, regardées comme alimentaires. En

mars, feuilles ensiformes, longues de près de 2 pieds. Tige de 3 pieds au moins, verte ; en mai, épi rameux de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes en étoiles, dont les divisions sont marquées de lignes roussâtres. Il leur succède de gros fruits verts qui diminuent l'agrément de cette plante. Bonne terre, de l'espace et l'exposition au soleil. Multiplic. de graines, plus promptement par ses gemmes, qu'on sépare de la racine principale et qui sont quelquefois 3 ans avant de donner fleurs.

EUCOMIS COURONNÉ ou BASILÉE A ÉPI COURONNÉ. *Eucomis regia.* DESF. *Basilea coronata.* JUSS. *Fritillaria regia.* L. Feuilles radicales, planes, lisses, un peu ondulées, tachetées de points noirs ; hampe de 8 à 12 pouces, garnies, en automne, de petites fleurs verdâtres, disposées en épi et couronnées de feuilles. — EUCOMIS PONCTUÉE, ou BASILÉE PONCTUÉE. *Eucomis punctata.* L'HÉRIT. — DESF. Feuilles oblongues-lancéolées, canaliculées, très-ouvertes ; fleurs en grappes spiciformes, très-longues ; feuilles de la couronne courtes. Ces plantes se multiplient de graines et de caïeux. Orangerie ; terre franche mêlée de sable de bruyère ; quelques arrosemens dans l'été.

JACINTHE, HYACINTHE. *Hyacinthus orientalis.* (HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6, *trois variétés.*) Du Levant, et du midi de la France. Les racines sortent du contour de la *couronne*, et laissent dans le centre un cercle vide qu'on nomme l'*œil.*

Les variétés de la jacinthe sont très-nombreuses ; les Hollandais, qui l'ont naturalisée dans les environs d'*Harlem*, en ont obtenu près de 2000, parmi lesquelles il y en a 4 ou 500 faciles à distinguer. Dans ce nombre, on en trouve plusieurs qu'on peut mettre sur des carafes remplies d'eau, ou *forcer*, en les mettant dans des pots placés sur une couche ou dans la tannée, pour obtenir des fleurs plus précoces. Cette distinction d'ognons à *forcer* est essentielle quand les amateurs font des demandes en Hollande ou à Paris aux marchands grainiers, qui en tirent tous les ans des assortimens considérables. On peut donc s'adresser à ces derniers : ils ne les vendent pas plus que les Hollandais, à raison

de la remise qui leur est faite. Chaque année, on trouve aussi des collections nombreuses de cette fleur, comme de toutes les plantes bulbeuses, chez M. Vilmorin.

La jacinthe se multiplie de semences et de caïeux ; par les semences on se procure de nouvelles variétés, que l'on propage par les caïeux. Dans une terre préparée convenablement (voy. Terres composées, n°. 4, page 21), c'est-à-dire d'autant plus légère qu'on est dans une température plus froide et humide ; dans le courant de septembre ou d'octobre, plus tôt que plus tard, on creuse à la profondeur de 10 pouces une planche de 3 ou 4 pieds de large, sur la longueur déterminée par le nombre d'ognons. On remplit la fosse de 8 pouces de terre préparée, on l'unit bien, et on y trace au cordeau sur la longueur de la planche, des lignes parallèles éloignées de 6 pouces les unes des autres. On croise ces lignes par d'autres faites sur la largeur et à la même distance. On enfonce les ognons dans tous les points d'intersection, de manière que leur partie supérieure soit au niveau de la terre, et avec l'attention de varier les couleurs. Dans les températures humides, on incline un peu les ognons la tête au nord et la couronne au midi. On rapporte ensuite 4 pouces de terre sur cette plantation. La planche se trouve ainsi plus élevée de 2 pouces que les sentiers qui l'environnent. Des coquilles d'huîtres pilées et répandues sur le terrain fournissent aux plantes un salin qui leur est utile, et écartent les limaces, qui se blessent sur les parties aiguës des coquilles. Avant l'hiver, on se borne à sarcler. Dans les températures assez froides pour que la terre soit gelée à plus de 5 pouces, on couvre les planches avec de la fougère ou paille qui n'a pas servi de litière aux bestiaux, dont l'urine nuit aux ognons. Après les fortes gelées on découvre les planches. Les tuniques qui composent l'ognon sont plus ou moins nombreuses suivant son âge : il est allongé les premières années, et grossit à mesure que le nombre des tuniques augmente. Le nombre des feuilles indique la durée de l'ognon ; plus il pousse de feuilles, et plus l'ognon grossit promptement et produit des caïeux ; mais aussi sa couronne se

déforme et se fend plus tôt. Alors il pourit. On a vu des ognons qui ne donnaient que 3 feuilles durer un grand nombre d'années, tandis que d'autres très-feuillés ne se conservaient que 6 à 7 ans.

A l'époque de la pousse, les amateurs disposent la charpente de leurs tentes ou berceaux sur les planches, et ils placent les toiles lorsque le thermomètre descend au-dessous de zéro. Ces toiles suffisent pour garantir les fleurs du froid, de la neige, et même des rayons solaires. Ceux qui n'ont pas de tentes enfoncent autour de la planche des piquets élevés de 8 pouces, auxquels ils attachent des traverses tout autour pour les lier ensemble; ils ajoutent ensuite des cerceaux sur lesquels ils mettent des paillassons, qu'ils font retomber jusqu'à terre, et ils mettent un peu de paille ou de fougère aux 2 extrémités. Les fleurs paraissent en mars et avril, elles ne craignent point un froid de 2 ou 3 degrés, ni la neige, mais si le soleil vient fondre cette gelée ou la neige, les fleurs durent moitié moins. On ne laisse les couvertures qu'autant qu'elles sont indispensables; autrement les tiges s'allongeraient trop, et les plantes seraient étiolées.

On met des tuteurs aux tiges trop faibles pour soutenir les fleurons ou *godets*, qui sont plus ou moins nombreux et plus ou moins larges suivant les variétés. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on cesse de couvrir les fleurs simples destinées à porter graine, afin qu'elles jouissent de toute l'influence du soleil nécessaire à la fécondation et à la maturité des graines. On continue de sarcler et on donne la chasse aux limaces, seuls ennemis à craindre à cette époque, car il est rare que les mulots et les rats attaquent l'ognon. Lorsque les fleurs sont passées, les tiges de jacinthes doubles se dessèchent. Il est alors utile de resserrer la terre autour de l'ognon, parce que la tige laisse un vide dont les limaces profitent pour pénétrer: une espèce de mouche y pond aussi ses œufs, dont il sort des vers qui le font périr. Les jacinthes simples continuent à nourrir leurs graines. On les soutient avec un tuteur qui maintient la tige droite. On reconnaît leur maturité lors-

que l'enveloppe jaunit et se fend. On peut alors les récolter et les mettre à l'ombre et à l'air libre, pendant 15 jours, pour achever de les mûrir. Quant aux ognons, on attend que les feuilles jaunissent avant de les lever de terre. On choisit un beau jour; on les retire avec précaution pour ne pas les blesser, et on coupe leurs feuilles ou on les détache. On conserve alors racines et caïeux après la plante. Les Hollandais posent les ognons sur la terre en inclinant les racines du côté du midi, et les recouvrent d'un pouce de terre; ils les laissent 15 jours dans cette situation où ils achèvent de mûrir. Si le ciel annonce de la pluie, ils les retirent de suite, et même, dans la crainte d'être surpris, ils établissent une couverture bien inclinée pour les empêcher d'être mouillés : autrement la plupart fermenteraient et pouriraient. Si la saison est pluvieuse, on lève tout simplement les ognons, et on les met sur des tablettes, dans un lieu bien aéré, et où ils ne soient pas exposés aux rayons du soleil. Lorsqu'ils ont été 15 jours sur la terre et autant sur les tablettes, ou un mois sur les planches, on en sépare les caïeux; et si l'on s'aperçoit que quelques tuniques commencent à pourir, on coupe jusqu'au vif. Si le cœur était attaqué de la pouriture, on l'enlèverait en faisant une incision circulaire à l'œil; et, après avoir laissé ces ognons 3 ou 4 jours sur une tablette pour donner le temps à la plaie de se dessécher, on les mettrait en terre pour en obtenir des caïeux. Les Hollandais parviennent à conserver leurs ognons 5 ou 6 mois hors de terre, sans qu'ils pourissent; mais en France, où on ne récolte pas des ognons aussi sains, et où ils sont fréquemment attaqués par des insectes, il faut les replanter promptement; car on en perd plus sur les tablettes qu'en terre. On conserverait mieux la jacinthe en plantant l'ognon à 6 pouces de profondeur. On aurait moins de caïeux par cette méthode, mais l'ognon durerait davantage et fleurirait plus tard. Cette observation a mis les amateurs en état de faire fleurir toutes leurs jacinthes à la fois, quoiqu'il y en ait de précoces et de tardives.

Au mois de septembre, on prépare une planche

comme on l'a dit plus haut, et on sème sa graine à la volée ou en rayons. On la couvre d'un pouce de terre. Cette opération faite, il n'y a qu'à sarcler jusqu'aux fortes gelées ; alors on jette un peu de paille ou de fougère sur la planche pour la retirer dès qu'elles sont passées. Quand les feuilles du jeune plant se dessèchent, on donne un léger binage, et on couvre la planche de 2 pouces de terre. On réitère les mêmes soins l'année suivante, et on ne lève les ognons que la 3e. année, pour les traiter ensuite comme les ognons à fleurs. Ils fleurissent ordinairement la 4e. année, et ils donnent les uns des fleurs simples, les autres des fleurs semi-doubles, et quelques-uns des fleurs doubles.

Quand on veut jouir du plaisir de voir végéter les ognons de jacinthe, et d'avoir des fleurs précoces, on remplit d'eau, au mois de septembre, des carafes destinées à cet usage. On y jette quelques grains de sel, et on pose l'ognon sur la carafe de manière que la couronne seulement soit plongée dans l'eau. On ajoute de l'eau à mesure que l'ognon en absorbe.

Les Hollandais ont trouvé dans leur semis une jacinthe qu'ils ont nommée *Diane d'Éphèse*. Elle donne sur le même pédicule 2 ou 3 fleurs doubles bien distinctes, pendant que les autres n'en ont qu'une, ce qui la ferait prendre pour une espèce particulière, si on ne connaissait pas son origine. Les jardiniers des environs de Paris font des planches entières de jacinthes simples qu'ils nomment *passe-tout*. Ils emploient communément le BLANC DE MONTAGNE, BLANC DE VITRI JACINTHE DE MAI. Cette culture n'a d'autre objet que de se procurer des fleurs pour le marché. Ces ognons, moins délicats que les autres, se contentent d'une terre légère non fumée.

2. JACINTHE ÉTALÉE. *H. patulus*. H. P. — *Scilla patula*. DEC. — *Scilla hyacinthoides*. JACQ. D'Europe. Plus belle que la JACINTHE DE MAI ; touffes de feuilles nombreuses, larges et longues, étalées sur la terre ; hampes de 10 pouces ; en mai 12 ou 13 fleurs pédiculées, grandes, horizontales, odorantes, bien ouvertes, à 6 divisions, d'un bleu tendre. Même culture.

3. JACINTHE

3. Jacinthe améthyste. *H. amethystinus*. Des Pyrénées. Bulbe petite et ovale; feuilles longues, étroites, hampe droite, puis courbée à son sommet; en mai fleurs petites presque cylindriques, du plus joli bleu. Même culture.

MUSCARI odorant, Jacinthe musquée. *Muscari suaveolens*. H. P. *Hyacinthus muscari*. L. Du Levant. Ognon petit; feuilles assez longues, couchées et concaves; fin d'avril, fleurs en épi globuleux, à odeur de musc, et d'un jaune violâtre obscur. Terre légère où la plante reste 3 ans. Multiplic. de graines et de caïeux en juillet. Il faut les replanter en octobre. On peut en faire des bordures.

2. Muscari chevelu, Jacinthe a toupet. Vaciet. *M. comosum*. Red. indigène. Tige de 15 pouces, fleurs singulières, en épi; les inférieures brunes et penchées, les supérieures, bleues et droites, formant une espèce de toupet coloré. Même culture.

3. Muscari monstrueux, Faux-Muscari, Lilas de terre, Jacinthe de Sienne, monstrueuse ou paniculée. *M. monstruosum*.—Herbier de l'Amateur, vol. 1. Indigène. Feuilles un peu creusées, vert sombre teint de rougeâtre; tige de 9 à 10 pouces; en mai et juin, fleurs petites, bleuâtres, à pédoncules rameux et bleuâtres, formant une grappe en panache. Même culture, mais moins difficile sur la qualité de la terre. Variété : Muscari plumeux. *M. plumosum*.

4. Muscari a grappes. Ail a chiens. *M. racemosum*. Red. Indigène; d'un effet agréable par ses fleurs, en avril, odorantes, d'un beau bleu, aussi en grelot et en grappe droite. Il faut laisser cet ognon presque écailleux former de grandes touffes. Même culture.

PHORMIUM tenace, plante a lin. *Phormium tenax*, Fors. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. De la Nouvelle-Zélande; feuilles de 3 à 6 pieds, nombreuses, vert glauque; tige de 7 à 8 pieds, rameuse, paniculée; en août, 10 à 12 fleurs sur chaque rameau, de 18 lignes, tubulées, à divisions extérieures carénées et d'un jaune bronzé, les intérieures moitié plus longues et d'un beau jaune. Terre franche légère et fraî-

che ; bonne exposition et garantir des gelées ; ou mieux orangerie ; beaucoup d'arrosemens l'été. Multiplic. de rejetons au printemps, en pots enfoncés dans une couche tiède, s'ils n'ont pas de racines. Les feuilles de phormium fournissent, par le rouissage, une filasse soyeuse très-forte, très-belle et très-fine, supérieure même à celle du lin. On doit espérer maintenant que cette plante précieuse s'acclimatera et se multipliera en France, puisqu'elle donne des graines parfaites à Toulon depuis quelques années, et qu'elle vient d'en produire aussi dernièrement à Cherbourg.

LACHENALE. Toutes sont du Cap, bulbeuses ; quelques-unes ont de fort belles fleurs. Elles ne demandent que l'orangerie ou la serre tempérée, ou le châssis des ixias, et se contentent de la culture des jacinthes, dans une terre de bruyère : elles se reproduisent aisément par leurs caïeux.

1. LACHENALE TRICOLORE. *Lachenalia tricolor.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Ognon moyen, blanchâtre ; 2 feuilles engaînantes, semblables à celles de la jacinthe, et pointillées de pourpre à leur extrémité ; hampe charnue de 10 à 12 pouces, tachetée de rouge ; en avril, 20 fleurs en grappe très-longue, à 3 divisions extérieures d'un jaune citron bordé de vert foncé, et à 3 divisions intérieures de même couleur, ayant en dedans une ligne de beau rouge safrané.

2. LACHENALE A FLEURS JAUNES. *L. luteola.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Fleurs grandes, pendantes, jaunes et verdâtres.

3. LACHENALE A 4 COULEURS. *L. quadricolor.* Ognon plus petit ; feuilles plus longues ; hampe plus grêle ; fleurs en avril, moins nombreuses, mais grosses, à divisions extérieures rouges aux 2 tiers, jaunes du reste, bordées de vert à leur sommet ; les intérieures, jaunes nuancées de vert, ont leur limbe de couleur lie de vin.

4. LACHENALE A FLEURS PENDANTES. *L. pendula.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Ognon blanc ; 2 feuilles larges et engaînantes ; hampe ferme, pointillée de rouge à sa base, verte au milieu, pourprée dans le haut. Fleurs en mars et avril, moins pendantes que les autres,

plus tubulées ; divisions extérieures un peu plus courtes que les intérieures, qui sont d'un pourpre presque noir par le contraste du coquelicot assez foncé des 1ères. Belle plante peu délicate qui fournit beaucoup de caïeux.

5. Lachenale a fleurs bleu-pourpre. *L. purpureo-cœrulea.* Ognon moyen, blanc teint de rose ; 3 ou 4 feuilles radicales, engaînantes, d'un beau vert à l'intérieur, pourprées à l'extérieur, larges, lancéolées, pointues ; hampe rétrécie et flexueuse à sa base, vert pâle ; en avril, épi de fleurs nombreuses, très-odorantes, assez grosses, bleu pâle à leur base, à 6 divisions de couleur bleu pourpre violet, les 3 intérieures plus longues.

6. Lachenale en forme de lance. *L. lanceæfolia.* Willd. — *L. punctata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Ognon gros ; feuilles ovales-lancéolées, d'un vert glauque ; hampe de 9 pouces ; en juillet grappe de fleurs étalées, petites, à l'extérieur d'un vert teint de pourpre obscur, à l'intérieur lilas.

ALBUCA blanc. *Albuca alba.* Lam. Feuilles radicales, longues, étroites, en forme de gouttière ; tige de 3 ou 4 pieds, portant en septembre ou octobre, à son sommet, un épi de fleurs à 6 pétales blancs rayés de vert ; les 3 extérieurs ouverts et les intérieurs connivens.

2. Albuca jaune. *A. lutea.* Lam. — *A. major.* L. Feuilles étroites, presque planes ; tige d'un à 2 pieds, chargée en mai, depuis son milieu jusqu'au sommet, de fleurs en épi lâche, verdâtres, à bord jaune.

3. Albuca jaunatre ou petit. *A. minor.* Herbier de l'Amateur, vol. 8. Ce n'est peut-être qu'une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble en tout, mais en petit. Les albuca sont du Cap ; on les met en pots et terre légère, douce et franche, mieux en terre de bruyère sableuse. Multiplic. de caïeux qu'on sépare quand les feuilles sont desséchées, moment où on rafraîchit les racines et change la terre. Garantir du moindre froid et serrer au moins en bonne orangerie. Arrosemens fréquens pendant la floraison, rares pendant le repos.

SCILLE maritime ou rouge. *Scilla maritima.* Indigène. Ognon fort gros, hampe nue, de 3 pieds ; feuil-

les longues, canaliculées, d'un beau vert; en août, fleurs très-nombreuses, petites, en épi, d'un joli effet. Terre sablonneuse, et mieux sable de mer; orangerie. Multiplic. de caïeux, qu'on ne sépare que lorsqu'ils sont faits, et par graines, mûres en octobre.

2. SCILLE AGRÉABLE, JACINTHE ÉTOILÉE. *S. amœna.* L. *Hyacinthus stellaris.* JACQ. De la Romanie. Ognon informe, jaune verdâtre; feuilles d'un pied, planes, molles, obtuses, vert gai; hampe d'un pied, anguleuse; en avril, fleurs à 6 divisions oblongues, ouvertes en étoiles, d'un joli bleu. Terre légère. Grand air et soleil. Multiplic. de graines, et de caïeux, séparés en juin.

3. SCILLE D'ITALIE, LIS-JACINTHE des jardiniers. *S. italica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène Feuilles droites et en gouttière; tige de 6 pouces; en avril ou mai, épi de jolies fleurs bleues, à odeur douce et agréable. Multiplic. de caïeux : pleine terre légère; elle ne demande pas de très-grands soins.

4. SCILLE CAMPANULÉE. *S. campanulata.* D'Espagne. Bulbe non écailleuse; feuilles d'un pied, oblongues-lancéolées, un peu creusées; tige de 10 pouces; en juin, grappe lâche de fleurs d'un joli bleu violet. Terre légère. Exposition au midi. Couverture pendant les froids; orangerie ou châssis. Multiplic. de caïeux, séparés tous les 2 ou 3 ans.

5. SCILLE DU PÉROU, JACINTHE DU PÉROU. *S. peruviana.* De l'Espagne. Ognon assez gros; tige nue, d'un pied; feuilles assez longues et larges, en faisceau; en mai, corymbe régulier et pyramidal de jolies fleurs bleues. Même culture. On sépare les caïeux dès que les feuilles sont sèches. Les graines lèvent bien. Variété d'un blanc sale, peu recherchée. On enfonce l'ognon de 4 à 5 pouces.

6. SCILLE A 2 FEUILLES. *S. bifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Indigène. Très-petite, produisant beaucoup de caïeux. Feuilles canaliculées, lancéolées, linéaires au bas de la tige qui a 4 ou 6 pouces; en mars, fleurs petites, bleues, en épi lâche; variétés très-jolies, à fleurs plus grandes, roses ou blanches. Même culture.

7. Scille a fleurs en ombelle. *S. umbellata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Indigène. Jolie miniature. Ognon petit et pyramidal; feuilles linéaires, réfléchies, de 4 pouces; tige un peu moins haute; en avril et mai, ombelle de 5 à 6 fleurs, petites, bleues, en étoiles, sentant l'aubépine. Même culture, mais seulement au soleil.

ORNITHOGALE pyramidal, Épi-de-lait, Épi-de-la-vierge. *Ornithogalum pyramidale.* Indigène. Feuilles longues et molles; tige d'un pied et demi, et presque desséchée fin de juin, quand paraissent les fleurs très-blanches, en étoile et en épi. Pleine terre légère et substantielle. Lever l'ognon tous les 2 ou 3 ans: en juillet, séparer les caïeux et replanter en octobre.

2. Ornithogale a ombelle, Dame ou Belle d'onze heures. *O. umbellatum.* Indigène. Feuilles étroites, canaliculées, de 7 à 8 pouces; tige de 5 à 6 pouces; en mai et juin, ombelle de fleurs blanches, en étoiles, odeur agréable. Pendant 15 jours, elles s'ouvrent sur les 11 heures, lorsque le soleil brille, pour se refermer à 3. Même culture, mais point d'ombre.

3—6. On cultive d'autres espèces du Cap, qu'on traite comme les *ixias;* 1°. l'*O. arabicum.* Feuilles un peu charnues, canaliculées; en avril, fleurs en grappe corymbiforme, conique, et à 6 pétales blancs, marqués à la base d'une tache vert brun et jaunâtre; 2°. l'*O. revolutum*, tige flexueuse; bouquet de fleurs assez grandes, odorantes, blanc lavé de jaune; 3°. le *miniatum*, fleurs presqu'en ombelle, grandes et d'un rouge vermillon; 4°. le *luteum* ou *aureum*. Herbier de l'Amateur, vol. 3, qui produit un bouquet de fleurs grandes, nombreuses, et d'un jaune jonquille.

AIL moly ou doré. *Allium moly.* Indigène. Fleurs en juin, en ombelle, jaune doré, grandes et ouvertes en étoile. Variété à fleurs blanches. Toutes 2 à feuilles planes, tige nue et cylindrique. — Ail a fleurs de lis. *A. liliiflorum.* D'Afrique. Feuilles larges, planes et engaînantes. Belle tête de fleurs blanches, à la fin de l'hiver. Serre tempérée. — Ail magique. *Allium magicum.* Indigène. Le plus gros de tous les aulx; feuilles très-amples, linguiformes; hampe de 2 pieds

terminée par une grosse tête de fleurs lilas pâle, assez grandes, d'une odeur agréable. Pleine terre ordinaire. Mai et juin. Fleurit bien à Paris, mais dans l'Agenois, son pays natal, elle ne donne que de grosses bulbilles.— AIL A ODEUR DE VANILLE. *Allium fragrans*. D'Afrique. Bulbe arrondie; feuilles longues, planes et en épée: fleurs de mai en juin, en ombelle, rosées en dehors, blanches et rayées de pourpre en dedans et sentant la vanille. Serre tempérée en hiver, exposition chaude en été. — AIL BLANC. *A. album*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène. Fleurs blanches, en mai. Aucun soin particulier. Multiplic. très-facile par caïeux. Il en existe encore plusieurs espèces dont la plupart ont des fleurs assez intéressantes, mais toutes répandent une mauvaise odeur. Cependant nous croyons devoir citer les espèces: *Bisulcum, spherocephalum, roseum, ciliare, nutans.* Les aulx, en général, ne sont point difficiles sur le terrain; on les multiplie et cultive comme il a été dit à leur article des plantes potagères.

TUBÉREUSE DES JARDINS. *Polyanthes tuberosa*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De l'Inde. Ognon brun, allongé. Feuilles étroites, longues, canaliculées; hampe de 3 à 5 pieds, garnie de feuilles écailleuses; épi de fleurs monopétales, à 6 divisions, blanches, lavées de rose; odeur très-suave et pénétrante; fleurs simples, semi-doubles, doubles; solitaires ou 2 à 2, plus ou moins grandes; feuilles panachées, suivant la variété; floraison en juin ou juillet, suivant la plantation et la température qu'on aura données. L'ognon des fleurs doubles est un peu plus arrondi. Terre franche légère et substantielle. Plantation en mars, et en pots de 7 à 9 pouces, sur couche, sous châssis ou sous cloche: on couvre avec soin dans les nuits froides. Arrosemens fréquens avec une eau tiède quand le temps se réchauffe. Un peu d'air depuis 11 heures jusqu'à une, quand le soleil donne. On n'enlève les cloches et on ne découvre les châssis que lorsque la saison est douce et assurée; et on ne retire les pots de la couche que quand les boutons se préparent à s'ouvrir: alors on les place à mi-soleil. Multiplic. de caïeux qui ne réussissent, aux environs de Pa-

ris, que pour la variété à fleurs doubles : ils ne portent fleurs que la 3e. ou 4e. année : ces caïeux exigent les mêmes soins que ci-dessus ; ce qui détermine la plupart des amateurs à jeter les ognons après la fleur, pour s'en procurer de nouveaux qui viennent de Provence.

HÉMÉROCALLE JAUNE, LIS ASPHODÈLE, LIS JAUNE. *Hemerocallis flava* (des mots grecs *hemera*, jour, et *kalè*, belle, *belle d'un jour*, pour indiquer la durée de chaque fleur.) Du Piémont. Racines partie fibreuses et partie tubéreuses. Feuilles nombreuses, en grosses touffes, longues, étroites, aiguës, carénées, de 2 pieds, tige de 3 pieds, divisées en 2 ou 3 rameaux; fleurs en juin, semblables au lis blanc, beau jaune et odeur agréable. Terre franche légère, exposition un peu ombragée. Multiplic. par la séparation des racines, qu'on peut relever tous les 3 ans lorsque les feuilles sont desséchées, mais qu'il faut replanter promptement. M. Godefroy, pepiniériste à Villedavray, en cultive une variété à fleurs panachées.

2. HÉMÉROCALLE GRAMINÉE. *H. graminea*. De Sibérie. Feuilles plus étroites; fleurs à pétales inégaux et à odeur plus faible. Même culture.

3. HÉMÉROCALLE FAUVE. *H. fulva*. Indigène. Plus grande que les précédentes. Fleurs rouge fauve, ne paraissant qu'en juillet. Variété à feuilles rayées de blanc. Même culture.

4. HÉMÉROCALLE DU JAPON, ou à feuilles en cœur. *H. japonica*. — *H. cordata*. THUNB. Feuilles radicales en cœur un peu allongé, marquées de nervures comme le plantain, et d'un vert gai; hampe de 2 pieds. En juillet et août, fleurs nombreuses, semblables à de petits lis, d'un beau blanc, odeur suave, en épi. Terre franche légère, exposition du midi en pleine terre, couverture l'hiver; et garantir des limaces qui en sont friandes. Comme elle est sensible aux froids, on en met en pots qu'on place dans l'orangerie. Multiplic. des semences, ou par la séparation des racines en septembre.

5. HÉMÉROCALLE BLEUE. *H. cœrulea*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De Chine. Feuilles moins grandes que celles de la précédente, à nervures plus marquées et

d'un vert plus foncé. Hampe de 2 pieds, grêle et glabre; fleurs un peu plus précoces, plus petites, d'un bleu un peu violâtre. Même culture.

AGAPANTHE OMBELLIFÈRE. *Agapanthus umbelliferus*, L'HÉR. *Crinum africanum*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. D'Afrique. (Du grec *agapein*, et *anthos*, *fleur aimable.*) Feuilles longues, larges d'un pouce, linéaires, planes, et qui se couchent à terre; tige de 2 à 4 pieds, lisse, verte, un peu comprimée; en juillet, belle ombelle d'une quarantaine de jolies fleurs bleues, inodores, semblables à celles de la *tubéreuse*, d'où le nom vulgaire de *tubéreuse bleue*. De chaque côté de la tige s'élève un bouton qui doit se développer en feuilles au printemps suivant: on peut éclater la racine entre ces 2 boutons, ou en séparer les caïeux, et replanter de suite. Cependant la racine, si les feuilles sont desséchées, peut être gardée à sec l'hiver, dans un endroit à l'abri du froid, pour n'être remise qu'en février ou mars en pot rempli de terre franche légère, et qu'il faut placer sur couche chaude et sous châssis. Il lui faut peu d'eau, mais de l'air autant que la température le permet. On laisse en pot 2 ou 3 ans, pour former des caïeux. On multiplie aussi de graines, mais les élèves ne donnent de fleurs que la 4e. année au plus tôt. Le semis se fait en terre de bruyère. On peut hasarder cette plante en pleine terre, au moyen d'une couverture de litière pendant les grands froids. Elle a plusieurs variétés dont 3 méritent d'être cultivées: celle *à petites feuilles*, plus petite dans toutes ses parties; celle *à fleurs blanches*; et la *rubanée*, à feuilles rayées de vert et de blanc.

FAMILLE DES NARCISSES. *Calice coloré, tubulé, divisé supérieurement en* 6. Six *étamines; ovaire simple; un style à stigmate simple ou trilobé; fruit triloculaire.* Ces plantes, presque toutes exotiques, craignent le froid, excepté quelques Pancratiers et Narcisses, les Nivéoles et Galanths. On cultive leurs ognons dans des pots remplis de terre légère, placés l'hiver sous châssis ou en orangerie; mieux en pleine terre sous le châssis des ixias. Tous les 3 ou 4 ans, on renouvelle la terre avant la pousse des feuilles, et on sépare les caïeux. Si l'on n'avait ni serre ni châssis, on tirerait les ognons des pots lorsque les feuilles sont desséchées, et on les conserverait dans un lieu sec.

AGAVÉ D'AMÉRIQUE. *Agave americana.* Feuilles nombreuses, très-charnues, bordées d'aiguillons; tige nue, de 15 à 20 pieds; en août-octobre fleurs innombrables, vert blanc-jaunâtre. Variété à feuilles bordées de jaune. Culture des aloès; orangerie; multiplic. de semences et œilletons.

2. AGAVÉ DE VIRGINIE. *A. virginica.* MICH. Feuilles étroites, à épines courtes. En septembre, fleurs sessiles, verdâtres, odorantes. Même culture.

3. AGAVÉ PITTE. *A. fœtida.* De l'Amér. mérid. Racine tubéreuse; feuilles très-longues, moins épaisses et plus étalées; tige de plus de 20 pieds, qui se divise et subdivise en rameaux nombreux; Fleurs d'un blanc verdâtre, se transformant en bulbes si elles n'épanouissent pas. Même culture; serre tempérée. — Les agavés sont utiles par les filamens contenus dans leurs feuilles, et dont on fait des cordes et du fil; on en compose des ouvrages en *sparterie.*

ALSTROÉMÈRE A FLEURS TACHÉES, PÉLÉGRINE, LIS DES INCAS. *Alstroemeria pelegrina.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Pérou. Racine semblable à une griffe d'asperge; tiges de plus d'un pied, ayant besoin de tuteurs; feuilles opposées en croix, sessiles, lancéolées-aiguës; de juin en octobre 3 ou 4 jolies fleurs à pétales ouverts, inégaux, blancs, rayés et lavés de rose foncé; les 2 supérieurs marqués à la base d'une tache jaune, pointillée de pourpre. Ces fleurs dureront plus de 15 jours, en mettant un peu à l'ombre la plante qu'on ne doit jamais exposer à un très-grand soleil ni à la moindre gelée. Terre de bruyère, ou bonne terre légère; en pots et serre tempérée, près des jours; peu d'arrosement. Multiplic. par graines et séparation des racines. On sème en pots, en terre substantielle légère, au printemps, ou en automne. Le jeune plant, repiqué et bien soigné, fleurit souvent dès la 2e. année. On sépare les racines, en septembre, tous les 3 ans au plus; cette opération douteuse fait souvent périr la plante, sujette, d'ailleurs, à fondre et à être mangée par les limaçons et les souris qui en sont friandes.

2. ALSTROÉMÈRE A FLEURS RAYÉES. *A. ligtu.* HER-

BIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Pérou. Plus petite dans toutes ses parties; très-jolie. Tiges plus ou moins lavées de rouge; feuilles petites, étroites et appliquées, plus larges et en rosette au bout de la tige. En février ou mars, 3 ou 4 fleurs en ombelle, à odeur suave; pétales supérieurs, grands et allongés, joli rose foncé: les autres plus étroits, roses dans leur moitié supérieure, blancs, ponctués de rouge aux onglets. Elle souffre mieux la séparation de ses racines; même culture, et serre chaude.

HÉMANTHE ÉCARLATE. *Hœmanthus coccineus*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Ognon gros; feuilles larges, planes, charnues, paraissant après la floraison; hampe de 6 à 7 pouces; en août, spathe à 6 folioles d'un rouge écarlate, d'où sort une ombelle de 20 à 30 fleurs rouges. Terre légère ou de bruyère, serre chaude pour fleurir, ou serre tempérée et châssis le reste de l'année. Peu d'arrosemens. Multiplic. de graines, ou de caïeux séparés tous les 2 ans, en renouvelant la terre des pots avant la pousse des feuilles. Variété à feuilles beaucoup plus longues et moins larges.

2. HÉMANTHE POURPRE OU A FEUILLES ONDULÉES. *H. puniceus*. Tige paraissant avec les feuilles, tachetée de pourpre, de 5 à 6 pouces, couronnée par une ombelle assez grosse de fleurs rouges. Folioles plus petites et verdâtres. Même culture.

3. HÉMANTHE MULTIFLORE. *H. multiflorus*. RED. D'Afrique. Ognon blanchâtre; feuilles radicales, vertes dans l'intérieur, violâtres à l'extérieur; hampe marquée de points pourpres, spathe d'où sort une ombelle de 25 fleurs, beau rouge foncé, à pétales étroits et longs. Même culture, mais toujours la serre chaude.

4. HÉMANTHE A FLEURS BLANCHES. *H. albiflos*. JACQ. Du Cap. Feuilles de 2 à 3 pouces de long, pointues, planes, ciliées; hampe très-courte, velue, penchée, ombelle de petites fleurs blanches. Même culture.

CRINOLE D'AMÉRIQUE. *Crinum Americanum*. Feuilles en faisceaux, de 2 pieds de long; tige de 18 pouces: en juillet et août fleurs blanches, en ombelle. Terre franche et substantielle; serre chaude et tannée; multiplic. par caïeux.

2. Crinole rougeatre. *C. erubescens.* — H. K. *C. commelini.* Jacq. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Fort gros ognon de l'Amér. mérid. de serre chaude si l'on veut qu'il fleurisse. Feuilles en touffes, longues, planes, épaisses, vert foncé, les extérieures fortement teintes de pourpre obscur en dessous. Hampe assez grosse, purpurine, spathe enfermant 7 à 8 fleurs très-longues, blanches, lavées de pourpre léger, à odeur agréable, à tube presque cylindrique, très-long, pourpre, en juin et juillet. Culture du n°. 1.

3. Crinole de Ceylan. *C. zeylanicum.* L. *Amaryllis lineata.* Lam. Feuilles longues, étroites; de mars en mai, fleurs grandes, blanches, rayées de rouge vif et très-odorantes. Même culture.

4. Crinole a larges feuilles. *C. latifolium.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, *Amaryllis latifolia.* Lam. Tige d'un pied; en août 4 à 6 grandes fleurs, très-ouvertes, blanc pur et odeur très-agréable. Même culture.

5. Crinole a longues feuilles. *C. longifolium.* D'Afrique. 12. Feuilles de 4 pieds, larges de 3 pouces, aiguës, épaisses; hampe nue; fleurs très-grandes, sessiles, divergentes, tube long de 6 pouces, partagé en 6 lanières très-blanches, linéaires aiguës. Cette superbe plante peut se propager par les rejetons. Serre au moins tempérée.

6. Crinole aimable. *Crinum amabile.* Le plus beau des crinoles, par la grandeur de ses fleurs rouges et par l'odeur suave qu'elles répandent. Fleurit tous les ans en juin ou juillet au Jardin du Roi. Serre chaude.

7—11. Il existe encore les *Crinoles gigantesque*, de serre chaude, *à feuilles étroites; à feuilles obliques; à feuilles en faux*, et le C. *délicat*, d'orangerie, mieux de serre tempérée. Toutes les plantes de ce genre méritent les soins et les peines des amateurs, par l'éclat, la beauté et la bonne odeur de leurs fleurs.

CYRTANTHE a feuilles étroites. *Cyrtanthus angustifolius.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Jolie espèce du Cap. Feuilles linéaires; en mai ou en sep-

tembre, fleurs d'un rouge éclatant, disposées en ombelles terminales. Se cultive comme les suivantes.

2. CYRTANTHE A FEUILLES OBLIQUES. *C. obliquus.* L. FILS. *Crinum obliquum.* L. *Amaryllis umbellata.* LH. Très-gros ognon du Cap. Feuilles d'un pied, planes, obliques et coriaces; tige de 18 pouces. En juillet, 10 à 12 fleurs d'un bel effet, rouge éclatant, pendantes, moins grosses, mais plus longues que celles de la fritillaire imp., distillant une eau douce assez abondante. Multiplic. par ses caïeux peu nombreux et lents à croître; en pots et terre à oranger, ancienne, mêlée d'un tiers de bruyère; serre chaude.

3. CYRTANTHE RAYÉ. *C. vittatus.* Du Cap. Élégante; à feuilles étroites, linéaires; fleurs blanches, à limbe traversé par des bandes rouges. Même culture.

AMARYLLIS JAUNE, LIS NARCISSE, NARCISSE D'AUTOMNE. *Amaryllis lutea* (du grec *amarysso*, je brille). De l'Europe mérid. Ognon ovale arrondi; 5 à 6 feuilles d'un vert foncé, longues de 8 à 9 pouces; hampe de 4 à 6 pouces uni-flore. En septembre, fleur en entonnoir, droite et d'un jaune vif. Bordures, ou massifs en terre légère au levant et mieux au midi. Couvrir de litière pendant les fortes gelées. Relever tous les 3 ou 4 ans en mai; multiplic. de caïeux.

2. AMARYLLIS ONDULÉE. *A. undulata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Bulbe ovale et rousse; feuilles plus étroites; en septembre et octobre, fleurs en ombelle, petites, pourpre rose, à divisions étroites, allongées, ondulées et lavées de gris de lin. En pot et terre de bruyère légèrement arrosée; sous châssis l'hiver. Multiplic. de caïeux, lorsque les feuilles sont desséchées.

3. AMARYLLIS DIVARIQUÉE. *A. crispa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Ressemblant à la précédente, mais tige presque latérale; fleurs inodores, plus grandes, plus foncées, à pétales recourbés et moins ondulés. Même culture.

4. AMARYLLIS DE VIRGINIE. *A. atamasco.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De l'Amér. sept. Ognon arrondi et brun; feuilles étroites, longues. En juillet, tiges de 8 à 9 pouces; fleurs assez grandes, belles, évasées,

blanches, teintes de rose. Même culture et multiplic. moins de soleil.

5. Amaryllis ou Lis de Guernesey. *A. sarniensis.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Du Japon. Ognon arrondi et allongé. Feuilles planes, assez longues; hampe d'un pied; en septembre ou octobre, ombelle de 8 à 10 fleurs rouge cerise, paraissant au soleil parsemées de points d'or. Fleurit tous les 3 ans : les individus qui proviennent ici de semences ou de caïeux fleurissent avec peine. On les tire ordinairement de l'île de Guernesey, où ils se sont naturalisés. Même culture et mieux en pleine terre dans les châssis des *ixias.* Variété du Cap, à fleurs couleur de feu.

6. Amaryllis a fleurs en croix. Lis ou Croix de Saint-Jacques. *A. formosissima.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Ses pétales figurent les épées rouges brodées sur les habits des chevaliers de Saint-Jacques de Calatrava. Ognon médiocre, feuilles planes, linéaires; hampe d'un pied; une ou 2 fleurs, grandes, rouge pourpre et velouté, en juillet ou août. Même culture.

7. Amaryllis dorée. Lis jaune doré. *A. aurea.* L'Hérit. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. De la Chine. Serre tempérée, mieux toute l'année dans la tannée de la serre chaude, pour la faire sûrement fleurir. Ognon presque rond et brun; feuilles longues, linéaires, hampe de 2 pieds. En juillet et août, 6 à 10 fleurs, en ombelle, jaune doré, assez grandes, à divisions étroites et ondulées. Les anthères présentent un phénomène singulier; lorsque les fleurs sont bien ouvertes, on voit ses anthères tressaillir pendant une ou 2 minutes et à plusieurs reprises dans la journée. L'effet est d'autant plus fort que la chaleur est grande. Terre légère, renouvelée tous les ans. Multiplic. de caïeux.

8. Amaryllis obscure. *A. obscura.* Ognon moyen; 4 feuilles uniformes, subovalaires, longues de 15 pouces légèrement striées, d'un beau vert, marquées d'une ligne blanchâtre au milieu. Hampe de 18 pouces glauques. De décembre en février, 4 à 5 grandes fleurs d'un pourpre obscur. Serre chaude. Terre franche.

9. Amaryllis a fleurs roses, Belladonne d'au-

tomne. *A. Bella-Dona.* De l'Amér. mérid. Ognon allongé et gros comme le poing ; feuilles longues, canaliculées, très-glabres ; hampe de 2 pieds ; fleurs d'août en octobre, odorantes, semblables à celles du lis blanc mêlé de rose. Les feuilles ne poussent que long-temps après que les fleurs sont passées. Terre franche légère, mêlée d'un peu de plâtre. Fleurit mieux en pleine terre qu'en pot ; mais à bonne exposition, et couvrir de litière ou d'un châssis, pendant l'hiver, et garantir les feuilles de la gelée ou de la pourriture. Tous les 3 ou 4 ans, terre nouvelle, et séparation des caïeux qu'on replante de suite. Variété à fleurs moins grande et fleurissant plus tard. Au Jardin du Roi à Versailles. *A. blanda.* Du Cap. Espèce moins colorée, à fleurs plus nombreuses, en juin. Même culture.

10. Amaryllis rayée, à ruban *ou* veinée ; belladonne d'été ou de Rouen. *A. vittata.* L'Hérit. *A æstivalis* du commerce. Du Cap. Dans un grand pot, en orangerie l'hiver, ou pleine terre, mais sous châssis ou au pied d'un mur bien exposé, en terre sableuse et chaude, avec couverture l'hiver. Feuilles longues, étroites, teintes de rouge ; hampe de 2 pieds ; en juin, 4 ou 5 belles fleurs grandes, horizontales, sentant le cassis, à tube long, verdâtre, teint de rouge ; divisions crénelées, d'un blanc pur, marquées intérieurement de 3 lignes carmin foncé. Multip. de caïeux, ou graines.

11. Amaryllis de la Reine ou du Mexique. *A. reginæ.* Du Mexique. Ognon verdâtre. Feuilles lancéolées ; hampe de 20 pouces ; 3 ou 4 fleurs campanulées, grandes, à tube court et à gorge velue : divisions d'un beau rouge ponceau, et base verdâtre. Fleurit en hiver ou au commencement du printemps ; serre chaude ; en pot et terre franche, mêlée de terre de bruyère. Multiplic. de caïeux assez rares. L'*A. brasiliensis* d'Andrews paraît en être une variété. Même culture.

12. Amaryllis équestre ou écarlate. *A. equestris.* — Herbier de l'Amateur, vol. 2. De l'Amér. mérid. Ognon rond et purpurin ; tige de 12 à 15 pouces, striée, d'un vert glauque ; spathe se fendant en 2 parties, lesquelles restent droites, et ressemblent un peu aux

oreilles d'un *cheval*. Ordinairement 2 fleurs en juillet et août, et quelquefois à 2 époques de l'année, grandes, très-belles, penchées, à tube, pâle au dehors : divisions striées, d'un rouge de brique assez éclatant et jaunâtre à la base. Feuilles sur 2 rangs. Culture des ixias, ou de l'Amaryllis de la Reine. Variété à fleurs doubles.

13. Amaryllis a longues feuilles. *A. longifolia*. Du Cap. Ognon très-allongé. Feuilles assez larges; tige de 7 à 8 pouces, comprimée. En juin ou juillet, 12 à 20 fleurs purpurines et odorantes. Pleine terre avec couverture l'hiver, ou orangerie; mieux serre tempérée où l'on a plus de certitude de le voir fleurir.

14. Amaryllis orientale, girandole. *A. orientalis*. Des Indes. Ognon fort gros ; hampe rouge de sang, d'un pied ; en octobre et novembre, fleurs nombreuses, rouges, en girandole ; 2 ou 3 feuilles en forme de langues, paraissant après les fleurs. Serre tempérée, où elle fleurit plus sûrement.

15. Amaryllis apparente. *Amaryllis speciosa*. L'Hérit. *Crinum speciosum*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Du Cap. Feuilles linéaires-lancéolées, de 15 pouces; hampe de même longueur; en juillet-août, 2 à 5 fleurs grandes, d'un rouge éclatant. Même culture.

16. Amaryllis Josephine, *A.* gigantesque. *A. gigantea*. Du Cap. Introduit en Hollande en 1787, et en France en 1809. Ognon énorme ; feuilles très-grandes, vert pâle ; hampe de 3 pouces de diamètre, et de 2 pieds de haut, portant environ 60 pédicules fort longs, terminés chacun par une fleur longue de 3 pouces, rose terne, rayée de rose foncé. Cette superbe couronne a plus de 2 pieds de diamètre. Terre de bruyère. Culture des ixias. Multiplic. de graines et de caïeux.

17. Amaryllis a réseau. *A. reticulata*. L'Hér. Du Brésil. Feuilles oblongues, rétrécies à leur base ; hampe comprimée ; en avril, 3 ou 4 fleurs en ombelle, d'un rouge vif en dedans, rayées de lignes plus foncées. Serre tempérée. Multiplic. de caïeux. Terre franche légère, mêlée de sable de bruyère.

18. Amaryllis a feuilles courbes. *A. curvifolia*. Willd. — *A. Fothergilli*. And. Du Cap. Ognon py-

ramidal ; feuilles vert glauque ; hampe de 3 pieds, quadrangulaire ; ombelle de 8 à 12 fleurs, grandes, d'un rouge cardinal éclatant, inodores, en juillet. Même culture que pour toutes celles du Cap.

19. AMARYLLIS DE BROUSSONNET. *A. Broussonnetii.* RED. De l'Inde. Feuilles allongées, très-étroites, un peu ondulées ; en juin, d'une à 4 fleurs, d'un blanc de lait, ayant au centre de chaque pétale une ligne d'un rouge carmin. Serre chaude et terre légère. Multiplic. de caïeux. Variété à fleurs nombreuses, blanches, tracées de violet, à tige violette et à feuilles grandes, vert foncé en dessus et tendre en dessous.

20. AMARYLLIS PERROQUET. *A. psittacina.* CURT. Du Brésil. Feuilles glauques, de 15 à 18 pouces, tige élevée ; spathe rose ; 2 fleurs, en juillet et août, de la grandeur du lis blanc, vertes à l'onglet, rayées de pourpre ; le limbe à fond blanc jusqu'à la moitié des divisions, et rayé d'un rouge carmin vif. Même culture.

21—24. On cultive encore les *A. calyptrata* du Brésil, à fleur belle et singulière. *A. crocata*, belle fleur très-grande. *A. humilis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. *A. advena*, etc., qui méritent de fixer l'attention des amateurs. D'autres espèces ont été mises au rang des CRINOLES. (*Voy.* ce mot.)

PANCRATIER MARITIME, Lis de Matthiole, Lis-narcisse. *Pancratium maritimum*, De Montpellier. Feuilles longues, lancéolées, obtuses ; en juillet et août, fleurs en ombelle de 4 ou 5, blanches, odorantes ; on la soutient avec une petite baguette. On relève cet ognon en septembre : on le replante en octobre. Semence et caïeux. Pleine terre sablonneuse au pied d'un mur, au midi. Couverture l'hiver.

2. PANCRATIER D'ILLYRIE. *P. illyricum.* Feuilles oblongues, lancéolées ; tige droite, comprimée ; en juin une douzaine de fleurs grandes, blanches, très-odorantes. Même culture.

3. PANCRATIER DES ANTILLES. *P. caribœum.* Feuilles d'un pied, lancéolées, distiques, striées ; hampe d'un pied ; 2 ou 3 fois dans l'année, fleurs nombreuses, d'un blanc pur et d'une odeur très-suave. Culture des amaryllis : de serre chaude.

4. PANCRATIER D'AMBOINE. *P. amboinense.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Feuilles en faisceau, ovales, nerveuses, grandes ; hampe d'un pied, succulente ; fleurs, 9 à 10, larges d'un pouce, blanches, à odeur très-agréable en septembre et octobre ; ognon très-délicat. Même culture que le n°. 3 ; mais sur les tablettes de la serre, et près des jours.

5. PANCRATIER A GRAND GODET. *P. calathiforme.* De l'Amér. mérid. Tige de 6 pouces ; feuilles linéaires, lisses, entières ; hampe nue, comprimée, de 18 pouces ; 2 fleurs sessiles, terminales, s'ouvrant l'une après l'autre ; tube à 3 côtés ; divisions du limbe et godet blancs ; ce dernier très-grand, divisé en 6 lobes arrondis, dentelés, et échancrés dans leur milieu. Culture du n°. 3.

6-7. PANCRATIER DISTIQUE. *P. distichum.* CURT. Du Mexique. Feuilles distiques, lancéolées, striées ; 5 à 6 fleurs d'un beau blanc et d'une odeur suave ; Même culture. On cultive encore le *verecundum*, remarquable par les filets de ses étamines, et ses styles piquetés de vert. De serre chaude ; fleurit plus facilement que les autres.

NARCISSE DES POÈTES, PORILLON, PORION. Claudinette. *Narcissus poeticus.* Ainsi nommé parce que Narcisse fut métamorphosé en cette fleur. Indigène. Ognon allongé ; feuilles linéaires ; tige d'un pied ; en mai, fleur blanche, odorante, simple ou double. Pleine terre franche, légère et fraîche. Multiplic. de graines ou de caïeux qu'on sépare en juillet, en levant les ognons la 2e. ou la 3e. année. On les replante en octobre. Variété à feuilles étroites et à fleurs plus petites ; autres à fleurs doubles, et que l'on préfère : il ne craint point la gelée ; mais pour qu'il fleurisse il faut l'arroser pendant les sécheresses.

2—7. NARCISSE AIAULT, FAUX-NARCISSE, NARCISSE SAUVAGE OU DES PRÉS, PORION, FLEUR DE COUCOU. *N. Pseudo-Narcissus.* Indigène. Fleurs jaunes ; très-commun dans les prés. Les espèces analogues sont : PETIT NARCISSE. *N. minor.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. D'Espagne. Feuilles linéaires, planes, glauques ; hampe cylindrique ; fleur un peu penchée et d'un beau

jaune. — GRAND NARCISSE. *N. major.* D'Espagne. Fleurs très-grandes. — NARCISSE BICOLOR, *N. bicolor.* Le godet du milieu de la fleur est d'une autre couleur que les pétales. Variété double, à pétales du milieu jaune doré, et ceux du tour soufrés. — NARCISSE ORANGÉ, PHOENIX des Hollandais, de grands pétales blancs, et des petits qui sont oranges. — NARCISSE MUSQUÉ, *N. moschatus.* D'Espagne. Ognon assez rustique; en avril, fleur longue, blanc soufré, odeur aromatique : couronne aussi longue que les pétales. — *Narcissus Gouani*, DEC. Belle et grande fleur odorante, jaune soufre, couronne jaune foncé.

8—12. NARCISSE A BOUQUET. *N. tazetta.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Indigène. Feuilles longues, demi-cylindriques. Fleurs en mai, en bouquets, grandes, odorantes et jaunes. Il a beaucoup de variétés et de sous-variétés; savoir : NARCISSE DE CONSTANTINOPLE, à fleurs simples et à fleurs doubles, très-odorantes, ayant les couleurs de l'Orange phœnix, mais de plus petites dimensions. En pots ou sur des carafes remplies d'eau, avec quelques grains de sel, il fleurit en janvier et février. Il ne supporte pas 4 degrés de froid. NARCISSE DE CHYPRE, dont les fleurs ne diffèrent que par de plus petites proportions. Il fleurit peu de temps après; on l'emploie aux mêmes usages. Il est aussi délicat et d'une odeur plus agréable. NARCISSE GRAND SOLEIL D'OR. *N. aureus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. 6 à 12 fleurs simples; divisions du limbe, jaune safrané à l'intérieur, et beau jaune à l'extérieur; peu odorantes. Pleine terre, et couverture l'hiver. — NARCISSE ODORANT. *N. odorus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. 4 à 5 grandes fleurs, à odeur très-suave. Se cultive comme le précédent. On peut mettre ces ognons en carafes et en pots, et les avancer. — NARCISSE MULTIFLORE. *N. polyanthos.* Decand. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. C'est le TOUT-BLANC, *Totus albus* des jardiniers. Fleurs absolument blanches, assez grandes, de bonne odeur, mais plus tardives. On le traite comme les précédens, dont on avance ou retarde la floraison en mettant les ognons plus tôt ou plus tard en carafes ou

en pots. Ces plantes aiment l'humidité qu'on leur procure par quelques arrosemens, surtout lorsqu'elles sont près de fleurir. La fleur passée, on modère les arrosemens; lorsque les fanes sont desséchées, on retire les ognons de terre, et on sépare les caïeux. On peut aussi laisser en terre plusieurs années ceux qui ne craignent pas nos hivers; mais les ognons à fleurs doubles dégénèrent si on néglige de les lever chaque année. GRAND PRIMO; ognon très-gros; fleurs blanches, très-nombreuses, beaucoup plus grandes et aussi odorantes: même culture que le précédent. Il a beaucoup de variétés, parmi lesquelles on distingue le GRAND MONARQUE dont les fleurs, encore plus grandes, ont le même coloris, et les pétales moins arrondis et plus échancrés.

13—14. NARCISSE A GRANDE COUPE. *N. calathinus.* Du midi de l'Europe. Fleurs d'un jaune très-pâle, à coupe ou couronne aussi longue que les pétales. Variétés à fleurs doubles, odorantes comme la simple, et à coupe d'un jaune plus foncé. Même culture.

15. NARCISSE JONQUILLE. *N. Jonquilla.* Indigène. Ognon petit et uni; feuilles jonciformes et lisses; en avril, fleurs très-odorantes, d'un beau jaune. Planter en septembre; on peut mettre dessous une coquille d'huître pour l'empêcher de plonger: on l'enfonce à 3 pouces dans une terre franche légère. Même culture.

16. NARCISSE BULBOCODE. TROMPETTE DE MÉDUSE. *N. bulbocodium.* HERBIER DE L'AMATEUR, volume 2. Du midi de la France. Feuilles jonciformes, presque planes; d'avril en juin, une seule fleur jaune clair, limbe intérieur en forme de toupie, plus long que les pétales qui sont linéaires lancéolés. Pleine terre de bruyère; couverture l'hiver; et mieux culture en pot et orangerie.

NIVÉOLE DU PRINTEMPS, PERCE-NEIGE. *Leucoïum vernum.* Indigène. Petite fleur blanche, rayée de vert, très-printanière, d'où son nom vulgaire; hampe de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires. — NIVÉOLE D'ÉTÉ OU A BOUQUET. *L. æstivum.* Aussi rustique que la première. Hampe d'un pied et demi; 5 à 6 fleurs blanc de neige avec un point vert à l'extrémité du pétale. Terre fran-

che légère, un peu ombragée. Lever la plante en juillet pour séparer les caïeux et les replanter en octobre. Toutes deux viennent partout.

GALANTH D'HIVER, GALANTINE OU PERCE-NEIGE. *Galanthus nivalis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. De France. Ognon allongé, de la grosseur d'une noisette. Deux feuilles étroites et planes ; tige comprimée, haute de 5 à 6 pouces ; en février, une ou 2 fleurs, petites, inclinées ; 3 pétales extérieurs d'un blanc pur, et 3 intérieurs plus petits, en cœur, marqués d'une tache verte et cordiforme. Variété à fleurs doubles. Terre fraîche, ombragée et légère ; multiplic. de caïeux. Lever les ognons tous les 3 ans, en juillet, et les replanter en oct.

HYPOXIDE VELUE. *Hypoxis villosa*. Am. mér. Bulbes nombreuses ; feuilles linéaires, ensiformes, velues, en touffe triangulaire ; hampes de 8 pouces, droites et velues ; de juin en août, fleurs petites, ouvertes, jaunes en dedans, verdâtres et bordées de jaune en dehors. Terre légère et culture des ixias, soit sous châssis, soit dans l'orangerie pendant l'hiver. Multiplic. de caïeux.

2. HYPOXIDE ÉTOILÉE. *H. stellata*. WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Bulbe aplatie au sommet ; feuilles linéaires, lancéolées aiguës ; hampes menues, de 6 pouces, pourprées dans leur partie supérieure ; fin d'avril, fleur à 6 divisions en étoile, dont les découpures, vertes en dessous, d'un beau jaune bordé de vert en dessus, sont marquées à leur base d'une tache d'un vert brun, formant un anneau autour des étamines et du pistil. Elles ne s'ouvrent qu'au soleil depuis 9 heures jusqu'à 2, et restent fermées tous les jours qu'il ne paraît point. Même culture ; multiplic. de graines.

3. HYPOXIDE A FLEURS BLANCHES. *H. alba*. Elle diffère de la précédente par sa fleur plus petite, à divisions blanc de lait, bordées d'une ligne jaune, marquées au milieu d'une ligne noire longitudinale, et de lignes bleues à leur base, ainsi que de taches très-brunes, faisant un double cercle autour des étamines. Même culture.

CURCULIGO A FLEURS PENCHÉES. *Curculigo recurvata*. *H. P.* Tige très-courte, bulbeuse à la base : feuilles

droites plissées oblongues lancéolées, hautes de 3 à 4 pieds. En tout temps, fleurs jaunes en tête penchée, imbriquée d'écailles ovales, verdâtres, drapées : cette tête est portée sur une hampe axillaire, haute de 6 à 8 pouces. Serre chaude. Terre de bruyère mélangée de terre franche. Multiplic. de drageons.

FAMILLE DES HEMODORACÉES Nous n'avons encore de cette famille que le genre suivant.

ANYGOSANTHE JAUNATRE. *Anygosanthos flavida.* De la Nouv.-Holl. Racines fibreuses; feuilles ensiformes; tige de 2 pieds; panicule de 15 à 20 fleurs, en été, d'un jaune pâle lavé de vert, à tube un peu réfléchi et velu, les divisions marquées de violet. Orangerie; terre légère; multiplic. de drageons.

2. ANYGOSANTHE ROUSSATRE. *A. rufa.* LABILL. De la Nouv.-Holl. Tige plus basse, hérissée de poils, feuilles linéaires; fleurs plus nombreuses, en corymbe paniculé, chargé de poils épais, roussâtre et plumeux. Même culture.

FAMILLE DES IRIS. *Calice coloré, tubulé, à 6 divisions. 3 étamines insérées sur le tube, opposées aux 3 divisions alternes du calice. Style simple. Capsule infère, 3-loculaire et 3-valve.* Quelques-unes de ces plantes vivaces se cultivent comme les lis et les narcisses, d'autres demandent des soins particuliers décrits au genre ixia.

BERMUDIENNE A PETITES FLEURS. *Sisyrynchium bermudiana.* De Virginie. Racines fibreuses; feuilles linéaires, graminées, vert glauque. Tige de 6 à 8 pouces; en juin et juillet, fleurs bleues à écailles spathacées. Terre franche légère, un peu humide; multiplic. de graines ou par l'éclat des pieds; couverture de feuilles dans les grands froids. Propre aux bordures. — BERMUDIENNE BICOLORE. *S. bicolor.* Des Iles Bermudes. Feuilles plus larges; tiges plus hautes; en juin-juillet, fleurs en étoiles une fois plus grandes, bleu violet tacheté de jaune. Orangerie. — BERMUDIENNE STRIÉE OU A RÉSEAU. *S. striatum.* SMITH. *Moræa serrata.* JACQ. Du Mexique. Racines fibreuses; feuilles en faisceau, mucronées; tiges feuillées de 2 pieds; tout l'été, fleurs grandes, en ombelle, un peu odorantes; pétales bien

ouverts, ovales, blanc sale, à base veinée jaunâtre. — BERMUDIENNE ROULÉE. *S. convolutum.* Du Cap. Plus petite; en juin, fleurs jonquilles. Ces 2 dernières plantes peuvent se mettre dans le châssis des ixias. Du reste, même culture que les précédentes.

WITSÉNIE EN CORYMBE. *Witsenia corymbosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Cap. Semblable à une iris, plus petite et plus délicate. En août, fleurs en panicule, à tube long et 6 divisions bien ouvertes, bleu d'azur et lignes brunes à la base. Culture des ixias.

TIGRIDIE A GRANDES FLEURS. Queue-de-Paon. *Tigridia pavonia.* JUS. *Ferraria pavonia.* L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Ognon écailleux; feuilles ensiformes, longues, plissées, pointues; tige de 2 pieds, feuillée, rameuse et noueuse; de juillet en août, 1 à 3 fleurs, ne durant guère que 8 à 10 heures, belles par leurs couleurs et singulières par leur forme, posées horizontalement, étalées, et creusées en coupe au centre. Divisions extérieures, violettes à leur base, cerclées de jaune, tavelées de pourpre, et terminées par un rouge très-éclatant; les intérieures plus petites, jaunes et tigrées de pourpre. Terre légère ou de bruyère, en orangerie ou sous châssis; ou mieux en plein air et rentrer l'ognon après que les feuilles sont desséchées. Multiplic. de graines et de caïeux, séparés tous les 2 ans, après que les feuilles sont desséchées.

FERRAIRE ONDULÉE. *Ferraria undulata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Plante du Cap, très-singulière et très-belle. Racine ronde, tubéreuse; tige garnie de feuilles engaînantes, droites, avec des nervures, d'un vert foncé, les inférieures ponctuées de rouge ou de brun; en avril, fleurs terminales, ouvertes, d'un pourpre brun violâtre et velouté, marquées d'un cercle blanchâtre, et tachées de points jaunâtres sur les bords. Elles ne durent que quelques heures. Terre légère et serre tempérée : multiplic. de caïeux, qu'on sépare lorsque les feuilles sont desséchées. La racine-mère reste un an entier dans le plus parfait repos.

IRIS GERMANIQUE. FLAMBE ou FLAMME. *Iris germanica.* En mai-juin, fleurs grandes, bleues, plus ou

moins foncées, ou violettes, pourpres, jaunes, blanches, et odorantes dans quelques variétés, dont les plus remarquables sont : l'*Iris cœrulea, violacea* et *squalens*. Terre légère et fraîche.

2. IRIS TRÈS-ODORANTE. *I. odoratissima.* D'Allemagne ; ressemble à la précédente ; en mai, fleurs bleues, à odeur plus suave. Couverture l'hiver.

3. IRIS A ODEUR DE SUREAU. *I. sambucina.* D'Europe. Ressemble assez à l'iris germanique ; en juin, fleurs dont les 3 pétales droits, pourpre pâle et sale ; les trois réfléchis, violets, veinés.

4. IRIS PANACHÉE. *I. variegata.* De Hongrie. Feuilles et tiges plus petites ; en juin, fleurs blanches, pourpres au sommet, veinées de pourpre foncé.

5. IRIS VARIÉE. *I. versicolor.* H. P. De l'Amér. sept. Tiges de 18 pouces ; en mai et juin, fleurs jolies, par 2 ou 3 ; pétales droits, bleu pourpre ; pétales réfléchis, variés de jaune, de blanc, de rouge, et veinés de violet.

6. IRIS DE FLORENCE. *I. florentina.* Comme l'iris germanique, mais plus petite; fleurs blanches à barbe jaune, racines odorantes employées en médecine, en parfumerie et dans les lessives.

7. IRIS DE SUZE, deuil, tigrée. *I. susiana.* Superbe; tiges de 2 pieds ; feuilles moins longues ; en mai, fleurs très-grandes, brun foncé mêlé de brun clair et veines pourpres, au centre une barbe épaisse et d'un brun noirâtre. Plus délicate, exposition chaude. Couvrir l'hiver avec une cloche et de la litière, et préserver de l'humidité.

8. IRIS DE HOLLANDE. *I. Swertii.* H. P. Racines odorantes. Tiges de 8 à 10 pouces, glauques; feuilles courbées en faux, glauques, de 6 à 7 pouces en mai-septembre, fleurs jolies, par 3, blanches avec des raies fines et purpurines, barbues.

9—10. IRIS NAINE, Petite-flambe. *I. pumila.* Indigène. Tiges et feuilles de 4 à 5 pouces; en mars et avril, fleurs solitaires, barbues, purpurines, pourpres-bleuâtres, violettes, rouges ou blanches selon la variété. On en fait de jolies bordures en mélangeant les couleurs. L'IRIS JAUNATRE. *I. lutescens.* LAM. en diffère par sa tige plus haute, sa couleur jaune pâle veiné de rouge brun ; elle fleurit en février et souvent en septembre.

11. Iris de Sibérie. *I. siberica.* Indigène. Feuilles longues, linéaires. Tiges de 3 pieds; en mai et juin jolies fleurs, très-odorantes, imberbes; pétales droits, pourpre clair, les 3 réfléchis jaunes à la base, blancs au milieu et violâtres à l'extrémité; très-rustique.

12. Iris graminée. *I. graminea.* D'Autriche. Feuilles d'un pied, graminées; tiges de 6 pouces, tranchantes; en mai ou juin, jolies fleurs à 3 pétales pourpre violet, et les 3 autres pourpre clair.

13—16. Iris des Marais, Glaïeul des Marais. *I. pseudo-Acorus.* Indigène. Tiges de 3 pieds, en zigzag; feuilles de même longueur; en juin, fleurs par 3 ou 4, beau jaune. Très-propre pour le bord des eaux. On fait avec sa graine une infusion à odeur de café. *Iris ochroleuca.* Du Levant. Encore plus grandes, fleurs imberbes plus tardives, pétales blancs lavés de jaune d'ocre. *Iris virginica*, moins haute, fleurs plus grandes, jaune soufre, tige tranchante. *Iris rhodiensis* ou *Monnieri*, ne diffère de celle des marais que par ses pétales plus courts que les stigmates. Toutes ces iris rustiques peuvent orner les parties fraîches des grands jardins.

17–23. Iris batarde ou spatulée. *I. spuria.* Indigène. Feuilles longues, étroites, pointues. Tiges d'un pied; en juillet, fleurs imberbes, grandes, d'un bleu violâtre sur un fond jaune; à 3 pétales terminés par un appendice arrondi en forme de spatule. Lieux frais. On cultive encore les Iris *pallida, flavescens, plicata, cœrulea*, et *fetidissima* remarquable par son odeur de gigot et par ses graines rouges : elle varie à feuilles rubannées.

Toutes ces Iris se multiplient par la séparation des touffes en automne ou en février, et de graines qui, semées en terrines, fleurissent la 3e. ou 4e. année. Les suivantes, étant bulbeuses, se multiplient aussi de graines, mais plus facilement de caïeux qu'on sépare en juillet, tous les 2 ou 3 ans, quand on relève les ognons pour renouveler leur terre.

24—25. Iris bulbeuse de Portugal. *I. xiphium.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Fin de mai, fleurs constamment d'un bleu très-vif. Elle se distingue de la suivante par ses tiges un peu plus hautes, et les divisions

de

de sa corolle plus étroites. Variétés blanches, jaunes, brun verdâtre : terre légère ou de bruyère, exposition du midi.

26. Iris bulbeuse xiphioïde. *I. xiphioïdes*. Willd. *I. xiphium*. Lam. Herbier de l'Amateur, vol. 3. Fleurs plus grandes, blanches, ou bleues, ou purpurines, et l'extrémité des pétales horizontaux beaucoup plus large : plus tardives de 15 jours, on ne les voit guère avant la mi-juin. Ces espèces fournissent ces brillantes variétés qu'on appelle Iris ou Lis d'Espagne et de Portugal, et Iris d'Angleterre. Plantées en mélange dans une plate-bande, elles forment un coup d'œil charmant, dont on peut prolonger la jouissance en les garantissant du soleil par une toile : autrement, leur durée n'est guère de plus de 3 ou 4 jours. Ognons allongés ; feuilles jonciformes, canaliculées et striées ; tiges de 10 à 18 pouces, terminées par une ou 2 grandes fleurs, à pétales extérieurs bleus, violets, etc., à odeur très-agréable ; même culture.

27. Iris de Perse. *I. persica*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. Feuilles après la fleur, linéaires, canaliculées, ensiformes et glauques ; tige de 7 à 10 pouces ; fleurs en mars, d'un blanc satiné, teint de bleu ; pétales extérieurs marqués d'une large tache pourpre, veloutés à leur extrémité, et ayant une grande ligne orange ponctuée de pourpre. Même culture, couvrir de litière pendant les froids vifs.

28. Iris a double bulbe. *I. sisyrynchium*. Du Portugal. La bulbe supérieure pousse une tige de 5 à 7 pouces, et 2 feuilles linéaires, engaînantes, longues, canaliculées et penchées. En mai, 2 ou 3 fleurs terminales, violet bleuâtre avec une tache jaune mêlée de blanc sur les 3 divisions extérieures. Même culture, mais moins délicate.

29. Iris oeil de paon. Voy. *Vieusseuxia*.

30. Iris a longues feuilles. *I. longifolia*. Du Cap. 2 ou 3 feuilles radicales, linéaires, canaliculées, de 2 ou 3 pieds. Tige courte ; en juin, fleurs nuancées de pourpre et de violâtre, les 3 divisions extérieures plus larges, réfléchies, et marquées d'une ligne courte et jaune.

Culture des ixias. Ne pas exposer la fleur au vent qui la flétrirait.

31. Iris scorpion. *I. scorpioïdes*. Desf. D'Alger. Bulbe à radicule de la grosseur du doigt. Feuilles larges, molles, canaliculées, tombantes en arrière, glauques en dessous; tiges courtes, terminées en hiver par 3 fleurs, grandes, légèrement odorantes, d'un beau bleu. Chaque pétale extérieur porte, à son extrémité, une ligne jaune d'où divergent des traits bleu foncé et bleu plus pâle. Terre humide; orangerie ou bâche.

32. Iris tubéreuse ou Hermodacte. *I. tuberosa*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. De la France mérid. Racines tubéreuses; orangerie l'hiver, ou pleine terre légère, au pied d'un mur, au levant, en couvrant de litière sèche pendant la gelée, et en plaçant, à 6 ou 7 pouces sous les racines, une ardoise ou une tuile qui les empêche de s'enfoncer. Multiplic. par la séparation de ses rejetons, quand les feuilles sont sèches. Cette iris a des racines qui consistent en plusieurs tubérosités allongées, en forme de doigts; feuilles linéaires, droites, quadrangulaires; en avril, fleur singulière, d'un vert rembruni avec des lignes jaunes. Les 3 pétales réfléchis ont une tache de pourpre foncé et velouté.

VIEUSSEUXIE à taches bleues. *Vieusseuxia glaucopis*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. *Iris pavonia*, Curt. *Iris tricuspis*. Thunb. Du Cap. Feuilles longues et grêles; en mai, fleurs à 6 pétales, dont 3 grands, d'un blanc pur, marqués à leur base d'une tache bleue; culture des *ixias*; multiplic. de caïeux.

ARISTÉE grande. *Aristea major*. And. *A. capitata*. Curt. *Moræa africana*. L. Du Cap. Superbe plante à feuilles ensiformes, de 2 à 3 pieds; tiges de 3 à 4 pieds, chargées d'une feuille, et surmontées, en juillet, de deux épis de fleurs en roue, d'un beau bleu indigo. Terre légère; exposition chaude; serre tempérée, ou orangerie. Multiplic. de graines sur couche, sous châssis ou sous cloche, ou par rejetons. — Aristée a fleurs bleues ou barbue. *A. cyanea*. Herbier de l'Amateur, vol. 3. Du Cap. Plus petite. En avril et mai, fleurs bleues, réunies 3 à 4 en têtes terminales; pétales

réunis et tordus ensemble sur les quatre heures du soir. Multiplic. de graines et drageons. Même culture; exposition aérée et chaude dans l'orangerie.

MORÉE DE LA CHINE, Iris tigrée des jardiniers. *Moræa Sinensis. Ixia Sinensis.* TREW. — *Belamcanda.* DEC. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Racines et feuilles comme celles de l'iris commune, mais plus petites; tige d'un pied et demi; en juin-juillet, fleurs en ombelle terminale, comme celles du lis, mais plus petites, jaune pourpré taché de rouge. Terre franche, légère et peu humide; exposition chaude, et couverture l'hiver. Multiplic. de graines sur couche en terrine, ou séparation des pieds en mars.

2. MORÉE A GRANDES FLEURS. *M. virgata.* Du Cap. Feuilles linéaires, canaliculées; tige d'un pied; en mai, fleurs grandes et blanchâtres, teintes de bleu, à tache jaune et raie barbue, d'où le nom d'IRIS PLUMEUSE. Culture des Ixias.

3. MORÉE DEMI-DEUIL. *M. lugens.* — *M. melaleuca.* WILLD. Feuilles linéaires, en faux; tige nue; 2 fleurs en juillet, à divisions blanches à leur base, les 3 plus grandes pourpres, et les 3 plus petites noires à leur sommet. Même culture.

4. MORÉE ENGAINÉE. *M. Northiana.* ANDR. Belle plante du Brésil. Racines fibreuses; feuilles semblables à celles de l'iris; tige engaînée dans la feuille supérieure. D'avril en juillet, fleurs charmantes, à divisions profondes; les 3 extérieures grandes, étalées, d'un blanc de lait, jaunes et pointillées de pourpre à leur base: les 3 intérieures plus petites, bleues, réfléchies, jaunes, piquetées de pourpre à leur base et sur les bords. Elles ne durent que 6 à 8 heures. Plus délicate que les précédentes, elle serait mieux en serre chaude sur des tablettes.

5. MORÉE TRICOLORE. *M. tricolor.* Petit ognon du Cap, difficile à cultiver, et dont les fleurs se flétrissent en moins de 4 heures. Feuilles droites, larges, finissant en pointe. Tige terminée par une charmante fleur à 3 pétales étroits, d'un rouge uniforme, et 3 plus larges, marqués à leur onglet d'un beau jaune. Exposition sèche; même culture.

6. Morée iridiforme, faux-iris. *M. iridioïdes.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. De Constantinople. Racines fibreuses; feuilles persistantes, en éventail; tige d'un pied; fin de juin et juillet, fleurs inodores, à pétales blancs; les 3 extérieurs plus grands, marqués de points et d'une tache supérieure jaune. Même culture que le n°. 1.

7. Morée frangée. *M. fimbriata.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. De la Chine. Racines tubéreuses; feuilles distiques, longues de 16 à 20 pouces, gladiées, du milieu desquelles s'élève une hampe comprimée rameuse, haute de 2 pieds, à rameaux distiques : au printemps, 40 à 50 fleurs d'un bleu pâle, se succèdent pendant long-temps, et se distinguent par leurs stigmates fort élégamment frangés. Exposition chaude; couverture en hiver, ou l'orangerie.

IXIA. Toutes les espèces sont du Cap, excepté l'*Ixia bulbocodium*; leurs fleurs à 6 pétales rappellent le souvenir de la roue d'*Ixion*, d'où le nom du genre. Ces jolies plantes, si variées par leur grandeur, leurs couleurs et leurs dispositions sur les tiges, sont sensibles au froid, sans avoir besoin de chaleur. On les place sous un châssis en forme de bâche, et garni tout autour, à l'extérieur, d'une bordure de litière bien tassée, de la hauteur de la bâche, et d'un pied et demi de large. Cette bâche, qu'il est bon de disposer pour recevoir une hausse, doit être préparée au mois d'octobre, et placée en bonne exposition : il faut, pendant l'hiver, donner de l'air toutes les fois qu'il est doux; fermer le châssis, même le couvrir de paillassons et de litière, pour le garantir de la gelée. L'intérieur du châssis doit avoir été creusé d'un bon pied et demi, et rempli jusqu'au niveau du terrain, de terre de bruyère un peu sableuse, et *surtout sans mélange*. On place en dessous un lit de 6 pouces de cailloux, ou des racines et menus bois ôtés de la terre de bruyère passée; précaution de rigueur pour l'écoulement des eaux, car ces plantes n'aiment pas l'humidité. C'est dans cette bâche qu'on plante en octobre, à 4 pouces de distance et à 2 de profondeur, les *Ixias*, *antholizes*, *glaïeuls*, *hypoxides*, et autres

ognons du Cap. Lorsque les feuilles atteignent les vitres du châssis, on ajuste une hausse, et lorsqu'elles s'allongent, on les soutient, aussi-bien que les tiges à fleurs, par de petites baguettes auxquelles on les attache. On donne de l'air dans les beaux jours, au moment le plus chaud de la journée, jusqu'en mai, époque où l'on enlève le châssis. Quand on n'a pas assez de ces ognons pour garnir une bâche, on peut en mettre plusieurs ensemble dans des pots garnis au fond de 2 bons doigts de sable, et remplis de terre de bruyère. On enterre ces pots dans une bâche garnie de terre ordinaire. Sans bâche, on peut se procurer ces fleurs en mettant les pots au jour, dans un endroit à l'abri de toute gelée. Dès le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet, ces ognons fleurissent successivement. Ceux des *Ixias* sont très-petits, et posés le plus souvent sur un autre ognon qui produit les radicules : les caïeux sont plus ou moins nombreux, suivant l'espèce, et les articulations des tiges produisent quelquefois des bulbilles. Les uns et les autres donnent des fleurs la 2ᵉ. année, et la plupart mûrissent leurs graines ; les ognons de semis ne fleurissent qu'au bout de 3 ans, mais peuvent donner des variétés nouvelles. On peut laisser ces ognons en terre 2 ou 3 ans pour faire grossir les caïeux ; on les lève lorsque les feuilles sont desséchées : on les replante en octobre, au plus tard : autrement, ils se gâteraient. Il est essentiel de ne pas arroser ceux qu'on laisse en terre, et de garder à l'abri du soleil, et surtout de l'humidité, ceux qu'on retire. Avant de les replanter, on donne un labour à la terre, et on y ajoute ensuite un peu de terre neuve de bruyère. Quand cette terre est usée, ce qui a lieu dans 6 années, on la remplace par de la nouvelle. Cette vieille terre peut être employée de nouveau, mêlée avec des débris de bruyère et des racines tirées de la nouvelle, lorsque tous ces débris, en pourissant, lui ont rendu l'humus dont elle était dépouillée.

1—2. IXIA BULBOCODE. *Ixia bulbocodium*. D'Europe. Feuilles engaînées, larges, longues, de 10 à 11 pouces ; tige assez grosse, flexueuse, de la hauteur des feuilles ;

fleurs grandes, évasées en entonnoir, rouges, pourpres, blanches, bleues, violettes ou jaunes, et de toutes nuances dans ces couleurs, avec ou sans fond rembruni. — *I. tricolor*, corolle d'un rouge-capucine éclatant, fond du plus beau jaune doré, un trait de noir velouté séparant ces deux couleurs. Ces *Ixias* fleurissent dès le mois d'avril, et durent près de 3 semaines.

3—5. IXIA ORANGÉ OU SAFRANÉ. *I. crocata*. L. *Gladiolus crocatus*. PERS. — Feuilles aussi larges et plus courtes; tige d'un pied, un peu courbée; en mai, épi de 8 à 10 fleurs en entonnoir, ponceau ou jaune plus ou moins foncé; bord latéral des divisions vitré et transparent à la base, d'où le nom *fenestrata* donné à une variété. — *I. hyalina*, diffère de celle-ci par sa couleur rosée. — Plusieurs variétés plus pâles ou rouges, avec des taches jaunes, rouges ou brunes, donnent graines et caïeux. L'*Ixia palmata* ressemble pour les fleurs à l'*Ixia crocata;* mais elles sont plus petites.

6—8. IXIA MACULÉ. *I. maculata*. Feuilles étroites, longues et ensiformes : tige menue, d'un pied; épi bien fourni de fleurs en mai et juin, à divisions ouvertes, jaunes et pourpres au sommet, ou violettes, rouge pourpre, ou rayées de blanc et de jaune, suivant les variétés, mais à fond rembruni et tranchant. Graines et caïeux. *I. filiformis*, tige menue comme un fil; pédicules aussi fins que du crin. I. A FLEURS VERTES, *I. viridis*, JACQ., veut un peu d'humidité.

9— 11. IXIA A PLUSIEURS ÉPIS, ou I. PHALANGÈRE. *I. polystachia. H. P. I. erecta*. WILLD. *I. incarnata*, AND. Feuilles étroites, de deux pieds; tiges aussi longues et grêles. En mai et juin, épis (ordinairement 3) de fleurs odorantes, petites, rosées et blanches, quelques-unes à fond vert, jaunâtres avec des lignes rouge carmin. — C'est ici qu'il faut ranger les *I. angolamensis*, *biriennis*, etc., des Hollandais.

12-13. IXIA OUVERTE. *I. patens*. WILLD. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Feuilles linéaires engaînantes par le côté; tige grêle, de 18 pouces. En mai, 6 ou 7 fleurs, grandes, d'un beau rouge carmin, munies chacune d'une spathe scarieuse à leur base. — IXIA A LONGUES

FLEURS. *I. longiflora.* JACQ. *Gladiolus longiflorus.* L. Feuilles ensiformes, linéaires, droites; tige courte; fleurs en juin et juillet, à tube grêle, long et rougeâtre, en épi, d'un jaune pâle, et le tour des divisions rougeâtre au dehors.

14. IXIA JAUNE CITRON. *I. fusco-citrina.* RED. *I. capitata.* ANDR. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Bulbe donnant naissance à des fibres portant d'autres petites bulbes à leur extrémité. Feuilles linéaires à leur base; tige grêle, de 15 à 20 pouces. En mai, fleurs d'un beau jaune, avec un large cercle brun au centre.

15. IXIA A COULEUR DE CANNELLE. *I. cinnamomea.* En mai et juin, fleurs blanches à l'intérieur, de couleur de cannelle à l'extérieur, ne s'ouvrant que le soir, exhalant leur parfum pendant la nuit, et se refermant le matin.

SPARAXIDE A GRANDES FLEURS. *Sparaxis grandiflora.* AIT. *Ixia grandiflora.* CURT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. En avril, grandes et belles fleurs d'un violet foncé, avec une grande tache blanche à la base de chacune des divisions de leur corolle. — SPARAXIDE BULBIFÈRE. *S. bulbifera.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Plus petite dans toutes ses parties; fleurs d'un jaune uniforme. Culture des *ixias*, dont ce genre a été distrait.

GALAXIE A FLEURS D'IXIE. *Galaxia Ixiæflora.* RED. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Du Cap. Ses étamines connées la distinguent des ixies. Tige droite, cylindrique, grêle, glabre et simple. Cinq feuilles linéaires, pointues, engaînées, garnissant le bas de la tige. Fleurs violettes, lilas ou purpurines, bien ouvertes, marquées d'une tache ferrugineuse à la base de chaque division. — GALAXIE A FEUILLES OVALES. *G. ovata.* RED. Feuilles courtes, larges, ovales. Fleurs assez grandes, presque sessiles, en entonnoir, d'un beau jaune, à divisions arrondies. Culture des ixias.

GLAIEUL COMMUN. *Gladiolus communis.* (*Gladiolus* veut dire petite épée.) Indigène. Ognon rustique, semblable à celui du safran. Tige d'un pied et demi; de mai en juin, fleurs en épi unilatéral, en entonnoir, roses, carnées, blanches ou rouges, suivant la variété.

Terre légère, soleil. Multiplic. de graines et mieux de caïeux, quand on lève les ognons en juillet pour les replanter en octobre. — Var. a grande fleur. *Glad. comm. grandiflorus. H. P.* superbe plante, plus grande et plus riche en couleur que l'espèce. Mérite la préférence par le grand effet qu'elle produit. Il est étrange qu'on ne la regarde que comme une simple variété. — Glaïeul de Constantinople. *G. bysantinus.* Tige, plus basse, plus tôt couverte de fleurs rouges, plus nombreuses et plus grosses. Même culture.

3. Glaïeul velu. *G. hirsutus.* Jac. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Du Cap. Feuilles linéaires et ensiformes, pubescentes, formant à leur base une gaîne velue; divisions de la corolle ovales, presque régulières, un peu ondulées, roses.

4—14. Les espèces nombreuses que fournit le cap de Bonne-Espérance se cultivent en terre de bruyère sous le châssis des *ixias*, ou dans des pots qu'on serre en bonne orangerie l'hiver, telles que le Glaïeul Cardinal, ou Écarlate. *G. cardinalis.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Tige d'un pied et demi, divisée en 3 branches; feuilles amplexicaules à leur base et ensiformes; fleurs en juillet et août, en épi unilatéral, grandes, écarlates; 3 pétales marqués dans leur milieu d'une grande tache blanche oblongue. On estime aussi les *Gladiolus cuspidatus*, —*Merianus*, —*carneus*, —*alatus*, — *blandus*, *Watsonius*, — *Namaquensis*, — *versicolor*, — *floribundus*, — et le *pyramidalis*. Ce dernier, assez rustique, donne des épis de plus de 40 fleurs.

LAPEYROUSIE joncée. *Lapeyrousia juncea.* Ker. Herbier de l'Amateur, vol. 3. Du Cap. Tige droite, cylindrique et rameuse, de 8 à 10 pouces; feuilles ensiformes, engaînantes; en mai-juin, fleurs sessiles, d'un rose vif, en épi lâche, unilatérales, munies, chacune, d'une spathe très-courte. Ognon très-petit: multiplic. de caïeux; culture des ixias.

ANTHOLYSES. Étant toutes du Cap et de climats plus chauds, elles semblent exiger, pour bien fleurir, plus de chaleur que n'en peut procurer le châssis des *ixias*. Il ne faut point laisser de caïeux, et arracher à mesure les

rejetons. Terre légère, ou de bruyère, entretenue fraîche, mais pas trop humide. Du reste, culture des *ixias*.

1. ANTHOLYSE A FLEURS EN MASQUE *Antholyza ringens*. Du Cap. Bulbe aplatie et circulaire; feuilles ensiformes, droites et striées; hampe purpurine de 2 pieds; en mai et juin, grappes de fleurs velues, rouges, orangées, labiées et grandes. Multiplic. de caïeux, ou de graines semées aussitôt leur maturité, et dont les élèves donneront des fleurs la 4e. ou 5e. année.

2. ANTHOLYSE D'ÉTHIOPIE. *A. Æthiopica*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Plus grande; feuilles larges, ensiformes, engaînées, longues et redressées; tige de 3 pieds, violâtre; en mai et juin, fleurs en épi pyramidal et terminal, labiées et courbées, jaune doré et rayé de rouge. Elle craint l'humidité; on retire son ognon de terre et on le garde dans un lieu sec à l'ombre. Du reste, même culture.

3. ANTHOLYSE TUBULEUSE. *A. tubulosa*. Du Cap; plus rustique que les précédentes. Feuilles ensiformes, longues, aiguës, nervées, engaînant la tige qui est 2 fois plus longue; en juin, épi bilatéral de fleurs rose foncé, sessiles, à tube courbé, long, étroit, variées, panachées de blanc. Caïeux et graines.

4. ANTHOLYSE ÉCARLATE. *A. Cunonia*. Du Cap. Bulbe arrondie, à radicules menues et garnies de bulbilles à leur extrémité. Feuilles longues, étroites, pointues, alternes, engaînantes; tige de 3 pieds: en mai et juin, fleurs en épi, labiées, jaunâtres à leur base, écarlates dans les autres parties. Elles contiennent une liqueur mielleuse. Même culture.

5. ANTHOLYSE ÉCLATANTE. *A. fulgens*. Du Cap. La plus brillante de toutes. La bulbe produit beaucoup de caïeux. Feuilles longues de 2 pieds, d'un vert foncé; fin de mai, épi d'un pied, orné de 2 rangs de fleurs du plus brillant écarlate, à tube long, en entonnoir. Les feuilles ne tombant que lorsqu'il en pousse d'autres, cet ognon ne doit jamais être levé de terre que pour séparer ses caïeux. En pot, il faut changer sa terre tous les ans.

6-7. ANTHOLYSE A ÉPI. *A. spicata*. Du Cap. Feuilles

courtes, larges, pointues ; en juin, plusieurs épis de fleurs larges, couleur de chair, à tube court et évasé ; spathes bifides, vertes comme la tige, et bordées de jaune orangé. Elle craint moins l'humidité, et peut rester en terre, hors le temps de lui ôter ses caïeux. Parmi les autres espèces, on distingue l'ANTHOLYSE DE MÉRIAN, *A. Meriana*. CURT., moins brillante, mais plus régulière et plus élégante que l'Antholyse écarlate ; elle est figurée dans l'HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6, sous le nom de *Watsonia iridifolia*.

SAFRAN ORIENTAL, des boutiques, ou d'automne. *Crocus sativus*. *Crocus orientalis* des boutiques. D'Asie. Petit ognon ; feuilles linéaires ; fleurs automnales, d'un violet pourpre, contenant 3 stigmates, d'un rouge aurore, et très-odorans. Cueillis et séchés avec soin, ils servent à divers usages. Terre sablonneuse, légère et bien ameublie. On plante les ognons, de mai en juillet, à 2 pouces de distance, et assez profondément pour qu'ils n'aient point à craindre un froid de 10 degrés qui les ferait périr s'il durait un peu. On donne 3 ratissages à 2 pouces de profondeur, en juin, août et septembre. La 3e. ou 4e. année, on relève ces plantes en mai ; quand les feuilles sont sèches, on en sépare les caïeux. C'est ainsi qu'on cultive en grand. Dans les jardins, on en fait des bordures ou de petits massifs. On couvre avec un peu de litière, si les froids sont vifs.

2—6. SAFRAN PRINTANIER. CROCUS des fleuristes. *C. vernus*. Des Alpes. Ognon rustique ; feuilles plus courtes ; en février et mars, fleurs qui diffèrent par les stigmates non odorans et par les couleurs jaunes avec des raies violettes ou blanches, bleues ou grises, de différentes couleurs, suivant les variétés qui sont très-nombreuses et dont quelques-unes sont doubles. Même culture, mais moins difficile sur la terre, pourvu qu'elle ne soit pas trop forte ni fumée. Multiplic. de caïeux et de graines. Les botanistes ne sont pas d'accord s'il faut regarder comme espèce, ou seulement comme variété, 1°. le SAFRAN DE MÉSIE. *C. mœs cus*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, dont la

fleur, grande, jaune doré, a ses 3 pétales extérieurs légèrement rayés de pourpre; 2°. le Safran de Suze, *C. susianus*, dont les fleurs, plus petites et jaunes, ont les pétales très-marqués de pourpre; 3°. le Safran soufré, *C. sulphureus*, à fleurs jaunes, plus pâles, et à pétales extérieurs striés de pourpre; 4°. le Safran a 2 fleurs. *C. biflorus*, Herbier de l'Amateur, vol. 2, dont chaque tige porte 2 fleurs grandes, blanches, jaunes à la base, les 3 pétales extérieurs rayés de pourpre foncé; les 3 intérieurs tachés de bleu pourpre vers la base; 5°. le Safran de Naples, *C. neapolitanus*, Herbier de l'Amateur, vol. 2, à fleurs, les plus tardives de toutes, peut-être les plus grandes, d'un violet pourpre; les 3 pétales intérieurs sont pâles. Il est le seul du genre qui a des glandes velues à l'orifice du tube. Même culture.

WACHENDORF a fleurs en thyrse. *Wachendorfia thyrsiflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Du Cap. Petit ognon à chair rouge; feuilles radicales, canaliculées, larges, engaînantes; hampe de 3 à 4 pieds; en mai et juin, épi de 20 fleurs à tube évasé, grandes, d'un beau jaune jonquille et légèrement odorantes. Wachendorf graminée. *W. graminea.* Thunb. Feuilles ensiformes, canaliculées, glabres; en juin et juillet, fleurs en panicule ouvert. Culture des ixias. Multiplic. de graines et de caïeux.

PONTEDERIE a feuilles en coeur. *Pontederia cordata.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Virginie. Belle plante aquatique, vivace par ses racines; feuilles en cœur, échancrées à la base, épaisses et d'un beau vert; portées sur de longs pétioles engaînans: en mai, fleurs sessiles, épi droit et serré, sortant d'une spathe ou de la dernière feuille, et d'un joli bleu. Terre tourbeuse, en pots mis dans un baquet plein d'eau; rentrer l'hiver dans l'orangerie où on la tient humide. Multiplic. de graines ou séparation des racines en automne.

FAMILLE des Bananiers. *Calice partagé en 2. 6 étamines, sur l'ovaire; style simple. Fruit 3-loculaire. Fleurs réunies en faisceaux avec spathe formant un régime terminal.* Toutes les

plantes de cette famille sont exotiques et de serre chaude. Elles veulent une terre légère substantielle, et beaucoup d'arrosemens en été. On les multiplie de rejetons.

BANANIER A FRUITS LONGS. *Musa paradisiaca.* FIGUIER D'ADAM. Tige herbacée, tendre, de 12 à 15 pieds, grosse comme la cuisse, couronnée par un faisceau de 8 à 12 feuilles simples, entières, pétiolées, longues de 8 à 9 pieds, larges d'environ un pied et demi, et roulées en cornet avant de se développer. D'octobre en avril, fleurs sessiles, en épi ou *régime*, courbé, pendant, et dont les fleurs inférieures sont frugifères. Les fruits, semblables à de petits concombres, et quelquefois au nombre de 100, sont jaunâtres et bons à manger lorsqu'ils sont mûrs. Multiplic. par ses nombreux rejetons. Dans la tannée de la serre chaude, en pot de moyenne grandeur, et bonne terre franche, légère, qu'on arrose médiocrement l'hiver, mais beaucoup en été. Il porte fruit dans l'Inde en 15 ou 18 mois. Il lui faut beaucoup plus de temps dans nos serres, et il n'y a que les fruits qui nouent au printemps qui parviennent à maturité, à raison des chaleurs de l'été. On dit que l'on cultive plus de 100 variétés ou espèces de cette plante; nous en citerons 2: le BANANIER GLAUQUE, *M. glauca*, et le BANANIER A TIGE ROSE, *M. paradisiaca rosea*, remarquables, le premier par ses feuilles plus allongées, ayant la surface inférieure d'un glauque tirant sur l'argenté; le second par sa tige et la nervure principale de ses feuilles d'un rose vif, contrastant agréablement avec les couleurs des précédens.

2. BANANIER A FLEURS ÉCARLATES. *M. coccinea.* De la Chine. Herbacé, plus petit que le précédent; il fleurit lorsqu'il a 3 ou 4 pieds de haut. Spathe grande, écarlate brillant, d'un grand effet dans la serre chaude. Bonne terre, et multiplic. par ses rejetons nombreux qu'on sépare en tous temps, et qui prennent assez d'accroissement pour fleurir au bout d'un an, surtout si on les sépare aussitôt qu'ils ont des racines.

BIHAI DES ANTILLES, OU A FEUILLES DE PLANTAIN. *Heliconia Bihai.* Port du bananier; tige de 12 pieds,

composée des gaînes des pétioles; feuilles de 6 à 7 pieds, de 18 pouces de large; d'avril en mai, fleurs en épis de 2 pieds de long, d'un jaune verdâtre; spathes rougeâtres et persistantes. Terre tourbeuse, substantielle et humide; serre chaude; multip. de rejetons.

2. Bihai des Perroquets. *H. psittacorum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Vivace. Tige de 5 pieds, simple et lisse; feuilles radicales, lancéolées, d'un pied de long, celles de la tige petites, en gouttière; de mai à septembre, fleurs en grappe, moyennes, d'un jaune aurore, tachées de noir à l'extrémité; spathe aurore. Même culture.

3—4. Bihai petit a feuilles de balisier. *H. humilis.* Willd. Vivace; tige de 6 pouces; feuilles de 2 pieds de long, de 6 pouces de large, étroites à la base, acuminées au sommet; spadice d'un pied, en zigzag, luisant, écarlate vif; spathes ventrues, écarlates, vertes au sommet, bordées de blanc; fleurs sessiles, moyennes, longues, blanches à la base, vertes au sommet, à divisions étroites. Même culture. On cultive encore de la même manière l'*H. amarantifolia.*

RAVENAL de Madagascar. *Ravenala Madagascariensis.* Poir. Tige simple, arborescente; feuilles oblongues, entières, de 8 à 15 pieds de long, disposées en éventail, portées sur de longs pétioles canaliculés et imbriqués à leur base. A des époques indéterminées, fleurs nombreuses, disposées sur de longs spadices ou régimes axillaires. Cette superbe plante, de serre chaude, se cultive comme les bananiers.

STRELITZIA de la Reine. *Strelitzia reginæ. Bihai heliconia*, Ait. Herbier de l'Amateur, vol. 3. Plante superbe du Cap, herbacée et vivace. Feuilles lancéolées, glabres, longues d'un pied et portées sur un pétiole de 3 pieds. Tiges de 3 à 4 pieds, à écailles engaînantes, pourpre verdâtre sur les bords; les spathes communes vertes et bordées de pourpre, les partielles blanches; en mai-juin, fleurs nombreuses, grandes, 3 divisions extérieures longues, aiguës, jaune doré; 3 intérieures plus petites, bleu céleste foncé. Terre d'orangers quand la plante est forte, plus légère quand elle est

faible; serre chaude, arrosemens fréquens en été; multip. par les touffes. — *S. gigantea*, H. K., feuilles de 6 pieds, conformées comme celles du précédent; même culture.

3—6. Strelitzia a feuilles de jonc. *S. juncifolia.* Très-curieuse par la forme de ses feuilles, qui ne sont, le plus souvent, que de longs pétioles. — Strelitzia a feuilles étroites. *S. angustifolia.* La forme de ses feuilles la distingue du 1er. — *S. humilis*, semblable, mais plus petit. — Strelitzia farineux, *S. farinosa*, ressemble au 1er., mais feuilles couvertes d'une poussière farineuse. Mêmes origine et culture.

FAMILLE des Balisiers. *Calice coloré, souvent à 6 divisions irrégulières; 1 étamine insérée à la base du calice; 1 style à stigmate simple ou partagé; capsule 3-loculaire; fleurs avec spathe.* Ces plantes, toutes exotiques et à racines vivaces, craignent le froid, et se multiplient par leurs rejetons ou la séparation de leurs bulbes.

BALISIER, ou Canne d'Inde, Cannacorus. *Canna indica.* De l'Inde. Racine tubéreuse, comme toutes celles du genre; feuilles alternes, engaînées à leur base, de 18 pouces, larges de 8, pointues et marquées au bord d'un filet blanc; tige de 3 pieds; en été, épi droit de fleurs moyennes, irrégulières, d'un bel écarlate. Fruits arrondis, hérissés, contenant des semences qui mûrissent. Bonne terre franche non fumée; pleine terre, au pied d'un mur au midi, avec couverture l'hiver, ou en petit pot : et alors orangerie très-sèche l'hiver, car la moindre humidité le ferait périr. La Multiplic. par graines a produit des variétés à couleurs fausses moins vives qu'il faut rejeter. Semé au printemps sur couche et replanté en pleine terre en mai, il fleurit l'automne.

2. Balisier a feuilles étroites. *C. angustifolia.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. De l'Amérique équinoxiale. Plus petit et fleurs mêlées de rouge et de jaune. Même culture, mais serre tempérée.

3. Balisier glauque. *C. glauca.* De la Caroline. Port et feuilles du balisier d'Inde. Fleurs jaune pâle. Même culture, plus délicat. On peut le tenir dans l'eau où ses tiges prendront 6 à 8 pieds.

4. Balisier gigantesque. *C. gigantea.* Presque semblable au précédent, mais fleurs, en grappe lâche, d'une belle couleur écarlate. Culture du n°. 2.

5. Balisier flasque. *C. flaccida.* Sal. De la Caroline mérid. Port des autres balisiers, et même culture; mais délicat. Fleurs peu nombreuses, grandes, jaune roussâtre; ses fruits mûrissent bien. Fort belle plante. Orangerie.

GLOBBA penché. *Globba nutans.* L. Herbier de l'Amateur, vol. 7. *Zerumbet speciosum.* Jacq. Racine tubéreuse; tiges simples, de 4 à 6 pieds; feuilles de 2 pieds, lancéolées-aiguës, ciliées; en été, fleurs par 2, en grappe pendante, et constamment en mouvement: corolle à divisions inégales, blanc pur; elle contient une espèce de cornet, large, évasé, jaune et rayé de rouge vif en dedans. Terre franche légère; serre tempérée ou chaude; arrosemens copieux et fréquens pendant la végétation, rares dans le repos. Multiplic. de rejetons.

2. Globba droite. *G. erecta.* De moitié moins grande que la précédente. En automne; grappe droite, moins volumineuse. Même culture.

AMOME zérumbet. *Amomum zerumbet.* De l'Inde. Racine grosse, noueuse. Tiges de 5 pieds; feuilles alternes, distiques, assez larges; hampe d'un pied; de septembre à novembre, épi de fleurs jaunâtres, à écailles imbriquées d'un beau rouge. Serre chaude; terre franche, substantielle, beaucoup d'eau pendant la végétation, peu ou point en hiver. Multiplic. par la séparation des racines, en février ou mars, en pot et dans la tannée. On cultive de même l'Amome des Indes, ou Gingembre, *A. zingiber* : haut de 2 pieds, feuilles oblongues lancéolées; hampe d'un pied terminée par un épi oblong, imbriqué de larges écailles lavées de pourpre sur le bord et d'entre lesquelles sortent des fleurs couvertes de macules pourpre foncé sur un fond jaunâtre : sa racine est grosse charnue, rameuse, d'une saveur poivrée très-piquante. C'est le *Gingembre* du commerce.

GANDASULI a bouquets. *Hedychium coronarium.* De l'Inde. Tiges de 2 à 3 pieds, simples; feuilles ovales,

aiguës, stipulées, velues en dessous; en septembre et octobre, fleurs odorantes, à tube long, à 6 divisions, dont 3 extérieures égales et repliées, et 3 inférieures inégales, d'un blanc jaunâtre. Terre franche, légère, serre chaude. Multiplic. de rejetons.

2. GANDASULI A LONGUES FEUILLES. *H. angustifolium.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Coromandel. Feuilles plus étroites; en juin, fleurs à épi long et terminal, rouge-orangé foncé; étamines écarlates, longues. Beaucoup plus belle que la précédente. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre à oranger; du reste, même culture.

GALANGA, ou LANGUAS ZÉBRÉE. *Maranta zebrena.* CURT. Du Brésil. Intéressante par ses belles feuilles longues de 15 à 24 pouces et larges de 6 à 10, rayées de brun velouté et de jaunâtre en dessus, d'un beau violet en dessous. En mars et avril, fleurs d'un blanc violacé lavé et rayé de bleu; disposées en un gros épi ovale, très-dense, imbriqué d'écailles violâtres et porté sur une hampe haute de 6 à 12 pouces. Serre chaude, terre franche, légère; multiplic. de drageons.

2. GALANGA A FEUILLES DE BALISIER. *M. arundinacea. L.* Racines à gros tubercules allongés, amilacées et alimentaires aux Antilles. Feuilles oblongues: hautes de 2 pieds, rameuse; fleurs blanches, peu nombreuses distantes. Serre chaude. Terre substantielle.

3. GALANGA DE DEUX COULEURS. *M. bicolor.* Sans tige. Feuilles ovales couchées sur la terre, longues de 4 pouces, ayant le milieu longitudinal d'un vert moins foncé que le reste. Petit épi de fleurs blanches. Plante de peu d'effet. Serre chaude. Fleurit presque toujours. Terre de bruyère.

KEMPFERIE LONGUE. *Kæmpferia longa.* JACQ. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Feuilles ovales-oblongues, grandes, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, roulées sur elles-mêmes avant leur développement. En mai et juin, 5 à 7 fleurs radicales, en faisceau, odorantes, paraissant souvent avant la naissance des feuilles, spathes monophylles, pourpre clair, limbe du calice trifide, plus long que la corolle; les 2 pétales supérieurs blancs, l'inférieur purpurin. Serre chaude.

FAMILLE des Orchis. *Calice, le plus souvent coloré, à 6 divisions, dont 5 supérieures en lanières et l'inférieure en tablier. 1 anthère sur le style; capsule 1-loculaire; fleurs avec spathe.* Toutes ces plantes vivaces, très-difficiles à cultiver, se multiplient par leurs racines tubéreuses. Elles veulent une terre légère, peu d'arrosemens, et celles exotiques, la serre chaude.

ORCHIS (prononcez orkis). Plantes indigènes, qu'on ne parvient à cultiver dans les jardins qu'en les plaçant dans la terre et à l'exposition qu'elles ont dans les bois ou les prés. On cultive de préférence: 1°. L'Orchis a deux feuilles. *Orchis bifolia.* Fleurs blanches, en juin 2°. Le pyramidal, *O. pyramidalis*, dont les belles fleurs purpurines, en juillet, forment la pyramide. 3°. L'Orchis punaise. *O. coriophora.* Fleurs en juin, rouges et vertes, jolies. 4°. L'Orchis militaire. *O. militaris.* Fleurs en mai, grandes, variées de pourpre et de blanc, les plus belles du genre, un peu en forme de casque. 5°. Orchis singe. *O. simia.* Lam. Imitant un singe suspendu. 6°. L'Orchis maculé. *O. maculata.* A feuilles longues, tachetées, ainsi que la tige, de points rouges; en juin, fleurs panachées et ponctuées de blanc et de pourpre, d'une agréable odeur. L'Orchis de Robert, *O. Robertiana*, Herbier de l'Amateur, vol. 5, est remarquable par ses belles fleurs purpurines et odorantes; se cultive en pots et terre de bruyère, et orangerie dans le nord de la France.

OPHRYS jaune. *Ophrys lutea.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Indigène. Racines tuberculeuses; feuilles ovales-oblongues; tiges de 7 à 8 pouces; en mai, 2 à 4 fleurs, à lanières jaunâtres; tablier jaune sur les bords, brunâtre dans le milieu. En pot et terre de bruyère. Quelques espèces ont des fleurs très-singulières.—Ophrys homme. *O. anthropophora.* Il imite un homme pendu par la tête. — Ophrys insecte, *O. insectifera;* mouche, *muscifera;* abeille, *apifera;* araignée, *aranea;* dont les fleurs ressemblent à s'y méprendre aux insectes dont ils portent les noms. Même difficulté de culture.

NÉOTTIE écarlate. *Neottia speciosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. D'Amérique. Racines en faisceaux de longues fibres. Feuilles oblongues-lancéolées, un peu

ondulées ; hampe de 12 à 15 pouces ; en mai et juin ; quelquefois en octobre et novembre, épi de 20 à 30 fleurs d'un rouge clair ; tablier ovale, plié en gouttière, enveloppant le style. Cultivée chez M. Cels, en pot, en terre de bruyère et serre chaude. Multiplic. difficile par l'éclat de ses racines.

LIMODORE DE TANKERVILLE. *Limodorum Tankervillæ*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De la Chine. Superbe plante à racines tubéreuses, feuilles longues, larges, pointues, plissées, hampe de 2 pieds ; en mars et avril, grappe de grandes et belles fleurs à lanières blanc pur en dehors, roux brun en dedans, et tablier roulé en cornet, pourpre brun. Toute l'année dans la tannée, près des jours. Multiplic. par drageons, en pots, cultivés comme la mère-plante, à laquelle il faut la terre n°. 2, pag. 20 : arrosement en été. On cultive aussi le *L. lucida*, et le *L. fragrans*, plantes jolies et odorantes.

CYMBIDIER A FEUILLES D'ALOÈS. *Cymbidium aloïfolium*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Malabar, où elle croît sur l'écorce des arbres. Racine noueuse et fibreuse ; feuilles distiques, linéaires, épaisses, pliées en gouttières ; hampe munie à la base de 3 à 4 écailles courtes ; en mai-juin, quelquefois à l'automne, une vingtaine de fleurs en grappe lâche, à lanières blanches, rayées de pourpre foncé, et tablier à 3 lobes, et à raies pourpres plus nombreuses et plus prononcées. Terre de bruyère. Serre chaude. Multiplic. par drageons.

2. CYMBIDIER POURPRE. *C. purpureum*. DESF. *Limodorum purpureum*, LAM. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Des Antilles. Racine tubéreuse ; feuilles ensiformes, longues et plissées ; hampe d'un pied ; fleurs en bouquet, grandes, belles, pourpre vif ; tablier plissé, jaune, trilobé. De serre chaude. En pot et bonne terre douce, légère, sans engrais : la tannée est peut-être inutile. Multiplic. par caïeux que l'on détache avec précaution. Humidité modérée pendant la végétation.

CYPRIPÈDE SABOT DE VÉNUS. *Cypripedium calceolus*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Dauphiné. Feuilles ovales-lancéolées, pointues, engaînées à leur ba

se; tige d'un pied, feuillée, un peu en zigzag. En mai et juin, fleurs à odeur de fleur d'orange, à lanières très-longues, d'un brun pourpre, posées comme les ailes d'un moulin à vent, et tablier enflé, creux, ouvert par en haut, imitant un sabot, et d'un beau jaune. Terre de bruyère tenue fraîche, et à l'ombre. — CYPRIPÈDE PUBESCENT. *C. pubescens.* HERBIER DE L'AMATEUR, volume 2. De la Caroline. 5 à 6 feuilles ovales-oblongues, pubescentes, engaînantes à leur base. Au printemps une ou 2 fleurs d'un jaune pâle pointillé de rouge. Même culture, mais orangerie.

ÉPIDENDRE EN COQUILLE. *Epidendrum cochleatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Jolie plante des Antilles. Tubercule verdâtre; 2 feuilles lancéolées, sessiles, paraissant opposées; hampe cylindrique, de 8 à 10 pouces, et s'allongeant davantage à mesure de la floraison; de novembre en avril, 12 à 15 fleurs renversées, à lanières verdâtres, tablier en cœur, concave, violet rayé de blanc. Terre de bruyère; multiplic. par les caïeux; serre chaude; chez M. Cels.

RODRIGUEZIE LANCÉOLÉE. *Rodriguezia lanceolata.* Bulbe comprimée : feuilles lancéolées, roides, longues de 4 à 6 pouces. En octobre : fleurs d'un beau rose, unilatérales sur un épi droit long de 6 pouces. Serre chaude. Terre de bruyère. Multiplic. par la séparation des bulbes avec racines.

GOODERIE DE DEUX COULEURS. *Gooderia bicolor.* Tige vivace de 7 à 8 pouces, fragile et succulente. En mars : fleurs blanches, en épi, pédonculées. Terre de bruyère. Serre chaude.

VANILLE AROMATIQUE. *Vanilla aromatica.* SWARTZ. *Epidendrum vanilla.* L. Du Brésil. Tiges charnues, sarmenteuses et grimpantes, munies de racines en suçoirs qui s'appliquent contre les arbres. Feuilles alternes, sessiles, oblongues, entières; fleur grande, en grappes terminales, d'un blanc jaunâtre. Fruit d'un parfum délicieux quand il a subi une certaine préparation dans le pays. Il donne un goût exquis aux liqueurs et aux substances alimentaires. Serre chaude; terre substantielle, tenue humide pendant la végéta-

tion. Quand cette plante a 1 ou 2 pieds de hauteur, il faut la mettre contre le tronc d'un arbre vivant sur l'écorce duquel elle puisse appliquer ses suçoirs, sans quoi elle périt bientôt.

FAMILLE DES HYDROCHARIDÉES. *Calice divisé sur 1 ou 2 rangs, dont l'intérieur ordinairement pétalé; étamines sur le pistil; style et stigmate simples ou divisés.* Ces plantes, toutes vivaces et aquatiques, se cultivent dans l'eau et peuvent servir à décorer les eaux dormantes des jardins.

NÉNUPHAR BLANC, LIS d'étang. *Nymphæa alba.* Indigène. Racine charnue, grosse et longue; feuilles larges, en cœur; de juin en août, fleurs grandes, à pétales nombreux et d'un blanc pur.—NÉNUPHAR JAUNE, *N. lutea.* Fleurs jaunes pluspetites. Multiplic. de graines, aussitôt leur maturité ou de portions de racines dans les eaux.

5. NÉNUPHAR ROUGE. *N. rubra.* Des Indes. Belle plante à feuilles vert noir en dessus, velues en dessous; en août, fleurs aussi grandes que celles du *N. alba*, d'un beau rouge, serre tempérée.

VALLISNERIE EN SPIRALE. *Vallisneria spiralis.* Du midi de la France. Cette plante, cultivée au Jardin du Roi, mériterait, par sa singularité, d'être placée dans les bassins des jardins d'amateur. On la trouve dans les ondes de la Saône et du Rhône. Elle croît et reste au fond des eaux. Lors de la fécondation, les fleurs femelles, attachées sur un très-long pédoncule replié en spirale, s'élèvent spontanément à la surface et ouvrent leur corolle; les fleurs mâles, sessiles sur la racine, se détachent alors entièrement, viennent flotter comme des petites nacelles autour d'elles, les fécondent, et sont ensuite dispersées par les ondes. Le pédoncule des femelles se retire et les entraîne au fond de l'eau où elles mûrissent leurs graines.

FAMILLE DES PERSICAIRES. *Calice divisé; étamines au fond du calice; ovaire supère; point de style ou plusieurs; plusieurs stigmates; semence nue ou couverte du calice.* Toutes sont peu délicates. Celles indigènes aiment les lieux frais et la terre légère, les exotiques se cultivent en orangerie ou serre tempérée.

PERSICAIRE DU LEVANT. *Polygonum orientale.* Annuelle; tige de 5 à 9 pieds, articulée, verte et rougeâtre; feuilles très-larges et ovales-aiguës; fleurs nom-

breuses en épis terminaux, axillaires et pendans, rouge carmin, ou blanches. Se ressème d'elle-même. On peut la semer en mars sur couche, et repiquer en terre substantielle et fraîche. Elle convient dans les massifs et grands parterres.

FAMILLE DES ARROCHES. *Calice partagé; étamines au fond du calice; ovaire supère; 1 style ordinairement multiple, ou point; 1 ou 2 stigmates sur chaque style; baie, ou, plus souvent, semence nue ou couverte par le calice.* Leur culture demande peu de soins. Elles veulent peu d'arrosemens, une bonne terre et exposition.

PHYTOLACCA COMMUN. Raisin d'Amérique. *Phytolacca decandra.* De la Virginie. Rustique; grosses racines vivaces; tiges de 6 pieds, rouges et rameuses; feuilles grandes, ovales, pointues, vertes et rouges; en août-septembre, fleurs petites, blanches et rougeâtres, en grappes axillaires droites et longues. Baies à suc rouge de laque, que l'on a en vain essayé de fixer. Terre légère; midi; multiplic. de graines en terrines et sur couche, ou séparation des racines. Garantir de la grande humidité, l'hiver.

ANSÉRINE BELVÉDÈRE. *Chenopodium scoparium.* D'Italie. Annuelle; tiges de 3 ou 4 pieds, droites, très-rameuses. Feuilles linéaires-lancéolées, sessiles, ciliées. En juin et septembre, fleurs sessiles, en petits paquets, formant des grappes simples et terminales. De graines, sur couche ou ados abrités, en mars; transplantation en mai. — ANSÉRINE AMBROISIE, AMBROISIENNE. *C. Ambrosioïdes.* Du Mexique. Annuelle. Feuilles lancéolées pointues. Tiges rameuses et cannelées, de 2 pieds; de juin en octobre, fleurs herbacées, fort petites. Toute la plante a une odeur forte, aromatique, mais agréable. Terre légère, exposition chaude, multiplic. de graines sur couche au printemps; repiquer en place, ou en pots et en serre pour obtenir des graines. — ANSÉRINE ROUGE. *C. rubrum.* Indigène. Entièrement rougeâtre. Fleurs en août. Même culture. — ANSÉRINE PURPURESCENTE. *C. purpurescens.* De la Chine. Tiges et feuilles pourpre foncé; fleurs rouge clair. Même culture.

BLÈTE A TÊTE, ou Épinard-fraise des jardiniers. *Blitum capitatum.* D'Autriche. De mai en août, fleurs

peu apparentes; fruits semblables à des fraises pelotonnées au bout des rameaux. BLÈTE EFFILÉE. *B. virgatum.* Indigène. Tiges plus longues et effilées; feuilles plus étroites, souvent rouges; fleurs et fruits le long des rameaux. Toute terre. De graines au printemps; aucun soin, se ressèment d'elles-mêmes.

FAMILLE DES AMARANTHES. *Calice divisé, souvent écailleux à la base; étamines séparées ou réunies. Style et stigmate simples, doubles ou triples; capsule 1-loculaire; fleurs en tête ou paniculées.* Quoique de pleine terre, ces plantes craignent le froid dans leur jeunesse. Terre légère substantielle; exposit. au midi.

AMARANTHE A FLEURS EN QUEUE, Discipline de religieuse, Queue de renard. *Amaranthus caudatus.* De l'Inde. Annuelle. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles ovales, oblongues, rougeâtres; en juin-septembre, fleurs en longues grappes, pendantes et cramoisies. Elle se sème d'elle-même, et vient partout. — AMARANTHE TRICOLORE. *A. tricolor.* De l'Inde. Annuelle. Cultivée pour ses feuilles grandes, ovales-lancéolées, tachées de jaune, de vert et de rouge. De juin en septembre, fleurs en têtes. Variété à feuilles plus pâles. Semer en mars sur couche chaude et sous cloche.

CÉLOSIE A CRÊTE, Amaranthe des jardiniers, Crête-de-Coq, Passe-Velours. *Celosia cristata.* Annuelle; de l'Inde. Tige d'un à 2 pieds, rameuse. Feuilles sessiles, assez larges et ovales-aiguës; fleurs très-petites, tellement nombreuses et serrées en têtes longues, aplaties et plissées, qu'on les prendrait pour des crêtes ou des morceaux de *velours épais.* Terre franche légère: exposition chaude. De graines en mars sur couche chaude et sous châssis, ou sous cloche. Repiquage sur couche, ou en pots enfoncés dans la couche jusqu'en juillet, et préserver du moindre froid. Mettre en terre avec la motte. On recueille les graines à mesure qu'elles mûrissent. Variété à crêtes jaunes. Ces deux célosies ont produit beaucoup de variétés très-agréables, différant entre elles par leurs couleurs ou par les formes et les plissures, régulières ou bizarres, de leurs crêtes. Même culture.

GOMPHRÈNE ou AMARANTHINE GLOBULEUSE, IMMORTELLE VIOLETTE, TOÏDES, TOLIDES. *Gomphrena*

globosa. De l'Inde ; annuelle. Tiges de 18 pouces, articulées, velues, feuilles lancéolées, molles, pubescentes ; de mai en octobre, fleurs en têtes globuleuses, rouge-violet, d'une longue durée. Variété à fleur blanche et une autre couleur de chair nouvellement introduite. Culture de la Célosie. Variété à fleurs blanches.

FAMILLE DES NYCTAGES. *Calice tubulé, corolliforme ; étamines sur une glande autour de l'ovaire ; 1 style ; stigmate simple ; semence solitaire.* Quoique vivaces, on les cultive comme annuelles, semées sur couche et repiquées à exposition chaude, et terre légère.

BELLE-DE-NUIT ORDINAIRE, Faux-Jalap, Admirable, Merveille du Pérou. *Mirabilis Jalappa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Pérou. Racine fusiforme ; feuilles opposées, en cœur ; tige de 2 pieds ; de juillet en septembre, fleurs en bouquets axillaires, nombreuses, rouges, jaunes, blanches, ou panachées, ne s'ouvrant que la nuit, comme toutes celles du genre. Terre légère et substantielle ; multiplic. de semences. On la cultive comme la reine-marguerite.

— BELLE-DE-NUIT A FLEURS LONGUES. *M. longiflora.* Du Mexique. Tiges longues, cassantes et diffuses ; feuilles en cœur, enduites d'une glu odorante ; en été, fleurs blanches, à tube très-étroit, long de 4 à 5 pouces et gluant, à limbe blanc et à odeur de fleurs d'orange. Même culture. On sème annuellement parce que ses racines vivaces sont sensibles au froid.

3. BELLE-DE-NUIT HYBRIDE, *M. hybrida,* due à M. LE PELLETIER. Elle a du rapport avec les deux précédentes dont elle provient ; les tubes des fleurs sont plus longs que ceux de la première et plus courts que ceux de la seconde. Fleurs blanches, rouges ou panachées, odorantes ou inodores. Même culture.

FAMILLE DES DENTELAIRES. *Calice tubulé ; corolle hypogyne ; étamines hypogynes ou epipétales ; ovaire supère, 1 ou plusieurs styles ; plusieurs stigmates ; capsule monosperme.* Terre franche ou légère ; exposition chaude ou serre ; peu d'arrosemens en hiver. On les multiplie rarement de graine, plus facilement de l'éclat des pieds.

DENTELAIRE DE CEYLAN. *Plumbago zeylanica.* Vivace ; tiges de 18 pouces, faibles, d'un vert bleuâtre ; feuilles larges, ovales, pointillées de blanc, per-

sistantes ; en août et septembre, fleurs en épi, petites, d'un beau blanc. Terre franche, exposition très-chaude, beaucoup d'arrosemens en été, peu en hiver. Multiplic. de graines sur couche chaude ou en pot. Serre chaude.

2. DENTELAIRE GRIMPANTE. *P. scandens*. De l'Amér. mérid. On la croît une variété de la précédente ; tiges plus hautes sans être grimpantes ; feuilles un peu plus larges ; fleurs en juillet et août. Même culture.

3. DENTELAIRE ROSE. *P. rosea*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De l'Inde. Tiges nombreuses, de 3 à 5 pieds, articulées ; feuilles ovales, entières, persistantes ; en différens temps, fleurs nombreuses, roses, en épi d'un pied. Même culture ; multiplic. de racines.

4. DENTELAIRE AURICULÉE. *P. auriculata*. Des Indes orient. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Tiges grêles, sarmenteuses, de 5 à 6 pieds ; feuilles ovales, oblongues, rétrécies en pétiole très-court, stipulées ; fleurs grandes, presque sessiles, en épi de 20 à 30, bleu céleste, se succédant de septembre à novembre. Serre tempérée ou orangerie. Même culture.

STATICÉ A BORDURES. Gazon d'Olympe. *Statice maritima*. WILLD. Indigène et rustique. Jolie en bordures par ses touffes de feuilles nombreuses, linéaires ; tiges de 4 à 6 pouces. De mai à juillet, fleurs en tête, plus ou moins rouges ou blanches. Terre légère et humide ; multiplic. par éclats et de semences.

2. STATICÉ EN FAISCEAU. *S. fasciculata*. De la Corse. Tige ligneuse à sa base. Feuilles nombreuses, linéaires ; fleurs en tête, à longs pédoncules. En pot ; terre légère ; orangerie ; multiplic. de graines ou de racines.

3. STATICÉ LIMONIUM. *S. limonium*. Indigène. Feuilles ovales-oblongues, en rosette, à pétiole d'un rouge vif. Tiges de 18 pouces, nues, rameuses ; en juin et juillet, épis unilatéraux de fleurs petites, nombreuses et d'un joli bleu. Même culture, mais plus délicate ; exposition chaude, et couverture l'hiver.

4. STATICÉ A LARGES FEUILLES. *S. latifolia*. SMITH. De Sibérie ; plus grande dans toutes ses parties ; pétioles moins rouges ; fleurs d'un bleu violâtre, plus pâles, plus

plus petites et plus nombreuses en août et septembre. Même culture.

5. Staticé de Tartarie. *S. tartarica.* Tiges plus basses et plus rameuses. Feuilles lancéolées oblongues, couchées, d'un vert blanchâtre ; en juin, fleurs à épis courts, d'un rouge tendre. Même culture ; orangerie.

6. Staticé crépue. *S. mucronata.* L. F. De Barbarie. Racines odorantes ; tiges d'un pied, diffuses, rameuses, membraneuses ; feuilles ovales, couvertes d'une poussière farineuse ; tout l'été, fleurs en épis unilatéraux, serrées, violet tendre. Même culture. Elle se sème naturellement.

FAMILLE des Lysimachies. *Calice divisé ; corolle ordinairement régulière et à 5 lobes ; autant d'étamines opposées aux lobes ; 1-style ; stigmate simple ou bilobé ; fruit 1-loculaire.* Toutes ces plantes sont jolies, vivaces, aiment une terre légère ou de bruyère, se multiplient de graines, d'éclats ou de racines, et peuvent se cultiver en pleine terre.

MOURON a feuilles étroites. *Anagallis Monelli.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. D'Espagne. Trisannuelle. Tige petite, droite, anguleuse ; rameaux nombreux, ayant besoin d'appui ; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, et verticillées de 3 ou 4 au sommet. En mai et septembre, fleurs grandes, en roue, passent du bleu au rouge, avec une tache carmin au centre. Terre franche légère ; mi-soleil ; orangerie. Multiplic. de graines aussitôt mûres, et de boutures sur couche tiède qui peuvent fleurir 6 semaines après.

LYSIMACHIE vulgaire, Corneille. *Lysimachia vulgaris.* Indigène. Racines vivaces comme les suivantes, traçantes. Tiges de 3 pieds paniculée ; feuilles opposées, ou verticillées à 3 ou 4, ovales-lancéolées. De juillet en septembre, fleurs en corymbes, jaunes. Multip. par la séparation de ses traces ; terre humide.

2. Lysimachie a feuilles de Saule. *L. ephemerum.* D'Espagne. Tiges de 3 pieds ; feuilles plus longues, opposées, sessiles ; de juillet-septembre, fleurs blanches en épis. Terre franche légère et humide, au midi. Multiplic. de graines sur couche, fréquemment arrosées, ou de l'éclat des pieds.

3. Lysimachie thyrsiflore. *L. thyrsiflora.* Du Nord de l'Europe. Tige d'un pied, simple ; feuilles opposées, linéaires-lancéolées. En juin-juillet, fleurs jaunes, petites, en grappes serrées. Même culture.

4. Lysimachie ponctuée. *L. punctata.* De la Belgique. Tiges d'un à 2 pieds paniculée ; feuilles ovales-oblongues, sessiles, opposées par 2, 3 ou 4 ensemble. En juin-juillet, fleurs jaunes. Terre un peu humide et ombragée.

5. Lysimachie verticillée. *L. verticillata.* Pall. Herbier de l'Amateur, vol. 3. Du Caucase ; feuilles pétiolées, toutes verticillées ; fleurs, 2 à 3 ensemble dans les aisselles des feuilles, formant au sommet de la tige une belle grappe terminale. Pleine terre de bruyère.

ANDROSACE blanche ou lactée. *Androsace lactea.* Feuilles étroites, en rosette ; tiges de 3 pouces ; en juin, 2 ou 4 fleurs blanches, jaunâtres en dedans. —Androsace velue. *A. villosa.* Feuilles entières, en rosette ; tige d'un pouce et demi ; de juin en août, ombelle de fleurs blanches à calice velu. Androsace carnée. *A. carnea.* Feuilles étroites, subulées, en gazon ; tiges de 2 pouces, fleurs en août, en ombelles et d'un rouge carné. Pour les 3 espèces, terre légère mêlée de terre de bruyère. Multiplic. de graines, en place ou en terrine, ou par éclat des pieds. Elles forment de jolis gazons propres à orner les rocailles.

PRIMEVÈRE commune. *Primula elatior.* Jacq. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Indigène. Plante basse et vivace ; feuilles radicales, ovales, oblongues, dentées ; tiges simples de 6 à 8 pouces ; de mars en mai, et quelquefois en automne, fleurs en ombelles, jaunes. Variétés très-nombreuses, à fleurs simples, d'un grand nombre de nuances, et dont quelques-unes sont prolifères ; doubles, mordorées ou jaunes, ou solitaires, sur un pédicule de 2 ou 3 pouces, et blanches, ou jaunes et violettes. Les amateurs recherchent les primevères dont les tiges sont fortes, et les corolles nuancées par 3 ou au moins 2 couleurs tranchantes. Ils nomment *œil* le cercle de la gorge de la

corolle, et le veulent bien rond. Les couleurs préférées pour le limbe sont le brun velouté, noir, carmin foncé, feu, orangé, etc.; ce n'est que par les semis que l'on obtient ces belles variétés. Ils réforment comme *clouées* les plantes dont le filet des étamines n'est pas assez long pour laisser voir, au centre de la corolle, les anthères qu'ils nomment *paillettes*. Ils veulent encore que la corolle soit bordée de blanc, rose, ou feu. Terre franche légère, fraîche et ombragée. Multiplic. de semis, en automne, en pleine terre au levant, ou en terrine. Repiquer l'année suivante, à la même époque, et multiplier les belles variétés par la séparation des pieds, quand la fleur est passée, ou à l'automne.

2. Primevère auricule, Oreille-d'Ours. *P. auricula.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Des Alpes. Vivace, à tronc ou souche basse; feuilles ovales, arrondies, épaisses, dentées, farineuses dans quelques variétés. Tige simple, de 3 à 6 pouces, terminée, de mars en mai, et souvent en automne, par une ombelle de fleurs tubulées monopétales. *L'auricule des amateurs* se distingue par les qualités suivantes: 1°. une tige forte que n'entraîne point l'ombelle des fleurs; 2°. une corolle complète, c'est-à-dire ornée, au centre de la gorge, par les anthères de ses étamines entourant le pistil à hauteur du plan. Les amateurs appellent les anthères *paillettes*, le pistil *clou* et la gorge *œil;* 3°. la gorge doit être un cercle parfait, jaune ou blanc, tracé au centre de la fleur; il doit s'étendre sur la moitié de la corolle; 4°. le reste du limbe doit trancher par une couleur vive et veloutée, nuancée et plus foncée au milieu du large cercle qu'elle forme. Enfin les plus belles ont un cercle blanc ou jaune, plus ou moins étroit sur le pourtour de la fleur. Plus les fleurons sont larges, nombreux et réguliers, plus la plante est précieuse. Les couleurs les plus estimées sont le bleu pourpre et le liséré-blanc, le brun foncé, le brun olive, le feu velouté noir, l'orangé. Depuis quelques années une seconde variété est encore cultivée: ce sont les *poudrées* ou *anglaises*. Toute la

plante est poudrée blanchâtre. Elles ont l'*œil* blanc; au lieu d'être rond, il est souvent carré et même pentagone. Il s'étend plus ou moins sur la corolle terminée irrégulièrement et panachée de brun, vert olive et ventre de biche. Enfin on en possède de doubles, dont 2 seulement sont estimées : la jaune et la mordorée. Les amateurs placent leurs auricules dans des pots sur des gradins en amphithéâtre, et les divisent en 4 classes : 1°. les *pures*, qui n'ont qu'une couleur; 2°. les *ombrées* ou *liégeoises* à deux couleurs; 3°. les *anglaises*; 4°. les *doubles*.

L'oreille d'ours demande une terre franche, légère dans les terres humides et les climats pluvieux, un peu plus forte dans les températures et les terres sèches. On ne doit mêler que des engrais végétaux dans la terre qu'on lui destine. Elle ne craint pas le froid, mais le changement brusque de température et l'humidité, parce que les feuilles, au lieu de se dessécher, se pourissent, et que la pouriture gagne le tronc. Il faut dans ce cas les avoir en pots, placés sur des planches ou des murettes élevées de 2 à 4 pieds au-dessus du sol. Lorsque les pluies se prolongent, on couche le pot, et on n'arrose, dans les temps même très-secs, que quand les feuilles en font connaître la nécessité par leur mollesse. On leur donne l'exposition du levant, et, à défaut, celle du nord. Multiplic. de graines semées en décembre jusqu'en mars en terre de bruyère, en terrines au levant; la graine très-peu couverte. On repique quand le plant a 5 à 6 feuilles, en terrines si le plant est faible, et en bordures s'il est plus fort. L'année suivante, mettre celle de choix en pots de 5 à 6 pouces; ne dépoter que tous les 3 ans; enfoncer, après la fleur, les pots au levant dans une plate-bande qui ne reçoit les rayons du soleil que de 2 à 4 heures par jour; enlever les feuilles jaunes en les détachant par un mouvement de droite à gauche. Coucher pendant l'hiver les pots qui ne sont pas enterrés, le fond du côté du midi, et pendant les fortes gelées couvrir légèrement avec des feuilles, ou mieux d'un châssis : ou les rentrer, mais seulement pendant la durée des gelées. On peut se contenter

de les planter, en-motte, dans une plate-bande, d'où on les relève, aussi en motte, lors de la floraison, pour les remettre en pots; leurs couleurs en sont plus vives et plus fraîches.

3. PRIMEVÈRE A FEUILLES DE CORTUSE. *P. cortusoïdes*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De Sibérie. Feuilles radicales, en cœur, lobées et crénelées; tiges hautes; en avril, mai et en janvier si on cultive en orangerie, ombelle de jolies fleurs à long pédicule, à pétales pourpres, bien ouverts, odeur douce. Même culture.

4. PRIMEVÈRE DE LA CHINE. *P. sinensis*. HERB. DE L'AM., vol. 6. Tige courte charnue: feuilles étalées, pétiolées en cœur, à 7 ou 9 lobes, dentées ou incisées. Toute l'année: plusieurs pédoncules axillaires longs de 6 à 12 pouces, à 2 ou 3 articulations et autant de girandoles chacune de 8 à 12 fleurs larges de 15 lignes, à limbe plane, rose, à disque jaune. Le calice est scarieux et renflé. Serre tempérée et terre de bruyère. Multiplic. très-facile de graines, d'éclats et boutures.

SOLDANELLE DES ALPES. *Soldanella alpina*. Charmante petite plante à racines vivaces. Feuilles radicales, en rein; tiges de 5 à 6 pouces; en avril et mai, 2 à 4 fleurs campanulées, à bords frangés, violet pourpre ou blanches. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre franche, et demi-ombragée. Multiplic. de graines, ou de racines en octobre; couverture l'hiver. En orangerie elle fleurit en mars.

GYROSELLE, ou DODÉCATHÉON DE VIRGINIE. *Dodecatheon Meadia*. Des mots grecs *dodeca*, douze; et *Theos*, Dieu. Jolie plante à racines vivaces; feuilles radicales obtuses, en rosette; tiges de 10 à 12 pouces; au printemps, un bouquet, ordinairement de 12 jolies fleurs, petites, pendantes, rose-pourpre. Terre franche légère; exposition chaude; pleine terre ou orangerie. Multiplic. de graines aussitôt mûres, ou par racines en automne.

CYCLAME D'EUROPE. Pain-de-Pourceau. *Cyclamen europæum*. Indigène. Plante basse et vivace, à racine tubéreuse; feuilles radicales, en cœur ou réniformes,

presque orbiculaires, marquées en dessus de taches blanchâtres, rougeâtres en dessous; fleurs au printemps, et souvent en automne, petites, nombreuses, blanches ou purpurines, inodores, solitaires, tournées vers la terre comme toutes celles du genre, de sorte que l'extrémité de leurs pétales, longs, ondulés et réfléchis, regarde le ciel. En pot ou pleine terre légère, ombragée et pas trop sèche; couverture l'hiver. — Cyclame a feuilles de lierre. *C. hederæfolium*. H. K. D'Italie; dessous des feuilles roux; fleurs blanches, roses ou rouges, à odeur très-suave. Plus délicat.

3. Cyclame de Cos. *C. Coum*. D'Italie; fleurit au printemps, si on le tient en terre de bruyère, et si on le met dans l'orangerie ou sous châssis pendant l'hiver. Plus petit; feuilles nombreuses, réniformes, vert foncé en dessus, en dessous pourpres comme les pédicules; fleurs rouges, à pétales larges, mais plus courts.

4. Cyclame de Perse. *C. Persicum*. Il fleurit plus tôt, est plus grand, et demande les mêmes soins. Feuilles en cœur obtus, rouges par-dessus. Fleurs odorantes, rouges: la variété à fleurs blanches est appelée *C.* d'*Alep* par les jardiniers. Tous se multiplient de graines semées aussitôt la maturité au levant, et mieux en terrines mises en orangerie ou sous châssis pendant l'hiver: au printemps on repique le jeune plant. On peut encore couper leurs racines charnues, en ayant soin de laisser au moins un œil à chaque morceau qu'on met en terre, et qui ne tarde pas à jeter des radicules.

GLOBULAIRE commune. *Globularia vulgaris*. D'Europe. Tige de 6 ou 7 pouces; feuilles ovales, couchées, et en touffe; en juin, fleurs petites, bleues, en tête sphérique. Terre légère, sèche et maigre; exposition chaude en pleine terre, ou en pots et orangerie. Multiplic. par le pied.

MÉNYANTHE a 3 feuilles. Trèfle d'eau ou de Castor. *Menyanthes trifoliata*. Vivace; de nos marais; feuilles à 3 folioles, à long pétiole; tiges d'un pied; de mai en juillet, épi de fleurs blanches très-jolies, agréablement ciliées.—Ményanthe flottant, Petit Nénuphar. *M. nymphoïdes*. Dans nos étangs. Feuilles en

cœur, arrondies, flottant sur l'eau comme les fleurs en juillet; celles-ci à pétales découpés, jaunes, en ombelles. Terre de marais, dans un pot mis dans un vase plus grand, et toujours plein d'eau. Multiplic. de graines ou par éclat des pieds.

FAMILLE des Pédiculaires. *Calice divisé, souvent tubulé; corolle ordinairement irregulière;* 1 *style à stigmate simple ou bilobé; capsule biloculaire, polysperme; fleurs avec bractées.* Toutes se multiplient de graines et d'éclats. Elles aiment une terre franche légère un peu fraîche, et se contentent de toutes les expositions.

VÉRONIQUE officinale. *Veronica officinalis.* Indigène. Tiges d'un pied, couchées et velues; feuilles ovales et opposées; de mai en juillet, fleurs bleuâtres, ou rougeâtres, ou blanches. — Véronique a épis. *V. spicata.* Indigène. Tiges de 18 pouces, simples; feuilles opposées, crénelées, de juin en août, fleurs d'un bleu tendre. — Véronique maritime. *V. maritima.* D'Europe. Tiges de 2 pieds, minces, blanchâtres; feuilles ternées, plus longues, plus aiguës. En été, fleurs d'un beau bleu, ou blanches, ou carnées, et à plusieurs épis. — Véronique blanche. *V. incana.* De Russie. Tiges étalées; feuilles assez larges, blanchâtres; en juillet-septembre, fleurs bleues, en épis cotonneux. — Véronique élégante. *V. elegans.* Feuilles opposées et alternes ovales, doublement dentées, pubescentes en dessous : tige droite, haute de 15 à 20 pouces, paniculée. En juin, épis nombreux, de jolies petites fleurs roses. Terre de bruyère. Mutiplic. de graines et d'éclats. — Véronique a feuilles de gentiane. *V. gentianoïdes.* Smith. Du Caucase. Racine fusiforme, tiges de 2 pieds, simples et velues; feuilles en touffe, opposées, couchées, ovales-oblongues; en mai, fleurs assez grandes, d'un bleu pâle. — Véronique de Virginie. *V. virginiana.* Tiges de 6 à 7 pieds; feuilles quaternées; en juillet-octobre, fleurs blanches, en épi d'un pied. — Véronique teucriette ou germandrée. *V. teucrium.* Indigène. Tiges d'un pied, couchées; feuilles opposées, ovales, souvent incisées; en juin, fleurs d'un joli bleu veiné de rouge. — Véronique Chamédris. *V. chamædris.* Indigène. Tiges plus cour-

tes, rameuses ; feuilles opposées, en cœur, dentées; en juin, fleurs d'un beau bleu et assez grandes. Ces plantes, très-rustiques, s'accommodent de tout terrain, mais préferent une bonne terre fraîche. Multiplic. de graines ou d'éclats. — VÉRONIQUE PERFOLIÉE. *V. perfoliata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Vivace ; de la Nouvelle-Hollande. Tige grêle, d'un à 3 pieds ; feuilles nombreuses, ovales, entières, opposées, glauques ; en juillet-septembre, 50 fleurs en grappe grêle, d'un bleu tendre. En pot ; terre de bruyère. Orangerie.

ÉRINÉ DES ALPES. *Erinus Alpinus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Petite et vivace ; tiges simples ; feuilles opposées, spatulées, crénelées ; de mars en juin, fleurs en grappes nombreuses, d'un pourpre rose, avec lignes plus foncées. Terre franche, fraîche et ombragée ; dans les rocailles des jardins paysagers, elle produit de l'effet. Multiplic. de graines, ou de racines en automne.

FAMILLE DES ACANTHES. *Calice divisé, ordinairement ave bractée ; corolle le plus souvent irrégulière ; 2 étamines, ou 4 dont 2 plus grandes ; 1 style à stigmate simple ou bilobé ; capsule à 2 valves élastiques.* Terre franche, substantielle ; multiplic. de graines ou d'éclats.

ACANTHE SANS ÉPINES. Branc-Ursine d'Italie. *Acanthus mollis.* De la France méridionale. Vivace ; feuilles très-grandes, lisses, agréablement découpées ; on les a imitées dans l'ornement du chapiteau de l'*ordre corinthien.* Tige simple de 2 à 3 pieds ; fin de l'été, fleurs labiées, assez grandes, aplaties, rouge livide, n'ayant qu'une lèvre large, inférieure et à 3 lobes. Toute terre, mais mieux terre franche et profonde. Couverture l'hiver. Multiplic. de graines ou de racines.

RUELLIE OVALE. *Ruellia ovata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Du Mexique. Bisannuelle. Tiges couchées ; feuilles opposées, ovales, velues et ciliées ; en août, fleurs bleues, grandes (3 dans les aisselles des feuilles), à divisions arrondies, crénelées. Sur couche et sous châssis l'été, serre chaude, près des jours, l'hiver. Terre substantielle ; arrosemens fréquens pendant la végétation. Multiplic. de graines.

FAMILLE des Gattiliers. *Calice et corolle tubulés, celle-ci souvent irrégulière; étamines ordinairement didynames; 1 style à stigmate simple ou bilobé.* Ces plantes, excepté la verveine, sont toutes exotiques.

VERVEINE a bouquets ou de Miquelon. *Verbena Aubletia.* Bisannuelle; basse. Tiges d'un pied, droites, ou couchées et redressées, feuilles opposées, pinnatifides ou lancéolées, incisées et trifides. En juillet et novembre la 1re. année, et en avril et juillet la 2e.; fleurs petites, jolies, et d'un rouge de laque. Terre franche légère, bien terreautée; exposition chaude et sèche; orangerie pour la conserver 2 ans. Multiplic. de semis sur couche au printemps, ou de boutures et marcottes. — Verveine a rameaux serrés. *V. stricta.* Du pays des Illinois. Racine rustique et vivace; tiges roides et à rameaux rapprochés; feuilles opposées, serrées, sessiles, ovales-aiguës; en été, fleurs à épis et d'un bleu violâtre. Même terre. Multiplic. de semis et d'éclats.

HÉBENSTRÈTE dentée. *Hebenstreitia dentata*, L. *Hebenstreitia aurea*, And. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Du Cap. Bisannuelle. Tiges ligneuses, grisâtres; feuilles par 3, linéaires, réfléchies; en juin-décembre, fleurs blanches, petites, à une seule lèvre, tachée d'aurore, inodore le matin, à odeur désagréable au milieu du jour, et suave le soir. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie et près des jours. Multiplic. de graines ou de boutures, sur couche tiède, et sous châssis ou cloche. — Hébenstrète a feuilles en coeur. *H. cordata.* Du Cap. Très-agréable par ses fleurs en épis, rouges en dedans, blanches en dehors; feuilles charnues, obtuses. Même culture.

FAMILLE des Labiées. *Calice tubulé, à 5 divisions ou à 2 lèvres; corolle tubulée, irrégulière, ordinairement à 2 lèvres. 4 étamines dont 2 plus longues, ou 2 seulement; 1 style à stigmate bifide; 4 semences nues dans le calice; feuilles opposées.* La plus grande partie de ces plantes est vivace, aromatique, de pleine terre franche légère et substantielle. Elles aiment une exposition chaude, et se multiplient de graines ou d'éclats des tiges ou des racines.

AMÉTHISTE bleue. *Amethistea cœrulea.* De Sibérie. Annuelle et très-agréable. Tige d'un pied; feuil-

les supérieures à 3 lobes; en juin et juillet, fleurs odorantes, par 3, axillaires, petites, à cinq lobes, bleu améthiste. Semis en place; terre franche légère, fraîche et demi-ombragée.

MONARDE A FLEURS ROUGES. Thé d'Oswégo. *Monarda didyma.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De la Pensylvanie. Tiges de 18 pouces, rameuses; feuilles ovales-pointues, dentées. En juin-août, fleurs en têtes assez grosses, terminales et verticillées; corolle à 2 lèvres, la supérieure longue et pointue, l'inférieure courte, divisée en 3 lobes, d'un rouge vif. Terre légère et substantielle; mi-soleil. Multiplic. en automne par les racines. Renouveler la terre tous les 2 ans. Couverture l'hiver. — MONARDE POURPRE. *M. purpurea.* H. P. Plus haute; fleurs pourpres. — MONARDE FISTULEUSE. *M. fistulosa.* Du Canada. Plus volumineuse. Les fleurs, d'un violet pâle, font moins d'effet. Ces plantes sont vivaces et aromatiques.

SAUGE ORMIN, FEUILLE-FLEUR et PRUD'HOMME. *Salvia horminum.* D'Espagne. Rustique; tige de 2 pieds; feuilles obtuses, crénelées, vert foncé; en juillet, fleurs en épi terminal, à bractées colorées rose tendre. Variété à bractées rouges, et autre à bractées violettes: terre légère, chaude et sèche, au midi. Semis en place, ou en planche pour repiquer. — SAUGE ARGENTÉE. *S. argentea.* De Crète. Bisannuelle; feuilles grandes, oblongues, argentées; en mai et août, fleurs verticillées, blanches et à bractées concaves. Même culture; semis sur couche tiède au printemps. — SAUGE BICOLORE. *S. bicolor.* DESF. De Barbarie. Tiges carrées, de 3 pieds, et persistantes, si on rentre en orangerie; feuilles ovales, crénelées, assez grandes; en juin, fleurs en anneaux au sommet des tiges, grandes, penchées, d'un beau bleu, avec une tache blanche à la lèvre inférieure. Même culture, mais couverture l'hiver. — SAUGE DE L'INDE. *S. indica.* Tige de 3 pieds; feuilles cordiformes, un peu lobées; en mai-juillet, fleurs verticillées, grandes, bleues. Même culture. — On met en bordure la GRANDE et la PETITE SAUGE. *S. officinalis* et *S. tenuior*, ainsi que leurs variétés: TRICO-

LORE, PANACHÉE, A FEUILLES ÉTROITES, A PETITES FEUILLES, GAUFRÉE OU FRISÉE. Multiplic. de semences, et d'éclats des pieds. Ces jolies plantes, à fleurs bleues, paraissant en juin et juillet, sont aromatiques. Terre légère, exposition chaude.

SARIETTE DE MONTAGNE. *S. montana.* Indigène, vivace; 2 ou 3 fleurs blanches, aussi sur chaque pédoncule. De graines bonnes pendant 2 ans, ou de pieds éclatés. Ces plantes sont aromatiques.

LAMIER ORVALE. *Lamium orvala.* Du grec *lamia*, loup-garou, parce que les fleurs imitent une gueule. Vivace; d'Italie. Tiges de 2 pieds, quadrangulaires, nombreuses, rougeâtres; feuilles rugueuses, en cœur allongé, dentées et rougeâtres en dessous, d'avril-juin, fleurs verticillées, fort grandes, sessiles, blanches, lavées et tachées d'un beau rose foncé. Multiplic. de graines, et repiquer en place en juillet, ou par l'éclat des pieds à l'automne. Belle plante, très-rustique; terre franche, fraîche et soleil.

BÉTOINE VELUE. *Betonica hirsuta.* Des Alpes. Racines vivaces; tige d'un pied et demi, carrées; feuilles en cœur allongé; en juillet, fleurs en épi, rouge vif Pleine terre franche légère, un peu fraîche, et plus d'ombre que de soleil. De graines en mars, ou par l'éclat des racines en automne. — BÉTOINE DU LEVANT. *B. orientalis.* Feuilles plus grandes, d'un vert pâle; fleurs pourpre pâle. Même culture, mais couverture l'hiver; un ou 2 pieds en orangerie.—BÉTOINE A GRANDES FLEURS. *B. grandiflora.* H. P. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De Sibérie. Vivace, plus grande. Tiges carrées et velues; feuilles radicales, nombreuses, grandes, dentées, en cœur allongé; fleurs roses, très-grandes, longues de près de 2 pouces, en verticilles. Même culture que la première.

STACHYS ÉCARLATE. *Stachys coccinea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Chili. Racines vivaces; tiges de 3 pieds, anguleuses, rameuses; feuilles en cœur, oblongues, crénelées; de juin à septembre, fleurs en épis, moyennes, réunies par 3, rouge éclatant. Terre légère et substantielle; midi; orangerie près des jours. Multi-

plic. de graines sur couche au printemps, de boutures, et d'éclats. Point d'humidité l'hiver.

PHLOMIS TUBÉREUX. *Phlomis tuberosa.* De Sibérie. Vivace; tiges de 5 à 6 pieds, carrées, rougeâtres, feuilles longues, en cœur, dentées; en juillet et septembre, fleurs verticillées, moyennes et violâtres. Terre légère; soleil, arrosemens fréquens en mai et juin. Multiplic. par séparation des tubercules, tous les 3 ans, ou de graines en pots et en orangerie la première année.

PHLOMIS LACINIÉ. *Phlomis laciniata.* Feuilles longues d'un pied, profondément découpées; tige de 5 à 6 pieds, grosse, laineuse : fleurs en août, lavées de pourpre, assez grandes. Plante très-pittoresque. Pleine terre. Multiplic. par graines, et division des touffes. Craint les grandes gelées.

MOLUCELLE ÉPINEUSE. *Molucella spinosa.* Des Moluques. Annuelle. Tiges de 3 ou 4 pieds; feuilles en cœur, incisées; en juillet-août, fleurs en verticilles axillaires, à bractées piquantes; la lèvre supérieure rose pâle, l'inférieure jaunâtre. — MOLUCELLE LISSE. Mélisse des Moluques. *M. lævis.* Annuelle, et à odeur de melon. Tiges de 2 pieds, épaisses; feuilles ovales, entières inférieurement, incisées dans le haut; en juillet-août, fleurs blanches, verticillées, et garnies d'épines en bas. Terre légère et substantielle. Semer sur couche; exposition chaude. Plantes sans éclats, mais singulières par leur grand calice.

ORIGAN DICTAME de Crète. *Origanum Dictamnus.* Vivace; tiges de 18 pouces, rameuses; feuilles rondes, épaisses et rugueuses; en juin-juillet, fleurs purpurines, épis feuillés et verdâtres. Sa singularité et sa bonne odeur la font rechercher. Exposition chaude. Multiplic. des semences, boutures et éclats.

MÉLISSE OFFICINALE, CITRONELLE. *Melissa officinalis.* Indigène. En juin-septembre, fleurs verticillées, petites, blanches, à odeur de citron. Terre légère, au midi. Semis, ou éclats des pieds. Variété : MÉLISSE ROMAINE, plus belle et odeur plus agréable.—MÉLISSE A GRANDES FLEURS. *M. grandiflora.* Des Alpes. En mai-septembre, fleurs grandes, nombreuses, par 3 ou 4 sur

le même pédicule, d'un seul côté, et d'un rose pourpre. Variété à feuilles panachées. Même culture.

DRACOCÉPHALE D'AUTRICHE. *Dracocephalum Austriacum.* (Tête de dragon.) Indigène. Rustique; vivace; tiges de 8 à 10 pouces, en touffes; feuilles lancéolées, étroites, incisées; de juillet en août, fleurs en épis, grandes, belles, axillaires, bleu violâtre. Terre légère et substantielle; exposition chaude. Multiplic. de graines sur couche ou en plate-bande bien préparée, ou séparation des rejetons. Relever au moins tous les 3 ans.

2. DRACOCÉPHALE A GRANDES FLEURS. *D. grandiflorum.* De Sibérie. Vivace; tiges d'un pied; feuilles radicales en cœur, celles des tiges orbiculaires; en juillet, fleurs verticillées, grandes, bleues, tachées de brun, et entremêlées de bractées pourpres. Même culture.

3. DRACOCÉPHALE DE VIRGINIE, ou CATALEPTIQUE. *D. virginianum.* Vivace; tiges de 2 à 3 pieds; feuilles oblongues, aiguës; de juillet en septembre, fleurs grandes, nombreuses, en épi, rose tendre et qui restent dans la position où on les met. Même culture.

4. DRACOCÉPHALE DE MOLDAVIE. *D. Moldavicum.* Annuel; tiges de 2 pieds, rougeâtres, feuilles ovales, oblongues, obtuses; en juillet, fleurs verticillées, blanches purpurines, en épi feuillé. Même culture, semer en place au printemps.

MÉLISSOT A FEUILLES DE MÉLISSE. *Melittis melissophyllum.* Indigène. En mai-juin, fleurs belles, grandes, axillaires, blanches ou carnées, lèvre inférieure d'un beau pourpre. Culture de la Mélisse; veut l'ombre complet.

BASILIC COMMUN. *Ocymum basilicum.* Des Indes. Très-aromatique. Tige droite, d'un pied; feuilles ovales, vert foncé; fleurs blanches ou purpurines. Les variétés *à feuilles d'ortie*, *à feuilles de laitue*, et *anisé*, se distinguent, les deux premières par leur feuillage, et la dernière par son odeur particulière; celle-ci fournit un assaisonnement agréable. — PETIT BASILIC. *O. minimum.* De Ceylan. Plus petit; feuilles ovales, vertes ou violettes, suivant la variété; pendant tout l'été, fleurs petites, blanches. — BASILIC DE CEYLAN. *O. gratissi-*

mum. Vivace. Le grand mérite de celui-ci est dans son odeur suave.—BASILIC A GRANDES FLEURS. *O. grandiflorum.* L'HÉR. D'Afrique. Fleurs rares, plus grandes que celles des autres, blanches; feuilles ovales; odeur peu agréable. Il veut de la chaleur. On sème les basilics sur couche en mars, et on les replante en pot, ou en pleine terre, au midi.

BRUNELLE A GRANDES FLEURS. *Prunella grandiflora.* JACQ. Indigène. Jolie plante vivace; tige carrée; feuilles ovales-oblongues, quelquefois à 4 incisions; en juillet, fleurs en épi, fort grandes, renflées, bleues, pourpres, rosées ou blanches. Terre légère, exposition découverte. Multiplic. de graines en mars, ou d'éclats.

CLÉONIE DE PORTUGAL, BRUNELLE ODORANTE. *Cleonia Lusitanica.* WILLD. *Prunella Lusitanica.* L. De Portugal. Annuelle. Feuilles obtuses, dentées, atténuées en pétioles pinnatifides au sommet; tiges de 6 à 7 pouces, velues; fleurs estivales, grandes, violettes, tachées de blanc, en épis terminaux. Terre franche légère, exposition chaude: semer au printemps sur couche pour repiquer en pleine terre.

FAMILLE DES SCROPHULAIRES. *Calice et corolle divisés, celle-ci ordinairement irrégulière; 2 étamines, ou 4 dont 2 plus longues; un style à stigmate simple ou bilobé; capsule 2-loculaire; fleurs avec bractées.* Ces plantes aiment toutes une terre franche légère substantielle. Elles sont de pleine terre, rustiques et ne veulent que peu ou point d'arrosemens. On les multiplie de graines ou d'éclats

LINAIRE A FLEURS D'ORCHIS. *Linaria bipartita.* Jolie fleur annuelle, d'un bleu veiné, en épi terminal, agréable en bordure ou semée par touffes sur les plates-bandes, depuis mars jusqu'en juin.

MUFLIER DES JARDINS, MUFLE DE VEAU, GUEULE DE LION. *Antirrhinum majus.* Indigène, vivace et rustique. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles lancéolées, lisses, en verticilles de 3; en mai et août, fleurs en épi, grandes, en mufle, purpurines ou blanches, à palais jaune, ou rouge vif. Variété à feuilles rondes; autre à fleurs doubles, rouge pâle, singulière mais moins jolie. Terre légère; au midi. Multiplic. de graines; et, pour la double, d'éclats. Cette dernière, plus délicate, a besoin de l'orangerie l'hiver.

DIGITALE POURPRÉE, GANTELÉE, GANT DE NOTRE-DAME. *Digitalis purpurea.* Indigène ; bisannuelle ; feuilles ovales, aiguës, cotonneuses ; tige de 3 à 4 pieds, paraissant la 2e. année ; en juillet et août, fleurs nombreuses, en épi unilatéral, pendantes, purpurines, ponctuées de brun, ou entièrement blanches ; terre légère, sèche ; exposition chaude. Multiplic. de graines aussitôt la maturité, ou par séparation des œilletons.

2. DIGITALE A GRANDES FLEURS. *D. ambigua.* MUR. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. I. Indigène, vivace. Tige de 2 pieds ; en juin et juillet, fleurs plus grandes, ventrues, jaune taché de pourpre. Même culture ; terre fraîche.

3. DIGITALE OBSCURE. *D. obscura.* D'Espagne. Vivace. Tige de 15 à 18 pouces ; feuilles étroites, longues ; en juin et juillet, fleurs plus petites, roussâtres. Terre franche légère et substantielle ; soleil ; orangerie. Multiplic. de graines sur couche, repiquer en pots.

4. DIGITALE FERRUGINEUSE. *D. ferruginea.* D'Italie. Vivace. Tige de 5 à 6 pieds ; feuilles nombreuses, longues, rayées ; en juin et juillet, fleurs couleur de fer. Même culture.

5. DIGITALE DES CANARIES. *D. canariensis.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. I. Plante superbe, vivace, ligneuse, et d'un grand effet. Tige rameuse, de 2 à 3 pieds ; feuilles persistantes, aiguës, dentées et duveteuses ; en juin et juillet, fleurs en épi long et serré, grandes, d'un jaune safrané. Même culture, mais terre de bruyère fraîche, et exposition du levant en été.

6—7. DIGITALE DE MADÈRE. *D. sceptrum.* Belle plante ; tige droite, ligneuse, rameuse ; feuilles longues, rapprochées, spatulées, blanchâtres, en large rosette au sommet des branches ; en juin et juillet, fleurs en épi, pendantes, rouges et jaunes. Même culture, mais terre plus sèche. On cultive encore la DIGITALE COTONNEUSE, *D. lanata.* WILLD., dont la corolle est brune, la lèvre inférieure très-longue et ponctuée de pourpre. Même culture que le n°. 2.

USTERIA SARMENTEUX. *Usteria scandens.* CAV. *Maurandia semperflorens.* JACQ. HERBIER DE L'AMA-

TEUR, vol. 4. Du Mexique. Belle plante grimpante, de 4 à 5 pieds; feuilles triangulaires; de mars en septembre, fleurs nombreuses, grandes, solitaires, rose pourpre.—USTERIA A FLEURS DE MUFLIER. *Usteria antirrhiniflora*. Jolie et nouvelle espèce. Terre légère substantielle, ou de bruyère; pleine terre, à exposition chaude et couverture l'hiver, ou orangerie; de graines sur couche chaude ou de marcotte.

COLOMNÉE DROITE. *Columnea erecta*. LAM. *Cyrilla pulchella*. L'HÉRIT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De la Jamaïque. Vivace; tiges de 18 pouces, rougeâtres, grêles, en touffe; feuilles ovales, petites, velues; de juillet en novembre, fleurs axillaires, souvent solitaires, écarlate vif. Terre franche légère, substantielle; serre chaude près des jours; arrosemens fréquens en été, rares en hiver. Multiplic. de ses filets. — COLOMNÉE ÉCARLATE. *C. humilis*. LAM. Du même lieu. Tiges de 18 pouces, nombreuses, pourpres; feuilles lancéolées-aiguës, dentées; en août, fleurs à tube rouge et à limbe écarlate. Même culture pour ces 2 jolies plantes.

MIMULE DE VIRGINIE. *Mimulus ringens*. Vivace et rustique; tiges carrées, vertes et herbacées, d'un à 2 pieds; feuilles opposées, dentées, lancéolées; en juillet et août, fleurs moyennes, solitaires, à long pédoncule, pourpre violâtre. Terre franche légère et humide; mi-soleil. Multiplic. de graines aussitôt la maturité, ou de racines. — MIMULE PONCTUÉE. *M. punctatus*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Pérou. Tiges carrées; feuilles ovales, dentées, vert jaune, de mai en août, fleurs grandes, beau jaune ponctué de rouge. Même culture, mais couverture l'hiver, ou orangerie.

ANGELONE A FEUILLES DE SALICAIRE. *Angelonia salicarioïdes*. Plante vivace, haute de 2 pieds, touffue, à feuilles opposées lancéolées, dentées en scie, longues de 2 à 4 pouces: fleurs bleu lilas, de moyenne grandeur, disposées en grappe terminale. Tout l'été et l'automne. Serre tempérée. Terre légère substantielle. Multiplication facile d'éclats, de boutures et graines.

BESLERE A FEUILLES DE MÉLITE. *Besleria melitifolia*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Vivace, herba-

cée : de l'Amérique méridionale ; tiges épaisses, quadrangulaires, de 2 pieds ; feuilles ovales, crénelées, opposées ; en juillet et août, 6 à 8 fleurs pédicellées, en ombelle ; calice tubuleux, rouge-orangé ; corolle jaune avec des raies d'un rouge foncé. En pot et tannée de la serre chaude. Multiplic. de bouture.

2. BESLÈRE INCARNAT. *B. incarnata.* WILLD. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De la Guyane. Tige de 2 pieds, cylindrique ; feuilles opposées, ovales, herbacée, crénelées ; en août et septembre, fleurs opposées, solitaires, axillaires, d'un rouge incarnat. Serre chaude. Multiplic. d'éclats et de boutures. Sa racine est vivace et grosse comme un navet.

BROUALLE ÉLEVÉE, VIOLETTE BLEUE. *Browallia elata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Pérou. Jolie et annuelle ; feuilles lancéolées-pointues ; tiges de 2 pieds, très-rameuses ; fleurs, de juillet en sept. axillaires, souvent par 3, d'un beau bleu lilas, à tube long et jaune doré. Terre légère et substantielle ; exposition chaude. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis ou cloche ; repiquer en pleine terre, ou en pots pour faire mûrir les graines en serre ou sous châssis. — BROUALLE A TIGE TOMBANTE. *B. demissa.* De Panama. Annuelle ; tiges d'un pied, tombantes ; feuilles entières, ovales ; fleurs estivales, axillaires, solitaires, à tube cylindrique, et limbe d'une seule pièce, quoiqu'il paraisse en avoir 5, d'un violet bleuâtre, taché en jaune à la base de la division du haut. Même culture.

FAMILLE DES MORELLES. *Calice et corolle à 5 divisions, celle-ci ordinairement régulière ; souvent 5 étamines ; 1 style à stigmate simple, quelquefois sillonné. Capsule ou baie, le plus souvent 2-loculaire.* Les morelles se multiplient de graines semées sur couche ; quoique peu délicates il faut cependant les garantir du froid. Terre franche ; peu d'arrosemens.

CELSIA A FEUILLES LANCÉOLÉES. *Celsia lanceolata.* VENT. Des bords de l'Euphrate. Racines vivaces ; tiges faibles, striées, rameuses ; en mai et juin, fleurs solitaires, beau jaune jonquille, taché de pourpre. Terre franche légère ; orangerie, ou pleine terre à exposition chaude ; couverture l'hiver. Multiplic. de boutures sur couche au printemps, ou d'éclats.

MOLÈNE PURPURINE. *Verbascum phœniceum.* De l'Europe mérid. Vivace; feuilles ovales, crénelées, ridées, d'un pied; tiges d'un à 3 pieds, et minces; fleurs en grappes lâches, purpurines. Variétés à fleurs pâles et à fleurs roses. Terre légère substantielle. Semer au levant, aussitôt la maturité des graines. — MOLÈNE DE MYCON. *V. Myconi.* L. *Ramondia pyrenaïca.* RIC. Des Pyrénées. Vivace. Tiges de 2 à 6 pouces, nues et rougeâtres; feuilles nombreuses, ovales; fleurs en bouquet, grandes, d'un beau pourpre bleuâtre. Même culture, mais plus délicate; abri du grand soleil, arrosement l'été, et couverture l'hiver; éclat des pieds. Propre à orner les rocailles.

TABAC ORDINAIRE. *Nicotiana tabacum.* Annuelle. Tige de 4 à 5 pieds, velue, rameuse; feuilles grandes, velues, visqueuses, ovales-aiguës; en juillet, fleurs en bouquets, infundibuliformes, purpurines. Terre franche légère, bien fumée et préparée, au midi; semer en mars, sur couche, et ne pas trop couvrir les graines. Quand le plant a 5 à 6 feuilles, on profite d'un temps pluvieux et couvert, pour le repiquer à 3 pieds de distance et en quinconce. On étend les racines qu'on enfonce jusqu'aux 1res. feuilles. Lorsqu'il a 2 pieds de haut, on cueille les feuilles dont on veut tirer parti, on enlève celles qui sont très-basses, piquées de vers ou viciées. On en laisse au plus une douzaine, qu'on récolte quand leur couleur, d'un beau vert, devient obscure, qu'elles se rident, se penchent vers la terre, et se cassent plus facilement. On les entasse, pendant 3 ou 4 jours, pour les faire ressuer et fermenter; ensuite on les sèche. Un pied de tabac isolé est une belle plante d'ornement.

2. TABAC ONDULÉ. *N. undulata.* De la Nouv.-Holl. Tiges de 2 pieds; feuilles en spatule, ou oblongues. Presque tout l'automne, fleurs moyennes, nombreuses, blanc de lait et à odeur de jasmin. Multiplic. de graines, sur couche; orangerie si on veut en conserver l'hiver.

STRAMOINE FASTUEUSE, POMME ÉPINEUSE D'ÉGYPTE. *D. fastuosa.* Annuelle. Tiges de 3 pieds, violâtres et branchues; feuilles larges et sinuées. Souvent 2 ou 3 corolles blanc-violâtre, l'une dans l'autre. Terre

légère chargée de terreau bien consommé. Semis en mars sur couche chaude et sous cloche pour l'y laisser, ou le repiquer en pot ou en pleine terre, à une exposition chaude; fréquens arrosemens en été. Variété à fleurs doubles, blanches.

2. STRAMOINE MÉTEL. *D. metel.* De l'Asie. Tige de 2 à 3 pieds, rameuse; feuilles ovales, vert blanchâtre; en été, fleurs blanches, assez grandes. Odeur forte et vireuse. Elle est rustique, et se sème toute seule.

3. STRAMOINE CORNUE. *D. cerataucola.* ORTÉGA. —*Solandra herbacea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De Cuba. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles lancéolées, sinuées, blanchâtres en dessous; fleurs très-grandes, blanches en dedans, légèrement teintes de violet en dehors, à odeur agréable, se succédant depuis juillet jusqu'en octobre. Multiplic. par les graines sur couche en mars, et repiqué en pot ou en pleine terre en mai. Arrosemens fréquens.

COQUERET DES BARBADES. *Physalis pubescens.* L. *Physalis edulis.* CURT. Vivace. Tiges rameuses dans le bas; feuilles grandes et cordiformes; en août, fleurs solitaires, renversées, en roue, couleur de soufre avec cinq taches brunes autour de la gorge; fruit gros comme une cerise, renfermé dans un calice en forme de vessie. On le mange cru dans les pays chauds: il mûrit difficilement à Paris. Terre franche légère; multiplic. de graines sur couche; repiquer en pot enfoncé près d'un mur au midi; serre tempérée.

MORELLE RECOURBÉE. *Solanum reclinatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Du Pérou. Bisannuelle. Tige épaisse, d'un à 2 pieds; feuilles pinnatifides, d'un vert foncé et luisant; fleurs bleu clair, larges de 15 à 18 lignes, 3 à 6 ensemble, successives, depuis avril jusqu'en juin. Multiplic. de graines sur couche. Repiquer de juin en juillet. Orangerie. Terre substantielle, mêlée avec du terreau.

FAMILLE DES BOURRACHES. *Calice à 5 divisions; corolle ordinairement régulière; le plus souvent 5 étamines; ovaire simple ou à 4 lobes; 1 style à stigmate simple, sillonné, ou bifide; baie ou capsule; semences nues.* Toutes se multiplient de graines

semées en place ou sur couche, quelques-unes d'éclats. Elles craignent peu le froid, et se plaisent en terre légère.

PULMONAIRE DE VIRGINIE. *Pulmonaria virginica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Rustique; racines vivaces. Feuilles longues, obtuses; tiges de 2 pieds; en mars et mai, fleurs en bouquets pendans, petites, bleues, quelquefois rouges ou blanches, durant un mois. Tout terrain frais et ombragé. Multiplic. par racines. — PULMONAIRE DE SIBÉRIE. *P. siberica.* Feuilles en cœur, assez larges, glauques; en mai et juin, fleurs petites, en grappes de 5 ou 6, bleues et jolies. Mult. de graines en pleine terre franche légère.

SCORPIONE DES MARAIS, GREMILLET, SOUVENEZ-VOUS DE MOI. *Myosotis palustris.* Charmante miniature, vivace et rustique, à tige d'un pied; feuilles oblongues étroites; fleurs d'avril-août, en épi lâche, petites, bien ouvertes, d'un bleu céleste avec des points jaunes. Terre humide, multiplic. de graines ou d'éclats.

BUGLOSSE TOUJOURS VERTE. *Anchusa sempervirens.* Indigène; vivace; d'avril en août, fleurs disposées en une espèce d'ombelle, petites, d'un bleu charmant. Multiplic. de pieds éclatés. La buglosse d'Italie en diffère par la grandeur de ses fleurs. Bisannuelle, semis en pleine terre. — BUGLOSSE DE VIRGINIE. *A. virginica.* Les sauvages se peignent le corps en rouge avec la racine de cette plante vivace Feuilles longues et ovales; tiges moins grandes, aussi rudes; en été fleurs jaunes, en épi et d'un effet agréable. Terre de bruyère; exposition chaude.

BOURRACHE COMMUNE. *Borago officinalis.* Indigène, rustique et annuelle; de juin en septembre, fleurs bleues ou rougeâtres, en roue, servant à parer les salades. BOURRACHE A FEUILLES ÉCARTÉES, *B. laxiflora;* espèce nouvelle et jolie. De semis en tout temps et tout terrain.

CYNOGLOSSE ARGENTÉE. *Cynoglossum cheirifolium.* Du midi de la France; bisannuelle; tige de 18 pouces; feuilles nombreuses, couvertes d'un duvet argenté; en juin et juillet, fleurs rouges, en épi. Terre légère; bonne exposition. Multiplic. de graines, en place à l'automne.

2. Cynoglosse a feuilles de lin, Nombril-de-Vénus. *C. linifolium*. Du Portugal. Annuelle; tiges d'un pied, rameuses; feuilles lancéolées; de juin en août, fleurs blanches, en panicule. Même culture.

3. Cynoglosse printanière. Petite Consoude. *C. Omphalodes*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. Du midi de l'Europe. Charmante plante vivace. Tiges de 6 pouces; feuilles persistantes, ovales en cœur; de mars en mai, fleurs en panicules, petites, du plus joli bleu d'émail. Même culture : multiplic. de ses traces; exposition à mi-soleil et un peu fraîche.

RINDÈRE ailé. *Rindera tetraspis*. Pal. Vivace de Russie. Tige de 18 à 24 pouces : feuilles lancéolées blanchâtres presque imbriquées. Mai et juin. Fleurs jaunâtres, disposées d'abord en ombelle, ensuite en grande girandole élégante et pittoresque. Pleine terre à mi-soleil. Multiplic. de graines et d'éclats.

NOLANA a tiges couchées. *Nolana prostrata*. Annuelle; du Pérou. Tiges de 2 pieds, grêles et couchées; feuilles ovales-lancéolées, géminées. De juillet en octobre, fleurs axillaires, nombreuses, blanc violâtre. Terre légère; exposition chaude. Semer au printemps en place, ou sur couche pour repiquer : laisser 1 ou 2 plants sur la couche pour grainer. Peu d'eau.

FAMILLE des Liserons. *Calice à 5 divisions; corolle régulière, le plus souvent 5-fide; étamines ordinairement alternes; 1 ou plusieurs styles; autant de stigmates; capsules et semences osseuses; tiges volubiles.* Elles craignent le froid; aiment une terre légère substantielle, et se multiplient de graines sur couche; celles sarmenteuses reprennent de boutures.

LISERON tricolore, Liset, Belle-de-jour. *Convolvulus tricolor*. De Portugal. Annuel. Tiges d'un pied, traînantes; feuilles lancéolées; de juin-septembre, fleurs solitaires, très-nombreuses, grandes, campanulées, bleues sur les bords du limbe, blanches au milieu, jaune soufre à la gorge. Variétés à fleurs blanches et à fleurs panachées. Semis sur couche, fin de mars, ou en place, fin d'avril.

IPOMÉE écarlate, Jasmin rouge de l'Inde. Quamoclit écarlate. *Ipomœa coccinea*. De la Caroline; annuelle comme les suivantes. Tiges de 6 à 7 pieds,

volubiles, ayant besoin d'appui; feuilles cordiformes; de juillet en septembre, fleurs nombreuses, petites, campanulées, écarlate vif. Terre légère et substantielle; exposition au midi. En avril, multiplic. de graines en pleine terre, fin d'avril et mai, ou sur couche en mars pour jouir plus tôt.—IPOMÉE QUAMOCLIT à feuilles ailées, FLEUR DU CARDINAL. *I. quamoclit.* De l'Inde. Tige de 7 à 8 pieds, volubile et rameuse; feuilles pinnatifides, à folioles linéaires; de juillet-septembre, fleurs presque solitaires, écarlate très-vif. Semer sur couche en mars et mettre en pleine terre en avril.

3. IPOMÉE NIL, ou LISERON DE MICHAUX. *I. nil.* D'un effet charmant. Fleurs nombreuses, satinées, et d'un bleu d'azur parfaitement pur. Annuelle, grimpante; semer en place, en mai, contre un support où elle puisse s'accrocher.

4. IPOMÉE POURPRE. *Volubilis* des jardiniers. *Convolvulus purpureus. I. purpurea.* LAM. De l'Amér. mér. Tiges de 7 à 9 pieds, volubiles; feuilles en cœur; de juin en septembre, fleurs grandes, pourpres à l'intérieur, blanc mêlé de violet à l'extérieur. Variété à fleurs blanches, à fleurs d'un bleu violet, et à fleurs panachées. Même culture que le n°. 1, ou semer en pleine terre, à bonne exposition, en avril.

5. IPOMÉE REMARQUABLE. *I. insignis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De Coromandel. Racine tubéreuse; tige herbacée; feuilles cordiformes, violettes en dessous; de juillet-septembre, fleurs nombreuses, paniculées, roses à l'extérieur, rouges à l'intérieur. Terre à orangers; serre chaude; multiplic. de boutures. C'est une des plus belles plantes sarmenteuses.

6. IPOMÉE EN PANICULE. *I. paniculata.* H. K. De l'Ile de France. Vivace; tige sarmenteuse, allongée; feuilles palmées; de juillet-septembre, fleurs nombreuses, en panicule, à tube blanc rosé, fond pourpré, et limbe d'un beau rose. Même culture; belle plante.

7—8. IPOMÉE CHANGEANTE. *I. mutabilis.* De l'Amér. mérid. Vivace. Tige ligneuse; feuilles trilobées, cordiformes; de juillet-septembre, fleurs en bouquets nombreux, tube allongé, limbe large de 2 pouces et demi,

d'un bleu nuancé de rose. Même culture. Belle plante. On cultive aussi l'*I. hederacœa*, jolie plante annuelle, culture du n°. 4. Les n°s. 5, 6 et 7, sont un des ornemens de la serre chaude. On possède encore l'*I. venosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6 ; aussi de serre chaude.

FAMILLE DES POLÉMOINES. *Calice divisé ; corolle régulière à 5 lobes; 5 étamines; 1 style à stigmate triple; capsule 3-loculaire; à 3 valves.* Ces plantes, peu difficiles, peuvent toutes se cultiver comme les phlox. Quelques-unes se multiplient de graines.

POLÉMOINE BLEU, VALÉRIANE GRECQUE. *Polemonium cœruleum.* De la Grèce. Vivace. Tiges de 2 pieds, nombreuses ; feuilles ailées, sessiles ; en mai-juillet, fleurs à bouquets, en roue, bleues. Variété à fleurs blanches. Tout terrain ; exposition ouverte. Multiplic. de graines qui se sèment d'elles-mêmes, ou séparation des touffes. — POLÉMOINE RAMPANT. *P. reptans.* De l'Amériq. sept. Tiges traînantes ; en avril et mai, fleurs petites et plus pâles, moins jolies. Même culture.

PHLOX A FEUILLES ÉTROITES. *P. setacea.* Très-joli ; tiges d'un pied, couchées ; branches florifères redressées ; feuilles ovales, velues ; en juin-juillet, fleurs solitaires, grandes, roses ou pourpre léger, tachées de rouge. Couvrir l'hiver ou orangerie. Multiplic. de boutures.

2. PHLOX SUBULÉ. *P. subulata.* Toujours vert : tiges rampantes, velues et grises ; feuilles en faisceaux, subulées, à pointes blanches ; en avril-mai, fleurs à calice velu, vert foncé ou violet noirâtre ; corolle rose pourpré avec une étoile d'un brun pourpre à la base. Boutures ; exposition à mi-soleil.

3. PHLOX VELU. *P. pilosa.* Tiges d'un pied, peu nombreuses ; feuilles lancéolées, et un peu velues ; en juin-juillet, fleurs en corymbe, lilas pâle.

4. PHLOX RAMPANT. *P. reptans.* MICH. Tiges rampantes, brun rougeâtre ; feuilles ovales ; en mai, fleurs odorantes, en corymbe bleu pâle.

5. PHLOX DIVARIQUÉ. *Phlox divaricata.* Tiges d'un pied, grêles ; feuilles sessiles, ovales, lancéolées, tout le printemps, fleurs en grappe, et gris de lin.

6. PHLOX A FEUILLES OVALES. *P. ovata.* MICH.

Tiges d'un pied ; feuilles ovales, allongées ; en juillet, fleurs solitaires, grandes, rouge vif. Multiplic. de boutures.

7. PHLOX BLANC. *P. candida. Suaveolens.* H. K. Tiges de 18 pouces ; les feuilles opposées ; en juin-juillet, fleurs odorantes, paniculées, blanc pur. Variété à feuilles panachées de blanc.

8. PHLOX SOUS-LIGNEUX. *P. suffruticosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Fleurs d'un rouge violâtre, légèrement odorantes, en panicule, plus précoces. Il garde ses tiges en le rentrant dans la serre.

9. PHLOX MOYEN OU GLABRE. *P. glaberrima.* Tiges de 18 pouces, grêles ; feuilles linéaires, pointues ; en juin-juillet, fleurs en corymbe, pourpre clair.

10. PHLOX MACULÉ. *P. maculata.* Velu. Tiges de 4 à 5 pieds, tachées de brun : feuilles lancéolées oblongues ; en août-septembre, fleurs en grappes longues, bien faites et odorantes, lilas ou pourpre.

11. PHLOX PANICULÉ. *P. paniculata.* Un des plus beaux ; tiges nombreuses, de près de 4 pieds ; feuilles opposées, lancéolées ; fleurs en août et septembre, en panicule, lilas. Variété à feuilles panachées, mais délicate, qu'on couvre pendant l'hiver ; autre à fleurs blanches.

12. PHLOX DE LA CAROLINE OU GRAND PHLOX. *P. Caroliniana.* Tiges dé 3 pieds ; feuilles lancéolées ; en juillet-septembre, fleurs en corymbe fasciculé ; pourpre foncé. Variété à feuilles panachées.

13. PHLOX EN CROIX. *P. decussata.* HORT. — *Acuminata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Tige de 2 ou 3 pieds ; feuilles ovales-lancéolées, la plupart opposées en croix ; en septembre et octobre, fleurs lilas, un peu rouges au centre. Multiplic. d'éclats de racines et de boutures.

14. PHLOX PYRAMIDAL. *P. pyramidalis.* HORT. ANG. Tige de 4 pieds ; en juillet, fleurs en épi pyramidal, d'un beau pourpre. Même culture.

Tous sont de l'Amér. sept., vivaces, à fleurs infundibuliformes produisant beaucoup d'effet. Ils aiment une terre franche et fraîche, toutes les expositions excepté celle

celle du nord, et se multiplient de racines en pleine terre, ou de boutures tenues en pot et orangerie et terre fraîche l'hiver.

FAMILLE des Bignones. *Calice divisé; corolle le plus souvent irrégulière, à 4 ou 5 lobes; ordinairement 5 étamines; 1 style à stigmate simple ou bilobé; fruit 2-loculaire.* Toutes ces plantes sont exotiques, demandent une bonne exposition, et la plupart la serre chaude ou au moins l'orangerie. Elles se multiplient de graines ou d'éclats. Terre franche légère.

GALANE blanche ou a épi. *Chelone glabra.* De l'Amér. sept. et vivace comme toutes les autres. Tiges de 3 ou 4 pieds; feuilles oblongues-lancéolées, opposées; de septembre en octobre, fleurs blanches, en épis courts; étamines et anthères velues, blanches et grosses. Terre franche et fraîche; exposition ombragée; multiplic. des traces.

2. Galane oblique. *C. obliqua.* L. *C. purpurea.* Mil. Tiges moins hautes; feuilles ovales-lancéolées; fleurs semblables au *Glabra*, mais pourpre vif. Même culture.

3. Galane museau-de-chien. *C. pentestemon.* Tige d'un pied et demi, pubescente; feuilles amplexicaules, lancéolées; fleurs en panicule, purpurines, blanchâtres, de la forme d'un museau. Même culture.

4. Galane barbue. *C. barbata.* Cav. *C. Ruelloïdes.* And. Du Mexique. Tiges d'un à 2 pieds, grêles; feuilles presque spatulées, celles des tiges lancéolées; de juin en octobre, fleurs en grappes; corolle écarlate, à deux lèvres, dont l'inférieure garnie de poils dorés, à lignes rouges. Terre franche légère; exposition chaude, couverture l'hiver, ou orangerie. Multiplic. par pieds au printemps, ou de graines sur couche.

5. Galane campanulée. *C. campanulata.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Tiges de 4 ou 5 pieds. Feuilles ovales-lancéolées; de juin en octobre, fleurs en épi, campanulées, rouge foncé en dehors, blanchâtres en dedans. Même culture.

MARTYNIE, Cornaret, ou Bicorne anguleux. *Martynia angulosa.* Lam. du Mexique. Annuelle. Toutes les plantes de ce genre ont, comme celle-ci, les capsules terminées par 2 cornes roulées. Tige d'un pied,

rameuse; feuilles cordiformes, visqueuses, cornes du fruit très-courtes. De juin-août, fleurs moyennes, penchées, à grappes courtes, blanches ou purpurines, tachées pourpre foncé, ventrues. Stigmate en 2 lames qui se resserrent si l'on y touche. Semis en terre franche légère en pot et couche chaude sous châssis. On les y laisse mûrir leurs graines.

2. MARTYNIE ANNUELLE, Corne de Bélier. *M. annua.* Du Pérou. Tige d'un pied; feuilles cordiformes, à poils glutineux; de juin en août, fleurs blanchâtres, à grappes terminales et moins jolies. Cornes longues et arquées. Même culture.

3. MARTYNIE A 2 ÉTAMINES. *M. diandra.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Mexique. Belle plante à tige de 2 pieds, couverte de poils blancs, exsudant une liqueur abondante et acidulée. Feuilles grandes, en cœur; fleurs marquées d'une tache rouge, campaniformes, en grappes, odorantes.

4. MARTYNIE BRILLANTE. *M. speciosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. — *Gloxinia speciosa.* EDW. Du Brésil. Vivace; la plus belle du genre; feuilles grandes, couvertes de poils; fleurs, une partie de l'été, nombreuses, solitaires, campanulées, d'un beau bleu bordé de violet assez vif. Même culture; multiplic. par éclats.

FAMILLE DES GENTIANES. *Calice ordinairement divisé en 5; corolle régulière: autant de lobes et d'étamines que de divisions au calice; 1 style quelquefois fendu, à stigmate simple ou lobé; capsule simple ou double.* Toutes sont vivaces, aiment une terre légère ou de bruyère, l'ombre, et craignent peu le froid, si l'on en excepte les Villarsies qui sont d'orangerie. On les multiplie de graines ou d'éclats.

GENTIANE SANS TIGE. *Gentiana acaulis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Vivace et alpine comme les 4 suivantes. Plante basse; feuilles ovales-lancéolées, persistantes; tiges d'un pouce; en mai, ou en automne, une fleur grande, campanulée, bleu céleste. Multiplic. de drageons et de graines nouvelles, en terre légère et un peu ombragée.

2. GENTIANE PRINTANIÈRE. *G. verna.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Petite; tiges couchées, teintes de

pourpre; feuilles ovales-aiguës; en mai, fleurs d'un bleu superbe. Même culture.

3. GENTIANE A FLEURS POURPRES. *G. purpurea.* Tiges de 2 pieds; feuilles opposées, ovales-aiguës; en juillet et août, fleurs grandes, d'un beau jaune ponctué de pourpre. Même culture.

4. GENTIANE JAUNE, Grande gentiane. *G. lutea.* Très-belle; tiges de 4 à 5 pieds; en juillet, fleurs grandes, en roue, d'un jaune éclatant. Même culture.

5. GENTIANE A FEUILLES D'ASCLÉPIADE. *G. asclepiadæa.* Tige de 18 pouces; feuilles amplexicaules, ovales-lancéolées; de juin en août, fleurs campanulées, et d'un beau bleu. Même culture. Cette belle plante réussit très-bien en terre de bruyère comme la précédente.

6. GENTIANELLE VISQUEUSE. *G. viscosa*, AIT. *Exacum viscosum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Des Canaries; bisannuelle; tige divisée en rameaux nombreux, de 3 à 4 pieds; feuilles lancéolées, semi-amplexicaules. En juin-juillet, fleurs visqueuses, infundibuliformes, d'un beau jaune, ouvertes, et d'un très-bel effet. Multiplic. de graines en terre de bruyère. Orangerie l'hiver, et pleine terre où on les repique après les gelées.

SWERTIA VIVACE. *Swertia perennis.* Indigène. Racine traçante; tige d'un pied, herbacée; feuilles moyennes, ovales; en juin-juillet, fleurs en panicules, à 5 divisions formant étoile, bleues, avec des lignes plus foncées et des points bleu-verdâtre. Terre tourbeuse et humide; mi-soleil. Multiplic. de graines aussitôt la maturité, ou de traces. Jolie plante.

VILLARSIE ÉLEVÉE. *Villarsia excelsa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Nouv.-Holl. Feuilles radicales, ovales-lancéolées, en cœur à leur base; tiges de 15 à 20 pouces; en juin et juillet, fleurs assez grandes, beau jaune, en corymbes. Terre de bruyère, orangerie; arrosemens fréquens pendant l'été; multiplic. de graines et de racines. — VILLARSIE A FEUILLES OVALES. *V. ovata.* VENT. *Menyanthes ovata.* L. Très-jolie plante aquatique du Cap. Faisceau de feuilles

persistantes, épaisses, entières; en juillet, tiges divisées à leur sommet en grappes simples de fleurs inodores, monopétales, en entonnoir, d'un pouce de large, beau jaune-citron. Terre marécageuse humide; orangerie. Multiplic. par le pied.

SPIGELIA du Maryland. *Spigelia Marylandica.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Vivace; tiges herbacées, d'un pied; feuilles opposées, ovales-oblongues, très-aiguës; en juin, épi unilatéral de fleurs, à tube long, enflé, légèrement odorantes, d'un beau rouge à l'extérieur, jaunes en dedans. Terre de bruyère, humide, moyen soleil: multiplic. de semence, ou d'éclats, mais difficilement.

FAMILLE des Apocyns. *Calice à 5 divisions; corolle régulière, à 5 lobes ordinairement obliques. 5 étamines alternes; ovaire simple ou double sur un réceptacle glanduleux; 1, ou point de style; stigmate en tête; baie, capsule, ou follicule capsulaire.* Ces plantes suspectes aiment généralement une terre franche légère, et plus ou moins de chaleur, selon leur climat natal. On les multiplie de graines, d'éclats et même de bouture.

PERVENCHE (grande). *Vinca major.* Indigène, rustique et vivace. Touffes à rameaux longs de 2 à 4 pieds, rampans ou grimpans; feuilles ovales, lisses; en mai et septembre, fleurs axillaires, infundibuliformes et bleu tendre, ou blanches. Autre à feuilles panachées.

2. Pervenche (petite). *V. minor.* Plus petite; à fleurs doubles ou simples, pourpres, bleues ou violâtres, blanches et précoces, rouges et à feuilles panachées en blanc ou en jaune. La dernière est plus belle exposée au soleil. Toute terre. De graines ou de rejetons.

3. Pervenche herbacée. *V. herbacea.* H. P. De Hongrie. Tiges très-couchées: feuilles lancéolées linéaires: fleur bleu foncé. Var. à fleur double. Terre ordinaire, à l'ombre. Multiplic. par traces.

4. Pervenche de Madagascar. *V. rosea.* Herbier de l'Amateur, vol. 8. Plante charmante. Tige droite, rameuse, rouge; feuilles ovales-oblongues, lisses; en juillet et août, fleurs axillaires, de couleur rose, plus foncée au centre. Variété à tiges jaunâtres, à fleurs blanches, à cœur rouge; autre à cœur vert. Terre fran-

che, substantielle; au midi; semis sur couche sous châssis; serre chaude, où elle dure plusieurs années; mais il vaut mieux en semer tous les ans, parce que la plante est plus belle dans sa première année.

AMSONIA A FEUILLES ÉTROITES. *Amsonia angustifolia.* De l'Amér. sept. Tiges nombreuses; feuilles alternes, linéaires; en juin, bouquets de fleurs nombreuses, semblables à celles du jasmin, mais inodores et d'un bleu pâle. Mi-soleil; terre fraîche de bruyère; multiplic. de graines et d'éclats.

STAPÉLIE VELUE. *Stapelia hirsuta.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Plante grasse, d'Afrique, toujours verte, vivace et singulière, comme toutes celles du genre. Tiges de 18 pouces, quadrangulaires et pyramidales; feuilles rameuses, charnues, épaisses, à dents droites; d'été en automne, fleurs larges de 5 pouces, à pétales oblongs, aigus, épais, velus, couleur lie de vin; un bouton au centre, contenant le pistil et les étamines; odeur de chair corrompue. Terre forte; peu d'arrosemens en été, point en hiver; serre chaude. Multiplic. de boutures sur couche chaude et sous châssis. — STAPÉLIE PANACHÉE. Fleur-de-crapaud. *S. variegata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Fleurs de moitié plus petites, tachetées de brun foncé sur un fond plus clair. Même culture. — STAPÉLIE A GRANDES FLEURS. *S. grandiflora.* Dents de la tige courbées; en août, fleurs grandes comme celles de l'*hirsuta*, pourpre noir, à 5 pointes aiguës, ciliées en leurs bords. Même culture.

APOCYN GOBE-MOUCHE. *Apocynum androsæmifolium.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De Virginie. Vivace et traçante; tiges de 2 pieds, rameuses, portant de juillet en septembre une grande quantité de jolies petites fleurs roses qui contiennent du miel : pour avoir ce miel, les mouches passent le pavillon de leur trompe entre les filets des étamines; quand elles veulent se retirer, elles lèvent la tête, alors leur trompe s'engage entre les anthères; le pavillon de leur trompe, qui est très-gros, ne peut pas sortir par cette fente étroite, et elles restent prises là, parce qu'elles n'ont pas l'esprit de baisser la tête pour faire sortir leur trompe par le

même endroit qu'elles l'avaient fait entrer. Terre franche, légère et fraîche; exposition du levant. Multiplic. de graines en mars, ou d'éclats. — Apocyn denté. *A. venetum.* Des îles Ioniennes. Vivace; tige de 3 pieds; feuilles de saules; en juillet et août, fleurs blanches ou rougeâtres. Terre légère et substantielle; exposition du midi; orangerie. Même multiplication.

ASCLÉPIADE incarnate. *Asclepias incarnata.* Mich. De la Virginie. Belle plante vivace et laiteuse; feuilles lancéolées, aiguës et cotonneuses; tiges de 3 à 4 pieds; en juillet, fleurs en ombelles, petites, rouge pourpre, odeur de vanille, à 5 pétales, avec 5 cornets saillans qui retiennent les mouches. Terre de bruyère ou légère, un peu humide; exposition au soleil; couverture l'hiver, ou en pots et orangerie. Multiplic. de graines aussitôt mûres, en terrine ou en plate-bande qu'on couvre l'hiver; d'éclats, ou par la séparation des traces.

2. Asclépiade cotonneuse. *A. tomentosa.* Vivace, plus jolie; feuilles en cœur allongé, cotonneuses; tige de 4 pieds; à la mi-juillet, fleurs nombreuses, en ombelles et d'un rose vineux. Même culture.

3. Asclépiade de Syrie, herbe a la ouate, soyeuse. *A. syriaca.* Vivace; feuilles ovales, épaisses, cotonneuses; tiges de 5 à 7 pieds; en juillet et août, fleurs blanches nombreuses, lavées de rougeâtre, penchées, d'une odeur agréable. Même culture. Elle aime les mauvais terrains, et trace beaucoup.

4. Asclépiade de Curaçao. *A. curassavica.* Feuilles oblongues, lancéolées et lisses; tiges de 2 pieds; de juin en septembre, en plein air, et quelquefois l'hiver dans la serre, fleurs d'un rouge safran, moins nombreuses que les précédentes. Terre légère; serre chaude, très-peu d'eau en hiver. Même multiplic., mais semée sur couche chaude.

5. Asclépiade a feuilles de saule. *A. fruticosa.* De Tunis. Bisannuelle, à feuilles de saule; tige de 5 à 6 pieds, droite; de juin en septembre, fleurs blanches, en ombelles axillaires. Même culture que le n°. 4, mais serre tempérée.

6. Asclépiade tubéreuse. *A. tuberosa.* Herbier de

l'Amateur, vol. 2. De l'Amériq. septent. Racine tubéreuse; feuilles lancéolées et velues, de juillet en septembre, fleurs en ombelles, beau rouge safrané. Terre franche légère. Même culture que la première.

Asclépiade charnue. *Voyez* Hoyer charnu.

FAMILLE des Bruyères. *Calice et corolle partagés; anthères ordinairement bicornes; ovaire le plus souvent supère, 1 style à stigmate simple; baie ou capsule multiloculaire.* Toutes sont vivaces, aiment une terre de bruyère fraîche et ombragée; on les multiplie par la séparation des pieds ou de graines.

DENDRIE à feuilles de buis. *Dendrium buxifolium*. Desf. Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Caroline. Tige d'un pied; branches et rameaux grêles. D'avril en mai, fleurs en corymbe, en cloche, blanches, inodores, petites, axillaires. Multiplic. de graine et de marcottes. Terre de bruyère. Exposition ombragée, humide et au nord.

ÉRYTHRORHIZE à feuilles rondes. *Erythrorhiza rotundifolia*. Mich. *Galax aphylla*. L. De la Caroline. Vivace; feuilles radicales, en cœur arrondi, dentées, bordées de pourpre; tige d'un pied; en mai, épi de fleurs blanches et petites. Terre de bruyère et fraîche; exposition ombragée, couverture l'hiver, ou mieux en orangerie. Multiplic. de traces.

PYROLE maculée. *Pyrola maculata*. De l'Amér. sept. Tiges de 18 pouces; feuilles verticillées, ovales-lancéolées, pourpres en dessous, vert foncé et maculé de blanc en dessus. En juin, fleurs petites, renversées, blanc rosé. Terre de bruyère, fraîche; mi-soleil; orangerie.—Pyrole ordinaire. *P. rotundifolia*. De la France. Rustique. Tiges d'un pied; en juin et juillet, fleurs blanches, odorantes. Terre légère et ombragée.

FAMILLE des Campanules. *Calice supère, divisé. Corolle au fond du calice, ordinairement régulière, divisée; étamines le plus souvent insérées dessous; ovaire infère, glanduleux; 1 style à stigmate simple ou divisé; capsule.* La plus grande partie de ces plantes, sans craindre beaucoup le froid, demande cependant l'orangerie. Quelques-unes se multiplient de boutures, toutes de graines semées aussitôt la maturité. Terre franche légère, ou mêlée de bruyère.

MICHAUXIE campanuloïde. *Michauxia campanuloïdes*. Vent. Dédiée à André Michaux. D'Alep. Tris-

annuelle. Tige de 4 pieds, grosse; feuilles de la base en lyre, les autres découpées, dentées et ciliées. Tout l'été, fleurs nombreuses sur toute la tige, grandes, en roue, à 8 divisions rosées ou blanches et réfléchies. Terre légère et substantielle; au midi. Multiplic. de boutures, ou de graines sur couche; en pots et orangerie; pleine terre au printemps. Replanter en pots, et remettre en serre à l'automne pour avoir de la graine. Plante d'un bel aspect, préférable à la MICHAUXIE LISSE.

CANARINE CAMPANULÉE. *Canarina campanulata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Des Canaries. Belle plante vivace; tige de 3 à 4 pieds; feuilles hastées, molles et glauques; de décembre en mars, fleurs grandes, pendantes, jaunes, tachées de rouge. Terre légère et substantielle; serre tempérée ou orangerie, près des jours. Multiplic., en été, par la séparation du pied lorsqu'il est fort; repiquage quand la plaie est desséchée, en pots, sous châssis ombragé, et peu d'arrosemens.

CAMPANULE DES JARDINS, Campanule à feuilles de pêcher. *Campanula persicifolia.* Indigène, vivace, rustique et jolie; tiges de 18 pouces; feuilles un peu semblables à celles du pêcher; en juin et septembre, fleurs successives, grandes, évasées, blanches ou bleues. Les doubles font un très-bel effet dans les plates-bandes. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. par éclats, ou de graines aussitôt la maturité, sans les recouvrir, comme toutes les autres.

2. CAMPANULE PYRAMIDALE. *C. pyramidalis.* Indigène; bisannuelle et rustique. Tige droite, en belle pyramide de 4 à 5 pieds; feuilles radicales, cordiformes, grandes, feuilles caulinaires petites, ovales-lancéolées; de juillet en septembre, fleurs d'un beau bleu, ou blanches et en bouquets. Terre franche légère; mi-soleil pendant la floraison, et de fréquens arrosemens.

3. CAMPANULE A GROSSES FLEURS. Violette marine. *C. medium.* Bisannuelle; tige de 2 pieds; feuilles lancéolées, en rosette; en juin et septembre, fleurs nombreuses, allongées et grandes, d'un bleu violet plus ou moins pâle, ou blanches, velues dans l'intérieur. Même culture.

4. Campanule doucette, Miroir de Vénus. *C. Speculum.* Indigène. Tige de 8 à 10 pouces, étalée; feuilles petites, ovales; en mai et juillet, fleurs s'ouvrant au soleil, terminales, nombreuses, d'un joli violet. Capsule prismatique. Même culture; semer en place.

5. Campanule gantelée, Gant de Notre-Dame. *C. trachelium.* Indigène. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles cordiformes, pointues; en juillet, fleurs moyennes, bleues ou blanches. On ne cultive que les doubles. Même culture.

6. Campanule dorée. *C. aurea.* De Madère. Vivace; tige de 1 à 2 pieds; feuilles lancéolées-aiguës; en août-septembre, fleurs grandes, en panicule, à divisions linéaires et réfléchies, jaune doré. Même terre; orangerie; semer sur couche.

7. Campanule des Alpes. *C. alpina.* Tige de 3 pouces; feuilles oblongues et aiguës; d'avril en juin, fleurs très-jolies, d'un bleu vif ou pâle, grandes et larges. Semer en terre de bruyère humide et graveleuse; exposition ombragée.

8. Campanule a feuilles en coeur. *C. carpatica.* Jacq. Des Alpes. Très-jolie; vivace et basse; feuilles cordiformes; rameaux filiformes; en juin, une fleur solitaire, assez grande et d'un beau bleu.

9. Campanule a larges feuilles. *C. latifolia.* Des Alpes. Vivace; tige de 3 pieds; feuilles larges, lancéolées; fleurs en épi, très-belles, grandes et d'un blanc pur, en juin et juillet. Même culture.

10. Campanule a fruit velu. *C. eriocarpa.* Vivace: tige de 2 à 4 pieds pyramidale; feuilles inférieures ovales en cœur, pétiolées; feuilles sup. oblong. sessiles. L'été, fleurs grandes, droites, bleues, fort belles; fruit incliné velu. Terre douce fraîche ou de bruyère. Multiplic. de graines et d'éclats.

10. Campanule a grandes fleurs. *C. grandiflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Indigène. Feuilles ovales longues de 18 à 24 lignes à grandes dents inégales: tige de 2 pieds, divisée dans la partie supérieure en plusieurs rameaux qui se terminent chacun en juillet par une seule fleur, large de 2 pouces et demi, du plus

beau bleu. Pleine terre de bruyère mélangée; demi-ombre. Mûrit difficilement ses graines. Mérite d'être plus multipliée.

11 — 12. On cultive aussi la CAMPANULE A FLEURS EN TÊTE. *C. glomerata;* la CAMPANULE FAUSSE-RAIPONCE. *C. Rapunculoïdes.* On parvient à le; doubler.

TRACHÉLIE BLEUE. *Trachelium cœruleum.* Bisannuelle et fort jolie; d'Italie. Feuilles radicales ovales-lancéolées. Tige d'un pied, à feuilles plus petites; en juillet et août, un parasol de fleurs petites, tubulées, à 5 divisions, joli bleu violacé. Terre légère et un peu sèche; exposition chaude. Multiplic. de graines aussitôt la maturité, ou de boutures sur couche au printemps. Orangerie.

LOBÉLIE A FEUILLES DE SAULE. *Lobelia salicina.* Lamk. *acuminata.* WILLD. De la Jamaïque. Tige arborée droite, rameuse, haute de 4 à 6 pieds : feuilles éparses lancéolées, étroites, finement dentées, longues de 3 à 4 pouces. Fleurs en juillet, grandes, ponceau, disposées en longues grappes feuillues, au bout des rameaux. Serre tempérée. Terre de bruyère. Multiplic. de graines, boutures et marcottes.

2. LOBÉLIE CARDINALE. *Lobelia cardinalis.* Vivace comme les suivantes. Très-belle plante de la Virginie. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles ovales, pointues; en juillet-octobre fleurs en grappes d'un pied, grandes, écarlates, à tube long, divisé en 5 segmens. Terre franche légère, fraîche en été; mi-soleil. Multiplic. de graines sur couche, sous châssis ou sous cloche aussitôt leur maturité, et orangerie la 1re. année; de bouture au printemps, ou d'éclats à l'automne. Couverture en hiver, ou mieux orangerie. Variété à fleurs roses.

3—4. LOBÉLIE BRILLANTE. *L. fulgens,* et LOBÉLIE ÉCLATANTE. *L. splendens.* WILLD. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Pérou. La première a les feuilles plus étroites, rouges sur les bords; les fleurs pubescentes beaucoup plus grandes, et d'un rouge plus beau. Même culture, mais orangerie. La seconde a la tige plus haute et purpurescente; les feuilles plus larges, plus vertes, et glabres à leur extrémité, les fleurs du double plus larges et d'un rouge plus vif. Même culture.

5. Lobélie glabre ou Lobélie élégante. *L. lævigata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. De Surinam. Tige redressée; feuilles lancéolées, grandes; en mars-avril, aux aisselles des feuilles supérieures, fleurs d'un beau rouge. Serre chaude.

6. Lobélie siphilitique. *L. siphilitica.* De l'Amér. sept. Tiges de 18 pouces, en touffe; feuilles comme le n°. 2; en août-octobre, fleurs en épi terminal, plus grosses, plus courtes et bleues. Même culture que le n°. 2.

7. Lobélie velue. *L. hirsuta.* Tige grêle, ligneuse, rougeâtre; rameaux épars; feuilles dentées, spatulées; tout l'été, fleurs blanches, éloignées les unes des autres. Même culture.

8—9. Lobélie érinole. *L. erinus.* D'Afrique. Annuelle. Tiges étalées, de 6 pouces; feuilles lancéolées ou ovales; en juin-septembre, fleurs solitaires, petites, bleues, violettes et blanches, et couvrant la plante. Sur couche et sous châssis, et l'y laisser pour mûrir les graines. Lobélie d'Italie. *L. laurentia.* Tiges filiformes, couchées, de 6 à 7 pouces; feuilles ovales-lancéolées, petites; en juillet, fleurs solitaires, d'un joli bleu. Semer et repiquer en pot ou pleine terre à exposition chaude. Toutes produisent un bel effet.

10 Lobélie de Brandt. L. *Brandtii.* Stendel. — Herbier de l'Amateur, vol. 7. Des Canaries. Vivace. Tige droite, glabre, de 2 à 3 pieds; feuilles linéaires-lancéolées, dentées; de juillet en octobre, fleurs axillaires, solitaires, rouges, de 18 lignes. Multiplic. de boutures et marcottes.

GOODÉNIE lisse. *Goodenia lævigata.* Curt. Herbier de l'Amateur, vol. 6. De la Nouv.-Holl. Tiges simples d'un pied, un peu couchées et pubescentes; feuilles ovales, glabres; en juillet et août, fleurs d'un violet clair, solitaires; corolle à 5 découpures oblongues rejetées d'un seul côté. Terre franche et légère mêlée de terre de bruyère; orangerie. Multiplic. de graines et d'éclats.

FAMILLE des Semi-Flosculeuses. *Anthères réunies; fleurs ligulées, hermaphrodites, réunies dans un calice commun; stigmate double; semences nues ou aigrettées; feuilles*

alternes. Ces plantes, assez rustiques, réussissent dans tous les terrains, mais elles préfèrent la terre légère; la plupart demandent à être garanties des fortes gelées. On les multiplie toutes de graine, et l'on transplante en motte, parce qu'elles craignent le repiquage.

PRÉNANTHE A FLEURS BLANCHES. *Prenanthes alba.* Amér. sept. Vivace. Feuilles grandes cordiformes, sinueuses, dentées, à pétiole ailé : tige droite, haute de 4 pieds, paniculée. En septembre, fleurs nombreuses, blanches, légèrement lavées de rose. Terre fraîche, demi-ombre. Multipl. d'éclats et de graines. Plante pittoresque.

LAITRON A GROSSES FLEURS. *Sonchus macranthos.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Des Canaries. Souche ligneuse et écailleuse, à rameaux herbacés; feuilles sessiles, oblongues-lancéolées, lobées, finement dentées; fleurs jaunes, larges de 2 pouces, en corymbe. Terre franche légère mêlée de terre de bruyère. Multiplic. de marcottes ou de semis sur couche. Orangerie.

ÉPERVIÈRE ORANGÉE. *Hieracium aurantiacum.* Jolie, petite, vivace et traçante; feuilles ovales, en rosette; tige d'un pied; de juin en septembre, fleurs en corymbe, assez grandes, jaune capucine éclatant. Terre légère et substantielle, arrosemens fréquens en été; exposition ouverte. Multiplic. d'œilletons ou de graines; couverture l'hiver.

BARKHAUSIE ROSE. *Barkhausia rosea Crepis rubra.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. D'Italie. Annuelle. Feuilles découpées, à lobe terminal plus grand; tiges de 8 à 10 pouces; de juin en novembre, fleurs grandes et d'un rose tendre. Semer en place, au printemps et en été; tout terrain et exposition, excepté celle du nord. Propre à faire des bordures.

CUPIDONNE BLEUE. *Catananche cœrulea.* Indigène. Vivace; tiges grêles, mais fermes; feuilles longues, étroites, à 2 dents; de juillet en octobre, fleurs grandes, beau bleu de ciel; écailles du calice à pointes rougeâtres, rayées et diaphanes. Terre légère; exposition chaude; peu d'arrosemens. Multiplic. de graines ou d'éclats. Couverture l'hiver, et en tenir en pot dans l'orangerie, crainte d'accident.

FAMILLE des Flosculeuses. *Anthères réunies; calice commun. Fleurs flosculeuses, hermaphrodites, quelquefois neutres et femelles mêlées; stigmate simple ou bifide; semences aigrettées. Feuilles alternes.* Les plantes de cette famille craignent peu le froid, à l'exception de 4 ou 5 qui veulent l'orangerie. Elles aiment toutes une terre franche légère, et se multiplient de graines ou d'éclats, très-peu de boutures.

CHARDON marie, Carthame maculé. *Carduus marianus.* Bisannuelle semée au printemps. Belle par la grandeur de ses feuilles d'un vert luisant, relevées par de grandes marbrures blanches, très-aiguillonnées. De graines; soleil et terrain frais. Présente de l'intérêt dans un jardin paysager.

CENTAURÉE odorante, Barbeau jaune, Ambrette jaune, Fleur-du-Grand-Seigneur. *Centaurea Amberboi.* Lam. Du Levant. Annuelle; tige de 12 à 18 pouces; feuilles larges, dentées, les supérieures pinnatifides; de juillet en octobre, fleurs grosses, d'un beau jaune, odorantes, semblables au bleuet. Terre franche légère; plein soleil; en février, semer sur place, ou sur couche pour repiquer; ou dès l'automne, en couvrant avec une cloche et de la litière par-dessus, pendant l'hiver.

2. Centaurée Bleuet, Barbeau, Casse-Lunette. *C. Cyanus.* Indigène. Annuelle. Tous terrains; semer en automne et au printemps de bonne heure. Variétés de toutes couleurs, excepté de jaunes.

3. Centaurée ou Jacée de montagne, Barbeau vivace. *C. montana.* Indigène et vivace; de juin en août, fleurs bleu-violâtre; toutes terres. Multiplic. d'éclats.

4. Centaurée musquée, Barbeau musqué, Bleuet du Levant. *C. moschata.* Annuelle. Tige d'un pied et demi; de juin en septembre, fleurs blanches ou légèrement purpurines; odeur de musc. Culture du n°. 1.

5. Centaurée du Nil. *C. crocodilium.* Annuelle. Tige d'un pied et demi; feuilles lyrées; de juin en août, fleurs belles, grandes, blanches en dedans, purpurines en dehors. Même culture.

6—7. Centaurée blanche. *C. candidissima.* Lam. D'Italie, et Centaurée de Raguse. *C. Ragusina.* Vivaces, à tiges d'un pied, blanches comme les rameaux

et les feuilles ; en juin – juillet, fleurs grosses, celles de la 1re. purpurines, et celles de la 2e. jaunes. Terre légère ; exposition chaude ; orangerie. Multiplic. par éclats, ou par boutures faites en été, en pot et à l'ombre.

ÉCHINOPE ou BOULETTE AZURÉE. *Echinops ritro.* Indigène ; vivace et rustique ; feuilles terminées en pointes piquantes, cotonneuses en dessous ; tiges de 3 à 7 pieds ; en juillet, fleurs en tête globuleuse d'un joli bleu, toutes en tuyau, d'un aspect agréable et singulier. Toute terre ; exposition au soleil ; semis en mars ; fleurit la 2e. année.

BALSAMITE ODORANTE, TANAISIE–BAUME, MENTE-COQ. *Balsamita suaveolens.* DESF. *Tanacetum balsamita.* L. Vivace. De la France méridionale. Tiges de 2 à 3 pieds, blanchâtres ; feuilles ovales, dentées, grisâtres ; fleurs jaunes, petites, nombreuses, formant un large corymbe ; en août. Multiplic. de drageons ; exposition au soleil ; terre franche.

TANAISIE COMMUNE. *Tanacetum vulgare.* Indigène ; aromatique ; d'un bel effet dans les jardins paysagers. Tiges droites, très–feuillées, de 3 à 4 pieds ; feuilles bipinnées ; fleurs d'un beau jaune, en corymbe, en août. Multiplic. de drageons ; soleil ; terre franche.

ABSINTHE (GRANDE). *Artemisia absinthium.* Indigène ; et PETITE ABSINTHE. *A. pontica.* D'Italie. Vivaces et aromatiques. Tiges droites, de 2 ou 3 pieds dans la 1re., de 15 à 18 pouces dans la 2e. ; fleurs en août–sept., petites, en grappes, et jaunâtres. Toutes terres et expositions. Multiplic. de graines ou d'éclats.

IMMORTELLE ANNUELLE. *Xeranthemum annuum.* Indigène. Tiges de 2 pieds, cotonneuses ; feuilles linéaires, blanchâtres en dessous ; de juillet-octobre, fleurs simples ou doubles, moyennes, blanches, violettes ou gris de lin. Elles conservent long-temps leurs couleurs qu'on peut aviver à la vapeur d'un acide. Terre légère et chaude. Multiplic. de graines à l'automne et au printemps. Repiquer avec la motte pour avoir de belles plantes.

2. IMMORTELLES A GRANDES FLEURS. *X. speciosissimum.* Du Cap. Tige d'un pied ; feuilles lancéolées,

comme imbriquées, persistantes; de juin-août, fleurs belles, grandes, disques blancs, fleurons jaunâtres. Même culture; orangerie l'hiver. Multiplic. de boutures; faites de bonne heure sur couche tiède, elles fleurissent dans l'année.

3. IMMORTELLE ÉCLATANTE. *X. fulgidum.* Du Cap. Mêmes soins et culture. Feuilles persistantes, oblongues, arrondies au sommet; tiges d'un à 2 pieds; en juin, fleurs réunies, jaune éclatant et doré. Arrosemens légers, et jamais sur la plante en hiver; placer les pots dans les lieux les plus élevés. Multiplic. de boutures en pots et à l'ombre, après la fleur.

4. IMMORTELLE A BRACTÉES. *X. bracteatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Nouv.-Holl. Bisannuelle; tige de 3 pieds; feuilles lancéolées-aiguës; de juin en octobre, fleurs solitaires, paniculées, jaune doré. Mêmes terre et exposition. De graines aussitôt la maturité, en pots et orangerie l'hiver pour repiquer en pleine terre au printemps; ou semer au printemps, sur couche, comme les fleurs d'automne, repiquer en pépinière, et ensuite mettre en place avec la motte. Elle produit un bel effet jusqu'aux gelées.

GNAPHALE PUANT. *Gnaphalium fœtidum.* Du Cap. Tiges de 2 pieds; feuilles nombreuses, larges et pointues; en juin-septembre, fleurs en bouquets, grosses, beau jaune, à calice argenté. Terre légère; exposition chaude et ouverte; couverture ou orangerie. Multiplic. de graines sur couche, et en pots; et de boutures en été, en pots et à l'ombre. Les fleurs des Gnaphales se conservent belles plusieurs années, si on les cueille encore fraîches, et les sèche la tête en bas.

2. GNAPHALE DE VIRGINIE. Immortelle blanche. *G. margaritaceum.* Vivace; rustique; tiges de 18 pouces; feuilles linéaires, lancéolées; en juillet-septembre, fleurs en corymbe, jaune soufre; calice argenté. Tous terrain et exposition; mieux au soleil. Multiplic. de traces

3. GNAPHALE ORIENTAL. Immortelle jaune. *G. orientale.* D'Afrique. Vivace; tige simple, d'un pied; feuilles linéaires, persistantes; d'avril en août, fleurs en corymbe, beau jaune luisant, ainsi que le calice. Culture comme le n°. 1; orangerie près des jours.

4. Gnaphale globuleux. *G. eximium.* Du Cap. Tige d'un pied; feuilles serrées, opposées, ovales; fleurs d'un beau jaune; calice commun, rose foncé, tache carmin à l'extrémité des écailles. Même culture.

TUSSILAGE odorant. Héliotrope d'hiver. *Tussilago fragrans.* Vill. Du Lyonnais. Racines traçantes; tiges d'un pied; feuilles moyennes, arrondies, à long pétiole; de novembre en janvier, fleurs en thyrse, blanc purpurin, odeur d'héliotrope. Terre franche légère et fraîche; mi-soleil. Multiplic. d'éclats.

CACALIE odorante ou a feuilles sagittées. *Cacalia suaveolens.* De Virginie. Vivace; feuilles semblables à celles d'un tussilage; tiges nombreuses, de 4 pieds; de juillet en septembre, fleurs en corymbe, blanches et d'une odeur suave. Terre franche; exposition chaude. De graines ou d'éclats; orangerie.

2—3. Cacalie a feuilles de laitron. *C. sonchifolia.* L. *C. coccinea.* Curt. De l'Inde. Feuilles lyrées, à lobe terminal, grand, et d'un beau violet en-dessous; tige menue, d'un pied; de juin en juillet, fleurs nombreuses, très-jolies, rouge orangé. Terre franche, plein soleil. Multiplic. de graines en pots sur couche et sous châssis en mars, pour mettre ensuite en place. On cultive aussi le *C. odorata*, de la Nouvelle-Hollande, pour l'odeur d'anis de ses feuilles; en septembre, fleurs petites, jaunes. Même culture.

CHRYSOCOME a feuilles de lin, Dorelle. *Chrysocoma linosyris.* Indigène. Vivace; tiges de 18 pouces, en touffe; feuilles nombreuses, linéaires; d'août en octobre, fleurs petites, jaunes, en corymbes. Terre légère et substantielle; mi-soleil; de graine ou d'éclats.

VERNONIE de New-York. *Vernonia noveborascensis.* De l'Am. septent. Tige de 3 à 4 pieds: feuilles lancéolées oblongues dentées en scie, pendantes. En septembre; fleurs purpurines en corymbe terminal. Terre ordinaire. Multiplic. d'éclats. — Vernonie élevée *Vernonia prœalta.* Tige de 5 à 6 pieds: feuilles lancéolées, pointues, dentées de scie, velues en dessous. Octob. et nov.; fleurs pourpre violacé en grand corymbe terminal. Même culture.

LIATRIS EN ÉPI. *Liatris spicata.* De la Caroline. Feuilles linéaires, ponctuées, ciliées à la base, tige très-simple, haute de 2 pieds, terminée par un seul épi de fleurs pourpre foncé, fort jolies. Terre légère ou de bruyère : couverte l'hiver ou mieux orangerie. Multiplic. difficile, d'éclats, de bouture et de graines. — LIATRIS ÉLÉGANTE. *L. elegans.* WILLD. De la Géorgie. Feuilles linéaires ponctuées, non ciliées à la base. En sept. et oct. ; fleurs en épi, lilas. Même culture et même difficulté pour la multiplication.

EUPATOIRE CHANVRIN OU D'AVICENNES. *Eupatorium cannabinum.* Indigène. Vivace. Tiges de 4 pieds, rougeâtres, en touffes ; feuilles opposées, à 3 folioles lancéolées ; en août-octobre, fleurs petites et purpurines, en corymbe. Toute terre excepté les crayeuses, mais fraîche ; soleil. Multiplic. par éclats. Plante propre à orner le bord des ruisseaux. — EUPATOIRE A LONGUES FEUILLES. *E. altissimum.* De Pensylvanie. Tiges de 4 pieds ; feuilles de saule ; en septembre, fleurs blanches en panicule corymbiforme. Même culture ; plus délicate. — EUPATOIRE POURPRE. *E. purpureum.* Tiges de 2 pieds, rouges, tachetées de brun ; feuilles ovales-lancéolées, verticillées par 4 ou 5 ; en septembre et octobre, fleurs purpurines. Même culture.

STÉVIA A FEUILLES EN SCIE. *Stevia serrata.* CAV. *Ageratum punctatum.* ORTÉGA. Vivace, et de la Nouv.-Hollande, comme les 4 suivantes ; toutes à fleurs petites, en étoile, et odorantes ; tiges d'un pied ; feuilles presque linéaires et ponctuées ; en juillet-août, fleurs blanches en corymbe serré. — STÉVIA A FEUILLES D'HYSSOPE. *S. hyssopifolia.* Tiges de 2 pieds ; feuilles opposées ; en août, fleurs roses et serrées, en corymbes terminaux. — STÉVIA A FEUILLES OVALES. *S. ovata.* Tige de plus de 3 pieds ; feuilles très-grandes, opposées : fleurs en corymbes violet rosé. — STÉVIA PANICULÉ. *S. paniculata.* Tige de 3 pieds ; feuilles lancéolées et dentées ; en août et septembre, fleurs en panicule et blanches. — STÉVIA LANCÉOLÉ. *S. lanceolata.* Tige de 3 pieds et demi ; feuilles longues, étroites, aiguës, légèrement dentées ; en septembre, fleurs rosées. — STÉ-

VIA PÉDALÉ. *S. pedata*. CAV. De Cuba, et annuel ; tige de 3 pieds ; feuilles pédalées, à 7 folioles ; en juillet et août, fleurs en corymbes d'un blanc rosé, à divisions roulées. Toutes les espèces se cultivent en terre légère ; de graines sur couche, pour repiquer en pots et rentrer dans l'orangerie, ou pour les y laisser, en couvrant d'un châssis afin de faire mûrir les graines. En pleine terre contre un mur au midi ; on les garantit l'hiver par une couverture de litière.

ATHANASIE ANNUELLE. *Athanasia annua*. Indigène. Basse et jolie ; tiges de 7 à 8 pouces ; feuilles pinnatifides ; en juillet, corymbe de fleurs jaunes et durables, d'où le nom grec *athanasia*, immortalité. On sème ensemble et en place, au midi et en terre légère, on couvre de terreau fin, et on entretient humide jusqu'à ce que le plant ait acquis un peu de force ; alors il ne demande plus de soin, et forme de belles touffes.

FAMILLE DES RADIÉES. *Anthères réunies ; calice commun ; fleurs radiées, hermaphrodites, mâles, femelles et neutres diversement combinées ; stigmate double dans les hermaphrodites et les femelles ; simple dans les mâles ; semences nues ou aigrettées ; feuilles ordinairement alternes.* Aucune de ces plantes n'est difficile sur la qualité de la terre, mais celle qui leur convient le mieux est la franche légère. On les multiplie d'éclats, de boutures, marcottes, et le plus grand nombre de graines semées sur couche au printemps ; comme elles craignent plus ou moins le répiquage, on transplante le jeune plant avec la motte : les fleurs en sont toujours beaucoup plus belles. Dans un grand nombre le semis donne des variétés, mais souvent on est obligé de mettre les porte-graines en pots et en serre pour laisser mûrir les semences. La plupart des plantes de cette famille sont grandes, belles, et craignent peu le froid ; quelques-unes veulent l'orangerie et très-peu la serre chaude.

MARGUERITE VIVACE OU PAQUERETTE, FLEUR DE PAQUES. *Bellis perennis*. Indigène, très-jolie. Variétés rouge-pâle, rouge foncé, à cœur vert, panachée, blanche, à fleurs en tuyaux rouges ou blancs, prolifère. Les relever annuellement pour qu'elles ne dégénèrent pas ; multiplic. par éclats des touffes. Terre franche légère, fraîche ; peu de soleil.

MATRICAIRE COMMUNE. *Matricaria Parthenium*. Indigène. Rustique, vivace, aromatique. Tiges de 2

pieds; feuilles à pinnules pinnatifides; en juin-septembre, fleurs à rayons blancs et disque jaune. Variétés à feuilles frisées, à fleurs sans rayons, fleurons blancs, transparens, à fleurs *dites* doubles, plus grosses, bombées et d'un blanc citronné. Toute terre pas trop humide et ombragée. Multiplic. de graine; les 2 dernières d'éclats. La variété à fleurs doubles est préférée.

MATRICAIRE MANDIANE. *M. Mandiana.* Tige ligneuse, haute de 2 pieds. Feuilles ailées à 5–7 folioles incisées pinnatifides : toute l'année, fleurs en corymbe paniculé, blanches, très-doubles, larges d'un pouce, conservant à peine une légère teinte jaunâtre au centre. Terre légère ou de bruyère. Multiplic. très-facile d'éclats et bouture. Pleine terre, avec couverture l'hiver, mais mieux serre tempérée qu'elle orne de ses fleurs pendant presque tout l'hiver. Chez MM. Cels et Noisette.

CHRYSANTHÈME DES JARDINS. *Chrysanthemum coronarium.* Du Levant. Annuel; tige de 2 pieds. Feuilles amplexicaules : de juillet en septembre, fleurs solitaires, simples ou doubles, blanches ou jaunes. Tout terrain; mieux terre franche légère : multiplic. de graines. — CHRYSANTHÈME CARÉNÉ. *C. carinatum.* De Maroc. Annuel; tiges d'un pied, diffuses; feuilles bipinnatifides, charnues, à odeur de *geranium.* De juillet en septembre, fleurs grandes, à disque brun, à rayons blancs, mais jaunes à leur base. Elles s'étalent au soleil, et se couchent en dehors dès qu'il ne paraît plus. Même culture, ou mieux semer en pots sur couches pour repiquer ensuite.

SOUCI COMMUN OU DES JARDINS. *Calendula officinalis.* Indigène. Fleurs jaune pâle ou safrané. La variété double, dite SOUCI D'ESPAGNE, est préférée. Terre franche légère; exposition chaude; semis en septembre ou en mars. M. Vilmorin a reçu de M. Lignian, amateur à Rume près Lille, sous le nom de *Souci à bouquet*, une nouvelle variété remarquable par ses bouquets de 15 à 20 fleurs secondaires qui prennent naissance sous chacune des premières après l'épanouissement de celle-ci, et font un joli effet. — SOUCI DE LA REINE, de Trianon, Souci anémone. Fleurs plus larges;

plus doubles, d'un jaune moins foncé; pétales plus étroits. Même culture. En orangerie, il fleurit dès avril. — SOUCI HYGROMÈTRE, pluvial. *C. pluvialis*. Du Cap. Feuilles dentées; tiges faibles; de juin en septembre, fleurs à rayons, blancs en dessus, violâtres en dessous, disque brun. La fleur se ferme à l'approche de la pluie. Même culture. — SOUCI A FEUILLES DE CHRYSANTHÈME. *C. chrysanthemifolia*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. I. Du Cap. Tige de 3 à 4 pieds. Fleurs grandes et fort belles, d'un jaune éclatant, presque toute l'année, surtout en septembre. Multiplic. par boutures au printemps, sur couche et sous châssis. Terre substantielle et un peu légère; serre tempérée.

HÉLÉNIE D'AUTOMNE. *Helenium autumnale*. De l'Amér. sept. Très-rustique et vivace: tiges de 5 ou 6 pieds; feuilles lancéolées. D'août en novembre, fleurs moyennes, en corymbes, beau jaune, et rayons dentés. Tout terrain et toute exposition. Multiplic. par racines. Propre à l'ornement des grands jardins.

TAGÉTÈS ÉLEVÉ, GRAND ŒILLET D'INDE, ROSE D'INDE. *Tagetes erecta*. Du Mexique. Annuelle Tige droite et élevée; feuilles ailées, vert foncé et à points presque transparens; en juillet et octobre, fleurs grandes, solitaires et jaunes. Variété à fleurs doubles, à fleurs oranges rayées de jaune, et à fleurs blanches. — TAGÉTÈS ÉTALÉ, PETIT ŒILLET D'INDE. *T. patula*. Moins haut et plus étalé; feuilles plus petites; en juillet-oct., fleurs plus petites, jaune orangé. Variétés à fleurs doubles, à fleurs rayées, orange plus foncé, ou jaune clair, ou tachées jaune, ou enfin jaune éclatant. Comme la première, elle a une odeur forte et désagréable. Semis sur couche ou en pleine terre franche légère, exposition chaude. Repiquer en place; arrosemens nombreux; choisir les graines des individus les plus doubles, les mieux panachés et les plus hâtifs. — TAGÉTÈS LUISANT. *T. lucida*. CAV. Du Chili. Moins grand, mais vivace et à odeur agréable. Tiges peu rameuses; feuilles opposées, connées, ponctuées; en août, fleurs en corymbes, petites, à 3 rayons d'un très-beau jaune. Pour l'avoir beau il faut le cultiver en pleine terre comme les précédentes,

ce qui ne doit pas empêcher d'en mettre en pot, qu'on rentrera en orangerie pour en jouir jusqu'en janvier, et pour en obtenir des graines si celles de pleine terre n'avaient pas mûri.

DORONIC A FEUILLES EN COEUR. *Doronicum pardalianches.* Des Alpes. Vivace et rustique; tige de 2 à 3 pieds; feuilles en cœur, arrondies; en mai, fleurs solitaires, grandes, jaune éclatant. Toute terre et toute exposition; multiplic. de rejetons. La plante refleurit à la fin de l'été, si l'on coupe les tiges après la fleur, et si l'on arrose pendant la sécheresse; propre aux grands parterres.

GORTERIE A FEUILLES PINNÉES. *Gorteria pinnata.* Vivace; du Cap comme les suivantes. Tiges de 6 pouces; feuilles radicales, pinnées, cotonneuses en dessous; en août, fleurs très-grandes, blanches en dessous, jaune orangé en dessus, rayons tachés, violet foncé à la base; elle ne s'ouvre qu'au soleil. Terre franche, légère et substantielle; bonne exposition; serre tempérée ou orangerie, mais bien sèche; arrosemens fréquens dans l'été. Multiplic. de graines sur couche, ou de boutures avec talon, ou de marcottes.—GORTERIE A GRANDES FLEURS. *G. ringens*, tige un peu plus haute; feuilles persistantes, linéaires et à bords réfléchis; fleurs un peu moins grandes. Même culture.—*Gorteria pavonia*, ANDREW. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6; feuilles plus petites, à poils roides et blanchâtres; fleurs en mars et avril, plus grandes, plus nuancées au centre des rayons, ce qui lui donne de la ressemblance avec le *tigridia pavonia*; enfin plus jolie. Même culture.

MUSSINIE UNIFLORE. *Mussinia uniflora.* WILLD. *Goretria uniflora. L.* Du Cap. Tige frutescente débile, tombante, longue de 2 pieds, peu rameuse : feuilles spatulées, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. De juin en août. Fleurs solitaires, terminales, jaunes, larges de 2 pouces; rayons marqués d'une bande purpurine en dessous. Terre légère, serre tempérée. Multiplic. de graine, d'éclats et boutures. Chez M. Noisette.

BOLTONE A FEUILLES d'ASTÈRE. *Boltonia asteroï-*

des. Herb. de l'Am. De la Virginie. Rustique et vivace; Tiges en touffe, hautes de 4 à 6 pieds, feuilles lancéolées linéaires, glabres : d'août en octobre, fleurs petites paniculées, à rayons blancs, disque jaune. Terre légère et humide. Multiplic. de graines semées en plate-bande, ou d'éclats. — Boltone a feuilles de Pastel. *B. glastifolia*. L'Hér. — Herbier de l'Amateur, vol. 7. De l'Amér. sept. Rustique et vivace. Tiges droites, cylindriques, de 5 à 6 pieds; feuilles lancéolées, écartées; en septembre et octobre, fleurs en grand panicule, à disque jaune et rayons blancs, quelquefois teints de pourpre ou de gris de lin. Même culture.

ASTÈRE des Alpes. *Aster alpinus*. Vivace; tiges velues, de 6 à 7 pouces; feuilles spatulées et hérissées; en juillet et août, fleurs solitaires, grandes, rayons violets, disque jaune. Tout terrain humide; au levant ou au midi. Multiplic. de graines ou d'éclats. Propre aux rocailles.

2. Astère. Œil-de-Christ. *Oculus Christi* des jardiniers. *A. amellus*. Indigène et vivace; feuilles oblongues-lancéolées; tiges de 2 à 3 pieds; en août et septembre, fleurs nombreuses, en corymbe, rayons d'un beau bleu, disque jaune.

3. Astère maritime. *A. tripolium*. D'Europe. Vivace; feuilles lancéolées; tige de 2 à 3 pieds; de juillet-septembre, fleurs bleu pâle, disque jaune.

4. Astère de la Nouvelle-Angleterre. *Aster Novæ Angliæ*. Variété à rameaux très-courts et rassemblés, autre à rameaux nombreux et à fleurs en panicule. Tiges de 6 pieds; fleurs nombreuses, d'un bleu violâtre; d'août-octobre.

5. Astère a grandes fleurs. *A. grandiflorus*. Herbier de l'Amateur, vol. 6. De l'Amér. sept. Feuilles petites, oblongues; tiges en touffe de 2 pieds; en novembre, fleurs solitaires, nombreuses, blanc pourpre; odeur de citron.

6. Astère a feuilles d'Amandier. *A. amygdalinus*. De l'Amér. sept. Tige de 4 pieds; fleurs blanches; août-septembre.

7. Astère a tige rouge. *A. rubricaulis*. H. P. De

l'Amér. sept. Feuilles lancéolées; tige de 3 à 4 pieds; fleurs, en septembre et octobre, à rayons bleuâtres et disque jaune.

8. Astère de Sibérie. *A. sibericus.* Vivace; feuilles velues, grisâtres; tiges de 2 pieds; en juillet-septembre, fleurs très-grandes, en corymbe, bleu pâle ou pourpré. Il y a des variétés.

9. Astère agréable. *A. decorus.* Tige de 3 pieds; en septembre, fleurs nombreuses, grandes, pourpre-violet, belles et produisant de l'effet.

Astère géant. *A. puniceus.* De l'Amér. sept. Feuilles lancéolées; tiges de 3 à 8 pieds; fleurs pourpres, grandes, à rayons nombreux, d'août à octobre.

Astère remarquable. *A. spectabilis.* H. K. De l'Amér. sept. Feuilles lancéolées; tige de 2 pieds; en août et septembre, fleurs d'un beau bleu; elles produisent beaucoup d'effet.

12. Astère de la Chine, Reine-Marguerite. *A. Sinensis.* Juss. Annuel. Cette belle plante fait l'ornement de nos jardins, depuis juillet jusqu'aux gelées. Ses fleurs sont variées dans toutes les nuances du blanc au bleu foncé, ou au pourpre; ou panachées dans les mêmes couleurs. On en cultive 3 variétés: la *double*, dont le disque reste jaune, tandis que les rayons sont très-variés. La *naine hâtive*, plus hâtive et moins élevée; nouvelle et très-agréable. Celle à *tuyaux*, à *peluche* ou *anémone*, dont le disque, rempli de fleurons en tuyau, de même couleur que les rayons, est d'un très-bel effet. Multipl. de graines, en mars et avril, sur couche ou sur plate-bande terreautée au midi; repiquer en place, ou en pépinière pour planter ensuite à demeure avec la motte, lorsque les fleurs commencent à paraître. Par ce dernier moyen, on peut distribuer les couleurs suivant son goût. Pour avoir des fleurs très-doubles, il ne faut recueillir des graines que sur les petites têtes tardives du bas de la plante.

13. Astère soyeux. *A. argenteus.* Mich. *A. sericeus.* Vent. Des bords du Mississipi. Très-jolie espèce vivace. Tiges rameuses; feuilles lancéolées-aiguës, couvertes d'une soie argentée; en automne, fleurs soli-

taires à rayons violets et à disque jaune. Orangerie; terre légère; multiplic. de rejetons et boutures en été.

14. Astère buisson. *A. dumosus.* De l'Amériq. sept. Tige rameuse; feuilles linéaires; en septembre et octobre, fleurs petites, nombreuses, très-blanches. Multiplic. de boutures en été.

15. Astère denté. *A. dentatus.* And. *A. tomentosus.* Willd. Du Cap. Feuilles linéaires, persistantes; fleurs blanches, d'un pouce de large. Culture du n°. 13.

16-17. Astère a fleurs blanches. *A. argophyllus.* De la Nouv.-Holl. Tiges de 6 à 9 pieds; feuilles lancéolées, glauques en dessous, à odeur de musc quand on les froisse; en avril et mai, fleurs nombreuses, en têtes, petites et rondes, d'un blanc gris; disque jaune. Culture du n°. 13. *A. lyratus.* Feuilles en lyre; fleurs blanches, du même pays. Même culture.

18. Astère a feuilles de Souci. *A. calendulæfolius.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Tige d'un à 2 pieds; feuilles ovales-oblongues; en juin-août, fleurs larges de 2 pouces, solitaires, à demi-fleurons violet pâle, et fleurons jaunes; terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre tempérée ou orangerie; multiplic. de bouture.

Tous les *astères*, vivaces et rustiques, excepté la reine-marguerite, se multiplient par racines, tous les 3 ans. Tout terrain, mieux terre franche légère; bonne exposition.

VERGE d'or du Canada. *Solidago canadensis.* Communément tiges de 2 pieds, feuilles lancéolées, dentées, rudes. — Verge d'or élevée. *S. altissima.* Tiges de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées, ridées; 5 variétés.—Verge d'or a tige verte. *S. lateriflora.* Tiges de 5 pieds; feuilles lancéolées; fleurs d'un seul côté. Variété à tiges rouges.—Verge d'or a larges feuilles. *S. latifolia* ou *flexicaulis.* Tiges de 2 pieds; feuilles plus larges, ovales-aiguës. — Verge d'or bicolore. *S. bicolor.* Tige d'un pied et demi; feuilles lancéolées; fleurs à rayons blancs. Toutes sont de l'Amériq. sept., vivaces, rustiques. De juillet en sept., fleurs en épis, petites, nombreuses, jaune brillant. Culture des astères.

CINÉRAIRE

CINÉRAIRE MARITIME. *Cineraria maritima.* Indigène. Tiges de 2 pieds; feuilles pinnatifides blanchâtres; tout l'été, fleurs en corymbes, d'un jaune brillant. Terre franche légère et substantielle; exposition au midi, peu d'arrosemens. Multiplic. de graines et de boutures sur couche; de marcottes ou de rejetons en pots. Orangerie à l'automne, pour mettre en pleine terre au printemps. — CINÉRAIRE POURPRE OU BICOLORE. *C. cruenta.* L'HÉRIT. De Ténériffe. Vivace; tige d'un à 3 pieds; feuilles en cœur, dentées, vert gai en dessus et pourpre en dessous; de février en mai, fleurs nombreuses en corymbe, rayons pourpre clair, et disque pourpre foncé. Terre de bruyère, exposition au midi, arrosemens modérés, serre tempérée. Multiplic. de graines sur couche chaude, sous cloche ou sous châssis; repiquer sous châssis. —CINÉRAIRE A FEUILLES DE PEUPLIERS. *C. populifolia.* L'HÉRIT. Des Canaries. Feuilles cordiformes, persistantes, cotonneuses et argentées en dessous; au printemps, fleurs grandes, à rayons blancs. Terre légère; même culture, et multiplic. de rejetons au printemps, ou de boutures en été. On cultive de même la CINÉRAIRE A FEUILLES DE MAUVE, du même pays.

SÉNEÇON D'AFRIQUE OU DES INDES, *Senecio elegans.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Cap. Tiges et feuilles semblables à celles du séneçon commun, mais plus grandes; en juin-août, fleurs beaucoup plus grandes, à rayons d'un cramoisi clair et superbe; disque d'un beau jaune doré. Variété à fleur double qui se reproduit parfaitement de graines : elle se sème en mars, en pépinière, sur une terre douce bien terreautée à bonne exposition : on la repique en planches pour la faire fortifier, et enfin on la met en place pour fleurir en automne. Semer en mars, et en place, en terre franche légère, à une bonne exposition, et mieux sur couche, pour replanter en motte. Elle vit 3 ans, traitée comme le réséda.

2. SÉNEÇON A FEUILLES D'ADONIS. *S. adonidifolius.* Indigène. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles 2 fois ailées,

linéaires; en juillet et août, fleurs jaunes, en corymbe. Multiplic. de graines et d'éclats.

ANTHÉMIS ODORANTE, ou CAMOMILLE ROMAINE. *Anthemis nobilis.* Indigène. Aromatique et vivace, en touffe, pour bordures ou massifs; en juin et août, fleurs doubles, blanches. Toutes terres, mieux terre franche. Multiplic. par éclats.

2. ANTHÉMIS DES TEINTURIERS. *A. tinctoria.* Des Alpes. Vivace; tiges de 2 pieds, en touffes; feuilles pinnées; en juin et novembre, fleurs grandes, à rayons jaunes, et disque pâle. Même culture. Multiplic. de graines.

3. ANTHÉMIS D'ARABIE. *A. arabica.* D'Alger. Jolie et annuelle; tiges couchées, dichotomes; feuilles bipinnées, linéaires; en juillet-septembre, fleurs d'un jaune presque orangé. Même terre; semis en avril et sur place.

4. ANTHÉMIS PYRÈTHRE. *A. pyrethrum.* D'Espagne. Feuilles pinnées; tige de 9 à 10 pouces, couchée; en juin et juillet, fleurs grandes, à 20 rayons, blancs en dessus et roses en dessous, disque jaune. Même culture, mais en pot et en orangerie.

5. ANTHÉMIS A GRANDES FLEURS. *A. grandiflora.* H. P. CHRYSANTHÈME DES INDES. *Chrysanthemum indicum.* CURT. De la Chine. Belle plante vivace, dont les tiges hautes de 2 à 3 pieds et garnies de feuilles diversement découpées, se terminent par plusieurs fleurs larges d'un à 4 pouces, d'un pourpre foncé dans la 1re. espèce qui a paru à Paris vers 1790, mais enrichies de toutes les couleurs dans les nombreuses variétés dont le commerce s'est enrichi depuis. M. Sabine, de la Société horticulturale de Londres, en a déjà décrit et nommé 27 variétés dans les actes de cette Société. Nous croyons qu'il sera agréable aux amateurs de trouver ici la nomenclature de ce savant, et une idée des caractères de chacune des variétés qu'il a décrites : 1°. *pourpre*, fleur précoce de moyenne grandeur : c'est la plus anciennement connue; 2°. *blanc changeant*, aussi précoce que la précédente; 3°. *blanc à tuyaux*, prend vers la fin une teinte rose, tige très-élevée; 4°. *blanc superbe*; fleurs brillantes et nombreuses : tige élevée et robuste,

5°. *blanc ramassé*, tardif, mais reste long-temps fleuri : tige élevée; 6°. *jaune à tuyaux*, tardive, fleurs rares; 7°. *jaune soufre*, hâtif, fleurons rouges en dehors : plante délicate; 8°. *jaune doré*, fleurs nombreuses, petites, d'un jaune mat : tige élevée, grêle; 9°. *grand lilas*, riche en couleur : tige courte; 10°. *rose* ou *cramoisi étalé*, hâtive et fleurit abondamment : tige peu élevée; 11°. *chamarré* ou *orangé*, hâtive et très-abondante en fleurs; 12°. *brun espagnol*, hâtive, fleurs nombreuses, très-belles : tige peu élevée; 13°. *jaune de feu à tuyaux*, fleurit aisément tout l'automne : tige élevée, grêle, ayant besoin de soutien; 14°. *cramoisi* ou *rose à tuyaux*, fleurit tard : tige vigoureuse, élevée; 15°. *cramoisi précoce*, fleurs petites, hâtives, peu abondantes : tige basse et délicate; 16°. *grand-orange à tuyaux*, fleurs très-belles, tardives, peu nombreuses : tige élevée, robuste; 17°. *pourpre clair étalé*, fleurit aisément, mais en petite quantité : tige peu élevée; 18°. *pourpre clair à tuyaux*, fleurs peu abondantes : tige moyenne; 19°. *lilas frisé*, fleurs nombreuses et hâtives : tige vigoureuse et fort élevée; 20°. *jaune à superbe bouquet*, jolies fleurs précoces rapprochées en bouquet, prenant une teinte rouge aux approches du froid : tige moyenne; 21°. *cramoisi à tuyaux semi-doubles*, hâtive et fertile; ses feuilles craignent le froid : tige faible mais élevée; 22°. *blanc à tuyaux semi-doubles*, fleurs abondantes dès la fin de l'été : tige élevée, vigoureuse; 23°. *orange à tuyaux semi-double*, fleurs rares et tardives : tige moyenne; 24°. *pourpre pâle*, fleurs très-tardives : tige élevée; 25°. *saumonné à tuyaux*, fleurs rares et tardives : tige moyenne; 26°. *petite jaune*, fleurs abondantes, assez hâtives : tige grosse et courte; 27°. *blanc de papier*, fleurs hâtives fort belles : tige élevée. Toutes ces variétés se trouvent chez M. Soulange à Frémont, et chez M. Noisette à Paris. Il est bien dommage que d'aussi belles plantes fleurissent si tard que l'hiver les surprend toujours dans toute leur beauté : on est obligé d'en cultiver en pot que l'on rentre en orangerie où, arrangées avec art sur un gradin, elles forment un

magnifique tapis jusqu'à Noël : celles qui restent en pleine terre se couvrent de litière dans les grands froids. Elles sont très-voraces, ont besoin d'une bonne terre à oranger, et beaucoup d'eau pour les faire monter. On les multiplie aisément d'éclats et de bouture : on doit en faire de nouveaux pieds chaque année, et supprimer ceux qui ont plus de 3 ans, parce qu'ils usent trop la terre. On a essayé de forcer cette plante sous châssis au printemps pour la faire fleurir en septembre ; mais elle n'a poussé que des tiges grêles tombantes, incapables de fleurir : il lui faut absolument de l'air et du soleil.

ACHILLÉE DORÉE. *Achillea aurea*. LAM. Du Levant. Vivace, ainsi que les suivantes; tiges de 18 pouces; feuilles découpées, cotonneuses ; de juillet en septembre, fleurs grandes et d'un jaune doré. Terre franche légère et sèche. Au midi. Couverture pendant l'hiver. Multiplic. de graines sur couche , alors elles ne fleurissent que la 2e. année, ou d'éclats tous les 2 ou 3 ans.

2. ACHILLÉE FALCIFORME. *A. falcata*. D'Espagne. Tige à rameaux grêles, de 6 à 8 pouces ; feuilles blanchâtres , linéaires, à pinnules très-petites ; 5 à 7 fleurs jaunes. Même culture.

3. ACHILLÉE D'ÉGYPTE. *A. Ægyptiaca*. Feuilles ailées, cotonneuses ; tiges de 18 pouces ; de juillet en septembre, fleurs en corymbe aplati, très-serrées et d'un beau jaune. Même culture, mais plus délicate ; quelques pieds en orangerie.

4. ACHILLÉE VISQUEUSE, Eupatoire de Mésué. *A. ageratum*. Indigène et rustique. Feuilles lancéolées, obtuses et visqueuses. Tige de 2 pieds; en août et septembre, fleurs jaunes; odeur forte; tout terrain et toute exposition. Même multiplication.

5. ACHILLÉE MILLE-FEUILLE, ou MILLE-FEUILLE. Herbe aux charpentiers *A. millefolium*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Indigène. Variétés à feuilles panachées, ou à fleurs pourpres ou roses. Achille s'en servit pour guérir Télèphe, d'où le nom du genre.

6. ACHILLÉE ROSE. *A. rosea*. HORT. *A. asplinïifolia*. VENT. D'Amérique. Semblable à la précédente ; tout l'été, fleurs rouges ou rosées. Même culture.

7. Achillée a feuilles de filipendule. *A. filipenduloïdes.* Du Levant. Rustique et aromatique ; tiges de 5 à 6 pieds ; feuilles longues, bipinnées ; en juillet, fleurs jaunes, nombreuses, en corymbe serré. Même culture.

8. Achillée sternutatoire, Herbe a éternuer, Bouton d'argent. *A. ptarmica.* Indigène ; tiges de 2 à 3 pieds ; feuilles étroites, pointues ; de juillet en septembre, fleurs blanches, en corymbe. Même culture. Ces plantes demandent peu d'arrosement.

6. Achillée élégante. *A. elegans.* Tiges tétragones, pubescentes ; feuilles amplexicaules ; fleurs en corymbes ; disque jaune, demi-fleurons blancs. Même culture.

10. Achillée a grandes feuilles. *A. macrophylla.* Des Alpes. Élégante ; tige d'un à 2 pieds ; feuilles ailées, découpées comme celles de l'armoise ; fleurs blanches en beau corymbe. Même culture.

11. Achillée compacte. *A. compacta.* Lam. Du Piémont. Belle plante ; tige simple ; feuilles grandes, ailées, blanchâtres ; fleurs blanches, petites, en corymbe très-serré. Même culture.

BUPHTHALME a grandes fleurs. *Buphthalmum grandiflorum.* Indigène. Vivace, rustique et agréable ; tiges d'un pied et demi ; feuilles lancéolées, étroites ; fleurs estivales, jaunes, grandes. Terre franche légère ; exposition chaude. Multiplic. d'éclats ou de graines. — Buphthalme a feuilles en coeur. *B. cordifolium.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. De Hongrie. Vivace et rustique. Tiges de 4 pieds, simples, en large touffe, feuilles radicales en cœur, longues d'un pied, les supérieures plus petites, ovales et sessiles ; de juin en octobre, fleurs nombreuses, à rayons longs, d'un beau jaune. Même culture. Elle se sème d'elle-même.

DAHLIA. Du Mexique. Introduit en France vers 1800 ; présenté d'abord comme ayant les racines comestibles ; mais on leur a trouvé une saveur poivrée et aromatisée qui les a fait jusqu'ici repousser par les hommes et les animaux. Ces racines sont de gros tubercules fusiformes, réunies en faisceau et attachées

au collet de la plante : la tige haute de 2 à 8 pieds, herbacée, rameuse, glabre, ou velue, munie de feuilles ailées plus ou moins composées, a les rameaux terminés, depuis le mois d'août jusqu'aux gelées, par de grandes fleurs radiées, longuement pédonculées, de couleur très-variée, très-belles, et qui contribuent puissamment à l'ornement des grands jardins pendant tout l'automne. Les botanistes ont cru reconnaître d'abord trois espèces de dahlias, le pourpre, le cocciné et le rose ; mais bientôt les semis, en produisant des variétés, ont tellement multiplié les nuances de grandeur et de couleur, qu'il est impossible aujourd'hui de reconnaître une espèce primitive.

Quand on a commencé à cultiver les dahlias comme plante d'ornement, on n'estimait que ceux à fleur simple; maintenant on n'en veut qu'à fleur pleine, et déjà des catalogues en relatent plus de 100 variétés qui se distinguent : 1°. par la hauteur, la couleur et la pubescence de leur tige ; 2°. par la grandeur, la composition et les dentelures de leurs feuilles ; 3°. par la grandeur, la couleur et la forme de leurs fleurs. Mais ces différens caractères n'ayant été étudiés ni décrits méthodiquement par aucun auteur, la nomenclature des dahlias est encore arbitraire et surtout fort hyperbolique. En attendant que quelqu'un indique les caractères différentiels de toutes ces variétés, et les groupe selon une méthode quelconque, nous nous bornons à rapporter ici quelques noms tirés des catalogues imprimés par MM. Cels et Noisette, tels que *dahlia sans pareil*, *écarlate vif*, *jaune marginé*, *lilacé*, *rose sans pareil*, *rouge marginé*, *le superbe*, *amarante nain*, *amarante velouté*, *blanc à fleur pleine*, *cocciné*, *couleur de chair*, *gris de lin*, *à fleur de camelia*, *orange superbe*, *pourpre noir*, *rouge des Indes*, *sulphure*, *vinaigre*, *aurore*, *beau violet*, *carné*, *jaune serin*, *honneur d'Anvers*, *lilas bigarré*, *lilas violacé*, *jaune variable*, *ponceau*, *renoncule*, *sulfureux*, etc., etc.; mais nous devons signaler particulièrement trois variétés nouvellement obtenues, et qui occupent déjà chacune un rang distingué sous les noms

de dahlias *Écoffé, Noisette* et *Soutif*, noms de trois des cultivateurs qui s'occupent particulièrement de la multiplication de ces plantes. Les collections de dahlias qui, à notre connaissance, méritent le plus d'être vues, sont celles du fleuriste de St.-Cloud, de MM. Fulchiron, Vilmorin, Noisette et Cels.

Le dahlia, étant une grande et forte plante, ne peut guère être cultivé que dans les grands jardins : ses tiges herbacées et cassantes exigent qu'on leur donne un tuteur ou qu'on les attache à un treillage, afin qu'elles ne soient pas brisées par les vents ou abattues par les pluies. La grandeur de chaque variété paraît assez constante ; on profite de cette remarque pour les planter par rang de taille ou en gradin, pour le coup d'œil et pour mieux jouir de leurs fleurs. L'époque de la plantation des dahlias est depuis la fin de mars jusqu'à la fin d'avril. Quand on se propose de mettre les tubercules en terre, il est bon de les transporter, une quinzaine de jours auparavant, dans une serre chaude ou dans quelque endroit également chaud ; là, tous les tubercules bons à planter entreront promptement en végétation ; les autres seront rejetés comme avariés. La multiplication se fait par la séparation des tubercules, par bouture et par semis.

Par tubercules. On divise les touffes en séparant les tubercules avec la précaution indispensable de laisser à chacun une partie du collet de la plante, munie de quelques yeux ou petits bourgeons : on plante ces tubercules perpendiculairement en place dans une terre douce, substantielle et profondément ameublie, si la saison est avancée, ou dans de grands pots remplis de bonne terre que l'on place sur couche et sous châssis, si les gelées sont encore à craindre, ou qu'on veuille avancer la floraison. Quand les tiges des dahlias mis en place ont de 6 à 12 pouces de hauteur et que les chaleurs arrivent, on pratique un bassin à leur pied, on le tapisse de fumier court et on arrose copieusement et souvent pendant tout l'été.

Par bouture. Cette voie n'est guère employée que pour communiquer, ou multiplier une variété rare avant qu'on ne puisse en diviser les tubercules.

Par semis. C'est par ce moyen qu'on a obtenu les variétés cultivées aujourd'hui, et qu'on en obtient de nouvelles chaque année. On sème depuis mars jusqu'en mai, mais il vaut mieux semer en mars dans des terrines pleines de terre légère et substantielle; on place ces terrines sur couche, sous un châssis, et on arrose au besoin : quand le plant a 1 ou 2 pouces de hauteur on peut le repiquer; soit à nu sur couche, soit dans d'autres terrines, à la distance de 4 à 6 pouces les uns des autres. En mai ce plant doit avoir au moins 1 pied de hauteur; alors, les gelées n'étant plus à craindre, on le plante en pépinière dans un carré à la distance de 4 pieds au moins en tous sens; on le soigne comme les vieux pieds, et en septembre et octobre il donnera des fleurs : on en obtient rarement de doubles la première année, mais l'expérience apprend à connaître ceux qui paraissent susceptibles de doubler les années suivantes, et on les conserve, quand d'ailleurs le volume et la couleur des fleurs remplissent les conditions voulues.

Le dahlia, planté en pleine terre, ne parcourt jamais le cercle entier de sa végétation sous le climat de Paris; c'est en octobre qu'il est dans sa plus grande force, et c'est alors que la moindre gelée détruit ses tiges. Pour en jouir plus long-temps, on en plante dans de grands pots qu'on enterre dehors pendant tout le beau temps et qu'on rentre en serre chaude ou tempérée à l'approche des gelées. Enfin, quand les tiges des dahlias sont coupées en novembre, on relève les touffes de tubercules, on les fait ressuyer, et on les met dans un lieu sec à l'abri de la gelée, du grand air et de l'humidité jusqu'au printemps suivant; tel est du moins le mode de conservation le plus généralement suivi; mais nous connaissons un amateur, qui ne relève jamais ses dahlias : quand les tiges sont coupées, il forme au-dessus du pied un monticule de feuilles sèches recouvertes de paille, de manière que ni la gelée ni la pluie ne puissent parvenir jusqu'aux tubercules : il a, par ce moyen, de très-fortes touffes qui poussent très-vigoureusement au printemps, et qui fleurissent plus tôt que ceux qui ont été replantés.

XIMÉNÉSIE A FEUILLES D'ENCÉLIE. *Ximenesia encelioïdes.* CAV. Du Mexique. Annuelle; en touffe; tige de 3 pieds et demi; feuilles ovales, cotonneuses en dessous; de juin en novembre, fleurs nombreuses, moyennes, jaunes. Terre franche légère; exposition chaude; semis sur couche chaude; repiquage en place.

SILPHIUM A FEUILLES LACINIÉES. *Silphium laciniatum.* Tiges de 10 à 15 pieds, à tubercules bruns; feuilles grandes et bien découpées, dentées et velues. — SILPHIUM A FEUILLES EN COEUR. *S. terebinthinaceum.* JACQ. Tiges de 3 pieds; feuilles radicales, cordiformes, dentées et rudes. — SILPHIUM PERFOLIÉ. *S. perfoliatum.* Feuilles lancéolées, dentées et opposées, qui semblent être enfilées par la tige de 6 à 9 pieds. — SILPHIUM A FEUILLES RÉUNIES. *S. connatum.* Feuilles réunies, entourant les tiges quadrangulaires, et de 4 ou 5 pieds. — SILPHIUM A FEUILLES TERNÉES. *S. trifoliatum.* Tiges de 5 à 6 pieds, rougeâtres; feuilles ovales, oblongues, dentées. Toutes ces espèces sont rustiques, vivaces, et de l'Amér. sept., à fleurs jaunes, semblables à celles des soleils, d'août en octobre. Toute terre, mieux terre franche légère et profonde. Multiplic. d'éclats, et de graines au levant, repiquer en place à l'automne.

CORIOPE DES TEINTURIERS. *Coreopsis tinctoria.* Annuelle: tige rameuse déliée, haute de 2 pieds; feuilles composées, à folioles linéaires; fleurs terminales, d'un beau jaune, à disque pourpre brun ainsi que l'onglet des rayons. Semis sur couche en avril ou sur une côtière à l'abri, et repiqué en planche ou en place. Plante très-élégante. — CORIOPE A TROIS AILES. *C. tripteris.* Tiges de 4 à 6 pieds; feuilles à 3 ou 5 folioles étroites; en automne, fleurs jaunes, disque brun. — CORIOPE A FEUILLES DE PIED-D'ALOUETTE. *C. delphiniifolia.* HERB. DE L'AM., vol. 7. Tiges de 18 pouces; feuilles opposées, découpées; de juillet en octobre, fleurs jaunes, à disque brun. Tout terrain et toute exposition, excepté celle du nord. Multiplic. d'éclats ou graines.

COSMOS BIPINNÉ. *Cosmos bipinnatus.* CAV. *Cosmea bipinnata.* WILLD. Annuelle; du Mexique. Tige de 4 à 5 pieds; feuilles grandes, finement découpées, très-

élégantes ; à la fin de l'automne, fleurs à 8 rayons rouges violâtres, et disque jaune. Semer sur couche au printemps ; repiquer en pots, et terre franche légère ; exposition chaude jusqu'à la fin d'août, puis les mettre en bâche ou serre, pour fleurir et mûrir les graines ; ne fleurit quelquefois que la 2e. année.

RUDBECKIA POURPRE. *Rudbeckia purpurea.* De la Virginie. Vivace ; tiges de 3 pieds ; feuilles lancéolées ; en été, fleurs solitaires, grandes, à rayons de 4 pouces, pourpre rosé, disque pourpre noirâtre et anthères dorées. Terre franche légère ; exposition ouverte. Multiplic. de graines ou par éclats.

2—3. RUDBECKIA LACINIÉ. *R. laciniata.* Du Canada. Tiges de 8 pieds ; feuilles à 5 digitations ; en juillet, fleurs grandes, solitaires et jaunes. Même culture. RUDBECKIA VELU OU OBÉLISCAIRE. *R. hirta.* De Virginie. Bisannuel ; tige de 2 à 3 pieds ; feuilles ovales, oblongues ; en août-novembre, fleurs à rayons jaunes, disque brun élevé en obélisque. De graines aussitôt mûres, en pots, les recouvrir de terre et les serrer l'hiver, pour repiquer au printemps avec les reines-marguerites. RUDBECKIA A FEUILLES ÉTROITES. *R. angustifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR. Jaune comme la précédente. Même terre. De graines aussitôt la maturité, et d'éclats.

SOLEIL A GRANDES FLEURS. *Helianthus annuus.* Du Pérou. Variété couleur de soufre ; autre, double. SOLEIL NAIN. *H. indicus.* Tige de 2 pieds ; fleurs droites, plus petites. Multiplic. de graine en tout terrain. SOLEIL VIVACE, PETIT SOLEIL. *H. multiflorus.* Très-rustique ; tiges de 4 à 6 pieds ; feuilles et fleurs aussi plus petites, simples, semi-doubles ou doubles, en août. SOLEIL NOIR POURPRE. *H. atrorubens.* LAM. Tiges de 6 à 8 pieds, d'un rouge pourpre ; feuilles sessiles, ovales, lancéolées ; d'août en octobre, fleurs assez grandes, d'un beau jaune. SOLEIL ÉLEVÉ. *H. excelsus.* WILLD. *Altissimus.* L. Tiges de 9 à 10 pieds, effilées et rameuses ; d'août en octobre, fleurs plus grandes, que la précédente et d'un jaune plus brillant. Ces 3 espèces, d'Amérique et vivaces, se multiplient par éclats.

GAILLARDE VIVACE. *Gallardia perennis.* HERBIER

DE L'AMATEUR, vol. 5. De l'Amér. sept. Vivace ; tige de 9 à 10 pouces ; feuilles lancéolées ou un peu obtuses ; au printemps et à l'automne, fleurs grandes, à disque brun, et rayons jaune-orangé et pourpre à la base. Terre légère ; orangerie. Multiplic. d'éclats, de graines et de boutures, sur couche tiède et sous cloche.

ZINNIA ROUGE, BRÉSINE. *Zinnia multiflora.* De la Louisiane. Tiges de 18 pouces, feuilles lancéolées ; en juillet et octobre, fleurs nombreuses, à disque jaune, rayons d'un rouge vif qu'ils conservent jusqu'à la maturité de la graine, lesquelles se sement souvent d'elles-mêmes. Variétés, 1°. à fleurs jaunes ; 2°. à feuilles verticillées, et fleurs plus grosses, d'un rouge plus foncé.

2. ZINNIA ÉLÉGANT OU A FLEURS ROSES. *Z. elegans.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Mexique. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles en cœur, ovales, crénelées ; de juillet en novembre, fleurs grandes, à rayons d'un rose pourpré, disque conique d'un pourpre obscur. Recueillir les graines avant que les fleurs soient fanées.

3. ZINNIA ROULÉ. *Z. revoluta.* CAV. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Mexique. Tiges de 3 à 4 pieds ; feuilles semblables à celles du précédent ; fleurs pendant tout l'été, plus petites, à rayons rouges ponceau roulés en dessous. Ces plantes annuelles demandent une terre légère substantielle et une exposition chaude. Semis à l'entrée du printemps sur couche chaude et sous cloche. Repiquer en planches pour le fortifier quand les gelées ne sont plus à craindre, ensuite les lever en motte pour les mettre en place dans les plates-bandes.

ARCTOTIS TRICOLORE. *Arctotis tricolor.* Du Cap. Vivace, à racines en fuseau ; feuilles ovales, lyrées ou crénelées ; tiges d'un pied, uniflores ; en mai et juin, fleurs à rayons, couleur de soufre pâle en dedans, d'un rouge sanguin, et bordées de blanc en dehors ; disque d'un pourpre foncé et d'un joli effet. Terre franche mêlée de terre de bruyère. Expos. au midi et arrosemens fréquens, même dans la serre tempérée ou le châssis pendant l'hiver. Multiplic. de graines sur couche chaude. On cultive de même les *Arctotis rosea, maculata, un-*

dulata, spinosa, grandiflora, fastuosa, etc. La 1re. à fleurs roses, la 2e. blanches, marquées de jaune à l'extrémité des fleurons, les autres tout-à-fait jaunes. La dernière annuelle; même culture.

FAMILLE des Dipsacées. *Un calice commun; corolle tubulée, divisée; plusieurs étamines; 1 style à stigmate simple; capsule; fleurs agrégées.* Ces plantes se multiplient d'éclats ou de graines; en terre franche légère. Elles aiment une exposition chaude. Il est prudent de les couvrir dans les grands froids.

SCABIEUSE Fleur-de-veuve. *Scabiosa atropurpurea.* Bisannuelle; des Indes. Tiges de 2 pieds; feuilles radicales, spatulées ou pinnatifides; en juillet-octobre, fleurs nombreuses, solitaires, pourpres, plus ou moins foncées ou veloutées, roses et panachées; odeur de musc ou de fourmi. Terre franche légère; exposition chaude; semis au printemps, mieux en automne, et en place. Couverture l'hiver.

2. Scabieuse des Alpes. *S. alpina.* Vivace; feuilles ailées; tiges de 5 pieds; en juillet, fleurs jaunâtres et penchées. Même culture, et multiplic. par éclats.

3. Scabieuse étoilée. *S. stellata.* Indigène et annuelle. Tige de 2 pieds, feuilles blanchâtres; en juillet-août, fleurs blanches. Culture du n°. 1.

4. Scabieuse du Caucase. *S. caucasica.* Curt. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Vivace; feuilles aigues; tiges simples; en juin-août, fleurs solitaires, très-grandes, à fleurettes extérieures longues et larges, bleu tendre; fleurettes du centre rose vif. Culture du n°. 2.

5. Scabieuse de Crète. *S. cretica.* Toujours verte. Tige de 2 pieds; feuilles lancéolées, blanchâtres; tout l'été, fleurs bleu pâle presque blanc; terre légère; orangerie. Multiplic. de boutures; semis sur couche.

FAMILLE des Valérianes. *Mêmes caractères que la famille précédente, mais fleurs séparées, n'ayant pas de calice commun.* Tous les terrains leur conviennent et elles se multiplient de graines et d'éclats.

VALÉRIANE rouge. *Valeriana rubra.* Indigène; vivace; tiges de 3 pieds; feuilles lancéolées, glauques; de juin en octobre, fleurs nombreuses, éperonnées, en panicule, pourpres, ou rouges, ou blanches, ou lilas. Terrain un peu sec. De graines ou d'éclats. — Valé-

RIANE DES JARDINIERS. *V. phu.* D'Allemagne. Tiges de 5 à 6 pieds ; feuilles ovales ou à 3 folioles ; de mai en juillet, fleurs blanches, moins jolies. — VALÉRIANE DES PYRÉNÉES. *V. pyrenaïca.* Tiges de 3 à 5 pieds, un peu rougeâtres ; feuilles cordiformes, ou à 3 divisions ; en juin et juillet, fleurs pourpre clair, nombreuses, d'un bel effet. Terre un peu légère ; exposition ombragée et médiocrement humide. De graines ou d'éclats.

FAMILLE DES OMBELLIFÈRES. *Calice sans divisions ou à 5 dents ; 5 étamines et pétales ; 2 styles et stigmates ; fruit partagé en 2 semences ; fleurs en ombellules réunies.* Elles sont toutes de pleine terre, peu difficiles, et se plaisent à des expositions chaudes. On les multiplie de graines, d'éclats et de rejetons.

BOUCAGE ANIS, ANIS. *Pimpinella anisum.* Du Levant. Annuel. Tige d'un pied ; feuilles à 3 folioles ; fleurs petites, blanches. Semis à bonne exposition, en terre légère et chaude ; arrosemens. Quelquefois les racines repoussent la 2e. année.

CORIANDRE CULTIVÉE. *Coriandrum sativum.* Annuelle ; du Levant. Semis en mars ; terre légère et chaude ; récolte de graines en septembre ; fleurs blanches. Sa graine sert 2 ans.

ANGÉLIQUE. *Angelica archangelica.* Des Alpes. Bisannuelle et quelquefois trisannuelle. Terre franche légère ; semis au printemps et en automne, sans trop couvrir ; repiquer en place ; beaucoup d'eau et de soleil.

ASTRANCE À LARGES FEUILLES, RADIAIRE ; SANICLE FEMELLE. *Astrantia major.* Indigène. Feuilles palmées ; tiges de 2 pieds, en buisson ; tout l'été, fleurs d'un blanc rougeâtre ; collerette blanchâtre, à folioles imitant une fleur radiée. Multiplic. de graine et d'éclats. Toutes terres et expositions, hors l'ombre. Variété à feuilles panachées jaunes. — PETITE ASTRANCE. *A. minor.* Des mêmes lieux ; moitié plus petite, et du reste semblable. Même culture.

PANICAUT AMÉTHYSTE. *Eryngium amethystinum.* Indigène. Feuilles divisées en 5 ou 6 lanières épineuses ; tige de 3 ou 4 pieds ; en juillet et août, fleurs nombreuses réunies en tête, bleu-améthyste comme la collerette et le haut de la tige. — PANICAUT DES ALPES. *E. alpi-*

num. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles cordiformes ou digitées ; fleurs en tête, bleu superbe, ainsi que la collerette. Plus beau que le premier.—*E. planum ; — E. maritimum ;* collerettes et fleurs bleues, moins brillantes. Ces plantes sont vivaces. Terre légère, au midi. Multiplic. de drageons, ou de graines aussitôt mûres : en terrine, ou pleine terre en mars ; transplanter dès que le plant a quelques feuilles, pour blesser moins les racines.

FAMILLE des Renoncules. *Calice polyphylle, ou nul ; ordinairement 5 pétales ; plusieurs ovaires, et autant de styles, de stigmates simples, et de capsules ou de baies.* Toutes ces plantes sont rustiques et de pleine terre, à l'exception de 2 ou 3 espèces qui demandent l'orangerie. Les 6 premiers genres veulent une terre légère substantielle, les autres se contentent de tous terrains. On les multiplie de graines, le plus souvent semées en place, d'éclats, ou par la séparation des racines pour les espèces tubéreuses. Les pates ou griffes de ces dernières peuvent se conserver desséchées pendant plus ou moins long-temps, pourvu qu'on les tienne dans un lieu sec. En les replantant il faut les visiter scrupuleusement et enlever jusqu'au vif toutes les parties attaquées de pouriture.

PIGAMON A FEUILLES D'ANCOLIE. COLOMBINE PLUMACÉE. *Thalictrum aquilegifolium.* L. *Thalictrum atropurpureum.* Jacq. Des Alpes. Rustique ; vivace ; feuilles nombreuses, teintes de pourpre ; tige de 2 à 3 pieds, pourpre foncé et changeant ; en mai et juin, fleurs en têtes, à pétales verts et caducs, mais conservant une aigrette de 60 étamines à filets longs, blancs, avec les anthères jaune soufre. Ces aigrettes légères contrastent agréablement avec la couleur gorge de pigeon des feuilles. Terre légère et substantielle ; mi-soleil. Multiplic. par racines.

ANÉMONE DES FLEURISTES. *Anemone coronaria.* Herbier de l'Amateur, vol. 6, et Anémone des jardins ou étoilée. *A. hortensis.* L. *A. stellata.* Lam. Ces deux belles plantes indigènes ont fourni les nombreuses variétés doubles que les fleuristes recherchent. Voici les qualités d'après lesquelles ils les considèrent comme belles. 1°. Un *pampre* (feuillage) épais, bien découpé, d'un beau vert ; 2°. la *fane* (collerette ou involucre) de même, mais éloignée de la fleur du tiers de la longueur de la *baguette* (tige) ; 3°. celle-ci, haute, ferme, droite ; 4°. la

fleur proportionnée à la tige, d'une belle forme, c'est-à-dire bombée et en bouton; 5°. les pétales du *manteau* (de la circonférence) épais, arrondis, d'une couleur franche, avec le limbe et la *culotte* (l'onglet) d'une autre couleur; les pétales, formant le *cordon* (rang immédiat après le manteau), courts, larges, arrondis, surtout d'une couleur tranchante; les *béquillons* (ovaires avortés, changés en pétales, formant le cercle d'après le cordon) nombreux, peu pointus, en accord avec la *panne* ou *peluche* (ovaires du centre changés en pétales). Les pétales de cette dernière allongés et proportionnés de manière à former en totalité un disque bombé; 6°. enfin la fleur ne doit pas avoir moins de 2 ou 3 pouces de largeur.

Pour obtenir de nouvelles variétés qui aient toutes ces qualités, il faut semer. Pour cela, on choisit parmi les anémones simples celles dont les couleurs sont les plus recherchées, les fleurs les plus larges, les plus régulières, et enfin dont les tiges sont les plus fortes. Lorsque les ovaires fécondés mûrissent, on les coupe dans la crainte que les vents n'enlèvent les graines. On conserve ces ovaires dans un lieu sec jusqu'au moment de semer; alors on les égrène pour en réunir la semence à celle qui se serait détachée d'elle-même. Dans les climats où le froid n'excède jamais 8 à 10 degrés, on peut semer en automne; dans les climats plus froids on attend au printemps. Le semis et la culture de l'anémone demandant les mêmes soins et procédés que celui des renoncules, voyez à cet article. Quand il est levé, on le tient toujours net de toutes herbes étrangères, on le bine, on l'arrose et on le conduit comme celui des renoncules. A la fin de juin, quand les fanes sont desséchées, on relève les pates ou racines, alors nommées *pois*. On les place à l'air dans un lieu ni trop sec ni trop humide: ensuite on les met dans des boîtes ou casiers jusqu'à l'automne ou jusqu'au printemps, pour les planter comme les renoncules.

La 2e. année, beaucoup de ces anémones fleurissent. On choisit et on marque les belles, pour leur donner, l'année suivante, la place qu'elles doivent occuper. Parmi

les simples, on conserve aussi celles dont les formes et les couleurs promettent ; on les cultive alors pour en obtenir de la graine.

On peut avoir des anémones et des semi-doubles en fleurs en décembre ou novembre. On les plante à la mi-juillet, ou au plus tard au commencement d'août, et on arrose souvent le plant, si le temps est sec, et on le garantit des gelées d'octobre ou de novembre. Ces *pates* ne peuvent pas mûrir; elles sont perdues, à moins qu'elles ne passent l'hiver, et qu'elles ne se rétablissent l'année suivante.

3. Anémone oeil de paon. *A. pavonina.* Lam. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Indigène, du midi. Racine tubéreuse ; pétioles purpurins ; feuilles à 3 lobes lobés eux-mêmes. Tiges grêles, de 10 à 12 pouces, fleur solitaire, un peu différente de l'anémone des fleuristes, belle, très-ouverte, large de 2 pouces, composée d'une infinité de pétales longs, étroits, d'un cramoisi clair et vif; les parties du centre, d'un vert plus ou moins pur. Ces fleurs paraissent fin de mars, en serre tempérée et sous châssis; plus tard en pleine terre, où elles se gouvernent comme la précédente. Multiplic. par la séparation des racines. Terre légère et substantielle qu'il faut changer chaque année, si on la tient en pots, ou terre de bruyère en plate-bande; soleil.

4. Anémone a fleurs jaunes, Sylvie jaune. *A. ranunculoïdes*. Indigène. Tige de 4 à 5 pouces; collerette de 3 à 5 feuilles; en mars, une ou 2 petites fleurs jaunes. Sa précocité fait son seul mérite. Variété à fleurs doubles. Terre franche, légère, fraîche, ombragée, mais non fumée. Multiplic. par la séparation des racines tous les 3 ou 4 ans; replanter de suite dans une nouvelle terre, l'œil en dessus.

5. Anémone pulsatile. Herbe du vent, Coquelourde. *A. pulsatilla*. Indigène. Feuilles trois fois ailées ; tige de 8 à 10 pouces ; en avril et mai, jolie fleur, assez grande, bleu violet, produisant de l'effet. Même culture, mais terre sèche et aride.

6. Anémone a fleurs bleues, ou de l'Apennin. *A. apennina*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. D'Italie.

Feuilles 2 fois ternées ; en mars ou avril, belles fleurs bleues, à pétales nombreux et étroits. Même culture ; terre fraîche.

7. Anémone a fleurs en ombelle. *A. narcissiflora.* Des Alpes. Racines vivaces, fibreuses ; feuilles à lobes profonds et à bords ciliés ; tiges de 6 à 10 pouces, purpurescentes ; en mai, ombelle de fleurs à pétales blancs et disque jaune, ressemblant au narcisse. Même culture.

8. Anémone Hépatique. Hépatique. *A. hepatica.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Indigène, vivace, basse, charmante ; racines fibreuses ; feuilles d'un vert luisant, tavelées de blanchâtre, rougeâtres quand elles vieillissent, à 3 lobes ; en février ou mars, une multitude de jolies fleurs blanches, roses ou bleues, simples ou doubles, suivant la variété, produisant un effet charmant, qui dure quelquefois près d'un mois. La bleue double est recherchée, quoique plus délicate ; ses feuilles sont plus rondes, plus tachées. On peut faire de charmantes bordures avec les hépatiques, en terrain frais et ombragé, mais il faut les couvrir l'hiver. Multiplic. d'éclats en octobre, ou pendant la floraison, lorsque les touffes sont très-grosses, pour que les éclats ne soient pas trop petits, ce qui les ferait fondre. La bleue double n'aime pas à être trop remuée.

ADONIDE d'été. *Adonis æstivalis.* Indigène, annuelle ; touffe d'un pied ; feuilles finement découpées ; en juin-juillet, fleurs petites, de 6 à 10 pétales, jaunes, blanches ou d'un rouge vif ; terre légère, substantielle et un peu chaude. Multiplic. de graines en place. — Adonide printanière. *A. vernalis.* Indigène. Vivace ; tige de 6 pouces à un pied ; feuilles rapprochées, palmées-multifides ; fleurs grandes, belles, jaunes, de 12 à 20 pétales. Pleine terre, mieux terre de bruyère. Multiplic. par éclats, et de graines semées de suite en terrines, pour garantir des gelées ; elles ne lèvent qu'au printemps suivant. Couverture l'hiver. — Adonide de l'Apennin. *A. apennina.* Elle diffère de la 2e. par ses feuilles radicales trois fois ailées, et pétiolées. Même culture.

RENONCULE asiatique, Renoncule des jardins. *Ranunculus asiaticus.* Griffe composée de petits corps fusiformes nommés *doigts,* de 4 à 6 lignes de longueur, et réunis à un tronc, ayant à sa partie supérieure 1, 2 ou 3 yeux couverts d'un poil grisâtre, grossissant et formant une ou plusieurs griffes au-dessus de l'ancienne, qui périt après avoir fourni aux nouvelles les sucs nutritifs qu'elle contenait; feuilles ternées, à folioles trifides, incisées; tige de 6 à 18 pouces, terminée par une fleur. Elle a souvent au tiers, ou à la moitié de sa hauteur, une feuille à l'aisselle de laquelle il sort une 2e. tige qui fournit également une fleur. Souvent ces tiges se subdivisent encore, et donnent d'autres fleurs un peu plus tardives que les premières; fleurs à 5 pétales jaunes ou rouges; gros bouton noir au centre des pétales, couvert d'un grand nombre de pistils et d'étamines. Il existe un grand nombre de variétés à fleurs simples, *semi-doubles* et doubles. Ces dernières sont connues plus particulièrement sous le nom de *renoncules.* Les fleurs des variétés offrent presque toutes les couleurs, à l'exception du bleu.

La renoncule demande une terre légère, douce, substantielle et fraîche. Si elle contenait beaucoup de pierres, il faudrait la passer à la claie. Si l'on pouvait planter dans une terre préparée comme celle du n°. 2, pag. 20, on obtiendrait les plus grands succès. On hasarderait de perdre sa collection, si l'on n'était pas assuré de la terre dans laquelle on plante. Suivant la qualité des terres neuves, il faut les mélanger avec du terreau consommé si elles sont fortes, et avec de la terre franche si elles sont légères. Plus elles seront retournées et passées de fois à la claie, mieux elles vaudront.

L'exposition du levant est celle qui convient le mieux aux renoncules comme aux anémones. Cependant elles réussissent bien en plein carré; mais il faut les mettre au midi, quand on les plante en hiver, pour avoir des fleurs précoces. On les multiplie de semences et de griffes. Si l'on veut semer, on récolte les semences par un temps sec, sur des plantes semi-doubles, à tiges fortes et hautes, dont les pétales sont larges, épais, arrondis

comme ceux de la rose, et dont les couleurs sont bien nettes et bien vives. On coupe les tiges, on les réunit en paquets qu'on suspend, pendant 15 jours ou un mois, dans un lieu bien aéré, pour achever la maturité des graines. On peut les semer de suite ou les ramasser dans des cornets de papier, dans lesquels elles se conservent 3 et 4 ans. Les semences nouvelles ne lèvent pas aussi bien que celles d'une année. L'époque du semis doit être fixée sur la température : au printemps en pleine terre, dans le nord; à la fin de l'été, dans les autres climats. Quand on fait les semis en terrine, on peut opérer en tout temps.

Pour semer, on doit bien ameublir la terre et même la passer, à 2 ou 3 pouces de la superficie, à une claie fine, et bien l'unir. On prend des têtes de renoncules, on les frotte avec les mains pour détacher les graines, et on sème un peu clair, si la majeure partie des graines a une lentille bien marquée au centre. Si, au contraire, on en aperçoit peu, il faut semer très-épais. On appuie légèrement la main ou une truelle sur la graine, et on répand dessus environ 2 lignes de la même terre, mais plus chargée de terreau, et passée au crible fin de fer ou de laiton. On sème de même en terrine; mais on recouvre avec de la mousse. On arrose légèrement, et on place les terrines au levant sur des planches élevées de 2 ou 3 pieds au-dessus du sol, pour empêcher les insectes d'y pénétrer. Quand le semis a été fait en pleine terre, il vaut mieux mettre sur les plates-bandes des claies ou des branches minces et croisées. Il faut tenir la terre toujours fraîche, sarcler souvent, donner la chasse aux limaces. Le semis met de 30 à 50 jours à lever, en raison de la température plus ou moins chaude. Quand les jeunes plantes, que l'on nomme *pucelles*, commencent à prendre de la force, on enlève les claies ou les branches, et on les traite comme les griffes formées si on a semé au printemps. Quand on sème à la fin de l'été ou en automne, il faut établir, avant les gelées, des cadres qui soient élevés de 3 à 4 pouces au-dessus de la terre, et sur lesquels on place des paillassons qu'on redouble quand le froid augmente. On met dans

les sentiers qui environnent la planche 8 à 10 pouces de litière. On découvre les plantes toutes les fois que le temps le permet. Au moyen de ces précautions, ce jeune plant passe fort bien l'hiver. Si les plantes des semis faits à l'automne ou au printemps en pleine terre étaient faibles, on ne les lèverait pas après le dessèchement des feuilles; mais on rapporterait 2 pouces de terre sur la platebande, et on la couvrirait d'un demi-pouce de terreau. On les préserverait du froid comme l'année précédente.

Quand les semis ont été faits en automne, avec tous les soins indiqués, quelques jeunes plantes fleurissent déjà l'année suivante. Mais de cette année à la 3e., toutes donnent leurs fleurs, soit qu'elles aient été semées avant ou après l'hiver. On fera bien de relever ces plantes de semis la 1re. année; elles prospèreront mieux, replantées dans une terre nouvelle. Lorsqu'elles fleurissent, l'amateur marque les belles, arrache et jette les autres. Elles sont réputées belles quand elles offrent un feuillage élégamment découpé; une forte tige qui le dépasse pour en détacher la fleur à 6 pouces au moins; une corolle pleine, et complétement destituée de tout indice des organes de la génération; une circonférence de 20 lignes à 2 pouces au moins de diamètre, et parfaitement arrondie. Les pétales sont tous un peu arqués dans leur plan, et légèrement appliqués les uns sur les autres du côté de leur convexité. Ils diminuent par degrés dans leurs dimensions de la circonférence de la corolle au centre, où ils se serrent davantage pour le remplir, et former un disque plus ou moins plane, quelquefois lenticulé, d'une couleur tranchante, notamment dans les corolles roses et cerises, nommées *renoncules à cœur vert*. Sous le rapport des couleurs, les fleurs les plus estimées sont unicolores, mais nuancées de teintes plus vives, ou sillonnées par diverses couleurs, mais toujours franches et tranchantes.

Les renoncules faites se plantent après les fortes gelées; à l'automne, dans les cantons où l'hiver est doux, et où les gelées ne peuvent leur nuire que 8 ou 15 jours au plus, temps pendant lequel on les couvre d'un peu de litière ou de fougère. Quand on veut les mettre en

parc ou en planche, quelques mois d'avance on donne un bon labour. Si la terre n'est pas substantielle, il faut y mêler de la terre franche et une certaine quantité d'engrais végétal bien consommé. On laboure et on ameublit bien la terre, en la passant à la claie, peu avant la plantation : après l'avoir unie, on trace avec le cordeau des lignes longitudinales et transversales, comme pour les jacinthes. La distance entre chaque ligne dépend de la végétation plus ou moins considérable, selon la force des griffes et la température. Dans des cantons une renoncule couvre 6 pouces de terre, dans d'autres 5 et même 4, comme aux environs de Paris. L'expérience doit déterminer la distance, de manière que la terre soit couverte par les feuilles pour conserver sa fraîcheur, et que, cependant, le feuillage d'une plante ne recouvre pas celui des autres, ce qui nuirait à la végétation. On met un pouce de plus de distance entre les griffes de semis qu'entre celles des renoncules doubles, parce qu'elles sont plus vigoureuses, ont les feuilles plus nombreuses et plus longues. Quand la planche est tracée, on plante, à tous les points d'intersection des lignes, une griffe, l'œil en dessus, en la tenant avec souplesse entre les doigts qui la couvrent et dépassent entièrement pour empêcher les racines de se rompre ; on l'enfonce à 2 pouces. Quand la plantation se fait au printemps, il est utile de tremper les renoncules pendant 12 heures dans une décoction de suie, dont l'amertume écarte les insectes. Quand on place des griffes de semis ou en mélange, ou des plantes *par familles*, c'est-à-dire, dont on met de suite toutes les griffes d'une même variété, il suffit, comme pour les anémones, de faire des rayons auxquels on donne seulement un pouce et demi de profondeur. Si toutes les griffes sont fortes, on les plante à égale distance au fond du rayon, mais on les enfonce seulement assez pour que l'œil soit au niveau de la terre. Si l'on a de grosses et de petites griffes, on met un ou deux pouces de plus entre les fortes griffes, et on place une petite entre les grosses. Ensuite on rabat la terre dans les rayons, et de quelque manière qu'on ait planté les renoncules, après le léger coup

de râteau, on étend un pouce de terreau sur la planche.

Si la plantation a eu lieu avant l'hiver, on garantit les plantes des gelées, de la même manière que les semis. Si elle s'est faite dans les beaux jours de janvier et de février, et qu'il survienne de nouvelles et fortes gelées, l'état des griffes doit diriger les amateurs. Lorsque le froid arrive dans les 15 jours qui suivent la plantation, les griffes ne sont encore qu'un peu renflées, et n'ont rien à craindre. Mais quand les germes commencent à pointer, si les griffes étaient saisies de la gelée elles seraient perdues. Il faut donc alors les en garantir; dès que la gelée est passée on les découvre.

Lorsque les feuilles de renoncules sont sorties de terre, ces plantes ne demandent que des sarclages et les arrosemens nécessaires pour conserver la terre fraîche jusqu'à la floraison. On continue les arrosemens si le temps est sec pendant la floraison. Il faut se servir d'arrosoirs dont la pomme soit percée de très-petits trous, verser l'eau à reculons ou de côté, et à 2 reprises, au lieu de la répandre tout à la fois : autrement, on renverserait les fleurs et tasserait la terre. Dès le mois de juin les arrosemens ont lieu le soir. Lorsque la fleur est passée on cesse l'arrosement. La durée des fleurs et leur beauté dépendent de la température. Un soleil ardent, en accélérant trop leur végétation, les empêche de prendre tout leur développement et de se conserver long-temps. C'est une des raisons pour lesquelles les renoncules plantées à l'automne, qui fleurissent plus tôt et conséquemment dans un temps moins chaud, sont plus grandes, plus belles, ont leurs couleurs mieux séparées, et durent plus long-temps que celles mises en terre à la fin de l'hiver. Les griffes sont aussi mieux nourries. Il est donc essentiel de planter à l'automne, lorsqu'elles peuvent passer l'hiver avec les précautions indiquées.

Dès que le feuillage est sec, on lève les griffes, on en détache les feuilles et les tiges, et on les met dans un crible ou dans un panier fort clair; on le plonge dans l'eau et on remue; la terre se détache et passe avec l'eau lorsqu'on élève le crible. On répète l'opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus de terre. Quant aux feuilles mortes et

aux petits insectes plus légers que l'eau, il suffit de plonger le crible 3 ou 4 pouces au-dessous de la surface de l'eau ; les griffes restent au fond, et on écarte avec la main tout ce qui surnage. On les étend ensuite à l'air, et non au soleil : quand l'eau qui les couvre est évaporée, on les porte au lieu destiné à leur complète dessiccation. On sépare les griffes lorsque leurs doigts, resserrés et flexibles permettent de les manier sans les rompre ; ce qu'on ne peut faire lorsqu'on les tire de terre ou quand elles sont bien sèches. Dès que la dessiccation est achevée, on les dépose dans des casiers ou dans des sacs de papier. Elles ont l'avantage, comme l'anémone, de se conserver ainsi une année sans être plantées. C'est ce qu'on appelle *plantes reposées*. Les amateurs de renoncules peuvent s'en procurer toute l'année en plantant en pleine terre, tous les mois, depuis la mi-septembre jusqu'en août inclusivement. On en met en pots en septembre et octobre. On place ces pots dans une couche tiède et sous châssis.

2. Renoncule d'Afrique, Renoncule pivoine *ou* péone. *R. Africanus*. Elle diffère de la précédente par ses feuilles, qui sont plus rares, plus grandes, d'un vert plus foncé, légèrement découpées, seulement une fois ternées et couchées à terre ; par sa tige plus forte, sa fleur plus grande, très-double et prolifère. On ne possède pas la simple, mais on en a 4 variétés à fleurs doubles : la *pivoine rouge* ou *rouma ;* la *séraphique d'Alger*, couleur jonquille ; le *souci doré* ou *merveilleuse*, couleur de souci doré, cœur vert ; et le *turban doré*, rouge panaché de jaune. Même culture, mais moins sensible aux gelées. Dans un terrain peu humide exposé au midi, on peut la planter dès le commencement de l'automne, et c'est alors seulement qu'elle prend toutes ses dimensions et donne une dou le fleur. Si le terrain où elles passent l'hiver est humide, elles reprennent leur couleur primitive, qui est le rouge, et quelquefois on obtient de ces terres des séraphiques et des merveilleuses moitié rouges, et des turbans dorés sans panachure jaune.

3. Renoncule a feuilles d'aconit, Bouton d'argent, nommée en Angleterre *belle pucelle de France*.

R. aconitifolius. Indigène. Racines comme l'asperge, mais plus courtes; feuilles à 5 folioles; en juin, fleurs nombreuses, blanc pur, petites, jolies et en forme de bouton. Variété à fleurs doubles. Terre fraîche et un peu ombragée. Multiplic. d'éclats la 3e. année, quand la plante est dépouillée de ses feuilles; arrosemens légers et fréquens; couverture l'hiver, ou en pot et orangerie. On enterre le pot au printemps.

4. Renoncule acre, Bassinet, Bouton d'or. *R. acris.* Indigène. Variété à fleurs doubles, en juin, fleur du plus beau jaune, bombée, jolie.

5. Renoncule rampante, Bassinet, Pied-de-coq, Bouton d'or. *R. repens.* Indigène. En mai, fleurs d'un beau jaune. Variété à fleurs doubles. Même culture, dans une terre franche légère, un peu ombragée et fraîche; car, si la terre était forte, trop ombragée et humide, ces 3 espèces redeviendraient simples. Multiplic. par les filets ou coulans.

6. Renoncule Bulbeuse. *R. bulbosus.* Indigène. Variété à fleurs doubles; feuilles longues et découpées; tiges d'un pied; de mai en septembre, fleurs jaunes et moins luisantes, mais plus grandes que les 3 qui précèdent. Même culture.

7. Renoncule a feuilles de rue. *R. rutæfolius.* Des Alpes. Tige de 4 pouces; feuilles ailées, très-découpées; en mai, fleurs grandes et d'un beau jaune brillant. Même culture.

8. Renoncule graminée. *R. gramineus* Indigène. Fleurs d'un beau jaune, larges de 12 à 15 lignes, en mai et juin. Il serait à désirer qu'on pût l'obtenir à fleurs doubles; terre légère.

9. Renoncule ficaire, petite chélidoine, *petite éclaire. R. ficaria.* Feuilles cordiformes, en rosette; tiges nombreuses; en mars et avril, fleurs jaunes et doubles. Même terre.

TROLLE d'Europe. *Trollius Europæus.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Des Alpes. Feuilles palmées, à 5 lobes pointus; tiges de 18 à 24 pouces; en avril et mai, fleurs grandes, à 14 pétales d'un beau jaune. Pleine terre franche mêlée de terre de bruyère : humidité et un

un peu d'ombre. Multiplic. de graines ou d'éclats. — Trolle d'Asie. *T. asiaticus.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. De Sibérie. Feuilles plus grandes, plus incisées, à plus long pétiole; fleurs un peu plus petites; pétales plus longs que les étamines, et d'un beau jaune orangé, en mai et en juin. Même culture.

HELLÉBORE noir, a fleurs roses, rose de noel. *Helleborus niger.* Indigène; vivace; feuilles grandes, à 8 et 9 digitations. Tiges écailleuses de 8 à 10 pouces; de décembre en février, fleurs grandes, blanc rosé. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplic. par éclats. — Hellébore d'hiver, helléborine. *H. hyemalis.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Indigène. Feuilles arrondies, lobées. Tiges simples, collerette de 3 feuilles; en février et mars, fleur moyenne, jaune, un peu odorante. Lever les racines, et les replanter à l'automne.

NIGELLE de Damas, Nigelle a fleurs bleues. Cheveux de Vénus, Pate d'araignée *Nigella damascena.* Indigène et annuelle. Tige de 18 pouces, feuilles finement découpées; de juin en septembre, fleurs moyennes, nombreuses, bleues ou blanches, entourées par une collerette. Graines odorantes, semées sur place, en terre légère et chaude. — Nigelle de Crète. Toute-Epice. *N. sativa.* Annuelle, rustique, graine aromatique. Cultivée pour la cuisine. — Nigelle d'Espagne. *N. hispanica.* Annuelle; rustique. Fleurs bleues et d'un blanc pur, plus grandes collerette, moins découpée. Fort jolie. Même culture.

ANCOLIE commune, des jardins. Gant de Notre-Dame. *Aquilegia vulgaris.* Indigène. Vivace et rustique; tige de 3 pieds, divisée en 3 rameaux à 3 feuilles, 3 fois ternées; en mai et juin, fleurs pendantes, à calice coloré, et pétales prolongés ou cornets à la base, rouges, bleus, violâtres, blancs, roses ou bleus, simples, ou doubles. Toute terre, mais substantielle, exposition ombragée; multiplic. de graines aussitôt mûres, ou d'éclats. Cette jolie plante craint la grande humidité et la neige. — Ancolie du Canada. *A. canadensis.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Plante délicate et fort élégante, port et feuillage beaucoup plus

petits; fleurs d'un beau rouge safran. Veut l'ombre et la terre de bruyère. — ANCOLIE DE SIBÉRIE. *A. Siberica.* LAM. Jolie espèce introduite par M. Vilmorin. Tige d'un pied, presque nue; fleur solitaire, d'un beau bleu, à limbe des pétales blanc. Même culture.

DAUPHINELLE DES JARDINS, PIED D'ALOUETTE. *Delphinium Ajacis.* De Suisse, et annuelle. Tige de 2 pieds; feuilles composées, à découpures fines; en juillet, fleurs en épis, nombreuses, éperonnées, simples ou doubles, roses, rouges, violettes ou bleues. Terre franche; de graines récoltées sur les pieds des plus belles fleurs. Variété plus petite, dite *Pied d'alouette nain*, ou *julienne*, ou *pyramidale*, à tige de 12 ou 15 pouces, produisant un effet charmant en bordures. Le *pied d'alouette nain* a souvent, sur la même plante, des fleurs roses et blanches, tantôt séparées, tantôt coupées des 2 couleurs; on l'appelle *pied d'alouette nain bicolore.* Quoiqu'elle soit fort inconstante, elle mérite, par sa singularité, que l'on fasse en sorte de la conserver. On y parviendra en s'attachant à ne récolter des graines que des bicolores. M. Vilmorin a obtenu une panachure semblable du pied d'alouette nain gris de lin, qui produit, sur la même plante, des fleurons de cette couleur et d'autres violets. Se sème en bordure ou rayons, à l'automne et au printemps, en terre douce, et on recouvre la graine avec du terreau. — DAUPHINELLE A GRANDES FLEURS. *D. grandiflorum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De Sibérie. Vivace; tiges grêles, rameuses; feuilles très-découpées; en juillet et août, fleurs grandes, d'un beau bleu d'azur, tachées de rouge foncé. Pleine terre. Multiplic. de graine ou d'éclats. Belle plante.

3 — 4. DAUPHINELLE ÉLEVÉE, PIED D'ALOUETTE VIVACE. *D. elatum.* De Sibérie. Vivace, rustique; tiges de 5 à 6 pieds; feuilles grandes, à 5 lobes très-incisés; en juin et juillet fleurs grandes, d'un bleu d'azur, le pétale supérieur blanchâtre, en épis. Terre franche, légère; exposition chaude. Multiplic. de graines et d'éclats. *D. azureum;* même culture; Variété fleurs doubles; terre de bruyère; couverture l'hiver, ou orangerie. *D. staphisagria.* Indigène et bisannuelle; tige d'un

à 2 pieds; feuilles palmées, très-découpées; fleurs à éperon court et coudé; bleuâtre, de peu d'effet. Multipl. de graines sur couche au printemps.

ACONIT NAPEL, FLEUR EN CASQUE. *Aconitum napellus*. Indigène, rustique. Feuilles palmées, luisantes; tiges de 3 à 4 pieds; en juin fleurs en épi, d'un bleu foncé superbe, grandes, représentant assez bien un casque antique, d'un très-bel effet et durant long-temps. Variété à feuilles panachées. Autre à fleurs d'un bleu de porcelaine. Terre sèche et pierreuse. Multiplic. de graines aussitôt mûres, ou d'éclats tous les 2 ou 3 ans. — ACONIT A GRANDES FLEURS. *A. cammarum*. D'Allemagne. Fleurs d'un bleu rougeâtre, se succédant depuis juillet jusqu'en septembre. Même culture; moins beau. — L'ACONIT PANICULÉ, *A. paniculatum*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5, n'en est sans doute qu'une variété. Fleurs, en juillet-août, mêlées de bleu et de blanc. — ACONIT TUE-LOUP. *A. lycoctonum*. Des Alpes. En juillet et août fleurs jaunes. Moins joli que les autres. Même culture. — ACONIT PANACHÉ. *A. variegatum*. La plus belle plante du genre. Épis de fleurs plus grands que ceux de l'Aconit napel, plus élégans et panachés de bleu et de blanc. Multiplic. d'éclats. Toutes ces plantes sont vivaces, de pleine terre, et vénéneuses.

POPULAGE DE MARAIS, SOUCI D'EAU. *Caltha palustris*. Indigène, vivace; tiges d'un pied; feuilles réniformes, crénelées; en mai, quelquefois en septembre, fleurs simples ou doubles, d'un beau jaune, plus grandes que le bouton d'or. Terre franche et humide. Multiplic. d'éclats.

PIVOINE. *Pæonia*. L. Nom tiré de Péonie, pays situé au nord de la Macédoine où la première pivoine a été observée. Plantes de pleine terre, robustes, dont les racines tubéreuses et fasciculées donnent naissance à plusieurs tiges herbacées ou ligneuses, hautes d'un à 6 pieds; garnies de feuilles composées, et terminées en avril, mai et juin par de grandes fleurs d'une beauté, d'une variété et d'une vivacité de couleurs remarquables. Quelques-unes, nouvellement introduites en France, demandent encore des soins particuliers que

nous ferons connaître à leur article. Toutes ont pour caractères communs : *un calice de 5 à 8 folioles persistantes; 5 à 10 pétales réguliers ; des étamines nombreuses ; un phycostème entourant de 2 à 5 ovaires qui se changent en autant de capsules coriaces, univalves, polyspermes, s'ouvrant du côté intérieur; plusieurs graines globuleuses couvertes d'un suc coloré, attachées aux sutures des capsules.*

I. *Fruit velu.* §. 1. *Tige ligneuse.* 1. PIVOINE PAPAVÉRACÉE. *P. papaveracea.* ANDREW. HERB. DE L'AM., tom. 6. Tige rameuse, flexueuse, haute de 2 à 4 pieds. Feuilles irrégulièrement biternées, à folioles la plupart incisées ou lobées, ovale-oblongues, pointues, d'un vert tendre en-dessus, glauques et munies de quelques poils en-dessous, portées sur un pétiole rougeâtre et velu aux articulations. Fleur simple, terminale, large de 7 à 8 pouces, à 8 ou 10 pétales d'un blanc pur, marqués d'une grande tache pourpre sur l'onglet : ovaires entièrement enveloppés d'un phycostème pourpre autour duquel brillent environ 200 étamines d'un jaune d'or.

2. PIVOINE MOUTAN. *P. Moutan.* SMITH. HERB. DE L'AM., vol. 2. Paraît ne devoir jamais s'élever autant que la précédente. Feuillage sensiblement plus large, plus glauque ; pétiole moins velu aux articulations ; fleur de 5 à 7 pouces, semi-double, à pétales rose vif dans le fond, rose pâle ou blancs sur les bords, répandant une douce odeur de rose.

3. PIVOINE MOUTAN A FLEUR DOUBLE. P. EN ARBRE. *P. Moutan flore pleno.* Le port et les feuilles de celle-ci la rapprochent beaucoup de la pivoine papavéracée ; ses folioles paraissent cependant moins velues en-dessous ; mais elle s'en distingue, surtout, à ses fleurs très-doubles, arrondies, d'un rose vif au centre, rose tendre sur les bords, et dont les nombreux pétales sont dans un désordre élégant, enrichi par le jaune doré des étamines persistantes.

Ces trois plantes, regardées comme variétés l'une de l'autre par les botanistes, fleurissent en avril et mai : originaires de la Chine, introduites en France en 1803, elles sont encore rares, parce que leur multiplication a

jusqu'ici été assez lente : elles aiment la demi-ombre, une terre à oranger mêlée de terre de bruyère, il leur faut beaucoup d'eau aux approches de la floraison, et très-peu quand la végétation est suspendue. On les cultive en pleine terre depuis 7 ans, au jardin du Roi et à St.-Cloud, sans qu'elles paraissent en souffrir; on met seulement un peu de litière sur leur pied quand le froid devient rigoureux; cependant il est prudent d'en tenir quelques pieds en bâche et en caisse, tant pour varier l'époque de la floraison que pour ne pas tout exposer aux chances de l'hiver. Dans tous les cas, il faut leur donner de la terre neuve tous les deux ou trois ans, si on veut les voir végéter vigoureusement. On les multiplie par la division de leurs tubercules, à chaque morceau duquel il faut laisser au moins un œil, par éclat, marcottes, qu'il ne faut sevrer que quand elles ont des tubercules, ce qui n'arrive guère que dans la 2e. année: les boutures n'ont pas encore réussi d'une manière satisfaisante. Depuis 4 ans, on commence à en recueillir quelques graines qui nous enrichiront probablement de nouvelles variétés. On peut voir dans l'*Herbier de l'amateur*, tome 2, une histoire curieuse de ces plantes, trop longue pour être rapportée ici.

§ 2. *Tige herbacée.* 4. Pivoine de la Chine. *P. sinensis.* Feuilles inférieures biternées, feuilles supérieures ternées; folioles ovale-oblongues, aiguës, d'un vert foncé, très-glabres, à pétiole canaliculé, souvent pourpré en-dessus. Tige de 2 pieds, simple ou rameuse, terminée en juin par une ou 2 fleurs blanches très-doubles, larges de 5 pouces et fort belles : 3 ovaires rougeâtres couverts de soies blanches : styles et stigmates rouges. Donne rarement des graines : se multiplie ainsi que toutes les suivantes par la séparation des tubercules munis d'yeux, à l'automne. Terre meuble : toute exposition. Mérite une place distinguée dans les jardins.

5. Pivoine a fleur découpée. *P. fimbriata.* De Sibérie. Feuilles biternées, à folioles ovales, entières ou lobées, vert mat en-dessus, glauques et velues sur les nervures en-dessous. Tige simple, haute de 15 à 20 pouces, terminée en mai par une fleur pourpre très-

double, petite, mais fort élégante en ce que ses pétales se rétrécissent de plus en plus jusqu'à devenir linéaires auprès des 2 ovaires velus qui en occupent le centre. Nouvellement introduite chez MM. Cels et Noisette : on lui donne encore la demi-ombre et la terre de bruyère; mais il paraît que la pleine terre doit lui suffire.

6. PIVOINE CORAIL. P. MALE. *P. corallina.* WILLD. De la Suisse. Glabre sur toutes ses parties, excepté sur ses fruits. Feuilles triternées, à folioles ovales entières, plus larges que dans aucune autre du genre, portées sur des pétioles rougeâtres : tige également rougeâtre, haute de 18 à 24 pouces, couronnée en avril par une fleur simple à 6 pétales rouges, pourpres ou violacées, large de 4 pouces au moins. Cette fleur, très-belle quoique simple, ne peut cependant soutenir la concurrence avec les variétés de l'espèce suivante : on en cultive néanmoins quelques pieds à cause des graines rouges que ses fruits montrent en s'ouvrant vers le milieu de l'été jusque dans l'automne.

7. PIVOINE OFFICINALE. P. DES JARDINS. P. FEMELLE. *P. officinalis.* WILLD. Des Alpes. Cette espèce à fleur simple ne se cultive que dans les jardins botaniques. Elle a les feuilles 2 fois ternées, à folioles lancéolées aiguës, vert foncé en-dessus, glauques en-dessous, ainsi que leur pétiole. Dans les jardins d'agrément, on ne la cultive qu'à fleur double. Tout le monde connaît sa beauté, le grand effet qu'elle produit partout où elle se trouve : les pivoines en arbres sont certainement fort belles, mais elles ne l'emportent pas sur les variétés choisies de la pivoine des jardins. Nous pensons que les variétés suivantes peuvent satisfaire le goût d'un amateur : 1°. pivoine à fleur blanche double ; 2°. à fleur carnée double; 3°. à fleur rose double; 4°. à fleur écarlate double; 5°. à fleur pourpre foncé double. Nous avons vu ces 5 variétés rapprochées et en fleur du 10 avril au 10 mai. Il serait difficile, selon nous, d'imaginer quelque chose de plus magnifique que leur ensemble.

8. PIVOINE A FEUILLES MENUES. *P. tenuifolia.* L. De Sibérie. Feuilles découpées en lanières linéaires très-nombreuses. Tige moins élevée que les précédentes;

fleur simple, pourpre foncé ainsi que ses ovaires; dans tout le courant d'avril.

Cette section renferme encore les *P. villosa*, *lobata*, *humilis* et quelques autres moins connues qui ne peuvent trouver place que dans les jardins de collections.

II. *Fruits glabres.* 9. PIVOINE ANOMALE. *P. anomala.* WILLD. De Sibérie. Haute d'un pied. Feuilles petites, biternées, à folioles nombreuses, presque glabres, glauques en-dessous, incisées, à lobes obtus. La fleur, simple ou semi-double, pourpre violet, large de 3 à 4 pouces, n'a ordinairement que 2 ovaires. Espèce peu multipliée, ce qui est cause, sans doute, qu'on ne l'a pas encore à fleur double.

10. PIVOINE DE SIBÉRIE. *P. albiflora.* PALLAS. Feuilles ternées et biternées, à folioles grandes, elliptiques, entières, aiguës, glabres, vert foncé en-dessus, pâles en-dessous. Tige rameuse, haute de 18 à 24 pouces, prenant une teinte pourpre au soleil, terminée en mai et juin par plusieurs fleurs roses en-dehors avant leur parfait épanouissement, ensuite blanches partout, larges de 4 à 5 pouces, munies de 3 à 5 ovaires verts surmontés de stigmates rouges; ces fleurs exhalent une petite odeur douce, agréable. Pleine terre ordinaire : toute exposition. Si la pivoine de la Chine n'avait pas ses ovaires velus, on pourrait la croire variété de celle-ci.

11. PIVOINE A ODEUR DE ROSE. *P. edulis.* Il y a quelques années que les Anglais nous ont communiqué cette plante sous le nom de *P. edulis*, pour indiquer que ses racines sont alimentaires. Personne, que nous sachions, n'a encore essayé de les manger, et nous conseillons de ne le faire qu'avec une extrême circonspection, parce que les pivoines appartiennent à une famille suspecte. On la dit originaire de la Chine ainsi que la suivante. Ses feuilles sont ternées et biternées, à folioles souvent adhérentes, ovales-elliptiques, aiguës, glabres ainsi que leur pétiole qui se lave quelquefois de pourpre. Tige haute de 3 à 4 pieds, simple ou rameuse. Fleurs d'un rose foncé, presque pourpre, très-doubles, larges de 4 pouces, répandant une odeur de rose bien prononcée pendant tout le courant de juin. Elle réussit parfaite-

ment à l'air en pleine terre de bruyère, depuis plusieurs années, chez M. Boursault; cependant la prudence demande qu'on en tienne quelques pieds en bâche ainsi que de celle qui suit.

12. PIVOINE STÉRILE. *P. humea.* Feuillage plus large et moins élevé que le précédent. Tige haute seulement de 2 à 3 pieds; fleur plus volumineuse, plus double, d'un rose tendre, plus belle encore s'il est possible, mais sans odeur et sans espoir de pouvoir la multiplier par graine, car ses ovaires avortent constamment. Nous nous sommes cependant assurés qu'ils sont glabres, et que par conséquent la plante appartient à cette section. Mêmes soins que pour l'espèce précédente. Son nom latin nous apprend que les Anglais l'ont dédiée à l'un de leurs savans compatriotes.

PODOPHYLLE EN BOUCLIER. *Podophyllum peltatum.* De l'Amériq. sept. Rustique, vivace. Pétioles de 8 à 10 pouces, portant 2 feuilles grandes, à 5 ou 7 lobes; en mai, fleurs en soucoupe, à 9 pétales blancs, dont 6 étroits et 3 larges. Terre douce, fraîche ombragée. Multiplic. de graines ou de rejetons. — PODOPHYLLE PALMÉ. *P. palmatum.* Il se distingue par une différence dans les feuilles et par l'odeur faible d'ananas qu'exhalent ses fleurs. Même lieu, même culture.

FAMILLE DES PAVOTS. *Calice ordinairement 2-phylle, caduc; le plus souvent 4 pétales; style ordinairement nul; stigmate divisé; capsule ou silique.* Terres légères. Multiplication de graines ou par la séparation des racines; peu d'arrosemens.

SANGUINAIRE DU CANADA. *Sanguinaria Canadensis.* Vivace; tiges de 6 à 8 pouces; une seule feuille amplexicaule, radicale, veinée de rouge, en cœur à la base et à pétiole long et brun; en avril-mai, fleurs moyennes, à pétales ovales, très-blancs. Terre légère et humide, mêlée de terreau de feuilles; exposition ombragée; multiplic. par racines.

PAVOT DES JARDINS. *Papaver somniferum.* Variétés simples ou doubles dans toutes les couleurs, hors le bleu, d'une seule couleur, ou panachée. Multiplic. de graine; vient partout. Les fleurs paraissent en juin-juillet. — PAVOT COQ, ou COQUELICOT, PONCEAU. *P. rhœas.* In-

digène ; annuel ; en juin et juillet, fleurs d'un ponceau vif. Variétés nombreuses, à fleurs simples ou doubles ; d'une seule couleur, bordées d'une autre, blanche rose ou rouge-écarlate. Toute terre. Il ne faut récolter que les graines des doubles, et de préférence la tête du milieu. — PAVOT DE TOURNEFORT OU DU LEVANT. *P. orientale*. D'Arménie. Vivace. Feuilles assez grandes, ailées ; tiges, la 4e. année du semis, de 24 à 30 pouces ; en juin, fleurs très-grandes, de 5 à 10 pétales, rouge éclatant, tache noire à l'onglet. Terre franche et substantielle ; de graines aussitôt mûres, en terrines qu'on rentre en orangerie, repiquer au printemps, séparer à l'automne ou en février les rejetons des forts pieds sans lever ces derniers. — PAVOT A BRACTÉE. *Papaver bracteatum*. Variété ou espèce voisine du pavot de Tournefort. Tige plus haute, fleur plus large, plus étoffée, de couleur plus vive et d'un plus bel effet. Très-belle plante. Même culture que celle du *papaver orientale*. — PAVOT GALLOIS. *P. Cambricum*. d'Angleterre. Vivace. Tige d'un pied ; feuilles à folioles découpées, glauques en dessous ; en août, la première fois, et ensuite en mai, fleurs moyennes, jaune citron. Même culture, mais semer en pleine terre ; il fleurit l'année suivante. PAVOT A TIGES NUES. *P. nudicaule*. Des Alpes ; vivace ; fleurs très-pâles, presque blanches ; odeur de jonquille. Même culture.

FUMETERRE BULBEUSE. *Fumaria bulbosa*. Indigène et rustique. Tige de 5 à 6 pouces ; feuilles à folioles incisées ; en avril, fleurs en épi, blanches, pourpres, gris de lin, suivant la variété, dont une, à bulbes plus grosses, a des fleurs plus grandes. Multiplic. de graines aussitôt mûres ou par ses bulbes retirées de terre tous les 3 ou 4 ans, et qu'on replante de suite. Arrosemens pendant la floraison, si le temps est sec. La réunion des variétés produit un joli effet.

2. FUMETERRE ODORANTE. *F. nobilis*. De Sibérie ; feuilles plus grandes et très-découpées ; tiges de 15 à 24 pouces ; en avril, fleurs en épi, nombreuses, d'un jaune pâle, noirâtres à leur sommet. Mêmes multiplic. et culture.

3. Fumeterre jaune. *F. lutea.* Indigène. Tiges d'un pied ; joli feuillage ; fleurs blanches ou jaunes dans les 2 tiers de leur longueur, depuis avril jusqu'à la fin de l'été. Terre pierreuse, couverture l'hiver. Propre à orner les rochers et rocailles des jardins pittoresques. Pousse parfaitement entre les joints des pierres à l'ombre.

4. Fumeterre fongueuse. *F. fungosa. Corydalis fungosa.* Vent. Du Canada. Tiges grêles, grimpantes, de 4 à 6 pieds ; feuilles 2 fois ailées, munies de vrilles. Fleurs blanches, mélangées de rougeâtre, en panicules d'un aspect agréable ; elles commencent à paraître en juin, et se succèdent jusqu'à la fin de l'été. Propre à garnir les palissades. Pleine terre, et multiplic. de graines.

5 — 7. Fumeterre du Canada. *F. sempervirens.* L. *glauca,* Curt. *Corydalis.* Pers. Annuelle, produisant de l'effet. Rameaux pourpres ; feuilles découpées, petites et glauques ; de juin en septembre, épis de fleurs purpurines, à limbe jaune. Elle se sème d'elle-même. Une autre espèce du Canada a des racines presque tubéreuses. Son feuillage est plus élégant, et ses fleurs très-grandes et d'un beau rose paraissent en juin. On cultive aussi la Fumeterre de la Chine. *F. spectabilis,* dont les fleurs, souvent représentées sur les papiers peints de la Chine, sont grosses et pourpres. Même culture.

CORYDALE à belles fleurs. *Corydalis formosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. D'Europe. Tige nue, écailleuse, couchée ; feuilles 3 fois ailées ; en juillet, fleurs roses, pendantes, en grappes ; corolle à 4 pétales soudés, 2 fois éperonnée. Cette jolie plante se multiplie par éclats de racine. Terre de bruyère ; orangerie et peu d'humidité.

FAMILLE des Crucifères. *Calice 4-phylle ; 4 pétales en croix ; étamines tétradynamiques ; ovaire sur le disque staminifère ; 1 ou point de style ; stigmate ordinairement simple, silique ou silicule.* Ces plantes ne sont pas difficiles sur le terrain, elles préfèrent cependant une terre franche substantielle. Elles craignent peu ou point le froid, et se multiplient de graines, d'éclats, et de boutures.

TOURETTE printanière, arabette. *Turritis ver-*

na. H. P. Vivace; des Alpes. Tiges nombreuses, rampantes; feuilles lancéolées, amplexicaules, cuilleronnées dans le haut; de mars en mai, fleurs assez grandes, blanches, en épi. Terre légère, et rocailles fraîches et ombragées. Multiplic. de graines, ou d'éclats des pieds, et des tiges enracinées.

JULIENNE DES JARDINS. *Hesperis matronalis.* Indigène; vivace; tiges de 2 à 3 pieds; feuilles lancéolées aiguës et dentées; en mai et juillet, fleurs odorantes, surtout le soir, ressemblant à celles des giroflées. Variété à fleurs doubles, blanches ou violettes. Terre franche substantielle, *autrement la plante périt.* Peu d'arrosemens. Multiplic. par éclats, ou de boutures en pleine terre, à l'ombre, avec les tiges coupées en 2 ou 3 morceaux quand les fleurs sont passées.

2. JULIENNE DE MAHON, MAHONILLE, GIROFLÉE DE MAHON. *H. maritima.* LAM. *Cheiranthus maritimus.* L. De Minorque. Annuelle; basse; en juin-juillet, fleurs lilas ou rouges, puis violettes ou blanches, à odeur agréable. Espèce nouvelle à fleurs blanches. Semer de mars en juillet; et à l'automne, pour le printemps. On en fait des massifs ou des bordures : on peut tondre pour avoir plus de fleurs.

GIROFLÉE JAUNE. Violier, Muret, Ravenelle. *Cheiranthus cheiri.* Cette plante odorante a fourni, par la culture, 4 belles variétés doubles; savoir : le *bâton d'or*, la *giroflée brune*, la *giroflée pourpre*, et la *giroflée jaune à fleurs semi-doubles.* Cette dernière, que nous avons vue chez M. Jacquin, grainetier sur le quai de la Ferraille, paraît double au premier coup d'œil, à cause de ses boutons qui s'épanouissent peu. Elle se multiplie de graines dont elle donne très-peu, et reproduit toujours sa variété semi-double. Toutes sont de pleine terre, mais elles n'y donnent pas même une idée de ce qu'elles peuvent faire en pot avec du terreau pur, bien passé. On choisit, pour le semis, les graines des fleurs les plus larges et les plus foncées. On sème au printemps sur couche, ou en pleine terre à bonne exposition. On repique le jeune plant, soit en planche jusqu'à l'automne, soit de suite en place. Pour

avoir de belles tiges, terminées par un épi long et bien orné, on ne laisse pousser que la tige centrale. Les fleurons en sont plus beaux, les pétales plus larges ; et quand on obtient une belle giroflée simple dans les coloris foncés, il y a plus d'apparence que sa graine donnera des fleurs doubles, sur une seule tige, que si elle en avait plusieurs. On arrache, après leurs fleurs, toutes les giroflées simples qui n'ont point répondu aux espérances du cultivateur; on les remplace, mais à plus ou moins de distance, avec les semis de l'année. Avec les belles doubles, on fait, en mai, des boutures à l'ombre, dans la terre convenable; mises en pots, elles fleurissent au printemps suivant : après la floraison, on casse l'épi, et la vieille plante n'est plus bonne qu'à fournir des boutures, car ce n'est que le plant de la 2e. année qui donne de belles fleurs. On peut aussi marcotter en plomb comme les œillets. Ces boutures et marcottes mises en pots, bien soignées, et garanties des gelées en orangerie ou dans un appartement, donneront des tiges de plus de 2 pieds de haut, des épis de 10 à 15 pouces, dont les fleurs pourront atteindre une largeur de 24 à 30 lignes.

2. Giroflée des Jardins ou G. grosse espèce. *C. incanus*. L. *Hesperis violaria*. Lam. Bisannuelle, indigène. Son nom français vient de son odeur de girofle. Feuilles obtuses, allongées, diversement découpées, plus ou moins soyeuses ou blanchâtres : fleurs en mai-octobre. Variétés. *Blanche*, *rose*, *couleur de chair*, *rouge*, *violette*, *polifère*. Semer fin d'avril ou commencement de mai, sur couche, repiquer les plants sur un ados à bonne exposition; vers la fin de juin on les transplante en planche où on les laisse jusqu'à la fin de sept. : alors on les empote ayant soin de les arroser et de les tenir à l'ombre jusqu'à la reprise. Il faut pendant l'hiver garantir les plantes des trop fortes gelées et surtout de l'humidité : pour cela on les rentre dans une orangerie bien aérée, ou bien on creuse une planche de manière à pouvoir y adapter des châssis; on y loge ses giroflées sur lesquelles on pose les châssis seulement lorsque le temps l'exige; plus les plantes auront pu rester à l'air libre et mieux elles se porteront. — Var. *Cocardeau*. Tige

simple ou moins rameuse ; grappe plus considérable et fleurs beaucoup plus grandes. Rentrer l'hiver comme l'espèce.

3 — 4. GIROFLÉE QUARANTAINE. QUARANTAIN. *C. annuus*. Annuelle; plus petite. Ses variétés principales sont la *rouge*, la *blanche*, la *violette*, la *couleur de chair;* les *brune*, *rose* et *lilas*, que M. Vilmorin a reçues du Nord. La brune est remarquable par sa couleur d'un violet brun, comme enfumé ; elle dure fort long-temps. Mélangée avec des fleurs plus brillantes elle attire la vue, quoique sa nuance soit plus singulière que belle. La quarantaine se sème ordinairement en février et mars, sur couche. Lorsque le plant est assez fort, on le repique à bonne exposition, pour l'enlever ensuite en motte et le placer à demeure quand les fleurs commencent à marquer. On peut prolonger ces semis jusqu'en juin, et en avoir, par ce moyen, en fleurs depuis la fin de mai jusqu'aux gelées. Lorsqu'on veut en avoir de bonne heure, on sème en septembre, pour repiquer en octobre sous châssis, où le plant passe l'hiver pour être mis en pot ou en pleine terre au printemps. On peut aussi semer très-clair, en octobre, dans des pots ou des terrines que l'on rentre sous châssis ou dans l'orangerie pendant les froids. Les enfans des maraîchers de Paris élèvent des quarantaines à leur profit, et savent reconnaître les individus à fleur double, quand ces plantes n'ont encore que quatre feuilles.

5. GIROFLÉE GRECQUE. *Kiris*, *C. græcus*. Elle diffère des deux précédentes par ses feuilles vertes et lisses comme celles de la giroflée jaune. Variétés annuelles. Se cultivent comme la giroflée quarantaine. *K. rouge*, — *rouge clair à grand rameau*, — *blanc*, — *blanc nain*, — *violet*. Variétés bisannuelles, se cultivent comme la giroflée grosse espèce, *rouge*, *blanche*, *violette*.

6. GIROFLÉE FÉNESTRELLE. *C. fenestralis*. Tige simple garnie de feuilles très-tourmentées et terminée par une grappe de fleurs rouges.

6. GIROFLÉE VARIABLE. *C. mutabilis*. De Madère. Elle passe les hivers doux en pleine terre, mieux oran-

gerie ; en mars, fleurs d'abord blanches, puis jaunes, et enfin pourpres. De graines et de boutures. Arborescente et vivace.

VÉLAR BARBARÉE, HERBE DE STE.-BARBE, JULIENNE JAUNE. *Erysimum barbarea.* Indigène, rustique et vivace. Tige de 2 pieds, rameuse, très-feuillée : feuilles lyrées ; en mai, fleurs lisses et jaunes, en thyrse terminal. Variété à fleurs doubles. Tout terrain, toute exposition. Multiplic. de boutures en été, ou d'éclats en automne.

LUNAIRE ANNUELLE, MONNAIE DU PAPE, SATIN BLANC, BULBONAC. *Lunaria annua.* De la Suisse. Bisannuelle. Feuilles grandes, cordiformes ; tiges de 3 pieds, rameuses ; en avril-mai, fleurs en grappes rouges ou purpurines, ou blanches, ou panachées. Silicules presque rondes, à cloison couleur de nacre de perle argentée, d'où ses noms. Toute terre, mieux terre franche légère ; de graines. Elle se sème elle-même.

ALYSSE SAXATILE, CORBEILLE DOR, THLASPI JAUNE des jardiniers. *Alyssum saxatile.* De Candie. Plante basse propre à garnir les vases ; branches touffues, feuilles lancéolées, blanchâtres ; en mai, fleurs d'un jaune doré très-éclatant, petites, en bouquet. Pleine terre pierreuse, un peu sèche ; exposition du midi ; couverture de feuilles s'il neige. Multiplic. d'éclats, de marcottes, et de graines aussitôt mûres, repiquer au printemps en terre légère, pour mettre en place à l'automne. Variété à feuilles panachées.

DRAVE DES PYRÉNÉES. *Draba pyrenaïca.* Jolie, petite, vivace ; feuilles à 3 et 5 lobes, en rosettes épaisses ; au printemps, fleurs blanches, variées de pourpre. Dans les parties rocailleuses, humides et ombragées des jardins, elle produit de l'effet.

IBÉRIDE DE PERSE, THLASPI VIVACE. *Iberis semperflorens.* Tige et branches ligneuses. Jolies touffes de 18 pouces ; feuilles épaisses, spatulées, persistantes ; fleurs très-blanches, en corymbes, d'octobre en mars, et plus loin encore si on tond la plante. Terre franche légère, bonne exposition, orangerie. Multip. de boutures tout l'été, dans un pot, à l'ombre. Variété à feuilles panachées.

2. Ibéride toujours verte. *I. sempervirens*. Des Alpes. Plus petit et plus rustique que le précédent. Alterné avec la corbeille d'or, ces deux plantes forment les plus belles bordures du monde. Même culture ; multiplic. de graines et marcottes.

3. Ibéride ombellifère, Thlaspi, Taraspic. *I. umbellata*. D'Espagne. Annuelle. Tige d'un pied ; feuilles oblongues ; en juillet, fleurs blanches ou d'un joli violet. Même culture, semer en place au printemps, ou en pots pour les placer avec la motte ; elle vient mal transplantée à nu.

FAMILLE des Capriers. *Calice partagé ; 4 ou 5 pétales ; 1 ou point de style ; stigmate simple ; silique ou baie polysperme.* Les plantes de cette famille, presque toutes ligneuses, aiment une terre franche, légère et chaude, excepté la Parnassie qui se trouve dans les marais, et reste rebelle à la culture.

RÉSÉDA odorant. *Reseda odorata*. D'Égypte. Vivace. Tiges couchées, relevées à leur extrémité ; feuilles oblongues, entières ou à 3 lobes ; fleurs verdâtres, à odeur suave. Toute terre. Elle se sème d'elle-même. En serre tempérée elle devient ligneuse : on en forme un arbuste qui dure au moins 3 ans, et fleurit tout l'hiver.

PARNASSIE des Marais. *Parnassia palustris*. Indigène. Tige de 8 à 10 pouces ; feuilles cordiformes ; en juillet et août, fleurs blanches tachées de jaune ainsi que les cils qui les bordent et les écailles calicinales. Des prairies marécageuses ; transplanter en motte, dans les jardins, au milieu des gazons, et l'y arroser souvent.

FAMILLE des Géraniers. *Calice 5-phylle ; autant de pétales ; étamines unies à la base par leurs filets ; ovaire simple ; 1 style ; 5 stigmates ; fruits à 5 loges, ou 5 capsules ; feuilles stipulées.* Ces plantes sont assez faciles à multiplier de graines, de boutures, ou par la séparation des bulbes ou des racines Elles aiment une terre légère mais substantielle, et, quoique passant très-bien l'hiver en orangerie, leurs fleurs deviennent plus grandes et plus belles si on les place en serre tempérée, et même dans la tannée. Arrosemens pendant la floraison.

GÉRANIER. *Geranium*. On en connaît plus de 200 espèces et variétés dont on a fait 3 genres. Le 1er. est celui des *Geranium*, à feuilles alternes et à fleurs régulières, contenant dix étamines fertiles. Le 2e. est celui des *Pelargonium*, à feuilles opposées ; leurs fleurs irrégulières à 7 étamines fertiles ; la division supérieure du

calice est un peu plus grande que les autres. Ce genre est le plus intéressant par ses belles fleurs. Le 3e., les *Erodium*, à feuilles alternes, à fleurs irrégulières, ayant 5 étamines fertiles. Les *erodium* sont marqués de 2 astérisques **, et les *pelargonium* d'un seul *. Les géraniers aiment une terre franche légère, une exposition au midi, des arrosemens modérés en été, et très-rares dans l'orangerie et dans la serre, où ils craignent l'humidité autant que le froid, et où il faut renouveler l'air autant que possible. On multiplie ces plantes par boutures au printemps en terrines et sur couches, elles reprennent facilement dès la fin de mai. On multiplie plusieurs espèces, par graines semées au printemps, en pots, sur couche tiède. Les espèces à racines tubéreuses se multiplient en coupant leurs tubercules comme les pommes-de-terre, avec l'attention de laisser un œil à chaque morceau, et d'arroser légèrement, car l'humidité pourrait les faire pourir.

1. GÉRANIER STRIÉ. *Geranium striatum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. D'Italie. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, nombreuses; feuilles à 5 lobes, luisantes, avec une tache brune à la base des lobes : de mai en sept., fleurs petites, blanches, veinées de rouge. Pleine terre.

2. G. A GROSSES RACINES. *G. macrorhisum*. D'Italie. Larges touffes, feuillage élégant et d'un beau vert; fleurs nombreuses, en panicules, d'un rouge gai, pendant tout l'été. Même culture.

3. G. DES PRÉS. *G. pratense*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène. Large et épais buisson de 4 pieds; en mai et juin, fleurs d'un bleu rougeâtre et veiné. Variétés à fleurs doubles, blanches, bleues, panachées de blanc. Même culture.

4. G. A FEUILLES D'ANÉMONE. *G. Anemonefolium*. L'HÉR. De Madère. Tige d'un pied, brune; écailleuse au sommet; feuilles grandes, lobées, à pétioles rougeâtres; pédoncules feuillés, divisés en pédicules, ayant chacun, en juin-septembre, 2 fleurs grandes, lilas rosé, avec pétales arrondis. Orangerie.

D'autres *Géranium*, tels que les *crassicaule, major, tuberosum, maculatum, crassifolium*, feront, par la

couleur brillante de leurs fleurs, une décoration encore plus éclatante; ils exigent plus de soin en hiver; l'orangerie, la serre tempérée, ou même la serre chaude. Multiplic. de boutures en été, lesquelles souvent donnent des fleurs aussitôt qu'elles ont pris racine.

*5. G. A BANDES. *G. zonale. Pelargonium zonale.* L'Hér. Du Cap, ainsi que tous les *pelargonium*. Tige rameuse de 4 à 6 pieds; feuilles en cœur, marquées d'une zone brune; odeur désagréable; de mai en octobre, fleurs nombreuses, rouge très-vif. Variétés, 1°. à fleurs de différens rouges; 2°. à fleurs de différens violets; 3°. à fleurs blanches; 4°. à fleurs grandes et d'un bel écarlate, *G. fastigiatum;* 5°. à feuilles panachées de blanc, et fleurs sanguines, roses, carnées et violettes; 6°. à fleurs doubles. Orangerie. Multiplic. de graines et de boutures.

*6. G. ÉCARLATE. *G. inquinans.* L. *Pelargonium.* L'HÉR. Tige grosse, charnue, rameuse, de 4 à 6 pieds; feuilles orbiculaires, crénelées, pubescentes; mauvaise odeur; de juin en septembre, fleurs en ombelles et écarlates. Variétés à feuilles zonées; à fleurs écarlate rosé; à grandes fleurs d'un rouge vif. Même culture.

*7. G. ÉCLATANT. *G. fulgidum.* Tiges épaisses, tortueuses, de 4 à 5 pieds; feuilles sessiles, ou à pétiole ailé, trilobées, incisées, veloutées; de mai en juillet, fleurs moyennes, relevées, rouge éclatant. Serre tempérée ou bâches. Même culture.

*8. G. LANCÉOLÉ. *G. lanceolatum.* CAV. Glauque; tige de 2 pieds, rameuse; feuilles lancéolées, épaisses; de mai en octobre, fleurs blanc de lait, pétales supérieurs tachés de pourpre. Même culture.

*9. G. A GRANDES FLEURS. *G. grandiflorum.* AND. *Pelargonium.* O. P. Tiges et branches cassantes aux nœuds; feuilles rondes à 3 lobes trilobés, cendrés, long pétiole et saveur acidulée, de juin en août, fleurs blanches, très-grandes et rayées pourpre. Même culture.

*10. G. BICOLORE. *G. bicolor.* JACQ. Tige souligneuse, peu rameuse; feuilles en cœur à la base, à 3 lobes, dentées, à bordures et nervures rouges; de juin en août, fleurs moyennes; violet pourpre, bordé de blanc. Même culture. Odeur désagréable.

* 11. G. TRICOLORE. *Pelargonium tricolor.* CURT.— HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. *Pelargonium violarium.* JACQ. Tiges de 12 à 18 pouces; feuilles oblongues, laciniées, dentées, couvertes d'un duvet blanchâtre; de mai en octobre, fleurs nombreuses, réunies par 3; pétales supérieurs ponceau, les inférieurs blancs. Même culture; plus délicat. Fréquens arrosemens dans l'été; orangerie près des jours; garantir de l'humidité; variétés à fleurs écarlates, à fleurs rouges, roses, etc. Toutes charmantes.

* 12. G. SOYEUX. *G. holosericeum.* Tige ligneuse; feuilles ovales, dentées, soyeuses; fleurs petites, très-jolies; pétales supérieurs pourpre brun, les inférieurs rose pâle, plus foncé à l'onglet. Toute l'année.

* 13. G. ÉPINEUX. *G. echinatum.* CURT.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Tige épaisse, roide, grise, garnie de crochets épineux; feuilles cordiformes, à 3 ou 5 lobes, crénelées, velues et blanchâtres en dessous, odorantes, et tombant en mai; en été, fleurs blanches, les pétales supérieurs tachés de pourpre. Variétés à pétales pourpres, tachés de pourpre plus foncé. Tubercules qui pourraient servir à le multiplier.

14. G. A CINQ TACHES. *G. quinque-vulnerum.* H. P. *P. quinque-vulnerum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Tige brune; feuilles du *G. triste;* en mai et septembre, fleurs blanches à 5 taches d'un beau pourpre. Quelquefois les pétales ne sont que d'une couleur.

* 15. G. TRÈS-BEAU. *G. formosissimum.* H. P. Tiges charnues; feuilles ovales, crénelées, à long pétiole; fin de mai, fleurs très-grandes, blanches, les 2 pétales supérieurs marqués de lignes carmin.

* 16. G. APPARENT. *G. speciosum.* Tige grosse, ligneuse, velue, jaune brun; feuilles opposées, dentées, à 5 pointes crénelées, velues et peltées; tout l'été, fleurs à pétales blanc pur, striées de pourpre.

* 17. G. TRÈS-APPARENT. *G. speciosissimum.* Tige grosse, ligneuse, brun jaunâtre; feuilles à pétiole moins velu, à 6 ou 7 lobes aigus, dentées en scie; fleurs très-grandes, à pétales allongés, de couleur bleu lilas clair, largement striés de pourpre foncé. Tout l'été.

* 18. G. DE LA REINE. *G. Reginæ.* Tige très-grosse, ligneuse; feuilles peltées, à 7 lobes, dentelures aiguës; fleurs très-grandes, blanches, fortement maculées de pourpre violet, striées de la même couleur. Mai-septembre.

* 19. G. GRAND-ÉLÉGANT. *G. elegans maximum.* Tige d'un jaune grisâtre, ligneuse; feuilles à 5 ou 6 lobes dentés en scie; fleurs grandes, pétales allongés, blanc pur, avec une large macule et des stries pourpres. Tout l'été.

* 20. G. MACRANTHON. *G. macranthon.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Tige grosse, ligneuse, jaune brun; feuilles réniformes, à 5 lobes, dentées; fleurs énormes, de 3 pouces de largeur; pétales moins allongés que dans les précédens, d'un blanc pur, largement maculés et striés de pourpre. Tout l'été.

* 21. G. BLANC ÉCLATANT. *G. candidissimum.* Tige ligneuse; feuilles réniformes, finement dentées; fleurs moyennes, blanc très-pur; pétales supérieurs à peine striés d'un violet très-pâle. Mai-octobre.

* 22. G. BANISTER. *G. banisteri.* Tige ligneuse, jaune cendré; feuilles réniformes, peu lobées et dentées; fleurs nombreuses, grandes, à pétales allongés, violet tendre, ou purpurins, légèrement maculés et striés de pourpre foncé. Avril-septembre.

* 23 G. AGRÉABLE. *G. amœnum.* Tige grosse, courte, ligneuse, jaune verdâtre; feuilles réniformes, faiblement lobées, crénelées, à pédicelle très-long; fleurs moyennes; pétales à onglet très-court, d'un pourpre-violet clair, maculés de blanc et striés de pourpre. De mai en juillet.

* 24. G. INVOLUCRÉ. *G. involucratum maximum.* Tige mince, articulée, roux-brun; feuilles cordé-réniformes, dentées; fleurs très-grandes, à tube court; pétales un peu allongés, blanc pur ou légèrement rosés, maculés et striés de pourpre. Variété, *involucratum purpureum*, à fleurs pourpres.

* 25. G. DUCHESSE DE LIVERPOOL. *G. rubescens.* Faussement appelé par quelques amateurs *duc de Bordeaux.* Tige brunâtre, ligneuse; feuilles cordiformes, à 5 lobes

profonds, velues et fortement dentées; fleurs grandes, à pétales supérieurs d'un beau rose, maculés de rouge et striés de violet; pétales inférieurs plus pâles, plus allongés. Fleurit toute l'année.

*26. G. d'Andrews. *G. Andrewsianum*. Tige ligneuse; feuilles réniformes, pubescentes, à 5 lobes dentés; fleurs grandes, à pétales étroits; les supérieurs pourpres, maculés et réticulés de brun, les inférieurs roses. Mai-septembre.

*27. G. de Banks. *G. banksianum*. Tige ligneuse, jaunâtre; feuilles réniformes, à 9 lobes, dentées; fleurs grandes, à pétales allongés, d'un rose purpurin: les supérieurs légèrement maculés de rouge, et striés de brun. D'avril en septembre.

*28. G. duc de Bordeaux. *G. pavoninum*. Tige ligneuse, brune; feuilles cordé-cunéiformes, à 5 lobes, dont le supérieur très-profond, doublement dentées; fleurs grandes, très-belles; pétales supérieurs d'un rose très-foncé, maculés de pourpre brun, et striés de violet; pétales inférieurs plus pâles. De mars en novembre.

*29. G. de Davey. *G. daveyanum*. R. Sweet. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Tige ligneuse; feuilles cordiformes, à 5 lobes, très-velues, largement dentées. Fleurs moyennes, pourpre foncé, les pétales supérieurs plus rembrunis, maculés de rouge brunâtre, réticulés de brun et de fauve vif. De mars en novembre. C'est un des plus beaux; il a été couronné à Londres.

*30. G. céleste. *G. cœlestinum*. Tige ligneuse; feuilles cordiformes, à 3 lobes lobés à leur tour, un peu velues, largement dentées; fleurs grandes, maculées de brun rouge, réticulées de même et de violet: les pétales supérieurs cramoisi très-pâle, les inférieurs un peu violâtres. Mars-décembre.

*31. G. lord Bristol. *G. Bristolianum*. Tige ligneuse; feuilles réniformes, crispées, velues; fleurs très-grandes, d'un rouge pâle et violâtre: les pétales supérieurs maculés de brun velouté, réticulés de brun foncé et de noir. De juin en septembre.

* 32. G. CONCOLORE. *G. concolor.* Tiges minces, très-longues, ligneuses; feuilles trilobées, dentées, pubescentes; fleurs petites, d'un rouge uniforme et très-pâle, striées de violet foncé. Toute l'année.

* 33. G. LOSADE. *G. losadianum.* Tige ligneuse; feuilles cordiformes, à 5 lobes, profondément dentées; fleurs grandes, lilas pâle : pétales à peines maculés, striés et réticulés de violet sur un fond blanc. Toute l'année.

* 34 G. DE BAYLE. *G. Bayleyanum.* Tige ligneuse; feuilles cordiformes, à peine trilobées; fleurs grandes, d'un rose lilas, ou blanches: pétales supérieurs maculés et striés de pourpre. Tout l'été.

*. 35. G. MAJESTUEUX. *G. majestuosum.* Tige ligneuse; feuilles arrondies ou réniformes, sans lobes, épaisses et velues; fleurs très-grandes, purpurines, fortement maculées et un peu striées de pourpre noirâtre. Fin de mai à juillet.

* 36. G. PINNÉ. *G. pinnatum.* Du Cap. Feuilles radicales, longues, ailées, à 14 ou 15 paires de folioles ovales, pointues, velues, d'un vert cendré; en avril, fleurs rouge pâle, en ombelle à 6 rayons; les pétales linéaires; les 2 plus grands marqués d'une ligne rouge sanguin.

* 37. G. LOBÉ. *G. lobatum.* MILL. Racine grosse; 3 ou 4 feuilles couchées, assez grandes, à 3 ou 5 lobes crénelés, molles, velues, blanchâtres en dessous; fleurs noirâtres, striées de rouge-brun, onglets jaunâtres, en ombelles garnies de nombreux rayons; odeur agréable.

* 38. G. A FEUILLES EN COEUR. *G. cordifolium.* CAV. Tige ligneuse de 4 à 5 pieds, à rameaux droits, pubescens; feuilles grandes, cordiformes, pointues, dentées; fleurs nombreuses, assez grandes, d'un rouge agréable : les 2 pétales supérieurs tachés de pourpre foncé, et ramifiés; les inférieurs très-étroits et pointus.

* 39. G. A FEUILLES DE LIERRE. *G. peltatum.* L. Tige ligneuse, rougeâtre, rameaux anguleux, herbacés; feuilles à long pétiole, peltées, tache noire au milieu. Tout l'été, fleurs nombreuses, en bouquets, rouge pourpre Variété panachée d'un joli effet.

* 40. G. DEMI-TRILOBÉ. *G. semi-trilobum. Pelargonium.* WILLD. Tige ligneuse ; feuilles à 3 lobes, écartées, et dentées à leur sommet, velues ; fleurs, souvent 2 à 2, fort jolies, en avril-juillet. Les graines mûrissent, et les boutures reprennent difficilement.

* 41. G. ÉLÉGANT. *G. elegans.* AND. WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Tiges de 2 à 3 pieds ; feuilles orbiculaires, à 5 ou 7 échancrures, peu profondes, dentées ; en juin, fleurs d'un blanc pur, veinées et hachées de pourpre foncé.

* 42. G. DE COLVILLE. *G. Colvillii.* Tige ligneuse ; feuilles cordiformes, à 7 lobes, fortement dentées ; pétales supérieurs pourpres, maculés et réticulés de brun foncé, les inférieurs allongés, plus pâles. Tout l'été.

* 43. G. PARFUMÉ. *G. fragrans.* Tige d'un brun roux, velue et rameuse ; feuilles cordiformes, à 5 lobes incisés et dentés, couvertes de poils blancs, odeur suave de mélisse ; fleurs petites, blanches et striées pourpre ; juin-juillet.

* 44. G. DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. *G. australe.* Tige herbacée ; feuilles cordiformes, peu lobées, crénelées, peu velues ; fleurs nombreuses, réunies en tête arrondie et serrée, blanches, réticulées de violet. De mai en août.

45. G. GRACIEUX. *G. venustum.* Tige ligneuse ; feuilles réniformes, à peine lobées, denticulées et velues ; fleurs grandes, d'un blanc rosé ; pétales supérieurs largement maculés et striés de pourpre noirâtre. Juin-octobre.

* 46. G. DE WELLS. *G. Wellsianum.* Feuilles inférieures à 5 lobes obtus, inégaux, planes et dentées : les supérieures à 3 lobes profonds ; fleurs grandes, d'un cramoisi vif : pétales bordés de bleu ; les supérieurs maculés et striés de brun noirâtre, les inférieurs striés de pourpre foncé. Avril-octobre.

* 47. G. DUCHESSE DE GLOCESTER. *G. solubile.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Tige ligneuse ; feuilles orbiculaires-réniformes, peu dentées ; fleurs grandes, d'un rose violacé : pétales supérieurs maculés et striés de pourpre foncé. Toute l'année.

* 48. G. A PLUSIEURS NERVURES. *G. multinerve.* Tiges ligneuses; feuilles orbiculaires-réniformes, ondulées, lobées, inégalement dentées; fleurs d'un rose purpurin, maculées de pourpre et striées de violet foncé. Mai-septembre.

* 49. G. DUC D'YORCK. *G. husseyanum.* Tige ligneuse; feuilles ovales, à 5 lobes, denticulées, velues; fleurs très-grandes : pétales supérieurs pourpres, maculés et striés de brun, les inférieurs pourpre clair. Juin-septembre.

* 50. G. A ODEUR DE ROSE. *G. capitatum.* Tiges brunes, faibles et tombantes; feuilles ondulées, velues, douces au toucher, et sentant la rose; d'avril en août, fleurs moyennes, en tête, de couleur rouge purpurin.

* 51. G. A FEUILLES DE CAROTTE. *Pelargonium flavum.* WILLD. *Daucifolium.* MURR. CAV. Tige très-courte: 2 feuilles grandes, hérissées de poils blancs; en juin et juillet, fleurs jaunes, pétales latéraux concaves, les 2 supérieurs plus longs et tachés de pourpre noir, répandant le soir une odeur suave. Multiplic. de tubercules et de graines. Mieux en serre tempérée.

*52. G. TÉTRAGONE. *Pelargonium tetragonum.* Tiges quadrangulaires, noueuses, fragiles; feuilles semblables à celles de la vigne, marquées d'une zone brune, velues; de juin en septembre, fleurs 2 à 2, à 4 pétales, les supérieurs relevés et plus grands que les 2 autres, violet pourpre, striés de lignes carmin; odeur très-agréable. Jolie variété à tige et feuilles plus pâles, bordées d'une ligne rose.

* 53. G. A ODEUR DE CITRON. *G. citriodorum.* CAV. Tige ligneuse de 2 ou 3 pieds; feuilles en éventail, petites, à 3 lobes crépus et dentés, odeur de citron; de mai en juillet, fleurs pourpre pâle, tachées plus foncé. Multiplic. de graines et de boutures, d'une reprise difficile.

* 54. G. TRÈS-ODORANT. *G. odoratissimum.* Tige basse, en touffe; feuilles cordiformes, crénelées; en juillet et août, fleurs petites et blanches. La plante entière est très-aromatique.

*55. G. TRISTE. *G. triste.* L. — *Pelargonium triste.*

HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Racines en tubercules; tige basse; feuilles radicales, à long pétiole, très-découpées, velues et roides. En juin-juillet, fleurs en ombelle, violet brun bordé de soufre, triste; odeur de girofle et de cannelle le soir. Serre tempérée, ou châssis en donnant de l'air et garantissant de l'humidité; multiplic. des graines, ou séparation des tubercules quand les feuilles et les tiges sont desséchées.

56. G. IGNESCENT *G. ignescens*. Tiges grêles; feuilles crénelées; en mai-septembre, fleurs d'un beau rouge cramoisi; pétales supérieurs plus grands, rayés de pourpre noir, filets d'un violet bleuâtre.

* 57. G. A FLEURS INCARNATES. *G. incarnatum*. L. — *Erodium incarnatum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du cap. Jolie plante à racines vivaces; tige de 5 à 6 pouces; feuilles en touffes, incisées, à 3 ou 5 lobes dentés; en juin et juillet, fleurs grandes, très-belles, couleur de chair, jaunâtres à la base des pétales, tache rouge-sanguin. Multiplic. de boutures, de rejetons et de racines.

** 58. G. MUSQUÉ. *G. moschatum*. Indigène, annuel; tiges d'un pied et demi, striées; feuilles radicales, ailées, velues, folioles assez grandes; de mai en septembre, fleurs nombreuses, petites et purpurines. Semer en mars, sur couche ou à exposition très-chaude en pleine terre. Toute la plante a l'odeur du musc. Elle se ressème naturellement.

** 59. G. SANGUIN. *G. sanguineum*. PÉLARGONIUM SANGUIN. *P. sanguineum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De juin à octobre, fleurs d'un superbe rouge pourpre foncé, sillonné de noir longitudinalement, sur le limbe de chaque pétale; ombelles, de 8 à 10, d'un éclat des plus vifs. Même culture.

Malgré cette longue nomenclature, nous ne citons cependant que les espèces intéressantes par la beauté de leurs fleurs ou la bonne odeur de leur feuillage. Nous avons vu en fleurs la plus grande partie chez M. LÉMON, jardinier-fleuriste, rue Desnoyers, à Belleville, et d'autres encore, dont les différences sont moins sensibles, mais qui sont cependant assez remarquables par

l'élégance

l'élégance de leurs formes et la beauté de leurs couleurs. M. Noisette en possède aussi un très-grand nombre.

MONSONIE ÉLÉGANTE. *Monsonia speciosa.* Du Cap. Belle et vivace; racine charnue; tige de 8 à 10 pouces; feuilles à 5 folioles bipinnées; en avril et mai, 2 ou 3 fleurs à collerette, larges de 3 à 4 pouces, blanc rosé, veiné de pourpre et carmin. Terre franche légère, au midi. Orangerie. Multiplic. de graines en pots sur couche tiède, ou en coupant les racines à l'automne. Tenir les racines un peu gênées dans les pots. — MONSONIE A FEUILLES LOBÉES. *M. lobata.* WILLD. *Geranium anemonoïdes.* THUNB. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Tiges basses, rameuses; feuilles en cœur, lobées et régulièrement dentées; fleurs rouges, teintes de rose et rayées de carmin, à collerettes Les boutons extérieurement d'un beau jaune et d'un rouge éclatant. MONSONIE INCISÉE, *M. incisa*, variété à lobes des feuilles presque filiformes. Même culture; multiplic. par rejetons. Ces plantes sont d'un bel effet

CAPUCINE GRANDE; CRESSON du Pérou ou du Mexique. *Tropæolum majus.* Annuelle; tige succulente, grimpante ou couchée lorsqu'elle ne trouve pas de support : feuilles ombiliquées à 5 lobes obtus; tout tête, fleurs axillaires, jaune orangé, irrégulières, barbues en-dedans. Se sème sur couche ou en place au pied d'un mur, d'un arbre, d'un berceau, quand les gelées ne sont pas à craindre. Terre ordinaire. M Vilmorin a introduit depuis peu dans le commerce une variété qu'il a reçue de Constantinople, et dont les semis donnent quelques individus à fleurs très-pleines, beaucoup plus belles, plus grandes et plus colorées que l'ancienne double. On la multiplie de bouture qu'on place l'hiver en serre chaude et qui durent plusieurs années; mais il vaut mieux les rajeunir en les bouturant tous les ans; les plantes en seront plus belles. Très-peu d'eau l'hiver. — CAPUCINE PETITE. *T. minus.* Plus petite et moins colorée que la précédente. Elle a aussi sa variété à fleur double cultivée depuis fort long-temps. Les CAPUCINE HYBRIDE *T. hybridum*, et CAPUCINE LACI-

NIÉE. *T. peregrinum*, ne sont que de collection. On sait que les boutons et les jeunes fruits de la capucine se confisent comme des câpres, et que ses fleurs servent à orner les salades.

BALSAMINE DES JARDINS. *Impatiens balsamina.* De l'Inde. Annuelle. Tige grosse, de 2 pieds, feuilles lancéolées, dentées; de juillet en septembre, fleurs nombreuses, assez grosses, simples ou doubles, rouges, roses, violettes, ou blanches, ou panachées. BALSAMINE A RAMEAU, variété qui produit un rameau principal et presque unique, droit, élancé, peu feuillé, garni de fleurs dans presque toute sa longueur. De graines recueillies sur des individus à fleurs doubles et de choix, semées et cultivées comme la Reine-Marguerite.

OXALIDE BIGARRÉE. *Oxalis versicolor.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Jolie plante du Cap, ainsi que les suivantes, qu'on cultive toutes comme les *ixias*. Tiges droites; feuilles à 3 folioles sessiles, en cœur allongé. En février et mars, fleur blanche bordée d'une raie rouge, ne s'épanouissant qu'au soleil. A moitié épanouie, elle présente un petit cornet blanc, entouré d'un ruban rouge en spirale: terre fraîche pendant la floraison. — OXALIDE TRAINANTE. — *O. reptatrix.* JACQ. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Charmante espèce; tige courte, feuillée; feuilles ternées, obrondes; en février, mars, fleurs grandes, campanulées, d'un blanc carné avec le fond d'un beau jaune. En pots sous châssis, pour l'empêcher de tracer trop. — OXALIDE PIED-DE-CHÈVRE. *O. caprina.* Feuilles ternées, moins nombreuses et plus grandes que la bigarrée; d'avril en juin, fleurs plus grandes, quelquefois doubles, jaunes et odorantes.—OXALIDE à fleurs pourpres. *O. purpurea.* Plus belle et plus grande. Même culture. Si on les met en serre tempérée, on les place près des jours et elles y fleurissent plus tôt que sous le châssis.

FAMILLE DES MAUVES. *Calice à 5 divisions, simple ou double; 5 pétales; étamines réunies par leurs filets en tube ou en godet; 1 ovaire, quelquefois pédiculé; style et stigmate quelquefois multiples; fruit multiloculaire ou multicapsulaire; feuilles alternes, stipulées.* Toutes ces plantes aiment la cha-

leur, et par conséquent celles de pleine terre doivent être à exposition chaude, et la plus grande partie recouverte de litière pendant les gelées; beaucoup ne réussissent bien qu'en serre chaude. On les multiplie de graines semées sur couche chaude et sous châssis. Elles préfèrent une terre franche légère.

MALOPE A TROIS LOBES. *Malope trifida.* Cette plante annuelle, nouvellement introduite dans la culture, est propre à former des massifs ou bien à orner les plates-bandes par ses touffes d'environ 2 pieds, couvertes pendant tout l'été de fleurs assez grandes, ressemblant à celles des mauves, d'un joli rose foncé et d'un effet marquant. Semer en place, en mars.

MAUVE FRISÉE. *Malva crispa.* Cultivée pour la beauté de ses feuilles, grandes, orbiculaires, à 7 lobes obtus, élégamment frisés, beau vert. Propre à dresser les assiettes de fruits. De graines aussitôt mûres, tout terrain au soleil. — MAUVE DIVARIQUÉE. *M. divaricata.* Du Cap. Vivace, très-jolie; rameaux penchés; feuilles petites, lobées, plissées, dentées; tout l'été, jusqu'en décembre, fleurs nombreuses, blanches et rayées du plus beau carmin. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie; multiplic. de graines semées en pots sur couche chaude sous châssis ou cloches, ou de boutures, traitées de même. — MAUVE ÉCARLATE. *M. miniata.* CAV., tiges de 8 ou 10 pouces, fleurs rouges, en juin-septembre. — MAUVE OMBELLÉE, *M. umbellata.* CAVAN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Elles méritent la culture.

LAVATÈRE A GRANDES FLEURS, MAUVE FLEURIE. *Lavatera trimestris.* Indigène et annuelle; tige de 2 ou 3 pieds; feuilles cordiformes, crénelées; de juillet-septembre, fleurs solitaires, d'un joli rose, ou blanches, grandes et nombreuses. Terre franche; exposition chaude; semis en mars, pour repiquer en place. — LAVATÈRE DE THURINGE. *L. thuringiaca.* Bisannuelle et rustique. Tiges de 3 pieds, velues; feuilles plus grandes; en juillet, fleurs grandes et roses. Même culture.

ALCÉE ROSE TRÉMIÈRE, d'outre-mer, de mer, de Damas, Passe-rose. *Alcea rosea.* De la Syrie. Trisannuelle et rustique. Feuilles larges, arrondies; tiges de 7 à 9 pieds; de juillet en septembre, fleurs grandes,

simples, semi-doubles ou doubles, très-variées, depuis le blanc jusqu'au jaune foncé, ou au cramoisi rembruni. Terre franche légère et substantielle. Multiplic. de graines d'un an ou 2, en juillet, sur couche ou en pleine terre bien exposée et légère; transplanter en septembre, avec couverture l'hiver. On peut semer en août, couvrir le plant l'hiver, et le transplanter en avril. — ALCÉE ROSE TRÉMIÈRE DE LA CHINE. *A. R. sinensis*. H. P. Bisannuelle; tige de 3 à 4 pieds; de juillet en octobre, fleurs simples ou doubles et blanches, avec un cœur pourpre. Même culture; exposition chaude, et bonne couverture l'hiver. En semant sur couche en février ou mars, elle fleurit la même année. — ALCÉE (ou passe-rose) A FEUILLES DE FIGUIER. *A. ficifolia*. De Sibérie. Feuilles palmées, à sinuosités profondes. Plus rustique que la première. Même culture, sans couverture d'hiver.

GUIMAUVE OFFICINALE. *Althæa officinalis*. Racines vivaces, rustiques; de juillet en septembre, fleurs d'un blanc mêlé de pourpre. Multiplic. de graines, ou par la séparation des pieds. On ne lève ses racines que la 2ᵉ. ou 3ᵉ. année.—GUIMAUVE A FEUILLES DE CHANVRE. *A. cannabina*. Jolies fleurs roses, de septembre en novembre. — GUIMAUVE DE NARBONNE. *A. narbonensis*. Feuilles velues; tiges de 7 à 8 pieds; fleurs en septembre. Tout terrain.

NAPÉE LISSE. *Napæa levis*. L. *Sida napæa*. CAV. De la Virginie. Vivaces, rustiques. Tiges de 6 à 7 pieds; feuilles opposées, à 3 lobes pointus; de juillet en septembre, fleurs moyennes, nombreuses, blanches. Toute terre profonde. Multiplic. de semis ou d'éclats.

SIDA ABUTILON. CAV. De l'Inde. Annuel. Tige de 4 pieds; feuilles cordiformes, crénelées, moyennes et pendantes; de juin en août, fleurs petites, jaunes. Plus de 10 capsules à 2 becs. Multiplic. de graines sur couches chaudes. Serre chaude pour fleurir.

KETMIE DES MARAIS. *Hibiscus palustris*. De l'Amérique sept. Vivace; tiges de 4 à 5 pieds. Feuilles simples et lancéolées, ou trilobées; de juillet en septembre, fleurs pourpres, blanches ou lilas pâle. Terre

franche légère, un peu sèche; exposition chaude; arrosemens l'été. Multiplic. de semis. L'*Hibiscus incanus* a les feuilles plus allongées, moins glauques en dessous; en août et septembre, fleurs les plus grandes du genre, lavées de soufre avec un fond de pourpre. Même culture. — KETMIE ÉCARLATE. *H. coccineus*. MICH. De la Caroline. Vivace; tiges de 6 pieds, pourpres dans le haut; feuilles à 5 lobes oblongs, à pétiole pourpre; en septembre, fleurs grandes et incarnates. Même culture, plus délicate; couverture l'hiver, ou pleine terre dans la bâche. — KETMIE ÉLÉGANTE. *H. speciosus*. De la Caroline. Tiges de 2 pieds; feuilles palmées, à lobes lancéolés; en septembre, fleurs grandes, écarlate brillant. Même culture que le n°. 1; les graines ne mûrissent qu'en serre. — KETMIE VÉSICULEUSE. *H. trionum*. Annuelle; rustique. Fleurs grandes, en cornet évasé, imitant celles du cotonnier, blanc soufré, disque brun. Se sème en place, de mars en mai. Les autres Ketmies se sèment en avril, en terrine pleine de terre légère, plongée dans une couche chaude, sous châssis ou sous cloche. Lorsque les plants ont 3 ou 4 pouces, on les met chacun dans un pot enfoncé dans la couche; en juin, on met en place, avec la motte, les espèces de pleine terre.

COTONNIER HERBACÉ. *Gossipium herbaceum*. WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. De l'Inde; annuel. Tige de 18 pouces; feuilles opposées, à 5 lobes courts, arrondies avec une pointe; en juillet, fleurs jaunes. Terre franche légère; semer en pot sur couche et sous châssis, pour placer ensuite à une exposition très-chaude. Non-seulement aucune espèce de cotonnier ne donne de coton à Paris, mais encore ces plantes y végètent à peine quelques mois et périssent bientôt de froid.

PENTAPÉTÈS ÉCARLATE. *Pentapetes phœnicea*. L. *Dombeya phœnicea*. CAV. De l'Inde. Vivace; tiges de 5 pieds; feuilles presque hastées, dentées; en août, fleurs solitaires, moyennes, penchées, écarlates. Terre franche légère; exposition au midi; semis en pots, sur couche chaude et sous châssis; repiquage de la même

manière : replanter quand la saison est douce, soit en pleine terre, et alors la plante ne dure qu'un an, soit en pot qu'on rentre dans la serre chaude qu'elle orne dans l'été.

FAMILLE DES VIOLETTES. *Fleur munie d'un éperon ou d'une bosse postérieurement. Calice à 5 divisions ; 5 pétales ; ovaire simple ; 1 style ; 1 stigmate; capsule 1 loculaire, à 3 valves séminifères.* Tout terrain, mais à l'ombre. Multiplication de graines et d'éclats.

VIOLETTE ODORANTE, de mars *ou* commune. *Viola odorata.* Indigène, vivace; en mars et avril, fleurs odorantes et violettes. Variétés à fleurs doubles, pourpres, blanches ou roses, plus odorantes. Multiplic. de graines et traces. Celle de Parme, à fleurs semi-doubles et d'un bleu très-pâle, fleurit dès octobre, sous châssis; enfin, celle de septembre, plus odorante encore, paraissant de septembre en février.

2. VIOLETTE TRICOLORE ou PENSÉE ANNUELLE. *V. tricolor.* Indigène. De mai à septembre, fleurs odorantes, d'un violet plus ou moins foncé et d'un jaune éclatant, ou seulement jaunes. Tout terrain; mi-soleil; semis en automne.

3—4. VIOLETTE ou PENSÉE VIVACE. *V. grandiflora.* Des Alpes. De mai en septembre, fleurs grandes, les 2 pétales supérieurs d'un violet foncé et velouté, les 3 autres jaunes avec une tache violette à leur extrémité; peu odorantes. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplic. par éclats; la changer de place tous les ans, et en rentrer en orangerie, parce qu'elle est plus délicate. Variété à fleurs jaunes. — VIOLETTE DE ROUEN. *V. Rotomagensis.* Plus basse, s'étalant beaucoup, et donnant toute l'année quantité de fleurs, plus petites, violet pâle.

5—7. VIOLETTE A FLEURS JAUNES. *V. biflora.* L. *Viola lutea.* LAM. Des Alpes; vivace. En avril-mai, 2 fleurs sur chaque tige, d'un beau jaune, le pétale inférieur allongé et rayé de pourpre. Terre légère, substantielle et fraîche; soleil levant. Multiplic. de graines ou d'éclats.—VIOLETTE A FEUILLES PALMÉES. *V. palmata.* De Virginie; demande de l'ombre; fleurs inodores.—VIOLETTE ALPINE. *V. alpina.* Feuilles fort petites; fleurs très-grandes et odorantes.

FAMILLE des Rues. *Calice souvent à 5 divisions : 5 pétales, alternes ; ordinairement* 10 *étamines opposées ; ovaire, style, stigmate simples ; fruit à plusieurs loges ou capsules, ordinairement* 5. Tout terrain, exposition chaude. Multiplication de graines ou d'éclats.

FABAGELLE commune. *Zygophyllum fabago*. De Syrie, vivace. Tiges de 2 pieds ; feuilles à 2 folioles ovales, entières et lisses ; de juillet en septembre, fleurs géminées, rouge-orangé, blanches à la base. Terre sablonneuse ou de décombres ; exposition chaude, couverture l'hiver. Multiplic. de graines ou d'éclats.

FRAXINELLE Dictame blanc. *Dictamnus albus*. Du midi de la France ; rustique, vivace ; tiges de 2 ou 3 pieds, visqueuses et couvertes de glandes ; feuilles ailées comme celles du frêne ; en juin et juillet, fleurs grandes, en grappes, purpurines et rayées pourpre foncé, ou blanc. Terre franche et fraîche ; exposition au midi ; multiplic. d'éclats ou de graines aussitôt mûres, en terrines ou en plate-bande ; repiquer en pépinières, et mettre en place 2 ans après. Cette plante contient beaucoup d'huile essentielle, et exhale, dans les temps chauds et secs, une vapeur aromatique, qu'on peut enflammer avec une lumière.

FAMILLE des Caryophyllées. *Calice tubulé ou partagé ; pétales alternes, le plus souvent onguiculés ; ordinairement étamines en même nombre et alternes, ou le double alternativement hypogynes et épipétales ; ovaire simple ;* 1 *ou plusieurs styles, autant de stigmates ; capsule à* 1 *ou plusieurs loges, feuilles le plus souvent opposées*. Toutes ces plantes aiment la pleine terre (franche légère), à l'exception de quelques espèces délicates que l'on met en orangerie. Elles se multiplient de graines, mais comme la plupart de celles vivaces fournissent des variétés qui ne se perpétuent pas de semence, on en fait des boutures, des marcottes, ou on éclate les pieds.

CÉRAISTE cotonneux, Argentine, Oreille-de-Souris. *Cerastium tomentosum*. D'Italie ; vivace ; traçant ; tiges de 5 à 6 pouces ; feuilles étroites, nombreuses ; en mai et juin, fleurs moyennes, terminales et blanches. Tout terrain, mais pas trop humide ni trop ombragé ; multiplic. de graines, ou de traces en mars.

ARÉNAIRE ou Sabline de Mahon. *Arenaria balearica*. Miniature vivace, traçante ; gazon très-touffu ; feuilles ovales, persistantes ; en mai, une multitude de

fleurs très-petites, à 5 pétales blancs. De graine, ou d'éclats, sur les rocailles ou les vieux murs, que bientôt elle couvrira. — SABLINE GRANDIFLORE. *A. grandiflora.* Indigène; fleurs plus grandes et blanches. Traitée de même, elle convient au même usage.

GYPSOPHILE DES MURAILLES. *Gypsophila muralis.* Bisannuelle. Indigène. Propre à orner les rocailles; tiges de 3 à 4 pouces, couchées; feuilles étroites et pointues; mai-octobre, fleurs petites, blanc rosé, veiné de pourpre. Elle se ressème d'elle-même. — GYPSOPHILE ÉLEVÉE, et G. PANICULÉE. *G. elata*, et *G. paniculata.* De Sibérie; vivaces. Tiges de 2 à 4 pieds; panicules très-larges; en juin et juillet, des milliers de fleurs extrêmement petites, odorantes, blanches, en panicules d'un effet agréable. Toutes terres; de graines.

SAPONAIRE OFFICINALE. *Saponaria officinalis.* Indigène et rustique. Tiges de 2 pieds; feuilles ovales-lancéolées, et qui, écrasées et battues dans l'eau, la font mousser comme du savon; en juillet, fleurs odorantes, rose violet. Variété à fleurs doubles. Toute terre et toute exposition; multiplic. par les traces.

ŒILLET DES FLEURISTES. *Dianthus caryophyllus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. D'Afrique. Tiges de 18 à 30 pouces; de juillet en août, fleurs de plusieurs couleurs, simples, semi-doubles ou doubles, selon la variété; à odeur de girofle.

On fait 4 divisions de ses variétés : 1°. celle du grenadin ou œillet à ratafia, qu'on cultive pour parfumer les liqueurs, essences, etc. ; 2°. l'œillet prolifère et à carte, qui a été long-temps recherché à cause de sa grandeur de 4 pouces de diamètre, de son double bouton, de son fond blanc pur piqueté de diverses couleurs; mais les soins nécessaires pour soutenir les pétales et les arranger sur des cartes découpées les ont fait presque abandonner; 3°. l'ŒIllet jaune, plus ou moins vif, ordinairement piqueté ou panaché de cramoisi ou de rose, et dont les bords sont découpés ; 4°. enfin, l'ŒILLET FLAMAND, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6, ainsi nommé parce que c'est en Flandre, et surtout à Lille, que cette plante a été cultivée avec le plus de succès.

Pour qu'un œillet flamand soit admis dans la collection d'un amateur, il faut qu'il soit fond blanc pur, panaché de différentes couleurs; que le calice ne *crève* pas, c'est-à-dire qu'il ne se fende pas lors de la floraison; que la fleur soit large, bien pleine, formant le dôme : que les pétales soient arrondis, sans dentelures, réunissant 2 ou 3 couleurs en bandes longitudinales. Quand une 2e. couleur est accompagnée d'une 3e., l'œillet se nomme *bizarre*. On l'appelle *bicolore*, lorsqu'il n'a qu'une couleur détachée sur son fond; *tricolore* lorsqu'il en a 2.

Ces plantes sont inconstantes dans la pureté de leurs couleurs, quand elles sont cultivées avec peu de soins : dès que l'on s'aperçoit que leurs nuances commencent à se confondre, et que le fond blanc prend une teinte rougeâtre, on marcotte la plante en pleine terre franche pure : on relève les marcottes pour les passer l'hiver en pot, dans une pièce sèche et bien aérée : on les replante dans la même terre, à bonne exposition libre dans le jardin, après les premières pluies d'avril. Si la pleine terre franche ne leur rend pas leur éclat dans toute sa pureté, on les réforme comme *dégénérées;* mais elles peuvent encore être utiles en fournissant d'excellente graine.

Les œillets se cultivent en pot de 6 à 7 pouces de diamètre. Leur tige faible ne peut supporter la fleur; il lui faut donc un tuteur. On se sert d'une baguette de bois ou de fil de fer, peinte en vert, après laquelle on l'attache avec du jonc ou du fil, à mesure qu'ils fleurissent; on les place sur un buffet ou gradin, disposé en 6 à 7 rangs de tablettes.

Pour entretenir une collection, ou pour l'augmenter, il faut semer soi-même, ou recourir au commerce tous les ans. On sème de préférence les œillets doubles, dits Violets-pourpres, Bizarre-rose, Bizarre-feu. L'œillet simple donne toujours de la graine; mais sur 2 à 3 mille grains, on obtiendra très-difficilement un semi-double. Il faut donc préférer celle des doubles. On la sème au printemps en terrine, et terre franche, mêlée d'un tiers de terreau bien passé, ou en terre de

bruyère. On lève le plant quand il a 6 à 8 feuilles. On le repique dans une planche de terre franche, bien ameublie et fumée de l'année précédente, ou terreautée au moment du repiquage. On met les plantes à 8 pouces l'une de l'autre, si l'on se propose de relever en motte à l'automne, pour les distribuer dans les plates-bandes du jardin ; et à 12 ou 15 pouces, si l'on a résolu de les laisser en place. On soigne cette plantation en binages et arrosemens jusqu'à la fin de l'automne. Ces jeunes plantes sont si vigoureuses qu'elles passent ordinairement l'hiver sans soins ni couverture ; mais comme elles sont très-sensibles aux verglas, aux transitions subites de température en hiver, et aux hâles du soleil de mars, les cultivateurs les plus attentifs bordent leurs planches de petites bâches sur lesquelles ils étendent des paillassons pour leur parer ces accidens. Après les premières pluies douces de la fin de mars, ils ne les couvrent plus au soleil. On a soin, en les couvrant, de leur ménager un courant d'air : ils ne craignent point le froid de 8 à 10 degrés. Au printemps, on se borne à enlever les feuilles pouries. On donne de fréquens binages jusqu'à la fleur qui, dans nos climats, a lieu sur la fin de juin.

Quand les tiges commencent à monter, on les assujettit avec les baguettes : on ne laisse que 3 à 4 boutons sur chacune. On place au bout des baguettes des ergots de moutons, de porcs ou de veaux, dans lesquels les perce-oreilles se retirent à la pointe du jour. Tous les matins on les y trouve, et on parvient ainsi à détruire ces insectes très-funestes aux œillets.

A mesure que les œillets de semis fleurissent, on fait un choix et l'on arrache et jette ceux qui n'ont pas les qualités requises. Ordinairement les jeunes plantes ont des touffes de marcottes. On fera très-bien d'en couper quelques-unes aux plantes rares, pour en faire des boutures à l'ombre et en bonne terre. On coupe horizontalement ces marcottes au milieu d'un nœud : l'on fait ensuite, au milieu de ce nœud, une fente longitudinale de 4 ou 5 lignes seulement. On ôte les feuilles jusqu'à 18 lignes de hauteur. L'on ouvre la terre avec

son doigt, et l'on y place la bouture, qu'on soigne et arrose jusqu'à ce qu'elle indique, en poussant, qu'elle a des racines. Ces boutures sont préférables aux marcottes, parce qu'elles conservent mieux et plus longtemps la pureté de leur coloris, c'est même le moyen qu'il faut employer pour sauver une plante qui menace de dégénérer.

Deux à 3 jours avant de faire le marcottage, lorsque les fleurs commencent à passer, on suspend tous arrosemens, afin de rendre plus flexibles les branches à marcotter. Au moment de l'opération, l'on dépouille le bas des marcottes de leurs feuilles. On bine avec précaution la terre au pied de l'œillet, et on en ajoute de la nouvelle pour l'améliorer et rendre l'opération plus facile. On fait à un nœud une incision horizontale jusqu'au milieu de son diamètre : ensuite on biaise légèrement la lame du greffoir, en remontant de 4 à 6 lignes de hauteur par une 2ᵉ. incision longitudinale, perpendiculaire sur la première. Ces 2 incisions faites, on ouvre la terre avec 2 doigts, à la place où descendra la marcotte pour y prendre racine ; on l'abaisse et on la fixe au moyen d'un petit crochet en bois, avec la précaution de tenir écarté le talon fait par la lame du greffoir. On a soin ensuite de rapprocher avec la main la terre tout autour. On fait cette opération à toutes les branches de l'œillet, que l'on pose sans croisement à côté les unes des autres, autour de la tige-mère. Les œillets ont souvent des branches placées tellement haut, qu'il n'est pas possible de les coucher en terre ; on les marcotte en cornet. Pour cela, on prend du plomb laminé, au double degré de celui des manufactures de tabac, on le coupe en morceaux triangulaires, plus ou moins grands, que l'on roule en cornet autour de la marcotte. On remplit ce cornet de terre, et on le maintient à la hauteur nécessaire par le moyen d'une baguette. Quelques amateurs, au lieu de faire, en marcottant, un talon au nœud qui doit fournir des racines, se contentent de tailler en dessous un cran qui pénètre à la profondeur de la moitié du nœud. Ils prétendent garantir, par cette méthode, la nouvelle plante du

chancre qui souvent la fait périr et commence toujours des deux côtés de la fente longitudinale.

Quand il ne pleut pas, on a soin d'arroser tous les jours 2 ou 3 fois les marcottes en cornets; celles en pots exigent moins d'eau parce que la terre sèche moins vite. Celles en pleine terre sont traitées comme les marcottes des autres plantes. Au bout d'un mois ou 5 semaines, toutes doivent avoir des racines; on les détache en coupant la vieille tige au niveau du nœud enraciné; on les lève autant qu'on le peut avec la motte, et on les repique dans le pot où elles doivent fleurir, en terre préparée comme nous l'avons dit page 20, n°. 2. Quand on expédie des œillets, on a soin, après les avoir détachés de la tige, de tremper les cornets dans l'eau, ou d'envelopper leurs racines d'une motte de terre maintenue avec de la mousse et arrosée de même; on les place les uns à côté des autres dans les 2 sens opposés d'une boîte; on les enveloppe par couches d'une mousse légère, que l'on peut rafraîchir si les marcottes doivent être une quinzaine de jours en route, et s'il fait sec au moment de l'expédition; autrement on ne mouille que les racines.

Les œillets ne se rentrent qu'aux gelées qu'ils ne craignent même pas; mais l'humidité leur est contraire: il faut les tenir ou en orangerie près des jours, l'hiver; ou dans des appartemens bien aérés. On ne les arrose pendant ce temps que pour ne pas les laisser sécher; on leur donne l'air et le soleil tant que l'on peut, quand la température est douce. On les préserve du soleil de mars, et, sur la fin de ce mois, on leur rend l'air libre après les premières pluies.

2. Œillet de bois. *D. lignosus*. D'Orient. Il a beaucoup de rapport avec l'Œillet des fleuristes. Tiges longues et un peu ligneuses; fleurs presque toute l'année, en le retirant l'hiver dans l'orangerie ou dans un appartement, panachées blanc et puce, ou unicolores dans l'une ou l'autre de ces couleurs. On peut l'étaler sur un treillage adapté à sa caisse. Même culture.

3. Œillet Mignardise. *D. moschatus*. Petites dimensions; touffes épaisses; en mai et juin, abondance

de fleurs simples ou doubles, rouges, blanches ou rosées. On les emploie en bordures, dont l'effet est charmant, et d'une odeur agréable. Multiplic. de graines ou par éclats. La variété blanche, et la MIGNARDISE COURONNÉE plus grande et à circonférence pourpre foncé, sont plus délicates et se cultivent comme l'œillet flamand. Chaque branche que l'on couche peut prendre racine sans incision.

4. ŒILLET DE MAI. Tiges plus hautes et plus droites; fleurs plus précoces, plus grosses et constamment rouge vif. Même culture.

5. ŒILLET LACINIÉ, EFFILÉ. *D. plumarius.* Des Alpes. Encore plus grêle: fleurs dont les pétales sont des fils. Même traitement, car il est très-délicat.

6. ŒILLET SUPERBE. *D. superbus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Des Alpes et vivace. Touffe de feuilles comme celles de l'ŒILLET DE POÈTE; tige de 15 à 20 pouces; rameaux subdivisés; de juillet–octobre, fleurs à 5 pétales, blancs, roses ou pourpres. Semis annuel, en terre franche, légère et fraîche.

7. ŒILLET A FEUILLES DE PAQUERETTE. ŒILLET TRÈS–JOLI. *D. pulcherrimus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De la Chine; nouvellement introduit par M. Noisette. Feuilles en spatule et disposées en rosette comme celles de la paquerette. Tiges de 3 pouces au plus, terminées par une tête de fleurs agglomérées, d'un rouge vif, semblables à celles de l'œillet de poëte dont elles semblent être une miniature. Jolie plante vivace d'orangerie et terre de bruyère.

8. ŒILLET BOUQUET OU DE POÈTE, Œillet barbu, Jalousie, bouquet parfait. *D. barbatus.* D'Allemagne. Trisannuel. Tiges de 10 à 15 pouces; en juin et juillet, fleurs petites, nombreuses, en ombelle plate, beau rouge, ou rosées, ou blanches, ou panachées; simples ou doubles. De graine au printemps pour repiquer en mars, ou de boutures, marcottes et éclats.

9. ŒILLET EN ARBRISSEAU. *D. fruticosus.* De Crète. Tiges ligneuses; feuilles lancéolées; tout l'été, fleurs en corymbe, beau rose. Boutures et marcottes. Terre légère et sèche; orangerie.

10. ŒILLET D'ESPAGNE. *D. hispanicus.* Il a quelque rapport avec l'Œillet de poëte. En juin, fleurs moins nombreuses, plus doubles et plus grandes, et odorantes, rouge pourpre. Boutures, marcottes et éclats : il craint la neige et l'humidité.

11. ŒILLET CORYMBIFÈRE, A OMBELLES. *D. corymbosus.* H. P. Beaucoup de rapport au précédent, mais pas glauque. Tiges de 2 pieds, sous-ligneuses; feuilles roulées jusqu'à la moitié, en juillet, fleurs doubles, plus grandes, odorantes, pétales dentés, cramoisi clair et très-vif. Il produit beaucoup d'effet. Même culture; orangerie.

12. ŒILLET DELTOÏDE. *D. deltoïdes.* Indigène. Vivace et rustique. Tiges de 5 à 6 pouces; feuilles étroites, pointues et glauques; en juin-juillet, fleurs petites, à limbe denté, beau rouge. De graines en place. Il se sème naturellement.

13. ŒILLET DE LA CHINE. *D. sinensis.* Tiges d'un pied; feuilles étroites, pointues, d'un beau vert; en juillet-septembre; fleurs en bouquets, très-jolies, doubles ou simples, veloutées, violet clair, rouge vif, pourpres, tachées, panachées ou ponctuées de blanc, etc. Variété à grandes fleurs, presque doubles et plus pâles, panachées de blanc. Quoique bisannuel, il se cultive comme les plantes annuelles parce qu'il craint le froid. Terre franche légère; semis sur couche : repiquage en place. Passe difficilement l'hiver. Variété, à FEUILLES D'ŒILLET DE POÈTE, communiquée par M. Jacquin, grainetier, quai de la Mégisserie. Fleurs grandes, doubles, souvent proliferes; surface inférieure des pétales blanches ce qui le fait paraître panaché. Bisannuel.

SILÈNE A FLEURS ROSES. *Silene bipartita.* DESF. De Barbarie. Annuelle comme les 3 suivantes cultivées de même. Tiges de 8 à 10 pouces, noueuses; feuilles spatulées, ou sessiles et lancéolées; en juin et juillet, fleurs de 2 à 5 pétales fendus en 2, d'un rose foncé, à calice diaphane. Multiplic. de graines. Fleurit à l'automne, si l'on tond la plante ou si elle se ressème en été. Terre légère, sablonneuse et chaude.— A BOUQUETS. *S. armeria.* Indigène. Tiges de 18 pouces; feuilles larges, glau-

ques; tout l'été, fleurs rouges ou blanches. — ATTRAPE-MOUCHE. *S. muscipula.* Diffère de la précédente par ses fleurs non fasciculées. Leur suc visqueux arrête les insectes. — A CINQ TACHES. *S. quinque vulnera.* Indigène. Tige de 9 à 12 pouces; feuilles un peu rudes; de juin en août, fleurs en épi unilatéral, à 5 pétales blancs, avec une tache pourpre au milieu. — DE VIRGINIE. *S. virginica.* H. P. Vivace; tige visqueuse; feuilles lancéolées; en été, fleurs écarlates, en faisceau. Semis en automne, couverture l'hiver; repiquer en place au printemps. — A ODEUR DE TAGÉTÈS. *S. ornata.* Du Cap. Trisannuel. Tiges de 2 pieds, visqueuses; feuilles lancéolées, épaisses, visqueuses; en mai et octobre, fleurs d'un rouge velouté. De graines sur couches et sous châssis. Repiquage en pots; terre légère et substantielle. Orangerie.

LYCHNIDE DE CHALCÉDOINE, Croix de Jérusalem. *Lychnis chalcedonica.* Plante superbe, vivace; tiges de 3 pieds, simples; feuilles ovales lancéolées, dentées; en juin et juillet, fleurs en cimes, à 5 pétales échancrés, en forme de croix de Malte, et d'un rouge éclatant. Variétés à fleurs roses, blanches, d'un blanc safrané; et à fleurs doubles, de couleur écarlate. Terre franche légère et fraîche. Multiplic. de graines, ou de boutures en juin, ou d'éclats à l'automne ou en février. La double demande à être garantie du froid.

2. LYCHNIDE LACINIÉE, VÉRONIQUE des jardiniers. *L. flos cuculi.* Indigène. Vivace; tiges d'un pied, grêles; feuilles étroites; de mai-août, fleurs semblables à de petits œillets, rouges ou blanches, pétales laciniés. Variété à fleurs doubles : même culture.

3. LYCHNIDE VISQUEUSE, BOURBONNAISE. *L. viscaria.* Indigène. Vivace; feuilles petites, pointues, touffues; tiges de 8 à 12 pouces, visqueuses; mai-juillet, fleurs plus grandes, purpurines; variété double. Même culture : garantir de la neige.

4. LYCHNIDE DIOÏQUE, JACÉE, ROBINET. *L. dioïca.* Indigène, vivace. Tiges de 18 pouces, rougeâtres; feuilles ovales, assez larges. En mai-juin, fleurs assez semblables à de petits œillets, doubles, rouges ou blanches; va-

riété ressemblant à la rose pompon. Même culture. On coupe la plante rez-terre pour lui faire produire des filets qu'on plante à l'ombre avec ou sans racine. Garantir du froid et des pluies.

5. LYCHNIDE A GRANDES FLEURS. *L. grandiflora.* JACQ. *L. coronata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. De la Chine. Racines vivaces. Tiges de 3 pieds, articulées et rameuses; feuilles opposées, réunies par leur base, ovales-aiguës. En juin-juillet, fleurs grandes, axillaires, terminales, pédonculées, à pétales laciniés au sommet, beau rouge de minium. Même terre, mais mieux terre de bruyère. Multiplication de graines semées sur couche en mars ou avril. Repiquer en pots pour passer l'hiver dans l'orangerie, ou en plein air à une exposition chaude et bien abritée: on en fait aussi des boutures et des marcottes. Garantir des grands froids avec de la litière bien sèche, ou sous cloche couverte de litière. Toutes ces plantes ornent bien les jardins.

6 — 7. LYCHNIDE DES ALPES. *L. Alpina.* L. Jolie plante vivace, et propre à la décoration des rocailles. Tiges simples de 2 à 3 pouces, feuilles radicales, étroites, linéaires. En avril-mai, fleurs moyennes, rouge pourpre, nombreuses, serrées, en tête terminale, à pétales bifides, et 4 styles. Terre de bruyère fraîche. Multiplication du n°. 1. Le *Lychnis fulgens* commence à se multiplier : sa fleur est simple; grande et du plus beau rouge.

COQUELOURDE DES JARDINS, Passe-fleur, Œillet-de-Dieu, Nielle d'Espagne. *Agrostemma coronaria.* D'Italie, bisannuelle. Tige de 18 pouces, blanchâtre. Feuilles oblongues; de juin en septembre, fleurs nombreuses, simples ou doubles, blanches, écarlates, rouge-pourpre; en forme de petit œillet. Terre légère; exposition au sud-est; multiplic. de graines aussitôt mûres. Repiquer en mars; en automne, éclater les doubles, et replanter de suite.

2. COQUELOURDE FLEUR-DE-JUPITER. *A. flos Jovis.* De la Provence; vivace; ressemblant à la précédente. En juillet, fleurs purpurines, en ombelles. Même culture, éclats en mars.

3. Coquelourde Rose-du-ciel. *A. cœli rosa.* Du Levant; annuelle; plus basse; tiges et feuilles moins cotonneuses; en juillet, fleurs nombreuses, du plus joli rose. Même culture; semis sur couche.

LIN vivace. *Linum perenne.* Indigène. Tiges d'un à 2 pieds; feuilles lancéolées; en juin-août, fleurs d'un joli bleu. Terre franche légère; de graines ou d'éclats; changer de place tous les ans. — Lin d'Autriche. *L. austriacum.* Bisannuel. Tiges de 18 pouces; feuilles étroites; en juillet, fleurs d'un bleu pâle et rougeâtre. Même culture, bonne exposition et couverture l'hiver. — Lin campanulé. *L. campanulatum.* Indigène. Feuilles glauques, presque spatulées, ou lancéolées; tiges de 6 à 8 pouces; fleurs jaunes, grandes; en juin et juillet. Même culture. — Lin maritime. *L. maritimum.* Indigène. Vivace; tiges plus hautes; en juillet, fleurs petites, beau jaune. Même culture. — Lin sous-arbrisseau. *L. suffruticosum.* Joli arbuste d'Espagne; tiges de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires, glauques; en avril, fleurs grandes, blanches, à onglets violets. Même terre, orangerie; multiplic. de graines sur couche; peu d'arrosemens.—Lin a 3 styles, *L. trigynum*, Herbier de l'Amateur, vol. 5.—Lin velu, *L. hirsutum*, espèces rares et jolies. Même culture.

FAMILLE des Joubarbes. *Calice infère, partagé; pétales alternes, insérés au fond du calice; corolle quelquefois monopétale partagée; étamines alternes; autant que de pétales, ou le double; autant d'ovaires, de styles, de stigmates et de capsules que de pétales; feuilles succulentes.* Ces plantes se multiplient aisément de boutures dont on laisse sécher la plaie avant de les planter. Elles aiment une terre franche légère sèche, et craignent les arrosemens trop fréquens.

SEPTAS du Cap. Saxifrage tubéreuse. *Septas capensis.* Jolie, plante vivace; tige garnie à la base de 2 bractées; feuilles en rosette, rondes, crénelées, munies de bractées; en août, ombelle de fleurs en étoiles; calice rouge et à cercle rouge en dehors, d'un blanc pur rayé de rose en dedans. Terre légère, exposition chaude; multiplic. par ses racines tuberculeuses, au printemps. Orangerie.

SEDUM Orpin, Reprise. *Sedum Telephium.* Indigène; rustique. Tiges d'un à 2 pieds; feuilles planes,

ovales, dentées; en juillet et août, fleurs en corymbe serré, d'un rouge purpurin dans la variété. Terre sableuse; soleil; multiplic. par éclats. — SEDUM A FEUILLES DE PEUPLIER. *S. populifolium.* De Sibérie; propre à garnir les rocailles au soleil. Tiges d'un pied, étalées et brunâtres; feuilles pétiolées, cordiformes, dentées, teintes de rouge. En juillet, bouquet de fleurs petites, odorantes, lavées de rose. Dans un pot, il demande la culture des plantes grasses et l'orangerie. — SEDUM A FEUILLES VELUES, *S. dasyphyllum.* Des Alpes; rustique, vivace, plus bas que le précédent; feuilles étroites, couvertes d'un duvet blanc; en juillet, fleurs blanches. Même culture et boutures. — SEDUM ODORANT, RHODIOLE. *S. Rhodiola.* H. P. *Rhodiola rosea.* L. Des Alpes. Jolie, rustique et vivace, tige de 9 à 18 pouces; feuilles glauques, planes, oblongues, dentées; en juin, fleurs roses; racine à odeur de rose. Terre sableuse et sèche. Même culture; mi-soleil. — SEDUM CRÊTE-DE-COQ. *S. cristatum.* indigène; fort jolie. Tiges aplaties, plus larges à leur extrémité, sinuées ou roulées; feuilles courtes, en alène; en juillet et août, fleurs d'un beau rouge. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie; d'éclats et de boutures. — SEDUM ou ORPIN RÉFLÉCHI. *S. reflexum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Variété monstrueuse dont la partie inférieure de la tige forme une sorte de souche charnue, aplatie, garnie d'un grand nombre de feuilles. Multiplic. par boutures ou éclats tirés de la souche.

JOUBARBE COMMUNE OU DES TOITS. *Sempervivum tectorum.* Indigène. Cette plante produit de l'effet sur les chaumières et les rocailles des jardins paysagers, par ses rosettes de feuilles et ses épis unilatéraux de jolies fleurs rougeâtres.

2 — 4. JOUBARBE FIL D'ARAIGNÉE OU ARACHNOÏDE. *S. arachnoïdeum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Des Alpes. Feuilles petites, ovales, en rosettes couvertes de poils blancs, comme une toile d'araignée; tiges de 5 à 6 pouces, velues; en juillet-août, fleurs purpurines à 9 pétales. Terre légère, pierreuse et sèche. Multiplic. de rosettes, quand elles ont une petite tige. — JOUBARBE GLO-

BIFÈRE, *S. globiferum.* Rosettes en forme de petits globules, à mesure qu'elles paraissent entre les feuilles; en juillet, fleurs grandes et jaunes. Même culture.—JOUBARBE A FEUILLES SERRÉES, *S. monanthes*, H. K. Des Canaries. Très-petite; feuilles en rosettes globuleuses et à fleurs presque solitaires et d'un rose vif, en juillet. Même culture; mais orangerie sèche et aérée.

5. JOUBARBE EN ARBRE. *S. arboreum.* Du Levant. Tige de 4 pieds, grosse, glabre, nue jusqu'au sommet; rameaux terminés par une grosse rosette de feuilles oblongues, spatulées; en février, panicule de 10 à 12 pouces; fleurs d'un beau jaune. Même culture que le n°. 4. Variété à feuilles panachées de blanc jaunâtre et d'un pourpre pâle.

FAMILLE DES SAXIFRAGES. *Calice 4 ou 5-fide; pétales idem, alternes au haut du calice; étamines souvent le double, insérées de même; un ovaire; 2 styles, 2 stigmates; capsules, feuilles quelquefois épaisses.* Ces plantes demandent, pour la plupart, une terre légère constamment humide. Elles se multiplient de graines, de rejetons, ou d'éclats des racines.

DIONÉE ATTRAPE-MOUCHE. *Dionæa muscipula.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Caroline. Vivace; feuilles radicales en rosette étalée, arrondies, échancrées, à 2 lobes, couvertes de pointes et tellement irritables que les lobes se rapprochent au moindre attouchement, et prennent les mouches qu'elles percent de leurs pointes. Tiges de 6 à 8 pouces; en juillet et août, corymbe de 7 à 10 fleurs blanches, à calice rouge. Terre bourbeuse et très-humide; exposition à mi-soleil; serre tempérée; multiplic. par la séparation des rosettes, ou par graines qu'on fait mûrir en couvrant la plante d'un cylindre de verre percé par le haut, à une bonne exposition, le pot plongé dans une terrine pleine d'eau.

SAXIFRAGE DE SIBÉRIE. *Saxifraga crassifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Vivace comme les suivantes. Feuilles persistantes, épaisses, ovales, grandes, en touffe; tiges d'un pied; au printemps, panicule de fleurs, les plus grandes du genre et d'un beau rose. Terre franche, légère et fraîche; mi-soleil; séparation des drageons tous les 3 ans. Variété à feuilles cordiformes et à panicules plus grandes.

2. Saxifrage sarmenteuse ou de la Chine. *S. sarmentosa.* Tiges couchées, rougeâtres; feuilles purpurines, pâles en dessous, vertes et veinées de blanc en dessus. En juin et juillet, fleurs en panicule; les 3 pétales supérieurs très-petits, d'un rose tendre, et blancs avec tache jaune à la base, les 2 inférieurs longs et blancs. Même culture; garantir des grands froids; quelques pieds en orangerie. Multiplic. de drageons. Propres aux rocailles humides, à mi-soleil.

3. Saxifrage cotylédone ou pyramidale. *S. cotyledon pyramidalis.* L. Sedum pyramidal des jardiniers. Des Alpes. Feuilles longues, en spatule, charnues, en rosette; la 3me. année, tige de 18 à 24 pouces; de mai en juillet, jolies petites fleurs blanches. La plante forme alors une pyramide charmante. Même culture; multiplic. de rosettes, une partie en pot, pour en jouir dans les appartemens et dans l'orangerie.

4. Saxifrage ombreuse, Mignonnette, Amourette, *S. umbrosa.* Des Alpes. Feuilles en rosette; tiges de 8 à 12 pouces: en avril et mai, fleurs en panicule, petites, blanches, pointillées de rouge. Même culture. On en fait de jolies bordures.

5. Saxifrage mousseuse, Gazon turc. *S. hypnoïdes.* Des Alpes. Feuilles nombreuses, formant un gazon touffu; tiges de 5 à 6 pouces; en mai, fleurs blanches et petites. Même culture.

6 — 7. Saxifrage a feuilles rondes. *S. rotundifolia.* Des Alpes. Feuilles en rein; tiges d'un pied; en mai-juin, panicule de fleurs petites, blanches, ponctuées rouge. — Saxifrage fourchue, *S. furcata*, la Peyr. Des Pyrénées; touffes basses, épaisses, étalées et d'un beau vert. Même culture. Propres aux rocailles humides et ombragées.

8. Saxifrage granulée. Sanicle de montagne, Cassepierre. *S. granulata.* Indigène. Tiges de 8 à 10 pouces; feuilles réniformes, ou lobées, presque palmées; en mai-juin, fleurs moyennes, blanches et doubles dans la variété. Terre légère et toujours fraîche; mi-soleil; couverture l'hiver. Multiplic. quand les feuilles sont sèches, par la séparation de ses racines tuberculeuses, replantées de suite en pleine terre ou en pots.

9. Saxifrage velue. *S. hirsuta.* Des Alpes. Feuilles en rein; tiges velues; en mai, fleurs petites, blanches, ponctuées rouge. Culture du n°. 1.

FAMILLE des Ficoïdes. *Calice partagé; pétales au haut du calice, ou nuls et le calice coloré; étamines insérées de même; 1 ovaire; plusieurs styles et stigmates, capsule ou baie multiloculaire; feuilles souvent charnues.* Toutes ces plantes sont exotiques et se cultivent comme celles de la famille précédente, excepté qu'il n'est pas indispensable de laisser sécher les plaies des boutures des espèces ligneuses.

FICOIDE annuelle. *Mesembrianthemum tricolor.* Wild. Du Cap, comme toutes les autres excepté les n°s. 2 et 4. Tiges courtes, herbacées; feuilles spatulées, amplexicaules, marquées de petits points saillans; de juillet en novembre, fleurs grandes, élégantes, et s'ouvrant bien; pétales nombreux, étroits, très-blancs à la base, beau rose pourpre en dessus. Multiplic. de semences.

2. Ficoïde cristalline, glaciale. *M. crystallinum.* De l'Attique. Annuelle. Tiges de 2 à 3 pieds, étalées, grosses et charnues; feuilles larges, ovales, succulentes; en juillet et août, fleurs petites et blanches. Excepté les fleurs, toute la plante est chargée de vésicules transparentes et pleines d'eau, qui la font paraître couverte de glace. Multiplic. de semence. Repiquer à exposition chaude, en pleine terre, ou laisser sur couche Le Cap en fournit une espèce vivace à feuilles étroites.

3. Ficoïde d'après-midi. *M. pomeridianum.* Annuelle. Tiges de 6 pouces, couvertes de poils blancs; feuilles lancéolées, ciliées; en juillet et août, fleurs grandes, d'un beau jaune. Même multiplication.

4. Ficoïde violette. *M. violaceum.* — Herbier de l'Amateur, vol. 3. Vivace et fort jolie; tiges rougeâtres, à rameaux traînans; feuilles petites, en alène, glauques; d'avril en septembre, fleurs moyennes, beau rouge violet. Multiplic. de graines et de boutures.

5. Ficoïde bicolore. *M. bicolor.* Vivace. Tiges de 3 pieds, rougeâtres; feuilles linéaires; de mai en septembre, fleurs grandes, nombreuses, rouge-orangé brillant. Multiplic. de boutures. Variété Écarlate. *M. coccineum.* Haw.

6. Ficoïde brillante ou argentée. *M. micans.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Vivace. Tiges de 2 pieds; feuilles presque triangulaires, un peu glauques, couvertes de petits tubercules brillans; de juin en août, fleurs moyennes, d'un rouge safrané. Multiplic. de graines et de boutures.

7. Ficoïde a grandes fleurs. *M. spectabile.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Vivace. Tiges ligneuses; feuilles opposées, triangulaires; tout l'été, fleurs grandes, joli rouge, disque jaune. Même culture.

8. Ficoïde nocturne. *M. noctiflorum.* Vivace. Tige de 3 à 4 pieds, arborescente; feuilles courtes, rares, demi-cylindriques; de juin en août, fleurs très-odorantes, blanches en dedans, rougeâtres en dehors, ne s'ouvrant que le soir. Même culture.

9. Ficoïde dorée. *M. aureum.* Wild. Tige arborescente, de 4 à 5 pieds; feuilles connées, pointues; de février en mai, fleurs solitaires, grandes, jaune-orangé. Multiplic. de boutures.

10. Ficoïde sabre. *M. acinaciforme.* Vivace; de 8 à 9 pieds; feuilles grandes, en forme de sabre; en septembre, fleurs de 3 à 4 pouces de large, d'un pourpre foncé, disque jaune. Même culture.

11. Ficoïde linguiforme. *M. linguiforme.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Vivace et sans tige; feuilles linguiformes, épaisses, en rosettes; d'août en octobre, fleurs radiées, jaunes, s'ouvrant après midi. Multiplic. de graines et difficilement de boutures.

12. Ficoïde hérissée. *M. echinatum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Vivace; en touffes; feuilles ovales et aplaties; de juillet en octobre, fleurs solitaires et jaunes. Même culture. Variétés *à feuilles étroites, à feuilles larges, à angles tranchans.*

13. Ficoïde Hispide. *M. hispidum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Vivace. Tige d'un pied; feuilles longues, cylindriques; d'avril en août, fleurs assez grandes, rose purpurescent. Même culture.

14. Ficoïde deltoïde. *M. deltoïdes.* Vivace. Tiges de 2 pieds, feuilles épaisses et triangulaires; de juin en août, fleurs nombreuses, rose pâle, odeur agréable. Va-

riétés plus petites et à feuilles dentées, souvent rougeâtres. Même culture.

15. Ficoïde en doloire. *M. dolabriforme.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Vivace. Tige tortueuse de 5 à 6 pouces; feuilles blanches, en forme de fer de hache; de mai en juillet, fleurs en tête, jaune doré.

16. Ficoïde denticulée. *M. denticulatum.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Tige d'un pied; feuilles oblongues, charnues, triquètres et denticulées. En été, fleurs rouge-rosé, à grand nombre de pétales linéaires sur plusieurs rangs.

17. Ficoïde a grandes fleurs. *M. spectabile.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Tige de 6 à 8 pouces, ligneuse; feuilles triangulaires, connées, glauques, parsemées de points semi-transparens; en mai-juillet, fleurs grandes, purpurines ou rouges, solitaires.

Les boutures de ces plantes se font, en juin, sur couche tiède, 4 ou 5 dans le même pot : on ne les sépare qu'au printemps suivant. On laisse sécher les plaies des boutures des espèces succulentes, et on plante de suite celles des espèces ligneuses; du reste elles se cultivent comme les aloës.

FAMILLE des Onagres. *Calice tubulé, supère, divisé; pétales alternes au haut du calice; étamines insérées de même; 1 ovaire infère; 1 ou plusieurs styles; stigmate simple ou divisé; baie ou capsule.* Ces plantes aiment une terre franche légère, un peu fraîche. Elles se multiplient facilement de graines et quelques-unes d'œilletons.

LOPÉZIE a grappes. *Lopezia racemosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Du Mexique. Annuelle. Tiges rougeâtres, en buisson; feuilles ovales, pointues; de mai jusqu'aux gelées, fleurs petites, en grappes, à 5 pétales, d'un rose rouge. Terre légère; exposition chaude. Multiplic. de graines au printemps, en pots sur couche chaude; repiquer en place. Il y a une espèce vivace.

ÉNOTHÈRE a grandes fleurs, Onagre. *Œnothera suaveolens.* H. P. De Virginie. Belle plante annuelle; tiges de 3 pieds; feuilles oblongues, lancéolées; de juin en octobre, fleurs grandes, jaunes et très-odorantes. Terre franche légère et fraîche; soleil. Multiplic. de graines.

2. Énothère blanche. *OE. tetraptera.* Cav. Tiges cylindriques, rameuses; feuilles allongées, anguleuses; en juillet et août, fleurs grandes, d'un beau blanc, ne s'épanouissant que le soir. Jolie plante d'un effet très-agréable, si elle est mélangée avec les *belles de nuit* et l'*énothère à grande fleur;* annuelle en pleine terre et vivace en serre. De graines sur couche, en mars; elle réussit souvent semée en place.

3. Énothère rose. *OE. rosea.* Du Pérou. Vivace. Tiges d'un pied; feuilles ovales, pointues; de juin en octobre, fleurs nombreuses et roses, en épi. Même culture; préserver des grandes gelées, et en avoir un pot dans l'orangerie.

4—5. Énothère pourpre. *OE. purpurea.* De l'Amér. sept. Annuelle. Tiges de 18 pouces; feuilles lancéolées et glauques; en juillet, fleurs pourpres. Mêmes terre et exposition; semer au printemps sur couche. On cultive de même l'*OE. longiflora.* Jacq. Tige simple; feuilles lancéolées, oblongues; en juillet et août, fleurs jaunes, à tubes longs et à pétales bilobés. Énothère frutiqueuse. *OE. fruticosa.* De l'Amér. sept. Vivace. En juin, grandes fleurs jaunes. Multiplic. par semences, racines et boutures.

GAURA bisannuel. *Gaura biennis.* De Virginie. Tiges herbacées de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées, vert foncé avec une nervure blanche; en août-septembre, fleurs grandes, en épis; calice rouge; corolle d'abord rouge, blanche quand elle est épanouie, s'ouvrant le soir. Culture de l'énothère à grandes fleurs. Elle se sème aussi d'elle-même.

ÉPILOBE a épi, Laurier Saint-Antoine. Osier fleuri. *Epilobium spicatum.* Lam. Indigène; vivace; tiges de 4 à 5 pieds, purpurines; feuilles d'osier; de juillet en septembre, fleurs nombreuses, en épi, rouge purpurin. Variété aussi rustique, à fleurs blanches. Multiplic. de graines et de rejetons. Jolie plante propre à décorer les jardins paysagers.

2—4. Épilobe a feuilles étroites. *E. angustifolium.* De la Suisse. Plus petite; tiges de 2 pieds; feuilles plus étroites; fleurs purpurines, tout l'été. L'*E. angustissimum,*

angustissimum, Curt., ou *rosmarinifolium*, paraît n'en être qu'une variété plus belle, à fleurs une fois plus grandes. L'*E. hirsutum* se distingue par ses feuilles bordées de blanc. Même culture.

FAMILLE des Mélastomes. *Calice tubulé, divisé; pétales alternes au haut du calice; étamines insérées de même, le double; 1 style, 1 ovaire, 1 stigmate. Baie ou capsule.* Ces plantes très-délicates demandent beaucoup de chaleur, et mûrissent très-difficilement leurs graines, qui mettent quelquefois un an à lever, et que l'on tire ordinairement de leur pays natal. Elles aiment une terre franche substantielle et des arrosemens pendant la végétation.

RHEXIE de Virginie. *Rhexia virginica.* Rustique; vivace. Tige de 18 pouces, carrée, striée, rouge et vert; feuilles ovales-aiguës, bordées de rouge; en juin et juillet, fleurs grandes; pétales étalés et réfléchis, rouge carmin, étamines jaunes. Terre de marais ou de bruyère, fraîche et ombragée. Multiplic. par semis sur couche en plein air. Repiquage en pots pour passer l'hiver en serre et sous châssis; planter au printemps en pleine terre; et en pots, pour l'orangerie.—Rhexie veloutée. *R. holosericea.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Du Brésil. Tige de 3 à 4 pieds; rameaux opposés, quadrangulaires; feuilles ovales, en cœur à la base; fleurs d'un beau bleu, larges de 15 à 16 lignes, en panicule d'un brillant effet. Serre chaude la plus grande partie de l'année.

FAMILLE des Salicaires. *Calice tubulé, ou en godet divisé; pétales alternes au haut du calice, ou quelquefois nuls; autant ou le double d'étamines insérées au milieu du calice. 1 ovaire simple, 1 style, 1 stigmate; capsule environnée du calice.* Terre humide; de semences et d'éclats.

SALICAIRE commune. *Lythrum Salicaria.* Indigène et vivace. Tiges quadrangulaires, rougeâtres; feuilles ressemblant un peu à celles du saule; en juillet-août, fleurs en épis, nombreuses et purpurines. Terre très-humide ou sur le bord des eaux; soleil. Multiplic. de drageons. — Salicaire effilée. *L. virgatum.* D'Autriche. Vivace et rustique; tiges de 3 ou 4 pieds, effilées; feuilles longues, pointues; en juillet, fleurs en épis, joli rose purpurin. Même culture. On peut la semer.

FAMILLE des Rosacées. *Calice tubulé ou en godet, ou en roue; pétales au haut du calice, souvent 5, quelquefois nuls; étamines insérées au-dessous des pétales; style et stigmate le plus souvent multiple quand l'ovaire est infère : ou ovaire supère, tantôt simple à 1 style, tantôt multiple à plusieurs styles; styles toujours latéraux.* Ces plantes aiment une terre franche légère, plus ou moins fraîche ou humide. On les multiplie de graines ou d'éclats.

FRAISIER. *Fragaria.* On cultive, pour l'agrément, la variété à feuilles panachées; une autre à fleurs doubles, que l'on propage par les filets enracinés ou par l'éclat des pieds, et le Fraisier de l'Inde. *F. indica* à Fleurs jaunes solitaires; calice foliacé; fruit rond rouge vif; tout l'été. Cette plante serait charmante si elle ne traçait pas d'une manière incommode. Vient partout.

SPIRÉE ulmaire, Reine des prés. *Spiræa ulmaria.* Belle plante indigène; vivace; tige de 2 à 3 pieds; feuilles ailées; en juin et juillet, fleurs petites, nombreuses, simples ou doubles, et blanches, en panicule. Variété à feuilles panachées. Tout terrain frais, mieux terre franche légère. Multiplic. d'éclats.

2. Spirée a feuilles lobées, Reine des prés du Canada. *S. lobata.* Superbe plante à racines traçantes, vivaces et odorantes; tiges de 2 à 3 pieds; feuilles à folioles lobées; en juillet, fleurs odorantes, roses. Même culture; les changer de terre quand elles souffrent.

3. Spirée filipendule. *S. filipendula.* Indigène; vivace; feuilles ailées, à folioles ovales-oblongues; tiges d'un pied et demi; en juin et juillet une large cime de jolies fleurs blanches, petites, nombreuses. Variété à fleurs doubles. Même culture.

4. Spirée Barbe de Bouc ou de Chèvre. *S. aruncus.* D'Autriche. Rustique et vivace; tiges de 3 à 4 pieds; feuilles trois fois ailées; de juin-juillet, fleurs en panicule, petites, nombreuses, à pétales blancs, dépassés par les étamines qui donnent aux bouquets un air léger et plumeux. Même culture, mais mi-soleil, et arrosemens fréquens en été.

5. Spirée trifoliée. *S. trifoliata.* Tiges de 3 à 4 pieds; feuilles ternées; en juin-juillet, fleurs blanches, plus grandes, d'un effet agréable. Cette élégante

espèce demande la terre de bruyère pour développer toute sa beauté.

Voyez à la section des arbres, arbrisseaux et arbustes, pour les espèces ligneuses.

SARRACÉNIE A FLEURS POURPRES. *Sarracenia purpurea*. Du Canada. Vivace; tiges d'un pied; feuilles radicales de 5 à 6 pouces, teintes de rouge sur les nervures et les bords, roulées en cornet sinué et ventru; en juin-juillet, fleurs grandes, à 5 pétales rouge pourpre en dehors, verts en dedans. Terre bourbeuse, mêlée de terre de bruyère et humide; orangerie ou châssis l'hiver. Multiplic. de semences. — SARRACÉNIE A FLEURS JAUNES. *S. flava*. De l'Amér. mérid. Plus grande; feuilles de 2 pieds, en cornets, figurant une trompette; en juin, fleurs jaunes; en pot, dans un vase plus grand et plein d'eau. Orangerie. — SARRACÉNIE ROUGE. *S. rubra*, de la Caroline. Se distingue des autres par ses fleurs rouges. Même culture.

FAMILLE des Légumineuses. *Calice divisé; corolle le plus souvent papilionacée; étamines ordinairement au nombre de* 10; *ovaire supère;* 1 *style,* 1 *stigmate; fruit le plus souvent légumineux; feuilles stipulées.* Beaucoup de ces plantes sont grimpantes et demandent à être soutenues par un treillage ou des rames; toutes sans exception se multiplient de graines, se plaisent en terre franche légère, modérément arrosée, et à exposition chaude. Quelques-unes exigent l'orangerie, très-peu la serre chaude. On les sème ordinairement sur couche chaude, pour repiquer en place. Cependant celles à racines grosses et charnues craignent le repiquage. Celles vivaces peuvent se multiplier d'éclats, même de marcottes et de boutures.

CASSE CRETELLE. *Cassia chamæcrista*. De l'Amér. mérid. Jolie et annuelle. Tiges de 18 pouces; feuilles de 12 à 20 paires de folioles, en juillet, fleurs grandes, d'un jaune brillant, les 2 pétales supérieurs rayés de carmin. Terre franche, légère. Exposition chaude et abritée. Multiplic. de graines sur couche et sous châssis ou sous cloche au printemps; repiquer en pots sur couche: puis planter avec la motte en pleine terre quand la saison est douce. Conserver pour graines 2 ou 3 plants en pots abrités.

2. CASSE DU MARYLAND. *C. marylandica*. Belle et

vivace ; tiges de 3 à 4 pieds ; feuilles ailées à 16 folioles ovales-oblongues ; d'août en octobre, fleurs nombreuses, en grappes, d'un jaune éclatant. Plate-bande de terre de bruyère ; mi-soleil. Multiplic. de graines ou d'éclats. Arrosemens fréquens.

PODALYRIA A FLEURS BLEUES. *Podalyria australis.* LAM. *Sophora australis.* VENT. De la Caroline. Vivace. Tiges de 2 pieds, en touffe ; feuilles à 3 folioles cunéiformes ; en été, fleurs grandes, d'un joli bleu, à carène d'un blanc verdâtre et disposées en une longue grappe. Terre franche légère ; midi. Multiplic. de graines sur couche tiède ou d'éclats.

CROTALAIRE POURPRÉE. *Crotalaria purpurescens.* LAM. De l'Ile-de-France. Tige droite, laineuse ; feuilles à 3 folioles obtuses ; en mai, fleurs du plus beau rouge pourpre, petites, en grappes ; étendard pourpre foncé. Terre franche légère ; exposition chaude, de graines sur couche chaude et sous châssis ; arrosemens fréquens.

LUPIN BLEU (GRAND). *Lupinus hirsutus.* Annuel. Port et feuillage élégans ; touffes fortes, de 2 à 3 pieds ; fleurs bleues en épis. Variété à fleurs roses. Semer en place. — PETIT LUPIN BLEU. *L. varius.* Annuel, plus élancé, fleurs plus petites ; même culture. — LUPIN JAUNE. *L. luteus.* Annuel ; moins grand ; fleur odorante, fort jolie. Même culture.— LUPIN VIVACE. *L. perennis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. ; tiges de 15 pouces, feuilles à 8 folioles ; en mai-juillet, fleur bleu-lilas. Terre légère et chaude, de graines aussitôt mûres et en place. La moindre blessure aux racines les fait pourir ; couverture l'hiver.

BUGRANE TRÈS-ÉLEVÉ. *Ononis altissima.* De Silésie. Vivace, rustique, tige de 3 pieds, feuilles semblables à celles du mélilot, mais plus grandes, en juillet, fleurs purpurines, en épis. Terre franche légère, exposition aérée. Multiplic. de graines ou d'éclats. — BUGRANE QUEUE DE RENARD. *O. alopecuroïdes.* De Portugal. Annuel, feuilles ovales et simples ; en juillet, fleurs purpurines et en épis, produisant un bel effet. Semer sur couche, repiquer en pleine terre, mais au plus grand soleil. —BUGRANE A FEUILLES RONDES. *O. rotundifolia.* HER-

BIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Des Alpes. Jolie et rustique. Feuilles ailées ; tige d'un pied ; fleurs estivales, nombreuses, grandes, et d'un rose vif. Tout terrain, mieux léger, exposition chaude. Multiplic. de graines ou d'éclats au printemps, ou de racines en automne.

DALÉA A FLEURS POURPRES OU VIOLETTES. *Dalea purpurea*. VENT. *Petalostemum violaceum*. MICH. Du pays des Illinois. Vivace, élégante ; tiges de 18 pouces ; feuilles à folioles linéaires ; fleurs estivales et successives, en épi, à 5 pétales petits, et d'un rouge violâtre. Terre franche légère, toute exposition, excepté le nord. Multiplic. de graines ou d'éclats.

MÉLILOT BLEU, LOTIER ODORANT, BAUME DU PÉROU. *Melilotus cœrulea*. Annuel ; rustique ; de Bohème. Tige de 2 pieds ; feuilles à 2 folioles ; en août, fleurs en grappes, bleues, répandant, comme toute la plante, une odeur forte qui augmente dans la plante desséchée. Terre légère, au midi.

TRÈFLE DU ROUSSILLON. *Trifolium incarnatum*. *Voyez* aux Plantes fourragères. Elle est aussi plante d'agrément : ses beaux épis rouges se succèdent longtemps, en les coupant à mesure qu'ils défleurissent.

LOTIER ROUGE. *Lotus tetragonolobus*. De Sicile. Annuel. Tige d'un pied ; feuilles ternées ; en juin-juillet, fleurs moyennes, rouge foncé. Gousses tétragones et bordées d'une membrane plissée. Terre franche légère : exposition chaude ; semer sur couche en avril. Repiquer en place en mai. — LOTIER DE SAINT-JACQUES. *L. Jacobæus*. D'Afrique ; bisannuel. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles à 3 folioles petites et blanchâtres ; de juin-octobre, fleurs par 3, d'un brun foncé. Variété à fleurs mordorées. Même culture, mais orangerie.

HARICOT D'ESPAGNE. *Phaseolus coccineus*. Tiges de 10 à 12 pieds. Belles grappes de fleurs rouge écarlate pendant tout l'été. Variété à fleurs et graines blanches. Même culture que les autres haricots, mais bonne exposition. — HARICOT A GRANDES FLEURS, LIMAÇON. *P. caracola*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Vivace ; tige ligneuse, d'environ 6 pieds ; en août, fleurs gran-

des, pourpres et odorantes. Semer, dans le midi, au pied d'un mur, à une exposition chaude: dans le nord, en pot et sur couche, ou de boutures et marcottes. Arroser souvent.

ÉRYTHRINE HERBACÉE. *Erythrina herbacea.* De la Caroline. Racine vivace et tubéreuse. Tige de 4 à 6 pieds; feuilles à 3 folioles. En août et septembre, fleurs d'un beau rouge; graines écarlates. Terre franche légère, bonne exposition l'été, et de serre tempérée près des jours l'hiver. Multip. de graines en pots, sur couche et sous châssis. L'*Erythrina fulgens*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, est de serre chaude.

CLITORIE DE TERNATE. *Clitoria ternatea.* Bisannuelle. Tiges longues, volubiles et grimpantes; feuilles ailées; de juin en septembre, fleurs grandes, simples ou doubles, d'un bleu magnifique, avec une tache blanche. Terre légère et substantielle; serre chaude. Multiplic. de graines au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée de la serre; boutures et marcottes. — CLITORIE A FEUILLES VARIÉES. *C. heterophylla.* LAM. De l'Ile-de-France. Vivace; tiges grimpantes; ligneuses; feuilles persistantes, à 7 ou 9 folioles; en août ou septembre, fleurs d'un bleu d'azur, avec une tache jaunâtre. Même culture; serre tempérée, ou orangerie.

GLYCYNE TUBÉREUSE, APIOS, HARICOT EN ARBRE. *Glycyne Apios.* De Virginie. Racines tubéreuses; tiges volubiles, de 10 à 12 pieds; feuilles ailées, lancéolées-aiguës; de juin en septembre, fleurs en grappes, panachées de pourpre foncé et de couleur de chair. Terre franche, légère ou de bruyère. Multiplic. par tubercules séparés tous les 3 ans, lorsqu'on lève la plante, après le dessèchement des tiges, pour renouveler la terre. Exposition au midi. Couverture l'hiver et arrosement l'été.

ASTRAGALE QUEUE DE RENARD. *Astragalus alopecuroïdes.* Indigène. Vivace; en juillet, fleurs jaunâtres, à peine distinctes au milieu du duvet épais et laineux qui recouvre leur épi serré. Tiges de plus de 2 pieds; feuilles longues, ailées. — ASTRAGALE AXIL-

LAIRE. *A. christianus*. De la Palestine. Tiges d'un pied et demi, feuilles ailées, d'un vert cendré; en été, fleurs plus longues, jaunâtres, en bouquet. Pleine terre. — ASTRAGALE ESPARCETTE. *A. onobrychis*. Indigène. Tiges presque droites; en juin et juillet, fleurs d'un beau violet, en épis courts; feuilles ailées et soyeuses. C'est le plus joli. — ASTRAGALE BIGARRÉ. *A. varius*. De Sibérie. Tiges de 2 pieds; feuilles ailées et soyeuses; en juin et juillet, fleurs d'un bleu violet, variées de jaune, en longs épis. Terre sablonneuse, et exposition chaude; les deux précédens viennent aussi dans une terre franche légère. Multiplic. d'éclats, ou de graines sur couche ou à bonne exposition en pleine terre. On repique les plants quand ils ont 4 à 6 pouces.

GALÉGA COMMUN OU RUE-DE-CHÈVRE. *Galega officinalis*. D'Italie; vivace. Tiges de 3 à 4 pieds; feuilles ailées ou à 15–17 folioles; en juillet, fleurs en épis, bleues ou blanches; toute terre fraîche; multiplic. de graines. Propre pour les lieux agrestes des jardins paysagers.

GESSE ODORANTE, POIS DE SENTEUR. *Lathyrus odoratus*. De Sicile. Annuelle. Pendant tout l'été, fleurs violettes, roses ou blanches, à odeur de fleur d'orange. Semis en place de mars en juin. Pour jouir plus tôt, semer dans des pots que l'on place sur couche.

2. GESSE A LARGES FEUILLES, POIS DE LA CHINE, VIVACE, A BOUQUETS. *L. latifolius*. Indigène. Racines vivaces. Tiges de 4 à 5 pieds; feuilles à 2 folioles ovales; la 2e. ou 3e. année, de juillet en septembre, fleurs grandes et d'un pourpre rosé. Semer en place à l'automne ou au printemps. Variété à fleurs plus grandes, d'un blanc de lait.

3. GESSE TUBÉREUSE, Anette, Marcasson, Gland de terre. *L. tuberosus*. Indigène. En juin et juillet, fleurs d'un rouge rose, en grappe de 5 à 6. Toute terre. Multiplic. de semence, ou par tubercules en automne.

4. GESSE DE TANGER. *L. tingitanus*. Jolie, annuelle, grimpante; de juillet en octobre, fleurs grandes, d'un rouge pourpre foncé; semis en place en avril et mai.

OROBE PRINTANIER. *Orobus vernus*. Indigène. Jolie, vivace; tiges nombreuses, d'un pied; feuilles de 4 ou 6 folioles. En mars, fleurs nombreuses, grandes, purpurines, 4 à 8 ensemble. Nouvelle floraison, en coupant les tiges après la première. Tout terrain et exposition. Semis aussitôt la maturité; on repique au printemps, et éclate les pieds en automne. — OROBE DE 2 COULEURS. *O. varius*. D'Italie. Vivace. Tiges ailées; feuilles à 4 folioles; en mai et juin, fleurs charmantes, jaunes, étendard rouge. Même culture. Mérite d'être cultivée en pot.

SAINFOIN A BOUQUET, ou D'ESPAGNE. *Hedysarum coronarium*. Trisannuel; tiges de 3 à 4 pieds; feuilles à 7 ou 9 folioles; en juillet, fleurs en épis, rouges et odorantes. Semer au printemps en terre légère et terreautée; repiquer en place. Couverture l'hiver. Variété à fleurs blanches. — SAINFOIN ANIMÉ, ou OSCILLANT. *H. gyrans*. Du Bengale; vivace; tiges simples; feuilles à 3 folioles, l'impaire plus grande; les 2 autres douées d'un mouvement continuel, qui consiste dans un tour alternatif de haut en bas et de bas en haut; en été, fleurs bleuâtres, teintes de rouge-jaune sur les ailes et la carène. Terre franche légère; constamment de serre chaude; multiplic. de graines sur couche chaude, et sous cloche; peu à peu de l'air au jeune plant, pour l'y habituer.

FAMILLE DES EUPHORBES. *Fleurs monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites; calice tubulé ou partagé, simple ou double: les divisions intérieures quelquefois pétalées et tenant lieu de corolle; fleurs femelles ayant* 1 *ovaire supère:* 1 *ou plusieurs styles, autant de stigmates: fruit à autant de loges, à* 2 *valves élastiques.* Terre légère ou de bruyère. Exposition chaude; de graines sur couche ou de rejetons.

RICIN COMMUN. *Palma Christi. Ricinus communis*. De l'Inde. Vivace. Tige de 5 à 7 pieds; feuilles grandes, palmées, à 7 digitations. En juillet et août, fleurs singulières, en grappes, les mâles à la base et les femelles au sommet. Variétés glauques et rougeâtres, à fruits lisses ou hérissés, à tiges herbacées ou ligneuses. Terre légère et substantielle; exposition chaude; multiplic. de graines sur couche chaude, au printemps, pour re-

piquer en place. La plante ne périt que par les gelées : rentrées en serre chaudes, les variétés rouges, surtout, vivent plusieurs années.

PACHYSANDRE COUCHÉ. *Pachysandra procumbens.* MICH. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. I. De l'Amér. septent. Vivace. Tiges de 6 pouces ; feuilles ovales lobées ; fleurs petites, sessiles, odorantes, en épis, couleur de chair. Terre de bruyère. Multiplic. de rejetons.

FAMILLE DES COURGES. *Fleurs monoïques, rarement dioïques. Calice supère, souvent coloré ; fleurs mâles ayant 5 étamines et un ovaire stérile ; fleurs femelles ayant 1 ovaire infère : un style quelquefois multiple ; stigmate ordinairement multiple ; baie à écorce le plus souvent solide ; feuilles alternes, avec vrilles ; tiges rampantes ou grimpantes.* Ces plantes demandent de la chaleur, des arrosemens, et une terre franche légère, terreautée. Elles se multiplient de graines sur couche chaude.

MOMORDIQUE BALSAMINE. Pomme de merveille. *Momordica balsamina.* De l'Inde. Annuelle. Tige de 3 ou 4 pieds. Feuilles découpées. En juin et juillet, fleurs campanulées, jaune pâle. Fruits ovales, gros comme le doigt, à tubercules épineux, et lançant au loin leurs semences rouge vif. Terre légère et chaude. Semer sur couche en avril, et repiquer en mai au midi.—MOMORDIQUE ÉLASTIQUE, CONCOMBRE D'ANE OU D'ATTRAPE, GICLET. *Momordica elaterium.* Indigène. Tige de 2 pieds ; feuilles cordiformes ; fleurs jaune pâle, les mâles en grappes, les femelles solitaires. Même culture. Les fruits lancent leurs semences et même leur suc. Il faut se garantir les yeux quand on presse ces fruits.

ANGUINE À FRUITS LONGS. *Trichosanthes anguina.* De la Chine. Tiges longues, velues ; feuilles en cœur, à 3 lobes ; en mai et juin, fleurs semblables à celles des melons, mais blanches, et chaque pétale bordé de filamens blancs. Culture du melon.

ARBRES, ARBRISSEAUX ET ARBUSTES D'ORNEMENT.

FAMILLE des Pandanées, composée d'un seul genre.

BAQUOIS odorant, vacoua. *Pandanus odoratissimus.* Des Indes. Plante ayant le port d'un yucca ou d'un ananas, dans sa jeunesse : feuilles gladiées longues de 3 à 4 pieds rangées en une triple spirale autour de la tige, ornées sur les bords et sur la nervure du milieu, en dessous, de forts aiguillons crochus. Fleurs mâles très-odorantes, disposées en une immense panicule : fleurs femelles disposées en boule grosse comme une tête humaine. Serre chaude. Terre à ananas. Multiplic. par graines qu'on reçoit du pays.

FAMILLE des Cycadées. Les végétaux qui la composent paraissent tenir des fougères et des palmiers : ils ont tous le tronc gros et très-court ; les feuilles terminales, ailées, divergentes en panache. *Leurs fleurs sont dioïques, disposées en cône ou en chaton.* Serre chaude toute l'année ; bonne terre substantielle ; arrosemens fréquens en été, rares en hiver. Multiplic. par caïeux détachés au printemps, replantés de suite dans un pot plongé dans une tannée douce ; ils forment des racines abondantes dans la même année.

ZAMIE naine. Z. *Zamia pumila.* Lin. Du cap. Folioles finement dentées dans la partie supérieure. 2. Zamie a larges feuilles. *Z. furfuracea.* Ind. occid. Folioles cunéiformes, dentées, poudreuses en dessous. 3. Zamie en spirale. *Z. spiralis*, dont les feuilles sont torses en naissant. 4. Zamie a feuilles de cycas. *Z. cycadis*, dont les feuilles ressemblent à celles du cycas revoluta. 5. Zamie horrible. *Z. horrida.* Plante d'une armure et d'un effet extraordinaire.

CYCAS des Indes. *Cycas circinnalis.* Feuilles longues de 3 pieds, à folioles courbées en dehors, fermes et luisantes. 2. Cycas du Japon. *C. revoluta.* Il a les folioles étroites à bords roulés en dessous. 3. Cycas de Riedlé. C. *Riedlei.* De la Nouv.-Holl. Celui-ci a les folioles dentées au sommet. Toutes ces plantes se cultivent de la même manière et produisent un effet pittoresque dans les serres chaudes.

FAMILLE des Palmiers. *Calice ordinairement infère; 6 étamines le plus souvent, ainsi que l'ovaire, supères; 1 ou 3 styles; stigmate simple ou 3-fide; régime dans un spathe au milieu des feuilles terminales, vaginées, fasciculées.* Ces arbres, tous exotiques, sont très-élevés dans leur pays; mais comme ils croissent très-lentement (il est rare qu'ils s'élèvent d'un pied en 10 ans), on peut les avoir en serre chaude dont ils font le principal ornement. Ils aiment une terre forte et substantielle, des vases grands où leurs racines, qu'on ne doit jamais couper, puissent facilement s'étendre. On les multiplie de semences tirées de leur pays natal, ou de rejetons et œilletons enracinés.

DATTIER commun. *Phœnix dactylifera.* Du Levant. Tronc de 20 à 30 pieds, couvert d'écailles; faisceau terminal de plus de 40 feuilles ailées, longues de 10 pieds, à folioles ensiformes. Fleurs en panicule, sortant d'un spathe peu apparent. Serre chaude. Terre forte et substantielle, dans un grand pot; multiplic. de semences que l'on trouve facilement chez les droguistes et qui, dans la tannée, lèvent en 6 semaines.

AREC d'Amérique. Chou-palmiste. *Areca oleracea.* Tige nue, de 50 à 100 pieds dans son pays natal; feuilles longues de 10 pieds, à 2 rangs de folioles étroites et pointues. Fleurs petites et blanches, en panicules; spathes de 3 pieds de long. Terre forte; serre chaude; multiplic. d'œilletons. Le chou-palmiste que les Américains mangent cuit ou cru est l'ensemble des pétioles des feuilles avant leur entier développement : il a le goût d'artichaut.

COCOTIER des Indes. *Cocos nucifera.* Des Indes orient. Tige nue, de 40 à 60 pieds de haut. Un faisceau terminal de 10 à 12 feuilles ailées, de 10 à 15 pieds, à 2 rangs de folioles ensiformes. Fleurs jaunâtres. Terre très-substantielle; en pots ou caisses continuellement plongés dans la tannée de la serre chaude. Multiplic. de cocos nouvellement arrivés de leur pays natal.

FAMILLE des Aspergés. (*Voy.* page 312.) Ces arbres aiment une terre franche et douce, en pots dont le fond doit être garni d'un lit de gravier. Serre chaude; arrosemens fréquens en été, rares en hiver. Multiplic. de rejetons enracinés.

DRAGONIER a feuilles réfléchies. *Dracæna reflexa.* Dec. *D. cernua.* Jacq. De l'Ile-de-France et de Madagascar; arbre dans son pays, arbrisseau dans nos

serres. Feuilles lancéolées, très-glabres, rétrécies et embrassantes inférieurement; en juin, fleurs petites, blanches, en grappes formant panicule. Serre chaude. — DRAGONIER TERMINAL. *D. terminalis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De la Chine. Tige nue dans la plus grande partie de sa longueur, marquée de cicatrices formées par la base des anciennes feuilles; 18 à 20 feuilles en 2 faisceaux terminaux et opposés, lancéolées, rouge brun; en mai et juin, fleurs purpurines, nombreuses, en large panicule terminale. Serre chaude; il croît lentement, et l'on ignore quelle grosseur il peut acquérir dans notre climat; dans le sien il est gigantesque: ce qui le fait considérer, avec le Baobab, comme les plus anciens habitans du monde.

FAMILLE DES LIS. (*Voy.* page 317.) Ces arbres se cultivent en terre légère, médiocre et sablonneuse. Ils craignent le froid, et les espèces de pleine terre demandent une exposition parfaitement abritée, et à être garanties l'hiver des fortes gelées et de l'humidité. On les multiplie de graines ou d'œilletons; très-facilement aussi de bouture dont on laisse sécher la plaie.

YUCCA NAIN. *Yucca gloriosa*. De l'Amér. septent. Tige de 2 à 3 pieds, de la grosseur du poignet; touffe de feuilles persistantes, très-longues et piquantes, du milieu desquelles sort, en juillet ou août, la tige florale, très-rameuse, et qui forme une pyramide très-agréable, de 150 à 200 fleurs pendantes, renversées, blanches, de la forme des tulipes. Pleine terre médiocre, sableuse, sans fumier; exposition au midi. Couverture l'hiver. Multiplic. de graines, par œilletons enracinés, ou de boutures coupées près de la tige; laisser sécher la plaie, puis mettre en pot rempli au quart de gros sable, et plongé dans une couche de chaleur modérée. Couper les feuilles desséchées. *Yucca glauca*, variété dont les feuilles, un peu plus longues, et moins larges, sont d'un vert glauque.

2. YUCCA A FEUILLES D'ALOÈS. *Y. aloëfolia*. De l'Amér. sept. Bonne exposition et quelques arrosemens. Tige de 8 à 9 pieds; feuilles ensiformes, piquantes, pendantes dans la variété *Yucca pendula*. Tige à fleurs assez semblables à celles de la précédente, mais fleurs un peu rosées. Orangerie. Même culture.

3—4. Yucca filamenteux. *Y. filamentosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Virginie. Touffe de feuilles radicales et ensiformes, à filamens blancs et pendans. Tige à fleurs, haute de 6 à 7 pieds, chargée de plus de 200 fleurs, blanc verdâtre, vert citronné au centre, et plus grandes que les précédentes. Même culture, mais 1 ou 2 pieds en pots et orangerie, afin de réparer les pertes que peut occasioner un hiver rigoureux.

5—6. Yucca a feuilles ouvertes. *Y. draconis.* Feuilles plus ouvertes que le 2e., plus larges, et la plupart pendantes vers le bas. Orangerie et même culture. Yucca de Bosc. *Y. Boscii*, Desf. *Dracæna filamentosa.* Hort. Ital. Espèce singulière, depuis peu dans le commerce.

ALETRIS odorant. *Aletris fragrans.* Bel arbrisseau du Cap, de 10 pieds ; tige semblable à celle de l'yucca ; feuilles oblongues-lancéolées ; en juin, fleurs en panicules terminales, petites, nombreuses, blanches en dedans, lie-de-vin en dehors, ouvertes le soir, à odeur très-suave. Terre franche, légère et substantielle, exposition au midi ; serre tempérée, forts arrosemens. Multiplic. de graines sur couche tiède, ou de rejetons et de boutures aussi sur couche tiède, et sous châssis, après avoir laissé dessécher la plaie.

FAMILLE des Aristoloches. *Calice coloré, tubulé, se terminant en languette ; 6 anthères presque sessiles sous le stigmate ; style presque nul ; stigmate partagé en 6 ; capsule à 6 valves et 6 loges.* Leurs racines longues et grosses les empêchent de bien réussir en pots à moins qu'ils ne soient très-grands. On les multiplie de graines sur couche, et de marcottes.

ARISTOLOCHE Siphon. *Aristolochia sipho.* De l'Amér. sept. Arbrisseau de 20 à 30 pieds, grimpant, très-propre à garnir les berceaux et tonnelles. Feuilles grandes, larges, en cœur : de mai en juin, fleurs d'un pourpre obscur, en forme de pipe. Terre franche légère ; exposition chaude sans soleil. Multiplic. de graines ou de couchages au printemps, et enracinés à l'automne.

2. Aristoloche a feuilles trilobées. *A. triloba.* De l'Amér. mérid. Tiges grimpantes ; feuilles à 3 lobes obtus ; en juin et juillet, fleurs très-grandes, solitai-

res, d'abord ventrues et ovales, ensuite en tube large avec un couvercle d'où pend un filet long de 6 pouces, d'un vert brun. Même terre; serre chaude; peu d'arrosemens en hiver. Multiplic. de marcottes.

3 — 4. ARISTOLOCHE COTONNEUSE. *A. tomentosa.* CURT. De l'Amér. sept. Rustique et grimpante; feuilles en cœur; en juin, fleurs jaunes, à tube recourbé. Culture du numéro 1. — ARISTOLOCHE TOUJOURS VERTE. *A. sempervirens.* De l'Ile de Candie. Tiges d'un pied; feuilles petites, cordiformes, veinées de brun; en mai et juin, fleurs jaunes, liserées de brun. Même culture et d'orangerie.

FAMILLE DES CHALEFS. *Calice tubulé, supère; étamines insérées au haut du tube. Ovaire infère; 1 style à stigmate ordinairement simple; baie ou capsule monosperme.* Ces arbres croissent bien dans toutes les terres un peu légères. Ils se multiplient de graines et de marcottes, quelques-uns de boutures.

ARGOUSIER RHAMNOÏDE, GRISET. *Hippophaë rhamnoïdes.* Indigène. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, épineux; feuilles longues, argentées, tachées de roussâtre; en avril, fleurs peu apparentes. Terre ordinaire. Multiplic. de graines, de rejetons, de marcottes, ou de boutures. Il peut servir à former des haies et à arrêter les sables. — ARGOUSIER DU CANADA. *H. Canadensis.* Jeunes rameaux et bourgeons couverts de plaques cotonneuses et dorées : feuilles plus larges, cotonneuses en dessous. Terre de bruyère au frais pour l'avoir beau. Multiplic. de marcottes.

CHALEF A FEUILLES ÉTROITES. OLIVIER DE BOHÊME. *Elæagnus angustifolia.* Arbre de 2e. grandeur; rameaux et feuilles couverts d'un duvet blanc. En juin, fleurs nombreuses, petites, à odeur agréable; fruits en olives. Terre sablonneuse; midi; multiplic. de rejetons, de marcottes ou de boutures. Il produit de l'effet parmi les arbres verts. Le bois en est dur.

TUPELO AQUATIQUE. *Nyssa aquatica.* Arbre de l'Amér. sept., comme les suivans; 40 à 45 pieds; tronc droit; feuilles ovales-oblongues; au printemps, fleurs peu apparentes, comme celles des autres tupelos; fruits ovales, bleu foncé, gros comme un pois. Bois à fibres

croisées comme l'orme tortillard, propre aux mêmes usages. Il vient dans les marais inondés l'hiver ; terre tourbeuse, ou de bruyère entretenue humide. Multiplic. de semences en terrine qu'on place l'hiver en orangerie. — TUPELO DES FORÊTS. *N. sylvatica.* MICH. 60 à 70 pieds. Feuilles ovales, entières ; fruits semblables, mais moitié plus gros. Terre moins humide et franche légère ; même culture. — TUPELO COTONNEUX. *N. tomentosa.* MICH. FL. *N. grandidentata.* MICH. 70 à 80 pieds ; feuilles ovales, ayant 2 ou 3 larges dents de chaque côté. Fruits encore plus gros et bleu foncé. Même culture ; moins d'humidité. Bois très-tendre et léger. — TUPELO BLANCHATRE. *N. candicans.* MICH. *N. capitata.* MICH. 30 pieds ; feuilles cunéiformes, glauques en dessous. Fruits rouge clair. Même culture ; mais les 2 dernières, plus sensibles au froid, exigent l'orangerie.

FAMILLE DES THYMÉLÉES. *Calice tubulé, infère ; étamines insérées à la gorge du calice ; ovaire supère ; 1 style à stigmate ordinairement simple ; une baie, ou une semence, quelquefois couverte du calice.* La plus grande partie de ces arbustes craint le froid et demande la serre chaude ou tempérée, au moins une bonne orangerie sèche et éclairée. On les cultive en terre de bruyère ou franche légère, et on les multiplie de boutures, de graines, de marcottes ou de rejetons, toujours mis sur couche tiède. Quelques espèces difficiles à multiplier se perpétuent par la greffe.

DIRCA DES MARAIS, BOIS-CUIR, à cause de la souplesse et de la ténacité de son écorce. *Dirca palustris.* Du Canada, Arbuste de 4 à 6 pieds, à rameaux articulés ; feuilles ovales. En mars et avril, fleurs pendantes, en cornet, blanc jaunâtre, et précédant les feuilles. Terre tourbeuse ou de bruyère humide et à l'ombre. Multiplic. de graines en terrines toujours humides, et de marcottes longues à s'enraciner.

DAPHNE LAURÉOLE. *Daphne laureola.* Indigène. Arbuste de 3 pieds ; feuilles lancéolées, persistantes ; de janvier en mars, fleurs petites, verdâtres, odorantes. Terre légère, substantielle, ombragée et fraîche. Multiplic. de graines aussitôt mûres, ou ne levant que la 2e. année, si l'on sème au printemps ; repiquer le plant en pleine terre ou en pots, selon la délicatesse des espèces

que l'on greffe dessus en fente, à la Pontoise ou à l'Anglaise.

2. DAPHNE MÉZERÉON, BOIS-JOLI, BOIS-GENTIL. *D. mezereum.* Indigène; de 2 ou 3 pieds; feuilles lancéolées, panachées dans une variété. De décembre en février, fleurs sessiles, petites, odorantes, violâtres ou blanches. Mêmes culture et emploi.

3. DAPHNE CNÉORUM. Thymélée des Alpes. *D. cneorum.* Très-rustique; en buisson; feuilles éparses, petites, linéaires; en avril et mai, fleurs petites, nombreuses, rose foncé, suaves. Elles durent près d'un mois, et souvent reparaissent en automne. Terre de bruyère fraîche, et au nord. Multiplic. de graines à l'ombre; de marcottes, ou de greffe sur le bois-gentil : alors il forme un très-joli arbuste. On le transplante en motte. Il souffre volontiers la taille. Quand on greffe, ainsi que les suivans, on met les pots sur couche tiède et sous cloche ombragée jusqu'à la reprise. Variété à fleurs blanches; autre à feuilles panachées.

4. DAPHNE DES ALPES. *D. alpina.* De 2 pieds; feuilles persistantes, lancéolées; en mai et juin, fleurs blanches et odorantes. Culture du numéro 1. Mutiplic. de graines, de marcottes et de greffe.

5. DAPHNE PANICULÉ, GAROU OU SAINBOIS. *D. gnidium.* Indigène; de 3 pieds. Feuilles linéaires; en juin et juillet, fleurs rougeâtres en dedans, blanches en dehors, petites, odorantes. Même culture.

6. DAPHNE PONTIQUE OU A FEUILLES DE CITRON. *D. pontica.* Des côtes de la mer Noire. De 2 à 4 pieds; toujours vert; feuilles longues. En mars et avril, fleurs nombreuses, jaune pâle et odorantes. Même culture; pleine terre abritée, à mi-soleil, et couverture l'hiver. Il est prudent d'en avoir en orangerie.

7—8. DAPHNE DE L'INDE. *D. indica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De 5 pieds; toujours vert. En févr. et mars, fleurs rouges ou blanches, nombreuses, à odeur agréable. Même culture; orangerie. Variété à feuilles bordées de blanc; autre, *D. indica*, plus petite, à fleurs sessiles, en tête terminale.

9. DAPHNE DES COLLINES OU D'ITALIE. *D. collina.*

Jacq. De 3 à 4 pieds; rameaux rougeâtres; feuilles persistantes, oblongues. D'avril en juin, fleurs plus grandes, blanches et velues en dehors, d'un rose tendre en dedans, et odeur suave. Même culture; orangerie.

10. Daphne dauphin. *D. delphina.* Hybride du *Daphne indica* et du *Daphne collina*, obtenu par M. Fion en 1821. Très-bel arbrisseau formant aisément une tête arrondie, à feuilles luisantes; de nov. en avril, fleurs plus grandes, plus colorées et plus suaves que celles du *daphne collina.* Serre tempérée ou châssis.

11-13. On cultive encore en orangerie le daphne blanc, *D. tarton-raira* à feuilles blanches et soyeuses; en pleine terre le daphne à feuilles d'olivier, *D. oleoïdes*; et celui d'automne, dont les fleurs sont plus grandes que celles du bois-gentil.

PASSERINE filiforme. *Passerina filiformis.* Du Cap. Tige de 6 à 7 pieds; feuilles linéaires, petites, imbriquées; en juillet, fleurs petites, très-nombreuses, donnant à l'arbrisseau un coup d'œil doré par le beau jaune de leurs longues étamines. Le fruit a du rapport avec la tête d'un oiseau, *passer.*—Passerine a grandes fleurs. *P. grandiflora.* Du Cap. Joli arbuste. En mai et juin, rameaux terminés par une fleur d'un blanc sale, assez grande. Terre franche légère; orangerie et point d'humidité. Multiplic. de rejetons, marcottes ou boutures sur couche chaude et sous châssis.

STRUTHIOLE imbriquée. *Struthiola imbricata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Du Cap, comme les suivantes. Arbuste de 3 à 4 pieds, aussi singulier que joli; feuilles imbriquées, très-petites, cachant les rameaux; en mars et septembre, fleurs très-odorantes, blanches, et en tuyau grêle et long. Cet arbuste délicat craint l'humidité et les grandes pluies : orangerie, sèchement, près des jours; terre de bruyère mêlée à un 6e. de terre franche. Multiplic. de boutures, en mai et juin, sur couche chaude et sous châssis. Même culture aux 2 suivantes.—Struthiole ciliée. *S. ciliata.* And. 2 pieds et demi, feuilles moins rapprochées, et ciliées; en mai, fleurs blanches ou rouges, très-odorantes le soir.—Struthiole a feuilles de myrte. *S. ovata.* And.

Rameaux jaunâtres ; feuilles ovales. De mars en juin, fleurs grandes, blanches et odorantes.

LACHNÉE ÉRIOCÉPHALE. *Lachnæa eriocephala.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Charmant arbuste du Cap. Tige d'un pied ; feuilles linéaires, persistantes, en croix ; en mars–avril, 20 à 30 fleurs blanches, en têtes, d'un joli aspect. Multiplic. de boutures et de marcottes ; terreau de bruyère ; orangerie.

DAIS A FEUILLES DE FUSTET. *Daïs cotinifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Arbrisseau de 10 à 12 pieds ; feuilles opposées, ovoïdes ; en juillet et août, fleurs à collerette de 4 folioles, en faisceau, pubescentes en dehors, d'un pourpre clair. Terre franche légère. Orangerie. Multiplic. difficile de boutures et racines.

GNIDIENNE A FEUILLES OPPOSÉES. *Gnidia oppositifolia.* THUNB. Du Cap, ainsi que les suivantes. Joli arbrisseau de 2 à 4 pieds ; feuilles petites, ovales, lancéolées, glauques ; en été, fleurs jaunâtres, petites, 4 à 6 ensemble. Il périt quand il pleut ou quand on l'arrose trop. Culture des diosmas. — GNIDIENNE A FEUILLES DE BRUYÈRE. *G. simplex.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Charmant arbrisseau plus petit ; feuilles linéaires, couvrant les rameaux. Pendant la belle saison, fleurs jaunes, petites, à odeur très-suave, surtout le soir. *G. pinifolia.* En mai–juin, 7 à 8 fleurs en têtes, d'un blanc pur.

PIMÉLÉE A FEUILLES DE LIN. *Pimelea linifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Petit et joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Feuilles linéaires lancéolées ; en avril, et une seconde fois en été, 20 à 30 fleurs blanches, réunies dans un involucre de 4 folioles. Variété à fleur rose. Terreau de bruyère, serre tempérée. Multiplic. par marcottes et boutures.

FAMILLE DES PROTÉES. *Calice partagé en 4 ou en 5 ; autant d'étamines insérées aux divisions ; ovaire supère, style simple ordinairement à un seul stigmate ; semence nue, ou capsule.* Tous ces arbrisseaux sont exotiques et très-délicats. On les cultive en pots, en serre tempérée, et terre de bruyère. Ils se multiplient de graines sur couche chaude et sous châssis ou cloche, de boutures et marcottes faites avec les mêmes précautions.

PROTÉE ARGENTÉ, ARBRE D'ARGENT. *Protea argentea.* Du Cap, comme les autres, tous remarquables par leurs fleurs en tête, ayant un air singulier et plumeux. Superbe arbrisseau de 12 pieds; tige droite; feuilles lancéolées, soyeuses et pubescentes; fleurs munies d'écailles argentées, de 4 à 5 pouces de long sur 3 de diamètre. Orangerie sèche et très-éclairée; terre de bruyère, ou substantielle et facile à percer. En pot assez petit pour que les racines puissent le tapisser dans l'année, afin de dépoter tous les 2 ans, sans les couper, blesser ni même choquer, ce qui les ferait infailliblement périr. Exposition abritée et ombragée; ils craignent l'humidité, et il ne faut point mouiller les feuilles. Multiplic. de boutures à la fin de mai, et de graines tirées du pays natal, semées chacune dans un petit pot, pour éviter le repiquage, sur couche tiède et sous châssis, jusqu'à ce qu'elles soient levées, ce qui n'arrive qu'après 1, 2, 3 ou 4 ans, ou des marcottes longues à s'enraciner. Toutes les protées se cultivent de même.

2—4. PROTÉE ÉLÉGANT. *P. speciosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Entièrement couverte d'un duvet argenté; feuilles lancéolées. En juillet, fleurs à écailles, variées de jaune, brun et noir; cônes comme un œuf d'oie. Variété à FLEURS NOIRES, *P. lepidocarpon*, qui fleurit à la hauteur de 2 pieds; feuilles bordées par une ligne rose; au commencement de l'été, fleurs noires; autre variété A LARGES FEUILLES, plus volumineuse que les précédentes; fleurs plus larges; écailles plus grandes; cône rose carné.

5—7. PROTÉE A GRANDES FEUILLES. *P. cristata.* LAM. *P. longifolia.* AND. Arbrisseau très-beau et moyen; feuilles lancéolées, linéaires; en automne, fleurs panachées pourpre, jaune et blanc, et noires au sommet, en tête plumeuse, imitant une houppe violet noirâtre. Variétés: POURPRE FERRUGINEUSE, en têtes plus rondes, et divisions seulement teintes de rouille à l'extrémité. A FLEURS EN SABOT, feuilles très-longues, écailles vertes, teintes de rouille au sommet. La masse de fleurs a un appendice violet-noirâtre, semblable au bout d'un sabot.

8. Protée a fleurs en peloton. *P. glomerata.* Arbrisseau superbe pendant la fleur : feuilles linéaires, bipinnées ; fleurs en pelotons, roussâtres, blanches à l'intérieur et velues à l'extérieur. Très-difficile à propager de boutures.

9. Protée a feuilles cotonneuses. *P. lagopus.* Très-joli arbrisseau ; feuilles filiformes bipinnées ; en juin, fleurs en épis, blanches au dehors, rouges en dedans.

10. Protée a fleurs en épi. *P. spicata.* Feuilles longues, bipinnées ; en mai, fleurs blanches, en épis, écailles rose tendre au sommet.

11. Protée a feuilles de pin. *P. pinifolia.* Arbrisseau de 2 pieds ; feuilles longues, linéaires ; fleurs jaune pâle, d'un effet charmant par l'air léger que leur donnent les pétales longs et filiformes. Dans l'endroit le plus chaud, le plus sec et le plus aéré de la serre.

12—18. On cultive encore d'autres espèces, dont les plus belles sont : *P. grandiflora*, très-belle ; *P. triternata*, extrêmement bizarre ; *P. canaliculata*, très-belle ; *P. pulchella*, variété du *P. speciosa*, superbe ; *P. repens*, rampante ; *P. cynaroïdes*, très-belle ; enfin la *P. cordata*, peut-être la plus brillante de toutes par le rouge carmin des larges écailles qui entourent les fleurs ; feuilles grandes, charnues, glauques et bordées de rouge, attachées par un pétiole carmin.

BANKSIA a feuilles en scie. *Banksia serrata.* De la Nouv.-Hollande, comme les suivans. Arbuste de 8 à 10 pieds ; feuilles linéaires, tronquées au sommet, à nervure terminée par une épine ; fleurs petites, en cône obtus, à tube jaune, et divisions violettes à l'intérieur, bleues à l'extérieur et jaunâtres à la base. Terre légère ou de bruyère ; midi ; serre tempérée ou orangerie. Multiplic. de graines ou de boutures, sur couche chaude ou châssis, ou en serre chaude sous entonnoir. Les jeunes plantes repiquées aussi sur couche et sous châssis, et privées de lumière, qu'on leur rend peu à peu après la reprise. Tous se cultivent de même.

2. Banksia a feuilles échancrées. *B. præmorsa.* Feuilles en coin à la base, tronquées au sommet, à ner-

vure du milieu terminée par une épine; en juillet, fleurs en cône, à tube violet, et à divisions d'un beau jaune.

3. Banksia a feuilles de bruyère. *B. ericæfolia.* Smith. Feuilles linéaires, roulées, échancrées au sommet; en mars et avril, fleurs jaunes, en cônes de 6 pouces, à style très-long, qui se courbe sur chaque anthère, puis s'étend et donne au thyrse l'air d'un goupillon léger.

4. Banksia a petits cônes. *B. microstachia.* Cav. Feuilles lancéolées, tronquées au sommet, très-blanches en dessous; fleurs jaune-safrané; cônes comme un gland. Un des plus beaux du genre. On cultive aussi les Banksias denté, *Dentata;* — a feuilles entières, *Integrifolia;* — a feuilles d'olivier, *Oleæfolia.* Cav. *Verticillata.* Hort. ang.; — élevé, *Robur.* Cav. Arbre de 30 pieds, port du chêne; — *Quercifolia.* Hort. ang.; — *Latifolia*, espèce très-voisine; — épineux; *Spinosa.* Smith; — *Marginata;* — *Oblongifolia;* — *Ilicifolia;* — *Dactyloïdes.*

Vaubier en poignard. *Hakea pugioniformis.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Nouv.-Hollande. Arbrisseau de 6 à 8 pieds; feuilles cylindriques, persistantes, piquantes; de mai en août, fleurs blanchâtres, petites, à divisions linéaires, inégales, creusées vers leur extrémité d'une petite fossette, où chacune d'elles porte une étamine; capsule ligneuse, ovale, prolongée à son extrémité en pointe aiguë ayant la forme d'un poignard. Terre de bruyère; serre tempérée. Multiplic. de graines et de marcottes.

Embothrium a feuilles de saule. *Embothrium salicifolium.* Vent. *E. salignum.* Andr. *Hakea saligna.* Brown. Ce genre, de la Nouv.-Hollande, se cultive comme les banksias. Tige de 6 à 8 pieds; feuilles rougeâtres; en mai, fleurs réunies, nombreuses, petites, jaune pâle; odeur agréable.

2. Embothrium soyeux. *E. sericeum.* Smith. And. *Grevillea sericea.* Brown. Feuilles oblongues-lancéolées, paraissant ternées. Presque toute l'année, fleurs en bouquets, petites, pourpre clair ou lilas.

3. Embothrium magnifique. *E. speciosissimum.* Smith, Wild. *E. spatulatum.* Cav. *Telopea specio-

sissima. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Bel arbrisseau; feuilles grandes, ovales; en mai et juillet, fleurs à collerette rouge, nombreuses, grosses comme le poing, d'un très-beau rouge.

LOMATIE A FEUILLES DE SILAUS. *Lomatia silaifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. *Embothrium silaïfolium.* SMITH. De la Nouv.-Hollande. Tige de 2 pieds; feuilles 2 fois ailées, folioles oblongues; en juin-août, fleurs jaune soufre ou blanchâtres, en grappes. Terre de bruyère, orangerie. Multiplic. de marcottes. On cultive aussi la LOMATIE DENTÉE. *L. dentata.*

LAMBERTIA A FEUILLES DE ROMARIN. *Lambertia formosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De Botany-Bay. Joli arbrisseau toujours vert; feuilles semblables à celles du romarin, mais argentées; en avril, 7 fleurs agrégées, à tube long, et divisions roulées en dehors, écarlate rosé, velues en dedans. Orangerie et terre de bruyère. Multiplic. facile de boutures.

FAMILLE DES LAURIERS. *Calice à 6 divisions; 6 ou 12 étamines; anthère à 4 loges, s'ouvrant de la base au sommet; ovaire supère; 1 style à stigmate simple ou divisé; drupe ou baie monosperme.* Ces arbres, aromatiques dans toutes leurs parties, craignent le froid et demandent la serre chaude, l'orangerie, ou au moins une bonne couverture l'hiver; lorsqu'on risque en pleine terre les espèces les plus rustiques, on les cultive en terre franche légère et substantielle, à exposition chaude et abritée. On les multiplie de graines sur couche chaude, de marcottes faites comme celles d'œillets, et de boutures très-difficiles à reprendre.

LAURIER SASSAFRAS. *Laurus sassafras.* De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds; feuilles ovales et entières, ou très-incisées, ou à 2 lobes; en mai et juin, fleurs petites, jaunes, en grappes; baies bleues, à cupule et à pédicule rouges. Culture du n°. 2; de plus propagation de rejetons, et situation ouverte.

2. LAURIER FAUX BENJOIN. *L. benzoin.* De la Virginie. Feuilles ovales-pointues, odorantes comme les baies; en mai, fleurs jaunâtres; baies rouge vif, puis noirâtres. Terre légère, substantielle ou de bruyère, humide; mi-soleil. Multiplic. de graines encore fraîches, comme celles des espèces suivantes, sur couche tiède et ombragée, ou de marcottes par incision. Pour obtenir

des graines fertiles, il faut placer le mâle et la femelle près l'un de l'autre.

3. LAURIER FRANC, D'APOLLON, COMMUN, A SAUCE. *L. nobilis*. Du Levant. Arbre de 20 pieds; en mai, fleurs dioïques, jaunâtres, nombreuses; baies noirâtres. Terre franche légère; exposition abritée; couverture l'hiver, ou orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de graines, en terrines, sur couche chaude, et rentrées l'hiver en orangerie et sous châssis; de marcottes par incision, de rejetons, ou enfin de boutures difficiles à la reprise.

4—5. LAURIER ROUGE OU BOURBON. *L. borbonia*. Des Antilles. Bel arbre. Feuilles ovales-allongées, épaisses, aromatiques; en juin, fleurs petites, jaunâtres; baies bleues, capsule rouge. Même culture, mais orangerie. Bois rose, propre à faire de beaux meubles. *L. axillaris*. LAM. *L. geniculata*. MICH. Variété à odeur différente. Serre chaude.

6. LAURIER DES INDES, ROYAL. *L. indica*. Des Canaries. Arbre de 30 à 40 pieds; feuilles grandes, lancéolées; en octobre et novembre, fleurs petites, blanc jaunâtre, un peu soyeuses; baies oblongues et bleuâtres. Même culture que les n°s. 3, 4.

7. LAURIER CAMPHRIER. *L. camphora*. Du Japon. Arbre élevé; feuilles ovales, pointues, à trois nervures; en été, fleurs blanchâtres, à divisions ovales et profondes. Le fruit pourpre foncé. Culture du n°. 4. Toutes les parties de cet arbre exhalent l'odeur du camphre.

8. LAURIER DE MADÈRE. LAM. *L. maderiensis*. LAM. Arbrisseau à feuilles ovales, pointues; en octobre et novembre, fleurs en grappes. Même culture.

9—11. LAURIER CANNELLIER. *L. cinnamomum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De Ceylan. Arbre de 20 à 30 pieds; feuilles ovales, oblongues, acuminées; fleurs dioïques, petites, blanchâtres, exhalant une odeur aromatique très-agréable. Serre chaude toute l'année. Terre franche; multiplic. de marcottes et boutures. Son écorce est la cannelle du commerce. Le *L. cassia*, ainsi que le *L. persea*, POIRIER AVOCAT, dont le fruit violet, semblable à une belle poire, est très-bon, se cultivent de même.

FAMILLE des Persicaires. (*Voy.* page 381.) On ne cultive qu'un genre de cette famille, en terre franche légère et serre chaude.

RAISINIER a grappes. *Coccoloba uvifera.* Herbier de l'Amateur, vol. 7. Des Antilles. Grand et bel arbre; feuilles en cœur arrondi, sessiles, coriaces, larges de 6 pouces; fleurs blanchâtres ou pourpres, petites, en épi d'un pied; fruit de la grosseur d'une cerise, purpurin, d'une saveur sucrée et un peu acide. Multiplic. de graines sur couche chaude.

FAMILLE des Arroches. (*Voy.* page 429.) Terre franche légère; serre chaude; arrosemens fréquens; multiplic. de graines.

RIVINE cotonneuse. *Rivina humilis.* L. *Piercea canescens.* Mil. De l'Amér. équator. Serre chaude, d'où on la sort pendant 3 mois d'été. Petit arbuste à feuilles ovales-aiguës, entières; une partie de l'année, fleurs petites, blanches, en grappes; petits fruits comme des groseilles, mais rouge vif. Multiplic. de semence sur couche tiède et sous châssis : repiqué, replacé sur une couche et sous châssis, mais ombragé jusqu'à sa reprise, ou bien mis en serre chaude, il fleurira la même année. Terre franche légère, et fréquens arrosemens.

2. Rivine glabre. *R. lævis.* Même pays et mêmes soins. Plus grand, feuilles ovales, souvent teintes de rouge. Aux mêmes époques, fleurs blanches, petites, en épis; fruits rouge vif.

SOUDE en arbre. *Salsola fruticosa.* L. Indigène. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, touffu, droit, toujours vert : feuilles subulées, charnues, petites, et nombreuses. Fleurs petites, d'un blanc sale, peu apparentes. Toute terre, à demi-ombre : craint les fortes gelées. Multiplic. de boutures et d'éclats.

FAMILLE des Lysimachies. (*Voy.* page 433.) Ces arbrisseaux craignent le froid et veulent l'orangerie. On les cultive en terre légère substantielle, et on les multiplie de marcottes, de boutures et de graines.

MOURON en arbre, ou de Maroc. *Anagallis fruticosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Joli arbuste de 18 pouces, à tiges tétragones; feuilles verticillées, lancéolées-aiguës, persistantes; toute l'année, fleurs semblables

blables à celles du petit mouron rouge, plus grandes et rouge vif. Variété à fleurs doubles. Terre franche, légère et substantielle ; arrosemens fréquens en été ; orangerie ; boutures sur couche.

GLOBULAIRE A FEUILLES LONGUES. *Globularia longifolia*. WILD. De Madère. Arbrisseau de 7 à 8 pieds ; feuilles lancéolées linéaires ; en septembre et octobre, fleurs bleu très-clair, agrégées. En pot ; terre substantielle mêlée de terre de bruyère. Arrosemens modérés ; orangerie. Multiplic. de marcottes. — GLOBULAIRE TURBITH. *G. alypum*. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, du midi de la France. Feuilles lancéolées, persistantes ; fleurs bleuâtres, agrégées, en mars, septembre et octobre. Il mérite d'être plus répandu dans les jardins où il produit un joli effet. En pot et terre de bruyère ; orangerie. Multiplic. de graines sur couche.

FAMILLE DES PÉDICULAIRES (*Voy*. page 439.)

VÉRONIQUE EN CROIX. *Veronica decussata*. WILD. De l'île de Falkland. Arbrisseau très-agréable et toujours vert ; feuilles serrées, en croix, assez grandes, semblables à celles du buis ; en juin, grappes de jolies fleurs blanches, d'une odeur suave. Culture des diosmas ; reprise facile de boutures ; terre franche légère, mêlée d'un peu de terre de bruyère, ou légère.

FAMILLE DES ACANTHÉES. (*Voy*. page 440.) On cultive ces arbrisseaux dans la terre n°. 1, page 20. Ils veulent la serre tempérée ou chaude ; et se multiplient de boutures faites sur couche chaude et sous châssis, ou de marcottes.

RUELLIE A FLEURS BLEUES, ou VARIABLE. *Ruellia varians*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De l'Inde. Joli arbuste toujours vert. Tige droite, tétragone ; feuilles de 6 pouces, ovales-oblongues, aiguës ; en janvier et mai, 24 fleurs, de 10 lignes de large, bleu superbe se changeant en pourpre ; bractées blanc de lait. — RUELLIE OVALE. *R. ovata*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Du Mexique. Fleurs bleues, en août ; bisannuelle, ne se multiplie que de graines. — RUELLIE BLANCHE. *R. lactea*. CAV. Du Mexique. Fleurs en août, blanc de lait pur ; vivace. — RUELLIE MAGNIFIQUE. *R. formosa*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Du Brésil. Presque

toujours garnie, en été, de 3 fleurs rouge-carmin éblouissant; feuilles ovales, pubescentes. Serre chaude; terre franche. Multiplic. facile de boutures sur couche chaude; garantir des kermès.

THUNBERGIA ODORANT. *Thunbergia fragrans*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De l'Inde. Tige grimpante; feuilles en cœur; fleurs blanches, en coupe, assez grandes. Joli arbuste. Serre chaude; terre franche légère, tenue fraîche. Multiplic. de boutures.

CARMANTINE EN ARBRE, Noyer des Indes et de Ceylan. *Justicia adathoda*. Arbrisseau de 9 à 12 pieds; feuilles persistantes, grandes, aiguës, pubescentes; en juin-août, fleurs en épi, grandes, blanches, tubulées et à 2 lèvres. Terre à oranger; exposition chaude; arrosemens fréquens en été; orangerie ou serre tempérée, racines un peu gênées dans les pots; boutures en terrines sur couche et sous châssis, à l'ombre, au printemps, et marcottes.

2. CARMANTINE PEINTE. *J. picta*. De l'Amér. équat. Arbrisseau de 7 à 8 pieds; feuilles persistantes, ovales, pointues; en mars, fleurs en épis, écarlates et brillantes. Même culture, mais serre chaude comme les suivantes, excepté la 7e., et multiplic. de graines.

3. CARMANTINE ROUGE. *J. quadrifida*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Arbuste de 3 pieds, très-joli, de la Nouvelle-Espagne; feuilles persistantes, saliciformes; tout l'été, fleurs en épis, à tube long, écarlate vif. Exposition au midi, et arrosemens fréquens.

4. CARMANTINE ÉCARLATE. *J. coccinea*. CAV. De Cayenne. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, l'un des plus beaux du genre; feuilles veinées, lancéolées; tout l'été, fleurs longues, rouge superbe, épis considérables. A Hières et à Toulon, il réussit très-bien en pleine terre.

5. CARMANTINE POMPON, OU A CRÊTE. *J. cristata* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. *Ruellia cristata*. AND. Tige peu rameuse; feuilles grandes, ovales; en août et septembre, fleurs en épis, très-longues, tubuleuses, d'un beau rouge vermillon.

6. CARMANTINE EN ENTONNOIR. *J. infundibuliformis*. L. CROSANDRE ONDULÉ. *Crosandra undulæfolia*.

Herbier de l'Amateur, vol. 4. De l'Inde. Joli arbrisseau; feuilles ovales, ondulées; de juin en septembre, fleurs à corolle monopétale, jaune safrané. Terre légère; orangerie. Multiplic. de boutures. Même culture.

7. Carmantine bicolore. *J. bicolor.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. De la Jamaïque. Arbuste d'un à 2 pieds; feuilles ovales-aiguës; de mai en août, fleurs blanches, plus ou moins tachées de pourpre. Même culture.

8. Carmantine jaune. *J. lutea.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles ovales-oblongues, aiguës; en mars, fleurs jaunes, imbriquées en épi. Multiplic. de boutures.

FAMILLE des Jasmins. *Calice tubulé, ainsi que la corolle régulière; presque toujours 2 étamines et 1 style; stigmate bilobé; capsule ou baie.* Cette famille renferme des arbres robustes et des arbrisseaux assez délicats. Les 1ers. tous de pleine terre franche, argileuse, et fraîche, se multiplient de graines, semées aussitôt leur maturité, sans quoi elles ne lèvent qu'au bout d'un an; on propage les variétés par la greffe. Les 2es. sont plus ou moins délicats, cependant la plus grande partie est de pleine terre. Tous peuvent être soumis à la tonte, et préfèrent une terre franche légère. On les multiplie par tous les moyens, mais leurs graines doivent être semées aussitôt leur maturité pour lever dans l'année.

LILAS commun. *Syringa vulgaris.* Herbier de l'Amateur, vol. 7. Charmant arbrisseau à fleurs en thyrse, d'une odeur suave, paraissant en mai. Variétés à feuilles panachées, en blanc, en jaune; fleurs violet bleuâtre, violet pourpre ou rouge, et blanc pur.

2. Lilas de Marly. *S. media.* H. P. Thyrses plus épais, fleurs plus grandes, plus foncées; odeur aussi suave.

3. Lilas de Perse ou Agem. *S. persica.* De 5 à 7 pieds; feuilles pointues, plus petites; fleurs plus grêles, pourpre clair. Variété à feuilles laciniées, *Lilas à feuilles de persil;* autre à fleurs blanches, odeur plus forte.

4. Lilas varin. *S. rhothomagensis.* H. P. Hybride du lilas de Perse et du lilas de Marly. Feuilles plus petites que celles du lilas ordinaire; thyrses allongés et fournis de fleurs plus grosses et plus colorées que celles du

lilas de Perse. Toute terre et toute exposition ; mieux terre franche légère, et le levant. Tous les genres de multiplic., excepté de graines qu'il donne très-rarement.

FRÊNE COMMUN. *Fraxinus excelsior.* Indigène. Bel arbre de plus de 60 pieds, à racines pivotantes ; feuilles ailées avec impaire ; fleurs en grappes jaunâtres, en avril et mai. Cet arbre, que les cantharides attaquent de préférence, ne doit pas être placé auprès des habitations à cause de l'odeur malfaisante que ces insectes exhalent. Variétés, 1°. F. JASPÉ. *F. jaspidea.* H. P. Branches et tige marquées de raies jaunes longitudinales ; 2°. F. DORÉ. *F. aurea.* H. P. Branches et rameaux jaunes, sous-variété à branches pendantes ; 3°. F. A FEUILLES PANACHÉES. *F. argentea.* H. P. Feuilles presque blanches, avec quelques raies ou taches plus vertes ; 4°. F. PENDANT, PLEUREUR OU PARASOL. *F. pendula.* H. P. Aspect extrêmement singulier par ses branches, dirigées d'abord vers le ciel, se courbant vers la terre et se redressant ensuite; 5°. F. HORIZONTAL *F. horizontalis.* Assez semblable au précédent, mais branches dirigées horizontalement : sous-variété à écorce dorée ; 6°. *F. atrovirens*, à cause du vert foncé et presque noir de ses feuilles. F. A UNE FEUILLE. *F. monophylla.* H. P. Feuilles simples, au lieu d'être composées. Toutes se propagent par la greffe en écusson sur le frêne commun. Pour faire un bon effet, le *F. pleureur* doit avoir au moins 2 greffes placées en haut et en opposition, et dirigées d'abord avec des cerceaux qu'on attache en dessous. Le bois du frêne commun est très-bon pour le charronnage.

2. FRÊNE A LA MANNE. *F. rotundifolia.* LAM. De la Calabre, où il fournit la manne purgative.

3. FRÊNE A FLEURS OU A PÉTALES. *F. ornus.* D'Italie. Arbre de 30 pieds. En mai-juin. Fleurs blanches munies de pétales, dont les autres espèces manquent ainsi que de calice. Il fournit aussi de la manne.

4. FRÊNE DE LA CAROLINE. *F. caroliniana.* LAM. Feuilles à folioles pétiolées, lancéolées, dentées.

5. FRÊNE BLANC. *F. alba.* BOSC. *F. americana.* MICH. De l'Amér. sept. Arbre de 80 pieds ; écorce blanche.

Feuilles grandes, ailées. Cette espèce, moins sujette aux cantharides, est préférable pour l'ornement des jardins paysagers; son bois vaut celui du chêne commun.

6. Frêne vert. *F. viridis*. Bosc. De l'Amér. sept. Bourgeons vert luisant. Feuilles à 7 folioles, ovales-aiguës.

7. Frêne quadrangulaire. *F. tetragona*. Mich. De l'Amér. sept. Tige et rameaux tétragones dans la jeunesse.

8. Frêne tomenteux. *F. tomentosa*. Arbre de 50 à 60 pieds. Feuilles de 12 à 15 pouces, à 3 ou 4 paires de folioles avec impaire

9. Les frênes du Canada, *canadensis;* a feuilles de noyer, *juglandifolia;* a feuilles de sumac, *rhoïfolia ;* de sureau, *sambucifolia ;* de lentisque, *lentiscifolia;* a petites feuilles, *parvifolia*, variété à feuilles rondes ; et fruits larges, *platycarpa ; pallida; acuminata; nigra ; rufa; fusca; Richardi; lancea; longifolia pubescens ; cinerea ; elliptica ; ovata ; rubicunda ; pulverulenta , nana* et *crispa ;* sont autant d'espèces cultivées.

Les frênes se multiplient de semences, mises en terre aussitôt leur maturité pour lever dans l'année, en sillons et recouvertes d'un pouce et demi, et par la greffe. Tous, hors le frêne à fleurs, préfèrent un terrain franc et argileux, frais et humide, et viennent dans toutes les terres. Le frêne de la Caroline et celui à larges fruits sont plus délicats que les autres, et craignent les fortes gelées ; le frêne commun est plus robuste et croît jusque dans les craies pures. On distingue, pour l'agrément, ses variétés, le frêne parasol, le frêne horizontal, et les sous-variétés du frêne doré et de l'horizontal. M. Godefroy cultive à Ville-d'Avray plusieurs autres espèces intéressantes.

FONTANESIA a feuilles de filaria. *Fontanesia phillyreoïdes*. La Bil. De Syrie. Arbrisseau élégant de 8 ou 10 pieds ; tige droite; rameaux longs et flexibles; feuilles ovales-oblongues, caduques en pleine terre, persistantes en serre tempérée ; en mai, fleurs petites, en grappes, à 2 pétales d'abord blancs, puis rougeâtres.

Terre franche légère, un peu crétacée, pierreuse et sèche; exposition du levant. Multiplic. de graines et de boutures, dans une bonne terre amendée, et au levant, ou de marcottes simples, ou même d'éclats. Propre à décorer les bosquets, et à faire de petites palissades.

CHIONANTHE DE VIRGINIE. Arbre de neige. *Chionanthus virginica.* Arbrisseau de 8 à 9 pieds, croissant au bord des ruisseaux; feuilles grandes, aiguës; en juin, fleurs d'un beau blanc, à tube court, divisé en lanières longues et linéaires, en grappes. Terre franche, humide; mi-soleil. Multiplic. de graines en terrine sur couche tiède, mettant souvent un an à lever; ou de marcottes enracinées au bout de 2 ans, couvertes l'hiver. On le greffe sur le frêne. Variété plus petite, à feuilles plus étroites.

OLIVIER ODORANT. *Olea fragrans.* THUNB. De la Chine. Arbuste de 4 à 6 pieds; feuilles ovales-lancéolées, entières, grandes, persistantes; en juillet, fleurs très-petites, blanches, à odeur suave. Orangerie, terre franche légère; multiplic. de marcottes et de graines sur couche et sous châssis. Même culture pour les suivans. Variété: OLIVIER ODORANT A FLEURS ROUGES, bien plus grand, feuillage beaucoup plus ample et denté plus profondément. Même multiplication. — OLIVIER D'AMÉRIQUE. *O. americana.* De 30 à 35 pieds, assez droit; feuilles lancéolées, elliptiques; en mai, grappes étroites de fleurs jaune pâle, odorantes; fruit pourpre bleuâtre. — OLIVIER DE MADÈRE. *O. excelsa.* Arbrisseau à feuilles planes et bords réfléchis. Fleurs peu remarquables. Même culture. Les *Olea emarginata*, de 40 à 50 pieds, *undulata*, *exasperata*, et le *salicifolia* peuvent aussi servir d'ornement aux orangeries.

FILARIA A LARGES FEUILLES. *Phillyrea latifolia.* De 12 pieds; plus fort que les espèces suivantes; feuilles plus grandes, en cœur ovale; en mars, fleurs blanc-verdâtre, peu apparentes; baies noires. Variétés A FEUILLES DE BUIS, *P. buxifolia;* A FEUILLES DE TROÈNE, *ligustrifolia;* A FEUILLES D'OLIVIER, *oleæfolia;* rameaux pendans; feuilles panachées.

2. FILARIA A FEUILLES MOYENNES. *P. media.* Plus

élevé. Feuilles ovales-aiguës; en mars, fleurs petites, de peu d'apparence; baies noires. Variété A FEUILLES DE ROMARIN, *P. rosmarinifolia;* autre plus branchue.

3. FILARIA A FEUILLES ÉTROITES. *P. angustifolia.* De 10 pieds; écorce marbrée de gris; feuilles longues, lancéolées, entières; fleurs et baies de même. Variété A FEUILLES OBLIQUES; autre ÉPINEUSE. Terre franche légère, médiocre; mi-soleil. Multiplic. de graines aussitôt mûres, en terrine rentrée l'hiver, ou de marcottes par incision ou torsion, garanties des froids par une couverture, et levées au printemps. Abriter les jeunes plants les premières années, et secouer les branches chargées de neige ou de givre. Plus rustiques que les alaternes, ils servent à former des palissades ou à orner des bosquets d'hiver.

MOGORI SAMBAC, JASMIN D'ARABIE. *Mogorium sambac.* H. P. *Nyctanthes sambac.* L. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; feuilles en cœur, persistantes; tout l'été, fleurs nombreuses, à limbe divisé en 8 parties ouvertes, blanc pur, odeur forte et suave, surtout le soir. Variétés plus odorantes, 1°. à fleurs doubles souvent prolifères, 2°. à fleurs très-doubles et plus grandes (JASMIN DU GRAND-DUC OU DE TOSCANE), mais s'ouvrant mal. Terre franche ou de bruyère; serre tempérée; en été, arrosemens fréquens, et le plein air en juillet et août seulement. Multiplic. de marcottes enracinées au bout d'un an, ou de boutures sur couche chaude et sous châssis ombragé. On le taille pour l'arrêter.

JASMIN JAUNE OU A FEUILLES DE CYTISE. *Jasminum fruticans.* Indigène. Buissons de 3 à 4 pieds, toujours verts; feuilles persistantes, simples ou à 3 folioles; de mai en septembre, fleurs petites, jaunes, baies noirâtres. Rustique; vient partout, mieux en terre légère et exposition chaude. Multiplic. de marcottes et de rejetons.

2. JASMIN D'ITALIE. *J. humile.* Semblable au jasmin jonquille, mais plus petit; de juin à septembre, fleurs inodores, jaune plus pâle. Plus délicat. Exposition chaude et abritée, couverture l'hiver. Même culture.

3. JASMIN BLANC ORDINAIRE. *J. officinale.* Des Indes. Tiges sarmenteuses; feuilles à 7 folioles ovales; de juillet

en octobre, fleurs blanches et d'une odeur suave; en le tondant et en l'arrosant beaucoup, il donne des fleurs abondamment. Pleine terre au midi. Quand l'hiver détruit ses tiges, il repousse du pied qu'on couvre de litière. Même culture. Variété à feuilles panachées en blanc; autre en jaune.

4. Jasmin a grandes fleurs, d'Espagne. *J. grandiflorum*. De l'Inde. Rameaux longs, diffus; feuilles persistantes, à 7 folioles; en juillet jusqu'à l'hiver, fleurs grandes, rouges au dehors, blanches en dedans, odeur agréable. Variété à fleurs semi-doubles qui s'ouvrent difficilement. Orangerie; terre franche légère. Au printemps, tailler sur 3 ou 4 yeux. Greffe en fente sur le jasmin blanc ordinaire.

5. Jasmin jonquille. *J. odoratissimum*. De l'Inde. Feuilles persistantes, supérieures simples, les autres à 3 folioles ovales; presque toute l'année, fleurs jaunes, à odeur de jonquille. Multiplic. de graines, de rejetons et de marcottes. Semé au printemps il fleurit l'année d'après. Orangerie, même culture.

ı . Jasmin des Açores. *J. azoricum*. Joli arbrisseau; feuilles persistantes, à 3 folioles, en cœur aigu; en août fleurs blanches à odeur suave. Même culture. Variété à feuilles panachées.

7. Jasmin glauque, ou a feuilles de troène. *J. glaucum*. H. K. *ligustrifolium*. Lam. du Cap. Feuilles glauques, persistantes, simples; en août, fleurs odorantes, assez semblables à celles du jasmin d'Espagne. Même culture, et orangerie.

8. Jasmin sarmenteux. *J. volubile*. Du Cap. Jolie espèce; tige de 6 pieds, à rameaux sarmenteux; feuilles simples, ovales-aiguës; de mai à juillet, fleurs blanches, odorantes; Même culture; serre tempérée.

9. Jasmin géniculé. *J. geniculatum*. Herbier de l'Amateur, vol. 4. Des Iles de la mer du Sud. Pétioles articulés; feuilles persistantes, simples; en été, fleurs d'un blanc sale, très-odorantes. Multiplic. de marcottes et de greffe en fente. Orangerie et même culture.

10 Jasmin de l'ile de France. *J. mauritanicum*. Desf. Il ressemble au jasmin des Açores. Même culture, mais serre chaude.

11 — 13. On cultive aussi les *J. auriculatum, simplicifolium ;* et le *multiflorum* à fleurs blanches et odorantes ; le 1er. et le 3e. en serre chaude, le 2e. en orangerie. Du reste même culture.

14. Jasmin triomphant. *J. revolutum.* H. P. Tiges sarmenteuses, de 8 à 10 pieds ; feuilles 2 ou 3 fois ailées avec impaire ; fleurs jaune vif et très-odorantes. Multiplic. de marcottes, de boutures et de greffe. Terre franche légère. Serre tempérée : on commence à le risquer en pleine terre.

TROÈNE commun. *Ligustrum vulgare.* Arbrisseau indigène, dont on forme des palissades basses et des haies ; feuilles lancéolées, aiguës ; au printemps, fleurs petites, blanches ; baies noires. Variétés à baies blanches ; à feuilles panachées. Toute terre et toute exposition. Semences, marcottes, boutures et rejetons. — Troène du Japon. *L. japonicum.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Plus grand ; en été, fleurs de 4 à 5 lignes de diamètre, formant une panicule décomposée. Pleine terre franche légère, à bonne exposition, et couverture l'hiver ou orangerie.

FAMILLE des Myoporinées. On ne connaît encore qu'un seul genre de cette famille.

MYOPORE à petites feuilles. *Myoporum parvifolium.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. De la Nouvelle-Hollande. Introduit en France par M. Noisette. Arbuste de 2 à 3 pieds, rameux, diffus, feuilles linéaires, spatulées, charnues, couvertes de glandes ainsi que les jeunes rameaux ; pendant tout l'été, fleurs blanches, petites, inodores, pédonculées, réunies deux ou trois ensemble dans les aisselles des feuilles. Terre franche légère avec terreau ; orangerie. Multiplic. de boutures et marcottes.

FAMILLE des Gattiliers (*Voy.* page 441.) Ces arbustes sont délicats et craignent excessivement la gelée. Un seul est de pleine terre (le gattilier commun), 4 genres seulement d'orangerie, et tous les autres demandent la serre chaude ou au moins tempérée. La terre franche légère, mêlée à la terre de bruyère, leur convient sans exception. On les multiplie de graines, boutures et marcottes, mais toujours sur couche chaude et sous châssis.

CLÉRODENDRON ou PERAGUT A FEUILLES EN COEUR. *Clerodendrum infortunatum*. L. *Clerodendrum viscosum*. VENT. — *Volkameria cordifolia* des jardiniers. De l'Inde. Arbuste toujours vert, de 3 pieds; feuilles grandes, cordiformes, pointues; en hiver et au printemps, et quelquefois en automne, fleurs en panicule feuillée, moyennes, à limbe d'un blanc de neige, et carmin à la base, à odeur de fleurs d'orange. Terre franche légère; midi; forts arrosemens en été; serre au moins tempérée, près des jours. Multiplic. de semences et de boutures sur couche chaude et sous châssis, ou de rejetons.

VOLCAMIER DU JAPON. *Volkameria japonica*. *Clerodendrum fragrans*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. De l'Inde. Charmant arbuste de 2 à 3 pieds; feuilles persistantes, cordiformes, laissant aux doigts une odeur désagréable; de mai en septembre, fleurs très-nombreuses, d'un pouce de large, très-doubles, blanches en dedans, purpurines en dehors, odorantes et durant 6 semaines. Terre franche légère; serre chaude, ou tempérée, près des jours. Multiplic. facile 1°. par rejetons; 2°. par des morceaux de racines qui ont du chevelu et qu'on met en pot sur couche chaude et sous châssis; 3°. de boutures traitées de même. On ne leur onne que des pots moyens, et on ne dépote que lorsdue les racines ont bien tapissé le vase. Nous avons porté qette plante à Cayenne où elle trace tellement qu'elle cn est devenue incommode.

e 2. VOLCAMIER A AIGUILLON. *V. aculeata*. De l'Inde. ige de 3 à 4 pieds, garnie d'aiguillons; feuilles persisTantes, lancéolées; de juillet en octobre, fleurs blanches nombreuses, 3 à 3. Serre chaude où il est presque toujours en végétation. On l'en sort pendant les chaleurs. Terre substantielle, consistante, et arrosemens assez fréquens. Multiplic. de boutures en pot sur couche ombragée, ou dans la tannée.

3—5. VOLCAMIER SANS AIGUILLONS. *V. inermis*. De l'Inde. Tige de 5 à 6 pieds, sans aiguillons; feuilles moins molles; fleurs blanches, à étamines très-saillantes. Même culture. On cultive aussi le *Volkameria*

tomentosa, toujours vert; feuilles très-velues; fleurs d'un blanc jaunâtre. Culture du n°. 2. — *Volkameria ligustrina*. JACQ. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Poils couvrant les pétioles, les pédoncules et les calices. Même culture.

GATTILIER COMMUN, ARBRE AU POIVRE. *Vitex Agnus castus*. France mérid. Arbrisseau aromatique de 8 à 12 pieds; feuilles à 5 ou 7 folioles lancéolées, inégales; fleurs estivales, en épis, petites, violettes, gris de lin ou blanches, suivant la variété. Variété à feuilles plus larges. Tout terrain, mieux léger, chaud et ombragé; couverture l'hiver. Multiplic. de graines ou marcottes, en pot sur couche tiède, ou au midi abrité. Repiquer la 3e. année.

2. GATTITIER A FEUILLES INCISÉES. *V. A. incisa*. Variété plus précoce, moins élevée, à fleur plus pâle. Même culture.

3. GATTILIER A TROIS FEUILLES. *V. trifoliata*. De l'Inde. Arbrisseau formant une tige de 3 à 6 pieds et une tête arrondie : feuilles blanchâtres au-dessous, petites ovales, les unes simples, les autres trifoliées : fleurs bleues en petite panicule terminale. Multiplic. de graines. Terre à oranger. Serre tempérée l'hiver.

CALLICARPE D'AMÉRIQUE. *Callicarpa Americana*. De la Caroline. Arbrisseau de 3 pieds; rameaux cotonneux; feuilles ovales, aiguës; en automne, fleurs petites, en corymbes, rougeâtres; fruit d'un beau rouge, et faisant de l'effet. Terre légère ou de bruyère. Multiplic. de semences, de marcottes ou de boutures, au printemps, à l'ombre, et dans de la terre de bruyère tenue fraîche. Orangerie.

AGNANTE PYRAMIDALE. Bois de Savanne des Antilles. *Cornutia pyramidata*. L. *Hosta cœrulea*. JACQ. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Des Antilles. Arbrisseau de 10 à 11 pieds; feuilles ovales, blanchâtres en dessous; en juillet, fleurs bleues, en grappes. Terre substantielle; serre chaude. Peu d'arrosemens l'hiver; plus fréquens pendant la floraison. Multiplic. de graines venues de son pays natal, ou de boutures en pot sur couche ou tannée.

HEBENSTREITIA denté. *Hebenstreitia dentata.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. *H. aurea.* And. Du Cap. Arbuste trisannuel, en buisson serré; tiges grisâtres; feuilles souvent par 3, réfléchies, linéaires; en juin-décembre, fleurs petites, tubulées, blanches, à une seule lèvre, marquée de taches longues et aurores; inodores le matin, à odeur forte et désagréable dans le milieu du jour; le soir, à odeur suave. Terre franche légère, exposition chaude; orangerie près des jours. Multiplic. au printemps, sur couche tiède, sous châssis ou cloche; de graines, ou de boutures d'une reprise facile : elles fleurissent dans l'année, et supportent difficilement le transport. Arbuste très-agréable, ainsi que l'*hebenstreitia cordata*, à feuilles cordiformes, charnues, et à fleurs en épis, blanches en dehors, rougeâtres en dedans; en juillet-décembre. Même culture.

DURANTE de Plumier. *Duranta Plumerii.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Des Antilles. Arbrisseau de 12 à 15 pieds dans son pays, de 3 à 4 dans le nôtre; feuilles ovales, glabres; pendant presque toute la belle saison, fleurs bleu pâle, petites, disposées de 12 et plus en grappes. Serre chaude; air libre; de juin en septembre. Multiplic. de marcottes et boutures sur couche et sous cloche. Terre légère et substantielle mêlée de terreau végétal.

LANTANA ou Camara a feuilles de Mélisse. *Lantana Camara.* De l'Amér. mérid. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, toujours vert, comme les suivans qui se cultivent de même. Feuilles ovales; tout l'été, fleurs en têtes, d'abord jaunes, puis aurores, d'un charmant effet, mais à odeur souvent désagréable. Serre chaude; terre franche : midi, et arrosemens fréquens en été; multip. de graines ou de boutures sur couche et sous châssis.

2. Lantana ou Camara a collerette. *L. involucrata.* Feuilles rhomboïdales, obtuses; de mai en août, fleurs en tête, blanches et roses.

3—4. Lantana ou Camara odorant. *L. odorata.* L. *L. suaveolens.* H. P. Rameaux grêles; feuilles petites, elliptiques; de mai en novembre, fleurs en tête, blanches et odorantes. Lantana a fleurs blanches.

L. nivea, de l'Inde; remarquable par ses épines courtes et courbées; feuilles ovales lancéolées; presqu'en tout temps, fleurs blanc de neige, à odeur suave. Ces plantes sont de l'Amérique méridionale.

5—6. Le *Lantana cinerea* à feuilles cendrées, fleurs pourpre pâle, et le *violacea*, méritent une place dans la serre chaude.

STACHYTARPHETA CHANGEANT. *Stachytarpheta mutabilis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. *Verbena mutabilis*. JACQ. De l'Amér. mérid. Arbuste de 3 pieds, rameux. Feuilles ovales, dentées. En juillet, fleurs grandes, en épi, d'un beau rouge, ensuite roses. Terre franche légère, mêlée de terreau de bruyère. Semis au printemps, sur couche chaude et sous châssis; repiquage en pot. Serre chaude ou au moins tempérée.

VERVEINE A 3 FEUILLES, Verveine Citronnelle ou odorante. *Verbena triphylla*. L'HÉR. *Aloysia citriodora*. ORT. Du Chili. Joli arbrisseau de 4 à 6 pieds; feuilles lancéolées, pointues; de juillet en septembre, fleurs petites, nombreuses, blanches en dehors et bleu purpurin en dedans, ayant, comme les feuilles, une agréable odeur de citron. Terre franche légère. Exposition chaude; orangerie ou châssis. Arrosemens fréquens en été. Multipl. de marcottes et de boutures sur couche et sous cloche. On peut la tailler à la sortie de l'orangerie.

SÉLAGINE BATARDE. *Selago spuria*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Du Cap. Tige de 2 pieds; feuilles oblongues, éparses; en juillet-août, fleurs nombreuses, très-petites, bleu très-clair, en corymbe agréable. En pot avec terre franche légère mêlée à la terre de bruyère; orangerie.

FAMILLE DES LABIÉES. (*Voy.* p. 441.) Ces arbustes, aromatiques dans toutes leurs parties, aiment une terre franche légère, quelques-uns la terre de bruyère. Beaucoup sont de pleine terre, mais on doit les placer à bonne exposition. On les multiplie sans exception de boutures, le plus grand nombre de graines, quelques-uns de marcottes et d'éclats.

WESTERINGIA A FEUILLES DE ROMARIN. *Westeringia rosmarinacea*. SMITH. *Cunila fruticosa*. WILLD.

De la Nouv.-Holl. Joli arbuste de 4 à 5 pieds ; rameaux en verticilles de 3 ; feuilles comme le romarin, mais plus pointues, blanches en dessous, en croix ; de mars en octobre, fleurs blanches, inodores, à 5 divisions longues et inégales. De graines ou boutures faites de bonne heure sur couche tiède et en terre de bruyère. Orangerie, près des jours.

ROMARIN OFFICINAL. *Rosmarinus officinalis*. Indigène ; de 4 pieds et plus ; aromatique. Feuilles persistantes, linéaires ; de février en mai, fleurs bleu pâle, en bouquets. Terre légère ; exposition chaude et abritée ; multiplic. de boutures, de marcottes et d'éclats des pieds. Tondu et arrosé, il se garnit davantage. Variétés panachées en blanc. *R. argenteus*, CELS. ; jaune, *Rosmarinus aureus*, délicates, et d'orangerie.

SAUGE POMIFÈRE. *Salvia pomifera*. De Crète. Tige de 4 à 5 pieds ; feuilles ovales-lancéolées, cotonneuses ; fleurs courtes, grosses, en épis, bleues, base de la lèvre inférieure tachée jaunâtre. Terre légère ; midi. Au printemps, multiplic. de graines semées sur un terrain chaud et ameubli, ou par éclat des pieds. Les suivantes, aux exceptions indiquées près, se cultivent de même et fleurissent presque tout l'été.

2. SAUGE DE CRÈTE. *S. Cretica*. Feuilles étroites, presque linéaires ; fleurs d'un rouge pâle, en verticilles écartés.

3. SAUGE CARDINALE. *S. coccinea*. De la Floride. Tiges de 4 pieds, carrées ; feuilles en cœur, pointues, persistantes ; fleurs grandes, écarlate vif, étroites, verticillées. Terre franche légère ; serre tempérée ou très-bonne orangerie près des jours. Au printemps, multiplic. de graines sur couche et sous châssis, ou de boutures à l'ombre. Arrosemens modérés, et midi en plein air.

4. SAUGE ÉLÉGANTE. *S. formosa*. Du Pérou. Charmant arbuste de 2 pieds ; feuilles persistantes, en cœur ; fleurs grandes, velues, d'un rouge écarlate.

5. SAUGE CITRONNÉE. *S. chamædryoïdes*. De la Nouv.-Esp. Arbuste de 3 pieds. Fleurs grandes et d'un très-beau bleu ; feuilles ovales et rugueuses, sentant le citron. Orangerie. Boutures faciles.

6. Sauge d'Afrique. *S. africana.* Du Cap. Arbrisseau de 5 à 6 pieds; feuilles ovales, dentées, cotonneuses en dessous; fleurs assez grandes, violettes ou d'un bleu foncé, en épis. En pot, et orangerie.

7. Sauge paniculée. *S. paniculata.* Du Cap. Feuilles ovales cunéiformes, vertes des 2 côtés; fleurs plus grandes, bleu clair, en épis plus nombreux.

8. Sauge des Canaries. *S. canariensis.* Arbrisseau de 4 à 5 pieds. Feuilles triangulaires, oblongues, vertes des deux côtés; fleurs en panicule terminale.

9. Sauge léonuroïde. *S. leonuroïdes.* Herbier de l'Amateur, vol. 8. — *Salvia formosa.* L'Hér. Du Pérou; sous-arbrisseau de 5 pieds. Feuilles en cœur, glabres; fleurs grandes, écarlates, verticillées.

10. Sauge dorée. *S. aurea.* Du Cap. Arbrisseau de 6 pieds; en mai, fleurs grandes, beau jaune doré qui se change en couleur de rouille. Feuilles ovales, arrondies au sommet, argentées.

11. Sauge éclatante. *S. Fulgens*, Desf. Du Brésil. Tiges canaliculées, de 2 à 3 pieds; rameaux et feuilles opposés, ces dernières ovales-acuminées, dentées; de septembre en décembre, fleurs superbes, grandes, en longs épis, à pédoncule et calice de même couleur que la corolle qui est allongée, d'un rouge éclatant, magnifique. Serre chaude. Terre à orangers; beaucoup d'arrosemens l'été, peu l'hiver. Multiplic. de boutures et d'éclats On espère qu'elle mûrira ses graines et pourra être cultivée en pleine terre comme annuelle.

PROSTANTHERA a fleurs velues. *Prostanthera lasianthos.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. De Van Diemen Island. Tige quadrangulaire; feuilles opposées; en juin et juillet, fleurs blanches, comme celles du Catalpa, d'un effet agréable. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre tempérée ou orangerie. Marcottes et boutures sur couche et sous châssis.

GERMANDRÉE arbrisseau. *Teucrium fruticans.* D'Espagne. Arbuste de 4 à 6 pieds; feuilles persistantes, petites, ovales; de juin en octobre, fleurs grandes, solitaires, d'un bleu violet tendre. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie près des jours.

Multiplic. de graines en pots sur couche au printemps; de boutures, ou d'éclats. Peu d'arrosemens en hiver.

2. GERMANDRÉE JAUNATRE. *T. flavicans*. LAM. De la France mérid. Arbuste touffu; feuilles ovales, persistantes; de juillet en septembre, fleurs en têtes, jaunâtres ou verdâtres. Même culture, mais pleine terre.

3. GERMANDRÉE MARITIME ou MARUM. *T. marum*. D'Espagne Petit buisson régulier; feuilles petites, ovales-aiguës; en juillet et août fleurs petites, purpurines, en épis. Les chats, que son odeur attire, tuent souvent cette plante, à force de se rouler dessus. Même culture ; orangerie.

4. GERMANDRÉE DE MARSEILLE A ODEUR DE POMME. *T. massiliense*. Tiges de 18 pouces; feuilles persistantes, ovales, cordiformes; dès juillet, fleurs en grappes, rose pourpre. Même culture; orangerie.

HYSSOPE OFFICINALE. *Hyssopus officinalis*. De la France mérid. Fleurs bleues, en épi unilatéral et feuillé, de juin en septembre. Variétés à fleurs rouges, blanches et à feuilles panachées. Multiplic. de graines en mars, de boutures et d'éclats.

LAVANDE COMMUNE. *Lavandula spica*. Du midi de la France. De juillet en septembre, fleurs bleues, en épi. Variétés à fleurs blanches; autre espèce à larges feuilles, *L. latifolia*, nommée aussi ASPIC et NARD. Multiplic. par éclats des pieds enfoncés profondément en terre légère, à exposition chaude; de boutures, ou de graines, mais ce dernier moyen est très-long.—LAVANDE STŒCHAS, *L. stœchas*. Indigène, tige de 2 à 3 pieds; feuilles sessiles, linéaires, persistantes; de mai en juillet, fleurs pourpre foncé, en épis feuillés. Terre légère, exposition chaude; orangerie. Multiplic. de graines sur couche tiède. On cultive de même la L. DÉCOUPÉE, *L. multifida;* en avril et octobre, fleurs bleuâtres; la L. PINNÉE, *L. pinnata;* pendant tout l'été, fleurs violettes; et la L. ÉLÉGANTE, *L. elegans*, à fleurs bleu foncé.

CRAPAUDINE DES CANARIES. *Sideritis canariensis*. Arbuste de 3 pieds; feuilles persistantes, cordiformes, cotonneuses en dessous; de mai en août, fleurs blanches, en verticilles laineux.—CRAPAUDINE DE CRÈTE. *S. cre-*

tica. Moins haute; feuilles plus petites; de mai en août, fleurs blanches et en verticilles. Terre franche légère; exposition chaude; peu d'arrosemens; orangerie. Multiplic. de graines sur couche tiède.

PHLOMIS FRUTESCENT. *Phlomis fruticosa.* Du Levant. Arbuste de 2 ou 3 pieds, en buisson; feuilles persistantes, en cœur obtus, cotonneuses en dessous; de juillet en septembre, fleurs grandes, en verticille, jaune éclatant. Variété A FEUILLES LARGES, *P. latifolia;* autre à FEUILLES ROUILLÉES, *P. ferruginea.* Orangerie ou pleine terre et couverture l'hiver. Terre franche légère; exposition chaude et abritée. Multiplic. de semences en terre ordinaire, ou boutures en mai.

2. PHLOMIS QUEUE-DE-LION. *P. leonurus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Du Cap. Arbrisseau charmant, de 6 pieds; feuilles longues, aiguës, persistantes; d'août en octobre, fleurs longues, nombreuses, d'un aurore très-vif, en verticilles. Même culture; orangerie près des jours; peu d'eau et garantir de l'humidité; tailler et rempoter à la sortie de l'orangerie.

3. PHLOMIS LYCHNITE. *P. lychnitis.* Du midi de la France. Tiges d'un pied; en juin-juillet, fleurs jaunes en verticilles; feuilles linéaires-lancéolées. Multiplic. de graines ou par éclats. Pleine terre; exposition chaude et abritée; couverture l'hiver.

ORIGAN MARJOLAINE, *Origanum majoranoïdes.* WILLD. D'Orient; cultivé pour son odeur et ses propriétés. ORIGAN d'Égypte ou MARJOLAINE A COQUILLE. *O. Ægyptiacum.* Joli port; feuilles en petites coquilles; très-odorant; de juin-août, fleurs roses et blanches. Exposition chaude. Multiplic. de semences, de boutures, de pieds. Orangerie pour celui d'Égypte.

THYM COMMUN. *Thymus vulgaris.* Très-petit arbuste d'Espagne, fort odorant. Il a plusieurs variétés : A FEUILLES ÉTROITES, *tenuifolius;* A LARGES FEUILLES, *latifolius*; et le PANACHÉ, *variegatus.* Le THYM A ODEUR DE CITRON, *T. serpillium citratum* est une variété du serpolet. On les multiplie d'éclats des pieds au printemps; terre légère; exposition chaude.

GERMAINE A FEUILLES D'ORTIE. *Germanea urti-*

cæfolia. LAM. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. *Plectranthus fruticosus.* L'HÉRIT. H. K. Joli arbuste du Cap; tiges de 2 pieds; feuilles persistantes, grandes, cordiformes; fin de l'été, fleurs en grappes, très-odorantes, petites, d'un bleu clair teint de violâtre, éperonnées. Terre franche légère; au midi; peu d'arrosement: elle craint l'humidité. Orangerie. De boutures en été, ou au printemps; de graines sur couche tiède et sous châssis. —GERMAINE NUDIFLORE, BASILIC DE LA CHINE. *Germanea nudiflora.* L. *Plectranthus nudiflorus.* WILLD. Tige de 8 à 9 pouces; feuilles pointues, cordiformes; fleurs petites, en grappes. Même culture, mais serre tempérée.

FAMILLE DES SCROPHULAIRES. (*Voy.* page 446.) Ces arbrisseaux aiment une terre légère, quelquefois mélangée de terre de bruyère. Tous sont d'orangerie, et se multiplient de marcottes, boutures, et semences, sur couche chaude et sous châssis.

BUDLEIA GLOBULEUX. *Budleia globosa.* Du Chili. Arbrisseau toujours vert comme les suivans, de 8 à 9 pieds; feuilles grandes, ovales-allongées, très-blanches en dessous; en juin, fleurs très-petites, agrégées, odorantes, d'un jaune doré. Terre légère; mi-soleil, et beaucoup d'eau; exposition abritée. Multiplic. de marcottes ou de semences et de boutures sur couche et sous châssis; orangerie pendant les 2 premières années, puis en pleine terre, et couverture l'hiver.

2. BUDLEIA A FEUILLES DE SAUGE. *B. salvifolia.* Tige de 6 à 7 pieds; en septembre, fleurs blanches, en petits corymbes cotonneux.

3. BUDLEIA A FEUILLES DE SAULE. *B. salicifolia.* Fleurs très-petites, blanchâtres, en panicule; feuilles cotonneuses en dessous. Serre tempérée, où la blancheur de leur feuillage tranche agréablement avec les autres plantes. Terre à oranger. Multiplic. de drageons, marcottes et boutures sur couche.

4. BUDLEIA TRÈS-GLABRE. *B. glaberrima.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Jolie espèce de la Nouvelle-Hollande; arbrisseau de 6 pieds et plus; feuilles linéaires-lancéolées, glabres; de décembre en avril, fleurs jaunes, à odeur agréable et forte, en grappe. Orangerie; graines et marcottes.

RUSSELIE MULTIFLORE. *Russelia multiflora.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De Vera-Cruz. Tige de 10 à 12 pouces; feuilles ovales-aiguës, dentées au bord; en juin-juillet, fleurs écarlates, très-jolies, en panicules. Terre de bruyère; multiplic. de marcottes et de semence. Orangerie. et mieux serre tempérée.

MAURANDIE TOUJOURS FLEURIE, USTÉRIE GRIMPANTE. *Maurandia semperflorens.* JACQ. *Usteria scandens.* CAV. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Mexique. Tiges grimpantes de 4 à 5 pieds; feuilles triangulaires, presque sagittées; de mars en septembre, fleurs nombreuses, grandes, d'un joli rose pourpre. Terre légère et substantielle, mieux de bruyère. Orangerie, ou pleine terre à exposition chaude et abritée, et couverture l'hiver. Multiplic. de semences, de marcottes ou de boutures sur couche chaude au printemps. On cultive de même le *M. antirrhiniflora.* WILLD. Nouvelle et jolie espèce.

MIMULE ORANGÉ OU GLUTINEUX. *Mimulus aurantiacus.* CURT. — *M. glutinosus.* WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Pérou. Arbuste fort joli, à tige de 3 pieds; feuilles opposées, presque connées, ovales-aiguës, persistantes, visqueuses ainsi que les fleurs et les rameaux; de juin en octobre, fleurs grandes, solitaires, d'un jaune oranger et un peu odorantes. Terre franche, mêlée de terre de bruyère un peu humide; orangerie. Multiplic. de boutures et semences sur couche chaude et sous châssis. Il ne vit que 4 ou 5 ans.

FAMILLE DES SOLANÉES. (*Voy* page 449.) Tous ces arbustes regardés comme suspects aiment une terre franche légère et substantielle. La moindre humidité les fait périr l'hiver, et cependant ils veulent pour la plupart de fréquens arrosemens l'été. On les multiplie rarement de marcottes, ordinairement de graines et boutures sur couche chaude. Un seul genre, les lyciets, fournit quelques espèces de pleine terre; tous les autres sont d'orangerie ou de serre chaude.

HEMITHOMUS ARBRISSEAU. *Hemithomus fruticosus.* L'HÉR. — HEMIMERIS A FEUILLES LINÉAIRES. *Hemimeris linearis.* WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Pérou. Fort joli arbuste, toujours vert; tige de 2 à 3 pieds; feuilles verticillées, longues, linéaires-lancéo-

lées ; en été, fleurs en épis, écarlates, à divisions rouge-capucine, brunes au centre et marquées de 5 raies vertes. Culture de l'héliotrope. — HEMITHOMUS A FEUILLES D'ORTIE. *H. urticæfolius*. DEL. *Celsia urticæfolia*. CURT. *Hemimeris urticæfolia*. WILLD. De l'Am. équinox. Arbuste de 2 pieds, presque herbacé ; feuilles persistantes, ovales, pointues ; de juillet en octobre, fleurs en grappes plus petites, et seulement écarlates. Même culture ; il se contente de l'orangerie.

JUSQUIAME DORÉE. *Hyoscyamus aureus*. Arbuste d'Italie, de 15 à 20 pouces ; feuilles éparses, velues, découpées ; de mars en octobre, fleurs pendantes, d'un jaune doré, et tachées pourpre noir en dedans. Multiplic. de semences, ou de boutures pendant l'été, sur couche tiède et sous châssis à l'ombre : enracinées en 5 ou 6 semaines. Dure 4 ans. Terre d'oranger ; soleil l'été ; orangerie.

STRAMOINE EN ARBRE, TROMPETTE DU JUGEMENT. *Datura arborea*. Du Chili. Tige de 10 à 15 pieds, épaisse ; feuilles grandes, ovales-lancéolées ; de juillet en octobre, belles fleurs d'un pied de long, en entonnoir plissé et à 5 angles, pendantes, très-odorantes, d'un beau blanc rayé jaune pâle. Terre d'oranger ; exposition chaude ; serre tempérée. Multiplic. facile de boutures pendant toute la belle saison ; arrosemens fréquens en été, et rares en hiver, où il ne faut point d'humidité.

SOLANDRE A GRANDES FLEURS. *Solandra grandiflora*. SWARTZ. *Datura sarmentosa*. LAM. Arbrisseau de la Jamaïque. Tige de 15 à 18 pieds ; feuilles grandes, ovales-lancéolées, un peu roulées sur les bords ; en mars et avril, fleurs grandes, assez semblables à celles du *datura arborea*, mais à limbe réfléchi, et d'une plus longue durée, blanches et à 5 stries verdâtres en dehors, lavées de pourpre dans l'intérieur, et légèrement odorantes. Terre franche légère ; serre chaude, près des jours. Au printemps, à l'époque où les boutons grossissent, multiplic. de graines ou de boutures sur couche chaude et sous châssis ; garantir de l'humidité et des pucerons.

MORELLE FAUX-PIMENT, Amomum, Cerisette. *So-*

lanum Pseudo-Capsicum. Arbrisseau de Madère, de 3 ou 4 pieds ; feuilles lancéolées, persistantes ; de juin en septembre, fleurs blanches ; baies semblables à de petites cerises, jaunes ou rouges, suivant la variété, et ne tombant qu'au printemps. Terre franche légère ; beaucoup d'eau en été et peu en hiver ; exposition chaude ; orangerie. Multiplic. de graines sur couche tiède.

2. Morelle Faux-Lyciet, *S. lycioïdes*. Du Pérou. De 4 ou 5 pieds ; d'avril en juin, jolies fleurs blanches, d'une longue durée ; feuilles semblables à celles du lyciet. Même culture ; marcottes et boutures.

3 — 5. Morelle de Buénos-Ayres. *S. bonariense*. Plus grand. Rameaux armés de piquans dans leur jeunesse ; feuilles ovales-aiguës, persistantes. Tout l'été, fleurs blanches, semblables à celles de l'oranger, en ombelles ; fruits jaunes. Même culture et multiplic. de rejetons. Morelles couleur de feu, et d'Éthiopie. *S. igneum* et *æthiopicum* ; l'une, de l'Amér. sept., se fait remarquer par le rouge brillant de ses épines ; l'autre, d'Afrique, par ses belles fleurs blanches : celle-ci est annuelle.

6. Morelle a feuilles de chêne. *S. quercifolium*. Du Pérou. De 4 pieds ; feuilles assez grandes, divisées en lobes profonds et aigus ; en juillet, fleurs en grappes, d'un beau violet vineux et à anthères d'un jaune doré. Même culture.

7. Morelle grimpante, douce-amère, Vigne de Judée. *S. dulcamara*. Indigène. Tiges de 7 à 8 pieds, sarmenteuses, et propres à garnir des murs ou des berceaux ; feuilles cordiformes, oblongues ; en juin et juillet, fleurs violettes et en grappes ; baies rouges. Tout terrain ; exposition de l'ouest ; multiplic. de semences, marcottes et éclats des racines. Variété moitié plus petite et traçante ; autre à feuilles panachées et d'orangerie.

PIMENT Cerise. *Capsicum cerasiforme*. De la Chine. De 2 à 3 pieds ; feuilles petites, lancéolées ; de juin en septembre, fleurs petites, solitaires et blanches ; fruits gros, en forme de cerise, beau rouge et jaunâtres. Terre franche légère, serre chaude ; multiplic. de semences sur couche chaude et sous châssis ; il fructifie dans l'année, si on donne beaucoup d'eau et de chaleur.

LYCIET DE LA CHINE. *Lycium sinense.* LAM. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; feuilles ovales-aiguës, petites; tout l'été, fleurs violet purpurin; baies rouges. — LYCIET A FEUILLES LANCÉOLÉES, JASMINOÏDE. *L. barbarum.* Indigène. Il ressemble au précédent; feuilles plus larges; fleurs blanc pourpre. — LYCIET ou JASMIN D'AFRIQUE. *L. africanum.* Rameaux épineux et roides; feuilles étroites et linéaires; fleurs violettes; fruits noirs. — LYCIET GLAUQUE. *L. boerhaaviæfolium.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Du Pérou. En été, fleurs paniculées et violettes, odorantes; feuilles argentées et persistantes. Serre tempérée. Les lyciets sont propres à garnir des treillages et les rocailles des jardins paysagers, sur lesquels leurs rameaux pendront avec grâce. Multiplic. de graines et drageons. Terre franche légère. Les 3 premiers en pleine terre.

CESTREAU ou GALANT DU JOUR. *Cestrum diurnum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Tige de 8 à 10 pieds; feuilles ovales oblongues, pointues; en novembre, fleurs blanches, en faisceaux, à odeur suave pendant le jour.— CESTREAU ou GALANT DU SOIR. *C. vespertinum.* Tige de 8 à 10 pieds; feuilles ovales; en mai juillet, fleurs violâtres; odeur de vanille le soir. — CESTREAU NOCTURNE. *C. nocturnum.* En novembre, fleurs verdâtres, odorantes la nuit.—CESTREAU A BAIES NOIRES. *C. parqui.* De 8 pieds; le plus agréable du genre. Feuilles lancéolées, ondulées; en avril, fleurs en panicule, jaunâtres, comme celles du jasmin; la nuit un parfum délicieux. Plus d'eau qu'aux autres en été.—CESTREAU A GRANDES FEUILLES, *C. macrophyllum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De Porto-Ricco. Tige de 6 à 8 pieds; feuilles lancéolées, grandes, persistantes; en septembre-novembre, fleurs en bouquets, jaune soufre. Semis sur couche, marcottes, ou boutures. Serre au moins tempérée l'hiver. Tous sont de l'Amérique équinoxiale, suspects, toujours verts et exhalant de leurs feuilles et fleurs une odeur nauséabonde, se changeant en parfum très-suave à certaines heures du jour. Serre chaude; le *Cestrum parqui* en orangerie, et même en pleine terre avec des précautions; terre franche légère. Multipl. de graines ou boutures sur couche et sous châssis.

BRUNSFELSIER des Antilles. *Brunsfelsia americana*. Grand arbre qui reste nain dans les serres chaudes; son beau feuillage, toujours vert, décore les tannées, et ses charmantes fleurs y répandent, pendant tout l'été, l'odeur la plus suave. Fleurs grandes, d'un beau blanc de lait. Chaleur continue, sans laquelle il ne fleurit point; bonne terre substantielle. Multiplic. de boutures sur couche chaude et sous châssis ombragé. — Brunsfelsier ondulé. *B. undulata*. And. Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Barbade et de la Jamaïque; 20 pieds dans son pays, 3 à 4 dans le nôtre; feuilles lancéolées, persistantes; de mars en septembre, fleurs grandes, à tube court et légèrement courbé, ondulées sur les bords du limbe, d'un blanc jaunâtre, belles et à odeur agréable d'œillet. Même culture.

FAMILLE des Borraginées. (*Voy*. page 451.) Ces arbustes délicats, remarquables par leurs feuilles plus ou moins pubescentes et cotonneuses, craignent l'humidité en hiver et demandent des arrosemens en été. Si on en excepte les vipérines qui sont d'orangerie, tous exigent la serre chaude, d'où cependant on peut les sortir pendant les 3 mois les plus chauds de l'été. On les cultive en terre fraîche légère, et on les multiplie de graines, boutures et marcottes.

SEBESTIER a larges feuilles *Cordia macrophylla*. Des Antilles. Arbre de 40 à 60 pieds; feuilles d'un pied, velues; en juillet et août, fleurs blanches, en grappes, à 5 divisions arrondies. Terre franche; serre chaude; la 1re. année dans la tannée; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de graines ou de boutures, en pots sur couche chaude et sous verre. Dans la serre, il fleurit tout l'été. — Sebestier a feuilles rudes. *C. sebestena*. De l'Inde. Arbrisseau de 10 à 14 pieds, toujours vert; feuilles grandes, ovales-oblongues, pointues; de mai en juillet, fleurs en grappes, rouge aurore, semblables à celles du laurier-rose. Même culture.

CABRILLET a feuilles larges. *Ehretia latifolia*. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Tige de 2 pieds; feuilles à pétioles ovales, aiguës, dentées en scie; en avril, fleurs blanches ou légèrement purpurines, en bouquets. Multiplic. de boutures et marcottes; serre chaude. Terre franche légère avec terreau de bruyère.

TOURNEFORTIA A FLEURS CHANGEANTES. *Tournefortia mutabilis.* VENT. Arbuste de Java. Tige droite, d'un pied; feuilles ovales-lancéolées, entières, assez grandes; au printemps, fleurs en épi, d'abord blanches, puis marquées d'une ligne noire, et finissant par être entièrement de cette couleur. Baies vertes, puis blanches et transparentes, agréables à l'œil. On peut mettre à l'air, pendant les chaleurs, cette espèce et les *T. laurifolia, scabra, lucida, arborescens,* toutes remarquables par leurs fleurs agréables et odorantes, et par leurs baies transparentes et colorées. Serre chaude; multiplic. de graines, et quelquefois de marcottes.

HÉLIOTROPE DU PÉROU. *Heliotropium peruvianum.* Arbuste de 2 à 5 pieds; feuilles persistantes, lancéolées, ovales; de juin-novembre, fleurs petites, bleuâtres, en corymbes, à odeur de vanille. Terre franche légère; midi, un peu abritée; beaucoup d'eau en été; serre tempérée ou bâche près des jours. Multiplic. de graines ou de boutures sur couche tiède, au printemps et en été : garantir du soleil pendant quelques jours. L'hiver, l'humidité fait tomber ses feuilles, et la plus légère gelée détruit ses branches, mais il repousse du pied au printemps. — HÉLIOTROPE A GRANDES FLEURS. *H. grandiflorum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Pérou. Tiges et rameaux plus élevés; épis de fleurs plus grands, à corolles plus grandes, tube une fois plus long que le calice; odeur plus douce; fleurs toute l'année en serre chaude. Même culture.

VIPÉRINE BLANCHATRE. *Echium candicans.* JACQ. De Ténériffe. Tige de 6 pieds; feuilles persistantes, en rosettes; de juillet en septembre, fleurs en grappes, d'un beau bleu. — VIPÉRINE GIGANTESQUE. *E. giganteum.* De Madère. Taille plus haute; couleur plus blanche; fleurs bleu céleste, en mai. — VIPÉRINE A GRANDES FLEURS. *E. grandiflorum.* VENT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Cap. Bel arbrisseau de 3 à 5 pieds; feuilles persistantes, lancéolées; au printemps, fleurs grandes, rose tendre. Terre franche légère; exposition chaude et arrosemens fréquens en été; orangerie.

Multiplic.

Multiplic. de semences aussitôt la maturité, ou de boutures en mai, sur couche chaude et sous châssis.

FAMILLE des Liserons. (*Voy.* page 405.) Terre franche légère ; orangerie ; de boutures, ou graines qui mûrissent rarement.

LISERON satiné. *Convolvulus cneorum*. D'Espagne. Joli arbuste de 2 pieds, toujours vert ; feuilles lancéolées et satinées, couvertes d'un duvet argenté. Tout l'été, fleurs blanches, lavées de rose. Multiplic. de boutures et de graines. Terre franche légère ; peu d'humidité. Liseron linéaire. *C. linearis*. Du Levant. Feuilles plus étroites, plus longues, moins argentées ; fleurs rose pâle, tout l'été. Même culture.

FAMILLE des Polémoines. (*Voy.* page 453.) L'arbuste cultivé dans cette famille forme de charmantes guirlandes dont on peut orner les murs, les treillages et les fenêtres. Sa croissance rapide et sa fructification dans l'année le font cultiver comme une plante annuelle. Ses graines mûrissent dans l'orangerie, ou même dans un appartement.

COBÉE grimpante. *Cobæa scandens*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. Du Mexique. Tiges grêles, grimpantes, de 24 à 30 pieds ; feuilles à 3 paires de folioles ovales, avec vrille ; pendant tout l'été, fleurs grandes, à limbe un peu velu et à divisions, d'abord jaune pâle, puis violettes. Terre franche légère ; exposition chaude ; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de semences sur couche tiède, ou de boutures et de marcottes en tout temps : la même branche peut servir à faire plusieurs marcottes. Elle est vivace en orangerie, et passe très-rarement les hivers en pleine terre.

FAMILLE des Bignones. (*Voy.* page 457.) Cette famille renferme plusieurs arbustes grimpans qui tous peuvent être mis en pleine terre, en les couvrant l'hiver, surtout les premières années. Ils aiment une terre franche légère à bonne exposition, et se multiplient de graines sur couche chaude et sous cloche, de boutures avec du bois de 2 ans, et de marcottes.

BIGNONE catalpa. *Bignonia catalpa*. De la Caroline. Arbre superbe, de 30 pieds ; feuilles grandes, en cœur aigu ; en juillet ou en août, fleurs en larges girandoles blanches, tachées de pourpre et de jaune. Terre franche légère ; mi-soleil. Semis en mars en terrines, sous cloches, ou mieux en avril en pleine terre. Garantir du

froid pendant 3 ans; repiquer en pépinière la 2e. année, et mettre en place la 4e. Boutures, ou rejetons butés. Bois léger d'un gris blanc, et lustré quand on le polit.

2—4. BIGNONE DE VIRGINIE. *B. radicans*. L. *Tecoma radicans*. Juss. Arbrisseau grimpant, à tiges munies de vrilles, sarmenteuses, de 20 à 30 pieds; feuilles ailées, à folioles impaires-ovales; fleurs en juillet, août et septembre, grandes, tubulées, laque carminée. Terre franche légère et fraîche; bonne exposition. Multipl. sur couche, de graines qui ne lèvent souvent que la 2e. année, d'éclats, de marcottes, ou de boutures avec du bois de 2 ans. Pleine terre humide. Variétés, plus petite à fleurs plus pâles; à fleurs plus rouges. Elles produisent un effet superbe contre les murs et les treillages.

5. BIGNONE A VRILLES. *B. capreolata*. Jolie espèce de Virginie; tiges de 3 à 6 pieds, sarmenteuses, s'implantant par des racines sur les arbres auxquels elles s'accrochent encore par des vrilles; feuilles lancéolées, aiguës; en juin et juillet, fleurs d'un jaune orangé en dedans et couleur cannelle en dehors. Même culture.

6. BIGNONE DE L'ÎLE DE NORFOLK. *B. pandorea*. Arbrisseau à tiges sarmenteuses, volubiles; feuilles persistantes, à 5 ou 6 folioles elliptiques; en automne, dans la serre chaude ou tempérée, ou seulement au printemps dans l'orangerie, fleurs à tube ventru, d'un blanc terne rayé de pourpre. Terre de bruyère dans un grand pot. Multiplic. de boutures et de marcottes, ou de rejetons.

7. BIGNONE A CINQ FEUILLES. *B. pentaphylla*. Des Antilles. Arbrisseau de 12 à 15 pieds; feuilles à 5 folioles ovales et inégales; fleurs purpurines. Terre franche; serre chaude; chaleur constante; arrosemens fréquens pendant la végétation, et rares dans l'état de repos. Multiplic. de graines ou de boutures en pots dans la tannée et sous cloches.

8. BIGNONE A FEUILLES DE FRÊNE. *B. stans*. Tiges de 7 à 8 pieds; feuilles persistantes, à 5 ou 8 folioles; en août, fleurs jaunes en grappes. Culture du no. 6.

9. BIGNONE DE LA CHINE. *B. sinensis*.—*B. grandi-*

flora. Willd. Arbrisseau sarmenteux; feuilles du n°. 2; fleurs grandes, en grappes; corolle courte, s'évasant en un grand limbe de couleur safranée. Terre à orangers. Multiplic. de boutures, de marcottes et de racines. Orangerie.

GELSEMIER luisant. Jasmin odorant de la Caroline. *Gelsemium lucidum.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. *Bignonia sempervirens.* Des États-Unis. Tige sarmenteuse, volubile; feuilles lancéolées; en juin-juillet, fleurs d'un beau jaune, assez grandes, en entonnoir, à odeur agréable de giroflée jaune. Terre franche légère; exposition chaude et couverture l'hiver, ou en pot et orangerie. Multiplic. de graines tirées de son pays natal, semées sur couche et sous cloche.

FAMILLE des Gentianes. (*Voy.* page 458.) Ces arbustes charmans sont extrêmement délicats et vivent peu de temps, ce qui engage à les multiplier tous les ans. Ils craignent le froid et la chaleur, ce qui rend leur culture d'hiver critique et embarrassante. Il leur faudrait une serre de même température que l'orangerie, très-sèche, aérée tous les jours, et très-éclairée; le châssis pourrait remplir ces conditions. Elles se plaisent en terre de bruyère, et périssent dans les terres fortes.

CHIRONE velue ou arbrisseau. *Chironia frutescens.* Tige de 5 pieds; feuilles étroites, lancéolées; de juin en octobre, fleurs à divisions grandes, ovales, rose purpurin, se fermant la nuit, et d'une longue durée. Variété à fleurs blanches. — Chirone a feuilles de lin. *C. linoïdes.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Tige de 2 pieds; feuilles linéaires, étroites, glauques; de juin en octobre, fleurs plus petites, rose pourpré. — Chirone a feuilles en croix. *C. decussata.* Tige plus grosse; feuilles en croix, plus grandes; de juillet en septembre, fleurs plus grandes, de même couleur. C'est la plus jolie.—*C. jasminiflora*, nouvelle et jolie espèce à fleurs roses. Toutes se cultivent en terre sablonneuse et substantielle, ou de bruyère, tenue fraîche l'été, à mi-soleil et à l'abri des grandes pluies. Serre tempérée ou bâche, où elles ne craignent pas l'humidité. Multiplic. de graines aussitôt mûres, de boutures et de marcottes dans un pot plongé dans une couche.

FAMILLE des Apocyns. (*Voy.* page 460.) Ces arbrisseaux sont peu difficiles sur le choix de la terre, cependant la terre

26.

à orangers, quelquefois mêlée à celle de bruyère, leur convient le mieux. Une seule espèce est de pleine terre, toutes les autres veulent l'orangerie ou la serre chaude. On les multiplie de semences, de boutures, et de drageons, sur couche chaude et sous châssis, ou de marcottes.

LAURIER-ROSE COMMUN. *Nerium oleander.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De la Provence. Arbrisseau charmant, toujours vert; de juin–octobre, fleurs nombreuses, grandes et roses. Terre franche; exposition chaude; orangerie. Multiplic. de rejetons ou marcottes. Variétés, à feuilles panachées, à fleurs blanches, à fleurs carnées, à fleurs panachées, à fleurs très-pleines sentant la vanille (HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2), aussi larges qu'une rose ordinaire, et se succédant tout l'été. Celle-ci est d'Italie. — LAURIER-ROSE ODORANT. *N. odoratum.* H. P. De l'Inde. Plus petit, et vert plus pâle; fleurs plus ou moins rouges, ou panachées de blanc, ou blanches, ou simples, ou doubles; odeur fort agréable. Même culture, mieux serre tempérée; beaucoup de chaleur et d'eau en été, pour obtenir des fleurs. Les petits plants sous châssis.

PERIPLOCA DE LA GRÈCE. *Periploca græca.* Arbrisseau sarmenteux; rameaux de 20 à 25 pieds, volubiles; feuilles pointues, ovales; en juin et juillet, fleurs pourpre noirâtre, de mauvaise odeur. On en garnit des berceaux exposés à mi-soleil. Multiplic. de semences, drageons, marcottes et boutures. Tous terrains. — PERIPLOCA A FEUILLES ÉTROITES. *P. angustifolia.* LAB. De Syrie. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, grimpant; feuilles presque spatulées, persistantes; fleurs pourpres intérieurement, marquées dans leur milieu d'une tache blanche, en corymbes. Orangerie.

HOYER CHARNU. *Hoya carnosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. *Asclepias carnosa.* L. De l'Asie. Tige et rameaux sarmenteux, à crampons radiciformes, à l'aide desquels ils s'attachent et s'élèvent très-haut; feuilles ovales, charnues, persistantes; une vingtaine de fleurs blanches, teintes de rose, en ombelles, luisantes comme de l'émail avant d'être épanouies, puis veloutées, successives et de longue durée. Cet arbuste, par ses longues guirlandes, fait un des plus agréables ornemens des ser-

res chaudes. Multiplic. de marcottes ou de boutures sur couche et sous cloche.

ALLAMANDE PURGATIVE. *Allamanda cathartica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De la Guiane. Arbrisseau sarmenteux, grimpant; feuilles lancéolées, en verticilles écartés; de juin à la fin de l'automne, fleurs grandes, belles, jaune clair, campanulées. Serre chaude; arrosemens fréquens. Multiplic. par marcottes.

CRYPTOLEPIS RÉTICULÉ. *Cryptolepis reticulata.* Arbrisseau droit, haut de 2 à 4 pieds, fort élégant; feuilles oblongues lancéolées, aiguës des deux bouts, longues de 5 à 8 pouces, à nervures latérales très-nombreuses et parallèles : en août, fleurs terminales, blanches et grandes comme celles du jasmin. Terre substantielle et légère. Serre chaude. Multiplic. de boutures étouffées.

CERBERA DES INDES. *Cerbera manghas.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De l'Inde. Arbre dans son pays, arbrisseau dans nos serres. Il ressemble beaucoup à la pervenche de Madagascar; en juillet, fleurs assez grandes, d'un blanc pur, marquées de rouge cramoisi, à odeur agréable. Serre chaude, dans la tannée. Multipl. de boutures sur couche et sous entonnoir.

ARDUINIE A DEUX ÉPINES. *Arduinia bispinosa.* D'Arabie. Arbuste de 2 pieds, muni de 2 épines à chacun des rameaux; feuilles ovales, persistantes; en juillet, fleurs blanches, très-petites, à odeur agréable. En pot; terre de bruyère, mêlée à celle d'orangers. Multiplic. de semences ou de marcottes. Orangerie.

FAMILLE DES SAPOTILLIERS. *Calice divisé; corolle régulière, autant ou le double de divisions qu'au calice; étamines de même; 1 style à 1 stigmate ordinairement simple; baie ou drupe; arbres laiteux et exotiques.* Ces arbres très-délicats sont de serre chaude et exigent beaucoup de chaleur. Ils aiment une terre légère substantielle et se multiplient de marcottes, mieux de graines tirées de leur pays natal.

JACQUINIER A FLEURS ORANGÉES. *Jacquinia aurantiaca.* AIT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Arbrisseau d'Amérique. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles oblongues, cunéiformes, persistantes; en juillet, fleurs beau

jaune orangé, petites, très-jolies. Serre chaude; multiplic. de marcottes.

SAPOTILLIER COMMUN. *Achras sapota.* JACQ. Des Antilles. Arbre de 40 pieds dans son pays. Feuilles ovales, lancéolées, un peu épaisses; fleurs peu apparentes, blanches, campanulées. Fruit gros, mangeable et agréable, ressemblant un peu à une orange. Serre chaude et terre légère. De marcottes.

FAMILLE DES MYRSINÉES. *Calice à 5 div., corolle à 5 div.: étamines opposées aux div. de la corolle; fruit globuleux à une loge, à une graine. Embryon linéaire, placé en travers dans un périsperme charnu.* Arbrisseaux exotiques d'orangerie et de serre chaude.

MYRSINE A FEUILLES ÉMOUSSÉES. *Myrsine retusa.* VENT. Des Açores. Arbrisseau très-touffu, à feuilles de la grandeur de l'ongle, glanduleuses, dentées dans la partie supérieure. Au printemps fleurs très-petites, pourpres, en petits corymbes axillaires, penchées. Orangerie et terre à oranger. Multiplic. de marcottes et boutures.

ARDISIA SOLANACÉE. *Ardisia solanacea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la côte de Coromandel. Arbrisseau de 5 à 6 pieds. Tige à rameaux peu nombreux; feuilles pétiolées, ovales, lancéolées, entières; en juin et juillet, fleurs purpurines, à corolle étoilée, un peu charnue, disposeés en corymbes. Culture des plantes de serre chaude.

2. ARDISIA A FEUILLES GLANDULEUSES. *A. crenulata.* Arbrisseau à tête arrondie, haut de 2 pieds, à feuilles ovales-oblongues, bordées de dents glanduleuses: fleurs en corymbe convexe, petites, rosées. Fruits rouges, nombreux, pisiformes, d'un bel effet. Serre chaude. Terre de bruyère et franche. Multipl. de graines et boutures.

3. ARDISIA PANICULÉE. *A. paniculata.* Arbrisseau vigoureux, à rameaux divergens; feuilles en faisceaux au bout des rameaux, lancéolées, longues de 1 à 2 pieds. Presque toute l'année, fleurs rose-violacées, en grappe paniculée, terminale, longue de 8 à 15 pouces. Superbe plante; même culture.

FAMILLE DES PLAQUEMINIERS. *Calice divisé; corolle par-*

tagée ; 1 style à stigmate simple ou divisé ; capsule ou baie ; arbres exotiques. Quoique assez délicats, ces arbres se plaisent en pleine terre, où on les couvre l'hiver. Ils aiment une terre franche légère, un peu fraîche et à mi-soleil. On les multiplie de marcottes et de graines.

PLAQUEMINIER LOTUS, ou D'ITALIE. *Diospyros lotus.* De Barbarie ; naturalisé en Italie. Arbre de 25 à 30 pieds ; feuilles lancéolées, entières ; en juin et juillet, fleurs axillaires. Pleine terre franche, un peu légère et fraîche ; bonne exposition. Multiplic. de graines en terrines sur couche tiède.—PLAQUEMINIER DE VIRGINIE. *D. virginiana.* Grand arbre ; feuilles plus larges, ovales, lancéolées, assez semblables à celles du poirier ; en juin et juillet, fleurs petites, verdâtres ; baies assez grosses, longuettes, jaunâtres, diaphanes, et mangeables. Même culture ; exposition au nord. Son bois sert pour le tour et pour les brancards de voitures.

3. PLAQUEMINIER KAKI. *D. kaki.* Des Indes. Feuilles ovales, pointues par les 2 bouts ; fleurs blanches ; fruits appelés *Figues-Caques*, rouge cerise, d'une saveur délicieuse. Orangerie ; terre franche légère ou de bruyère. Multiplic. par greffe en approche sur celui d'Italie. Exposition chaude ; pleine terre dans le midi.

4. PLAQUEMINIER ÉBÉNIER, ÉBÉNIER. *D. ebenus.* De Ceylan ; chez nous il reste très-petit. Serre au moins tempérée. Il fournit le bois d'ébène.

ANDREWSIE GLABRE. *Andrewsia glabra.* De la Nouv.-Holl. Arbuste de 6 pieds ; feuilles persistantes, lancéolées, ponctuées ; en hiver, fleurs réunies, petites et blanches. Culture des mimosas, comme l'*A. debilis*, sarmenteuse à fleurs bleues, et l'*A. salicifolia*, du même pays.

VISNÉE MOCANÈRE. *Visnea mocanera.* Des Canaries. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, à rameaux fastigiés, distiques : feuilles oblongues elliptiques, luisantes, à peine dentées, finement ponctuées en-dessous : en janvier, fleurs axillaires, solitaires ou géminées, penchées, blanchâtres. Serre tempérée. Multiplic. de graines, boutures et marcottes.

ALIBOUFIER OFFICINAL. *Styrax officinale.* De la

France mérid. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; feuilles ovales, blanchâtres en dessous; en juillet, fleurs blanches, grandes, de la forme de celles d'oranger. Terre à oranger en pots, mais plus légère en pleine terre. Exposition la plus chaude, près d'un mur; forte couverture de paille pendant les gelées, ou orangerie; mais il n'est beau qu'en pleine terre. Multiplic. de graines en terrines sur couche aussitôt leur maturité, de drageons et de marcottes. — ALIBOUFIER GLABRE. *S. lævigatum.* H. K. De la Caroline. Plus grand; feuilles ovales, obongues; fleurs moins grandes. Même culture.

HALÉSIE A 4 AILES. *Halesia tetraptera.* Joli arbrisseau rustique, de la Caroline. Tiges de 12 à 15 pieds; feuilles longues, aiguës; en mai, fleurs pendantes, d'un blanc pur, campanulées; fruits à 4 ailes. Terre franche légère ou de bruyère; mi-soleil. Multiplic. de graines en terrines et terre de bruyère, tenue fraîche, ou de marcottes avec le bois de l'année précédente, et qu'on relève la 3e. année. — HALÉSIE A 2 AILES. *H. diptera.* De la Pensylvanie. Feuilles plus ovales; fruit à 2 ailes. Même culture. Arbrisseaux agréables.

FAMILLE DES ROSAGES. *Calice divisé; corolle lobée ou partagée; étamines sur la corolle ou sur le calice; ovaire supère; 1 style à stigmate simple; capsule. Sous-arbrisseaux exotiques.* Tous ces jolis arbustes sont assez délicats, quoique craignant peu le froid. Ceux d'orangerie veulent une terre légère substantielle; les autres ne réussissent bien qu'en plate-bande de terre de bruyère un peu humide et à mi-soleil. On les multiplie de graine semée en terrines, peu recouverte de terre, et on les tient toujours légèrement humides à l'abri du vent et du grand soleil, afin que la surface ne se durcisse ni ne se fende; ou de marcottes; très-peu de boutures ou rejetons.

KALMIA A LARGES FEUILLES. *Kalmia latifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De l'Amér. septent. comme les suivans. Superbe arbrisseau de 6 à 7 pieds; feuilles oblongues, aiguës; en juin, fleurs rosées ou carnées, en corymbes. Il refleurit quelquefois en septembre. Multiplic. de graines et de marcottes incisées. Variété à fleur blanche.

2—3. KALMIA A FEUILLES ÉTROITES. *K. angustifolia.* Arbrisseau de 4 ou 5 pieds; feuilles petites, lan-

céolées, blanchâtres en dessous; en juin et juillet, fleurs petites, rouge vif. Multiplic. de rejetons, de marcottes non incisées et de graines. Variété : *K. polyfolia* ou *oleifolia*. En buissons très-touffus, d'un pied de haut; feuilles et fleurs plus petites.

4. Kalmia velu. *K. hirsuta*. Tige de 2 pieds, en automne; fleurs pourprées ou carnées. Culture du N°. 2.

5. Kalmia glauque. *K. glauca*. H. K. *K. rosmarinifolia*. Buisson arrondi, de 18 pouces de haut; feuilles linéaires, lancéolées, glauques; en mai, fleurs plus grandes, d'un joli rose. Tous sont jolis, mais le 1er. est le plus beau. On les cultive en pleine terre de bruyère un peu humide; mi-soleil. Multiplic. de rejetons et de marcottes, faites en automne sur le jeune bois, enracinées la 2e. année. Les plus beaux sujets viennent de graines, semées aussitôt mûres, en terrines, et terre de bruyère mêlée de sable et un peu foulée. Le semis doit à peine être recouvert d'une terre tamisée très-fin, arrosée à la gerbe la plus fine, et mis à l'ombre sous châssis ou bâche. Il y passe l'hiver; au printemps, on le plonge en couche tiède sous châssis. Le jeune plant, habitué insensiblement à l'air, doit encore être rentré en orangerie pendant 2 et 3 ans; après, on le met en place.

RHODODENDRON en arbre. *Rhododendron arboreum*. De la Chine. Bel arbre pyramidal, à rameaux étagés, ouverts horizontalement; jeunes feuilles soyeuses, ensuite vertes en dessus, argentées en dessous, lancéolées, longues de 5 à 6 pouces. En avril et mai fleurs terminales écarlate rembruni, au nombre de 12 à 18, formant une tête hémisphérique. A fleuri pour la première fois en France, chez M. Boursault, en 1825. MM. Noisette et Cels en possèdent des variétés qui n'ont pas encore fleuri, mais qui offrent des différences remarquables dans le bois et dans les feuilles. Serre tempérée. Terre de bruyère. Multiplic. par couchage et par greffe en approche sur les grands Rhododendrons, en attendant qu'il donne des graines.

2. Rhododendron d'Amérique. Grand Rhododendron. *R. maximum*. Herb. de l'Am., vol. 6. De l'Am. sept. Arbrisseau superbe, de 5 à 6 pieds, à rameaux gros

etcourts, souvent pulvérulens; feuilles oblongues, épaisses, raides, à bords roulés en dessous, pulvérulentes, vert tendre en dessus, pâles en dessous. En juin et juillet, fleurs en corymbe convexe, roses ou plus ou moins rouges. La variété à fleurs d'un blanc pur est très-jolie; elle a les feuilles plus étroites.

3. RHODODENDRON DE CATESBY. *R. catesbæum.* S'étale davantage, devient moins haut et a le bois plus gros que le précédent : jeunes feuilles pubescentes en dessous : feuilles adultes, ovales, grandes, d'un blanc argenté en dessous. En mai et juin, fleurs très-grandes d'un rose tendre, les plus belles du genre.

4. RHODODENDRON PONTIQUE OU A FLEURS VIOLETTES. *Rhododendron ponticum.* Du Pont. Arbuste de 8 à 10 pieds : feuilles lancéolées, aiguës, très-variables. En mai, fleurs pourpres violacées, grandes, et dont les étamines sont plus longues que dans le *R. maximum.* Varie beaucoup dans la couleur et la grandeur de ses fleurs et de ses feuilles. On distingue surtout la superbe variété à fleurs blanches, qui n'est encore que chez M. Cels; viennent ensuite les *R. bullatum*, à feuilles ovales courtes, très-rapprochées et boursouflées; *R. undulatum*, à feuilles ondulées; *R. salicifolium* ou *verticillatum*, à feuilles étroites rapprochées par groupes; *R. variegatum*, à feuilles panachées de blanc et de jaune; *R. semiplenum*, à fleurs semi-doubles. Toutes ces variétés ont été obtenues de graines, mais elles ne se perpétuent que par couchage ou par greffe.

5. RHODODENDRON AZALOÏDE. *R. azaloïdes.* Passe pour un hybride du R. pontique et de l'azalée pontique. Il a le port de ce dernier et ne s'élève qu'à la hauteur de 3 pieds : ses feuilles sont oblongues, pubescentes en dessous. En mai : fleurs nombreuses, roses, très-belles, à bord ondulé, non ponctuées en dedans, mais seulement jaunâtres à la place des points. R. AZALOÏDE VIOLACÉ. *R. az. violaceum.* Plus petit dans toutes ses parties; fleurs violacées, s'épanouissant un peu plus tard.

6. RHODODENDRON PONCTUÉ. *R. punctatum.* L. *R. minus.* MICH. De l'Am. sept. Taille du précédent : feuilles ovales elliptiques, ponctuées en dessous ainsi que les rameaux et le tube des fleurs. Il y a des variétés à

fleurs plus ou moins grandes, carnées, rose pâle, rose vif et plus ou moins nombreuses.

7. Rhododendron ferrugineux. *R. ferrugineum.* Beaucoup plus petit que les précédens : buisson arrondi, touffu, haut de 1 à 2 pieds : feuilles oblongues lancéolées, obtuses, avec une pointe, les adultes couvertes en dessous de points roux. En juin, fleurs petites, d'un rose vif, rejetées de côté, couvertes en dehors de points jaunes.

8. Rhododendron velu. *R. hirsutum.* Forme un buisson arrondi comme le précédent, mais ne s'élève guère au delà de 15 pouces : feuilles oblongues, elliptiques, ponctuées en dessous, ciliées sur les bords : fleurs petites, campanulées, d'un rouge vif, marquées en dehors de points dorés. Variété à feuilles bordées de jaune. *R. hirsutum, variegatum.*

9. Rhododendron de Daourie. *R. dauricum.* Des bords de la mer Noire. Arbuste de 2 pieds; rameaux teints de pourpre ; feuilles ovales, obtuses, ponctuées, non persistantes. De mars en mai, fleurs petites, d'un pourpre foncé.

10. Rhododendron a fleurs jaunes. *R. chrysanthum.* De Sibérie. Bas et rameux; feuilles au sommet des branches; fleurs jaunes, assez grandes et fort belles.

11. Rhododendron a petites feuilles. *R. chamæcistus.* D'Autriche. Charmant arbuste, le plus petit du genre; feuilles ovales-aiguës, petites, et de la forme de celles du serpolet; en juin, fleurs couleur de chair ou rouge vif, ponctuées de rouge plus foncé. On en récolte la graine en septembre.

12. Rhododendron du Caucase. *R. caucasicum.* Il ressemble au *R. chrysanthum.* Feuilles ovales, ferrugineuses et cotonneuses en dessous; fleurs blanches ou rose pâle.

Excepté la première espèce qu'il est prudent de tenir l'hiver en serre tempérée, tous ces Rhododendrons se cultivent en plein air, en terre de bruyère, au nord ou au levant : et ils sont certainement le plus bel ornement d'un jardin en mai et juin. On les multiplie de marcottes incisées ou non, et mieux par semis qu'on exé-

cute de deux manières. 1°. On fait au printemps une petite couche sourde, on la charge de terreau : on met sur ce terreau 4 pouces de terre de bruyère bien tamisée ; on la presse et on l'unit bien : on sème la graine dessus, on bassine légèrement pour attacher les graines à la terre, on met vite le panneau vitré, et on a grand soin que la superficie ne sèche jamais, ni par le hâle ni par le soleil : on bassine très-légèrement d'une à trois fois par jour : on ombre avec un paillasson clair quand il fait du soleil. 2°. Ou bien, ce qui est plus aisé et plus sûr, on emplit des terrines de terre de bruyère, on sème comme par l'autre procédé, on pose ces terrines dans l'eau de façon qu'il y ait constamment 3 pouces de submergés. De cette manière on n'arrose jamais et on ne craint pas la sécheresse. Quand on n'emploie pas l'un de ces deux procédés, les graines lèvent lentement et difficilement.

AZALÉE NUDIFLORE. *Azalea nudiflora.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Arbrisseau de l'Amér. septent., de 4 à 5 pieds; feuilles ovales-pointues, un peu velues sur les bords; en mai, avant l'entier développement des feuilles, fleurs odorantes, à étamines très-longues, de différentes couleurs, suivant la variété, savoir : A. BLANCHE, à fleurs blanches ou rosées, ou à fleurs doubles blanches; A. BICOLORE, à tube rouge et limbe blanc rosé, *A. partita;* diffère de la précédente par sa corolle double, fendue jusqu'à la base en 10 pétales distincts ; A. CARNÉE, *A. carnea*, à tube rouge et velu, à limbe pâle; A. ÉCLATANTE, *A. rutilans*, à tube très-rouge et velu, à boutons gris, à calice brun-verdâtre et velu; A. ÉCARLATE, *A. coccinea major*, à calice vert et cilié, boutons gros et verts, tube écarlate; A. PETITE ÉCARLATE, *A. coccinea minor*, plus petite, boutons jaunâtres; A. PAPILIONACÉE, *A. papilionacea*, à fleurs rouges, et calice foliacé.

2. AZALÉE VISQUEUSE. *A. viscosa.* Arbrisseau des mêmes lieux, de même port et volume; feuilles pointues, velues; en juin, fleurs velues, visqueuses, blanches, très-odorantes. Variétés : A. MULTIFLORE, *A. floribunda;* A. GLAUQUE, *A. glauca;* A. COTONNEUSE, *A.*

tomentosa; A. LUISANTE, *A. virens;* A. RUDE, *A. scabra;* A. TARDIVE, *A. serotina;* à fleurs simples; et sous-variétés, à fleurs semi-doubles : A. COUCHÉE, *A. procumbens*, très-basse; A. COTONNEUSE, *A. tomentosa*, *A. tomentosa rubra;* A. POURPRÉE, *A. purpurea*, *A. colorata*, *A. ruberrima*, à fleurs semi-doubles.

3. AZALÉE PONTIQUE. *A. pontica.* Arbrisseau de 5 ou 6 pieds; feuilles ovales et longues; en mai et juin, fleurs jaunes, campanulées, odorantes, grandes et bien ouvertes. Variété à fleurs blanches; autre à fleurs jaune-clair. Chez M. Noisette.

4. AZALÉE ÉCLATANTE. *A. calendulacea.* MICH. Amér. septent. Feuilles velues; fleurs très-grandes, à tube velu, couleur éclatante de souci. Variétés à fleurs safranées. *A. crocea.* MICH. *A. flammea.* On croit que l'*Azalea calendulacea* est une variété du *nudiflora.*

5. AZALÉE DES INDES. *A. indica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Arbrisseau de 3 à 5 pieds; feuilles ovales, lancéolées, en rosettes; en mai, fleurs grandes, solitaires, d'un rouge vif. Terre de bruyère; serre tempérée. On cultive les azalées comme les andromèdes; ils se multiplient en outre de boutures et de graines comme les rhododendrons.

6. AZALÉE LILIACÉE. *A. formosa.* Superbe plante, introduite dans le commerce en 1823, comme une variété de l'azalée des Indes. Tige rameuse, haute de 2 pieds, s'arrondissant à merveille ; feuilles petites, ovales-oblongues, un peu velues, épaisses et nervées : en avril et mai, fleurs en ombelle d'un très-beau blanc, larges de 30 lignes, régulières, bien étoffées, enrichies d'anthères dorées. Il est prudent de la tenir encore en serre tempérée. — AZALÉE ÉLÉGANTE. *A. venusta.* Introduite aussi comme variété de l'azalée des Indes. Feuilles plus velues ; fleurs un peu moins grandes mais semi-doubles, pourpres et très-jolies. Mêmes soins et précautions que pour la précédente.

RHODORA DU CANADA. *Rhodora canadensis.* Arbuste de 2 à 4 pieds; de février en mars, et avant les feuilles, fleurs moyennes, teintes de pourpre, odeur de rose; feuilles ovales, glabres en dessus, un peu velues en

dessous. Terre de bruyère, situation ombragée. Multiplic. de marcottes, ou de graines semées comme celles des *Kalmia*. S'il est en pot, il faut en renouveler la terre annuellement; on la tient fraîche, et on le place au nord-est.

LÉDIER ou LÉDON A LARGES FEUILLES. Thé du Labrador. *Ledum latifolium*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Joli arbuste de 2 pieds, odorant; feuilles roulées sur les bords; fleurs plus petites, en corymbes. LÉDON A FEUILLES DE THYM. *L. thymifolium*. LAM. De l'Amér. septent. LÉDON DES MARAIS. *L. palustre*. Des Alpes. LÉDON INCLINÉ. *L. decumbens*. Tous à feuilles persistantes, et fleurs blanches, en avril et mai. Terre de bruyère fraîche et ombragée; au printemps, multiplic. de rejetons et de marcottes.

BEJARIA ou BEFARIA PANICULÉ. *Bejaria paniculata*. MICH. *B. racemosa*. VENT. De la Floride. Joli arbrisseau de 3 ou 4 pieds; feuilles persistantes, ovales-pointues, à bords rougeâtres; en juin et septembre, fleurs moyennes, un peu odorantes et blanc pourpré. Terre légère et substantielle; orangerie. Multiplic. de graines, de marcottes et de boutures, sur couche et sous châssis.

MENZIEZIA A FEUILLES DE POLIUM. *Menziezia poliifolia;* JUSS. *Andromeda daboecii*. L. Du midi de la France. Buisson bas, large et toujours vert; tiges rampantes; feuilles petites, entières, ovales-lancéolées; en été, fleurs assez grosses, d'un joli pourpre. Pleine terre de bruyère; mi-soleil. Multiplic. de marcottes.

ITEA DE VIRGINIE. *Itea virginica*. Arbrisseau de 3 à 4 pieds; en juin, fleurs blanches, se détachant bien sur le beau vert de ses feuilles ovales-aiguës. Pleine terre légère et ombragée, mieux terre de bruyère. Multiplic. de rejetons, de graines venues du pays, ou de marcottes en automne par strangulation, sur le bois de l'année précédente. Il fait un joli effet.

2—3. ITEA A GRAPPES. *I. racemiflora*. H. P. *Cyrilla racemiflora*. DUH. De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 18 pieds, de pleine terre. Tige divisée en rameaux formant une tête; feuilles lancéolées; en juin, fleurs blanches et nombreuses, d'un effet agréable pendant plus d'un mois.

Multiplic. de graines et marcottes; terre tourbeuse et fraîche. — Itea épineuse. *I. spinosa.* Jolie espèce de la Nouvelle-Hollande; une épine remplace la 4[e]. feuille; en août et décembre, fleurs petites, blanches et en grappes. Terre franche mêlée de sable de bruyère. Orangerie. Boutures sur couche en avril.

FAMILLE des Bruyères. (*Voy.* page 463.) Tous les végétaux de cette famille sont délicats et se cultivent, pour la plupart, dans une plate-bande de terre de bruyère exposée de manière à ne recevoir que le soleil du matin et du soir. Les soins à leur donner sont assez minutieux et les mêmes que ceux des bruyères. On les multiplie de graines, de boutures, marcottes et éclats.

BRUYÈRE. *Erica.* Ce genre ne renferme que des arbres en miniature, des arbustes indigènes ou exotiques, mais tous charmans par leur joli petit feuillage toujours vert, surtout par l'éclat et la singularité de leurs fleurs, souvent nombreuses et rassemblées, ou d'une couleur unique, ou de plusieurs; enfin tantôt grosses, tantôt petites, et d'une infinité de formes différentes. Bien cultivées elles durent et se succèdent toute l'année. On en connaît près de 400 espèces, dont plus de 150, cultivées en France, viennent du Cap.

Les bruyères se multiplient, soit de semences, soit de boutures ou de marcottes. Aussitôt la maturité des graines, ou à la mi-mars, il faut faire les semis dans des terrines ou pots garnis au fond, jusqu'à 3 pouces du bord, de tessons de poterie cassée ou de gros sable, afin de laisser une issue facile à l'eau des pluies ou des arrosemens. Le reste de la terrine jusqu'au bord sera rempli de terre de bruyère un peu sableuse, mais douce et bien ameublie, qu'on pressera légèrement avec la main, et sur laquelle on répandra les graines qu'il faut couvrir de manière à seulement les cacher. On peut ensuite éparpiller également un lit très-mince de mousse coupée extrêmement fine avec des ciseaux; puis, si la terre est sèche, bassiner de haut avec un arrosoir dont les trous très-petits versent l'eau comme une rosée fine, de peur de ramasser les graines en un tas ou de les jeter hors du vase. La terrine ainsi préparée sera mise à l'ombre, de manière à ne recevoir que quelques rayons du soleil levant

si l'on n'a semé que des bruyères indigènes; autrement il faudrait la placer sur couche tiède et sous châssis à l'ombre, et donner souvent de l'air. On donne chaque jour un léger arrosement pour conserver la superficie de la terre toujours fraîche. On les expose au soleil levant, et on les abrite contre la pluie, qui tasserait les semences. Le jeune plant lève au bout d'un mois si les graines sont nouvelles; mais vieilles, et surtout venant des pays étrangers, elles mettent quelquefois 1 ou 2 ans. De quelque moyen qu'on se soit servi, les plantes, devenues fortes, seront, le plus possible, séparées en mottes, et mises dans des petits pots, dont il ne faudra les changer que lorsqu'elles les auront remplis de leurs racines. On les met à l'ombre jusqu'à parfaite reprise, ou enfoncées aux deux tiers dans la même couche si elles sont délicates, et on les habitue insensiblement au plein air.

Les boutures, que l'on prend toujours sur les branches les plus petites et les plus tendres, doivent avoir 15 lignes de long au moins, suivant la saison ou la nature de bruyère. Comme elles ne prennent racines que de leur extrémité, il devient essentiel que cette partie soit coupée net, sans éraflure, et qu'on y ait laissé un talon. Il est bon aussi de n'en préparer que peu à la fois, de peur qu'elles ne se dessèchent; enfin elles doivent encore être dégarnies de leurs feuilles, que l'on coupe, avec un canif, bien net, sans éraflures, et près du bois, mais avec l'extrême précaution de ne pas endommager ce dernier. On les met dans des terrines préparées comme pour les semences; mais on mêle du sable fin avec la terre de bruyère; on peut même les placer dans du sablon pur. On éloigne les boutures entre elles, et aussi des bords de la terrine, d'un bon demi-pouce. On presse la terre contre leur extrémité. On arrose légèrement. L'on couvre d'une cloche de verre bien ajustée; puis le tout se met sous châssis, à l'abri des rayons trop forts du soleil, et peu de temps après en plein air, à l'ombre d'un mur au nord, et, si c'est en hiver, dans la partie ombragée d'une orangerie : car ces jeunes plantes doivent être défendues du vent et du soleil. Enfin on les sé-

pare comme les jeunes plantes de semences, et avec les mêmes précautions. On fait des boutures dès la fin d'avril jusqu'en août, et ce n'est qu'au printemps suivant qu'elles prennent racine.

Les marcottes se font avec la précaution de ne pas forcer les branches au point de les casser, ce qui pourrait faire périr la mère. On peut employer la marcotte par strangulation; et, si les branches sont longues, les coucher chacune dans un pot séparé. On les sépare quand elles sont enracinées, et celles dont les racines sont en partie découvertes, ou n'ont pu être levées en mottes, sont mises sous une cloche ou châssis couvert de paillassons, pendant 8 ou 10 jours. Toutes ces nouvelles plantes veulent être beaucoup plus ménagées que lorsqu'elles ont pris un certain accroissement.

Quant à la conservation et à la culture de ces jolis arbustes, ils exigent moins de chaleur que de soins, et peut-être d'observations particulières et d'habitude. L'amateur qui aurait le goût des bruyères ferait très-bien d'avoir exprès une serre aérée, et surtout bien éclairée par en haut, pour y recueillir ces charmantes plantes, qu'il suffit de garantir du froid pendant l'hiver, et d'arroser avec précaution, de manière que la terre ne soit jamais desséchée, et que la tête de la plante ne soit point mouillée; car si la saison ne lui permet pas de se ressuyer, elle périra infailliblement. Lorsqu'on n'a point cette serre, on peut mettre les bruyères sous châssis, en ayant soin qu'elles ne soient pas trop près des verres. Enfin une bâche éclairée, et dans laquelle on peut faire un lit de terre de bruyère où l'on enfonce les pots, est l'endroit où elles se conservent le mieux, et où elles ont moins besoin d'arrosemens. Dans l'été, il faudra les abriter du soleil pendant les 4 ou 5 heures du jour où il est le plus ardent. Nous les avons vues réussir dans des salles vertes de charmilles, où elles ne recevaient le soleil qu'à travers le feuillage mobile, les pots enterrés dans une butte de sable de bruyère disposée convenablement. Les bruyères demandent la terre de bruyère la plus sableuse et la plus pure. Toutes doivent être mises dans des pots au fond desquels il y aura environ 3 doigts

de gros sable; enfin on doit les maintenir dans une humidité raisonnable pendant l'été. Si on s'aperçoit qu'une plante souffre parce que ses racines pourissent, on la dépote sur-le-champ; on renouvelle la terre, si elle en a besoin; on coupe les mauvaises racines, et on la porte sous un châssis. Il est utile de réunir les plantes qui aiment les fréquens arrosemens. Jusqu'à ce que ces arbustes soient acclimatés par un long séjour chez nous, on doit craindre qu'ils ne périssent subitement, ainsi que cela arrive quelquefois.

Les huit espèces suivantes se cultivent en pleine terre, et peuvent beaucoup contribuer à l'agrément des jardins paysagers; nous en formons une division à part. Quelques autres des moins délicates peuvent être risquées en pleine terre, mais celles-ci sont les seules que nous regardons comme pouvant réussir sous le climat de Paris. On ne réussit dans leur culture qu'en leur donnant la terre et l'exposition qu'elles avaient naturellement. Il ne faut les transplanter qu'en mottes, et avec beaucoup de précautions.

1. Bruyère cendrée blanche. *Erica cinerea alba*, et ses variétés, rouge, *rubra*, et à fleurs doubles, *flore pleno*.

2. B. ciliée. *E. ciliaris*.

3. B. herbacée. *E. herbacea*.

4. B. de la Méditerranée. *E. mediterranea*.

5. B. multiflore blanche. *E. multiflora alba*, et sa variété rouge, *rubra*.

6. B. quaternée blanche. *E. tetralix alba*. Variété rouge.

7. B. commune. *E. vulgaris*. Variétés blanche, rouge, et à fleurs doubles.

8. B. a balais. *E. scoparia*. Sal. *Fucata*. L. Thunb. Elle a une variété à plus grandes fleurs, et une autre naine, avec laquelle on peut faire de jolies bordures de plates-bandes de terre de bruyère.

La culture des bruyères exige des soins minutieux, et c'est sans doute la raison qui fait que ce genre de plantes est actuellement moins répandu. Nous conservons néanmoins tous les détails relatifs à leur culture, et

nous avons augmenté la nomenclature des espèces les plus belles, et qui sont susceptibles de se trouver chez les amateurs, chez les marchands, ou que l'on peut se procurer en Angleterre. Quant à leurs descriptions botaniques, on les verra dans le *Botaniste cultivateur*, 2e. édition, dans les années 1818 et 1819 du *Bon Jardinier,* et dans l'ouvrage anglais d'Andrews, où elles sont figurées en couleur. Nous n'avons pas cru devoir étendre davantage cet article, et surcharger, notre livre déjà très-volumineux.

Un astérisque * indique les jolies; deux ** les belles.

Ire. DIVISION : corolle d'une demi-ligne à une ligne deux tiers.

Anthères nues, saillantes ; feuilles ternées. BRUYÈRE A FEUILLES RAMASSÉES *. *Erica manipuliflora*. SAL. *Erica verticillata*. FORSK. — B. LENTIFORME *. *E. lentiformis*. SAL. *E. umbellata*. L. ANDR. WILLD. — B. PYRAMIDALE. *E. pyramidalis*. SAL. *Erica imbricata*.

Anthères appendiculées, non saillantes; feuilles ternées. BRUYÈRE EN FORME DE COUPE. *Erica cyathiflora*. SAL. *E. bicolor*. WILLD. — B. ÉLÉGANTE *. *E. formosa*. SAL. THUNB. — B. A FLEURS DE GNAPHALE *. *E. gnaphaliiflora, gnaphaloïdes*. WILLD. — B. BLANCHE*. *E. paliiflora*. SAL. *E. candida*. SOLAND.

Feuilles quaternées. BRUYÈRE PLUMEUSE *. *Erica plumosa*. SAL. AND. — B. PUBESCENTE*. *E. pubigera*. SAL. — B. EN FORME DE MITRE *. *E. mitræformis*. SAL. *E. pubescens*. AND. WILLD. *E. hirtiflora*. CURT. — B. EXIGUE. *E. exigua*. SAL. *E. parviflora*. THUNB. — B. A STYLE COURBÉ. *E. curvirostris*. SAL. *E. declinata*. HORTUL. — B. PERLÉE*. *E. margaritacea*. AND. WILLD. *E. obesa*. SAL. — B. MINCE*. *E. gracilis*. SAL. *E. imbecilla*. HORTUL. — B. INTERVALLAIRE *. *E. intervallaris*. SAL. *E. elongata*. ROXB. — B. CARRÉE *. *E. quadriflora*. SAL. *E. regerminans*. HORT. — B. PROLIFÈRE OU CAFRE *. *E. prolifera*. SAL. *E. cafra*. AND. *E. strigosa*. WILLD. — B. A GODET *. *E. cyatiformis*. SAL. *E. levis*. HORTUL. Variété à fleurs roses, *E. pelviformis*. SAL. *E. persoluta*. CURT. WILLD. — B. TURBINÉE*. *E. turbiniflora*. SAL.

Anthères appendiculées, saillantes; feuilles ternées. Bruyère scarieuse. *Erica scariosa*. Sal. *E. spumosa*. L. Willd. — B. a mille fleurs*. *E. milleflora*. Sal. *E. paniculata*. L. — B. buissonée *. *E. dumosa*. Sal. *Blæria ericoïdes*. L. Willd.

IIe. DIVISION : corolle d'une ligne deux tiers à trois lignes.

Anthères nues, saillantes. Bruyère campanulée *. *Erica campanularis*. Sal. *E. tenuifolia*. Hortul. — B. laineuse*. *E. velliflora*. Sal. *E. bruniades*. And. *E. capitata*. Willd. — B. a fin lin *. *E. carbasina*. Sal. *E. bruniades*. L. Willd. — B. barbue. *E. barbigera*. Sal.

Anthères appendiculées non saillantes ; feuilles opposées. Bruyère a feuilles d'hélianthème **. *Erica helianthemifolia*. Sal. — B. lache *. *E. imbellis*. Sal. *E. lutea*. And. Willd. Thunb. Variété à fleurs jaunes : autre à fleurs d'un jaune pâle.

Feuilles ternées. Bruyère pale *. *Erica pallida*. *E. pubescens pilosa*. Thunb. *E. pubescens*. L. A beaucoup d'affinité avec la *B. urcéolée*. — B. auriculée *. *E. auricularis*. Sal. Elle ressemble beaucoup à la Lamellée. — B. a feuilles de polytric *. *E. polytrichifolia*. Sal. — B. pelotonnée *. *E. globiflora*. Sal. *E. vesicaria*. Soland. — B. vernissée **. *E. verniciflua*. Sal. — B. a feuilles de lachnée **. *E. lachneæfolia*. Sal. *E. lachnea*. Hortul. — B. roulée **. *E. volutæflora*. Sal. *E. nigrita*. Thunb. — B. lyrée **. *E. lyrigera*. Sal. — B. a feuilles de gnidienne *. *E. gnidiæfolia*. Sal. *E. calycina*. Thunb. — B. a feuilles courtes *. *E. brevifolia*. Sal. — B. mal vêtue *. *E. pannosa*. Sal. — B. a feuilles de diosma *. *E. diosmæfolia*. Sal. — B. a bractée *. *E. obvallaris*. Sal. *E. bracteata*. Thunb. — B. fugace *. *E. fugax*. Sal. *E. triflora*. Thunb. *E. triflora aristata*. Willd. — B. a fleurs de pyrole *. *E. pyrolæflora*. Sal. *E. triflora*. C. Willd. — B. bacciflore. *E. baccæformis*. Sal. *E. bacciflora*. L. *E. baccans*. Willd. Herbier de l'Amateur, vol. 3. — B. penchée *. *E. cernua*. Sal. Willd. And.

L. — B. A CROCHETS*. *E. juncifolia*. SAL. *E. regerminans*. L. WILLD. — B. A FEUILLES NOMBREUSES*. *E. catervæflora*. SAL. — B. PORTE-PIQUE *. *E. tragulifera*. SAL. — B. TURRIGÈRE *. *E. turrigera*. SAL. *E. cupressina*. HORT. *E. pendula*. WILLD. HORTUL. — B. QUADRIFLORE *. *E. lacunæflora*. SAL. *E. quadriflora*. AND. *E. hergiana*. L. *E. pendula*, des jardiniers. — B. FLEURIE **. *E. florida*. SAL. WILLD. THUNB. — B. MUQUEUSE **. *E. mucosa*. SAL. LIN. — B. A ÉPI SERRÉ *. *E. verecunda*. SAL. *E. cernua*. AND. — B. PILULIFORME *. *E. piluliformis*. SAL. *E. pilulifera*. L. — B. JOLIE. *E. pulchella*. SAL. — B. A FLEURS DE CAILLELAIT *. *E. galiiflora*. SAL. Variété *à fleurs blanches*. *E. comosa*. AND. Autre *à fleurs rouges*. *E. comosa*. L. — B. CUBIQUE *. *E. hottoniæflora*. SAL. *E. cubica*. AND. L. A FEUILLES D'ARMOSELLE. *E. seriphiifolia*.

Feuilles verticillées par cinq ou par six. BRUYÈRE A TIGES NOMBREUSES *. *Erica multicaulis*. SAL. *E. stricta*. AND. WILLD. — B. MALLÉOLAIRE *. *E. malleolaris*. SAL. Variété de l'*E. empetrifolia*. WILLD. L. — B. PIXIDIFLORE. *E. pixidiflora*. SAL. *E. empetroïdes*. AND. — B. VISQUEUSE. *E. viscida*. SAL. Variété à feuilles blanchâtres. *E. viscaria*. L. WILLD. Autre à feuilles vertes *. *E. viscaria*. H. K. AND. — B. A PISTONS **. *E. embolifera*. SAL. *E. glabella*. THUNB. *Blœria pusilla*. L. WILLD.

BRUYÈRES qui font partie des précédentes divisions. Anhères nues. BRUYÈRE OUVERTE. *E. patens*. SAL. — B. A LARGES FEUILLES. *E. latifolia*. AND. — B. HORIZONTALE *. *horizontalis*. AND. — B. A FLEURS PRESSÉES. *E. conserta*. AND.

Anthères appendiculées. BRUYÈRE AIGUE *. *Erica acuta*. AND. *E. tenuifolia*. HORT. — B. ARDENTE **. *E. ardens*. AND. — B. ODORANTE *. *E. fragrans*. AND. — B. LUISANTE *. *E. lucida*. AND. *E. nitida*. — B. BARBUE **. *E. barbata*. AND. — B. DES ROCHES **. *E. rupestris*. AND. — B. LAMBERTIENNE **. *E. lambertia*. AND. — B. DE SOLANDER **. *E. solandra*. AND. — B. MIGNONNE *. *E. tenella*. AND.

IIIe. DIVISION : corolle de 3 à 8 lignes.

Anthères nues, non saillantes. BRUYÈRE BARILLETTE **. *Erica modilioflora*. SAL. *E. Thunbergii*. L. WILLD.

Feuilles quaternées. BRUYÈRE PYRAMIDALE **. *Erica obpyramidalis*. SAL. *E. pyramidalis*. CURT. WILLD. — B. A FLEURS DE CYRILLE **. *E. cyrillæflora*. SAL. *E. semicampanulata*. HORTUL. — B. FASCICULÉE **. *E. fasciformis*. SAL. *E. fastigiata*. WILLD. AND. THUNB. — B. FISTULAIRE **. *E. fistulæflora*. SAL. *E. cylindrica*. WILLD. — B. DENTÉE **. *E. denticularis*. SAL. L. WILLD. *E. dentata*. THUNB. — B. AGRÉABLE **. *E. pulchra*. SAL. *E. walkeria*. — B. A FLEUR DE DAPHNÉ. *E. daphnæflora*. SAL. — B. TRANSPARENTE. *E. pellucida*. SAL. — B. A CÔTES *. *E. costæflora*. SAL. *E. Leea*. AND. WILLD. — B. A BORDS RUDES **. *E. argutifolia*. SAL. *E. pulchella*. THUNB.

Anthères nues, saillantes; feuilles ternées. BRUYÈRE CHAUSSÉE OU DE SÉBA **. *Erica socciflora*. *E. cothurnalis*. SAL. *E. sebana*. WILLD. — B. FARINEUSE **. *E. furfurosa*. SAL. *E. monadelpha*. AND. WILLD. — B. FOLLICULAIRE **. *E. follicularis*. SAL. — B. EN PINCEAU **. *E. peniciflora*. SAL. *E. petiveriivera*. HORTUL.

Anthères appendiculées, non saillantes; feuilles ternées. BRUYÈRE URCÉOLÉE *. *E. urceolaris*. SAL. *Erica hirta*. THUNB. WILLD. — B. LAMELLÉE *. *E. lamellaris*. SAL. *E. pentaphylla*. L. *E. cordifolia*. HORTUL. — B. PÉDONCULÉE **. *E. peduncularis*. SAL. *E. rubens*. THUNB. — B. MODESTE. *E. modesta* SAL. — B. SOYEUSE **. *E. holosericea*. SAL. — B. GLAUQUE *. *E. glauca*. SAL. AND. — B. CHANGEANTE OU CENDRÉE **. *E. mutabilis*. SAL. *E. cinerea*. L. WILLD. — B. GLUTINEUSE **. *E. glutinosa*. SAL. Variété à feuilles de ROSSOLIS. *E. droseroïdes*. AND. *Andromeda droseroïdes*. L. — B. A FEUILLES COURBES *. *E. curvifolia*. SAL. — B. A FEUILLES D'IF *. *E. taxifolia*. SAL. WILLD. AND. — B. LIANTE. *E. viminalis*. SAL. *E. albens*. L. AND. WILLD.

Feuilles quaternées. BRUYÈRE ARMÉE *. *Erica veli-*

taris. Sal. — B. pectinelée. *E. strigifolia*. Sal. *E. transparens*. Thunb. Willd. — B. pectinée **. *E. pectinifolia*. Sal. *E. cerenthoïdes*. Thunb. — B. pistillaire *. *E. pistillaris*. Sal. *E. australis*. L. Willd. — B. quaternée * *E. betuliformis*. Sal. *E. tetralix*. L. Willd. — B. aimable. *E. amabilis*. Sal. *E. inflata*. Thunb. Willd. *E. magnifica*. Hortul. — B. superbe ou porcelaine **. *E. ventricosa*. Willd. Herbier de l'Amateur, vol. 1. Variété superbe : *E. princeps*. Willd.

Feuilles verticillées par six. Bruyère a feuilles de pin **. *Erica pinifolia*. Sal. *E. pinea*. Thunb. Willd. — B. en vase **. *E. doliiformis*. Sal. *mammosa*. Thunb. — B. en tête *. *E. cervicifolia*. Sal. *E. inaperta*. Hortul. — B. a feuilles d'embothrium. *E. embothriifolia*. Sal.

IVe. DIVISION : corolle de 18 à 20 lignes.

Anthères nues, non saillantes ; feuilles ternées. Bruyère versicolore **. *Erica versicolor*. Sal. 1re. Variété : *E. versicolor*. And. ; 2e. à corolle d'un écarlate foncé ; 3e. *E. discolor coccinea*. Hortul. ; 4e. B. a côtes. *E. costata*. And. *Versicolor*. Willd. — B. en forme de flacon **. *E. lagenæformis*. Sal. Vent. *E. jasminiflora*. And. — B. jasminiflore. *E. jasminiflora*. Sal. Willd. *E. aïtonia*. And. Curt.

Feuilles quaternées. Bruyère en forme de bouteille **. *Erica ampullæformis*. Sal. *E. ampullacea*. And. Willd. Curt. — B. ventrue **. *E. capax*. Sal. *E. prægnans*. Sal. — B. linnéenne **. *E. lituiflora*. Sal. *E. Linnæi*. And. Hortul. — B. remarquable **. *E. conspicua*. Sal. And. Willd. — B. aquatique **. *E. stagnalis*. Sal. — B. des marais *. *E. paludosa*. Sal. *E. concinnosa*. Willd. And. — B. a longues fleurs ou élancée **. *E. longiflora*. Sal. *E. elata*. Hortul. — B. verticillée *. *E. verticillaris*. Sal. *E. lanata*. Willd. — B. laineuse **. *E. flocosa*. Sal. *E. sordida*. And. — B. en carquois **. *E. pharetræformis*. Sal. Variété à corolle orangée. *E. exurgens*. And. Autre à corolle éclatante. *E. abietina*. — B. a chalumeau **. *E. calamiformis*.

Sal. *E. radiata.* And. — B. a fleurs d'onosme**, ou glutineuse. *E. onosmæflora.* Sal. *E. glutinosa.* And. — B. feuillue ou écarlate **. *E. frondosa.* Sal. *coccinea.* Willd. *E. abietina.* L. — B. a feuilles de phylique ou pourpre **. *E. philicæfolia.* Sal. *E. purpurea.* And. Willd. — B. a longues feuilles **. *E. longifolia.* Sal.

Anthères nues, saillantes; feuilles ternées. Bruyère fragile **. *Erica fragilis.* Sal. *E. banksia.* And. Willd. — B. longue velue **. *E. vestiflua.* Sal. — B. grandiflore **. *E. grandiflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Variété: *E. grandiflora superba.* Hortul. — B. tubiflore **. *E. tubiflora.* Sal. L. — B. curviflore **. *E. curviflora.* L. Sal. *simpliciflora.* Willd. — B. porte-dard. *E. cuspidigera.* Sal. *E. ignescens.* And. — B. altérée **. *E. bibax.* Sal. *E. flammea.* Hort. *E. curviflora.* Thunb. Willd. — B. fastueuse *. *E. fastuosa.* Sal. *E. curviflora.* Lin. And. — B. bicolore *. *E. bicolor.* And. — B. linnéoïde *. *E. linneoïdes.* And. — B. des marais *. *E. palustris.* And. — B. rose *. *E. rosea.* And. — B. filamenteuse *. *E. filamentosa.* — B. chevelue ou a fleurs de mélinet. **. *E. crinifolia.* Sal. *E. cerinthoïdes.* L. Herbier de l'Amateur, vol. 2.

Anthères appendiculées, non saillantes; feuilles ternées. Bruyère monsonienne **. *Erica variifolia.* Sal. *E. monsoniana.* L. Thunb. — B. des rochers *. *E. rupestris.* Sal. *E. halicacaba.* L. Thunb. — B. ornée *. *E. decora.* Sal. *E. Eweri* et *varia.* Hortul. — B. en forme de cyprès. *E. cupressiformis.* Sal. *E. discolor.* And. Willd. — B. mêlée ou sanguine *. *E. melliflua.* Sal. *E. crúenta.* H. K. Willd. — B. a fleurs cylindriques ou dentées **. *E. cylindriflora.* Sal. *E. serratifolia.* And. — B. hybride ou batarde *. *E. culcitæflora.* Sal. *E. spuria.* And. *hybrida.* Hortul.

Anthères sensiblement appendiculées. Bruyère hérissée **. *Ericà hirta.* And. — B. magnifique **. *E. speciosa.* And. — B. uhrienne **. *E. uhria.* And. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Variété: *E. uhria pilosa.*

pilosa. And. — B. en entonnoir **. *E. pavettoflora*. Sal. *E. infundibuliformis*. — B. a épis **. *E. favosa*. Sal. — B. en vase *. *E. obbata*. And. Herbier de l'Amateur, vol. 8. — B. claviforme *. *E. claviflora*. Sal. — B. mamelonnée. *E. mammosa*. Sal. Herbier de l'Amateur, vol. 3. — B. a fleurs radiées **. *E. radiiflora*. Sal. *E. octophylla*. Willd.

Autres Bruyères nouvelles en France.

Erica bandonia. And. — *E. magnifica*. And. — *E. sulphurea*. And. — *E. argentiflora*. And. — *E. dumosa*. — *E. vernix longifolia*. And. — *E. perspicua*. And. — B. primuloïde. *E. primuloïdes*. *E. dilecta* des Anglais. — B. en robe. *E. togata*. — B. a fleurs d'arbousier. *E. arbutiflora*. — B. a feuilles plumeuses. *E. assurgens*. — B. a bulles. *E. bullularis*. Sal. *Granulata*. Linn. *Ramentacea*. And. — B. glaciale. *E. gelida*. Hort. And. *Alveiflora*. Sal. — B. hispidule. *E. hispidula*. Thunb. Linn. Willd. *Virgularis*. Sal. — B. odorante. *E. odorata*. — B. pétiolée. *E. petiolata*. Thunb. *Petiolaris*. Sal. — B. a fruits ronds. *E. pomifera*. — B. de Pétivier. *E. Petiverii*. Willd. *Baculiflora*. Sal. — B. de Pulkneti. *E. pulknetiana*. — B. a fleurs rassemblées. *E. aggregata*. Roxb. *Cumuliflora*. Sal. — B. arborescente. *E. arborea*. L. Willd. *Procera*. Sal. — B. douce. *E. blanda*. Sal. *E. cornuta*. Roxb. — B. charmante. *E. amœna*. Sal. *Incarnata*. Thunb. — B. a fleurs de spirée. *E. spireæflora*. Sal. *Leucanthera*. L. Willd. — B. lychnide. *E. lychnidea* — B. marginée. *E. marginata*. — B. a feuilles de passerine. *E. passerinæfolia*. Sal. *Passerinæ*. L. — B. a feuilles rassemblées. *E. spissifolia*. Sal. *Pattersonia*. Wendl. — B. gluante. *E. sequax*. Sal. Variété : *E. physodes*. Thunb. — B. hérissonnée. *E. sparmanni*. Thunb. *Hystriciflora*. Sal. *Antheris muticis*. Willd. — B. a feuilles de thym. *E. thymifolia*. Sal. *E. planifolia*. Thunb. — B. velue. *E. villosa*. — B. de Wellington. *E. wellingtoniana*.

STENANTHERA a feuilles de pin. *Stenanthera pi-*

nifolia. De Van Diemen Island. Il a le port du Pin d'Alep; feuilles semblables, très-multipliées et glauques; en mai et juin, fleurs à corolle tubuleuse, rouge vif jusqu'aux 2 tiers, le surplus blanc jaunâtre, et l'ouverture du limbe verdâtre. Culture des bruyères du Cap. Multiplic. de marcottes et de boutures.

GAULTÉRIE du Canada. *Gaulteria procumbens*. Joli arbuste de 6 à 8 pouces; feuilles persistantes, ovales, luisantes, pourpres en dessous; en différens temps, fleurs à grelot, légèrement purpurines; baies d'un beau rouge, et mangeables. Culture des bruyères; de plus, multiplic. de traces. Les feuilles mâchées ou infusées parfument la bouche d'une odeur de fleurs d'orange et d'amande. Il est de l'Amérique septentrionale.

SPRINGÉLIE incarnate ou étoilée. *Springelia incarnata*. Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Nouv.-Holl. Charmant arbrisseau de 2 pieds; feuilles imbriquées, petites, en capuchon à leur base; tout l'été, fleurs à 5 pétales, ouvertes en étoile et d'un rose pâle, conservant leur fraîcheur jusqu'à la maturité des graines. Culture des bruyères.

ANDROMÈDE du Maryland. *Andromeda Mariana*. Buisson rameux de 2 à 4 pieds; rameaux pourpres; feuilles ovales, luisantes, ponctuées en dessous; en juillet, fleurs en cloche, blanches, en grappes. Plante très-long-temps verte.

2. Andromède a feuilles de Cassiné. *A. cassinefolia*. Buisson de 2 à 3 pieds; feuilles ovales, glabres des 2 côtés; en juillet et août, fleurs grandes, fasciculées, en clochette, d'un blanc de lait.

3. Andromède pulvérulente. *A. pulverulenta*. Willd. Port de la précédente; feuilles pubescentes et poudreuses en dessous; fleurit en juin et juillet.

4. Andromède en arbre. *A. arborea*. Herbier de l'Amateur, vol. 5. De l'Amér. septent. Arbre de 50 à 60 pieds; feuilles persistantes, ovales, souvent tachées de rouge; en juin et juillet, fleurs petites, blanches, en épis.

5. Andromède a feuilles de Pouliot. *A. polifolia*. Des Alpes. Jolie touffe arrondie, d'un pied; feuilles per-

sistantes, lancéolées-linéaires; en mai, fleurs rouges se blanches, en grelot et grappes courtes. Variétés: à feuilles larges; à feuilles étroites.

6. ANDROMÈDE LUISANTE. *A. lucida, coriacea.* H. K. De la Floride. Arbuste de 3 pieds; feuilles ovales, luisantes; en août, fleurs blanc rougeâtre, 4 à 7 entemble.

7. ANDROMÈDE AXILLAIRE. *A. axillaris.* LAM. De la Caroline. Arbuste de 3 à 4 pieds; tiges et rameaux d'un rouge vif dans leur jeunesse; feuilles persistantes, ovales, pointues, à nervure rouge; en été, fleurs blanches, en grappes. Variétés à feuilles plus étroites et plus petites; à feuilles ovales, *A. ovata.*

8. ANDROMÈDE A GRAPPES. *A. racemosa.* De la Pensylvanie. Arbuste de 3 pieds; feuilles oblongues, lancéolées; en juillet, fleurs blanches, petites, cylindriques, en grappes.

9. ANDROMÈDE COTONNEUSE. *A. tomentosa.* De la Caroline. Tiges de 3 à 4 pieds; feuilles ovales, nerveuses, velues; au printemps, fleurs blanches, plus grandes, cotonneuses, en grappe; plante presque toujours verte.

10. ANDROMÈDE MARGINÉE. *A. marginata.* LAM. De la Caroline. Tiges grêles; feuilles ovales, garnies d'un rebord particulier; de juillet en août, fleurs blanchâtres, ou rouge pâle, réunies 3 à 7 ensemble.

11. ANDROMÈDE CALICULÉE. *A. caliculata.* Du Canada. Tiges de 2 pieds; feuilles ovales, ponctuées de blanc en dessus; en mars, fleurs petites, blanches, globuleuses, en grappes pendantes. Variété à feuilles étroites, et à tiges droites. On trouve encore dans le commerce, *A. membrana, paniculata* et *serratifolia.*

Toutes les andromèdes se cultivent en plate-bande de terre de bruyère, comme les bruyères, quoiqu'elles soient moins délicates; elles se multiplient aussi de marcottes et d'éclats. On renouvelle la terre tous les 3 ans.

ARBOUSIER COMMUN OU DES PYRÉNÉES. Arbre-aux-fraises. *Arbutus unedo.* Arbrisseau de 15 pieds; branches et rameaux d'un beau rouge; feuilles ovales oblongues, persistantes, à pétiole rouge; en septembre et

janvier, fleurs blanches ou rouges, simples ou doubles, en grappes pendantes; fruits semblables aux fraises, d'un goût peu agréable. Terre franche légère; nord-ouest en pleine terre, en le garantissant des fortes gelées; ou orangerie près des jours, et placé au midi à la sortie. Multiplic. de marcottes ou de graines semées le plus tôt possible, et placées en mars sur couche tiède. On repique le plant quand il a 1 pouce; on ne le risque en pleine terre que lorsqu'il est fort. Les élèves des graines d'Angleterre sont moins sensibles aux gelées. Variétés : panachée; à fleurs roses; à fleurs doubles; autre à fleurs plus grosses, mais arbrisseau plus petit. *A. crispa.*

2. Arbousier a longues feuilles. *A. longifolia* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De Ténériffe. Feuilles de 10 à 12 pouces, à nervures rouges; en mai, fleurs blanches, en belles grappes. De greffe sur le précédent. Terre d'oranger et orangerie.

3. Arbousier andrachné. *A. andrachne.* Du Levant. Écorce lisse et d'un rouge brun; feuilles plus grandes, persistantes, ovales; en mars et avril, fleurs blanches, en panicule. Même culture; orangerie, et plus sensible au froid. De greffe sur le précédent.

4. Arbousier Raisin d'Ours, Busserole. *A. uva ursi.* Des Alpes. Touffes couchées; feuilles petites, luisantes, un peu semblables à celles du buis; fleurs blanches, en mai. Fruit petit, beau rouge, en grappe, mangeable. Terre de bruyère, au levant. Multiplic. de graines et de marcottes.

CLÉTHRA a feuilles d'Aune. *Clethra alnifolia.* De l'Amér. septent., comme les 3 suivans, qui se cultivent de même. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; feuilles ovales; en août, fleurs blanches, petites, odorantes, et en épis. Variété plus petite. Pleine terre de bruyère, ombragée et toujours fraîche. Multiplic. de semences, ou de marcottes séparées la 2e. année, ou de rejetons éclatés. — Cléthra cotonneux. *C. tomentosa.* Lam. Diffère du précédent par les extrémités de ses rameaux et le dessous cotonneux et blanchâtre des feuilles. — Cléthra paniculé. *C. paniculata.* H. K. Feuilles lancéolées et lisses; en août, fleurs paniculées. —

CLÉTHRA ACUMINÉ. *C. acuminata*. MICH. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Arbre de 30 pieds; feuilles grandes, ovales, glauques en dessous. Épis de fleurs presque solitaires, bractées très-grandes. — CLÉTHRA DE MADÈRE. *C. arborea*. H. K. Tige de 6 à 8 pieds en caisse; feuilles persistantes, oblongues-lancéolées; en septembre et octobre, fleurs d'un blanc rose, petites, en épi, odeur suave. Variété à feuilles panachées, charmante plante, surtout pendant le temps de la végétation, par l'extrémité de ses rameaux garnis de feuilles nuancées de vert, de jaune et de rouge très-vifs. Terre franche légère ou à orangers; orangerie l'hiver. Multiplic. de semences sur couche et sous châssis, et de marcottes.

ÉPIGÉE RAMPANTE. *Epigœa repens*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De l'Amér. septent. Petit arbuste rampant; feuilles persistantes, en cœur, veinées et coriaces. Dans l'orangerie, en juillet, ou de mars en mai, fleurs monopétales, tubulées, carnées ou blanches. Culture des andromèdes.

AIRELLE ANGULEUSE, MYRTILLE. *Vaccinium myrtillus*. Arbuste indigène, de 2 pieds; feuilles ovales, finement dentées, qui le font ressembler à un petit myrte; en mai, fleurs en grelot, d'un blanc rose, en bouquets; baies semblables à celles du myrte, d'un bleu noirâtre, et qui se mangent et se confisent ainsi que celles des n°s. 5 et 6.

2. AIRELLE VEINÉE. *V. uliginosum*. Indigène. Tiges d'un pied; feuilles petites, ovales, obtuses, entières, veinées; en mai et juin, fleurs ovales, blanches ou rosées; baies noires. Terre de bruyères mêlée de terre tourbeuse, plus humide que pour les autres.

3. AIRELLE DE PENSYLVANIE. *V. pensylvanicum*. Arbuste de 2 pieds, très-rameux; feuilles lancéolées, aiguës, luisantes; en juin, fleurs blanches en bouquets.

4. AIRELLE PONCTUÉE. *V. vitis idæa*. Indigène. Tiges d'un pied. Feuilles persistantes, ovales, lisses, ponctuées de noir en dessous; au printemps, fleurs d'un blanc rougeâtre, en grappes pendantes. Baies d'un beau rouge. Variété à feuilles panachées.

5 — 6. AIRELLE CANNEBERGE OU COUSSINETTE. *V.*

oxycoccos. Indigène. Tiges et branches grêles, rampantes, filiformes et assez longues; feuilles persistantes, petites, ovales et glauques en dessous; en mai, fleurs rouges. Variété à feuilles panachées. — AIRELLE DU CANADA. *V. macrocarpon*. Tiges plus longues; feuilles oblongues, luisantes; fruits plus gros. Orangerie.

7 — 8. AIRELLE CORYMBIFÈRE OU A FEUILLES LARGES. *V. amœnum*. De l'Amér. septent. Tige de 4 à 5 pieds; feuilles ovales, finement dentées; en mai et juin, fleurs en grappes, à calice rouge et bleuâtre. Baies d'un bleu foncé. C'est une des plus grandes et des plus jolies après l'AIRELLE EN ARBRE, espèce élégante de 15 à 20 pieds, à feuilles ovales, luisantes, mucronées, à fleurs campanulées, et baies noires.

9. AIRELLE A RAMEAUX ALLONGÉS. *V. virgatum*. De l'Amér. septent. Feuilles oblongues, elliptiques, dentées; en avril et mai, fleurs presque cylindriques, en grappes. Nous avons vu cette espèce dans le bel établissement de M. Godefroy, à Ville-d'Avray; elle craint la gelée et se cultive en serre tempérée. Multiplic. de marcottes.

La culture des airelles est difficile. Elles ne vivent pas long-temps, et se reproduisent difficilement. Il faut à toutes une bonne terre de bruyère et une exposition fraîche et ombragée.

FAMILLE DES ÉPACRIDÉES. Arbrisseaux élégans de la Nouvelle Hollande, se cultivent en serre tempérée avec de la terre de bruyère.

ÉPACRIDE A LONGUES FLEURS. *Epacris longiflora*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De la Nouv.-Hollande, comme les suivantes. Tiges de plus de 3 pieds; feuilles ovales, petites, terminées par une épine; en mars et avril et quelquefois à la fin de l'été, comme tout le genre; fleurs beau rouge, en épis, à tube allongé. — ÉPACRIDE PIQUANTE. *E. pungens*. CAV. Arbuste de plus de 3 pieds; feuilles concaves, ovales, et terminées par une épine. Fleurs blanches, en épi. — ÉPACRIDE PURPURESCENTE. *E. purpurescens*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Tige très-courte; feuilles ovales, un peu en capuchon, terminées par une épine. Fleurs en épis, d'abord purpurescentes, ensuite presque blanches, et un

peu en entonnoir. Les boutures réussissent difficilement. — Épacris élégante. *E. pulchella.* Cav. Arbuste de 4 pieds ; feuilles petites, imbriquées, en cœur très-aigu. Fleurs très-odorantes, d'un blanc nuancé de pourpre, en épi. On cultive encore les *E. attenuata* et ses variétés, *E. glauca*, *obtusa* et *rosea*. Toutes se cultivent comme les bruyères du Cap.

STYPHELIA a 3 fleurs. *Styphelia triflora.* And. De la Nouv.-Holl. Feuilles imbriquées sur les branches, ovales, glauques ; de juin en août, fleurs consistant en un tube d'un beau rouge, évasé en un limbe rouge-jaunâtre pâle, à 5 divisions roulées. Terre de bruyère, et bonne orangerie. Multiplic. de boutures. *S. parviflora* ; du même pays ; il est plus petit et se cultive de même.

STYLIDIER glanduleux. *Stylidium glandulosum.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Nouv.-Holl. Arbuste de 8 à 12 pouces ; en avril, mai et juin, fleurs petites, d'abord jaune pâle, puis rougeâtres, sans éclat, singulières par l'irritabilité particulière à leur style. Cet organe, lorsqu'on le touche avant que la fécondation soit accomplie, est susceptible d'éprouver une contraction subite, par laquelle il se replie rapidement dans le sens opposé à sa direction naturelle. Feuilles linéaires, un peu charnues ; terre de bruyère en pot ; orangerie ; multiplic. par les graines quand on peut en obtenir.

FAMILLE des Campanules. (*Voy.* page 463.) Serre chaude ou tempérée. Multiplication de boutures et marcottes. Terre de bruyère pour le 1er. genre, substantielle et consistante pour le second.

ROELLE ciliée. *Roella ciliata.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Du Cap. Arbuste de 6 à 8 pouces ; feuilles linéaires, aiguës, glabres, ciliées ; en juillet et août, fleurs grandes, solitaires, d'un beau violet, avec un cercle blanc, et le fond bleu foncé. En pots ; terre de bruyère. Multiplic. de marcottes. Serre tempérée.

GESNER cotonneuse. *Gesneria tomentosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. De la Jamaïque. Arbrisseau de 4 à 6 pieds ; feuilles étroites-lancéolées, longues de 8 à 12 pouces, crénelées, un peu visqueuses, exhalant une odeur fétide. En mars, avril et mai, fleurs en co-

rymbe, jaunâtres extérieurement, tachées de pourpre obscur à l'intérieur. Serre chaude.

FAMILLE des Flosculeuses. (*Voy.* page 469.) Ces arbustes craignent tous le froid, et demandent l'orangerie ou la serre chaude. Les plus rustiques, que l'on place en pleine terre, doivent avoir une bonne couverture l'hiver. Ils aiment une terre légère, et se multiplient de graines, marcottes et boutures.

CALOMERIE amaranthoïde. *Calomeria amaranthoïdes.* Vent. Bisannuelle : tige très-simple droite haute de 6 à 8 pieds : feuilles alternes sessiles oblongues amplexicaules, rugueuses, crénulées, lanugineuses à leur insertion, longues de 8 à 9 pouces. De juillet en octobre, immense panicule terminale pyramidale, à rameaux très-menus pendans avec grâce : fleurs innombrables très-menues, brunes, à bord purpurin. Orangerie et terre à oranger. Plante tout à fait singulière. Multiplic. de graines.

ARMOISE Citronelle, Auronne. *Artemisia abrotanum.* Arbuste indigène, de 2 ou 3 pieds; feuilles divisées en ramifications sétacées, à odeur de citron; en août, fleurs petites, en grappes. Terre légère et substantielle; exposition chaude. Multiplic. par les pieds, au printemps, ou de graines semées aussitôt la maturité. Garantir des grands froids. — Armoise en arbre. *A. arborescens.* Indigène. Tige de 4 à 5 pieds; feuilles multifides, blanches et soyeuses; en juin et août, fleurs globuleuses et jaunâtres. — Armoise argentée. *A. argentea.* De Madère. Feuilles pinnatifides, soyeuses et argentées. Plantes aromatiques. Mêmes terre et exposition; orangerie. Multiplic. de boutures.

BACCHANTE de Virginie, Seneçon en arbre. *Baccharis halimifolia.* Arbrisseau de 10 à 12 pieds; feuilles persistantes, ovales-aiguës, ponctuées de blanc; en octobre, fleurs comme celles du seneçon, mais blanches, à écailles pourprées et en corymbe. Terre légère et sablonneuse; exposition chaude et abritée, en terre franche légère et humide. Multiplic. de marcottes et boutures. — Bacchante a feuilles de Laurose. *B. neriifolia.* Arbrisseau à tige droite, de 6 à 8 pieds; feuilles étroites, lancéolées, persistantes, blanchâtres

en dessous; d'août en novembre, fleurs blanches, en grappes. Même multiplic. Terre franche légère, et orangerie.

CONIZE GLUTINEUSE. *Coniza glutinosa.* LAM. *Psidia glutinosa.* WILLD. Arbrisseau de l'Ile-de-France, toujours vert, de 4 ou 5 pieds; feuilles lancéolées pointues, très-visqueuses; en juillet et septembre, fleurs petites, jaunes, en corymbes. Terre franche légère, serre chaude ou au moins tempérée. Multiplic. de marcottes ou de semences, et boutures au printemps, en pots sur couche tiède et sous châssis.

CHRYSOCOME DORÉ, CHEVELURE DORÉE. *Chrysocoma, coma aurea.* Du Cap. Arbuste de 2 pieds; feuilles persistantes, linéaires; tout l'été, fleurs jaune doré. Terre légère et substantielle; midi, orangerie près des jours. Multiplic. de graines sur couche chaude, ou de boutures.

SANTOLINE COMMUNE ou PETIT CYPRÈS. *Santolina chamæcyparissus.* De la France méridionale. Arbuste de 18 pouces; feuilles persistantes, en paquets, très-petites, linéaires, cotonneuses et blanches en dessous; en juillet et août, fleurs d'un beau jaune, à odeur forte. Terre légère et un peu pierreuse; exposition chaude. Multiplic. de marcottes et boutures; couverture dans les fortes gelées Propre à garnir les coteaux des jardins paysagers.

FAMILLE DES RADIÉES. (*Voy.* page 474.) Terre franche légère. Pleine terre ou orangerie sèche. Tous les modes de multiplication.

CHRYSANTHÈME FRUTESCENT. *Chrysanthemum frutescens.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Des Canaries. Fleurs à rayons blancs, une grande partie de l'année; orangerie aérée. Multiplic. de boutures et de semis au printemps, sur couche et sous cloches, ou de boutures pendant tout l'été, en plein air et à l'ombre. Terre franche légère. — CHRYSANTHÈME PINNATIFIDE *C. pinnatifidum.* Des Canaries. Tiges un peu plus élevées; feuilles ciliées plus profondément. Mêmes culture et floraison.

OSTÉOSPERME PORTE-COLLIER. *Osteospermum*

moniliferum. Arbrisseau d'Éthiopie, haut de 4 à 5 pieds. Feuilles ovales assez larges, arrondies, persistantes; en juillet, fleurs petites, jaunes. Semences colorées et osseuses dont on peut faire des colliers. Terre franche légère, exposition au midi; arrosemens modérés; orangerie près des jours et garantir de l'humidité; multiplic. de semences et de boutures au printemps, sur couche et sous châssis — *O. pinnatifidum*. L'HÉR. Du même pays; plus jolie; feuilles pinnatifides; fleurs bleues, à disque jaune. Même culture.

CINÉRAIRE A FLEURS BLEUES. Astère d'Afrique. *Cineraria amelloïdes*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. du Cap. Tiges en buissons, de 18 pouces; feuilles ovales, entières. Presque toute l'année, fleurs à rayons d'un bleu céleste et disque jaune. Multiplic. de graines, boutures, marcottes et rejetons; orangerie; terre franche légère substantielle. — CINÉRAIRE A FEUILLES DE PLATANE. *C. platanifolia*. DESF. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Des Canaries. Tiges de 4 à 6 pieds, à rameaux cotonneux; feuilles arrondies, lobées, blanchâtres en dessous; en mars-avril, fleurs jaunes, en corymbe. Même culture, mais terre de bruyère et serre chaude. — CINÉRAIRE LAINEUSE. *C. lanata*. L'HÉR. Des Canaries. Tiges faibles, d'un pied. Feuilles cordiformes, arrondies, lobées; de mai à septembre, fleurs grandes, à disque brun, rayons pourpres en dessous, violets en dessus. Même culture, mais orangerie. On cultive de même les CINÉRAIRES A OREILLE, *aurita*, des Canaries; A CALICES HÉRISSÉS, *ramentosa*, L'HÉR. *cacalia echinata*, WILLD.; de Ténériffe, à disque jaune et rayons pourpres, la dernière à fleurs grandes.

FAMILLE DES RUBIACÉES. *Calice monophylle divisé; corolle de même, régulière; 4 ou 5 étamines; 1 ou 2 styles, à stigmate ordinairement double. Fruits de différentes formes.* Ces arbustes, excepté les céphalantes et mitchella, craignent le froid, et demandent la serre chaude, quelques-uns l'orangerie. Tous aiment une terre plutôt légère que franche, et se multiplient de marcottes. Une partie reprend de bouture.

HILLIE A LONGUES FLEURS. *Hillia longiflora*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 9. Tige ligneuse, munie de vrilles; feuilles ovales, persistantes; en septembre et

octobre, fleurs solitaires, infundibuliformes, à tube cylindrique long de 3 pouces; limbe à 6 divisions d'un blanc sale, plus ou moins roulé. Serre chaude.

HOUSTONIA ÉCARLATE. *Houstonia coccinea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Mexique. Arbuste charmant. Souvent ses tiges, de 2 pieds, périssent, mais ses racines repoussent au printemps; feuilles ovales, pointues; en juin, fleurs d'un rouge éclatant, en ombelles à tube peu évasé. Variété à fleurs blanches, assez jolie. Terre franche légère; l'hiver, place sèche et aérée dans l'orangerie, où ces arbustes continueront à fleurir jusqu'en janvier. Multiplic. de couchage, ou de boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis, pour les remettre en pots et rentrer l'hiver; ou en pleine terre, en juin, à bonne exposition. Elles y fleuriront jusqu'à ce que le froid les tue.

PINKNEYA PUBESCENT. *Pinkneya pubescens.* De la Géorgie. Arbrisseau à feuilles opposées, ovales-aiguës, cotonneuses en dessous; presque toute l'année, fleurs moyennes, blanches rayées pourpre, en faisceaux. Terre légère ou de bruyère et fraîche. Multiplic. de semences et boutures sur couche un peu tiède et ombragée, ou de marcottes. Garantir de l'humidité et rentrer les jeunes plants en orangerie. Cet arbrisseau, qui réussira mieux dans le midi de la France, a de grands rapports avec le *quinquina*, et paraît en avoir les propriétés; ce qui doit déterminer à le multiplier.

GARDENIE A GRANDES FLEURS; Jasmin du Cap. *Gardenia florida.* Des Indes. Arbuste de 4 à 5 pieds, charmant par son feuillage persistant, ovale-lancéolée, lisse et d'un beau vert; en juin et juillet, fleurs simples ou doubles, blanches, durant long-temps, à odeur suave de girofle. Terre franche légère ou de bruyère; mi-soleil, plein air; serre tempérée, ou même chaude, arrosemens fréquens en été; dépotement après la fleur, tous les 2 ou 3 ans. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis, ou de marcottes pour le simple; et pour le double, de marcottes, de boutures traitées comme les graines, et de greffes sur le simple. — GARDENIE VERTICILLÉE. *G. verticillata.* LAM. Du Cap. Feuilles per-

sistantes et verticillées ; en juin et juillet, fleurs blanches, larges de 2 pouces, longues de 3, et odorantes. Mêmes soins. — Gardenie radicante. *G. radicans.* Thunb. De la Chine. Arbuste plus petit, à feuilles lancéolées ; en juin et juillet, fleurs presque pleines, blanches et odorantes. Même culture, ainsi que pour les *G. tubiflora*, And., de Sierra-Leone ; feuilles elliptiques, persistantes ; fleurs à tube long et filiforme, blanches et d'un parfum suave ; *G. latifolia*, feuilles ovales obrondes, fleurs à corolle en forme de coupe ; *G. spinosa ;* et *G. thunbergia.* Herbier de l'Amateur, vol. 6.

COUTAR de Cayenne. *Coutarea speciosa.* Aubl. Arbrisseau touffu de la hauteur du lilas varin : ses rameaux se terminent deux fois chaque année par des bouquets de grandes fleurs pourpres magnifiques : c'est le plus bel arbrisseau de la Guyane. Nous l'avons envoyé de Cayenne au jardin du Roi en 1819 : on le multiplie de bouture étouffée sous cloche. Il lui faut la pleine terre de bruyère en serre chaude.

IXORE écarlate. *Ixora coccinea.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Du Malabar. Superbe arbrisseau de 3 à 4 pieds ; feuilles persistantes, ovales-pointues, un peu charnues ; en juillet-août, fleurs comme celles des phlox-écarlates.— Ixore de l'Inde. *I. pavetta. Pavetta indica.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Joli buisson d'un pied ; feuilles persistantes, obtuses, ondulées ; d'août-octobre, fleurs à long tube, jaunâtres, petites, très-odorantes. *I. ternifolia*, à fleurs écarlate foncé. *I. alba*, à fleurs jaune rougeâtre. Terre franche légère, serre au moins tempérée, un peu d'eau en été. Multiplic. de rejetons, marcottes ou boutures, sur couche chaude, ou dans la tannée, et sous verre ; préserver des cochenilles.

SERISSA a feuilles de myrte. *Serissa fœtida.* H. P. *Lycium japonicum.* L. fils. Du Japon. Charmant arbuste de 3 pieds ; feuilles persistantes, petites, ovales, lancéolées ; de juillet en septembre, fleurs semblables à celles du myrte ; à fleurs doubles dans la variété qu'on cultive ordinairement, mais plus petites, blanches. Culture du myrte ; exposition chaude, pour qu'il fleurisse. La feuille froissée exhale une odeur désagréable.

CAFÉIER D'ARABIE. *Coffea arabica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Fort joli arbrisseau toujours vert, de 12 à 15 pieds, seulement de 4 à 5 dans les serres; feuilles opposées, ovales, lancéolées, aiguës; en juillet et août, fleurs semblables à celles du jasmin, blanches, d'une odeur suave; baies rouges, à 2 semences qui mûrissent dans nos serres, d'où M. Desclieux porta les 2 premiers plants dans nos colonies, et eut la générosité, dans un moment de disette d'eau, de se priver de sa faible ration pour le conserver. Terre à oranger; serre chaude; arrosemens fréquens en été; modérés en hiver; place bien aérée pour éviter que les chenilles de serre ne l'attaquent; semis aussitôt la maturité des graines, en petits pots enfoncés dans la tannée ou dans une couche chaude; rempotement annuel. Quand les fourmis se logent dans les racines, il faut dépoter le pied et les détruire. — CAFÉ LE ROI. Variété moins grande, plus touffue, à feuilles crépues, envoyée de l'île Bourbon au Jardin du Roi, en 1819.

MITCHELLA RAMPANT. *Mitchella repens.* Plante agréable de Virginie. Tiges et rameaux couchés à terre où ils jettent des racines; feuilles persistantes, petites, ovales en cœur; au printemps, fleurs blanches, en entonnoir; odeur suave. Fruits rouge de corail et percés de 2 trous. Demi-ombre et terre de bruyère humide. Multiplic. de branches enracinées.

CÉPHALANTE OCCIDENTAL, BOIS-BOUTON. *Cephalanthus occidentalis.* De l'Amér. sept. Arbrisseau de 6 pieds; rameaux rouges au sommet; feuilles grandes, aiguës; en été, fleurs petites, blanches, en têtes arrondies. Terre de bruyère, exposition ombragée. Multiplic. de graines longues à lever si elles sont vieilles, ou de marcottes enracinées la 2e. année.

MORINDE ROYOC. *Morinda royoc.* DUM. C. De l'Amérique mérid. Arbuste de 2 à 4 pieds; en juin-juillet, fleurs petites blanches, ramassées en globe. Terre de bruyère; serre chaude; multiplic. de marcottes.

FAMILLE DES CHÈVRE-FEUILLES. *Calice monophylle, souvent caliculé, ou à 2 bractées à sa base. Corolle le plus souvent monopétale; ordinairement 5 étamines; 1 style, ou point; stig-*

mate quelquefois triple; baie ou capsule. Ces arbrisseaux se plaisent en tout terrain, mais frais et à demi ombragé. Tous sont de pleine terre, et se multiplient de rejetons et marcottes, la plupart de boutures et de graines. Quelques-uns se greffent.

LINNÉE BORÉALE. *Linnæa borealis.* Plante alpine dédiée à Linnée; tiges d'un pied, filiformes, couchées, formant un joli tapis; feuilles petites, arrondies, crénelées; en mai, fleurs jolies et persistantes, petites, penchées, en grelot, teintes de rose en dedans, blanchâtres en dehors, à odeur très-suave. Terre de bruyère; exposition ombragée et fraîche; couverture de mousse pendant les gelées. Multiplic. facile de marcottes et des rameaux qui ont pris racine.

SYMPHORINE A PETITES FLEURS. *Symphoricarpos parviflora.* DESF. *lonicera symphoricarpos.* L. De la Caroline. Petit arbrisseau touffu. En août, fleurs peu apparentes; fruits ramassés et rouges, d'un effet agréable, à la fin de l'été. — SYMPHORINE A GRAPPES. *S. racemosus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Charmant arbuste remarquable par ses jolies grappes de fruits d'un beau blanc, de la grosseur d'une cerise, produisant l'effet le plus agréable jusqu'à l'hiver. Pleine terre, multip. de traces ou de marcottes.

DIERVILLE JAUNE. *Diervilla lutea.* H. P. Arbrisseau rustique du Canada. Racines traçantes; tiges à odeur forte quand on les casse; feuilles lancéolées-ovales, dentelées, luisantes. Depuis juin jusqu'aux gelées, fleurs jaunes, petites, légèrement odorantes. Terre fraîche, mi-soleil. Multiplic. de graines, de traces, de marcottes ou de boutures.

CHÈVRE-FEUILLE. *Lonicera.* Ce genre est divisé en 2 sections. 1°. les *Periclymenum,* arbustes sarmenteux et grimpans; 2°. les *Chamœcerasus,* qui ne le sont pas. Nous suivrons ces distinctions, en citant les plus jolies espèces qui sont rustiques et de pleine terre, excepté les numéros 8 et 9. Multipl. de marcottes et de drageons; ni trop de soleil, ni trop d'ombre; toute terre, mais mieux les bonnes.

§. I. *Tige volubile.* 1 — 2. CHÈVRE-FEUILLE DES JARDINS. *Lonicera caprifolium.* Indigène. En mai et

juin, fleurs plus ou moins rouges. Par la taille on lui forme une tête. Variétés, C. TOUJOURS VERT. *L. sempervirens*, des jardiniers; fleurs plus nombreuses, couleur plus vive; *L. implexa*, moins joli; odeur plus suave; C. ROMAIN. *L. italica*, fleur rouge foncé et plus précoce, inodore; C. A FLEURS BLANCHES. Toute exposition.

3. CHÈVRE-FEUILLE DES HAIES. *L. periclymenum.* Indigène. Ressemble beaucoup au n°. 1, fleurs plus pâles et jaunâtres, moins odorantes. Il a plusieurs variétés, dont une à *feuilles de chêne* quelquefois panachées; une autre à bois et feuilles glâbres.

4. CHÈVRE-FEUILLE DIOÏQUE. C. A PETITES FLEURS *L. dioïca.* LIN. *Lonicera parviflora.* ENCYCLOP. De l'Am. sept. Tiges grimpantes : feuilles très-grandes, glauques, toutes soudées 2 à 2 : fleurs verticillées, courtes, peu colorées, bosselées à la base. Chez M. Noisette, qui par prudence le tient encore en Orangerie. Cette espèce, plus jolie par son large feuillage que par sa fleur, n'est pas très-multipliée.

5.—6. CHÈVRE-FEUILLE TOUJOURS VERT. *L. sempervirens.* De Virginie. De mai en août, fleurs jaunes en dedans, rouge vif en dehors, sans odeur. Variété à petites fleurs.—CHÈVRE-FEUILLE D'AMÉRIQUE. *L. grata;* il lui ressemble, mais mérite seul le nom de toujours vert.

7. CHÈVRE-FEUILLE DE MINORQUE. *L. balearica.* Feuilles persistantes, petites et étroites; en juin et septembre, fleurs régulières et verticillées. Plus délicat. terre légère et bonne exposition. Tous ces chèvre-feuilles se propagent de couchages et de boutures faites en octobre, et défendues du froid.

8. CHÈVRE-FEUILLE DU JAPON. *L. japonica.* THUNB. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Très-jolie espèce. Tiges pubescentes, peu rameuses; feuilles opposées, ovales et aiguës, velues, plus pâles en dessous; fleurs en tête et axillaires, réunies 2 à 2, tubulées, irrégulières, d'abord blanches, ensuite jaune doré (d'où le nom japonais *Arbre d'or et d'argent*); odeur de fleur d'orange. Terre franche légère, orangerie. Multiplic. de marcottes.

9. Chèvre-feuille variable. Nob. *L. variabilis*. Du Japon. Tige volubile pourpre, pubescente : feuilles toutes libres, pétiolées, ovales, la plupart entières, les autres incisées comme celles du chêne. Tout le printemps ; fleurs terminales géminées, lavées de pourpres en dehors, d'un blanc jaune en dedans : odeur agréable : serre tempérée par prudence. Se trouve chez MM. Soulange et Noisette.

10. Chèvre-feuille a fleurs jaunes. *L. flava*. Herbier de l'Amateur, vol. 3. De la Caroline. Feuilles presque rondes, glauques en dessous, les supérieures plus grandes, connées, et en involucre; en mai et juin, fleurs en tête, sessiles, jaune brillant, très-belles. Culture du n°. 8.

§. II. *Tige non volubile*. 12. Chamécerisier de Tartarie. Chamécerisier et *chamœcerasus* des jardiniers, ou Cerisier nain. *L. tartarica*. Arbrisseau de 8 à 9 pieds; feuilles presque en cœur, vert bleuâtre; en mars et avril, fleurs petites, roses en dehors, blanches en dedans; baies rouges. Tout terrain et toute exposition. Multiplic. de graines et de drageons. Variétés à fleurs blanches.

13. Chamécerisier des Pyrénées. *L. pyrenaïca*. Petites feuilles d'un vert glauque; en mai, fleurs d'un blanc un peu rosé. Ce bel arbrisseau est plus sujet aux pucerons que les autres. Multiplic. de marcottes ou de greffe; terre légère et soleil.

14 Chamécerisier xylostéon. *L. xylosteon*. Des Alpes. Buisson de 7 à 8 pieds; en mai, fleurs d'un blanc jaunâtre; baies rouges, noires, blanches ou jaunes, selon la variété. On peut, comme du précédent, en faire des haies.

VIORNE Laurier-Tin. *Viburnum tinus*. D'Espagne. Bel arbrisseau toujours vert, de 7 à 8 pieds; feuilles opposées en croix, ovales-aiguës; en mars et avril, fleurs petites, rouges en dehors et blanches en dedans. Terre franche légère; exposition ombragée et non humide. Pleine terre, ou orangerie près des jours; arrosemens modérés en été et garantir de l'humidité. Variété à larges feuilles. *V. T. latifolia*.

2. Viorne a feuilles roides. *V. rigidum.* Vent. De Madère. Il forme une large tête arrondie sur une tige de 2 à 3 pieds : ses feuillles sont ovales, grandes, chiffonnées, très-roides et un peu velues. Ses fleurs blanches, ombellées, sont plus grandes que celles du laurier-tin. Orangerie.

2. Viorne commune, Moinsine, Coudre, Mansiène. *V. lantana.* Indigène; de 8 à 10 pieds; feuilles en cœur, pointues, cotonneuses; en juin, fleurs blanches; baies, d'abord rouges, puis noires. L'écorce des racines sert à faire de la glu, ses branches à faire des liens, des paniers. Il a une variété à feuilles panachées; il réussit dans les craies.

3. Viorne a feuilles de prunier. *V. prunifolium.* De l'Amér. sept. Feuilles ovales, obrondes; en juin et juillet, fleurs blanches, plus petites que celles de la précédente.

4. Viorne a manchette. *V. lantago.* De l'Amér. sept. De 8 à 10 pieds. Feuilles ovales, pointues et dentées; fleurs blanches, en juin et juillet.

5. Viorne a feuilles de poirier. *V. pyrifolium.* H. P. De l'Amér. septent. Feuilles semblables à celles du poirier; fleurs blanches, en juin.

6 — 7. Viorne obier, Sureau d'eau. *V. opulus.* Indigène. Feuilles semblables à celles de l'érable; en mai, fleurs blanches, légèrement odorantes; baies rouges. Variété 1°. à rameaux rougeâtres et luisans, de l'Amér. sept.; 2°. à feuilles panachées; 3°. à fleurs, en mai, très-blanches, en globe nommé *Boule de neige, Rose de Gueldre, Caillebotte, et Obier à fleurs doubles. V. opulus sterilis.* Terrain frais, et la tête au soleil. Multiplic. de rejetons et de marcottes simples; et, si on veut les tondre, il faut le faire aussitôt qu'elles sont défleuries.

8. Viorne nue. *V. nudum.* De l'Amér. septent. Bel arbrisseau, de 12 à 15 pieds; à feuilles ovales-lancéolées, longues de 6 pouces, larges de 3, roulées sur les bords. En juin, fleurs blanches, sans bractées. Mêmes culture et multiplication.

9 — 12. *V. cassinoïdes, fragrans,* Herbier de l'Amateur, vol. 7. *dentatum, acerifolium,* et *dauri-*

cum; cette dernière à feuilles ovales, et fleurs en cimes dichotomes.

VIORNE COMESTIBLE. *V. edule.* MICH. De l'Am sept. Il a le port du *V. opulus*, mais nous n'en connaissons pas encore ni la fleur ni le fruit. Pleine terre.

Les viornes s'accommodent de tout terrain et de toute exposition; elles fleurissent cependant mieux au soleil qu'à l'ombre. On les multiplie de graines, marcottes, rejetons et greffe. Leur bois est dur.

SUREAU COMMUN. *Sambucus nigra.* Indigène; de 12 à 15 pieds; en juin, fleurs blanches, en ombelles; fruits en baies noires. Variétés à fruits blancs, à fruits verts. *S. viridis*, qui a une sous-variété à rameaux aplatis; — à feuilles panachées de blanc, *id.* de jaune. *S. variegata*, — à feuilles découpées. *S. laciniata.* Tous terrains et expositions, mieux un sol frais et mi-soleil, surtout pour les variétés qui sont plus délicates. Mulplic. de graines, de boutures et de rejetons. On en fait des haies.

3. SUREAU DU CANADA. *S. Canadensis.* MICH. Les feuilles ont plus de folioles, et celles-ci sont dentées plus profondément; corymbes aussi plus larges. On l'appelle encore SUREAU DE TOUS LES MOIS, parce que ses fleurs durent et se succèdent long-temps. Il trace beaucoup. Même culture.

4. SUREAU A GRAPPES. *S. racemosa.* Indigène; de 6 à 7 pieds. Distingué du 1[er]. par ses grappes ovales, de baies rouges qui font de l'effet. Même culture; plus délicat. Situation abritée. On peut greffer les sureaux en fente; mais, comme ils ont beaucoup de moelle, la fente doit avoir lieu de côté, et dans la circonférence sans passer par l'étui médullaire.

CORNOUILLER SANGUIN OU FEMELLE. *Cornus sanguinea.* Arbrisseau indigène, de 15 à 18 pieds, à rameaux d'un beau rouge; feuilles ovales-aiguës, glauques en dessous; en juin, fleurs en ombelles terminales, et blanches; baies d'un rouge noirâtre. Variété à feuilles panachées. L'Amérique septentrionale nous a fourni les suivans: le CORNOUILLER BLANC. *C. alba.* Bois rouge pendant l'hiver; feuilles plus grandes; fleurs plus tar-

dives et blanches; baies blanches, semblables à des perles. Variété à feuilles panachées. Le C. A FRUIT BLEU. *C. cœrulea*. LAM. dont les fleurs, blanches aussi, donnent des fruits d'un bleu céleste assez joli. Le C. A FEUILLES ALTERNES. *C. alternifolia*. Fleurs blanches et fruits violets. Le C. A FEUILLES RONDES. *C. circinata*. L'HER. Le C. A GRANDES FLEURS. *C. florida*. Arbre de 30 à 35 pieds, à feuilles plus larges; en mai, fleurs jaunes, en ombelle entourée d'un involucre blanc ou rosé, imitant une fleur grande comme la main. Fruits rouges en grappes, sur l'arbre jusqu'au printemps. C. DU CANADA. *C. canadensis*. Tiges herbacées de 4 à 5 pouces; feuilles ovales, en verticille; collerette d'un blanc teint de rose, ayant l'air de pétales, et entourant les fleurs. On cultive encore les *C. rugosa*, *racemosa* et *sericea*. Tous les cornouillers se multiplient de semences, de marcottes, de traces, ou par la greffe sur le cornouiller mâle ou sur le sanguin. Une terre ordinaire et même crayeuse leur suffit; plutôt l'ombre que le soleil; les *C. florida* et *canadensis* demandent la terre de bruyère.

LIERRE GRIMPANT. *Hedera helix*. Indigène. Arbrisseau grimpant à la hauteur de 30 à 40 pieds; feuilles persistantes; en septembre et octobre, fleurs petites, verdâtres; baies noires. Tout terrain et exposition. Multiplic. de graines, boutures, ou de branches enracinées; variétés panachées de blanc ou de jaune. On distingue le Lierre de l'archipel grec par ses baies jaunâtres.

FAMILLE DES ARALIES. *Calice entier ou denté; pétales, étamines, styles et stigmates en nombre indéterminé; baie ou capsule; fleurs réunies en ombelles.* Ces végétaux, quoique tous exotiques, sont néanmoins assez rustiques; plusieurs sont de pleine terre. Ils aiment une terre un peu sablonneuse et se multiplient de rejetons, marcottes et graines.

ARALIE ÉPINEUSE, ou ANGÉLIQUE ÉPINEUSE. *Aralia spinosa*. De la Caroline. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; tige épineuse; feuilles grandes, épineuses, tripinnées; en août-septembre; fleurs petites, d'un blanc sale, à odeur de lilas, disposées en une immense panicule formée de petites ombelles. Terre franche légère,

fraîche ; mi-soleil. Multiplic. de rejetons quand la tige périt, ou de graines semées en terrines aussitôt la maturité, et enfoncées dans une couche tiède au printemps ; repiquage en pots pour rentrer dans l'orangerie, et ne mettre en place que l'année suivante, couvrir de litière dans les grands froids.

FAMILLE des Ombellifères. (*Voy.* page 493.) De plus multiplic. de marcottes et rejetons.

BUPLÈVRE Oreille-de-lièvre. *Buplevrum fruticosum.* France mérid. Arbrisseau de 4 à 5 pieds ; tiges nombreuses ; feuilles persistantes, oblongues, obliques et glauques ; de juin en août, fleurs petites, nombreuses, jaunes et en ombelles. Terre franche légère et humide ; mi-soleil ; semences et marcottes.

FAMILLE des Renoncules. (*Voy.* page 494.) Ces arbustes sont de pleine terre et d'orangerie. La terre légère convient aux premiers, celle à orangers aux seconds. On les multiplie tous de marcottes, quelques-uns de graine, d'éclats et même par la greffe.

1. CLÉMATITE Viorne. *Clematis viorna.* De la Caroline. Tiges de 3 ou 4 pieds ; feuilles de 9 à 12 folioles ; fleurs violettes, de juin en septembre.

2. Clématite a fleurs bleues. *C. viticella.* D'Espagne. Tiges de 10 à 12 pieds, grêles et sarmenteuses comme les 4 suivantes ; feuilles à 9 folioles ovales, souvent lobées ; de juin en septembre, fleurs moyennes, bleues, pourpres ou rouges. Variétés à fleurs doubles bleues, et à fleurs doubles d'un violet pourpre. On marcotte, ou bien l'on greffe en fente sur la simple ou sur la suivante.

3. Clématite a feuilles crépues. *C. crispa.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Sarmenteuse, de 2 à 3 pieds ; feuilles ternées, ou à plusieurs folioles ; en juillet et août, fleurs grandes, rougeâtres, et les pétales crispés en leurs bords.

4. Clématite de Virginie. *C. virginiana.* Tiges de 6 pieds ; feuilles à 3 folioles en cœur et presque trilobées ; de juin en août, fleurs blanches, dioïques et odorantes, en panicules.

5. Clématite odorante. *C. flammula.* Indigène. Tige de 20 pieds. Feuilles inférieures pennées ; en juil-

let et août, fleurs blanches, très-odorantes, en grappes.

6. Clématite a bractées. *C. bracteata.* Du Cap. Fleurs blanches, en bouquet, et fort belles.

7. Clématite a feuilles entières. *C. integrifolia.* D'Autriche. Tiges non sarmenteuses, ainsi que la suivante; feuilles ovales, pointues; de juin en août, fleurs grandes, d'un beau bleu, à bords veloutés et blanchâtres; semences à plumets blancs et soyeux.

8. Clématite droite. *C. erecta.* Indigène. Tiges de 3 pieds; feuilles opposées, à 7 ou 9 folioles ovales, lancéolées, glauques; en été, fleurs blanches et paniculées. Ces deux dernières espèces ornent les massifs et parterres, et les 4 premières peuvent garnir les murailles et tonnelles.

9. Clématite a grand calice. *C. calicina.* Tige sarmenteuse : feuilles ternées, petites, à folioles incisées, fleurs blanches solitaires, à 4 pétales. Serre tempérée.

10. Clématite toujours verte. *C. cirrhosa.* D'Espagne. Tiges de 6 pieds; feuilles persistantes, simples ou à 2 ou 3 lobes; à la fin de l'automne, fleurs d'un blanc verdâtre, et pétales fort longs. Les clématites, excepté les 3 dernières, qui craignent le froid, se cultivent en pleine terre franche légère sans aucuns soins. Les 7e. et 8e. demandent une couverture l'hiver sur leurs racines et leurs tiges. La 9e. est d'orangerie. On les multiplie de graines semées aussitôt la maturité de marcottes, ou par éclats des pieds ou des racines. Enfin le commerce peut encore offrir aux amateurs les *C. triternata* et *revoluta.*

ATRAGÈNE des Alpes. *Atragene alpina.* Arbuste indigène; tiges et rameaux grimpans, de 5 à 6 pieds; feuilles à 2 ou 3 folioles sessiles, ovales-aiguës, dentées; en juin et juillet, fleurs à calice bleu violâtre, grandes et d'un blanc sale. Terre franche légère. Multiplic. de graines aussitôt la maturité, et plus facilement de marcottes.

2. Atragène des Indes ou a grandes fleurs. *A. indica*: H. P. *Clematis florida.* Jacq. Herbier de l'Amateur, vol. 8. Arbuste charmant du Japon; tiges et rameaux sarmenteux; feuilles ailées ou ternées, à

folioles entières, et à pétiole long, se tortillant autour des corps environnans; en avril-novembre, fleurs grandes, très-doubles, d'abord verdâtres, puis blanches, d'une longue durée. Terre légère franche, mêlée de terre de bruyère; exposition chaude et sèche; garantir la fleur du soleil, de 10 à 2 heures, pour qu'elle dure davantage et prenne ses dimensions; couper les tiges à l'automne, et garantir les racines des gelées. On peut aussi tenir la plante en pots, ou mieux la mettre dans la terre d'une bâche, près des jours, où elle fleurira plus tôt. Multiplic. de marcottes qu'on ne sépare que la 2e. année, ou de greffe sur la clématite.

3. Atragène du Cap. *A. capensis.* Tige basse; feuilles ternées, à folioles découpées; en mars et avril, fleurs grandes, à calice d'un rose pourpré, et pétales jaune-soufre. Même culture, mais plus de sécheresse, et multiplic. de graines.

ZANTHORRIZA a feuilles de persil. *Zanthorriza apiifolia.* L'Hér. De la Caroline. Arbuste de 3 pieds; feuilles assez semblables à celles du persil, à 5 ou 7 folioles opposées et incisées. En mai, fleurs en grappes fluettes et pendantes, petites, pourpre rembruni, en étoiles. Plate-bande de terre de bruyère, ou terre légère et fraîche. Multipl. de rejetons et d'éclats, et aussi de graines quand elles mûrissent.

FAMILLE des Dilleniacées.

HIBBERTIA grimpant. *Hibbertia volubilis.* Andr. *Dillenia volubilis.* Vent. *D. scandens.* Willd. Du Port-Jackson. Arbrisseau sarmenteux. Tiges un peu volubiles, rameaux rosés; feuilles ovales, mucronées, articulées, réfléchies; tout l'été, fleurs grandes, à 5 pétales, jaune brillant et odeur désagréable. Terre de bruyère; orangerie; multipl. au printemps, de boutures sur couche et sous châssis, ou même sur couche ombragée; fin d'avril, de marcottes. — Hibbertia a feuilles crénelées. *H. grossulariæfolia.* De la Nouv. Holl. Joli arbuste rampant et grimpant, à jeunes rameaux d'un rouge vif; feuilles comme celles du groseillier, plus petites, rougeâtres en dessous. Tout l'été, fleurs petites, à 3 pétales d'un très-beau jaune, échancrés au

sommet, bordés de rouge. Même culture. — HIBBERTIA DENTÉE. *H. dentata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Nouv.-Holl. Tiges rougeâtres et volubiles, de 6 ou 7 pieds; feuilles ovales-oblongues. D'avril en juin, fleurs larges de 15 à 16 lignes, à 5 pétales d'un beau jaune. Serre tempérée l'hiver; multiplic. de marcottes.

FAMILLE DES MAGNOLIERS. *Calice polyphylle; pétales et étamines hypogynes; plusieurs ovaires: autant de styles, de stigmates, de capsules ou de baies. Arbres exotiques.* Ces végétaux, quoique rustiques, sont cependant délicats dans leur jeunesse; les grandes espèces demandent une terre profonde, franche et substantielle, les autres la veulent plus légère ou même de bruyère. Tous se multiplient de marcottes difficiles, dont quelques-unes ne s'enracinent que la 2e. année, quelques-uns de graines ou de boutures Pleine terre ou orangerie.

BADIANE, ANIS ÉTOILÉ DE LA CHINE. *Illicium anisatum.* De la Chine. Bel arbrisseau aromatique, de 10 à 12 pieds; feuilles persistantes, lauriformes et lancéolées; en avril et mai, fleurs jaunâtres, odorantes. Terre légère et substantielle; orangerie ou pleine terre avec une bonne couverture l'hiver. Multiplic. de marcottes qui prennent racine la 2e. année. Fruit très-rare, en étoile, plus parfumé que l'anis. — BADIANE ROUGE OU DE LA FLORIDE. *I. floridanum.* HERB. DE L'AM., vol. 3. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées, pointues, pprsistantes; en avril et mai, fleurs à mauvaise odeur, eendantes, beau rouge, nombreuses; fruits en étoile, à odeur suave. Même culture, mais terre de bruyère. — BADIANE A PETITES FLEURS. *I. parviflorum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Plus haute; feuilles plus longues; fleurs plus petites et d'un blanc soufré; odeur plus forte. Même culture. Arbrisseaux très-agréables.

MAGNOLIER A GRANDES FLEURS, LAURIER TULIPIER. *Magnolia grandiflora.* De la Caroline. De 90 pieds dans son pays, mais de 30 pieds en France; toujours vert, et l'un des plus beaux arbres que l'on connaisse. Racines pivotantes; tige droite; cime régulière; feuilles persistantes, ovales ou lancéolées, épaisses, coriaces, de 6 à 8 pouces de long. De juillet en novembre, fleurs de 7 à 8 pouces de diamètre, odorantes, de 9 à 12 pétales épais, d'un blanc pur, et à étamines

d'un jaune doré. Fruits en cône dont les graines, d'un rouge vif de corail, se détachent, mais restent suspendues par de longs filets, ainsi que dans les espèces suivantes. Terre franche, profonde, substantielle, plus sèche qu'humide; exposition du sud-ouest, abritée des vents du nord-est; multiplic. de graines aussitôt mûres, en terrines de terre de bruyère, ou, à défaut, de terre légère bien terreautée, et placées au printemps sur couche tiède et sous châssis. Repiquage l'automne ou au printemps suivant, en pot, pour les rentrer dans l'orangerie pendant 2 ans, après lesquels on les met en pleine terre. Variétés à feuilles elliptiques; à feuilles non ferrugineuses, et fleurs jaunes; plus délicates; d'orangerie. Multiplic. par la greffe en approche sur le premier, ou comme le premier, de marcotte par strangulation, incision, ou torsion. Son bois, odorant comme celui des espèces suivantes, est très-blanc.

M. Boursault a remarqué que la tige, les rameaux et les feuilles du *magnolia grandiflora*, planté à l'air libre, supportent les plus fortes gelées sans souffrir; mais que si la terre où il est planté, est humide et qu'elle vienne à geler et dégeler plusieurs fois, l'arbre périt par le pied : depuis cette remarque, M. Boursault fait mettre des feuilles bien sèches autour du pied de ses arbres, et il fait couvrir ces feuilles avec de la paille neuve dirigée de manière à rejeter l'eau des pluies loin du pied de l'arbre. Voyez le volume des figures, pl. 40, fig. 1.

2. MAGNOLIER YU-LAN. *M. précia*. H. P. *M. conspicua*. SAL. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De la Chine. De 30 à 36 pieds; feuilles ovales, en coin à leur base, de 7 à 8 pouces; fleurs grandes, blanches, à odeur douce, 6 ou 9 pétales, en avril. Orangerie. Mêmes culture et multiplic. que le précédent.

3. MAGNOLIER GLAUQUE, BLEU, DES MARAIS, ARBRE DU CASTOR. *M. glauca*. De l'Amériq. septent. Arbrisseau très-rustique, de 15 pieds, à écorce aromatique. Feuilles ovales, oblongues et glauques en dessous; en juillet, fleurs blanches, larges de 3 à 4 pouces; odeur

très-

très-suave. Terre plus légère ou de bruyère; même culture. Variétés à fleurs pourpres. Cette espèce et ses variétés veulent plus d'humidité que les autres.

5. Magnolier de Thompson. *M. Thomsoniana.* Amér. septent. Fort belle espèce à tige pyramidale et qui produit des fleurs blanches larges de 5 à 6 pouces. Elle diffère entièrement du *M. glauca* avec lequel on croyait lui trouver beaucoup de rapports quand elle était petite. Se voit chez M. Godefroy.

6. Magnolier acuminé. *M. acuminata.* De Pensylvanie; de 90 à 100 pieds; très-rustique. Feuilles de 8 pouces de long sur 5 de large; fleurs de 3 à 4 pouces de diamètre, bleu verdâtre. Les cônes frais sont d'un rouge cerise vif et transparent. Pleine terre; même culture que le 1er. Exposition chaude; ses marcottes s'enracinent très-difficilement. Bois jaune.

7. Magnolier parasol. *M. umbrella.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. *M. tripetala.* L. De 20 à 30 pieds; feuilles lancéolées, de 15 à 20 pouces : en juin, fleurs grandes, blanches, odeur peu agréable, à 9 pétales ou plus. Même culture, mais terre plus fraîche. Bois tendre et spongieux.

8. Magnolier a fleurs bordées. *M. fuscata.* And. *M. anonæfolia.* Sal. De la Chine. Arbrisseau de 6 pieds; feuilles oblongues. En novembre, fleurs à calice roussâtre et caduc, ayant 5 pétales blanc soufré, bordés d'une ligne du plus joli carmin; odeur suave. Même culture que le premier, mais orangerie.

9. Magnolier discolore. *M. discolor.* Vent. Du Japon. Arbrisseau de 3 à 4 pieds; feuilles grandes, aiguës, persistantes en orangerie, et caduques en plein air; d'avril en juin, fleurs grandes, en cloche, à 6 pétales beau pourpre en dehors, et blanc de lait en dedans. Même culture, et multiplic. de boutures en pleine terre; bonne exposition chaude, abritée, point humide, et couverture l'hiver.

10. Magnolier grêle. *M. gracilis.* Paraît une variété du précédent, à tiges moins fortes, diffuses; à feuilles moins larges, et à fleurs beaucoup plus colorées. Se voit chez M. Lahaye à Versailles.

11. Magnolier a grandes feuilles. *M. macrophylla.* De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds ; feuilles de plus de 2 pieds de longueur, ovales, glauques en dessous ; fleurs de 5 à 6 pouces de diamètre, à 6 pétales blancs, dont les 3 inférieurs marqués de pourpre à leur base. Culture du premier, mais terre plus fraîche.

12. Magnolier auriculé. *M. auriculatà.* Mich. *M. fraseri.* Lam. De la Caroline. Arbre de 20 à 40 pieds, à écorce aromatique ; feuilles d'un pied, ovales-aiguës, profondément sinuées ; en juin, fleurs de la forme de celles du *grandiflora*, mais blanc sur jaune, à 9 pétales et odeur agréable. Même culture. Bois tendre et spongieux.

13. Magnolier nain. *M. pumila.* De la Chine. Tige de 12 à 15 pouces ; feuilles de 5 pouces, elliptiques, pointues, coriaces ; toute l'année, fleurs d'un blanc pur, de 2 à 3 pouces, à odeur d'ananas, 6 pétales épais et charnus. Même culture, mais serre tempérée.

14. Magnolier a feuilles en coeur. *M. cordata.* Mich. De la Caroline. Il a du rapport avec le M. acuminé, et se cultive de même. Feuilles souvent cordiformes, de 4 à 5 pouces, glauques en dessous ; fleurs jaunes.

15—16. On cultive encore les *M. conspicua*, *lobatifolia*, *meleagrioïdes* et *pyramidata*.

TULIPIER de Virginie. *Liriodendron tulipifera.* Arbre de 80 à 100 pieds. Tige droite ; feuilles glabres, ressemblant un peu à celles du platane. En juin et juillet, fleurs assez semblables à celles d'une tulipe, vert jaunâtre, marquées d'une tache rouge-brique, à odeur légère mais agréable. Bois aromatique et léger. Le tulipier aime les bons fonds un peu frais, le nord, l'ombre et le plein air. On l'obtient par marcottes qui prennent difficilement et demandent des précautions lorsqu'on les sépare ; ou par la graine, moyen le plus sûr et le meilleur. On sème celle-ci au printemps en terrines remplies de terre de bruyère, ou dans une planche. Partie lève la 1re. année, partie la 2e. et quelquefois la 3e. Éclair-

cir le plant s'il est trop dru : abriter avec de la grande litière ou de la fougère, pendant les gelées; mettre en pépinière la 3[e]. année, et couvrir pendant le froid. Lorsque les tulipiers ont acquis 4 ou 5 pieds, on les met en place dans un trou profond, rempli de bonne terre franche légère, douce et ameublie; on peut entourer les racines de terre de bruyère qui les aidera à faire du chevelu; et, lorsqu'elles auront atteint l'autre terre, l'arbre y poussera vigoureusement, surtout si on l'arrose souvent et beaucoup. Il craint les amputations dans sa jeunesse. Variétés 1. à lobes aigus acuminés, *L. acutiloba;* 2. à lobes arrondis et très-obtus, *L. obtusifolia;* 3. à feuilles entières, *L. integrifolia;* 4. à fleurs jaunes, *L. flava.* Ce dernier mérite la préférence, parce que sa fleur est plus large, d'un jaune éclatant, et d'une odeur plus suave.

FAMILLE DES ANNONES. *Calice à 3 lobes; 6 pétales; un grand nombre d'étamines, d'ovaires, de styles, de stigmates, de baies ou capsules. Arbres exotiques.* Multiplication de graine; terre franche légère; pleine terre et serre chaude.

ANNONE CHERIMOLIA. *Annona cherimolia.* Du Pérou. Arbrisseau de 10 à 12 pieds : feuilles ovales, pointues : en juillet et août, fleurs verdâtres, fruit ovale plus gros qu'un œuf, excellent. Serre chaude. Terre substantielle. Multiplic. de graines qu'on reçoit du pays, et de marcottes incisées. Serre chaude et tannée.

ASSIMINIER de Virginie. ANONNE A TROIS LOBES. *Assimina virginiana. Annona triloba.* L. De l'Am. sept. Arbrisseau de 8 à 10 pieds : feuilles lancéolées pointues : en mai et juin fleurs d'un pourpre très-brun auxquelles succèdent de 1 à 3 fruits oblongs, divergens, verts, fondants, mangeables, mais un peu fades : multiplic. de graines qu'on reçoit du pays et par racines qu'on soulève et met à l'air.

FAMILLE DES MENISPERMÉES. Toutes les plantes de cette famille sont grimpantes et propres à couvrir des tonnelles : leurs fleurs sont petites, verdâtres, disposées en panicules ou en têtes.

MENISPERME DU CANADA. *Menispermum Canadense.* Vivace. Tige menue, volubile : feuilles ombili-

quées, cordiformes, arrondies et anguleuses. MENISPERME DE LA CAROLINE. *M. carolinianum.* Feuilles cordiformes, velues en dessous. MENISPERME DE VIRGINIE. *M. virginicum.* Feuilles, les unes trilobées, les autres ovales. Ces trois espèces ne demandent qu'une terre ordinaire; elles se multiplient de traces, d'éclats et boutures.

SCHISANDRE COCCINÉ. *Schisandra coccinea.* MICH. Plante grimpante, très-touffue; feuilles ovales, lancéolées, aiguës, rarement dentées : en juillet, fleurs latérales, pédonculées, petites et coccinées. Pleine terre; couverture sur le pied pendant l'hiver. Multiplic. de graines et de rejets.

FAMILLE DES VINETIERS. *Calice polyphylle; pétales et étamines opposés; anthères attachées par des filets, s'ouvrant du bas en haut; ovaire simple; 1 ou point de style; stigmate ordinairement simple; baie ou capsule.* Terre franche légère, fraîche et un peu ombragée pour la pleine terre, ou terre de bruyère en serre tempérée. Multiplic. de graines, marcottes, drageons ou éclats des racines.

ÉPINE VINETTE A GROS FRUIT. *Berberis vulgaris macrocarpa.* Nous avons parlé des épines vinettes, aux arbres fruitiers, pag. 328. Mais nous croyons que tous ces arbrisseaux n'en figurent pas moins bien dans les bosquets : ils se couvrent de grappes de fleurs jaunes au premier printemps, et l'automne ils se chargent d'une riche moisson de fruits d'un très-beau rouge, qui persistent jusque bien avant dans l'hiver et qui décorent encore les bosquets lorsque les feuilles sont tombées. La variété à fruit violet, *B. vulg. violacea,* mérite aussi une place dans le bosquet d'automne.

NANDINE DOMESTIQUE. *Nandina domestica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Arbrisseau du Japon. Tiges de 4 à 5 pieds; feuilles grandes, 3 fois ailées; en juillet et août, une grande panicule de petites fleurs blanchâtres. Serre tempérée; terre de bruyère. Multiplic. difficile et seulement par drageons.

ÉPIMÈDE DES ALPES, CHAPEAU D'ÉVÊQUE. *Epimedium alpinum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Tiges d'un pied, grêles, divisées en 3 branches, subdivisées en 3 rameaux; feuilles triternées, petites, en cœur, rougeâtres sur les bords; en avril et mai, fleurs petites,

à calice rouge brun, et 4 pétales jaunes. Terre franche légère; exposition ombragée. Multiplic. par racines.

FAMILLE DES CAPRIERS. (*Voy.* page 519.) Terre substantielle; exposition très-chaude; peu d'arrosemens. De graines venues de leur pays natal, ou de marcottes.

CAPRIER COMMUN, TAPENIER. *Capparis spinosa.* De la France mérid. Arbrisseau de 4 pieds; feuilles arrondies et lisses; de mai en juillet, fleurs solitaires et axillaires, grandes, à 4 pétales blancs et à filets purpurins. Terre légère, substantielle, placée sur un lit de pierrailles; exposition chaude, au midi, contre un mur garanti de la gelée; dès qu'il gèle, couvrir avec de la litière épaisse et sèche le pied et le bas des rameaux : peu d'eau. Multiplic. de graines semées aussitôt leur maturité, dans des pots séparés, rentrés dans la serre pendant l'hiver, et plongés dans une couche chaude au printemps, ou de marcottes par strangulation, qu'on sépare dès que les racines percent, pour les mettre dans des pots sur couche tiède, à l'ombre. Variété sans épines; autre à feuilles panachées. Les boutons des fleurs, confits au vinaigre, sont les câpres du commerce. On prépare aussi ses fruits comme les cornichons.

FAMILLE DES SAVONNIERS. *Calice souvent partagé; 4 ou 5 pétales; ordinairement 8 étamines; 1 ou 3 styles et stigmates; drupe ou capsule.* Tous ces végétaux exotiques demandent la serre chaude ou au moins l'orangerie; en général il leur faut peu d'arrosemens, une terre bonne et consistante. Multiplic. de graines, de boutures et marcottes.

KOELREUTERIA ou SAVONNIER PANICULÉ. *Kœlreuteria paullinoïdes.* L'HÉR. *K. paniculata.* LAM. *Sapindus sinensis.* L. De la Chine. Arbre assez grand, agréable par ses feuilles ailées, à folioles impaires. En juin, fleurs d'un beau jaune, à 4 pétales munis chacun d'une glande, ce qui les fait paraître doubles. Pleine terre franche, légère et fraîche. Multiplic. de marcottes, de boutures, rejetons, et de graines au printemps; repiquer en pots, pour rentrer dans l'orangerie et les planter après les gelées dans une situation ombragée. On traite de même les boutures reprises.

FAMILLE DES ÉRABLES. *Calice monophylle; pétales autour d'un disque hypogyne; étamines et ovaire dessus; style et stig-*

mate simples ou doubles; plusieurs baies ou capsules; feuilles opposées. Ces arbres aiment une terre fraîche et profonde; ils ne craignent pas le froid, et se multiplient de graines et marcottes.

ÉRABLE COMMUN OU CHAMPÊTRE, petit érable des bois. *Acer campestre.* Arbrisseau indigène; feuilles à 5 lobes; en mai, fleurs blanc-verdâtre, en grappes courtes. Variété à feuilles panachées. Bois dur.

2. ÉRABLE SYCOMORE. *A. pseudo-platanus.* De la Suisse. De plus de 60 pieds; racines pivotantes; feuilles à 5 lobes, pétioles pourpres ou rouges; en avril ou mai, fleurs verdâtres en grappes pendantes. Variété charmante, à feuilles panachées en blanc, mais roses dans leur jeunesse. Bois dur, recherché pour l'ébénisterie et les instrumens de musique.

3. ÉRABLE PLANE OU A FEUILLES DE PLATANE; É. DE NORWÉGE. *A. platanoïdes.* Indigène. Moins élevé que le précédent; feuilles à 5 lobes; fleurs verdâtres et en grappes; on greffe dessus toutes ses variétés : 1°. à feuilles très-découpées, É. GRIFFON OU PATE D'OIE. *A. laciniosum. H. P.* qu'on peut aussi semer. A feuilles panachées. Son bois sert aux mêmes usages.

4. ÉRABLE DE TARTARIE. *A. tartaricum.* Arbrisseau très-propre à décorer les bosquets; fleurs en mai ou juin, à calice rouge. Fruits à ailes rouges, d'un joli effet. Feuilles en cœur.

5. ÉRABLE DE MONTPELLIER. *A. monspessulanum.* L. *Acer trilobatum.* LAM. Plus grand, très-rameux, à feuilles à 3 lobes. Fleurs herbacées, en mai.

6. ÉRABLE DE VIRGINIE. *A. rubrum.* L. *A. dacycarpum.* MICH. Arbre très-grand, rustique et d'un bel aspect. Feuilles grandes, à 5 lobes, argentées en dessous; en avril, fleurs petites, rouges; semences larges, ailées, rouges, mûres avant juin et semées aussitôt. Le plant aura, avant l'hiver, plus d'un pied. Bois plus dur que celui des précédens.

7. ÉRABLE ROUGE. *A. rubrum.* MICH. *A. tomentosum.* H. P. De 70 pieds. Écorce largement tachée de blanc. En avril, fleurs rouge foncé. Bois utile dans les arts. Terrains frais submergés en hiver.

8. ÉRABLE JASPÉ. *A. pensylvanicum.* L. *A. stria-*

tum. Lam. D'Amérique. Arbre moyen ; écorce verte au printemps, rouge en hiver, jaunâtre le reste du temps, rayée de lignes noires en Amérique, suivant Michaux, mais blanche en France ; feuilles les plus grandes du genre, découpées en 3 lobes aigus. Terrains secs et bonne exposition. On le greffe presque rez terre sur le *Sycomore* ou sur l'*Érable plane*.

9. Érable a feuilles de frêne. *A. negundo*. Grand arbre dioïque de l'Amériq. septent. Feuilles à pétiole rosé ; en avril, fleurs petites et en grappes. Sol frais et argileux : il croît vite, et fleurit à sa 3e. année. Bois fragile.

10—11. Érable a sucre. *A. saccharinum*. De 70 à 80 pieds ; feuilles à 5 lobes, à pétioles rougeâtres. En Pensylvanie, à l'époque du dégel, il rend, par les incisions que l'on fait à son tronc et à ses grosses branches, une liqueur avec laquelle on fait du sucre. L'érable plane en fournit également. Il se greffe sur l'érable rouge et le sycomore. Son bois, dur et d'une belle couleur, est le meilleur de ceux de l'Amérique. L'*A. nigrum* n'en diffère que par le feuillage plus foncé.

12—15. Érable de Pensylvanie. *A. spicatum*, Lam. Fleurs en épis ; exposition plus chaude que toutes les espèces précédentes. É. de Crète, *A. creticum*, feuilles à 3 lobes, variété de celui de Montpellier. E. opale des Italiens, *A. opalus*, arbrisseau à feuilles arrondies, à 5 lobes, et pétioles rouges. *A. hybridum* ou *lobatum* des Anglais ; bel arbre peu multiplié en France. M. Vilmorin a introduit depuis peu dans le commerce une belle et nouvelle espèce sous le nom d'*Acer constantinopolitanum*.

Ces arbres utiles et agréables viennent partout, mais préfèrent une terre fraîche et profonde. On les multiplie de graines semées aussitôt la maturité ou après les les gelées, en planches bien préparées et au levant, ou de marcottes, au printemps et à l'automne.

PAVIER rouge ou a fleurs rouges. *Pavia rubra*. Trew. *Æsculus rubra*. L. De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds ; feuilles digitées, à 4 ou 5 folioles ovales-allongées ; en mai, fleurs à girandoles, d'un

assez beau rouge. Le fruit est un petit marron. Tout terrain un peu frais, mieux terre fraîche légère; toute exposition, mais de préférence, le grand soleil. Multiplic. de marcottes, et semis en terrines sur couche tiède; rentrer le jeune plant l'hiver, ou le placer dans une situation bien abritée et le couvrir de litière dans les grandes gelées pendant 2 ans. On le greffe sur le marronier d'Inde.

2. Pavier jaune ou a fleurs jaunes. *P. lutea.* Duh. *Æsculus flava.* H. K. De la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds; feuilles à 5 folioles oblongues, pointues, dentées; en mai, fleurs à grappes, jaune pâle. Même culture, mais plus rustique; semis en pleine terre. Il a une variété à folioles plus longues, plus pendantes, à fleurs rouges. Bois tendre et sans force.

3. Pavier a longs épis, Pavier nain. *P. macrostachia.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. *P. edulis.* Poit. D'Amérique. Arbrisseau à feuilles cotonneuses en dessous, dentées et pointues; en juillet et août, fleurs blanches, odorantes, en longues grappes. Les fruits sont de petits marrons qu'on peut manger crus ou rôtis. On les sème de suite. Mêmes culture et multiplic. que le n°. 1, et de rejetons. Moyen soleil.

4. Pavier de l'Ohio. *P. ohiotensis.* Arbre de 25 pieds, fort gros, à fleurs blanches et à capsules épineuses. Même culture. *P. hybrida;* joli arbrisseau à feuilles finement dentées; fleurs rouges. Même culture.

MARRONIER d'Inde, *Æsculus hyppocastanum.* Très-bel arbre de 50 à 60 pieds; racines pivotantes. En mai, fleurs grandes, blanches, panachées de rouge, très-rustique. Tout terrain, mieux frais et substantiel. Culture du châtaignier jusqu'à ce qu'il soit en place. Il souffre la taille et la tonte. Variété à feuilles panachées; autre à fleurs d'un beau rouge. Le bois du marronier, quoique tendre, prend un beau poli.

2. Marronier rubicond. *Æ. rubiconda.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Il est nouveau; ses fleurs rouges contrastent agréablement avec celles de l'autre, au point de rendre ces 2 arbres nécessaires l'un à l'autre, pour les alterner dans les plantations.

FAMILLE DES MALPIGHIES. *Calice partagé en 5 ; 5 pétales et 10 étamines, alternes, sur le disque ; ovaire simple ou 3-lobé ; 3 styles, 3 ou 6 stigmates. Fruit, 3 loculaire.* Ces végétaux, exotiques et de serre chaude ou tempérée, aiment une terre franche légère, et se multiplient de graines, boutures et marcottes.

BANISTÉRIA COTONNEUX. *Banisteria tomentosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De l'Amér. mérid. Rameaux sarmenteux, volubiles, de 36 à 40 pieds; feuilles ovales échancrées au sommet. En mai-juin, fleurs grandes, belles, jaune-clair, en superbes corymbes. Serre chaude ou tempérée. Terre franche légère avec terreau végétal. Multiplic. de marcottes.

MALPIGHIER GLABRE, MOUREILIER, CERISIER DES ANTILLES. *Malpighia glabra.* Arbrisseau de 12 à 15 pieds, toujours vert comme les suivans; feuilles ovales-aiguës; de janvier en juillet, fleurs d'un rouge léger, à odeur d'aubépine, petites, en ombelles. Baie comme des cerises rouges. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude en juillet et août; le reste de l'année en serre chaude. Multiplic. de graines et boutures en été, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée sous entonnoir. — MALPIGHIER A FEUILLES DE GRENADIER. *M. punicifolia.* De l'Amér. mérid. comme les autres. Tiges de 10 à 12 pieds; feuilles ovales et luisantes; en mai-juillet, fleurs pourpres en ombelles; fruits bons à manger. — MALPIGHIER A LARGES FEUILLES. *M. macrophylla.* DESF. Jolies fleurs blanches; fruits mangeables, gros comme un œuf de poule. — MALPIGHIER PIQUANT, BOIS DE CAPITAINE. *M. urens*, petit arbuste à feuilles ovales-oblongues, couvertes en dessous de soies roides, très-piquantes; de juillet en octobre, fleurs blanches et purpurines. — MALPIGHIER A FEUILLES D'YEUSE. *M. coccifera.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. En été, fleurs rougeâtres. — MALPIGHIER A FEUILLES DE HOUX. *M. ilicifolia.* MIL., à fleurs pourpres et frangées. *M. nitida*, *angustifolia*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6, *verbascifolia*, *myrtifolia*, *glandulosa*, *crassifolia et volubilis.* Même culture.

FAMILLE DES MILLE-PERTUIS. *Calice partagé en 4 ou 5; autant de pétales ; étamines réunies à leur base en plusieurs*

corps ; ovaire simple ; plusieurs styles et autant de stigmates ; capsule à plusieurs graines ; feuilles et fleurs opposées. Terre légère; multiplication de graines, boutures, et marcottes.

MILLE-PERTUIS A GRANDES FLEURS. *Hypericum calycinum.* Du Levant. Tiges d'un pied, simples, faibles ; feuilles grandes, sessiles, ovales, couvertes, comme tout le genre, de points transparens ; de juin en septembre, fleurs de 3 pouces de diamètre, très-ouvertes, beau jaune, et remplies de longues étamines jaunes. Terre franche légère ; mi-soleil. Multiplic. de graines sur couche au printemps pour repiquer en place à l'automne, ou de marcottes et de boutures en été, ou de racines à l'automne. Propre aux rocailles des jardins paysagers. Couverture l'hiver.

2. MILLE-PERTUIS A ODEUR DE BOUC. *H. hircinum.* D'Espagne. Tige de 2 à 3 pieds, feuilles ovales, glauques ; tout l'été, fleurs jaunes, à longues étamines. Même terre et multiplic. Exposition chaude, mieux orangerie.

3—4. MILLE-PERTUIS DE LA CHINE. *H. sinense.* Tiges de 18 pouces ; feuilles ovales ; de septembre en décembre, mais seulement en orangerie, fleurs grandes, jaune doré. MILLE-PERTUIS DE MAHON. *H. balearicum.* Tiges de 2 à 3 pieds ; à feuilles petites, ovales arrondies, glanduleuses aux bords ; fleurs solitaires. jaunes, tout l'été. Même culture ainsi que pour l'*hypericum creticum.*

6. MILLE-PERTUIS EN PYRAMIDE. *H. pyramidatum.* WILLD. *H. macrocarpum.* MICH. Du Canada. Rustique. Tige de 30 pouces, droite ; feuilles ovales ; en juin et septembre, fleurs moyennes, d'un beau jaune ; gros fruits. Même culture, mais pleine terre.

FAMILLE DES GUTTIERS. *Calice partagé ; souvent 4 pétales ; 1 ou point de style ; stigmate simple ou divisé ; fruit le plus souvent uniloculaire.* Les végétaux de cette famille sont de beaux arbres des régions équatoriales, contenant presque tous un suc jaune propre à la peinture ; quelques-uns sont parasites dans leur jeunesse. Tous ont les feuilles opposées, grandes, coriaces ; ils se multiplient de marcottes, de bouture et de graines, qu'on reçoit de leur pays. Terre légère. Serre chaude.

CLUSIER JAUNE. *Clusia flava.* De la Jamaïque. Arbre de 20 pieds ; feuilles grandes, arrondies, succu-

lentes; en été, fleurs jaunes. La beauté de ses grandes feuilles le fait rechercher.

XANTHOCHYLE DES PEINTRES. *Xanthochylus pictorius.* Du Coromandel. ROXB. Superbe arbre, droit, à rameaux ouverts à angle droit : feuilles oblongues aiguës, coriaces, longues de 8 à 12 pouces. Son nom exprime que son suc est jaune : terre légère. Serre chaude : multiplic. de bouture. Avait été jusqu'ici dans le commerce sous le nom de *Mangoustan*.

ÉLÉOCARPE BLEU. *Elæocarpus cyaneus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De la Nouv.-Holl. Arbrisseau de 3 pieds. Feuilles alternes, oblongues-lancéolées, persistantes; fleurs blanches, pendantes, à pétales frangés, en grappes. Terre de bruyère, serre tempérée l'hiver. Multiplic. de marcottes.

FAMILLE DES ORANGERS. *Calice monophylle, souvent partagé; pétales à base large; autour d'un disque hypogyne; étamines insérées de même; 1 style à stigmate quelquefois divisé; baies ou capsules.* Ces végétaux, sans craindre beaucoup le froid, ne peuvent cependant résister en pleine terre sans de grandes précautions. Terre franche légère; tous les modes de multiplication.

LIMONELLIER TRIFOLIÉ. *Limonia trifoliata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De l'Inde. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, à rameaux menus, un peu fléchis en zigzag; feuilles à 3 folioles ovales, persistantes, échancrées au sommet, parsemées de glandes transparentes; en mai-juin, fleurs blanches, à 3 pétales ovales-oblongs, 5 à 6 fois plus grands que le calice, odorantes; fruits globuleux, blanchâtres, double grosseur de la groseille blanche, succulens, saveur douce. Serre chaude, où les fruits mûrissent bien et servent à les multiplier.

THÉ BOU. *Thea bohea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De la Chine. Très-joli arbrisseau de 4 à 6 pieds; feuilles persistantes, ovales dentées, assez longues; en septem., fleurs très-nombreuses, blanches; fruits verts, dont les semences parviennent à maturité. Orangerie. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. de graines, boutures, rejetons et marcottes au printemps, sur couche et sous châssis. Il serait de pleine terre dans le midi de la France, où l'on pourrait préparer ses feuilles comme à la Chine.

2.—3. Thé sasanqua. *T. sasanqua.* Feuilles oblongues lancéolées, très-luisantes, dentées, arquées en arrière; fleurs plus petites. Thé vert *T. viridis.* Celui-ci tient mieux son bois et s'élève plus haut que les précédens : ses feuilles ovales elliptiques et dentées, sont roides et beaucoup plus petites. Sa fleur est comme celle du *T. sasanqua.* Même culture.

CAMELLIER du Japon, Rose du Japon et de la Chine. *Camellia Japonica.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Arbrisseau superbe, toujours vert, de 12 à 15 pieds; feuilles ovales, pointues, coriaces, d'un beau vert luisant; de février en mai, fleurs grandes, nombreuses, de 5 à 7 pétales réunis à la base, et d'un rouge vif. Terre franche légère, mêlée avec celle de bruyère; mi-soleil en été, et l'hiver serre tempérée; arrosemens modérés, mais fréquens en été, et rares en hiver. Multiplic. de semis ou de boutures sur couche, et sous châssis et cloche, ou de marcottes par strangulation, et qui ne prennent racine que la 2e. année. On leur donne des vases proportionnés à la grosseur de la motte; s'ils sont trop grands, les arbrisseaux languissent. On ne rempote que quand le vase est bien rempli de racines. On greffe par approche les variétés doubles sur le simple. On peut les mettre à tige. Enfin on peut les placer en pleine terre; mais il faut les garantir des gelées, et leur donner de l'air et de la lumière toutes les fois que le temps le permet.

Variétés : *Camellia à fleurs blanches simples; à fleurs rouges id.* Le 1er. a les pétales plus grands que le 2e., et de plus une légère odeur très-suave. Ces 2 plantes, probablement le type du genre, sont plus robustes que les autres; leurs feuilles sont plus grandes. *C. semiplena.* Fleurs semi-doubles, moins grandes, d'un rose vif. *C. expansa.* Pétales plus nombreux, taillés en lanières au centre, en soucoupes larges à la circonférence, ceux du milieu mêlés à beaucoup d'étamines; fleur rose, moins g ande, mais approchant des for.nes élégantes de celle de l'*hexangularis. C. à fleurs pourpres; à fleurs semi-doubles; à fleurs rouges,*

très-doubles (Herbier de l'Amateur, vol. 1). *C. à fleurs doubles*, plus grandes, à pétales épais, d'un blanc pur (Herbier de l'Amateur, vol. 1). *C. à fleurs doubles rouges*, panachées de blanc pur (Herbier de l'Amateur, vol. 1); elle devient entièrement rouge, si on lui donne une terre trop substantielle, et trop d'eau. *C. rubicaulis*, d'un rouge vif; son feuillage ressemble un peu à celui du panaché, mais il est moins ample. *C. pink*, à fleurs d'un rose tendre, un peu moins grandes que celles du blanc, mais à pétales aussi fermes, et à feuilles plus arrondies et moins dentées. *C. pallida*, à fleurs rose très-tendre, plus grandes que celle du précédent. *C. pompon*, fleurs à pétales planes à la circonférence, en forme de petit cornet au centre de la fleur, blancs, à onglets rouges, à odeur très-faible; cette belle variété change de forme et de coloris, qui est quelquefois nuancé d'un jaune léger. Sous-variétés : *C. fimbriata. C. à fleurs de Pivoine*, charmante variété à fleurs grandes comme la précédente, et d'un rose tendre. Ces 2 dernières variétés sont sujettes à varier de coloris, comme le *panaché double*, suivant la terre et la culture qu'on leur donne. Sous-variétés : *C. conquiflora. C. à feuilles de Myrte*, feuilles plus petites que les autres variétés; fleurs très-doubles, d'un beau rouge, même forme que celle du *C. blanc*, mais plus petites. Sous-variété : *involuta. C. buffle* ou *incarnat*, fleur couleur de la rose *cuisse de nymphe*, et forme du *C. blanc*, dont il n'est qu'une sous-variété; autre sous-variété dont la fleur moins régulière a une teinte jaune plus prononcée. *C. à fleur d'Anémone*, feuilles d'un vert foncé, vernissées, nervures moins prononcées; fleurs d'un rouge vif, à grands pétales à la circonférence et beaucoup de petits au centre, rangés régulièrement et imbriqués. Sous-variété : *Warata*, ayant au centre de la fleur des pétales blancs tranchant agréablement. *C. atrorubens*, nouvelle variété et l'une des plus riches. Il existe une sous-variété du rouge, nommée *coronata*, dont la fleur est plus régulière. *C. sasanqua.* Herbier de l'Amateur, vol. 7. Cette espèce se distingue de la 1re. et de ses variétés,

par ses tiges grêles et ses feuilles plus petites; fleurs blanches, simples ou semi-doubles, petites comme celle des thés. Les Chinois font usage de ses feuilles en infusion comme du thé, d'où le nom *thea oleosa*. Le *C. olivæfera* s'en rapproche un peu; mais il est plus fort, et sa fleur, également blanche, est 2 fois plus grande et tout-à-fait simple. Son fruit, semblable à une olive, sert, en Chine, à faire de l'huile. *C. hexangularis* à fleurs rose très tendre, grandes, ombrées, dont les pétales nombreux, partagés visiblement en 6 angles, sont réfléchis en dedans. On a encore le *C. anemonæflora* superbe variété. Enfin M. Soulange a rapporté d'Angleterre et mis dans le commerce, le véritable *camellia axillaris*, très-différent de celui que nous avions sous ce nom.

FAMILLE des Méliacées. *Calice monophylle, partagé; 4 ou 6 pétales larges, ordinairement réunis à leur base; étamines souvent en nombre double; 1 style à stigmate quelquefois divisé; baie ou capsule.* Ces arbres exotiques aiment une bonne terre franche terreautée, ou la terre à orangers. Tous sont d'orangerie et se multiplient de graines, drageons et marcottes.

AITON du Cap. *Aitonia capensis*. Herbier de l'Amateur, vol. 4. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; feuilles linéaires, persistantes; fleurs, de bonne heure au printemps, et se succédant les unes aux autres une grande partie de la belle saison, solitaires, rougeâtres. Terre franche mêlée de terreau de bruyère; multiplic. par marcottes; orangerie. Chez M. Noisette et Cels.

AZÉDARACH bipinné, faux sycomore, arbre saint, arbre à chapelet. *Melia azedarach*. Dans l'Inde, de 60 pieds, et à Paris de 10 à 12; tige droite; feuilles incisées et souvent lobées, ayant quelque rapport avec celles du frêne. En juillet, fleurs, la 4e. année du semis, en grappes, à 5 pétales blanc-bleuâtre, bien ouverts : tube violet, et d'une odeur suave; fruits ronds, jaunâtres, dangereux, donnant une huile concrète propre à faire des bougies; semences servant à faire des chapelets. Terre à orangers; exposition chaude. D'orangerie, ou de pleine terre en empaillant l'hiver, et garantissant les racines de la gelée. Multiplic. de graines

sur couche; repiquage en pots rentrés en orangerie, et mis en place la 2e. année.

2. AZÉDARACH TOUJOURS VERT, LILAS DES INDES, MARGOUSIER. *M. azedarach sempervirens.* WILLD. Dans l'Inde, de 20 à 30 pieds, ici de 3 à 4. Semblable au 1er., mais plus petit et feuilles persistantes; la 2e. année du semis, fleurs plus grandes, plus colorées et plus odorantes, se succédant pendant 6 mois. Même terre; serre tempérée ou orangerie près des jours. Même multiplic. par graines, ou par racines. Couper la tige quand elle manque de bourgeons. Toutes 2 veulent de fréquens arrosemens en été, et très-peu en hiver.

CURTISIA A FEUILLES DE HÊTRE. *Curtisia faginea.* Du Cap. Bel arbre à rameaux pubescens dans la jeunesse; feuilles du hêtre, ovales, acuminées, persistantes, pubescentes en dessous; fleurs en panicule terminal. Terre franche; midi; orangerie. Multiplic. de marcottes.

FAMILLE DES VIGNES. *Calice monophylle; 4 ou 6 pétales à base large; autant d'étamines opposées aux pétales; ovaire simple; 1 ou point de style; stigmate simple; baies; tiges sarmenteuses.* Tout terrain; multiplication de graines, boutures, marcottes ou éclats, arbrisseaux propres à couvrir des cabinets, à garnir des murailles, des treillages, etc.

VIGNE-VIERGE. *Cissus quinquefolia.* H. P. *Cissus hederacea.* WILLD. *Hedera quinquefolia.* L. Arbrisseau de l'Amér. septent. Rameaux sarmenteux, pourvus de vrilles, et s'implantant, par le moyen de racines, dans les arbres, sur les murs et sur les rochers. Feuilles nombreuses à 5 lobes ovales, d'un beau vert luisant qui devient rouge à l'automne; fleurs de peu d'apparence. Multiplic. de graines, marcottes ou boutures. Peu difficile sur le terrain et l'exposition; mieux terre fraîche et mi-soleil.

FAMILLE DES MALVACÉES. (*V.* page 530.) Très-peu de ces végétaux peuvent se risquer en pleine terre; la plus grande partie exige la serre chaude ou tempérée, quelques-uns l'orangerie. Tous demandent une bonne terre franche légère. On les multiplie de graines sur couche chaude et sous châssis, ou, mais difficilement, de boutures traitées de la même manière.

STEWARTIA A UN STYLE, MALACHODENDRON. *Stewartia malachodendron.* De Virginie. Très-bel ar-

brisseau de 6 pieds; tiges droites; feuilles grandes, ovales-aiguës; en juin-juillet, fleurs blanches, à bords frangés, maculées et rayées de pourpre, odorantes, grandes. Terre franche ou de bruyère. Multiplic. de marcottes, qui souvent sont 2 ans à prendre; mieux de graines du pays; près du jour dans l'orangerie, où il faut le tenir l'hiver, jusqu'à ce qu'il soit adulte. Alors on le met en situation abritée et ombragée; on le garantit des gelées printanières qui détruisent ses pousses précoces et le font périr. —STEWARTIA A 5 STYLES. *S. pentagyna.* De Virginie. Aussi élégant, plus petit, mais plus rustique que le précédent, auquel il ressemble. Feuilles souvent roulées sur leurs bords, velues en dessous; fleurs plus hâtives, aussi grandes, odorantes, blanches, à 7 ou 8 pétales, teints de rouge et verdâtres en dehors. Il mûrit quelquefois ses graines. Mêmes culture et exposition.

LAVATÈRE D'HIÈRES. *Lavatera olbia.* Indigène. Tige de 5 pieds; feuilles anguleuses, à 3 ou 5 lobes, blanchâtres, persistantes; de juin-août, fleurs roses, moyennes et très-nombreuses. Semer sur couche tiède, pour repiquer à 6 feuilles, en pots ou en pleine terre, mais garantir des gelées printanières. Orangerie. —LAVATÈRE DE TÉNÉRIFFE. *L. phœnicea.* Tige de 3 pieds; feuilles à 5 lobes ovales et profonds; en août, fleurs grandes, réunies, d'un rouge vermillon. Même culture. — LAVATÈRE A FEUILLES D'ÉRABLE. *L. acerifolia.* DEC. Des îles Canaries. Tige de 4 à 5 pieds; feuilles arrondies, échancrées profondément à leur base, partagées jusqu'à moitié en 7 lobes aigus; fleurs grandes, blanches, lavées de rose léger et marquées à la base de chaque pétale d'une grande tache purpurine. Terre franche légère; semis sur couche; orangerie.

SIDA A FEUILLES DE CHARME. *Sida carpinifolia.* De Madère. Tige de 4 pieds; feuilles comme celles du charme; fleurs tout l'été, en ombelles et jaunes. Terre franche légère, exposition chaude. Multiplic. de graines en pots, sur couche chaude et sous châssis au commencement d'avril; repiquer le plant quand il a 3 ou 4 pouces, dans des pots de 6 à 7 pouces, et enfoncés

dans la couche pour la reprise; de boutures traitées de même. — Sida a feuilles étroites. *S. angustifolia.* De l'Inde. Tige de 4 pieds; feuilles étroites, cotonneuses et blanches; en été, fleurs petites et jaunes. Serre chaude. — Sida du Pérou. *S. Peruviana.* Cav. — *S. arborea.* L. En été, fleurs d'un jaune pâle et assez grandes; tige de 6 pieds, à feuilles en cœur arrondi, aiguës. — Sida réfléchi. *S. reflexa.* Cav. Du Pérou. Tige de 3 pieds; feuilles grandes, en cœur arrondi, blanchâtres; en été, fleurs rouge écarlate, avec une tache brune dans l'intérieur; limbe crénelé et réfléchi. Ces 3 dernières se cultivent comme la 1re., mais ne reprennent pas de boutures.

KETMIE a feuilles de manihot. *Hibiscus manihot.* Des Indes. Tige de 4 pieds, presque simples et herbacées; feuilles à 5 ou 7 digitations; en août, fleurs grandes, d'un jaune soufre et centre pourpre. Terre franche légère. Multiplic. de graines. Serre chaude ou au moins tempérée.

2. Ketmie a long pédoncule. *H. pedunculatus.* Du Cap. Tige de 2 pieds; feuilles à 3 lobes obovales; tout l'été, fleurs solitaires, d'un beau rose, réfléchies au sommet de très-longs pédoncules. Même culture, mais de pleine terre à exposition chaude.

3. Ketmie a fleurs changeantes. *H. mutabilis.* De l'Inde. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles cordiformes, à 5 lobes; de septembre en novembre, fleurs solitaires, blanches, puis roses, et enfin pourpres. Même culture que le no. 1.

4. Ketmie des jardins. *Althæa frutex* des jardiniers. *H. Syriacus.* Du Levant; de 5 à 7 pieds; feuilles ovales, à 3 lobes; en août et septembre, fleurs de même forme que la rose trémière, colorées selon les variétés : *rouges simples; pourpre violet; blanches et onglet d'un rouge vif; panachées; à feuilles panachées de blanc ou de jaune, et à fleurs doubles.* Tout terrain et toute exposition; mieux terre franche légère un peu fraîche, et midi. Multiplic. de semis en terrines sur couche tiède au printemps; repiquage en pots les deux premières années, pour les rentrer dans l'orangerie; ou

de bouture d'une reprise difficile, ou de marcotte par incision, ou enfin par la greffe.

5. KETMIE MUSQUÉE, AMBRETTE. *H. abelmoschus.* De l'Inde. Tige de 4 pieds; feuilles à 5 digitations dentées. En juillet et août, fleurs assez grandes, couleur soufre, à gorge brune. Terre franche; serre chaude l'hiver; graine, connue des parfumeurs sous le nom d'AMBRETTE et de GRAINE MUSQUÉE. On la sème sur couche et sous châssis; le plant repris peut rester à l'air pendant les 2 ou 3 mois les plus chauds de l'été.

6. KETMIE ROSE DE LA CHINE. *H. rosa sinensis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Charmant arbuste de 4 à 5 pieds, de beaucoup d'effet; variétés à grandes fleurs rouges, simples et doubles; blanches; aurores doubles; tout l'été. Culture de la précédente; et de plus, boutures sur couche chaude et sous châssis. Souvent elles fleurissent la 1re. année.

7. KETMIE A FEUILLES VARIÉES. *H. heterophyllus.* De la Nouv.-Hollande. Tige de 6 pieds, à aiguillons nombreux et courts; feuilles à 2, 3 ou 5 digitations lancéolées; en juin, fleurs très-grandes, très-belles, blanc de lait pur, teint de carmin fin sur les bords. Culture du no. 1, mais orangerie.

8—12. *H. speciosus*, à fleurs écarlates, en septembre; orangerie l'hiver, et serre chaude pour le faire fleurir. *H. cuneifolius*, de serre tempérée ou de bonne orangerie. *H. populneus*; *H. esculentus*, de serre chaude, et *palustris*, de pleine terre.

ASTRAPÆA WALLICHII. BOT. REG. Arbuste de 2 à 4 pieds, simple ou rameux; feuilles en cœur, âpres, finement dentées, longues et larges de 8 à 9 pouces, portées sur des pétioles longs de 8 à 15 pouces; stipules caulinaires, très-grandes, appliquées contre la tige : fleurs roses pourpres en ombelle capitée, au nombre de 40 à 50 sur chaque tête, munie d'une collerette en soucoupe, composée de 12 folioles en cœur, le tout pendant au bout d'un pédoncule axillaire long de 8 à 12 pouces : les anthères d'un jaune doré se détachent agréablement sur le pourpre rose des corolles. Serre chaude. Terre de bruyère. Multiplic. de boutures. Introduit en France en 1825 par M. Soulange; a fleuri

pour la première fois chez Mg^{r}. le duc d'Orléans du 8 au 20 janvier, cette année.

ACHANIE ÉCARLATE. *Achania malvaviscus.* WILLD. *Malvaviscus arboreus.* CAV. Des Antilles. Tige de 10 pieds, grêle; feuilles persistantes, en cœur allongé; toute l'année, fleurs d'un rouge écarlate très-vif, longues et très-peu déroulées. Terre légère et substantielle; midi; serre tempérée. En avril, multipl. de graines ou boutures sur couche et sous châssis.

LAGUNÉE ÉCAILLEUSE. *Lagunea squamosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. De l'île de Norfolk. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; rameaux, pétioles, dessous des feuilles et calices, chargés, dans leur jeunesse, d'une poussière écailleuse et blanchâtre; feuilles oblongues, lancéolées, coriaces, persistantes; fleurs larges de près de 2 pouces, violet pâle presque rose, en juillet et août. Multiplic. de graines en parfaite maturité, ou de marcottes. Terre franche, mêlée de terreau de bruyère; serre tempérée.

GORDONIA A FEUILLES GLABRES. Alcée de la Floride. *Gordonia lasianthus.* De la Caroline. Arbre de 60 pieds, ne s'élevant dans nos jardins qu'à 12 ou 15. Feuilles ovales-aiguës, persistantes; en septembre et octobre, fleurs d'un bel effet, à 5 pétales blancs, velus. Son écorce sert à tanner les cuirs. —GORDONIA PUBESCENT. *G. pubescens.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du même lieu. Arbre de 30 pieds, plus délicat; tige moins droite; feuilles peu nombreuses, entassées, aiguës, étroites; en août et septembre, fleurs grandes, blanches, au haut des vieilles pousses, odeur de violette. Multiplic. de graines ou marcottes. Terre franche légère; orangerie; bonne exposition, et même sur une couche modérée pour faire épanouir les fleurs.

FAMILLE DES BOMBACÉES. *Calice simple, 5 pétales, étamines nombreuses, monadelphes; fruit capsulaire ligneux, polysperme : graines à grands cotylédons plissés.* Arbres des tropiques, à grandes fleurs. Serre chaude, terre légère, substantielle. Multiplication de boutures et de graines.

FROMAGER ÉPINEUX. *Bombex ceiba.* Am. mér. Tige épineuse, renflée à la base, feuilles digitées à 5 folioles obovales. Fleurs blanches, assez grandes : les graines sont entourées d'un coton gris dans une capsule

ligneuse. Serre chaude toute l'année, peu d'eau quand la plante ne végète pas.

CAROLINEA A GRANDES FEUILLES. *Carolinea insignis.* W. Am. mér. Arbre magnifique à feuilles digitées, composées de 7 folioles oblongues, luisantes en dessus, glauques en dessous, longues de 8 à 10 pouces, fleurs de 10 pouces de diamètre. Serre chaude toute l'année. Terre substantielle, fraîche, douce. Boutures.

2. CAROLINEA DU MARONI. *C. princeps.* W. Ce grand arbre de la Guyane, et fleuri à la taille de 10 pieds, en janvier 1826, dans les serres de Mg^r. le duc d'Orléans : il a les rameaux glauques, les feuilles digitées à 3 – 5 folioles obovales, longues de 4 à 6 pouces. Ses fleurs, terminales et solitaires, sont d'abord un bouton roussâtre, long de 6 pouces, dont les 5 pétales figurés en lanières, s'ouvrent en lis, se roulent même en dessous, et laissent voir une immense aigrette d'étamines blanches, de la plus grande élégance, et qui fait le mérite de cette fleur. Même culture.

Sur les bords du Maroni, où nous avons observé cet arbre, ses fruits ont la forme et le volume d'un gros melon à 5 côtes : ils contiennent de 30 à 50 grosses graines dont l'amande, fort bonne à manger crue, est un mets friand pour les singes, et d'un egrande ressource pour le Botaniste dans les vastes déserts des forêts de la Guyane. Il nous semble que c'est à tort qu'on rapport ele *pachira aquatica* d'Aublet au *C. princeps.* Ce *pachira* est plus petit dans toutes ses parties, et sa fleur est beaucoup plus belle en ce que l'aigrette de ses étamines est purpurine : il est fort commun à Cayenne, et ne se trouve pas au Maroni. Aublet a représenté sa fleur au 1/3 développée.

FAMILLE DES BYTTNÉRIACÉES.

MAHERNIA ODORANT. *Mahernia odorata.* Du Cap, comme les suivantes. Feuilles lancéolées, persistantes; d'avril en octobre, fleurs campanulées, jaunes, à odeur de jonquille. Terre franche légère; serre tempérée et près des jours; boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis ou cloche. Renouveler souvent, parce qu'il ne vit que quelques années. — MAHERNIA GLABRE. *M. glabra.* Arbuste de 2 pieds, à feuilles persistantes lan-

céolées, étroites; d'avril en octobre, fleurs petites et réunies par 2, limbes jaunes et onglets verdâtres; odeur suave. Même culture. — MAHERNIA INCISÉ. *M. incisa.* Feuilles petites, incisées; en juillet-août, fleurs rouge vermillon. Même culture, ainsi que pour le *M. pinnata,* à feuilles 3 fois pinnées et persistantes; d'avril en octobre, fleurs géminées, penchées et rouges.

STERCULIER A FEUILLES DE PLATANE ou BUPARITI. *Sterculia platanifolia.* De la Chine. Bel arbrisseau à tige nue, bien filée, de 10 à 15 pieds et plus en France; feuilles grandes, semblables à celles du platane. Fleurs peu apparentes, mais fruits bons à manger. Terre et culture des orangers ; exposition chaude et abritée, et mieux en orangerie à la température de Paris. Multiplic. de graines. — STERCULIER A FEUILLES ENTIÈRES. *S. balanghas.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Malabar. Arbre dont le tronc acquiert 2 pieds de diamètre, mais arbrisseau dans nos serres; feuilles ovales-lancéolées, planes, glabres; fleurs blanchâtres, à odeur de vanille. Multiplic. de boutures au printemps, en pot sur couche chaude et sous verre. Constamment en serre chaude.

FAMILLE DES TILLEULS. *Calice polyphylle ; pétales alternes ; ovaire simple ; 1 ou plusieurs styles , quelquefois point ; stigmate simple ou divisé ; baie ou capsule.* Ces végétaux sont exotiques, à l'exception du tilleul, qui aime une terre fraîche et profonde et dont on fait stratifier les graines avant de les semer ; les autres préfèrent une terre franche légère, craignent le froid, et demandent la serre tempérée ; on les multiplie sans exception de boutures d'une reprise facile.

SPARRMANNIA D'AFRIQUE. *Sparrmannia africana.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Cap. Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds, toujours vert ; feuilles en cœur, aiguës, presque lobées, grandes et pendantes ; en mars, de 30 à 50 fleurs grandes, à 4 pétales blanc pur. Les filets, pourpres, portent des anthères irritables qui s'éloignent du style lorsqu'on les touche. Terre franche légère. Serre tempérée. Multiplic. de graines, et plus facile de boutures au printemps, sur couche et sous cloche, où elles reprennent en 20 jours.

GREUVIER OCCIDENTAL. *Grewia occidentalis.* HER-

BIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Cap. Joli arbrisseau à feuilles ovales, crénelées; tout l'été, fleurs nombreuses, 2 à 5 pétales en étoile, très-ouverts, bleus comme l'intérieur du calice. Terre franche légère; exposition chaude; beaucoup d'eau en été, peu en hiver; orangerie. Multiplic. de graines, de boutures au printemps, sur couche tiède et sous châssis, ou de marcottes.

TILLEUL COMMUN. *Tilia europæa.* Indigène. Grand et bel arbre à fleurs odorantes, en juin. — TILLEUL DE HOLLANDE, *T. microphylla.* Espèce à petites feuilles, autre à larges feuilles, *T. platyphylla.* Variété à rameaux très-rouges, *T. corallina.* — TILLEUL DU CANADA à larges feuilles. — *T. pubescens vel caroliniana*, arbre de 70 à 80 pieds. — TILLEUL ARGENTÉ. *T. alba.* Ce dernier de l'Amér. septent. Port superbe; hauteur de 40 pieds; feuilles en cœur à leur base, cotonneuses et blanches en dessous, paraissant argentées; en août, fleurs plus odorantes. Tous ces arbres font un bel effet; ils fournissent un ombrage agréable. On les multiplie de semences, conservées l'automne et l'hiver dans du sable ou du terreau, dans lesquels on les fait stratifier pour qu'elles lèvent au printemps suivant, et de marcottes et greffes. Terrain frais et profond. Leur bois est léger et tendre; il sert pour le tour, la sculpture et l'ébénisterie; l'écorce est employée à faire des cordes.

FAMILLE DES RUTACÉES. (*V.* pag. 535.) Tous les végétaux de cette famille, excepté les rues qui sont de pleine terre et se multiplient d'éclats, se cultivent en terre de bruyère et orangerie sèche et éclairée. On les multiplie de graines, marcottes et boutures, traitées comme celles des bruyères.

ZIÉRIE TRIFOLIÉE. *Zieria trifoliata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Petit arbrisseau de la Nouv.-Holl., de 2 à 3 pieds; feuilles à 3 folioles oblongues, à odeur agréable lorsqu'on les froisse entre les doigts; fleurs blanches, légèrement teintes de rose, petites, en légers panicules. Terre de bruyère; orangerie; multiplic. facile de graines et marcottes. Cet arbuste est intéressant par son odeur aromatique et par ses fleurs, de mai jusque très-avant dans l'automne. Cultivé chez M. CELS.

BORONIA A FEUILLES AILÉES. *Boronia pinnata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. De la Nouv.-Galles. Joli

arbuste à tige de 24 à 30 pouces; feuilles à 5 ou 7 folioles, lancéolées; odeur de myrte; de février en mai, fleurs moyennes, rouge-rosé, à 4 divisions ovales dont l'extrémité se tortille; odeur d'aubépine. Terre légère et mieux de bruyère; orangerie dans une place aérée et sèche. Multiplic. de boutures.

CORRÉE À FLEURS BLANCHES. *Correa alba.* Du port Jackson. Arbrisseau de 4 pieds, couvert d'un duvet écailleux; feuilles ovales, ponctuées et persistantes; fleurs d'un blanc pur, en bouquets. Variété à fleurs rouges. — *C. viridiflora*, du même lieu; rameaux ferrugineux; feuilles oblongues, ondulées, ferrugineuses en dessous; fleurs vertes, à tube cylindrique. — *C. speciosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Arbuste, de 4 pieds, le plus joli du genre; fleurs rouges, bordées de vert. Les Corrées fleurissent en avril-juin. Terre de bruyère; orangerie; boutures, marcottes et graines.

CROWEA À FEUILLES DE SAULE. *Crowea saligna.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Arbrisseau de la Nouv.-Holl. Tiges rougeâtres et grises; feuilles persistantes, rapprochées, comme celles du saule. D'août en novembre, fleurs assez grandes, d'un beau rose. Terre de bruyère, serre tempérée. Multiplic. de boutures sur couche tiède et sous châssis. Le *C. neriifolia* se cultive de même.

MÉLIANTHE PYRAMIDAL, PIMPRENELLE D'AFRIQUE. *Melianthus major.* Du Cap. De 7 à 8 pieds; feuilles ailées avec impaire, dentées, glauques; en juin et juillet, fleurs petites, irrégulières, d'un rouge foncé; elles laissent échapper leur nectar, d'où le nom *fleurs de miel.* Terre franche légère; orangerie ou exposition au midi au pied d'un mur; couvrir pendant les gelées. Multiplic. de rejetons et de boutures au printemps, sur couche tiède et ombragée; tailler les branches pour élever la tige, afin d'obtenir des fleurs. Marcottes par strangulation. — MÉLIANTHE À FEUILLES ÉTROITES. *M. minor.* Du Cap. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, moins beau et plus délicat. Feuilles à 9 folioles allongées, blanchâtres et velues en dessous, persistantes; en août, fleurs jaune rougeâtre, en épis. Même culture.

Les feuilles froissées de ces 2 espèces ont l'odeur de l'*Iris fœtida.*

DIOSMA IMBRIQUÉ. *Diosma imbricata.* Arbrisseau de 3 à 6 pieds. Tige et rameaux un peu velus; feuilles ovales, ciliées, petites; en juillet et août, fleurs petites, purpurines, odorantes et en ombelles.

2. DIOSMA A FEUILLES DE BRUYÈRE. *D. ericoïdes.* L. *D. rubra.* LAM. De 4 à 5 pieds; rameaux jaune-rougeâtre; feuilles linéaires, courtes, réfléchies au sommet, ponctuées et très-odorantes; en mai et juillet, fleurs blanches, petites, en étoile.

3. DIOSMA A LARGES FEUILLES. *D. latifolia.* AND. De 4 pieds; feuilles plus grandes, lancéolées-obtuses, à bords ponctués; fleurs estivales, assez grandes, blanc de lait, très-aromatiques; plus délicat; serre tempérée.

4. DIOSMA A FEUILLES DENTÉES. *D. serratifolia.* De Botany-Bay. Belle espèce, à rameaux rougeâtres; feuilles plus grandes, pointues, ponctuées, glanduleuses sur les bords; en mars et avril, fleurs d'un blanc pur, en étoile.

5. DIOSMA A FEUILLES OPPOSÉES. *D. oppositifolia. D. rubra.* LAM. De 2 à 3 pieds; rameaux rougeâtres; feuilles opposées en croix, linéaires-lancéolées, à pointes blanches; de mars en juillet, fleurs lavées de rouge.

6. DIOSMA LANCÉOLÉ. *D. lanceolata.* MIL. *D. linearis.* WILLD. Tige grisâtre; rameaux jaunâtres dans leur jeunesse; feuilles lancéolées, étroites, ponctuées, un peu courbées en faux.

7. DIOSMA VELU. *D. hirsuta. D. pubescens.* Tiges et rameaux grêles, velus; feuilles serrées, étroites, couvertes de poils blancs; en juillet, fleurs blanches, petites.

8. DIOSMA CILIÉ. *D. ciliata.* De 2 pieds; rameaux courts, gris rougeâtre; feuilles petites, ovales, ponctuées et ciliées; en juin-juillet, fleurs en têtes, d'un pourpre pâle.

9. DIOSMA PRÉCOCE. *D. præcox.* DUM. C. Il ressemble au précédent, mais plus élevé; feuilles plus étroites; fleurs plus pâles, en mars et avril.

10. DIOSMA A FLEURS EN TÊTE. *D. capitata.* De 3 à 6 pieds, à rameaux longs, jaunâtres; feuilles petites,

ovales, imbriquées, ciliées et ponctuées; en juillet et août, fleurs blanches et en têtes.

11. Diosma a feuilles de cerfeuil. *D. cœrifolia.* Tige de 2 pieds; rameaux rapprochés; feuilles réfléchies, ciliées, ponctuées. Au printemps, fleurs carnées, ensuite blanches, très-petites, en têtes.

12. Diosma hérissé. *D. hirta.* Lam. *D. purpurea.* Hort. En pyramide; rameaux jaunâtres; feuilles imbriquées sur 3 côtés, ovales-lancéolées, concaves, pointues; en juin, fleurs d'un pourpre plus foncé; pédicule capillaire velu et pourpre.

13. Diosma uniflore. *D. uniflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Rameaux pubescens, jaune pâle; feuilles en croix, ovales, étroites, épaisses, ponctuées en dessous, ciliées; en mai, fleurs ouvertes en étoile, blanches en dessus, roses en dessous; ligne pourpre au milieu des pétales; calice rougeâtre.

14. Diosma tétragone. *D. tetragona.* Willd. Tige à rameaux opposés et droits; feuilles en croix, ovales-lancéolées, trigones, épaisses, ponctuées en dessous, ciliées; en août, fleurs géminées, blanches.

15. Diosma ombellé. *D. umbellata.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Rameaux rouges; feuilles ovales-lancéolées, ponctuées en dessous; en avril-mai, fleurs 3 à 5 en ombelle, larges; boutons rouges; les 5 pétales luisans et blanc pur en dessus, teints de rouge en dessous, marqués au milieu d'une ligne pourpre.

16. Diosma Bucku. *D. fumosa.* Hortul. Rameaux jaunâtres; feuilles ovales, obtuses, dentées, ponctuées. Odeur forte et désagréable. On le conserve et multiplie difficilement.

17—30. Diosma ovale. *D. ovata.* Willd. Petit arbuste à feuilles opposées ou verticillées par 3, ovales-elliptiques, marquées de points verts et d'une ligne ponctuée sur les bords; fleurs d'un blanc pur et luisant en dessus, couleur de rose en dessous, avec une ligne pourpre au milieu; filamens blancs, garnis de poils visqueux; calice rougeâtre et ponctué. On cultive encore les *D. scoparia* ou *gliformis*, *alba*, *obtusata*, *pulchella*, *gracilis*, *reclinata*, *tenella*, *hispida*, *capensis*, *villosa*,

Herbier de l'Amateur, vol. 7, *orbicularis*, *bruniades*, *fragrans*.

La plupart sont du Cap. Ils sont toujours verts. On cultive ces jolis arbustes en orangerie près des jours, ou mieux avec les *gnidia*, les *struthiola*, les *erica*, dans une bâche particulière, en terre de bruyère. Multiplic. de graines aussitôt mûres, en pots placés en bâche ou serre tempérée. On tient la terre fraîche, et au mois de mars, on enfonce les pots dans une couche sous châssis. En septembre on repique le jeune plant, en pots sous châssis couvert d'un paillasson le jour, et on ne leur donne de la lumière qu'insensiblement; on traite de même les boutures faites au printemps, et les marcottes enracinées qu'on empote.

FAMILLE des Cistes. (*Voy.* page 534.) Orangerie ou serre tempérée; terre franche légère; multiplication de semences, marcottes et boutures.

CISTE à feuilles de laurier. *Cistus laurifolius*. De la France mérid. Tiges de 4 à 5 pieds; fleurs grandes et blanches. — C. à feuilles de peuplier. *C. populifolius*. D'Espagne. Tiges de 5 à 6 pieds; fleurs moyennes, blanchâtres. — C. ladanifère. *C. ladaniferus*. Herbier de l'Amateur, vol. 4. Du Levant. Tige et port du *laurifolius*. Feuilles lancéolées, allongées, plus visqueuses; fleurs blanches, très-grandes et à fond brunâtre. — C. pourpre. *C. purpureus*. Lam. Du Levant. Tiges de 3 à 4 pieds; rameaux rougeâtres; fleurs très-grandes et d'un beau rouge; pétales tachés de pourpre brun à la base. — C. à feuilles d'Halime. *C. halimifolius*. L. *Helianthemum halimifolium*. Desf. Herbier de l'Amateur, vol. 6. D'Espagne. D'un très-bel effet, par ses fleurs grandes, jaune doré, tachées de pourpre à la base de chaque pétale. — C. à feuilles de consoude. *C. symphytifolius*. Lam. De Téneriffe. Tige de 4 à 5 pieds; fleurs grandes, presqu'en ombelle, au nombre de 8 ou 10, rouge pâle. Les Cistes fleurissent en juin-juillet; de pleine terre dans le midi de la France, et d'orangerie dans le nord; on peut les risquer en pleine terre à bonne exposition avec couverture l'hiver. Terrain sec; boutures faciles en été;

marcottes plus longues à reprendre ; et semences en avril sur couche.

FAMILLE des Pourpiers. *Calice infère, divisé; pétales le plus souvent alternes, quelquefois nuls ; étamines sur le calice ; ovaire supère; 1 ou 3 styles, quelquefois point; stigmate ordinairement multiple; capsule à une ou plusieurs loges.* Terre fraîche; multiplic. de boutures et marcottes; orangerie pendant les 1res. années.

TAMARISC de Narbonne. *Tamarix gallica.* Du midi de la France. Quelquefois le grand froid fait périr sa tige ; alors il repousse du pied. Ce grand et joli arbuste aime les terrains frais, le bord des eaux, qu'il orne par ses branches souples, souvent pendantes, jamais entièrement dépouillées de leurs feuilles menues, imbriquées, imitant celles du cyprès; en mai, fleurs petites, blanches, teintes de pourpre, en épis grêles. Propagation de marcottes ou de boutures en février, en terrain frais ; et orangerie l'hiver, pour ne les mettre en pleine terre qu'au bout de 2 ans. — Tamarisc d'Allemagne. *T. germanica.* Arbuste plus rustique, de 6 ou 8 pieds ; rameaux plus droits ; feuilles plus longues, presque glauques ; de juin en septembre, fleurs plus grandes, pourpre plus foncé, légèrement odorantes. On fait durer la floraison en le tondant ; il produit aussi un joli effet. Même culture.

FAMILLE des Joubarbes. (*Voy.* page 545.) Même culture que pour toutes les plantes grasses ; terre maigre sur un fond de gros sable ; boutures dont on laisse sécher la plaie ; peu d'arrosemens ; serre tempérée.

CRASSULE blanche. *Crassula lactea.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Plante grasse du Cap, comme presque toutes les suivantes, qui se cultivent de même. Tiges rougeâtres, longues et couchées, ou épaisses et droites; feuilles épaisses, connées, ponctuées de blanc sur les bords; de novembre en janvier, fleurs moyennes, en étoile, d'un blanc de lait, en panicule d'une longue durée. Terre franche, légère et maigre, au midi et abritée; peu d'eau en été, moins encore l'hiver; serre tempérée bien sèche, aérée et éclairée. Multiplic. de graines semées en pots au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou de boutures faites en juin, avec de jeunes branches dont on a laissé sécher la plaie pendant 3

ou 4 jours. Comme les plantes formées, on les met dans des pots au quart remplis de gros sable, qu'on plonge dans une couche tiède, à l'air dans les temps secs, et couverts pendant la pluie. On ne dépote que tous les 2 ou 3 ans.

2. Crassule écarlate. *C. coccinea.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles ovales, ciliées, pressées et quaternées; de juillet en septembre, fleurs grandes, tubulées, en ombelles et d'un écarlate brillant. La plus belle du genre; elle demande plus de chaleur.

3. Crassule enfilée. *C. perfoliata.* Lam. Tiges de 10 pouces, ayant besoin de tuteur; feuilles épaisses, ponctuées, pressées et connées de manière à paraître n'en former qu'une seule que la tige enfile, d'avril en août, fleurs petites, brunes, en panicule.

4. Crassule a feuilles rondes. *C. cotyledon.* Jacq. *C. arborescens.* Pers. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles grandes, épaisses, bordées de pourpre et ponctuées; en mai et juin, fleurs en cimes, grandes, roses.

5. Crassule odorante. *C. odoratissima.* Herbier de l'Amateur, vol. 6. Tige un peu ligneuse, d'un à 2 pieds; rameaux charnus; feuilles lancéolées, succulentes, vert glauque, bordées de très-petites dents qui paraissent, vues à la loupe, arrondies et brillantes comme des perles; en mai, fleurs jaune-verdâtre, en ombelle agréable, odeur très-suave. En pots, terre de bruyère; orangerie l'hiver. Multiplic. par boutures.

Rochéa ou Crassule a feuilles en faux. *Rochea falcata.* Dec. *Crassula obliqua.* And. Du Cap. Arbuste de 3 pieds; feuilles opposées, réunies à leur base, épaisses, grandes, succulentes, courbées en faux; fleurs en été, écarlates, en larges corymbes, à odeur très-agréable. Variété, *R. falcata major;* plus grande dans toutes ses parties. Terre franche, légère, maigre; serre tempérée près des jours. Multiplic. de rejetons, de boutures qu'on peut même faire avec des feuilles qui émettent des racines, lesquelles donnent des pousses sur les côtés, ou de jeunes pousses qui se forment sur les rameaux des corymbes. On ne plante les boutures que 3

jours après les avoir détachées. On remplit le pot, au tiers, en sable pur avant d'y mettre la terre.

COTYLET ORBICULAIRE. *Cotyledon orbiculata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds, succulente; feuilles ovales-pointues, épaisses, glauques, bordées de pourpre; en juin et septembre, fleurs grandes, tubuleuses, pendantes, épaisses, à divisions roulées en dehors, rougeâtres, d'une longue durée. Variétés *à feuilles spatulées*, *à feuilles oblongues*, à tige très-rameuse et divergente. — COTYLET A FLEURS ÉCARLATES. *C. coccinea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Tige de 3 pieds, ligneuse; branches succulentes; feuilles en rosettes, épaisses, spatulées. Quelques rameaux s'allongent vers janvier, en un épi fort long de fleurs d'un rouge safrané assez vif. Ces plantes grasses se cultivent comme les crassules.

JOUBARBE TORTUEUSE. *Sempervivum tortuosum.* De Madère. Rosettes arrondies, couvertes, en été, par des fleurs en grappes, très-petites et jaunes, et dont le nombre des pétales varie de 7 à 9; feuilles épaisses, spatulées et vert foncé. Multiplic. de boutures au printemps, sur couche, et en terre fraîche et légère.

BRYOPHYLLE A GRAND CALICE. *Bryophyllum calycinum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Arbuste de 2 pieds; feuilles à folioles ovales, charnues, crénelées; en août et septembre, fleurs pendantes, tubuleuses, pourpre obscur. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre chaude l'hiver. Multiplic. facile de boutures au printemps ou en été, sur couche et sous cloche. Les feuilles, appliquées avec les mêmes précautions sur de la terre entretenue suffisamment humide, prennent racines en 3 semaines. Cultivée chez M. Cels.

FAMILLE DES SAXIFRAGES. (*Voy.* page 547.) Terre de bruyère; multiplication de marcottes ou rejetons, plus difficilement de boutures; orangerie ou pleine terre dans la bâche.

HYDRANGÉE DE VIRGINIE. *Hydrangea arborescens.* Arbrisseau à tiges moelleuses de 3 ou 4 pieds; feuilles en cœur aigu, moyennes; en juillet, fleurs blanches, en cimes ombelliformes. Multiplic. de marcottes ou de drageons. Terre légère et fraîche, mieux de

bruyère, et mi-soleil. — HYDRANGÉE BLANCHE. *H. nivea.* MICH. Feuilles d'un vert très-foncé en dessus, blanches en dessous; en juillet, fleurs comme celles de la viorne-obier; celles des bords 2 fois plus grandes que celles du milieu. Même culture. — HYDRANGÉE A FEUILLES DE CHÊNE. *H. quercifolia.* De la Floride. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles très-grandes, lobées et anguleuses, pendant presque tout l'été fleurs en panicule, blanches; quelques-unes ont un calice composé de grandes folioles pétaliformes; dans la plus grande partie des autres, pétales très-courts. Sa beauté la fait rechercher. Multiplic. de boutures et marcottes. Orangerie, et mieux pleine terre en bâche.

HORTENSIA A FEUILLES D'OBIER, ROSE DU JAPON. *Hortensia opuloïdes.* DUH. *Hydrangea hortensia.* SMITH. Bel arbuste de 3 à 4 pieds, sous-ligneux; feuilles grandes, ovales, persistantes jusqu'au printemps, si elles ne sont pas gelées; de juin en novembre, fleurs ayant la forme et la disposition de celles de la viorne boule de neige, mais beaucoup plus grosses, d'un rouge purpurin, ensuite violâtre, enfin d'un blanc sale, et quelquefois d'un rouge vif, et bleues. Terre de bruyère; mi-soleil; orangerie ou pleine terre au nord-est, en le garantissant des gelées; de boutures au printemps, ou de rejetons enracinés; renouveler la terre des pots ou des caisses une fois l'an, et fréquens arrosemens l'été. On coupe les fleurs des boutures la 1re. année.

CALLICOME A FEUILLES DENTÉES. *Callicoma serratifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, que M. Noisette cultive en serre tempérée, et terreau de bruyère; feuilles oblongues-lancéolées, luisantes en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous; en mai et juin, fleurs en têtes, blanchâtres. Multiplic. par marcottes.

FAMILLE DES GROSEILLIERS.

GROSEILLIER DORÉ. *Ribes aureum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Nouvelle et jolie espèce de l'Amér. septent., cultivée chez M. Noisette. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; rameaux grêles; feuilles longuement pétiolées, en 3 lobes; en avril, fleurs jaune doré, en petites grap-

pes, à odeur suave de girofle. Pleine terre. Multiplic. par marcottes. On cultive aussi pour l'ornement les variétés panachées du Groseillier rouge et du Cassis.

FAMILLE des Cierges. *Calice supère, divisé; pétales et étamines au haut du calice; ovaire infère, simple, 1 style à stigmate partagé. Fruit en baie; feuilles souvent nulles.* Beaucoup de chaleur; terre franche légère et sèche. Peu d'arrosement. Boutures dont on laisse sécher la plaie avant de les planter, comme pour toutes les plantes grasses. Il est bon de garnir le fond des pots d'un peu de plâtras.

CACTIER Mélocacte, Melon chardon, Melon épineux. *Cactus melocactus.* Masse arrondie de 10 à 12 pouces, divisée par 17 à 20 côtes régulières, hérissées d'une rangée de faisceaux d'épines très-piquantes, en juillet et août, très-petites fleurs d'un beau rouge. Baies rouges et mangeables. Les graines mûrissent et servent à le multiplier. On peut, en coupant la partie supérieure de la tête, en faire sortir quelques jets dont on fait des boutures après avoir laissé dessécher la coupe pendant 4 ou 5 jours.

2. Cactier couronné. *C. coronatus.* Lam. Diffère du précédent par une toque cotonneuse, épaisse de 3 pouces, sillonnée et couverte d'épines non piquantes.

3. Cactier a mamelon. *C. mamillaris.* Masse obronde de 6 à 8 pouces, couverte de tous côtés de mamelons ovales, terminés par un faisceau d'épines rouges et blanches, très-piquantes; en juillet et août, fleurs jaunes; baies d'un beau rouge. Multiplic. de graines ou de boutures faites des mamelons.

4. Cactier épineux, Cierge-du-Pérou. *C. Peruvianus.* Tige de 30 pieds et plus, à 7 ou 8 angles, épineuse; en juillet et août, fleurs de 6 pouces de large, à calice long de 6 pouces, à 30 pétales blancs et pourpres, odorans, mais n'ayant que 12 heures de durée. Multiplic. de boutures faites avec les jets. Serre tempérée.

5. Cactier a grandes fleurs, Grand cierge serpentaire. *C. grandiflorus.* De la Jamaïque. Tiges cylindriques à 6 côtes, rameuses et tortueuses, garnies de faisceaux d'épines en étoiles; en juin et juillet, fleurs longues de 9 à 10 pouces et aussi larges; calices à 80 folioles jaunes, aussi longues que les 25 pétales, d'un blanc

pur, plus de 500 étamines jaunes et penchées sur les 20 divisions du pistil. Odeur de vanille. Les fleurs ne durent que 12 heures. Le fruit, d'un beau rouge, gros comme un ananas, se mange dans son pays natal. Multiplic. de boutures. Il faut soutenir ses tiges comme celles du suivant.

6. Cactier serpentaire. Serpenteau, Queue-de-Souris. *C. flagelliformis.* Du Pérou. Tiges, rameaux, ou jets, gros comme le doigt, longs de 3 à 5 pieds, garnis de 10 côtes hérissées d'épines; de mai en juillet, fleurs nombreuses, de 2 à 3 pouces de long sur 2 de diamètre, d'un rouge éclatant, rendu plus vif par le blanc des étamines. Multiplic. de graines et de boutures; orangerie.

7. Cactier éclatant. *C. speciosissimus.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. De l'Amér. mérid. Tige divisée en rameaux polygones, à angles très-saillans, sinués, dentés, et couverts d'épines acérées, longues de 4 à 8 lignes; fleurs sessiles et éparses; calice monophylle, tubuleux, partagé en 15 à 16 découpures de même couleur que les pétales; corolle de 30 pétales d'un rouge brillant qui varie du ponceau au pourpre. Même culture, mais serre tempérée.

8. Cactier raquette, Raquette, Opuntia, Figuier-d'Inde, Nopal, Semelle du pape. *C. opuntia.* De l'Amér. mérid. Celui-ci consiste en plaques sortant les unes des autres, charnues, ovales-oblongues, et garnies de faisceaux d'épines très-piquantes; d'avril en juin, fleurs grandes, à 10 pétales d'un beau jaune. Variétés à feuilles plus ou moins longues, plus ou moins épineuses. Même culture.

9. Cactier tronqué. *C. truncatus.* Tige aplatie, articulée, rameuse; articulations tronquées, dentées: d'octobre en mars. Fleurs terminales, solitaires ou géminées, d'un très-beau rouge pourpre, longues de 30 lignes, ayant l'ovaire glabre nu, et les étamines diadelphes. Serre chaude et tannée. Terre légère. Bouture et graines. Très-belle espèce. Les pétales se rabattent en arrière.

10. Cactier élégant. *C. speciosus.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De Carthagène. Tige angulaire; feuil-

les ou branches allongées, festonnées sur les bords; fleurs odorantes, solitaires, très-joli rose, de 3 pouces de large; pétales inégaux et nombreux. Orangerie. Même culture.

11. Cactier a cochenilles. *C. cochenilifer.* Assez ressemblant à l'*opuntia.* Le capitaine Baudin l'a rapporté d'Amérique, chargé de cochenilles qui, après avoir vécu long-temps et s'être multipliées au jardin du Roi, sont mortes toutes dans une même année, ainsi que celles qui avaient été données à un grand nombre d'Établissemens sur divers points de la France.. On n'a pas connu la cause de cette mortalité générale.

Presque toutes ces plantes, étant de l'Amérique équatoriale, demandent beaucoup de soleil pour l'été, la serre chaude pour l'hiver, une terre franche légère, peu terreautée; peu ou point d'arrosement en hiver. On met des plâtras dans le fond des pots, proportionnés à la force des plantes et des boutures. On ne renouvelle la terre que lorsque les pots sont pleins de leurs racines et que la terre est absolument usée. On ne les sort de la serre que lorsque la température douce est assurée, et qu'on ne craint plus de gelées tardives : la hauteur et le volume de quelques-unes ne permettent pas de les en sortir. Elles sont toujours vertes.!

FAMILLE des Onagres. (*Voy.* page 551.) Terre franche légère; multiplication de boutures ou marcottes; orangerie ou serre tempérée.

FUCHSIE écarlate. *Fuchsia coccinea.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Du Chili. Joli arbuste de 4 pieds. Feuilles persistantes, ovales pointues, teintes de rouge comme les rameaux; tout l'été, fleurs pendantes, à calice écarlate et pétales roulés, bleu violet. Terre franche légère; orangerie, ou pleine terre à exposition chaude et abritée; couverture pendant les froids. Multiplic. de semences, de boutures sur couche et sous cloche, ou rejetons cultivés de même. Arrosemens fréquens en été. — *Fuchsia lycioïdes*, du Chili; feuilles ovales, ondulées, presque ternées; fleurs rouges; moins agréable. Même culture, mais serre tempérée. Le commerce vient de s'enrichir encore des *fuchsia gracilis, macrostema* et

venusta, que nous ferons connaître l'année prochaine.

MENTZELIA RUDE. *Mentzelia aspera.* De l'Amér. mérid. Joli arbuste de 3 pieds; rameaux grêles; feuilles persistantes, ovales-oblongues, échancrées à leur base; de septembre en décembre, fleurs de 5 lignes de large, d'un rouge orangé, à divisions terminées par une pointe. Toute la plante est tellement couverte de poils visqueux, qu'elle se colle contre les corps qui la touchent. Serre tempérée; terre légère et substantielle au midi. En avril, multiplic. de graines ou de boutures sur couche et sous châssis.

FAMILLE DES MYRTES. *Calice en godet, ou tubulé, supère le plus souvent, nu ou à 2 écailles à sa base; pétales et étamines au haut du calice; 1 ovaire infère; 1 style à stigmate simple ou divisé; baie, ou capsule.* Si l'on en excepte les syringas, qui sont de pleine terre, tous ces végétaux veulent l'orangerie; les plus vigoureux en terre franche légère, les autres en terre de bruyère. On les multiplie rarement de graines, plus ordinairement de marcottes, et boutures sur couche chaude. Du reste la culture des mélaleuques convient au plus grand nombre.

TRISTANIE A FEUILLES DE LAURIER-ROSE. *Tristania neriifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Arbrisseau de 3 à 6 pieds, de la Nouv.-Galles. Rameaux comprimés; feuilles lancéolées-linéaires, luisantes, coriaces et persistantes, de juillet en septembre, fleurs jaune clair, en corymbe. En pot et en terre de bruyère; orangerie l'hiver. Multiplic. de boutures et de marcottes.

BUTONIC SUPERBE, Barringtone. *Butonica speciosa.* DUM. C. *Barringtonia speciosa.* FORST. *Mammea asiatica.* L. Des Indes. Arbre à tronc droit, écorce brune, et rameaux diffus; feuilles d'un pied, simples, ovales, entières, luisantes; fleurs grandes, blanches, tachées de pourpre. Terre à oranger. Serre chaude.

MÉLALEUQUE A FEUILLES DE MILLEPERTUIS. *Melaleuca hypericifolia.* SMITH. Charmant arbrisseau de 10 à 15 pieds; branches et rameaux rougeâtres, pendans à l'extrémité; feuilles opposées en croix, assez semblables à celles de millepertuis, odorantes quand on les froisse; en juillet, fleurs nombreuses, rangées autour des rameaux, en forme de goupillon très-léger, et d'un beau rouge avec des points jaunes; étamines très-lon-

gues, très-nombreuses et rouges. C'est un des plus beaux et qui fleurit le plus jeune.

2. Mélaleuque a feuilles de bruyère. *M. ericæfolia.* Smith. Tige de 20 pieds; rameaux blancs et grêles; feuilles linéaires, ponctuées et recourbées; en juin, boutons rougeâtres et fleurs d'un blanc sale.

3. Mélaleuque couronné. *M. coronata.* And. Tige de 2 pieds; rameaux grêles; feuilles petites, aiguës, à odeur aromatique. Tout l'été, fleurs très-nombreuses et violet pourpre. Cette charmante espèce est délicate et redoute l'humidité, surtout l'hiver.

4. Mélaleuque armillaire. *M. armillaris.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Joli arbrisseau aromatique. Branches et rameaux blanchâtres et ployans; feuilles pointillées de blanc, longues de 5 à 8 lignes, et très-étroites; de mai en juillet, fleurs petites, latérales, et rose pourpre.

5. Mélaleuque a feuilles contournées. *M. stipheloïdes.* Willd. Grand arbrisseau à tiges droites; rameaux pendans et blanchâtres; feuilles ovales-pointues et retournées au sommet; fleurs autour des jeunes rameaux.

6. Mélaleuque a feuilles de gnidienne. *M. gnidiæfolia.* Feuilles lancéolées, opposées; filamens des étamines épars; fleurs pourpre clair.

7. Mélaleuque gentil. *M. pulchella.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Feuilles glauques; fleurs pourpre clair, filamens des étamines épars.

8. Mélaleuque noueux. *M. nodosa.* Vent. Tige de 6 à 9 pieds; rameaux d'un brun léger; feuilles linéaires et piquantes à leur sommet, ponctuées; en juin et juillet, fleurs petites, blanches, en têtes au bout des rameaux.

9. Mélaleuque a feuilles de diosma. *M. diosmatifolia.* Cav. Moins élevé, rameaux d'un blanc mêlé de brun; feuilles petites, ponctuées d'un rang de points transparens; fleurs pourpres en juin et juillet.

10. Mélaleuque feuillu. *M. decussata.* H. Ang. Tige droite, rameaux brun pâle, et striés; feuilles ovales et ponctuées; fleurs verdâtres.

11. Mélaleuque a feuilles de myrte. *M. myrtifolia.* Fleurs verticillées en épi, étamines d'un blanc jaunâtre ; en juin.

12—14. On cultive encore les *M. angustifolia.* H., Ang., fleurs blanches, solitaires, à filamens des étamines très-longs, pinnés du sommet à leur base, ce qui fait paraître les fleurs frangées ; le *fimbriata* et le *speciosa* ou *splendens.* Ce dernier a ses feuilles longues de 4 pouces sur 6 à 7 lignes de large ; fleurs très-belles et brillantes.

Ces arbrisseaux, de la Nouv.-Holl., et toujours verts demandent la terre de bruyère, pure ou mélangée de terre franche légère. Bonne orangerie et air souvent renouvelé. Arrosemens fréquens en été, et rempotement annuel. Au printemps, multiplic de graines semées en terrines remplies de terre de bruyère et peu recouvertes, placées sur couche tiède et sous châssis ; ou de boutures, aussi sur couches et sous châssis, ou de marcottes par strangulation. On repique les jeunes plants à l'automne. La graine n'est mûre qu'à la fin de la 2e. année, ainsi que celle des *Metrosideros.*

LEPTOSPERME a 3 loges. *Leptospermum triloculare.* Vent. De la Nouv.-Holl., et toujours vert, comme les suivans. De 3 pieds ; tiges d'un gris cendré ; feuilles petites, aromatiques, linéaires, terminées par une épine ; en juillet, fleurs à style pourpre, semblables à celles du myrte. — Leptosperme a feuilles de Genévrier. *L. juniperinum.* Vent. Plus grands ; rameaux grêles ; feuilles étroites, linéaires, piquantes, aromatiques ; en juillet, fleurs blanches, solitaires, petites. — *L. thea.* Willd. — *L. pubescens ; — L. scoparium.* Smith. Arbrisseaux de 6 pieds, à fleurs blanchâtres, en juillet, feuilles qu'on peut faire infuser comme du thé : les *L. linifoliolum, squarrosum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. *L. parvifolium ; L. lanigerum, rubricaule* et *l'arachnoïdeum*, sont aussi des arbrisseaux assez agréables. Culture des Mélaleuques.

BEAUFORTIA a feuilles en croix. *Beaufortia decussata.* Herbier de l'Amateur, vol. 7. De la Nouv.-Holl. Arbrisseau d'un beau port ; feuilles opposées en

croix, ovales; en été, fleurs autour des tiges, rouge vif, étamines réunies en 5 faisceaux. Culture des *diosma* et orangerie.

BECKEA EFFILÉ. *Beckea virgata*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De la Nouv.-Holl. Arbrisseau de 2 à 5 pieds; feuilles linéaires, persistantes, glabres, parsemées de glandes nombreuses et transparentes; en juillet-août, fleurs blanches, petites, en petites ombelles, d'un très-bel effet. Terre de bruyère. Multiplic. de marcottes. Orangerie l'hiver. Variétés, BECKEA DE LA CHINE, *B. sinensis*, et Beckea à feuilles épaisses, *B. densifolia*.

FABRICIA GLABRE. *Fabricia lævigata*. SMITH. Joli arbrisseau de la Nouv.-Holl. Feuilles persistantes, ovales, glauque terne, et soyeuses dans leur jeunesse; en mai, fleurs à 5 pétales ouverts, blancs, un trait rouge à l'onglet. Culture des Mélaleuques.

METROSIDEROS EN PANACHE. *Metrosideros lanceolata*. SMITH. *M. lophanta*. VENT. Grand arbre dans son pays natal, ici arbrisseau de 6 à 9 pieds; feuilles rapprochées, ponctuées, coriaces, les plus nouvelles lancéolées rougeâtres; en juillet, fleurs rangées autour des rameaux en forme de goupillon, et rouge foncé.

2. METROSIDEROS A ODEUR DE CITRON. *M. citrina*. CURT. *M. angustifolia*. DUM. C. Peut-être variété du précédent. Feuilles lancéolées, mais linéaires, ponctuées, coriaces, sentant le citron; en juillet, fleurs semblables, moins vives et moins serrées.

3. METROSIDEROS A FEUILLES DE SAULE. *M. saligna*. SMITH. Même port; en juillet, fleurs moins nombreuses, plus petites et rougeâtres; feuilles semblables à celles du saule; rameaux un peu pendans.

4. METROSIDEROS ANOMAL. *M. anomala*. VENT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. En juillet, fleurs rouges, larges de plus de 2 pouces; filamens blancs et anthères jaunâtres; rameaux purpurins; feuilles ovales, rouge jaunâtre dans leur jeunesse.

5. METROSIDEROS BORDÉ. *M. marginata*. CAV. *M. latifolia*. H. ANG. Feuilles ovales-lancéolées, larges, marginées ou bordées d'une nervure, ponctuées; en juillet, fleurs à pétales blanchâtres, à étamines rouges, et disposées comme les précédentes.

6. Metrosideros a feuilles épaisses. *M. crassifolia.* H. Ang. Rameaux rouges ; feuilles épaisses, lancéolées, oblongues, bordées, ponctuées, très-glabres ; en juillet, fleurs semblables à celles du n°. 1.

7—21. On cultive encore les *M. linearis.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. *M. glauca*, charmant arbrisseau, *viminalis* ou *saligna*, *corifolia*, *glandulosa*, *falcata*, *ciliata*, *buxifolia*, *rigida*, *linifolia*, *pubescens*, *acuminata* ou *scabra*, *aspera*, *canaliculata et viridiflora*. Ce dernier, mêlé avec les espèces ci-dessus, produira de l'effet par ses panaches de fleurs vert pâle.

Tous ces arbres verts, de la Nouv.-Hollande, se cultivent comme les Mélaleuques ; leurs feuilles ont une odeur aromatique.

EUCALYPTUS gigantesque. *Eucalyptus robusta.* Smith. De la Nouv.-Holl. comme les suivans. Arbre de 150 pieds ; feuilles persistantes, ovales-oblongues ; fleurs très-petites en ombelles, filets blancs, anthères jaunes. — Eucalyptus résineux. *E. resinifera.* Smith. De haute stature ; forme élégante par la flexibilité de ses branches tombant comme celles du saule pleureur ; feuilles oblongues, terminées par une pointe allongée ; fleurs en ombelles. — On cultive aussi les Eucalyptus poivrés, *E. piperita*, Smith. ; — oblique, *obliqua*, l'Hér. — a corymbes, *corymbosa* ; — paniculé, *paniculata* ; — bordé, *marginata* ; — a feuilles étroites, *angustifolia* ; — a feuilles opposées, *oppositifolia*, H. P., *saligna*, — *populifolia*, — *parvifolia*, — *argentea*, — *undulata*, — *pulverulenta*, — *perfoliata*. En pleine terre, dans le midi de la France, les Eucalyptus pourraient parvenir à toute leur hauteur, et devenir utiles pour la construction. Ils se cultivent comme les *Mimosa*.

MYRTE commun. *Myrtus communis.* D'Asie et d'Afrique. Les anciens l'avaient dédié à Vénus. On le cultive à cause de son odeur suave et de son port. Ses variétés sont le myrte romain, à petites et grandes feuilles, *M. communis romana* ; — a fleurs doubles, *M. multiplex* ; — le moyen, *M. belgica* ; — le moyen panaché, *M. belgica variegata* ; — de Tarente, *M.*

Tarentina; — d'ANDALOUSIE, ou à feuilles d'oranger, *M. bœtica;* — d'Italie, *M. Italica.* Ce dernier et celui de Tarente ont une sous-variété bordée de blanc. Toutes ces jolies variétés se multiplient et se cultivent de même, c'est-à-dire, de graines ou marcottes, boutures et rejetons, en terre franche légère. Elles aiment le soleil et l'eau, dont il faut même leur donner un peu l'hiver; autrement elles perdraient leurs feuilles et peut-être périraient. Orangerie et garantir des premières gelées blanches. On peut les tenir en boule et les tondre au ciseau. La variété à fleurs doubles est extrêmement jolie. — MYRTE COTONNEUX. *M. tomentosa.* H. K. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Joli arbuste de la Chine. Feuilles ovales, trinervées, vertes en dessus et cotonneuses en dessous; fleurs assez grandes, rose tendre; filets des étamines rouge-carmin, en juin et juillet. Même culture; mais serre tempérée et boutures sur couche chaude. — MYRTE PIMENT, MYRTE TOUT-ÉPICE. *M. pimenta.* De la Jamaïque. Arbre élevé. Feuilles grandes, ovales et lisses; odeur de girofle; en juillet, fleurs blanches, petites, en grappes; ses baies sont le piment de la Jamaïque. Même terre. Serre chaude. Bouture sur couche chaude, et marcottes.

JAMBOSIER A FEUILLES LONGUES, JAMBOSE OU POMME-ROSE. *Eugenia jambos.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De l'Inde. Arbre de 10 à 15 pieds; feuilles étroites, longues, lancéolées, luisantes; de mai-septembre, fleurs en grappe, à 4 pétales blancs, très-petits; étamines à filets très-longs, et blanc jaunâtre; fruits de même couleur, ronds et pleins; pulpe d'une saveur douce, à odeur de rose. Culture de l'ixora; mais mieux, terre à orangers, plus d'eau, et multiplic. plus facile par les semences. Ne rempoter que lorsque les racines remplissent le vase. — JAMBOSIER DE MALAGA. *E. malacensis.* Arbre plus élevé, fort gros; feuilles persistantes, aromatiques; en juillet, fleurs en paquets, rouges; fruits de la grosseur d'une poire, rouges d'un côté, blancs de l'autre; saveur agréable et odeur de rose. Même culture; chaleur plus forte et plus constante. — JAMBOSIER DE MICHELI. *E. uniflora.* WILLD. Arbrisseau à

feuilles persistantes, elliptiques, glabres, entières; fleurs blanches; baies écarlates, de la grosseur d'une noisette. Orangerie, et même culture.

DÉCUMAIRE SARMENTEUX. *Decumaria barbara.* L. *Sarmentosa.* PERS. De la Caroline. Arbrisseau sarmenteux, articulé, prenant racine à chaque articulation, ce qui sert à le multiplier; feuilles épaisses, ovales, luisantes; en août et septembre, fleurs d'une odeur suave, en panicule. Tout terrain frais et ombragé. On le mêle avec les pervenches, pour orner des lieux ombragés.

GRENADIER A FLEURS BLANCHES. *Punica alba.* Comme le grenadier à fruit, mais plus petit, plus délicat, et à feuillage plus pâle; fleurs blanc-verdâtre. Il aime la terre de bruyère mêlée de terreau de feuilles bien consommé. — GRENADIER A FLEURS DOUBLES. Belle variété du grenadier à fruit. — Autre variété plus belle, appelée mal à propos PROLIFÈRE; elle donne seulement des fleurs beaucoup plus grosses, qui durent chacune près de 6 semaines dans leur grand éclat. Le calice, quelquefois énorme, porte de grands pétales, de la plus belle couleur, et en nombre si considérable, que les fleurs sont triples de celles du grenadier ordinaire.— GRENADIER NAIN, GRENADIER DES ANTILLES. *P. nana.* H. P. D'Amérique. Il ressemble au grenadier commun, et s'élève beaucoup moins; il se fait remarquer par le très-grand nombre de ses fleurs simples pendant plus d'un mois. Il a une variété à fleurs d'un blanc verdâtre et simple, et une à fleurs doubles. On les cultive comme le grenadier à fruit, page 308; on peut aussi les greffer en approche sur le grenadier à fruit.

SYRINGA DES JARDINS OU ODORANT. Seringa. *Philadelphus coronarius.* Arbrisseau indigène, rustique, formant des buissons de 8 à 9 pieds de haut; en juin, fleurs blanches, à odeur agréable, mais forte. Variétés *à feuilles panachées; à fleurs semi-doubles*, mais qui s'ouvrent rarement; *naine*, plus petite, et qui fleurit rarement; elle s'élève à 3 pieds, et forme un buisson épais. — SYRINGA INODORE. *P. inodorus.* De la Caroline. Espèce à fleurs plus grandes et d'un très-bel effet; elles n'ont point l'incommodité de la trop

forte odeur du premier. — SYRINGA PUBESCENT. *P. pubescens*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De 6 à 12 pieds ; feuilles ovales-aiguës, pubescentes ; fleurs blanches, inodores, assez grandes. Tout terrain et exposition ; multiplic. par rejetons, éclats, marcottes ou boutures.

BAUERA A FEUILLES DE GARANCE. *Bauera rubioïdes*. De la Nouv.-Holl. Joli arbrisseau de 5 à 6 pieds, ayant besoin de soutien ; feuilles petites, verticillées, persistantes, ovales-lancéolées, couvertes de duvet ; d'août en octobre, fleurs en soucoupes, pendantes, petites, pourpre avec des lignes blanches. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère ; bonne exposition ; orangerie ; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de marcottes ou de boutures faites avec l'extrémité des jeunes rameaux, en mars, sur couche chaude et sous châssis.

FAMILLE DES MÉLASTOMES. Cette famille, composée d'un petit nombre de genres, contient quelques plantes herbacées, une très-grande quantité d'arbrisseaux et plusieurs arbres, tous remarquables par leurs feuilles opposées, à plusieurs nervures longitudinales et par leurs fleurs fort belles, la plupart d'une grandeur remarquable. Quelques-unes de ces plantes se contentent de la serre tempérée : la majeure partie veut la serre chaude et la tannée. Terre de bruyère pure pour les petites espèces et les herbacées ; mélangée pour les espèces arborées. Multiplic. de bouture; quelques-uns par rejets, tous par graines qu'on reçoit du pays, qu'il faut semer en terre de bruyère et les entretenir dans une chaleur fort humide jusqu'à ce qu'elles soient levées.

RHEXIE DE VIRGINIE. *Rhexia virginica*. Tige herbacée de 12 à 18 pouces : feuilles ovales, aiguës, bordées de rouge : en juin et juillet fleurs roses assez grandes et fort jolies. Terre tourbeuse. Fraîche. Multiplic. de semis sur couche : repiquer en pot pour la serre tempérée, ou en pleine terre de bruyère pour la fleur. RHEXIE VELOUTÉE. *Rhexia holoserina*. HERB. DE L'AMAT. vol. 6. Du Brésil. Tige droite de 3 à 4 pieds, rameaux quadrangulaires : feuilles ovales, soyeuses, en cœur à la base : fleurs grandes d'un beau bleu, en panicule terminale. Serre chaude toute l'année. RHEXIE A GRANDES FEUILLES. *Rhexia macrophylla*. Du Brésil. Tige de 5 à 6 pieds : feuilles plus grandes, moins

soyeuses : panicule moins ample ; fleur d'un bleu violâtre. Serre chaude toute l'année.

MÉLASTOME A FLEURS EN CIME. *Melastoma cymosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Joli arbrisseau de l'Amér. équinox., de 2 à 3 pieds, rougeâtre ; feuilles en cœur aigu, un peu velues ; en août, fleurs pourpre clair, à 5 pétales ouverts et ovales. Terre de bruyère, serre chaude, arrosemens modérés l'été, rares l'hiver ; au printemps, multiplic. de rejetons séparés avec précaution, et plantés en petits pots, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée.

MÉLASTOME MALABATHROÏDE. *M. malabathrica.* LIN. De Ceylan. Le plus beau des mélastomes. Il fleurit dans nos serres à la taille de 2 pieds : sa tige est droite, à rameaux cruciés, munis de poils roides, distans : feuilles ovales–oblongues, d'un beau vert, rudes des 2 côtés, à 5 ou 7 nervures ; fleurs terminales d'un beau rose, larges de 3 pouces. Il est du petit nombre des mélastomes qui ont un calice à 6 div., 6 pétales et 12 étamines. Fleurit chez M. Cels, en novembre et décembre. Serre chaude. Terre de bruyère. Les soies qui enveloppent son ovaire sont une chose curieuse.

MÉLIER A 3 NERVURES. *Blakea trinervia.* LAM. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De la Jamaïque. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à rameaux étalés ; feuilles ovales, grandes ; en juillet et août, fleurs solitaires, grandes, roses, très-belles. En pot, terre légère et serre chaude.

FAMILLE DES SALICAIRES. (*Voy.* page 553.) Ces arbustes sont ou de pleine terre ou de serre chaude; très-peu d'orangerie et serre tempérée. Ils aiment une terre substantielle et se multiplient de rejetons, boutures et marcottes.

LAGERSTROEMIA DES INDES. *Lagerstrœmia indica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Joli arbrisseau de 9 pieds. Tige tortueuse, se dépouillant de son écorce ; rameaux rougeâtres ; feuilles ovales et à pointe arrondie, vert brun ; d'août en octobre, fleurs assez grandes, à 9 pétales pourpres et frisés, en panicule. Terre franche, légère et substantielle ; arrosemens modérés ; exposition chaude ; serre tempérée. Multiplic. de rejetons enra-

cinés, ou auxquels on fait prendre racine sur couche tiède à l'ombre et sous châssis.

FAMILLE DES ROSACÉES. (*Voy*. p. 534.) Tous les végétaux de cette famille, qui ont de l'analogie avec les arbres fruitiers, se cultivent de même, et se multiplient aussi par la greffe. Les autres, tous de pleine terre, si l'on en excepte les cliffortes d'orangerie et les homaliers de serre chaude, se multiplient de marcottes, drageons et rarement de graines. Le plus grand nombre préfère une bonne terre franche légère, quelques-uns la terre de bruyère. Peu réussissent de boutures très-longues à s'enraciner. La culture des rosiers convient à la plupart.

CLIFFORTE A FEUILLES DE HOUX. *Cliffortia ilicifolia*. D'Afrique. Arbuste de 3 pieds, toujours vert; feuilles arrondies, cordiformes, épineuses; en différens temps, fleurs jaunâtres. — CLIFFORTE A FEUILLES DE PEPLIS. *C. obcordata*. Rameaux pubescens; feuilles ternées ou géminées, obrondes, elliptiques; en été, fleurs d'un blanc herbacé. Terre franche et légère, beaucoup d'eau en été; orangerie près des jours. Boutures sur couche et sous châssis; en juin et juillet, marcottes quelquefois 2 ans à s'enraciner.

POTENTILLE FRUTESCENTE. *Potentilla fruticosa*. Du Nord de l'Europe. Arbrisseau de 3 pieds. Tout l'été, fleurs d'un beau jaune, en bouquets; feuilles à 7 folioles étroites, vert blanchâtre. Rustique; bon terrain et soleil ordinaire; rarement il mûrit ses graines, mais il fournit des drageons.

RONCE COMMUNE. *Rubus fruticosus*. Indigène. On cultive ses variétés *sans épines*, — *à fruits blancs*, — *à feuilles panachées*, — *à fleurs doubles*. Cette dernière est charmante par la quantité de bouquets de fleurs blanches, semblables à de petites roses, depuis juin jusqu'en novembre. On la taille au printemps, et on lui donne un tuteur ou on la palisse à un mur : bonne terre franche et mi-soleil. — *à fleurs doubles roses*. Charmante, et digne des soins d'un amateur. On la place à l'ombre afin qu'elle garde plus long-temps ses couleurs. L'espèce réussit dans les craies. — RONCE A FEUILLES DÉCOUPÉES. *R. laciniatus*. H. P. Espèce distincte; feuillage découpé; de juillet en sept., multiplicité de fleurs, plus grandes, roses. Même culture; graines, marcottes, éclats des pieds. — RONCE ODORANTE ou

Framboisier du Canada. *R. odoratus*. Sans épines; de 6 à 8 pieds; feuilles grandes, palmées, à 5 lobes. En juin-septembre, fleurs à bouquets, semblables à des roses simples. L'extrémité des rameaux laisse aux doigts une matière un peu visqueuse, à odeur agréable, comme celle des fleurs; fruits semblables à des framboises. Terrain frais et ombragé; couper les bois morts, au printemps. Multiplic. de graines et de traces. — Ronce du nord. *R. arcticus*. De Suède. Traçante, et propre à garnir des parties fraîches et ombragées; feuilles ternées et dentées; en mai, fleurs solitaires au bout des rameaux et rose vif; petits fruits, couleur, odeur et goût des framboises. Terre de bruyère, et multiplic. de traces. — On cultive encore de même les *Rubus occidentalis*, *cæsius*, *villosus*, *tomentosus*. Le *Rubus rosæfolius*. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Joli arbuste; fleurs tout l'été, blanches, très-doubles, larges de 2 pouces: il leur succède des fruits mangeables. Orangerie, terre à oranger. Multiplic. de drageons et de boutures. — *Rubus mollucanus*, bel arbuste sarmenteux, de serre chaude, à feuilles hastées, avec une roue au centre; fleurs peu apparentes. Terre franche légère. Multiplic. de marcottes et de boutures.

SPIRÉE a feuilles de Millepertuis. *Spiræa hypericifolia*. Arbrisseau du Canada; de 4 ou 6 pieds. Rameaux effilés, arqués; feuilles ovales, rétrécies à leur base; en avril ou mai, fleurs petites, blanches, en petites ombelles. Cette espèce, tondue aux ciseaux, prend la forme qu'on veut lui donner. De même que les 3 suivantes, elle n'est pas délicate et croît même bien dans les terres un peu sèches.

2. Spirée a feuilles crénelées. *S. crenata*. Du midi de la France. De 4 à 5 pieds; rameaux effilés, redressés; feuilles ovales-lancéolées; en mai, fleurs petites, blanches, en corymbe, au bout des jeunes rameaux.

3. Spirée a feuilles d'Orme. *S. ulmifolia*. Willd. De la Carniole. Tiges de 4 ou 5 pieds; feuilles ovales-oblongues, à forme imparfaite des feuilles d'orme; en mai, fleurs blanches, en grappes courtes; plus de 40 étamines, insérées sur 2 rangs.

4. Spirée a feuilles de Chamædrys. *S. chamædryfolia.* De Hongrie ; feuilles simplement dentées ; en avril, fleurs à corymbes plus courts, dents des calices non réfléchies.

5. Spirée a feuilles d'Obier. *S. opulifolia.* Du Canada ; de 6 ou 8 pieds ; feuilles partagées le plus souvent en 3 lobes dentés ; fin de mai ou juin, fleurs blanches, en corymbes serrés.

6. Spirée a feuilles lisses. *S. lævigata.* De Sibérie. Environ 3 pieds ; feuilles lancéolées, glauques ; en avril fleurs blanches, très-petites, en grappe composée.

7. Spirée a feuilles de Saule. *S. salicifolia.* D'Auvergne. De 2 ou 4 pieds ; feuilles ovales, ou ovales-lancéolées ; en juin et juillet, fleurs blanches et couleur de chair, petites, nombreuses, en panicule de 4 à 8 pouces. Cette espèce, de même que les 2 précédentes, s'accommode mieux d'un terrain un peu humide et ombragé.

8. Spirée cotonneuse. *S. tomentosa.* Du Canada ; rameaux couverts d'un duvet roussâtre ; feuilles ovales-lancéolées, blanchâtres et cotonneuses en dessous ; en août et septembre, fleurs roses, petites, en beau panicule pyramidal. Terre de bruyère.

9. Spirée a feuilles de Sorbier. *S. sorbifolia.* De Sibérie. Rameaux un peu tortus ; feuilles ailées, de 17 à 21 folioles lancéolées ; en juin, fleurs blanches, en panicule touffu, souvent de plus d'un pied. Terre un peu fraîche et ombragée. Ces jolis arbrisseaux peuvent décorer les jardins pendant toute la belle saison, parce que leurs fleurs se succèdent les unes aux autres d'avril en septembre. Multiplic. facile de graines, marcottes et drageons, mais très-difficilement de boutures. Ils passent fort bien les hivers en pleine terre, et croissent en buisson.

10. Spirée du japon. *Spiræa Japonica.* Dev. Ci-devant corète du japon. *C. Japonicus.* Herb. de l'Am. vol. 6. Arbrisseau très-vivace, produisant plusieurs tiges flexibles, rameuses, diffuses, hautes de 5 à 6 pieds : feuilles ovales, aiguës, crénelées. En février et souvent jusque dans l'automne, fleurs jaunes nombreuses, très-

doubles, grandes comme des roses pompons, et d'un bel effet. Terre ordinaire, mais mieux en terre de bruyère. Exposition ombragée; se palisse à merveille et prend de bouture très-facilement.

CERISIER A FLEURS DOUBLES. *Cerasus flore pleno.* Arbre de 3e. grandeur; fleurs en avril, d'un très-beau blanc; une variété à fleurs semi-doubles donne quelques fruits, souvent jumeaux et toujours aigres. On les greffe sur le *cerisier* ou sur le *merisier*. Ils sont d'Europe; terrain léger et midi.

2. CERISIER A FEUILLES DE PÊCHER. *C. persicifolia.* Bel arbre de 1re. grandeur, à feuilles longues et lancéolées; en mai, fleurs petites, blanches, et en bouquets; fruits d'un beau rouge, mais acerbes. Culture du merisier; multiplic. de semis; bois d'une belle couleur et préférable à celui des merisiers.

3. CERISIER OU MERISIER A GRAPPES, PUTIET, PULTIER. *C. padus.* JUSS. *Prunus Padus.* L. Arbre de 3e. grandeur, à fruits en grappes, rouges ou noirs. Multiplic. de semences, de drageons ou par la greffe sur le merisier. En mai, fleurs blanches d'un bel effet. Même culture.

4. CERISIER ODORANT, arbre ou bois de *Sainte-Lucie*, MAHALEB. *C. Mahaleb.* JUSS. *Prunus Mahaleb.* L. Arbre de 3e. grandeur; feuilles ovales, arrondies, un peu pointues, dentées; en mai et juin, fleurs blanches, odorantes et en corymbes; fruits noirs ou rouges, non mangeables. Multip. de graines ou de marcottes, ou de greffe sur cerisier. Il peut servir de sujet pour les merisiers et cerisiers à fleurs doubles. Terre franche et profonde; il réussit dans les craies. Bois dur, odorant et susceptible de poli, très-propre pour le tour. Une feuille verte, ou 2 sèches, dans une perdrix à la broche, lui donnent un excellent fumet.

6. CERISIER NAIN OU DU CANADA, RAGOUMINIER. *C. pumila.* — *Prunus pumila.* L. Arbuste de 4 à 5 pieds, à branches grêles, souvent touchant la terre; feuilles oblongues, étroites, glauques en dessous; en avril et mai, fleurs petites et blanches; fruits petits et noirs. Toute terre et toute exposition. Multiplic. de semis, de marcottes et même de greffe sur prunier.

7. Cerisier laurier de Portugal, Azarero. *C. lusitanica.* Juss. Bel arbrisseau de 15 pieds, très-propre aux parties ombragées des jardins paysagers. Feuilles persistantes, semblables à celles du laurier; en mai et juin, fleurs petites et blanches, nombreuses et en grappes; fruits noirs. Multiplic. de noyaux, de marcottes et boutures. Il est prudent de ne le livrer à la pleine terre franche légère et fraîche, que lorsqu'il est un peu fort, et de le couvrir dans les fortes gelées.

8. Cerisier laurier-cerise, Laurier-amandier, Laurier au lait. *C. lauro-cerasus.* Juss. De Trébisonde. De 15 pieds; naturalisé dans le midi de la France, mais craignant les hivers rigoureux sous le climat de Paris. Feuilles ovales-lancéolées, fort grandes, persistantes; en mai, fleurs blanches, petites; fruits petits et noirs. Même culture que le précédent, mais exposition ombragée. Par une imprudence générale, on emploie sa feuille pour donner le goût d'amande au lait bouilli, sans se douter qu'une dose un peu trop forte deviendrait un poison. Variété à feuilles panachées de jaune pâle.

9. Cerisier laurier du Mississipi. *C. Caroliniana.* Juss. Bel arbre de 40 pieds, mais de 5 ou 6 en caisse. Feuilles persistantes, ovales-lancéolées; en mai, fleurs blanches, en grappes; fruits ronds avec une petite pointe, restant long-temps sur l'arbre. Multiplic. de noyaux; terre légère et bonne exposition. Il végète bien en pleine terre, où les hivers ne sont pas trop rudes.

10. Cerisier de Virginie. *C. virginiana.* Juss. Arbre de 80 à 100 pieds. Rameaux rougeâtres, ponctués de blanc; feuilles ovales, dentelées; fin de mai, fleurs blanches, en grappes; petites cerises presque noires. Terre légère, bonne exposition; propagation de semis, ou de marcottes étranglées, ou de greffe sur le merisier. Bois rouge clair, serré, compacte et propre à la menuiserie. Tous ces arbres et arbrisseaux sont propres à l'ornement des jardins paysagers.

MERISIER a fleurs doubles. Renoncuiier. *Cerasus avium flore pleno.* Plus grand que le cerisier; en mai, fleurs plus grandes, très-nombreuses, d'un blanc pur, mais s'ouvrant moins. Attachées à de plus longs pé-

doncules, le vent les agite davantage, et leur donne plus de grâce. Greffe sur merisier ordinaire. Même culture.

PRUNIER A FLEURS DOUBLES. — PRUNIER PERDRIGON A FEUILLES PANACHÉES. — PRUNIER MYROBOLAN. *Prunus myrobolana.*—*Prunus cerasifera.* Arbrisseaux d'agrément; celui-ci a le port du premier; fruit rond de la grosseur et de la couleur à peu près d'une cerise, ce qui lui donne quelque éclat. Tous se greffent sur les autres espèces indiquées. — PRUNIER COUCHÉ. *P. prostrata.* LAB. De Syrie. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, touffu, à rameaux souvent couchés; feuilles très-petites; en avril et mai, fleurs latérales, roses très-jolies. Pleine terre ordinaire. Multipl. de graines et de greffe. — PRUNIER DE LA CHINE. *H. sinensis.* H. P. Arbrisseau de 2 pieds à rameaux effilés, à feuilles lancéolées; au printemps, fleurs roses, latérales, fort jolies. Délicat, rare. Multip. de greffe.

AMANDIER NAIN. *Amygdalus nana.* HERBIER DE L'AM., vol. 8. D'Asie. Bel arbrisseau de 3 à 4 pieds, à rameaux effilés, à feuilles lancéolées. En mai, et quelquefois en septembre, fleurs latérales d'un beau rose et nombreuses. Multipl. de drageons et de noyaux. Variété à fleurs doubles. Multipl. de greffe. Soleil et bonne terre, chaude et légère — AMANDIER DE GÉORGIE. *A. Georgia.* DUH. Un peu plus fort que le précédent. Fleurs roses. Même culture. — AMANDIER SATINÉ OU DU LEVANT. *A. argentea.* LAM. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; feuilles couvertes en dessus et en dessous d'un duvet blanc, satiné et argenté; en avril, fleurs roses et petites. — AMANDIER A FEUILLES PANACHÉES; — AMANDIER A FEUILLES COTONNEUSES. Même culture.

PÊCHER NAIN A FLEURS DOUBLES. Mêmes terre et culture que le pêcher ordinaire. On ne taille qu'après la fleur, que l'on peut hâter en le mettant en pot sous châssis.

CALYCANTHE DE LA CAROLINE. Arbre aux anémones. Pompadoura. *Calycanthus floridus.* Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à bois odoriférant; feuilles ovales, d'un

vert terne ; pubescentes ; en mai et juin, fleurs moyennes, à divisions recourbées en dedans, et d'un rouge brun, répandant une odeur de pomme de reinette et de melon. Terre légère ou de bruyère, et fraîche ; mi-soleil. Multiplic. de rejetons nombreux dans la terre de bruyère, ou de marcottes par incision qu'on ne lève que la 2e. année. Variétés à feuilles plus longues ; à feuilles arrondies. — CALYCANTHE NAIN. *C. nanus.* De 3 ou 4 pieds ; feuilles plus lisses et allongées ; rameaux jaunâtres ; fleurs plus petites, moins odorantes, et durant moins. Même culture et exposition ; il est un peu plus délicat. — CALYCANTHE FERTILE. *C. ferax.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Il diffère du précédent par ses feuilles lancéolées, oblongues, glauques en dessous ; fleurs moins brunes et plus grandes. Même culture.

MÉRATIER ODORIFÉRANT. *Meratia fragrans.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. *Calycanthus præcox.* L. Du Japon. Arbrisseau de 12 ou 15 pieds ; feuilles lancéolées, luisantes en dessus ; de décembre en février, fleurs naissant avant les feuilles, d'un blanc sale, odeur très-agréable. Pleine terre de bruyère. Multiplic. de marcottes, et de graines qui, le plus souvent, avortent dans le climat de Paris.

HOMALIER A GRAPPES, *Homalium racemosum.* JACQ. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Des Antilles. Cet arbre, élevé dans son pays natal, n'a encore acquis dans nos serres que 4 ou 5 pieds. Feuilles ovales-oblongues, aiguës, dentées, persistantes. De juin en août, fleurs petites, d'un blanc verdâtre, en grappes. Serre chaude ; multiplic. de marcottes.

POMMIER A FLEURS DOUBLES OU PLEINES. *Pyrus malus.* Variété du pommier ordinaire. Multipl. par la greffe sur franc ou sur doucin, suivant les dimensions qu'on veut donner à l'arbre. — POMMIER APÉTALE. Ses fleurs manquent de pétales, mais assez complètes du reste pour produire des fruits mangeables. — POMMIER A BOUQUET OU DE LA CHINE. *Malus spectabilis.* H. K. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Charmant arbrisseau à fleurs semi-doubles, et qui produit des pommes extrêmement petites, mangeables en les faisant mûrir sur la paille. Ses

boutons sont du plus beau carmin, et restent long-temps dans cet état. Fleurs en mai, blanches, lavées de rose, et fort grandes; elles durent long-temps si l'arbre est à l'ombre. POMMIER ODORANT, de l'Amér. septent. *M. coronaria*. L. — POMMIER TOUJOURS VERT. *M. sempervirens*. H. P. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du même pays. Joli arbrisseau à feuilles persistantes, luisantes, ovales-allongées; vers la mi-mai, fleurs en bouquet, rose carmin avant de s'épanouir, et ensuite presque blanches. Petits fruits acerbes. — POMMIER BACCIFÈRE OU DE SIBÉRIE. *M. baccata*. Fleurs assez grandes et en bouquets, à odeur agréable; fruits petits et ombiliqués. — *M. microcarpa*; il ressemble au *M. baccata*, mais plus délicat et velu dans toutes ses parties; fleurs en bouquets, blanc pur, et très-odorantes; fruits nombreux, grosseur et couleur d'une groseille rouge. On greffe ces espèces, ou on les multiplie de semences, et on les cultive comme le pommier ordinaire.

POIRIER. *Pyrus*. Il ne s'agit ici que des poiriers d'agrément, tels que celui de CRASSANE A FEUILLES PANACHÉES; celui à fleurs doubles, et qui noue quelquefois; le POIRIER BIFLORE, qui fleurit au printemps et en automne, et qui mérite d'être cultivé par sa beauté, sa singularité, et pour son fruit; le POIRIER A FEUILLES DE SAULE. *P. salicifolia*. De Sibérie, à feuilles duveteuses et allongées; le POIRIER DU MONT-SINAÏ. *P. Sinaïca*. H. P. Arbre de collection; et le POIRIER COTONNEUX. *P. polveria*. BAUHIN. Indigène. Rameaux et feuilles couvertes d'un duvet blanc et soyeux, qui lui donne un air argenté. Les fruits de ces espèces sont petits et ne valent rien, mais elles sont plus ou moins pittoresques. Multiplic. de semences et de greffes. Enfin le *Pyrus indica* à feuilles persistantes, et à rameaux droits, couronnés par un bouquet de fleurs d'un beau rose, qu'on cultive comme le cognassier du Japon.

COGNASSIER DU JAPON. *Cydonia Japonica*. TH. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, feuilles ovales, stipulées; en mai, fleurs d'un beau rouge foncé, plus petites que celles du cognassier ordinaire. Culture du poirier; mais il faut l'em-

pailler l'hiver, quoiqu'il supporte un froid de 6 à 8 degrés. Multiplic. de marcottes, de boutures, de rejetons enracinés, et par la greffe sur cognassier et poirier. M. Noisette a introduit une variété à fleurs blanches, et une à fleurs semi-doubles.

ALISIER TORMINAL, ALOUCHIER DES BOIS. *Cratægus torminalis.* Indigène, de 20 pieds, à racines pivotantes comme les suivans. Feuilles ovales, élargies, incisées; en mai et juin, fleurs blanches, en corymbe; fruits rouges.

2. ALISIER DE FONTAINEBLEAU. *C. latifolia.* LAM. Arbre de 25 pieds; feuilles larges, arrondies, pointues; fleurs blanches et en corymbe, odorantes; fruits d'un rouge orangé.

3. ALISIER BLANC, ALOUCHIER. *C. aria.* Indigène. Arbre de 25 à 30 pieds; tige très-droite; feuilles ovales, plissées, blanches en dessous; fleurs blanches en corymbes; fruits d'un beau rouge. Variété à longues feuilles, ALOUCHIER DE BOURGOGNE. On mange les fruits de ces espèces après qu'ils ont mûri sur la paille, autrement ils sont acerbes. Leur bois est très-liant, tenace, et a une odeur très-agréable; il est propre pour la sculpture et le tour, prend bien le poli et la teinture. Celui de l'alouchier est estimé pour les vis de pressoirs parce qu'il ne se casse ni ne s'éclate.

4. ALISIER AMELANCHIER. *C. amelanchier.* H. P. Indigène. De 8 à 9 pieds; feuilles ovales-arrondies, blanchâtres en dessous; en avril, fleurs plus grandes, d'un blanc soufré; fruits bleu noirâtre.

5. — 10. ALISIER A ÉPI, AMELANCHIER DU CANADA. *C. spicata.* LAM. *Mespilus amelanchier.* L. Plus petit; feuilles plus rondes; fleurs plus tardives, plus petites et en épi; fruits rouges et plus gros. AMELANCHIER DE CHOISY. *C. racemosa.* LAM. *Mespilus Canadensis.* L. Indigène. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux rougeâtres; feuilles oblongues; en avril et mai, fleurs moyennes, à pétales linéaires et blancs; fruits noirs. Tout terrain, mais mieux terre franche légère; exposition au nord, mais ouverte. Semis au printemps après avoir fait stratifier les semences, qu'on peut laisser un an et demi

en cet état pour que tout lève à la fois, et propagation de rejetons, de marcottes et par la greffe sur l'aubépine. On cultive encore en pleine terre, comme arbrisseaux, les *C. arbutifolius*. Var. *Fructu nigro* et *rubro* : *C. nivea umbellata*, et un nouveau de Pologne, qui se trouve chez M. Godefroy à Ville-d'Avray.

11. Alisier luisant. *C. glabra*. Ainsi nommé du brillant de ses feuilles, est une espèce très-jolie, originaire de la Chine. D'orangerie et de pleine terre avec quelques précautions s'il venait à geler un peu fort.

8. Alisier de la Chine. *C. Sinensis*. Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Chine. Nouvelle espèce. Chez M. Noisette. M. Vilmorin l'a apportée d'Angleterre en 1810. Dans son pays natal, elle produit de bons fruits; ici ce n'est qu'un arbrisseau d'un joli aspect, à feuilles ovales, dentées, luisantes; en mars, dans nos serres, charmantes grappes de fleurs blanches ou légèrement roses. Multiplic. par boutures sur couche et sous cloche; terre de bruyère mêlée de terre franche; serre tempérée l'hiver.

SORBIER des oiseleurs, cochêne. *Sorbus aucuparia*. Indigène. Arbre de 25 pieds; feuilles composées d'au moins 13 folioles ovales; au printemps, fleurs blanches, un peu odorantes, en corymbes; fruits ronds, mous, d'un effet agréable par leur rouge de corail. Au quart de sa hauteur, il donne des fleurs et des fruits, s'il est en bonne terre franche, légère et fraîche, et à moyen soleil. Il est long à se reproduire de semences; on le greffe sur le néflier et sur l'épine blanche.

2. Sorbier domestique, Cormier cochêne. *S. domestica*. Indigène; s'élève à 50 pieds; propre aux jardins paysagers, qu'il ornera en automne par ses fruits pyriformes, jaune verdâtre, teints de rouge; quelques personnes en mangent, ou en font une boisson d'une médiocre bonté; feuilles ailées avec impaire. Variété panachée de jaune. Le bois est excellent et très-beau; il est à désirer qu'on s'occupe de la multiplication de cette espèce.

3. Sorbier hybride. *S. hybrida*. De Suède. Hauteur moyenne; feuilles entières ou à moitié ailées, plus co-

tonneuses en dessous que celles du sorbier des oiseleurs. En mai, fleurs en corymbe, plus serrées, blanches et produisant des fruits plus gros, un peu en poire, et lavés de rouge dans leur maturité.

4. Sorbier d'Amérique. *S. americana.* Mich. Tige forte et droite; feuilles plus étroites à leur extrémité; fleurs en corymbe; fruits plus gros que ceux du sorbier des oiseleurs, d'un rouge vermillon. Tous demandent la même culture.

NÉFLIER aubépin, Épine blanche, Aubépine, (d'*Alba spina*), et Noble épine. *Mespilus Oxiacantha.* H. P. *Cratægus Oxiacantha.* L. Indigène. Arbre de 30 pieds, et ordinairement réduit à l'état d'arbrisseau pour former des haies. Variétés: — à fruits jaunes; — Aubépine de Mahon, ou à fleurs roses, simple; — à fleurs blanches, pleines et odorantes; — à feuilles panachées; — à feuilles et fleurs plus grandes; — l'espèce a feuilles de tanaisie. *M. tanacetifolia.* Du Levant. Fleurs blanches et fruits jaunes; — enfin, une espèce à fleurs très-odorantes et à fruits rouges, venant de Crimée, Néflier très-odorant. *M. odoratissima;* fleurs, en mai et juin. Semer aussitôt la maturité, ou greffer sur l'aubépine commune. Ils sont rustiques et viennent dans toutes les terres, mais mieux dans les franches et légères. Leur bois est très-dur.

2. Néflier azérolier ou de Naples, Épine d'Espagne. *M. azarolus.* H. P. *C. azarolus.* L. Du Levant; naturalisé dans le midi de la France, où l'on mange son fruit qu'on y nomme *pommette.* Il croît plus vite, et s'élève plus que l'aubépine, avec lequel il a beaucoup de ressemblance: il est moins épineux, et ses feuilles sont plus simples; en mai et juin, fleurs blanches et en bouquets; fruits plus gros, en pommes rouges, ou jaunes, ou en poires, etc., selon sa variété. Même terre; exposition au midi; multiplic. de semences, ou par la greffe sur aubépine, cognassier ou néflier.

3. Néflier Petit-Corail, Épine royale. *M. coralina.* H. P. Arbrisseau remarquable; à la mi-juin, fleurs très-ouvertes, les plus grandes du genre; petites pommes rouges comme du corail. Ce néflier est plus petit, assez

épineux, et fait une jolie tête. Feuilles en cœur, ovales, ressemblant un peu à celles du bouleau. Fort rustique. Même culture.

4. Néflier Ergot-de-Coq. *M. crus-galli.* H. P. *Cratægus crus-galli.* L. De la Virginie. Épines en *ergots de coq.* En mai et juin, fleurs blanches et en bouquets. Ses graines mettent 2 ans à lever. Même culture.

5. Néflier Pyracanthe, Buisson ardent. *M. pyracantha.* Indigène. Fruits nombreux formant une masse rouge de feu. Buisson de 5 à 6 pieds; feuilles lancéolées ovales, presque persistantes; en mai, fleurs blanches, teintes de rose. Même culture, et de plus marcottes et boutures. Cet arbrisseau fait beaucoup d'effet à l'automne et une partie de l'hiver.

6. Néflier du Japon, Bibacier. *M. japonica.* Thunb. Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Chine. Bel arbrisseau de 6 à 8 pieds; orangerie; ou pleine terre, en le garantissant contre le froid par une bonne exposition et de la litière bien sèche; rameaux cotonneux; feuilles grandes, ovales-aiguës, cotonneuses et roussâtres en dessous; en mai, quelquefois en septembre, fleurs blanches, à forte odeur d'amande amère; fruit jaunâtre, un peu velu, semblable à une cerise, mangeable. Même culture.

7. Néflier cotonneux, Cotoneaster. *M. cotoneaster.* Des Alpes. Arbrisseau tortueux à rameaux sans épines; feuilles ovales, très-entières, blanches et cotonneuses en dessous; en avril et mai, fleurs jaunâtres; fruits d'un beau rouge, d'un aspect agréable en automne. Semences ou greffe.

8 — 20. Néflier a feuilles de sorbier. *M. sorbifolia.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Arbrisseau de 6 à 10 pieds. Rameaux glabres; feuilles ailées, quelquefois pinnatifides, à folioles oblongues, décurrentes; en mai, fleurs blanches, petites, odorantes, en corymbe. Cet arbuste, cultivé chez M. Noisette, n'a pas encore porté fruit. On le greffe sur aubépine ou cognassier. Du reste, même culture que le n°. 1. Il est encore beaucoup d'espèces de néfliers, tels que les *Mespilus tomentosa,* H. K.; *axillaris, lucida, linearis,* H. ., *prunifolia,* H. P.; *punctata,* H. K.; *caroliniana ,* Poit.

latifolia, H. P.; *coccinea*, H. P.; *maxima, pyrifolia*, H. P.; *maura*, *apiifolia*, *aronia*, *celsiana*, *constantinopolitana*, *fissa*, *glandulosa lobata*, *nigra olivæformis*, *sanguinea*, *spatulata*, introduites dans les pépinières du Roi, par M. Bosc, d'où elles se sont ensuite répandues dans les jardins.

ROSIER. *Rosa.* Parmi les classifications que les botanistes ont présentées sur ce beau genre, nous adoptons celle de M. S. Lindley, qui nous paraît la plus naturelle. Sa monographie se compose de 11 familles, ou tribus, renfermant 78 espèces, dont 9 ne sont connues que par de simples descriptions. Les rosiers, cultivés en Hollande, en Angleterre, et surtout en France, depuis 50 ans, ont produit un si grand nombre de variétés, et ce nombre augmente chaque année dans une telle proportion, qu'il deviendra bientôt impossible d'en faire l'énumération, à moins de copier servilement tous les catalogues des pépiniéristes. Par la même raison, un travail de synonymie devient aussi impraticable, puisque les conquêtes d'une année viennent détruire l'ouvrage de l'année précédente. Nous tâcherons de n'offrir à la curiosité des amateurs que les espèces et variétés plus particulièrement cultivées pour l'ornement des jardins (1).

PREMIÈRE SECTION. *Fruits globuleux ou obronds.*

1re. TRIBU. *Rosiers à feuilles simples.* Feuilles simples sans stipules; réceptacle nu.

1. ROSIER A FEUILLES SIMPLES, A FEUILLES D'ÉPINE-VINETTE. *Rosa simplicifolia.* SALISB. *R. berberifolia.* WILLD. Tige pubescente, rameaux presque glabres. Aiguillons arqués et blanchâtres, surtout dans leur jeunesse, et presque décurrens à leur base. Feuilles simples, ovales, fortement duvetées, presque sessiles. Fleurs solitaires et terminales, en coupe d'un jaune

(1) Cet article est rédigé par M de PRONVILLE, membre de la société d'agriculture de Versailles On trouvera de plus amples détails dans sa *Monographie du Genre Rosier*, traduite de l'anglais de Lindley.

foncé avec une tache cramoisi-obscur à l'onglet des pétales. Sépales cotonneuses ainsi que les pédoncules. Fruit rond, soyeux et aiguillonné. Fleurs en mai.

2ᵉ. TRIBU. *Rosiers féroces.* Rameaux couverts d'un duvet persistant. Fruits nus.

2. R. FÉROCE. *R. ferox.* LINDL. *kamtschatica.* RED. R. Hérisson des Anglais. Du Caucase. De 3 à 4 pieds. Branches cotonneuses, couvertes d'aiguillons pâles, inégaux, rigides, cotonneux et sétigères. Folioles de 5 à 7, elliptiques, ridées, lisses en dessus, pâles en dessous, vert foncé. Pétioles cotonneux et aiguillonnés. Fleurs simples, rose foncé, odorantes. Propre à former des haies; il perd ses feuilles dès septembre.

3. R. DU KAMTSCHATKA. *R. kamtschatica.* VENT. Moins branchu que le précédent. Aiguillons moins nombreux, caducs dans les anciennes branches. Folioles ovales, émoussées, opaques et d'un vert sombre. Fleurs solitaires, rouge foncé. Moins intéressant que le précédent.

3ᵉ. TRIBU. *Rosiers bractéolés.* Fruits et rameaux couverts d'un duvet persistant; bractées presque verticillées et pectinées.

4. R. BRACTÉOLÉ. *R. bracteata.* VENT. *R. macartnea.* DUM. De la Chine. De 4 à 6 pieds. Branches droites, robustes et cotonneuses. Petits aiguillons crochus placés par paires sous les stipules; pétioles presque nus avec quelques petits aiguillons. Folioles de 5 à 9, ovales obtuses, luisantes, d'un vert foncé, nues des 2 côtés. Fleurs, en juillet-sept., d'un blanc pur, solitaires, presque sessiles; bractées ovales, imbriquées, soyeuses et finement pectinées : cet arbrisseau fait l'ornement des jardins par l'éclat de ses feuilles persistantes. Il s'élève à 8 pieds, et résiste à nos hivers dans une exposition abritée. Sinon il pourrait perdre une partie de ses rameaux. Il est prudent de le couvrir de litière, et de paillassons s'il est en espalier, situation qui lui convient comme au rosier de Banks. *R. scabriuscula.* Variété plus petite et plus aiguillonnée. Moins délicat que le multiflore, il a supporté une gelée de 10 degrés; il est prudent de le couvrir.

4ᵉ. TRIBU. *Rosiers cannelles.* Écorce rougeâtre; couverts de soie, ou à tige nue, munis de bractées; folioles lancéolées, pri-

vées de glandes, de 5 à 7; disque très-petit quoique épais; aiguillons axillaires, géminés ou opposés.

5. R. BRILLANT. *Rosa nitida.* Cette petite, mais élégante espèce, doit faire partie des jardins d'ornement. Elle était cultivée au jardin du Luxembourg, mais non déterminée; je l'ai retrouvée dans la pépinière de M. Lahaye, à Versailles. Elle forme un petit buisson touffu et serré; rameaux couverts d'aiguillons mêlés de soies rouges; folioles de 3 à 7, étroites, lancéolées, d'un vert foncé, mais intense, et très-luisantes. Folioles et nervures rougeâtres. Pédoncule et tube du calice couverts de soies égales, pétales très-rouges et brillans; fruit sphérique, écarlate et un peu hispide. Originaire de Terre-Neuve, et cultivé en Angleterre.

6. R. TURNEPS. *R. rapa.* Bosc, qui l'a rapporté de la Caroline. Vigoureux et touffu; branches d'un rouge brun; rameaux faibles et déliés; folioles de 3 à 9, luisantes, d'un vert foncé, ondulées; bractées ovales avec une pointe allongée; en juin-juillet, fleurs en cime, ou solitaires, ou 2 à 3, rouges, doubles ou semi-doubles; tube du calice hémisphérique, très-hispide; fruit rond ou oblong. Variété, R. D'HUDSON. *R. hudsoniana.* RED. A branches plus faibles, pendantes; folioles vert clair; fleurs en juillet, carnées, rouges dans le centre : l'un et l'autre armés de peu d'aiguillons axillaires.

7. R. LUISANT. *R. lucida.* EHR. Des États-Unis. Buisson épais et touffu, de 4 à 5 pieds; branches luisantes et colorées de brun; aiguillons faibles, placés par paires sous les stipules; folioles 9, ovales-lancéolées, nues, luisantes, très-rapprochées; fin de juillet-août, fleurs simples, surmontées par les sépales à la nouvelle pousse, très-rouges, assez larges; tube du calice globuleux et comprimé, couvert de soies, ainsi que les sépales simples avec une pointe allongée. Remarquable en hiver par ses fruits rouges très-éclatans et en corymbes.

8. R. A PETITES FLEURS. *R. parviflora.* EHR. *Pensilvanica* des Jard. Charmant arbrisseau de 10 à 15 pouces; branches faibles et étalées, brun-rougeâtre;

munies d'aiguillons aciculaires sous les stipules. Folioles 5, un peu luisantes, lancéolées, finement dentées. Fleurs petites, carnées, doubles, ordinairement par paires. Pédoncules et calices couverts de glandes pédicellées; tube du calice globuleux et aplati. Difficile à cultiver. Se voit à la pépinière de M. Godefroy.

9. R. DE CAROLINE. *R. carolina*. L. R. *corymbosa*. EHR. Arbrisseau élevé; stipules contournées; folioles lancéolées; sépales presque réfléchies; fleurs en grand nombre, simples; fruits écarlates. Variétés, *florida;* de 2 pieds; de juillet à septembre, fleurs nombreuses. — *Pensylvanica;* MICH. Feuilles non ondulées, pubescentes en dessous. Il y avait une sous-variété à fleurs doubles à la pép. de Trianon.

10. R. DE MAI. *R. maïalis*. RETZ. R. DU ST.-SACREMENT. De Suède. Aiguillons épars et presque égaux; stipules linéaires; folioles planes, glauques et cotonneuses en dessous. Il aime un terrain un peu frais, et vient mal en terrain médiocre. J'ai vu la variété *scandens* en Brie; ses rameaux grêles et allongés retombent en guirlandes et sont couverts de fleurs latérales. Le R. CANNELLE, *R. cinnamomea*, n'est que de collection.

5ᵉ. TRIBU. *Rosiers pimprenelles.* (ouverts de soie; tiges nues ou munies d'aiguillons très-rapprochés et presque semblables; point de bractées, ou très-rarement; folioles ovales ou oblongues, de 5 à 13; sépales conniventes et persistantes; disque presque nul.

11. R. DES ALPES. *R. alpina*. Tiges dépourvues d'aiguillons, si ce n'est à la base des rejets. De 4 à 6 pieds. Il n'est que de collection; mais on a une variété à fleurs doubles, dans les premiers jours de mai, appelée mal à propos R. de la Chine. Fleurs carnées, de peu de durée. La variété naine. *R. pimpinellifolia* est très-agréable dans les jardins paysagers, par ses fleurs d'un rose tendre et ses fruits globuleux et écarlates.

12. R. A AIGUILLONS ÉPINGLÉS. *R. acicularis*. LINDL. De Sibérie. Sa floraison précoce (avril) le fait rechercher; aiguillons minces, feuilles glauques; fleurs axillaires, rouge clair.

13. R. JAUNE DE SOUFRE. *R. sulphurea*. AIT. Du Levant. Il n'y a rien de commun entre l'églantier

jaune et celui-ci, quoique bien des personnes le prennent pour une variété du premier. Rameaux longs et faibles, couverts d'aiguillons aciculaires; folioles d'un vert jaunâtre; en juin-juillet, fleurs grandes, très-doubles, inodores. La variété naine, POMPON JAUNE, est très-hispide dans toutes ses parties, les feuilles sont plus rapprochées, mais elle fleurit rarement dans le climat de Paris, à moins d'être greffée sur un sujet très-élevé. La 1re. veut être soutenue. Terrain frais.

14. R. TRÈS-ÉPINEUX. *R. spinosissima.* R. PIMPRENELLE. *R. pimpinellifolia.* Indigène. Aiguillons droits et inégaux; feuilles planes, sans pubescence, simplement dentées. Je crois que ceux qui l'ont dit originaire d'Écosse l'ont confondu avec l'*involuta* de Smith. Variétés: la PETITE ÉCOSSAISE blanche double. — R. ESTELLE de Vibert, semi-double blanche carrée, que l'on nomme aussi PIMPRENELLE BIFÈRE. Dans la seconde section de cette espèce, dont les pédoncules et les calices sont nus, Pimprenelle A FLEURS SEMI-DOUBLES carnées. — Pimprenelle A FLEURS SIMPLES, blanches, maculées de pourpre aux onglets, dite LA BELLE LAURE de Dupont. — Pimprenelle A FLEURS POURPRE foncé, avec sous-variété à fleurs doubles. — Pimprenelle A FLEURS JAUNES doubles. Pép. de Godefroy. — Pimprenelle CAMELLIA, fleuriste du Luxembourg: fleurs blanches, éclatantes, semi-doubles, très-régulières. — Pimprenelle NANKIN *idem*, fleurs simples, jaune carné. La variété *redutea* n'est que de collection; cependant elle peut figurer avantageusement dans un jardin paysager par son port élevé et son feuillage glauque.

15. R. A FLEURS EN COUPE. *R. involuta.* SMITH. Rameaux couverts d'aiguillons inégaux; folioles pubescentes et à double dentelure; pétales contournés fruit hérissé; cité à cause des variétés doubles qu'il a produites en Angleterre et dont nous possédons quelques-unes; 1°. LADY BLUSH, à grandes fleurs carnées, semi-doubles, très-régulières; 2°. MICRANTHA, à fleurs petites, doubles, pourpre nuancé; 3°. BICOLOR à pétales rouges à l'intérieur, blanchâtres en dehors, etc.

SECONDE SECTION. *Fruits ovales, ou variés de forme.*

6e. TRIBU *Rosiers cent-feuilles.* Munis de soies; aiguillons de plusieurs formes; pédoncules bractéolés; folioles 3, 5, 7, ovales ou oblongues, ridées; disque épais couvrant l'entrée ou l'orifice du réceptacle; sépales multifides.

16. R. DE DAMAS. *R. damascena.* R. DES 4 SAISONS, mieux nommé R. bifere. De Syrie. Buisson épais, de 5 à 8 pieds de hauteur. Branches grises, couvertes de forts aiguillons de toutes formes, folioles ovales, presque obtuses, fortement dentées, pâles et pubescentes en dessous; sépales réfléchies; tube du calice très-allongé, sans renflement; pédoncules très-courts; en juin et septembre, fleurs en cime, de 3 à 5 ensemble, quelques-unes latérales et solitaires. La variété à FLEURS BLANCHES s'élève jusqu'à 12 pieds et plus. Le PORTLAND donne, de juin en novembre, des fleurs semi-doubles, pourpre éclatant. Il a une belle sous-variété à fleurs pourpres très-grandes et très-doubles, appelée R. DU ROI. Le R. PERPÉTUEL porte des fleurs semi-doubles d'un rouge clair et brillant, il tient beaucoup du *portland.* Ses autres variétés sont : La GRACIEUSE, à grandes fleurs *pommées*, comme les cent-feuilles, très-doubles et carnées; le DAMAS SANS AIGUILLONS. *R. Inermis*; le POURPRE 4 SAISONS. *R. damascena pumila.* Ces deux dernières, très-remarquables, ne sont pas encore bien connues.

17. R. BELGIQUE, DE PUTEAUX. *R. belgica.* DUM. C. Cet arbuste, qui a beaucoup de rapports avec le précédent, avec lequel il a été confondu par plusieurs auteurs, s'en distingue évidemment par ses fruits ovales, ses longs pédoncules écartés les uns des autres, ses folioles ovales moins pointues, plus pâles et plus tomenteuses en dessous. Il s'élève moins que le *damascena*, et ne fleurit qu'une fois l'année. On le cultive au pied du mont Valérien, pour les parfumeurs; en juin, fleurs abondantes. Variétés : YORCK et LANCASTRE, à fleurs blanches panachées de rouge; — FÉLICITÉ à fleurs rose clair, tiquetées de blanc; — BELGIQUE CARNÉ, fleurs grandes, doubles, très-nombreuses; — BELGIQUE A BOUQUETS, vulgairement DAMAS ARGENTÉ, à

cause de ses folioles blanches et cotonneuses en dessous, mais plus remarquable par ses bouquets nombreux et très-fournis de fleurs moyennes, doubles, et carnées; — BELLE COURONNÉE ou R. DE CELS, à fleurs semi-doubles, rose clair, se succédant long-temps, et les plus grandes de l'espèce; — PERLE D'ORIENT, d'un rouge un peu orangé; — PETITE ERNEST; — BELGIQUE VIOLET, la plus double, et à fleurs blanches, d'un violet clair dans le centre; — VÉNUS D'ITALIE, plus double et plus colorée que la Belgique carnée.

18. R. CENT-FEUILLES. *R. centifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Du Caucase. Espèce la plus remarquable du genre pour la beauté, la couleur et la suavité de ses fleurs doubles; elle a acquis ses plus grandes proportions en Hollande par la culture. On appelle R. DES PEINTRES une variété à grandes fleurs semi-doubles, dont la couleur est extrêmement vive, et qui a été cultivée à Trianon sous le nom de R. SOUCHET. Variétés. (Plus que dans toute autre espèce, elles se feront remarquer par des différences notables dans les feuilles et dans les diverses parties de la fleur.) R. VILMORIN. *R. carnea.* Fleurs très-doubles et régulières, peu nombreuses. — R. UNIQUE BLANCHE. *R. mutabilis.* PERS., serait mieux nommée *centifolia alba;* car la particularité d'avoir les pétales principaux rouges en dehors, est commune à d'autres espèces, telles que le *Belgica* et l'*alba;* mais ses fleurs, très-doubles, et du blanc le plus pur, la feront toujours rechercher. — R. MOUSSEUSE. *R. muscosa.* WILLD., à fleurs doubles et à fleurs simples. On a obtenu, depuis, le R. MOUSSEUX A FEUILLES GLAUQUES, un autre à FLEURS CARNÉES. Le R. MOUSSEUX BLANC a les pédoncules et calices moins glanduleux que les précédens, mais la couleur est très-intense; il est plus délicat que le précédent. On en voit un A FEUILLES DE SAUGE, chez M. Noisette, et le R. MOUSSEUX BLANC à fleurs panachées. — Le POMPON MOUSSEUX porte des petites fleurs doubles et carnées; il vient d'Angleterre, et commence à se multiplier. — R. A FEUILLES DE LAITUE, *R. bullata,* très-remarquable par l'amplitude de ses folioles ondulées et crispées;

fleurs bien doubles et très-régulières, peu nombreuses. — R. ANÉMONE, *R. anemoneflora*, très-recherchée, quoique semi-double, à cause de sa forme, qui rappelle beaucoup celle des anémones de nos jardins. — R. CONSTANCE, *R. incarnata*, l'une des plus grandes fleurs du genre, provenant d'un croisement avec le *gallica*, et bien remarquable par la couleur douce et nuancée de ses pétales; fleurit en juillet, ainsi que la R. FOLIÉE, *R. foliacea*. Bosc., dont les sépales se prolongent en feuilles lancéolées et fortement dentées. Parmi les hybrides, il faut distinguer la R. DE CUMBERLAND; LA BELLE D'AUNAY, obtenue de graine par M. BARRIER; la R. LOUIS XVIII, de Saint-Cloud; la PETITE HOLLANDAISE GATINE; commencement de juin, fleurs ne s'épanouissant pas toujours; buisson épais. Les POMPONS, *R. pomponia*. DEC., doivent être placés sur le devant des massifs d'arbustes; on remarque, parmi leurs sous-variétés, le POMPON DE PORTUGAL, *R. lusitanica*, à fleurs plus grandes et plus régulières, d'un rose incarnat très-brillant. — Le GROS POMPON, ou R. DE BORDEAUX, est une des plus connues. — Le KINGSTON a les folioles aussi grandes que l'espèce, et les fleurs du pompon ordinaire. Les vrais amateurs n'estiment point la R. ŒILLET. *R. caryophyllea*. PERS., et encore moins la R. SANS PÉTALES, *R. apetala*, qui n'est que de pure curiosité. Parmi les nouvelles variétés, ils distingueront AGLAÉ ADANSON, de Vibert, dont les fleurs sont grandes, semi-doubles, purpurines, panachées de rose clair; une autre dédiée à VAN SPAENDONCK; les folioles sont profondément dentées; elle a du rapport avec les variétés A FEUILLES DE CHÊNE vert. *R. ilicifolia*. Enfin la R. CHAMOIS, vulgairement appelée R. A BALAI, dont on forme des bordures. Elle porte peu d'aiguillons; fleurs moyennes, semi-doubles, globuleuses, et d'une couleur très-vive. — BELLE SANS PAREILLE, hybride du Gallia, Bruxelles. — PETITE MIGNONNE, de M. Lahaye, variété hybride du pompon, fleurs pourpres.

19. ROSIER DE PROVENCE. *R. Provincialis*. Cette espèce a de grands rapports avec la Rose gallique. Tige de 5 à 6 pieds, aiguillons assez rares et rougeâtres; ra-

meaux couverts, ainsi que les pédoncules et ovaires, de glandes pédicellées, noires et visqueuses; folioles terminées en pointes, glabres en dessous et dentées profondément; fleurs larges, peu odorantes, de 2 pouces, roses et carnées, en corymbes; calice à folioles, dont 3 au moins toujours pinnées. Variétés à fleurs doubles, rouges: — AGATHE ROYALE, à fleurs nombreuses, doubles, moyennes, rose vif; — L'AGATHE A GRANDES FLEURS n'est autre que l'agathe royale dans un état très-vigoureux. — AGATHE DE PROVENCE, sous-variété de la précédente; fleurs plus pâles; — Ancienne DUCHESSE D'ANGOULÊME (MARIE-LOUISE). *R. mutabilis.* Fleurs carnées, blanches dans leur épanouissement complet; très-nombreuses (voyez la nouvelle, parmi les Provins *roses*); — AGATHE PROLIFÈRE, PRÉCIEUSE AGATHE, AGATHE FAVORITE. On comprend sous ces différens noms une très-belle variété, sujette à produire des boutons stériles au centre de ses fleurs, monstruosité qui a été très-commune en 1824; — AGATHE DE PORTUGAL; paraît tenir du cent-feuilles, par ses fleurs globuleuses, pourpres; — AGATHE PYRAMIDALE de Saint-Cloud; fleurs très-doubles, quelquefois prolifères, d'un incarnat très-vif; — LA PARISIENNE, à corymbes nombreux, longs pédoncules et sépales prolongées; — L'ORNEMENT DE CARAFE porte des fleurs pourpres, très-doubles; il a quelque rapport avec le précédent; — LE PROVINCIALIS A FEUILLES D'ORME. *R. ulmifolia*, Vibert, soutient son caractère tiré de la forme de ses folioles.

J'ai hésité à constituer une nouvelle espèce de la R. DE CHAMPAGNE. *R. remensis*, de la France méridionale, appelée, dans les pépinières, POMPON DES ALPES. Elle a de très-grands rapports avec le *R. parvifolia*, mais elle se distingue par ses folioles, pédoncules et calices cotonneux, et ses sépales pinnées. Cette petite espèce fleurit vers la mi-juin; elle se couvre d'un nombre prodigieux de petites fleurs très-doubles, pourpre clair, comme celui de Bourgogne.

20. R. DE PROVINS OU GALLIQUE. *R. gallica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Aiguillons faibles, courts,

presque égaux ; folioles roides, elliptiques, souvent acuminées, peu dentées ; fleurs érigées, sépales ovales, fruits oblongs. Conformément à la division par couleurs principales que j'avais employée dans la nomenclature de 1818, je vais tâcher d'indiquer les plus remarquables de ces nombreuses variétés, et d'y joindre les nouveaux gains des cultivateurs.

1°. *Les pourpres.* Le Roi des Pourpres, ou la Renoncule noirâtre de Lille. Fleurs moyennes, très-doubles, d'un pourpre foncé. — Pourpre sans épine, de Godefroy, ou le Grand cramoisi de Trianon.—Pourpre de Tyr. Au Potager du Roi : ancienne et belle variété. — *Gloria mundi;* très-estimée, quoique ancienne ; elle a une sous-variété a fleurs roses. — R. ponctuée, *R. punctata ;* Belle Herminie, de Vibert ; fleurs semi-doubles, pourpre vif, ponctuées de blanc. — Le Roi de France. Au Luxembourg ; fleurs très-grandes, pourpres, couleur intense. — R. pavot, *R. papaverina*, ou la Grandesse royale, dont les fleurs, d'un pourpre clair, ont plus de 2 pouces de diamètre. — Thérèse ou Belle Thérèse des pépiniéristes. De Luxembourg à fleurs grandes, très-doubles, d'un pourpre un peu violet. — La R. Raucourt est aussi remarquable par de grandes fleurs pourpres à pétales chiffonnés. — La Cocarde pourprée a des grandes fleurs d'un pourpre foncé, et des pétales panachés d'une nuance plus claire. —R. Hervy. Du Luxembourg ; d'un beau pourpre nuancé, et clair sur les bords. —R. Pronville. Du fleuriste de Sèvres ; grandes fleurs très-doubles, pourpre carmin éclatant. — Le Capricorne ; d'Anvers, introduite par M. Guerapin ; belle variété, fleurs très-doubles, pourpre velouté, intense, très-régulières. Temple d'Apollon (*Cramoisissimo*, de Lille) ; superbe, très-grande, semi-double. — Carmin brillant, fleurs moyennes, pourpre clair, carmin au centre. — Chérie.

2°. *Les violettes.* La R. évêque. *Bishops.* A grandes fleurs, pourpre violet, ponctuées ; c'est une des plus anciennes. — L'Impératrice, *Kayserium phlegeton*, du Potager royal ; rose très-double, pourpre violet très-

foncé.—TERMINALE, de Vibert; semis du *Variegata*, rameaux uniflores. — L'ARDOISÉE, BUONAPARTE, le GRAND ALEXANDRE; grandes fleurs violettes, très-doubles; — GRANDE ARDOISÉE; striée de blanc; fleuriste du Luxembourg; semis de la R. ÉVÊQUE, a du rapport avec la précédente. — NINON DE L'ENCLOS, Vibert. Fleurs très-grandes, régulières, pourpre violet nuancé. —JOSÉPHINE. De Saint-Cloud; fleuriste de Sèvres; cime de 4 à 5 fleurs, très-doubles, régulières. — BELLE ÉQUERMOISE. De Lille; grandes et belles fleurs pourpre violet. —L'ENFANT DE FRANCE, le ROI DE ROME; fleuriste de Sèvres; fleurs moins grandes, mais très-doubles. Cette variété se soutient dans tout son éclat. — DUC D'ANGOULÊME; fleurs violettes; pétales marginés de blanc; semis de Sèvres; chez M. Lixon. — — ANÉMONE ARGENTÉE. De M. Barrier; très-double, pourpre violet. — ASPASIE; pourpre violet, à bords blancs. — MERVEILLEUSE, de M. Noisette; pourpre violet nuancé, très-double. — AMANDE, des semis de M. Lahaye à Versailles. Fleurs très-doubles, régulières, pourpre violet foncé, très-nombreuses.

3°. *Les veloutées.* On appelle R. MAHÉCA plusieurs variétés de Provins, dont les pétales présentent l'aspect du plus beau velours. Elles varient depuis les fleurs simples jusqu'aux plus doubles. On les distingue aussi par leurs nuances plus ou moins foncées. — L'AIGLE BRUN est semi-double. — L'AIGLE NOIR et le MAHÉCA NOVA, de Godefroy, sont plus éclatans. — L'OBSCURITÉ de Trianon, et la NOIRE DE HOLLANDE, tirent sur le violet. —Le CRAMOISI BRILLANT de Lille, et le VELOURS NOIR, qui est plus foncé, sont de très-grandes fleurs doubles, offrant les nuances les plus riches du cramoisi et du carmin. — La SANGUINE, BLOOD, d'Angleterre, est moins foncée, ainsi que le CARMIN BRILLANT de Lille, dont les fleurs sont moyennes, mais très-doubles. — Le POURPRE CHARMANT, ou GRAND POMPADOUR, à fleurs très-nombreuses; ancienne variété qui a conservé son caractère primitif. Parmi les nouvelles on distingue l'ESPAGNOLE, pép. de Troyes, double, et velouté pourpre nuancé. —La BELLE CAMELLIA, pép. de Vitry-le-

Français, très-double, pourpre changeant. — La Cocarde pourpre, grandes fleurs cramoisi foncé; pétales panachés. — Le Pony pourpre, de M. Deschiens; grandes fleurs très-doubles, régulières, cramoisi foncé. — Le Duc de Bordeaux, Vibert; pourpre cramoisi très-éclatant, couleur égale, fleurs moyennes. — Jeanne Maillotte, au fleuriste de Sèvres; fleurs grandes, cramoisi foncé; veloutées, très-doubles.

4°. *Les roses et carnées.* Duchesse d'Angoulême; nouvelle; semis de Vibert, 1821; moyenne, rose léger. — Clémentine, de Vibert; ou Provins sans épines, rose au centre, carnée aux bords, et très-double. — Ornement de parade; c'est une des plus grandes : cette variété se soutient. Le Provins panaché, *G. variegata;* variété semi-double, mais toujours recherchée. — R. mauve, ancienne. — R. pivoine, à fleurs carnées, striées de rose. — Belle sans flatterie, très-double, régulière. — R. carnée tendre, très-connue dans les pépinières. — Henri iv; fleuriste de Sèvres. — Beauté surprenante, de M. Descemet; fleurs blanches, cœur rose, moyennes, feuilles glauques. — La Délicieuse, de M. Ternaux; — La Triomphante, *id.*, fleurs carnées. — La Soeur Joseph, fleurs moyennes, très-doubles et régulières, rose nuancé de blanc. — Vénus mère, de M. Noisette; fleurs moyennes, incarnat très-vif. — La Constance, ou Grosse Hollandaise, l'une des plus grandes; incarnat, nuancée sur les bords. — Warrata; fleurs lilas, très-doubles; semis de M. Noisette, 1820. — La Glacée, de M. Dubourg; fleurs très-doubles, carnées, à pétales très-minces et presque transparens. — La Dauphine; fleuriste de Sèvres; semis de 1814; fleurs moyennes très-doubles, incarnat clair. — Nouvelle Duchesse d'Orléans; fleuriste de Sèvres; fleurs d'un blanc carné, violettes au centre. — R. Gay, du Luxembourg; grandes fleurs semi-doubles, pourpre clair nuancé de blanc. — La Comtesse de Genlis, Vibert; belles fleurs très-doubles, carnées ou gris de lin, mais variables et proliferes. — Fanny Bias, de Vibert; fleurs très-doubles, larges, incarnates. — R. Natalie, du Luxembourg; fleurs grandes semi-doubles,

rose clair nuancé et marbré. — Clara, assez grande, double, rose clair. —Cha-lotte de la Charme, moyenne, double, d'un rose purpurin, panaché de rose pâle.

5°. *Les blanches.* La Fausse unique, *Gallica alba;* très-commune, mais très-remarquable; les folioles sont plus dentées : c'est un croisement de l'*alba.* — Pompon basard; fleurs petites, très-doubles, blanches, un peu carnées. Une plus longue énumération dépasserait les bornes que cet ouvrage me prescrit; voici les variétés que j'ai observées chez M. Godefroy. Belle Hélène, fleurs pourpres, la même que Clémence Isaure; de Vibert. Princesse de Salm, Vibert; fleurs pourpre violet. Didon, *idem*, synonyme Descemet. Émilie, de Versailles, grandes fleurs, semi-doubles, incarnat très-vif. Angélique Ninon, de M. Dubourg. Mademoiselle de Stael, *idem.*

21. R. de Bourgogne, *R. parvifolia.* Willd. *R burgundiaca.* Durande. Petit buisson d'un pied; aiguillons rares, courts, et presque égaux; folioles roides, ovales-aiguës, finement dentées; sépales ovales; en juin, grand nombre de petites fleurs pourpre clair, très-doubles; les unes terminales, les autres surpassées par les jeunes rameaux. Il se trouve en Portugal, et c'est probablement pourquoi on l'a nommé R. de Portugal, quoique ce nom soit plus spécialement appliqué à une variété de cent-feuilles, que les Anglais ont nommée Lisbon Rose.

7e. tribu. *Rosiers velus.* Rejetons redressés; aiguillons presque droits; folioles ovales ou oblongues; dentelures divergentes; sépales conniventes et persistantes; disque épais, formant l'entrée ou le centre du réceptacle.

22. R. de Francfort, R. Turbiné. *R. turbinata* Buisson de 5 à 6 pieds; folioles ovales-aiguës, ridées et dentées profondément, vertes en dessus, glauques en dessous; pédoncules et pétioles velus; fleurs grandes, semi-doubles, rouge foncé, tube du calice très-gros, en toupie. Arbrisseau très-vigoureux. La variété double, appelée à Lille Grande Pivoine, mérite d'être cultivée : les jardiniers ne considèrent pas le R. turbiné comme un sujet propre à la greffe, malgré la force de sa végétation.

23. R. VELU, R. HISPIDE, R. POMMIFÈRE. *R. villosa.* Si parmi les rosiers on peut compter un arbre, c'est bien le *R. Villosa*, qui s'élève de 9 à 12 pieds, et dont la tige atteint la grosseur du bras. Aiguillons droits, larges à leur base; folioles grandes, glauques, elliptiques et obtuses, velues des 2 côtés, ainsi que les rameaux; fleurs très-grandes, d'un rouge pâle; pédoncules hispides, visqueux, exhalant, ainsi que les feuilles, quand on les froisse, une odeur de térébenthine; fruits très-gros, globuleux, armés d'aiguillons et de soies nombreuses. L'on fait, dans quelques pays, une espèce de confiture avec la pulpe de ce fruit lorsqu'il est mûr. Variété A FLEURS SEMI-DOUBLES; folioles moins grandes, moins obtuses; fruits oblongs et moins hispides. On en voit un superbe pied chez M. Noisette. Le R. velu est indigène dans les environs de Paris : il est propre à la greffe en supprimant ses nombreux rejetons.

24. R. COTONNEUX, R. VELU. *R. tomentosa.* SMITH. Buisson de 5 à 6 pieds, dont la première variété a de grands rapports avec le *canina*, à raison de ses rejetons arqués et de ses sépales pinnées. Il est des environs de Paris, et se trouve quelquefois parmi les églantiers destinés à la greffe. Folioles moins grandes que celles du *Villosa*, pointues, et exhalant la même odeur; tube du calice oblong, et ordinairement nu. Variété SEMI-DOUBLE. Autre variété A FLEURS DOUBLES, nommée à Lille *Eglanteria plena.* — *R. tomentosa*, A FLEURS BLANCHES, semi-doubles; Noisette. — Variété A GRANDES FLEURS carnées, semi-doubles; St.-Cloud, porte jaune. Variété *Mollis:* appelée aussi, mais mal à propos, *R. reversa*, de Willdenow. Le R. cotonneux, par ses croisemens avec plusieurs autres, notamment avec le *Rubiginosa* et le *Canina*, est difficile à bien déterminer.

25. R. BLANC. *R. alba.* Du midi de la France. De 8 à 10 pieds, d'une forme peu agréable; aiguillons rares; folioles d'un vert glauque et sombre, simplement et profondément dentées; sépales réfléchies; tube du calice nu, obovale; pédoncules souvent hispides. Cet arbrisseau, très-vigoureux, est propre à la greffe. Voici les principales variétés : R. A FLEURS BLANCHES et dou-

bles; R. INCARNAT OU GROSSE CUISSE DE NYMPHE, couleur très-agréable, forme et dimension à peu près les mêmes que celles de la rose blanche; la PETITE CUISSE DE NYMPHE, à fleurs moyennes, carnées, forme régulière; la R. A COEUR VERT, remarquable par les pétales d'un blanc verdâtre, et le cœur vert décidé; la R. ROYALE, très-belle variété, fleurs très-larges et pleines, couleur de chair rosée et odeur agréable, bouquets de 5 à 15 fleurs; la COCARDE, dont les fleurs semi-doubles sont, les unes blanches, les autres lavées de rose, et à boutons roses, la BELLE AURORE, à fleurs moyennes, régulières, blanc rosé tirant sur le jaune; l'ÉLISA, qui a des rapports avec la belle Aurore, dont elle paraît une sous-variété : la couleur rose de ses pétales à l'onglet s'éclaircit jusqu'au limbe, qui est blanc; CAMELLIA à fleurs grandes, semi-doubles, roses, curieuses à cause de la couleur; la CÉLESTE, dont les pétales, d'un blanc pur, prennent une teinte bleu céleste; le R. A FEUILLES DE CHANVRE, à tiges glabres et sans épines, à folioles blanchâtres et cotonneuses en dessous, à fleurs réunies ou axillaires, blanches et doubles, à folioles calicinales simples et allongées. — *R. alba gracilis*, de Noisette; arbuste très-élégant. — *R. alba camellia*, pép. de Sèvres; fleurs moyennes, blanches, très-régulières. — PRÉCIEUSE BLANCHE; a du rapport avec la belle Aurore, mais plus grande et plus double; enfin la R. SÉMONVILLE, obtenue de semis au fleuriste du Luxembourg; hybride de l'*Evratina*, et remarquable par ses pédoncules courts, droits, très-hispides, ainsi que le tube du calice ovale, et ses fleurs carnées tirant sur le jaune.

26. R. ÉVRATIN, MUSCADE ROUGE de Hollande. *R. evratina*. Bosc. Indigène, et très-vigoureux; s'élève de 6 à 8 pieds; branches et rameaux portant peu d'aiguillons; feuilles un peu coriaces et d'un vert sombre; aux extrémités des rameaux, panicules nombreux de fleurs moyennes, doubles, carnées, mais dont l'épanouissement n'est jamais complet; pédoncules et tubes ovales très-hispides. La variété A FLEURS DOUBLES mérite d'être cultivée dans les jardins paysagers. La variété *Brevispina*, qui se voit chez M. Noisette, est moins forte;

ses branches sont couvertes d'aiguillons droits et très-courts.

8ᵉ. TRIBU. *Rosiers rouillés.* Vulgairement appelés *églantiers odorans.* Aiguillons inégaux, sétiformes ou arqués, rarement nus; folioles ovales, oblongues, glanduleuses (en dessous); dentelures divergentes; sépales persistantes; disque épais. Rejetons courbés (à la base).

27. R. JAUNE, ÉGLANTIER JAUNE, É. ODORANT. *R. lutea.* WILLD. *R. eglanteria.* L. Indigène; de 5 à 8 pieds; rameaux bruns, couverts d'aiguillons presque droits; feuilles souvent luisantes et visqueuses en dessous, disposées à l'extrémité des branches; folioles elliptiques concaves, un peu glanduleuses en dessous, très-odorantes, surtout dans leur jeunesse; fleurs dans les premiers jours de juin, moyennes, jaune jonquille, à odeur de punaise. Sa variété la plus remarquable est la R. CAPUCINE, *R. punicea*, *R. lutea bicolor.* JACQ. D'Autriche. Fleurs rouges, orangées intérieurement et jaunes en dehors. Il est moins vigoureux que l'espèce première. On cite une variété à fleurs jaunes et à bandes ponceau, nommée R. TULIPE. Quoique M. Parmentier ait cité un *R. lutea*, A FLEURS DOUBLES, dans sa collection d'Enghien, je ne l'ai encore vu nulle part.

28. R. ROUILLÉ, ÉGLANTIER ODORANT. *R. rubiginosa.* Indigène. Buisson assez touffu, de 5 à 7 pieds; branches armées d'aiguillons forts et crochus; folioles ridées, opaques, et d'un vert cendré, glanduleuses en dessous, à odeur de pomme de reinette ou d'ananas; calice et pédoncules souvent hispides; fleurs moyennes, rose clair, peu odorantes. Les greffes prennent difficilement sur cet églantier. Variétés : CLÉMENTINE, de Descemet.—JAY, de Vibert; à grandes fleurs, semi-doubles, panachées et striées de blanc. — R. ZABETH, de Dupont; fleurs moyennes, semi-doubles, rose vif. — PETITE HESSOISE; fleurs moins doubles, mais plus nombreuses. — ÉGLANTIER MOUSSEUX, d'Angleterre; pép. de Loddiges.—BELLE HÉBÉ; fleurs moyennes, doubles, pourpres; est une hybride du *gallica.*—É. ODORANT A GRANDES FLEURS, de Trianon.—É. ODORANT A FLEURS BLANCHES ombellées.

29. R. GLUTINEUX, R. DE CRÈTE. *R. glutinosa.* SMITH; *R. cretica.* TOURN. Buisson très-serré; 3 ou 4 pieds de haut; branches d'un brun rougeâtre, peu d'aiguillons, rameaux couverts de poils; feuilles presque rondes, blanchâtres, fortement dentées et visqueuses; fleurs moyennes, rose pâle; fruits obronds, très-hispides. Il peut être employé dans les jardins paysagers; il est vigoureux et très-rustique; sa forme ne paraît pas convenable pour la greffe. On l'a confondu long-temps avec la précédente espèce.

9e. TRIBU. *Rosiers de chien* ou *cynorrhodons.* Aiguillons égaux et crochus, folioles ovales, privées de glandes; dentelures conniventes; sépales caduques, disque épais couvrant le centre du réceptacle; rejetons arqués pour la plupart.

30. R. DES HAIES. R. SAUVAGE. R. DE CHIEN, ÉGLANTIER proprement dit. *R. canina.* Le plus propre à servir de sujet pour la greffe. Buisson de 5 à 7 pieds; branches et rameaux, vert clair, colorés du côté du soleil; feuilles de 5 à 7, ovales, ponctuées et roides; fleurs rose clair ou blanches, peu odorantes. Les variétés indigènes sont si nombreuses, qu'elles ont jeté beaucoup d'obscurité dans l'étude de cette espèce. Mais le *R. sepium* de Thuillier, qui s'élève quelquefois à 12 pieds, et dont se servent les pépiniéristes pour greffer à une grande hauteur, appartient au *rubiginosa* par ses feuilles très-glanduleuses et ses sépales persistantes. Je connais une variété A FLEURS DOUBLES du *R. canina*, mais d'autres modifications se remarquent aussi dans les autres parties de la plante. Tous les auteurs ont parlé d'une excroissance spongieuse qui se voit principalement sur le *canina*, et que j'ai observée également sur le *rubiginosa;* elle est due à la piqûre du *cinips rosæ.* On le multiplie de graines et de rejetons qui, partant de ses racines traçantes, s'élèvent de 5 à 6 pieds dans l'année; ils sont meilleurs que les anciens pour servir de sujets.

30. R. GLAUQUE. *R. rubrifolia. R. glauca.* D'Europe. L'un des plus grands, s'élevant jusqu'à 10 pieds; tiges rougeâtres; aiguillons recourbés; folioles ovales-aiguës, d'abord rougeâtres, ensuite glauques; fleurs larges de plus d'un pouce, rougeâtres et en corymbes ter-

minaux. Sous-variété à fleurs semi-doubles. La couleur de son feuillage le fait rechercher pour les jardins paysagers.

32. R. des Indes. *R. indica.* Pronv. Monog. Ce rosier, que l'on a confondu avec le Bengale ou *sempervirens,* s'en distingue pourtant au premier coup d'œil. Le buisson est moins fort, les branches moins couvertes d'aiguillons crochus; ses folioles sont elliptiques, aiguës, velues en dessous; les serratures aiguës; les fleurs presque solitaires sont carnées, très-grosses, doubles, odorantes; le fruit très-gros, déprimé, renferme de 40 à 50 ovaires. La variété la plus connue est la R. thé, ainsi nommée pour son odeur; c'est d'ailleurs une fort belle rose qu'il est malheureusement difficile de conserver franc de pied. Le Bengale jaune ou sulphureux, que nous avons vu en fleur chez M. Cels, paraît en être une sous-variété, plus petite et moins odorante.

33. R. Noisette. *R. Noisettæana.* Bosc. Pronv. Monogr. On avait confondu mal à propos ce rosier avec le *semperflorens,* avec lequel, toutefois, il a de grands rapports. C'est le frère de M. Noisette qui l'a envoyé des États-Unis, où il l'avait obtenu d'un croisement du *moschata* avec le *semperflorens.* Ses folioles sont ovales, aiguës, simplement dentées, les pédoncules velus portent un grand nombre de petites fleurs doubles, carnées, blanches dans l'épanouissement, exhalant une odeur très-agréable. Ce charmant arbuste est maintenant multiplié dans les jardins. M. Noisette a obtenu de ses semis plusieurs variétés fort remarquables : *Noisettæana pumila,* qu'il ne faut pas confondre avec celle que M. Vibert a obtenue du croisement du *sempervirens.* — *Noisettæana* à fleurs moyennes et à longs pédoncules érigés. — *Noisettæana* à grandes fleurs rouges, envoyé d'Amérique. Le *Noisettæana* est bifère; il supporte nos hivers modérés, et prend très-bien de bouture. Il est figuré au vol. 4[e]. de l'Herbier de l'Amat.

34. R. du Bengale. R. fleuri. Poiret. *R. semperflorens. R. bengalensis.* Des Indes et de la Chine. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Arbuste très-vigoureux, à branches étalées, vertes et rougeâtres, garnies de forts aiguillons

aiguillons recourbés à leur base; folioles elliptiques, aiguës, glabres, crénelées plutôt que dentées, glauques en dessous; pédoncules glabres. Fleurs ou solitaires, ou de 2 à 5, semi-doubles, pourpres, peu odorantes; fruits ovales, assez gros, contenant de 20 à 30 ovaires. Cet arbuste, que tout le monde recherche à cause de la perpétuité de sa floraison, se prête à tous les emplois. L'on en fait des haies, des palissades. On en a obtenu un si grand nombre de variétés, qu'il serait difficile de les énumérer dans cet article. Nous citerons cependant, comme un des plus beaux, le BENGALE ERMITE, apporté de Rennes par M. Hardy. Ses fleurs sont grandes, d'un cramoisi foncé; mais elles s'ouvrent difficilement. On trouve les variétés réunies chez MM. Noisette, Vibert, Godefroy et autres pépiniéristes. Voici les plus remarquables : La BICHONNE *splendens*, —VELOURS POURPRE, — MONZA, — DUCHESSE DE PARME, — BELLE DE PLAISANCE, — BELLE CHINOISE, —TENDRE JAPONAISE, — BELLE VILLORESI, — AMARANTHE, — FEU ARDENT VELOUTÉ, — HERMINIE, — *Camellia*, — *Elongata*, — CENT FEUILLES, — CENT FEUILLES POURPRE, — PRINCE EUGÈNE, — DE FLORENCE, très-double, pourpre brun, pétales marginés d'une couleur cendrée, il se trouve chez M. Noisette.—R. B. *spectabilis*, fleurs moyennes, régulières, semi-doubles, pourpre intense, couleur fine et transparente.—R. B. DE 1814 ou R. VIBERT, grandes fleurs doubles, cramoisi foncé. — La BOULOTTE, semis du Luxembourg, fleurs moyennes, semi-doubles, pourpres, pommées comme le cent feuilles. On connaissait déjà le R. B. BLANC, — BOURSAULT, convenable pour espaliers, — THISBÉ, — CERISE ÉCLATANTE, — B. ÉLÉGANT, — B. TERNAUX, — ANEMATING, —B. SANS AIGUILLONS ou *inermis*, — B. A FEUILLES LONGUES, — *B. hibiscus*, — B. MOUSSELINE, ou à odeur de jacinthe, — B. LIE DE VIN. — La R. CHAMNAGANA, du Luxembourg, qui pourrait constituer une espèce lorsqu'elle sera plus connue.

35. R. DE LAURENCE. BENGALE POMPON. *R. Laurenceana*. SWEET. De la Chine. Un des plus petits du genre : il s'élève à peine à un pied; touffe serrée; folio-

les ovales-lancéolées, à dentelures aiguës et glauques en dessous; il porte un grand nombre de petites fleurs doubles, pourpre clair, à limbe des pétales terminé par une pointe. Le fruit ne renferme que 7 à 8 ovaires. Ce rosier est au *semperflorens* comme le *parvifolia* au *gallica*. Il fleurit pendant toute la belle saison, mais il faut le rentrer l'hiver. M. Noisette le possède à fleurs simples. Ce petit arbuste produit un charmant effet sur le devant des massifs de fleurs. Le nombre des variétés de Bengale est tellement augmenté qu'il nécessite une classification particulière comme le *Gallica*. Presque toutes ces variétés greffées poussent vigoureusement : le Boursault, par exemple, s'élève à 15 pieds au moins. Parmi ces variétés de semis j'ai remarqué le Bengale VELOUTÉ du potager du Roi à Versailles, dont les fleurs semi-doubles ont la couleur et la beauté de l'*amaryllis formosissima*.

36. R. DE LA CHINE. *R. sinensis*. JACQ. Délicat; d'un à 2 pieds au plus. Feuilles ovales-lancéolées, à dentelures aiguës, colorées de rouge en dessous; folioles 3–5; fleurs solitaires et terminales, d'un rouge foncé, à pétales entiers (sans pointe), portées par des pédoncules faibles. Ce rosier ne supporte point la rigueur de nos hivers. La culture en a obtenu de charmantes variétés semi-doubles et très-doubles, et dont les couleurs plus ou moins foncées sont en général d'un beau cramoisi. L'une de ces variétés a les pétales pourpre foncé, et une tache blanche à l'onglet.

10e. TRIBU. *Rosiers à styles soudés*. Styles adhérens et ramassés en colonne allongée; stipules confluentes.

37. R. DES CHAMPS. *R. arvensis*. Arbuste faible, s'élevant de 15 à 20 pieds; rejetons flagelliformes, d'un vert obscur, et armés de petits aiguillons arqués; folioles ovales, glauques en dessous; fleurs blanches, simples, en bouquets de 3 à 7; sépales ovales; fruit rond. Ce rosier est propre à garnir des berceaux, des rochers. Je lui préférerais le R. DU COMTÉ D'AYR, *Ayr shire rose*. Celui-ci est plus élevé, ses folioles plus longues, et ses bouquets plus nombreux; mais il n'est pas encore bien connu dans les pépinières.

38. R. TOUJOURS VERT. *R. sempervirens. R. scandens.* De l'Italie et du midi de la France. Tiges rampantes, de 10 à 12 pieds; aiguillons nombreux; folioles vert luisant; fleurs blanches, petites, odeur musquée. A cultiver pour son feuillage persistant. Il supporte les hivers dans les environs de Paris, mais il ne fleurit que dans une exposition abritée des vents d'ouest. La variété *latifolia*, que l'on admire au Luxembourg, doit être préférée, à cause de son beau feuillage et de ses bouquets nombreux.

39. R. MULTIFLORE. *R. multiflora.* THUNB. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Arbuste de 12 à 20 pieds, faible et sarmenteux; branches flagelliformes; rameaux, pédoncules, et calice cotonneux; folioles molles, lancéolées et ridées, stipules pectinées. Fleurs en bouquets de 3 à 20, petites, doubles, d'un rose tendre qui pâlit dans le parfait épanouissement. Quoique ce rosier vienne du Japon, il est très-délicat, et souffre également du froid et de l'humidité; il exige, aux environs de Paris, une bonne exposition et une couverture au pied pendant l'hiver. On commence à cultiver la variété A FLEURS ROUGES, que M. Noisette a reçue d'Angleterre depuis quelques années. Il possède aussi le R. multiflore A FLEURS BLANCHES, qui serait le type de l'espèce, d'après la description de Thunberg. Le R. de ROXBURGH *Roxburghii*, paraît être une variété du multiflore, suivant M. Lindley.

40. R. MUSQUÉ, R. D'ALEXANDRIE. *R. moschata.* Du midi de l'Europe et des côtes de Barbarie, où il est employé pour l'essence de rose. Arbuste droit et très-rameux, de 6 à 10 pieds. Rameaux presque nus; folioles elliptiques aiguës, glauques en dessous, et serratures connivents; stipules entières; sépales pinnées et fort aiguës; en juillet, fleurs très-nombreuses, en corymbes terminaux, blanches, semi-doubles, odorantes. On préfère, avec raison, la variété A FLEURS DOUBLES, qui est propre à garnir un mur dans une exposition méridionale, mais ce rosier ne supporterait pas une forte gelée comme celle de 1820. La variété simple de Dupont, *R. nivea*, est plus rustique. Elle est plus grande dans toutes ses

parties, et forme un buisson d'un bel effet dans les jardins paysagers.

11ᵉ. TRIBU. *Rosiers banksiens.* Stipules subulées, en alène, ou très-étroites, souvent caduques; folioles souvent ternées, très-luisantes; tiges grimpantes.

41. R. TRIFOLIÉ. BOSC. *R. ternata.* POIR. *R. sinica* LINDL. Arbuste médiocre; branches traînantes, armées d'aiguillons épars, rouges et crochus; stipules sétiformes et caduques; pétioles aiguillonnés; folioles ternées, ovales, luisantes, et d'un vert foncé; fleurs blanches; fruits ovales muriqués, couverts de soies rudes et roussâtres, ainsi que les pédoncules. Ce rosier, qui a besoin de support, ne fleurit jamais en pleine terre aux environs de Paris, où l'on a bien de la peine à le conserver. C'est celui que M. Decandolle appelle *R. nivea* dans son *Hortus Monspeliensis.*

42. R. DE BANKS. *R. Banskiæ.* BROWN. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Cet arbuste de la Chine, l'un des plus élégans du genre, cultivé depuis plusieurs années à Paris, paraît s'y naturaliser, puisqu'il a fleuri en pleine terre chez M. Noisette, en 1823. Ses branches, d'un vert foncé, sont très-longues, dépourvues d'aiguillons; folioles oblongues lancéolées, luisantes, d'un à 3, rarement 5, glabres et finement dentées; au printemps, fleurs à odeur de violettes, blanches, doubles, moyennes et régulières, disposées par bouquets nombreux. Ce rosier doit être appuyé ou palissé à une exposition chaude. On le multiplie, comme les autres, de greffe et de marcottes; mais il réussit également de boutures, comme tous les rosiers asiatiques. On annonce dans le commerce une variété à fleurs jaunes.

L'année 1825 n'a pas été favorable aux jardins, et les roses ont si mal réussi que les amateurs ont à peine eu le temps de les observer. Beaucoup n'ont pas fleuri; il a fallu saisir quelques instans heureux pour voir et étudier les autres. Un voyage dans le département du nord m'a mis à portée d'examiner les variétés obtenues en Belgique. Il est certain qu'elles diffèrent des nôtres par des couleurs plus foncées, un plus grand nombre de pétales, dont la disposition est plus régu-

lière. Elles sont presque toutes des produits du *rosa gallica*. Voici celles qui m'ont paru devoir fixer l'attention des amateurs. LA GRANDE HENRIETTE, obtenue par M. François de Bruxelles ; pourpre, clair, très-double, régulière, pétales finement nuancés. — ANTOINETTE, de Bruxelles, a des rapports avec la précédente, mais elle est d'une plus grande dimension. — BALLON des semis de M. François de Bruxelles ; bouton orbiculaire, fleurs cramoisi pourpre, nuancé d'une teinte plus claire, très-double, pétales très-renversés en dehors. — PLEINE LUNE. Fleurs pourpre-violet éclatant, très-doubles et d'une forme arrondie, très-régulière. — MERVEILLE DU MONDE, de Bruxelles. Grandes fleurs pleines et carnées. — LA REINE DES ROSES, aussi de Bruxelles, me paraît le cramoisi royal de nos pépinières. — BELLE SATINÉE, de Bruxelles. Fleurs très-pleines, pourpre clair, marginé de blanc. — On remarque encore le PRINCE DE CONDÉ, de la même ville. M. Miellez, pépiniériste à Equerme, près de Lille, cultive toutes ces variétés, ainsi que celles obtenues dans les jardins de Malines et de Gand, telles que le GRAND PAPA, obtenue par M. François, le CORDON BLEU, L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, le PRINCE RÉGENT, etc. Les amateurs qui ont vu fleurir aux environs de Paris la BELLE EQUERMOISE, le VELOURS NOIR, la BIZARRE DE LA CHINE, produit des semis de M. Miellez, apprendront avec plaisir qu'un grand nombre de variétés aussi remarquables ont été obtenues chez lui l'année dernière. *Fin de l'article de M. Pronville.*

CULTURE. Les variétés et sous-variétés de rosiers, déjà portées au nombre de 1200 et plus, sont de pleine terre, à l'exception des 4 espèces indiquées pour être d'orangerie : toutes supportent bien le froid, excepté les rosiers Muscade, de Banks, Multiflore, Noisette, à feuilles simples, et Macartney, qu'on fera bien de garantir pendant les fortes gelées avec des paillassons, ou d'empailler, particulièrement ceux greffés qui n'offrent plus de ressources quand la tête est perdue, tandis que les racines des autres peuvent tout réparer.

Les rosiers aiment une terre franche légère, un peu

fraîche et amendée de temps à autre, avec du terreau non passé. Cet engrais, donné à propos, les fait pousser vigoureusement, et alors ils donnent un plus grand nombre de belles fleurs. L'exposition la plus convenable est à mi-soleil. On les multiplie le plus souvent par marcottes et par la greffe en fente et mieux en écusson : tous reprennent de bouture ; mais quelques espèces sont difficiles.

C'est sur l'églantier à fruit long, *Rosa canina* L., qu'on greffe tous les rosiers vigoureux pour obtenir des tiges élevées et de fortes têtes. Toutes les espèces de rose prennent mieux sur cet églantier que sur les autres ; mais on greffe aussi sur l'églantier odorant, *Rosa rubiginosa* L., et sur d'autres rosiers, des espèces moins vigoureuses, ou quand on ne veut que des basses tiges et de petites têtes. L'usage de prendre ces églantiers dans les bois et dans les haies, où on les arrache depuis 30 ans par millions, chaque année, les rend de plus en plus rares, et leur prix s'est singulièrement élevé. Nous avions senti la nécessité d'en faire des semis et des mères quand nous étions jardinier-chef des pépinières royales de Versailles, pour ne pas être exposé à en manquer, et nous ne connaissons encore qu'un seul cultivateur à qui la même idée soit venue.

L'églantier est fort long à élever de graine, il vaut mieux planter de vieux pieds en mères dans des tranchées, et les rechausser, pour les forcer à drageonner : on ôte les drageons avec leur talon tous les ans et on les plante en lignes pour les faire fortifier et durcir. Un églantier n'a pas besoin de racines pour reprendre ; il suffit qu'il ait un bon talon mamelonné : si tant d'églantiers arrachés dans les bois, meurent après être plantés, c'est que les uns ayant crû à l'ombre, leur bois est resté tendre et n'a pu mûrir comme il faut dans la même année, et quand ils se trouvent tout d'un coup exposés aux hâles et au soleil de mars, ils se dessèchent avant de pouvoir reprendre ; les autres meurent quoiqu'ayant le bois bien mûr, parce qu'après avoir été arrachés on les a laissé nus 8 ou 15 jours sur la terre, exposés aux injures de l'air. Il est donc prudent de ne

planter que des églantiers dont la tige a au moins 2 ans ; et on doit refuser tous ceux que l'on soupçonne avoir eu les racines desséchées par le hâle ou atteintes par la gelée.

Quoique cet arbrisseau ne soit pas difficile sur le terrein, il prospère cependant mieux dans une terre meuble et substantielle. Quand il est planté, on le coupe à la hauteur requise et il perce naturellement de l'écorce plusieurs rameaux dans sa partie supérieure. On le greffe en fente sur la tige ou en écusson sur cette même tige quand elle n'est pas trop grosse, ou bien sur les jeunes branches nouvellement développées : si on le greffe en fente et qu'il ne soit pas plus gros que le pouce, il vaut mieux ne mettre qu'une seule greffe au lieu de 2 ; alors on ne fend l'églantier qu'à moitié du côté où l'on pose la greffe à peu près comme dans la greffe à la pontoise, et on recouvre la fente et le bout de l'églantier avec de la cire à greffe. Si on le greffe en écusson sur la tige, il est avantageux de placer 2 écussons opposés : dès qu'ils commencent à pousser, c'est-à-dire quand ils se sont allongés d'une ou 2 lignes, on coupe le chicot au-dessus, le plus près possible des écussons, avec un bon sécateur ; on unit la plaie avec la serpette et on la recouvre de suite avec de la cire à greffer. Nous avons des garans de la bonté de cette méthode qui est encore assez nouvelle et pas assez répandue ; elle a l'avantage d'empêcher le sommet de l'églantier de se dessécher, et de former de suite une très-belle tête, avantage qu'on n'obtient pas toujours avec un seul écusson. Si on pose les écussons sur les jeunes branches, elles sont trop faibles pour en recevoir 2 opposés l'un à l'autre, on n'en peut mettre qu'un, et il arrive souvent qu'après avoir rabattu ces branches, la mortalité descend jusqu'au-dessous de l'écusson du côté opposé, et qu'il périt au bout de 2 ou 3 ans. Du reste on peut écussonner à œil poussant ou à œil dormant comme dans les arbres fruitiers : à mesure que les greffes s'allongent, on les pince pour les faire ramifier et arrondir en tête.

Quelques jardiniers ont essayé, à la fin de mars,

une nouvelle greffe qu'ils appellent à *œil sec;* elle consiste à écussonner un œil, quoique encore faible, sur un sujet très-vigoureux, et en végétation : cette opération a très-bien réussi, et les greffes ont fleuri.

On greffe aujourd'hui avec beaucoup de succès, les roses bifères et perpétuelles sur le Bengale ordinaire ; on sent assez la raison de ce succès sans que nous ayons besoin de la développer. Il est inutile de rappeler qu'à moins que le terrein ne soit très-humide il vaut mieux planter les églantiers à l'automne qu'au printemps, et que dès qu'ils sont greffés, il faut les attacher à des tuteurs pour les maintenir droit. Le reproche qu'on fait aux rosiers greffés sur églantier, de ne pas durer, n'est pas fondé ; ils durent autant que leur nature le comporte, quand le sujet est en harmonie avec la greffe. Quelques rosiers sont toujours plus beaux francs de pied que greffés : on doit en avoir toujours ainsi par semis, marcottes, couchage et boutures.

Tous les rosiers peuvent être forcés à la fleur, soit sous châssis à l'aide de fumier chaud, soit en serre chaude au moyen du feu, mais on ne soumet ordinairement à cette violence que les bifères et les perpétuels, parce qu'ils opposent moins de résistance. Pour le premier procédé, il faut avoir des rosiers en touffe francs de pied ou greffés près de terre, en pots et en pleine terre, rapprochés le plus près possible sans pourtant qu'ils se nuisent : on les taille de bonne heure à l'automne et en janvier et février selon l'époque qu'on a déterminé pour leur floraison, on les entoure d'un coffre et on les couvre de panneaux : on creuse une tranchée autour du coffre et on emplit cette tranchée de fumier chaud que l'on élève aussi haut que le coffre : au bout de 15 jours on remanie le fumier en y en ajoutant de nouveau pour le réchauffer, et ainsi de suite tous les 15 jours : on donne de temps en temps de l'air pour ressuyer les rosiers et l'intérieur du coffre ; on nettoie les feuilles mortes et ce qui pourrait moisir : on augmente ou diminue la chaleur et la lumière en raison du besoin des plantes et de l'époque que l'on a marqué pour la floraison. Pour le second procédé, il suffit d'avoir

des rosiers en pot, de les mettre dans une serre chaude l'hiver, sur des tablettes à part ou mêlés avec les autres plantes ; ils produisent un bel effet quand ils sont en fleurs : on peut en mettre à diverses époques pour prolonger la floraison. Si au contraire on veut retarder la floraison, il faut contrarier les rosiers, en les faisant souffrir par la sécheresse, en les déplantant, en les plantant plus tard que de coutume, et surtout en ne les taillant que quand leurs bourgeons sont déjà longs de 6 à 8 lignes : par ces différens moyens on a des rosiers qui fleurissent 15 jours ou 3 semaines après les autres.

Les amateurs recherchent dans le rosier cultivé un beau feuillage, des fleurs bien rondes, les pétales bien coupés et disposés avec élégance et symétrie les uns sur les autres, et toujours diminuant de surface jusqu'au centre près de l'ovaire, comme dans la rose cent-feuilles, qui sera toujours un modèle pour les peintres de fleurs.

Pour se procurer de belles variétés dans les roses à fleurs doubles, il faut semer des graines récoltées sur les plus doubles qui auront pu en donner ; à leur défaut, on sème des semi-doubles dont les graines donnent des plantes à fleurs doubles, mais en moins grand nombre que les 1res. ; on trouvera beaucoup plus de semi-doubles et plus encore de simples. Si l'on sème des simples, on pourra, sur une quantité infinie d'individus, obtenir quelques semi-doubles, qui, semées plus tard, donneront des fleurs doubles : c'est ainsi que la nature et le hasard nous ont donné les belles roses *cent-feuilles*.

On recueille les graines des rosiers quand elles sont bien mûres. On les sème de suite en terrine, ou en plate-bande près d'un mur au levant. On couvre le semis l'hiver. On peut semer encore avec le même succès au printemps, mais il faut tremper les graines dans l'eau pendant 24 heures avant de semer. Il ne faut point enterrer les graines à plus de 5 à 6 lignes de profondeur ; elles lèveront presque toutes au printemps, et quelques-unes l'année suivante. On cultive les jeunes plants avec les précautions recommandées pour tous les autres semis. Les graines de la rose *Bengale*, quoique semées au printemps, n'en fleuriront pas moins la même année en

juin-juillet, si l'espèce s'est conservée pure, et les autres l'année suivante, selon que la culture sera plus ou moins bien soignée. On fera bien de semer clair, pour ne pas faire étioler les plantes en les laissant fleurir en place.

Les variétés reconnues nouvelles, que donneront ces graines, augmenteront la collection du cultivateur: les autres pourraient lui servir de sujets pour greffer les variétés qu'il se proposerait de marcotter pour en faire des francs; un amateur doit toujours avoir franches de pieds toutes ses belles variétés de roses, s'il ne veut pas s'exposer à les perdre.

On taille les rosiers sur jeune bois en automne, ou plus ordinairement, au printemps dans les 1ers. jours de mars. Lorsque l'on taille à l'automne, si l'hiver est très-rude, on s'expose à faire geler une partie des rameaux. On supprime toutes les branches mortes, malades, ou qui peuvent être remplacées plus avantageusement par d'autres, soit qu'elles existent, soit qu'elles se trouvent indiquées par des boutons. Des amateurs sacrifient la floraison de juin, en taillant alors les rosiers, et ceux-ci se couvrent de fleurs en automne. Ceux des 4 saisons et les biferes se taillent seulement après les 1res. fleurs. On obtient également à l'automne quelques roses des autres espèces, en les taillant de même, mais un peu plus court.

On trouve chez MM. Vilmorin, Cels et Noisette, toutes les roses qui sont dans le commerce tant français qu'étranger, et beaucoup d'autres très-belles qu'ils doivent à leurs propres semis.

M. Hardy, jardinier du Luxembourg, a réuni dans ce jardin une des plus riches collections que l'on puisse admirer, et nous invitons les amateurs à aller la visiter comme une des mieux choisies et des mieux cultivées.

Nous saisirons cette occasion de citer aussi les Roses, le beau Jardin et les Serres magnifiques de M. Boursault. C'est dans ce jardin, dont la réputation est européenne, que l'on peut être admis, par l'extrême affabilité du propriétaire, à admirer les richesses végétales des quatre

parties du monde, mariées avec grâce au luxe des marbres et des bronzes. On peut dire ici ce que Delille disait d'un autre jardin célèbre. « La richesse y paraît avoir été toujours employée par le goût. » La culture la mieux entendue donne la vie à tous ces précieux végétaux, et fait l'éloge des connaissances étendues du maître et des soins intelligens de son premier jardinier David. On doit au zèle de M. Boursault, pour la science, l'introduction en France de beaucoup de plantes et arbrisseaux intéressans, qui sont devenus l'ornement de nos parterres et de nos bosquets.

M. Godefroy, pépiniériste à Ville-d'Avray, cultive une collection de rosiers, qu'il tient toujours au complet, en employant tous les moyens pour se procurer les variétés nouvelles à mesure qu'elles paraissent.

On peut indiquer comme un modèle à suivre dans la plantation des rosiers, la méthode suivie par M. le D^{r}. Cartier (faubourg Poissonnière n°. 99, à Paris). Cet amateur a établi des plates-bandes de 8 pieds de large, plantées de 2 rangs d'églantiers d'égale hauteur, et en échiquier. De chaque côté se trouve, à 3 pieds de distance, une rangée de rosiers francs de pieds, de même espèce que chaque églantier, et y correspondant. Cette méthode, qui donne l'assurance de conserver les espèces, offre encore la facilité de mieux juger de la différence des greffes aux francs. La plate-bande, bordée de petits pompons, au lieu de buis, présente au temps de la floraison, le plus agréable coup d'œil. Les roses sont d'un beau choix, et plusieurs proviennent des semis du propriétaire. On y a remarqué, entre autres, deux variétés sous les noms de DUPUYTREN et BERTHET; cette dernière est une espèce d'*alpina*, petite, double et bien faite.

Choix de Rosiers grimpans, propres à couvrir des murs, des tonnelles et des treillages.

Rosier des champs. *Rosa arvensis*, fleur blanche, simple, moyenne. Propre à couvrir des tonnelles.

Rosier toujours vert. *R. sempervirens*, fleurs blanches, simples, moyennes. Préférable pour couvrir des

berceaux, et faire des palissades. Greffé à 10 pieds de haut sur un églantier, il forme un parasol superbe.

Rosier de Makartney. *R. bracteata*, fleurs blanches, simples, moyennes. Propre à couvrir un berceau et à être palissé contre une muraille ; mais ses tiges gèlent passé 6 degrés de froid. Il est prudent de le couvrir jusqu'à la hauteur de 3 ou 4 pieds.

Rosier de Roxburgh. *R. roxburghi*, ressemble beaucoup au précédent et peut le remplacer.

Rosier muscat simple. *R. moschata simplex*, fleur blanche, simple. Fait de jolies palissades contre un mur ou contre un treillage. Couvrir l'hiver.

Rosier de Banks. *R. banksiana*, fleurs blanches, petites, nombreuses, à odeur de violette. Ce rosier planté en bonne terre, au pied d'un mur à l'abri du nord, peut s'élever à la hauteur de 60 pieds : plus il est grand plus il donne de fleurs : à l'air libre et sans appuis, ses rameaux supportent à 9 ou 10 degrés de froid. Il est prudent de lui couvrir le pied. M. Godefroy possède le plus bel individu de ce rosier aux environs de Paris.

Rosier multiflore, blanc, rose, cocciné. *R. multiflora, subalba, rosea, coccinea :* 3 variétés, à fleurs doubles, qui peuvent s'élever à 50 pieds de hauteur, le long d'un pignon à l'abri du nord : il donne considérablement de fleurs en pleine air. Plus sensible à la gelée que le rosier de Banks.

Parmi les nombreuses variétés du R. de Bengale, on trouve pour faire de belles palissades, hautes de 5 à 6 pieds, le R. bengale commun, le noisette, le cent feuilles, celui à fleurs blanches, celui à feuilles étroites; ils offrent tous des différences dans la grandeur et la couleur de leurs fleurs. 10 degrés de froid les fatiguent.

Pour des treillages ou palissades de 10 à 12 pieds, on a la rose Boursault, et la *rosa reversa*. La première a de grandes fleurs roses semi-doubles, et la seconde, des roses moyennes d'un pourpre clair.

Nota. La feuille précédente étant imprimée nous avons remarqué l'omission suivante parmi les 4 saisons.

La belle Fabert mérite une place distinguée dans cette section, par le volume et la suavité de sa fleur d'un rose tendre.

Table des noms d'espèces et variétés de Rosiers.

M. Vibert nous mande qu'il pourra fournir aux amateurs, en octobre prochain, plusieurs nouvelles roses obtenues de se semis, telles que :

Bengale prolifère.
Noisette simple blanc pur.
—— semi-double.
—— Bougainville.
—— Isabelle d'Orléans.
—— Comtesse d'Orloff.
—— Lesbie.
—— Dufrenoy.
—— à pétales réfléchis.
Provins, belle Henriette double.
—— Byron.
—— Foy (le général).
—— Duc de Choiseul.
Des Alpes, à fleurs doubles.
—— plissées.
Alba, princesse d'Orange.
Sempervirens, major à fl. s.-d.
—— doubles.

FAMILLE des Légumineuses. (*Voy.* page 555.) Tous ces végétaux, sans exception, se multiplient de graines qu'on met tremper quelques heures avant de les semer sur couche chaude. Comme ils craignent plus ou moins la transplantation, on place les semences des espèces délicates une dans chaque petit pot, afin de pouvoir mettre le jeune plant en place sans démotter. Quelques genres se multiplient aussi de marcottes difficiles à faire enraciner, ou, et plus rarement, de boutures encore plus hasardeuses. Très-peu produisent des rejetons et peuvent se greffer, si l'on en excepte les robiniers, acacies, féviers, virgiliers, et autres grandes espèces. La terre franche légère plus ou moins substantielle et la terre de bruyère, sont les seules qui leur conviennent; on place dans la 1re. les espèces les plus robustes et dont les racines sont grosses; les espèces délicates, qui ont un chevelu long et mince, doivent se mettre dans la 2e. Soit que l'on cultive ces végétaux en pleine terre, orangerie, serre tempérée ou chaude, on leur ménagera les arrosemens, surtout lorsque la végétation s'arrête, et l'on placera près des jours, dans les endroits les plus secs, ceux qui conservent le plus long-temps leurs feuilles.

ACACIE arbre-de-soie. Acacie de Constantinople, ou Julibrizin. *Mimosa julibrizin.* Arbre de 30 pieds. Des Indes. Tête comme celle du pommier; feuilles grandes, 2 fois ailées, à folioles étroites, se rapprochant le soir, au moment du sommeil. En août et septembre, fleurs d'un blanc rosé, en panicules, les pétales dépassés par les étamines rouges, en houppes soyeuses. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. de graines ou de boutures, au printemps, sur couche chaude et sous châssis. Orangerie pendant les premières années.

2. A. de Farnèse. Cassie du Levant. *M. farnesiana.* De l'Inde. Arbrisseau de 15 à 16 pieds, épineux, très-beau. Feuilles 2 fois ailées, à folioles petites, et se fermant chaque soir au coucher du soleil. Fin de l'été, fleurs en tête, jaunes, odorantes, petites. Même culture, mais en plein midi et fréquens arrosemens. Tremper aussi ses graines, ou en user le bout sur le grès.

3. A. a têtes blanches. *M. leucocephala.* Lam. De l'Amér. mérid. De 20 pieds, feuilles 2 fois ailées, à folioles plus larges et plus longues; fin de l'été, fleurs d'un blanc rosé, odorantes et ramassées en têtes. Même culture, mais serre chaude.

4. A. pudique, Sensitive. *M. pudica.* Même lieu.

Il est d'une grande irritabilité. Au moindre attouchement ses feuilles se rapprochent, et ses rameaux articulés fléchissent. Tiges de 2 pieds, armées d'aiguillons crochus; feuilles 2 fois ailées; en été, fleurs d'un rouge violet, très-petites, formant de petites houppes légères. Même culture, mais seulement une graine dans un pot pour éviter la transplantation; tenir la plante sous châssis ou en serre chaude, pour obtenir des graines.

5. A. A GRAPPES. *M. botrycephala.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, *M. discolor* AND. De Botany-Bay. Tige élevée; rameaux un peu en zigzag; feuilles 2 fois ailées, à folioles oblongues, un peu épaisses, bordées de pourpre. En mars, fleurs en têtes, petites, d'un jaune soufre, d'une odeur assez agréable. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; même culture que le n°. 1; propagation de marcottes simples. Il est le seul de la Nouv.-Holl. qui ne reprenne pas de bouture.

6. A. A 2 ÉPIS. *M. distachya* et *lophanta.* De la Nouv.-Holl. Tiges de 10 à 12 pieds; feuilles 2 fois ailées, à folioles paires, oblongues, aiguës, petites; en automne et au printemps, fleurs petites, en houppes longues et légères, d'un jaune soufre, un peu odorantes. Même culture, mais mieux la serre tempérée, comme tous ceux qui en été ne fleurissent pas.

7. A. A RAMEAUX SERRÉS. *M. stricta.* AND. Du port Jakson; feuilles ailées la 1re. année, ensuite simples, stipulées et longues; fin de l'hiver, fleurs jaunes, inodores, très-petites, en tête ronde. Même culture. Sa racine froissée exhale une mauvaise odeur.

8. A. A LONGUES FEUILLES. *M. longifolia.* De la Nouv.-Holl. Tige de 12 à 16 pieds; feuilles lancéolées, oblongues, obliques et glanduleuses au sommet; à la fin de l'hiver, fleurs en épis longs, jaune citron; étamines assez longues pour cacher les pétales. Même culture Cette espèce produit un effet charmant en fleurs, et ne se multiplie facilement que de graines et de marcottes.

9. ACACIA TOUJOURS FLEURI. *M. semperflorens.* Tige droite, haute de 4 à 6 pieds; rameaux étalés;

feuilles oblongues lancéolées, glauques; fleurs en petites têtes jaunâtres; odorantes, diposées en grappes axillaires. Fleurit presque toujours. Serre tempérée. Terre de bruyère. Encore rare dans le commerce. M. Soulange en possède un pied de la plus grande beauté.

10. A. A FEUILLES DE LIN. *M. linifolia*. De Botany-Bay. Tige de 10 à 14 pieds, à rameaux flexibles et pourprés; feuilles linéaires, longues, pointues; tout l'été, fleurs en têtes, petites, d'un jaune pâle, et odorantes. Même culture.

11. A. VERTICILLÉE. *M. verticillata*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De la Nouv.-Galles. Feuilles verticillées, linéaires, sétacées, piquantes; de mars en mai, fleurs jaunes, en épis cylindriques. Même culture, comme les suivans.

12. A. A FEUILLES DE GENÉVRIER. *M. juniperina*. VENT. De la mer du Sud. Tige droite; rameaux pendans, jaunâtres; feuilles linéaires, acuminées, à 2 stipules sétacées; au printemps, fleurs en petite tête ronde et jaunâtre.

13. A. A FEUILLES OBLIQUES. *M. obliqua*. H. P. Même lieu. Rameaux d'un rouge foncé, et courbés; feuilles lancéolées, obliques, d'un rouge vif, ensuite vertes, mais bordées de rouge; en automne, fleurs petites, en grappes.

14. A. ODORANTE. *M. suaveolens*. SMITH. Même lieu. Tige et rameaux rougeâtres, feuilles oblongues, linéaires, glauques; en hiver, fleurs gobuleuses, odorantes, jaune pâle.

15. A. HÉTÉROPHYLLE. *M. heterophylla*. LAM. De l'Ile de France. Feuilles simples et bipinnées; les simples linéaires courbées, en faux, blanchâtres, puis vertes; fleurs globuleuses, et de la grosseur d'un pois.

16. A. A FLEURS NOMBREUSES. *M. floribunda*. VENT. De la Nouv.-Holl. Bel arbuste. Tige de 6 pieds; feuilles nombreuses, linéaires, longues, pointues; au printemps, fleurs d'un jaune soufre, odorantes, opposées 2 à 2, en épis.

17. A. A FEUILLES DE MYRTE. *M. myrtifolia.* SMITH. De la Nouv.-Holl. Comme les suivans, jusqu'au n°. 20. Tige à rameaux tranchans; feuilles oblongues, acuminées, à bords épaissis; fleurs petites, rares, en épis globuleux.

18. A. A FEUILLES LARGES. *M. latifolia.* H. ANG. *M. dodonæifolia.* H. P. Feuilles lancéolées, visqueuses, un peu en faux, avec 2 glandes à leur base; tige élevée.

19. A. ONDULÉE. *M. paradoxa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Tige droite, rameuse, 2 épines à chaque insertion des feuilles; celles-ci alternes, lancéolées oblongues, très-entières, ciliées, plus larges d'un côté que de l'autre, à pointe recourbée en crochet. Fleurs jaunes.

20. ACACIA DE SAINTE-HÉLÈNE. *M. Pendula.* La fleur de cette espèce n'est pas encore connue, mais la plante est très-pittoresque : c'est un grand arbrisseau dont les branches tombent comme celles du saule pleureur. Très-rare encore. Multiplic. difficile de bouture. Serre tempérée : terre de bruyère.

21. A. A FEUILLES EN FAUX. *M. ensifolia.* H. ANG. *M. falcata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Tige de 12 à 15 pieds; rameaux à angles tranchans; feuilles oblongues, courbées en faux, pointues; fin de l'hiver, fleurs en épis axillaires et d'un jaune citron.

22. A. SENSITIVE. *M. sensitiva.* Tige de 10 à 12 pieds; branches et rameaux longs, grêles, à aiguillons crochus; feuilles à 4 folioles ovales-lancéolées, irritables; fleurs pourpres, en têtes, tout l'été.

23. A. A GOUSSES ÉTROITES. *M. virgata.* JACQ. *M. angustifolia.* LAM. Tige grêle de 2 pieds; feuilles à 15 paires de folioles petites, étroites; fleurs blanches en petites têtes, fin de l'été.

24. A. A FRUITS SUCRÉS. *M. inga.* Grand arbre de l'Amér. mérid.; feuilles ailées, de 3 à 5 paires de folioles ovales lancéolées; fleurs grandes, blanchâtres; légume long, contenant une pulpe sucrée. Serre chaude.

25. A. DE MALABAR. *M. lebbeck.* De l'Inde. Tige droite; feuilles de 6 à 12 paires de folioles assez grandes,

ovales, glauques; fleurs en tête ombelliforme; étamines très-longues; légume de 7 pouces. Serre chaude.

26. A. PUPESCENTE. *M. pubescens*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De la Nouv.-Holl. Tige de 3 pieds; feuilles 2 fois ailées, à 10 ou 12 paires de folioles petites, linéaires; au printemps, fleurs très-petites, jaunes, en grappes.

27. A. TIRE-BOUCHON. *M. strumbulifera*. LAM. Du Pérou. De 6 à 7 pieds; feuilles très-petites, à 2 pinnules, chacune de 4 à 6 paires de folioles d'une ligne, obtuses; fruits en gousses roulées en spirales. Terre franche légère et substantielle; de serre chaude. Multiplic. de graines en pots, sur couche ou dans la tannée et sous châssis ou cloche, de même que le jeune plant après le repiquage.

28. A. BIFURQUÉE. *M. furcata*. DESF. D'Afrique. Épineux; feuilles conjuguées, à pinnules linéaires. Même culture.

29. A. A FEUILLES DE HÊTRE. *M. fagifolia*. Des Antilles. De 30 pieds; feuilles de 2 ou 3 paires de folioles ovales; fleurs petites, blanchâtres, en épis linéaires; légumes contenant une pulpe douce. Culture du n°. 25.

30. A. BLANCHE. *M. alba*. De l'Amér. mérid. Feuilles à 3 paires de folioles, ovales; pétioles un peu ailés. Culture du n°. 25.

31. A. PORTE-CORNE. *M. cornigera*. De l'Amér. sept. Arbrisseau de 12 à 15 pieds; 4 à 5 paires de pinnules à 18 ou 20 paires de folioles oblongues, à 2 épines stipulaires; fleurs petites, jaunes et en épis. Culture du n°. 25.

32. A. PARESSEUSE. *M. pigra*, *M. asperata*. De la Vera-Crux. Tige de 4 pieds, hérissée de poils épineux et d'aiguillons crochus; 8 à 14 pinnules, 30 à 40 paires de folioles linéaires; épine à la base des pinnules; fleurs petites, en têtes globuleuses. Culture du n°. 25.

33. A. A FRUITS ÉPINEUX. *M. aculeaticarpa*. Tige et légume aiguillonnés; feuilles 3 fois ailées; 7 à 10 paires de pinnules garnies de 10 folioles linéaires et obtuses; fleurs en épis globuleux. Culture du n°. 25.

34. A. TÉTRAGONE. *M. quadrangularis*. — *M. tetragona*. WILLD. De Caraque. Tige de 8 pieds; feuilles

2 fois ailées, à 5 ou 6 pinnules, et à 16 ou 19 folioles linéaires; fleurs solitaires, à longs filamens jaunes. Culture du n°. 25.

35. A. À FEUILLES DE BAGUENAUDIER. *M. speciosa.* WILLD. Feuilles 2 fois ailées, à 4 ou 5 pinnules, et 9 à 21 paires de folioles; en août, fleurs en épis. Culture du n°. 25.

36. A. À ÉPINES D'IVOIRE. *M. eburnea.* — *M. leucantha.* JACQ. De l'Inde. Épines longues, blanches comme de l'ivoire; feuilles à 4 paires de folioles oblongues, fort petites; fleurs jaunes, petites, en paquets globuleux. Même culture, mais serre tempérée.

37. A. DÉCURRENTE. *M. decurrens.* De la Nouv.-Holl. Tige de 30 pieds; feuilles 2 fois ailées, de 8 à 10 pinnules et à 30 ou 36 paires de folioles linéaires; fleurs petites, d'un jaune clair, en têtes globuleuses. Culture du n°. 5.

38. A. MUCRONÉE. *M. mucronulata.* De la Nouv.-Holl. Tiges et rameaux anguleux; feuilles articulées, lancéolées linéaires, un peu courbées en faux, et larges de 3 pouces. Même culture.

39. A. TROMPEUSE. *M. decipiens.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De la Nouv.-Holl. De 3 à 4 pieds. Feuilles triangulaires, comme coupées, à nervure principale placée sur un côté, et se prolongeant en pointe. En avril et mai, fleurs très-petites, en têtes globuleuses d'un jaune fort pâle. Orangerie; en pot et terre de bruyère. Multiplic. de marcottes.

40—44. A. ÉLÉGANTE. *M. elegans.* AND. *M. microphylla.* H. P. De la Nouv.-Holl. Rameaux en zigzag, à aiguillons fins et rougeâtres; feuilles géminées, à 5 paires de folioles petites et obtuses au sommet; fleurs d'un beau jaune et en globe, tout l'été. Même culture.

Il existe encore beaucoup de belles espèces, telles que les *M. truncata, glauca, portoricensis, dolabriforme, alata, rutæfolia,* etc., qui demandent en général la même culture.

Les graines de toutes les acacies se conservent plusieurs années. Ces arbres et arbrisseaux produisent beaucoup d'effet, principalement dans les serres, par leur joli feuillage, et plusieurs par leurs fleurs.

DYLLWINIA A FEUILLES DE MYRTE. *Dillwinia myrtifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Nouv.-Holl. Arbrisseau de 4 à 6 pieds. Rameaux glabres, un peu grêles; feuilles oblongues-lancéolées, acuminées; en mai, fleurs jaune-mordoré, jaspées de carmin, solitaires ou géminées. Terre de bruyère. Multiplic. de marcottes. Serre tempérée l'hiver.

ASPALATHE CILIÉ. *Aspalathus ciliatus.* THUMB. Du Cap. Arbrisseau de 3 à 4 pieds; feuilles ternées, divisées profondément en 3 folioles, subulées, épineuses; fleurs jaunes, réunies 5 à 6 ou davantage en tête, de juin à juillet. Terre de bruyère et en pot; orangerie. Multiplic. de semences et de boutures. Chez M. Cels.

GASTROLOBIER BILOBÉ. *Gastrolobium bilobum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, à rameaux verticillés; feuilles oblongues, cunéiformes, soyeuses en dessous, échancrées au sommet; en juin et juillet, fleurs en corymbe, jaune foncé mêlé de rouge-brun, à étendard arrondi, marqué vers sa base d'une tache d'un rouge foncé. Orangerie. Multiplic. de graines et de marcottes.

LIPARIA SPHÉRIQUE. *Liparia sphærica.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Cap. Arbrisseau de 4 pieds; feuilles lancéolées, piquantes; en été, charmantes fleurs jaune foncé, en grosses têtes. Terre franche légère. Multiplic. de boutures. — LIPARIA LANCÉOLÉE. *L. lanceolata.* De 2 à 3 pieds; feuilles linéaires, ciliées dans leur jeunesse; en juin-juillet, fleurs jaunes. Multiplic. facile par les graines.—LIPARIA VELUE. *L. villosa.* Jolie espèce, remarquable par la blancheur de son feuillage; elle est très-délicate; même culture. Toutes 3 d'orangerie.

LODDIGÉSIE A FEUILLES D'OXALIDE. *Loddigesia oxalidifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Du Cap. Tige de 2 pieds; feuilles alternes, composées de 3 petites folioles ovales, glabres, mucronées ou échancrées au sommet; en avril-mai, fleurs purpurines, rapprochées à 7 ou 8, et terminant les rameaux en une grappe presqu'en tête. Terre de bruyère; serre tempérée l'hiver. Multiplic. de graines et marcottes.

PLATYCHILIER DE CELS. *Platychilum celsianum.*

Herbier de l'Amateur, vol. 3. De la Nouv.-Holl. Cultivé chez M. Cels, dont le père l'a reçu de M. de la Billardière. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles oblongues-lancéolées, persistantes; en mars et avril, fleurs d'un beau bleu améthyste, en petites grappes rapprochées, d'un très-joli effet pendant 5 à 6 semaines. Terre de bruyère; serre tempérée; arrosemens fréquens pendant le printemps et l'été. Il reprend difficilement de marcottes, et donne rarement des graines.

PULTENÆA Daphnoïde. *Pultenœa daphnoïdes.* Arbrisseau de la Nouv.-Galles, de 3 pieds : rameaux rougeâtres et duveteux; feuilles persistantes, lisses, cunéiformes, mucronées; en mai, fleurs d'un beau jaune, petites, en bouquets avec enveloppe soyeuse; calice rouge. Orangerie, près des jours; terre de bruyère; garantir de l'humidité, surtout en hiver; propagation de boutures, et mieux de graines sur couche tiède et sous châssis.

SCHOTIA écarlate. *Schotia speciosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Du Cap. De 20 pieds, et ne s'élevant ici qu'à 3; feuilles persistantes, ailées, à 12 ou 13 folioles petites, ovales, avec une pointe particulière. D'octobre en décembre, fleurs assez grandes, d'un rouge éclatant, en grappes. Il fleurit rarement, et semble exiger plus de chaleur que les plantes des mêmes contrées. Serre tempérée. Multiplic. par les graines venues du pays, ou par marcottes fort difficiles à faire, et lentes à croître, ou par des boutures qui demandent des soins. Mélange de parties égales de terre de bruyère, de terre de pré et de terre franche. Arroser avec modération, surtout aux époques où il cesse de végéter.

SWAINSONIE a feuilles de Coronille. *Swainsonia coronillæfolia.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Arbuste de la Nouv.-Holl. Feuilles longues, de 15 à 23 folioles ovales et échancrées au sommet; de juin à octobre, fleurs assez grandes, rose pourpré tendre. — Swainsonie a feuilles de Galéga. *S. galegifolia.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. De la Nouv.-Holl. Fleurs d'un rouge éclatant, à légère odeur de vanille; légume à long pédoncule. Multiplic. de graines. Orangerie; terre franche légère, ou de bruyère.

FÉVIER

FÉVIER D'AMÉRIQUE. Acacia triacanthos, *Gleditsia triacanthos*. Du Canada. Bel et moyen arbre, de pleine terre. Racines pivotantes; épines nombreuses, longues, acérées, ordinairement 3 dans l'aisselle de chaque feuille; feuilles 2 fois ailées, à 12 ou 15 paires de folioles, ovales-allongées, très-petites, à odeur agréable lorsqu'on les froisse; en mai et juin, fleurs en grappes, peu apparentes, et blanc sale; jolies gousses, grandes, brunes, marquées de larges taches d'un beau rouge. Variété : FÉVIER SANS ÉPINES. *G. inermis*. H. P. Folioles petites; gousses très-longues; bois dur, mais cassant. Terre légère, plus sèche qu'humide; mi-soleil. Multiplic. de graines, en avril, en pleine terre, exposition chaude.

2. FÉVIER MONOSPERME. *G. monosperma*. MICH. De la Caroline. Arbre aussi élevé; rameaux hérissés d'épines à 3 pointes; feuilles 2 fois ailées, de 9 à 13 paires de folioles; fleurs verdâtres; gousses ovales, mucronées. Même culture, mais plus délicat, et perdant ses jeunes pousses presque tous les hivers. Avant de le mettre en pleine terre, on le tient pendant 3 ou 4 ans en pots pour le rentrer.

3. FÉVIER DE LA CHINE. *G. sinensis*. LIN. *G. horrida*. WILLD. Arbre aussi grand; tronc hérissé d'épines en faisceau, de 6 pouces; branches armées d'épines, à 3 ou 4 dards latéraux de 2 pouces; feuilles 2 fois ailées, à 4 pinnules, et 6 à 7 paires de folioles larges, ovales. Culture du n°. 1.

4. FÉVIER A GROSSES ÉPINES. *G. macrocanthos*. H. P. De la Chine. Tiges et branches armées de grosses épines fort pointues, très-dures, sur lesquelles sont 2 autres plus courtes et opposées; feuilles d'abord simplement ailées, de 10 à 12 paires de folioles ovales-oblongues, ensuite 2 fois ailées; rameaux courts et forts. Excellent pour haies impénétrables. Culture du n°. 1.

5—7. FÉVIER DE LA MER CASPIENNE. *G. caspiana*. BOSC. Le plus beau de tous. Tronc et branches garnis d'épines très-longues, recourbées; rameaux en zigzag; feuilles 2 fois pinnées, d'un pied de long, à pinnules d'un côté, ayant 12 à 15 paires de folioles ovales, de l'autre

des folioles de 15 à 18 lignes de long. Même culture.— F. VERDATRE. *G. subvirescens*. HORT. ANG. De la Chine. Même culture. Toutes ces espèces se greffent sur la première ; leur bois est dur et cassant. Ils produisent beaucoup d'effet dans les jardins paysagers. — F. DE JAVA. *G. javanica*. LAM. Sans épines ; feuilles 2 fois ailées, à 4 paires de pinnules soutenant 72 paires de folioles très-rapprochées. Terre franche légère ; serre chaude. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis, de greffe en fente ou en écusson.

BONDUC ou CHICOT DU CANADA. *Gymnocladus Canadensis*. LAM. *Guilandina dioïca*. L. Bel arbre rustique, de 60 pieds, et en France de 25 à 30, à racines pivotantes, et à têtes régulières ; feuilles de 2 ou 3 pieds, bipinnées, à folioles ovales ; en juin, fleurs dioïques, en grappes tubulées et blanches. Terre franche légère ; exposition un peu abritée. Multiplic. de semis en planches qu'on garantit de la gelée la 1re. année ; ou de rejetons, racines ou marcottes à la manière des œillets ; bois rosé, dur et propre pour l'ébénisterie.

CAROUBIER ou CAROUBE A SILIQUES. *Ceratonia siliqua*. De la France mérid. Arbre de 2e. grandeur dans le midi de la France, en pleine terre ; tronc raboteux ; feuilles persistantes, à 6 ou 8 folioles ovales ; en août, fleurs en grappes, petites et pourpre foncé ; fruit long d'un pied, contenant une pulpe rougeâtre, bonne à manger quand elle est sèche, mais un peu laxative. Terre à oranger ; exposition au midi ; orangerie. Propagation de graines sur couche, difficilement de marcottes ; peu d'arrosemens ; bois très-dur et presque incorruptible.

CASSE DE BUENOS-AYRES. *Cassia falcata*. Arbrisseau de 8 à 10 pieds ; feuilles à 8 folioles ovales-lancéolées et obliques ; en septembre, fleurs en bouquets, d'un jaune éclatant. Terre franche légère, au midi ; orangerie ou bâche. Multiplic. au printemps, de graines et de boutures sur couche et sous châssis. — CASSE COTONNEUSE. *C. tomentosa*. Bel arbrisseau du Chili, de 4 pieds ; feuilles persistantes, à 6 ou 8 paires de folioles oblongues, à côtés inégaux, cotonneuses et blanchâtres en dessous ; en février et mars, quelquefois en septembre, fleurs en

grappes, grandes et d'un beau jaune. Même culture, mais plus d'eau en été. — CASSE A GRANDES FLEURS. *C. grandiflora*. H. P. —*C. corymbosa*. LAM. Du Mexique. Arbrisseau charmant, à 6 folioles opposées, oblongues, un peu arquées; de juillet en octobre, fleurs en corymbe, d'un beau jaune. Culture du *tomentosa*. — CASSE PURGATIVE, CANEFICIER. *C. fistula*. Des Indes. Grand arbre, à folioles ovales, pointues, longues de 4 à 5 pouces; en été, fleurs grandes, jaunes et en grappes; gousses cylindriques, de 18 pouces; pulpe noire et sucrée. — CASSE SÉNÉ. *C. senna*. D'Italie. Arbuste de 2 pieds; folioles ovales, côtés inégaux; en juillet, fleurs d'un jaune pâle, à veines purpurines, en grappes. Serre chaude, terre franche, et multiplic. de graines, pour ces 2 dernières.

SPAENDONCÉA A FEUILLES DE TAMARIN. *Spaendoncea tamarindifolia*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De l'Arabie. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; feuilles persistantes, ailées, de 20 à 25 folioles; en septembre, fleurs larges d'un pouce, d'abord blanches, ensuite d'un rose foncé, pendantes. Serre chaude. Multiplic. de marcottes.

POINCIADE ÉLÉGANT, FLEUR DE PAON OU DE PARADIS. *Poinciana pulcherrima*. Des Indes. Charmant et toujours vert, de 8 à 10 pieds; feuilles entre 2 épines courbes, 2 fois ailées, de 12 à 16 folioles, ovales-lancéolées; odeur de sabine; de juin en septembre, épis de fleurs, rouge orange vif, tachées de vert; étamines très-longues, redressées et rouges. Terre franche légère; serre chaude; très-peu d'eau, et garantir de l'humidité dans l'hiver; beaucoup de chaleur; rempoter rarement et sans toucher aux racines. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis; la tannée au jeune plant.

BAUHINIER A LOBES ÉCARTÉS. *Bauhinia divaricata*. De l'Inde. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles en cœur; de juillet en septembre, fleurs assez grandes, blanches, en grappes. Terre franche légère; constamment de serre chaude. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis; repiquer avec précaution pour ne pas blesser les racines, fréquens arrosemens, même en hiver. —

BAUHINIER POURPRE. *B. purpurea.* De l'Inde. Arbre élevé ; feuilles obrondes à 2 lobes pliés l'un sur l'autre ; fleurs purpurines, agréables. Même culture comme pour les *B. aculeata, aurita, variegata, porrecta, candida, tomentosa et scandens.*

GAINIER COMMUN. Arbre de Judée. *Cercis siliquastrum.* De la France mér. Arbre de 3e. grandeur ; racines pivotantes ; feuilles moyennes, arrondies ; en avril ou mai, avant les feuilles, fleurs en petits bouquets sur le vieux bois et même sur le tronc, très-nombreuses, d'un beau rose. Terre légère, midi. Multiplic. de semis en rayons. Couvrir le jeune plant pendant les gelées, et repiquer au printemps suivant. On le forme à tige, en buisson ou en palissade. Il souffre la tonte, et produit beaucoup d'effet à la fleur. Bois très-dur. Variété à fleurs blanches. — GAÎNIER DU CANADA, BOUTON-ROUGE. *Cercis canadensis.* Plus bas ; fleurs plus petites, et feuilles ayant une espèce de pointe. Même culture.

SOPHORA DU JAPON. *Sophora japonica.* Arbre moyen, de pleine terre, à tronc droit ; rameaux un peu pendans ; feuilles ailées, à folioles impaires, petites, ovales ; en juillet, fleurs en grappes et d'un blanc sale. On le propage de jets enracinés, de racines ou de graines, et de marcottes par entailles. Jeune, il a besoin d'être garanti du froid, et demande toujours une bonne exposition. Il n'est pas difficile sur le terrain, mais il végète mieux en terre franche ; il mérite d'être considéré comme utile et forestier. Il a une charmante variété ; S. PLEUREUR, *S. pendula*, dont les rameaux, tout-à-fait inclinés vers la terre, et presque appliqués au tronc, produisent un effet aussi agréable que singulier.

2. SOPHORA DU CAP. *S. capensis.* Tige droite et blanchâtre ; feuilles ailées à folioles nombreuses, lancéolées, blanchâtres et cotonneuses. Multiplic. de graines sur couche ou de marcottes par incision ; serre chaude.

3. SOPHORA DORÉ. *S. aurea.* — *Robinia subdecandra.* L'HÉRIT. *Podalyria aurea.* WILLD. De l'Afrique. Feuilles ailées, à folioles ovales-oblongues ; en juillet, fleurs jaunes ; serre chaude ; même culture.

4. SOPHORA SOYEUX. *S. sericea.* AND. Du Cap. Feuilles

simples, ovales-elliptiques, soyeuses, argentées, luisantes, à pointe recourbée; fleurs, de décembre en mars. Orangerie et culture du précédent.

5. Sophora a petites feuilles. *S. parvifolia.* Espèce introduite en France par M. Noisette; serre chaude.

EDWARSIER a grandes fleurs. *Edwarsia grandiflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. — *Sophora tetraptera.* Willd. Arbrisseau de la Nouv.-Zélande; de 10 à 12 pieds; feuilles ailées avec impaire, à 12 à 20 paires de folioles ovales-oblongues; en avril et mai, fleurs d'un beau jaune, grandes, en grappes un peu pendantes. Multiplication de graines sur couche, ou de marcottes par incision; reprend difficilement. Pleine terre médiocre, quand il a acquis une certaine grandeur, et couvrir l'hiver, avec paillassons; mieux, orangerie. — Edwarsier a petites feuilles. *E. microphylla.* Willd. Du même pays. Mêmes soins et même culture; en avril et mai, fleurs moins longues et plus grosses; feuilles composées de plus de 30 folioles petites et d'un beau vert. Terre franche légère.

PODALYRE biflore. *Podalyria biflora.* — *Sophora biflora.* Tige de 4 ou 5 pieds; feuilles ovales-obrondes, argentées, à pointe blanche; en novembre-janvier, fleurs très-grandes, d'un beau blanc de lait, à calice renflé et de couleur de rouille. Multiplic. de semences et de boutures: il se conduit comme les autres arbustes du Cap; orangerie près des jours.—Podalyre soyeuse. *P. sericea.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Du Cap. Arbuste de 2 à 3 pieds; rameaux soyeux et blanchâtres; feuilles ovales, couvertes de poils soyeux et argentés; en juillet et août, fleurs assez grandes, roses. Orangerie. Multiplic. de marcottes ou de graines.

VIRGILIER a bois jaune. *Virgilia lutea.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Dédié à Virgile. Arbre de 30 à 40 pieds dans l'Amér. septent.; peu sensible aux froids, réussissant et fructifiant parfaitement en pleine terre. Multiplic. de graines et de marcottes qui reprennent difficilement, et de greffe sur le sophora du Japon. Feuilles grandes, à 5 à 9 folioles ovales-oblongues, très-glabres et d'un vert fort agréable; en juin, fleurs assez grandes, blanches, en belles grappes.

CHORIZEMA A FEUILLES DE HOUX. *Chorizema ilicifolium.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De la Nouv.-Holl. Arbuste d'un pied; feuilles obrondes, coriaces, épineuses; de mai en août, fleurs en grappes, petites, étendard jaune, avec une zone safranée à la base, les ailes d'un rouge vif. Terre de bruyère; peu d'eau, surtout en hiver. Serre tempérée ou bâche; semences et boutures au printemps, sur couche tiède sous châssis.

SPHÉROLOBIER PLIANT. *Sphærolobium vimineum.* SMITH. Petit arbrisseau de la Nouv.-Holl. Rameaux jonciformes; feuilles linéaires; fleurs jaunes, marquées de rouge, en longue grappe, en mai et juin. Multiplic. de graines; terre de bruyère; orangerie.

CALLISTACHYS A FEUILLES LANCÉOLÉES. *Callistachys lanceolata.* Joli arbrisseau de la Nouv.-Holl. Tige élevée; feuilles verticillées de 3 ou 4, lancéolées; très-ouvertes pendant le jour, se redressant le soir; en août, fleurs en bel épi, d'un beau jaune, étendard marqué à la base de rayons courts et rouges. Terre de bruyère; orangerie. Multiplic. de graines et de boutures sur couche tiède, et sous châssis au printemps, ou de marcottes.

PLATYLOBIER ÉLÉGANT. *Platylobium formosum.* SMITH. De la Nouv.-Holl. comme les suivans. Feuilles persistantes, en cœur, un peu velues; en juin, fleurs grandes, d'un beau jaune orangé; étendard marqué à sa base d'une tache et de rayons carmin, en dessous d'un rouge roux, presque noir sur le bord du limbe. — PLATYLOBIER SCOLOPENDRE. *P. scolopendrium.* SMITH. Arbrisseau singulier par ses branches ailées, plates, vertes, molles d'abord, et prenant ensuite une consistance coriace, mais flexible; feuilles ovales et petites; en mai, fleurs jaunes, à large étendard concave, taché de rouge. — PLATYLOBIER A FEUILLES LANCÉOLÉES. *P. lanceolatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Feuilles lancéolées, rangées des 2 côtés des rameaux; en juin, fleurs d'un beau jaune, à étendard très-large. Ces 3 arbrisseaux veulent la terre de bruyère et l'orangerie près des jours et dans la partie la plus sèche : ils craignent l'humidité. On les tient dans des pots petits en raison de leur volume. Multiplic. de graines sur cou-

che et sous châssis, et l'hiver suivant, rentrer les jeunes élèves en serre tempérée.

BORBONE CRÉNELÉE. *Borbonia crenata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Cap. Arbuste de 2 à 3 pieds; feuilles alternes, arrondies, ciliées; fleurs petites, jaune-roussâtre, se succédant depuis mai jusqu'en août. Terre de bruyère; serre tempérée; multiplic. de graines et marcottes.

GENÊT D'ESPAGNE. *Genista juncea.* De 6 à 10 pieds; rameaux jonciformes, feuilles petites et rares; en juillet et août, fleurs moyennes, d'un beau jaune, à odeur suave. Terre franche légère ou seulement légère. Exposition chaude; semis en pots, repiquage avec la motte; garantir des gelées le 1er. hiver. Variété à fleurs doubles et inodores, plus délicate, qu'on multiplie par la greffe. — GENÊT BLANCHATRE. *G. candidans.* Indigène. Couvert d'un duvet blanchâtre. Fleurs jaunes, en été. Abri l'hiver. — GENÊT A FLEURS BLANCHES, ou MULTIFLORE. *G. alba.* LAM. *Spartium multiflorum.* L'HÉR. Du Portugal. Port du genêt d'Espagne, mais plus petit; rameaux longs, grêles; en juin et juillet, une grande quantité de petites fleurs blanches; feuilles simples ou ternées. Même culture. — GENÊT A FEUILLES DE LIN. *G. linifolia.* De Barbarie. Feuilles à 3 folioles linéaires, argentées; en avril et mai, épis de fleurs jaunes. Orangerie et terre franche légère. — GENÊT PURGATIF. *G. purgans.* Indigène et agréable; fleurs moyennes et jaunes, en mai et juin. Tige d'un pied; feuilles rares, lancéolées, petites. Orangerie; multiplic. de graines.

CYTISE DES ALPES, AUBOURS, FAUX-ÉBÉNIER. *Cytisus laburnum.* Indigène. Arbre de 3e. grandeur; feuilles à 3 folioles ovales; en mai, fleurs jaunes et en grappes pendantes. Tout terrain sec, excepté la craie. Mi-soleil, semis au printemps en terre meuble, mettre en place l'année suivante avec son pivot. Variété à feuilles panachées; autre à larges feuilles, ÉBÉNIER ODORANT. On le greffe sur le premier dont le bois dur et propre à faire des cercles, des échalas, servait autrefois à faire des arcs.

2. CYTISE NOIRATRE ou CYTISE A ÉPIS. *C. nigricans.*

Arbrisseau de 3 à 4 pieds; de la France. Feuilles à 5 folioles oblongues; en juin et juillet, grappes de fleurs jaunes, odorantes. Multiplic. de graines au printemps. Pour le mettre à haute tige, on le greffe sur le premier.

3. Cytise a feuilles pliées. *C. complicatus.* Du midi de la France; de 5 ou 6 pieds. Feuilles à folioles souvent pliées dans leur longueur; en mai et juin, fleurs jaunes, en grappe. Multiplic. de graines.

4. Cytise a feuilles sessiles, Petit Cytise ou Trifolium des jardiniers. *C. sessilifolius.* Indigène. De 6 pieds. Feuilles ternées, obrondes; en juin, fleurs d'un beau jaune, en épis, couvrant l'arbuste qu'on tond quand elles sont passées; de greffe sur le premier, pour former une tête à rameaux pendans. Même culture, mais terre légère; boutures et marcottes.

5. Cytise velu. *C. hirsutus.* De la France mérid. Joli arbuste de 2 pieds. Feuilles persistantes, à 3 folioles ovales; en juin et juillet, quelquefois en automne, fleurs à calice ventru, grandes, en tête, et d'un jaune aurore. Même culture.

6. Cytise argenté. *C. argenteus.* Indigène. De 6 à 8 pouces. Tiges presque couchées; feuilles à 3 folioles ovales-lancéolées et soyeuses; en août, fleurs petites, jaunes. Orangerie, ou au moins garantir des gelées.

7. Cytise pourpré. *C. purpureus.* Jacq. D'Autriche; rameaux couchés; feuilles à folioles petites et lancéolées; fleurs rouges, assez grandes. Culture du n°. 4.

8. Cytise a 3 fleurs. *C. triflorus.* Même culture.

9. Cytise tomenteux. *C. tomentosus.* And. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Du Cap. Arbuste de 2 pieds; feuilles à 3 folioles ovales, un peu aiguës; en septembre, fleurs jaunes, en grappes. Orangerie.

10. Cytise biflore. *C. biflorus.* L'Hér. Feuilles à 3 folioles oblongues; en mai et juin, fleurs jaunes. Nous avons vu ce joli arbuste chez M. Godefroy, à Ville-d'Avray.

CROTALAIRE en arbre. *Crotalaria arborescens.* Lam. De l'île Bourbon. De 5 à 6 pieds; feuilles ternées, à folioles ovales et à stipules caduques; de juillet en oc-

tobre, fleurs grandes, en grappes, d'un jaune éclatant; étendard taché de pourpre et strié. Terre franche légère; exposition chaude; serre tempérée. Multiplic. de drageons ou de boutures, et de graines au printemps, sur couche chaude et sous châssis; arrosemens fréquens. Le jeune plant sur couche jusqu'à la rentrée. — CROTALAIRE ÉLÉGANT. *C. elegans.* Du Cap. Tige de 3 pieds, ayant besoin d'un tuteur; rameaux articulés; feuilles à 3 folioles lancéolées; fleurs, au printemps, de longue durée, d'un rose foncé, en grappes; l'étendard taché de jaune. Même culture.— CROTALAIRE TOUJOURS FLEURI. *C. semperflorens.* De l'Inde. Tiges de 6 pieds; feuilles persistantes, ovales; presque en tout temps, fleurs en grappes moyennes, d'un joli jaune. Même culture, mais chaleur plus soutenue. — CROTALAIRE RENFLÉ. *C. turgida.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Feuilles à 3 folioles ovales; en juillet et en automne, fleurs jaunes, parsemées de lignes rougeâtres. Cette espèce a été introduite par M. Noisette, qui, jusqu'à présent, n'a encore pu la multiplier ni de boutures ni de marcottes. Terre de bruyère et serre tempérée.

GOODIA À FEUILLES DE LOTUS. *Goodia latifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Nouv.-Holl. Tige grêle, rougeâtre, de 2 pieds; feuilles à 3 folioles ovales, légèrement cunéiformes à la base et acuminées au sommet; fleurs d'un jaune pâle, tachées de rouge à la base de l'étendard, formant un groupe fort joli. Terre légère; multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis; serre tempérée.

EUTAXIE A FEUILLE DE MYRTE, *Eutaxia myrtifolia.* Arbrisseau très-élégant, rameaux droits; haut de 2 à 3 pieds: feuilles opposées, décurrentes, oblongues, lancéolées, mucronées, longues de 8 à 10 lignes; pétiole court, décurrent, stipulaire. D'avril en juin, fleurs jaune-orangé, axillaires, maculées de brun. Serre tempérée. Terre substantielle, légère. Multiplic. de graines et de boutures.

RAFNIA A 3 FLEURS. *Rafnia triflora.* THUNB. — *Crotalaria triflora.* L. Joli arbrisseau du Cap; de 3 pieds, feuilles en cœur, glauques; en juillet, fleurs grandes,

simultanées, d'un beau jaune. — RAFNIA ÉMOUSSÉ. *R. retusa.* Très-joli arbrisseau de la Nouv.-Holl.; de 3 pieds; feuilles en coin, un peu échancrées au sommet, persistantes; dès mars, fleurs grandes, beau rouge pourpre. Terre franche légère; orangerie, près des jours, ou mieux, serre tempérée. Multiplic. de boutures et de graines sur couche chaude et sous châssis.

BUGRANE FRUTESCENTE. *Ononis fruticosa.* De la France mérid. Arbuste de 3 pieds; rameaux blanchâtres, feuilles à 3 folioles, petites, étroites; en mai et juin, fleurs en grappes, et roses. Terre légère; exposition chaude. Multiplic. de semences et de marcottes repiquées en septembre. Variété à fleurs blanches.

ÉBÉNIER DE CRÈTE. *Ebenus cretica.* ANTHYLLIDE DE CRÈTE. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Arbuste de 4 pieds. Rameaux soyeux; feuilles persistantes, ailées, à 5 folioles lancéolées, soyeuses et argentées; en juillet et août, fleurs en épi. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie. Multiplic. de semences sur couche tiède et sous châssis; peu d'eau l'hiver.

ANTHYLLIDE ARGENTÉE. *Anthyllis barba Jovis.* Du Levant. Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds, feuilles persistantes, ailées, à folioles impaires, un peu longues, étroites, soyeuses et argentées en dessous; en mars et mai, fleurs petites, jaunes, en bouquets. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude; peu d'eau; orangerie près des jours, ou pleine terre, en garantissant de l'humidité et des gelées. Multiplic. de marcottes, boutures, drageons, et de graines semées en automne sous châssis. L'ANTHYLLIDE VULNÉRAIRE, et ses variétés à fleurs jaunes, purpurines ou blanches, sont agréables, de mai en juillet. Même culture.

PSORALÉE GLANDULEUSE, THÉ DU PARAGUAY, THÉ A FOULON DU JAPON. *Psoralea glandulosa.* Arbuste du Pérou. Feuilles persistantes, à 3 folioles lancéolées-aiguës; de mai en août, fleurs d'un bleu agréable mêlé de blanc, en épi. — PSORALÉE NON FEUILLÉE. *P. aphylla.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Cap. Semblable à un genêt. Feuilles très-petites, ponctuées, presque appliquées contre les rameaux; fleurs bleuâtres, mê-

lées de blanc, à odeur de fleurs d'orange. — PSORALÉE ÉPINEUSE. *P. aculeata*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du Cap; d'un très-joli effet. En juillet, fleurs d'un joli bleu violâtre et en partie blanches; feuilles à petites folioles en coin, terminées par une pointe épineuse. — PSORALÉE ODORANTE. *P. odoratissima*. Arbuste du Cap. Tiges de 7 à 8 pieds; feuilles de 13 à 17 folioles, petites, lancéolées, aiguës; en mai, fleurs d'un joli gris de lin, et blanches, à odeur très-agréable. — PSORALÉE BITUMINEUSE, TRÈFLE BITUMINEUX. *P. bituminosa*. De la France mérid. Arbuste de 3 à 4 pieds; feuilles à 3 folioles lancéolées, d'un vert noir bitumineux; tout l'été, fleurs bleues et en tête. Terre franche; orangerie, ou mieux sous châssis; beaucoup d'eau et de soleil en été, peu d'eau en hiver. Semis sur couche chaude et sous châssis.

LUZERNE EN ARBRE. *Medicago arborea*. Du Levant. Très-joli arbrisseau toujours vert et d'orangerie; fleurs d'un très-beau jaune, une grande partie de l'été; feuilles à 3 folioles très-petites. Multiplic. de semences, marcottes et boutures. Terre légère un peu pierreuse; exposition chaude.

DOLIQUE LIGNEUX. *Dolichos lignosus*. De l'Inde. Tige volubile; folioles ovales; d'avril en juillet, fleurs nombreuses, d'un pourpre rose. Terre franche légère, exposition chaude; de graines en avril, en pots, sur couche chaude et sous châssis. Serre tempérée.

ÉRYTHRINE ARBRE DE CORAIL, BOIS IMMORTEL. *Erythrina corallodendrum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Des Indes. Aiguillons courts et épars; feuilles à 3 folioles ovales, glauques, mucronées; en mai et juin, fleurs en épis, étendard très-long, et rouge de corail. — ÉRYTHRINE BRILLANTE. *E. fulgens*. Des Antilles. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Fleurs longues et d'un beau rouge pendant une partie de l'été. Terre franche légère; serre chaude, où cet arbre ne s'élève que de 10 à 12 pieds. Multiplic. de graines en pots sur couche chaude et sous châssis. Même traitement après le repiquage ou sous cloche pour faciliter la reprise. Enfoncer les pots des jeunes plants dans la tannée pendant le premier hiver.

— ERYTHRINE CRÊTE DE COQ. *E. crista galli.* L. Tige frutescente à la base, haute de 2 pieds, aiguillonnée et verte dans la partie supérieure; feuilles ternées à pétiole aiguillonné. En mai et juin fleurs grandes, nombreuses, d'un très-beau rouge, disposées en longue grappe, terminale, de la plus grande beauté. Cette plante ne paraît pas être celle de Linnée. Serre chaude et tannée. Terre légère et substantielle. Multiplic. de graines qu'on reçoit du pays.

GLYCINE PUBESCENTE. Haricot en arbre. *Glycine frutescens.* De la Caroline. Tiges de 15 pieds, volubiles; feuilles pinnées, à 9 folioles; fleurs très-belles, violettes, en épis, tout l'été. Culture de la Glycine tubéreuse, page 505, fleurit mieux adossée contre un mur qu'isolée. Multiplic. de racines, drageons et marcottes faites avec les pousses de l'année précédente. — GLYCINE ROUGE. *G. rubicunda.* CURT. *Kennedia rubicunda.* VENT. Des îles de la mer du Sud. Tige sarmenteuse, de 6 pieds; feuilles à 5 folioles, ovales-obtuses, cotonneuses en dessous, ayant dans leur jeunesse une teinte claire de rouge; en juin et juillet, fleurs longues, rouge foncé, semblables à celles des haricots. Terre franche; orangerie; semis sur couche chaude et sous châssis, en pots et au printemps.—GLYCINE ÉCARLATE. *G. coccinea.* CURT. *Kennedia coccinea.* VENT. De Botany-Bay. Tige grimpante, de plusieurs pieds; feuilles à 3 folioles arrondies et ondulées; en avril et juin, fleurs d'un joli écarlate-pourpre; l'étendard a une tache verdâtre. Même culture. — GLYCINE A 2 TACHES. *G. bimaculata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. *Kennedia monophylla.* VENT. De Botany-Bay. Tiges de 6 à 8 pieds grêles et rougeâtres; feuilles simples, fort longues, sagittées; tout l'été, fleurs en grappes, petites, violâtres et marquées de taches vertes sur l'étendard. Même culture.

AMORPHA FRUTIQUEUX. *Amorpha fruticosa.* De la Caroline. Arbrisseau de pleine terre, et de 8 à 10 pieds; feuilles semblables à celles de l'indigo d'où le nom d INDIGO BATARD; en juin et juillet, fleurs n'ayant que l'étendard, en épi, bleu violâtre. Terre franche légère, plus sèche qu'humide, autrement l'extrémité des ra-

meaux gèle. Multiplic. de graines et de drageons, de boutures et de couchage. Propre aux bosquets. — Les *A. pumila* et *glabra*, un peu moins grands, se cultivent de même.

ROBINIER FAUX ACACIA, ACACIA BLANC ou COMMUN. *Robinia pseudo-acacia.* De la Virginie. Arbre de 50 à 70 pieds; tronc droit; branches et rameaux cassans, très-épineux; feuilles ailées, de 17 à 21 folioles; en mai et juin, fleurs blanches, en grappes pendantes, à odeur de fleur d'orange. Multiplic. par rejetons, mieux de graines semées à peu de profondeur, en mars et avril, suivant la température et la qualité de la terre plus ou moins forte. Le jeune plant n'aime pas beaucoup le soleil. Il peut s'élever à plus de 4 pieds et demi dans l'année. Il vient bien dans toutes sortes de terrains, mais mieux en bonne terre, légère et fraîche. Son bois est propre à la menuiserie, au tour et à la tonnellerie: son accroissement rapide le rendrait précieux pour les forêts si ses épines ne le rendaient difficile à exploiter. Ses racines traçantes nuisent aux arbres voisins. Variétés; *R. spectabilis;* feuilles beaucoup plus grandes, un peu glauques; bois gris et sans épines; fleurs plus grandes, à carène jaune, et à odeur plus suave. *R. sophoræfolia; R. monstruosa, tortuosa, viscosa, hybrida.* Tous se cultivent de même.

2. ROBINIER ROSE. *R. hispida.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De la Caroline. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, couvert de poils; feuilles ailées, à 15 ou 17 folioles plus larges, ovales arrondies; très-jolies fleurs roses, en grappes, au printemps, et souvent encore en août et septembre. Bois très-cassant. Il lui faut un tuteur. Terre franche légère; moyen soleil: multiplic. par la greffe en fente, en février ou mars, sur le faux acacia.

3. ROBINIER VISQUEUX. *R. viscosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Bel arbre de 40 pieds, dans la Caroline mérid., et en France, de 15 à 20, épineux seulement dans sa jeunesse. Rameaux visqueux; feuilles à 19 ou 21 folioles ovales, cordiformes, glauques en dessous; en mai, et en juillet et août, fleurs rose pâle, en grappes pendantes; calice rose foncé; de graines et de rejetons.

4. Robinier sans épines. *R. inermis.* Petit, extraordinairement rameux, se formant naturellement en boule : feuillage petit, très-nombreux, d'un vert gai. Greffé en tête sur l'acacia ordinaire, il produit un effet très-pittoresque. Sa fleur est inconnue.

5. Robinier frutescent, Acacia de Sibérie, aspalathe. *R. frutescens.* De 6 pieds ; feuilles ailées, à 8 folioles oblongues, étroites, mucronées. Le pétiole commun terminé par une épine ; en mai, fleurs en grappes, jaunes, plus petites que celles du précédent ; bonne terre et pas trop de soleil ; multiplic. de graines, ou par la greffe.

6. Robinier caragana. *R. caragana.* De Sibérie. De 10 à 20 pieds ; feuilles à 5 ou 7 paires de folioles ; en mai, fleurs jaunes, en petites grappes. Il sert à greffer l'espèce précédente et les suivantes.

7. Robinier satiné, ou Caragana argenté, ou Halodendron. *R. halodendron.* De Sibérie. Feuilles revêtues d'un duvet blanc argenté. Rameaux très-épineux ; fleurs rosées, en avril et mai. Arbrisseau rustique de 4 à 5 pieds.

8. Robinier barbu. *R. jubata.* Pal. De Sibérie. De 6 pieds ; rameaux couverts des anciens pétioles épineux ; feuilles à beaucoup de folioles étroites, lancéolées ; fleurs jaunes.

9. Robinier féroce. *R. ferox*, *R. spinosa.* De Daourie. Arbrisseau hérissé d'épines ; feuilles de 3 à 6 paires de folioles oblongues, mucronées : pétiole persistant, devenant une épine roide et aiguë ; en avril et mai, fleur jaune pâle.

10. Robinier de la Daourie. *R. altagana.* L'Hér. De 4 ou 6 pieds ; rameaux blancs jaunâtres ; feuilles à 8 paires de folioles petites, velues dans leur jeunesse, terminées par une pointe particulière ; 2 épines axillaires.

11. Robinier de la Chine. *R. chamlagu.* L'Hér. De 3 ou 4 pieds ; feuilles à 2 paires de folioles ovales, échancrées au sommet avec pointe ; en mai, fleurs grandes, jaunes ; 2 épines axillaires ; plus sensible aux grands froids, il lui faut un peu de litière au pied.

12. Robinier pygmée. *R. pygmæa.* De Sibérie. Arbuste de 2 à 3 pieds, très-épineux ; feuilles quaternées et quinées, linéaires-lancéolées, presque en spatule. Rameaux blanchâtres ; stipules très-piquantes ; fleurs jaunes.

13—15. Robinier écailleux. *R. squamosa.* Wall. De l'Amér. mérid. Rameaux écailleux; feuilles au sommet, à 9 paires de folioles avec impaire, ovales, mucronées ; stipules épineuses, persistantes ; grappes de fleurs pédicellées ; serre chaude, ainsi que le *R. tomentosa* et le *R. violacea.*

Tous ces arbres sont intéressans par l'élégance de leur feuillage, la beauté ou l'agréable odeur de leurs fleurs. Tous ont, par la forme de leurs feuilles, quelque ressemblance avec les mimosas.

BAGUENAUDIER ordinaire, faux Séné. *Colutea arborescens.* Indigène ; de 10 à 12 pieds ; folioles ovales, échancrées au sommet, glauques en dessous ; tout l'été, fleurs en grappes jaunes, avec 2 lignes rouges sur l'étendard ; fruit vésiculeux. Terre franche légère ; mi-soleil. Multiplic. de graines ou de drageons. Il végète dans les terres crayeuses. — B. du Levant. *C. orientalis.* De 5 à 6 pieds ; folioles argentées, glauques en dessous; en juin et juillet, fleurs plus petites, rouges, 2 taches jaunes sur l'étendard. Même terre ; plein soleil. Semis sur couche.—B. d'Alep. *C. alepica.* Lam. De 4 à 5 pieds; folioles ovales, velues, glauques en dessous; en mai-octobre, fleurs jaunes. — B. d'Éthiopie. *C. frutescens.* De 1 à 2 pieds ; feuilles persistantes ; folioles oblongues, vert foncé, blanchâtres en dessous ; en juillet, fleurs en grappes, écarlates. Même terre ; exposition chaude. Semis sur couche chaude, sous châssis et en pots, soit pour placer, après les gelées, en pleine terre où il fleurit, mûrit ses graines et n'est qu'annuel, soit pour rentrer dans l'orangerie où il vit 3 ans.

ASTRAGALE Adragant. *Astragalus tragacantha.* Indigène. Arbuste propre à orner les rocailles des jardins paysagers ; rameaux blanchâtres, tortueux ; feuilles ailées, de 15 à 20 folioles ovales, petites, soyeuses et blanches ; celles du bout caduques, les autres persis-

tantes, et l'extrémité des pétioles se changeant en épines. De mai en juillet, fleurs en épis. Terre sablonneuse; exposition chaude. Multiplic. de graines en mars, sur couche, et repiquer le plant quand il est assez fort.

INDIGOTIER AUSTRAL. *Indigofera australis*. WILLD. De la Nouv.-Holl. Très-joli arbuste à tige de 15 pouces; feuilles ailées, folioles impaires, aigues; en juin, grappes de fleurs roses, agréables, à forte odeur. Orangerie. Multiplic. de graines sur couche tiède, terre franche légère. — I. A LONGS ÉPIS. *I. macrostachya*. De la Chine. Fort joli; en août, fleurs roses plus grandes et durant peu; feuilles ailées, à folioles plus nombreuses. Même culture; de boutures; serre tempérée. — I. JONCIFORME. *I. juncea*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Buisson de 2 à 3 pieds; rameaux jonciformes; feuilles inférieures ailées, à 3 ou 4 paires de folioles ovales-oblongues : les supérieures simples. En septembre et octobre, fleurs purpurines, en grappes. Terre de bruyère; serre tempérée, multiplic. par boutures. — I. ATROPOURPRE. *I. atropurpurea*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Feuilles ailées avec impaire; onze à 13 folioles acuminées, ovales obtuses, un peu pubescentes; en septembre-octobre, fleurs pourpres, brun sur pourpre clair, en grappes. Serre chaude. Même culture. M. Noisette, depuis 1821, voit tous les ans fleurir dans ses serres chaudes une nouvelle espèce, figurée dans l'HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6, sous le nom d'INDIGOTIER BILABIÉ, *Indigofera bilabiata*. Ce sont des plantes de ce genre qui donnent la belle couleur bleue nommée indigo.

CORONILLE DES JARDINS. *Coronilla Emerus*. Joli arbrisseau indigène, de 4 pieds; feuilles à 7 folioles en cœur et petites; d'avril en juin, et en automne, si on l'a tondu, fleurs d'un beau jaune taché de rouge; terre franche légère; midi. Multiplic. de graines, drageons, marcottes et boutures. On en forme des massifs et des palissades. Ses feuilles macérées donnent, dit-on, une espèce d'indigo. — CORONILLE GLAUQUE. *C. glauca*. Indigène. Tiges de 2 ou 3 pieds, à 7 folioles

opposées, glauques, petites; pendant une partie de l'année, surtout l'hiver, 10 à 12 fleurs, réunies en couronne, d'un beau jaune et à odeur de prune de mirabelle. Terre franche légère; orangerie : ou exposition au midi, et garantir des gelées; peu d'arrosemens. Multiplic. de marcottes, et de graines sur couche; repiquer en pots pour serrer en orangerie l'hiver : le plant fleurira au bout de 2 ans, et quelquefois la 1re. année. — CORONILLE JONCIFORME. *C. juncea.* Tiges de 2 pieds; feuilles à 5 folioles, petites, oblongues; en été, fleurs plus nombreuses, petites, jaunes, réunies en couronne, odorantes. Même culture.

BRACHYSÈME A FEUILLES LARGES. *Brachysema latifolium.* BROWN. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. De la Nouv.-Holl. Arbuste de 4 à 5 pieds, à rameaux grêles et sarmenteux. Feuilles alternes, ovales, entières; en avril et mai, fleurs d'un beau rouge, 1 à 3 ensemble. En pot et terre de bruyère; serre tempérée. Multiplic. de marcottes et de graines.

FAMILLE DES POLYGALÉES. *Corolle papillonnée, calice à 2 divisions latérales grandes, colorées, tenant lieu d'ailes : étendard très-petit, carène ventrue, obtuse ou munie d'une aigrette; 8 étamines, diadelphes : capsule en cœur, biloculaire, s'ouvrant sur les deux côtés.* Arbrisseaux, la plupart toujours verts : le premier est de pleine terre et les autres de serre tempérée : ils aiment la terre de bruyère mélangée d'un peu de terre franche : on les multiplie de graines de marcottes, de boutures et d'éclats. La culture des bruyères leur convient.

POLYGALA A FEUILLES DE BUIS. *Polygala chamæbuxus.* Indigène. Arbuste d'un pied; feuilles semblables à celles du buis; de mai à octobre, fleurs grandes, jaunâtres avec des taches jaune plus foncé, à 2 pétales relevés, imitant un papillon, comme dans toutes les espèces, qui sont fort jolies. Plate-bande de terre de bruyère grasse et ombragée. Multiplic. de rejetons et de semences.

2. POLYGALA A FEUILLES DE MYRTE. *P. myrtifolia.* Du Cap, et toujours vert comme les suivans. Arbuste de 6 pieds; tige et rameaux pendans; feuilles éparses, semblables à celles du myrte. Tout l'été, fleurs barbues, assez grandes, beau violet, très-pâles en dehors. Terre franche mêlée de terre de bruyère et de terreau; oran-

gerie près des jours. Multiplic. de marcottes, de boutures et de graines sur couche chaude et sous châssis; elles lèvent en un mois.

3. Polygala a feuilles opposées. *P. oppositifolia.* Tige de 3 pieds; feuilles en cœur aigu; tout l'été, fleurs barbues, grandes, rouges et en épis.

4. Polygala a feuilles lancéolées. *P. lanceolata.* Rameaux violâtres; feuilles linéaires, lancéolées; tout l'été, fleurs en épis, beau violet en dedans, pourpre clair en dehors, bordées de poils blancs.

5. Polygala a feuilles de bruyère. *P. heisteria.* Tiges très-rameuses; feuilles triangulaires, très-piquantes; toute l'année, fleurs petites, en épi; pétales supérieurs blancs, l'inférieur d'un beau pourpre.

6. Polygala a bractées. *P. bracteolata.* Feuilles linéaires-lancéolées, pointues; de mai en juillet, fleurs très-jolies, en épi, vert rougeâtre en dehors, pourpre éclatant en dedans; pétale inférieur violet à la base, cilié de blanc au sommet. C'est celui dont les boutures réussissent le mieux.

7. Polygala de Virginie. *P. seneka.* Tige herbacée, d'un pied de haut; feuilles oblongues, lancéolées; en juillet, fleurs petites, blanchâtres, en épis lâches.

8. Polygala a belles fleurs. *P. speciosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Tiges de 3 à 4 pieds; feuilles de 18 lignes sur 3 de large; en juin et juillet, fleurs les plus grandes du genre, violet pourpre, en épis de 6 à 8 pouces; pétale inférieur surmonté d'un filament violacé et frangé qui produit un joli effet. Toutes ces espèces se cultivent comme le n°. 2.

FAMILLE des Térébinthes. *Calice infère, partagé; pétales et étamines en même nombre que les divisions et au fond du calice; ovaire, styles et stigmates simples ou multiples; noix osseuse le plus souvent; feuilles alternes; végétaux exotiques, excepté le noyer.* Les espèces analogues aux arbres fruitiers, telles que les pistachiers et noyers, se cultivent de même et se multiplient de graines ou par la greffe. Les autres, sans aimer beaucoup la chaleur; craignent cependant le froid, aussi la plupart demandent à être couverts de litière l'hiver en pleine terre, et d'autres veulent l'orangerie ou la serre tempérée. Ils sont peu difficiles sur le terrain; mais les terres légères un peu

fraîches leur conviennent très-bien. On les multiplie de graines, marcottes, boutures ou rejetons.

SUMAC A FEUILLES D'ORME, ROUVRE des corroyeurs. *Rhus coriaria.* Du Midi de la France. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; feuilles de 15 ou 17 folioles aiguës; fleurs très-petites, vertes, de peu d'effet. Multiplic. facile de rejetons. — SUMAC DE VIRGINIE, SUMAC AMARANTE. *R. typhinum.* Belles panicules de fleurs rouges, ressemblant assez à une tête d'amarante; feuilles ailées à 13 ou 15 folioles. Variété à feuilles panachées. Il trace beaucoup. — SUMAC DU CANADA. *R. canadense.* Folioles glabres, d'un vert luisant en dessus, blanc en dessous; panicules herbacés. — SUMAC GLABRE, VINAIGRIER. *R. glabrum.* De la Caroline. Arbrisseau plus élevé; panicules jaunes, puis rouge éclatant. Le feuillage se colore aussi de cette teinte. On cultive encore le *R. copallinum*, du même pays; feuilles ailées et luisantes. — SUMAC FUSTET. *R. cotinus.* De la France mérid. Feuilles simples, ovales-arrondies, et laissant aux doigts une odeur de citron; panicules légers, souvent en si grand nombre, que l'arbrisseau en est couvert; pédoncules rougeâtres, très-divisés, longs et minces comme du fil; très-petites fleurs blanchâtres, et puis rougeâtres. Les pédoncules et leurs divisions s'allongent ensuite tellement, que de loin elles font l'effet d'une chevelure en mauvais ordre. Il est très-pittoresque pour la décoration des jardins. — On orne encore les jardins paysagers des *R. elegans*, *vernix*, *aromaticum*, *suaveolens*; et l'orangerie des *R. tomentosum*, *viminale*, *lucidum*. L'ARBRE-DU-POISON, *R. toxicodendrum*, d'un aspect séduisant par son feuillage, doit être éloigné des jardins, à cause du danger qu'il présente à un plus haut degré que les autres. Le suc de tous les sumacs peut être dangereux. Toutes terres leur sont propres. Ils fleurissent en juillet. On les multiplie de leurs traces; exposition du nord, abritée des grands vents. Le *copallinum*, l'*aromaticum* et le *suaveolens*, demandent une exposition plus chaude.

CAMELÉE A 3 COQUES, GAROUPE. *Cneorum tricoccum.* De la France mérid. Arbuste de 1 à 2 pieds; feuilles

assez épaisses, allongées, persistantes; tout l'été, fleurs à 3 pétales, jaunes, petites. Terre légère, pierreuse ou de bruyère; exposition ombragée; couverture l'hiver, ou orangerie. Multiplic. de graines en terrines sur couche aussitôt leur maturité; repiquer en pots à l'ombre, et orangerie pendant 2 ans; ou boutures sur couche tiède. — CAMELÉE PULVÉRULENTE. *C. pulverulentum*. Tige de 5 pieds, dont l'écorce se détache par plaques; en été, fleurs à 4 pétales. Orangerie; même culture.

SCHINUS MOLLÉ, POIVRIER D'AMÉRIQUE. *Schinus molle*. Du Pérou. Arbre singulier, à odeur de poivre, à feuilles persistantes, ailées, de 20 ou 30 folioles allongées, celles du bout plus longues. En juillet, fleurs blanches, en petites grappes. Terre franche légère; serre tempérée; multiplic. de marcottes; plus facilement de boutures en avril, sur couche chaude et sous cloche, à l'ombre; elles prennent racine en 2 mois; garantir du moindre froid.

PISTACHIER TÉRÉBINTHE, SAUVAGE. *Pistacia terebinthus*. De Chio. Arbre moyen, qui fournit la vraie térébenthine; naturalisé dans la France mérid. Feuilles ailées à folioles ovales-lancéolées, impaires; en juin et juillet, fleurs petites, purpurines, en panicules. Pleine terre franche et légère lorsqu'il a atteint 5 ou 6 ans, et couverture l'hiver. Multiplic. de marcottes; mieux de semis sur couche chaude et sous châssis. Repiquage en pots et orangerie sèche. — PISTACHIER LENTISQUE. *P. lentiscus*. De Barbarie. Arbrisseau toujours vert; rameaux tortueux; feuilles ailées, à folioles paires, ovales, obtuses; en mai, fleurs purpurines, en grappes. En Orient, il fournit la résine appelée MASTIC dans le commerce. Même culture, mais terre légère, et orangerie. — PISTACHIER DE NARBONNE. *P. narbonensis*. Regardé comme une variété du pistachier vrai, à feuilles et à fruits plus petits. Se cultive de même en espalier. Voyez pour le vrai pistachier, aux arbres fruitiers, pag. 348.

LAUROPHYLLE DU CAP. *Laurophyllus capensis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Arbrisseau à fleurs sans éclat, mais formant de grands panicules dont l'ef-

fet est agréable. Tige de 4 à 6 pieds; feuilles ovales-lancéolées, persistantes; en juin-juillet, fleurs jaunâtres, très-petites. Chez MM. Cels et Noisette. Terre de bruyère, serre tempérée. Multiplic. par marcottes.

AYLANTHE GLANDULEUX, VERNIS DU JAPON. *Aylanthus glandulosa.* DESF. Du Japon. Bel arbre de 50 à 60 pieds, d'un bel aspect; feuilles ailées, à 11 ou 13 folioles, ovales-aiguës, grandes. En août, fleurs verdâtres, en panicules. Il a tant de végétation qu'il croît de 3 pieds par an. Si on lui coupe toutes les branches chaque année, hors celle de la tête, il monte droit et forme un parasol d'un aspect agréable. Il vient partout, mais préfère une terre légère, un peu humide et abritée. Multiplic. de graines, de rejetons ou de racines coupées en morceaux, plantées en rigoles dans un terrain léger et frais. Bois blanc-jaunâtre, satiné, aussi beau que le noyer.

CLAVALIER A FEUILLES DE FRÊNE, FRÊNE ÉPINEUX. *Zanthoxylum fraxinifolium.* MARSH. *Z. ramiflorum.* MICH. Du Canada, très-rustique, de 12 pieds, épineux. Feuilles comme celles du frêne commun; en mars, fleurs sur le vieux bois, et de peu d'apparence; gousses d'un beau rouge, et odorantes aussi-bien que la graine, qui est noire et luisante. Lorsque les gousses s'entr'ouvrent, le contraste des 2 couleurs fait un très-joli effet. Multiplic. de semences, de greffe et de rejetons. Mi-soleil et tout terrain.

PTÉLÉA A 3 FEUILLES, ORME de Samarie, Orme à 3 feuilles. *Ptelea trifoliata.* De la Caroline. Petit arbre branchu et étalé; feuilles à 3 folioles lancéolées, moyennes; en juin, fleurs verdâtres, en assez grands panicules. Semences comme celles de l'orme, mais odeur aromatique lorsqu'on les froisse. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. de marcottes, et de graines aussitôt mûres.

NOYER PACANIER. *Juglans olivæformis.* MICH. *Juglans pacan.* AIT. De l'Amér. septent. Feuilles à 13 folioles lancéolées, dentées, la terminale plus petite; fleurs mâles, en chatons rameux, allongés, un peu grêles; fruits oblongs, presque cylindriques, grosseur

et forme d'une olive, et excellent. Il ne fructifie qu'à 20 ans. — Noyer noir. *J. nigra.* De l'Amér. septent. Très-grand arbre ; feuilles très-longues, de 15 à 19 folioles ovales-lancéolées ; fleurs mâles en chatons cylindriques, grêles et pendans, drupe globuleux, renfermant une noix très-dure dont les cloisons sont ligneuses. Il pousse avec une grande rapidité, et cependant son bois est dur, excellent pour les ouvrages de menuiserie. — Noyer blanc ou ikori. *J. alba.* De la Virginie. Beau port ; 50 pieds de hauteur. Feuilles de 5 à 7 folioles ovales ; fleurs mâles en grappes pendantes, composées de 2 à 3 chatons grêles ; drupe ovale, petit, un peu arrondi, contenant une noix blanchâtre, très-dure, striée et anguleuse. Résiste à nos hivers. — Noyer cendré. *J. cinerea.* De la Louisiane. Ressemblant au noyer noir par son feuillage, mais moins élevé ; feuilles plus rudes, plus pubescentes, à dentelures plus serrées ; chatons courts, épais et cylindriques ; fruits ovales-oblongs, velus et visqueux. Il résiste assez bien au froid. On cultive encore le *J. amara*, *cathartica*, *porcina* et *squamosa*, tous de l'Amér. sept. : ils se greffent sur le noyer commun ; cependant, il faut que cette greffe, offre quelques difficultés, puisque les noyers d'Amér., ainsi que les chênes du même pays, sont toujours rares en France. On assure que M. Péraud, jardinier, près de Lyon, greffe les noyers en écusson avec un plein succès.

PTEROCARYA à feuille de frêne. *Pterocarya fraxinifolia.* Kunth. *Juglans fraxinifolia.* Encyclop. De l'Asie. Connu sous le nom de noyer à feuilles de frêne : arbre de 20 pieds, très-rameux, tortueux : feuilles ailées à folioles, étroites, odorantes comme celles du noyer. Fleurs verdâtres en long épi pendant. Pleine terre. Se multiplie de marcottes : les jeunes pousses gèlent souvent.

FAMILLE des Nerpruns. *Calice infère, divisé ; ordinairement 5 pétales alternes ; étamines de même ; ovaire dans un disque glanduleux calicinal ; style et stigmate simples ou multiples ; baie ou capsule ; feuilles stipulées.* Quoique peu de ces végétaux soient de pleine terre, ils ne sont pas très-sensibles au froid, et peuvent tous se conserver en orangerie ; ils ne sont pas

plus difficiles sur le choix du terrain ; cependant la terre de bruyère convient à 3 ou 4 genres. On les multiplie de graines semées aussitôt leur maturité, de marcottes, boutures, et greffes. Ceux de pleine terre se plaisent en terrain frais et un peu ombragé.

STAPHILIER A FEUILLES AILÉES. Nez-coupé, Patenôtrier ou Faux-Pistachier. *Staphilea pinnata*. Indigène ; de 12 à 15 pieds ; écorce rayée ; feuilles à 5 ou 7 folioles ovales, finement dentées ; en avril et juin, fleurs à 6 pétales blancs, en grappes. — STAPHILIER A FEUILLES TERNÉES. *S. trifoliata*. De la Virginie. Moins grand ; feuilles à 3 folioles ovales-aiguës et dentées ; en mai et juin, fleurs plus grandes, plus grosses, en grappes pendantes et plus longues. Tout terrain, toute exposition ; multiplic. de rejetons ou de graines, dont on fait des chapelets.

FUSAIN COMMUN, BONNET DE PRÊTRE, Bois à lardoire. *Evonymus europæus*. Indigène ; de 10 à 12 pieds ; feuilles ovales, aiguës et dentées ; en mai, fleurs petites et blanchâtres ; capsules rouges, en forme de bonnet de prêtre ; semences orangées. Tout terrain et exposition. Multiplic. de rejetons, ou de semis aussitôt la maturité des graines, qui lèvent en partie au printemps, et l'autre l'année suivante. Propre à former des sujets pour greffer les espèces suivantes. Le charbon très-léger qu'on fait avec son bois sert aux dessinateurs, et entre dans la poudre à canon. Variété panachée à fruits blancs. — FUSAIN A LARGES FEUILLES. *E. latifolius*. Indigène ; de 10 à 15 pieds. Feuilles plus larges. En juin, fleurs verdâtres, à 5 pétales ; fruits à 5 loges, de mêmes forme et couleur que le précédent. Il se cultive et se propage de même, ou de boutures, de marcottes et par greffes, ainsi que les espèces suivantes. — FUSAIN GALEUX. *E. verrucosus*. D'Autriche. Bois couvert d'aspérités ; fleurs rassemblées en plus grand nombre, brunes, à 4 pétales. — FUSAIN TOUJOURS VERT. *E. americanus*. De la Virginie. Feuillage persistant ; très-propre à garnir les bosquets d'hiver ; bonne exposition ; fleurs sans apparence ; fruits rouges, couverts d'aspérités. — FUSAIN NOIR POURPRE. *E. atro-purpureus*. JACQ. De l'Amér. septent. Tige de 10 à

12 pieds. Rameaux lisses; feuilles ovales, finement dentées; en juillet, fleurs d'un pourpre obscur.

CÉLASTRE DE VIRGINIE. *Celastrus bullatus.* Tiges de 4 à 5 pieds, sarmenteuses; feuilles ovales, arrondies; en juin, fleurs blanches, en épis lâches; fruit d'un rouge éclatant. — CÉLASTRE GRIMPANT, BOURREAU DES ARBRES. *C. scandens.* Du Canada. Grimpant, de 12 pieds, volubile et étouffant les autres arbres, feuilles ovales, lisses; en mai et juin, fleurs insignifiantes; fruits rouges à 3 cornes, et d'un effet singulier. Toute terre mais fraîche, et toute exposition. Multiplic. de graines aussitôt mûres, ou de marcottes. — CÉLASTRE A FEUILLES DE BUIS. *C. buxifolius.* Du Cap; de 3 pieds; rameaux épineux; feuilles semblables à celles du buis, mais plus grandes; tout l'été, fleurs petites, blanches, en corymbes; fruits rouges, oblongs. Terre franche légère; exposition chaude, bonne orangerie, ou serre tempérée. Multiplic. de graines sur couche et sous châssis. — CÉLASTRE MULTIFLORE. *C. multiflorus.* Du Cap. Tiges de six pieds, droites, épineuses. Feuilles petites, ovales, dentelées; fleurs petites et blanches. Même culture. — CÉLASTRE LUISANT, Petit Cerisier des Hottentots. *C. lucidus.* Du Cap. Feuilles ovales, épaisses, armées, au sommet, d'un aiguillon crochu. En avril et septembre, fleurs blanches; fruits rouges, semblables à des cerises. Même culture. — CÉLASTRE A FEUILLES ENTIÈRES. *C. integrifolius.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Du Cap. De 4 à 6 pieds; feuilles ovales, un peu coriaces, persistantes; en juillet et août, fleurs en étoiles, à 5 pétales, d'un blanc terne, en cimes lâches. Terre franche légère, mêlée au terreau de bruyère. Multiplic. de marcottes et de graines. Orangerie.

HOUX COMMUN. *Ilex aquifolium.* Indigène. Arbre de 20 à 25 pieds, toujours vert; feuilles ovales, luisantes, ondulées et épineuses; en mai et juin, fleurs très-petites, blanches; baies rouges, jaunes ou blanches. Multiplic. de graines aussitôt mûres, en terre franche légère; autrement elles mettent plusieurs années à lever. Repiquer au printemps suivant. A 3

ans;

ans, il peut recevoir les greffes des variétés à feuilles hérissonnées, ou sans épines, ou panachées, soit blanc pur ou jaune, soit rouge ou violet, ou à baies blanches ou jaunes. Ces variétés sont délicates ; celle panachée de jaune joue de loin l'arbre à feuilles d'or. Les sujets pris dans les bois valent moins, pour la greffe, que ceux de semences. — HOUX D'AMÉRIQUE. *I. opaca.* MICH. Il ressemble à celui d'Europe, mais il atteint jusqu'à 40 pieds d'élévation. Même culture et usages. — HOUX DE MADÈRE. *I. maderiensis.* H. P. Arbrisseau non épineux, très-agréable ; feuilles grandes, persistantes, épaisses, ovales-arrondies. En mai, fleurs rares, plus grandes ; baies d'un beau rouge, dont on peut semer les graines ; ou de greffe sur le commun. Orangerie et même terre. — HOUX DE MINORQUE ou DE MAHON. *I. balearica.* Remarquable par le beau vert de ses feuilles persistantes. Moins délicat, il peut rester l'hiver en pleine terre avec quelques précautions. Greffes sur le houx commun, à la manière des daphnés. — HOUX A FEUILLES DE LAURIER. *I. cassine.* De la Caroline. De 15 à 20 pieds ; feuilles persistantes, pointues, à dents rares ; en août, fleurs petites et blanchâtres. Orangerie. Multiplic. de graines et marcottes. — HOUX DU CANADA. *I. canadensis.* MICH. De pleine terre. *I. prinoïdes, vomitaria,* APALACHINE, *myrtifolia, cassinoïdes, crocea,* HOUX SAFRANÉ, *indica,* tous d'orangerie. Même culture ; terre franche légère.

PRINOS VERTICILLÉ, APALANCHE VERT. *Prinos verticillatus.* De l'Amér. septent. Haut de 5 à 6 pieds ; feuilles ovales, aiguës ; en juillet, fleurs petites et blanches ; à la fin de l'été, petits fruits rouges, long-temps sur les branches. Exposition ombragée. Multiplic. de graines ou de marcottes ; terrain frais ; mieux terre de bruyère. Les *Prinos glaber, lanceolata, lucida* et *prunifolia* sont aussi des arbustes intéressans par leurs jolis fruits rouges. Le *prunifolia* a une variété à fruit blanc.

NERPRUN ALATERNE. *Rhamnus alaternus.* Indigène ; de 10 à 12 pieds ; feuilles persistantes, ovales, dentées, d'un vert luisant ; en avril et juin, fleurs ver-

dâtres, à odeur de miel. Variété à feuilles lancéolées étroites, *angustifolius*; à feuilles plus larges, glauques en dessous, *hispanicus*; à feuilles panachées de jaune, *aureo-variegatus*; panachées de blanc, *albo-variegatus*; maculées de jaune et non persistantes, *maculatus*. Terre forte, médiocre, fraîche; nord et ombrage. Multiplic. de semences, qui sont un an à lever, et dont les jeunes plants sont d'une croissance lente; et de plus, de marcottes relevées au printemps; de boutures, et de greffes pour les variétés délicates, qu'on couvre pendant l'hiver, ou au moins les racines pour qu'elles repoussent si la tige périt. On cultive encore les *R. balearicus*, *frangula*, *hybridus*, *alpinus*, *alnifolius*, *latifolius*, *glandulosus*, *longifolius*, *volubilis* ou *Zizyphus volubilis*, *theesans*. Toutes ces espèces, par la beauté de leur feuillage, méritent d'être employées à l'ornement des jardins.

JUJUBIER CULTIVÉ. *Zizyphus sativus*. H.P. *Rhamnus zizyphus*. L. De Syrie. Arbrisseau de 10 à 15 pieds, très-épineux, et de pleine terre légère (d'orangerie dans le nord); feuilles ovales, luisantes; en juillet, fleurs très-petites et jaunes; fruit rouge, de forme et volume d'une olive. Il ne mûrit que dans les pays chauds. Multiplic. de graines sur couche et sous châssis. Comme on ne le cultive que pour son utilité, il ne convient qu'au midi de la France.

PALIURE ÉPINEUX, ARGALOU, Porte-Chapeau, Épine-de-Christ. *Paliurus aculeatus*. H. P. *Rhamnus Paliurus*. L. Indigène. Arbrisseau très-piquant, de pleine terre, de 7 à 8 pieds; rameaux en zigzag, garnis, à chaque articulation, de 2 aiguillons et d'une feuille petite, ovale-aiguë; de juin en août, fleurs très-petites, jaunes et en petites grappes. Terre légère, pierreuse et un peu fraîche; au midi et surtout abritée des vents d'est. Multiplic. de rejetons au printemps, de graines aussitôt la maturité, en pots et sur couche; rentrer en orangerie la 1re. année; couverture l'hiver.

PITTOSPORUM ONDULÉ. *Pittosporum undulatum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Des Canaries. De 5 à 6 pieds; rameaux souvent verticillés; feuilles persistan-

tes, verticillées, grandes, ovales, à odeur aromatique quand on les froisse; au printemps, fleurs blanches, sentant le jasmin. — PITTOSPORUM À FEUILLES ÉPAISSES. *P. coriaceum.* De Madère. De 6 pieds; rameaux verticillés; feuilles persistantes, larges, ovales; en mai, fleurs en ombelle, blanches, à odeur de jasmin. Ses graines ne mûrissent point. — *P. revolutum*, de la Nouvelle-Galles du Sud. Ses fruits ressemblent à de petits citrons rugueux à 4 lobes : ils s'ouvrent en deux valves, et montrent des graines pisiformes rouges comme du corail, fort jolies. — *P. tobira*, de la Chine, — *P. ferrugineum*, de Guinée; ce dernier de serre chaude. Les autres d'orangerie. Terre franche légère, et en pot ou caisse, qu'on ne change que lorsqu'ils sont tapissés par les racines. Multiplic. de marcottes par incision, ou de semences sur couche et sous châssis.

BURSARIA ÉPINEUX. *Bursaria spinosa.* AND. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la Nouv.-Holl. De 4 à 5 pieds; rameaux grêles, épineux; feuilles oblongues, éparses, luisantes; en août-octobre, fleurs blanches, petites, en grappes. Multiplic. de marcottes; terre de bruyère. Orangerie.

CÉANOTHE D'AFRIQUE. *Ceanothus Africanus.* De 6 à 8 pieds; feuilles lancéolées, dentelées, persistantes; en mars et avril, fleurs petites, blanches, en grappes. Terre franche légère; orangerie. Multiplic. de rejetons en avril, et de boutures et marcottes en juin.

2. CÉANOTHE D'AMÉRIQUE. *C. Americanus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Tiges de 2 ou 3 pieds; feuilles petites, ovales, dentées; en juillet et octobre, fleurs blanches, très-petites, en grappes légères. Pleine terre de bruyère; mi-soleil. Multiplic. de graine sur couche, et en terrines qu'on rentre dans l'orangerie le 1er. hiver, ou de marcottes. Les tiges périssent par les fortes gelées, mais il en repousse de nouvelles qui fleurissent aussi promptement que les anciennes.

3. CÉANOTHE AZURÉ. *C. azureus.* Arbrisseau de 2 à 3 pieds, droit, rameux : feuilles oblongues, obtuses, dentées, blanches et drapées en dessous, longues de 2 à 4 pouces : en juillet fleurs azurées, élégantes, disposées

en grappe au bout des rameaux. Terre de bruyères. Serres tempérées. Multiplic. de boutures.

PHYLIQUE BRUYÉRIFORME, BRUYÈRE DU CAP. *Phylica ericoïdes*. De Portugal et du Cap. De 2 à 3 pieds; feuilles petites, linéaires, étroites, glauques en dessous; de septembre en mars, fleurs petites, d'un beau blanc, en têtes formant le bouton; odeur d'amande. — PHYLIQUE PLUMEUSE. *P. plumosa*. Feuilles étroites, assez longues, un peu courbées, plumeuses, chargées de poils soyeux, blanchâtres, nombreux au sommet des rameaux, couvrant les fleurs; en juin, celles-ci en têtes, et corolle frangée. — PHYLIQUE A FEUILLES DE ROMARIN. *P. rosmarinifolia*. Tige de 5 à 6 pieds; feuilles un peu semblables à celles du romarin, mais blanchâtres, et leurs bords roulés en dessous; au printemps, fleurs blanches, en épis feuillés. — PHYLIQUE AXILLAIRE. *P. axillaris*. Elle ressemble à la précédente par ses feuilles, mais elle en diffère par ses fleurs axillaires et solitaires. — PHYLIQUE LUISANTE. *P. nitida*. LAM. Tiges glabres, brunâtres; feuilles linéaires, glabres et luisantes en dessus, cotonneuses en dessous; fleurs en petites têtes terminales. — PHYLIQUE ORIENTALE. *P. orientalis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De 2 à 3 pieds; feuilles ovales-lancéolées, persistantes, cotonneuses en dessous; en octobre et novembre, fleurs petites, blanchâtres, en panicule. On cultive encore les PHYLIQUES A FEUILLES DE BUIS, *buxifolia*; — EN ÉPI, *spicata*, — A GRAPPES, *racemosa*. Du Cap. — SQUARREUSE, *squarrosa*; — A FEUILLES DE LEDON, *ledifolia*; et A FEUILLES DE THYM, *thymifolia*. Tous ces arbrisseaux, toujours verts, se cultivent comme les diosmas.

LASIOPÉTALE A FLEURS PURPURINES. *Lasiopetalum purpurescens*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Arbuste d'un à 2 pieds; rameaux étalés, chargés, ainsi que toute la plante, de poils roussâtres, étoilés; feuilles oblongues, stipulées; en mai et juin, fleurs purpurines en petites grappes. Terre de bruyère; serre tempérée, multiplic. par marcottes. Chez M. Cels.

AUCUBA DU JAPON. *Aucuba japonica*. Dioïque. Arbuste, de 3 à 4 pieds très-rameux; feuilles persis-

tantes, grandes, ovales, d'un vert luisant marbré de beau jaune; en avril, fleurs petites, brunes, peu remarquables. Terre franche légère, mi-soleil; garantir de l'humidité l'hiver. Multiplic. de marcottes et boutures au printemps. Quelques pieds en orangerie. On ne possède que des individus femelles.

FAMILLE DES EUPHORBES. (*Voy.* page 560.) Les buis sont les seuls végétaux de cette famille que l'on cultive en pleine terre; les autres craignent le froid, et demandent l'orangerie, la serre tempérée, ou la serre chaude. Une terre plutôt franche que légère est celle qui leur convient le mieux. On les multiplie de graines, boutures, marcottes, drageons et éclats.

EUPHORBE PONCEAU. *Euphorbia punicea.* SWART. De 4 pieds; de la Jamaïque; tronc et rameaux grisâtres; feuilles grandes, lancéolées, glauques en dessous; en janvier, fleurs peu apparentes, bractées ovales, rouge vif. Terre franche, serre chaude; fréquens arrosemens l'été, très-modérés l'hiver. Semis ou boutures sur couche chaude et sous châssis.

2—3. EUPHORBE HÉTÉROPHYLLE OU CYATHIFORME. *E. heterophylla.* L. et *cyathophora.* JACQ. De l'Amér. septent. Tiges de 2 à 3 pieds; rameaux anguleux; feuilles ovales ou panduriformes, vert léger; tout l'été, fleurs herbacées; bractées grandes et remarquables par une tache large et de couleur écarlate. Même culture, ou placées près des murs, au midi, où elles mûrissent leurs graines dans l'année, et périssent aux premiers froids.

4. EUPHORBE MELLIFÈRE. *E. mellifera.* Joli arbrisseau; feuilles comme celles du laurier-rose; fleurs brunes, en thyrse. Terre d'oranger. Multiplic. de graines, de boutures ou de drageons. Orangerie.

5. EUPHORBE DE COMMELIN. *E. commelini.* Tige droite, rameuse, garnie de longues épines acérées qui ont été des stipules. Feuilles spatulées, épaisses, roides: fleurs pédonculées, très-petites, munies d'une collerette diphylle, plane, du plus beau rouge. Serre chaude et tannée, chez M. Cels.

6—7. EUPHORBE MÉLONIFORME, et TÊTE DE MÉDUSE. *E. meloniformis*, et *E. caput Medusæ.* Du Cap, et sans épines. La 1re. consiste en une masse presque

ronde, verte, charnue, à plusieurs angles et à sillons. L'autre est composée d'une masse de quelques pouces, d'où sortent des rameaux charnus et verts. De mai en septembre, fleurs verdâtres dans la 1re. espèce; et en juillet, fleurs jaunâtres dans la 2e., mais peu apparentes. Culture des cactiers.

PEDILANTHE TITHYMALOÏDE. *Pedilanthus tithymaloïdes.* Poit. Tige succulente, glabre, droite, peu rameuse, haute de 2 à 4 pieds : feuilles ovales, munies de 2 glandes en place de stipules. Fleurs rouges pourpres, ayant la forme d'un sabot chinois, placées vers le sommet des rameaux. Terre douce et substantielle. Serre chaude et tannée continuellement. Multiplic. de bouture très-facilement. Ne végète bien qu'au moyen d'une chaleur extraordinaire.

XYLOPHYLLE EN FAUX. *Xylophylla falcata.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Des îles Bahama. Arbrisseau de 3 ou 6 pieds, remarquable par ses feuilles allongées, persistantes, arquées en faux, à dents écartées, sur lesquelles les fleurs sont sessiles et groupées plusieurs ensemble. Ces fleurs sont petites, rouge de sang, en juin. Serre chaude. Multiplic. par boutures.

CLUTELLE ALATERNOÏDE. *Clutia alaternoïdes.* Tiges de 6 à 8 pieds; rameaux un peu pendans; feuilles persistantes, petites, lancéolées-linéaires; de décembre en mars, fleurs petites et verdâtres. — Clutelle élégante. *C. pulchella.* D'Afrique. Tige de 4 à 6 pieds; feuilles ovales, molles, d'un joli vert, rougissant avant de tomber; pendant une partie de l'année, fleurs petites, blanches. Culture des cliffortes; multiplic. de boutures qu'on sépare au printemps.

BUIS TOUJOURS VERT. *Buxus sempervirens.* Monoïque. Indigène. Arbre de 3e. grandeur; feuilles petites, persistantes; en avril, fleurs blanchâtres, sans apparence. Variétés à feuilles, soit panachées, maculées, ou bordées de blanc ou de jaune: autre à feuilles étroites, panachées, bordées. Tout terrain, mais mieux terre légère. Multip. de semences pour l'espèce, et de marcottes ou de greffe pour les variétés. — Buis a bordures, nain. *B. suffruticosa.* Cette variété est employée dans nos

jardins pour en border les plates-bandes. Multiplic. par éclat. Il vaut mieux semer les buis en terre légère aussitôt la maturité des graines. — BUIS DE MAHON. *B. balearica.* H. P. De 10 pieds; feuilles grandes; en mai, fleurs jaunes, petites, en paquets, à odeur agréable. Terre franche légère en orangerie, ou légère en pleine terre; exposition chaude; couverture dans les grands froids; boutures sur couche tiède, et en orangerie la 1re. année.

MÉDICINIER A FEUILLES EN VIOLON. *Jatropha acuminata. J. panduræfolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Monoïque. Des Antilles. Tige de 3 à 6 pieds, feuilles en forme de violon, terminées par une pointe, à stipules oblongues; en été, fleurs d'un écarlate très-vif, en corymbes. — MÉDICINIER CASSAVE, MANIOC. *J. manihot.* De l'Amér. mérid. Tige de 6 à 7 pieds, noueuse et moelleuse; racine très-grosse; feuilles découpées en 3 à 7 lobes, glauques en dessous; en juillet et août, fleurs rougeâtres, en grappes. Ses racines sont de gros tubercules oblongs: on les râpe; ensuite, par la pression, on en fait sortir un suc, laiteux et vénéreux: on fait sécher la râpure sur des plaques de fer échauffées, pour la convertir en *couac* ou en *cassave*, nourriture fort saine. La fécule que dépose le lait vénéneux est un amidon, une farine à faire des gâteaux, enfin le tapiouka du commerce. La cassave fait aussi la base d'une liqueur enivrante. —M. CATHARTIQUE. *J. curcas.* Les fruits, employés en médecine, sont les pignons d'Inde des boutiques. — M. PIQUANT. *J. urens.* De mai en juillet, jolies fleurs blanches; poils droits, épineux et piquans, comme l'ortie. — M. MULTIFIDE. *J. multifida*, toujours vert; feuilles grandes, palmées, un peu rudes; fleurs écarlates. — M. A FEUILLES DE NAPÉE. *J. napæifolia*, Fleurs d'un beau blanc. — M. A FEUILLES ENTIÈRES. *J. integerrima.* JACQ. De Cuba. De 10 pieds; feuilles ovales, en cœur; fleurs écarlates, d'un pouce de diamètre. Terre franche, serre chaude, peu d'arrosemens. Multiplic. de marcottes, graines et boutures sur couche chaude et sous châssis.

CROTON ARBRE A SUIF. GLUTTIER, ou SAPI PORTE-

SUIF. *Croton sebiferum*. De la Chine. Arbre de 2e. grandeur; feuilles persistantes, rhomboïdales, pointues et glanduleuses; en septembre, fleurs en chaton; fruits couverts d'une substance blanche, dont on fait de la chandelle. — *C. cascarilla*, de la Jamaïque, toujours vert, remarquable par son odeur aromatique. Serre chaude. — *C. balsamiferum*, des Antilles; il produit un baume et une liqueur agréable. Serre chaude. — *C. tinctorium*, cultivé pour la couleur bleue qu'il donne. Celui-ci est annuel et de pleine terre dans le midi de la France. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis; le jeune plant traité de même après le repiquage, puis placé à demi-ombre à l'air pour le fortifier.

FAMILLE DES GRENADILLES. *Fleurs hermaphrodites; calice infère, coloré; ovaire supère; 1 style à 3 stigmates; baie à écorce solide; graines cartilagineuses ou crustacées; feuilles alternes avec vrilles.* Terre légère substantielle; arrosemens fréquens pendant la végétation; multiplic. de graines et marcottes. Pleine terre avec couverture l'hiver; serre tempérée et chaude.

GRENADILLE bleue, FLEUR DE LA PASSION. *Passiflora cœrulea*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Arbrisseau charmant, sarmenteux, muni de vrilles. De l'Amér. mérid., comme les suivans. Tiges de 20 pieds et plus; feuilles persistantes, à 5 ou 7 digitations oblongues; de juin en octobre, fleurs glanduleuses, avec une couronne frangée, bleue vers son extrémité, purpurine à sa base, et ayant un cercle blanc dans sa partie moyenne; calice à 5 divisions oblongues et blanches en dedans, pistil en forme de pilon et très-long; fruits gros comme un œuf, d'un jaune-orangé, mou, pulpeux et qu'on mange en Amérique et en Italie. Terre légère et substantielle; exposition chaude contre un mur; arrosemens fréquens en été; garantir du froid par une bonne couche de litière, et empailler les branches. Multiplic. de graines aussitôt mûres, sur couche chaude et sous châssis, pour repiquer à 2 ans, et mettre en place à 3 ou 4 ans; ou de rejetons et boutures au printemps, ces dernières traitées comme les semences, ou enfin de marcottes. Dans les terrains forts et humides, les tenir en pots et les rentrer en orangerie.

2. Grenadille incarnate. *P. incarnata.* Tiges menues, cylindriques; feuilles à 3 lobes ovales, pointus et dentelés; en juillet et août, fleurs blanches, grandes; couronne purpurine au centre, violet pâle à la circonférence, et un cercle noir à la partie moyenne. Même culture, mais orangerie et mieux bâche ou serre tempérée. Terre de bruyère. En serre chaude, les fruits, abondans et d'une saveur fort agréable, mûrissent et se mangent.

3. Grenadille quadrangulaire. *P. quadrangularis.* Tige grimpante, de 30 à 60 pieds; feuilles larges, en cœur, entières; en août et octobre, fleurs odorantes, plus grandes et plus grosses que celles des autres espèces. Calice bordé de pourpre; corolle purpurine; filets nombreux, très-longs, panachés de blanc et de violet. Fruits gros, jaunâtres, à odeur agréable, très-bons à manger. Même culture, mais terre franche légère et serre chaude, où elle demande appui et jour. Il ne faut pas, en transplantant, couper et découvrir les racines.

4. Grenadille ailée. *P. alata.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. Tige à 4 angles membraneux; feuilles simples, lancéolées, dentées; d'avril en décembre, fleurs assez grandes, pendantes, rouges dans l'intérieur, et très-odorantes. Même culture que la préc dente, avec laquelle cette belle espèce a des rapports; mais elle peut passer l'hiver dans la serre tempérée, et même en pleine terre, si on la greffe sur la *G. bleue;* dans ce cas, il faut la mettre à exposition chaude, bien empailler les tiges et couvrir les racines pendant l'hiver.

5. Grenadille soyeuse. *P. holosericea.* De la Vera-Crux. Rameaux de 10 à 12 pieds; feuilles ovales, à 3 lobes mucronés; en été, fleurs larges de 18 lignes; pétales blancs; couronne jaune à la partie supérieure, purpurine à la base. Les rameaux, en longues guirlandes, font un très-joli effet. Serre chaude. Multiplic. de marcottes.

6. Grenadille pédalée. *P. pedata.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Feuilles à 7 divisions, dentées en scie; de juillet en octobre, fleurs très-grandes; couronne frangée, rouge foncé, avec 2 ou 3 cercles blancs, beau

violet à l'extrémité; filets de la couronne tortueux. Culture du n°. 3.

7. Grenadille pommiforme. *P. maliformis.* Tiges de 15 à 20 pieds; feuilles en cœur, oblongues, pointues; de mai en octobre, fleurs à ample collerette de 3 folioles, rougeâtres, veinées de lignes plus foncées; fruits jaunes, de la grosseur d'une pomme. Même culture.

8. Grenadille a feuilles de laurier. *P. laurifolia.* Tige très-élevée et grimpante; feuilles ovales, oblongues et lisses; en juin et juillet, fleurs mêlées de blanc, de pourpre et de violet, à odeur agréable. Fruits jaunes, gros comme un œuf. Même culture.

9. Grenadille violacée. *P. violacea.* Herbier de l'Amateur, vol. 7. Tige de 20 pieds; feuilles palmées, à 3 ou 5 lobes oblongs, lancéolés. De mai en octobre, fleurs larges de 3 pouces; calice violet-clair à l'intérieur, vert-brunâtre extérieurement; pétales de même couleur; filamens de la couronne blancs au sommet, violets à la base. M. David, jardinier aussi instruit qu'intelligent et chargé de diriger le magnifique jardin de M. Boursault, la cultive en serre tempérée. On voit dans le même jardin le *passiflora murucuia*, qu'il serait facile de multiplier et de répandre dans le commerce.

10 — 16. Grenadille biflore. *P. biflora.* Tige de 10 pieds; feuilles à 2 lobes divergens, oblongs, couverts de poils en dessous; en août, fleurs petites, blanches et à couronne jaunâtre. Culture du n°. 2. On cultive comme le n°. 3 les *P. suberosa;* en juin et septembre, fleurs à limbe blanc, couronne intérieure bleue, la moyenne rougeâtre, et l'extérieure à 30 rayons rouges. *P. punctata*, feuilles ponctuées en dessous, fleurs blanches et couronne jaune, en mai et juin. *P. perfoliata, normalis, aurantia, heterophylla*, et la Grenadille a grappes, *Passiflora racemosa*, figurée dans l'Herbier de l'Amateur, vol. 6.

FAMILLE des Orties. *Fleurs monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites; calice divisé; pas de corolle. Fleurs mâles : ordinairement 9 étamines et un ovaire stérile ; fleurs femelles : 1 ovaire supère; 1, 2 ou point de styles, souvent 2 stigma-*

tes; 1 semence nue ou recouverte du calice quelquefois en baie. Tous les végétaux exotiques appartenant à cette famille craignent beaucoup le froid, et demandent la serre chaude ou au moins tempérée. On les multiplie de boutures et marcottes faciles à s'enraciner, et on les cultive en terre franche légère.

FIGUIER DE LA BAIE BOTANIQUE. *Ficus rubiginosa.* DESF. *Ficus australis.* WILLD. Tige brune; rameaux verts, ponctués; feuilles ovales, épaisses, luisantes en dessus, couvertes d'un duvet ferrugineux en dessous; fleurs enfermée dans le fruit. Terre franche légère; midi; serre tempérée ou très-bonne orangerie. Multip. de marcottes, ou boutures dont on laisse sécher la coupe, et que l'on place dans des pots sur couche chaude et sous châssis; arrosemens modérés.

2. FIGUIER A GRANDES FEUILLES. *F. macrophylla.* DESF. De la Nouv.-Holl. Tige de 12 à 15 pieds; feuilles grandes, oblongues, en cœur à leur base. Même culture.

3. FIGUIER BENJAMIN. *F. benjamina.* De l'Inde. Arbre élevé; feuilles ovales, entières; fruits blanchâtres, de la grosseur d'un pois. Serre tempérée ou bonne orangerie. Terre franche; même culture.

4. FIGUIER A FEUILLES DE NÉNUPHAR. *F. nympheæfolia.* De 20 pieds; feuilles très-grandes, ovales, mucronées, glauques en dessous, de la forme de celles du nénuphar. Serre chaude, où il fait un très-bel effet, même culture.

5 — 22. FIGUIER ÉLASTIQUE. *F. elastica.* Des Indes. Grand arbre; feuilles enveloppées, avant leur développement, d'une spathe rose. Culture du précédent. C'est un des plus beaux arbres de serre chaude. Les suivans se cultivent de même, et sont de serre chaude; *F. religiosa, bengalensis, indica, virens, scabra, mauritana, populifolia, ulmifolia, laurifolia, citrifolia, crassinervia, australis* ou *ferruginea, racemosa, phytolaccæfolia, glaucophylla, pyrifolia* et *scandens.*

FAMILLE DES HAMAMELIDÉES.

HAMAMÉLIS DE VIRGINIE. *Hamamelis virginica.* Arbrisseau à feuilles semblables à celles de l'aune; en automne, fleurs ramassées, à 4 pétales étroits, très-

longs, tortillés et jaunes; fruits en paquets, mûrissant l'année suivante. Terrain frais, léger et ombragé. Multiplic. de marcottes incisées, faites à l'automne, en terrain humide, ou de graines semées au levant en terre de bruyère; elles ne lèvent que la 3e. année.

FOTHERGILLA A FEUILLES D'AUNE. *Fothergilla alnifolia.* L. F. *Fothergilla Gardeni.* JACQ. De la Caroline. Arbuste de 2 pieds; rameaux cotonneux et blanchâtres; feuilles ovales, obtuses, blanchâtres en dessous; en avril, fleurs en épis ovales et blancs par le duvet qui les recouvre, odeur agréable. Fruits lançant assez loin et avec bruit leurs semences. Multiplic. de graines et marcottes. Plate-bande, de terre de bruyère, ombre et humidité.

FAMILLE DES AMENTACÉES. *Fleurs monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites, apétales; les mâles en chaton; étamines dans un calice monophylle ou dans une écaille; fleurs en chaton, ou fasciculées, ou solitaires; ovaire supère, quelquefois multiple, style et stigmate de même; semences nues ou capsules; feuilles alternes.* Ces végétaux sont de pleine terre sans exception. Les uns aiment une terre franche profonde; ce sont ceux qui peuplent nos forêts, les ormes, bouleaux, charmes, hêtres, chênes et platanes; les autres préfèrent une terre plus légère, humide, et se plaisent sur le bord des eaux, dont ils font l'ornement. Les 1ers. se multiplient de semis en grand, en pépinière ou en place; leurs variétés se perpétuent par la greffe. Les 2es. se sèment plus rarement à cause de la grande facilité avec laquelle leurs boutures et marcottes s'enracinent. Quelques-uns se multiplient de rejetons. Tous ne sont propres qu'à la décoration des parcs ou des grands jardins paysagers, si l'on en excepte ce 1er. genre.

ORME CHAMPÊTRE. *Ulmus campestris.* Indigène. Arbre de 1re. grandeur. Il a beaucoup de variétés, 1°. A FEUILLES LARGES ET RUDES. *U. vulgaris;* 2°. A FEUILLES ÉTROITES ET RUDES, ORMILLE. *U. stricta;* 3°. A FEUILLES GLABRES ET D'UN VERT NOIR. *U. glabra* 4°. A FEUILLES GLABRES ET PANACHÉES. *U. glabra variegata;* 5°. A FEUILLES LARGES, ORME TILLEUL. *U. latifolia;* 6°. A FEUILLES PETITES et à fibres de bois contournées, ORME A MOYEUX, ORME TORTILLARD. *U. modiolina.* Terre franche, légère et profonde; exposition dans les plaines et les vallées; multiplic. de semences aussitôt leur maturité et qu'on couvre légèrement; ou

de marcottes, et mieux de greffes, seulement pour les variétés; repiquage au printemps suivant, et mêmes traitemens que pour les autres élèves de pépinière. On est dans l'usage de l'arrêter à 5 ou 6 pieds, en retranchant la partie supérieure. Cette opération a l'avantage de le faire grossir. Quand il est en place, on attend plusieurs années pour couper les branches, qu'on taille rez tronc, pour se procurer du meilleur bois à feu; il résulte de graves inconvéniens de cette méthode, qui fait quelquefois carier le cœur de l'arbre. Si l'on désire de belles pièces de bois pour pompes ou pour charronnage, il vaut mieux conserver la tige et couper les branches dans leur jeunesse, pour que la plaie se recouvre promptement. Cette marche est applicable à tous les arbres destinés à la charpente, à la menuiserie, etc.; et, si on les greffe, il faut le faire à six pouces de terre. On préviendrait tous les inconvéniens si l'on pouvait semer en place. Si cet arbre n'est pas très-recherché pour l'ornement des jardins paysagers, il l'est beaucoup pour la plantation des grandes routes et des avenues. Son bois, et particulièrement celui du *tortillard*, est précieux pour le charronnage; mais il a un ennemi dont il faut le préserver, c'est la chenille d'un bombix, le COSSUS GATE-BOIS, *bombix cossus*. Cet insecte, de 2 à 3 pouces de long, d'une odeur désagréable, et d'un rouge luisant avec la tête noire, parvient à pénétrer entre le bois et l'écorce, depuis la base de l'arbre jusqu'à la hauteur de 2 ou 3 pieds seulement. Il ronge l'aubier et l'écorce, et, s'il y en a plusieurs, ils finissent par cerner l'écorce et par occasioner la mort de l'arbre. On reconnaît sa présence sur un arbre, à la sciure du bois qui bouche son trou, et dont une partie qui tombe à terre, a l'odeur de l'insecte. On élargit un peu le trou, on suit sa route, et on parvient assez facilement à le prendre, s'il n'est pas en état de chrysalide. Il faut détruire aussi l'insecte en état de papillon. Il est grisâtre, avec des taches brunes et des lignes noires sur les ailes, a un pouce et demi de long, et paraît en juin et juillet, voltige, le matin avant le lever du soleil, et le soir après son coucher, autour des tiges d'orme pour y pondre.

2°. Orme pédonculé, Orme de Hollande. *U. pedunculata.* Foug. Il ressemble à l'orme commun, mais feuilles très-grandes, moins rudes : longs pédoncules des fleurs en bouquets ombelliformes, et bois moins dur ; 3°. Orme d'Amérique. *U. americana.* Arbre de 100 pieds et superbe, mais inférieur à celui d'Europe pour la qualité du bois ; 4°. Orme rouge. *U. americana rubra.* Arbre de 60 pieds, dont le bois est supérieur au précédent. Variétés, *U. tomentosa.* Desf., et *U. pendula ;* 5°. Orme nain, *U. pumila*, joli arbuste ; 6°. *U. crispa*, grand arbre, à feuilles crépues, rudes, souvent en entonnoir à l'extrémité des branches, principale nervure jaune citron. Les rameaux sont flexibles et font l'effet du saule pleureur. Même culture.

PLANÈRE de Richard ; nerprun a feuilles d'orme ; orme polygame. *Planera Richardi.* Mich. *Rhamnus carpinifolius.* Willd. *Ulmus polygama.* Juss. De la Sibérie. Arbre de la grandeur du charme ; feuilles alternes, ovales, crénelées ; fleurs mâles rassemblées, femelles solitaires ; fruit sans aile. Très-rustique. Culture des ormes.

MICOCOULIER de Provence ou austral. *Celtis australis.* Du midi de la France. Arbre de 40 à 50 pieds ; racines pivotantes ; rameaux longs et flexibles ; feuilles ovales-lancéolées, dentées ; en mars, fleurs petites, verdâtres, fruits presque secs, noirâtres. Variété à fleurs panachées. Terre légère, profonde, humide et chaude. Multiplic. de semences aussitôt mûres, en terrines profondes ou en petites caisses. Une partie des graines lèvent la 1re. année, et l'autre la 2e. On garantit du froid les jeunes plants, avec un peu de litière. On les met ensuite en plate-bande, toujours en les garantissant dans les fortes gelées, pendant 4 ou 5 ans. On les met en pépinière quand ils sont assez forts, et on les traite comme les autres. Bois dur, compact, souple, propre à beaucoup d'ouvrages et susceptible de prendre un beau poli, ainsi que celui des espèces suivantes.

2. Micocoulier de Virginie. *C. occidentalis.* Duh. Encore plus grand et plus beau que le précédent. Feuilles ovales, dentées, luisantes en dessus ; en avril et mai

fleurs petites, verdâtres; fruits ovales, charnus, d'un pourpre foncé, et de la grosseur d'une cerise. Même culture.

3. Micocoulier du Levant. *C. orientalis.* Miller. *C. Tournefortii.* Lam. De 25 à 30 pieds; feuilles ovales, pointues, dentées en scie. Même culture.

4. Micocoulier a feuilles en coeur. *C. cordata.* H. P. *C. crassifolia.* Lam. De l'Amériq. septent. Superbe arbre; feuilles 3 fois plus grandes, en cœur, nerveuses. Même culture, et greffer, ainsi que celui de Virginie, sur le micocoulier de Provence; il est plus propre à l'ornement, mais ces derniers méritent la préférence sous les rapports d'utilité.

5. Micocoulier de la chine. *C. sinensis.* Feuilles en cœur, très-luisantes : la grandeur de l'arbre n'est pas connue, parce qu'on le tient encore en serre tempérée.

SAULE commun ou blanc. *Salix alba.* Indigène. Arbre de 40 à 50 pieds; on est dans l'usage de l'étêter et ensuite de lui couper les branches tous les 2 ou 3 ans; aussi le tronc pourit et se creuse, et il n'en reste que l'écorce, ce qui ne l'empêche pas de produire de fortes branches. Tous les saules conviennent aux sites aquatiques des jardins paysagers.

2. Saule pourpre, Osier rouge ou franc. *S. purpurea.* Indigène. Arbrisseau à branches d'un rouge pourpre très-vif; feuilles longues, étroites, finement dentées. Cette espèce est plus que les autres estimée des vanniers et tonneliers, parce que ses branches, moins rameuses, se fendent plus aisément.

3. Saule Osier jaune. *S. vitellina.* Indigène. De 10 à 12 pieds, à rameaux jaunes ou orangés. Feuilles étroites, soyeuses et blanchâtres en dessous. Il est sensible à la gelée dans les terres froides. Les jardiniers et les tonneliers en font un grand usage.

4. Saule viminal, Osier vert, de rivière ou des iles. *S. viminalis.* Indigène. Rameaux longs, vert jaune, légèrement soyeux; feuilles lancéolées-linéaires, ondulées, soyeuses et argentées. Variétés à écorce noire ou blanche, d'où les noms d'*Osier noir* ou *blanc*. Ses

branches, moins flexibles, mais d'une plus grande durée que celles des précédens, ont besoin d'être un peu desséchées pour être employées comme liens. Terrains les plus humides.

5. Saule odorant. *S. pentandra.* Indigène. Arbre élevé, à rameaux rougeâtres et cassans; feuilles lancéolées, dentées, luisantes, odorantes, ayant quelque ressemblance avec celles de laurier.

6. Saule Marceau. *S. caprea.* Indigène et grand. Feuilles ovales, ridées, cotonneuses en dessous. Variété à feuilles d'orme; autre à feuilles panachées. Il réussit dans les craies.

7. Saule pleureur, Parasol du grand-seigneur ou de Babylone. *S. babylonica.* D'Orient. Arbre de 30 à 40 pieds. Tout le monde connaît l'effet singulier qu'il produit par ses rameaux très-longs, très-grêles, très-souples, pendant jusqu'à terre, et garnis de feuilles longues, lancéolées-linéaires.

8 — 10. Tous ces arbres aiment un terrain humide, et se propagent de marcottes, de boutures qu'on appelle *plantards* ou *plançons*, et par la greffe. Quelques espèces ne sont que des arbustes, comme le Saule argenté, *S. argentea*, de l'Amérique sept., dont les feuilles sont argentées des 2 côtés, le Saule a feuilles de myrte, *S. myrtinites*, et le Saule des sables, qu'on trouve près de Rambouillet, *S. arenaria.* On cultive encore et on trouve chez M. Godefroy, le *Salix amygdalina, acuminata cærulea, cinerea depressa, laurifolia, prunifolia, rosmarinifolia* et *triandia.*

PEUPLIER blanc, ypréau, blanc de Hollande. *Populus alba.* Arbre indigène, de 100 à 120 pieds; branches formant une belle tête; feuilles arrondies, terminées en pointe, anguleuses, un peu dentées, vert foncé en dessus, duveteuses et blanches en dessous; en avril, fleurs peu apparentes. Variété : *P. grisea*, à feuilles d'un blanc cendré en dessous; d'un bel effet lorsque le vent agite ses feuilles : on le nomme *Grisard* ou *Grisaille.* Il se plaît dans les vallons, et les terres fortes et fraîches.

2. Peuplier tremble. *P. tremula.* Indigène. Hau-

teur du 1er. ; écorce blanchâtre. On le voit partout. Il vient bien dans un terrain sec et profond, et mieux dans une terre fraîche. Feuilles obrondes, à pétioles longs et grêles.

3. Peuplier faux-tremble. *P. tremuloïdes.* De l'Amér. septent. Il ressemble au précédent ; feuilles plus petites, acuminées et un peu cordiformes à leur base.

4. Peuplier d'Athènes. *P. græca.* Du Levant. Arbre élevé; feuilles en cœur, pointues, glauques en dessous.

5. Peuplier d'Italie, pyramidal. *P. fastigiata.* H. P. *P. dilatata.* H K. Arbre très-haut, pyramidal, propre à terminer les points de vue; feuilles ou en cœur ou en losange, panachées dans une variété. Il croît très-vite, même dans les terres sèches, mais il préfère les fraîches.

6. Peuplier noir. *P. nigra.* Indigène. Très-droit, très-haut; végétation considérable et fort prompte dans les lieux qui lui conviennent. Feuilles en losange, terminées en pointe. Au printemps ses bourgeons exsudent une liqueur visqueuse et aromatique. Terrain frais.

7. Peuplier de la Caroline. *P. angulata*, H. K. *P. angulosa.* Mich. Jeunes rameaux anguleux. Bel arbre de 80 pieds; feuilles superbes, plus larges que la main, et les plus grandes du genre, ovales-allongées; ces avantages sont balancés par la facilité qu'un si large feuillage donne au vent de briser l'arbre : il faut l'abriter des vents violens; en terrain frais. Il est délicat, et perd souvent des branches par les fortes gelées. Bois très-tendre.

8. Peuplier de Virginie, P. Suisse. *P. monilifera.* Mich. Arbre de 60 à 70 pieds; rameaux anguleux; feuilles en cœur, glabres et à dents obtuses; moins difficile que le précédent sur le terrain ; végétation rapide.

9. Peuplier du Canada. *P. canadensis*, H. K., de 70 à 80 pieds; ne diffère du *P. virginiana* que par ses rameaux parsemés de points blancs et de lignes blanches, et ses feuilles plus larges, un peu arrondies et terminées par une glande rougeâtre. Terre humide.

10. Peuplier argenté. *P. heterophylla.* De l'Amér. septent. Rameaux anguleux; feuilles en cœur allongé,

dentées, soyeuses des 2 côtés. L'arbre est droit, et s'élève à 70 pieds; la largeur de ses feuilles donne prise aux vents, qui souvent le mutilent.

11. Peuplier liard, grand baumier. *P. viminea, P. candicans*. H. K. Du Canada. Arbre droit, de 50 pieds; feuilles ovales-oblongues, inégalement dentées, vert terne et foncé en dessus, blanches en dessous, 2 fois plus grandes que celles du suivant; bourgeons jaunâtres, résineux, odorans; bois très-tendre.

12. Peuplier baumier, Tacamahaca. *P. balsamifera*. De la Caroline. Il a du rapport avec le précédent, mais ne s'élève qu'à 8 ou 10 pieds en France; bois à odeur balsamique semblable à celle du suc résineux qui transpire par ses bourgeons; il produit en Amérique la résine nommée gomme *Tacamahaca*. Plus délicat, il a besoin d'une meilleure exposition. Terre fraîche pas trop humide. Bois très-tendre.

13. Peuplier a grandes dents. *P. grandidentata* H. P. Du Canada. Arbre de plus de 50 pieds. Rameaux anguleux et rouges; feuilles grandes, ovales, très-aiguës, dentées. Bois très-tendre et léger.

En général, ces arbres sont propres à la décoration des grands paysages. Tous se plaisent dans les terrains humides; leurs racines courent sous terre, s'y enfoncent ou en sortent pour aller chercher la terre qui leur convient. Tous se multiplient de marcottes, de boutures, ou de drageons. On greffe aussi en écusson les *P. angulata, heterophylla* et *grandidentata*, sur les *P. alba* et *fastigiata*. Le bois des peupliers, quoique tendre, sert à plusieurs usages, notamment les racines, dont on fait aujourd'hui des meubles de la plus grande beauté.

GALÉ piment royal. *Myrica Gale*. Indigène. Arbrisseau aromatique, de 3 pieds. Feuilles oblongues, dentelées, à points jaunâtres et résineux; en mai, fleurs mâles en chatons, femelles en globules rougeâtres. Terre marécageuse ou de bruyère humide, au bord des eaux. Multiplic. de semences ou de marcottes, et rejetons au printemps.

2—6. Galé cirier, Arbre à la cire. Cirier de la Caroline. *M. cerifera*. Du double plus haut; feuilles odo-

rantes, étroites, pointues; en juillet, fleurs insignifiantes. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère, bonne exposition et fraîche; couverture l'hiver ou orangerie; même mode de multiplic., mais en terrine sur couche tiède. On cultive de même le *M. faya* à feuilles elliptiques-lancéolées, finement dentées. *M. quercifolia* arbuste de 2 à 3 pieds, à feuilles velues et ponctuées, *M. cordifolia*, de 7 à 8 pieds, à feuilles persistantes, cordiformes, dentées et ponctuées; baies plus grosses que celles du cirier. *M. serrata*, à tiges de 2 pieds et feuilles oblongues-lancéolées, pointues; fruits globuleux, noirs, avec pointe au sommet.

7. Galé de Pensylvanie. *M. pensylvanica*. H. P. Un peu moins haut; feuilles plus larges et aromatiques; en mai, fleurs sans apparence. Plus rustique. Terre franche, humide, ou sur le bord des eaux; même multiplic. que le n°. 2. Leurs semences, cueillies l'hiver, fournissent dans l'eau bouillante une cire verdâtre, qui les recouvre, et dont on peut faire des bougies, d'où le nom de Cirier.

BOULEAU commun, Bouillard ou Bois-Balai. *Betula alba*. Indigène. Arbre de 40 à 50 pieds très-rustique, venant très-bien dans les sols les plus arides et dans ceux qui sont frais et fertiles; écorce blanche, satinée, lisse; feuilles deltoïdes, pointues, dentées; en juillet, fleurs en chatons. Variétés, *B. pleureur*, autre à *feuilles panachées*, toutes 2 plus propres à l'ornement. Toute exposition. Multiplic. de graines qu'on répand sur un terrain abrité, frais, ameubli, et qu'on recouvre d'un peu de mousse; ou par rejetons, marcottes et boutures. On propage les variétés par la greffe. Le bois, quoique léger, est assez ferme et propre pour les tourneurs; on en fait des pilotis de longue durée; l'écorce peut servir à remplacer la noix de galle; les feuilles teignent en jaune par la décoction; on fait un vin léger avec sa séve, et les habitans du nord de l'Europe emploient l'écorce à couvrir leurs maisons, à faire des vases, des semelles, etc.

2. Bouleau Merisier, B. odorant ou de Virginie. *B. lenta*. Arbre rustique, de 60 pieds et plus; feuilles

analogues à celles du merisier. L'écorce et les bourgeons ont le goût d'amande. Toute terre, mais mieux sablonneuse, substantielle et humide; exposition aérée. Multiplic. de semences, ou par greffe sur le bouleau commun. Le bois est aromatique. Nous avons expérimenté dans la pépinière royale de Versailles, que les graines de ce bouleau ne levaient que quand on les semait aussitôt leur maturité. Il est probable que ce procédé serait aussi avantageux pour tous les autres bouleaux.

3—5. Bouleau noir ou à canot. *B. nigra.* Arbre de 90 pieds; feuilles plus grandes, pétiole plus long. Il réussit dans les terrains médiocres. Il vient vite, et donne pour variétés le bouleau noir à larges feuilles, celui à feuilles laciniées, à feuilles de peuplier, etc.—*B. papyracea;* on en fait aussi des canots. — B. nain, *B. nana.* Il croît spontanément en Russie et en Laponie, et s'élève au plus à 2 pieds; feuilles presque rondes, dentées. Comme il fleurit rarement ici, on ne le propage que de semences venues du Nord ou de marcottes: les boutures réussissent plus difficilement. On trouve encore, chez M. Noisette, 5 autres variétés très-intéressantes, les *dorica, pontica, rubra, populifolia* et *urticifolia.*

AULNE commun ou Vergne. *Alnus communis.* H. P. Arbre de 60 pieds, d'une croissance rapide dans les terrains humides et submergés; on peut l'élever en tige ou taillis. Multiplic. de semences, de boutures, de marcottes, ou en couchant en terre une branche coupée, dont les yeux feront autant d'arbres. Il a une variété panachée; une autre, souvent préférée, à feuilles découpées, *A. communis laciniata.* M. Noisette en possède plusieurs autres nouvelles, notamment le *maritima macrophylla*, à très-larges-feuilles. On fait avec ces arbres des pieux pour les terrains humides, où ils ne pourissent pas. Son écorce sert pour tanner et pour teindre en brun et en noir. Les racines de ces arbres retiennent les terres sur les bords des eaux. L'*alnus glauca* et *cæruleata* sont aussi dans le commerce.

CHARME commun. *Carpinus betula.* Arbre indigène, d'environ 40 pieds, à racines pivotantes, employé pour former ces palissades nommées *charmilles.* On

accueille dans les jardins paysagers les variétés à feuilles panachées et à feuilles multifides ou incisées, *C. quercifolia;* le CHARME DE VIRGINIE, *C. virginiana*, et celui d'Italie, *C. ostrya*, plus petit que le précédent, et à feuilles moins plissées. Ces arbres, très-rustiques, s'accommodent de tout terrain et de toute exposition. Les 2 dernières espèces viennent dans les terrains médiocres où le charme commun végète lentement. Multiplic. de semis en grand; on greffe le dernier sur le premier. Le bois des charmes est dur.

HÊTRE COMMUN, FAU, FOYARD, FOUTEAU. *Fagus sylvatica.* Très-bel arbre indigène, de 90 à 100 pieds; racines traçantes et pivotantes. Variétés à branches et rameaux pendans, *F. pendula;* à feuilles vert cuivreux, *F. ænea;* à feuilles en forme de crête, *F. cristata;* à feuilles pourpres, *F. purpurea;* à feuilles panachées, *F. variegata.* Tout terrain, mais mieux terre franche légère, profonde, un peu sèche, où sa croissance est rapide; il vient aussi dans les craies; midi. Multiplic. de graines semées aussitôt leur maturité, et garanties des mulots et des loirs. On sarcle les jeunes plants, et on les repique en pépinière quand ils ont un pied; et lorsqu'ils sont assez forts, on les transplante. On greffe en approche les variétés sur le hêtre commun.

2. HÊTRE FERRUGINEUX. *F. ferruginea.* H. K. De l'Amér. septent. Arbre un peu moins grand, mais aussi gros; feuilles ovales, oblongues, à dents aiguës, cotonneuses en dessous; fleurs en avril ou mai. Même culture et emploi. Ces arbres, d'un port superbe et qui aiment les lieux ouverts, sont de très-beaux ornemens. Le bois en est dur et tantôt blanc, tantôt rougeâtre, suivant la qualité du sol. On l'emploie à un grand nombre d'usages pour l'ébénisterie, les vis, tours, pilons, pelles, sabots, etc. Il est presque incorruptible sous l'eau. C'est le meilleur combustible. L'écorce légère peut remplacer le liége pour les filets des pêcheurs.

CHÊNE COMMUN A LONGS PÉDONCULES, C. A GRAPPE, C. BLANC. *Quercus racemosa.* LAM. Arbre indigène, de 1re. grandeur, droit, gros, cime élargie, port majestueux; racines pivotantes; feuilles oblongues, profondé-

ment découpées, très-glabres, et un peu glauques en dessous; fruits disposés en grappes de 2 à 3 pouces de long. La beauté de cet arbre, l'utilité de son bois dur, le meilleur de son genre pour la charpente, la menuiserie, la construction des navires, etc., font désirer de voir ce superbe végétal multiplié dans les grands jardins paysagers, comme dans les parcs et les forêts. Terre franche, profonde, un peu fraîche, et toute exposition.

2. CHÊNE COMMUN A GLANDS SESSILES, C. ROUVRE ou ROURE. *Q. robur.* Aussi grand que le 1er., mais rarement aussi droit; feuilles moins découpées et d'un vert un peu foncé. Fruit presque sessile; bois plus lourd, plus dur et plus élastique que celui du précédent. Il a beaucoup de variétés, mais elles lui sont inférieures. Même terre. Variété à feuilles panachées.

3. CHÊNE TAUZIN OU TOZA, C. NOIR ROUVRE. Cet arbre croît dans les lieux les plus stériles. Feuilles très-profondément divisées, hérissées en dessus, très-velues en dessous. Il donne des rejetons de ses racines, il a 3 variétés.

4. CHÊNE PYRAMIDAL, C. CYPRÈS, C. DES PYRÉNÉES. Feuilles plus allongées, moins épaisses, à pétioles plus courts que celles du Chêne pédonculé, dont il diffère également par la disposition de ses branches rapprochées de la tige comme celles du peuplier d'Italie. Bel arbre d'ornement pour les jardins paysagers.

5—6. CHÊNE YEUSE, C. VERT. *Q. ilex.* Tortueux et très-branchu, des lieux secs et sablonneux; feuilles persistantes, fermes, coriaces, dentées, piquantes. Très-propre pour l'ornement des jardins paysagers, s'il ne souffrait pas des gelées au moins une fois en 10 ans, dans les environs de Paris. —CHÊNE LIÉGE. *Q. suber.* De la France mérid. Port d'un pommier; feuilles persistantes. A 14 ans, l'écorce est peu épaisse; à 25 on en fait des bouchons. On l'écorce ensuite tous les 7 à 8 ans. Il est encore plus délicat que le précédent. Leurs glands sont doux, et peuvent se manger.

7. CHÊNE CHEVELU. *Q. cerris.* Bel arbre de l'ouest et du midi de la France; hauteur et grosseur égales à celles des plus grandes espèces; feuilles oblongues, pubescentes

en dessous, sinuées-pinnatifides, ou partagées en lobes; glands ovoïdes, à cupule revêtue d'écailles pointues, subulées.

8. Chêne blanc d'Amérique. *Q. alba.* Mich. De 70 à 80 pieds sur 6 à 7 de diamètre; écorce très-blanche; feuilles découpées profondément: divisions arrondies à la partie supérieure, et sans pointe, rougeâtres en dessus dans leur jeunesse, puis d'un vert tendre et lisse, glauques en dessous, enfin à l'automne d'un violet clair; glands assez gros, isolés ou réunis par 2, dans une cupule peu profonde, tuberculeuse et grisâtre: bons à manger. Croissance prompte; propre aux terres les plus arides comme aux meilleures; bois très-liant, et supérieur par ses qualités à celui d'Europe, qui a seulement l'avantage d'être plus dur.

9. Chêne a gros fruit. *Q. macrocarpa.* Willd. Bel arbre de l'Amér. septent. De 60 ou 80 pieds, remarquable par son beau port, l'ampleur de ses feuilles et la grosseur de ses fruits. Feuilles oblongues, légèrement pubescentes en dessous, sinuées profondément ou découpées en lobes inégaux, très-grandes, ayant souvent 15 pouces de long sur 8 de large; glands ovoïdes, les plus gros du genre, contenus jusqu'à moitié et plus dans une cupule épaisse, à écailles ovales-aiguës, et garni en son bord de filamens déliés et flexibles.

10. Chêne oliviforme. *Q. oliviformis.* Mich. Aussi élevé que le précédent et du même pays. Feuilles oblongues, glabres, glauques en dessous, profondément et inégalement lobées; glands ovales allongés, presque entièrement renfermés dans une cupule à écailles saillantes et recourbées en arrière, celles du bord terminées en filamens déliés.

11. Chêne a feuilles en lyre. *Q. lyrata.* Willd. Arbre des marais et du bord des rivières, dans les Florides, la Géorgie et les Carolines; il parvient à une élévation et à un diamètre considérables; mais il ne pourrait réussir que dans les parties les plus chaudes de la Provence et du Languedoc.

12. Chêne étoilé. *Q. stellata.* Willd. Des États-Unis; arbre de 40 à 50 pieds; feuilles oblongues, pu-

bescentes en dessous, à 5 lobes; glands ovoïdes, de grosseur médiocre, contenus jusqu'au tiers dans une cupule grisâtre, légèrement inégale à sa surface; bons à manger.

13. CHÊNE VÉLANI. *Q. OEgylops*. De la Grèce et de la Natolie; port et hauteur du chêne rouvre. Feuilles épaisses, coriaces, luisantes en dessus, cotonneuses en dessous, et bordées de grosses dents aiguës; glands courts, plus gros que dans aucune autre espèce d'Europe, enfoncés jusqu'au tiers dans une cupule à écailles libres et allongées. Les Orientaux se servent de cette cupule comme des noix de galle pour les teintures. Il serait à désirer qu'on le naturalisât au midi de la France.

14. CHÊNE ÉCARLATE. *Q. coccinea*. WILLD. Feuilles oblongues, glabres, longuement pétiolées, profondément sinuées, partagées en lobes divariqués, et chargés de dents mucronées; glands ovoïdes, à cupule turbinée, très-écailleuse.

15. CHÊNE ROUGE. *Q. rubra*. Feuilles oblongues, glabres, à longs pétioles, et partagées en 7 à 9 lobes mucronés. Cette espèce et la précédente sont des États-Unis; le 1er. vient de la Caroline et de la Virginie; le 2e. des états du Nord et du Canada. Tous les 2 ont une grande hauteur et un beau port; leurs feuilles, teintes d'un rouge plus ou moins vif, forment en automne un contraste frappant avec celles des autres arbres, ce qui en fait alors un des principaux ornemens des jardins paysagers.

16. CHÊNE QUERCITRON. *Q. tinctoria*. Feuilles ovales-oblongues, pubescentes en dessous, partagées en lobes anguleux et mucronés; glands arrondis, sessiles; cupule en soucoupe. Des États-Unis, où il acquiert 80 à 90 pieds. Bois de médiocre qualité. Il croît dans les mauvais sols et dans les pays les plus froids. L'écorce, connue sous le nom de quercitron, sert à teindre en jaune, ce qui devrait le faire multiplier en Europe.

17. CHÊNE NOIR. *Q. nigra*. — *Q. ferruginea*. MICH. Arbre de 20 à 25 pieds, des terrains secs et sablonneux du midi des États-Unis; il ne mérite l'attention que par la singularité de son feuillage, et ne croîtrait que dans les parties les plus chaudes de la France. Feuilles cunéiformes, glabres, écartées, un peu cordiformes à la base,

et

et trilobées au sommet; glands arrondis, assez gros, sessiles, enveloppés à moitié dans une cupule très-écailleuse.

18. Chêne aquatique. *Q. aquatica.* Willd. Arbre de 30 à 40 pieds, du midi des États-Unis, sensible au froid; il ne convient que dans le midi de la France. Feuilles cunéiformes, glabres, divisées au sommet en 3 lobes: celui du milieu plus grand; glands petits, un peu arrondis, presque sessiles, très-amers.

19. Chêne chataignier. *Q. castanea.* Willd. Des États-Unis, où il s'élève à 60 et jusqu'à 80 pieds. Feuillage agréable qui le rend propre à faire de l'effet dans les jardins paysagers. Feuilles oblongues-lancéolées, cotonneuses en dessous, bordées de dents aiguës; glands petits, ovales, bons à manger.

20. Chêne bicolore. *Q. bicolor.* Willd. Des lieux humides des États-Unis; arbre de 60 à 70 pieds. Bois de bonne qualité. Feuilles cunéiformes à la base, élargies aux 2 tiers supérieurs, bordées de grandes dents, blanc argenté en dessous, ce qui contraste avec le beau ver de la surface supérieure; glands ovales, assez gros, brunâtres, souvent 2 sur un long pédoncule; saveur douce.

21. Chêne des montagnes. *Q. montana.* Willd. Arbre de 60 pieds, des États-Unis, croissant au milieu des pierres et des rochers, réussissant très-bien dans le climat de Paris; bois de très-bonne qualité. Feuilles ovales-renversées, aiguës, blanches et cotonneuses en dessous, bordées de grandes dents; glands ovales-allongés, assez gros, contenus jusqu'au tiers dans des capsules turbinées, à écailles libres.

22. Chêne prin. *Q prinus.* Des forêts humides et ombragées du midi des États-Unis; sa tête, vaste et touffue, s'élève à 80 et 90 pieds; il mérite d'être placé au premier rang des arbres de l'Amér. septent., mais propre seulement à l'ornement dans les jardins de la France méridionale, son bois étant d'une qualité inférieure. Feuilles ovales, élargies supérieurement, glabres, glauques et bordées de grosses dents; glands portés sur de courts pédoncules, contenus dans une cupule écailleuse, peu profonde; saveur douce. Ses principales variétés

sont *Q. prinus discolor*, *monticola* et *palustris*, qui se trouvent chez M. Godefroy.

23. Chêne des teinturiers. *Q. infectoria.* Arbrisseau tortueux, de 4 ou 5 pieds, sur lequel on recueille, dans l'Asie mineure, la noix de galle du commerce; il serait avantageux de le naturaliser dans le midi de la France. Feuilles oblongues, mucronées, dentées, luisantes, pubescentes en dessous; glands allongés.

24. Chêne au kermès. *Q. coccifera.* Arbrisseau des lieux pierreux et arides du midi de la France et de l'Europe. Il forme un buisson de quelques pieds de hauteur, et sur lequel on récoltait autrefois le kermès pour les teintures en rouge, avant que l'on connût la cochenille. Feuilles ovales, coriaces, persistantes, à dents épineuses; glands ovales, ne mûrissant que la 2e. année, à moitié enfoncés dans des cupules hérissées d'écailles cuspidées, étalées et un peu recourbées.

25. Chêne a lattes. *Q. imbricaria.* Arbre de 40 à 50 pieds, de la Pensylvanie et du pays des Illinois; le bois, dans son pays natal, sert à faire des lattes. Feuilles très-rapprochées, lancéolées, luisantes en dessus, pubescentes en dessous, glands arrondis et sessiles.

26. Chêne verdoyant *ou* chêne vert de la Caroline. *Q. virens.* Du midi de la Louisiane; il croît lentement, parvient à la hauteur de 40 à 50 pieds, et forme une très-large tête. Feuilles ovales ou oblongues, coriaces, persistantes; glands oblongs, à cupule turbinée. Bois très-dur et presque incorruptible, l'un des meilleurs connus. Cette espèce produirait un très-bel effet dans les jardins paysagers situés sur les bords de la mer, au midi de la France.

27. Chêne saule. *Q. phellos.* Arbre des lieux humides des États-Unis, de 50 à 60 pieds: on en voit à Trianon, près de Versailles, un individu ayant environ 40 pieds. Feuilles étroites, lancéolées, luisantes, mucronées; glands petits, arrondis, enveloppés presque jusqu'à moitié dans une cupule mince. Bois d'assez mauvaise qualité. Il n'est propre qu'à l'ornement. M. Godefroy cultive encore les *Quercus*, *falcata*, *banisterii*, *catesbiensis*, *paludosa*, *lobata*, *palustris*, *obtusifolia*.

Les chênes ne se multiplient que de semences, ou par la greffe en approche; mais on ne greffe que les espèces rares : on préfère le semis toutes les fois qu'on peut se procurer des graines. On choisit les glands les plus gros, les plus pesans et les plus colorés. Il faut les semer en place, s'il est possible. Dans le cas contraire, nous conseillons de creuser des plates-bandes, d'y mettre une couche de matières imperméables aux racines, et de les remplir ensuite de 8 à 10 pouces de terre franche et meuble. Par ce moyen, le pivot ne pourra pas plonger à une grande profondeur; il formera de nouvelles racines, et il sera facile de l'enlever en entier, ce qui facilitera la reprise, et par suite le grand développement de l'arbre : car on sait que les jeunes plants de chêne auxquels on coupe le pivot reprennent difficilement, et n'acquièrent jamais les mêmes dimensions. Si l'on avait négligé ces précautions, on y suppléerait par les suivantes : faire des trous une année d'avance; ne point arracher les jeunes chênes, mais les déplanter sans blesser leurs racines, qu'il ne faut exposer ni à l'air, ni au froid, ni au soleil; ne jeter dans les trous que de la terre bien ameublie, et ne point y laisser de vide. On réussira mieux, s'il est possible de conserver une motte de terre à la racine. Dans le cas où l'on n'aurait pu y réussir, il faudrait arroser très-abondamment à la transplantation afin de rassembler la terre autour des racines. Quand on presse la terre des trous où l'on vient de planter, il faut se garder encore de casser ou de blesser les racines ou le chevelu de la plante, en les serrant avec des ustensiles lourds ou tranchans. Si le terrain est sec, on fait l'opération en automne, dès que les glands sont mûrs, ou quand les feuilles commencent à tomber; si le terrain, au contraire, est humide, on retarde la plantation jusqu'en février ou mars; mais pour l'une et l'autre de ces plantations, on choisit plutôt un temps humide que froid et sec. Il faudra aussi vider les trous remplis d'eau et les dessécher en y répandant de la bonne terre; et si l'eau, par une nouvelle transsudation, reparaissait encore dans les trous, il faudrait ne jeter la terre que petit à petit, et avec un instrument rond l'appuyer au-

tour des racines, de manière à ne point y laisser de vide. On sème les glands à l'automne ou après les fortes gelées, et, dans ce dernier cas, on les fait stratifier. On doit écarter chaque gland d'un pied, pour pouvoir laisser le jeune plant 3 ou 4 ans en place. Il faut, pendant l'hiver, mettre de la litière sur les élèves des chênes verts de l'Amérique. On traite ces sujets ensuite comme ceux de pépinière, si l'on est forcé d'attendre qu'ils soient forts pour les mettre en place, mais sans les ébrancher, quelque tortus qu'ils soient; avec l'âge, ils se redressent. Il est plus avantageux de planter de suite en place, au lieu de mettre en pépinière, ce qui exige 2 plantations au lieu d'une, et fatigue davantage les jeunes plants. On sait que, lorsqu'on élague les chênes, il ne faut jamais couper les branches rez tronc : cette règle est utile pour conserver bien sain le bois de la tige. On ne coupe rez tronc que les branches assez petites pour que les plaies puissent être recouvertes dans l'année.

LIQUIDAMBAR COPAL. *Liquidambar styraciflua.* De l'Amér. septent. Bel arbre de 30 à 40 pieds. Racines pivotantes, tronc nu, cime pyramidale régulière. Rameaux rougeâtres; feuilles palmées, à 5 lobes allongés, rouges lorsqu'elles sont près de tomber; froissées, elles répandent une odeur agréable. Au printemps, fleurs d'aucun effet. Toutes ses parties sont odorantes. Terrain humide; exposition chaude et abritée. Multiplic. de graines, rejetons, ou marcottes par incision en automne, et en terre légère ou de bruyère entretenue fraîche. Bois propre pour la menuiserie. — LIQUIDAMBAR DU LEVANT, LIQUIDAMBAR IMBERBE. *L. imberbe.* H. K. Port pyramidal; branches et rameaux plus nombreux; feuilles plus courtes et plus sinuées; cime plus resserrée, et fruits plus petits. Même culture. Moins sensible aux gelées.

COMPTON *ou* LIQUIDAMBAR A FEUILLES DE CÉTÉRAC. *Comptonia aspleniifolia.* De l'Amér. septent. Arbuste de 2 à 3 pieds; feuilles oblongues, linéaires, lobées, et parsemées de points luisans; de mars en mai, fleurs peu apparentes: son joli feuillage invite à le cultiver. Terre de bruyère pure; mi-soleil, au printemps. Propagation de rejetons qu'on ombrage. S'ils n'ont point de racines,

on leur fait une incision sans les détacher, pour leur en faire prendre.

PLATANE D'ORIENT. *Platanus orientalis.* Du Levant. Superbe par son port, sa hauteur de plus de 60 pieds, et sa tige nue, droite et terminée par une belle tête; racines pivotantes; feuilles grandes, palmées, à 6 lobes profonds. Fleurs en mai; fruits moins gros que ceux du platane d'Occident, ramassés en têtes globuleuses, brunâtres et pendans. Variété à feuilles assez semblables à celles des érables, *P. acerifolia.* Cet arbre est rustique, et pousse dans tous les terrains, mais il préfère les terres franches légères et profondes, et les lieux abrités. Multiplic. de graines, de marcottes, et de boutures faites en hiver, avec du bois de l'année et un petit talon de l'année précédente. Son bois, plus dur que celui du platane d'Occident, est bon pour charpente, menuiserie et ébénisterie. Cet arbre n'est point attaqué par les insectes. Il mérite, sous tous ces rapports, la préférence sur le suivant, plus sensible au froid.

2. PLATANE D'OCCIDENT *ou* DE VIRGINIE. *P. occidentalis.* De l'Amér. septent. Il ressemble beaucoup au précédent; feuilles plus grandes, à 3 lobes lobés, couvertes en dessous d'un duvet très-fin qui se détache facilement, et produit la toux, fait même cracher le sang à ceux qui le respirent; en mai, fleurs à têtes plus grosses, et jaunâtres; fruits en boules de plus d'un pouce de diamètre, et même couleur. Il exige un terrain plus frais. Du reste, même culture. Ces 2 arbres donnent des variétés par les semences qu'on répand sur terre aussitôt leur maturité, et qu'il suffit de couvrir d'un lit de mousse hachée pour les entretenir fraîches. On les multiplie aussi de marcottes et de boutures.

3—6. PLATANE A FEUILLES EN COIN. *P. cuneata.* WILLD. Du Levant. Grandeur moyenne; feuilles de 3 à 5 lobes, dentées, en coin à leur base, et presque glabres. P. ONDULÉ, P. ÉTOILÉ, P. A FEUILLES LACINIÉES, espèces encore rares, cultivées de même.

FAMILLE DES CONIFÈRES. *Fleurs monoïques ou dioïques; les mâles, le plus souvent en chaton; étamines dans un calice ou une écaille; fleurs femelles solitaires ou en tête, ou en cône écail-*

leux; ovaire supère, conique, double ou multiple; style ou stigmate de même; autant de semences ou de capsules monospermes. Cette famille renferme les arbres verts dont la plupart fournissent de la résine. Tous sont d'une reprise difficile à la transplantation ; aussi on doit les enlever en motte le plus qu'il est possible ; il serait encore mieux de les semer en pots, ce qui rend plus facile leur séparation et leur transplantation dans des pots plus grands ou dans des paniers, jusqu'à ce qu'on les mette en place ; car beaucoup, quoique de pleine terre, veulent l'orangerie pendant leurs 3 ou 4 premières années. On ne doit aussi les transplanter qu'au moment où ils entrent en séve Une terre légère est généralement celle qui leur convient. On les multiplie de graines semées en terre de bruyère, quelques-uns de boutures ou de marcottes. Les variétés peuvent se greffer en approche, mais mieux par la greffe herbacée ; lorsque l'on taille ces arbres, il ne faut jamais couper les branches rez tronc, ce qui occasionerait un écoulement considérable de résine, les épuiserait, et les mettrait en danger de périr ; on doit laisser un chicot de 5 ou 6 pouces au moins. Dans les espèces qui s'élèvent en pyramide on ne doit jamais attaquer le bourgeon du sommet, ou l'arbre cesse de croître en hauteur pour s'élargir sur les côtés. Si l'on en fait des boutures, on leur laissera une crossette de bois de 2 ans comme on fait à la vigne. La plus grande partie de ces végétaux est de pleine terre, les autres d'orangerie; enfin on ne peut espérer d'avoir des sujets dans toute leur beauté, que de semis.

ÉPHÉDRA A UN ÉPI. *Ephedra monostachya.* De Sibérie. De 2 à 3 pieds, à tiges grêles, articulées, garnies d'un grand nombre de rameaux; de septembre à novembre, fleurs en chatons; baies rouges et mangeables. — ÉPHÉDRA A 2 ÉPIS. *E. distachya.* Indigène; de 6 pieds; fleurs, en juin et juillet, en chatons géminés, ainsi que les baies. — ÉPHÉDRA ÉLEVÉ. *E. altissima.* DESF. De Barbarie. Tige de 12 pieds, en touffe; rameaux filiformes et pendans. Terre franche légère et humide. Couverture l'hiver pour la 2e. et la 3e., à laquelle il faut une exposition abritée. Multiplic. de rejetons. Ces arbustes sont sans feuilles.

CASUARINA A FEUILLES DE PRÈLE, ou FILAO DE L'INDE. *Casuarina equisetifolia.* Cime large et rameuse; rameaux grisâtres; en octobre, fleurs en chatons. Serre tempérée, terre légère. Ces arbres, de 1re. grandeur, ont leurs rameaux sans feuilles, semblables à ceux du genêt, mais striés, rares, grêles, longs et tombans. Ils peuvent être cultivés en pleine terre dans le midi de la

France; s'ils y réussissent, ils seront très-utiles pour les constructions navales.

2—3. Casuarina tuberculeux. *C. torosula*, et Casuarina serré, *C. stricta*. H. K. De la Nouv.-Holl. Le dernier à chatons rouges en décembre; orangerie; terre de bruyère et culture du *mimosa*.

IF commun. *Taxus baccata*. Indigène. Arbre rustique, de 20 à 30 pieds, toujours vert; à baies rouges. Multiplic. de marcottes, boutures et semences. Tout terrain, et mieux terre franche légère et ombragée. Variétés panachées, soit blanc, soit jaune. On le taille facilement. Bois dur, rougeâtre et veiné.

2—3. If nucifère. *T. nucifera*. Thunb. Du Japon. Élevé, assez semblable au cyprès de la Louisiane. Feuillage élégant; feuilles 2 fois ailées, à folioles linéaires, presque imbriquées, glauques et ressemblant à de petits rameaux. Fruits drupacés, ovales, mucronés, très-lisses, chair molle, goût balsamique, noyau oblong, amande huileuse et astringente, qu'on mange quand elle est sèche. Même terre; orangerie; du reste même culture; semis et boutures sur couche. M. Noisette a introduit en France le *T. serratifolia*, arbre très-rustique et fort rameux; même culture que le n°. 1.

4. If a feuilles larges. *T. latifolia*. Du Cap. Rapporté d'Angleterre en 1817, par M. Noisette. Feuilles éparses, lancéolées-linéaires; terre de bruyère, mélangée d'un peu de terre franche; serre tempérée; multiplic. de boutures, ou de greffe par approche sur l'if commun.

5. If verticillé. *T. verticillata*. Port du cyprès pyramidal. Feuilles vert plus foncé que l'if commun, éparses, rapprochées par intervalle en verticilles. Pleine terre franche, mêlée de terreau de bruyère; orangerie. Multiplic. de boutures.

GENÉVRIER commun. *Juniperus communis*. On préfère la variété, Genévrier de Suède. *J. suecica*. Mil. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à rameaux plus droits, verticilles plus éloignés, feuilles plus piquantes et baies plus allongées; fleurs en mai. Se greffe en approche sur le genévrier de Virginie et sur d'autres, ainsi que les

espèces suivantes : elles se multiplient en outre de boutures en automne et à l'ombre, ou de graines aussitôt mûres pour qu'elles germent au printemps suivant, en terre légère et sans engrais, au levant ou sur couche. Au bout de 4 ans il faut mettre le jeune plant en place. Les baies du genévrier commun servent à aromatiser l'eau-de-vie de grains.

2. Genévrier sabine male, ou a feuilles de cyprès, Sabinier. *J. Sabina cupressifolia.* D'Italie. Tige de 6 à 10 pieds; feuilles petites, décurrentes, serrées, à pointes aiguës; fleurs en mai et juin; baies d'un bleu presque noir. Multiplic. de boutures en août.

3. Genévrier sabine femelle, ou a feuilles de tamarisc. *J. Sabina tamariscifolia.* De la France mérid. Arbrisseau plus bas, moins fort, plus étalé, à feuilles et baies plus petites. Variété à feuilles panachées. Culture du précédent.

4. Genévrier cade. *J. oxicedrus.* Cèdre aigu ou piquant. De la France mérid. Il a des rapports avec le n°. 1. Fleurs en mai et juin; baies rougeâtres, grosses. On en tire l'*huile de cade.* Même culture que le n°. 1, mais il supporte bien moins le froid.

5. Genévrier cèdre de Virginie, cèdre rouge. *J. virginiana.* Arbre de 40 à 45 pieds, à racines pivotantes; il croît sur les rochers des bords de la mer, et en tous terrains, pourvu qu'ils ne soient point marécageux. Tronc à écorce rouge; branches presque horizontales; feuilles ternées, petites, ovales, imbriquées et serrées, ou plus longues, aiguës et ouvertes, rougeâtres en hiver; en mai et juin, fleurs et baies bleuâtres, qu'on sème aussitôt leur maturité en terre de bruyère tenue fraîche et au nord. Repiquer en même terre et à même exposition, et mettre en place à 4 ans. Cet arbre, d'une croissance lente les 10 premières années, varie dans sa forme élevée et pyramidale ou basse et irrégulière. On le force à s'allonger en coupant les branches inférieures à 6 pouces de la tige. Bois rouge, fort léger, odorant, presque incorruptible, un peu cassant, et employé à beaucoup d'usages, entre autres à couvrir les crayons.

6. Genévrier d'Espagne, cèdre d'Espagne. *J.*

thurifera. J. hispanica. LAM. Arbre de 25 à 30 pieds; feuilles opposées, aiguës, serrées, linéaires; baies grosses et noires. Fleurs en mai; port pyramidal; plus sensible au froid; semer en terrines qu'on rentre dans l'orangerie; culture du précédent, le garantir du froid les 1res. années et le placer dans des lieux abrités.

7. GENÉVRIER DE PHÉNICIE, MORVEN. *J. phœnicea.* De Provence. Arbrisseau pyramidal de 5 à 6 pieds; feuilles ternées, petites, obtuses, couchées et vertes; fleurs en mai; baies jaunâtres. Variété, CÈDRE LYCIEN *J. lycia*, baies plus grosses et brunes. Même culture.

8—9. GENÉVRIER CÈDRE DES BERMUDES. *J. bermudiana.* Arbre de 30 à 40 pieds, pyramidal; feuilles ternées, très-rapprochées, linéaires, aiguës; en mai ou juin, fleurs rouge-pourpre. Culture du n°. 6, mais plus délicat; orangerie en terre franche légère ou de bruyère. G. COUCHÉ. *J. prostrata.* MICH. Même culture.

10. GENÉVRIER DU CAP. *J. capensis.* LAM. Rameaux courts et rapprochés; feuilles de l'extrémité ternées, linéaires, aiguës, glauques, les autres imbriquées sur le bas. Multiplic. de boutures et de greffe en approche sur le *G. de Virginie*. Culture du n°. 8.

CYPRÈS COMMUN, CYPRÈS PYRAMIDAL, CYPRÈS FEMELLE. *Cupressus sempervirens.* L. *C. sempervirens fastigiata.* DUH. De Crète. Arbre résineux, de 30 à 40 pieds. Rameaux en pyramide très-étroite; feuilles petites, persistantes, imbriquées, en verticilles de 3, et courtes; au printemps, fleurs mâles nombreuses et terminales. Cônes arrondis, nommés *noix* de cyprès, mûrissant en hiver. Terre légère, graveleuse et chaude, midi; au printemps, semis en terre de bruyère, en terrines plongées dans une couche tiède sous cloche; rentrer dans l'orangerie; repiquer le jeune plant en pots dans la terre de bruyère, et rentrer pendant 4 ans pour le fortifier; le mettre ensuite en pleine terre; garantir du froid humide les 1res. années. On en fait aussi des boutures. On trouve dans les semis une variété *C. horizontalis* ou *C. sempervirens expansa*, CYPRÈS MALE des jardiniers, à branches étalées. La teinte sombre de ces

arbres les fait rechercher pour les jardins paysagers. Bois dur, brun et odorant, propre pour le tour.

2. CYPRÈS FAUX-THUYA. *C. thuyoïdes*. Arbre de 70 à 80 pieds. De l'Amér. septent. Feuilles plates, persistantes. Pleine terre humide et marécageuse. Semis en terrine ou en planches ombragées et en terre de bruyère, repiquage en même position. Beaucoup d'eau. Arbre d'un très-bel effet. Même culture. On l'appelle CÈDRE BLANC, arbre de vie, au Canada; son bois, aromatique, rose et léger, est incorruptible.

3. CYPRÈS PENDANT *ou* GLAUQUE. *C. pendula*. L'HÉR. *C. glauca*. LAM. De l'Inde. Arbrisseau de 15 pieds; branches et rameaux pendans. Feuilles petites, aiguës, imbriquées sur 4 rangs, glauques. En février, fleurs mâles très-nombreuses, d'un blanc roux. Orangerie. De graines, de boutures et de greffes en approche sur la 1re. espèce.

4. CYPRÈS AUSTRAL. *C. australis*, à rameaux menus dont les plus jeunes sont garnis de feuilles très-petites et imbriquées. Chez M. Noisette.

SCHUBERTIE DISTIQUE, CYPRÈS CHAUVE, CYPRÈS DE LA LOUISIANE. *Schubertia disticha*. MIRB. *Cupressus disticha*. L. Il se dépouille chaque année de ses feuilles, très-petites, linéaires, pointues, molles; il vient dans les lieux humides, même dans l'eau. Il produit sur ses racines des espèces de cônes creux, d'un à 4 pieds de hauteur, et qu'on emploie pour faire des ruches. Culture du cyprès commun pendant 4 ans, mais beaucoup d'eau, ensuite placé dans une terre humide et ombragée. Ce bel arbre, de 100 à 120 pieds, à une température douce, fleurit en mars; il sera très-utile, et produira un bel effet sur le bord des pièces d'eau, des étangs, etc. Le bois en est plus durable que celui des pins : sa résine a une odeur assez agréable. Les gelées tardives détruisent souvent ses jeunes pousses.

THUYA DE LA CHINE. ARBRE DE VIE. *Thuya orientalis*. Arbre pyramidal, fastigié, s'élevant à la hauteur de 25 pieds dans nos jardins. Ses rameaux s'érigent presque aussi verticalement que la tige, et leurs ramifications sont singulièrement distiques : feuillage d'un

vert foncé, très-court : fruit ovale raboteux, gros comme le bout du doigt. Très-propre à faire des palissades, des brise-vents, des abris; en plantant les pieds à 18 pouces l'un de l'autre, on obtient un rideau de verdure qui se tond comme une charmille.

2. Thuya occidental ou du canada. *T. occidentalis.* Même hauteur, également pyramidal, mais moins roide que le précédent : ses rameaux sont flexibles, étendus à angles droits, ou pendans; son feuillage glanduleux est presque toujours d'un vert roussâtre. Ses fruits sont oblongs, lisses et pas si gros qu'une plume à écrire. Ces 2 arbres, d'une forme très-pittoresque, jouent un grand rôle dans les jardins paysagers. On ne les multiplie guère que des graines qu'ils donnent abondamment à l'automne et que l'on sème et soigne comme celles des pins sauvages et maritimes.

3—4. Thuya articulé. *T. articulata.* Desf. Tige droite. Rameaux articulés non distiques; feuilles glanduleuses adnées d'une articulation à l'autre. Orangerie; terre franche, mi-soleil; multiplic. de marcottes. Le *T. australasia* est plus beau, il a la forme du cyprès pyramidal. Même culture; on pourra le mettre en pleine terre au midi de la France.

PIN. Genre précieux, composé d'un grand nombre d'arbres résineux, toujours verts, qui fournissent des mâts et du goudron à la marine, des bois et des planches à l'architecture civile, qui contribuent puissamment à établir des contrastes imposans dans les jardins pittoresques, et dont les voûtes sombres et silencieuses, inspirent les poëtes et les âmes sensibles. On les divise en 4 sections, d'après le nombre de leurs feuilles.

Section I. *Pins à 2 feuilles.* 1. Pin sauvage. Pin du Nord. *Pinus sylvestris.* Arbre de 1re. grandeur, variant suivant le climat et le terrain. Indigène des montagnes. Tige droite, branches verticillées; feuilles nombreuses, légèrement torses, pointues, piquantes, de 18 lignes à 2 pouces de long. En mai, fleurs remarquables par la grande quantité de poussière fécondante qu'elles répandent. Cônes petits, coniques, pointus, au nombre de 2 à 4. On ne les cueille qu'en mars et avril de la 2e. année, et on les

met au soleil pour qu'ils laissent sortir leurs graines, ce qu'il faut faire pour les cônes des autres espèces. Cet arbre vient partout, même dans les terres calcaires et les sables. Il végète beaucoup mieux dans les terres franches, légères, ou seulement légères et humides, dans les lieux élevés, et dans une température plutôt froide que chaude. On sème ses graines aussitôt leur récolte; on sème aussi celles des autres arbres verts et résineux dont les graines rancissent promptement après leur sortie des cônes. Si l'on sème en grand et en place, il suffit de préparer la terre par planches, et de la gratter plutôt que de la labourer. Si l'on craint la chaleur de l'été pour le semis, on peut disposer les planches du levant au couchant, laisser un intervalle de 2 ou 3 pieds entre chaque planche, et y mettre des plantes annuelles qui s'élèvent et donnent de l'ombre. Les semis, pour replanter, se font en terre légère ou de bruyère à l'ombre et tenue fraîche. Cet arbre est de tous les pins celui qui pousse le plus vigoureusement dans sa jeunesse. Si le semis est épais, on repique le jeune plant, à 6 pouces de distance, l'année suivante, en avril ou mai, suivant la température. S'il est clair, on peut le laisser 2 ans. Ensuite on le met en pépinière; on l'enlève en motte et sans toucher à ses branches et à ses racines, qu'on ne doit jamais couper sans nécessité aux arbres résineux. Il a un assez joli port, et son bois est excellent pour la construction et le chauffage. On en tire de la poix résine, du goudron et de la térébenthine. L'arbre vit moins long-temps quand on lui fait trop tôt des incisions pour en faire couler la poix résine, mais son bois est plus léger et aussi bon; cette opération lui est utile, et aux autres espèces, dans un âge avancé, où les sucs très-abondans remplissant trop les vaisseaux et les pores, gênent la circulation des fluides, font périr l'arbre plus promptement, et nuisent à la qualité du bois.

2. Pin de Genève. Variété du précédent, mais de moyenne grandeur; feuilles moitié plus courtes et très-peu glauques; boutons plus petits, et à cônes plus courts, brun verdâtre.

3. Pin d'Écosse. *P. rubra.* Bois rouge, ce qui le dis-

tingue des 2 autres; feuilles un peu moins glauques et plus longues que celles du pin sauvage, boutons plus grêles, plus allongés et plus rouges; cônes moitié plus petits, plus pointus et grisâtres; hauteur du *P. sylvestris*. La séve de tous 3 est sucrée et nourrissante.

4. PIN DE RUSSIE, de RIGA, de HAGUENEAU, de MATURE. Plus élevé que les autres; feuilles plus longues, plus grêles et plus vertes que celles des 2 premiers; boutons grisâtres et plus petits que ceux du pin d'Écosse. Il pousse aussi promptement que le pin sylvestre. Ces 3 pins demandent mêmes terre et culture que le 1er. Le dernier nous paraît préférable aux autres. Ils seront d'une grande utilité dans les parties calcaires et sablonneuses de l'ouest et du nord de la France.

5—7. PIN DE TARTARIE. *P. tartarica, P. Hudsonia.* Il a beaucoup d'affinité avec le sylvestre; feuilles plus courtes, plus larges, obtuses et glauques; très-petits cônes. Il en est de même des suivans; PIN DE MONTAGNE, PIN MUGHO. *P. sylvestris montana.* Tige moins vigoureuse; grosse et branchue; feuilles moins nombreuses, courtes et d'un vert moins glauque; PIN A FEUILLES DIVERGENTES. *P. divaricata. P. banksiana.* Feuilles divergentes, cônes tortus et recourbés. Mêmes terre et culture.

8. PIN NAIN, MUGHO *ou* DE BRIANÇON. *P. pumilio, P. sylvestris mugho.* Arbrisseau de 6 à 8 pieds au plus : il a des rapports avec le pin de montagne, pour le feuillage; mais branches latérales plus longues que la tige, et couchées sur la terre, ce qui le rend propre à être planté sur le devant des massifs. Même culture.

9—12. GRAND PIN MARITIME, PIN DE BORDEAUX. *P. maritima major.* Du midi de la France. Arbre assez élevé, sensible aux fortes gelées, et rarement droit. Branches pendantes lorsque l'arbre avance en âge, et nues jusqu'à leur sommet; feuilles d'un beau vert, quelquefois par 3 dans la même gaîne, et longues de 4 à 5 pouces; cônes gros, luisans, et de 5 à 7 pouces de longueur. Même culture, mais difficile à la reprise. Il faut le mettre en pots ou en paniers, pour le forcer à recourber son pivot et pour l'enlever en motte. Il est plus

propre aux climats chauds de la France, où il rendra, dans l'ouest, les mêmes services que les précédens. Exposition chaude à la température de Paris. Variétés: Petit Pin maritime, pinceau. *P. maritima minor*. Plus petit. — Pin a trochets. *P. racemosa*. Cônes réunis en bouquets, souvent au nombre de 15 à 20 à l'extrémité des branches. Ces 3 variétés se cultivent comme le grand pin maritime, et sont propres aux mêmes climats.

13. Pin de Corse. *P. laricio*. Arbre très-droit, de 130 à 140 pieds; feuilles aussi longues que le grand pin maritime, mais un peu plus fines et très-contournées. Boutons toujours résineux l'hiver, et cônes dans les mêmes proportions que ceux du pin sauvage, auquel il se rapporte pour la rusticité et la température. On l'élève comme le n°. 9, parce qu'il pivote et qu'il est difficile à la reprise, s'il n'est pas forcé à pousser du chevelu et à former une motte.

14. Pin de Calabre. *P. calabra*. Grand arbre rustique et vigoureux dont l'espèce botanique est encore indéterminée; il se rapproche du laricio de Corse et du pin de Romanie, mais paraît différer de l'un et de l'autre. Il a été trouvé dans les hautes montagnes de la Calabre, par feu M. L. Thomas, naturaliste instruit et zélé, qui en a envoyé des graines à M. Vilmorin. Un grand nombre de sujets provenant de ces graines existent dans les établissemens de culture de M. Vilmorin, ainsi que chez plusieurs pépiniéristes et propriétaires, sur divers points de la France. Nous rendrons compte plus tard des suites de cette importation, et des caractères du pin de Calabre, lorsqu'il aura fructifié.

15. Pin cultivé, Pin pignier *ou* pignon. *P. pinea*. De l'Europe mérid. Arbre élevé et formant une tête comme le pommier. Feuilles dans les dimensions de celles du grand pin maritime, mais d'un glauque bleuâtre. Cônes gros comme le poing, contenant des semences ou pignons dont l'amande, de 8 à 10 lignes de long, est bonne à manger: on la recherche dans les lieux où l'arbre est commun. Il est plus délicat que les autres dans son enfance, et doit être semé en terrine à la température de Paris; les 2 ou 3 premières années, il faut le préserver

des grands froids par une couverture de litière. A mesure qu'il avance en âge, il devient plus rustique et supporte facilement les fortes gelées. Du reste, même culture que le grand pin maritime. Bois peu résineux, léger, et propre principalement aux constructions maritimes.

16. PIN DE ROMANIE. *P. Romaniæ*. Du Levant. Arbre élevé et rustique; feuilles longuement engaînées, droites, fermes, vert foncé, et plus larges que celles des autres espèces. Même culture que le pin sauvage.

SECT. II. *Pins à 2 et 3 feuilles*. 17—20. PIN RÉSINEUX. *P. resinosa; P. rubra*. MICH. De l'Amérique septent. On le distingue par ses cônes ovales coniques, arrondis à leur base, plus courts de moitié que les feuilles, qui sont d'un vert sombre, et ont 5 à 6 pouces de longueur. L'arbre s'élève de 70 à 80 pieds dans les terrains stériles et sablonneux, et donne un très-bon bois pour les constructions maritimes. Même culture. — PIN DOUX. *P. mitis*. Arbre de 50 à 60 pieds; feuilles de 4 à 5 pouces, fines, flexibles et creusées d'une gouttière; son bois est propre aux mêmes usages. Même culture. — PIN DE VIRGINIE. *P. inops*. Arbre moyen, trop souvent tordu, croissance lente; même culture. Bois de médiocre qualité.—PIN D'ALEP *ou* DE JÉRUSALEM. *P. halepensis*. Arbre de moyenne grandeur, remarquable parce qu'il est en forme de haut buisson. Feuilles longues, étroites, et vert obscur. Même culture que le pin pignon, et aussi sensible au froid.

21. PIN DE MONTEREY. *P. adunca*. On ne connaît pas encore bien la taille et le port que doit prendre cet arbre, parce qu'on n'en a pas encore de grands individus, mais il se distingue par ses feuilles finement denticulées, carénées en dessus, et par ses cônes extrêmement longs. Craint les grandes gelées. Se voit à Ville-d'Avrai, chez M. Godefroy.

22—25. PIN D'ENCENS. *P. tæda*. De la Caroline. Arbre de 80 pieds, qui croît dans les sols arides. Tronc droit; feuilles longues, étroites, menues et vertes. Cet arbre croît vite, mais l'aubier forme les 2 tiers du tronc. Il est plus propre pour le midi que pour les autres parties de la France. — PIN RUDE. *P. rigida*. De Virginie. Arbre de 70 à

80 pieds; feuilles longues et menues; cônes rassemblés autour des rameaux, à écailles terminées par une épine, le seul dont il sort de nouvelles pousses sur le tronc. Même culture que le pin sauvage.

SECT. III. *Pins à 3 feuilles.* 26. PIN DE MARAIS. *P. palustris. P. australis.* Des marais de la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds; aspect charmant. Feuilles nombreuses, longues de plus d'un pied, épaisses et d'un beau vert; rameaux hérissés de stipules; cônes presque cylindriques et hérissés. Il est délicat, et ne peut être mis en pleine terre que dans le midi de la France. Il vient dans les terrains arides. Son bois est le meilleur de ceux d'Amérique pour toutes constructions; mais il est encore fort rare en France. Il fournit beaucoup de résine connue sous le nom de térébenthine de Boston. Orangerie l'hiver. Le PIN TARDIF. *P. serotina*, du même lieu, a beaucoup d'affinité avec le précédent, aussi délicat, même culture.

27. PIN A LONGUES FEUILLES. *P. longifolia.* Feuilles très-rapprochées, un peu glauques, très-longues; l'extrémité des rameaux forme des espèces de panaches élégans, par le grand nombre de feuilles qui sont rapprochées les unes des autres. Cet arbre n'a point encore fructifié en France. Orangerie. Multiplic. par la greffe en approche sur le pin sauvage.

28. PIN DES CANARIES. *P. canariensis.* Feuilles longues de 6 à 7 pouces, très-menues, filiformes, 3 par 3 dans une gaîne courte. Orangerie.

SECT. IV. *Pins à 5 feuilles.* 29. PIN CEMBRO, L'ALVIEZ, LE COUVE, LE TINIER. *P. cembro.* Des Alpes. Arbre moyen, droit, et d'un beau port, au moins lorsqu'il est jeune; feuilles longues, réunies par 5, comme celles du suivant, et glauques en dessous; les cônes arrondis, gros comme un œuf de poule, contiennent des semences assez grosses, et bonnes à manger. Même culture que le pin sylvestre; mais, comme il pousse très-lentement, on le sème en terrine.

30. PIN BLANC DU CANADA, PIN DU LORD WEYMOUTH. *P. strobus.* Arbre de 150 à 180 pieds, très-droit; tronc à écorce lisse et argentine; feuilles longues de 4 pouces,

menues, d'un joli vert ; cônes cylindriques plus longs que les feuilles, et qu'il faut cueillir fin d'août. Il vient bien dans les sables ; son bois est plus léger, plus tendre que celui des autres pins ; il résiste le mieux aux alternatives de l'humidité et de la chaleur. Même culture que le précédent. Les oiseaux sont très-friands du jeune plant, lorsqu'il lève.

ARAUCARIER du Chili. *Araucaria excelsa.* Pers. *Dombeya chilensis.* Lam. Arbre pyramidal s'élevant à 150 pieds dans son pays ; ses rameaux sont la plupart verticillés, étendus horizontalement, couverts de feuilles, solitaires, sessiles, lancéolées, piquantes au sommet, longues de 20 à 24 lignes. Terre de bruyère mélangée. Bonne orangerie. Multiplic. de bouture et de greffe sur le sapin commun.

SAPIN colombaire. *Abies colombaria.* D. Cour. Sup. Le plus pittoresque des sapins. Il est pyramidal à rameaux étagés, étendus horizontalement, hérissés de nombreuses petites feuilles très-rapprochées, sessiles, rudes, élargies à la base, courbées en faulx et piquantes. Reprend facilement de boutures, mais s'élève difficilement sur une tige droite par ce moyen. Orangerie. Terre de bruyère mélangée.

2. Sapin a feuilles lancéolées. *Abies lanceolata.* H. P. Grand arbre d'un très-beau port; en France de 3 à 4 pieds; chez MM. Cels et Noisette. Feuilles lancéolées-linéaires, très-aiguës, un peu glauques en dessous; de marcottes, de boutures, et surtout de greffe par approche sur le pin sauvage ou le sapin commun. Orangerie ou serre tempérée.

3. Sapin commun *ou* a feuilles d'if, ou blanc ou argenté, ou de Normandie. *Abies alba.* D'Europe. Arbre pyramidal, de 1re. grandeur; branches verticillées et horizontales ; feuilles linéaires, échancrées au sommet, planes et rangées de chaque côté sur les rameaux comme les dents d'un peigne ; cônes droits, longs de 6 pouces ; fleurs en mai ; multiplic. de graines extraites des cônes cueillis de janvier en mars ; on les sème presque aussitôt en pleine terre de bruyère, ou dans des pots remplis de cette terre, et placés à l'ombre sur une

couche tiède. Au printemps suivant, on lève le jeune plant en motte, s'il est possible, pour le repiquer à 6 pouces de distance dans une terre franche légère et peu ombragée. On le couvre de litière dans les fortes gelées. A 3 ans, on peut le mettre en place ou en panier, pour être transporté au besoin. Le sapin produit la térébenthine dite de Strasbourg : l'écorce sert à tanner les cuirs ; la séve et l'écorce intérieure ont les mêmes qualités que celles du pin d'Écosse. Le bois est du service le plus étendu pour la marine, la charpente et la menuiserie. Il est, comme les suivans, très-propre à l'ornement des jardins paysagers.

4. Sapin baumier, Baumier de Giléad. *A. balsamea.* Mill. *A. balsamifera.* Mich. *Pinus balsamea.* L. De l'Amér. septent. Arbre de 20 à 30 pieds en France; mais plus au nord et dans un terrain convenable, il acquiert 40 à 45 pieds; port du sapin commun, feuilles plus nombreuses, rangées de même, mais à doubles rangs, plus petites, exhalant l'odeur du baume de Giléad ou de Judée, quand on les froisse ; fleurs en mai ; cônes droits, plus gros et plus courts que ceux du sapin commun : on les cueille ici en juillet ; les graines sont munies de membranes d'un très-joli violet. Exposition du nord et terrain sablonneux ; du reste, même culture. On tire des tumeurs, qui se forment sur le tronc et les branches, une résine à laquelle on a donné le nom de baume du Canada ou de Giléad, quoique très-différente du vrai baume de Giléad qu'on tire de l'*Amyris gileadensis.*

5. Sapin du canada, Hemlock-Spruce des Anglais. *A. canadensis.* Mich. *Pinus canadensis.* L. Arbre de 70 à 80 pieds ; tige droite ; nouvelles pousses recourbées ; mais se redressant ensuite ; feuilles aplaties, de 6 à 8 lignes, sur 2 rangs. Forme élégante ; très-propre pour les jardins paysagers, où le vert gai de ses feuilles produit un effet agréable avec celui des autres sapins ; fleurs en avril, cônes longs de 8 à 10 lignes, renversés, et à l'extrémité des branches. Cet arbre souffre la taille comme l'if, et peut être employé en palissade. Bois de médiocre qualité ; mais écorce, après celle du chêne, la meilleure pour tanner les cuirs. Même culture. On peut faire avec ses rameaux de la bière inférieure à celle faite avec le sapin noir.

6. Sapin blanc de Canada, Sapinette blanche. *A. alba.* Mich. Arbre de 40 à 50 pieds, qu'on ne distingue des *Epicea*, au premier coup d'œil, que par la couleur des feuilles vert foncé ou bleuâtre, et par leur opposition autour de la branche; il croît rapidement, et s'accommode de tous les terrains; mais mieux des sols profonds; ses cônes sont petits et renversés. De graines en pleine terre légère de bruyère, au printemps, à l'ombre. Les jeunes plants supportent très-bien l'hiver, comme ceux de l'épicéa. Son bois est inférieur à ceux des Sapins argentés, noir et épicéa. A défaut de Sapin noir, on peut faire de la bière avec ses rameaux.

7. Sapin épicéa *ou* Épicia de Norwége, Pesse, Faux sapin. *A. picea.* H. P. — *Pinus abies.* L. Il fournit la poix ordinaire. Du Nord de l'Europe, où il préfère les vallées d'un sol profond, et s'élève à une grande hauteur: on peut le placer dans certaines parties des grands jardins paysagers qu'on destine au recueillement. Branches presque verticillées, souvent pendantes, un peu nues; feuilles moins longues que celles du sapin, etroites, droites, piquantes, presque tétragones, rangées des deux côtés des rameaux; fleurs en avril, cônes allongés et cylindriques. Même culture que les précédens; il peut se multiplier de boutures comme la sapinette; bois plus blanc que celui du sapin commun, bon aux mêmes usages.

8. Sapin noir. *A. nigra.* Mich. Arbre de 70 à 80 pieds, du nord de l'Amér. septent. Tige droite; feuilles roides, petites, placées comme celles de la sapinette, d'un vert sombre et triste. Il réussit dans les sols humides et profonds. Bois blanc, fort léger et élastique, supérieur, dit-on, à celui des autres sapins. Avec les jeunes branches on fait de la bière dans le nord de l'Amérique. Variété à bois rouge. Même culture, mais placé au nord, et plus d'humidité.

MÉLÈZE d'Europe. *Larix europæa.* H. P. *Pinus Larix.* L. *Abies Larix.* Lam. Des Alpes. Arbre résineux à racines pivotantes, le plus grand de nos contrées; il croît sur les parties les plus hautes et les plus froides. Tige pyramidale; branches horizontales, disposées par

étages ; feuilles étroites, linéaires, caduques, éparses sur les jeunes pousses, et disposées en rosettes sur les rameaux d'un à 2 ans. En avril et mai, fleurs femelles rougeâtres, d'un joli effet. Cet arbre pousse rapidement, et se contente du plus mauvais terrain, s'il n'est pas très-humide. Multiplic. en février, par semence en terre légère, au levant. Il serait très-utile dans les parties hautes de nos montagnes. Variété : MÉLÈZE TORTUEUX ; de Sibérie ; même culture. Le bois de mélèze est très-bon pour la charpente, la menuiserie. Presque incorruptible, il dure un temps infini.

2. MÉLÈZE D'AMÉRIQUE. *L. americana.* MICH. *Pinus microcarpa.* WILLD. *Abies microcarpa.* DUH. De l'Amér. septent. Feuilles très-menues, moitié plus courtes ; cônes de 6 lignes de long au plus, composés d'un petit nombre d'écailles. Fleurs au printemps ; même culture.

CÈDRE DU LIBAN. *Cedrus.* H. P. — *Pinus Cedrus.* L. — *Abies Cedrus.* DUH. Très-grand arbre résineux du mont Liban ; port pyramidal et superbe ; branches horizontales, assez longues pour que le diamètre de la tête de l'arbre en égale la hauteur. Feuilles persistantes, linéaires, disposées comme dans le mélèze d'Europe ; fleurs femelles séparées des mâles ; en octobre, cônes ovales et gros, qu'on ne cueille que la 2e. année. Il vit plusieurs siècles, et son bois, excellent pour un grand nombre d'usages, passe pour incorruptible. Multiplic. de graines au printemps, aussitôt qu'on les a tirées des cônes, semées dans des terrines de terre de bruyère, ou dans de petits pots, sur couche tiède et sous châssis abrités du soleil à midi. On repique le plant l'année suivante, et on le tient en pots pendant 4 à 5 ans pour le rentrer ou pouvoir le placer à l'exposition de l'ouest et le couvrir de feuilles ou de fougère pendant les gelées. On le plante ensuite au nord en pleine terre franche légère. On peut tailler les branches à 6 pouces pour accélérer sa croissance en hauteur. Il serait très-utile de multiplier cet arbre dans les montagnes. Il faut l'isoler pour jouir de son effet majestueux. Il perd quelquefois ses feuilles après la plantation, mais il en repousse l'année suivante.

PLANTES *dont la classe n'est pas déterminée.*

ARISTOTELIA MAQUI. *Aristotelia maqui.* L'HÉR.- HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 6. Du Chili. Arbrisseau à tige rougeâtre, ainsi que les rameaux, qui sont parsemés de tubercules; feuilles lancéolées oblongues, luisantes; en mai, fleurs blanches, petites, en grappes; baies rouge noirâtre; on les mange au Chili. Terre légère, substantielle; midi ou l'orangerie. Multiplic. de graines, marcottes ou bouture.

BEGONIA LUISANT. *Begonia nitida.* H. K. *Begonia minor.* JACQ. Des Antilles. Tige de 5 à 6 pieds; feuilles en cœur, très-obliques d'un côté, luisantes, assez acides pour être employées comme l'oseille, et à pétiole pourpre comme les pédoncules. En mai et décembre, fleurs paniculées, moyennes, d'un rose pâle. Terre de bruyère un peu tourbeuse et un peu fraîche; serre chaude. Multiplic. de rejetons et de boutures dans des pots plutôt petits que grands, parce que ce genre pousse peu de racines, rempoter rarement et replacer dans des pots seulement suffisans pour contenir les racines.

2—3. BEGONIA A 2 COULEURS. *B. discolor.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. — *B. evansiana.* HORT. ANG. De la Chine. Dédié à M. Évans. Rameaux d'un carmin vif au-dessus de chaque articulation; feuilles plus grandes, en cœur aigu, d'un rose foncé en dessous; en mai et septembre, fleurs plus grandes, à pétales aussi longs que les feuilles, d'un rose tendre et plus pâle sur les bords; pédicules d'un rouge vif. Même culture; et de plus, propagation par des bulbes axillaires. Le *B. tuberosa* à feuilles inégales, anguleuses et dentées, dont les capsules ont leurs ailes polyphylles, produit aussi des tubercules.

4. BEGONIA ACUMINÉ. *B. acuminata.* — *B. hirsuta.* HORTUL. De la Guiane. Tige de 2 pieds, succulente, rougeâtre; feuilles en cœur à la base, obliques, ciliées et presque épineuses; en automne, fleurs blanches, en panicules. Même culture comme les suivans.

5. BEGONIA A GRANDES FEUILLES. *B. macrophylla.* LAM. De la Martinique. Tiges rougeâtres, noueuses, cassantes; feuilles auriculées, charnues, blanchâtres en dessous; fleurs en corymbe.

6. Begonia fourchu. *B. dichotoma.* Willd. De Caraques. Tige cannelée; feuilles obliques, en cœur; fleurs petites, blanches, en panicule. Ces plantes ornent bien les serres chaudes.

7. Begonia argenté. *B. argyrostigma.* Am. mér. Tige haute de 2 à 4 pieds : feuilles obliques, maculées en dessus de taches argentées : fleurs blanches. Même culture. Serre chaude,

GINKGO a 2 lobes, Arbre aux 40 écus. *Salisburia adianthifolia.* Du Japon. Arbre à racines pivotantes, à tige pyramidale s'élevant à une grande hauteur quand elle ne perd pas sa flèche; feuilles en faisceau, cunéiformes, bilobées, larges de 3 pouces; fleurs jaunâtres; les mâles en chaton; les femelles solitaires; noix ovales, charnues, grosses comme des prunes de Damas; noyau à amande blanche, bonne à manger; on la rôtit comme des châtaignes. Terre franche, profonde, un peu humide; exposition ombragée. Multiplic. de rejetons, de marcottes, ou de boutures, en février et mars, avec des branches de l'année, ayant un talon du bois de 2 ans, dans une terre douce, fraîche et ombragées.

JARDIN DE PLANTES MÉDICINALES.

M. le docteur A. Gautier, auteur du *Manuel des plantes médicinales*, ayant bien voulu nous donner une liste des plantes dont les propriétés constatées peuvent être utiles dans tous les cas prévus en médecine, nous nous sommes empressés d'en présenter le tableau à nos lecteurs. Elles sont classées dans l'ordre de leurs propriétés, et nous avons ajouté la culture qui convient le mieux à chacune, afin de satisfaire également les personnes qui désireraient les cultiver pour l'usage, et celles qui voudraient en faire un jardin d'étude. Nous indiquons à chaque article les parties des plantes qui sont employées, et pour celles déjà décrites dans le *Bon Jardinier,* nous renvoyons à la page où se trouvent leur description et leur culture.

Émolliens. — Guimauve. *Althæa officinalis,* page 532. Fleurs, feuilles et racines. — Mauve a feuilles rondes. *Malva rotundifolia;* et Mauve sauvage, *Malva sylvestris.* Feuilles et fleurs. Elles se cultivent comme la guimauve. — Lin. *Linum usitatissimum,* page 246. Graines. — Consoude (grande). *Symphytum officinale.* Tige d'un à 2 pieds; fleurs rouges, jaunâtres ou blanches. Racine sèche ou verte.

Pectoraux émolliens. — Violette. *Viola odorata,* page 534. Fleurs et feuilles. — Bouillon blanc. *Verbascum thapsus.* Tige de 2 à 3 pieds; en juillet et août, fleurs jaunes, en long épi. Terre légère, chaude; exposition au midi. Multiplic. de graines. Fleurs et feuilles.

Diurétiques émolliens. — Chiendent. *Triticum repens.* Plante graminée; tiges articulées; racines de 2 ou 3 pieds de long, rampantes, articulées. Tout terrain et exposition. Multiplic. par ses traces. Racines. — Pariétaire officinale. *Parietaria officinalis.* Tiges droites, d'un à 2 pieds; feuilles entières, ovales, pointues; fleurs verdâtres, petites, en été. Terre sèche et de décombres. Multiplic. de graines ou d'éclats. Plante entière. — Bourrache officinale. *Borrago officinalis,* page 452. Feuilles et fleurs fraîches ou sèches.

Rafraîchissans. — Réglisse. *Glycyrrhiza glabra,* page 250. Racine. — Épine vinette. *Berberis vulgaris,* page 328. Baies.

Narcotiques. — Jusquiame noire. *Hyoscyamus niger.* Tiges d'un à 2 pieds; feuilles grandes, molles, lancéolées; en juin-juillet, fleurs jaune pâle, veinées de pourpre et de noirâtre. Terre sèche légère, ou de décombres. Multiplic. de graines. Feuilles, racines, graines et fleurs. — Belladone. *Atropa belladona.* Tige herbacée, de 4 à 5 pieds; feuilles entières, larges, ovales; en juin-juillet, fleurs penchées, solitaires, d'un rouge brun. Toute terre; exposition chaude. Multiplic. de graines ou de racines. Feuilles et racines. — Cigue. *Conium maculatum.* Plante de 3, 4, ou même 5 pieds; feuilles grandes, 3 fois ailées et à fo-

lioles pinnatifides; en juin et juillet, fleurs blanches, en ombelles. Terre substantielle, humide et à l'ombre. Multiplic. de graines au printemps, en place, ou en pépinière pour repiquer à 3 pieds de distance. Feuilles et racines. — POMME ÉPINEUSE; stramoine. *Datura stramonium*, page 450. Suc de la plante et feuilles. — PAVOT. *Papaver somniferum*, page 249. Pétales, feuilles et capsule. — MORELLE NOIRE. *Solanum nigrum*. Tiges d'un à 2 pieds; feuilles ovales, pointues, dentées ou anguleuses; tout l'été, fleurs blanches, en grappes pendantes. Toute terre et exposition. Multipl. de graines en avril. Plante entière.

Antispasmodiques excitans. — MENTHE POIVRÉE. *Mentha piperita*. Tiges de 15 à 20 pouces; feuilles ovales-lancéolées, dentées; en août et septembre, fleurs d'un rouge violâtre, en épis courts. Terre franche légère, fraîche. Multiplic. de drageons d'une reprise très-facile, au printemps et en automne. Toute la plante. — MAROUTE, ou CAMOMILLE PUANTE. *Anthemis cotula*. Tige d'un à 2 pieds; feuilles bipinnées, à divisions linéaires; en juin-juillet, fleurs blanches, à disque jaune. Terre légère et maigre. Multiplic. de graines. La plante entière. — MATRICAIRE. *Matricaria parthenium*, page 474. Comme la précédente. — TANAISIE. *Tanacetum vulgare*, page 470. Sommités des tiges; fleurs et graines. — VALÉRIANE OFFICINALE. *Valeriana officinalis*. Tige simple, de 5 à 6 pieds; feuilles ailées avec impaire, à folioles lancéolées, dentées; de juin en octobre, fleurs blanches ou purpurines, en panicule terminale. Terre franche et fraîche. Multiplic. de graines semées en place au printemps, ou d'éclats en automne. Racine arrachée avant la végétation de la plante. — PIVOINE OFFICINALE. *Pæonia officinalis*, page 510. Graines, fleurs et racines. — SAFRAN. *Crocus sativus*, page 418. Les stigmates seuls sont employés.

Excitans aromatiques. — SAUGE. *Salvia officinalis*, page 442. Feuilles et fleurs. — ROMARIN. *Rosmarinus officinalis*, page 490. Sommités des rameaux; feuilles et fleurs. — LAVANDE. *Lavandula spica*, page 492.

592. Épis fleuris et feuilles. — Mélisse. *Melissa officinalis*, page 444. Mêmes parties que la précédente. — Marjolaine. *Origanum majoranoïdes*, page 593. Mêmes parties.

Stomachiques toniques. — Gentiane (grande). *Gentiana lutea*, page 459. Racine. — Petite centaurée. *Gentiana centaurium*. Tiges droites, d'un pied; feuilles petites, ovales lancéolées; de juin en août, fleurs d'un rose foncé, en corymbes terminaux. Terre légère, un peu sèche. Multiplic. de graines au printemps. Sommités fleuries. — Trèfle d'eau. *Menyanthes trifoliata*, page 432. Feuilles. — Absinthe. *Artemisia absinthium*, page 470. Feuilles et sommités des rameaux. — Camomille romaine. *Anthemis nobilis*, page 482. Les fleurs et les tiges fleuries.

Dépuratifs. — Bardane. *Arctium lappa*. Tiges de 2 à 3 pieds, droites; feuilles grandes, ovales, pointues, cotonneuses en dessous; en août, fleurs solitaires, purpurines, arrondies, en grappes. Tout terrain. Multiplic. de graines. Racines. — Chicorée sauvage. *Cichorium intybus*, page 128. Racines et feuilles. — Pissenlit. *Leontodon taraxacum*. Pas de tige; feuilles longues, étroites, profondément découpées et dentées. Au printemps, fleur grande, jaune, solitaire, sur une hampe fistuleuse. Tout terrain. De graines. Racines et feuilles. — Houblon. *Humulus lupulus*, page 246. Ses cônes florifères. — Fumeterre. *Fumaria officinalis*. Tige de 8 à 12 pouces; feuilles ailées, à folioles ailées, ovales; tout l'été, fleurs petites, en épis, rougeâtres, labiées, éperonnées. De graines au printemps et en place. Toute terre. Toute la plante. — Patience. *Rumex patientia*. Tige de 4 à 5 pieds, droite, épaisse; feuilles très-grandes, ovales-lancéolées, entières; en juin-juillet, fleurs verdâtres, en épi. Terre fraîche et substantielle. De graines à l'automne. Racines. — Saponnaire. *Saponaria officinalis*, page 536. La plante entière. — Douce-amère. *Solanum dulcamara*, page 597. Les tiges sarmenteuses.

Antiscorbutiques. — Raifort sauvage. *Cochlearia armoracia*. Tige de 2 à 3 pieds, droites; feuilles ovales

très-allongées, crénelées ou pinnatifides ; en mai et juin, fleurs blanches, petites, en grappes. Terre fraîche et ombragée. Multiplic. de graines et d'éclats. Racines. C'est cette racine que l'on râpe pour manger avec le bouilli. — COCHLEARIA. *Cochlearia officinalis.* Tiges un peu couchées, de 8 à 10 pouces ; feuilles ovales, pointues, luisantes ; en mai, fleurs blanches, petites. De graine au printemps. Toute terre, mais mieux substantielle, légère et fraîche. Ses feuilles. — MOUTARDE. *Sinapis nigra*, page 166. La graine. — CRESSON. *Sisymbrium nasturtium*, page 145. La plante entière. — VÉLAR. *Erysimum officinale*, page 518. Toute la plante.

Purgatifs. — RHUBARBE. *Rheum undulatum*, page 250. La racine. — RHAPONTIC. *Rheum rhaponticum*, page 250. La racine. — CONCOMBRE SAUVAGE. *Momordica elaterium*, page 561. Fruit et racines. — BRYONE. *Bryonia alba.* Tiges grimpantes, de 5 à 6 pieds, herbacées ; feuilles un peu en cœur, à 5 lobes anguleux ; en juin, fleurs d'un blanc verdâtre, en grappes. Toute terre. Multiplic. de graines aussitôt mûres, ou d'éclats des racines tuberculeuses. Racines. — ELLÉBORE NOIR. *Helleborus niger*, page 505. Racine. — NERPRUN. *Rhamnus catharticus.* Arbrisseau de 8 à 10 pieds et plus ; feuilles ovales arrondies ; en mai-juin, fleurs d'un jaune verdâtre, réunies. Tout terrain et toute exposition. Multiplic. de graines ou de marcottes. Fruits. — GLOBULAIRE TURBITH. *Globularia alypum*, page 438. Feuilles. — RICIN. *Ricinus communis*, page 560. Les semences et les feuilles. — GRATIOLE. *Gratiola officinalis.* Tige de 12 à 18 pouces, droites, simples ; feuilles ovales lancéolées, peu pointues, dentées au sommet ; en juin et juillet, fleurs jaunâtres ou purpurines. Terre humide. Multiplic. par éclat des touffes. Tiges et feuilles.

Expectorans excitans. — HYSSOPE. *Hyssopus officinalis*, page 592. Toute la plante. — LIERRE TERRESTRE. *Glecoma hederacea.* Plante d'un pied ; feuilles crénelées, cordiformes ; en avril et mai, fleurs bleues ou blanches. Terre sèche. Multiplic. de graines.

Toute la plante. — Marrube blanc. *Marrubium vulgare*. Tiges d'un à 2 pieds, droites; feuilles ovales, crénelées, ridées, crépues, cotonneuses; tout l'été, fleurs blanches, petites, en verticilles. Terre légère substantielle; exposition chaude. Multiplic. de graines et d'éclats. Feuilles et sommités fleuries. — Scille. *Scilla maritima*, page 387. L'ognon. — Aunée. *Inula helenium*. Tiges de 3 à 4 pieds, droites; feuilles un peu embrassantes, d'autant plus petites qu'elles sont plus élevées; les inférieures d'un pied de long, ovales, dentées; en juillet-août, fleurs radiées, jaunes, grandes. Terre humide, ombragée. Multiplic. de graines et d'éclats. Racines.

Diurétiques excitans atoniques. — Petit houx. *Ruscus aculeatus*, page 359. Racine. — Arrête-Boeuf. *Ononis arvensis*. Tiges d'un à 2 pieds, é i-neuses; feuilles supérieures simples, les inférieures à 3 folioles; en juin-juillet, fleurs roses, papilionacées. Terre légère. Multiplic. de graines; exposition chaude. Racine. — Céleri. *Apium graveolens*, page 123. Racine. — Genévrier. *Juniperus communis*, page 799. Baies.

Carminatifs excitans. — Anis. *Pimpinella anisum*, page 493. Graines. — Angélique. *Angelica archangelica*, page 493. Racines et feuilles. — Coriandre. *Coriandrum sativum*, page 493. Graine. — Fenouil. *Anethum feniculum*, page 147. Toute la plante.

Astringens. — Bistorte. *Polygonum bistorta*. Tiges d'un pied; feuilles supérieures, petites et amplexicaules, les inférieures grandes, pétiolées, ovales-lancéolées; en mai, fleurs couleur de chair, en épi serrée ovale, épais. Terre marécageuse, ou au moins fraîche et ombragée. Multiplic. de graines ou d'éclats. Racine. — Tormentille. *Tormentilla erecta*. Tiges d'un pied; feuilles à 3 ou 5 folioles ovales, allongées, fortement dentées; tout l'été, fleurs jaunes, solitaires. Terre légère et sèche. Multiplic. de graines ou d'éclats. Racines. — Rose de Provins. *Rosa gallica*, page 711. Les pétales de la fleur non ouverte.

TABLEAU

Des végétaux les plus intéressans arrangés dans l'ordre de leur emploi dans les jardins.

Plantes pour parterres.

Bulbeuses. Ail. Amaryllis. Anémone. Anémone hépatique. Asphodèle. Balisier. Bulbocode. Colchique. Cyclame. Cypripède. Erythrone. Fritillaire. Fumeterre Galanth. Glaïeul. Glycyne. Hémérocale. Iris. Jacinthe. Lis. Morée. Muscari. Narcisse. Neottie. Nivéole. Orchis. Ornithogale. Oxalide. Pancratier Phalangère. Renoncule. Safran. Scille. Trolle. Tulipe.

Fibreuses. *Très-hautes.* (Fleurs au printemps.) Diverses astères. Digitale ferrugineuse. Valériane. (Fleurs en été.) Alcée rose trémière. Asclépiade de Syrie. Campanule pyramidale. Napée. Persicaire du Levant. Phlomis. Phormion. Phytolacca. Ricin. Soleil. — (Fleurs en automne.) Dahlia. Hélénie. Ketmie. Silphium.

Hautes. (Fleurs au printemps.) Ancolie. Dauphinelle élevée. Iris. Lamier orvale. Lunaire. Muflier des jardins. Pavot. Phlox. — (Fleurs en été.) Acanthe. Aconit. Asclépiade. Astragale. Astrance. Bugrane. Buphthalme à feuilles en cœur. Butome. Coriope. Digitale. Echinope. Énothère. Galéga. Gaura. Gentiane jaune. Guimauve. Ketmie. Lavatère de Thuringe. Lobélie. Lychnide de Chalcédoine. Lysimachie Matricaire. Mélisse. Millepertuis. Molène. Molucelle. Momordique. Panicaut. Pavot. Rudbeckia. Sainfoin d'Espagne. Spirée. Stramoine. Tabac. Tagétès. Tanaisie. Varaire. — (Fleurs en automne.) Anserine ambrosie. Anthemis à grandes fleurs (chrysanthème). Boltonia. Cacalie. Casse. Épilobe à épi. Eupatoire. Galane. Immortelle à bractée. Lotier Saint-Jacques Sarrette. Valériane. Verge d'or. Ximénésie.

Moyennes. (Fleurs au printemps.) Carthame. Celsia. Cynoglosse. Dendrie. Doronic. Élyme. Éphémérine.

Épimède. Gentiane. Géranier. Giroflée. Gnaphale oriental. Gomphrène. Hélonias. Ibéride Julienne. Lupin vivace. Lychnide. Melissot. Menyanthes. Mimule ponctué. Orobe. Pigamon. Pivoine. Podophylle. Polémoine bleu. Pulmonaire. Sauge. Saxifrage. Sceau de Salomon. Vélar. Verveine. (Fleurs en été.) Achillée. Amaranthe. Arum. Astère reine Marguerite. Astragale. Balsamine. Belle-de-Nuit. Bétoine. Buphthalme. Campanule. Casse. Centaurée bleuet. Chrysanthème. Cinéraire. Coqueret. Cynoglosse. Daléa. Dauphinelle. Digitale obscure. Dracocéphale. Énothère. Fabagelle. Ficoïde glaciale. Fragon. Fraxinelle. Galane. Géranier. Giroflée. Gnaphale puant. Gypsophile des murailles. Hyssope. Ibéride. Immortelle. Lavande. Lavatère. Lin. Liseron. Lotier rouge. Lysimachie. Martynie. Mélilot. Millepertuis. Mimule. Monarde. Nigelle. Nolana. Œillet. Podalyria. Pyrole. Saponaire. Scabieuse. Séneçon. Septas. Souci. Stevia. (Fleurs en automne.) Grande absinthe. Anthémis d'Arabie. Apocyn. Astère. Boucage. Célosie. Centaurée odorante. Chrysocome. Coquelourde. Coriope. Crépide. Cupidone. Doronic. Eupatoire pourpre. Géranier. Giroflée. Gnaphale de Virginie. Gomphrène. Ibéride. Lobélie. Lopézie. Verveine. Zinnia.

Basses. (Fleurs au printemps.) Alysse. Arabette. Arénaire. Céraiste. Cynoglosse printanière. Drave. Erythrorhize. Gentianelle. Globulaire. Hellébore noir. Helléborine. Iris naine. Marguerite vivace. Muguet Gyroselle. Primevère. Primevère auricule. Réséda. Soldanelle. Violette. (Fleurs en été.) Adonide. Amethiste. Androsace Astère des Alpes. Athanasie. Basilic. Bermudienne. Blète. Bragalou. Brunelle. Épervière. Silène. Swertia. Véronique. (Fleurs en automne.) Ficoïde annuelle. Molène de Mycon. Tussilage odorant.

Rampantes. Alysse saxatile. Arabette. Liseron. Momordique élastique. Pervenche.

Grimpantes. Capucine. Dolique. Gesses odorante, vivace, tubéreuse, de Tanger. Haricot d'Espagne à grandes fleurs. Houblon. Ipomée. Liseron. Pervenche. Pois odorant, vivace. Trichosanthes.

Plantes pour bordures.

Vivaces. Petite absinthe. Alysse saxatile. Amaryllis jaune. Anémone hépatique. Anthemis odorante. Auricule. Buis nain. Fraisier. Hyssope. Ibéride toujours verte. Iris. Jacinthe. Lavande. Marguerite vivace. Marjolaine. Matricaire. Mélisse. Œillet mignardise, de mai, de poëte. Narcisse. Origan. Primevère. Romarin. Sauge. Safran. Santoline. Sauge. Saxifrage. Staticé. Thym. Violette Œillet deltoïde. Brunelle grandiflore.

Annuelles. Astère reine marguerite naine. Balsamine. Pied d'alouette. Dracocéphale d'Autriche. Julienne de Mahon. Linéaire à fleurs d'orchis. Cynoglosse feuille de lin. Crépis rose.

Plantes pour l'ornement des eaux.

Acorus. Butome. Cresson. Fléchière. Iris des marais. Jonc. Lysimachie. Ményanthe. Nénuphar. Parnasie. Roseau ruban. Populage. Roseau panaché. Scorpione.

Plantes pour plate-bande de terre de bruyère.

Amaryllis. Amsonia. Asclépiade incarnate. Buglosse de Virginie. Calcéolaire. Dendrie. Digitale des Canaries Erythrorhize. Gentianes pourpre, jaune et visqueuse. Pachysandre. Trillium.

Plantes pour rocailles.

Androsace. Arénaire. Cactier raquette. Drave des Pyrénées. Ériné des Alpes. Ficoïde. Gypsophile des murailles. Joubarbe. Lychnide des Alpes. Millepertuis. Primevère. Saxifrage. Sedum. Cymbalaire.

Arbustes et arbrisseaux pour bosquets.

De 1 *à* 3 *pieds de haut.* Airelle. Armoise citronnelle. Bouleau nain. Bruyère. Bugrane frutescente. Clématite droite. Cytise à feuilles velues. Dierville jaune. Éphédra à 1 épi. Germandrée. Daphné mezéréon. Phlomis frutescent. Lychnite. Potentille frutescente. Robiniers frutescent, barbu, de la Daourie, pygmée. Santoline commune. Spirée à feuilles lisses.

De hauteur moyenne. (Fleurs au printemps.) Ali-

sier. Amandiers à fleurs doubles, nain, satiné, panaché. Arbousier. Argousier. Astragale. Atragène du Cap. Aucuba du Japon. Bibacier. Buis de Mahon. Cerisier nain. Chêne des teinturiers. Chamecerisier. Chèvrefeuille. Clavalier. Clématite à feuilles entières. Cognassier du Japon. Spirée du Japon. Coronille des jardins. Cytise à feuilles pliées. Fusain commun. Gattilier commun. Genêt. Groseillier doré. Halésie. Ketmie des jardins. Lauréole. Lilas. Néfliers azérolier, ergot de coq, cotonneux, à feuilles de sorbier. Orme nain. Paliure épineux. Paviers nain, de l'Ohio, hybride. Pêcher à fleurs doubles. Pistachier.. Robiniers caragana, satiné, féroce. Spirée. Staphilier. Syringa odorant, inodore, pubescent. Viorne. (Fleurs en été.) Aliboufier. Amorpha frutiqueux. Armoise. Baguenaudier. Ciste. Cytise noirâtre, à feuilles sessiles. Éphédra à 1 épi, à 2 épis. Fusain. Hydrangée. Stewartia Sumac. Sureau commun, du Canada, à grappe. (Fleurs en automne.) Aralie. Arbousier. Décumaire sarmenteux. Dierville jaune.

Arbustes pour plate-bande de terre de bruyère.

Andromède. Azalée. Céanothe d'Amérique. Céphalante. Clethra à feuilles d'aulne. Compton à feuilles de cétérac. Cornouillers du Canada, de la Floride. Épigée rampante. Fothergilla. Galé. Gaulterie du Canada. Kalmiers à larges feuilles, à feuilles étroites. Lédier. Mératie odoriférant. Polygala à feuilles de buis. Rhododendron. Rhodora du Canada. Zanthorriza à feuilles de persil. Calycanthes. Daphne. Bruyères. Itea. Myrica. Vaccinium. Empetrum.

Arbres, arbustes et arbrisseaux propres à la décoration du bord des eaux.

Airelles veinée, canneberge. Céphalante occidental. Chionanthe de Virginie. Dirca des marais. Galés piment royal, de Pensylvanie. Hamamélis de Virginie Hortensia. Morelle grimpante. Tamarisc de Narbonne, d'Allemagne. Viorne aubier.

Arbres (1re. grandeur). Aulne. Cyprès faux thuya.

Peuplier. Noyer noir. Saule blanc. Schubertie distique. Tupélo aquatique. (2e. grandeur.) Saules odorant, marceau, pleureur. (3e. grandeur.) Saules pourpre, osier, viminal, argenté, à feuilles de myrte.

Arbres et arbustes toujours verts, propres à la décoration des bosquets d'hiver.

Arbres résineux. Cyprès. Genévrier. Cèdre de Virginie. Mélèze cèdre du Liban. Pins. Sapins Thuyas.

Arbres non résineux. Buis. Cerisier laurier de Portugal. Cerisier laurier cerise. Chêne, yeuse, liège. Houx commun, d'Amérique, de Minorque, du Canada Pommier toujours vert.

Arbrisseaux et arbustes. Bacchante. Seneçon en arbre. Badianes anis, à petites fleurs. Bruyère. Budleia globuleux. Buplèvre oreille de lièvre. Camelée à 3 coques. Celastre grimpant. Cerisier laurier du Mississipi. Chêne au kermès. Chèvre-feuille toujours vert, de Minorque. Clématite toujours verte. Fusain toujours vert. Galé à feuilles en cœur. Hortensia. Jasmin jaune. Lauréole commun. Laurier commun. Lierre grimpant. Néflier pyracanthe. Nerprun alaterne. Filaria. Romarin. Rosier toujours vert. Rue. Santoline commune. Viorne laurier tin. Yucca nain.

Arbres et arbrisseaux pour rochers et rocailles.

Airelle myrtile. Astragale adragant Baguenaudier. Câprier commun. Chêne au kermès. Cytises desAlpes, noirâtre. Fontanesia. Jasmin jaune. Lyciet. Ronce.

Arbustes et arbrisseaux pour haies et palissades.

Argousier rhamnoïde. Buis. Charme commun. Coronille des jardins. Fontanesia Groseillier. Houx. If commun. Jasmins jaune, blanc ordinaire. Lilas. Lycie. Néflier aubépin et ses variétés. Néflier pyracanthe. Nerprun alaterne. Filarias à larges feuilles, à feuilles moyennes, à feuilles étroites. Ronce. Rosier. Spirée. Syringa. Troëne.

Arbustes et arbrisseaux sarmenteux et grimpans.

Aristoloche. Atragène des Indes. Bignones de Virginie, à vrille. Celastre grimpant. Chèvre-feuille Clématite. Décumaire sarmenteux. Grenadille bleue. Jasmin ordinaire. Lierre grimpant. Morelle grimpante. Periploca de la Grèce. Vigne-Vierge.

Arbres et arbustes à fruits d'ornement.

Fruits rouges. Airelle ponctuée. Alisiers terminal, de Fontainebleau, Alouchier, Amelanchier du Canada. Arbousier. Chamecerisier de Tartarie. Chamecerisier symphoricarpos. Cornouillers sanguin, mâle, à grandes fleurs. Éphédra à 1 épi. Genevrier sabine femelle. Houx. If commun. Jujubier cultivé. Lyciet de la Chine, jasminoïde. Mitchella rampant. Morelle grimpante. Néflier pyracanthe. Pommiers baccifère, à petits fruits. Prinos verticillé. Sorbiers des oiseaux, d'Amérique. Tupélo blanchâtre. Viorne obier.

Fruits jaunes. Houx, var.. Lauréole paniculé. Néflier azerolier. Bibacier. Plaqueminier de Virginie.

Fruits bleus. Airelle myrtile, corymbifère. Amelanchier. Cornouiller à fruits bleus. Genevrier sabine mâle. Tupélo.

Fruits noirs. Airelle veinée, en arbre. Amelanchier de Choisy. Arbousier raisin d'ours. Cerisier du Canada Lierre grimpant. Lyciet d'Afrique. Philaria. Sureau à grappe. Troëne. Viorne commune.

Fruits violets. Cornouiller à feuilles alternes.

Fruits blancs. Symphorine à grappes. Cornouiller blanc. Houx, variété. Prinos à feuilles de prunier, variété.

Fruits singuliers. Badiane rouge. Baguenaudier ordinaire. Celastre grimpant. Clavalier à feuilles de frêne. Corossol à 3 lobes. Fothergilla à feuilles d'aulne. Fusain commun. Galé. Ginkgo. Groseillier doré. Halésie. Argalou. Staphilier.

Arbres et arbrisseaux à feuilles blanchâtres ou satinées.

Olivier de Bohême. Hipophaé rhamnoïde. Poiriers a

feuilles de saule, d'Orient. Amandier satiné. Saule blanc. Sorbier de Laponie. Phlomis frutescent. Robinier à feuilles soyeuses.

Arbres d'ornement.

1re. *grandeur.* (Fleurs peu apparentes.) Aulne. Aylante vernis du Japon. Bouleau commun, odorant, noir. Chênes. Cyprès faux thuya. Érables sycomore, plane, de Virginie, rouge, à sucre. Frêne commun et ses variétés, à la manne, de la Caroline, blanc, tomenteux. Ginkgo à 2 lobes. Hêtre commun et ses variétés, ferrugineux. Mélèzes d'Europe, d'Amérique. Cèdre du Liban. Micocouliers de Provence, de Virginie. Noyers noir, blanc, cendré. Orme commun et ses variétés, pédonculé, d'Amérique, rouge, crispé, etc. Peupliers. Pins. Platanes. Sapins. Saule blanc. Taxodier. Thuya du Canada. Tupélos aquatique, des forêts, cotonneux.

(Fleurs apparentes.) *Fl. au printemps.* Cerisier de Virginie. Marroniers d'Inde, rubicond. Pavier jaune. Robinier faux acacia et ses variétés. Sorbier commun.

Fl. en été. Magnoliers à grandes fleurs, acuminé. Tilleul commun, etc. Tulipier de Virginie.

2e. *grandeur.* (Fleurs peu apparentes.) Charme commun. Chêne saule, etc. Cyprès commun. Érables de Tartarie, de Montpellier, jaspé, à feuilles de frêne, hybride. Féviers d'Amérique, monosperme, de la Chine, à grosses épines, de la Caspienne. Frênes vert, quadrangulaire. Cèdres de Virginie, des Bermudes. Houx d'Amérique. If commun. Liquidambars copal, du Levant. Micocouliers, du Levant, à feuilles en cœur. Noyer à feuilles de frêne. Platanes à feuilles en coin, ondulé, étoilé, à feuilles laciniées. Sapins baumier, du Canada. Saules odorant, marceau, pleureur. Tupélo blanchâtre.

(Fleurs apparentes.) *Au printemps.* Alouchier. Cornouiller à grandes fleurs. Frêne à fleurs. Merisier à fleurs doubles. Robinier visqueux. Sorbiers des oiseaux, hybride, d'Amérique.

Fl. en été. Bignone catalpa. Bonduc. Chalef. Plaqueminiers lotus, de Virginie. Sophora du Japon, var. à rameaux pendans.

3e. *grandeur.* (Fleurs peu apparentes.) Broussonetier. Buis toujours vert. Charme d'Italie. Érables commun, de Crète. Genévrier. Cèdre d'Espagne. Houx commun.

(Fleurs apparentes.) *Au printemps.* Alisiers terminal, de Fontainebleau. Cerisier à fleurs doubles. Merisier à grappe. Cerisier odorant. Cytise des Alpes. Gaîniers, arbre de Judée, du Canada. Laurier commun. Poiriers panaché, biflore, à feuilles de saule, etc. Pommiers à fleurs doubles, de la Chine, etc. Pruniers à fleurs doubles, panaché. Robiniers rose, sans épine.

Fl. en été. Magnoliers parasol, à grandes feuilles, auriculé. Ptéléa à 3 feuilles.

Gazons.

Le gazon étant d'une grande importance dans les jardins d'agrément, nous devons parler ici de la manière de l'établir. Aucune plante ne forme un aussi agréable tapis de verdure que le ray-grass, *Lolium perenne*, L. Ivraie vivace. Toutes les fois qu'on voudra former un gazon près de la vue, près de la façade d'un appartement, ou sur lequel on veuille courir, se promener, s'asseoir ou se coucher, il faudra le former avec le ray-grass; on peut y mêler avec avantage un peu de trèfle fraise, incarnat, blanc et même un peu de lotier corniculé. Mais il faut que la terre soit bonne, substantielle; si elle était légère ou sablonneuse, le ray-grass y périrait ; si elle était trop humide, il y viendrait des joncs et d'autres grosses plantes fort désagréables.

Avant de semer un gazon, le terrain doit être parfaitement préparé pour recevoir les graines ; c'est-à-dire qu'après avoir reçu un bon labour, on enlève toutes les pierres et racines, on égalise parfaitement sa surface, et, s'il en a besoin, on l'amende avec du terreau consommé, que l'on a soin de ne pas enterrer. Le semis se fait par un temps couvert ou pluvieux, à la volée, dans la proportion de 100 livres par demi-hectare. On recouvre les graines au râteau ou à la herse, et on passe le rouleau. Cette dernière opération se ré-

pète tous les printemps, immédiatement après les gelées, pour raffermir les terres, et après chaque fauchage, pour faire taller les plantes afin d'obtenir une verdure épaisse et uniforme. Tous les soins se bornent ensuite à entretenir net de toute plante étrangère, à arroser pendant les sécheresses, et à faucher l'herbe au moins quatre fois par an, avec la précaution de le faire toujours avant l'époque de la fructification.

Il arrive parfois que l'on a des talus, des bancs, des bordures, etc., à faire en gazon; alors on plante en placage; c'est-à-dire que l'on enlève dans une prairie, ou au bord des chemins, des plaques de gazon de deux pouces d'épaisseur, et on les rapporte et ajuste comme des dalles, de manière à les faire parfaitement coïncider; pour qu'il ne reste aucune interstice entre elles, on les fixe, s'il est nécessaire, avec des chevilles de bois enfoncées au marteau; on aplanit le tout au rouleau ou à la batte, pour unir les racines du gazon avec le sol, et l'on donne de bons arrosemens si le temps n'est pas à la pluie.

Un gazon bien fait, purgé attentivement des mauvaises herbes et surtout des mousses, fumé tous les 2 ou 3 ans avec du fumier consommé ou du terreau, et mieux, si la mousse s'y met, avec de la chaux, du plâtre ou des cendres noires, peut se conserver dans toute sa beauté pendant plusieurs années.

Depuis 1820 on voit çà et là dans les gazons du jardin du Luxembourg, de petites masses de colchiques et de *crocus* qui font un effet charmant, les premiers à l'automne et les seconds au printemps sur ces tapis de verdures. Cet usage mérite d'être imité dans tous les gazons à portée de la vue, soit des fenêtres du logement, soit dans les promenades.

VOCABULAIRE

EXPLICATIF

De quelques termes, soit de jardinage, soit de botanique, qui peuvent avoir besoin d'interprétation.

(Les planches citées forment un volume à part.) (Voy. pag. 28.)

Acéré, *Acerosus*. On donne ce nom à des feuilles cylindriques, roides et piquantes.

Aciculaires (piquans, épines) lorsqu'ils sont grêles et allongés comme des épingles.

Acotylédon, qui manque de cotylédons.

Acuminé, *Acuminatus*. Ce qui finit en pointe prolongée.

Adhérent, *Adherens, Coalitus*. Attaché ou soudé.

Adné, *Adnatus*. Ce qui est attaché latéralement, dans toute sa longueur, à une autre partie.

Agrégées [fleurs], *Flores agregati*. Réunies dans un réceptacle commun. [Scabieuse.]

Aigrette, *Pappus*. Touffe de poils soyeux surmontant certaines graines. [Pissenlit, Séneçons, Chardons.]

Aiguillons, *Aculei*. Piquans appliqués sur l'écorce, et que l'on en peut détacher sans endommager cette dernière, comme dans les rosiers.

Aile, *Ala*. Partie de la corolle papilionacée. *Voyez* Légumineuses, et Pl. VII *bis*, fig. 10 *b*.

Ailé, *Alatus*. Tige *ailée*, celle sur laquelle se prolonge la membrane des feuilles. [Certains Chardons, la Grenadille ailée.] Semences *ailées*; celles dont l'enveloppe s'étend et s'élargit en membrane [Érables, Pin] Feuille ailée, mieux Pinnée. *Voy*. ce mot. [Pl. V, fig 6-7.]

Aisselle, *Axilla*. Intérieur de l'angle formé par une feuille avec un rameau, un rameau avec une branche, ou une branche avec une tige, etc.

Alène [Feuilles en], *Folium subulatum*. *V*. Subulée.

Alpines (plantes), *Plantæ alpinæ*. On appelle ainsi non-seulement les végétaux qui croissent dans les Alpes, mais encore tous ceux des montagnes élevées.

Alterne, *Alternus*. Rameaux ou feuilles placés alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige. [L'Orme.]

Pl. VI, fig. 2. Pétales alternes, ceux qui sont placés sur l'espace d'entre les divisions du calice.

AMANDE, *Nucleus*. Graine des fruits nommés *Drupes*.

AMPLEXICAULE, *Amplexicaulis*. Feuille ou pétiole dont la base embrasse la tige. Pl. V, fig. 11.

ANNUEL, *Annuus*. Se dit d'une plante qui, dans le courant d'une année, germe, fleurit, porte graine et meurt.

ANTHÈRE, *Anthera*. Espèce de capsule contenant le POLLEN ou poussière fécondante. Pl. VII *bis*, fig. 8, *a*.

AOUTÉ, *Obduratus*, *Maturatus*. Se dit des jeunes branches qui ont atteint leur maturité pour résister à l'hiver.

APÉTALE [fleur], *Flos apetalus*. Qui n'a point de pétales, et conséquemment de corolle.

APPLIQUÉE [feuille], *Applicatum*. Feuille rapprochée du rameau dans toute sa longueur, au point de le cacher quelquefois.

APHYLLE, *Aphyllus*. Qui est dépourvu de feuilles.

ARBORESCENT, *Arborescens*. Se dit des plantes herbacées dont les tiges ou rameaux sont semblables à ceux des arbres. Par le mot *Arboreus* on exprime seulement qu'un végétal a le port d'un arbre.

ARBRE, *Arbor*. Végétal qui s'élève à plus de vingt pieds, qui a le tronc ligneux, et qui vit long-temps.

ARBRISSEAU, *Frutex*. Végétal ligneux, ne s'élevant que de 4 à 20 pieds.

ARBUSTE, *Arbuscula*, *Suffrutex*. Végétal ligneux ne s'élevant que d'un à 3 pieds. [Les Bruyères, le Romarin, etc.]

ARÈTE, *Arista*. Barbe ou prolongement des balles ou glumes dans les Graminées. [Seigle, Orge.] Planche IX, fig. 6-7.

ARTICULÉ, *Articulatus*. Muni de nœuds comme la tige des Graminées. Ce mot s'applique aussi aux gousses et siliques qui sont alternativement rétrécies et renflées. [Les radis.] Planche II, fig. 14; et pl. XIII, fig. 4.

AVORTÉ, *Abortivus*. Se dit des parties imparfaites d'une plante.

AXILLAIRE, *Axillaris*, qui part de l'aisselle, *axilla*. [Un assez grand nombre de fleurs.] Pl. VII, fig. 11.

BACCIFÈRE, *Bacciferus*. Qui porte des baies.

BACCIFORME, *Bacciformis*. Qui a la forme d'une baie.

BAIE, *Bacca*. Fruit mou et succulent, contenant des semences nichées dans la pulpe. Raisin, groseille. Pl. XII, fig. 1, 2.

BALIVEAU. Jeune arbre non taillé et qui file droit avec toutes ses branches

BALLES OU GLUMES, *Glumæ* Folioles écailleuses ou *valves*, qui

enveloppent les organes sexuels et les semences des graminées.

Base, *Basis*. Opposé de sommet, *apex*. Partie inférieure par laquelle la tige tient à la racine, la feuille à son pétiole ou à la tige, le pétale au réceptacle, etc., etc.

Bassiner. Arroser très-légèrement en pluie fine.

Bifide, *Bifidus*. Fendu en deux assez profondément.

Bifurqué, *Bifurcus*. On appelle ainsi toute tige, branche, etc., qui se divise en deux; et Bifurcation, le point où commence cette division.

Bilobé, *Bilobatus*. Qui est partagé en deux lobes.

Biloculaire, *Bilocularis*. Qui a deux loges.

Binage. Action de biner.

Biner (*bis*), donner un second labour. En jardinage c'est, quand une plantation de légume est reprise au bout de 8 à 15 jours, briser la superficie de la terre à 2 ou 3 pouces de profondeur avec une bêche ou une binette afin qu'elle ne se durcisse pas, et de détruire les mauvaises herbes qui commencent à pousser.

Binette. Outil propre à biner.

Bipinné ou Bipenné. *Voyez* Penné.

Bisannuel, *Biennis*. Plantes et racines qui durent 2 ans.

Bissexé, Bissexuel. *Bissexualis*. Synonyme d'Hermaphrodite, pour exprimer une fleur qui a les deux sexes.

Biternées, Triternées. Feuilles soutenues par un pétiole qui se divise en 2 ou 3 autres pétioles, lesquels se subdivisent encore en 2 ou 3 autres.

Borgne. Terme de jardiniers. Chou *borgne*, privé de bourgeon terminal, ce qui l'empêche de pommer.

Borner. Terme de jardinage. C'est lorsqu'on repique un jeune plant, rapprocher la terre des racines avec le plantoir.

Botanique, *Botanica*. Nom de la science des végétaux.

Bouquet. Presque synonyme de Thyrse Disposition de certaines fleurs en grappes pyramidales, formant *bouquet*. [Le Lilas.] Pl. VII, fig. 5.

Bourgeons, *Gemmæ*. Feuilles et tiges commençant à se développer.

Bourses. Renflemens charnus produits sur les lambourdes du poirier et du pommier par la présence du fruit.

Boutons, *Gemmæ*, *Hibernacula*. Yeux placés ordinairement dans l'aisselle des feuilles et au bout des rameaux, considérés comme les appartemens d'hiver [*hibernacula*] du rudiment des feuilles, rameaux et fleurs qu'ils renferment.

Bractées ou feuilles florales, *Bracteæ*. Petites feuilles, souvent d'une autre forme et colorées, qui accompagnent les fleurs ou s'entremêlent avec elles. [Sauge, *Ruellia varians*.] Pl. VII *bis*, fig. 11.

Branche, *Ramus*. Division du tronc d'un arbre, divisée ordinairement elle-même en rameaux.

Brindille. Branche à fruit, mince et courte.

Buisson, *Dumus*. Arbrisseaux, arbustes en buisson, c'est-à-dire, touffus.

Bulbeux, *Bulbosus*. Se dit des plantes dont les tiges et feuilles sortent d'un ognon. Planche I, fig. 11-12.

Bulbifères, *Bulbiferus*. Qui produit des bulbes, soit dans les articulations des tiges, soit dans l'aisselle des feuilles, soit enfin au lieu de fleurs. Lis bulbifère Rocambole.

Bulbille. Petite bulbe qui vient dans les aisselles de feuilles de certaines plantes, ou en place de fleurs.

Buter. Amonceler la terre en pyramide autour d'une plante.

Caduc, *Caducus*. Se dit des parties végétales qui tombent très-promptement après avoir rempli leur destination.

Caisse. *Voyez* Coffre.

Calice, *Calix*. Le plus souvent c'est l'enveloppe extérieure qui renferme la corolle et les organes sexuels de la fleur. Quelque forme et quelque direction qu'il affecte, le calice participe de l'écorce, et le plus ordinairement il est de même nuance qu'elle. Tantôt il est monophylle ou d'une pièce [Œillet], quelquefois il est polyphylle, c'est-à-dire, divisé en plusieurs pièces ou folioles. Il est caliculé lorsqu'il a de petites écailles à sa base qui forment un second calice. Il est supérieur ou super-ovaire lorsqu'il paraît au-dessus de l'ovaire [Groseillier]; inférieur lorsqu'il supporte le fruit [Fraisier]; caduc, lorsqu'il tombe au développement de la fleur [Pavot], et persistant, lorsqu'il reste avec le fruit [Labiées]. Pl. VII *bis*, fig. 11.

Calicinal, *Calicinus*. Qui tient du calice, ou qui lui ressemble.

Caliculé, *Caliculatus*. *V*. Calice.

Campaniforme, Campanulé, *Campaniformis*, *Campanulatus*. Se dit des fleurs figurées à peu près en cloche. [La campanule.]

Canaliculé, *Canaliculatus*. Marqué de rainures longitudinales un peu larges Pl. II, fig. 8.

Capillaires, *Capillaris*. Menu comme un cheveu.

Capsule, *Capsula*. Fruit contenant des semences dans un péricarpe sec, à une ou plusieurs loges formées de battans ou valves. Pl. XII, fig. 10, 11 et 12.

Caractères, *Caracteres*. Les botanistes donnent ce nom aux rapports de formes que les plantes ont entre elles, et selon le plus ou moins grand nombre de ces rapports ils ont placé tous les végétaux dans des groupes plus ou moins rapprochés les uns des autres. De là l'établissement des systèmes et des méthodes.

Carène, ou Nacelle. *Carena*. *V*. Légumineuses.

CAULINAIRE, *Caulinus*. Attaché à la tige, *caulis*.

CHANGEANT, *Mutabilis*. Qui prend successivement différentes couleurs. [L'*Hortensia*, la Mahonille.]

CHATON, *Amantum*, *Julus*. Assemblage de fleurs incomplètes, souvent unisexuelles, attachées à un pédicule commun, long, flexible, et ressemblant un peu à une queue. [Noyer, Coudrier.] Pl. VII *bis*, fig. 14, et Pl. XIV, fig. 21.

CHAUME, *Culmus*. Paille ou tige particulière aux graminées. Elle est herbacée ou ligneuse, fistuleuse et munie de nœuds ou articulations. [Blé, Seigle.] Pl. II, fig. 14.

CHEVELU. En terme de jardinage, racines capillaires, ou menues comme les cheveux, *capilli*. Pl. I, fig. 1, 2, 6, 7, 9, 11.

CILIÉ, *Ciliatus*. Bordé de poils disposés comme les *cils* des *yeux*. Pl. IV, fig. 4.

CIME. Fausse ombelle. Disposition des fleurs en ombelle irrégulière.

CLASSE, *Classis*. Les classes sont les grandes et premières divisions des plantes qui ont entre elles des rapports généraux : elles sont subdivisées en ORDRES ou familles qui contiennent les GENRES ; les genres sont composés d'ESPÈCES ; et celles-ci ont encore souvent des VARIÉTÉS. *Voyez* MÉTHODE.

CLOISON. *Septum*. Séparation qui partage l'intérieur des fruits en plusieurs loges.

COLLERETTE ou INVOLUCRE, *Involucrum*. Première enveloppe de certaines fleurs, comme des renoncules, anémones et surtout des ombellifères. Cette enveloppe, lors de l'épanouissement des fleurs, s'en trouve éloignée par l'allongement de la partie intermédiaire du pédicule : elle se divise ordinairement en plusieurs parties plus ou moins fendues, quelquefois filiformes comme dans la nigelle de Damas. *V.* les filamens indiqués dans la figure 8, planche VII.

COLLET. *Collum*. Espèce de nœud qui se trouve entre la tige et la racine, lequel est le commencement de toutes les deux.

COFFRE. Carré long formé de planches posées de champ pour recevoir des châssis ou panneaux. *Voy*. pl. XXIV, fig. 1. Il y en a de différentes hauteurs, selon les plantes qu'on met dedans.

COMPLET, *Completus*. Se dit de toute fleur qui a calice, corolle, étamines et pistil. *V.* FLEUR.

COMPOSÉ, *Compositus*. On nomme fleurs composées celles formées de plusieurs autres dans un calice commun (le soleil), et feuilles composées celles formées de plusieurs folioles (acacia). Pl. IV, fig. 11, 14, 15.

CÔNE, *Conus*, *Strobilus*. C'est de leur forme, qu'on nomme CÔNES les fruits du Pin, du Sapin, etc. Ils sont composés d'écailles sous lesquelles sont les graines. Pl. XIII, fig. 2.

Conjugué, *Conjugatus.* Lié ensemble comme les feuilles de la fabagelle.

Conné, *Connatus*, C'est-à-dire né ensemble ou se tenant. On donne cette épithète à des feuilles placées sur la tige vis-à-vis l'une de l'autre et réunies par leur base. [Les feuilles supérieures du Chèvre-feuille.] Pl. VI, fig. 9. A. Étamines connées. [Les Malvacées.]

Console. Saillie sur laquelle naissent les feuilles et les boutons le long des rameaux.

Coque. Péricarpe membraneux, en forme de gaîne, qui s'ouvre d'un seul côté, ordinairement de bas en haut. Les semences n'y sont point adhérentes comme dans la gousse.

Cordiforme, *Cordiformis.* En forme de cœur. Pl. III.

Coriace, *Coriaceus.* De la nature du cuir. Feuille, pétale ou écorce d'une étoffe épaisse et tenace.

Corolle, *Corolla.* Enveloppe colorée des étamines et des pistils; monopétale, quand elle est d'une seule pièce; et Polypétale si elle en a plusieurs. V. *Pétale.* Si ces pièces ou divisions sont égales et symétriques, à la même distance du centre, la fleur est appelée régulière. [Rose, OEillet.] On l'appelle irrégulière lorsqu'elle affecte une forme bizarre, sans symétrie ni correspondance des parties entre elles. [Les Labiées.] *Voy.* pl. VIII. Linné voulait qu'on distinguât les fleurs irrégulières des fleurs inégales. Ce grand maître ne voyait pas du tout qu'une fleur labiée, papillonacée, fût irrégulière Ces fleurs ont leurs parties inégales, mais de la plus grande régularité. En parlant des labiées, il dit : *Essentialis character consistet in staminibus quatuor quorum duo proxima breviora, conniventia, cum pistilli stylo unico, intra* corollam inæqualem *recepta.* L'usage contraire a prévalu.

Corymbe, *Corymbus.* Espèce d'ombelle dont les pédicules ou rayons ne partent pas du même point, quoique les fleurs, toutes à peu près de la même hauteur, forment une espèce de parasol. [Le Sureau.] Pl. VII, fig. 7.

Cotylédons, lobes séminaux ou feuilles séminales, *Cotyledones.* Parties latérales des semences à 2 lobes. Le haricot au moment de la germination, ou lorsqu'il sort de la terre, se divise en deux parties qui sont les cotylédons. Quelques plantes n'en ont point, et sont nommées acotyledones. [Champignons.] D'autres n'en ont qu'un, et sont appelées monocotylédones ou unilobées [Graminées] ; enfin le plus grand nombre en a deux, et porte le nom de dicotylédones *ou* bilobées : ces trois grandes modifications forment la base de la méthode de Jussieu. On reconnaît les plantes qui n'ont point de cotylédons aux organes de leur reproduction, qui ne ressemblent en rien à des pistils et à des étamines. Les plantes qui en ont un, ou monocotylédones, telles que les graminées, liliacées, etc., portent leurs fleurs sur un chaume ou une hampe plus ou

moins succulente; leurs feuilles sont presque toujours très-allongées, en forme d'épées, entières et engaînantes. Les plantes dicotylédones ont les feuilles plus arrondies, souvent pétiolées et lobées, nervées longitudinalement et en travers; leurs tiges ligneuses ou herbacées, se divisent en rameaux feuillés. Avec un peu d'habitude, on parvient à distinguer avec assez d'assurance les 3 classes à leur simple physionomie.

Couchage, couchis. Synonymes de marcottes.

Coulans. *Voy.* Filament.

Coursons. Branches taillées courtes par opposition à d'autres taillées longues.

Couverture. Terme de jardinage. Toute matière, paille feuille, litière, etc., servant à couvrir pendant l'hiver les végétaux qui craignent la gelée.

Crénelée, *Crenatus.* Feuilles dont les bords sont garnis de dents larges et arrondies. [La Bétoine.] Pl. III, fig. 19.

Crépu, *Crispus. Voy.* Ondulé.

Cunéiforme, *Cuneiformis.* En forme de coin, *cuneus.* Pl. III.

Cylindrique. Se dit des tiges et des feuilles rondes, sans saillies ni angles. [Le Jonc.] Pl. II. fig. 8.

Déchiqueté, *Lacerus.* Se dit des divisions inégales, et assez semblables à des déchirures qui se remarquent dans les calices, pétales, ou feuilles de quelques plantes.

Découpé, *Fidus.* Divisé en plusieurs segmens ou coupures qui ne vont pas jusqu'à la base. Pl. IV, fig. 7, 8 et 9.

Décurrent, *Decurrens.* Se dit des feuilles dont la membrane se prolonge sur le pétiole ou sur la tige, qu'alors on dit être *ailés.* [Quelques chardons.] Pl. II, fig. 16.

Deltoïde [feuille], *Folium deltoïdeum.* Celle qui, par sa forme triangulaire, approche de la figure d'un delta grec.

Demi-fleurons, *Semi-flosculi.* Très-petites fleurs irrégulières dont le tube se prolonge en languette du côté extérieur.

Dendroïde. Qui ressemble à un arbre.

Denté, *Dentatus.* Dentelé, denticulé, *Denticulus.* Dont les bords sont garnis de dents plus ou moins larges.

Denté en scie, *Serratus.* Qui a les dents tournées toutes du côté de la pointe de la feuille. Pl. IV, fig. 2 et 14; et pl. V, fig. 6.

Dichotome, *Dichotomus.* Se dit des tiges et des branches divisées et subdivisées de deux en deux.

Diclines, *Diclines*, du grec, *di*, deux, et *kliné*, lit. Mot composé par Linné, pour désigner les plantes dont les organes mâles et femelles ne sont pas réunis dans la même fleur.

Dicotylédone. Plante dont l'embryon a 2 lobes. [La Fève, l'Amande.]

DIFFUS, *Diffusus*. Se dit d'une plante dont les branches et rameaux lâches, étalés, ne gardent entr'eux aucun ordre.

DIGITÉE (feuille). Lorsque les folioles rassemblées en rayon imitent une main ouverte. Pl. IV, fig. 11.

DIOÏQUE, *Dioïcus*. Formé du grec *di*, deux, et *oikia*, maison, pour désigner les plantes dont un individu porte les fleurs mâles, tandis que les fleurs femelles habitent sur un autre individu. [Pistachier, Chanvre.]

DIPHYLLE, *Diphyllus*. Qui a 2 feuilles. Épithète des calices à 2 feuilles ou 2 divisions. [Pavot.]

DISTIQUE, *Distichus*. Se dit des feuilles, épis, tiges et rameaux, lorsqu'ils sont disposés des deux côtés en éventail.

DISQUE, *Discus*. Milieu des feuilles à bords sinueux, frisés ou dentés. Centre des fleurs composées. Bourrelet qui entoure la base de plusieurs ovaires. *Voyez* PHYCOSTÈME.

DIVARIQUÉ, *Divaricatus*. Écarté, étendu. Se dit des rameaux écartés et ouverts, à commencer du point de leur divergence. [*Phlox divaricata*.]

DIVISION, *Divisio*. Ce mot est synonyme de segment. On dit corolle, calice, etc., à deux, trois, etc., divisions.

DOUBLE, *Duplex*. Fleur dont les pétales sont multipliés à l'infini.

DRAGEON, *Stolo*, *Surculus*. Jeune pousse produite par la racine très-près de la tige. [Artichaut.]

DROIT, *Rectus*. Qui n'est pas tortu; qui a une direction verticale. — Pl. II, fig. 2, 3, 14, 15.

ÉCAILLES, *Squamæ*. Espèce de feuilles informes, petites et membraneuses, ordinairement appliquées contre la tige de certaines plantes [Asperges], et qui ont servi d'enveloppe à cette tige encore en bouton. Ce sont encore les feuilles brunes, desséchées et caduques qui forment l'enveloppe des boutons à feuilles et à fleurs. On a remarqué que les arbres qui en sont munis sont plus propres que les autres à s'acclimater dans les régions septentrionales. Les fleurs en chatons ont aussi des *écailles* au lieu de pétales. Enfin les calices de quelques plantes sont munis d'écailles. [Cupidone.]

ÉCHANCRÉ, *Emarginatus*. Ce qui offre un angle rentrant.

ÉCLATER, *Dividere*. Terme de jardinage. Séparer les racines d'une plante qui pousse plusieurs tiges.

ÉCORCE, *Cortex*. Enveloppe qui environne les racines, le tronc, les branches, et même les feuilles des plantes dicotylédones. Elle comprend depuis l'épiderme jusqu'au *liber* inclusivement.

EFFILÉ, *Virgatus*. Se dit des tiges et rameaux grêles, souples, et imitant une baguette ou verge, *virga*. [Osier.]

Effriter, corrompu d'Effruiter, *Emaciare*. Se dit des plantes qui épuisent tellement la terre qu'elles lui ôtent la faculté de produire.

Embrassant, *Amplexans*. Se dit des feuilles ou des stipules qui embrassent la tige ou les rameaux.

Embryon, *Corculum*. C'est le germe de la plante qui se développe par la végétation.

Engainante, *Vaginans* (feuille). Celle dont la base ou le pétiole élargi embrasse entièrement une autre feuille, ou la tige, qu'on appelle alors engaînées. Pl. VI, fig. 8.

Ensiforme, *Ensiformis*. Feuille longue et étroite, dont la côte ou nervure longitudinale extérieure est saillante, et lui donne un peu la *forme* d'une épée (*ensis*).

Entier, *Integer*. Dont les bords unis n'ont ni fente, ni crénelure, ni dents, en parlant des feuilles et des pétales.

Enveloppe. Collerette ou involucre. *Voy*. Collerette.

Épars, *Sparsus*. On appelle feuilles et fleurs *éparses*, celles qui sont placées sans ordre sur les rameaux ou sur les pédoncules. [Feuilles de la tige du lis.]

Éperon, *Calcar*. Espèce de pointe ou de cornet plus ou moins long et aigu, placé derrière la corolle de certaines fleurs. [Capucine, Pied-d'Alouette, Violette.] — Pl. IX, fig. 11.

Épi, *Spica*. Simple : c'est une disposition de fleurs qui sont attachées ou immédiatement, ou par le moyen d'un pédicule très-court, sur un axe ou pédoncule commun et allongé [le Blé] : il est *composé*, lorsque ce sont des épillets ou petits épis, *spiculæ*, qui le forment.—Pl. VII, fig. 3, et Pl. IX, fig. 6.

Épigynes. Corolles, étamines, ou calices situés sur l'ovaire, portés par le pistil.

Épine, *Spina*. Pointe dure et aiguë qui tient au bois : on ne peut l'ôter sans endommager toutes les parties corticales et le bois lui-même [Aubépine]. Quelquefois elle termine une feuille, ou plusieurs l'hérissent.

Érigé, *Erectus*. Droit, perpendiculaire.

Espèce, *Species*. En botanique, on entend par ce mot une plante provenue de tout temps de plantes semblables, et qui elle-même produira des individus aussi ressemblans. Les différences que le sol, le climat, la culture, et d'autres circonstances peuvent apporter aux espèces, font les Variétés. En terme d'agriculture on donne souvent le nom d'*espèce* à de simples variétés.

Étamine, *Stamen*. Partie masculine des fleurs, et qui consiste le plus souvent en un Filet, et une Anthère portée par le filet. Les *étamines* sont en nombre défini ou indéterminé, souvent séparées, d'autres fois réunies, soit par les filets [Pois], soit par les anthères [*Solanum*] : enfin elles sont attachées au calice [Rosier], ou à la corolle [Mufle de veau], ou au réceptacle

[Renoncule], ou enfin au pistil [Orchis]. Voyez dans le volume des figures pour le Bon Jardinier, les Pl. X et XI entièrement consacrées à représenter toutes ces différences.

Étendard ou Pavillon, *Vexillum.* Voyez Légumineuses.

Étiolé. Se dit des plantes qui, privées de lumière, n'acquièrent ni la consistance, ni la couleur verte des autres. Les feuilles de la chicorée, qu'on lie pour les faire blanchir, sont *étiolées* par cette opération.

Exotique, *Exoticus ;* du grec *exôticos*, étranger.

Faisceau, *Fasciculus.* Réunion de racines, feuilles ou fleurs qui, partant d'un même point, sont dites Fasciculées.

Familles, *Familiæ.* Groupes de plantes que des rapports ou caractères communs font réunir dans un même ordre. C'est sur cette disposition, la plus naturelle de toutes, qu'est fondée la méthode du savant M. de Jussieu.

Fasciculé, *Fasciculatus.* En faisceau. *V.* ce mot.

Filament, Filet, *Filamentum.* Pl. VII *bis*, 8, *c.* Support de l'anthère : quand elle en manque on dit qu'elle est sessile. *V.* Étamine. On appelle encore Filets ou Coulans, *Flagella*, ces jets longs et minces de quelques plantes, qui, traînant à terre, y prennent racine, et forment de nouveaux individus. [Fraisier.]

Filiforme, *Filiformis.* Menu et allongé comme un fil.

Fistuleux, *Fistulosus.* Cylindrique et creux comme une flûte, *fistula.* [Les tiges et les feuilles de l'ognon, etc.]

Fleurs, *Flos.* Pour le botaniste : la fleur est, ou la présence d'une seule des deux espèces d'organes sexuels des plantes, soit étamine, soit pistil, ou la réunion de ces deux sortes d'organes, qu'ils soient ou non entourés de l'une des enveloppes ordinaires [calice, ou corolle], ou de toutes les deux. La fleur est complète si, comme la rose, elle est pourvue de calice, de corolle, d'étamines et de pistil ; on l'appelle incomplète, s'il lui manque une seule de ces parties [Lis, Laurier]. Les fleurs sont encore, ou Hermaphrodites quand elles contiennent les organes des deux sexes, ou simplement Males, lorsqu'elles n'ont que des étamines sans style ni stigmate, ou enfin seulement Femelles quand elles n'ont que des pistils sans étamines. Elles varient dans la forme, la direction, la position, etc. Elles sont appelées Régulières, lorsque toutes leurs parties sont symétriques, correspondantes, également distantes du centre : autrement elles sont Irrégulières. *V.* tous ces mots.

Fleurettes ou Fleurons, *Flosculi.* Fleurs régulières, ordinairement à tube découpé en cinq lobes ; elles sont très-petites, toujours réunies en assez grand nombre dans un calice commun.

Flexible, pliant, *Flexibilis, Lentus.*—Flexueux, *Flexuo-*

sus, qui fait des sinuosités et va en zigzag ; en parlant des tiges, etc. — Opposé de Droit. — Pl. II. fig. 5.

Follicule, *Folliculus*. Fruit sec à une seule valve, s'ouvrant dans sa longueur.

Folioles, *Foliola*. Petites feuilles attachées à un pétiole commun, et auquel souvent elles restent unies, même quand il tombe. [Acacias, Rosiers.] Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9.

Fourchée. Terme de jardinage : la quantité de fumier qu'on enlève avec une fourche.

Forcer une plante ; c'est l'obliger à fleurir ou à porter du fruit plus tôt qu'elle ne ferait naturellement, au risque de la fatiguer. On dit aussi *forcer* à fruit, pour dire tailler long, afin d'obtenir plus de fruits.

Franc (arbre). Se dit des arbres venus de semis, par opposition de *sauvageons*, arbres pris dans les bois.

Franc de pied. Arbre et arbuste non greffés.

Frangé. *Fimbriatus*. Bordé de découpures fines, comme les pétales du Ménianthe.

Frisé, *Crispus*. *Voyez* Ondulé.

Frutescent, *Frutescens*. Linné s'est servi de ce mot pour désigner une plante à tige ascendante, vivace et ligneuse, mais toujours privée de bourgeons. Frutiqueux, *Fruticosus*. Se dit lorsque le végétal approche davantage de la nature d'un arbrisseau, ou lorsqu'il pousse beaucoup de rejetons.

Fusiforme, *Fusiformis*. Se dit d'une racine droite, qui approche de la forme d'un fuseau. [Rave, Carotte.] Pl. I, fig. 1, 2.

Gaîne [feuille en], *Vaginans*. Feuille dont la base forme un tuyau qui enveloppe la tige. [Les Graminées.] Pl. VI.

Générique, *Genericus*. Tout ce qui sert à distinguer le genre, soit nom, soit caractère.

Genre, *Genus*. Réunion d'Espèces qui ont entre elles certains rapports, moins généraux, il est vrai, que ceux qui constituent les Ordres, mais aussi plus marqués et moins partiels que ceux qui font les Espèces. *Voy*. ces mots.

Germe. Partie de la semence qui devient plante, ou de bouton qui produit les feuilles et les fleurs. *Voy*. Ovaire.

Germination, *Germinatio* Résultat du gonflement opéré par l'humidité et la chaleur dans une graine semée. On a remarqué que les graines des plantes propagées depuis trop long-temps autrement que par semences, c'est-à-dire multipliées par marcottes, boutures ou greffes, perdaient de leur faculté germinative.

Glabre, *Glaber*. Sans poils. — Opposé de Velu.

GLANDES, *Glandulæ*. Petits corps vésiculeux sur différentes parties des plantes.

GLAUQUE, *Glaucus*. Vert bleuâtre, farineux.

GLUME. *Voy.* BALLE.

GODET (en). Se dit du calice ou de la corolle à base enflée, et sommet rétréci. [le Muguet des bois.] On dit aussi Godet en parlant des fleurs de la jacinthe. Pl. VIII, fig. 8.

GOUSSE ou LÉGUME. Fruit des plantes légumineuses et à fleurs papilionacées. [Haricots.] Pl. XIII, fig. 7, 8 et 9.

GRAPPE, *Racemus*. Disposition des fleurs et des fruits attachés par des pédoncules à un filet ou axe commun. [Groseillier.] Elle est composée lorsque les pédoncules sont divisés. [Raisin.]

GUEULE (Fleurs en). Pl. VIII. *Voy.* LABIÉES, PERSONNÉES.

GYMNOSPERMIE, *Gymnospermia*, du grec *gymnos*, nu, et *sperma*, semence. Ce nom, qui exprime un ordre de la DIDYNAMIE de Linné, exprime aussi le caractère principal des LABIÉES dans Jussieu.

HAMPE, *Scapus*. Tige nue de plusieurs végétaux monocotylédons, souvent droite et ferme, terminée par les fleurs auxquelles elle sert de pédoncule. [Narcisse.] Quelquefois elle est munie d'une feuille et plus, comme celles de la Tulipe. Pl. II, fig. 15, et pl. VII, fig. 1.

HASTÉ, *Hastatus*, qui a la figure d'un fer de pique, *hasta*. [La feuille de l'Oseille.] Pl. III, fig. 15.

HATÉ, HATER. Favoriser le développement des fleurs ou des fruits d'une plante sans lui nuire.

HERBACÉ, *Herbaceus*. Opposé de LIGNEUX. Il se dit des plantes et des tiges, vertes, molles, succulentes.

HERBE, *Herba*. Tout végétal qui, n'étant point arbre, arbrisseau ou arbuste, est privé de boutons, soit qu'il ne vive qu'un an au moins, soit que ses racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges.

HÉRISSÉ, *Hirtus, hispidus*. Se dit des parties des végétaux garnies de poils rudes et cassans.

HERMAPHRODITE, *Hermaphroditus*. Synonyme de BISSEXÉ. Il se dit des fleurs où se trouvent les deux sexes (étamines et pistils) : c'est le plus grand nombre. Ce mot est composé d'*Hermès*, MERCURE, et d'*Aphrodite*, Vénus.

HÉTÉROPHYLLE, *Heterophyllus*, des mots grecs *heteros*, autre, différent, et *phyllon*, feuille. Se dit des plantes qui ont des feuilles de différentes formes. [Le Mûrier.]

HISPIDE, *Hispidus*. HÉRISSÉ. *Voy.* ce mot.

HYBRIDE, *Hybridus*. Les Grecs donnaient ce nom à l'enfant né de père et de mère de nations différentes ; et les botanistes

le

le donnent à des plantes produites par le concours des plantes de variétés, d'espèces, ou même de genres différens.

Hypogynes. On désigne ainsi les étamines et les pétales quand ces organes sont insérés sous l'ovaire.

Imbriqué, *Imbricatus*. Se dit des feuilles, écailles, etc., arrangées les unes sur les autres, comme des tuiles.

Incomplet, *Incompletus*. Se dit principalement des fleurs qui ne réunissent point, calice, corolle, étamines et pistils.

Indigène, *Indigena*. Opposé d'Exotique, signifiant ce qui est naturel à un pays.

Inerme, *Inermis*. Sans épines.

Infère, *Inferus*. Se dit de l'ovaire placé sous le calice.

Infundibuliforme, *Infundibuliformis*. En forme d'entonnoir, *infundibulum*. Pl. VIII, fig. 4.

Involucre. *Voy*. Collerette.

Involucelle, *Involucellum*. Petit involucre partiel.

Irrégulier, *Irregularis*. Fleur dont les parties manquent de symétrie, d'égalité, ou ne sont pas toutes également distantes du centre. [Mufle de veau, Labiées.] Pl. VIII, fig. 9, 10; et pl. IX, fig. 4.

Irritabilité, *Irritabilitas*. Espèce de sensibilité que démontrent certaines plantes lorsqu'on les touche. [La Sensitive.]

Labié, *Labiatus*. En forme de lèvres.

Labiées, *Labiatæ*. Plantes qu'on appelle encore Fleurs en gueule, parce qu'elles représentent en quelque sorte des figures d'animaux, et Fleurs en masque ou Personnées, de *persona*, masque. [Sauge, Mélisse, etc.] Pl. VIII, fig. 9 et 10.

Lacinié, *Laciniatus*. Qui a des découpures un peu fines, comme la feuille de la vigne Ciouta, etc.

Lagéniforme, *Lagenæformis*. Se dit des fleurs et fruits en forme de bouteille, *Lagena* (fleurs de quelques bruyères; fruit de la Gourde de pèlerin). Pl. XIII, fig. 1.

Laineux, *Lanatus*. Qui est chargé de poils nombreux et mous, comme une sorte de tissu de laine.

Lame, *Lamina*. Partie supérieure du pétale.

Lancéolé, *Lanceolatus*. En forme de fer de lance. Planche III, fig. 7.

Languette, *Ligula*. Quelquefois c'est le synonyme de demi-fleuron; d'autres fois, et plus justement, c'est le prolongement latéral du tube du demi-fleuron. [Laitue.]

Lactescent, Laiteux, *Lactescens*. Qui contient et répand par incision un suc blanc, semblable à du lait. [Euphorbes.]

Légume, *Legumen*. Pour le botaniste, c'est la cosse ou la gousse produite par des plantes *légumineuses*, c'est-à-dire, dont les fleurs faites comme celles des Pois, Haricots, etc., donnent des péricarpes longs, membraneux, à 2 valves, où les graines sont attachées de file dans la longueur. Ils se cueillent ordinairement à la main, *leguntur manu* ; c'est d'où vient le mot *legumen*. Pl. XIII, fig. 4 à 9.

Légumineuses, *Leguminosæ*, Pl. IX, fig. 3, et pl. VII *bis*, fig 9 et 10. Plantes appelées aussi Papilionacées, parce qu'on a trouvé à leurs fleurs quelque ressemblance avec un *papillon*. Les fleurs du grand nombre ressemblent à celles des pois; elles sont composées d'un pétale supérieur plus large que les autres : et nommé Étendard ou Pavillon ; de 2 pétales latéraux appelés Ailes, à cause de leur position ; enfin d'un pétale inférieur, ayant toujours 2 onglets, renfermant souvent les parties sexuelles, et formé quelquefois de 2 pièces. On le nomme Carène ou Nacelle, à cause de sa forme.

Lèvre, *Labium*. On donne ce nom aux fleurs labiées, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec le mufle d'un animal.

Liber. Nom latin et français de la partie de l'écorce qui touche immédiatement au bois : elle s'enlève ordinairement par pellicules très-minces, et se distingue très-bien de l'épiderme et de l'écorce proprement dite.

Ligneux, *Lignosus*, qui tient de la nature du bois, *lignum*.

Limbe, *Limbus*. Bord principalement des pétales, et surtout de ceux des fleurs en entonnoir ou en cloche.

Linéaire, *Linearis*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale long, étroit, et dont les bords, parallèles entre eux dans leur longueur, se terminent par une pointe. [Feuille du Lin.]

Lobe, *Lobus*. Grande division dans les feuilles ou les pétales. Espèce de grande crénelure, quelquefois garnie elle-même de crénelures plus petites, ou de dents. Lobe séminal, Cotylédon.

Loculaire. Terminaison de mot qui indique qu'une anthère, une capsule, etc., a un nombre déterminé de loges ; par exemple : *Monoloculaire* ou 1-loculaire, qui a une loge ; *bi-loculaire* ou 2-loculaire, qui en a deux, etc.

Loge, *Loculamentum*. On appelle ainsi un vide intérieur des fruits et surtout des capsules, dans lequel se trouvent les semences. Il y a une loge, ou bien plusieurs, et alors elles sont partagées par autant de Cloisons.

Lyre (feuille en). Se dit d'une feuille découpée profondément dans sa largeur; les découpures supérieures plus grandes, les inférieures plus courtes et plus écartées. [Le Pissenlit.] Pl. III, fig. 22.

Maculé, *Maculatus*. Taché d'une autre couleur.

Mains ou Vrilles, *Cirrhi*, *Capreoli* Filets simples ou divisés,

au moyen desquels certaines plantes s'accrochent aux corps environnans. [Vigne, Houblon.] Pl. VI, fig. 7 *b*.

Mamelonné, *Mamillatus*. Se dit des choses qui ont des points élevés ou de petites excroissances sur leur surface.

Marcescente, *Marcescens*. Se dit de la corolle qui se dessèche sans tomber.

Marginée [feuille], *Folium marginatum*. C'est celle dont le bord est marqué d'une bande d'une autre couleur que le reste du limbe. La graine munie d'un rebord saillant est aussi dite semence marginée.

Membraneux, *Membranaceus*. Se dit d'une partie qui est très-mince et paraît avoir la consistance d'une membrane.

Méthode botanique, *Methodus botanica*. On donne ce nom à une sorte d'arrangement dans lequel les plantes sont distribuées, d'après certains principes, en classes, ordres, ou familles, genres et espèces. Depuis Conrad Gesner qui publia, vers le milieu du 16e. siècle, la plus ancienne méthode botanique, une foule de classifications du règne végétal ont été imaginées et l'on en compte aujourd'hui plus de cent. Mais, parmi toutes, trois seulement ont successivement été d'un usage à peu près général. Ce sont celles de Tournefort, de Linné, et celle de M. de Jussieu.

Celle de Tournefort n'étant plus usitée aujourd'hui, nous ne croyons pas devoir l'exposer dans un ouvrage qui n'est pas particulièrement consacré à la botanique.

Celle de Linné, connue sous le nom de *système sexuel*, est la plus ingénieuse et en même temps la plus facile de toutes; elle a eu le succès le plus transcendant, et elle est encore généralement suivie par les botanistes du Nord. Quoique peu suivie aujourd'hui, en France, nous pensons qu'on ne nous saura pas mauvais gré d'en donner ici la clef. Voyez le tableau ci-contre, page 846, et la planche XIV du volume des figures du Bon jardinier.

Le système sexuel est le plus général qu'on ait jamais conçu, puisqu'il comprend toutes les plantes connues et à connaître, chose qu'aucun autre ne fait. Il divise tous les végétaux en 24 classes, par la seule considération des étamines : ainsi on les considère relativement 1°. à leur présence ou à leur absence ; 2°. à leur nombre ; 3°. à leur insertion ; 4°, à leur longueur relative ; 5°. à leur cohésion entr'elles ou avec le pistil ; 6°. enfin à leur réunion avec le pistil dans la même fleur ou à leur séparation dans des fleurs différentes. Voyez le tableau : chaque classe est divisée en plusieurs ordres ; mais ici l'auteur a été forcé de s'écarter de l'unité qu'il avait conservée en formant les classes : les ordres des 13 premières classes se tirent du nombre des styles que contiennent les fleurs ; ainsi monogynie, digynie, trigynie, etc., expriment 1er., 2e., 3e. ordre, etc. Les ordres des 14e. et 15e. classes se

tirent de la forme du fruit : ceux des classes 16, 17 et 18e., sont tirés du nombre des étamines : ceux de la 19e. classe se tirent des différens états relatifs de présence ou d'absence entre les étamines et les pistils : ceux de la 20e. classe se déduisent du nombre des étamines : ceux des 21e. et 22e. classes sont aussi basés sur le nombre des étamines : ceux de la 23e. classe se tirent des fleurs hermaphrodites et uni-sexes, réunies sur la même plante, ou separées sur 2 ou 3 plantes différentes : enfin les ordres de la 24e. classe sont tirés plutôt de la diversité de substance ou de structure des plantes qu'elle renferme, que de leur fructification.

Ce système nous représentant les plantes agitées par des besoins et des plaisirs semblables aux nôtres, a mille attraits pour les imaginations ardentes ; c'est lui qui nous apprend que,

> Otez la jalousie et les autres chagrins,
> On aime chez les fleurs comme chez les humains.
>
> Castel.

La méthode de Jussieu, non-seulement n'embrasse pas tous les végétaux, mais plusieurs ne s'y placent même qu'à l'aide d'exceptions plus ou moins nombreuses, et elle est d'une assez grande difficulté pour les commençans. Cependant elle est généralement suivie en France, parce qu'elle fait plus de rapprochemens heureux qu'aucune autre. Si on ne l'eût pas présentée comme une méthode naturelle, c'est-à-dire, comme représentant une marche que l'on suppose être celle de la nature, elle serait inaccessible à la critique, car il ne paraît pas que l'esprit humain puisse mieux faire. Quoi qu'il en soit, elle a changé la face de la science en portant les botanistes à étudier les plantes sous un bien plus grand nombre de rapports qu'on ne faisait autrefois. La culture lui a l'obligation d'avoir rapproché plusieurs végétaux qui, demandant à peu près les mêmes soins de la part du cultivateur, peuvent être maintenant compris dans un même précepte.

Cette méthode divise d'abord les végétaux en trois classes, basées sur l'absence ou le nombre des cotylédons de l'embryon ; il en résulte les *acotylédons*, les *monocotylédons*, et les *dicotylédons*. Les monocotylédons sont ensuite subdivisés en 3 classes, par la considération de l'insertion des étamines relativement au pistil, et les dicotylédons le sont en onze classes, par la même considération, et par celle de l'adhésion des étamines entr'elles ; de sorte qu'il en résulte en tout 15 classes, comme le représente le tableau page 846. Les ordres sont tirés de tant de considérations différentes qu'il nous faudrait beaucoup plus d'espace que nous n'en avons, pour donner une idée de leur formation. On les appelle souvent *famille*,

parce que les plantes que chacun d'eux réunit ont, ou semblent avoir beaucoup de rapports entr'elles.

Il y a des familles si naturelles qu'il n'est pas nécessaire d'être botanistes pour les reconnaître, telles sont les *graminées*, les *labiées*, les *ombellifères*, etc.; mais par extension ou plutôt par abus, on donne aussi le nom de famille aux agrégations plus ou moins heureuses de plantes, que font continuellement les botanistes. Il y a cette différence entre une famille naturelle et une famille formée par un botaniste, que la première est facilement reconnue par tout le monde, et que la seconde n'est reconnue par personne si son auteur n'en dit pas le *mot d'ordre*.

La perfection des familles est le *grand-œuvre* auquel travaillent particulièrement les botanistes français; mais en voyant combien plusieurs d'entr'eux multiplient, réduisent ou scindent arbitrairement ces pauvres familles, et en voyant surtout, combien ils s'entendent peu entr'eux dans leurs travaux; on est forcé de désirer qu'il se présente bientôt un nouveau Linné, pour arrêter le ridicule qui commence à s'introduire dans cette partie de la botanique.

Les plantes d'agrément décrites ou mentionnées dans le Bon Jardinier sont rangées selon la distribution du Jardin royal des Plantes de Paris : c'est une autorité respectable qui nous dispense de toute explication, et que personne ne sera tenté de récuser.

CLEF DE LA MÉTHODE DE LINNÉ.

DIVISION SYNOPTIQUE.	NOMS DES CLASSES.	EXPLICATION des CARACTÈRES CLASSIQUES.	EXEMPLES.
Fleurs visibles ou phanérogames.			
Fleurs hermaphrodites.			
Étamines distinctes entre elles et du pistil.			
Étamines d'une longueur indéterminée.	MONANDRIE.	Fleurs à une seule étamine.	Balisier.
	DIANDRIE.	Fleurs à 2 étamines	Véronique.
	TRIANDRIE.	Fleurs à 3 étamines.	Froment.
	TETRANDRIE.	Fleurs à 4 étamines.	Scabieuse.
	PENTANDRIE.	Fleurs à 5 étamines.	Sureau.
	HEXANDRIE.	Fleurs à 6 étamines.	Lis.
	HEPTANDRIE.	Fleurs à 7 étamines.	Marronier.
	OCTANDRIE.	Fleurs à 8 étamines.	Daphné.
	ENNÉANDRIE.	Fleurs à 9 étamines.	Laurier.
	DECANDRIE.	Fleurs à 10 étamines.	Rhododendron.
	DODÉCANDRIE.	Fleurs de 12 à 19 étamines.	Euphorbe.
	ICOSANDRIE.	Fleurs de 20 à 100 étamines insérées au calice.	Rosier.
	POLYANDRIE.	Fleurs de 20 à 1000 étamines insérées sous le pistil.	Pavot.
Étamines d'une longueur déterminée.	DIDYNAMIE.	Fleurs à 4 étamines dont 2 plus longues.	Thym.
	TETRADYNAMIE.	Fleurs à 6 étamines dont 4 plus longues.	Chou.
Étamines réunies entre elles ou avec le pistil.	MONADELPHIE.	Filets des étamines réunis en un seul corps.	Mauve.
	DIADELPHIE.	Filets des étamines réunis en deux corps.	Haricot.
	POLYADELPHIE.	Filets des étamines réunis en plus de deux corps.	Oranger.
	SYNGÉNÉSIE.	Etamines réunies par les anthères	Soleil.
	GYNANDRIE.	Etamines réunies au pistil.	Orchis.
Fleurs unisexes ou diclines.	MONOÉCIE.	Fleurs mâles et fleurs femelles sur la même plante	Noyer.
	DIOÉCIE.	Fleurs mâles sur une plante et fleurs femelles sur une autre plante.	Épinard.
	POLYGAMIE.	Fleurs mâles ou femelles et fleurs hermaphrodites, sur 1, 2 ou 3 plantes différentes.	Érable.
Fleurs invisibles ou cryptogames.	CRYPTOGAMIE.	Fleurs nulles ou inconnues.	Champignon.

CLEF DE LA MÉTHODE DE JUSSIEU.

DIVISIONS PRIMAIRES	NOMS DES CLASSES.	EXPLICATION des CARACTÈRES CLASSIQUES.	EXEMPLES.
1re. DIVISION. ACOTYLÉDONS. Plantes dont l'embryon n'a pas de cotylédon.	ACOTYLÉDONS.		Champignons.
2e. DIVISION. MONOCOTYLÉDONS Plantes dont l'embryon n'a qu'un cotylédon.	MONOHYPOGYNIE.	Plantes à étamines insérées sous le pistil.	Froment.
	MONOPERIGYNIE.	Plantes à étamines insérées autour du pistil.	Palmier.
	MONOEPIGYNIE	Plantes à étamines insérées sur le pistil.	Orchis.
3e. DIVISION. DICOTYLÉDONS. Plantes dont l'embryon a deux cotylédons ou davantage.	EPISTAMINIE.	Plantes sans pétales à étamines insérées sur le pistil.	Aristoloche.
	PERISTAMINIE.	Plantes sans pétales à étamines insérées autour du pistil.	Laurier.
	HYPOSTAMINIE.	Plantes sans pétales à étamines insérées sous le pistil.	Amaranthe.
	HYPOCOROLIE.	Plantes à corolle monopétale insérée sous le pistil.	Primevère.
	PERICOROLIE.	Plantes à corolle monopetale insérée autour du pistil.	Rhododendron.
	EPICOROLIE. SYNANTHERIE,	Plantes à corolle monopétale insérée sur le pistil, et dont les anthères sont soudées entre elles.	Laitue.
	EPICOROLIE. CORISANTHERIE.	Plantes à corolle monopétale insérée sur le pistil, et dont les anthères sont libres.	Scabieuse.
	ÉPIPÉTALIE.	Plantes à corolle polypétale insérée sur le pistil.	Carotte.
	HYPOPÉTALIE.	Plantes à corolle polypétale insérée sous le pistil.	Pavot.
	PERIPETALIE.	Plantes à corolle polypétale autour du pistil.	Pêcher.
	DICLINES.	Plantes dont les sexes sont séparés dans des fleurs différentes.	Noyer.

Meuble, *Mobilis.* Se dit d'une terre qui est douce et se divise bien d'elle-même, ou d'une terre qu'on a préparée, soit par des mélanges, soit par des labours, et en cassant les plus petites mottes.

Monoclines, *Monoclines*, synonyme d'Hermaphrodite. *Voy.* ce mot.

Monocotylédones. *Voy.* Cotylédons.

Monoïque, *Monoïcus* du grec *monos*, un, et *oikos*, maison. Plante qui porte à la fois des fleurs seulement mâles, et d'autres seulement femelles. [Melon.]

Monoloculaire. *Voy.* Loculaire.

Monopétale, *Monopetalus. Voy.* Corolle.

Monopérianthées. Se dit des plantes dans lesquelles il n'y a qu'une seule enveloppe florale qui, selon sa consistance, est pétaloïde ou caliciforme.

Monophylle, *Monophyllus;* du grec *monos*, un, et *phyllon*, feuille, pour exprimer un calice d'une seule pièce, encore qu'il soit un peu fendu ou denté.

Monosperme, *Monospermus.* Qui n'a qu'une graine.

Mucroné, terminé par une pointe aiguë et courte.

Multiple, *Multiplex*, *Multiplicatus*. Fleur dont les étamines et les pistils sont (pour la plupart) convertis en pétales. Elle peut n'être pas stérile [Pêcher, Rosier, Œillet, etc., à fleurs doubles] : la fleur pleine l'est toujours, parce qu'il ne lui reste plus ni des unes ni des autres. [Rosier Cent-feuilles.]

Muriqué, *Muricatus.* Qui est muni de pointes courtes et à base large.

Naturalisé, *Cicuratus.* Se dit d'une plante étrangère, acclimatée par la culture et par la succession du temps.

Nectaire, *Nectarium.* Partie des fleurs qui n'est ni organe de la reproduction, ni enveloppe florale. (L'éperon de la violette, les cils de la Ménianthe.)

Nervures, *Nervi.* On appelle ainsi des saillies, ou côtes fibreuses placées sous les feuilles. (Pl. III ,fig. 17, 18.)

Noeuds, *Nodi.* Certains renflemens qu'on voit sur les tiges, et particulièrement sur celles des Graminées. (Pl. II.)

Noyau, *Putamen*, *Nucleus.* Loge à parois osseuses ou ligneuses, contenant une graine nommée amande.

Nu, *Nudus.* S'applique à toutes les parties qui manquent de ce dont sont ordinairement pourvues ces mêmes parties dans les autres plantes. Tige *nue* ou sans feuilles; fleur *nue* ou sans calice; semences *nues* ou sans enveloppe.

Œil, *Oculus.* Petite pointe qui se montre sur les arbres et arbrisseaux au bout des rameaux, et aussi dans les angles qu'y forme l'insertion des feuilles. Cette petite pointe, au printemps suivant, devient Bouton à bois ou à fruit.

Œilletons. Rejetons que poussent certaines racines, etc. [Artichaut.] Ils servent à propager la plante.

Officinal, *Officinalis*. Se dit d'une plante usuelle qui se trouve dans la boutique (*officina*) de l'herboriste, etc.

Ombelle. Disposition de fleurs en parasol, *umbella*, lorsque les pédicules se réunissent à un même point sur la tige. [Jonc fleuri.] L'*ombelle* est composée, lorsque les pédoncules, partant du même point de l'extrémité de la tige, et rangés comme les branches d'un parasol, soutiennent chacun une ombelle partielle, ou ombellule, *umbellula*. [Angélique.] Pl. VII, fig 8.

Ombilic, *Umbilicus*. Vestiges du calice sur un fruit qui a grossi [Poire, Pomme, Coing]; et sur les semences, vestiges de leur adhésion au placenta par une attache quelconque, laquelle leur servait de cordon ombilical. Cette marque, très-visible dans le haricot, etc., s'appelle *hilum*.

Ombiliquée ou en rondache (feuille), lorsqu'elle est attachée au pétiole par son centre. [La Capucine.] Pl. V et VI.

Ondulé, *Undulatus*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale marqués de sinuosités arrondies dans les endroits où leur étoffe a pris plus d'extension. Le *Geranium capitatum* et la rhubarbe ondulée ont des feuilles ondulées en leurs bords, parce qu'il y a plus d'étoffe proportionnellement que dans le disque. Lorsque ces plissures sont petites et multipliées, on dit que la feuille est crépue ou frisée. (Une Mauve.) Pl. III.

Onglet, *Unguiculus* Partie inférieure du pétale, presque toujours rétrécie ou allongée, et d'une couleur différente. [Rose, OEillet.]

Opposé, *Oppositus*. Se dit des feuilles, etc., sortant des rameaux en face l'une de l'autre et à la même hauteur. [Lilas, Jasmin.] Opposé en croix Pl. VI, fig. 4.

Ovaire ou Germe, *Ovarium*. C'est la partie inférieure et souvent renflée du pistil, dans laquelle sont contenus les rudimens des semences.

Page ou surface, *Pagina*. *Supérieure*, c'est le dessus d'une feuille; *inférieure*, en est le dessous; *intérieure*, c'est le dedans d'un pétale; *extérieure*, en est le dehors.

Paillé. Couche de litière courte ou de fumier non consommée, épaisse de 1 ou 2 doigts, que l'on étend sur les planches avant ou après les avoir plantées.

Palmé, *Palmatus*. Feuille palmée, celle divisée en 5 ou 7 segmens, qui ressemblent un peu à des doigts, et se réunissent à un centre commun, représentant la paume de la main, *palma*. [Les feuilles du Ricin, de la Vigne.] Il y a aussi des racines qu'on appelle *palmées*, à cause de leur disposition. [Quelques Orchis.] Pl. IV, fig. 9.

Panaché, *Variegatus*. On appelle ainsi les feuilles et les fleurs nuancées de plusieurs couleurs Les végétaux à feuilles ou à fleurs panachées sont plus délicats que les autres, et cependant on ne conserve sûrement leurs *panachures* qu'en

les tenant en terrain maigre, quelquefois même en mettant au soleil ceux qui naturellement préféreraient une situation ombragée [Pervenche, Lierre.]

Panicule. *Panicula.* Épi lâche, flexible et ramifié. [Celui de l'Avoine.] Pl. VII, fig. 9.

Panneau. Châssis vitré qui s'adopte sur un coffre, pour couvrir des plantes sur une couche.

Panneauter. Mettre des panneaux sur une couche. On dit dépanneauter quand on ôte les panneaux de dessus les melons lorsqu'ils n'ont plus besoin de chaleur artificielle.

Papilionacées. *Papilionaceæ.* Fleurs de la forme de celle du pois, ainsi appelée à cause de la ressemblance qu'on leur trouve avec un papillon. Elles sont toutes Légumineuses; mais les légumineuses ne sont pas toutes *papilionacées*. *Voy.* Légumineuses.

Parasite. Plante qui prend racine et vit sur d'autres.

Partagé. Se dit des calices et des feuilles dont les divisions s'étendent presque jusqu'à la base.

Pavillon ou Étendard. *Voy.* Légumineuses.

Pectinées (feuilles), *Pectinatus.* Lorsque les découpures ou folioles sont placées sur deux rangs parallèles, comme les dents d'un peigne.

Pédées, Pédalées, *Pedata folia.* Feuilles dont le pétiole se divise à son extrémité en deux parties divergentes.

Pédicelles, *Pedicellus*, vulgairement *queue.* Tige particulière à la fleur, et par laquelle elle tient soit au pédoncule, soit à la tige. La fleur qui en manque est sessile.

Pédicule. Filet qui réunit l'aigrette à la graine.

Pédoncule, *Pedunculus.* Tige propre aux fleurs, mais qui se subdivise en pédicelles, portant chacun une fleur.

Pelté, *Peltatus*, du latin *pelta* (bouclier), pour exprimer la figure d'une feuille taillée en *rondache* ou *bouclier;* elle est attachée par son milieu au pétiole. Pl. V, 2, et pl. VI, 9 *c.*

Penné ou Pinné, *Pennatus* et *pinnatus.* Ces mots, dérivés du latin *penna*, plume, ou *pinna*, nageoire, expriment une feuille composée de folioles rangées de chaque côté, comme les barbes d'une *plume*, ou comme les *nageoires* d'un poisson; ces folioles, opposées ou alternes, sont attachées à un pétiole commun avec lequel elles tombent. Elles sont, par la même raison, appelées aussi ailées. Quand, au lieu d'une foliole, c'est un pétiole secondaire et ailé lui-même, qui est attaché au pétiole commun, on dit que la feuille est bipennée, *folium bipinnatum;* et enfin elle est tripennée, *tripinnatum*, si, au lieu de folioles, ce sont encore des pétioles qui partent de chacun des côtés de ces pétioles secondaires. Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9, et pl. IV, fig 15.

Péricarpe, *Pericarpium.* Ce mot est composé du grec *peri*, autour, et *karpos*, fruit, pour exprimer l'ovaire qui sert d'enveloppe aux semences, quelles que soient sa nature

et sa consistance. Il prend, suivant les circonstances, les noms de capsule, coque, noix, pomme, baie, etc.

Périgynes. Se dit des étamines ou des corolles insérées sur le calice et autour du pistil.

Persistant, *Persistens.* Opposé de caduc. Les feuilles des orangers, arbres verts, etc., sont persistantes, parce qu'elles restent quand les feuilles des autres arbres tombent.

Personnées, *Personnatæ.* Voy. Labiées.

Pétale, *Petalum.* Partie de la fleur que vulgairement l'on nomme feuille, et qui le plus souvent est ornée de couleurs plus ou moins vives. La base ou extrémité inférieure du pétale s'appelle Onglet; il est presque toujours d'une autre couleur, quelquefois long et étroit, comme dans l'œillet. Le sommet ou la partie supérieure forme la lame, dont le bord est appelé Limbe. La réunion des pétales forme la corolle. *Voy.* Pl. VII *bis.*

Pétaloïde, *Petaloïdeus.* Ressemblant à un pétale.

Pétiole, *Petiolus.* Support de la feuille, par lequel elle tient à la plante. La feuille qui manque de ce support (*queue*) est *sessile.*

Phycosthème, du grec *Phycosteis* déguisé et *Stemon*, étamine, parce que le Phycostême est considéré comme une ou plusieurs étamines métamorphosées. Enveloppe plus ou moins parfaite qui entoure la base de l'ovaire ou des étamines : c'est une plaque latérale dans la *Gratiole*, un bourrelet dans l'*oranger*, et un sac qui enveloppe entièrement les ovaires dans la *pivoine papavéracée.*

Pincer. C'est couper, avec les ongles, l'extrémité des jeunes rameaux pour les arrêter en faveur des autres branches ou des fruits.

Pinnatifide, *Pinnatifidus.* Feuilles dont les découpures ne sont pas fendues jusqu'à la côte. [Les Fougères, la Scabieuse, la Camomille romaine.]

Pistil, *Pistilum.* Le mot latin signifie *pilon;* il désigne en botanique l'organe féminin des fleurs, composé le plus souvent de l'Ovaire, partie arrondie qui porte le Style; ce dernier soutient le Stigmate qui est sessile lorsque, posé immédiatement sur l'*ovaire*, il manque de *style. Voy.* ces mots.

Pivot. Racine souvent unique, toujours plus considérable que les autres, et s'enfonçant perpendiculairement. Pl. Ire., fig. 1, 2; et pl. VI, fig. 11.

Placenta, *Receptaculum seminale.* Toute partie à laquelle sont attachées les semences par un lien quelconque, qui leur sert de cordon ombilical.

Plante, *Planta*, *Stirps.* Dans le sens général ce mot désigne tous les végétaux, même les arbres; cependant il est pris dans un sens particulier, pour exprimer ceux des végétaux qui ne durent qu'un an, ou dont les racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges : on les appelle encore Herbes.

On appelle PLANTES GRASSES OU SUCCULENTES, celles qui, comme les *ficoïdes*, *joubarbes*, *crassules*, *aloès*, etc., ont des feuilles et des tiges épaisses, souvent douces au toucher, et pleines de suc.

PLEIN, *Plenus*. Fleur *pleine*, celle dont les étamines et les pistils sont tous convertis en pétales [Anémone double, Rose à cent feuilles], et qui se trouve nécessairement stérile, au contraire des fleurs seulement semi-doubles et doubles auxquelles il peut rester encore quelques-unes de ces parties.

PLUMEUX, *Plumosus*. Tout ce qui est garni de poils, disposés comme les barbes d'une plume.

PLUMULE, *Plumula*. C'est la partie ascendante de l'embryon, ou la tige en petit.

POLLEN, *Pollen*. C'est la POUSSIÈRE FÉCONDANTE OU PROLIFIQUE, souvent jaune, que portent les anthères, et qu'elles lancent ou laissent échapper lorsque le pistil est en état de la recevoir. *Voy*. les principes, p. 36.

POLYGYNIE, qui a plusieurs styles, en parlant de fleurs.

POLYPHYLLE, *Polyphyllus*. Se dit d'un calice formé de plusieurs folioles séparées jusqu'à leur base.

POLYPÉTALE. Qui a plusieurs pétales. *Voy*. COROLLE.

POUSSIÈRE FÉCONDANTE. *Voy*. POLLEN.

PROLIFÈRE, *Prolifer*. Par ce mot, on distingue toute fleur ordinairement multiple, du milieu de laquelle sort une autre fleur, comme il arrive quelquefois aux roses, œillets, etc.

PROVIGNER, *Propagare*. Multiplier par PROVINS ou *Marcottes*. Ce mot, propre à la vigne, s'emploie souvent en parlant d'autres plantes.

PUBESCENT, *Pubescens*, *Pubens*, du mot latin *pubes*, poil follet du menton. Cet adjectif indique qu'une plante ou une partie de la plante est couverte d'un léger duvet. En raison de la densité ou de l'épaisseur de ce duvet, elle peut être *cotonneuse*, *velue*, *laineuse*, etc.

PULPE, *Pulpa*. Chair de certains fruits, et qui est plus ou moins molle et succulente. [Abricot, Cerise, etc.]

PYRIFORME, *Pyriformis*. En forme de poire, *Pyrum*.

QUADRANGULAIRE, TÉTRAGONE ou CARRÉ. *Quadrangularis* Qui a quatre angles et quatre faces comme la tige de presque toutes les LABIÉES. Pl. II, fig. 10.

QUADRIFIDE, *Quadrifidus*. Fendu assez profondément en 4.

QUATERNÉS, *Quaternus*. Disposé quatre par quatre, en parlant des feuilles, etc.

RABATTRE. C'est, en terme de jardinage, couper un arbre jusqu'à la naissance des branches .Le but de cette opération est de le rajeunir en le forçant à en pousser de nouvelles.

RACHÉE. Ensemble des racines d'un arbre coupé rez terre, et de leurs pousses nouvelles, lesquelles peuvent servir à propager l'arbre, en les couchant ou butant.

Racine. *Radix.* La racine peut être bulbeuse, tubéreuse ou fibreuse, simple ou ramifiée; et alors elle consiste en collet, racine principale ou pivot, radicelles et chevelu. Pl. I.

Radical, *Radicalis.* Qui part immédiatement de la racine. Feuilles de la Primevère, fleurs du Colchique.] Pl. V et VI.

Radicant, *Radicans.* On donne cette épithète à des plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, ou s'accrochent aux arbres, aux murs, par des racines ou fibres qu'elles y implantent. [Lierre, etc.]

Radicule, *Radicula.* En général, petite racine qui est une ramification de la racine principale : en sens particulier, c'est cette partie de l'embryon qui, la première, perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre, où elle doit devenir racine de la plante adulte.

Rameau, *Ramus*, *Ramulus.* Petite branche qui est une division des plus grandes.

Ramassé, *Confertus.* Se dit des feuilles et des fleurs rassemblées comme un faisceau.

Rampante (tige). Lorsqu'elle est couchée sur la terre, et que ses tiges s'y attachent par de petites racines. Pl. II, fig. 7.

Rapprocher. Terme de jardinage. Couper les extrémités d'un arbre, en ne laissant à chaque branche du rameau qu'un petit nombre d'yeux. On coupe toutes les branches fort près du tronc ; ce *rapprochement* excite la sortie de nouvelles branches, et renouvelle pour ainsi dire l'arbre.

Ravaler un arbre, c'est couper ses branches jusque près du tronc.

Rayon, *Radius.* Synonyme de demi-fleuron. Rangés autour du disque, comme les rayons autour de la figure que nous faisons du soleil. Pl. IX, fig. 5.

Réceptacle, *Receptaculum.* Partie sur laquelle est posée la fleur ou l'une de ses parties ; ainsi ce qu'on appelle trivialement le *cul d'un artichaut* n'est que le réceptacle commun des fleurs. Celui des semences, ou la partie sur laquelle elles sont posées, s'appelle Placenta.

Réchaud. Fumier neuf introduit dans une couche, ou dont seulement on l'entoure pour la *réchauffer.*

Rechausser une plante. C'est remettre à son pied de la terre que les pluies ou les arrosemens en ont écartée : d'autres fois, c'est en amonceler autour des feuilles et des tiges pour les attendrir et les faire blanchir.

Réfléchi, *Reflexus.* Courbé en dehors, en parlant des feuilles [certaines Bruyères], ou des pétales [Lis martagon].

Régime, *Spadix.* Nom collectif approprié à l'ensemble des grappes de fleurs ou de fruits de certains végétaux, comme Palmiers, Bananiers, etc.

Régulier, *Regularis.* Adjectif par lequel on exprime que toutes les parties d'une fleur sont symétriques et également distantes du centre. Pl. IX, fig. 9, 10.

Rejeton, *Viviradix Stolo*. Jeune pousse produite par une racine loin de la tige. On peut séparer le rejeton pour multiplier la plante qui l'a fourni.

Remonter. Les Rosiers qui fleurissent de nouveau après la saison des roses.

Réniforme, *Reniformis*. En forme de rein. [Haricot.] Planche III, fig. 10.

Réticulé, *Reticulatus*. Se dit de ce qui est marqué de nervures nombreuses, entrelacées comme les mailles d'un filet.

Rocambolle. *Voyez* Bulbine.

Rosacé, *Rosaceus*. Disposé en rose, ayant quelque rapport ou ressemblance avec la rose. Pl. IX, fig. 8.

Roue [fleurs en], *Flos rotatus*. C'est-à-dire, fleurs monopétales à tube court, s'évasant en un limbe bien ouvert et aplati comme une *roue*. [Bourrache.] Pl. VIII, fig. 7.

Rustique. Plante qui n'est point difficile à traiter, et résiste aux intempéries du climat.

Sagittée (feuille). Triangulaire, échancrée, imitant le fer d'une flèche. [Le Petit-Liseron.] Pl. III, fig. 14.

Sapide, qui a du goût, de la saveur, en parlant de légumes et de fruits.

Sarcler, *Eruncare*. C'est ôter les mauvaises herbes, soit à la main, soit avec un *sarcloir*. Tous les jardiniers-maraîchers disent *sacler*.

Sarcloir, sorte de petite ratissoire à tirer, propre à couper entre deux terres les mauvaises herbes dans les planches de laitue repiquée, ognon et autres légumes, et à faire en même temps un binage.

Sarmenteux, *Sarmentosus*. Dont les tiges et les rameaux sont allongés, flexibles et ligneux, comme ceux de la vigne, etc.

Sautoir [feuilles en], *Folia decussata* Lorsque, opposées en croix, elles sont à la même hauteur, ou que, distribuées par paires les unes au-dessus des autres, elles se croisent, et paraissent former quatre rangs.

Sauvageon. Dans le sens le plus étendu, c'est tout arbre qui n'a pas été greffé. Les pépiniéristes l'appellent franc, quand il est provenu de semis de pepins ou de noyaux de fruits adoucis par la culture et la greffe. Dans un sens plus étroit, c'est un arbre venu spontanément dans les bois, les haies, etc., de pepins ou de noyaux de fruits sauvages ; ses rameaux sont presque toujours armés d'épines, et ses fruits ont trop d'âpreté pour être mangés.

Scabre, *Scaber*. Se dit des tiges et des feuilles parsemées de tubercules ou de points rudes au toucher.

Semi-double. Fleur qui a plus de pétales qu'une simple, et conserve la faculté de donner des semences.

Semi-flosculeuses. Fleurs composées de corolles ligulées,

c'est-à-dire, tubulées à leur base, et terminées par une languette entière ou divisée au sommet. [Le Salsifis.]

SÉPALES, *Sepala*. Divisions calicinales. Ce mot s'emploie plus particulièrement pour les roses.

SERFOUETTE. *Voyez* Binette.

SERFOUIR. *Voyez* Biner.

SERRATURE, *Serratura*. Synonyme de dent.

SERRÉ, *Strictus*. Se dit des feuilles ou rameaux de la tige, presque droits. Opposé d'OUVERT.

SESSILE, *Sessilis*. Qui manque de support : la feuille sans pétiole, la fleur sans pédoncule, l'anthère sans filet, le stigmate sans style, etc., sont sessiles. Pl. VI, fig. 10-12.

SÉTACÉE. Feuille déliée comme une soie de porc. On la nomme aussi CAPILLAIRE OU FILIFORME.

SÉTIFORME. Qui a la forme d'une soie.

SÉTIGÈRE, *Setigera*. Qui porte une ou plusieurs soies.

SEVRER, *Ablactare*. Couper et séparer de la plante-mère les marcottes, lorsqu'elles ont pris racine.

SEXE, *Sexus*. Les fleurs ont des sexes, sans le concours desquels les germes resteraient stériles. Les ÉTAMINES (parties masculines des fleurs) laissent échapper le POLLEN; celui-ci, porté sur les parties féminines (le PISTIL), s'insinue jusqu'aux semences qu'il féconde. Les fleurs qui possèdent les deux sexes sont appelées BISSEXÉES OU HERMAPHRODITES. Lorsqu'elles n'ont qu'un sexe, c'est-à-dire, lorsqu'elles n'ont que des étamines sans pistil, ou des pistils sans étamines, on les nomme fleurs UNISEXUELLES OU UNISEXÉES. *Voyez* POLLEN, HYBRIDE.

SILICULE, *Silicula*. Fruit des plantes du premier ordre de la TÉTRADYNAMIE. Il est sec, arrondi, ou pas sensiblement plus long que large, s'ouvre en deux valves, et contient des graines séparées ou non par une cloison. [Thlaspi, Ibéride.] Ces plantes sont appelées SILICULEUSES, *siliculosæ*, et font partie de la famille naturelle des CRUCIFÈRES Pl. XIII, fig. 6.

SILIQUE, *Siliqua*. Fruit des plantes du second ordre de la TÉTRADYNAMIE, et qui consiste en une cosse allongée cylindrique ou aplatie, contenant des semences de plusieurs formes. [Giroflée, Chou.] Ces plantes, appelées SILIQUEUSES, *siliquosæ*, sont de la famille naturelle des CRUCIFÈRES. Pl. XIII.

SIMPLE, *Simplex*. Tige sans rameaux. [Lis.] Pl. II, fig. 2, feuille non divisée. [Poirier, etc.] Fleur dont les pétales sont au nombre ordinaire à son espèce. [Toutes les fleurs qui ne sont semi-doubles, ni doubles, ni multiples, ni pleines.]

SINUÉ. Feuille qui a des échancrures arrondies et très-ouvertes. [Le Chêne commun.]

SOLITAIRE, *Solitarius*. Isolé.

SOMMET, *Apex*. Opposé de BASE, et alors c'est la partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. Les ANTHÈRES étaient autrefois appelées SOMMETS.

SOUS-ARBRISSEAU, *Suffrutex*. *V*. ARBUSTE.

Sous-Bourgeon. Bourgeon latéral qu'un autre bourgeon développe l'année même de sa naissance.

Spadice, *Spadix*. Espèce de colonne propre à certaines plantes ; elle s'élève d'une enveloppe particulière appelée spathe ; et porte les fleurs, qui souvent sont unisexées, et dont alors les mâles occupent le sommet, et les femelles la base. [*Arum.*]

Spathe, *Spatha*. Enveloppe membraneuse, particulière à certaines fleurs [Narcisse]: quelquefois elle est colorée et de la nature du pétale. [*Arum*, *Calla*.] Pl. VII *bis*, fig. 3.

Spécifique, *Specificus*. Tout ce qui sert à distinguer les espèces entre elles, soit nom, soit caractère.

Spatulé, *Spatulatus*. Allongé, puis arrondi par le bout comme une spatule d'apothicaire. Pl. III, fig. 5.

Stigmate, *Stigma*. Partie du pistil, portée ordinairement sur le style ; et qui est sessile lorsque ce support lui manque. C'est une fente ou bien une ouverture destinée à aspirer le pollen, et à le communiquer au germe qu'il doit féconder. Le *stigmate* est très-visible dans le Lis, la Tulipe, etc., etc. Pl. VII *bis*, fig. 7.

Stipe. Tige propre aux palmiers.

Stipules, *Stipulæ*. Très-petites feuilles, de forme variable, souvent écailleuses, à la base des grandes, auxquelles même elles adhèrent quelquefois. [Rosier.] Pl. V, 6 *a*, et pl. VI, 7 *a*.

Stolonifère [Racine], *Radix stolonifera*. Qui pousse des rejetons qui ont racine.

Strié, *Striatus*. *Voyez* Canaliculé.

Style, *Stylus*. Support du pistil sur l'ovaire et portant le stigmate qui est *sessile* lorsque le *style* n'existe pas : il est ordinairement creux et délié. Pl. VII *bis*, fig. 7.

Subulée. Feuille linéaire à sa base, et se terminant insensiblement en pointe comme une alène. Pl. III, fig. 9.

Sujet. En terme de jardinage, c'est l'arbre qu'on destine à la greffe, et que l'on soumet à cette opération.

Supère. *Superus*. Se dit de l'ovaire quand il est placé au dedans du calice.

Superovariées. Plantes dont l'ovaire est supère.

Surcomposée, *Suprà decompositus*. Se dit des feuilles 3 fois composées, qu'elles soient pinnées ou pinnatifides.

Surgeon. Nom que l'on donne aux jeunes rejetons d'un arbuste, et particulièrement aux framboisiers.

Système. *Voyez* Méthode. Quelques botanistes se sont efforcés de distinguer un système d'une méthode en botanique; d'autres botanistes non moins habiles pensent que ces deux mots sont synonymes. Nous sommes de l'avis de ces derniers relativement à la botanique.

Tablier ou Labelle, *Labellum*. Pétale inférieur et ordinairement prolongé des orchis.

Taller (prendre du pied). Se dit des plantes dont la nature ou l'art étale les racines, et leur fait produire un plus grand nombre de drageons. Le rouleau que l'on passe sur un jeune gazon en brise les tiges et fait *taller* les racines.

Terminal, *Terminalis.* Qui termine la tige ou le rameau.

Tète, *Capitulum.* On appelle ainsi une disposition de fleurs réunies en un groupe globuleux, comme celles de l'immortelle violette. Pl. VII, fig. 6.

Tétragone, *Tetragonus.* Synonyme de quadrangulaire.: du grec *tetra*, 4, et *gônia*, angle. Pl. II, fig. 10.

Tétraptère, *Tetrapterus.* Qui a quatre ailes.

Tétrasperme, *Tetraspermus.* Se dit du fruit composé de quatre graines, ou les renfermant.

Théâtre, *Theatrum.* Gradins ou buffets ordinairement élevés et défendus contre le vent et l'ardeur du soleil, sur lesquels les amateurs placent artistement leurs œillets, leurs auricules, etc., de manière que les couleurs se fassent réciproquement valoir.

Thyrse, *Thyrsus.* Grappe droite et disposée comme le thyrse des bacchantes. (Lilas.) Pl. VII.

Tige, *Caulis.* Pl. II — Elle est ou simple ou divisée en branches et rameaux, ou nue ou garnie de feuilles, etc. On l'appelle Tronc, *stipes*, *caudex*, dans les arbres; Chaume, *culmus*, dans les graminées; Hampe, *scapus*, dans les ognons et autres, lorsque naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs. Tige est encore un terme employé par les jardiniers pour distinguer, d'avec les arbres et arbrisseaux en buisson, ceux auxquels on ne laisse qu'un seul jet. Ils disent *rosier-tige* et *rosier-buisson; poirier-tige*, *pommier-tige*, pour les distinguer de ceux destinés à être en espalier, entonnoir, etc., Pl. II.

Tomenteux, *Tomentosus.* Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils serrés et entrelacés, qui leur donnent un aspect blanchâtre et cotonneux.

Torche. Fourchée de fumier pliée en doux, servant à border une couche.

Torosus. Bosselé, charnu, qui a des nœuds, des inégalités, en parlant des fruits [certains citrons]; des légumes, [Arachide, *Sophora*] — *Torosulus*, diminutif. Qui a de petits nœuds, de petites bosses.

Tracer, *Repere.* Se dit des racines qui se promènent horizontalement sous terre et poussent de tous côtés des rejetons. [Celles du Prunier, du Cerisier, etc.]

Trifide, *Trifidus.* Fendu en 3, assez profondément.

Trochet. Bouquet de fleurs ou de fruits sortis du même bouton, ou partant du même point. [Cerisier à trochets.]

Tube, *Tubus.* C'est la partie inférieure, cylindrique et creuse d'un calice ou d'une corolle. [Jasmin, Chèvre-feuille.]

Tubéreux, *Tuberosus.* Qui consiste en tubérosités, ou par-

ties charnues et arrondies comme la pomme-de-terre, le topinambour, etc. Pl. Ire., fig. 3 et 10.

Tubulé et Tubuleux, *Tubulosus*. Qui consiste en un tube, c'est-à-dire en une partie cylindrique et creuse, dont le sommet se termine ordinairement par un limbe plus ou moins ouvert et souvent divisé. [Fleurs du Jasmin, Lilas, Chèvre-feuille.] Pl. VIII, fig. 1—2.

Turbiné, *Turbinatus*. Fait en forme de toupie ou de sabot, *turbot* [Certains fruits, quelques variétés de Poires.]

Turion, *Turio*. Par ce mot, Columelle entendait la jeune pousse de l'année. Quelques botanistes s'en servent pour exprimer particulièrement le bouton ou l'œil naissant immédiatement sur les racines, surtout dans les plantes dont les tiges périssent chaque année. [L'Asperge.]

Tuteur, *Fulcrum, Ridica, Pedamentum*. Bâton contre lequel on attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Il faut avoir soin d'interposer de la mousse, de la paille, etc., entre le lien, le tuteur et l'arbre, de peur que son écorce ne soit blessée par le frottement.

Uniflore, *Uniflorus*. Qui ne porte qu'une seule fleur.

Unilatéral, *Unilateralis*, *Secundus*. Se dit des épis dont les fleurs sont tournées d'un seul côté. [Héliotrope, Glaïeul.] Pl. VII, fig. 4.

Uniloculaire, *Unilocularis*. Fruit qui n'a qu'une loge.

Unisexé, Unisexuel, *Unisexualis*. Fleur à un seul sexe, c'est-à-dire uniquement mâle ou femelle.

Valves, *Valvæ*. Ce mot, qui signifie battans de portes ou fenêtres, exprime en botanique les parties d'une cosse ou d'une capsule que la maturité fait ouvrir pour laisser échapper les semences. Pl. XIII, fig. 5—10.

Variété, *Varietas*. On appelle ainsi une plante qui diffère des individus de son espèce, soit par son port, soit par la forme ou la *panachure* de ses feuilles, soit par le nombre ou la couleur de ses pétales. Ces différences peuvent être dues à la culture, au sol, ou à une fécondation adultérine, opérée par un *pollen* étranger, mais analogue. *Voy*. Hybride, Pollen.

Velu, *Hirsutus*, *Pilosus*. Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils assez longs, mais séparés.

Verticille, *Verticillum*. Disposition des feuilles ou des fleurs arrangées circulairement en anneaux autour des tiges ou des branches. Les feuilles du martagon du Canada sont verticillées, aussi bien que les fleurs de presque toutes les labiées. Pl. VI, fig. 5, et pl. VII, fig. 10.

Visqueux, *Viscosus*. Glutineux, c'est-à-dire, dont la surface

suinte une humeur gluante. [Les nœuds du *Silene muscipula*, les fleurs de la Belle-de-Nuit à fleurs longues, les branches de l'Acacia visqueux.]

Vivace, *Perennis*. Opposé d'annuel et de bisannuel. Il se dit d'une plante qui dure plusieurs années, soit que ses feuilles et ses tiges soient persistantes, soit qu'elles périssent chaque année à l'arrière-saison, et que ses racines en poussent de nouvelles au printemps.

Volubile, *Volubilis*. Se dit d'une tige qui s'entortille, et souvent d'un seul côté (soit à droite, soit à gauche) pour tous les individus de même espèce. [Haricots, Liseron.]

Vrilles. *Voy.* Mains.

FIN DU VOCABULAIRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE.

(*V* veut dire *Voyez.*)

— pommé

D.

S.

TABLE DES MATIÈRES.

938 . *page compris les* (lij) *du commencement.*

OMISSIONS.

Page 182, après l'article SALSIFIS ajoutez :

SARIETTE DES JARDINS. *Satureja hortensis.* Indigène. annuelle. Petite plante dendroïde, haute de 6 ou 8 pouces, aromatique, ayant beaucoup de rapport avec le thym. Employée en cuisine pour assaisonner les fèves de marais : se sème et se perpétue toute seule dans les jardins quand une fois on l'y a introduite. Elle lève au premier printemps.

Page 779, après l'article FIGUIER ajoutez :

BROUSSONETIER A PAPIER. MURIER A PAPIER. *Broussonetia papyrifera.* De la Chine. Grand arbre à tête arrondie, à feuilles rudes, les unes en cœur, entières, les autres à 2 ou 3 lobes : fleurs dioïques, les mâles en chatons, les femelles en petites têtes verdâtres; en automne, il sort de leur calice des filets rouges, saillans, succulens et mangeables. L'écorce de cet arbre sert à faire du papier en Chine. Tout terrain; se multiplie de graines et de marcottes. Pour avoir de bonnes graines il faut cultiver un pied mâle à proximité de la femelle.

OUVRAGES
QUI SE TROUVENT
CHEZ AUDOT, LIBRAIRE,
Rue des Maçons-Sorbonne, nº 11,
A PARIS.

Nouvelles Publications.

LE BON JARDINIER, pour l'année 1826,

Contenant des principes généraux de culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les Jardins; la Description, l'Histoire et la Culture particulière de toutes les Plantes potagères, économiques ou employées dans les arts; de celles propres aux Fourrages; des Arbres fruitiers; des Ognons et Plantes à fleurs; des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément; disposés selon la méthode du Jardin du Roi; suivi d'un Vocabulaire des termes de Jardinage et de Botanique; d'un Jardin des Plantes médicinales; d'un Tableau des Végétaux groupés d'après la place qu'ils doivent occuper dans les parterres, bosquets, etc.; et précédé d'une revue de tout ce qui a paru de nouveau en jardinage pendant l'année 1825. *Vingt-septième édition.* Par A. POITEAU, rédacteur principal, ancien Jardinier en chef des Pépinières royales de Versailles, Botaniste du Roi et Directeur des cultures aux habitations royales de la Guyane; des Sociétés d'agriculture de Seine et Oise et Linnéene de Paris; auteur de l'*Histoire naturelle des Orangers*, et du *Traité des Arbres fruitiers;* et par VILMORIN, marchand grainier du Roi, membre de la société royale d'Agriculture, de la société horticulturale de Londres, etc. Dédié et présenté à S. A. R. MADAME, duchesse de Berri. Prix : 7 fr. et 9 fr. par la poste.

Le grand débit de cet ouvrage, dû à son mérite réel, nécessite sa réimpression annuelle, et donne les moyens de le tenir toujours à portée des nouvelles connaissances en botanique et en jardinage. Il est le seul qui puisse offrir cet inappréciable avantage.

Beaucoup de compilateurs ignorans ont cherché à profiter de son succès : ils ont imité à peu près son titre, et l'ont mis en tête d'ouvrages qu'ils ont donnés pour neufs, et qui ne contiennent cependant que des copies de vieux livres et de vieilles erreurs. Le public a fait justice de toutes ces supercheries, et il a continué de faire accueil au *Bon Jardinier* comme à celui qu'il trouvait le plus digne de le guider dans ses travaux.

FIGURES POUR LE BON JARDINIER, 6e édition, représentant en 49 planches, contenant plus de 400 objets, les ustensiles le plus généralement employés dans la culture des jardins, différentes manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers; enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage.

Ouvrage utile à toutes les personnes qui, possédant *le Bon Jardinier*, veulent cultiver par elles-mêmes ou gouverner leur jardin, marcotter, greffer, palisser, etc., et se familiariser, sans une trop grande application, avec la science de la botanique. *Sixième édition*, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12, fig. noires, 4 fr.; fig. coloriées, 12 fr.; port par la poste. 50 c.

TRAITÉ SUR LA COMPOSITION ET L'ORNEMENT DES JARDINS; avec 97 planches représentant des plans de jardins, des fabriques propres à leur décoration, et des machines pour élever les eaux. *Ouvrage faisant suite à l'*ALMANACH DU BON JARDINIER.

Je dirai comment l'art, dans de frais paysages,
Dirige l'eau, les fleurs, les gazons, les ombrages.
(DELILLE.)

Troisième édition, entièrement refondue, et augmentée de beaucoup de figures d'après les dessins de M. Auguste GARNEREY et autres artistes distingués. 1 vol. in-4°, prix 20 fr. et 25 fr., franc de port.

Cette TROISIÈME ÉDITION contient 18 plans de jardins de tous genres, des Orangeries, Serres, Bâches, Jardins d'Hiver, avec les détails de leur construction; 28 modèles de Pavillons, Maisons rustiques ou champêtres et Chaumières d'habitation; 14 Portes et Fenêtres ornées; 2 modèles de Glacières; 22 Cabanes; plus de 30 modèles de Barrières, Clôtures de treillages et Siéges rustiques; 11 Ponts; 16 Temples, Chapelles, Ermitages, ex-Voto, Pagodes; 4 Volières; 9 Obélisques et Tombeaux; des Fontaines et autres Monumens; 41 Pavillons d'ornement, rustiques et autres, Belvédères et Lanternes; des Balançoires, Jeu de Bague nouveau, Bascules, Bateaux, Salles de Verdure, etc.; enfin 11 planches donnent les dessins détaillés de beaucoup de Machines simples et économiques pour élever les eaux.

Cet ouvrage renferme, outre l'exposition des principes nécessaires à la composition des jardins, 1° des tableaux offrant un choix, par ordre de grandeurs, des arbres, arbrisseaux et arbustes qui peuvent résister en plein air; 2° une liste des espèces à préférer parmi les plantes potagères; 3° un choix des meilleures espèces de fruits par ordre de maturité; 4° enfin un tableau

des plus belles plantes d'agrément qui peuvent servir à orner les jardins. L'amateur pourra arrêter lui-même le plan de ses jardins, soit pour les établir à neuf, soit pour ajouter à leur embellissement; il lui deviendra aisé de faire un choix d'arbres et de plantes, et de diriger les plantations et la construction de toutes espèces de fabriques et de machines.

LES AMUSEMENS DE LA CAMPAGNE, contenant,

1° La description de tous les jeux champêtres qui peuvent concourir aux récréations dans les jardins, et servir aux réjouissances publiques, aux fêtes de village, aux fêtes de famille, avec les moyens de les construire à peu de frais; les règles et la manière de jouer ceux qui ne sont pas encore généralement connus.

2° L'histoire naturelle, la volière, l'art d'empailler les animaux, le jardinage récréatif, les diverses chasses, la pêche, la navigation sur les rivières; des récréations de physique, des notions de géométrie pratique, d'astronomie, de gnomonique; des principes de gymnastique amusante, d'équitation, de natation, de patinage; des données satisfaisantes sur les arts de la menuiserie, du tour et du dessin, de la perspective, etc.; et généralement tout ce qui peut contribuer à l'embellissement et à l'agrément du séjour de la campagne.

Par une Société d'amateurs. 4 vol in-12, ornés d'un grand nombre de figures. 15 fr., et 19 fr. franc de port.

LA PÊCHE A LA LIGNE; par M. P. Désormeaux, extraite des *Amusemens de la Campagne*. 1 vol. in-12, avec figures. 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

L'ART DU TOURNEUR, par M. Paulin Desormeaux, 2 vol. in-12, avec un volume grand in-4°, contenant 36 planches, dont 4 doubles, et deux coloriées. 24 fr., et 29 fr. franc de port.

Tous les journaux de la Capitale, et quelques autres, ont parlé avec beaucoup d'éloges de cet ouvrage, attendu depuis long-temps par les amateurs d'un art qui occupe si agréablement les loisirs, et entretient la santé par un exercice doux et modéré. Ils lui ont prédit un honorable succès, et ces prédictions se sont pleinement réalisées. L'Auteur avait entrepris de donner des leçons tellement claires, qu'il fût possible d'apprendre à tourner en les lisant avec application, et en joignant une pratique bien dirigée et constante à leur théorie. « Le temps seul, disait-il, pourra faire connaître si j'ai « réussi, et si ce que je pense avoir exprimé clairement sera facile- « ment compris. » Ce doute est maintenant dissipé, et les lettres flatteuses qui lui sont parvenues de beaucoup de départemens ont fait connaître à l'Auteur qu'il avait touché le but désiré. Le *Bulletin scientifique* de M. le baron de Férusac, § *Mécanique*, et la *Revue encyclopédique*, n'ont pas hésité à donner à ce livre la préférence sur tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour sur la même matière.

PRINCIPES DE L'ART DU TOUR. Extraits de l'ouvrage de M. PAULIN DESORMEAUX par l'auteur. 1 vol. in-12, avec 6 planches gravées. 3 f. 50 c. et 4 f. 50 c. par la poste.

« M. Desormeaux a fort bien fait de rédiger lui-même l'Extrait « de son Ouvrage. Dans cet Abrégé, rien de ce qui est essentiel n'a « été omis, et il renferme tout ce qu'il est utile qu'un commençant « connaisse. C'est un très-bon Travail, qui doit être distingué de « ceux que l'on voit éclore chaque matin, et dont l'existence se fait « à peine apercevoir à la fin de la journée. » (*Revue encyclopédique, tome 27.*)

TRAITÉ théorique et pratique SUR LE CHAUFFAGE DES SERRES ET HABITATIONS AU MOYEN D'APPAREILS A LA VAPEUR, traduit de l'anglais de Bayley et du hollandais de M. G. Moll. 1 vol. in-8°, avec 4 grandes planches gravées, dont une coloriée. Prix : 5 fr.

LE PROPRIETAIRE ARCHITECTE, contenant un précis sur les Constructions en général, des modèles de Maisons de ville et de campagne, de Remises, Ecuries, Orangeries, Serres, etc.; ainsi qu'un Résumé des nouvelles découvertes relatives aux constructions. Ouvrage utile aux entrepreneurs de bâtimens, aux architectes et ingénieurs, et principalement AUX PERSONNES QUI VEULENT DIRIGER ELLES-MÊMES LEURS OUVRIERS; par Urbain VITRY, architecte, et gravures par M. HIBON, architecte-graveur.

Cet ouvrage, contenant environ 100 planches de format in-4°, sera publié en 4 livraisons, du prix d'environ 9 fr. chacune, et dont la première est en vente (juillet 1826).

Sous Presse. TRAITÉ CLASSIQUE ET HISTORIQUE DES ARBRES EXOTIQUES acclimatés depuis 60 ans en France, avec un aperçu des ressources qu'ils offrent aux habitans des contrées qui les produisent, et des avantages qu'on peut en retirer; suivi d'une méthode de les cultiver; par M. MADIOT, directeur de la pépinière royale de naturalisation du Rhône, membre de plusieurs sociétés savantes d'agriculture du Royaume et de l'étranger. 2 vol. in-8°, ornés de 50 fig. Prix, 6 fr. le vol., pour les Souscripteurs.

ŒUVRE DE JEAN GOUJON. Cet Œuvre de notre premier sculpteur sera publié incessamment en 10 livraisons, sur même format que l'Œuvre Canova. *Voyez* page 20.

RIO JANEIRO, ou ALBUM PITTORESQUE de la capitale du Brésil, d'après les dessins originaux faits d'après nature, par M. H^le^ TAUNAY, correspondant du Muséum d'Histoire naturelle, répétiteur à l'Ecole Polytechnique, et professeur de belles-lettres de MM. les pages.

Cet ouvrage paraîtra incessamment en 10 livraisons grand in-8°, sur nom de Jésus, du prix de 6 fr.

VOYAGE PITTORESQUE DANS LE ROYAUME DES PAYS-BAS, dédié à S. A. R. Madame la Princesse d'Orange, et rédigé par M. de Cloet. 2 vol. in-4°. Prix. 126 fr.

Cet Ouvrage se compose de 204 très-jolies lithographies, dessinées sous la direction de M. Jobard, lithographe du roi des Pays-Bas.

Les Paysages de la Hollande et de la Belgique, surtout ceux des Provinces de l'Est, sont moins vantés et cependant offrent, pour la plupart, autant d'intérêt que ceux de la Suisse. On verra avec plaisir les nombreuses vues de Bruxelles, Liége, Namur, Dinant, Spa, Maëstricht, Luxembourg, Amsterdam, Leyde, La Haye, Anvers, Bruges, Gand, Louvain, Mons, et de leurs environs.

Dans les Notices qui accompagnent les gravures, on a donné une idée des sites les plus remarquables, et rappelé les événemens historiques et les faits qui peuvent intéresser le Voyageur.

DESCRIPTION géographique, historique et commerciale DE JAVA et des autres îles de l'ARCHIPEL INDIEN; par MM. Raffles, ancien gouverneur général anglais à BATAVIA, et John Crawfurd, ancien résident à la cour du sultan de Java; contenant des détails sur les Mœurs, les Arts, les Langues, les Religions et les Usages des habitans de cette partie du monde; Ouvrage traduit de l'anglais par M. Marchal, et orné de 48 gravures, dont 10 coloriées, et de 2 cartes. Prix. 73 fr. 50 c.

Ces Iles offrent, sous le rapport géographique et commercial, le plus grand intérêt. Les Antiquités que renferme Java, et qui ont été récemment découvertes, sont de nature à piquer la curiosité aussi vivement que celles de l'Egypte.

PETITE ENCYCLOPÉDIE DES HABITANS DE LA CAMPAGNE, ou Elémens de l'Agriculture et des sciences qui s'y rapportent; deuxième édition.

Contenant des instructions élémentaires sur l'Univers, le Mouvement des Astres, les Saisons, la Physique, la Mécanique et la Chimie; l'Histoire naturelle de la Terre ou Géologie, de l'Air ou Météoro-

logie, des Animaux ou Zoologie, des Plantes ou Botanique; l'Histoire de l'Agriculture; tous les travaux agricoles et domestiques divisés mois par mois; suivis d'une Bibliographie rurale choisie, à l'usage de ceux qui veulent acquérir de plus amples connaissances; par M. Deslandes, correspondant du conseil établi auprès du ministre de l'Intérieur, de la société royale d'Agriculture, de la société des Arts de la Sarthe, etc. 1 gros vol. 3 fr., et 4 fr. 30 c. par la poste.

DE L'AGRICULTURE DES ANCIENS; par Adam Dickson; traduit de l'anglais. 2 vol. in-8°, 10 fr.

Cet Ouvrage renferme une description raisonnée des travaux de grande culture et de jardinage des Anciens. C'est un *Cours d'Agriculture des Anciens* extrêmement curieux.

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE, précédée d'une Notice sur l'Empire des Gaules, et sur l'Agriculture des Anciens; par M. le baron de la Bergerie. 1815, 1 vol. in-8, 6 fr.

COURS D'AGRICULTURE, ou L'AGRONOME FRANÇAIS, par une Société de Savans, d'Agronomes, et de propriétaires fonciers; et dirigé par M. le baron Rougier de la Bergerie 8 vol. in-8°. 60 fr.

« Qui fait aimer les champs, fait aimer la vertu. »

Ce Cours, dirigé par le collaborateur des *Rosier*, *Parmentier*, *Vilmorin*, etc., se fait remarquer par ses méthodes essentiellement pratiques.

ALMANACH DU CULTIVATEUR, ou l'Année rurale de France; par un Agronome. Année 1819, avec le portrait d'Olivier de Serres. 1 vol. in-18.

LA MAISON DE CAMPAGNE, par Mme Aglaé Adanson.

Heureux qui dans le sein de ses dieux domestiques
Se dérobe au fracas des tempêtes publiques,
Et, dans un doux abri, trompant tous les regards,
Cultive ses jardins, les vertus et les arts.

Delille, *Géorg. fr.* ch. 11.

deux gros volumes in-12, accompagnés de planches. Prix : 6 fr., et 8 fr. par la poste.

Cet ouvrage expose les avantages de la vie champêtre, et enseigne tout ce qui doit se pratiquer dans une maison de campagne.

On traite de la distribution de la maison et de son ameublement; du fruitier, du pigeonnier, de la cave, de la laiterie, des animaux domestiques, et de tous les détails de la basse-cour; des domestiques et des ouvriers; de la manière de tenir ses comptes, etc., etc. Tous les soins à donner à la cuisine et au jardin d'utilité et d'agrément y sont décrits dans le plus grand détail. Fruit de l'expérience et d'immenses travaux, il ne ressemble à aucun

des livres qui ont paru jusqu'à présent sous les titres de *Maisons des champs*, *Ménages des champs*, etc., les uns trop anciens, et les autres faits par des compilateurs ignorans. Tout ce qui est enseigné par Mme ADANSON pourra être pratiqué avec succès, parce qu'elle n'avance rien qu'elle n'ait exécuté elle-même.

La *Maison de campagne* a obtenu un succès égal à celui du *Manuel de Mme Pariset* : les dames aiment à les lire et relire; elles y trouvent du plaisir d'abord, et ensuite les moyens de fixer chez elles, soit à la ville, soit aux champs, ce *bien-être* après lequel nous courons tous, et si souvent en vain.

MANUEL DE LA MAITRESSE DE MAISON, ou Lettres sur l'Economie domestique; par madame PARISET. 1 v. in-18. fig. 3 f., et 3 f. 50 c. par la poste.

« Ce livre (dit un journal), sera désormais un complément « nécessaire à l'éducation des jeunes femmes sur le point d'entrer « en ménage. C'est pour elles principalement que Mme Pariset a « composé son Manuel; il renferme le fruit de ses observations, « les conseils de son expérience. Ces conseils sont doux : ils en- « seignent à trouver le bonheur dans le bon ordre, et la richesse « dans l'économie. Ils seront du goût des maris, et j'en connais « déjà qui regardent le livre de Mme Pariset comme *la charte* « *constitutionnelle des ménages*. Ils conviendront aux femmes; « car ils renferment les avis de la sagesse, écrits du ton naturel « et simple qui sied à l'amitié et qui la rend persuasive. En écri- « vant pour son sexe, Mme Pariset n'a point renoncé au don de « plaire; elle parle aux femmes leur langage; l'utilité de ses pré- « ceptes n'en bannit point l'agrément. On fera bien de pratiquer « ses conseils et de relire souvent ses anecdotes. »

« Le Manuel de la maîtresse de maison (dit un autre journal), « connu et justement apprécié par tout le monde, est à sa se- « conde édition. Ce petit *vade mecum*, ou *nécessaire* d'une bonne « ménagère, sera de plus en plus en vogue. Il est indispensable « à nos jeunes Françaises, chez qui l'on trouve réunis les agrémens « de la société et les qualités qui distinguent la mère de famille, « ou la maîtresse de maison. Nous plaignons d'avance la jeune « dame qui ne pourrait pas répondre affirmativement à cette « question : Avez-vous lu le Manuel de la maîtresse de maison? »

TRAITÉ DE L'ÉDUCATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES, suivi des moyens les plus simples et les plus sûrs de les multiplier, de les entretenir en santé et d'en tirer le plus d'avantages possibles; par M. THIÉBAUT DE BERNEAUD. 2 vol. in-12, avec fig. 7 fr., et 9 f. par la poste.

Ce Traité et le suivant sont les plus complets que l'on possède sur les animaux domestiques.

TRAITÉ DES OISEAUX DE BASSE-COUR et du

Lapin domestique; contenant l'indication des soins qu'exigent ces divers animaux, pour en tirer le plus d'avantages possibles; et les procédés les plus sûrs pour l'engraissement des volailles. Ouvrage faisant suite au *Traité de l'Education des Animaux domestiques*. Par M. J. L. R. 1 vol. in-12, avec deux planches gravées. 2 fr. 50 c., et 3 f. par la poste.

« Sans une économie domestique bien entendue,
« combien de choses utiles sont perdues! »

LA LAITERIE, ou Art de traiter le laitage, de faire le beurre, et de préparer les diverses sortes de fromages. 1 vol. in-12, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

ESSAI SUR L'ART DE FAIRE LE VIN, extrait du *Cours d'Agriculture* dirigé par M. le Baron ROUGIER de la BERGERIE. In-8. 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

LA CUISINIÈRE DE LA CAMPAGNE et de la Ville, ou la NOUVELLE CUISINE ECONOMIQUE, précédée d'instructions sur la Dissection des viandes à table, et suivie de recettes précieuses pour l'économie domestique, et d'un Traité sur les soins à donner aux caves et aux vins. *Dédiée aux bonnes ménagères*, par M. L. E. A. Avec 11 planches gravées, dont une coloriée. Cinquième édition, contenant un grand nombre d'augmentations. 1 vol. in-12. Prix: 3 fr., et 4 f. par la poste.

La Cuisinière Bourgeoise et tous les livres qui l'ont copiée, sont trop vieux; leurs mets ne sont plus du goût des gastronomes du dix-neuvième siècle. D'un autre côté, les ouvrages nouveaux sur la cuisine supposent à leurs lecteurs 50 mille fr. de rente et des cuisiniers fort habiles; la *cuisine économique* que nous annonçons, a si bien su éviter ces excès, qu'elle est parvenue en très-peu de temps à sa troisième édition. Elle doit son succès à la bonté et à la simplicité de ses recettes, qui sont à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences.

LA CHARCUTERIE, ou l'Art de saler, fumer, apprêter et cuire toutes les parties différentes du cochon et du sanglier, *pour faire suite à la Cuisinière de Campagne*. Seconde édition. 1 vol. in-12, 1 fr., et 1 fr. 25 par la poste.

LA PATISSIÈRE DE LA CAMPAGNE ET DE LA VILLE, suivie de l'Art de faire le pain d'épices, les

gaufres, oublies, etc.; *pour faire suite à la Cuisinière de Campagne.* 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la p.

L'ART DE CONSERVER ET D'EMPLOYER LES FRUITS, contenant tous les procédés les plus économiques pour les dessécher et les confire, et pour composer les liqueurs, vins liquoreux artificiels, sirops, glaces, boissons de ménage, etc.; *pour faire suite à la Cuisinière de Campagne.* 2e édit., entièrement refondue, et augmentée de beaucoup de recettes nouvelles. 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

L'extrême utilité de ces ouvrages les fait rechercher de toutes les personnes qui aiment à jouir sans luxe des plaisirs de la table.

MANUEL DES ETANGS, ou Traité de l'art d'en construire avec économie et solidité; dans lequel, après avoir rappelé l'origine historique et les rapports physiques et agronomiques des étangs, on indique les meilleurs moyens pour les empoissonner, les modes les plus sûrs pour en faire la pêche et transporter au loin les poissons; leur utilité publique sous le rapport des irrigations et des lois ou usages de la police rurale. Par M. le baron de la Bergerie. 1 vol. in-12, avec fig. Prix 2 fr. 50 c., et 3 f. par la poste.

LES FORETS DE LA FRANCE; leurs rapports avec les climats, la température et l'ordre des saisons, la prospérité de l'Agriculture et de l'Industrie. Par le même. 1817, in-8, 5 fr.

MANUEL des Propriétaires et Régisseurs de bois et forêts; par M. Noirot, géomètre des eaux et forêts, membre de la Société académique des Sciences de Paris. 1 vol. in-12. 3 f. 50 c., et 4 f. 50 c. par la poste.

DE L'AMENAGEMENT et de l'exploitation des forêts qui appartiennent aux particuliers; par le même. 1 vol. in-12 broch., 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

L'ART DU TAUPIER, ou Méthode amusante et infaillible pour prendre les Taupes, par M. DRALET; ouvrage publié par ordre du Gouvernement. Quatorzième édition, corrigée et augmentée. Paris 1824. 1 vol in-12, avec planche gravée. 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

.... Aussi, n'est-ce qu'après vingt ans d'un travail assidu, que le sieur Aurignac est parvenu à savoir prendre en vie, dans une matinée, toutes les Taupes d'un héritage..... *Page* 8.

TRAITE GENERAL DE TOUTES LES CHASSES à courre et à tir, contenant des principes sûrs pour la propagation du gibier et la destruction des animaux nuisibles; un précis de la législation; la meilleure méthode de dresser et soigner les chevaux et chiens de chasse; des observations importantes sur le choix et l'usage du fusil, et enfin l'histoire naturelle des animaux qui se trouvent en France et la manière de les chasser; suivi d'un Vocabulaire explicatif des termes usités par les chasseurs, et des nouvelles fanfares que l'on sonne en chasse; orné de trente-six planches; *ouvrage entièrement neuf*. Par une société de chasseurs, et dirigé par M. JOURDAIN, inspecteur des forêts et des chasses du roi; dédié à M. le lieutenant-général comte DE GIRARDIN, premier veneur de la couronne. 2 vol. in-8°. Prix broch. 20 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste.

Les amateurs de la chasse trouveront dans cet ouvrage tout ce qui peut les intéresser. Il contient les moyens à employer pour élever les jeunes chiens, les soigner dans leurs maladies et les dresser aux diverses chasses, et notamment à celle au fusil; l'indication des qualités à rechercher dans un cheval de chasse, et la méthode à suivre pour l'habituer au bruit des armes et en faire un bon cheval d'arquebuse; des observations importantes sur la composition du fusil, les culasses à chambres et les nouvelles platines pour l'usage des amorces de muriate sur-oxigéné de potasse; des détails sur la fabrication de la poudre et du plomb de chasse, sur la manière de charger, et le choix du plomb suivant le gibier et la saison; enfin des principes raisonnés sur la manière de bien tirer. Il renferme en outre les procédés consacrés par l'expérience pour peupler une terre d'une espèce quelconque de gibier, les soins qu'exige la conservation des chasses sous le rapport de la destruction des animaux nuisibles; enfin les lieux qu'habitent les diverses espèces de gibier; leurs mœurs, les époques de passage et les diverses chasses qu'on leur fait.

Tous les principes émis dans cet ouvrage ont été sanctionnés par une pratique éclairée, et les jolies gravures dont il est orné le rendent tout à la fois utile et agréable.

TRAITE DES CHASSES AUX PIEGES, supplément au *Traité général de toutes les Chasses*, contenant la description de tous les piéges, et la manière de prendre les lièvres et lapins, et les diverses espèces d'oiseaux qui se trouvent en France; *ouvrage entièrement neuf, par les auteurs du Pêcheur français*, orné d'un grand

nombre de planches nouvelles, représentant les piéges, les ustensiles, et les principales espèces d'oiseaux. 2 vol. in-8. Prix : 10 fr., et 12 fr. par la poste.

Cet ouvrage, qui contient la description de tous les piéges et leur usage contre les oiseaux, les lièvres et les lapins, est pour les grands propriétaires le supplément indispensable au traité général des chasses, et pour les paisibles habitans de la campagne un moyen de se créer des occupations à la fois agréables et productives.

TRAITE DE LA CHASSE AUX OISEAUX, et de toutes les ruses dont on se sert pour les prendre; suivi d'une collection considérable de figures et de piéges nouveaux, propres à différentes chasses. Par BULLIARD. Nouvelle édition, augmentée de la méthode de faire les filets; de beaucoup de détails sur la chasse au gibier-plume, et ornée d'un grand nombre de figures représentant les oiseaux que l'on chasse en France. 1 vol. in-12. 5 fr., et 5 fr. 75 c. par la poste.

ART DE MULTIPLIER LE GIBIER et de détruire les animaux nuisibles, contenant la meilleure méthode de propager, entretenir et conserver le gibier, tant en liberté que dans les parcs; les moyens de le prendre vivant et de le transporter; les fonctions des gardes-chasse; un précis de la législation et la description de tous les piéges employés pour détruire les bêtes carnassières et les oiseaux de proie. — Extrait du Traité général des chasses, dédié à M. le comte de GIRARDIN, premier veneur de la couronne; par une société de chasseurs. 1 vol. in-12, avec 12 planch. gravées. 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

TRAITE COMPLET DE LA CHASSE AU FUSIL, dans lequel on indique les moyens de faire choix d'un fusil, les perfectionnemens adaptés à cette arme pour l'emploi des amorces de muriate sur-oxigéné de potasse; la manière d'élever et d'instruire les chiens de chasse, et de soigner leurs maladies; celle de dresser un cheval d'arquebuse; des principes généraux pour bien tirer et se conduire à la chasse; et enfin, la manière de chasser au fusil toutes les espèces d'animaux qui se trouvent en France. — Extrait du Traité général des chasses, dédié à M. le comte de GIRARDIN, pre-

mier veneur de la couronne; par une société de chasseurs. 1 gros vol. in-12, orné de 8 planches gravées. 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

LE PECHEUR FRANÇAIS, ou Traité de la Pêche à la Ligne et aux Filets, en eau douce; contenant l'histoire naturelle des Poissons, la manière de pêcher les différentes espèces, et l'art de fabriquer les filets; par M. Kresz aîné, pêcheur. Suivi d'un précis des lois, et règlemens sur la pêche, et orné de figures représentant les Poissons et tout ce qui est relatif à la pêche. 1 vol. in-12. 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Les ouvrages qui, jusqu'à ce jour, ont traité de la pêche, ne l'ont fait que d'après d'anciens livres remplis d'erreurs et de méthodes extrêmement fautives. On ne trouvera pas dans celui-ci de recettes assurées pour faire des pêches miraculeuses qui, le plus souvent, ne produisent pas un goujon; mais bien des moyens simples dont le succès couronne toujours l'emploi, et qui sont le fruit de la longue pratique de l'auteur.

LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, formé des productions du pays que l'on habite, avec la méthode de classement, l'art d'empailler les animaux et de conserver les plantes et les insectes. Dédié à M. le baron Cuvier. 2 vol. in-18, fig., 6 fr., et 7 fr. par la poste.

Cet ouvrage vient convenablement se placer à la suite de Traités de chasse et de pêche; en effet, lorsqu'un chasseur ou un pêcheur devra à son adresse la possession d'un animal digne d'être conservé, il sera bien aise d'en connaître les moyens. L'auteur du cabinet d'histoire naturelle donne à cet égard d'excellens procédés qu'il a su rendre d'une exécution facile, et sa méthode de classement met à même de reconnaître aisément le genre et l'espèce de l'animal que l'on aura sous les yeux, et de se former un petit cabinet d'histoire naturelle.

LE JARDINIER DES FENETRES, des appartemens et des petits jardins. 1 vol. in-18 avec 2 planches gravées. 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port.

L'AGRONOME DES QUATRE SAISONS. 1 fr., et 1 fr 30 c. par la poste.

Douze tableaux, disposés comme les almanachs de cabinet, présentent chacun le détail des travaux à faire au jardin pendant le mois dont il porte le nom; l'indication des époques des semis, ainsi que la manière de les faire; celle du temps des récoltes en fruits, légumes et fleurs; enfin, les proverbes ruraux et les pronostics, ainsi que le calendrier où sont particulièrement indiqués les fêtes et les saints que les agriculteurs ont coutume de nommer.

L'amateur et le jardinier, en jetant un coup d'œil sur ces tableaux, y trouveront un mémorial fidèle de leurs travaux journaliers.

BEAUTÉS DU JARDINAGE, ou Recueil de morceaux choisis, en prose et en vers, pour les amateurs des dons de Pomone et de Flore. 1 vol. in-12, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

M. Pouplin, auteur de ces deux ouvrages, a été admis à l'honneur de les présenter au Roi et à la famille royale.

LES QUATRE SAISONS, médaillons de 3 pouces, supérieurement gravés par *Vallot* d'après les dessins de *Girodet*. 1 fr. 25 c. franc de port.

Les figures allégoriques des saisons sont les dieux pénates de l'ami de la nature : elles doivent toujours avoir leur place dans son habitation champêtre.

LE JARDIN FRUITIER, contenant l'histoire, la description, la culture et les usages des arbres fruitiers, des fraisiers et des meilleures espèces de vignes qui se trouvent en Europe; les usages des fruits sous le rapport de l'économie domestique et de la médecine ; des principes élémentaires sur la manière d'élever les arbres, sur la greffe, la plantation, la taille, et tout ce qui a rapport à la conduite d'un jardin fruitier; par M. Noisette, cultivateur, botaniste et pépiniériste, et rédigé par M. A. Gautier, docteur en médecine : ouvrage orné de 220 figures de fruits coloriés d'après nature. 3 vol. in-4°, sur papier grand-raisin fin.

Les noms des auteurs de ce bel ouvrage le recommandent plus que tout ce que nous pourrions dire pour faire son éloge.

Prix : Figures noires, broché........ 37 fr. 50 c.
— Figures coloriées, broché.... 225

LA BOTANIQUE DES DAMES. 3 vol. in-18. 9 fr., et 10 fr. par la poste.

L'auteur s'est attaché à présenter la science sous un point de vue neuf, instructif et amusant; il a dit sur chaque plante tout ce qu'il y avait d'intéressant à en savoir ; il a donné l'histoire de ses mœurs, de ses habitudes, et enseigné ses propriétés; un *genera* offre le moyen de classer et nommer les végétaux que l'on rencontre dans la campagne. Ce que les meilleurs poëtes ont dit d'aimable sur les fleurs est cité dans l'histoire des familles.

Voici le jugement qu'a porté de cet ouvrage le *Courrier Français* du 20 septembre 1821. « *La Botanique des Dames* mérite « les suffrages du public. Les leçons de M. Boitard sont pleines « tout à la fois de concision et de clarté. Il est difficile de pré-

« senter une image plus nette et plus fidèle des objets; et le soin « qu'il a constamment de rapporter l'observation des végétaux à « celle des autres productions de la nature, fait, de son petit « Traité, un ouvrage tout-à-fait philosophique. »

FLORE DE LA BOTANIQUE DES DAMES. 1 v. in-18. cartonné. Fig. noires, 9 fr.; fig. coloriées, 20 fr. (Ce volume ne peut être envoyé par la poste.)

Sous le titre de *Flore*, un herbier artificiel fait partie de *la Botanique des Dames*; il renferme, outre quatre planches de principes, quatre cent plantes les plus jolies et les plus intéressantes, classées selon le système de Linné. Les plantes sont dessinées en miniature, mais cependant dans des proportions suffisantes pour présenter à l'œil d'une manière très-ressemblante l'aspect caractéristique de chaque espèce.

Cette Flore, d'une exécution très-soignée, est ce qui a paru de mieux jusqu'à présent dans ce genre de collection portative. La modicité de son prix mettra les personnes qui ne peuvent atteindre à des ouvrages de luxe, dans le cas de les remplacer d'une manière aussi avantageuse que possible.

La Botanique et *la Flore* se vendent séparément : cette dernière peut être utile et agréable à tous les amateurs de fleurs et à tous les possesseurs de *l'Almanach du Bon Jardinier*.

HERBIER GENERAL DE L'AMATEUR, contenant la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables; dédié au Roi, par feu MORDANT DE LAUNAY; continué par M. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, avec figures peintes d'après nature par M. P. BESSA, peintre d'histoire naturelle.

Il en paraît chaque mois une livraison de six planches, accompagnées de leur texte en regard, et supérieurement coloriées au pinceau, par des artistes habiles. L'ouvrage aura 8 volumes, dont chacun se compose de 12 livraisons. La 92e a paru en juin 1826.

Prix de la livraison :

Format in-8., sur nom de Jésus, papier fin..........		9 fr.
Idem,	*Idem*, pap. vélin satiné....	12
Format in-4.; sur grand raisin vélin satiné..........		21

Le port, par la poste, est de 25 cent.

Les personnes qui ne voudraient pas faire à la fois l'acquisition de toutes les livraisons, trouveront dans la nouvelle souscription dont nous allons parler, la facilité de se les procurer en ne dépensant par mois qu'une légère somme.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

La réimpression des premiers volumes donne à l'éditeur le moyen d'ouvrir une seconde souscription.

La première livraison de cette nouvelle souscription est en vente et les autres paraîtront régulièrement de mois en mois.

La seconde souscription ne sera, sous aucun rapport, inférieure à la première : le même papier sera employé, et les gravures seront coloriées avec la même perfection.

L'ouvrage que nous annonçons se compose de la plus riche partie du domaine de Flore. Il offre l'image fidèle des fleurs les plus belles, et des plantes lès plus intéressantes parmi celles que l'on cultive en France pour l'ornement des jardins, ou que l'on entretient à grands frais dans les serres. Ces brillans végétaux, si recherchés des amateurs, sont représentés avec une vérité de formes et de couleurs tellement exacte, que leurs figures peuvent servir de modèle aux artistes. L'herbier de l'amateur a copié le grand livre de la nature, mais il n'en reproduit que les plus belles pages; c'est un parterre toujours fleuri, contre lequel les aquilons sont impuissans. Là, chaque pas procure de nouvelles jouissances en dévoilant les secrets d'une science aimable où tout est charme et agrément.

En possédant cet ouvrage, on ne connaît plus le terme de la saison de Flore, et, loin des champs comme au sein des frimas, on retrouve ces jolies fleurs dont l'art, d'une main habile, a su conserver les vives couleurs et tous les caractères de la végétation.

Chaque plante figurée est accompagnée des détails de sa fleur : ainsi le botaniste y trouvera un mémorial de ses connaissances, et celui qui aspire à le devenir, un guide qu'il pourra suivre avec confiance. C'est surtout avec cet ouvrage que l'amateur et le jardinier s'entendront facilement : l'un aura la certitude de faire un choix qui lui convienne, en examinant les portraits des plantes précieuses qui se trouvent dans le Commerce; l'autre pourra faire connaître ce qu'elles sont dans leur floraison, lors même que la rigueur de l'hiver les aurait dépouillées de leur parure; enfin, dans tous les temps, le dessinateur, le peintre et le manufacturier y trouveront des modèles aussi vrais que s'ils imitaient ces végétaux eux-mêmes dans toute la fraîcheur de la nature.

Il était difficile de réunir plus d'utilité et d'agrément dans un ouvrage d'un format commode et d'un prix accessible même aux fortunes médiocres. Tel était cependant le but que s'est proposé l'éditeur, et le succès qu'il obtient attesterait assez que ce but a été atteint, quand les éloges multipliés des journaux et les suffrages des savans n'auraient pas confirmé et justifié l'accueil favorable du public.

Les figures sont toutes dessinées d'après nature et sur des plantes vivantes par M. Bessa, l'un de nos premiers peintres d'histoire naturelle.

Les noms des auteurs seraient une garantie suffisante pour le public, quand nous annoncerions une collection à faire; mais ici on peut se convaincre du mérite réel de l'ouvrage, puisque sur environ 576 planches qu'il doit contenir, plus de 550 sont déjà gravées et coloriées et leur texte imprimé. Les amateurs trouvent donc un double avantage dans cette souscription, c'est la certitude qu'elle ne sera pas interrompue, ni poussée au-delà des limites prescrites.

MONOGRAPHIE DU GENRE ROSIER, trad. de l'anglais de M. S. LINDLEY, avec des notes de M. JEOF-

FRIN, et des changemens importans; suivie d'un Appendice sur les Roses cultivées dans les jardins de Paris et des environs. Par M. DE PRONVILLE, membre de la Société d'Agriculture de Versailles, et de plusieurs autres Sociétés. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste.

L'auteur a divisé le genre rosier en deux sections relatives à la forme des fruits, et groupé les espèces en 11 tribus, avec une synonymie complète. Dans le tableau général, fait par M. de Pronville, et qu'il a intitulé *Appendice*; il indique 329 espèces, variétés et sous-variétés choisies, cultivées dans les environs de Paris: il donne leurs descriptions sommaires, et les noms qu'elles portent dans les différens jardins.

Avec cet ouvrage, chaque amateur pourra déterminer à quelle espèce appartient telle ou telle rose qu'il possède sans la bien connaître, et il lui sera facile de se former une collection, soit sous le rapport botanique, soit sous celui de pur agrément.

HISTOIRE NATURELLE DES ORANGERS, dédiée à S. A. R. MADAME, duchesse de Berry; par A. Risso, ancien professeur des sciences physiques et naturelles au lycée de Nice, membre associé des Académies d'Italie, de Genève, de Marseille, de Turin, de la société philomatique de Paris, etc.;

Et A. Poiteau, botaniste, peintre d'histoire naturelle, ancien jardinier en chef des pépinières royales à Versailles, membre de la société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

Tel l'or pur étincelle au milieu des métaux,
Tel brille l'oranger parmi les arbrisseaux.
Seul, dans chaque saison, il offre l'assemblage
De fruits naissans et mûrs, de fleurs et de feuillages.

CASTEL, *Les Plantes*, IV.

Ouvrage orné de 109 fig. dessinées et coloriées d'après nature.

Prix : Grand in-4, figures noires, ... 45 fr.
Grand in-4, figures coloriées, ... 216
Grand in-fol., pap. vélin satiné, fig. coloriées. 450

Si, par des formes élégantes, l'oranger est le premier de nos arbres d'ornement, par son utilité il est plus intéressant encore. Il n'est point de végétaux qui aient un plus grand nombre d'usages en médecine; il n'est point de fruits dont la saveur et l'odeur soient plus variées et en même temps plus agréables; et en joignant à ces qualités l'étonnante diversité de formes et de couleurs de ces mêmes fruits, on aura une idée de l'intérêt que doit offrir un ouvrage qui les représente tous.

Cet ouvrage est incontestablement la monographie la plus complète du genre *citrus* qui ait été publiée jusqu'ici. Il contient l'histoire, la classification, la nomenclature et la description de 169 espèces ou variétés d'*orangers*, de *bigaradiers*, de *bergamotiers*, de *limettiers*, de *pompelmouses*, de *lumies*, de *limoniers* et de *cédratiers* ou *citronniers*. Il fait connaître en outre la culture qui leur est propre, tant en serre, sous les climats froids et tempérés, qu'en pleine terre dans le midi. Il indique les remèdes aux maladies qui attaquent ces arbres utiles, les moyens de détruire leurs ennemis, les propriétés économiques et autres qu'ils possèdent, la récolte et les usages des fleurs et des fruits, ainsi que les bonnes méthodes de les confire, etc.

Tels sont les principaux objets qui composent l'*histoire naturelle des orangers* ; elle a été rédigée par deux hommes que leur profession et la position la plus favorable ont mis à même d'approfondir ce sujet : l'on ne peut donc en attendre que des connaissances certaines.

Indépendamment de ces avantages, les figures sont encore une partie très-remarquable de l'ouvrage. Peintes d'après nature par M. Poiteau, botaniste distingué et l'un des auteurs du texte, on peut être assuré qu'elles ne contiennent rien qui ne soit de la plus parfaite exactitude. Elles sont en outre imprimées et coloriées avec tant de soin, et leur imitation est si grande, que l'on croit, en les voyant, respirer le parfum que la nature leur donne. Cet ouvrage est recherché des possesseurs et des cultivateurs d'orangers, et digne d'occuper une place distinguée dans toutes les bibliothèques où l'on se plaît à rassembler des livres, dont l'utilité est réelle, et où le luxe de l'art est nécessité par l'agrément du sujet.

FLORA PEDEMONTANA, sive enumeratio methodica stirpium indigenarum Pedemontii, auctore Carolo Allionio. 3 vol. in-f°., dont un de planches, 66 fr.

MANUEL DES PLANTES MÉDICINALES, ou Description, Usages et Culture des végétaux indigènes employés en médecine; contenant la manière de les recueillir, de les sécher et de les conserver ; la description des parties que l'on en trouve dans le commerce; les préparations qu'on leur fait subir, et les doses auxquelles on les administre; leurs propriétés réelles ou supposées; le temps de leur floraison, de leur récolte, et les lieux où ils croissent naturellement; les substitutions qu'on peut en faire et celles qu'il faut éviter ou craindre; enfin les symptômes et le traitement des empoisonnemens par ceux qui sont vénéneux. Par A. Gautier, doct. en méd. de la Fac. de Paris. 1 vol. in-12 de 1140 pag., avec une figure du

moulin à fabriquer la farine de graine de lin et l'orge mondé. Prix : 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port.

On remarque dans ce Manuel une indication précise des effets et de la manière d'agir des plantes, ainsi que des maladies dans lesquelles ces effets sont salutaires ou dangereux. Il ne sera pas moins utile aux personnes qui pratiquent la médecine qu'à celles qui, par un motif de bienfaisance, désirent connaître, employer ou conseiller les plantes. Il convient donc aux curés, aux dames de charité, etc. Il enseigne à ne plus croire aux propriétés merveilleuses et imaginaires des plantes dont les anciens livres sont remplis, et il remplace ces erreurs dangereuses par des connaissances plus exactes, et surtout plus en rapport avec les progrès de la médecine et de la chimie.

Quant à la culture, nous ne connaissons aucun ouvrage sur les plantes médicinales où l'on puisse trouver des connaissances aussi complètes, nous ajouterons même aussi sûres et aussi exactes.

HERBIER MEDICAL, ou Collection de Figures représentant les plantes médicinales indigènes. *Supplement au Manuel des Plantes médicinales* de M. A. GAUTIER, et à tous les traités de matière médicale, Dictionnaires d'histoire naturelle, et autres ouvrages qui traitent des plantes.

Cette Collection, contient 214 figures de plantes.

Prix : In-12, fig. noires	15 f.
Relié en basane	16
In-12, fig. coloriées	40
Relié en basane	41
In-8. fig. color. (il n'y en a pas de ce format en noir).	50
Port par la poste, broché	1 f. 25 c.

LA TOILETTE DES DAMES, par Mme ELISE VOÏART. 1 v. in-18, avec une jolie gr. 3 f., et 3 f. 50 c. par la poste.

Dans un cadre ingénieux, Mme Élise Voïart a su présenter toutes les ressources d'une cosmétique salutaire, qu'elle a dépouillée de ces recettes dangereuses dont l'effet accélère la ruine de la beauté. Pour répandre sur son sujet un intérêt soutenu, elle a tracé l'esquisse historique de la toilette, et raconté une foule d'anecdotes curieuses, que sa plume a rendues plus piquantes.

LES PIGEONS DE VOLIÈRE ET DE COLOMBIER, ou Histoire naturelle et Monographie des Pigeons domestiques, renfermant la nomenclature et la description de toutes les races et variétés constantes, connues jusqu'à ce jour; la manière d'établir des colombiers et volières; d'élever, soigner les pigeons, etc., etc.; dédiée à S. A. R. MADAME, Duchesse de Berry; par MM. BOITARD et CORBIÉ. 1 vol. in-8°, orné de 25 figures

de pigeons peints en couleur par M. Boitard. Prix ; fig. noires, 6 f.; fig. color., 12 fr.; papier vélin satiné, fig. coloriées, 24 fr.

TRAITÉ DES OISEAUX DE CHANT, des pigeons de volière, du perroquet, du faisan, du cygne et du paon. 1 vol. in-12, orné de 38 fig. d'oiseaux, 3 fr., et 3 fr. 75 par la poste.

Tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour la conduite des VOLIÈRES, est enseigné dans ce petit Traité.

LE VIGNOLE DE POCHE, ou Mémorial des artistes, des propriétaires et des ouvriers, contenant les règles des cinq ordres d'architecture de Jacques Barozzio de Vignolé, avec 30 planches; par M. Thierry fils, architecte graveur. Prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage est refait à neuf, et contient de plus que toutes les éditions données jusqu'à présent, les profils détaillés de chaque ordre. On a ajouté un tableau de l'ordonnance intérieure des bâtimens, indiquant tous les détails des proportions à donner aux *vestibules*, *antichambres*, *salles*, *salons*, *chambres*, *cabinets*, *escaliers*, *épaisseur des murs*, *portes*, *croisées*, *cheminées*, *fours*, *cours*, *écuries*, *remises*, *étables*, *bergeries*, *colombiers*, *granges*, etc.

DU BEAU DANS LES ARTS D'IMITATION, avec un examen raisonné des productions des diverses écoles de peinture et de sculpture, et en particulier de celles de France; par M. KÉRATRY, 2 vol. in-12, papier fin, 4 figures, 10 fr. Port par la poste 1 fr. 50 c.

L'auteur rattachant son sujet à des idées élevées de philosophie, dont il avait déposé le germe dans son ouvrage si connu des *Inductions*, est parvenu à accroître l'intérêt d'une matière qui déjà possède par elle-même le droit de fixer l'attention du public. Le précepte et l'exemple se succèdent et se fortifient tour à tour sous sa plume. Toutes les belles questions qui tiennent, soit à la pratique, soit à la théorie des arts, sont agitées par M. Kératry; et toutes, après avoir été développées dans une suite de tableaux variés, reçoivent la même et unique solution; savoir : que le beau, dans la peinture et la sculpture, l'éloquence et la poésie, n'a d'autre source que le beau dans la morale. Cet aperçu neuf donne un caractère particulier au livre de M. Kératry, qui n'a pas redouté de se montrer plus d'une fois en dissidence avec le célèbre Burke, l'abbé Dubos, Raphaël Mengs et Winckelmann.

Cet ouvrage est orné de 4 très-jolies figures, gravées par Bovinet, Beyer, Pigeot, Manceau, d'après les dessins de Droz et Duviviez.

ŒUVRE DE CANOVA, recueil de gravures au trait, d'après ses statues et ses bas-reliefs, exécutées par M. Réveil; accompagné d'un texte explicatif sur chacune de ses compositions, d'après les jugemens des meilleurs critiques, et précédé d'un essai sur sa Vie et ses Ouvrages; par M. H. De La Touche.

Cet Ouvrage a été publié en 20 livraisons, de 5 planches chacune, qui sont en vente. L'édition sur papier vélin satiné est imprimée chez M. Firmin Didot. Le prix de chaque livraison, très-grand in-8°, sur papier nom de Jésus, est de 4 fr.

On désirait un recueil complet de dessins, d'après les marbres de Canova : le vœu des artistes et des connaisseurs est rempli; ce recueil, dont les gravures sont exécutées avec une grande perfection, fait suite aux *Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts*, dont il est le supplément indispensable, quoiqu'il soit exécuté sur un plus grand format et avec une sorte de magnificence.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE; par Mme de Bawr, 1 vol. in-12, fig. 4 fr., et 5 fr. par la poste.

ESSAI SUR LA DANSE ANTIQUE ET MODERNE; par Mme Elise Voïart, 1 vol. in-12, fig. 4 fr. et 5 fr. par la poste.

On a beaucoup écrit sur la Musique et sur la Danse, mais jamais on n'avait su tracer l'histoire de ces arts d'agrément dans un cadre instructif et amusant. Mesdames de Bawr et Élise Voïart ont atteint ce but avec le plus grand succès.

RECRÉATIONS CHIMIQUES, ou Recueil d'expériences curieuses et instructives que l'on peut faire facilement, à peu de frais et sans danger. 2 vol. in-8, avec planches, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

LE NECESSAIRE DU PERCEPTEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ou Tableaux progressifs, par douzièmes, des taxes de ces contributions, depuis 5 c. jusqu'à 10,000 fr.; ouvrage utile aux contribuables, et au moyen duquel on connaît, sans aucun calcul, pour toutes les taxes et à telle époque que ce puisse être, le montant des douzièmes échus exigibles par le percepteur, 2 f., et 2 fr. 25 c. par la poste.

L'ART DU MENUISIER en bâtimens et en meubles, extrait en partie de l'ouvrage de Roubo, et orné de nouvelles figures représentant les ordres et ornemens d'architecture, ainsi que des meubles et décorations de boiseries, avec les détails de leur construction; ac-

compagné de notions sur la géométrie, de tables de conversion des mesures anciennes et métriques, et d'élémens d'architecture en ce qui concerne la décoration. Seconde édition; 2 vol. in-12, contenant 66 planches. 7 fr 50 c., et 8 fr. 50 c. par la poste.

On se tromperait si on croyait que cet excellent abrégé est destiné seulement aux menuisiers : il est aussi nécessaire aux personnes qui veulent utiliser leur industrie et leur adresse.

L'ART DE FAIRE, A PEU DE FRAIS, LES FEUX D'ARTIFICE pour les fêtes de famille; par M L. E. A. *Troisième édition.* 1 vol. in-12, avec 10 planches, 1 fr. 80 c. et 2 f. 25 c. par la poste.

Cet ouvrage contient aussi la description de l'art de fabriquer le salpêtre et la poudre.

RECUEIL DES PLUS JOLIS JEUX DE SOCIÉTÉ, 1 vol. in-12, fig., 2 fr., et par la poste, 2 fr. 50 c.

PRINCIPES DE LOGIQUE, ou Art de penser, de RHETORIQUE, de VERSIFICATION, de LECTURE A HAUTE VOIX, et de DÉCLAMATIRN; par M. CŒURET DE ST.-GEORGES, avocat. 1 vol. in-18. 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Dans ce petit volume, écrit avec élégance et rapidité, l'auteur a trouvé le moyen, avec quelques définitions simples et claires, et quelques exemples tirés de nos meilleurs écrivains, de mettre à la portée des personnes les moins appliquées une science du nombre de celles qui coûtent des années d'ennuyeux travaux. M. de St.-Georges termine son volume par un traité de versification et de déclamation, non pour engager les dames à devenir auteurs ou actrices, mais pour leur apprendre à mieux goûter les œuvres de nos bons poètes, et à les faire valoir par le charme de leur débit. Cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie des Dames*.

COURS DE LITTERATURE ANCIENNE, extrait de LAHARPE, et dégagé des parties les plus abstraites; par madame de BAWR, 2 vol. in-18, broc. 6 f., et 7 f. par la poste.

GEORGIQUES FRANÇAISES, poème, par M. le baron de la Bergerie. Paris, 1804, 2 vol. in-8, 8 fr.

LA VIERGE D'ARDUENNE, traditions gauloises, ou esquisse des mœurs et des usages de la nation avant l'ère chrétienne; par Mad. Elise Voïart, 2me édition, 1 vol. in-18 avec 2 fig., prix 6 fr. 50 c.

LE LANGAGE DES FLEURS, par madame Charlotte de Latour, deuxième édition, considérablement augmentée; 1 vol. in-18, orné de 15 gravures, exécutées dans une perfection inconnue jusqu'à ce jour.

In-18, figures noires, broché........................ 6 f.
— Cartonné par Bradel........................ 7
— Figures coloriées, broché........................ 12
— Cartonné........................ 15
— Relié en veau, doré sur tranches........................ 15

Un exemplaire, imprimé in-12, sur peau de vélin, auquel on a joint les jolis dessins originaux, peints en couleur par M. Bessa, richement relié en maroquin, avec étui, 600 fr.

L'idée ingénieuse de chercher dans les fleurs d'une prairie l'expression de nos pensées, a déjà fourni le sujet de plusieurs ouvrages; mais il était réservé à notre auteur de nous en donner les élémens, en sorte que nous pouvons désormais compter une nouvelle langue. Cet ouvrage qui, par son agrément, est plus particulièrement destiné aux dames, a encore l'avantage d'offrir une foule de traits curieux et de recherches pleines d'intérêt. Les dessins dont il est orné sont d'une si grande perfection, qu'ils peuvent servir de modèles, et ne sont jusqu'à présent comparables à rien de ce qui a été fait en ce genre.

ATLAS UNIVERSEL de Géographie ancienne et moderne, dressé par M. Perrot. 1 vol. in-18 broché 8 fr., relié ou cartonné 9 fr.

Cet *Atlas en miniature* fait partie de l'Encyclopédie des dames. Les cartes sont gravées avec une si grande finesse de burin et offrent une telle netteté, que l'on a pu y faire entrer autant de détails que si elles eussent été exécutées sur un format plus grand. Il contient 29 cartes coloriées, savoir: *Sphère; Carte physique; Tableau comparatif* de la hauteur des principales montagnes de la terre; *Monde connu des anciens; Grèce ancienne; Empire Romain*, en deux feuilles; *Empire de Charlemagne; Mappemonde; Europe; France* par provinces; *France* par départemens; *Suède, Norwège et Danemarck; Russie; Iles britanniques; Europe centrale; Pays-Bas; Suisse; Espagne et Portugal; Italie; Turquie; Asie; Inde; Afrique; Egypte; Amérique*, en deux feuilles; *Antilles; Océanique.*

LE GUIDE DU VOYAGEUR ou ITINÉRAIRE INSTRUCTIF ET AMUSANT,

Contenant, sur chaque lieu par où l'on passe, ou qui avoisine la route, 1° la description topographique; 2° les distances et celle de Paris en lieues et en postes; 3° l'histoire ancienne et moderne, et les anecdotes qui s'y rapportent; 4° des notes sur les hommes célèbres qui y sont nés, ou qui l'ont habité; 5° les productions du sol, l'industrie des habitans, le commerce; 6° l'indication des

établissemens publics, monumens, promenades, spectacles et curiosités de tous genres.

Chaque route forme 1 vol. in-18. Celles qui suivent sont en vente.

Paris à Amiens par Clermont, avec une carte géographique..	1 fr.	25 c.
Paris à Amiens par Beauvais, carte....................	1	25
Beauvais et Amiens à Calais, carte....................	1	25
Amiens à Lille, carte..................................	1	»
Paris à Senlis, carte..................................	1	»
Senlis à Cambray par Péronne, carte..................	1	25
Senlis à Cambray par Saint-Quentin, carte...........	1	25
Cambrai à Valenciennes................................	»	60
Cambrai à Lille..	»	60
Paris à Rouen par Pontoise, carte de Paris à Rouen, Hâvre et Dieppe..................................	1	25
Paris à Mantes...	»	75
Mantes à Rouen, carte de Paris à Rouen, Hâvre et Dieppe	»	75
Rouen au Hâvre...	»	75
Rouen à Dieppe...	»	75
Mantes à Caen, carte..................................	1	25
Paris à Saint-Denis....................................	»	50

MONTMORENCY, voyage, anecdotes, 1 vol. in-18, orné d'une carte de la vallée. Prix : 1 fr. 50 c et 1 fr. 80 c. par la poste.

Cet ouvrage, plein de souvenirs littéraires et philosophiques, est aussi piquant qu'instructif. C'est un *Cicerone* que doivent choisir tous les Etrangers et tous les Parisiens qui voudront entreprendre un pèlerinage à *Montmorency*. Ce sera un souvenir pour ceux qui l'ont fait, et ceux qui ne peuvent le faire en réalité, pourront au moins suivre de loin l'anonyme spirituel qui a tracé aux amis de la campagne et aux admirateurs de l'auteur d'*Emile*, l'itinéraire de ces lieux si agréables.

HISTOIRE DE CLOVIS, de ses Successeurs et des Maires du Palais; Précédée d'un Précis sur la Gaule avant Clovis, par madame SOPHIE DE MARAISE. 1 vol. in-18, fig. 3 f., et 3 f. 50 c. par la poste. Pap. vél., 6 f.

On saura gré à Mme de Maraise d'avoir établi beaucoup d'ordre et de clarté dans l'histoire un peu confuse de ces premiers siècles et d'avoir fait sortir des réflexions salutaires du récit des crimes et des malheurs de ces temps.

HISTOIRE DE CHARLEMAGNE, commençant à l'avénement de Pépin au trône; par Mme DE BAWR. 1 v. in-18. fig. 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. Pap vélin, 6 fr.

Mme de Bawr, dans cet ouvrage, avait une tâche à remplir aussi brillante que difficile; elle s'en est acquittée avec le plus grand succès.

HISTOIRE DE SAINT-LOUIS, Roi de France par De Bury. Paris, 1817, 1 vol. in-12, orné de 2 jolies grav. et de 3 portraits, papier vélin. 6 fr.

HISTOIRE DE LOUIS XII, Roi de France, par A. L. Delaroche; Paris, 1817, 1 vol. in-12, orné de 2 jolies grav., de 2 portr. et d'un *fac simile* de l'écriture de Louis XII, 3 f.—Pap. vél., 6 fr. Port par la poste, 1 fr.

MEMOIRES PARTICULIERS, contenant l'Histoire de la Captivité de la Famille Royale a la Tour du Temple. In-8°., figures. 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Fac simile du Testament de Louis XVI, et d'écrits de Mme Elisabeth, de la Reine et du jeune Louis XVII, avec une Notice historique; in-4°., 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Fac simile du Testament de la Reine. 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Supplément a la notice historique sur le Testament de la Reine; in-4°., 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

40 PORTRAITS DES PRINCIPAUX ORATEURS DE LA CHAMBRE DES DEPUTÉS, suivis d'une courte notice sur tous les Membres qui composent la session de 1819—1820, avec deux vues coloriées de la salle des séances, et un tableau statistique, indiquant la place occupée par chaque Député. 1 vol. grand in-8., 8 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste.

RELATION HISTORIQUE DES MALHEURS DE LA CATALOGNE, ou Mémoires de ce qui s'est passé à Barcelone en 1821, pendant que la fièvre jaune y a exercé ses ravages; suivis de pièces officielles communiquées par MM. les préfets, les consuls, les intendans et les médecins de la Catalogne et des Pyrénées orientales; par M. Henry, archiviste de la préfecture des Pyrénées orientales, 1 vol. in-8, avec 2 grav. Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c. franc de port par la poste.

DE L'ÉTAT CIVIL, et des Améliorations dont il est susceptible; par M. Hutteau d'Origny, avocat, maire du cinquième arrondissement de Paris, etc. Paris, 1824 1 vol. in-8°. 7 fr., et 9 fr. par la poste.

Paris. — A. PIHAN DELAFOREST,
Imprimeur de Monsieur le Dauphin et de la Cour de Cassation,
rue des Noyers, n° 37.

Cours ~~Complet~~ théorique

et pratique de la taille des arbres

fruitiers

par D'albret –

5e édition – 5f.

Paris

Chez Mme Vve Bouchard-huzard libraire

Rue de l'éperon n° 7

1845



Sonnerie métal le 1er mai 1853.

[illegible] métal de Mr Clouard. 1re et 2e Cloche sonné du mien

3e Cloche métal de Mr Clouard

4e Cloche métal de Mr Bollée
